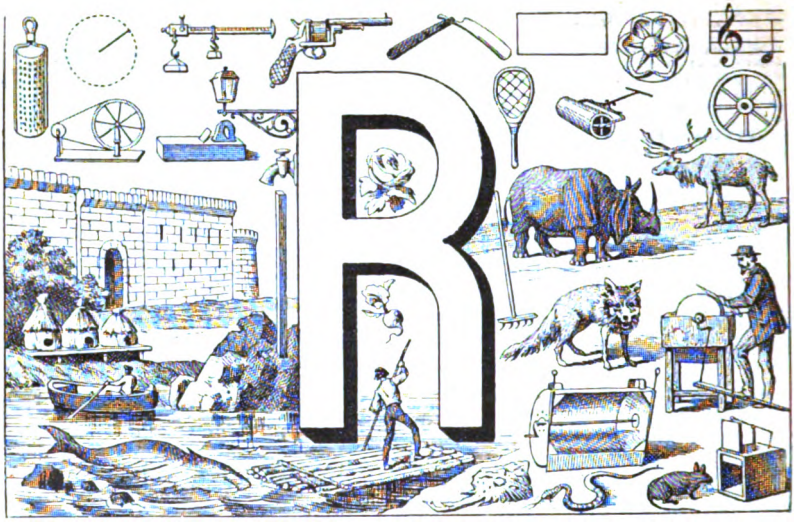

R n. m. (*ér-re* ou *re*). Dix-huitième lettre de l'alphabet, et la quatorzième des consonnes : *des* R *majuscules ; un* r *minuscule*. (Cette lettre est le type des consonnes vibrantes.)

RA n. m. invar. Coups de baguettes donnés sur le tambour, de façon à former un roulement très bref.

RABÂCHAGE n. m. *Fam.* Défaut ou discours de celui qui rabâche : *les idées les plus justes se deconsidèrent en tombant dans le rabâchage.*

RABÂCHER (*ché*) v. a. et n. *Fam.* Revenir souvent et inutilement sur ce qu'on a dit : *rabâcher d'ennuyeux conseils.*

RABÂCHERIE (*rî*) n. f. *Fam.* Répétition fatigante, inutile.

RABÂCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Fam.* Qui rabâche.

RABAIS (*bè*) n. m. Diminution de prix accordée par un marchand à un acheteur : *vendre au rabais. Adjuger une entreprise au rabais*, à celui qui s'engage à l'exécuter au plus bas prix.

RABAISSEMENT (*be-se-man*) n. m. Diminution, rabais : *le rabaissement des prix. Fig.* Action de ravaler, d'humilier. (Peu us.) ANT. **Rehaussement.**

RABAISSER (*be-sé*) v. a. Mettre plus bas. Diminuer : *rabaisser le prix des denrées.* Déprécier : *rabaisser une marchandise. Fig.* Humilier : *rabaisser l'orgueil de quelqu'un. Rabaisser la voix*, clever moins la voix. **Se rabaisser** v. pr. S'avilir. ANT. **Rehausser, relever.**

RABAISSEUR (*be-seur*) n. m. Celui qui rabaisse.

RABAN n. m. (holl. *raaband*). *Mar.* Grosse tresse ou tresse, servant à amarrer certains objets.

RABANER (*ne*) ou **RABANTER** (*te*) v. a. Serrer avec un raban. Ferler une voile sur sa vergue.

RABAT (*ba*) n. m. Morceau d'étoffe blanche, noire ou bleue, de batiste ou de dentelle, que portent au cou les gens de robe et d'église, les membres de l'Université en robe, etc. Action de rabattre le gibier, en chasse. (Dans ce dern. sens, on dit aussi RABATTAGE.)

RABAT-EAU (*ba-tô*) ou **RABAT L'EAU** (*ba-lo*) n. m. invar. Morceau de cuir ou chiffon appliqué contre une meule pour empêcher l'eau de gicler au dehors.

RABAT-JOIE (*ba-joi*) n. m. invar. Homme triste, ennemi de la joie. Sujet de chagrin qui vient troubler l'état de joie où l'on était. Adjectiv. : *esprit maladif, rabat-joie.*

RABATTAGE (*ba-ta-je*) n. m. Rabais. Action de rabattre le gibier.

RABATTEMENT (*ba-te-man*) n. m. Action de rabattre. *Géom.* Mouvement de rotation qu'on fait subir à une figure plane pour l'amener dans un des plans de projection. ANT. **Relèvement.**

RABATTEUR (*ba-teur*) n. m. Celui qui, à la chasse, rabat le gibier pour les chasseurs : *lièvre poursuivi par les rabatteurs.*

RABATTOIR (*ba-toir*) n. m. Outil pour détacher les ardoises du bloc. Outil pour rabattre les bords d'une pièce d'ouvrage quelconque.

RABATTRE (*ba-tre*) v. a. (Se conj. comme *battre*.) Rabaisser ce qui s'élève : *rabattre son collet.* Aplatir : *rabattre un pli.* Retrancher du prix d'une chose : *je n'en rabattrai pas un centime.* Rassembler le gibier à l'endroit où sont les chasseurs. *Fig.* Abaisser : *rabattre l'orgueil. Rabattre un arbre*, couper un arbre jusqu'à la naissance des branches. *Rabattre le marbre*, le polir avec de la terre cuite pulvérisée. V. n. Diminuer de : *rabattre de ses prétentions. En rabattre*, diminuer les prétentions, la valeur, etc., de quelque chose. **Se rabattre** v. pr. Se détourner de son chemin pour en prendre un autre : *l'armée se rabattit sur la ville. Fig.* Changer brusquement de propos : *se rabattre sur la politique.* ANT. **Relever.**

RABBI (*ra-bi*) n. m. Forme du mot *rabbin*, employée au vocatif ou comme titre précédant un nom propre.

RABBIN (*ra-bin*) n. m. (de l'hébr. *rabb*, maître). Docteur de la loi juive. Ministre du culte judaïque : *les rabbins sont nommés par les consistoires. Grand rabbin*, chef d'un consistoire israélite.

RABBINAT (*ra-bi-na*) n. m. Dignité, fonction de rabbin.

RABBINIQUE (*ra-bi*) adj. Qui a rapport aux rabbins.

RABBINISME (*ra-bi-nis-me*) n. m. Doctrine issue de la tradition judaïque et des controverses des rabbins.

RABBINISTE (*ra-bi-nis-te*) ou **RABBANISTE** (*ra-ba-nis-te*) n. m. Celui qui suit la doctrine des rabbins, qui étudie leurs livres.

RABDOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *rhabdos*, baguette, et *logos*, discours). Arithmétique dans laquelle les calculs sont faits à l'aide de petites baguettes sur lesquelles sont écrits des nombres simples.

RABDOMANCIE (*sî*) n. f. (gr. *rhabdos*, baguette, et *manteia*, divination). Prétendue divination, qui se faisait au moyen d'une baguette divinatoire.

RABDOMANCIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. Qui pratique la rabdomancie.

Digitized by Google

RABELAISERIE (*lè-ze-ri*) n. f. Plaisanterie libre, dans le genre de celles de Rabelais.

RABELAISIEN, ENNE (*lè-zi-in, è-ne*) adj. Qui est propre à Rabelais : *la prose rabelaisienne est pleine et colorée.* Qui rappelle le genre de Rabelais : *plaisanterie rabelaisienne.* N. m. Partisan de Rabelais.

RABÊTIR v. a. Rendre plus bête. V. n. Devenir plus bête. (Peu us.)

RABIBOCHER (*ché*) v. a. *Pop.* Réparer, raccommoder. *Fig.* Réconcilier.

RABIOLE n. f. Variété de chou-rave et de chou-navet.

RABIOT (*bi-o*) ou **RABIAU** (*bi-ô*) n. m. *Arg. mil.* Vivres qui restent après la distribution faite à une escouade. Prélèvement frauduleux sur les rations à distribuer. Temps supplémentaire, qu'un soldat est obligé de passer au régiment, pour racheter les journées de prison qu'il a encourues pendant son service : *faire du rabiot.*

RABIQUE adj. (du lat. *rabies*, rage). Qui a rapport à la rage : *microbe rabique.*

RÂBLE n. m. Partie de certains quadrupèdes, qui s'étend depuis le bas des épaules jusqu'à la queue : *le râble d'un lapin, d'un lièvre.* Instrument en fer recourbé à angle droit, à manche en bois, servant à remuer la braise, le charbon dans le four.

RÂBLÉ, E ou **RÂBLU, E** adj. Qui a le râble épais : *un lièvre bien râblé.*

RÂBLURE n. f. *Mar.* Rainure triangulaire pratiquée dans la quille, l'étrave et l'étambot des navires en bois, pour y loger les extrémités des bordages.

RABONNIR (*bo-nir*) v. a. Rendre meilleur : *les bonnes caves rabonnissent le vin.*

RABOT (*bo*) n. m. Outil de menuisier servant à aplanir le bois ou à le moulurer : *les rabots à moulures prennent différents noms : bouvet, mouchettes, etc.* D'une manière générale, outil servant à unir, à aplanir, à parachever. Instrument à long manche pour remuer le mortier.

Rabot de menuisier.

RABOTAGE ou **RABOTEMENT** (*man*) n. m. Action de raboter. Son résultat.

RABOTER (*té*) v. a. Aplanir avec un rabot : *raboter une planche. Fig.* Polir, donner le fini à : *raboter son style.*

RABOTEUR n. et adj. m. Ouvrier qui n'est employé qu'à raboter.

RABOTEUSE (*teu-ze*) n. f. Machine-outil servant à raboter.

RABOTEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Couvert d'aspérités. Inégal : *chemin raboteux. Fig.* Rude, inégal : *style raboteux.* ANT. **Uni, égal.**

RABOUGRI, E adj. Petit, chétif : *la végétation polaire est généralement rabougrie.*

RABOUGRIR v. n. Ne pas profiter, s'étioler, en parlant des arbres, etc. V. a. Retarder la croissance de : *le froid rabougrit les arbres.* **Se rabougrir** v. pr. Se recroqueviller : *on se rabougrit avec l'âge. Fig.* Perdre ses qualités : *l'esprit se rabougrit dans l'inaction.*

RABOUGRISSEMENT (*gri-se-man*) n. m. Etat d'une chose, d'une personne rabougrie.

RABOUILLER (*bou, ll* mll., *é*) v. a. (m. berrichon). Troubler (l'eau) pour prendre plus facilement les poissons.

RABOUILLÈRE (*bou, ll* mll.) n. f. Terrier peu profond, où les lapins déposent leurs petits.

RABOUILLEUR, EUSE (*bou, ll* mll., *eu-ze*) n. Celui, celle qui rabouille.

RABOUILLOIR (*ll* mll.) n. m. Bâton pour rabouiller. (On dit aussi RABOUILLOIRE n. f.)

RABOUTER (*té*) ou **RABOUTIR** v. a. (rad. *ra*, et *bout*). Assembler deux pièces (de bois, de fer) bout à bout. Mettre, coudre des étoffes bout à bout.

RABOUTISSAGE (*ti-sa-je*) n. m. Action de raboutir.

RABROUER (*brou-é*) v. a. Accueillir, traiter, gronder rudement : *rabrouer un serviteur négligent.*

RABROUEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Celui, celle qui rabroue.

RACA (m. syriaque, terme de mépris qui se trouve dans saint Matthieu) n. m. Mot injurieux, employé quelquefois en français : *crier à quelqu'un raca.*

RACAGE n. m. (de *raque*). Collier disposé autour d'un mât pour diminuer le frottement d'une vergue et la guider.

Racage.

RACAHOUT (*ka-ou*) n. m. (m. arabe). Poudre alimentaire, en usage chez les Arabes, composée de salep, cacao, gland doux, fécule de pommes de terre, riz, sucre, vanille.

RACAILLE (*ka, ll* mll.) n. f. Rebut de la société : ce qu'il y a de plus vil : *mépriser les criailleries de la racaille.*

RACCASTILLAGE (*ra-kas-ti, ll* mll.) n. m. Réparation de l'accastillage d'un navire.

RACCASTILLER (*ra-kas-ti, ll* mll., *é*) v. a. Réparer l'accastillage de.

RACCOMMODABLE (*ra-ko-mo*) adj. Qui peut être raccommodé : *déchirure aisément raccommodable.*

RACCOMMODAGE (*ra-ko-mo*) n. m. Réparation d'un meuble, d'un vêtement, etc.

RACCOMMODEMENT (*ra-ko-mo-de-man*) n. m. Réconciliation après une brouille.

RACCOMMODER (*ra-ko-mo-dé*) v. a. Remettre en bon état : *raccommoder un habit.* Réconcilier après une brouille : *raccommoder des amis.* Remettre en meilleur état : *raccommoder sa fortune.*

RACCOMMODEUR, EUSE (*ra-ko-mo, eu-ze*) n. Qui raccommode : *raccommodeur de faïence.*

RACCORD (*ra-kor*) n. m. Accord, ajustement de deux parties d'abord séparées d'un ouvrage : *faire un raccord entre deux scènes d'une pièce.* Pièce métallique pourvue d'une vis ou d'un manchon fileté permettant de maintenir deux tuyaux bout à bout.

RACCORDEMENT (*ra-kor-de-man*) n. m. Action de faire des raccords. *Courbe de raccordement*, courbe servant à passer sans ressaut d'un alignement à un autre. *Voie de raccordement*, voie servant à relier l'une à l'autre deux voies ferrées distinctes.

RACCORDER (*ra-kor-dé*) v. a. Joindre par un raccord. Servir de raccord à : *raccorder deux bâtiments.* ANT. **Séparer.**

RACCOURCI, E (*ra-kour*) adj. *A bras raccourci* ou *raccourcis*, de toutes ses forces. **En raccourci** loc. adv. En abrégé, en petit. N. m. Abrégé. Procédé par lequel on rend l'aspect des objets dont certaines dimensions sont réduites par l'effet de la perspective linéaire : *Mantegna excelle dans les raccourcis.*

RACCOURCIR (*ra-kour*) v. a. Rendre plus court. V. n. Devenir plus court. ANT. **Rallonger.**

RACCOURCISSEMENT (*ra-kour-si-se-man*) n. m. Action de raccoucir. Son résultat.

RACCOUTRER (*ra-kou-tré*) v. a. Raccommoder.

RACCOUTUMER [*ra-kou-tu-mé*] (**SE**) v. pr. Reprendre une habitude.

RACCROC (*ra-kro*) n. m. Coup inattendu et heureux, principalement au billard. *Fig.* Événement, issue d'une affaire où il est entré plus de bonheur que d'habileté.

RACCROCHER (*ra-kro-ché*) v. a. Accrocher de nouveau. V. n. Faire des raccrocs au jeu. **Se raccrocher** v. pr. *Se raccrocher à une chose*, la saisir pour se sauver d'un danger, se tirer d'un embarras.

RACCROCHEUR (*ra-kro*) n. m. Qui fait des raccrocs au jeu.

RACE n. f. (ital. *razza*). Ensemble des ascendants et des descendants d'une famille, d'un peuple : *la race d'Abraham.* Variété constante qui se conserve par la génération : *les races humaine*, etc. (V. HOMME.) Catégorie de personnes ayant une profession, des inclinations communes : *les usuriers sont une méchante race. Race future*, tous les hommes à venir. *Cheval, chien de race*, de bonne race.

RACÉMIQUE adj. Se dit d'une variété d'acide tartrique : *acide racémique.*

RACER (*sé*) v. n. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il raça, nous raçons.*) Faire race, produire des individus semblables à soi. (Peu us.)

RACER (*ré-seur*) n. m. (m. angl.). Cheval qui prend part aux courses plates. Yacht de course.

RACHALANDER (*dé*) v. a. Ramener les chalands à : *rachalander une boutique.*

RACHAT (*cha*) n. m. Recouvrement d'une chose vendue en en restituant le prix à l'acheteur : *rendre avec faculté de rachat.* Délivrance au moyen d'une

Digitized by Google

rançon : *le rachat des captifs*. Extinction d'une obligation au moyen d'une indemnité : *négocier le rachat d'une pension*. ANT. Revente.

RACHETABLE adj. Qu'on a droit de racheter.

RACHETER (*té*) v. a. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *il rachètera*.) Acheter ce qu'on a vendu : *racheter un objet vendu à réméré*. Acheter de nouveau : *on rachète chaque jour du pain*. Délivrer à prix d'argent : *racheter des captifs*. Se libérer au prix d'argent de : *racheter une rente*. *Fig.* Compenser : *racheter ses défauts par ses qualités*. Acheter le pardon : *racheter ses péchés*. Se racheter v. pr. Être, pouvoir être racheté. S'exonérer d'une charge à prix d'argent.

RACHIDIEN, ENNE (*di-in, è-ne*) adj. Qui a rapport au rachis : *le bulbe rachidien est la partie de l'axe cérébro-spinal intermédiaire entre la moelle épinière et le cerveau*. *Nerfs rachidiens*, ceux qui naissent de la moelle épinière. *Canal rachidien*, canal formé par les vertèbres et qui contient la moelle épinière.

RACHIS (*chiss*) n. m. (mot gr.). *Anat.* Colonne vertébrale ou épine dorsale. *Bot.* Axe central de l'épi.

RACHITIQUE adj. Affecté de rachitisme : *le séjour au bord de la mer est profitable aux enfants rachitiques*.

RACHITISME (*tis-me*) n. m. (de *rachis*). Maladie de la croissance, caractérisée par les déformations et un ralentissement de la consolidation du système osseux : *la cause essentielle du rachitisme est une mauvaise alimentation*. (On dit aussi RACHITIS.)

RACINAGE n. m. Décoction d'écorce, de feuilles de noyer, de coques de noix, destinée à la teinture. Dessin imitant des racines sur la couverture des livres.

RACINAL n. m. Grosse pièce de charpente, qui en supporte d'autres. Madrier réunissant les têtes de pieux dans un pilotis.

RACINE n. f. (lat. *radix*). Partie de la plante, par laquelle elle tient à la terre et en tire sa nourriture : *suivant leur forme, les racines des plantes sont dites* adventives, pivotantes, tuberculeuses, à crampons, etc. (V. la planche PLANTE.) *Par ext.* Base d'un objet enfoui dans le sol : *les racines des montagnes*. Partie par laquelle un organe est implanté dans un tissu : *racine des dents, des ongles, des cheveux*, etc. *Méd.* Prolongement profond de certaines tumeurs. Certaines plantes dont on mange la partie qui vient en terre, comme les carottes, les navets, etc. *Dr. Fruits pendants par la racine*, fruits qui, n'étant encore ni coupés ni cueillis, sont considérés comme faisant partie du fonds. *Fig.* Principe, commencement : *couper le mal dans sa racine*. Lien, attache : *parti qui a de profondes racines dans le pays*. *Prendre racine*, s'implanter quelque part, y demeurer longtemps. Nom que les pêcheurs à la ligne donne à la florence. *Gramm.* Mot primitif dans une langue qui a donné naissance à d'autres mots : **front** *est la racine de* **frontal**, **frontispice**, *effronté*, etc. *Math. Racine carrée* (d'un nombre ou d'une expression algébrique), nombre ou expression algébrique qui, élevés au carré, reproduisent le nombre ou l'expression proposés. *Racine cubique, quatrième, d'un nombre ou d'une expression algébrique*, nombre ou expression algébrique qui, élevés au cube, à la quatrième puissance, reproduisent le nombre ou l'expression proposés.

RACINER (*né*) v. n. Se dit des boutures qui commencent à produire des racines. V. a. Faire un racinage sur la couverture d'un livre. Teindre en couleur fauve.

RACING-CLUB (*ré-sin'gh'-kleub'*) n. m. (en angl. *club de course à pied*). Association ayant pour but l'organisation des courses à pied et la pratique des exercices physiques.

RACINIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui est dans le goût, dans le genre de Racine : *le style racinien*.

RACK n. m. Syn. de ARACK.

RACLAGE n. m. Action de racler : *pratiquer le raclage d'un os*. Éclaircissement des taillis.

Raclettes.

RACLE ou **RACLETTE** (*klé-te*) n. f. Outil qui sert à racler : *racle de ramoneur, de cantonnier, de boulanger*.

RACLÉE (*klé*) n. f. *Pop.* Volée de coups : *recevoir une raclée*.

RACLEMENT (*man*) n. m. Action de racler. (Peu us.)

RACLER (*klé*) v. a. Enlever les parties de la superficie d'un corps en le grattant. *Fig. Ce vin racle le gosier*, est dur et âpre. *Racler du violon*, en jouer mal.

RACLERIE (*rî*) n. f. Petit ouvrage de bois, exécuté en forêt.

RACLOIR n. m. Instrument avec lequel on racle.

RACLOIRE n. f. Planchette que l'on passe sur une mesure de grain pour enlever ce qui dépasse les bords.

RACLURE n. f. Petites parties qu'on enlève d'un corps en le raclant : *raclures de bois*.

RACOLAGE n. m. Métier de racoleur. Action de racoler.

RACOLER (*lé*) v. a. (de *accoler*). Engager, par des manœuvres frauduleuses, des hommes au service militaire : *le racolage s'est pratiqué sous l'ancien régime*. *Fig.* Recruter, se procurer : *racoler des partisans*.

RACOLEUR n. et adj. m. Qui fait métier de racoler.

RACONTABLE adj. Qui peut être raconté : *histoire difficilement racontable*.

RACONTAGE n. m. Récit insignifiant ; bavardage, cancans : *tous ces racontages m'ennuient*. Syn. de RACONTAR.

RACONTAR n. m. V. RACONTAGE.

RACONTER (*té*) v. a. (de *conte*). Faire un récit, narrer : l'Odyssée *raconte les voyages d'Ulysse*. *En raconter*, raconter beaucoup de choses, parfois inexactes. Absolum. : *il raconte bien*.

RACONTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui a la manie de raconter.

RACOON n. m. *Zool.* V. RATON *laveur*.

RACORNIR v. a. Rendre coriace, dur comme la *corne*. Se **racornir** v. pr. Devenir dur : *le cuir se racornit au feu*. *Fam.* Devenir maigre et sec. *Fig.* Perdre sa sensibilité.

RACORNISSEMENT (*ni-se-man*) n. m. Etat de ce qui est racorni.

RACQUITTER (*ra-ki-té*) v. a Acquitter par un gain d'une perte subie, d'une obligation contractée : *joueur qu'un seul coup racquitte*. Regagner ce qu'on avait perdu au jeu.

RADE n. f. (orig. scand.). Grand bassin naturel ou artificiel ayant issue libre vers la mer et où les navires peuvent mouiller : *la rade de Cherbourg est fermée par une magnifique digue*.

RADEAU (*dô*) n. m. (lat. *ratis*). Assemblage de pièces de bois liées ensemble, formant une sorte de plancher sur l'eau, qui peut, au besoin, servir à la navigation : *naufragés qui se sauvent sur un radeau*. Train de bois sur une rivière. V. FLOTTAGE.

RADER (*dé*) v. a. Mettre un navire en rade.

RADER (*dé*) v. a. (de *radoire*). Mesurer ras à l'aide d'une règle qu'on passe sur les bords de la mesure : *rader des grains, du blé, du sel*.

RADIAIRE (*é-re*) adj. (du lat. *radius*, rayon). Disposé en rayons.

RADIAIRES (*è-re*) n. m. pl. *Zool.* Ancienne division du règne animal qui comprenait les *acalèphes* et les *échinodermes*. S. un *radiaire*.

RADIAL, E, AUX adj. (lat. *radialis*). Qui a rapport au radius : *muscle radial*.

RADIANT (*di-an*), **E** adj. Qui émet des radiations : *chaleur radiante*. N. m. Point du ciel d'où paraissent émaner les étoiles filantes.

RADIATEUR n. m. Appareil servant à augmenter la surface de rayonnement d'un tuyau : *on emploie les radiateurs soit pour le chauffage des appartements, soit comme réfrigérants dans certains moteurs mécaniques*.

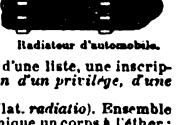
Radiateur d'automobile.

RADIATION (*si-on*) n. f. (du bas lat. *radiare*, rayer). Action de rayer, d'effacer un article d'un compte, un nom d'une liste, une inscription d'un registre : *radiation d'un privilège, d'une inscription hypothécaire*.

RADIATION (*si-on* n. f. (lat. *radiatio*). Ensemble de l'ébranlement que communique un corps à l'éther : *radiation obscure, infra-rouge, ultra-violette*.

Digitized by Google

RADICAL, E, AUX adj. (du lat. *radix, icis*, racine). Qui appartient à la racine : *pédoncules radicaux*. Qui a rapport au principe d'une chose : *l'arbitraire est le vice radical du despotisme*. Complet : *guérison radicale*. Qui veut des réformes absolues en politique : *parti radical; journaliste, député radical*. N. m. *Gramm.* Partie d'un mot qui reste invariable, par opposition à la *terminaison* : **aim** *est le radical du verbe* **aimer**. *Polit.* Celui qui a des opinions radicales en politique. *Chim.* Substance qui forme un acide en se combinant avec l'oxygène. *Math.* Signe $\sqrt{\ }$ sous lequel on place une expression algébrique ou un nombre, pour indiquer que ce nombre ou cette expression sont soumis à une extraction de racine.

RADICALEMENT (*man*) adv. Dans son principe, dans sa source : *guéri radicalement*.

RADICALISME (*lis-me*) n. m. Système des radicaux en politique.

RADICANT (*kan*), **E** adj. Se dit des tiges qui émettent des racines sur différents points de leur longueur, des plantes dont les branches s'accrochent aux aspérités du sol, des murs, etc. : *le lierre est une plante radicante*.

RADICELLE (*sè-le*) n. f. Nom donné aux plus petites parties d'une racine ou à des racines très petites.

RADICIVORE adj. (lat. *radix, icis*, racine, et *vorare*, dévorer). Qui dévore les racines des plantes : *insecte radicivore*.

RADICULAIRE (*lè-re*) adj. Qui appartient ou qui se rapporte à la radicule.

RADICULE n. f. Partie inférieure de l'axe de l'embryon qui plus tard forme la racine. (V. la planche PLANTE.)

RADIÉ, E adj. (lat. *radiatus*). Qui présente des rayons. Se dit des fleurs dont les pétales forment une couronne (comme le *tournesol*, les *pâquerettes*, etc.).

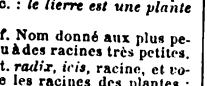
R, Radier.

RADIER (*di-é*) n. m. Revêtement qui protège une construction contre le travail des eaux. Construction en charpente ou en maçonnerie sur laquelle sont établies les écluses, les piles d'un pont, etc.

RADIER (*di-é*) v. n. (Se conj. comme *prier*.) Rayonner. *Fig.* : *visage qui radie de satisfaction*.

RADIER (*di-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Rayer sur un registre, sur une liste : *radier un failli des listes électorales*.

RADIEUX, EUSE (*di-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *radius*, rayon). Qui jette des rayons de lumière. Brillant : *soleil radieux*. *Fig. Visage radieux*, qui exprime la santé, la joie. ANT. **Terne, sombre, triste.**

RADIO-CONDUCTEUR (*duk*) n. m. Syn. de COHÉREUR.

RADIOGRAPHIE (*fi*) n. f. Photographie par les rayons X : *la radiographie permet de déterminer la situation exacte et la nature des lésions osseuses*.

RADIOGRAPHIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Photographier au moyen des rayons X : *radiographier un blessé*.

RADIOLAIRES (*lè-re*) n. m. pl. Ordre de protozoaires aquatiques, dont le protoplasma émet des pseudopodes rayonnants. S. un *radiolaire*.

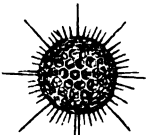
Radiolaire.

RADIOMÈTRE n. m. (lat. *radius*, rayon, et gr. *metron*, mesure). Instrument d'astronomie, qui servait sur mer à prendre la hauteur méridienne du soleil. *Physiq.* Instrument qui sert à mesurer l'intensité des rayons lumineux.

RADIOPHONE n. m. Appareil qui transforme des radiations thermiques ou lumineuses en énergie mécanique sous forme sonore.

RADIOSCOPIE (*os-ko-pi*) n. f. Examen d'un objet en se servant des rayons X comme source lumineuse.

RADIOTHÉRAPIE (*pi*) n. f. Méthode de traitement par les rayons X : *le traitement des épithéliomas cutanés est le triomphe de la radiothérapie*.

RADIS (*di*) n. m. (ital. *radicchio*). Espèce de petite rave d'une saveur piquante dont il existe plusieurs variétés : *radis blanc, rose, violet, noir, etc. Arg.* Argent monnayé : *n'avoir plus un radis*.

RADIUM n. m. Métal découvert en 1899 par Curie, Bémont et Mme Curie. — On le trouve dans la *pechblende* ou *péchurane* (oxyde naturel d'uranium). Il se caractérise par ce fait que ses sels et leurs solutions sont lumineux et donnent des radiations qui agissent sur la plaque photographique, rendent l'air conducteur de l'électricité, produisent diverses actions chimiques, etc.

Radis.

RADIUS (*uss*) n. m. (m. lat.). Le plus petit des deux os qui constituent l'avant-bras. — Les parties du radius sont : la *tête* (1), l'*apophyse styloïde* (2), la *tubérosité bicipitale* (3). Le n° 4 représente le *cubitus*.

Radius.

RADOIRE n. f. (du lat. *radere*, raser). Instrument servant à rader.

RADOTAGE n. m. Discours dénué de raison, de sens : *un ennuyeux radotage*. Etat de celui qui radote : *tomber dans le radotage*.

RADOTER (*té*) v. n. Tenir des discours dénués de sens. Se répéter d'une façon insipide.

RADOTERIE (*rî*) n. f. *Fam.* Extravagances dites en radotant.

RADOTEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui radote.

RADOUB (*doub'* ou *dou*) n. m. Réparation d'un mât, d'une voile, de la coque d'un vaisseau. *Bassin de radoub*, bassin d'un port spécialement aménagé pour les grosses réparations de navires.

RADOUBER (*bé*) v. a. (de *adouber*). Faire des réparations à : *radouber un vaisseau, un filet*.

RADOUBEUR n. et adj. m. Ouvrier qui radoube les vaisseaux.

RADOUCIR v. a. Rendre plus doux : *la pluie a radouci le temps*. *Fig.* Apaiser. **Se radoucir** v. pr. Devenir plus doux : *le temps se radoucit*, et, *fig.* : *cet homme se radoucit*. ANT. **Aigrir, exaspérer.**

RADOUCISSEMENT (*si-se-man*) n. m. Action de radoucir, de se radoucir. (Peu us.)

RAFALE n. f. Coup de vent violent. *Fig.* Accident brusque.

RAFFERMIR (*ra-fèr-mir*) v. a. Rendre plus ferme : *raffermir les gencives*. *Fig.* Remettre dans un état plus stable : *raffermir le courage d'une troupe*. ANT. **Ramollir, ébranler.**

RAFFERMISSEMENT (*ra-fèr-mi-se-man*) n. m. Action de raffermir ; état de ce qui est raffermi. ANT. **Ramollissement.**

RAFFINADE (*ra-fi*) n. f. Sucre très pur.

RAFFINAGE (*ra-fi*) n. m. Action de raffiner le sucre, le pétrole, etc.

RAFFINÉ, E (*ra-fi-né*) adj. Fin, délicat : *goût raffiné*. Subtil, adroit : *politique raffiné*. N. Personne qui a un goût délicat en art, en littérature. ANT. **Grossier, fruste.**

RAFFINEMENT (*ra-fi-ne-man*) n. m. Extrême subtilité : *raffinement de politique, de langage*. Recherche froide et réfléchie : *raffinement de cruauté*. Trop grande recherche : *les raffinements du luxe*.

RAFFINER (*ra-fi-né*) v. a. Donner plus de pureté à : *raffiner du sucre*. V. n. Subtiliser : *raffiner sur les sentiments*.

RAFFINERIE (*ra-fi-ne-ri*) n. f. Lieu où l'on raffine certaines substances (sucre, pétrole).

RAFFINEUR, EUSE (*ra-fi*) adj. et n. Personne qui travaille dans une raffinerie, qui possède ou exploite une raffinerie. *Pile raffineuse*, se dit, dans la fabrication du papier, d'une machine qui achève la trituration des chiffons, du bois, etc.

RAFFOLER (*ra-fo-lé*) v. n. Se passionner pour : *raffoler de la danse*.

RAFFÛTAGE (*ra-fû*) n. m. Action de raffûter.

RAFFÛTER (*ra-fû-té*) v. a. Donner le fil à des outils : *raffûter un ciseau*.

RAFIAU (*fi-ô*) n. m. Petite et courte embarcation de la Méditerranée, portant une voile à antenne, un foc, et allant aussi à l'aviron.

RAFISTOLER (*fis-to-lé*) v. a. *Fam.* Raccommoder grossièrement : *rafistoler des chaussures*.

Digitized by Google

RAFLE n. f. Grappe de raisin, de groseille, qui n'a plus de grains. On dit aussi RAFFE et RÂPE.

RAFLE n. f. Action d'enlever, de rafler : *une rafle de vagabonds*. Filet de pêcheur ou d'oiseleur. Coup où chacun des dés amène le même point. *Fig. Faire rafle*, enlever tout, surtout au jeu.

RAFLER (*flé*) v. a. Emporter tout rapidement : *les voleurs ont tout raflé dans cette maison.*

RAFRAÎCHIR (*fré*) v. a. Rendre frais : *rafraîchir du vin*. Réparer, remettre en meilleur état : *rafraîchir un tableau*. Rogner, couper l'extrémité d'une chose : *rafraîchir les cheveux. Fig. Rafraîchir la mémoire*, rappeler à quelqu'un le souvenir d'une chose. V. n. Devenir frais : *on a mis le vin rafraîchir*. **Se rafraîchir** v. pr. Devenir plus frais : *le temps se rafraîchit*. Boire un coup, faire collation : *venez vous rafraîchir*. Etre rétabli par le repos : *troupes qui ont besoin de se rafraîchir*. ANT. **Echauffer.**

RAFRAÎCHISSANT (*frè-chi-san*), **E** adj. Se dit de ce qui rafraîchit le corps, calme l'irritation des humeurs : *boisson rafraîchissante*. Qui relâche le ventre : *tisane rafraîchissante*. N. m. : *un rafraîchissant*. ANT. **Echauffant.**

RAFRAÎCHISSEMENT (*frè-chi-se-man*) n. m. Ce qui rafraîchit. Effet de ce qui rafraîchit. Pl. Mets, boissons fraîches, liqueurs, fruits, etc., servis dans une fête : *passer des rafraîchissements*.

RAFRAÎCHISSOIR (*frè-chi-soir*) n. m. Vase dans lequel on met rafraîchir les boissons.

RAGAILLARDIR (*gha, ll* mll.) v. a. Rendre gaillard, raviver, redonner de la gaieté : *un petit vin qui vous ragaillardit*.

RAGE n. f. (lat. *rabies*). Maladie virulente transmissible des animaux à l'homme, et caractérisée par des phénomènes d'excitation, puis de la paralysie et enfin la mort : *Pasteur a imaginé la vaccination contre la rage*. Douleur violente : *rage de dents*. Transport furieux : *écumer de rage*. Passion violente, goût excessif : *avoir la rage de faire des vers*. **A la rage** loc. adv. D'une façon violente, excessive. — Un certain nombre d'animaux peuvent contracter la rage : le chien, le chat, le renard, le mouton, le bœuf, le porc, le cheval, etc. Chez le chien, la rage se manifeste par la tristesse, la perte de l'appétit, l'impossibilité de déglutir ou même de boire, par suite d'une constriction particulière de la gorge. L'aboiement est rauque, étouffé. Dans les moments de crise, l'animal court droit devant lui, égaré, mordant tout ce qui se trouve sur son passage. C'est en général par une morsure que le virus rabique est transmis à l'homme. Les premières précautions à prendre en ce cas consistent dans le débridement de la plaie et sa cautérisation au fer rouge ; la succion peut être employée, mais à la condition expresse qu'il n'y ait ni érosion, ni gerçure dans la cavité buccale. Les recherches de Pasteur ont montré l'efficacité d'injections d'un vaccin spécial *antirabique*. Comme moyens prophylactiques, on abattra, conformément à la loi, tout animal reconnu enragé, ou seulement mordu par un chien enragé, et on isolera immédiatement toute bête présentant des signes suspects.

RAGER (*jé*) v. n. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il ragea, nous rageons.*) *Fam.* Pester.

RAGEUR, EUSE (*euze*) n. et adj. *Fam.* Qui est sujet à des colères violentes.

RAGEUSEMENT (*zeman*) adv. D'une façon rageuse.

RAGLAN n. m. (de *Raglan* n. pr.) Sorte de paletot d'homme à pèlerine, fort à la mode en 1855. Pardessus moderne, de coupe spéciale.

RAGLE n. m. Hallucination de la vue. (Peu us.)

Raglans : 1. En 1855 ; 2. Actuel.

RAGOT (*gho*), **E** n. et adj. Court et gros : *homme, cheval ragot*. N. m. Sanglier de deux à trois ans. Crampon de fer, que l'on attache aux limonières des voitures.

RAGOT (*gho*) n. m. *Pop.* Bavardage, cancan.

RAGOTER (*gho-té*) v. a. Quereller : *femme qui ragote sans cesse son mari*. (Peu us.)

RAGOTIN n. m. (de *Ragotin*. V. *Part. hist.*) Homme petit et contrefait, d'apparence ridicule.

RAGOÛT (*ghou*) n. m. Plat de viande, de légumes ou de poissons coupés en morceaux, cuits dans une sauce épicée : *ragoût de mouton*. Assaisonnement de haut goût. *Fig.* Ce qui excite les désirs : *le ragoût de la nouveauté*.

RAGOÛTANT (*tan*), **E** adj. Qui flatte le goût : *mets ragoûtant. Fig.* et *fam.* Agréable, qui flatte : *figure ragoûtante*. ANT. **Dégoûtant.**

RAGOÛTER (*té*) v. a. Remettre en appétit : *ragoûter un malade*. ANT. **Dégoûter.**

RAGRAFER (*fé*) v. a. Agrafer de nouveau : *ragrafer sa ceinture*.

RAGRANDIR v. a. Rendre plus grand. (Peu us.)

RAGRÉER (*gré-é*) v. a. Polir, finir après la construction : *ragréer une façade*. Remettre à neuf : *ragréer un vieux mur. Fig.* Rendre de l'éclat : *ragréer sa réputation. Mar.* Gréer de nouveau. (Peu us.)

RAGRÉMENT ou **RAGRÈMENT** (*gré-man*) n. m. Action de ragréer un ouvrage.

RAGUER (*ghé*) v. a. (angl. *to rag*). User par le frottement : *raguer un câble*. V. n. S'user par le frottement : *cordage qui rague*.

RAÏA (*ra-i-a*) n. m. Nom donné aux sujets de l'empire turc, non musulmans.

RAID (*réd'*) n. m. (m. angl. signif. *incursion*). *Milit.* Incursion rapide, exécutée en territoire ennemi par une troupe : *conduire un raid de cavalerie. Sport.* Longue excursion, surtout de cavaliers, destinée à montrer l'endurance des hommes et des chevaux.

RAIDE (*rè-de*) adj. (lat. *rigidus*). Fort tendu ; roide, rigide, difficile à plier : *jambe raide*. Abrupt, peu incliné : *montagne, escalier raide*. Sans souplesse : *attitude raide. Fig.* Ferme, inflexible : *caractère raide*. Adv. Tout d'un coup : *tomber raide mort*. ANT. **Souple.**

RAIDEMENT (*rè-de-man*) adv. D'une manière raide, avec raideur. (Peu us.)

Raidisseur.

RAIDEUR (*rè*) n. f. Etat de ce qui est raide : *raideur du bras*. Force et rapidité : *pierre lancée avec raideur*. Rapidité d'une pente : *la raidsur d'un escalier*. Défaut de souplesse : *saluer avec raideur. Fig.* Fermeté inébranlable, ténacité : *apporter trop de raideur dans les affaires*. ANT. **Souplesse.**

RAIDILLON (*rè-di, ll* mll., *on*) n. m. Chemin en pente rapide, mais d'une faible étendue.

Raie.

RAIDIR (*rè-dir*) v. a. Rendre raide, tendre avec force : *raidir le bras, une corde*. V. n. et **Se raidir** v. pr. Devenir raide : *ses membres raidissent, se raidissent. Fig.* Tenir ferme : *se raidir contre les difficultés*. ANT. **Assouplir.**

RAIDISSEMENT (*di-se-man*) n. m. Action de raidir. ANT. **Assouplissement.**

RAIDISSEUR (*rè-di-seur*) n. m. Appareil servant à raidir les fils de fer.

RAIE (*rè*) n. f. (lat. *riga*). Trait de plume, de crayon, de pinceau, etc. Ligne quelconque, sillon peu profond. Séparation des cheveux qui laisse voir la peau du crâne. Entre-deux des sillons d'un champ. *Physiq. Raies du spectre*, lignes obscures qui divisent transversalement les couleurs du spectre solaire.

Raifort.

RAIE (*rè*) n. f. (lat. *raja*). Genre de poissons plats des mers froides et tempérées : *la raie bouclée, qui atteint deux mètres de long, est commune dans les mers de France*.

RAIFORT (*rè-for*) n. m. (lat. *radix*, racine, et *fortis*.

Digitized by Google

fort). Espèce de crucifère antiscorbutique : *le raifort est un bon stimulant de la nutrition.*

RAIL (*ra, l* mll.) n. m. (m. angl.). Bande de fer ou d'acier posée le long des chemins de fer et sur laquelle roulent les roues des locomotives et des wagons : *les rails sont fixés sur les traverses à l'aide de crampons ou de coussinets.* Bande analogue pour les tramways.

RAILLER (*ra, ll* mll., *é*) v. a. Plaisanter, tourner en dérision : *railler quelqu'un. Absol.* Badiner, ne pas parler sérieusement : *vous raillez, je crois.* **Se railler** v. pr. Se moquer : *se railler de la calomnie.*

RAILLERE (*ra, ll* mll., *è-re*) n. f. Nom que, dans les Pyrénées, on donne aux versants à pentes rapides et caillouteuses.

RAILLERIE (*ra, ll* mll., *e-ri*) n. f. Action de railler. Plaisanterie moqueuse. *Entendre la raillerie,* avoir le talent de bien railler. *Entendre raillerie,* ne point s'offenser des plaisanteries dont on est l'objet. *N'entendre pas raillerie,* être sévère, pointilleux. *Raillerie à part,* sérieusement. *Cela passe la raillerie,* c'est trop fort.

RAILLEUR, EUSE (*ra, ll* mll., *eu-ze*) n. et adj. Porté à la raillerie : *esprit railleur.* Qui marque la raillerie : *ton railleur.* N. : *un railleur.*

RAILLEUSEMENT (*ra, ll* mll., *eu-ze-man*) adv. En raillant. (Peu us.)

RAILWAY (*rél-oué*) n. m. Mot anglais qui signifie *chemin de fer, tramway.*

RAIN (*rin*) n. m. (anc. h. all. signif. *bord*). Lisière d'un bois. (Peu us.)

RAINE (*rè-ne*) n. f. (du lat. *rana,* grenouille). Ancien nom des grenouilles. Rainette.

Rainette.

RAINER (*ré-né*) v. a. Faire une rainure avec un rabot, dit *bouvet : rainer une planche.*

RAINETTE (*rè-nè-te*) n. f. (de *raine*). Nom par lequel on désigne différents genres de grenouilles vertes. Variété de pomme à couteau, à peau tachetée.

RAINURE (*rè*) n. f. Entaille faite en long dans un morceau de bois, de métal.

RAIPONCE (*rè*) n. f. Campanule dont la racine et les feuilles se mangent en salade.

RAIRE (*rè-re*) v. n. (Se conj. comme *traire.*) Bramer, crier, en parlant des cerfs, des chevreuils. (On dit aussi RALLER ou RÉFR.)

Raisin.

RAIS (*rè*) n. m. (du lat. *radius,* rayon). Chacun des rayons d'une roue. (Au sing. il faudrait écrire RAI, mais l'usage a prévalu d'écrire *un rais.*) *Rais de cœur,* ornement en forme de cœur, qu'on emploie dans certaines moulures.

RAISIN (*rè-zin*) n. m. (lat. *racemus*). Fruit de la vigne : *raisin rouge; raisin noir.* (V. VIN, VIGNE.) *Raisins de Corinthe,* raisins secs, à très petits grains, qui viennent des îles Ioniennes. *Raisins de loup,* baies narcotiques de la morelle noire. *Raisin d'ours,* espèce d'arbousier qui croît dans les régions montagneuses. *Raisin de mer,* œufs en grappe de certains mollusques céphalopodes. *Raisin,* format de papier env. 0m,65 sur 0m,50).

RAISINÉ (*rè-zi-né*) n. m. Confiture faite avec du jus de raisin auquel on ajoute des poires ou d'autres fruits.

RAISON (*rè-zon*) n. f. (lat. *ratio*). Faculté au moyen de laquelle l'homme peut connaître et juger : *la raison distingue l'homme de la bête.* Faculté intellectuelle, considérée comme règle de nos actions : *la raison ne triomphe pas toujours des passions.* Ce qu'on peut considérer comme un devoir, comme une chose conforme à l'équité : *se rendre à la raison.* Argument à l'appui d'un raisonnement : *raison convaincante.* Cause, motif : *avoir de bonnes raisons pour...* Satisfaction qu'on demande. Réparation d'un outrage : *demander raison d'une offense. Age de raison,* âge où les enfants commencent à avoir conscience de leurs actes. *Mariage de raison,* mariage de convenance plutôt que d'inclination. *Perdre la raison,* tomber en démence. *Parler raison,* sagement, raisonnablement. *Avoir raison,* être fondé dans ce qu'on dit. *Entendre raison,* acquiescer à ce qui est raisonnable. *Se faire une raison,* prendre une détermination pour en finir. *Comme de raison,* comme il est juste. *Plus que de raison,* plus qu'il n'est convenable. *Pour valoir ce que de raison,* ce qui est de justice, d'équité. *Mettre à la raison,* réduire par force ou par conviction. *Raison d'Etat,* considération d'intérêt supérieur que l'on invoque dans un Etat, quand on fait des choses contraires à la loi, à la justice. *Comm. Raison sociale,* nom des associés rangés dans l'ordre déterminé par la société pour la signature des actes, lettres de change, etc. *Math. Raison directe,* rapport entre deux quantités qui augmentent ou diminuent dans la même proportion. *Raison inverse,* rapport entre deux quantités dont l'une diminue tandis que l'autre augmente dans la même proportion. *Raison d'une progression.* V. PROGRESSION. Loc. prép. : **A raison de,** au prix de. **En raison de,** en considération de.

RAISONNABLE (*rè-zo-na-ble*) adj. Qui est doué de raison : *l'homme est un être raisonnable.* Conforme à la raison : *prétention raisonnable.* Suffisant, convenable : *prix raisonnable.* Au-dessus du médiocre : *revenu raisonnable.* ANT. **Irraisonnable.**

RAISONNABLEMENT (*rè-zo-na-ble-man*) adv. Avec raison : *parler raisonnablement.* Passablement, convenablement : *boire raisonnablement.* ANT. **Irraisonnablement.**

RAISONNÉ (*rè-zo-né*), **E** adj. A quoi l'on applique les règles du raisonnement : *problème bien raisonné.* Fondé sur le raisonnement : *méthode raisonnée.* ANT. **Irraisonné.**

RAISONNEMENT (*rè-zo-ne-man*) n. m. Faculté, action ou manière de raisonner : *manquer de raisonnement.* Enchaînement de raisons déduites les unes des autres pour arriver à une démonstration : *raisonnements fondés.* Observations, objections : *pas tant de raisonnements.*

RAISONNER (*rè-zo-né*) v. n. Se servir de sa raison pour connaître, pour juger : *raisonner juste.* Soulever des objections, au lieu d'écouter docilement les ordres ou les réprimandes : *les enfants ne doivent pas raisonner.* V. a. Appliquer le raisonnement à ce qu'on fait : *cet acteur raisonne bien ses rôles.* Converser sur : *raisonner politique.* Faire entendre raison à : *raisonner un malade. Mar.* Syn. de ARRAISONNER.

RAISONNEUR, EUSE (*rè-zo-neur, eu-ze*) n. et adj. Qui raisonne : *un solide raisonneur.* Personne qui veut raisonner sur tout, qui discute les ordres, les observations : *raisonneur ennuyeux; enfant raisonneur.*

RAJAH n. m. Prince hindou. (On écrit aussi RADJAH, RAJA ou RADJA.)

RAJEUNIR v. a. (Prend l'auxiliaire *avoir* ou *être* selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.) Ramener à l'état de jeunesse : *Médée rajeunit Jason.* Rendre l'air de la jeunesse : *vêtement qui rajeunit.* Donner un air de nouveauté, de fraîcheur : *le printemps rajeunit la nature.* V. n. Redevenir jeune. Reprendre une nouvelle vigueur. **Se rajeunir** v. pr. Se dire plus jeune qu'on ne l'est. ANT. **Vieillir.**

RAJEUNISSANT (*ni-san*), **E** adj. Qui a la propriété de rajeunir. (Peu us.)

RAJEUNISSEMENT (*ni-se-man*) n. m. Action de rajeunir. Etat de celui qui est rajeuni.

RAJOUTER (*té*) v. a. Ajouter de nouveau.

RAJUSTEMENT (*jus-te-man*) n. m. Action de rajuster.

RAJUSTER (*jus-té*) v. a. Ajuster de nouveau; remettre en bon état : *rajuster une horloge.* **Se rajuster** v. pr. Se réconcilier après une brouille.

Râle d'eau.

RÂLE n. m. Genre d'oiseaux échassiers, très estimés comme gibier et qui vivent en plaine (*râle des genêts*) ou aux abords des marécages (*râle d'eau*) : *le râle des genêts se trouve en France pendant la belle saison.*

Digitized by Google

RÂLE ou **RÂLEMENT** (*man*) n. m. Action de râler. Bruit qu'on fait en râlant : *le râle de la mort.*

RALENTIR (*lan*) v. a. Rendre plus lent : *la digitaline ralentit les battements du cœur.* V. n. Devenir plus lent : *le train ralentit.* ANT. **Accélérer.**

RALENTISSEMENT (*lan-ti-se-man*) n. m. Diminution de mouvement, d'activité : *ralentissement de la nutrition.* ANT. **Accélération.**

RÂLER (*lé*) v. n. Rendre un son enroué, par la difficulté de la respiration, en parlant des agonisants ou de personnes atteintes de certaines maladies respiratoires : *blessé qui râle.*

RALINGUE (*ghe*) n. f. (orig. scand.). Cordage cousu à une voile pour la fortifier.

RALINGUER (*ghé*) v. a. Garnir une voile de ses ralingues.

RALLIDÉS (*ral-li*) n. m. pl. Famille d'oiseaux échassiers, ayant pour types les *râles* et *poules d'eau.* S. un *rallidé.*

RALLIÉ, E (*ra-li-é*) adj. Qui a donné son adhésion à un parti, à une cause. *Spécialem.*, en France, se dit des députés royalistes ou impérialistes qui ont adhéré au régime républicain. N. : *les ralliés.*

RALLIEMENT ou **RALLIMENT** (*ra-li-man*) n. m. Action de rallier les troupes, de se rallier. *Point de ralliement*, endroit marqué aux troupes pour se rallier. *Signe de ralliement*, signal auquel on doit se rallier autour d'un chef en cas de danger, d'échec, etc.

RALLIER (*ra-li-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Rassembler ceux qui étaient dispersés : *rallier ses troupes.* Ramener à une cause, à une opinion : *rallier les partis.* Rejoindre : *rallier son poste. Rallier le bord*, rentrer à bord. *Rallier la terre*, s'en rapprocher. **Se rallier** v. pr. Se réunir.

RALLONGE (*ra-lon-je*) n. f. Ce qui sert à rallonger. Planches au moyen desquelles on augmente la surface des tables à coulisses.

RALLONGEMENT (*ra-lon-je-man*) n. m. Action de rallonger. Son résultat. ANT. **Raccourcissement.**

RALLONGER (*ra-lon-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il rallongea, nous rallongeons.*) Rendre plus long en ajoutant quelque chose : *rallonger une table.* ANT. **Raccourcir.**

RALLUMER (*ra-lu-mé*) v. a. Allumer de nouveau : *rallumer une lampe. Fig.* Donner une nouvelle ardeur à : *rallumer la guerre.*

RALLYE-PAPER (*ra-li-pè-peur*) ou **RALLIE-PAPIER** (*pi-é*) n. m. Sport dans lequel un cavalier, un coureur, etc., parti avant les autres, sème sur son passage des papiers, traces que les poursuivants relèvent pour tâcher de le rejoindre et de le prendre. Pl. des *rallye-papers* ou *rallie-papiers.*

RAMADAN ou **RAMAZAN** n. m. Neuvième mois de l'année lunaire musulmane, consacré au jeûne. — Pendant sa durée, les musulmans doivent garder l'abstinence la plus complète, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Les mois des Turcs étant lunaires, le ramadan revient chaque année dix jours plus tôt que l'année précédente. Il se termine par des fêtes nommées *bairam.*

RAMAGE n. m. (du lat. *ramus*, rameau). Représentation de rameaux, de branchages sur une étoffe : *velours à ramages.* Chant des petits oiseaux, dans les branches des arbres : *le ramage des pinsons. Fig.* Babil des enfants.

RAMAGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il ramagea, nous ramageons.*) Couvrir de ramages : *ramager du velours.* V. n. Chanter, en parlant des oiseaux.

RAMAIGRIR (*mé*) v. a. Rendre maigre de nouveau. V. n. Redevenir maigre.

RAMAIGRISSEMENT (*mè-gri-se-man*) n. m. Action de ramaigrir.

RAMAS (*ma*) n. m. Assemblage confus d'objets : *ramas de vieux habits.* Réunion de personnes peu estimables : *ramas de bandits.*

RAMASSAGE (*ma-sa-je*) n. m. Action de ramasser : *le ramassage du bois mort.*

RAMASSE (*ma-se*) n. f. Traîneau sur lequel on descend les montagnes couvertes de neige.

RAMASSÉ, E (*ma-sé*) adj. Trapu : *cheval ramassé.*

RAMASSE-MIETTES (*ma-se-mi-e-te*) n. m. inv. Plateau ou bassin dans lequel on fait tomber, à l'aide d'une brosse, les miettes dont une table est couverte.

RAMASSER (*ma-sé*) v. a. Faire un amas : *ramasser du bois mort.* Recueillir, collectionner : *ramasser des matériaux pour un ouvrage.* Prendre, relever ce qui est à terre : *ramasser ses gants.* Recueillir, ramener avec soi : *ramasser les pauvres. Ramasser ses forces*, les réunir pour quelque grand effort. **Se ramasser** v. pr. Se replier sur soi-même. Se pelotonner.

RAMASSETTE (*ma-sè-te*) n. f. Léger clayonnage adapté à une faux pour ramasser les tiges, à mesure qu'on les coupe.

RAMASSEUR, EUSE (*ma-seur, eu-ze*) n. Personne qui collectionne toutes sortes de choses. N. m. *Fam.* Celui qui conduit une ramasse.

RAMASSIS (*ma-si*) n. m. Assemblage de choses de peu de valeur, de personnes peu estimables : *un ramassis d'escrocs.*

RAMAZAN n. m. V. RAMADAN.

RAMBADE ou **RAMBARDE** (*ran*) n. f. (ital. *rambata*). Garde-corps placé autour des gaillards et des passerelles.

RAMBOUR ou **RAMBURES** (*ran*) n. m. (n. géogr.) Pomme un peu acide.

RAME n. f. Petite branche que l'on plante en terre pour soutenir des plantes grimpantes. Aviron, longue pièce de bois aplatie par un bout, pour faire mouvoir un bateau. Réunion de cinq cents feuilles de papier ou vingt mains. *Coton de rames*, coton filé de médiocre qualité, dont on se servait jadis pour tisser les voiles des navires.

RAMÉ, E adj. Soutenu par des rames : *pois ramés. Boulets ramés*, joints ensemble par une chaîne, une barre, etc., et dont on se servait pour démâter les vaisseaux ennemis.

RAMEAU (*mô*) n. m. (lat. *ramus*). Petite branche d'arbre. Subdivision d'une artère, d'une veine, d'un nerf. Subdivision d'un objet qui se partage : *les rameaux d'une famille. Dimanche des Rameaux*, dernier dimanche du carême. (Syn. PÂQUES FLEURIES.)

RAMÉE (*mé*) n. f. Branches coupées avec leurs feuilles vertes : *un fagot de ramée.* Branches entrelacées, formant un couvert : *danser sous la ramée.*

RAMENABLE adj. Qui est susceptible d'être ramené. *Fig.* Qui peut être corrigé, converti. (Peu us.)

RAMENDER (*man-dé*) v. a. Amender, fumer de nouveau : *ramender un champ.* Remettre des feuilles d'or aux endroits d'un ouvrage de dorure où celle-ci a disparu. Diminuer de prix : *les boulangers ont ramendé le pain.* (Vx.)

RAMENER (*né*) v. a. (Se conj. comme *amener.*) Amener de nouveau. Remettre une personne dans le lieu d'où elle était partie : *ramener un déserteur.* Être cause du retour de : *chien que la faim ramène au logis.* Faire arriver en dépliçant : *ramener un châle sur ses épaules. Fig.* Faire renaître, rétablir : *ramener l'abondance, la paix.* Rétablir après un écart : *ramener la question sur son véritable terrain.* N. m. *Le ramener*, opération de dressage qui consiste à obliger un cheval à plier l'encolure.

RAMEQUIN (*kin*) n. m. (allem. *rahmchen*). Sorte de pâtisserie au fromage.

RAMER (*mé*) v. a. Soutenir des plantes grimpantes avec des rames : *ramer des pois. Fam. Il s'y entend comme à ramer des choux*, il ne s'y entend pas du tout. V. n. Manœuvrer la rame. *Fig.* et *fam.* Avoir beaucoup de fatigue.

RAMEREAU (*ró*) ou **RAMEROT** (*ro*) n. m. Jeune ramier.

RAMESCENCE (*mès-san-se*) n. f. Disposition en rameaux.

RAMETTE (*mé-te*) n. f. Rame de papier à lettres. Châssis sans barre, employé dans les imprimeries pour imposer les ouvrages d'une seule page (affiches, etc.).

RAMEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui rame : *galère à trois rangs de rameurs.*

RAMEUX, EUSE (*meû, eu-ze*) adj. Qui a beaucoup de branches : *haricots rameux.* Qui a beaucoup de ramifications.

RAMIE (*mî*) n. f. Nom vulgaire d'une urticacée textile, que l'on cultive en extrême Orient.

RAMIER (*mi-é*) n. m. (du lat. *ramus*, rameau). Nom de deux espèces de pigeons sauvages : *le ramier hiverne dans le Midi.* Adjectiv. : *pigeon ramier.*

RAMIER (*mi-é*) n. m. (du lat. *ramus*, rameau). Assemblage de branchages. Syn. RAMÉE.

RAMIFICATION (*si-on*) n. f. Division d'un végé-

Digitized by Google

tal arborescent. Division d'une artère, d'un nerf, d'une plante, etc., en parties plus petites, qui en sont comme les rameaux. *Fig.* Subdivision d'une chose quelconque : *les ramifications d'un complot.*

RAMIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Diviser en plusieurs rameaux. Faire des ramifications dans : *la sève ramifie la tige.* **Se ramifier** v. pr. Se partager en plusieurs branches. Se dit des arbres, des veines, etc. *Fig.* Se diviser et se subdiviser : *le protestantisme se ramifie à l'infini.*

RAMILLES (*li* mll.) n. f. pl. Petits rameaux.

RAMINGUE (*ghe*) adj. (ital. *raminga*). Se dit d'un cheval qui se défend contre l'éperon.

RAMOINDRIR v. a. et n. Amoindrir ou s'amoindrir de nouveau.

RAMOLLI, E (*mo-li*) adj. pris substantiv. Personne qui a un ramollissement du cerveau; qui est réduite à un état de quasi-imbécillité.

RAMOLLIR (*mo-lir*) v. a. Rendre mou : *ramollir du cuir. Fig.* Enerver, efféminer : *l'oisiveté ramollit les cœurs.* **Se ramollir** v. pr. : *la cire se ramollit au feu.* ANT. **Durcir, raffermir.**

RAMOLLISSABLE (*mo-li-sa-ble*) adj. Qui est susceptible de se ramollir.

RAMOLLISSANT (*mo-li-san*), **E** adj. Qui ramollit, relâche. N. m. : *la guimauve est un ramollissant.*

RAMOLLISSEMENT (*mo-li-se-man*) n. m. Etat de ce qui est ramolli. *Méd.* Altération de certains organes qui se ramollissent. *Fam.* Etat de quasi-imbécillité. ANT. **Raffermissement.**

RAMON n. m. (de rameau). Sorte de balai. (Vx.)

RAMONAGE n. m. Action de ramoner : *le ramonage des cheminées doit être fait tous les ans.*

RAMONER (*né*) v. a. (de *ramon*). Racler l'intérieur d'une cheminée pour en enlever la suie.

RAMONEUR n. m. Dont le métier est de ramoner : *beaucoup de petits Savoyards venaient jadis à Paris comme ramoneurs.*

RAMPANT (*ran-pan*), **E** adj. Qui rampe : *animal rampant. Fig.* Humble, bassement soumis devant les grands : *homme, caractère rampant. Archit.* Qui va en pente : *un arc rampant. Blas.* Dressé sur ses pieds de derrière : *lion rampant. Littér.* Bas et plat : *style rampant. Bot.* Etalé sur le sol, horizontal : *tige rampante.*

Rampe.

RAMPE (*ran-pe*) n. f. (de *ramper*). Partie d'un escalier par laquelle on monte d'un palier à un autre. Balustrade à hauteur d'appui, qui règne le long d'un escalier. Plan incliné, à pente douce, qui tient lieu d'escalier dans les jardins et dans les places fortes. Partie d'une route, d'un chemin de fer, inclinée par rapport à l'horizontale : *rampe très rapide.* Rangée de lumières sur le devant de la scène d'un théâtre.

RAMPEAU (*ran-pô*) n. m. Coup que l'on joue à certains jeux, comme revanche, après un premier coup joué. *Faire rampeau, être rampeau,* faire le même nombre de points, ce qui produit un coup nul.

RAMPEMENT (*ran-pe-man*) n. m. Action de ramper : *le rampement du serpent.*

RAMPER (*ran-pé*) v. n. (orig. germ.). Se traîner sur le ventre, en parlant des reptiles : *le serpent rampe.* S'étendre sur terre ou s'attacher aux arbres, comme le lierre, la vigne, etc. *Fig.* Vivre dans un état abject : *ramper dans la misère.* Garder une attitude basse, humiliante : *ramper devant les grands.* Manquer d'élévation dans le style, les idées.

RAMPIN (*ran*) adj. m. Se dit du cheval qui s'appuie en marchant sur les pinces des pieds de derrière, sans poser le talon.

RAMPISTE (*ran-pis-te*) n. et adj. m. Ouvrier tourneur, qui fait des rampes d'escalier en bois et des mains courantes.

RAMS (*ramss*) ou **REMS** (*rémss*) n. m. (m. angl.). Nom d'un jeu de cartes qui se joue avec un jeu de piquet. *Faire son adversaire rams,* ne pas lui laisser faire de levées.

RAMURE n. f. Ensemble des branches et rameaux d'un arbre : *l'épaisse ramure du chêne.* Bois d'un ruminant à cornes ramifiées : *ramures de cerf.*

RANATRE n. f. Genre d'insectes hémiptères (punaises d'eau), allongés et cylindriques, qui courent sur l'eau.

RANCART (*kar*) n. m. *Mettre quelqu'un* ou *une chose au rancart,* de côté, au rebut : *vieux cheval, bon à mettre au rancart.*

RANCE adj. (lat. *rancidus*). Se dit de tout corps gras qui a contracté une odeur forte et une saveur âcre : *lard, beurre, huile rance.* N. m. Goût et odeur de ce qui est rance : *sentir le rance.*

RANCE n. f. Pièce de bois servant de chantier pour les futailles. N. f. pl. Pièces de bois appliquées sur les bordages d'un vieux bâtiment, pour le consolider.

RANCESSIBLE (*sé-si-ble*) adj. Susceptible de rancir : *huiles rancessibles.*

RANCHE n. f. (du lat. *ramex,* pieu). Chacune des chevilles de fer ou de bois qui servent d'échelons.

RANCHER (*ché*) n. m. Sorte d'échelle à un seul montant.

RANCIDITÉ n. f. Etat de ce qui est rance. (Peu us.)

RANCIO n. m. Vin de liqueur qu'on a laissé vieillir et qui a pris le goût des vins d'Espagne.

RANCIR v. n. Devenir rance : *lard qui rancit.*

RANCISSEMENT (*si-se-man*) n. m. Action de rancir. Etat de ce qui devient rance.

RANCISSURE (*si-su-re*) n. f. Syn. de RANCIDITÉ.

RANCŒUR (*keur*) n. f. (lat. *rancor*). Haine, rancune, ressentiment : *garder une rancœur de nombreuses désillusions.*

RANÇON n. f. (du lat. *redemptio,* rachat). Ce qu'on donne pour la délivrance d'un captif, d'un prisonnier de guerre : *payer rançon. Fig.* Prix, expiation : *la folie est parfois la rançon du génie.*

RANÇONNEMENT (*so-ne-man*) n m. Action de rançonner.

RANÇONNER (*so-né*) v. a. Exiger de force ce qui n'est point dû : *l'ennemi a rançonné la ville. Fig.* Exiger de quelqu'un plus qu'il ne faut pour une chose. Exiger un prix excessif : *aubergiste qui rançonne les voyageurs.*

RANÇONNEUR, EUSE (*so-neur, eu-ze*) n. Qui rançonne.

RANCUNE n. f. (lat. *rancor*). Ressentiment qu'on garde d'une offense : *garder rancune à un adversaire heureux. Fam. Sans rancune,* oublions les sujets d'animosité.

RANCUNEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Syn. de RANCUNIER.

RANCUNIER (*ni-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui est sujet à la rancune.

RANDON n. m. (du german. *rand,* bord). Mouvement impétueux.

RANDONNÉE (*do-né*) n. f. (de *randon*). Circuit que fait un animal autour de l'endroit où il a été lancé par le chasseur. *Fam.* Marche longue et ininterrompue : *faire une longue randonnée.*

RANG (*ran*) n. m. (du germ. *hring,* cercle). Ordre, disposition de choses, de personnes sur une même ligne : *un rang de soldats.* Place qui convient à chaque personne ou à chaque chose parmi plusieurs : *garder son rang.* Place qu'on occupe dans l'opinion des hommes par sa dignité, son mérite, etc : *tenir un rang honorable.* Différentes classes de la société : *les révolutions confondent tous les rangs. Se mettre sur les rangs,* parmi les prétendants à une place. *Mettre au rang,* au nombre de. *Mar.* Classification des vaisseaux d'après leur taille ou leur armement : *vaisseau de premier rang.*

RANGÉ, E adj. *Fig.* Qui a de l'ordre, de la conduite : *homme rangé. Bataille rangée,* qui se livre entre deux armées régulièrement disposées.

RANGÉE (*jé*) n. f. Suite de plusieurs choses sur une même ligne : *une rangée d'arbres.*

RANGEMENT (*man*) n. m. *Fam.* Action de ranger.

RANGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il rangea, nous rangeons.*) Mettre en rang, dans un certain ordre : *ranger des papiers.* Mettre au nombre de : *ranger un auteur parmi les classiques.* Détourner, mettre de côté : *ranger une voiture. Fig.* Soumettre avec contrainte : *ranger un pays sous ses lois. Mar.* Longer, passer près de : *ranger une côte.* **Se ranger** v. pr. S'écarter pour faire place Se placer dans un certain ordre. En parlant de plusieurs personnes : *se ranger autour*

Digitized by Google

d'une table. Se ranger du côté de, s'engager dans le parti de : *se ranger du côté du succès. Se ranger d un avis, à une opinion,* l'adopter. *Fig.* Prendre une conduite plus réglée. ANT. **Déranger.**

RANGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Personne qui range, qui est employée à ranger.

RANIDÉS (*dé*) n. m. pl. Famille de batraciens dont la grenouille verte (*rainette*) est le type. S. un *ranidé.*

RANIMABLE adj. Qui peut être ranimé. (Peu us.)

RANIMER (*mé*) v. a. Rendre la vie. *Par ext.* Redonner de la vigueur, du mouvement : *ranimer un noyé par des frictions. Fig.* Redonner de l'ardeur : *l'exemple du chef ranime le soldat.* Réveiller, rajeunir : *le printemps ranime la nature.*

RANULE n. f. (du lat. *ranula,* petite grenouille). Tumeur sous la langue, appelée aussi GRENOUILLETTE.

RANZ (*ranz'* ou *rants*) n. m. invar. Nom donné, en Suisse, à des airs pastoraux. — Les ranz des vaches sont des airs populaires chantés par les bergers dans les montagnes, ou joués par eux sur le cor des Alpes, pour conduire les troupeaux. Les effets sympathiques que ces airs exercent sur les montagnards helvétiens les ont rendus célèbres. A l'époque où des régiments suisses étaient à la solde de la France, on fut obligé de défendre, sous peine de mort, de jouer le ranz des vaches, qui poussait les soldats les uns à la désertion, les autres au suicide, et qui les plongeait tous dans une profonde mélancolie.

RAOUT (*ra-out'*) n. m. (angl. *rout*). Réunion, fête où l'on invite des personnes du monde : *donner un raout.*

RAPACE adj. (lat. *rapax*). Ardent à la proie : *le vautour est rapace. Fig.* Avide de gain : *usurier rapace.*

RAPACES n. m. pl. Ordre d'oiseaux carnassiers, comme l'aigle, le vautour, etc. (On les appelle aussi ACCIPITRES.) S. un *rapace.*

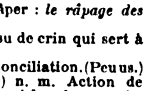

Tête et serre d'un rapace.

RAPACITÉ n. f. Avidité de l'animal qui se jette sur sa proie, et *fig.,* avidité d'une personne cupide : *la rapacité de l'usurier.*

RÂPAGE n. m. Action de râper : *le râpage des betteraves.*

RAPATELLE (*té-le*) n. f. Tissu de crin qui sert à faire des sacs et des tamis.

RAPATRIAGE n. m. *Fam.* Réconciliation. (Peu us.)

RAPATRIEMENT (*tri-man*) n. m. Action de rendre quelqu'un à sa patrie. Renvoi dans leur patrie, par les soins des consulats, de marins, soldats ou voyageurs restés en pays étranger. Réconciliation.

RAPATRIER (*tri-é,* v. a. (Se conj. comme *prier.*) Ramener dans sa patrie : *rapatrier des émigrés.* Réconcilier des personnes qui étaient brouillées : *rapatrier deux frères.*

RAPATRONNAGE (*tro-na-je*) n. m. Réunion qu'on fait du tronc d'un arbre coupé à une souche restée en terre, pour vérifier si l'un provient de l'autre.

RÂPE n. f. (anc. h. all. *raspon*). Ustensile de ménage pour réduire en poudre, en petits morceaux, certaines substances. Espèce de lime à grosses entailles, à l'usage des menuisiers, des serruriers, etc. V. RAFLE.

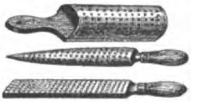

Râpes.

RÂPÉ, E adj. *Habit râpé,* usé jusqu'à la corde.

RÂPE n. m. Raisin nouveau, qu'on met dans un tonneau pour améliorer le vin ; ce vin même : *boire du râpé.* Boisson obtenue en mettant des grappes de raisins frais (écrasés ou non) dans un tonneau et en les arrosant d'eau. Copeaux qu'on met dans un tonneau pour éclaircir le vin.

RÂPER (*pé*) v. a. Mettre en poudre avec la râpe : *râper des pommes de terre.* User la surface d'un corps avec une râpe : *râper du bois. Fam.* User jusqu'à la corde : *le temps râpe les habits.*

RÂPERIE (*ri*) n. f. Atelier où l'on râpe les betteraves destinées à la fabrication du sucre.

RÂPES n. f. pl. Crevasses du pli du genou chez le cheval.

RAPETASSAGE (*ta-sa-je*) n. m. Action de rapetasser. Son résultat.

RAPETASSER (*ta-sé*) v. a. *Fam.* Raccommoder grossièrement : *rapetasser de vieilles hardes.*

RAPETASSEUR, EUSE (*ta-seur, eu-ze*) n. et adj. Personne qui rapetasse.

RAPETISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. Action ou effet de rapetisser. ANT. **Agrandissement.**

RAPETISSER (*ti-sé*) v. a. Rendre plus petit, faire paraître plus petit : *la distance rapetisse les objets.* V. n. Devenir plus petit : *les jours rapetissent.*

Raphia.

RAPHAÉLESQUE (*lès-ke*) adj. Qui a les qualités de Raphaël. Qui rappelle les types de Raphaël : *madone raphaélesque.*

RAPHÉ n. m. *Anat.* Petite saillie imitant une suture.

RAPHIA n. m. Genre de palmiers d'Afrique et d'Amérique fournissant des fibres très solides.

RAPHIDE n. f. Nom de cristaux en forme d'aiguilles, qui existent chez certaines cellules animales et végétales.

RAPIAT (*pi-a*), **E** adj. (du lat. *rapere,* enlever). *Pop.* Avide, cupide.

RAPIDE adj. (lat. *rapidus*). Qui a lieu avec vitesse : *mouvement rapide.* Qui se meut avec vitesse : *un cheval rapide.* Qui s'accomplit avec rapidité : *conquête rapide.* Très incliné : *côte rapide.* ANT. **Lent.**

RAPIDE n. m. Partie d'un fleuve où le courant devient très rapide et forme presque une cataracte : *les rapides du Mé-kong.* Train à marche aussi accélérée que possible : *le rapide de Bordeaux.*

RAPIDEMENT (*man*) adv. Avec rapidité : *l'autruche court rapidement.* ANT. **Lentement.**

RAPIDITÉ n. f. (de *rapide*). Célérité, grande vitesse. *Fig.* : *la rapidité du temps.* ANT. **Lenteur.**

RAPIÉCEMENT (*man*) ou **RAPIÉÇAGE** n. m. Action de rapiécer.

RAPIÉCER (*sé*) v. a. (Se conj. comme *accélérer,* et prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il rapiéça, nous rapiéçons.*) Mettre des pièces à du linge, à des habits : *rapiécer un manteau.*

RAPIÉCETAGE n. m. Action de rapiéceter. Choses rapiécetées.

RAPIÉCETER (*té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je rapiécetterai.*) Mettre de petites pièces, de petits morceaux à quelque chose, pour le raccommoder : *rapiéceter des habits, des meubles.*

RAPIÈRE n. f. Epée à forme longue et fine pour

Rapière.

frapper d'estoc : *la rapière était surtout une arme de duel.*

RAPIN n. m. Jeune élève en peinture, en terme d'atelier.

RAPINE n. f. (lat. *rapina*). Action de ravir par violence : *le loup est né pour la rapine.* Ce qui est ravi : *vivre de rapines.* Pillage, concussion : *s'enrichir par ses rapines.*

RAPINER (*né*) v. a. et n. Prendre par rapine.

RAPINERIE (*ri*) n. f. Action de rapiner ; acte de rapine.

RAPOINTIR v. a. Faire une pointe : *rapointir une aléne.*

RAPPAREILLEMENT (*ra-pa-rè, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de rappareiller.

RAPPAREILLER (*ra-pa-rè, ll* mll., *é*) v. a. Remettre avec son pareil : *rappareiller deux vases, deux chevaux.*

RAPPARIEMENT (*ra-pa-ri-man*) n. m. Action de rapparier. Son résultat.

RAPPARIER (*ra-pa-ri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Rejoindre à une chose une autre chose qui refasse la paire : *rapparier des gants.*

RAPPEL (*ra-pèl*) n. m. Action par laquelle on rappelle : *rappel d'un ambassadeur.* Batterie de tambour, pour rassembler les soldats : *battre le rappel.*

Digitized by Google

Action de payer à quelqu'un une portion d'appointements ou d'arrérages restés en suspens. *Rappel à l'ordre*, action de rappeler à l'ordre l'orateur qui s'est écarté des convenances parlementaires.

RAPPELABLE (*ra-pe*) adj. Qui peut être rappelé.

RAPPELER (*ra-pe-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je rappellerai.*) Appeler de nouveau. Faire revenir en appelant. Appeler fréquemment. Faire revenir quelqu'un d'un pays étranger où il exerçait des fonctions : *rappeler un ambassadeur* Permettre à un exilé de rentrer dans sa patrie : *rappeler les proscrits. Fig.* Ramener à : *rappeler à la vie.* Faire rentrer : *rappeler à l'ordre, au devoir.* Faire revenir en la mémoire : *rappeler un souvenir.* Reproduire la ressemblance de : *la Madeleine, à Paris, rappelle un temple grec. Rappeler ses esprits,* reprendre ses esprits. **Se rappeler** v. pr. Se souvenir. — Dites : *se rappeler quelque chose*, et non *de quelque chose; je me le rappelle*, et non *je m'en rappelle; les choses que je me rappelle*, et non *dont je me rappelle.*

RAPPLIQUER (*ra-pli-ké*) v. a. Appliquer de nouveau. *Pop.* Revenir.

RAPPOINTIS (*ra-poin-ti*) n. m. Pointe de fer enfoncée dans un bois pour retenir le plâtre.

RAPPORT (*ra-por*) n. m. Revenu, produit : *le rapport d'une terre.* Etat d'un fonds qui donne un produit : *terre en plein rapport.* Récit, compte rendu : *faire un rapport fidèle.* Relation faite par indiscrétion ou malignité : *faire des rapports.* Exposé sommaire qu'un juge fait des circonstances se rattachant à un procès. Témoignage de médecins ou d'experts, rendu par ordre de justice. Conformité, analogie : *personnes qui ont des rapports de caractère.* Commerce, relations que les hommes ont entre eux : *entretenir des rapports de commerce, d'amitié avec quelqu'un. Dr.* Action par laquelle celui qui a reçu une somme, un bien, les rapporte à la succession pour faire compte au partage : *le rapport des immeubles se fait en nature. Gram.* Relation entre les mots dans la construction. *Math. Rapport de deux nombres*, le quotient de leur division; *rapport de deux grandeurs*, le nombre qui exprime la mesure de l'un quand l'autre est prise pour unité. *Terres de rapport*, terres qu'on est allé prendre dans un lieu pour les rapporter dans un autre. *Maison de rapport*, immeuble dont la location donne des revenus au propriétaire. Loc. prép. : **Par rapport à**, en proportion de : *la terre est petite par rapport au soleil.* **Sous le rapport de**, au point de vue de, eu égard à.

RAPPORTABLE (*ra-por*) adj. Qui peut être rapporté.

RAPPORTER (*ra-por-té*) v. a. Apporter une chose au lieu où elle était : *emporter et rapporter un sac.* Apporter de voyage : *rapporter des cigares de La Havane.* Ajouter à une chose pour la compléter : *rapporter un bout de planche à une étagère.* Donner comme produit : *cette terre rapporte beaucoup de blé.* Faire le récit de : *historien qui rapporte des faits curieux.* Redire par indiscrétion ou malice : *personne qui rapporte tout.* Faire remonter : *rapporter un fait à telle époque.* Révoquer, annuler : *rapporter une loi.* Diriger vers un but, vers une fin : *rapporter tout à son profit. Chass.* Se dit d'un chien qui rapporte à une personne l'objet qu'elle a lancé, le gibier qu'elle a tué. *Géom.* Tracer sur le papier des mesures réduites de celles qu'on a prises sur le terrain : *rapporter des angles.* **Se rapporter** v. pr. Avoir de la conformité : *les dépositions de ces témoins ne se rapportent pas.* Avoir rapport à : *le pronom relatif se rapporte à son antécédent. S'en rapporter à quelqu'un*, s'en remettre à sa décision, ajouter foi à ce qu'il dit.

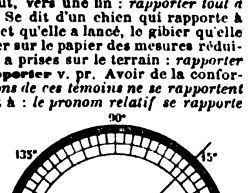

Rapporteur.

RAPPORTEUR, EUSE (*ra-por, eu-ze*) n. Personne qui a l'habitude de répéter indiscrètement ce qu'elle a vu ou entendu. Adjectiv. : *écolier rapporteur.* N. m. Celui qui est chargé de faire l'exposé d'un procès, d'une affaire, de faire le rapport des conclusions que propose une commission parlementaire, etc. : *le rapporteur général du budget.* (Est aussi adjectif dans ce sens : *juge rapporteur.*) *Géom.* Demi-cercle ou cercle entier, divisé pour rapporter ou mesurer des angles.

RAPPRENDRE (*ra-pran-dre*) v. a. Apprendre de nouveau.

RAPPRÊTER (*ra-prê-té*) v. a. Donner un second apprêt à une étoffe.

RAPPROCHEMENT (*ra-pro-che-man*) n. m. Action de rapprocher; son résultat. *Fig.* Réconciliation. Comparaison, parallèle : *établir un rapprochement entre deux textes.* ANT. **Eloignement.**

RAPPROCHER (*ra-pro-ché*) v. a. Approcher de nouveau, de plus près : *rapprocher une lampe qu'on avait éloignée.* Rendre plus proche : *rapprocher son fauteuil du feu.* Faire paraître plus proche : *les lorgnettes rapprochent les objets.* Etablir des relations entre : *le besoin rapproche les hommes.* Réconcilier : *rapprocher deux personnes.* Mettre en parallèle. Envisager à la fois : *rapprocher des circonstances.* ANT. **Eloigner.**

RAPPROPRIER (*ra-pro-pri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Rendre propre de nouveau.

RAPPROVISIONNER (*ra-pro-vi-zi-o-né*) v. a. Approvisionner de nouveau : *rapprovisionner une place après un siège.*

RAPSODE ou **RHAPSODE** n. m. (*gr. rhapsôdos*; de *rhaptein*, coudre, et *ôdê*, chant). Nom que les Grecs donnaient à ceux qui allaient de ville en ville réciter les chants des poètes, surtout ceux d'Homère.

RAPSODIE ou **RHAPSODIE** (*dî*) n. f. Chez les anciens, se disait des morceaux détachés des poèmes d'Homère que chantaient les rapsodes. Auj., ouvrage fait de pièces et de morceaux, de parties disparates : *une ennuyeuse rapsodie.*

RAPSODISTE (*dis-te*) n. m. Celui qui ne fait que des rapsodies.

RAPT (*rapt*) n. m. (lat. *raptus*). Enlèvement d'une personne par violence ou par séduction.

RÂPURE n. f. Ce qu'on enlève avec la râpe.

RAQUETIER (*ke-ti-é*) n. m. Celui qui fait des raquettes.

RAQUETTE (*ké-te*) n. f. (de l'ar. *rahat*, paume). Instrument formé d'un morceau de bois courbé en ovale et garni d'un réseau pour jouer à la paume ou au volant. Appareil de forme analogue, que l'on attache au pied pour marcher sur la neige.

Raquette.

RARE adj. (lat. *rarus*). Qui n'est pas commun : *phénomène rare.* Clairsemé : *avoir la barbe rare.* Qui a un mérite extraordinaire : *homme rare. Fam.* Qu'on voit peu souvent : *vous devenez bien rare. Physiq.* Opposé à *dense* : *l'air est plus rare à mesure qu'on s'élève dans l'atmosphère.* ANT. **Commun, fréquent, ordinaire.**

RARÉFACTION (*fak-si-on*) n. f. Action de raréfier. Etat de ce qui est raréfié : *la machine pneumatique produit la rarefaction de l'air.* ANT. **Condensation.**

RARÉFIABLE adj. Qui peut se raréfier.

RARÉFIANT (*fi-an*), **E** ou **RARÉFACTIF, IVE** adj. Qui dilate : *agents raréfiants.*

RARÉFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *rarus*, rare, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Rendre moins dense, soit par augmentation de volume sans changement de poids, soit par absorption : *la chaleur raréfie l'air.* ANT. **Condenser.**

RAREMENT (*man*) adv. Peu souvent. ANT. **Souvent.**

RARESCENCE (*rès-san-se*) n. f. Etat de ce qui se raréfie.

RARESCENT (*rès-san*), **E** adj. Qui devient rare; qui se raréfie : *fluide rarescent.*

RARETÉ n. f. Qualité de ce qui est rare : *la rareté d'un phénomène.* Objet curieux : *un cabinet de raretés.* Etat de ce qui est peu dense : *la rareté de l'air dans les hautes régions. Pour la rareté du fait*, à cause de la singularité de la chose. ANT. **Fréquence, abondance.**

RARISSIME (*ris-si-me*) adj. *Fam.* Très rare.

RAS, E (*ra, ra-ze*) adj. (du lat. *rasus*, rasé). Coupé jusqu'à la peau : *barbe rase.* Qui a le poil fort court : *basset à poil ras; velours ras. Rase campagne*, pays

Digitized by Google

plat et découvert. (S'oppose souvent, en ce sens, à PLACE FORTE : *capituler en rase campagne.*) *Mesure rase,* pleine jusqu'aux bords. *Faire table rase,* mettre de côté les idées reçues, les institutions antérieures, pour s'en former ou en former de nouvelles. N. m. Sorte d'étoffe de laine ou de soie, dont le poil ne paraît point. *Au ras de l'eau,* de manière à être de niveau avec la surface de l'eau.

RAS n. m. V. RAZ.

RAS (*ra*) n. m. (du lat. *ratis,* radeau). Plate-forme flottante, pour travailler à la carène d'un bâtiment.

RAS (*rass*) n. m. (m. arabe qui signif. *tête*) préfixe des noms de cap ou de promontoire, dans les noms arabes : *le ras Kapoudia.* Chef : *le ras Makonnen.*

RASADE (*za-de*) n. f. Liquide qui remplit un vase à boire jusqu'aux bords : *se verser une rasade de vin.*

RASAGE (*za-je*) n. m. Opération par laquelle on débarrasse les étoffes des poils trop longs et des inégalités.

RASANT (*zan*), **E** adj. Qui rase, qui effleure. *Tir rasant,* qui passe à fleur de terre. *Fortification rasante,* qui s'élève à peine au-dessus du terrain environnant. *Pop.* Fatigant, ennuyeux.

RASCASSE (*ras-ka-se*) n. f. Nom vulgaire d'un poisson du genre scorpène, commun dans la Méditerranée : *la rascasse entre dans la confection de la bouillabaisse.* (V. la planche POISSONS.)

RASEMENT (*ze-man*) n. m. Action de raser une place, des fortifications, etc. (Peu us.)

RASER (*zé*) v. a. (lat. *radere*). Couper ras le poil : *raser la barbe.* Abattre à ras de terre : *raser un édifice. Mar. Raser un navire,* couper ses mâts. *Fig.* Passer tout auprès avec rapidité : *raser les murs.*

RASEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Personne qui rase : *raseur de velours. Pop.* Personne ennuyeuse.

RASH (*rach'*), n. m. Eruption érythémateuse, qui s'observe au début ou au cours de diverses maladies non éruptives.

RASIBUS (*zi-buss*) adv. *Fam.* Ras, tout près, tout contre.

RASIÈRE (*zi-è-re*) n. f. Ancienne mesure de capacité, valant 70 lit., 14.

RASOIR (*zoir*) n. m. Sorte de couteau à tranchant très affilé, dont on se sert pour faire la barbe.

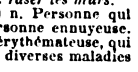
Rasoir.

RASSADE (*ra-sa-de*) n. f. Grains de verroterie autrefois en usage dans les échanges avec les nègres.

RASSASIANT (*ra-sa-zi-an*), **E** adj. Qui rassasie : *mets rassasiant.*

RASSASIEMENT (*ra-sa-zi-man*) n. m. Etat d'une personne rassasiée. (Peu us.)

RASSASIER (*ra-sa-zi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Apaiser la faim et, *fig.,* ôter, par l'usage, le désir de : *rassasier quelqu'un de fêtes.* Assouvir, contenter : *rassasier ses yeux de...*

RASSE (*ra-se*) n. f. Panier à mesurer le charbon, dans les forges.

RASSEMBLEMENT (*ra-san-ble-man*) n. m. Action de rassembler ce qui est épars. Action de rassembler des troupes. Concours de personnes : attroupement : *dissiper un rassemblement.* ANT. **Eparpillement, dispersement.**

RASSEMBLER (*ra-san-blé*) v. a. Assembler de nouveau : *amis séparés que le hasard rassemble.* Réunir, mettre ensemble : *rassembler les mains.* Faire amas : *rassembler des matériaux.* Recueillir, concentrer, remettre en ordre : *rassembler ses forces, ses idées. Rassembler un cheval,* le tenir dans la main et dans les jambes, de façon à le préparer aux mouvements qu'on veut lui faire exécuter. ANT. **Eparpiller.**

RASSEOIR (*ra-soir*) v. a. (Se conj. comme *asseoir.*) Asseoir de nouveau. Replacer : *rasseoir une pierre. Fig.* Remettre en ordre : *rasseoir ses idées.* **Se rasseoir** v. pr. S'asseoir de nouveau. *Fig.* Se calmer, se remettre : *se rasseoir après une émotion.*

RASSÉRÉNEMENT (*ra-sé-ré-ne-man*) n. m. Action de rendre ou de devenir serein. (Peu us.)

RASSÉRÉNER (*ra-sé-ré-né*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Rendre serein : *un orage peut rasséréner le ciel. Fig.* Rendre le calme à : *rasséréner les traits du visage.* **Se rasséréner** v. pr. Devenir serein. *Fig.* Retrouver son calme.

RASSIS, E (*ra-si, i-ze*) adj. *Pain rassis,* qui n'est plus frais. *Fig. Esprit rassis,* calme, réfléchi. *De sens rassis,* sans être ému. ANT. **Frais.**

RASSORTIMENT (*ra-sor-ti-man*) ou **RÉASSORTIMENT** (*a-sor-ti-man*) n. m. Action de rassortir : *le rassortiment d'un fonds de magasin.*

RASSORTIR (*ra-sor*) ou **RÉASSORTIR** (*a-sor*) v. a. Assortir de nouveau.

RASSOTER (*ra-so-té*) v. a. *Fam.* Faire devenir sot.

RASSURANT (*ra-su-ran*), **E** adj. Propre à rassurer : *nouvelle rassurante.* ANT. **Inquiétant.**

RASSURER (*ra-su-ré*) v. a. Affermir, rendre stable : *rassurer une voûte.* Rendre la confiance, la tranquillité : *vos paroles me rassurent.* ANT. **Inquiéter, ébranler.**

RASTAQUOUÈRE (*ras-ta-kou-è-re*) n. m. (de l'espagn. *rastracuero,* traîne-cuir). Etranger menant grand train, et dont on ne connaît pas les moyens d'existence.

RASTEL (*ras-tèl'*) n. m. (dialectal). Réunion de gens que l'on invite à boire.

RASURE (*ra-zu-re*) n. f. Action de raser les cheveux ou la barbe. Son résultat. (Peu us.)

RAT (*ra*) n. m. Genre de mammifères rongeurs à longue queue annelée, très répandus sur tout le globe : *les rats dévastent les greniers et les magasins. Rat de cave,* employé des contributions indirectes, qui visite les caves contenant des boissons spiritueuses. Longue et mince mèche de coton recouverte de cire et repliée sur elle-même, servant pour s'éclairer dans une cave, un escalier, etc. Homme très avare : *c'est un rat. Avoir des rats dans la tête,* des caprices, des fantaisies bizarres.

Rat.

RATA n. m. (abrév. de *ratatouille*). *Pop.* Ragoût de pommes de terre ou de haricots. Ragoût quelconque. Pitance : *un maigre rata.*

RATAFIA n. m. Liqueur préparée en faisant macérer dans de l'alcool additionné de sucre des substances aromatiques (angélique, vanille, noyaux, etc.).

RATANHIA (*ta-ni-a*) n. m. Nom vulgaire de diverses espèces de kramérie du Pérou, dont l'écorce est très astringente.

RATATINÉ, E adj. Flétri, ridé, racorni : *pomme ratatinée.*

RATATINER (*né*) v. a. Rider, racornir. **Se ratatiner** v. pr. Se rider, se racornir.

RATATOUILLE (*tou, ll* mll.) n. f. (provenç. *ratatouilho*). *Pop.* Ragoût grossier.

RATE n. f. (holl. *raat*). Viscère situé dans l'hypocondre gauche, entre l'estomac et les fausses côtes : *le rôle physiologique de la rate n'est pas nettement établi. Fig.* et *fam. Dilater, désopiler la rate,* faire rire. *Ne pas se fouler la rate,* travailler mollement.

RATE n. f. Femelle du rat.

RATÉ n. m. Coup d'arme à feu qui n'est pas parti. Ecrivain, artiste, acteur, etc., qui, faute de talent ou de chance, n'a pas réussi : *les ratés.*

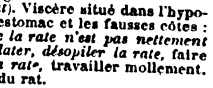
Râteau.

RÂTEAU (*tô*) n. m. (lat. *rastellus*). Instrument d'agriculture et de jardinage, formé d'une traverse munie de dents.

RATEL (*tèl'*) n. m. Genre de mammifères carnassiers de l'Inde, voisins des blaireaux.

Ratel.

RÂTELAGE n. m. Action de râteler.

RÂTELÉE (*lé*) n. f. Ce qu'on peut ramasser d'un seul coup de râteau.

RÂTELER (*lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je râtellerai.*) Ramasser avec le râteau : *râteler du foin.* Se dit pour *râtisser.*

RÂTELEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui râtelle les foins.

RÂTELIER (*li-é*) n. m. Espèce d'échelle suspendue en travers aux murs d'une écurie, pour mettre le foin et la paille qu'on donne aux animaux. Montants garnis de crochets, sur lesquels on place les fusils, dans les casernes et les corps de garde. Tringle le long d'un établi de menuisier pour y placer les outils. Les deux rangées de dents d'une per-

Digitized by Google

sonne. Se dit surtout des fausses dents : *se faire poser un râtelier artificiel.* Loc. fam. *Manger à deux râteliers, à plusieurs râteliers,* servir avec profit deux causes opposées; tirer profit de plusieurs emplois différents.

Râtelier.

RÂTELURES n. f. pl. Ce qu'on ramasse avec le râteau.

RATER (*té*) v. n. Se dit d'une arme à feu qui manque à partir. *Fig.* Échouer, ne pas réussir : *entreprise qui rate.* V. a. Manquer : *rater un lièvre. Fig.* Ne pas atteindre, ne pas obtenir : *rater une place.*

RATIBOISER (*zé*) v. a. *Fam.* Prendre, rafler : *ratiboiser au jeu l'argent de quelqu'un.*

RATIER (*ti-é*) n. et adj. m. Chien qui prend les rats.

RATIÈRE n. f. Petit piège pour prendre les rats.

Ratière.

RATIFICATIF, IVE adj. Qui ratifie : *acte ratificatif.*

RATIFICATION (*si-on*) n. f. Confirmation, en forme authentique, de ce qui a été fait ou promis : *la ratification des traités appartient aux Chambres.* Acte qui la contient.

RATIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *ratus,* certain, et *facere,* faire. — Se conj. comme *prier.*) Confirmer authentiquement ce qui a été fait ou promis : *ratifier un acte, un traité.*

RATINAGE n. m. Sorte de frisure que l'on fait subir à certaines qualités de drap noir, à des ratines, à quelques peluches.

RATINE n. f. Étoffe de laine croisée, dont le poil est tiré au dehors et frisé.

RATINER (*né*) v. a. Passer une étoffe, un drap à la machine à friser.

RATIOCINATION (*si-o-si-na-si-on*) n. f. Exercice de la faculté de raisonner (en mauv. part).

RATIOCINER (*si-o-si-né*) v. n. (lat. *ratiocinari*). Exercer la faculté de raisonner (en mauv. part).

RATION (*si-on*) n. f. (lat. *ratio*). Portion de pitance qui revient à une personne ou à un animal : *une maigre ration.* Portion journalière de vivres, de fourrage, qui se distribue aux troupes, aux prisonniers, etc. Quantité d'aliments ou de boisson déterminée, qu'il n'est pas permis de dépasser : *mettre un malade à la ration.*

RATIONAL (*si-o*) n. m. Morceau d'étoffe carré, orné de douze pierres précieuses, que le grand prêtre des Juifs portait sur la poitrine. Syn. PECTORAL.

RATIONALISER (*si-o, zé*) v. a. Rendre rationnel : *Justinien a rationalisé le droit.*

RATIONALISME (*si-o-na-lis-me*) n. m. Doctrine philosophique qui rejette la révélation, et prétend tout expliquer au moyen de la raison. Doctrine d'après laquelle les idées viennent de la raison, non de l'expérience.

RATIONALISTE (*si-o-na-lis-te*) adj. Qui se rapporte au rationalisme : *théorie rationaliste.* N. m. Partisan de cette théorie.

RATIONALITÉ (*si-o*) n. f. Qualité de ce qui est rationnel.

RATIONNAIRE (*si-o-nè-re*) n. et adj. Qui reçoit une ration : *les rationnaires d'une place assiégée.*

RATIONNEL, ELLE (*si-o-nèl, é-le*) adj. (du lat. *ratio,* raison). Qui est fondé sur la seule raison : *certitude rationnelle.* Conforme à la raison : *méthode rationnelle.* Qui est déduit par le raisonnement et n'a rien d'empirique : *mécanique rationnelle. Astr. Horizon rationnel,* grand cercle de la sphère céleste dont le plan est perpendiculaire à la verticale du lieu d'observation. *Math. Nombre rationnel,* dont le rapport avec l'unité peut être exprimé par un nombre. *Quantité algébrique rationnelle,* celle qui ne contient l'indication d'aucune racine à extraire. ANT. **Irrationnel.**

RATIONNELLEMENT (*si-o-nè-le-man*) adv. D'une manière rationnelle : *agir rationnellement.*

RATIONNEMENT (*si-o-ne-man*) n. m. Action de rationner.

RATIONNER (*si-o-né*) v. a. Faire une répartition de vivres, de combustible à bord d'un navire ou dans une ville assiégée : *rationner le pain.* Mettre à la ration : *rationner un convalescent.*

RATISSAGE (*ti-sa-je*) n. m. Action de ratisser.

RATISSER (*ti-sé*) v. a. Nettoyer et unir avec un râteau : *ratisser une allée.* Enlever en raclant la superficie d'une chose, ou l'ordure qui s'y est attachée : *ratisser des navets.*

RATISSETTE (*ti-se-te*) n. f. Outil de briquetier pour rassembler la terre.

RATISSOIRE (*ti-soi-re*) n. f. Instrument de fer pour ratisser.

RATISSURE (*ti-su-re*) n. f. Ce qu'on ôte en ratissant.

Ratissoire.

RATITES n. m. pl. Grande division des oiseaux dans laquelle on fait rentrer les coureurs (casoars, autruches). S. un *ratite.*

RATON n. m. Petit rat. Genre de mammifères carnassiers, qui vivent au bord des eaux. Terme de caresse, en s'adressant à un enfant. *Raton laveur,* nom vulgaire d'un petit mammifère américain, qui doit son nom à l'habitude qu'il a de tremper dans l'eau les aliments avant de les porter à sa bouche. (Les Américains l'appellent *racoon.*)

Raton laveur.

RATON n. m. (holl. *rate*). Pâtisserie faite avec du fromage mou.

RATTACHAGE (*ra-ta*) ou **RATTACHEMENT** (*ra-ta-che-man*) n. m. Action de rattacher. Son résultat.

RATTACHER (*ra-ta-ché*) v. a. Attacher de nouveau : *rattacher les cordons de ses souliers. Fig.* Rendre attaché à : *une passion le rattache à la vie.* Faire dépendre : *rattacher une question à une autre.*

RATTEINDRE (*ra-tin-dre*) v. a. (Se conj. comme *craindre.*) Rattraper. (Peu us.)

RATTRAPAGE (*ra-tra*) n. m. Action de rattraper ou de se rattraper.

RATTRAPER (*ra-tra-pé*) v. a. Attraper de nouveau; reprendre, ressaisir : *rattraper un prisonnier.* Rejoindre en route : *allez devant, je vous rattraperai. Fig. On ne m'y rattrapera plus,* on ne me trompera plus de nouveau, ou je ne ferai plus la même sottise.

RATURAGE n. m. Action de raturer. Opération qui consiste à amincir, unir et blanchir le parchemin.

RATURE n. f. Trait de plume passé sur ce qu'on a écrit, pour l'effacer : *manuscrit chargé de ratures.*

RATURER (*ré*) v. a. Effacer à l'aide de ratures : *raturer un mot mal écrit.* Faire subir au parchemin l'opération du raturage.

RAUCHEUR (*ró*) n. m. Ouvrier mineur, chargé de veiller à l'entretien du boisage des galeries.

RAUCITÉ (*ró*) n. f. Caractère d'une voix rauque, d'un ton rauque. (Peu us.)

RAUQUE (*ró-ke*) adj. (lat. *raucus*). Rude et comme enroué : *voix rauque.*

RAVAGE n. m. (de *ravir*). Dommage, dégât, causé par la guerre, les éléments, une force quelconque, etc. : *les cyclones causent de grands ravages dans les pays tropicaux. Fig.* Désordre causé par les passions : *les ravages de l'alcoolisme.*

RAVAGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il ravagea, nous ravageons.*) Faire du ravage dans : *Louvois fit ravager le Palatinat.*

RAVAGEUR n. m. Qui ravage. Autref., se disait d'hommes qui cherchaient des débris de ferraille dans les ruisseaux de Paris, dans la Seine, etc.

RAVALEMENT (*man*) n. m. Petit enfoncement dans un pilastre, dans un corps de maçonnerie ou de menuiserie. Diminution de l'épaisseur d'une pièce de bois. Ragrément d'un ouvrage en pierre, que l'on gratte pour le nettoyer. *Fig.* Action de déprécier. Crépi fait de haut en bas à un mur, à une façade, etc.

RAVALER (*lé*) v. a. Avaler de nouveau : *ravaler sa salive.* Faire le ravalement d'un mur, d'une construction : *ravaler une façade. Ravaler une branche,* la

Digitized by Google

couper jusqu'à son insertion sur une autre. *Fig.* Déprécier : *ravaler le mérite d'autrui.* **Se ravaler** v. pr. S'abaisser, s'avilir.

RAVALEUR n. et adj. m. Ouvrier qui fait des ravalements.

RAVAUDAGE (*vô*) n. m. Raccommodage des vêtements très usés. Besogne faite grossièrement. Bavardage.

RAVAUDER (*vô-dé*) v. a. Raccommoder des hardes. *Fam.* Maltraiter en paroles : *vous n'avez pas besoin de tant me ravauder.* V. n. Retourner, manier de menus meubles, des hardes. Bavarder.

RAVAUDERIE (*vô-de-ri*) n. f. Syn. de RAVAUDAGE.

RAVAUDEUR, EUSE (*vô, eu-ze*) n. Qui raccommode les hardes. Qui importune de paroles inutiles ou désagréables.

RAVE n. f. (lat. *rapum*). Espèce de chou-navet, à racine charnue alimentaire. V. NAVET.

RAVELIN n. m. (ital. *rivellino*). Demi-lune, dans un système de fortification.

RAVENALA n. m. Genre de plantes de Madagascar, voisines des palmiers et des bananiers.

RAVIER (*vi-é*) n. m. Petit plat dans lequel on sert des radis et autres hors-d'œuvre.

RAVIÈRE n. f. Terrain semé de raves.

RAVIGOTE n. f. Sauce composée avec diverses herbes, du vinaigre et de l'ail.

RAVIGOTER (*té*) v. a. (pour *ravigorer*; du lat. *vigor*, vigueur). *Fam.* Remettre en appétit, en force, en vigueur.

Ravenala.

RAVILIR v. a. Rendre méprisable.

RAVIN n. m. Lit creusé par une ravine. Chemin creux : *se cacher dans un ravin.*

RAVINE n. f. (du lat. *rapina*, action d'enlever). Petit cours d'eau pluviale, qui se précipite d'un lieu élevé : *beaucoup de ravines des Cévennes sont à sec pendant l'été.* Lit creusé par ce cours d'eau.

RAVINÉE (*né*) n. f. Creux formé par le passage d'un torrent.

RAVINEMENT (*man*) n. m. Action de raviner : *le ravinement des pluies est très actif aux versants déboisés des montagnes.*

RAVINER (*ne*) v. a. Ravager un terrain par des ravines : *l'orage a raviné les terres.*

RAVIOLI n. m. pl. Petits carrés de pâte renfermant des viandes hachées et bien assaisonnées, que l'on sert avec une sauce et saupoudrés de fromage râpé.

RAVIR v. a. (du lat. *rapere*). Enlever de force : *ravir le bien d'autrui. Fig.* Faire perdre : *ravir l'honneur.* Transporter d'aise : *son chant me ravit.* **A ravir** loc. adv. Admirablement : *chanter à ravir.*

RAVISEMENT (*ze-man*) n. m. Action de se raviser. (Peu us.)

RAVISER (*zé*) **(SE)** v. pr. Changer d'avis.

RAVISSABLE (*vi-sa-ble*) adj. Qui peut être ravi. (Peu us.)

RAVISSANT (*vi-san*), **E** adj. Qui enlève par force : *loup ravissant. Fig.* Qui charme, exalte : *beauté ravissante.*

RAVISSEMENT (*vi-se-man*) n. m. Enlèvement fait avec violence : *le ravissement d'Hélène.* Etat de l'esprit transporté de joie, d'admiration : *être dans le ravissement.*

RAVISSEUR (*vi-seur*), **EUSE** (*eu-ze*) n. et adj. Qui ravit, enlève avec violence : *les loups ravisseurs.*

RAVITAILLEMENT (*ta, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de ravitailler : *assurer le ravitaillement d'une ville.*

RAVITAILLER (*ta, ll* mll., *é*) v. a. (du préf. *re, à*, et *victuailles*). Munir de vivres et de munitions : *ravitailler un port bloqué.*

RAVIVER (*vé*) v. a. Rendre plus vif : *raviver le feu.* Réveiller, réconforter : *liqueur qui ravive les forces. Fig.* Ranimer : *raviver l'espérance.*

RAVOIR v. a. (N'est usité qu'au prés. de l'inf.). Avoir de nouveau, recouvrer.

RAYAGE (*rè-ia-je*) n. m. Action de rayer. Résultat de cette action : *le rayage d'un canon.*

RAYÉ, E (*rè-ié*) adj. Qui a des raies ou des rainures : *la robe rayée de l'hyène. Canon rayé,* canon qui a des cannelures à l'intérieur.

RAYEMENT (*rè-ie-man*) n. m. Action de rayer.

RAYER (*rè-ié*) v. a. (Se conj. comme *balayer.*) Faire des raies : *rayer du marbre.* Effacer, raturer en faisant une raie : *rayer un mot.* Tracer des rayures dans un canon.

RAYÈRE (*rè-iè-re*) n. f. Jour étroit pratiqué dans le mur d'une tour. Conduit étroit, qui projette l'eau sur le dessus d'une roue.

RAY-GRASS (*rè-i-grass*) n. m. Nom anglais de l'ivraie vivace : *le ray-grass est utilisé dans la constitution des pelouses.*

RAYON (*rè-ion*) n. m. (de *rai*). Trait qui part d'un corps lumineux : *les rayons du soleil. Fig.* Lueur, apparence : *un rayon d'espérance.* Se dit de choses qui partent d'un centre commun et vont en divergeant : *les rayons d'une roue. Géom.* Ligne menée du centre d'un cercle à la circonférence : *le rayon est la moitié du diamètre.* (V. CIRCONFÉRENCE.) *Par ext. Dans un rayon de dix, de vingt lieues,* à dix, à vingt lieues à la ronde. *Agric.* Sillon qu'on trace en labourant. Chaque tablette d'une bibliothèque, d'une armoire, etc. Gâteau de cire que font les abeilles : *rayons de miel.* **Rayons** *X* ou de *Rœntgen,* rayons lumineux non perceptibles par l'œil, qui, sous le passage d'un courant électrique, jaillissent d'une ampoule où le vide est poussé très loin (v. TUBE *de Crooks*) : *les rayons X traversent presque tous les corps opaques à la lumière, impressionnent les plaques photographiques, illuminent les substances fluorescentes et jouissent de propriétés thérapeutiques.*

RAYONNAGE (*rè-io-na-je*) n. m. Action de tracer des rayons dans un potager, un champ, pour y semer des graines en ligne. Ensemble des rayons d'une bibliothèque, d'un magasin, d'un bureau.

RAYONNANT (*rè-io-nan*), **E** adj. Qui rayonne : *rayonnant de lumière. Fig. Rayonnant de joie,* dont les traits, les yeux expriment une vive satisfaction. *Style gothique rayonnant,* forme sous laquelle apparaît l'art gothique après la première partie du XIIIe siècle. (On y voit de nombreux motifs ornementaux, d'immenses rosaces polylobées et rayonnantes.) *Illus.* Dont les pointes sont séparées par de petits rayons figurés, en parlant des astres. *Physiq. Chaleur rayonnante,* chaleur qui se transmet par *rayonnement,* c'est-à-dire par des rayons qui partent d'un corps chaud et sont analogues au point de vue physique aux rayons lumineux. *Pouvoir rayonnant,* faculté que possèdent les corps plus chauds que le milieu ambiant d'émettre de la chaleur par rayonnement.

Style rayonnant.

RAYONNEMENT (*re-io-ne-man*) n. m. Action de rayonner : *le rayonnement des astres, de la chaleur.* (V. RAYONNANTE (*chaleur*).) Expression de vive satisfaction qui anime les traits. Se dit de tout ce qui se propage en rayonnant : *le rayonnement de la gloire.*

RAYONNER (*rè-io-né*) v. n. Jeter des rayons. *Fig.* Porter l'expression du bonheur : *son visage rayonne.*

RAYONNÉS (*rè-io-né*) n. m. pl. Classe d'animaux sans vertèbres, dont les parties sont disposées en rayons autour d'un centre ou d'un axe, comme les éponges, les polypes, le corail, etc. S. un *rayonné.*

RAYONNEUR (*rè-io-neur*) n. m. Instrument aratoire servant à tracer des rayons pour les cultures en lignes.

RAYURE (*rè-iu-re*) n. f. Façon dont une chose est rayée : *les rayures d'une étoffe.* Action de biffer : *la rayure d'une sentence.* Rainure pratiquée dans l'intérieur d'une arme à feu : *les rayures assurent la justesse et la portée du tir.*

RAZ (*ra*) n. m. (mot bas breton). Courant de mer très violent dans un passage étroit. *Raz de marée.* Soulèvement puissant et soudain des eaux de mer.

RAZZIA (*ra-zi-a* ou *rad-zi-a*) n. f. (arabe *rhaziat*). Mot employé en Algérie pour désigner les incursions faites sur le territoire ennemi, dans le but d'enlever

Digitized by Google

les troupeaux, les grains, etc. : *entreprendre une razzia*. Pl. des *razzias*.

RAZZIER (*ra-zi-é* ou *rad-zi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Exécuter une razzia sur : *razzier une tribu*.

RE, RÉ préfixe latin qui entre dans la composition d'un grand nombre de mots français et qui marque la réitération, la réciprocité, la résistance, le retour à un ancien état.

RÉ n. m. (prem. syll. du mot *resonare*, dans l'hymne latine de Saint-Jean-Baptiste). Seconde note de la gamme d'ut.

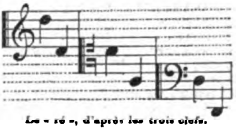

Le « ré », d'après les trois objets.

RÉA n. m. Roue à gorge d'une poulie, dans laquelle passe le cordage.

RÉABONNEMENT (*bo-ne-man*) n. m. Action de réabonner, de se réabonner.

RÉABONNER (*bo-né*) v. a. Abonner de nouveau.

RÉABSORBER (*bé*) v. a. Absorber de nouveau.

RÉABSORPTION (*ab-sorp-si-on*) n. f. Nouvelle absorption.

RÉACCOUTUMER (*a-kou-tu-mé*) v. a. Accoutumer de nouveau.

RÉACTIF (*ak-tif*), **IVE** adj. Qui réagit : *force réactive*. N. m. Substance qu'on emploie en chimie pour reconnaître la nature des corps, en opérant sur eux des compositions et des décompositions.

RÉACTION (*ak-si-on*) n. f. Action d'un corps sur un autre qui agit ou vient d'agir sur lui. *Fig.* Tout ce qui agit en sens opposé : *réaction politique. Spécialem.*, action d'un parti qui s'oppose au progrès et qui veut faire revivre les choses du passé. *Chim.* Manifestation, provoquée par l'action d'un corps, des caractères qui distinguent un autre corps. *Physiol.* Action organique, qui tend à provoquer un effet contraire à celui de l'agent par lequel elle a été occasionnée : *la fièvre est une réaction de l'organisme contre la maladie*.

RÉACTIONNAIRE (*ak-si-o-né-re*) adj. et n. Qui prête son concours à une réaction politique : *politique réactionnaire; les réactionnaires*.

RÉADJUDICATION (*si-on*) n. f. Nouvelle adjudication.

RÉADJUGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il réadjugea, nous réadjugeons*.) Remettre en adjudication ; adjuger à nouveau : *réadjuger une terre*.

RÉADMETTRE (*mè-tre*) v. a. (Se conj. comme *mettre*.) Admettre de nouveau.

RÉADMISSION (*mi-si-on*) n. f. Nouvelle admission.

RÉAFFIRMER (*a-fir-mé*) v. a. Affirmer de nouveau.

RÉAGIR v. n. Se dit d'un corps qui agit à son tour sur un autre dont il a éprouvé l'action. *Fig.* Exercer une action contraire : *réagir contre ses passions*.

RÉAIMANTER (*è-man-té*) v. a. Aimanter de nouveau : *réaimanter l'aiguille d'une boussole*.

RÉAJOURNEMENT (*man*) n. m. Nouvel ajournement.

RÉAJOURNER (*né*) v. a. Ajourner de nouveau.

RÉAL n. m. ou **RÉALE** n. f. (espagn. *real*). Petite monnaie d'Espagne, valant environ 25 centimes. Pl. des *réaux* ou *réales*.

RÉAL, E, AUX adj. (espagn. *real*). Royal : *pavillon réal*. (Vx.) *Galère réale* ou subst. *réale*, celle que montait le roi ou le général des galères.

RÉALGAR n. m. (de l'ar. *râhdjalgâr*, poudre de caverne). Sulfure naturel d'arsenic, de couleur rouge.

RÉALISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut se réaliser : *projet facilement réalisable*. ANT. **Irréalisable.**

RÉALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de réaliser; son résultat : *poursuivre la réalisation d'un projet. Fin.* Transformation d'obligations financières en capitaux.

RÉALISER (*zé*) v. a. (du lat. *realis*, réel). Rendre réel et effectif : *réaliser ses promesses. Réaliser sa fortune*, la convertir en espèces.

RÉALISME (*lis-me*) n. m. Doctrine philosophique du moyen âge, qui consistait à regarder les idées générales comme des êtres réels : *le réalisme fut défendu par Duns Scot*. Tendance que manifestent certains artistes et certains littérateurs de nos jours, à représenter la nature sous son côté réel, avec ce qu'elle peut avoir de laid ou de vulgaire.

RÉALISTE (*lis-te*) n. m. Partisan du réalisme en philosophie, en littérature et en art. Adjectiv. : *peinture réaliste*.

RÉALITÉ n. f. Existence effective : *la réalité du monde extérieur*. Chose réelle : *abandonner les réalités pour des chimères*. **En réalité** loc. adv. Réellement. ANT. **Fiction, songe, chimère.**

RÉAPPARAÎTRE (*a-pa-rè-tre*) v. n. (Se conj. comme *connaître*.) Apparaître de nouveau : *certaines comètes réapparaissent à des dates régulières*.

RÉAPPARITION (*a-pa-ri-si-on*) n. f. Action d'apparaître de nouveau. (Se dit particulièrement d'un astre qu'on aperçoit de nouveau après une éclipse, ou après être resté longtemps invisible.)

RÉAPPEL (*a-pèl*) n. m. Appel qui succède à un premier ou à plusieurs appels.

RÉAPPELER (*a-pe-lé*) v. a. (Se conj. comme *appeler*.) Appeler de nouveau. V. n. Faire un second appel.

RÉAPPOSER (*a-po-zé*) v. a. Apposer de nouveau.

RÉAPPOSITION (*a-po-zi-si-on*) n. f. Action de réapposer.

RÉAPPROVISIONNEMENT (*a-pro-vi-zi-o-ne-man*) n. m. Action de réapprovisionner.

RÉAPPROVISIONNER (*a-pro-vi-zi-o-né*) v. a. Approvisionner de nouveau.

RÉARGENTER (*jan-té*) v. a. Argenter de nouveau : *réargenter des couverts*.

RÉARMEMENT (*man*) n. m. Action d'armer de nouveau : *le réarmement d'un bateau de guerre*.

RÉARMER (*mé*) v. a. Armer de nouveau.

RÉASSIGNATION (*a-si-gna-si-on*) n. f. Nouvelle assignation.

RÉASSIGNER (*a-si-gné*) v. a. Assigner de nouveau.

RÉASSURANCE (*a-su*) n. f. Opération par laquelle une compagnie d'assurance, après avoir assuré un client pour une somme considérable, se couvre elle-même d'une partie du risque en se faisant assurer à son tour par une autre compagnie.

RÉASSURER (*a-su-ré*) v. a. Faire une réassurance à.

RÉATTELER (*a-te-lé*) v. a. Atteler de nouveau.

RÉBAISSER (*bè-sé*) v. a. Baisser de nouveau.

REBAPTISATION (*ba-ti-za-si-on*) n. f. Action de rebaptiser.

REBAPTISER (*ba-ti-zé*) v. a. Baptiser une seconde fois.

RÉBARBATIF, IVE adj. (de l'anc. fr. *se rebarber*, faire face à l'ennemi barbe contre barbe). Dur, rebutant : *mine rébarbative*.

REBÂTIR v. a. Bâtir de nouveau : *les Juifs, au retour de leur captivité, rebâtirent le temple de Jérusalem*.

REBATTRE (*ba-tre*) v. a. (Se conj. comme *battre*.) Battre de nouveau. Parcourir de nouveau : *battre et rebattre la plaine. Rebattre un matelas*, le refaire en battant la laine avec des baguettes. *Rebattre un tonneau*, en resserrer les douves en frappant sur les cercles. *Fig.* Répéter inutilement et d'une manière ennuyeuse : *il rebat sans cesse la même chose. Rebattre les oreilles*, répéter à satiété.

Rebec.

REBATTU, E (*ba-tu*) adj. Souvent répété, traité : *sujet rebattu*.

REBAUDIR (*bô*) v. a. (préf. *re*, et *baudir*). *Vénerie*. Caresser les chiens pour les exciter.

REBEC (*bèk*) n. m. Sorte de violon à trois cordes et à archet, dont jouaient les ménestrels.

REBELLE (*bè-le*) n. et adj. (lat. *rebellis*; de *re*, préfixe itératif, et *bellum*, guerre). Qui refuse d'obéir à l'autorité légitime : *Turenne fut un moment rebelle. Fig.* Qui résiste à : *prince rebelle*.

Digitized by Google

à la justice. Les esprits rebelles, les anges révoltés, les démons. *Maladie rebelle,* qui résiste aux remèdes. ANT. **Obéissant, soumis.**

REBELLER [*bèl-lé*] **(SE)** v. pr. Se révolter contre l'autorité légitime.

REBELLION (*bè-li-on*) n. f. (lat. *rebellio*). Résistance avec violences envers les agents de l'autorité. Ensemble des rebelles. *Fig.* Soulèvement intérieur : *la rébellion des sens contre la raison. Fig.* Action de s'opposer avec violence aux ordres de la justice.

REBÉQUER [*ké*] **(SE)** v. pr. (de *re*, et *bec*. — Se conj. comme *accélérer.*) Répondre avec fierté, avec emportement à son supérieur.

REBIFFER [*bi-fé*] **(SE)** v. pr. *Pop.* Regimber, ne pas vouloir.

REBLANCHIR v. a. Blanchir de nouveau. V. n. Redevenir blanc.

REBOISEMENT (*ze-man*) n. m. Action de reboiser : *le reboisement des montagnes.*

REBOISER (*zé*) v. a. Planter de nouveau en bois une partie de terrain qui avait été déboisée : *reboiser une lande.*

REBOND (*bon*) n. m. Action de rebondir : *les rebonds d'un torrent.* Saut, bond en arrière. Second bond de la balle, à la paume.

REBONDI, E adj. Arrondi par embonpoint : *joues rebondies.* ANT. **Plat, maigre.**

REBONDIR v. n. Faire un ou plusieurs bonds.

REBONDISSANT (*di-san*), **E** adj. Qui rebondit : *les eaux rebondissantes d'une cascade.*

REBONDISSEMENT (*di-se-man*) n. m. Action d'un corps qui rebondit. (Peu us.)

REBORD (*bor*) n. m. Bord élevé et ajouté : *rebord d'une table.* Bord naturel d'une chose qui a de la profondeur : *le rebord d'un fossé.* Bord replié, renversé : *rebord d'un manteau.*

REBORDER (*dé*) v. a. Border de nouveau.

REBOTTER [*bo-té*] **(SE)** v. pr. Remettre ses bottes.

REBOUCHER (*ché*) v. a. Boucher de nouveau.

REBOUILLIR (*bou, ll* mll.) v. n. (Se conj. comme *bouillir.*) Bouillir de nouveau : *faire rebouillir de l'eau.*

REBOUISER (*zé*) v. a. (préf. *re*, et *bouis*). Lustrer un chapeau. (Vx.) Réparer de vieux souliers en y adaptant un morceau.

REBOURS (*bour*) n. m. (de *rebours* adj.). Sens contraire de ce qui doit être. Se dit principalement du contre-poil des étoffes. *Fig.* Le contre-pied, le contraire de ce qu'il faut : *tout ce qu'il dit est le rebours du bon sens.* **A rebours, au rebours** loc. adv. A contre-poil. A contresens : *marcher à rebours.* **A rebours de** ou **au rebours de,** loc. prép. Contrairement à.

REBOURS (*bour*), **E** adj. (bas lat. *reburrus*). Revêche, peu traitable. *Cheval rebours,* celui qui s'arrête, recule et rue. (Peu us.)

REBOUTEMENT (*man*) n. m. Action de rebouter.

REBOUTER (*té*) v. a. Remettre une foulure, une cassure par des moyens empiriques.

REBOUTEUR, REBOUTEUX (*teû*), **RENOUEUR** ou **RHABILLEUR, EUSE** (*ll* mll., *eu-ze*) n. Empirique qui, dans les campagnes, guérit ou prétend guérir les luxations, les fractures, etc. : *la profession de rebouteur constitue l'exercice illégal de la médecine.*

REBOUTONNER (*to-né*) v. a. Boutonner de nouveau.

REBRIDER (*dé*) v. a. Brider de nouveau.

REBROCHER (*ché*) v. a. Brocher de nouveau.

REBRODER (*dé*) v. a. Broder de nouveau.

REBROUSSEMENT (*brou-se-man*) n. m. Action de rebrousser.

REBROUSSER (*brou-sé*) v. a. (de *rebours*). Relever en sens contraire les cheveux, le poil. *Rebrousser chemin,* retourner en arrière. V. n. Revenir sur ses pas. **A rebrousse-poil** loc. adv. A contre-poil.

REBUFFADE (*bu-fa-de*) n. f. (ital. *rabbuffo*). Mauvais accueil. Refus accompagné de paroles dures : *essuyer des rebuffades.*

REBUS (*buss*) n. m. Jeu d'esprit qui consiste à exprimer des mots ou des phrases par des figures dont le nom offre de l'analogie avec ce qu'on veut faire entendre, comme **G a** (*j'ai grand appétit* : *g* grand, *a* petit).

Rébus (Pauvreté n'est pas vice).

REBUT (*bu*) n. m. Action de rebuter : *essuyer des rebuts.* (Peu us.) Chose rebutée, dédaignée, considérée comme sans valeur : *avoir le rebut d'un autre. Au rebut,* de côté, comme étant de nulle valeur : *mettre une machine au rebut.*

REBUTANT (*tan*), **E** adj. Qui rebute ; décourageant : *travail rebutant.* Qui repousse, dégoûte : *mine rebutante.* ANT. **Encourageant.**

REBUTER (*té*) v. a. Rejeter avec dureté : *il me rebute toujours.* Décourager, dégoûter, lasser : *la moindre chose le rebute.* V. n. Choquer, déplaire : *ses manières rebutent.* ANT. **Encourager.**

RECACHETER (*té*) v. a. (Se conj. comme *cacheter.*) Cacheter de nouveau : *recacheter une lettre.*

RÉCALCITRANT (*tran*), **E** adj. et n. Qui résiste avec humeur, opiniâtreté : *cheval récalcitrant.* ANT. **Docile.**

RÉCALCITRER (*tré*) v. n. (préf. *ré*, et lat. *calx, calcis*, talon). Regimber, en parlant du cheval. (Peu us.) *Fig.* Résister avec opiniâtreté.

RÉCAPITULATIF, IVE adj. Qui sert à récapituler. Qui récapitule : *tableau récapitulatif.*

RÉCAPITULATION (*si-on*) n. f. (de *récapitulatif*). Répétition sommaire de ce qu'on a déjà dit ou écrit.

RÉCAPITULER (*lé*) v. a. (préf. *ré*, et lat. *capitulum*, point principal). Résumer, redire sommairement.

RECARDER (*dé*) v. a. Carder de nouveau.

RECARRELAGE (*ka-re*) n. m. Raccommodage de vieux souliers.

RECARRELER (*ka-re-lé*) v. a. (Se conj. comme *carreler.*) Carreler de nouveau : *recarreler une cuisine.*

RECASSER (*ka-sé*) v. a. Casser de nouveau.

RECAUSER (*kô-zé*) v. n. Causer de nouveau : *nous recauserons de cette affaire.*

RECÉDER (*dé*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Céder à quelqu'un ce qu'il nous avait cédé auparavant, ou une chose qu'on avait achetée pour soi.

RECEL (*sèl*), **RECÈLE** ou **RECÈLEMENT** (*man*) n. m. Action de recéler : *le recel d'objets qu'on sait volés constitue une complicité de vol.*

RECÉLER (*lé*) v. a. (de *re*, et *celer*. — Se conj. comme *accélérer.*) Garder et cacher une chose volée par un autre : *recéler des bijoux.* Soustraire aux recherches de la justice : *recéler un meurtrier.* Renfermer : *que de beautés cet ouvrage recèle!*

RECELEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui recèle.

RÉCEMMENT (*sa-man*) adv. Depuis peu.

RECENSEMENT (*san-se-man*) n. m. Opération administrative qui consiste à faire le dénombrement de la population d'un Etat, d'une ville, des suffrages d'un vote etc. : *le recensement se fait en France tous les cinq ans.* Vérification de marchandises. Inventaire des animaux, voitures, etc., susceptibles d'être requis en temps de guerre.

RECENSER (*san-sé*) v. a. (préf. *re*, et lat. *censere*, évaluer). Faire le recensement de : *recenser la population.*

RECENSEUR (*san*) n. m. Celui qui est chargé d'un recensement.

RECENSION (*san*) n. f. Comparaison d'une édition d'un auteur ancien avec les manuscrits : *la recension d'Homère par les grammairiens alexandrins.*

RÉCENT (*san*), **E** adj. (lat. *recens*). Nouveau, nouvellement fait ou arrivé : *une découverte récente. Souvenir récent, mémoire récente,* souvenir d'une chose arrivée depuis peu. ANT. **Ancien, vieux.**

RECEPAGE ou **RECÉPAGE** n m. Action de receper. Son effet.

RECEPÉE ou **RECÉPÉE** (*pé*) n. f. Partie recepée d'un arbre.

RECEPER ou **RECÉPER** (*pé*) v. a. (de *re*, et

Digitized by Google

cep. — Se conj. comme *accélérer*). Couper un jeune arbre près de terre ou un peu au-dessus du point où il a été greffé.

RÉCEPISSÉ (*pi-sé*) n. m. (du lat. *recepisse*, avoir reçu). Ecrit par lequel on reconnaît avoir reçu des papiers, des pièces, une somme d'argent, un colis, etc.: *délivrer un récépissé*. Pl. des *récépissés*.

RÉCEPTACLE (*sèp*) n. m. (du lat. *receptum*, supin de *recipere*, recevoir). Lieu où se rassemblent des personnes, des choses venues de plusieurs endroits : *cette maison est un réceptacle de voleurs*. *Bot.* Portion de la fleur où s'insèrent le calice, la corolle, les étamines et, habituellement, le ou les carpelles de l'ovaire.

RÉCEPTEUR (*sèp*) n. m. Appareil recevant, dans la télégraphie électrique, les signaux transmis par le *manipulateur*. Appareil recevant une action, une impression quelconque : *le récepteur d'unphonographe*.

RÉCEPTIF (*sèp-tif*), **IVE** adj. Susceptible de recevoir des impressions.

RÉCEPTION (*sèp-si-on*) n. f. (de *réceptif*). Action de recevoir : *la réception d'une lettre*. Manière de recevoir les personnes. Accueil : *faire bonne réception à quelqu'un*. Action de recevoir des visites avec cérémonial : *il y a eu hier réception à la cour*. Action d'être admis : *réception d'un candidat*. Cérémonie d'installation dans une compagnie, dans une charge : *prononcer un discours de réception à l'Académie*. Epreuves auxquelles est soumis un ouvrage avant d'être admis par l'administration à l'emploi auquel on le destine : *réception d'un pont*.

RÉCEPTIONNAIRE (*sèp-si-o-nè-re*) n. et adj. Qui est chargé de la réception des travaux ou objets faits par un entrepreneur.

RÉCEPTIVITÉ (*sèp*) n. f. *Philos.* Aptitude à recevoir des impressions. *Méd.* Aptitude à contracter certaines maladies, notamment les maladies infectieuses : *la mauvaise hygiène augmente la réceptivité de l'organisme*.

RÉCEPTRICE (*sèp*) adj. f. *Machine réceptrice*, dynamo recevant une énergie électrique transmise d'une certaine distance.

RECERCLAGE (*sèr*) n. m. Action de recercler.

RECERCLER (*sèr-klé*) v. a. Mettre de nouveaux cercles : *recercler des tonneaux*.

RECETTE (*sè-te*) n. f. (lat. *recepta*). Ce qui est reçu en argent ou en nature : *compter la recette et la dépense*. Recouvrement de ce qui est dû : *aller en recette*. Fonction de receveur des deniers publics : *être nommé à la recette générale d'un département*. Bureau d'un receveur : *porter son argent à la recette*. *Garçon de recette*, employé chargé d'encaisser les effets de commerce dans une maison de commerce ou une banque. *Méd.* Formule indiquant la composition de certains remèdes : *bonne recette contre la fièvre*. Ecrit enseignant la manière de faire cette composition. Procédé dont on fait usage dans l'économie domestique : *recette pour conserver les fruits*.

RECEVABILITÉ n. f. *Dr.* Qualité de ce qui est recevable : *examiner la recevabilité d'un pourvoi*. ANT. **Irrecevabilité.**

RECEVABLE adj. Qui peut être admis, reçu : *offre, excuse recevable*. *Dr.* Admis à poursuivre en justice. Se dit aussi d'une demande qui doit être accueillie : *appel recevable*. ANT. **Irrecevable.**

RECEVEUR, EUSE (*eu-se*) n. Personne chargée de recevoir les deniers publics : *receveur des contributions directes, de l'enregistrement*.

RECEVOIR v. a. (lat. *recipere*). Accepter, prendre ce qui est offert, donné, envoyé : *recevoir un présent*. Toucher ce qui est dû : *recevoir sa pension*. Retenir : *recevoir dans la main, dans son chapeau*. Accueillir : *recevoir un ami chez soi*. Admettre : *recevoir un candidat*. Absorber : *la mer reçoit les fleuves*. Agréer : *recevoir une offre*. Se soumettre à quelque chose : *recevoir des lois*. Passer en usage : *ce mot est reçu*. Subir : *recevoir un châtiment*. Tirer, emprunter : *la lune reçoit sa lumière du soleil*. Prendre : *la cire reçoit toutes les formes*. Se dit de ce qui est transmis ou communiqué : *recevoir la vie, l'instruction*, etc.; des sacements : *recevoir le baptême*. V. n. Avoir société chez soi : *nous recevons souvent*. ANT. **Donner. Envoyer.**

RECES ou **RECÈS** (*se*) n. m. (lat. *recessus*). Procès-verbal des délibérations de l'ancienne diète germanique. Procès-verbal des conventions arrêtées entre deux puissances. (Peu us.)

RÉCHAMPIR (*chan*) v. a. Détacher les objets du fond sur lequel on peint, en marquant les contours ou par l'opposition des couleurs. Enlever les taches sur un fond qu'on veut dorer. (On dit aussi ÉCHAMPIR.)

RÉCHAMPISSAGE (*chan-pi-sa-je*) n. m. Action de réchampir. Ouvrage réchampi.

RECHANGE n. m. Action de mettre un objet à la place d'un autre qu'on veut réparer ou modifier. Se dit d'objets qu'on tient en réserve pour remplacer au besoin d'autres objets semblables : *habits de rechange*.

RECHANGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il rechangea, nous rechangeons*.) Changer de nouveau : *changer et rechanger sa toilette*.

RECHANTER (*té*) v. a. Chanter une seconde fois : *rechanter une chanson*. *Fam.* Répéter.

RÉCHAPPER (*cha-pé*) v. n. Se tirer d'un grand péril : *réchapper d'un danger*.

RECHARGEMENT (*je-man*) n. m. Action de recharger.

RECHARGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il rechargea, nous rechargeons*.) Charger de nouveau des marchandises : *recharger des bagages*. Mettre une nouvelle charge dans : *recharger son fusil*. *Recharger une route, un chemin de fer*, l'empierrer pour en relever le niveau.

RECHASSER (*cha-sé*) v. a. Chasser une seconde fois : *rechasser un importun*. Repousser en sens opposé: *rechasser une balle à la paume*.

RÉCHAUD (*chô*) n. m. (de *réchauffer*). Ustensile de ménage pour tenir chauds des plats, des mets : *réchaud à alcool*. Petit fourneau portatif.

Réchauds.

RÉCHAUFFAGE (*chô-fa-je*) n. m. Action de réchauffer. *Fig.* Syn. de RÉCHAUFFÉ.

RÉCHAUFFÉ (*chô-fé*) n. m. Chose réchauffée : *ce dîner n'est que du réchauffé*. *Fig.* Nouvelle, idée, etc., vieille et connue que l'on donne comme neuve : *ce livre ne contient que du réchauffé*.

RÉCHAUFFEMENT (*chô-fe-man*) n. m. Action de réchauffer. *Jard.* Fumier neuf, qui sert à réchauffer les couches refroidies.

RÉCHAUFFER (*chô-fé*) v. a. Chauffer ce qui est refroidi : *réchauffer un potage*. *Fig.* Exciter de nouveau, ranimer : *réchauffer le zèle*.

RÉCHAUFFEUR (*chô-feur*) n. m. Appareil destiné à chauffer l'eau qui doit servir à l'alimentation des chaudières à vapeur.

RÉCHAUFFOIR (*chô-foir*) n. m. Dans un poêle de salle à manger, fourneau qui sert à réchauffer les plats.

RECHAUSSEMENT (*chô-se-man*) n. m. Action de rechausser.

RECHAUSSER (*chô-sé*) v. a. Chausser de nouveau. *Rechausser un arbre*, remettre de la terre au pied. *Rechausser un mur*, en rétablir le pied en y apportant de nouveaux matériaux.

RÈCHE adj. Rude au toucher : *peau rèche*. Apre au goût : *vin rèche*. *Fig.* Rétif : *caractère rèche*.

RECHERCHE (*chèr-che*) n. f. Action de rechercher; perquisition : *faire des recherches dans les archives*. Action de chercher à obtenir : *la recherche des honneurs*. Affectation, raffinement : *recherche dans la parure, dans le style*.

RECHERCHÉ, É (*chèr-ché*) adj. Peu commun, rare : *ouvrage recherché*. *Fig.* Qui manque de naturel : *style recherché; toilette recherchée*.

RECHERCHER (*chèr-ché*) v. a. Chercher de nouveau; chercher avec soin : *rechercher la cause d'un phénomène*. Poursuivre juridiquement, faire enquête sur : *rechercher l'auteur d'un crime*. Tâcher d'obtenir : *rechercher l'amitié de quelqu'un; rechercher une personne en mariage*. Désirer de voir, de fréquenter quelqu'un : *tout le monde le recherche*. Poursuivre avec affectation : *rechercher l'esprit*.

RECHIGNÉ, E adj. De mauvaise humeur : *avoir un air rechigné*.

Digitized by Google

RECHIGNEMENT (*man*) n. m. Action de rechigner.

RECHIGNER (*gné*) v. n. (germ. *kinan*). Prendre un air maussade. Témoigner, par l'air de son visage, de la mauvaise humeur, de la répugnance : *rechigner devant une besogne facile.*

RECHOIR v. n. (Se conj. comme *choir.*) Choir de nouveau.

RECHUTE n. f. Nouvelle chute. *Fig.* Action de retomber dans un mal, un inconvénient, un vice. Retour d'une maladie ; nouvelle chute dans une faute.

RECHUTER (*té*) v. n. Faire une rechute.

RÉCIDIVE n. f. (du lat. *recidivus*, qui retombe dans la même faute). Action de commettre de nouveau un délit, un crime : *la récidive entraîne une aggravation de peine.* Réapparition d'une maladie : *le cancer a de nombreuses récidives.*

RÉCIDIVER (*vé*) v. n. Faire une récidive. Recommencer, réapparaître : *malade qui récidive.*

RÉCIDIVISTE (*vis-te*) n. et adj. Se dit d'une personne qui tombe dans la récidive, dans le même délit, le même crime pour lequel elle a déjà été condamnée : *certains récidivistes sont passibles de la relégation.*

RÉCIDIVITÉ n. f. Tendance à la récidive. *Méd.* Tendance à reparaître par récidive : *la récidivité du rhumatisme.*

RÉCIF n. m. (de l'ar. *arrecife*, chaussée). Chaîne de rochers à fleur d'eau : *des récifs bordent la côte du Calvados.* V. GÉOGRAPHIE.

RÉCIPE n. m. (du lat. *recipe*, prenez). Mot par lequel un médecin commençait autrefois son ordonnance (R en abrégé). L'ordonnance elle-même.

RÉCIPIENDAIRE (*pi-an-dè-re*) n. m. (du lat. *recipiendus*, qui doit être reçu). Celui que l'on reçoit dans une compagnie avec un certain cérémonial.

RÉCIPIENT (*pi-an*) n. m. (du lat. *recipiens*, qui reçoit). Vase, cavité pour recevoir, contenir un liquide, un fluide : *récipient d'un alambic.* Cloche de verre dans laquelle on fait le vide avec la machine pneumatique. *Récipient florentin*, sorte de matras à une ou deux tubulures servant à recueillir les eaux distillées aromatiques.

RÉCIPROCITÉ n. f. Etat et caractère de ce qui est réciproque : *réciprocité de sentiments.*

RÉCIPROQUE adj. (lat. *reciprocus*). Qui a lieu entre deux personnes, deux objets agissant l'un sur l'autre : *amitié, haine réciproque. Gramm. Verbe réciproque*, qui exprime l'action de plusieurs sujets les uns sur les autres, comme dans : *Pierre et Paul se louent. Théorème réciproque*, second théorème dans lequel la conclusion du premier est prise pour hypothèse et l'hypothèse pour conclusion. N. m. ou f. La pareille : *rendre le réciproque* (vx.) ou la *réciproque.* N. f. *Logiq.* Proposition réciproque.

RÉCIPROQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière réciproque : *se flatter réciproquement.*

RÉCIT (*si*) n. m. Relation, narration d'un fait : *les récits d'Hérodote sont très attachants. Musiq.* Syn. de RÉCITATIF.

RÉCITAL n. m. (m. angl.). Audition d'un seul artiste sur un seul instrument : *un récital d'orgue.*

RÉCITANT, E adj. *Musiq.* Se dit des voix et des instruments qui exécutent seuls, ou qui exécutent la partie principale : *partie récitante.* N. m. Celui qui, dans un oratorio, une cantate ou une scène lyrique, est chargé de chanter les récits.

RÉCITATEUR n. m. Qui récite par cœur.

RÉCITATIF n. m. Sorte de chant qui imite la déclamation parlée ; où le chant n'est point assujetti à la mesure.

RÉCITATION (*si-on*) n. f. Action de réciter : *la récitation des leçons.* Action de réciter en musique.

RÉCITER (*té*) v. a. (lat. *recitare*). Prononcer ce que l'on sait par cœur : *réciter sa leçon.* Raconter : *réciter des historiettes. Musiq.* Exécuter un récitatif.

RÉCLAMANT (*man*), **E** n. et adj. Qui réclame : *calmer les réclamants.*

RÉCLAMATEUR n. m. Celui qui réclame. (Peu us.)

RÉCLAMATION (*si-on*) n. f. Action de réclamer, de revendiquer, de s'opposer : *élever de vives réclamations.*

RÉCLAME n. m. Cri et signe pour faire revenir un faucon.

RÉCLAME n. f. Petit article inséré dans le corps d'un journal, et qui contient ordinairement l'éloge payé d'un livre, d'une industrie, etc. : *une habile réclame.* Tout appel à la publicité par voie d'affiches, de prospectus, etc. : *faire de la réclame.* En terme de plain-chant, partie du répons que l'on reprend après le verset. *Impr.* Mot placé autrefois au bas d'une page ou d'une feuille, et qui était le premier de la page ou de la feuille suivante.

RÉCLAMER (*mé*) v. a. (lat. *reclamare*). Demander avec instance : *réclamer la parole.* Implorer : *réclamer du secours.* Revendiquer : *réclamer un droit.* Avoir besoin de : *plante qui réclame beaucoup de soins.* V. n. Protester : *réclamer contre une injustice.* Intercéder : *réclamer en faveur des absents.*

RECLOUER (*klou-é*) v. a. Clouer de nouveau.

RECLURE v. a. (lat. *recludere.* — N'est usité qu'à l'infin. et aux temps composés : *J'ai reclus, J'avais reclus*, etc.) Renfermer dans une clôture étroite et rigoureuse. **Se reclure** v. pr. S'enfermer, s'isoler du monde.

RECLUS, E (*klu, u-ze*) adj. et n. Renfermé étroitement. Qui ne fréquente point le monde : *moine reclus ; vivre comme un reclus.*

RECLUSION ou **RÉCLUSION** (*zi-on*) n. f. Etat d'une personne étroitement enfermée : *se condamner à la reclusion. Dr.* Peine afflictive et infamante, consistant dans la privation de la liberté avec assujettissement au travail : *les femmes condamnées aux travaux forcés subissent la reclusion.*

RECLUSIONNAIRE ou **RÉCLUSIONNAIRE** (*zi-o-nè-re*) n. Personne qui subit la reclusion.

RECOGNER (*gné*) v. a. et n. Cogner de nouveau : *recogner un clou.*

RÉCOGNITIF (*kogh-ni*) adj. m. (du lat. *recognitus*, reconnu). *Dr.* Se dit d'un acte par lequel on reconnaît une obligation, en rappelant le titre qui l'a créée.

RÉCOGNITION (*kogh-ni-si-on*) n. f. Reconnaissance de l'état d'une personne, de la qualité d'une chose.

RECOIFFER (*koi-fé*) v. a. Coiffer de nouveau ou réparer le désordre d'une coiffure.

RECOIN n. m. Coin plus caché et moins en vue : *les recoins d'un vieux manoir. Fig.* Ce qu'il y a de plus intime : *les recoins de la conscience.*

RÉCOLEMENT (*man*) n. m. Action par laquelle on récolait les témoins. Procès-verbal de cette action. Vérification des objets contenus dans un inventaire, une saisie. Vérification d'une coupe de bois.

RÉCOLER (*lé*) v. a. (du lat. *recolere*, reprendre en œuvre). *Dr.* Lire à des témoins leurs dépositions, pour voir s'ils y persistent. Vérifier par un nouvel examen.

RECOLLAGE (*ko-la-je*) n. m. Action de recoller.

RÉCOLLECTION (*ko-lèk-si-on*) n. f. *Relig.* Action par laquelle on se recueille en soi-même. (Peu us.)

RECOLLEMENT (*ko-le-man*) n. m. Action de recoller.

RECOLLER (*ko-lé*) v. a. Coller de nouveau.

RÉCOLLET (*ko-le*) n. m. (du lat. *recollectus*, recueilli). Religieux réformé de l'ordre de Saint-François.

RÉCOLLETTE (*ko-lè-te*) n. f. Membre de certaines communautés de femmes, de l'ordre de Saint-François.

RECOLLIGER (*ko-li-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il recolligea, nous recolligeons.*) Colliger de nouveau. **Se recolliger** v. pr. *Relig.* Se recueillir en soi-même.

RECOLORATION (*si-on*) n. f. Action de recolorer. Son résultat.

RECOLORER (*ré*) v. a. Colorer de nouveau.

RÉCOLTABLE adj. Que l'on peut récolter.

RECOLTE n. f. (lat. *recollectus*, recueilli). Action de recueillir les biens de la terre. Produits qui en résultent : *faire une riche récolte de blé. Fig.* Résultat de recherches. Profit, bénéfice : *une maigre récolte de documents.*

RÉCOLTER (*té*) v. a. Faire une récolte : *récolter du blé. Fig.* Recueillir : *récolter la haine.* ANT. **Semer, ensemencer.**

Digitized by Google

RECOMMANDABLE (*ko-man*) adj. Estimable : *personne peu recommandable.*

RECOMMANDATION (*ko-man-da-si-on*) n. f. Action de recommander quelqu'un : *solliciter la recommandation d'un personnage puissant.* Avis, conseil : *oublier les recommandations paternelles.* Considération, estime : *être en grande recommandation.*

RECOMMANDER (*ko-man-dé*) v. a. (préf. *re*, et *commander*). Charger quelqu'un de faire une chose : *recommandez au domestique de vous réveiller.* Exhorter à faire une chose : *on lui a recommandé d'être sage.* Prier d'être favorable à, d'avoir soin de : *recommander quelqu'un au ministre.* **Se recommander** v. pr. Tirer sa valeur de : *le vrai mérite se recommande tout seul. Se recommander de quelqu'un,* invoquer son appui, son témoignage.

RÉCOMMENCEMENT (*ko-man-se-man*) n. m. Action de recommencer.

RECOMMENCER (*ko-man-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il recommença, nous recommençons.*) Commencer de nouveau : *recommencer la guerre.* V. n. : *la pluie recommence.*

RECOMMENCEUR, EUSE (*ko-man, eu-ze*) n. Celui, celle qui recommence. (Peu us.)

RECOMPARAÎTRE (*kon-pa-rè-tre*) v. n. (Se conj. comme *connaître.*) Comparaître de nouveau.

RÉCOMPENSE (*kon-pan-se*) n. f. Dédommagement, compensation : *récompense d'une perte qu'on a faite.* Bien qu'on fait à quelqu'un en reconnaissance d'un service, d'une bonne action. *Par antiphr.* Châtiment : *la mort est la récompense du meurtre.* **En récompense** loc. adv. En revanche. ANT. **Punition.**

RÉCOMPENSER (*kon-pan-sé*) v. a. (préf. *ré*, et *compenser*). Dédommager : *ma chasse d'aujourd'hui m'a récompensé de celle d'hier.* Accorder une récompense : *récompenser un bon élève. Par antiphr.* Punir : *récompenser un traître de ses perfidies.* ANT. **Punir.**

RECOMPOSABLE (*kon-po-za-ble*) adj. Qui peut être recomposé.

RECOMPOSER (*kon-po-sé*) v. a. Composer de nouveau : *recomposer une administration. Chim.* Réunir les parties d'un corps séparées par quelque opération.

RECOMPOSITION (*kon-po-zi-si-on*) n. f. Action de recomposer. Son effet.

RECOMPTER (*kon-te*) v. a. Compter de nouveau.

RÉCONCILIABLE adj. Qui peut être réconcilié. ANT. **Irréconciliable.**

RÉCONCILIATEUR, TRICE n. Qui réconcilie des personnes brouillées ensemble.

RECONCILIATION (*si-on*) n. f. Raccommodement entre personnes : *ménager une réconciliation entre deux frères brouillés.* Acte par lequel un hérétique est réuni à l'Eglise. Nouvelle bénédiction d'une église profanée. ANT. **Désunion, désaccord, brouille.**

RÉCONCILIER (*li-é*) v. a. (du lat. *reconciliare*, ramener, rétablir. — Se conj. comme *prier.*) Accorder, raccommoder, rétablir l'accord, l'harmonie entre : *réconcilier des ennemis.* Inspirer des idées plus favorables sur le compte de quelqu'un : *cette bonne action me réconcilie avec lui.* Accomplir la réconciliation d'un hérétique, d'une Eglise. **Se réconcilier** v. pr. Se raccommoder. *Se réconcilier avec Dieu,* rentrer en grâce avec lui. ANT. **Désunir, brouiller.**

RECONDAMNER (*da-né*) v. a. Condamner de nouveau.

RECONDUCTION ou **RÉCONDUCTION** (*duk-si-on*) n. f. Renouvellement d'une location, d'un bail à ferme. *Tacite reconduction,* renouvellement du bail s'opérant par le fait de la continuation de jouissance du preneur, sans opposition du bailleur.

RECONDUIRE v. a. (Se conj. comme *conduire.*) Accompagner au retour. Accompagner par civilité une personne dont on a reçu la visite. *Iron.* Econduire, expulser : *reconduire un insolent à coups de bâton.*

RECONDUITE n. f. Action de reconduire.

RÉCONFORT (*for*) n. m. Consolation, secours dans l'affliction . *apporter du réconfort à un malheureux.*

RÉCONFORTANT (*tan*), **E** adj. Qui réconforte : *breuvage réconfortant.* N. m. Médicament ou aliment qui réconforte : *la kola est un réconfortant.*

RÉCONFORTATION (*si-on*) n. f. Action de réconforter. ANT. **Affaiblissement, découragement.**

RÉCONFORTER (*té*) v. n. et a. Fortifier : *le vin de quinquina réconforte.* Relever la force morale : *réconforter un affligé.* ANT. **Affaiblir, décourager.**

RECONNAISSABLE (*ko-nè-sa-ble*) adj. Facile à reconnaître : *cadavre à peine reconnaissable.*

RECONNAISSANCE (*ko-nè-san-se*) n. f. Action de se rappeler comme connue antérieurement une personne, une chose. Souvenir, gratitude d'un bienfait reçu : *compter sur la reconnaissance d'un protégé.* Aveu, confession : *la prompte reconnaissance de sa faute lui en a valu le pardon.* Examen détaillé, vérification : *la reconnaissance des lieux.* Acte par lequel on reconnaît l'existence d'une obligation : *reconnaissance de dette.* Reçu d'un dépôt, délivré par un mont-de-piété, etc. Opération militaire ayant pour objet d'obtenir des indications sur la position de l'ennemi : *un détachement alla en reconnaissance.* Soldats chargés de cette opération. Exploration : *faire une reconnaissance en Afrique.* ANT. **Ingratitude.**

RECONNAISSANT (*ko-nè-san*), **E** adj. Qui a de la reconnaissance : *le chien est un animal reconnaissant.* ANT. **Ingrat.**

RECONNAÎTRE (*ko-nè-tre*) v. a. (Se conj. comme *connaître.*) Se remettre dans l'esprit comme antérieurement connu : *reconnaître un ami qu'on n'a pas vu depuis longtemps.* Distinguer à certains caractères : *reconnaître quelqu'un à sa voix.* Admettre comme vrai : *reconnaître une vérité.* Parvenir à constater : *on a reconnu son innocence.* Confesser, avouer : *reconnaître ses torts.* Relever la situation de : *aller reconnaître les lieux.* Montrer de la gratitude pour : *reconnaître un service. Reconnaître un gouvernement,* le déclarer légitimement établi. *Reconnaître un enfant,* s'en déclarer le père. **Se reconnaître** v. pr. Retrouver son image, son caractère dans quelqu'un ou dans quelque chose : *se reconnaître dans ses enfants.* Se retrouver, s'orienter : *je commence à me reconnaître. Fig.* Se repentir : *il a pu se reconnaître avant de mourir.* S'avouer : *se reconnaître coupable.* Examiner ce qu'on doit faire : *laissez-moi le temps de me reconnaître.* ANT. **Méconnaître.**

RECONQUÉRIR (*ké*) v. a. (Se conj. comme *acquérir.*) Conquérir de nouveau : *reconquérir une province. Fig.* Recouvrer : *reconquérir l'estime publique.*

RECONSOLIDATION (*si-on*) n. f. Action de reconsolider.

RECONSOLIDER (*dé*) v. a. Consolider de nouveau : *reconsolider un mur.*

RECONSTITUANT (*kons-ti-tu-an*), **E** adj. Se dit des médicaments qui ramènent l'organisme à l'état normal. N. m. : *l'huile de foie de morue est un reconstituant.* ANT. **Débilitant.**

RECONSTITUER (*kons-ti-tu-é*) v. a. Constituer de nouveau : *reconstituer un édifice.*

RECONSTITUTION (*kons-ti-tu-si-on*) n. f. Action de reconstituer.

RECONSTRUCTION (*kons-truk-si-on*) n. f. Action de reconstruire.

RECONSTRUIRE (*kons-tru-i-re*) v. a. (Se conj. comme *conduire.*) Construire de nouveau : *reconstruire un édifice.*

RECONTINUER (*nu-é*) v. a. Reprendre la continuation.

RECONVENTION (*van-si-on*) n. f. Demande que forme un défendeur contre celui qui en a formé une le premier contre lui, et devant la même juridiction.

RECONVENTIONNEL, ELLE (*van-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui est de la nature d'une reconvention : *demande reconventionnelle.*

RECONVENTIONNELLEMENT (*van-si-o-nè-le-man*) adv. Par mode de reconvention : *demander reconventionnellement des dommages-intérêts.*

RECOPIER (*pi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Copier, transcrire de nouveau : *recopier un devoir.*

RECOQUILLEMENT (*ki, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de recoquiller, de se recoquiller.

RECOQUILLER (*ki, ll* mll., *é*) v. a. Retrousser en forme de coquille : *recoquiller les feuilles d'un livre.* **Se recoquiller** v. pr. Se friser, se rouler sur soi-même : *les feuilles sèches se recoquillent.*

RECORD (*kor*) n. m. (mot angl.). Exploit sportif, officiellement constaté, et surpassant tout ce qui a été fait précédemment dans le même genre.

RECORDER (*dé*) v. a. (du lat. *recordare*, remettre

Digitized by Google

à l'esprit). Remettre dans la mémoire de quelqu'un ou dans sa propre mémoire : *recorder la leçon à quelqu'un.* **Se recorder** v. pr. Se rappeler ce qu'on a à faire ou à dire. *Fam.* Se concerter avec quelqu'un. (Peu us.)

RECORDER (*dèr'*) n. m. (mot angl.). Officier de justice qui, dans les bourgs d'Angleterre, remplit les fonctions de juge de paix.

RECORDMAN (*man'*) n. m. (mot angl.) Celui qui est détenteur d'un record sportif. Pl. des *recordmen.*

RECORRIGER (*ko-ri-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il recorrigea, nous recorrigeons.*) Corriger de nouveau : *recorriger un ouvrage.*

RECORS (*kor*) n. m. Celui qui accompagne un huissier pour lui servir de témoin, et lui prêter main-forte au besoin.

RECOUCHER (*ché*) v. a. Coucher de nouveau.

RECOUDRE v. a. (Se conj. comme *coudre.*) Coudre ce qui est décousu ou déchiré : *recoudre une manche. Fig.* Réunir : *recoudre ses souvenirs.*

RECOULER (*lé*) v. a. Couler de nouveau : *recouler un canon.* V. n. Couler de nouveau : *faire recouler le sang d'une blessure.*

RECOUPAGE n. m. Action de recouper.

RECOUPE n. f. Farine de qualité inférieure, tirée du son remis au moulin : *pain de recoupe.* Eclat qui s'enlève des pierres que l'on taille. Ce qui reste d'une étoffe quand on taille des vêtements. Rognures de métaux précieux, etc.

RECOUPEMENT (*man*) n. m. Retraite faite à chaque assise de pierre pour donner plus de solidité au bâtiment.

RECOUPER (*pé*) v. a. Couper de nouveau. Mélanger des vins de divers crus avec le produit d'un premier coupage. V. n. Faire une seconde coupe aux cartes.

RECOUPETTE (*pè-te*) n. f. Troisième farine qu'on tire du son des recoupes, et employée dans la fabrication de l'amidon.

RECOURBEMENT (*man*) n. m. Action de recourber. Résultat de cette action.

RECOURBER (*bé*) v. a. Courber de nouveau. Courber en rond par le bout : *recourber une branche.*

RECOURBURE n. f. Etat d'une chose recourbée. Partie recourbée d'un objet.

RECOURIR v. n. (Se conj. comme *courir.*) Courir de nouveau : *cheval qui va recourir dans une nouvelle épreuve.* S'adresser à quelqu'un pour en obtenir quelque chose : *recourir à Dieu, au médecin.* Avoir recours, en parlant des choses : *recourir à la ruse.*

RECOURS (*kour*) n. m. (lat. *recursus*). Action de rechercher de l'assistance, du secours : *il n'a recours qu'à vous.* Ressource, refuge : *la fuite est le recours des êtres faibles. Dr.* Action en garantie ou en dommages-intérêts, que l'on a contre quelqu'un. Pourvoi : *recours en cassation. Recours en grâce,* demande pour obtenir du chef de l'Etat la remise ou la commutation d'une peine, et surtout de la peine capitale.

RECOUSSE (*kou-se*) n. f. V. RESCOUSSE.

RECOUVRABLE adj. Qui peut se recouvrer : *somme facilement recouvrable.* ANT. **Irrécouvrable.**

RECOUVRAGE n. m. Travail fait pour recouvrir : *le recouvrage d'un parapluie.*

RECOUVRANCE n. f. Action de recouvrer. (Vx.) *Notre-Dame de Recouvrance,* la sainte Vierge, spécialem. invoquée pour le rétablissement de la santé.

RECOUVREMENT (*man*) n. m. Action de recouvrer ce qui était perdu : *recouvrement de titres.* Rétablissement : *recouvrement des forces, de la santé.* Perception de sommes dues : *faire des recouvrements.* Pl. Dettes actives, pour déboursés et honoraires d'un officier ministériel.

RECOUVREMENT (*man*) n. m. Action de recouvrir : *le recouvrement périodique de l'Egypte par les eaux du Nil.* Enduit sur un lattis ou un pan de bois. Partie d'une pierre, d'un morceau de bois, qui couvre un joint, une entaille. *Recouvrement du tiroir,* avance du tiroir d'une machine qui règle l'introduction de la vapeur dans le cylindre.

RECOUVRER (*vré*) v. a. (lat. *recuperare*). Rentrer en possession de : *recouvrer la vue, des créances.*

RECOUVRIR v. a. (Se conj. comme *couvrir.*) Couvrir de nouveau : *recouvrir une maison.* Couvrir complètement : *neige qui recouvre une plaine. Par ext.* Masquer : *recouvrir ses défauts de belles apparences.* — Ne pas confondre avec *recouvrer.*

RECRACHER (*ché*) v. a. Rejeter ce qu'on a pris dans la bouche. V. n. Cracher de nouveau.

RÉCRÉANCE n. f. *Dr. can.* Jouissance provisionnelle des fruits d'un bénéfice en litige. *Lettres de récréance,* envoyées à un ambassadeur pour qu'il les présente au souverain d'auprès de qui on le rappelle.

RÉCRÉATIF, IVE adj. Qui récrée : *livre récréatif.* ANT. **Ennuyeux, fatigant.**

RÉCRÉATION (*si-on*) n. f. Passe-temps, délassement : *prendre un peu de récréation.* Temps accordé aux enfants pour jouer : *récréation d'une heure.* Ce qui plaît : *une récréation des yeux.*

RECRÉER (*kré-é*) v. a. (de *re*, et *créer*). Créer de nouveau.

RÉCRÉER (*kré-é*) v. a. (lat. *recreare*). Réjouir, divertir. **Se récréer** v. pr. Se divertir. ANT. **Ennuyer, fatiguer.**

RÉCRÉMENT (*man*) n. m. (lat. *recrementum*). Ensemble des déchets de fonctionnement qui demeurent dans l'organisme.

RÉCRÉMENTEUX, EUSE (*man-teû, eu-ze*) ou **RÉCRÉMENTITIEL, ELLE** (*man-ti-si-el, é-le*) adj. Qui est de la nature des récréments.

RECRÉPIMENT (*man*) ou **RECRÉPISSAGE** (*pi-sa-je*) n. m. Action de recrépir.

RECRÉPIR v. a. Crépir de nouveau : *recrépir un mur. Fam.* Mettre du fard sur : *recrépir son visage. Fig.* Restaurer, réparer : *recrépir une nouvelle pour la publier de nouveau.*

RÉCREUSER (*zé*) v. a. Creuser de nouveau ou plus avant : *recreuser un fossé.*

RÉCRIER [*kri-é*] **(SE)** v. pr. (Se conj. comme *prier.*) Faire une exclamation pour réclamer, protester : *se récrier contre une injustice.* Faire une exclamation d'étonnement : *se récrier au moindre bon mot.*

RÉCRIMINATEUR, TRICE adj. Qui récrimine.

RÉCRIMINATION (*si-on*) n. f. Action de récriminer ; reproche.

RÉCRIMINATOIRE adj. Qui contient une récrimination : *discours récriminatoire.*

RÉCRIMINER (*né*) v. n. (préf. *re*, et lat. *crimen, inis*, accusation). Répondre à des injures, à des accusations par d'autres : *récriminer contre son accusateur.*

RÉCRIRE v. a. Ecrire de nouveau : *récrire une page perdue.* Recomposer une œuvre écrite : *récrire un chapitre mal venu.*

RECROISER (*zé*) v. a. Croiser de nouveau.

RECROÎTRE v. n. (Se conj. comme *croître.*) Prendre une nouvelle croissance.

RECROQUEVILLER [*ke-ri, ll* mll., *é*] **(SE)** v. pr. Se dit des feuilles desséchées par le soleil, du parchemin, du cuir, etc., qui se retirent, se replient quand on les expose à une chaleur trop intense.

RECRU, E adj. (de l'anc. v. *se recroire*, s'avouer vaincu). Harassé de fatigue : *un cheval recru.*

RECRÛ n. m. (subst. particip. de *recroître*). Pousse annuelle d'un bois taillis.

RECRUDESCENCE (*dès-san-se*) n. f. (dulat. *recrudescere*, reprendre des forces). Intensité plus grande des symptômes d'une maladie, des ravages d'une épidémie, etc., après un amendement : *l'hiver amène une recrudescence de misère.*

RECRUDESCENT (*dès-san*), **E** adj. Qui présente une recrudescence : *une épidémie recrudescente.*

RECRUE (*krû*) n. f. (subst. particip. de *recroître*). Levée de nouveaux soldats : *faire une recrue.* Jeune soldat : *exercer les recrues. Fig.* Personne qui s'ajoute à une société.

RECRUTEMENT (*man*) n. m. Action de recruter : *recrutement des soldats, des marins.*

RECRUTER (*té*) v. a. Faire des recrues : *recruter un régiment. Fig.* Attirer dans une société, dans un parti : *recruter des associés.* **Se recruter** v. pr. Etre recruté ; entretenir au moyen de recrues : *les corps d'élite se recrutent difficilement.*

RECRUTEUR n. m. Qui faisait des recrues. Adjectiv. : *sergent recruteur.*

RECTA (*rèk*) adv. (mot. lat. signif. *tout droit*). *Fam.* Ponctuellement : *payer recta à l'échéance.*

Digitized by Google

RECTAL, E, AUX (*rèk*) adj. Qui appartient au rectum.

RECTANGLE (*rèk*) adj. (du lat. *rectus*, droit, et de *angle*). Dont les angles sont droits. *Triangle rectangle*, triangle qui a un angle droit. (V. TRIANGLE.) *Parallélépipède rectangle*, parallélépipède droit à base rectangulaire. N. m. Quadrilatère dont les angles sont droits: *la surface d'un rectangle a pour mesure le produit de sa base par sa hauteur.*

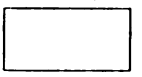
Rectangle.

RECTANGULAIRE (*rèk, lè-re*) adj. Se dit en général de toute figure dont les angles sont droits.

RECTEUR (*rèk*) n. m. (lat. *rector;* de *regere*, diriger). Autrefois, chef d'une université; aujourd'hui, chef d'une université régionale. Directeur d'un collège de jésuites. Curé, en Bretagne.

RECTEUR, TRICE (*rèk*) adj. (lat. *rector, trix*). Qui dirige. *Esprit recteur*, ancien nom des fluides volatils qui constituent les odeurs. *Pennes rectrices*, ou substantiv., *les rectrices*, plumes de la queue des oiseaux qui servent à diriger le vol.

RECTIFIABLE (*rèk*) adj. Qui peut être rectifié : *erreur aisément rectifiable.*

RECTIFICATIF, IVE (*rèk*) adj. Qui rectifie : *état rectificatif.*

RECTIFICATION (*rèk, si-on*) n. f. Action de rectifier : *rectification d'un compte.* Purification d'un liquide par une nouvelle distillation. Modification à un article de journal, à un passage d'une publication : *insérer une rectification.*

RECTIFIER (*rek-ti-fi-é*) v. a. (lat. *rectus*, droit, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Rendre droit : *rectifier le tracé d'une route.* Rendre exact, correct : *rectifier un calcul.* Purifier par la distillation : *rectifier de l'eau-de-vie.*

RECTILIGNE (*rèk*) adj. (du lat. *rectus*, droit, et de *ligne*) Qui est en ligne droite : *mouvement rectiligne.* Terminé par des lignes droites, qui concerne la ligne droite : *figure rectiligne; trigonométrie rectiligne.*

RECTITUDE (*rèk*) n. f. (lat. *rectitudo;* de *rectus*, droit). Qualité de ce qui est en ligne droite. Conformité aux vrais principes, à la saine raison : *rectitude de jugement.*

RECTO (*rèk*) n. m. (m. lat.). Première page d'un feuillet. Pl. des *rectos.* ANT. **Verso.**

RECTORAL, E, AUX (*rèk*) adj. De recteur : *dignité rectorale.*

RECTORAT (*rèk-to-ra*) n. m. Charge de recteur. Temps pendant lequel on l'exerce.

RECTUM (*rèk-tom'*) n. m. (mot lat. signif. *ce qui est droit*). Dernière portion du gros intestin qui aboutit à l'anus.

REÇU (subst. particip. de *recevoir*) n. m. Quittance sous seing privé, par laquelle on reconnaît avoir reçu une somme : *les reçus des sommes supérieures à dix francs doivent porter un timbre de quittance.* Est invariable quand on l'emploie par ellipse devant l'énoncé d'une somme, pour reconnaître que cette somme a été payée : *reçu mille francs.*

RECUEIL (*keu, l* mll.) n. m. Assemblage de divers actes, de divers écrits, etc. : *recueil de morceaux choisis.* Collection, compilation.

RECUEILLEMENT (*keu, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de recueillir. (Peu us.) Action, état d'une personne qui se recueille. ANT. **Dissipation.**

RECUEILLI, E (*keu, ll* mll., *i*) adj. Qui se concentre dans des pensées pieuses : *homme recueilli; mener une vie recueillie.* ANT. **Dissipé.**

RECUEILLIR (*keu, ll* mll., *ir*) v. a. (lat. *recolligere.* — Se conj. comme *cueillir.*) Faire la récolte des produits d'une terre : *recueillir du blé. Fig.* Obtenir comme résultat : *recueillir le fruit de son travail.* Acquérir par hérédité : *recueillir une succession.* Rassembler : *recueillir les débris d'un naufrage, les restes d'une armée.* Rassembler avec énergie : *recueillir ses forces, ses idées.* Prendre avec soi par humanité : *recueillir un malheureux.* **Se recueillir** v. pr. Réfléchir, se recueillir sur soi-même. Détourner son esprit des pensées terrestres pour se livrer à de pieuses méditations. ANT. **Dissiper.**

RECUIRE v. a. (Se conj. comme *conduire.*) Cuire de nouveau : *recuire un gigot.* Exposer de nouveau (un métal) à l'action du feu : *recuire du fer pour le convertir en acier.* Faire refroidir lentement dans un four spécial les pièces de verrerie qu'on vient de fabriquer : *on recuit le cristal pour le rendre moins cassant.*

RECUIT (*ku-i*) n. m. ou **RECUITE** n. f. Action de recuire un ouvrage ou de le soumettre au feu de nouveau : *le recuit* ou *la recuite d'une pièce d'acier.*

RECUL (*kul'*) n. m. Mouvement de ce qui recule : *le recul d'une pièce d'artillerie.* Éloignement nécessaire pour bien voir une chose.

RECULADE n. f. Action d'une personne, d'un véhicule qui recule. *Fig.* Action de celui qui, s'étant trop avancé dans une affaire, est obligé de revenir sur ses pas : *une honteuse reculade.*

RECULÉ, E adj. Isolé, lointain : *quartier reculé.* Éloigné dans le temps : *époque reculée.*

RECULÉE (*lé*) n. f. Espace qui permet de se reculer. *Feu de reculée*, grand feu qui oblige à se reculer.

RECULEMENT (*man*) n. m. Action de reculer. *Courroie de reculement*, pièce de harnais qui relie l'avaloire aux brancards. V. HARNAIS.

RECULER (*lé*) v. a. (préf. *re*, et *cul*). Tirer, pousser en arrière : *reculer sa chaise. Fig.* Accroître, étendre, agrandir : *reculer les bornes, les frontières d'un État.* Éloigner dans le temps, retarder : *reculer un payement.* V. n. Aller en arrière : *faire reculer un cheval.* Différer : *il n'y a plus moyen de reculer. Fig.* Perdre du terrain, rétrograder : *périodes où l'humanité recule.* Hésiter : *reculer devant une difficulté.* PROV. : **Quand on n'avance pas, on recule,** quand on ne fait aucun progrès, on perd ses avantages. ANT. **Avancer.**

RECULONS [*lon*] **(À)** loc. adv. En reculant : *marcher à reculons.*

RÉCUPÉRABLE adj. Que l'on peut récupérer.

RÉCUPÉRATION (*si-on*) n. f. Action de récupérer : *récupération d'une créance.*

RÉCUPÉRER (*ré*) v. a. (lat. *recuperare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Recouvrer : *récupérer ses déboursés.* **Se récupérer** v. pr. Se dédommager : *se récupérer de ses pertes.*

RÉCURAGE n. m. Action de récurer.

RÉCURER (*ré*) v. a. (préf. *re*, et *écurer*). Ecurer : *récurer les casseroles.*

RÉCURRENCE (*kur-ran-se*) n. f. Etat de ce qui est récurrent. (Peu us.)

RÉCURRENT (*kur-ran*), **E** adj. (du lat. *recurrere*, revenir en arrière). Qui revient en arrière : *nerfs récurrents. Math.* Qui suppose un calcul fait sur des termes placés en arrière : *série récurrente.*

RÉCURSOIRE adj. Qui ouvre un recours : *action récursoire.*

RÉCUSABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être récusé : *témoin récusable.* En qui l'on peut ne pas avoir foi : *témoignage récusable.* ANT. **Irrécusable.**

RÉCUSATION (*za-si-on*) n. f. Action de récuser.

RÉCUSER (*zé*) v. a. (lat. *recusare*). Refuser de reconnaître la compétence d'un tribunal, d'un juge, d'un juré, d'un expert, d'un témoin : *récuser un juré.* Rejeter, ne pas admettre : *je récuse son témoignage.* **Se récuser** v. pr. Se déclarer incompétent pour juger une cause, décider une question.

RÉDACTEUR (*dak*) n. m. (du lat. *redactus*, rédigé). Qui rédige : *rédacteur de journal.* (On emploie quelquef. le fém. RÉDACTRICE.)

RÉDACTION (*dak-si-on*) n. f. Action de rédiger : *la rédaction d'un acte.* La chose rédigée. Ensemble des rédacteurs. Bureau où travaillent les rédacteurs : *la rédaction d'un journal.*

REDAN n. m. (préf. *re*, et *dent*). Ouvrage de fortification, composé de deux faces d'égale longueur formant un angle saillant. (V. la planche FORTIFICATION.) Ressaut que l'on fait de distance en distance, quand on construit un mur sur un terrain en pente. V. REDENT.

RÉDARGUER (*ghu-é*) v. a. (du lat. *redarguere*, accuser). Réprimander, convaincre d'erreur. (VX.)

REDDITION (*réd-di-si-on*) n. f. (lat. *redditio*). Action de rendre : *reddition d'une ville; reddition de comptes.*

REDÉCLARER (*ré*) v. a. Déclarer de nouveau.

REDÉFAIRE (*fè-re*) v. a. (Se conj. comme *faire.*) Défaire de nouveau : *redéfaire une robe.*

REDEMANDER (*dé*) v. a. Demander de nouveau : *redemander un air.* Demander à quelqu'un ce qu'on lui a prêté.

Digitized by Google

RÉDEMPTEUR (*danp'*) n. m. (du lat. *redemptum*, supin de *redimere*, racheter). Qui rachète. (Se dit surtout de Jésus-Christ, qui a racheté les hommes, et, en ce sens, prend une majuscule.)

RÉDEMPTION (*danp'-si-on*) n. f. (de *rédempteur*). Rachat. Se dit surtout du rachat du genre humain par Jésus-Christ : *le mystère de la rédemption.*

RÉDEMPTORISTE (*danp'-to-ris-te*) n. m. Membre des ordres du Rédempteur ou de la Merci, ou d'un ordre fondé dans le royaume de Naples par saint Liguori en 1722.

REDENT (*dan*) n. m. Dans l'architecture du moyen âge, découpures de pierre en forme de dents. (On écrit aussi REDAN.)

Arceau redenté.

REDENTÉ, E (*dan*) adj. Se dit des redents formés par trois arcs de cercle se coupant deux à deux.

REDESCENDRE (*dè-san-dre*) v. n. Descendre de nouveau. Descendre après s'être élevé : *bateau qui continue à redescendre.* V. a. Porter de nouveau en bas : *redescendre un lustre.* ANT. **Remonter.**

REDEVABLE adj. Qui redoit : *être redevable de 20 francs sur un compte. Fig.* Qui a obligation à quelqu'un : *je vous suis redevable de la vie.*

REDEVANCE n. f. Dette, charge, rente que l'on doit acquitter à termes fixes : *payer une redevance en argent, en nature.*

REDEVANCIER (*si-é*), **ÈRE** n. Qui est obligé à des redevances. (Peu us.)

REDEVENIR v. n. (Se conj. comme *venir.*) Recommencer à être ce que l'on était auparavant.

REDEVOIR v. n. (Se conj. comme *devoir.*) Devoir après un compte fait.

RÉDHIBITION (*si-on*) n. f. (du lat. *redhibere*, supin *redhibitum*, avoir de retour). Résolution d'une vente obtenue par l'acheteur, lorsque la chose est entachée de certains vices.

RÉDHIBITOIRE adj. Qui tend à faire prononcer la rédhibition : *action rédhibitoire.* Qui peut motiver la rédhibition : *dans la vente d'un cheval, la morve, le farcin sont des vices rédhibitoires.*

RÉDIGER (*jé*) v. a. (du lat. *redigere*, mettre en ordre. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il rédigea, nous rédigeons.*) Formuler par écrit, dans l'ordre voulu, la forme définitive : *rédiger des mémoires, un article de journal.*

RÉDIMER (*mé*) v. a. (lat. *redimere*). Racheter. **Se rédimer** v. pr. Se racheter, se délivrer à prix d'argent : *se rédimer du pillage.*

REDINGOTE n. f. (de l'angl. *riding coat*, vêtement de cheval). Vêtement d'homme, plus long et plus ample que l'habit et dont les basques font le tour du corps.

Redingote.

REDIRE v. a. (Se conj. comme *dire.*) Répéter ce qu'on a déjà dit : *redire des vérités utiles.* Répéter ce qu'un autre a dit : *l'écho répète le son.* Révéler : *il redit tout.* V. n. Blâmer : *trouver à redire.*

REDISCUTER (*dis-ku-té*) v. a. Discuter de nouveau : *rediscuter une convention.*

REDISEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Qui répète les mêmes choses : *éternel rediseur.*

REDITE n. f. Répétition oiseuse : *évitez les redites dans un discours.*

REDONDANCE n. f. Superfluité de paroles : *style plein de redondances.*

REDONDANT (*dan*), **E** adj. Superflu, qui est de trop : *expression redondante.* Où il y a du superflu : *style redondant.*

REDONDER (*dé*) v. n. (du lat. *redundare*, déborder). Etre superflu dans le discours : *expressions qui redondent. Redonder de*, surabonder en : *ouvrage qui redonde de citations.*

REDONNER (*do-né*) v. a. Donner de nouveau la même chose. Rendre à celui qui avait déjà eu. *Fig.* Procurer de nouveau : *redonner des forces, de l'espérance.* V. n. Se remettre : *redonner dans les excès.* Recommencer : *le froid redonne.* Revenir à la charge : *l'infanterie redonna avec un nouveau courage.*

REDORER (*ré*) v. a. Dorer de nouveau : *redorer un cadre. Fig.* Eclairer de nouveau : *le soleil redore les coteaux.*

REDORMIR v. n. Dormir de nouveau.

REDOUBLÉ, E adj. Pressé, accéléré. *Milit. Pas redoublé*, pas qui se fait avec une vitesse double ; air de la musique militaire dont le rythme règle ce pas.

REDOUBLEMENT (*man*) n. m. Action de redoubler, augmentation : *redoublement de zèle. Gramm.* Répétition d'un mot ou d'un élément de mot ayant pour objet d'exprimer un rapport grammatical : *le redoublement caractérise les parfaits grecs.*

REDOUBLER (*blé*) v. a. Remettre une doublure : *redoubler une robe.* Réitérer avec augmentation : *redoubler ses cris.* Augmenter : *cet événement a redoublé nos alarmes.* V. n. Augmenter, s'accroître : *la tempête redouble. Redoubler de*, apporter plus de : *redoubler de soins.*

REDOUL, RODOUL ou **ROUDOU** n. m. Genre de géraniacées, vulgairement *herbe aux tanneurs*, parce que les différentes parties de la plante sont riches en tanin.

Redoul.

REDOUTABLE adj. Fort à craindre : *la paresse est un vice redoutable.*

REDOUTE n. f. (de l'ital. *ridotto*, réduit). *Fortif.* Ouvrage isolé, sans angle rentrant. Endroit public où l'on danse, joue, fait de la musique. Fête donnée dans un de ces établissements : *organiser une redoute costumée.*

REDOUTER (*té*) v. a. Craindre fort : *redouter la chaleur.*

RÉDOWA (*va*) n. f. (tchèque *redjovak*). Danse qui tient de la polka et de la mazurka : *la rédowa, comme la mazurka, est écrite sur un rythme à trois temps.*

RÉDRESSE (*drè-se*) n. f. *Mar.* Cordages, appareils qui servent à remettre droit un navire abattu en carène : *caliorne, bigues de redresse.*

REDRESSEMENT (*drè-se-man*) ou **REDRESSAGE** (*drè-sa-je*) n. m. Action de redresser ; son effet : *redressement de la taille. Fig.* Action de réparer : *redressement de torts.*

REDRESSER (*drè-se*) v. a. Rendre droit : *redresser un arbre.* Replacer debout : *redresser une statue tombée. Fig.* Donner de la rectitude : *redresser le jugement.* Réparer, réformer, *redresser des abus. Fam.* Corriger, réprimander : *je l'ai redressé d'importance.* **Se redresser** v. pr. Se remettre droit, se relever. *Fig.* Prendre une attitude fière, provocante.

REDRESSEUR (*drè-seur*) n. m. Celui qui redresse. *Redresseur de torts*, chevalier errant qui vengeait les victimes de l'injustice : *le* Don Quichotte *de Cervantes a ridiculisé les redresseurs de torts.*

REDÛ n. m. (Subst. particip. de *redevoir.*) Ce qui reste dû après un compte fait.

RÉDUCTEUR, TRICE (*duk*) adj. Qui réduit. *Chim.* Se dit des corps qui ont la propriété de se désoxyder. N. m. ; *le charbon est le réducteur industriel par excellence.*

RÉDUCTIBILITÉ (*duk-ti*) n. f. Caractère de ce qui est réductible. ANT. **Irréductibilité.**

RÉDUCTIBLE (*duk-ti-ble*) adj. Qui peut être réduit, ramené à une forme plus simple : *fraction réductible à une plus simple expression. Chir.* Qui peut être remis en place : *luxation réductible.* ANT. **Irréductible.**

RÉDUCTIF (*duk-tif*), **IVE** adj. Qui a la propriété de réduire : *agent réductif.* (Peu us.)

RÉDUCTION (*duk-si-on*) n. f. Action de réduire. Effet de cette action : *réduction des impôts.* Action de subjuguer : *réduction d'une province.* Copie réduite : *réduction d'une statue. Géom.* Opération par laquelle on remplace une figure par une autre semblable, mais plus petite : *échelle, compas de réduction. Arithm.* Conversion d'une quantité en une autre

Digitized by Google

équivalente : *réduction d'une fraction. Chim.* Opération par laquelle on enlève l'oxygène à un oxyde métallique, pour obtenir le métal pur. *Chir.* Action de remettre à leur place les os luxés ou fracturés. ANT. **Augmentation.**

RÉDUIRE v. a. (du lat. *reducere*, ramener. — Se conj. comme *conduire.*) Rendre moindre : *réduire l'effectif d'une armée ; réduire ses dépenses, une figure géométrique.* Transformer, résoudre une chose en une autre : *réduire du blé en farine.* Refaire en petit : *réduire un tableau.* Contraindre, subjuguer : *réduire quelqu'un à l'obéissance ; Alexandre réduisit toute l'Asie.* Faire tomber dans un état fâcheux : *réduire quelqu'un à la misère.* Ramener : *réduire des toises en mètres.* Rendre plus concentré par l'ébullition : *réduire une dissolution. Arith.* Transformer : *réduire deux fractions au même dénominateur. Chir.* Remettre à leur place les os luxés : *réduire une fracture. Chim.* Séparer d'un oxyde le métal qu'il renferme. *Géom. Réduire une figure,* en opérer la réduction. ANT. **Augmenter.**

RÉDUIT (*du-i*) n. m. Retraite : *réduit paisible.* Galetas : *misérable réduit. Fortif.* Ouvrage construit à l'intérieur d'un autre : *le réduit d'une place est destiné à devenir le dernier asile de la défense.* Sur un navire de guerre, compartiment cuirassé où sont logés des canons.

RÉDUPLICATIF, IVE adj. (du lat. *reduplicatus,* redoublé.) Qui exprime le redoublement, comme la particule **re** dans **redire, refaire,** etc.

RÉDUPLICATION (*si-on*) n. f. (de *réduplicatif*). Répétition d'une syllabe, d'une lettre. Figure de rhétorique consistant à redoubler certains mots qui éveillent l'intérêt.

RÉDUVE n. m. Genre d'insectes hémiptères, qui vivent dans les maisons mal tenues.

RÉÉDIFICATION (*si-on*) n. f. Action de réédifier : *demander la réédification d'une église.*

RÉÉDIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Rebâtir : *réédifier un palais.* Rétablir : *réédifier sa fortune.*

RÉÉDITER (*té*) v. a. Faire une nouvelle édition : *rééditer un ouvrage. Fig.* Remettre en circulation : *rééditer une anecdote scandaleuse.*

RÉÉDITION (*si-on*) n. f. Edition nouvelle.

RÉÉDUCATION (*si-on*) n. f. Action d'éduquer à nouveau. Système employé pour apprendre à certains paralytiques comment s'exécutent les mouvements.

RÉEL, ELLE (*ré-èl, è-le*) adj. (lat. *realis ;* de *res,* chose). Qui existe réellement : *besoins réels.* Qui concerne une *chose,* par opposition au mot *personnel : l'hypothèque confère un droit réel sur l'immeuble hypothéqué ; le prêt d'une somme d'argent ne confère qu'un droit personnel sur l'emprunteur.* N. m. Ce qui est réel : *identifier l'idéal et le réel.* ANT. **Imaginaire, faux.**

RÉÉLECTION (*lèk-si-on*) n. f. Action d'élire de nouveau : *réélection d'un député.*

RÉÉLIGIBILITÉ n. f. Etat d'une personne rééligible.

RÉÉLIGIBLE adj. Qui peut être réélu : *en France, le président de la République est rééligible.*

RÉÉLIRE v. a. (Se conj. comme *lire.*) Elire de nouveau : *réélire un sénateur.*

RÉELLEMENT (*é-le-man*) adv. Effectivement, véritablement : *cette besogne est réellement trop lourde pour moi.*

RÉENGAGEMENT (*an-gha-je-man*) n. m. **RÉENGAGER** (*an-gha-jé*) v. a. V. RENGAGEMENT, RENGAGER.

RÉENSEMENCEMENT (*an-se-man-se-man*) n. m. Action de réensemencer. (On dit aussi RENSEMENCEMENT.)

RÉENSEMENCER (*an-se-man-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il réensemença, nous réensemençons.*) Ensemencer de nouveau. (On dit aussi RENSEMENCER.)

RÉESCOMPTE (*és-kon-te*) n. m. Opération de banque qui consiste à faire escompter à nouveau, par un autre banquier, le papier qu'on a escompté.

RÉESCOMPTER (*és-kon-té*) v. a. Escompter de nouveau : *la Banque de France réescompte le portefeuille des banques de moindre importance.*

RÉEXPÉDIER (*éks-pé-di-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*). Expédier de nouveau : *réexpédier des marchandises.*

RÉEXPÉDITION (*éks-pé-di-si-on*) n. f. Nouvelle expédition.

RÉEXPORTATION (*èks, si-on*) n. f. Action de réexporter.

RÉEXPORTER (*èks-por-té*) v. a. Transporter hors d'un Etat des marchandises qu'on y avait importées.

RÉFACTION (*fak-si-on*) n. f. (de *refaire*). Réduction sur le prix des marchandises au moment de la livraison, lorsqu'elles ne se trouvent pas dans les conditions convenues.

REFAIRE (*fé-re*) v. a. (Se conj. comme *faire.*) Faire encore ce qu'on a déjà fait : *refaire un voyage.* Réparer, rajuster : *refaire sa coiffure.* **Se refaire** v. pr. Manger, boire. Reprendre des forces, de la santé : *il est allé se refaire à la campagne.* Rétablir ses affaires.

REFAIT (*fé*), **E** adj. *Fam.* Trompé, dupé.

REFAIT (*fè*) n. m. Nouveau bois du cerf. Au lansquenet, coup qu'il faut recommencer.

REFAUCHER (*fô-ché*) v. a. Faucher de nouveau.

RÉFECTION (*fék-si-on*) n. f. Action de reconstruire : *réfection d'un mur.* Action de se refaire. Collation, repas. (Peu us. en ce sens.)

REFEND (*fan*) n. m. (de *refendre*). *Mur de refend,* mur intérieur qui sépare les pièces d'un bâtiment. *Bois de refend,* scié en long. *Lignes de refend,* chacune des lignes creuses tracées sur les murs des bâtiments pour marquer ou simuler les joints des pierres.

A, Mur de refend.

REFENDRE (*fan-dre*) v. a. Fendre de nouveau. Fendre, scier en long : *refendre l'ardoise.*

RÉFÉRÉ n. m. Recours au juge qui, dans le cas d'urgence, a le droit de statuer provisoirement. Arrêt rendu dans ces conditions : *solliciter un référé.*

RÉFÉRENCE (*ran-se*) n. f. (de *référer*). Action de rapporter une chose à une autorité. *Ouvrage de référence,* ouvrage non à lire, mais à consulter. Pl. Attestations destinées à servir de recommandations : *ce commis a de bonnes références.*

RÉFÉRENDAIRE (*ran-dè-re*) adj. (du lat. *referre,* rapporter). *Conseiller référendaire à la cour des comptes,* magistrat de la cour des comptes chargé d'examiner les pièces de comptabilité, d'en faire un rapport et de rédiger les arrêts. N. m. **Grand référendaire,** membre du Sénat impérial, qui apposait le sceau de l'assemblée aux actes émanés d'elle.

REFERENDUM (*ré-fé-rin-dom'*) n. m. (mot lat. signif. *ce qui doit être rapporté*). *Diplom.* Dépêche qu'un agent diplomatique expédie à son gouvernement pour demander de nouvelles instructions. *Politiq.* Droit des citoyens de se prononcer directement sur les grandes questions d'intérêt général : *le referendum est pratiqué en Suisse.*

RÉFÉRER (*ré*) v. a. (du lat. *referre,* rapporter. — Se conj. comme *accélérer.*) Rapporter, attribuer : *référer à quelqu'un l'honneur d'une entreprise.* V. n. Faire rapport : *il faut en référer à la Chambre.* **Se référer** v. pr. S'en rapporter : *je m'en réfère à votre avis.*

REFERMER (*fèr-mé*) v. a. Fermer de nouveau : *refermer une porte.*

REFERRER (*fé-ré*) v. a. Ferrer de nouveau.

REFEUILLETER (*feu, ll* mil., *e-té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je refeuillette.*) Feuilleter de nouveau.

RÉFLÉCHI, E adj. Qui est fait ou dit avec réflexion. Qui agit avec réflexion : *jeune homme réfléchi. Gram. Verbes, pronoms réfléchis,* verbes, pronoms indiquant qu'une action retombe sur le sujet de la proposition. ANT. **Irréfléchi.**

RÉFLÉCHIR v. a. (du lat. *reflectere,* replier). Renvoyer dans une autre direction : *les miroirs réfléchis.*

Digitized by Google

sent l'image des objets. Physiq. Rayon réfléchi, onde réfléchie, rayon, onde provenant d'une réflexion. Penser mûrement, méditer en soi-même : *réfléchir avant d'agir.* **Se réfléchir** v. pr. Etre réfléchi : *arbres qui se réfléchissent dans un lac.*

RÉFLÉCHISSANT (*chi-san*), **E** adj. Qui réfléchit la lumière, le son, le calorique.

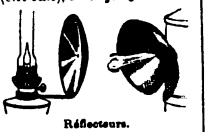

Réflecteurs.

RÉFLÉCHISSEMENT (*chi-se-man*) n. m. Rejaillissement, réverbération : *réfléchissement de la lumière.*

RÉFLECTEUR (*flèk-teur*) n. m. Appareil destiné à réfléchir la lumière. Adjectiv.: *miroir réflecteur.*

REFLET (*flè*) n. m. Rayon lumineux ou coloré, réfléchi par un corps : *reflet d'un tableau, d'une étoffe. Fig.* Reproduction affaiblie : *sa réputation n'est qu'un reflet de la gloire de son père.*

REFLÉTER (*té*) v. a. (du lat. *reflectere*, revenir. — Se conj. comme *accélérer.*) Renvoyer en reflets la lumière, la couleur sur un corps voisin. V. n. et **Se refléter** v. pr. *Fig.* Etre reproduit : *sa gloire reflète ou se reflète sur sa famille.*

REFLEURIR v. n. Fleurir de nouveau : *les marronniers refleurissent quelquefois à l'automne. Fig.* Redevenir florissant : *les lettres, les arts commencent à refleurir.* V. FLEURIR.

REFLEURISSEMENT (*ri-se-man*) n. m. Seconde floraison qui a lieu dans la même année.

RÉFLEXE (*flèk-se*) adj. (lat. *reflexus*). Qui se fait par réflexion : *vision réflexe. Action ou phénomène réflexe*, réaction nerveuse inconsciente (motrice, sécrétoire, etc.), qui résulte d'une impression extérieure. N. m. : *un réflexe.*

RÉFLEXIBILITÉ (*flèk-si*) n. f. Propriété de ce qui peut être réfléchi.

RÉFLEXIBLE (*flèk-si-ble*) adj. Qui peut être réfléchi.

RÉFLEXION (*flèk-si-on*) n. f. Action d'un corps qui change de direction après avoir choqué un autre corps. Changement de direction des ondes lumineuses ou sonores qui tombent sur une surface réfléchissante : *réflexion des rayons, du son. Angle de réflexion*, angle que fait la normale au point d'incidence avec le rayon réfléchi. (V. INCIDENCE.) Attention de l'âme qui s'attache à ses propres idées pour les examiner et les comparer. Pensée qui en résulte : *faire de sérieuses réflexions.* ANT. **Irréflexion.**

REFLUER (*flu-é*) v. n. (du lat. *refluere*, couler en arrière). Se dit du mouvement des eaux qui retournent vers le lieu d'où elles ont coulé. *Fig.* Revenir vers le lieu d'où l'on est parti : *émigrants qui refluent vers la mère patrie.*

REFLUX (*flu*) n. m. Mouvement des eaux de la mer qui s'éloignent du rivage, lorsque la marée baisse. *Fig.* Retour en arrière : *le reflux de la foule.*

REFONDRE v. a. Fondre une seconde fois : *refondre une statue. Fig.* Apporter des modifications considérables dans : *refondre un ouvrage. On ne peut se refondre*, on ne peut changer de caractère.

REFONTE n. f. Action de refondre : *la refonte des monnaies.* Changement essentiel : *refonte d'un ouvrage.*

REFORGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il reforgea, nous reforgeons.*) Forger de nouveau.

RÉFORMABLE adj. Qui peut être réformé : *jugement réformable.* ANT. **Irréformable.**

RÉFORMATEUR, TRICE n. et adj. Qui réforme : *Solon fut un sage réformateur.* Particulièrem., chef d'une réforme religieuse : *les réformateurs du* XVI*e siècle.*

RÉFORMATION (*si-on*) n. f. Action de corriger : *réformation des mœurs.* Syn. d'un des sens de RÉFORME.

RÉFORME n. f. Changement opéré en vue d'une amélioration : *la réforme du calendrier Julien.* Amélioration apportée à une règle trop relâchée, dans un ordre religieux : *la réforme de Cîteaux.* Retranchement d'abus introduits : *mettre la réforme dans une administration.* Opération par laquelle un militaire est rayé des contrôles comme incapable ou indigne de continuer à servir. Se dit également des chevaux et du matériel mis hors de service : *officier mis à la réforme ; cheval de réforme. Absol.* Changements introduits dans les croyances et la discipline de l'Eglise par les fondateurs des diverses communions protestantes. (En ce sens, on dit aussi RÉFORMATION. V. à la *part. hist.*)

RÉFORMÉ, E adj. *Religion réformée*, le protestantisme. N. m. Protestant : *un réformé.* N. m. pl. Les protestants.

REFORMER (*mé*) v. a. Former de nouveau : *reformer les rangs.* **Se reformer** v. pr. En parlant des troupes, se rallier après avoir été dispersées.

RÉFORMER (*mé*) v. a. (du lat. *reformare*, rendre la première forme). Donner une meilleure forme, corriger : *réformer les lois, les mœurs.* Supprimer ce qui est nuisible : *réformer un abus. Milit.* Retrancher des cadres ou de l'approvisionnement de l'armée des hommes, des chevaux, du matériel, etc., impropres aux services. *Réformer les monnaies*, les refondre. **Se réformer** v. pr. Renoncer à de mauvaises habitudes.

RÉFORMISTE (*mis-te*) n. m. Partisan d'une réforme politique ou religieuse. *Spécialem.*, en Angleterre, partisan de la réforme électorale. Adjectiv. : *un ministère réformiste.*

REFOUILLEMENT (*fou, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de creuser pour faire des ornements : *refouillement d'un chapiteau.* Evidement pratiqué d'outre en outre dans une pierre ou une charpente.

REFOUILLER (*fou, ll* mll., *é*) v. a. Fouiller de nouveau. Pratiquer un évidement dans.

REFOULEMENT (*man*) n. m. Action de refouler ; effet de cette action : *le refoulement des étoffes.*

REFOULER (*lé*) v. a. (préf. *re*, et *fouler*). Fouler de nouveau : *refouler une étoffe.* Comprimer : *refouler un gaz.* Faire entrer de force : *refouler des chevilles.* Comprimer avec le refouloir : *refouler la charge d'un canon* (Vx.). Faire rétrograder, repousser : *Charles-Martel refoula les Sarrasins en Espagne. Mar. Refouler le courant, la marée*, se dit d'un navire qui avance malgré le courant ou la marée. *Fig.* Comprimer avec effort : *refouler sa colère.* V. n. Refluer, retourner en arrière : *la digue a fait refouler les eaux.* (Peu us.)

REFOULOIR n. m. Bâton garni d'un gros bouton aplati, qui servait pour bourrer les pièces de canon.

REFOURRER (*fou-ré*) v. a. Fourrer de nouveau.

RÉFRACTAIRE (*frak-te-re*) adj. (du lat. *refractum*, supin de *refringere*, briser). *Chim.* Qui résiste à certaines influences et *spécialem.*, qui ne fond qu'à une très haute température : *argile réfractaire.* Qui refuse de se soumettre à : *réfractaire à la loi. Prêtre réfractaire*, prêtre qui, pendant la Révolution, avait refusé de prêter serment à la Constitution civile du clergé. N. m. Soldat qui se soustrait à la loi du recrutement et refuse de se ranger sous les drapeaux : *les réfractaires furent nombreux à la fin du premier Empire.*

RÉFRACTER (*frak-té*) v. a. Produire la réfraction : *le prisme réfracte les rayons lumineux.*

RÉFRACTEUR (*frak-teur*) adj. m. Qui sert à réfracter : *appareil réfracteur.*

RÉFRACTIF (*frak-tif*), **IVE** adj. Qui produit la réfraction : *milieu réfractif.*

RÉFRACTION (*frak-si-on*) n. f. (du lat. *refractus*, brisé). Changement de direction qu'éprouve la lumière en passant d'un milieu dans un autre. Les *lois de la réfraction* sont au nombre de deux : 1° le rayon incident SI, le rayon réfracté IR et la normale IN, sont dans un même plan appelé *plan d'incidence ;* 2° Le rapport entre le sinus de l'angle d'incidence *i* et le sinus de l'angle de réfraction *r* est constant pour deux milieux bien définis. Ce rapport constant est appelé *indice de réfraction.*

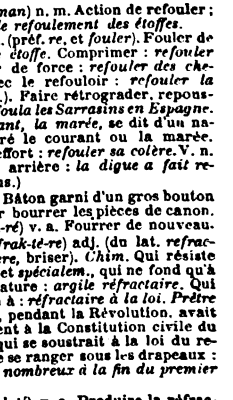

Réfraction : Marche du rayon lumineux passant de l'air dans l'eau.

Digitized by Google

RÉFRACTOMÈTRE (*frak-to*) n. m. Instrument pour mesurer les indices de réfraction.

REFRAIN (*frin*) n. m. (du vx fr. *refraindre*, briser). Répétition de mots, de vers ou de strophes, dans le cours ou à la fin des parties d'une pièce de vers lyrique. *Par ext.* Ce qu'une personne répète sans cesse : *c'est toujours le même refrain.*

RÉFRANGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il réfrangea, nous réfrangeons.*) Syn. de RÉFRACTER.

RÉFRANGIBILITÉ n. f. Propriété de ce qui est réfrangible : *chaque rayon coloré a sa réfrangibilité propre.*

RÉFRANGIBLE adj. Susceptible de réfraction : *les rayons violets sont les plus réfrangibles.* ANT. **Irréfrangible.**

REFRAPPER (*fra-pé*) v. a. et n. Frapper de nouveau.

REFRÈNEMENT (*man*) n. m. Action de refréner. (Peu us.)

REFRÉNER v. a. (lat. *refrenare*. — Se conj. comme *accélérer*.) Mettre un frein, réprimer : *refréner ses passions.*

RÉFRIGÉRANT (*ran*), **E** adj. (du préf. *ré*, et du lat. *frigus, oris*, froid). Qui abaisse la température : *la glace pilée et le sel marin constituent un mélange réfrigérant.* N. m. Remède rafraîchissant. Appareil servant à abaisser la température d'un produit quelconque. Vaisseau qui contient le serpentin d'un alambic et qu'on emplit d'eau froide, pour obtenir la condensation des vapeurs.

RÉFRIGÉRATIF, IVE adj. Qui a la propriété de rafraîchir : *remède réfrigératif.* N. m. : *un réfrigératif.*

RÉFRIGÉRATION (*si-on*) n. f. (de *réfrigératif*). Action d'abaisser la température d'un liquide, d'un gaz. Résultat de cette action.

RÉFRIGÉRER (*ré*) v. a. (lat. *refrigerare*. — Se conj. comme *accélérer*.) Soumettre à la réfrigération.

RÉFRINGENCE (*jan-se*) n. f. (de *réfringent*). Propriété de réfracter la lumière : *la réfringence du cristal.*

RÉFRINGENT (*jan*), **E** adj. (du lat. *refringere*, briser). *Physiq.* Qui fait dévier de leur direction les rayons lumineux : *milieu réfringent.*

REFRISER (*zé*) v. a. Friser de nouveau. V. n. Redevenir frisé.

REFROGNÉ ou **RENFROGNÉ, E** (*ran*) adj. Qui prend une expression de mécontentement : *visage renfrogné.*

REFROGNEMENT (*man*) ou **RENFROGNEMENT** (*ran, man*) n. m. Action de se refrogner.

REFROGNER (*gné*) ou **RENFROGNER** (*ran-fro-gné*) v. a. (préf. *re*, et anc. verbe *frogner*). Contracter par mécontentement : *renfrogner son front.* **Se refrogner** ou **Se renfrogner** v. pr. Contracter la peau de son visage, de son front, en signe de mécontentement.

REFROIDIR v. a. Faire redevenir froid : *vent qui refroidit la température. Fig.* Diminuer l'ardeur, l'activité de : *la vieillesse refroidit les passions.* V. n. ou **Se refroidir** v. pr. Devenir froid ou plus froid : *corps qui refroidit* (ou *se refroidit*) *lentement.* ANT. **Réchauffer.**

REFROIDISSEMENT (*di-se-man*) n. m. Diminution de chaleur : *refroidissement de l'air.* Indisposition causée par un froid subit : *attraper un refroidissement. Fig.* Diminution de tendresse, d'affection, etc. ANT. **Réchauffement.**

REFUGE n. m. (lat. *refugium*). Asile, retraite, lieu où l'on se retire pour échapper à un danger : *les églises étaient jadis des lieux de refuge. Fig.* Personne à laquelle on a recours, dans certains embarras : *vous êtes mon refuge.* Asile pour les indigents. Garage pour piétons, dans les voies très fréquentées par les voitures.

RÉFUGIÉ, E adj. et n. Qui a quitté son pays pour éviter des persécutions ou une condamnation : *accueillir hospitalièrement un réfugié.* N. m. pl. Nom donné aux protestants qui s'expatrièrent après la révocation de l'édit de Nantes.

RÉFUGIER [*ji-é*] (**SE**) v. pr. (de *refuge*. — Se conj. comme *prier*). Se retirer en quelque lieu pour y être en sûreté : *se réfugier à l'étranger. Fig.* Mettre sa ressource dans : *se réfugier dans des équivoques.*

REFUIR v. n. (Se conj. comme *fuir*.) *Vénerie.* Revenir sur ses pas pour donner le change.

REFUITE n. f. Endroit où une bête a coutume de passer quand elle est poursuivie : *connaître les refuites d'un lièvre, d'un cerf.* Ruse de la bête de meute, qui revient sur ses pas pour donner le change. *Fig.* Prétexte, retardements affectés. Ouverture profonde d'une mortaise.

REFUS (*fu*) n. m. Action de refuser : *essuyer un refus.* ANT. **Autorisation. Acceptation.**

REFUSABLE (*za-ble*) adj. Qui doit ou peut être refusé. ANT. **Acceptable.**

REFUSER (*zé*) v. a. (du lat. *refusum*, supin de *refundere*). Ne pas accepter une chose offerte : *refuser un présent.* Ne pas accorder ce qui est demandé : *refuser une grâce.* Ne pas recevoir à un examen : *refuser un candidat.* Ne pas reconnaître : *refuser toute qualité à un ennemi.* V. n. *Mar.* Se dit du vent quand il se rapproche de l'avant. **Se refuser** v. pr. Se priver de : *l'avare se refuse le nécessaire.* Ne pas consentir : *se refuser à faire une chose.* PROV. : **Tel refuse qui après mase** ou **Qui refuse mase,** on se repend d'avoir repoussé des offres avantageuses. ANT. **Accorder, accepter, recevoir.**

RÉFUTABLE adj. Qui peut être réfuté : *argument difficilement réfutable.* ANT. **Irréfutable.**

RÉFUTATION (*si-on*) n. f. Action de réfuter. Raisons alléguées pour réfuter : *la réfutation d'un argument.* Preuve qui détruit ce qui a été allégué : *ses actions sont la réfutation de ses paroles. Rhét.* Partie d'un discours où l'on répond aux objections.

RÉFUTÉ, E adj. Combattu victorieusement par des preuves contraires : *une thèse réfutée.* ANT. **Irréfuté.**

RÉFUTER (*té*) v. a. (lat. *refutare*). Détruire par des raisons solides ce qu'un autre a avancé : *réfuter un argument spécieux, des calomnies.*

REGAGNER (*gné*) v. a. Recouvrer ce qu'on avait perdu : *regagner l'argent perdu.* Retourner vers : *regagner son logis.* Recouvrer ou réparer : *regagner le temps perdu.* Recouvrer l'affection, l'estime : *regagner des partisans.*

REGAILLARDIR (*gha, ll* mll.) v. a. Syn. de RAGAILLARDIR.

REGAIN (*ghin*) n. m. Herbe qui repousse dans un pré après la fauchaison : *couper un regain. Fig.* Retour de santé, de fraîcheur, après que l'âge en est passé.

RÉGAL n. m. Grand repas, festin : *un régal magnifique.* Mets qui plaît beaucoup : *c'est un régal pour moi. Fig.* Grand plaisir que l'on trouve à quelque chose : *la flatterie est le régal des sots.* Pl. des *régals.*

RÉGALADE n. f. Action de régaler. Feu vif et clair, de bruyère, de bois léger, etc. *Boire à la régalade,* en se versant la boisson dans la bouche sans que le vase touche les lèvres.

RÉGALANT (*lan*), **E** adj. Qui régale, plaît, divertit. S'emploie presque toujours avec la négation : *vous avez beau dire, cela n'est pas régalant.*

RÉGALE n. m. (du lat. *regalis*, royal). Instrument à vent, à réservoir d'air et anches battantes. Un des jeux de l'orgue. (Ne s'emploie guère qu'au plur.)

RÉGALE n. f. (du lat. *regalis*, royal). Droit que s'attribuait le roi de prendre possession du temporel des évêchés pendant la vacance du siège.

RÉGALE adj. f. (du lat. *regalis*, royal). *Eau régale,* mélange d'acide azotique et d'acide chlorhydrique, qui a la propriété d'attaquer l'or et le platine.

RÉGALEMENT (*man*) ou **RÉGALAGE** n. m. Travail que l'on fait pour aplanir un terrain et lui donner la pente.

RÉGALER (*lé*) v. a. (du vx franç. *gale*, réjouissance). Donner un régal : *régaler ses amis.* Procurer quelque plaisir : *régaler d'un concert. Ironiq.* Maltraiter : *régaler de coups de bâton.*

RÉGALER (*lé*) v. a. (de *re*, et *égaler*). Faire un régalement : *régaler un terrain.*

RÉGALIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) adj. (du lat. *regalis*, royal). Se disait des droits attachés à la souveraineté royale : *la frappe des monnaies était, en principe, un droit régalien.*

REGARD (*ghar*) n. m. Action ou manière de re-

Digitized by Google

garder : *regards distraits.* Ouverture pour faciliter la visite d'un aqueduc, d'un conduit : *regard d'égout. Fig.* Attention : *les regards de l'Europe sont fixés sur lui.* **Eu regard** loc. adv. Vis-à-vis : *traduction avec texte en regard.* **Au regard de** loc. prép. En comparaison de.

REGARDANT (*dan*), **E** adj. Méticuleux. Qui regarde de trop près à la dépense : *maîtresse de maison très regardante.*

REGARDER (*dé*) v. a. (de *re*, et *garder*). Jeter la vue sur : *regarder les gens qui passent. Fig.* Etre tourné vers : *cette maison regarde le midi.* Avoir rapport à, concerner : *cela vous regarde. Regarder de travers*, avec mépris ou colère. *Regarder de bon œil*, avec bienveillance. *Regarder comme*, tenir pour, juger. V. n. *Regarder à*, donner son attention à. Ne dépenser qu'avec regret : *regarder à deux sous. Y regarder à deux fois*, prendre garde à ce qu'on va faire. **Se regarder** v. pr. Etre en face l'un de l'autre : *maisons qui se regardent.*

REGARNIR v. a. Garnir de nouveau.

RÉGATE n. f. (de l'ital. *regatta*, défi). Course de barques, joute sur mer, sur une rivière, etc. : *les régates de Nice.*

REGAYOIR (*ghè-i-oir*) n. m. Sorte de peigne qui sert à nettoyer le chanvre.

REGAZONNEMENT (*zo-ne-man*) n. m. Action de regazonner.

REGAZONNER (*zo-né*) v. a. Revêtir de gazon un terrain qui s'était dénudé : *regazonner un talus.*

REGEL (*jèl*) n. m. Gelée nouvelle qui survient après un dégel : *le mouvement des glaciers est dû aux alternatives de dégel et de regel.*

REGELER (*lé*) v. a. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *il regèlera.*) Geler de nouveau. V. n. et impers. : *il regèle.*

RÉGENCE (*jan-se*) n. f. (du lat. *regere*, gouverner). Fonction de celui qui gouverne un Etat pendant l'absence, la maladie ou la minorité du souverain : *Marie de Médicis exerça la régence au nom de Louis XIII mineur.* Durée de cette dignité. Absol. *La Régence*, v. *Part. hist.* Fonction de régent dans un collège. Adjectiv. Qui rappelle les mœurs, le style de la régence de Philippe d'Orléans : *un boudoir Régence.*

RÉGÉNÉRATEUR, TRICE n. Qui régénère : *Lycurgue fut le régénérateur des mœurs à Lacédémone.* Adjectiv. : *principe régénérateur.*

RÉGÉNÉRATION (*si-on*) n. f. Restitution de ce qui était détruit : *régénération des chairs. Fig.* Renouvellement moral : *régénération de la société. Relig.* Changements apportés dans l'âme par le baptême ou la pénitence.

RÉGÉNÉRER (*ré*) v. a. (du lat. *regenerare*, faire revivre. — Se conj. comme *accélérer.*) Reproduire ce qui était détruit : *la sève régénère les tissus détruits. Fig.* Renouveler moralement : *le baptême nous régénère ; régénérer une nation.*

RÉGÉNÉRESCENCE (*rès-san-se*) n. f. Transformation de ce qui se régénère : *la régénérescence des idées.*

RÉGENT (*jan*), **E** n. et adj. (du lat. *regens*, qui gouverne). Chef du gouvernement pendant la minorité, l'absence ou la maladie du souverain : *reine régente ; le régent.* Absolum. *Le Régent.* Philippe d'Orléans, régent de France de 1715 à 1723. Célèbre diamant de la couronne de France, qui fut acheté en 1717 par ce prince : *le poids du Régent est de 136 carats.* N. m. Celui qui dirige une classe : *régent de rhétorique.* (Vx.) Professeur dans un collège communal : *régent de septième. Régent de la Banque de France*, un des quinze membres du conseil général de cet établissement.

RÉGENTER (*jan-té*) v. a. et n. Diriger comme professeur : *régenter une classe de rhétorique. Fig.* Gouverner à son gré : *il veut régenter tout le monde.*

RÉGICIDE n. m. (lat. *rex, regis*, roi, et *cædere*, tuer). Assassin d'un roi : *le régicide Ravaillac.* Meurtre d'un roi : *commettre un régicide.* Adjectiv. : *un vote régicide.* N. m. pl. Ceux qui avaient voté la condamnation de Louis XVI : *les régicides furent exilés par la seconde Restauration.*

RÉGIE (*ji*) n. f. (de *régir*). Administration de biens, à la charge d'en rendre compte. Administration chargée de la perception des impôts indirects : *les employés de la régie.* Bureaux de la régie. *Travaux mis en régie*, travaux publics exécutés par l'Etat, sous la surveillance de ses agents.

REGIMBEMENT (*jin-be-man*) n. m. Action de regimber. (Peu us.)

REGIMBER (*jin-bé*) v. n. Ruer sur place, en parlant des animaux : *cheval qui regimbe. Fig.* Résister, se révolter : *regimber contre la force.*

REGIMBEUR, EUSE (*jin, eu-ze*) n. et adj. Qui a l'habitude de regimber : *une mule regimbeuse.*

RÉGIME n. m. (du lat. *regimen*, gouvernement). Ensemble des règles que l'on impose, que l'on suit. Règle observée dans la manière de vivre, et surtout en ce qui regarde les aliments et les boissons : *suivre un bon régime.* Forme, gouvernement d'un Etat : *régime monarchique.* Administration de certains établissements : *régime des prisons, des hôpitaux.* Convention matrimoniale : *régime dotal ; régime de communauté.* Ensemble des règles légales et fiscales qui régissent certains produits : *le régime des boissons.* Assemblage de fruits à l'extrémité d'un rameau : *un régime de dattes.* Débit d'un fluide, au point de vue des circonstances qui le règlent : *régime d'un fleuve. Gramm.* Nom qui dépend, grammaticalement, d'un autre mot de la même phrase. *Ancien régime*, gouvernement qui existait en France avant 1789. *Nouveau régime*, gouvernement né de la Révolution.

RÉGIMENT (*man*) n. m. (du lat. *regimen*, gouvernement). Corps militaire, composé de plusieurs bataillons ou escadrons : *le régiment est commandé par un colonel. Fig.* Grand nombre indéterminé : *ils sont là un régiment.*

RÉGIMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Qui appartient à un régiment : *les cadres régimentaires. Ecole régimentaire*, formée dans un régiment pour donner aux soldats les éléments d'instruction primaire.

REGINGLARD (*ghlar'*) n. m. *Fam.* Petit vin aigrelet.

REGINGLETTE (*glè-te*) n. f. Petit piège à prendre les oiseaux.

RÉGION n. f. (lat. *regio*). Grande étendue de pays : *les régions polaires.* Chacune des diverses parties du ciel : *la région du zodiaque.* Chacune des couches différentes de l'atmosphère, au point de vue de l'élévation. Point où l'on s'élève dans certaines sciences : *les hautes régions de la philosophie. Anat.* Espace déterminé de la surface du corps : *la région pectorale.*

RÉGIONAL, E, AUX adj. Qui est affecté à une certaine région, à plusieurs départements de la France : *école régionale ; concours régional.*

RÉGIONALISME (*lis-me*) n. m. Tendance à ne considérer que les intérêts particuliers de la région qu'on habite.

RÉGIR v. a. (lat. *regere*). Gouverner, diriger : *régir un Etat.* Administrer : *Sully régit avec habileté les finances de Henri IV. Fig.* Déterminer la forme, l'action de : *des lois qui régissent le mouvement des astres. Gramm.* Avoir pour régime, en parlant du verbe. Déterminer la flexion de, dans les langues à désinences variables : *adjectif qui régit le génitif.*

RÉGISSEUR (*ji-seur*) n. m. Qui régit, à charge de rendre compte : *le régisseur d'une propriété.* Dans un théâtre, celui qui dirige le service intérieur.

REGISTRE (*jis-tre*) n. m. (lat. *regestum*). Tout livre public ou particulier, où l'on inscrit certains faits ou actes dont on veut conserver le souvenir. Etendue de l'échelle vocale. (V. voix.) Boutons qu'on tire pour faire jouer les différents jeux d'un orgue. *Impr.* Correspondance des lignes des deux pages opposées d'un même feuillet ont l'une avec l'autre. Appareils destinés à régler le tirage d'un foyer. Appareil qui règle l'introduction de la vapeur dans la boîte de distribution et dans le cylindre. (On écrit aussi REGITRE.)

REGISTRER (*jis-tré*) v. a. Enregistrer.

RÉGLAGE n. m. Action ou manière de régler du papier. Action de régulariser la marche d'un mécanisme. *Réglage du tir*, détermination de la hausse à donner aux pièces d'une batterie pour atteindre un but dont on ne connaît pas la distance.

RÈGLE n. f. (lat. *regula ;* de *regere*, diriger). In-

Digitized by Google

strument droit et plat, pour tracer des lignes. *Fig.* Principe, loi : *les règles de la politesse.* Discipline, ordre : *rétablir la règle dans un collège.* Exemple, modèle : *servir de règle.* Statuts d'un ordre religieux : *la règle de saint François.* Principes et méthode qui servent à l'enseignement des arts et des sciences : *les règles de l'architecture. Arithm.* Nom donné à certaines opérations principales. *Les quatre règles*, addition, soustraction, multiplication et division : *savoir les quatre règles. Règle de trois*, se dit d'opérations permettant de résoudre certains problèmes d'arithmétique. (V. TROIS.) *Règle à calcul*, petit instrument qui permet, en faisant glisser une règle sur une autre, d'opérer mécaniquement des calculs d'arithmétique ou d'algèbre. *En bonne règle*, suivant l'usage, la bienséance. *Se mettre, être en règle*, faire, avoir fait ce qu'il faut pour être dans l'état exigé par la loi, la bienséance, etc. *Règle générale*, dans la plupart des cas.

RÉGLÉ, E adj. Sage : *jeune homme réglé.* Uniforme : *pouls réglé. Fièvre réglée*, dont les accès sont réguliers.

RÈGLEMENT (*man*) n. m. Action d'arrêter, de régler en général : *règlement d'une contestation; règlement de comptes.* Ordonnance, statut qui prescrit ce que l'on doit faire : *règlement de police.* Ordre des travaux d'une communauté, d'une manufacture, etc. Ordre que l'on impose à ses actions : *se faire un règlement de vie.* Solde d'un compte.

RÈGLEMENT (*man*) adv. D'une façon mesurée, régulière. (Peu us.)

RÈGLEMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Qui concerne le règlement. Conforme au règlement : *tenue réglementaire.*

RÈGLEMENTAIREMENT (*man-tè-re-man*) adv. En vertu des règlements.

RÈGLEMENTATION (*man-ta-si-on*) n. f. Action de fixer par des règlements.

RÈGLEMENTER (*man-té*) v. a. Soumettre, assujettir à un règlement : *réglementer une industrie.*

RÉGLER (*glé*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Tirer, avec la règle, des lignes sur du papier : *régler une page.* Fixer, déterminer : *régler un itinéraire.* Terminer : *régler un différend.* Acquitter : *régler un compte.* Mettre en ordre : *régler ses affaires.* Mettre à l'heure : *régler une pendule.* Conduire, diriger : *régler sa maison.* Assujettir à certaines règles : *régler sa vie.* Modérer : *régler sa dépense.* Modeler, conformer : *régler ses dépenses sur son revenu.* **Se régler** v. pr. Devenir régulier. Se donner à soi-même de l'ordre.

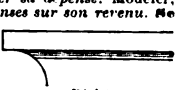
Réglet.

RÉGLET (*glè*) n. m. Règle à coulisses des menuisiers. Moulure rectiligne, séparant les compartiments dans un panneau. *Typogr.* Filet, ligne horizontale.

RÉGLETTE (*glè-te*) n. f. Petite règle employée en typographie pour former les garnitures.

RÉGLEUR n. m. Ouvrier qui règle le papier de musique, les registres, etc.

RÉGLISSE (*gli-se*) n. f. (du gr. *glukurrhiza*, douce racine). Genre de légumineuses papilionacées, dont la racine est employée en médecine pour composer des boissons rafraîchissantes. Jus de cette plante.

Réglisse.

RÉGLOIR n. m. Instrument pour régler. Os dont se servent les cordonniers.

RÉGLURE n. f. Manière dont le papier est réglé : *réglure serrée.*

RÉGNANT (*gnan*), **E** adj. Qui règne : *le prince régnant. Fig.* Dominant : *le goût régnant.*

RÈGNE n. m. (lat. *regnum*). Gouvernement d'un souverain : *le règne de Henri IV fut glorieux.* Durée, époque du gouvernement d'un prince. Gouvernement exercé par une autorité quelconque : *le règne de la République. Fig.* Autorité morale, influence : *le règne des lois, de la mode.* Durée : *le règne de la paix. Hist. nat.* Chacune des grandes divisions des corps de la nature : *règne animal, végétal, minéral.*

RÉGNER (*gné*) v. n. (Se conj. comme *accélérer.*) Gouverner un État comme chef suprême : *Louis XIV régna de 1643 à 1715.* Gouverner, agir en roi : *l'art de régner. Fig.* Dominer, être en vogue, en crédit : *telle mode règne en ce moment.* S'étendre en longueur : *une chaîne de montagnes règne du midi au nord de l'Amérique.* Sévir, en parlant des maladies, des fléaux : *le choléra règne dans tel pays.* Impers. Exister : *il règne partout un esprit de réforme.*

RÉGNICOLE (*règh-ni*) n. et adj. (lat. *regnum*, royaume, et *colere*, cultiver). Qui habite le pays où il est né, auquel il appartient comme citoyen.

REGONFLEMENT (*man*) n. m. Action de regonfler : *le regonflement d'un aérostat.* Élévation du niveau des eaux courantes arrêtées par un obstacle.

REGONFLER (*flé*) v. a. Gonfler de nouveau : *regonfler un ballon.* V. n. Devenir gonflé de nouveau.

REGORGEANT (*jan*), **E** adj. Qui regorge.

REGORGEMENT (*man*) n. m. Action de ce qui regorge.

REGORGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il regorgea, nous regorgeons.*) Rendre, vomir : *regorger son vin. Par ext.* Rendre les biens dont on était gorgé : *faire regorger les traitants.* V. n. Déborder, s'épancher hors de ses limites, en parlant d'un liquide. *Fig.* Avoir en abondance : *regorger de biens.*

REGOÛTER (*té*) v. a. Goûter de nouveau. V. n. Faire un second goûter.

REGRAT (*gra*) n. m. (préf. *re*, et *gratter*). Vente en détail et de seconde main de menues denrées et particulièrement de desserts.

REGRATTAGE (*gra-ta-je*) n. m. Action de regratter : *le regrattage d'un mur.*

REGRATTER (*gra-té*) v. a. Gratter de nouveau. Racler les murs noircis d'un bâtiment. *Fig.* Réaliser du bénéfice sur une vente en détail. Faire des réductions sur de menus articles d'un compte.

REGRATTERIE (*gra-te-ri*) n. f. Commerce de regrattier.

REGRATTIER (*gra-ti-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui vend de seconde main au petit détail et particulièrem., personne qui vend des dessertes. *Fam.* Qui fait des réductions sur les plus petits articles d'un compte.

REGRÉER (*gré-é*) v. a. Remplacer le gréement de : *regréer un bâtiment.*

REGREFFER (*gre-fé*) v. a. Greffer pour la seconde fois : *regreffer un poirier.*

RÉGRESSIF (*gré-sif*), **IVE** adj. (du lat. *regressus*, qui est retourné sur ses pas). Qui revient sur soi-même : *série régressive.*

RÉGRESSION (*gre-si-on*) n. f. Marche régressive. Figure de style par laquelle on reprend les mots dans l'ordre inverse avec un sens différent, comme dans : *il faut manger pour vivre, et non vivre pour manger. Biol.* Retour d'un tissu, d'un individu à un état antérieur, moins perfectionné.

RÉGRESSIVEMENT (*gre-si-ve-man*) adv. D'une manière régressive.

REGRET (*grè*) n. m. Déplaisir d'avoir perdu un bien qu'on possédait ou de n'avoir pu obtenir celui qu'on désirait : *la vie est une succession de regrets et d'espérances*, Repentir : *regret d'avoir offensé Dieu.* Plaintes, doléances : *cesser des regrets inutiles. Être aux regrets*, se repentir d'avoir dit ou fait quelque chose. **A regret** loc. adv. Avec répugnance.

REGRETTABLE (*gré-ta-ble*) adj. Qui mérite d'être regretté. Fâcheux : *une erreur regrettable.*

REGRETTER (*grè-té*) v. a. (du goth. *gretan*, se lamenter). Être affligé de ne plus avoir ou de ne pas avoir : *regretter l'argent dépensé; regretter un ami perdu.* Être affligé d'avoir fait ou de n'avoir pas fait une chose : *regretter son imprévoyance.*

REGRIMPER (*grin-pé*) v. n. Grimper de nouveau. *Fam.* Activem. : *regrimper une côte.*

REGROS (*gro*) n. m. Grosse écorce de chêne dont on fait le tan.

RÉGULARISATION (*za si-on*) n. f. Action de régulariser.

Digitized by Google

RÉGULARISER (*zé*) v. a. (du lat. *regularis*, régulier). Rendre régulier : *faire régulariser un passeport.*

RÉGULARITÉ n. f. Qualité de ce qui est régulier. Conformité à des règles : *régularité du mouvement des corps célestes.* Ponctualité réglée : *la régularité dans les repas.* Juste proportion : *régularité des traits.* Observation exacte des règles du devoir et de la bienséance : *régularité des mœurs.* Observation des règles esthétiques établies : *la régularité nuit souvent au pittoresque.* ANT. **Irrégularité.**

Régulateur.

RÉGULATEUR, TRICE adj. Qui règle : *pouvoir régulateur.* N. m. Horloge à poids, sans sonnerie, à marche très régulière, dont les horlogers se servent pour régler les pendules et les montres. Sorte de pendule de salle à manger. Toute pièce, tout appareil destiné à régulariser le mouvement d'une machine, et, en particulier, à régler le passage de la vapeur de la chaudière aux cylindres : *régulateur à boules.* V. MACHINE.

RÉGULATION (*si-on*) n. f. Action de régler : *régulation des compas à la mer.*

RÉGULE n. m. (du lat. *regulus*, petit roi). Substance métallique non ductile : *le régule d'antimoine donne leur dureté aux caractères d'imprimerie.*

RÉGULIER (*li-é*), **ÈRE** adj. Conforme aux règles : *mouvement régulier.* Bien proportionné : *visage régulier.* Disposé symétriquement : *édifice régulier.* Exact, ponctuel : *régulier dans ses actions.* Conforme aux devoirs de la morale, de la religion : *vie régulière. Géom. Figure régulière,* dont tous les côtés et tous les angles sont égaux. *Gramm. Verbes réguliers,* qui suivent les règles générales des conjugaisons. *Clergé régulier,* ordres religieux qui sont soumis à une *règle.* (Son opposé est SÉCULIER.) ANT. **Irrégulier.**

RÉGULIÈREMENT (*man*) adv. D'une manière régulière. Exactement, uniformément. ANT. **Irrégulièrement.**

RÉHABILITABLE adj. Qui peut être réhabilité.

RÉHABILITATION (*si-on*) n. f. Action de réhabiliter : *condamné qui obtient sa réhabilitation.*

RÉHABILITÉ, E adj. et n. Qui a obtenu sa réhabilitation : *condamné réhabilité.*

RÉHABILITER (*té*) v. a. (préf. *ré*, et *habiliter*). Rétablir dans son premier état, dans ses droits, celui qui en était déchu particulièrement par une condamnation judiciaire : *réhabiliter la mémoire d'un condamné; réhabiliter un failli. Fig.* Faire recouvrer l'estime : *réhabiliter quelqu'un dans l'opinion.*

RÉHABITUER (*tu-é*) v. a. Faire reprendre une habitude.

REHAUSSAGE (*re-ô-sa-je*) n. m. Action de relever par des rehauts (des dessins).

REHAUSSEMENT (*re-ô-se-man*) n. m. Action de rehausser : *le rehaussement d'un mur.*

REHAUSSER (*re-ô-sé*) v. a. Hausser davantage : *rehausser un plancher. Fig.* Relever, ranimer : *rehausser le courage.* Faire valoir, vanter avec excès : *rehausser le mérite d'une action.* Donner plus d'éclat : *la parure rehausse la beauté.* ANT. **Rabaisser, rabattre.**

REHAUT (*re-ô*) n. m. *Peint.* Retouche d'un ton clair, destinée à rehausser, à faire ressortir une partie.

REILLÈRE (*ré, ll* mll.) n. f. Conduit amenant l'eau sur la roue d'un moulin.

RÉIMPORTATION (*in, si-on*) n. f. Action de réimporter.

RÉIMPORTER (*in-por-té*) v. a. Importer de nouveau.

RÉIMPOSER (*in-po-zé*) v. a. Etablir une nouvelle imposition pour compléter le payement d'une taxe : *réimposer les contribuables. Typogr.* Imposer de nouveau une feuille, une forme d'imprimerie.

RÉIMPOSITION (*in-po-zi-si-on*) n. f. Nouvelle imposition.

RÉIMPRESSION (*in-pré-si-on*) n. f. Impression nouvelle d'un ouvrage. Ouvrage réimprimé : *une réimpression bien meilleure que l'édition première.*

RÉIMPRIMER (*in-pri-mé*) v. a. Imprimer de nouveau : *réimprimer une édition épuisée.*

REIN (*rin*) n. m. (lat. *ren*). Viscère double, qui sécrète l'urine : *les reins sont placés de chaque côté de la colonne vertébrale.* Pl. Lombes, partie inférieure de l'épine dorsale. *Archit.* Extrados de la voûte, depuis son sommet jusqu'à la retombée sur les pieds-droits. *Fig. Avoir les reins solides,* être riche, puissant.

RÉINCARCÉRATION (*si-on*) n. f. Nouvelle incarcération.

RÉINCARCÉRER (*ré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Incarcérer de nouveau.

RÉINCORPORER (*ré*) v. a. Incorporer de nouveau.

REINE (*rè-ne*) n. f. (lat. *regina*). Femme d'un roi. Princesse qui possède de son chef un royaume : *la reine des Pays-Bas. Fig.* La première, la plus belle : *la rose est la reine des fleurs. Reine des abeilles,* femelle de la ruche. *Reine du ciel, reine des anges,* la sainte Vierge. La seconde pièce du jeu des échecs.

REINE-CLAUDE (*rè-ne-klô-de*) n. f. Espèce de grosse prune très estimée. Pl. des *reines-Claude.*

REINE-DES-PRÉS (*ré-ne-dé-pré*) n. f. Nom vulgaire de la spirée. Pl. des *reines-des-prés.*

REINE-MARGUERITE (*rè-ne-mar-ghe*) n. f. Belle marguerite à fleurs doubles. Pl. des *reines-marguerites.*

Reine-Marguerite.

RÉINSTALLATION (*ins-ta-la-si-on*) n. f. Action de réinstaller.

RÉINSTALLER (*ins-ta-lé*) v. a. Installer de nouveau.

REINTÉ, E (*rin*) adj. Qui a les reins larges et forts : *un portefaix bien reinté.* Syn. RABLÉ. (Peu us.)

RÉINTÉGRABLE adj. Qui peut être réintégré.

RÉINTÉGRANDE n. f. *Dr.* Action possessoire, qui a pour objet le rétablissement dans la possession matérielle d'un bien dont on avait été dépouillé par force : *sentence de réintégrande.*

RÉINTÉGRATION (*si-on*) n. f. Action de réintégrer. Résultat de cette action : *fonctionnaire révoqué qui a obtenu sa réintégration.*

RÉINTÉGRER (*gré*) v. a. (préf. *ré*, et *intégrer.* — Se conj. comme *accélérer.*) *Dr.* Rétablir quelqu'un dans la possession d'un bien, d'un emploi dont il avait été dépouillé. Remettre dans le même lieu : *faire réintégrer des meubles.* Reconduire : *réintégrer quelqu'un en prison.* S'établir de nouveau dans : *réintégrer le domicile conjugal.*

RÉINVITER (*té*) v. a. Inviter une seconde fois.

REIS (*re-iss*) n. m. Titre de plusieurs officiers ou dignitaires de l'empire turc. *Reis-effendi,* chancelier et ministre des affaires étrangères de cet empire.

RÉIS (*iss*) n. m. Monnaie de compte du Portugal et du Brésil. (V. les tableaux MONNAIES.)

RÉITÉRABLE adj. Qui peut être réitéré.

RÉITÉRATIF, IVE adj. Qui réitère : *sommation réitérative.*

RÉITÉRATION (*si-on*) n. f. Action de réitérer.

RÉITÉRATIVEMENT (*man*) adv. D'une manière réitérative.

RÉITÉRER (*ré*) v. a. (préf. *ré*, et lat. *iterare*, faire de nouveau. — Se conj. comme *accélérer.*) Faire de nouveau ce qu'on avait déjà fait : *réitérer un ordre.*

Reître (XVIe s.).

REÎTRE (*rè-tre*) ou **RÊTRE** n. m. (de l'allem. *reiter*, cavalier). Au moyen âge, cavalier allemand servant en France. *Fig. Vieux reître,* vieux routier, homme que l'expérience a rendu rusé; soudard.

Digitized by Google

REJAILLIR (*ja, ll* mll.) v. n. Rebondir : *rayons qui rejaillissent sur un miroir.* Jaillir avec force en parlant des liquides. *Fig.* Retomber sur : *la honte en rejaillit sur lui.*

REJAILLISSANT (*ja, ll* mll., *i-san*), **E** adj. Qui rejaillit : *des eaux rejaillissantes.*

REJAILLISSEMENT (*ja, ll* mll., *i-se-man*) n. m. Mouvement de ce qui rejaillit.

REJET (*jè*) n. m. Action de rejeter, de ne pas agréer : *l'assemblée vota pour le rejet de la loi.* Renvoi d'une partie d'un compte sur un autre compte. *Agric.* Nouvelle pousse de la souche d'un arbre. Rejeton d'arbre qui pousse sur le tronc. Terre qu'on rejette en creusant un fossé. *Métriq.* Syn. de ENJAMBEMENT. ANT. **Admission.**

REJETABLE adj. Qui doit ou peut être rejeté.

REJÉTEAU ou **REJETTEAU** (*jé-tô*) n. m. Moulure pratiquée à la partie inférieure du bois d'une fenêtre pour empêcher les eaux pluviales de pénétrer dans l'appartement.

REJETER (*tè*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je rejetterai.*) Jeter de nouveau. Repousser : *rejeter la balle.* Jeter hors de soi : *la mer rejette sur ses bords les débris des naufrages.* Jeter une chose dans l'endroit d'où on l'avait retirée : *rejeter un petit poisson dans l'eau. Fig.* Faire retomber dans : *rejeter quelqu'un dans l'incertitude.* Ne pas admettre : *rejeter un projet de loi.* Ne pas agréer : *rejeter une offre. Rejeter une faute sur quelqu'un,* l'en accuser pour se disculper. *Arbor.* Pousser, produire de nouveau : *arbre qui rejette de nouvelles branches.* ANT. **Admettre, accepter.**

REJETON n. m. Nouveau jet que pousse par le pied une plante, un arbre. (Syn. REJET.) *Fig.* Descendant : *le dernier rejeton d'une illustre famille.*

REJOINDRE v. a. (Se conj. comme *craindre.*) Réunir des parties séparées : *rejoindre les chairs.* Unir de nouveau : *la mort rejoint ceux qu'elle a séparés.* Atteindre de nouveau, se retrouver auprès : *je vous rejoindrai.* ANT. **Disjoindre, séparer.**

REJOINTOIEMENT (*toi-man*) n. m. Action de rejointoyer.

REJOINTOYER (*toi-ié*) v. a. (Se conj. comme *aboyer.*) Remplir d'un nouveau mortier les joints d'une maçonnerie dégradée.

REJOUER (*jou-é*) v. a. et n. Jouer de nouveau : *rejouer un air.*

RÉJOUI, E adj. Qui exprime la joie, la gaieté : *air réjoui.* N. Personne de bonne humeur : *c'est un gros réjoui.* ANT. **Triste, affligé.**

RÉJOUIR v. a. (préf. *re,* et anc. fr. *esjouir*). Donner de la joie : *cette nouvelle réjouit tout le monde.* Plaire, être agréable : *cette couleur réjouit la vue.* Donner du divertissement à : *réjouir une compagnie.* **Se réjouir** v. pr. Se divertir : *se réjouir à la campagne.* ANT. **Attrister, affliger.**

RÉJOUISSANCE (*i-san-se*) n. f. Amusement, divertissement, démonstration de joie : *se livrer à la réjouissance.* Certaine quantité d'os que les bouchers pèsent avec la viande. Pl. Fêtes publiques : *on a ordonné des réjouissances.* ANT. **Affliction, tristesse.**

RÉJOUISSANT (*i-san*), **E** adj. Qui réjouit : *conte réjouissant.* ANT. **Attristant.**

REJUGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il rejugea, nous rejugeons.*) Juger de nouveau : *rejuger un accusé.*

RELÂCHANT (*chan*), **E** adj. *Méd.* Propre à relâcher, laxatif. N. m. : *un relâchant.* ANT. **Constipant, astringent.**

RELÂCHE n. m. Interruption dans un travail, un exercice : *étudier sans relâche.* Repos, intermittence : *son mal ne lui donne pas de relâche. Théât.* Suspension momentanée des représentations.

RELÂCHE n. f. *Mar.* Action de relâcher, de séjourner sur un point quelconque d'une côte. Lieu où l'on relâche : *Singapour est une relâche fréquentée.*

RELÂCHÉ, E adj. Qui n'est pas assez sévère. *Morale relâchée,* mœurs relâchées.

RELÂCHEMENT (*man*) n. m. (de *relâcher*). Diminution de tension : *le relâchement des cordes d'un violon.* Etat de faiblesse des voies intestinales; diarrhée. *Fig.* Ralentissement de zèle, d'ardeur, etc. : *relâchement dans le travail.* Délassement, repos : *donner du relâchement à l'esprit.*

RELÂCHER (*ché*) v. a. (préf. *re,* et *lâcher*). Distendre : *l'humidité relâche les cordes.* Laisser aller libre : *relâcher un prisonnier.* Rabattre : *il a beaucoup relâché de ses prétentions.* Rendre moins rigoureux : *relâcher la discipline militaire.* V. n. *Mar.* S'arrêter en quelque endroit pour cause urgente : *relâcher pour faire du charbon.* Faiblir, perdre de son activité. **Se relâcher** v. pr. Se détendre. S'adoucir. Perdre de son zèle : *cet écolier se relâche.* Perdre de sa rigueur : *la morale s'est relâchée.* ANT. **Resserrer.**

RELAIS (*lè*) n. m. (de *relayer*). Chevaux frais et préparés de distance en distance pour remplacer ceux que l'on quitte : *chevaux de relais.* Lieu où l'on met les relais : *au second relais. Vénerr.* Troupe de chiens placés en différents endroits pour être découplés pendant la chasse. *Télégr.* Appareil servant à faire passer dans un courant trop faible celui d'une pile additionnelle.

RELAIS (*lè*) n. m. (de *relaisser*). Terrain que laisse à découvert l'eau courante qui se retire de l'une de ses rives en se portant sur l'autre, ou la marée, quand elle se retire.

RELAISSER [*lè-sé*] **(SE)** v. pr. Se dit d'une bête qui, après avoir été longtemps courue, s'arrête de lassitude : *lièvre qui s'est relaissé.*

RELANCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il relança, nous relançons.*) Lancer de nouveau : *relancer une balle. Vénerr.* Faire repartir : *relancer un cerf. Fig.* et *fam. Relancer quelqu'un,* le poursuivre ardemment partout où il se trouve, pour en obtenir une chose contre son gré. Tancer : *je l'ai vivement relancé.*

RELANCIS (*si*) n. m. Remplacement, dans une construction, de matériaux usés par des nouveaux.

RELAPS, E (*lapss, lap-se*) n. et adj. (du lat. *relapsus,* retombé). Retombé dans l'hérésie ou l'infidélité : *Jeanne d'Arc fut brûlée à Rouen comme relapse.*

RELARGIR (*jir*) v. a. Rendre plus large : *faire rélargir ses habits.* ANT. **Rétrécir.**

RELARGISSEMENT (*ji-se-man*) n. m. Action de rélargir : *le rélargissement d'un passage.* ANT. **Rétrécissement.**

RELATER (*té*) v. a. (du lat. *relatum,* supin de *referre,* rapporter). Raconter, mentionner en détaillant les circonstances : *relater un fait.*

RELATIF, IVE adj. Qui se rapporte à : *études relatives à l'histoire.* Qui est lié par un rapport : **père** et **fils** *sont des termes relatifs.* Opposé à ABSOLU. Proportionnel, évalué par comparaison : *chaque être a sa valeur relative. Gramm.* Mot qui unit une proposition au reste de la phrase : *pronom, adverbe relatif. Pronoms relatifs* (ou *conjonctifs*), pronoms qui servent à joindre le mot dont ils tiennent la place à ceux qui le suivent. Les pronoms relatifs sont :

MASC. SING.	FÉM. SING.	MASC. PLUR.	FÉM. PLUR.
Lequel.	Laquelle.	Lesquels.	Lesquelles.
Duquel.	De laquelle.	Desquels.	Desquelles.
Auquel.	A laquelle.	Auxquels.	Auxquelles.

DES DEUX GENRES ET DES DEUX NOMBRES :

Qui, que, quoi, dont, où.

Proposition relative, proposition amenée par un pronom ou un adverbe relatif. *Musiq. Tons relatifs,* tons majeurs et mineurs ayant à la clef le même nombre de dièses ou de bémols : *le ton mineur est à un ton et demi au-dessous de son relatif majeur.*

RELATION (*si-on*) n. f. (rad. *relater*). Rapport d'une chose à une autre. Rapport entre deux personnes, entre deux choses que l'on considère ensemble : *relation entre la cause et l'effet.* Correspondance, liaison : *avoir des relations de commerce, d'amitié.* Personne avec laquelle on est en rapport : *il est éloigné de toutes ses relations.* Récit, narration : *relation de voyage.*

RELATIVEMENT (*man*) adv. Par rapport, d'une manière relative.

RELATIVITÉ n. f. Propriété de ce qui est relatif : *la relativité de deux propositions; relativité de la connaissance.*

RELAVER (*vé*) v. a. Laver de nouveau.

RELAXATION (*lak-sa-si-on*) n. f. Relâchement, état de distension : *relaxation des muscles.* Action de relaxer, de remettre en liberté.

RELAXE (*lak-se*) n. f. Action de relaxer.

RELAXER (*lak-sé*) v. a. (lat. *relaxare*). Mettre en liberté : *relaxer un prisonnier.*

Digitized by Google

RELAYER (*lè-ié*) v. a. (préf. *re*, et anc. fr. *layer*, laisser. — Se conj. comme *balayer*.) Remplacer dans un travail : *relayer des terrassiers*. V. n. Changer de chevaux aux relais : *relayer de cinq en cinq lieues*. **Se relayer** v. pr. Travailler alternativement à un même ouvrage.

RELAYEUR (*lè-ieur*) n. m. Celui qui entretient des relais de chevaux.

RELÉGATION (*si-on*) n. f. Action de reléguer dans un lieu déterminé. *Spécialem.*, pénalité consistant dans l'internement perpétuel des récidivistes dans une colonie française.

RELÉGUER (*ghé*) v. a. (lat. *relegare*. — Se conj. comme *accélérer*.) *Dr.* Interner dans une colonie : *reléguer un récidiviste*. Confiner dans un endroit déterminé : *reléguer un fonctionnaire en province*. *Fig.* Éloigner, mettre à l'écart : *reléguer un portrait au grenier*. Classer avec mépris dans : *reléguer une tradition parmi les fables*.

RELENT (*lan*) n. m. (préf. *re*, et lat. *lentus*, visqueux). Mauvais goût que l'humidité ou un lieu fermé fait contracter à un aliment. *Par ext.* Mauvaise odeur : *relent des égouts*.

RELEVAILLES (*va, ll* mll.) n. f. pl. Cérémonie qui se fait à l'église, la première fois qu'y va une femme après ses couches. Réjouissances célébrées à cette occasion : *un repas de relevailles*.

RELEVANT (*van*), **E** adj. Dépendant : *terres relevantes immédiatement de la couronne*.

RELÈVE n. f. Remplacement d'une troupe de soldats par une autre, dans un service. Troupe qui fait cette opération : *la relève de Madagascar*.

RELEVÉ, E adj. Au-dessus du commun : *condition relevée*. Noble, généreux : *sentiments relevés*. Sublime : *pensée relevée*. Élevé : *style relevé*. Piquant, de haut goût : *sauce très relevée*. N. m. Détail, résumé écrit : *faire le relevé d'un compte*. Plat ou service qui succède immédiatement à un autre, ordinairement service qui succède au potage. Pli fait à une robe.

RELEVÉE (*vé*) n. f. Après-midi : *à deux heures de relevée*.

RELÈVEMENT (*man*) n. m. Action de relever une chose : *le relèvement d'un navire échoué*. Relevé, énumération exacte : *faire le relèvement d'un compte*. *Mar.* Appréciation exacte d'un point : *faire le relèvement d'un cap*. *Fig.* Rétablissement : *le relèvement d'un peuple*. ANT. **Renversement.**

RELEVER (*vé*) v. a. (préf. *re*, et *lever*. — Prend un *é* ouvert devant une syllabe muette : *je relèverai*.) Remettre debout ce qui était tombé : *relever une chaise*. Reconstruire ce qui tombait en ruine : *relever un mur*. Remettre à flot : *relever un vaisseau*. Porter en haut, retrousser : *relever sa robe*. Redresser : *relever la tête*. *Fig.* Rétablir la prospérité de : *relever une industrie*. Rendre la dignité à : *le travail relève l'homme*. Redonner de l'énergie à : *relever le courage*. Reprendre aigrement : *relever quelqu'un*. Faire remarquer : *relever une faute*. Remplacer dans un emploi : *relever une sentinelle*. Révoquer : *relever quelqu'un de ses fonctions*. Délier d'un engagement : *relever d'un vœu*. Faire valoir : *la parure relève la beauté*. Copier, prendre note : *relever une date*. Déterminer la position d'un objet : *relever une côte*. Donner un goût plus piquant : *relever une sauce*. *Relever le gant*, accepter un défi. V. n. Se remettre de : *relever de maladie*. Dépendre de : *cette administration relève d'une autre*. Être une dépendance : *toutes les sciences relèvent de la philosophie*. *Relever de maladie*, en sortir. **Se relever** v. pr. Se remettre sur ses pieds. Sortir de nouveau du lit. Prendre plus d'élévation. Se remettre, sortir heureusement de : *il ne s'en relèvera jamais*. ANT. **Abattre, renverser.**

RELEVEUR adj. et n. m. Qui relève. *Anat.* Se dit des muscles dont la fonction est de relever les parties auxquelles ils sont attachés.

RELIAGE n. m. Action de relier des tonneaux.

RELIEF (*li-èf*) n. m. (de *relever*). Ce qui fait saillie : *le relief de la Suisse est très accidenté*. Ouvrage de sculpture plus ou moins relevé en bosse : *haut-relief, demi-relief, bas-relief*. (V. BAS-RELIEF, HAUT-RELIEF.) Éclat qui naît de l'opposition du contraste : *certaines couleurs se donnent mutuellement du relief*. Considération que donne un emploi, une dignité. Caractère qui sort de la banalité : *donner du relief à son style*. Pl. Restes d'un repas. *Fig.* Ce qui n'a pas été employé. ANT. **Creux.**

RELIEN (*li-in*) n. m. Poudre à tirer, grossièrement écrasée et non tamisée, dont se servent les artificiers.

RELIER (*li-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Lier de nouveau : *relier une gerbe*. Établir des communications entre : *l'isthme de Panama relie les deux Amériques*. *Par ext.* Rattacher, rassembler : *relier en un seul corps toutes les lois éparses ; relier le passé à l'avenir*. Coudre ensemble les feuillets d'un livre et y mettre une couverture. Mettre des cercles à un tonneau.

RELIEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui relie des livres.

RELIGIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec religion : *vivre religieusement*. Exactement, scrupuleusement : *observer religieusement les traités*.

RELIGIEUX, EUSE (*ji-eû, eu-ze*) adj. Qui appartient à la religion : *chant religieux*. Pieux, qui vit selon les règles de la religion : *hommes religieux ; sentiments religieux*. Qui appartient à un ordre monastique : *l'habit religieux*. *Fig.* Exact, ponctuel : *religieux observateur de sa parole*. N. Personne engagée par des vœux monastiques.

RELIGION n. f. (lat. *religio ;* de *re* préf., et *ligare*, lier). Culte rendu à la Divinité : *les obligations de l'homme envers Dieu constituent la religion*. Doctrine religieuse : *la religion catholique*. Foi, piété : *avoir de la religion*. *Religion naturelle*, fondée sur les seules inspirations du cœur et de la raison. *La religion réformée* et absol. (aux XVIe et XVIIe s.) *La religion*, le protestantisme. *Guerres de religion*, V. RELIGION (*guerres de*) [*Part. hist.*]. *Entrer en religion*, se faire religieux ou religieuse. *Fig.* Ce qui est considéré comme un devoir, un scrupule sacré. *Se faire une religion d'une chose*, s'en faire une obligation. *Surprendre la religion de quelqu'un*, tromper sa bonne foi.

RELIGIONNAIRE (*o-nè-re*) n. Autrefois, membre de la religion réformée.

RELIGIOSITÉ (*si*) n. f. Disposition pour les sentiments religieux, surtout en dehors de toute religion particulière : *la religiosité de Jean-Jacques Rousseau*.

RELIQUAIRE (*kè-re*) n. m. Boîte, coffret, cadre où l'on enchâsse des reliques.

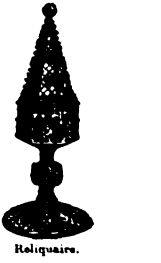
Reliquaire.

RELIQUAT (*ka*) n. m. (du lat. *reliqua*, choses restantes). Ce qui reste dû après un arrêté de compte. Suites, restes d'une maladie.

RELIQUATAIRE (*ka-tè-re*) n. Débiteur, débitrice d'un reliquat de compte.

RELIQUE n. f. (du lat. *reliquiæ*, restes). Partie du corps d'un saint ; objet ayant été à son usage, ou ayant servi à son supplice, que l'on conserve religieusement : *on vénère à Paris les reliques de sainte Geneviève*. *Garder comme une relique*, soigneusement.

RELIRE v. a. (Se conj. comme *lire*.) Lire de nouveau.

RELIURE n. f. Art de relier un livre : *apprendre la reliure*. Couverture dont un livre est relié : *une riche reliure*.

RELOCATION (*si-on*) n. f. Acte par lequel on loue de nouveau une chose. Sous-location.

RELOUAGE n. m. Frai des harengs, vers la fin de décembre. L'époque elle-même.

RELOUER (*lou-é*) v. a. Louer une seconde fois. Sous-louer : *relouer un appartement à quelqu'un*.

RELUIRE v. n. (Se conj. comme *luire*.) Briller, luire en réfléchissant la lumière : *faire reluire des cuivres*. *Fig.* Se manifester avec éclat : *vertu qui reluit à tous les yeux*.

RELUISANT (*zan*), **E** adj. Qui reluit : *armes reluisantes*.

RELUQUER (*ké*) v. a. (préf. *re*, et anc. v. *luquer*, d'orig. germ.). *Fam.* Lorgner du coin de l'œil avec curiosité ou convoitise.

RELUSTRER (*lus-tré*) v. a. Lustrer de nouveau : *relustrer un chapeau*.

REMÂCHEMENT (*man*) n. m. Action de remâcher. (Peu us.)

REMÂCHER (*ché*) v. a. Mâcher une seconde fois, en parlant des ruminants. *Fig.* et *fam.* Repasser

Digitized by Google

dans son esprit : *remâcher perpétuellement les mêmes idées.*

REMAILLER (*ma, ll* mll., *é*) v. a. Enlever sur les peaux chamoisées les parties de fleur ou d'épiderme qui ont été laissées par les opérations antérieures.

REMANGER (*jé*) v. a. et n. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il remangea, nous remangeons.*) Manger de nouveau.

REMANIABLE adj. Qui peut ou doit être remanié.

REMANIEMENT ou **REMANÎMENT** (*man*) n. m. Action de remanier. Changement, modification : *ouvrage présenté après de nombreux remaniements.*

REMANIER (*ni-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Manier de nouveau : *manier et remanier des étoffes.* Changer, modifier par un nouveau travail ; retoucher : *remanier le plan d'un livre.*

REMANIEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui remanie.

REMARIAGE n. m. Action de se remarier ; nouveau mariage.

REMARIER (*ri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Marier de nouveau. **Se remarier** v. pr. Se marier de nouveau : *Napoléon se remaria à Marie-Louise.*

REMARQUABLE (*ka-ble*) adj. Digne d'être remarqué : *action remarquable.*

REMARQUABLEMENT (*ka-ble-man*) adv. D'une manière remarquable : *enfant remarquablement doué.*

REMARQUE n. f. (subst. verb. de *remarquer*). Action de noter : *chose digne de remarque.* Observation : *remarque judicieuse.* Note, observation écrite : *ouvrage plein de remarques.*

REMARQUER (*ké*) v. a. (préf. *re*, et *marquer*). Marquer de nouveau : *remarquer du linge.* Observer attentivement : *remarquer un chemin.* Distinguer : *remarquer quelqu'un dans la foule.*

REMASTICAGE (*mas-ti*) n. m. Action de remastiquer. Son résultat.

REMASTIQUER (*mas-ti-ké*) v. a. Mastiquer de nouveau.

REMBALLAGE (*ran-ba-la-je*) n. m. Nouvel emballage.

REMBALLER (*ran-ba-lé*) v. a. Remettre ses marchandises en balle, en ballot. Emballer de nouveau.

REMBARQUEMENT (*ran-bar-ke-man*) n. m. Action de rembarquer ou de se rembarquer.

REMBARQUER (*ran-bar-ké*) v. a. Embarquer de nouveau : *rembarquer les troupes.* V. n. S'embarquer de nouveau : *passagers qui rembarquent.* **Se rembarquer** v. pr. Se remettre en mer. *Fig.* S'engager de nouveau dans : *se rembarquer dans une affaire.*

REMBARRER (*ran-ba-ré*) v. a. Repousser vigoureusement : *rembarrer les ennemis.* Reprendre vivement quelqu'un, le remettre à sa place : *rembarrer un malappris.*

REMBLAI (*ran-blé*) n. m. Action de remblayer ; son résultat. Masse de matière rapportée pour élever un terrain ou combler un creux : *voie de chemin de fer établie sur un remblai.*

REMBLAYER (*ran-bla-yé*) v. a. Ensemencer de nouveau, quand le premier ensemencement n'a pas réussi.

REMBLAYAGE (*ran-blé-ia-je*) n. m. Action de remblayer. Son résultat.

REMBLAYER (*ran-blé-ié*) v. a. (préf. *re*, et *emblayer.* — Se conj. comme *balayer.*) Hausser ou combler au moyen d'un remblai : *remblayer une route.*

REMBOÎTEMENT (*ran-boî-te-man*) n. m. Action de remboîter : *pratiquer le remboîtement d'un os démis.* Résultat de cette action.

REMBOÎTER (*ran-boî-té*) v. a. Remettre en sa place ce qui a été déboîté : *remboîter un os.*

REMBOUGER (*ran-bou-je*) v. a. (préf. *re, en*, et *bouge.* — Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *il rembougea, nous rembougeons.*) Maintenir plein par une addition de liquide : *rembouger un tonneau.*

REMBOURRAGE (*ran-bou-ra-je*) ou **REMBOURREMENT** (*ran-bou-re-man*) n. m. Action de rembourrer. Résultat de cette action.

REMBOURRER (*ran-bou-ré*) v. a. Garnir de bourre, de crin, etc. : *rembourrer un fauteuil.*

REMBOURSABLE (*ran-bour-sa-ble*) adj. Qui peut, qui doit être remboursé : *rente remboursable.*

REMBOURSEMENT (*ran-bour-se-man*) n. m. Action de rembourser : *effectuer le remboursement d'une dette.* Payement d'une somme due.

REMBOURSER (*ran-bour-sé*) v. a. (préf. *re*, et *emboursser*). Rendre l'argent déboursé : *payez pour moi, je vous rembourserai. Rembourser une rente*, en acquitter le principal. *Rembourser un billet*, se dit d'un endosseur qui en paye la valeur, lorsque le souscripteur se trouve dans l'impossibilité de le faire.

REMBRUNIR (*ran*) v. a. et n. Rendre, devenir plus brun. *Fig.* Attrister, assombrir : *nouvelle qui rembrunit les assistants.* **Se rembrunir** v. pr. Devenir sombre, triste : *à cette nouvelle, son front se rembrunit. Le temps se rembrunit*, se couvre. ANT. **Eclaircir, égayer.**

REMBRUNISSEMENT (*ran-bru-ni-se-man*) n. m. Etat de ce qui est ou s'est rembruni. (Peu us.)

REMBUCHEMENT (*ran, man*) n. m. (de *rembucher*). Rentrée d'une bête dans un fort, dans une forêt.

REMBUCHER (*ran-bu-ché*) v. a. (préf. *re*, et *embucher*). Suivre la bête avec le limier jusqu'à la rentrée dans le fort ou dans la forêt : *rembucher un cerf.* **Se rembucher** v. pr. Se dit de la bête, lorsqu'elle rentre dans son fort ou dans la forêt.

REMÈDE n. m. (lat. *remedium*). Toute substance dont on fait usage pour combattre les maladies : *un remède anodin, violent.* Lavement : *prendre un remède. Fig.* Tout ce qui sert à calmer, à guérir les souffrances morales, les accidents, les malheurs de la vie : *douleur sans remède.*

REMÉDIABLE adj. A quoi on peut apporter remède : *mal remédiable.* ANT. **Irrémédiable.**

REMÉDIER (*di-é*) v. n. (Se conj. comme *prier.*) Apporter du remède : *remédier à une indisposition. Fig.* Obvier : *remédier aux abus.*

REMEIL (*mé, ll* mll.) n. m. *Chass.* Courant d'eau qui ne se gèle pas en hiver et où se retirent les oiseaux aquatiques.

REMÊLER (*lé*) v. a. Mêler de nouveau : *remêler les cartes.*

REMEMBRANCE (*man*) n. f. (du lat. *rememorare*, se souvenir). Souvenir. (Vx.)

REMÉMORATIF, IVE adj. (de *remémorer*). Qui rappelle la mémoire d'un événement : *fête rememorative.*

REMÉMORER (*ré*) v. a. (lat. *rememorare*). Remettre en mémoire : *remémorer un fait à quelqu'un.* **Se remémorer** v. pr. *Se remémorer une chose*, se la rappeler.

REMENER (*né*) v. a. (Se conj. comme *amener.*) Mener, conduire de nouveau. Faire revenir au point de départ : *remener des moutons à la bergerie.*

REMERCIEMENT (*si-man*) ou **REMERCÎMENT** (*man*) n. m. Action de remercier. Paroles par lesquelles on remercie : *adresser des remerciements.*

REMERCIER (*si-é*) v. a. (rad. *merci.* — Se conj. comme *prier.*) Rendre grâce : *remercier un bienfaiteur.* Refuser honnêtement : *on l'invita à dîner, il remercia.* Congédier, destituer : *remercier un employé.*

RÉMÉRE n. m. (du préf. *ré*, et du lat. *emere*, acheter). *Dr.* Clause par laquelle on se réserve le droit de racheter dans un certain délai la chose qu'on vend, en remboursant à l'acquéreur le prix principal et les frais de son acquisition : *vendre à réméré.*

RÉMÉRER (*ré*) v. a. (de *réméré.* — Se conj. comme *accélérer.*) *Dr.* Reprendre en vertu d'un pacte facultatif. (Peu us.)

REMESURER (*zu-ré*) v. a. Mesurer de nouveau.

REMETTRE (*mè-tre*) v. a. (lat. *remittere.* — Se conj. comme *mettre.*) Mettre une chose à l'endroit où elle était auparavant : *remettre l'épée au fourreau.* Mettre de nouveau sur soi : *remettre un habit.* Remboîter, replacer : *remettre un bras.* Livrer une chose à celui à qui elle est destinée : *remettre une lettre.* Se dessaisir de : *remettre une charge.* Mettre en dépôt : *je lui ai remis mes fonds.* Réconcilier : *on les a remis ensemble.* Rétablir la santé : *l'air de la campagne l'a remis.* Rassurer, calmer le trouble : *cette nouvelle l'a remis.* Confier : *je remets mon sort entre vos mains.* Reconnaître : *je vous remets à présent.* Pardonner : *remettre les péchés.* Faire grâce de : *remettre une peine.* Différer : *remettre une partie au lendemain.* **Se remettre** v. pr. Recouvrer sa santé, ses forces. Se tranquilliser. Recommencer : *se remettre à jouer.* Se replacer où l'on était : *se remettre à table. Fig.* Se rappeler : *je me remets votre visage. S'en remettre à quelqu'un*, s'en rapporter à lui.

Digitized by Google

REMEUBLER (*blé*) v. a. Regarnir de meubles ou garnir de nouveaux meubles : *remeubler son appartement.*

RÉMIGE n. f. Chacune des grandes plumes rigides de l'aile d'un oiseau.

REMINGTON (*ré-min'gh-ton'*) n. m. (mot angl.). Fusil inventé par l'Américain Remington.

RÉMINISCENCE (*nis-san-se*) n. f. (du lat. *reminisci*, se ressouvenir). Souvenir inconscient : *pour Platon, la connaissance n'est qu'une réminiscence.* Chose dont on se souvient inconsciemment : *poème plein de réminiscences.*

REMISAGE (*mi-za-je*) n. m. Action de remiser.

REMISE (*mi-ze*) n. f. Action de remettre dans un lieu : *la remise en place d'un lustre.* Action de mettre dans les mains de quelqu'un : *remise de fonds.* Effet de commerce : *porter une remise au compte courant.* Rabais fait sur le prix fort de certaines marchandises : *accorder une forte remise.* Commission accordée à un placier, à un représentant. Réduction que l'on fait à un débiteur d'une partie de sa dette. Grâce que l'on accorde à un condamné d'une partie de sa peine. Somme abandonnée aux receveurs généraux et particuliers sur le montant des recettes. Délai, retardement : *je partirai demain sans remise.* Endroit où le gibier se remet quand on l'a fait lever. Lieu où l'on met à couvert les carrosses, les voitures. *Voiture de remise*, voiture de louage qu'on appelle aussi *remise* (n. m.) : *louer un remise.*

REMISER (*mi-zé*) v. a. Placer sous une remise : *remiser une voiture.* Absol. : *cocher qui va remiser.* Faire une nouvelle mise. **Se remiser** v. pr. Se poser après avoir couru ou volé, en parlant du gibier à plumes.

RÉMISSIBILITÉ (*mi-si*) n. f. Qualité de ce qui est digne de pardon : *rémissibilité d'une peine.* ANT. **Irrémissibilité.**

RÉMISSIBLE (*mi-si-ble*) adj. Pardonnable : *faute difficilement rémissible.* ANT. **Irrémissible.**

RÉMISSION (*mi-si-on*) n. f. (du lat. *remissus*, remis). Pardon : *rémission des péchés. Lettre de rémission*, lettre de grâce à l'adresse des juges, autrefois accordée par le roi en faveur d'un condamné. *Méd.* Diminution momentanée des symptômes d'une maladie. **Sans rémission** loc. adv. Sans interruption. D'une manière implacable.

RÉMISSIONNAIRE (*mi-si-o-né-re*) n. m. *Dr. anc.* Celui qui avait obtenu des lettres de rémission.

RÉMITTENCE (*mi-tan-se*) n. f. Caractère des affections rémittentes. Atténuation momentanée dans une maladie.

RÉMITTENT (*mi-tan*), **E** adj. (lat. *remittens*). *Méd.* Qui diminue d'intensité par intervalles : *fièvre rémittente.*

RÉMIZ (*miz'*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux, voisins des mésanges, et communs en Europe.

REMMAILLAGE (*ran-ma, ll* mll., *a-je*) n. m. Action de remmailler.

REMMAILLER (*ran-ma, ll* mll., *é*) v. a. Rejoindre les mailles d'un tissu : *remmailler des filets.*

REMMAILLOTER (*ran-ma, ll* mll., *o-té*) v. a. Emmailloter de nouveau : *remmailloter un enfant.*

REMMANCHER (*ran-man-ché*) v. a. Emmancher de nouveau.

REMMENER (*ran-me-né*) v. a. (Se conj. comme *amener.*) Emmener après avoir amené : *remmener un cheval.* (Peu us.)

RÉMOIS, E (*moi, oi-ze*) adj. et n. De Reims : *l'industrie rémoise.*

RÉMOLADE n. f. V. RÉMOULADE.

REMOLE n. f. (de *remoudre*). Remous dangereux pour les navires.

REMONTAGE n. m. Action de tendre de nouveau le moteur d'un mécanisme : *le remontage d'une horloge.* Action de remettre à leur place les diverses pièces d'une machine démontée. Action de remettre des empeignes et des semelles neuves aux chaussures.

REMONTE n. f. Action de remonter un cours d'eau. Poissons qui remontent un cours d'eau pour frayer : *la remonte du Rhône. Milit.* Service qui a pour objet de fournir aux corps de troupes et aux établissements militaires les chevaux dont ils ont besoin : *cavalier de remonte.* Groupe de chevaux envoyé à un de ces corps ou établissements.

REMONTER (*té*) v. n. Monter de nouveau à l'endroit d'où l'on était descendu : *remonter au grenier.* S'élever de bas en haut : *au jeu de bascule, quand un des côtés s'abaisse, l'autre remonte.* Suivre une direction contraire à la pente du terrain : *remonter une vallée.* Faire un mouvement de bas en haut : *son collet remonte.* Être élevé de nouveau : *remonter sur le trône.* S'élever au-dessus de l'horizon : *le soleil remonte en hiver et au printemps. Fig.* Augmenter de valeur après avoir baissé : *la rente remonte.* Reprendre les choses de loin : *remonter jusqu'à la source d'un bruit.* Avoir son origine : *cette maison remonte aux croisades. Mar. Remonter au vent*, louvoyer au plus près du vent. V. a. Porter de nouveau en haut : *remonter du foin au grenier.* Exhausser : *remonter un mur.* Aller contre le mouvement d'une chose : *remonter un fleuve.* Pourvoir de nouveau des choses nécessaires : *remonter une maison.* Rassembler pour mettre en état de fonctionner : *remonter une serrure.* Tendre de nouveau les ressorts de : *remonter une montre.* Donner un autre cheval : *remonter un cavalier. Fig.* Relever, ranimer : *remonter le moral.* Préparer pour être joué de nouveau : *remonter une pièce de théâtre.* **Se remonter** v. pr. Se donner une nouvelle monture. Se pourvoir de nouveau des choses nécessaires. Reprendre de la vigueur, de l'activité. ANT. **Redescendre.**

REMONTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui remonte : *un remonteur de pendules.*

REMONTOIR n. m. Appareil au moyen duquel on peut remonter une montre sans l'aide d'une clef et sans être obligé de l'ouvrir : *montre à remontoir. Par ext.* Cette montre elle-même.

REMONTRANCE n. f. Avertissement, réprimande, observation ayant un caractère de reproche : *faire des remontrances.* N. f. pl. Discours adressés aux rois par les parlements et les autres cours souveraines, pour leur signaler les inconvénients d'un édit, etc. : *Louis XVI n'autorisa guère l'exercice du droit de remontrance.*

REMONTRER (*tré*) v. a. Montrer de nouveau. Représenter à quelqu'un son tort : *remontrer à quelqu'un qu'il a mal agi.* Neutralem. *En remontrer*, faire la leçon à. Être supérieur : *certains insectes nous en remontreraient en fait de prévoyance.* **Se remontrer** v. pr. Se montrer de nouveau : *il n'ose se remontrer.*

RÉMORA n. m. Nom vulgaire d'un poisson acanthoptère, dit aussi *échénéide* (ké), de taille médiocre. (La tête des rémoras est munie d'un disque adhésif qui leur sert à se fixer aux corps flottants, aux navires. De là la fable qui leur attribuait jadis le pouvoir d'arrêter les navires.) *Fig.* Obstacle, empêchement.

Rémora.

REMORDRE v. a. Mordre de nouveau : *il l'a mordu et remordu.* V. n. *Fig.* Reprendre ce qu'on avait fait : *repoussé, ce régiment n'a pas voulu remordre.*

REMORDS (*mor*) n. m. (de *remordre*). Vif reproche de la conscience : *la voix du remords.*

REMORQUAGE (*ka-je*) n. m. Action de remorquer.

REMORQUE (*mor-ke*) n. f. Traction exercée sur un véhicule, à l'aide d'un autre véhicule : *prendre, conduire un bateau à la remorque.* Câble par lequel un véhicule quelconque est attaché à celui qui le remorque : *jeter la remorque. Fig. Se mettre à la remorque de quelqu'un*, suivre aveuglément sa direction.

REMORQUER (*ké*) v. a. (ital. *remorchiare*). Traîner à sa suite en parlant d'un bateau, d'une voiture, etc. : *remorquer des bateaux sur une rivière.*

REMORQUEUR (*keur*) n. et adj. m. Bateau ou véhicule qui en remorque un autre.

REMORQUEUSE (*keu-ze*) n. f. et adj. Locomotive qui traîne à sa suite les wagons.

REMOUCHER (*ché*) v. a. Moucher à nouveau.

REMOUDRE v. a. (Se conj. comme *moudre.*) Moudre de nouveau : *remoudre du gruau.*

Digitized by Google

RÉMOUDRE v. a. (Se conj. comme *moudre*.) Emoudre à nouveau.

REMOUILLAGE (*mou, ll* mll.) n. m. Action de mouiller de nouveau : *remouillage des étoffes*.

REMOUILLER (*mou, ll* mll., *é*) v. a. Mouiller de nouveau.

RÉMOULADE ou **RÉMOLADE** n. f. (ital. *remolata*). Sauce faite de fines herbes, ail, huile, et jus de citron, qui se sert avec des viandes froides et des poissons cuits au court-bouillon.

REMOULAGE n. m. Action de remoudre. Son provenant de la mouture du gruau.

REMOULER v. a. Mouler de nouveau.

RÉMOULEUR n. et adj. m. Ouvrier qui aiguise les outils et ustensiles tranchants ou aigus.

REMOUS (*mou*) n. m. (provenç. *remou*). Tournoiement d'eau, qui se forme à l'arrière d'un navire en marche. Refoulement de l'eau qui se brise contre un obstacle : *les remous sont dangereux aux nageurs*. Contre-courant qui s'établit le long des rives d'un cours d'eau.

REMPAILLAGE (*ran-pa, ll* mll., *a-je*) n. m. Ouvrage du rempailleur.

REMPAILLER (*ran-pa, ll* mll., *é*) v. a. Garnir de nouveau de paille : *rempailler des chaises*.

REMPAILLEUR, EUSE (*ran-pa, ll* mll., *eu-ze*) n. Qui rempaille.

REMPAQUETER (*ran-pa-ke-té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je rempaquette*.) Empaquéter de nouveau.

REMPARER (*ran-pa-ré*) v. a. Défendre par un rempart : *remparer un poste militaire*. Se faire une défense contre quelque attaque. (Peu us.)

REMPARER [*ran-pa-ré*] **(SE)** v. pr. S'emparer de nouveau.

REMPART (*ran-par*) n. m. Masse de terre élevée derrière l'escarpe pour soutenir le parapet. Muraille épaisse dont on entourait autrefois les places de guerre et les châteaux forts. *Fig.* Ce qui sert de défense : *le courage de ses défenseurs est le meilleur rempart d'une ville*.

REMPIÈTEMENT (*ran, man*) n. m. Reprise en tous sens des fondations d'un mur, d'un édifice.

REMPIÉTER (*ran-pi-é-té*) v. a. (préf. *re, en*, et *pied*. — Se conj. comme *accélérer*.) Refaire le pied : *rempiéter des bas*.

REMPLAÇABLE (*ran*) adj. Que l'on peut remplacer.

REMPLAÇANT (*ran-pla-san*), **E** n. Toute personne qui en remplace une autre, dans une occupation quelconque. N. m. Celui qui autrefois, en France, remplaçait un jeune homme appelé au service militaire.

REMPLACEMENT (*ran-pla-se-man*) n. m. Action de remplacer une chose par une autre. Substitution d'une personne à une autre dans une fonction. *Dr.* Syn. de REMPLOI.

REMPLACER (*ran-pla-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il remplaça, nous remplaçons*.) Donner la place de, mettre à la place de : *remplacer de vieux meubles par des neufs*. Suppléer par une autre chose : *remplacer le sucre par du miel*. Prendre la place de : *remplacer un maître*. Donner un successeur : *remplacer un domestique*. Occuper momentanément la place d'un autre : *remplacer un employé malade*. Autref. Partir à la place d'un conscrit pour le service militaire.

REMPLAGE (*ran-pla-je*) n. m. Action de remplir une pièce de vin qui n'est pas tout à fait pleine. Blocage composé de menus morceaux de moellons et de mortier, au moyen duquel on remplit l'espace vide entre deux parements d'un mur en pierre.

REMPLI (*ran*) n. m. Pli fait à une étoffe pour la rétrécir ou la raccourcir sans la couper.

REMPLI (*ran*), **E** adj. (de *remplir*. *Fig.*). *Etre rempli de soi-même*, avoir une très haute opinion de sa valeur. *Style rempli*, où il n'y a rien d'oiseux.

REMPLIER (*ran-pli-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Faire un rempli.

REMPLIR (*ran*) v. a. (préf. *re*, et *emplir*). Emplir de nouveau : *remplir un tonneau vide*. Rendre plein : *remplir un vase*. Mettre un grand nombre de choses dans : *remplir une volière d'oiseaux rares*. Compléter : *remplir un nombre*. Ecrire ce qui a été laissé en blanc dans un acte : *remplir une quittance*. Occuper, exercer : *remplir une place*. Accomplir, exécuter : *remplir une promesse*. Répondre à : *remplir l'attente*. Employer : *bien remplir son temps*. Faire retentir : *remplir l'air de ses cris*. Abonder dans : *les étrangers remplissent la ville*. Occuper : *les guerres religieuses ont rempli la moitié du* XVIe *siècle*. *Remplir du point, de la dentelle*, réparer, refaire à l'aiguille les fleurs rompues. *Remplir un canevas*, le couvrir à l'aide de point à l'aiguille. **Se remplir** v. pr. Devenir plein : *la cave se remplit d'eau*. ANT. **Vider.**

REMPLISSAGE (*ran-pli-sa-je*) n. m. Action de remplir. *Fig.* Dans les ouvrages d'esprit, chose inutile ou étrangère au sujet. *Musiq.* Parties entre la basse et le dessus. *Mar.* Pièce de bois servant à remplir un vide. Réparation à l'aiguille des dentelles.

REMPLISSEUSE (*ran-pli-seu-ze*) n. et adj. f. Raccommodeuse de dentelle.

REMPLOI (*ran*) n. m. Acquisition d'un immeuble avec les deniers provenant de la vente d'un propre ou de l'aliénation d'un bien dotal : *les notaires doivent assurer le remploi des sommes provenant de l'aliénation d'un bien dotal*.

REMPLOYABLE (*ran-ploi-ia-ble*) adj. Qui peut être remployé.

REMPLOYER (*ran-ploi-ié*) v. a. (Se conj. comme *aboyer*.) Employer de nouveau.

REMPLUMER [*ran-plu-mé*] **(SE)** v. pr. Se recouvrir de plumes, en parlant des oiseaux. *Fig.* et *fam.* Reprendre de l'embonpoint. Rétablir ses affaires : *ce commerçant commence à se remplumer*.

REMPOCHER (*ran-po-ché*) v. a. Remettre en poche.

REMPOISSONNEMENT (*ran-poi-so-ne-man*) n. m. Action de repeupler de poisson : *le rempoissonnement d'un étang*.

REMPOISSONNER (*ran-poi-so-né*) v. a. Repeupler de poisson : *rempoissonner un étang*.

REMPORTER (*ran-por-té*) v. a. Rapporter d'un lieu ce qu'on y avait apporté. Enlever : *on le remporta mort*. *Fig.* Gagner, obtenir : *Condé remporta la victoire de Lens*.

REMPOTAGE (*ran-po-ta-je*) n. m. Action de rempoter.

REMPOTER (*ran-po-té*) v. a. Transporter une plante dans un pot plus grand, ou qui contient de la terre nouvelle : *rempoter des rosiers*.

REMPRUNTER (*ran-prun-té*) v. a. Emprunter de nouveau.

REMUABLE adj. Que l'on peut remuer.

REMUAGE n. m. Action de remuer du vin, du blé.

REMUANT (*an*), **E** adj. Qui est sans cesse en mouvement : *enfant remuant*. *Fig. Esprit remuant*, inquiet, actif, qui aime l'agitation. ANT. **Inerte.**

REMUE-MÉNAGE n. m. invar. Dérangement de meubles, de choses que l'on transporte d'un lieu en un autre. *Fig.* Troubles qui résultent des changements subits.

REMUEMENT ou **REMÛMENT** (*mû-man*) n. m. Action de ce qui remue : *le remuement des humeurs*. Transport d'un lieu dans un autre : *faire un remuement de terre*. *Fig.* Troubles dans un Etat : *causer du remuement*.

REMUER (*mu-é*) v. a. (préf. *re*, et *muer*). Mouvoir une chose : *remuer la tête*. Changer de place : *remuer un peuple*. *Fig.* Emouvoir : *remuer l'âme*. *Remuer ciel et terre*, recourir à tous les moyens pour atteindre le but qu'on se propose. V. n. Changer de place : *cet enfant remue continuellement*. Être ébranlé : *dent qui remue*. **Se remuer** v. pr. Se mouvoir. *Fig.* Se donner du mouvement pour réussir.

REMUEUSE (*eu-ze*) n. f. Autref. Femme chargée de bercer un enfant, de le changer de langes.

REMUGLE n. m. (préf. *re*, et norm. *mucre*, humide). Odeur particulière que contractent les objets longtemps renfermés ou exposés à un mauvais air.

REMÛMENT (*man*) n. m. V. REMUEMENT.

RÉMUNÉRATEUR, TRICE n. et adj. Qui récompense : qui est avantageux : *la conscience est la seule rémunératrice des bonnes actions ; entreprise très rémunératrice*.

RÉMUNÉRATION (*si-on*) n. f. Récompense. Prix d'un travail, d'un service rendu : *recevoir la juste rémunération de son travail*.

RÉMUNÉRATOIRE adj. Qui tient lieu de récompense : *contrat rémunératoire*.

Digitized by Google

RÉMUNÉRER (*ré*) v. a. (lat. *remunerare;* de *re*, préf., et *munus, eris*, don. — Se conj. comme *accélérer*.) Récompenser : *rémunérer des services*.

RENÂCLER (*klé*) v. n. (de l'anc. franç. *renasquer*, renifler). Faire du bruit en retirant fortement son haleine par le nez. *Fig.* et *pop.* Témoigner de la répugnance, rechigner : *renâcler à la besogne*.

RENAISSANCE (*nè-san-se*) n. f. Action de renaître : *la renaissance du phénix est une fable*. Renouvellement, retour : *la renaissance du printemps, des lettres, des arts*. Nouvelle activité donnée aux lettres, aux sciences, aux arts. *Spécialem.* Mouvement littéraire, artistique et scientifique, qui eut lieu au xve et au xvie siècle, et qui était fondé en grande partie sur l'imitation de l'antiquité. (V. *Part. hist.*) Adjectiv. Qui appartient à l'époque ou au style de la Renaissance : *des ornements Renaissance*. — STYLE RENAISSANCE. Ce style, caractérisé par un retour aux doctrines et aux œuvres antiques, s'est manifesté en Italie à la fin du moyen âge, s'est imposé peu à peu à tous les arts plastiques pendant le xve siècle, et est arrivé à son apogée au xvie siècle. Les architectes Brunellesco, Alberti, Bramante, Palladio ; les sculpteurs Jacopo della Quercia, Ghiberti, Donatello, Verrocchio, Pollajuolo, Michel-Ange ; les peintres Gentile da Fabriano, Fra Angelico, Gozzoli, Carpaccio, les deux Bellini, Masaccio, Raphaël, Léonard de Vinci, Mantegna, le Pérugin, Botticelli, Michel-Ange, sont ou les initiateurs ou les grands maîtres de la renaissance italienne. En France, l'italianisme pénètre les traditions gothiques chez des artistes tels que les architectes Bullant, Philibert Delorme, Lescot, ou le sculpteur Michel Colombe, et surtout, sous les auspices de l'école franco-italienne de Fontainebleau et des peintres italiens le Primatice et le Rosso, triomphe avec les sculpteurs Jean Goujon, Germain Pilon, Ligier Richier ou le peintre Jean Cousin. En Espagne, l'art italo-antique l'emporte facilement en statuaire et en architecture. Dans les pays du Nord, les idées de la Renaissance ne réussissent qu'à la longue à modifier l'art indigène.

RENAISSANT (*nè-san*), **E** adj. Qui renaît : *les forces renaissantes d'un convalescent*.

RENAÎTRE (*nè-tre*) v. n. (Se conj. comme *naître*, sauf qu'il n'a pas de part. passé ni de temps composés.) Naître de nouveau : *le phénix, suivant la Fable, renaît de ses cendres*. Croître de nouveau, repousser : *les fleurs renaissent au printemps. Renaître par le baptême*, naître à l'état de grâce après être né à la vie physique. *Fig.* Reprendre des forces, de la vie : *renaître après une longue maladie*. Reparaître : *le jour renaît. Renaître à*, être rendu à, animé de nouveau par : *renaître à l'espérance*.

RÉNAL, E, AUX adj. (lat. *renalis.*) Qui a rapport aux reins : *fonction rénale*.

RENARD (*nar*) n. m. (n. propre de cet animal dans le *Roman de Renart*. [V. *Part. hist.*]). Genre de mammifères carnassiers, famille des canidés, comprenant des animaux à queue velue et à museau pointu, grands destructeurs d'oiseaux et de petits mammifères : *le renard est renommé pour sa ruse*. Peau de cet animal. *Fig.* Homme fin et rusé : *un vieux renard. Pop.* et *triv.* Vomissement. *Mar.* Plateau percé de trous, sur lequel était dessinée une rose des vents, et qui servait à marquer les routes suivies par le navire. Crochet pour haler les bois dans les arsenaux. PROV. **Un bon renard ne mange point les poules de son voisin**, un homme rusé évite de se faire connaître tel qu'il est dans le voisinage du lieu qu'il habite. **En sa peau mourra le renard**, l'homme vicieux ne se corrige point. — Les *renards* sont des canidés de taille médiocre, à livrée rousse ou fauve. Ils vivent dans de profonds terriers, d'où ils sortent ordinairement la nuit pour aller piller les basses-cours ; ils détruisent aussi le petit gibier et de nombreux animaux nuisibles dans les champs : rats, mulots, campagnols, etc.

Renard.

RENARDE n. f. Femelle du renard.

RENARDEAU (*dô*) n. m. Petit renard.

RENARDER (*dé*) v. n. Agir de ruse comme le renard. *Pop.* et *triv.* Vomir.

RENARDIER (*di-é*) n. m. Celui qui est chargé de la destruction des renards.

RENARDIÈRE n. f. Tanière du renard.

RENCAISSAGE (*ran-kè-sa-je*) ou **RENCAISSEMENT** (*ran-kè-se-man*) n. m. Action de rencaisser.

RENCAISSER (*ran-kè-sé*) v. a. Remettre en caisse : *rencaisser des orangers*. Verser de nouveau dans la caisse.

RENCHAÎNER (*ran-chè-né*) v. a. Remettre à la chaîne : *renchaîner un chien*.

RENCHÉRI, E (*ran*) adj. et n. Personne difficile, dédaigneuse : *faire le renchéri*.

RENCHÉRIR (*ran*) v. a. Rendre plus cher : *renchérir une marchandise*. V. n. Devenir plus cher : *le blé renchérit. Fig.* Dire ou faire plus qu'un autre : *il renchérit sur tout ce qu'il entend raconter*.

RENCHÉRISSEMENT (*ran-ché-ri-se-man*) n. m. Augmentation de prix : *le renchérissement d'une denrée est la conséquence de sa rareté*.

RENCHÉRISSEUR, EUSE (*ran-ché-ri-seur, eu-ze*) n. Personne qui renchérit.

RENCOGNER (*ran-ko-gné*) v. a. *Fam.* Pousser, serrer quelqu'un dans un coin : *rencogner quelqu'un dans une embrasure*.

RENCONTRE (*ran*) n. f. Jonction de deux personnes ou de deux choses qui se meuvent en sens opposé : *rencontre de deux voitures*. Hasard, aventure par laquelle on trouve fortuitement une personne ou une chose : *singulière rencontre*. Choc imprévu de deux corps de troupes : *rencontre de deux armées*. Duel : *Armand Carrel fut mortellement blessé dans une rencontre au pistolet. Aller à la rencontre*, au-devant de. *De rencontre*, acheté par occasion. Instinctif, non réfléchi. *Blas.* Tête d'animal, représentée seule et de face : *la tête du cerf ne s'appelle pas* rencontre *mais* massacre.

RENCONTRER (*ran kon-tré*) v. a. (préf. *re*, et *encontre*.) Trouver par rencontre sur son chemin : *rencontrer quelqu'un, un obstacle*. Choquer : *la balle a rencontré un os. Absol.* Trouver un mot heureux, une idée ingénieuse : *mot bien rencontré*. Deviner : *rencontrer juste*. Être servi par les circonstances : *avoir toujours bien rencontré*. **Se rencontrer** v. pr. Se trouver : *un homme s'est rencontré qui...* Exister : *cela ne se rencontre guère*. Avoir la même pensée qu'un autre : *les beaux esprits se rencontrent*.

RENDANT (*ran-dan*), **E** n. *Dr.* Celui, celle qui rend un compte. Adjectiv. : *parties rendantes*. Syn. RENDANT COMPTE.

RENDEMENT (*ran-de-man*) n. m. Ce que produit une chose en raison de la quantité : *les terres de la Beauce sont d'un excellent rendement. Rendement d'une machine*, son effet utile.

RENDETTER [*ran-dè-té*] **(SE)** v. pr. S'endetter de nouveau.

RENDEZ-VOUS (*ran-dé-vou*) n. m. (rad. *rendre*). Convention que font deux ou plusieurs personnes de se trouver à la même heure en un même lieu : *donner, accepter un rendez-vous*. Lieu où l'on doit se trouver : *arriver le premier au rendez-vous*.

RENDORMIR (*ran*) v. a. Faire dormir de nouveau : *rendormir un enfant*. **Se rendormir** v. pr. Recommencer à dormir.

RENDOSSER (*ran-do-sé*) v. a. Remettre sur son dos : *rendosser son habit*.

RENDOUBLER (*ran-dou-blé*) v. a. Syn. de REMPLIER.

RENDRE (*ran-dre*) v. a. (lat. *reddere.*) Restituer une chose, la remettre à qui elle appartient : *rendre un dépôt*. Voiturer, porter, conduire : *rendre des marchandises à domicile*. Rejeter du corps : *rendre son déjeuner*. Faire recouvrer ce qu'on avait perdu : *rendre la vue, la santé; rendre ses bonnes grâces*. Livrer : *rendre une place*. Rapporter, produire : *ce blé rend beaucoup de farine*. Accomplir, accorder : *rendre les derniers devoirs à quelqu'un*. Exhaler : *la rose rend une odeur agréable*. Représenter, exprimer : *ce peintre a bien rendu vos traits*. Traduire : *mal rendre un passage*. Prononcer : *rendre un arrêt*. Faire devenir : *rendre un chemin praticable*. Faire entendre : *ce violon rend des sons harmonieux. Ren-*

Digitized by Google

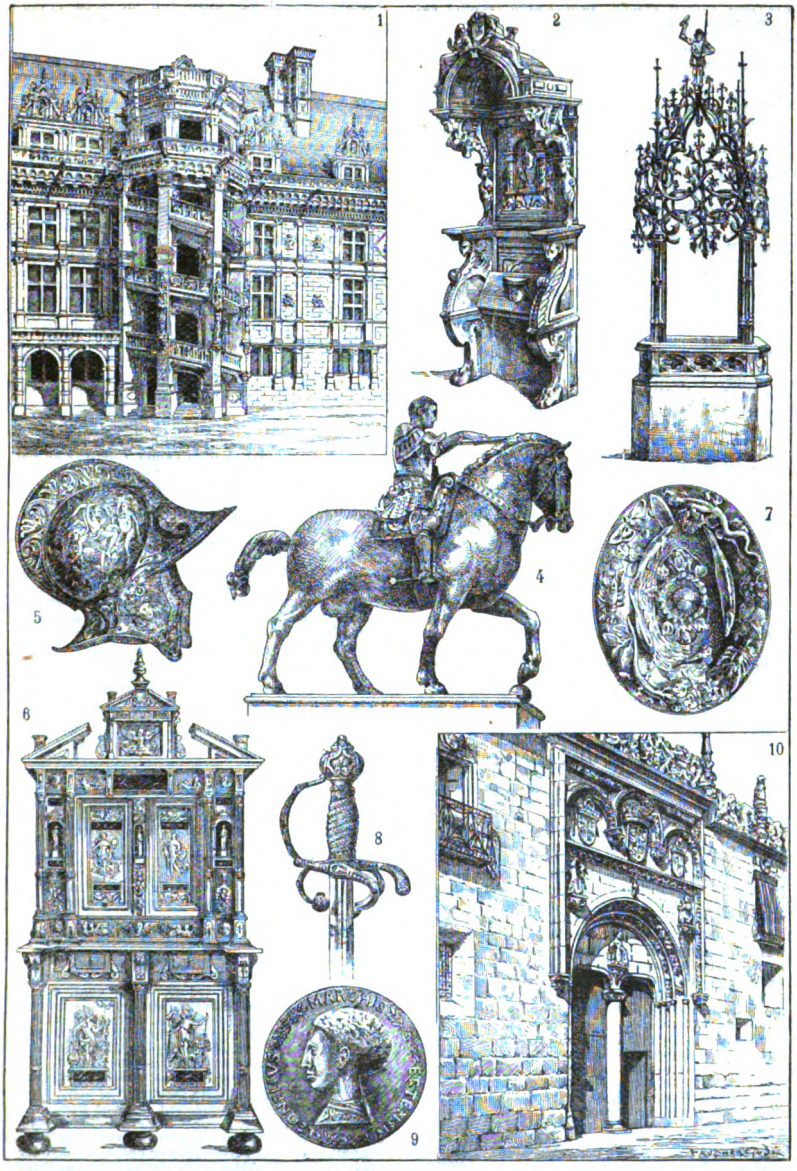

Renaissance : 1. Château de Blois, escalier François Ier (France); 2. Stalle, école lyonnaise (France); 3. Puits de Quentin Metzys, à Anvers (Belgique); 4. Statue de Gattamelata, à Padoue (Italie); 5. Bourguignotte en acier doré; 6. Meuble à deux corps, école de Fontainebleau (France); 7. Plat de Bernard Palissy (France); 8. Poignée d'épée (Italie); 9. Médaille de Lionel d'Este, par Vittore Pisano (Italie); 10. Porte des Escuelas menores, à Salamanque (Espagne).

Digitized by Google

dre l'âme, l'esprit, mourir. *Rendre gorge*, rendre par force ce qu'on a acquis par des moyens illicites. *Rendre grâce*, remercier. *Rendre les armes*, s'avouer vaincu. *Rendre la justice*, l'administrer. *Rendre justice à quelqu'un*, reconnaître ses droits, son mérite ; *lui rendre sa parole*, le dégager d'une promesse ; *lui rendre service*, l'obliger ; *lui rendre visite*, l'aller voir. **Se rendre** v. pr. Se transporter : *se rendre à Paris*. Aboutir : *les fleuves se rendent à la mer. Fig.* Se montrer : *se rendre utile*. Se soumettre : *se rendre à l'ennemi*. Accéder, déférer : *je me rends à son avis. Se rendre maître*, s'emparer.

RENDU, E (*ran*) adj. Fatigué, harassé : *le pauvre piéton était rendu*. Arrivé : *enfin, nous voilà rendus*. N. m. Action de rendre la pareille. (V. PRÊTÉ.) Ce qui, dans une œuvre d'art, est vigoureusement exprimé ; *le rendu d'un dessin*. Objet rendu.

RENDUIRE (*ran*) v. a. (Se conj. comme *conduire*.) Enduire de nouveau.

RENDURCIR (*ran*) v. a. Rendre plus dur.

RENDURCISSEMENT (*ran-dur-si-se-man*) n. m. Action de rendurcir, de se rendurcir.

RÊNE n. f. (du lat. *retinere*, retenir). Courroie fixée au mors du cheval et que le cavalier tient à la main pour guider sa monture. Guide (n. f.) *Fausses rênes*, partie du harnais qui force le cheval à plier l'encolure. V. HARNAIS. *Fig.* Moyen de direction. *Tenir les rênes de l'État*, le gouverner.

RENÉGAT (*gha*), **E** n. et adj. (du préf. *re*, et du lat. *negare*, nier). Qui a renié la religion chrétienne pour en embrasser une autre, et particulièrement l'islamisme. *Fig.* Personne qui abjure ses opinions ou trahit son passé : *un renégat politique*.

RÊNER (*né*) v. a. Mettre les rênes à : *rêner un cheval*.

RÉNETTE (*né-te*) n. f. Instrument dont se servent les maréchaux pour couper l'ongle du cheval par sillons. Instrument à pointe recourbée et tranchante, pour tracer des lignes : *rénette de charpentier, de bourrelier*, etc.

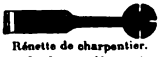
Rénette de charpentier.

RÉNETTER (*nè-té*) v. a. Couper le sabot par sillons avec la rénette.

RENETTOYER (*né-toi-ié*) v. a. (Se conj. comme *aboyer*.) Nettoyer de nouveau.

RENFAÎTAGE (*ran-fè-ta-je*) n. m. Action de renfaîter : *le renfaîtage d'un toit*.

RENFAÎTER (*ran-fè-té*) v. a. Raccommoder le faîte d'un toit.

RENFERMÉ (*ran-fèr*) n. m. (subst. particip. de *renfermer*). Mauvaise odeur qu'exhale une chose qui a été longtemps renfermée, ou une chambre qui a été longtemps fermée : *maison qui sent le renfermé*.

RENFERMER (*ran-fèr-mé*) v. a. Enfermer de nouveau : *renfermer un prisonnier évadé*. Tenir dans un lieu clos : *renfermer un vagabond. Fig.* Comprendre, contenir : *ce livre renferme de grandes vérités*. Restreindre, réduire dans de certaines bornes : *renfermer une pensée dans peu de mots*. Tenir caché : *renfermer ses projets, ses chagrins*. **Se renfermer** v. pr. Se concentrer, se dissimuler : *se renfermer dans le silence*. Se limiter : *se renfermer dans son sujet. Se renfermer en soi-même*, se recueillir.

RENFILER (*ran-fi-lé*) v. a. Enfiler de nouveau.

RENFLAMMER (*ran-fla-mé*) v. a. Enflammer de nouveau. **Se renflammer** v. pr. S'enflammer de nouveau : *une allumette encore incandescente se renflamme quand on la plonge dans l'oxygène pur. Fig.* Redevenir ardent.

RENFLÉ, E (*ran*) adj. Dont le diamètre est plus grand vers la partie médiane : *colonne renflée*.

RENFLEMENT (*ran-fle-man*) n. m. Etat de ce qui est renflé. Partie remplie : *les renflements d'une racine*.

RENFLER (*ran-flé*) v. a. Augmenter le volume de : *renfler une sphère à l'équateur*. V. n. Augmenter de volume : *ces légumes renflent par la cuisson*.

Colonne renflée.

RENFLOUAGE (*ran*) ou **RENFLOUEMENT** (*ran-floû-man*) n. m. *Mar.* Action de renflouer.

RENFLOUER (*ran-flou-é*) v. a. (de *re*, *en*, et *flot*). *Mar.* Remettre à flot : *renflouer un navire échoué*.

RENFONCEMENT (*ran-fon-se-man*) n. m. Partie reculée, enfoncée dans certaines parties d'un ouvrage : *renfoncement d'un caisson. Pop.* Coup de poing, principalement sur le chapeau : *recevoir un renfoncement*.

RENFONCER (*ran-fon-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il renfonça, nous renfonçons*.) Enfoncer de nouveau ou plus avant : *renfoncer son chapeau sur ses oreilles*.

RENFORÇAGE (*ran*) ou **RENFORCEMENT** (*ran-for-se-man*) n. m. Action de renforcer ; son effet. *Phot.* Action d'accroître l'intensité des noirs des clichés ou des épreuves photographiques.

RENFORCÉ, E adj. Achevé : *sot renforcé*.

RENFORCER (*ran-for-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il renforça, nous renforçons*.) Rendre plus fort, plus nombreux : *renforcer une garnison*. Donner plus de solidité : *renforcer un mur*. Donner plus d'intensité : *renforcer sa voix*.

RENFORCIR (*ran*) v. a. *Pop.* Rendre plus fort. V. n. Devenir plus fort : *L'enfant renforcit vite*.

RENFORMIR (*ran*) v. a. *Maçonn.* Remplacer les pierres manquantes d'un vieux mur et le crépir pour le consolider.

RENFORMIS (*ran-for-mi*) n. m. Réparation d'un vieux mur, sans démolition.

RENFORT (*ran-for*) n. m. Augmentation de force : *recevoir un renfort de troupes*. Pièce de fer soudée à une autre pour en augmenter la résistance. Partie la plus épaisse d'un canon. *Chevaux de renfort*, ceux qu'on ajoute à un attelage dans les routes difficiles. **A grand renfort de** loc. prép. Au moyen d'une grande quantité de.

RENFROGNEMENT (*ran-fro-gne-man*) n. m. V. REFROGNEMENT.

RENFROGNER [*ran-fro-gné*] **(SE)** v. pr. V. REFROGNER.

RENGAGÉ (*ran*) n. m. Militaire qui, son temps achevé, s'est lié au service pour une nouvelle période : *les rengagés jouissent d'une haute paye*.

RENGAGEMENT (*ran-gha-je-man*) n. m. Action de mettre de nouveau en gage. Action de se rengager.

RENGAGER (*ran-gha-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il rengagea, nous rengageons*.) Engager de nouveau. Mettre de nouveau en gage. **Se rengager** v. pr. Contracter un nouvel engagement.

RENGAINE (*ran-ghè-ne*) n. f. *Pop.* Chose que quelqu'un répète à satiété : *c'est toujours la même rengaine*.

RENGAINER (*ran-ghè-né*) v. a. (de *re*, *en*, et *gaine*). Remettre dans la gaîne, dans le fourreau : *rengainer une épée. Fig. Rengainer son compliment*, supprimer ou ne pas achever ce qu'on voulait dire.

RENGORGEMENT (*ran-ghor-je-man*) n. m. Action de se rengorger.

RENGORGER [*ran-ghor-jé*] **(SE)** v. pr. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il se rengorgea, nous nous rengorgeons*.) Avancer la gorge en retirant la tête un peu en arrière : *le paon se rengorge. Fig.* Faire l'important.

RENGRAISSER (*ran-gré-sé*) v. a. Engraisser de nouveau. V. n. Redevenir gras.

RENGRÈNEMENT (*ran, man*) n. m. Action de rengrèner : *le rengrènement du gruau*.

RENGRÈNER (*ran-gré-né*. — Se conj. comme *accélérer*) ou **RENGRENER** (*ran-gre-né*. — Se conj. comme *amener*.) v. a. Remplir la trémie de nouveau grain. Engager de nouveau entre les dents d'une roue dentée : *rengrener un pignon*. Remettre dans le creux des coins, en parlant des monnaies.

RENIABLE adj. Que l'on peut, que l'on doit renier.

RENIEMENT ou **RENIMENT** (*ni-man*) n. m. Action de renier : *le reniement de saint Pierre*.

RENIER (*ni-é*) v. a. (préf. *re*, et *nier*. — Se conj. comme *prier*.) Déclarer contre la vérité qu'on ne connaît point une personne, une chose ; désavouer : *renier sa famille*. Abjurer : *renier sa religion. Renier Dieu*, blasphémer.

RENIEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui renie, qui blasphème. (Peu us.)

Digitized by Google

RENIFLARD (*flar*) n. m. Soupape de chaudière à vapeur, qui aspire l'air quand la tension descend au-dessous de la pression atmosphérique.

RENIFLEMENT (*man*) n. m. Action de renifler.

RENIFLER (*flé*) v. n. (préf. *re*, et anc. fr. *nifler*). Aspirer fortement des narines. *Fig.* et *pop.* *Renifler sur*, répugner à faire une chose. V. a. Aspirer par le nez : *renifler du tabac.*

RENIFLERIE (*rî*) n. f. Action de renifler. (P. us.)

RENIFLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Fam.* Qui a l'habitude de renifler.

RÉNIFORME adj. Qui a la forme d'un rein.

RENÎMENT (*man*) n. m. V. RENIEMENT.

RÉNITENCE (*tan-se*) n. f. Caractère de ce qui est rénitent.

RÉNITENT (*tan*), **E** adj. (du lat. *renitens*, qui résiste). Qui offre une certaine résistance à la pression : *tumeur rénitente.*

RENNE (*ré-ne*) n. m. (allem. *renn*). Genre de mammifères ruminants de l'hémisphère boréal, employés comme bêtes de trait. — Le *renne* atteint 1m,20 de haut ; c'est un animal sobre et résistant. Son bois a des andouillers aplatis en palettes, qui lui servent à découvrir sous la neige les lichens dont il se nourrit. Les Lapons et les Esquimaux le tiennent dans une demi-domesticité ; ils l'emploient comme bête de trait. Son sang, sa chair, son lait,

Attelage de rennes.

son cuir, ses bois leur sont de précieuses ressources.

RENOIRCIR v. a. Noircir de nouveau.

RENOM (*non*) n. m. Célébrité : *homme de renom.* Réputation : *mauvais renom.*

RENOMMÉ, E (*no-mé*) adj. Célèbre : *capitaine renommé.*

RENOMMÉE (*no-mé*) n. f. Renom, réputation : *bonne renommée, dit le proverbe, vaut mieux que ceinture dorée.* Célébrité, réputation honorable : *jouir d'une grande renommée.* Voix publique : *apprendre une chose par la renommée.* Divinité mythologique et allégorique (avec une majuscule), v. *Part. hist. Dr. Preuve par commune renommée*, enquête faite pour établir ce qui passe pour exister, plutôt que ce qui existe.

RENOMMER (*no-mé*) v. a. Nommer, élire de nouveau : *renommer un député.*

RENONCE n. f. Action de ne pas fournir une couleur demandée au jeu de cartes.

RENONCEMENT (*se-man*) n. m. Action de renoncer : *renoncement aux honneurs, aux plaisirs.* Action de se priver volontairement de certains biens : *mener une vie de renoncement. Renoncement à* ou *de soi-même*, abnégation, sacrifice complet de soi-même.

RENONCER (*sé*) v. n. (lat. *renuntiare*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il renonça, nous renonçons.*) Se désister : *renoncer à une succession.* Ne plus s'attacher à : *renoncer au monde. Jeu.* Mettre une carte d'une couleur autre que la couleur demandée. V. a. Renier, désavouer : *je le renonce pour mon fils.* (Peu us.)

RENONCIATAIRE (*té-re*) n. Personne en faveur de qui l'on fait une renonciation.

RENONCIATEUR, TRICE n. Personne qui fait une renonciation.

RENONCIATION (*si-on*) n. f. Acte par lequel on renonce à une chose : *la renonciation de Marie-Thérèse à la couronne d'Espagne ne fut pas reconnue valable par Louis XIV.* Acte par lequel on renonce à soi-même.

Renoncules.

RENONCULACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones superovariées. S. une *renonculacée.*

RENONCULE n. f. (du lat. *ranuncula*, petite grenouille, parce qu'une des espèces, la *grenouillette*, est aquatique). Genre de *renonculacées*, comprenant de belles plantes d'ornement, dont une espèce, vulgairement *bouton d'or*, est commune dans les prairies humides.

RENOUÉE (*nou-é*) n. f. Genre de polygonacées, dont les tiges ont beaucoup de nœuds : *la renouée est astringente et vulnéraire.*

Renouée.

RENOUEMENT (*noû-man*) ou **RENOÛMENT** (*man*) n. m. Action de renouer, d'engager de nouveau : *renouement d'amitié.*

RENOUER (*nou-é*) v. a. Nouer une chose d. nouée : *renouer un ruban. Fig.* Reprendre après interruption : *renouer la conversation ; renouer une affaire.* V. n. Renouveler une liaison : *renouer avec quelqu'un.*

RÉNOUEUR n. m. V. REBOUTEUR.

RENOUVEAU (*vô*) n. m. Retour de la belle saison ; le printemps.

RENOUVELABLE adj. Qui peut être renouvelé : *concession renouvelable.*

RENOUVELANT (*lan*), **E** n. Enfant qui renouvelle sa première communion.

RENOUVELER (*lé*) v. a. (préf. *re*, et *nouveau*. — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je renouvellerai.*) Rendre nouveau en substituant une chose à une autre de même espèce : *renouveler sa garde-robe. Relig.* Régénérer : *la grâce renouvelle l'homme. Fig.* Rappeler : *renouveler un souvenir, un chagrin.* Refaire : *renouveler un bail.* Remettre en vigueur : *renouveler une mode.* Recommencer : *renouveler un procès.* Transformer : *renouveler la face d'un pays.* V. n. Redoubler. (Vx.) **Se renouveler** v. pr. Revenir de nouveau : *les beaux jours se renouvellent au printemps.*

RENOUVELLEMENT (*vé-le-man*) n. m. Rétablissement d'une chose dans un état nouveau ou meilleur : *le renouvellement des tentures d'une pièce.* Action de refaire : *renouvellement de bail.* Nouveau commencement : *renouvellement de l'année.* Accroissement : *renouvellement de tendresse.* Prorogation de l'échéance d'une dette, d'un effet de commerce.

RÉNOVATEUR, TRICE adj. et n. Qui renouvelle : *influence rénovatrice ; le rénovateur des lettres.*

RÉNOVATION (*si-on*) n. f. (lat. *renovatio*). Rétablissement d'une chose dans l'état où elle était auparavant : *rénovation d'un titre.* Changement en mieux : *rénovation des mœurs.*

RÉNOVER (*vé*) v. a. (lat. *renovare*). Renouveler, donner une nouvelle forme, une nouvelle existence à.

RENSEIGNEMENT (*ran-sè-gne-man*) n. m. Exposé de faits servant à faire connaître une chose : *fournir des renseignements.*

RENSEIGNER (*ran-sè-gné*) v. a. Enseigner de nouveau. Donner des renseignements : *renseigner quelqu'un sur une affaire.*

RENSEMENCEMENT (*ran-se-man-se-man*) n. m. V. RÉENSEMENCEMENT.

RENSEMENCER (*ran-se-man-sé*) v. a. V. RÉENSEMENCER.

Digitized by Google

RENTAMER (*ran-ta-mé*) v. a. Entamer de nouveau. *Fig.* Recommencer : *rentamer un discours.*

RENTE (*ran-te*) n. f. (du lat. *reddita*, choses rendues). Revenu annuel : *vivre de ses rentes.* Ce qui est dû tous les ans pour des fonds placés ou un bien mis à ferme : *rente sur l'Etat; rente foncière.*

RENTÉ, E (*ran-té*) adj. Qui a des rentes : *être bien, mal renté.*

RENTER (*ran-té*) v. a. Assigner une rente, un revenu à : *renter un hôpital.*

RENTER (*ran-té*) v. a. (préf. *re*, et *enter*). Rempiéter : *renter de vieux bas.*

RENTIER (*ran-ti-é*), **ÈRE** n. Qui a des rentes.

RENTOILAGE (*ran-toi-la-je*) n. m. Action de rentoiler : *pratiquer le rentoilage d'un tableau.*

RENTOILER (*ran-toi-lé*) v. a. Soutenir, conserver la toile usée d'un tableau en la collant sur une toile neuve. Transport des couleurs d'une peinture sur une toile neuve. Renouveler la toile de : *rentoiler des manchettes.*

RENTOILEUR, EUSE (*ran, eu-ze*) n. Personne qui fait des rentoilages.

RENTRAGE (*ran*) n. m. Action de rentrer : *le rentrage du bois.*

RENTRAÎNER (*ran-trè-né*) v. a. Entraîner de nouveau.

RENTRAIRE (*ran-trè-re*) v. a. (de *re*, *en*, et *traire*. — Se conj. comme *traire*.) Raccommoder une étoffe sans que le travail ou la couture paraisse.

RENTRAITURE (*ran-tré*) n. f. Couture faite avec un tel art qu'elle ne se voit pas.

RENTRANT (*ran-tran*), **E** adj. *Angle rentrant*, dont l'ouverture est en dehors d'un corps, d'une figure. *Courbe rentrante*, courbe qui revient sur elle-même. (ANT. **Saillant.**) N. m. Joueur qui prend la place d'un autre qui a perdu la partie.

RENTRAYAGE (*ran-tré-ta-je*) n. m. Action de rentraire.

RENTRAYEUR, EUSE (*ran-tré-ieur, eu-ze*) n. Personne qui sait rentraire.

RENTRÉ, E (*ran-tré*) adj. Dont l'action s'est portée en dedans : *sueur rentrée.* Obligé de se contraindre : *colère rentrée.* Cave, creux : *avoir les yeux rentrés.*

RENTRÉE (*ran-tré*) n. f. Action de rentrer : *rentrée des troupes dans leurs quartiers.* Action de reprendre ses fonctions, ses travaux après des vacances : *rentrée des classes.* Action de reporter à l'intérieur : *rentrée des foins.* Perception d'un impôt, recouvrement de fonds : *rentrée difficile.* Effets mis en liasse après payement : *les rentrées de juin. Jeu.* Cartes qu'on prend au talon, à la place de celles que l'on a écartées : *mauvaise rentrée.* ANT. **Sortie.**

RENTRER (*ran-tré*) v. n. Entrer de nouveau : *rentrer chez soi.* S'emboîter : *tubes qui rentrent les uns dans les autres.* Etre compris virtuellement : *cet article rentre dans le précédent.* Etre payé : *fonds qui rentrent mal.* Reprendre sa place, certaines fonctions, des études : *les tribunaux, les collèges sont rentrés. Rentrer en grâce*, obtenir son pardon. *Rentrer dans son devoir*, y revenir. *Rentrer dans ses droits, dans son bien*, les recouvrer. *Rentrer en soi-même*, réfléchir. V. a. Porter de nouveau en dedans : *rentrer des foins.* Cacher : *rentrer ses larmes. Rentrer le corps*, se tenir droit sous les armes.

RENTROUVRIR (*ran*) v. a. (Se conj. comme *couvrir*.) Entr'ouvrir de nouveau : *rentr'ouvrir les paupières.*

RENVELOPPER (*ran-ve-lo-pé*) v. a. Envelopper de nouveau : *renvelopper un paquet.*

RENVERGUER (*ran-vèr-ghè*) v. a. *Mar.* Enverguer de nouveau.

RENVERSABLE (*ran-vèr*) adj. Qui peut être renversé. ANT. **Inversable.**

RENVERSANT (*ran-vèr-san*), **E** adj. *Fam.* Qui produit un étonnement capable de faire tomber à la renverse : *nouvelle renversante.*

RENVERSE (*ran-vèr-se*) n. f. Etat de ce qui est renversé. *Mar.* Vent ou courant venant d'une direction opposée à celle qu'il avait auparavant. **A la renverse** loc. adv. Sur le dos : *tomber à la renverse.*

RENVERSÉ, E (*ran-vèr-sé*) adj. Qui est dans une position contraire à la position normale. Qui paraît être dans une position contraire à la position normale : *image renversée d'un objet.* Troublé, altéré : *figure renversée. C'est le monde renversé*, cela va au rebours de la raison, du bon sens.

RENVERSEMENT (*ran-vèr-se-man*) n. m. Action de renverser. Etat d'une chose renversée : *le renversement d'une table. Fig.* Ruine, chute totale : *le renversement d'un Etat. Mus.* Changement d'ordre dans les rapports des sons qui forment l'accord fondamental. *Renversement de l'esprit*, désordre des idées.

RENVERSER (*ran-vèr-sé*) v. a. (préf. *re*, et *envers*). Faire tomber par terre : *renverser un mur. Fig.* Détruire, troubler l'ordre : *renverser un système, un Etat.* Mettre dans un état contraire à celui qui existait antérieurement : *renverser un ordre de bataille. Fam.* Etonner profondément : *cette nouvelle me renverse.* V. n. Tomber : *voiture qui renverse. Mar.* Se dit de la marée quand son courant change de route. **Se renverser** v. pr. Etre renversé, se jeter à la renverse. Se pencher en arrière. Se transposer.

RENVI (*ran*) n. m. (subst. verb. de *renvier*). Ce qu'on met par-dessus l'enjeu, à certains jeux de cartes, lorsque la première mise est perdue.

RENVIDAGE (*ran*) n. m. Action de renvider.

RENVIDER (*ran-vi-dé*) v. a. (préf. *re*, et *envider*). Enrouler sur les bobines l'aiguillée de fil obtenue par le métier à filer ou par le renvideur mécanique.

RENVIDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne dont le métier est de renvider. N. m. Métier mécanique à renvider.

RENVIER (*ran-vi-é*) v. n. (préf. *re*, et *envier*. — Se conj. comme *prier*.) Au jeu, mettre une somme au delà de l'enjeu. *Fig.* Renchérir. (VX.)

RENVOI (*ran*) n. m. Envoi d'une chose à la personne qui l'avait envoyée : *renvoi de marchandises.* Congé : *renvoi de troupes.* Destitution : *le renvoi de Necker par Louis XVI précipita la Révolution.* Action de renvoyer devant une commission, devant un juge : *renvoi d'une proposition, d'une demande.* Ajournement : *le tribunal a prononcé le renvoi de la cause à huitaine.* Indication par laquelle le lecteur d'un livre, d'un acte, est averti de l'endroit où il trouvera le complément du passage qu'il a sous les yeux. Emission par la bouche de gaz provenant de l'estomac. *Musiq.* Signe qui indique une reprise. *Mécan.* Organe qui, dans un arbre de transmission, permet de faire passer sur une poulie folle, la courroie d'une poulie calée sur l'arbre et inversement.

RENVOYER (*ran-voi-ié*) v. a. (Se conj. comme *aboyer*.) Envoyer de nouveau. Faire retourner d'où l'on vient : *renvoyer des chevaux, une escorte.* Faire reporter à quelqu'un ce qu'il avait envoyé : *renvoyer un présent.* Rendre un objet prêté, oublié : *renvoyer un livre, des gants.* Congédier : *renvoyer un domestique.* Destituer : *renvoyer un ministre.* Décharger d'une accusation : *renvoyer un accusé.* Répercuter, réfléchir : *renvoyer la balle, les sons.* Ajourner à un autre temps : *renvoyer au lendemain.* Adresser, reporter pour obtenir une décision, des renseignements : *renvoyer quelqu'un à son avocat.*

RÉOCCUPATION (*o-ku-pa-si-on*) n. f. Nouvelle occupation.

RÉOCCUPER (*o-ku-pé*) v. a. Occuper de nouveau : *réoccuper un poste.*

RÉORCHESTRER (*kès-tré*) v. a. Orchestrer de nouveau : *réorchestrer un opéra.*

RÉORDINATION (*si-on*) n. f. Seconde ordination, destinée à suppléer une première ordination dont la nullité a été reconnue.

RÉORDONNANCEMENT (*do-nan-se-man*) n. m. Action de réordonnancer.

RÉORDONNANCER (*do-nan-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il réordonnança, nous réordonnançons.*) Ordonnancer de nouveau : *réordonnancer un traitement.*

RÉORDONNER (*do-né*) v. a. Ordonner de nouveau. Conférer de nouveau les ordres.

RÉORGANISATEUR, TRICE (*za*) n. et adj. Qui réorganise : *décret réorganisateur.*

RÉORGANISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'organiser de nouveau. Son résultat.

RÉORGANISER (*zé*) v. a. Organiser de nouveau : *la troisième République a réorganisé l'armée française.*

Digitized by Google

RÉORTHE n. f. Dans l'ouest de la France, hart servant à lier les fagots.

RÉOUVERTURE (*vèr*) n. f. Action de rouvrir : *la réouverture d'un théâtre.*

REPAIRE (*pé-re*) n. m. (du vx. fr. *repairer*, retourner chez soi). Retraite de bêtes féroces, de brigands, de malfaiteurs. *Vénér.* Fiente des loups, des renards, des lièvres, des lapins, etc.

REPAIRER (*pé-ré*) v. n. (lat. *repatriare*). *Vénér.* Etre au repaire, au gîte.

REPAÎTRE (*pé-tre*) v. n. (Se conj. comme *paître*, mais a de plus le passé défini *je repus*, l'imp. du subj. *que je repusse*, le partic. passé *repu, e*, et les temps composés.) Paître, brouter : *ce cheval a fait trente lieues sans repaître.* V. a. Nourrir : *il fait repaître ses animaux. Fig.* Entretenir, occuper, amuser : *repaître quelqu'un d'espérances.* **Se repaître** v. pr. Se nourrir, se rassasier. *Fig.* S'entretenir, amuser son esprit : *se repaître de chimères. Se repaître de sang, de carnage*, en répandre beaucoup.

REPANDRE v. a. (préf. *re*, et *épandre*). Verser, épancher, laisser tomber : *répandre du vin par terre ; répandre des larmes, du sang.* Etendre au loin : *le soleil répand sa lumière. Fig.* Propager : *répandre l'alarme.* Exhaler : *répandre une odeur agréable.* Distribuer : *répandre des bienfaits.* **Se répandre** v. pr. Paraître, se manifester au dehors : *la tristesse se répand sur tous les visages.* Se dissiper par des relations : *se répandre dans le monde. Se répandre en invectives*, dire beaucoup d'injures.

RÉPANDU, E adj. Propagé, porté au loin : *c'est un bruit habilement répandu.* Communément admis : *l'opinion la plus répandue. Etre répandu dans le monde*, aller souvent dans la société.

RÉPARABLE adj. Qui peut se réparer : *dommage aisément réparable.* ANT. **Irréparable.**

REPARAÎTRE (*ré-tre*) v. n. (Se conj. comme *connaître.*) Paraître de nouveau : *le soleil reparaît sur l'horizon.*

RÉPARATEUR, TRICE adj. et n. Qui répare. Qui redonne des forces, la santé : *un sommeil réparateur.*

RÉPARATION (*si-on*) n. f. Action de réparer. Ouvrage qu'on fait ou qu'il faut faire pour réparer : *réparation d'un pont, d'une machine.* Restitution des forces, de la vigueur. *Fig.* Satisfaction d'une offense : *refuser réparation à quelqu'un. Réparation d'honneur*, rétractation d'une parole injurieuse ou offensante. *Réparation par les armes*, duel.

RÉPARER (*ré*) v. a. (lat. *reparare ;* de *re* préf., et *parare*, préparer). Refaire, restaurer : *réparer sa maison.* Corriger par une restauration : *réparer des avaries.* Améliorer, remettre dans un état prospère : *réparer sa fortune.* Rétablir : *réparer ses forces. Fig.* Effacer, expier. Corriger les conséquences de : *réparer ses fautes.* Donner satisfaction : *réparer une offense. Réparer le temps perdu*, faire un meilleur emploi du temps que par le passé.

REPARLER (*lé*) v. n. Parler de nouveau : *nous reparlerons plus tard de cette affaire.*

REPARTAGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il repartagea, nous repartageons.*) Partager de nouveau.

RÉPARTEMENT (*man*) n. m. (de *répartir*). Ensemble des opérations relatives à la répartition de l'impôt dans les degrés supérieurs à celui de la répartition individuelle.

REPARTIE (*tî*) n. f. Prompte et vive réplique : *avoir des reparties spirituelles.*

REPARTIR v. a. (Se conj. comme *partir.*) Répliquer promptement, répondre sur-le-champ : *qu'avez-vous à me repartir?*

REPARTIR v. n. (Se conj. comme *partir.*) Partir de nouveau.

RÉPARTIR v. a. (préf. *ré*, et *partir*, dans le sens de *partager.* — Se conj. comme *finir.*) Partager, distribuer : *répartir une somme entre des créanciers au prorata de leurs créances.*

RÉPARTITEUR n. m. Qui fait une répartition, en particulier celle de l'impôt direct dans les communes : *les répartiteurs sont choisis parmi les habitants notables des communes.*

RÉPARTITION (*si-on*) n. f. Partage, distribution : *répartition d'une somme. Impôt de répartition*, celui dont le contingent, fixé annuellement par la loi de finances, est réparti de degré en degré entre les départements, les arrondissements, les communes et les contribuables : *la contribution personnelle mobilière est un impôt de répartition.*

REPAS (*pa*) n. m. (du lat. *repascere*, nourrir). Nourriture que l'on prend chaque jour à certaines heures réglées : *l'heure du repas.*

REPASSAGE (*pa-sa-je*) n. m. Action de passer de nouveau : *le repassage d'une rivière.* Action d'aiguiser un couteau, un canif, etc. Action de repasser du linge.

REPASSE (*pa-se*) n. f. Grosse farine contenant du son. Mélange des produits de tête et de queue dans la distillation du cognac : *les repasses sont soumises à une nouvelle distillation.*

REPASSER (*pa-sé*) v. n. Passer de nouveau : *je repasserai ce soir.* Se trouver de nouveau : *cela repassera par mes mains.* V. a. Traverser de nouveau : *repasser les monts, les mers.* Transporter de nouveau au delà de : *le batelier vous repassera.* Evoquer, se représenter du nouveau : *repasser dans son esprit les années de sa jeunesse.* Répéter par cœur ; pour fixer dans sa mémoire : *repasser sa leçon, un rôle, un sermon.* Examiner de nouveau : *repasser un compte.* Aiguiser : *repasser un couteau.* Passer au fer chaud, pour rendre plus uni : *repasser du linge.*

REPASSEUR (*pa-seur*) n. m. Qui repasse, aiguise les couteaux, les ciseaux, etc.

REPASSEUSE (*pa-seu-ze*) n. f. Femme dont le métier est de repasser le linge.

REPAVAGE ou **REPAVEMENT** (*man*) n. m. Action de repaver.

REPAVER (*vé*) v. a. Paver de nouveau.

REPAYER (*pé-ié*) v. a. (Se conj. comme *balayer.*) Payer de nouveau.

REPÊCHAGE n. m. Action de repêcher.

REPÊCHER (*ché*) v. a. Pêcher de nouveau. Retirer de l'eau ce qui y est tombé : *repêcher un noyé. Fig.* et *fam.* Retirer quelqu'un d'une position dangereuse : *repêcher un parent dans l'embarras.*

REPÊCHEUR n. m. Celui qui repêche : *un repêcheur de cadavres.*

REPEINDRE (*pin-dre*) v. a. (Se conj. comme *craindre.*) Peindre de nouveau : *repeindre des boiseries. Fig.* Retracer par l'imagination : *repeindre un spectacle dans son esprit.*

REPEINT (*pin*) n. m. Endroits d'un tableau sur lesquels on a appliqué de nouvelles couleurs.

REPENDRE (*pan-dre*) v. a. Pendre de nouveau.

REPENSER (*pan-sé*) v. n. Penser de nouveau.

REPENTANCE (*pan*) n. f. Regret qu'on a de ses péchés.

REPENTANT (*pan-tan*), **E** adj. Qui se repent : *pécheur repentant.*

REPENTI, E (*pan*) adj. Qui s'est repenti : *pécheur repenti.* N. : *Filles repenties* ou substantivem. *Repenties.* Se dit des filles qui ont vécu dans le désordre et qui ont renoncé à cette vie, et aussi des refuges destinés à les recevoir.

REPENTIR (*pan*) **(SE)** v. pr. (Se conj. comme *mentir.*) Avoir un véritable regret : *se repentir de ses fautes.*

REPENTIR (*pan*) n. m. Regret d'avoir fait ou de n'avoir pas fait une chose. Trace d'une première idée, d'un premier essai que le peintre a retouché.

REPÉRAGE n. m. Action de repérer, de mettre au point à l'aide de repères. Indication de l'endroit où des dessins tracés sur des feuilles isolées doivent se réunir.

REPERCER (*pèr-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il reperça, nous reperçons.*) Percer de nouveau.

RÉPERCUSSIF (*pèr-ku-sif*), **IVE** adj. *Méd. anc.* Qui a pour but de faire refluer à l'intérieur. N. m. : *les astringents, la glace sont des répercussifs.*

RÉPERCUSSION (*pèr-ku-si-on*) n. f. Action des médicaments répercussifs. Action de répercuter : *répercussion du son.*

RÉPERCUTER (*pèr-ku-té*) v. a. (du préf. *ré*, et du lat. *percutere*, frapper). Refléchir, renvoyer dans une direction nouvelle : *les surfaces polies répercutent la chaleur.* Faire refluer les humeurs à l'intérieur.

Digitized by Google

REPERDRE (*pér-dre*) v. a. Perdre de nouveau : *reperdre un avantage péniblement gagné.*

REPÈRE n. m. (autre forme de *repaire*). Marque faite à différentes pièces d'assemblage pour les reconnaître et les ajuster plus facilement. Marque faite sur un mur, sur un jalon, sur un terrain, etc., pour indiquer ou retrouver un alignement, un niveau, une hauteur, etc. Plaque circulaire de fonte, indiquant l'altitude d'un lieu. *Point de repère*, toute marque employée pour reconnaître un lieu. *Fig.* Point de départ qui sert à se retrouver. (On écrit aussi REPAIRE.)

REPÉRER (*ré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Marquer des repères.

REPERTOIRE (*pér*) n. m. (du lat. *repertorium*, inventaire). Table, recueil où les matières sont rangées dans un ordre qui les rend faciles à trouver : *répertoire alphabétique.* Titre de certains recueils : *répertoire de jurisprudence.* Nomenclature des pièces qui forment le fonds ordinaire d'un théâtre : *répertoire du Théâtre-Français. Fig.* Ensemble de connaissances : *ouvrage qui est un vaste répertoire de souvenirs.* Personne qui se souvient de beaucoup de choses et qui est toujours prête à en instruire les autres : *c'est un répertoire vivant.*

RÉPERTORIER (*pèr-to-ri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Faire un répertoire de. Inscrire dans un répertoire. (Peu us.)

REPESER (*zé*) v. a. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *il repèsera.*) Peser de nouveau. *Fig.* Examiner soigneusement : *repeser les arguments.*

RÉPÉTAILLER (*ta, ll* mll., *é*) v. a. *Fam.* Répéter la même chose jusqu'à satiété.

RÉPÉTER (*té*) v. a. (du lat. *repetere*, aller chercher de nouveau. — Se conj. comme *accélérer.*) Redire ce qu'on a déjà dit : *répéter une question.* Redire ce qu'un autre a dit : *répéter une calomnie.* S'étudier à dire seul ce qu'on devra débiter en public : *répéter un rôle, un sermon.* Recommencer : *répéter une expérience.* Réfléchir : *le miroir répète l'image des objets.* Reproduire pour la symétrie : *répéter un ornement. Absol.* Donner des répétitions : *professeur qui ne fait que répéter. Dr.* Réclamer ce qu'on a prêté ou ce qu'on prétend avoir été pris sans droit. **Se répéter** v. pr. Tomber dans des redites.

RÉPÉTITEUR n. m. Qui donne des répétitions à des élèves : *répétiteur de mathématiques. Mar.* Vaisseau qui répète les signaux d'un amiral. Adjectiv. *Maître répétiteur*, dans les lycées et collèges, maître d'études.

RÉPÉTITION (*si-on*) n. f. (de *répéter*). Action de reproduire plusieurs fois la même idée, le même mot. Action de répéter ce qu'un autre a dit. Réitération d'une même action : *la répétition d'un geste.* Figure de rhétorique, qui consiste à employer plusieurs fois le même mot, le même tour, pour donner plus d'énergie à la phrase. Leçon particulière donnée à un élève ou à quelques élèves réunis pour compléter les leçons données en classe : *donner des répétitions.* Essai d'une pièce, d'un morceau de musique qu'on doit jouer en public. *Montre à répétition*, qui sonne l'heure quand on fait jouer un ressort. *Armes à répétition*, armes à feu avec lesquelles on peut tirer plusieurs coups de suite sans les recharger.

RÉPÉTITORAT (*ra*) n. m. Fonction, situation de maître répétiteur.

REPÉTRIR v. a. Pétrir de nouveau. *Fig.* Refaire, remanier.

REPEUPLEMENT (*man*) n. m. Action de repeupler : *le repeuplement d'un étang.*

REPEUPLER (*plé*) v. a. Peupler de nouveau un pays d'habitants, un parc de gibier, un étang de poisson, etc. : *repeupler une rivière.*

REPIC (*pik'*) n. m. (préf. *re*, et *pic*). Au jeu de piquet, se dit quand on a trente points en main, sans que l'adversaire puisse rien compter, en sorte qu'au lieu de trente on compte quatre-vingt-dix.

REPIQUAGE (*ka-je*) n. m. Action de repiquer, transplantation d'une jeune plante venue de semis. Remplacement des pavés enfoncés ou cassés d'une chaussée par des pavés neufs ou retaillés.

REPIQUER (*ké*) v. a. Piquer de nouveau. *Agric.* Transplanter : *repiquer un plant.*

RÉPIT (*pi*) n. m. (du lat. *respectus*, regardé en arrière). Délai, relâche : *ne laisser aucun répit à.*

REPLACEMENT (*man*) n. m. Action de replacer.

REPLACER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il replaça, nous replaçons.*) Remettre en place : *replacer une statue.* Donner de nouveau une place à : *replacer un fonctionnaire.*

REPLAIDER (*plé-dé*) v. a. Plaider de nouveau : *replaider un procès.*

REPLANIR v. a. (préf. *re*, et *plan*). Finir, parachever un meuble avec le rabot et le racloir.

REPLANISSAGE (*ni-sa-je*) ou **REPLANISSEMENT** (*ni-se-man*) n. m. Action de replanir. Son résultat.

REPLANISSEUR (*ni-seur*) n. et adj. m. Ouvrier qui replanit.

REPLANTABLE adj. Qui peut être replanté.

REPLANTAGE n. m. ou **REPLANTATION** (*si-on*) n. f. Action de replanter.

REPLANTER (*té*) v. a. Planter de nouveau.

REPLÂTRAGE n. m. Réparation superficielle, faite avec du plâtre. *Fig.* Amendement, arrangement mal combiné et destiné à durer peu de temps. Réconciliation éphémère.

REPLÂTRER (*tré*) v. a. Recouvrir de plâtre : *replâtrer un mur. Fig.* Réparer par un subterfuge. Déguiser.

REPLET (*plè*), **ÈTE** adj. (du lat. *repletus*, rempli). Qui a beaucoup d'embonpoint : *femme replète.*

RÉPLÉTIF, IVE adj. Servant à remplir : *injections réplétives.*

RÉPLÉTION (*si-on*) n. f. (de *replet*). Excès d'embonpoint. Surcharge d'aliments.

REPLEURER (*ré*) v. a. Verser de nouveaux pleurs sur. V. n. Verser de nouvelles larmes. (Peu us.)

REPLEUVOIR v. n. impers. (Se conj. comme *pleuvoir.*) Pleuvoir de nouveau.

REPLI n. m. Double pli, ou simplement pli. Sinuosités, ondulations : *les replis d'un serpent ; un repli de terrain. Fig.* Ce qu'il y a de plus caché, de plus intime dans l'âme : *les replis du cœur.*

REPLIEMENT (*plî-man*) n. m. Action de replier.

REPLIER (*pli-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Plier une chose qui avait été dépliée : *replier une robe.* Courber : *replier son corps.* **Se replier** v. pr. Se plier, se courber une ou plusieurs fois : *le serpent se replie en tous sens.* Faire un mouvement en arrière et en bon ordre : *l'armée se replia.*

RÉPLIQUE n. f. (du lat. *replicare*, replier). Réponse à ce qui a été répondu : *avocat fort sur la réplique ;* à ce qui a été dit ou écrit : *le soldat doit obéir sans réplique.* Repartie : *avoir la réplique prompte.* Dernier mot que dit un acteur, avant que son interlocuteur prenne la parole : *donner la réplique.* Exemplaire d'une œuvre d'art qui n'est pas l'original.

RÉPLIQUER (*ké*) v. a. Dire comme réplique : *répliquer une insolence.* V. n. Faire une réplique : *répliquer avec aigreur.*

RÉPLISSER (*pli-sé*) v. a. Plisser de nouveau.

REPLOIEMENT (*ploi-man*) n. m. Syn. de REPLIEMENT.

REPLONGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il replongea, nous replongeons.*) Plonger de nouveau : *replonger une étoffe dans le bain de teinture. Fig.* Faire retomber : *replonger une nation dans l'ignorance.* V. n. S'enfoncer de nouveau dans l'eau.

REPLOYER (*ploi-ié*) v. a. Syn. de REPLIER.

REPOLIR v. a. Polir de nouveau : *repolir de l'argenterie. Fig.* Corriger de nouveau : *polir et repolir un écrit.*

REPOLISSAGE (*li-sa-je*) n. m. Action de repolir.

RÉPONDANT (*dan*) n. m. Celui qui répond à la messe. Celui qui se présente dans un examen public. Caution, garant : *être le répondant de quelqu'un.*

RÉPONDRE v. a. (lat. *respondere*). Dire ou écrire en réponse : *répondre une impertinence.* V. n. Faire une réponse : *bien, mal répondre.* Raisonner au lieu d'obéir : *ne répondes point.* Répéter le son : *l'écho répond.* Apporter des raisons contre : *répondre victorieusement à une objection.* Affirmer, assurer : *je vous réponds que cela est ainsi. Fig.* Etre en proportion de : *ses forces ne répondent pas à son cou-*

Digitized by Google

rage. Etre en conformité : *répondre aux espérances qu'on avait fait concevoir*. Payer de retour : *répondre à une politesse*. Correspondre d'une manière symétrique : *ce pavillon répond à l'autre*. Se faire entendre : *sonnette qui répond dans l'antichambre*. Etre garant : *répondre pour quelqu'un*. Se faire sentir par contre-coup : *la douleur me répond à la tête*.

REPONDRE v. a. ou n. Pondre de nouveau.

RÉPONS (*pon*) n. m. (lat. *responsum*). Paroles qui se chantent ou qui se disent dans les offices de l'Eglise catholique, alternativement, par une ou quelques voix d'une part, et le chœur, représentant l'assistance d'autre part.

RÉPONSE n. f. (lat. *responsa*). Ce qu'on répond à une question : *réponse affirmative*. Ce qui répond, explique. Réfutation : *réponse victorieuse*. Lettre, missive qu'on écrit pour répondre à une autre.

REPOPULATION (*si-on*) n. f. Action de repeupler : *la repopulation artificielle d'une rivière*.

REPORT (*por'*) n. m. Action de reporter un total d'une colonne ou d'une page sur une autre : *faire un report*; la somme ainsi reportée : *le report est de 200 francs*. Opération de Bourse qui consiste à proroger jusqu'à la liquidation suivante un marché arrivé à son terme. Prime payée, dans ce but, par celui qui sollicite le report.

REPORTAGE n. m. Fonctions de reporter dans un journal : *le reportage est souvent indiscret*.

REPORTER (*tèr*) n. m. (m. angl.). Journaliste qui recueille des renseignements, des nouvelles, pour les communiquer aux journaux.

REPORTER (*té*) v. a. Porter de nouveau, porter une chose au lieu où elle était auparavant. Transporter : *reporter une somme à une autre page*. **Se reporter** v. pr. *Fig*. Se transporter en pensée, en esprit : *se reporter aux jours de son enfance*. Se référer : *se reporter à tel ou tel document*.

REPOS (*po*) n. m. Cessation de mouvement : *repos prolongé*. Cessation de travail : *prendre un peu de repos*. Sommeil : *perdre le repos*. Tranquillité d'esprit, quiétude : *avoir la conscience en repos*. Exemption de trouble : *assurer le repos public*. Dans un tableau, état d'une figure représentée sans mouvement. Etat d'une arme à feu, lorsque le chien n'est ni abattu ni bandé. Césure, pause indiquée par le sens dans la lecture ou la déclamation. Suspension d'un exercice militaire. Commandement indiquant cette suspension. *Champ du repos*, cimetière. *Eternel repos*, état qui suit la mort. ANT. **Fatigue.**

REPOSÉ, E (*po-zé*) adj. Qui a repris son calme habituel, qui a de la fraîcheur : *air, teint reposé*. Loc. adv. **A tête reposée**, mûrement et avec réflexion.

REPOSER (*po-zé*) n. f. *Vénerie*. Lieu où une bête se repose pendant le jour.

REPOSER (*po-zé*) v. a. Poser de nouveau : *reposer un livre sur la table*. Mettre dans une situation tranquille : *reposer sa tête sur un oreiller*. *Fig*. Procurer du calme, du soulagement à : *cela repose l'esprit*. *Reposer ses yeux sur un objet*, les y arrêter avec plaisir. *Ne savoir où reposer sa tête*, être sans asile. V. n. Dormir, être dans un état de repos : *passer la nuit sans reposer*. Etre déposé : *le saint sacrement repose dans cette chapelle*. Etre enterré : *ici repose*..... Etre établi, fondé : *la maison repose sur le roc*, et *fig.*, être établi : *ce raisonnement ne repose sur rien de certain*. *Laisser reposer du vin*, lui donner le temps de s'éclaircir, de déposer sa lie. *Laisser reposer une terre*, la laisser en jachère. **Se reposer** v. pr. Se poser de nouveau. Cesser de travailler. Reprendre du calme. S'arrêter avec plaisir sur : *la vue se repose sur une plaine verdoyante*. *Fig*. *Se reposer sur ses lauriers*, demeurer inactif après un succès. *Se reposer sur quelqu'un du soin d'une affaire*, s'en rapporter à lui. ANT. **Fatiguer.**

REPOSOIR (*po-zoir*) n. m. (lat. *repositorium*). Lieu préparé pour qu'on s'y repose. Autel préparé sur le passage de la procession, le jour de la fête-Dieu, pour y faire reposer le saint sacrement. Autref., édicule que l'on construisait au bord d'une route, pour servir d'abri au voyageur.

REPOSSÉDER (*po-sé-dé*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*.) Posséder de nouveau.

REPOUSSANT (*pou-san*), **E** adj. Qui inspire du dégoût, de l'aversion : *une odeur repoussante*. ANT. **Alléchant, attirant.**

REPOUSSÉ (*pou-sé*) adj. et n. m. Se dit d'un travail exécuté au marteau sur une lame mince de métal que supporte un mastic élastique : *statue en argent repoussé; un beau repoussé*.

REPOUSSEMENT (*pou-se-man*) n. m. Action de repousser. Recul des armes à feu. Action de repousser quelqu'un, de ne pas l'accueillir.

REPOUSSER (*pou-sé*) v. a. Pousser de nouveau ou en sens contraire : *repousser un tiroir*. Obliger à reculer : *repousser l'ennemi*. Résister victorieusement : *repousser un assaut*. Ne pas céder à : *repousser une tentation*. Ne pas agréer, ne pas accepter : *repousser une proposition*. Inspirer de la répulsion. Produire de nouveau : *cet arbre a repoussé d'autres branches*. V. n. Produire un effort qui tend à repousser : *ressort qui ne repousse pas assez*. Eprouver un mouvement en arrière : *ce fusil repousse*. Pousser de nouveau : *sa barbe repousse*. ANT. **Attirer.**

REPOUSSOIR (*pou-soir*) n. m. Cheville de fer que l'on emploie pour faire sortir une autre cheville de fer ou de bois. Ciselet des tailleurs de pierre pour pousser les moulures. Partie vigoureuse de ton sur le devant d'un tableau pour faire paraître les autres objets plus éloignés. *Fam*. Chose, personne qui en fait valoir une autre par opposition.

RÉPRÉHENSIBLE (*pré-an-si-ble*) adj. Digne de blâme, de châtiment : *acte répréhensible*. ANT. **Louable.**

RÉPRÉHENSIF (*pré-an-sif*), **IVE** adj. Qui blâme, réprimande. (Peu us.) ANT. **Laudatif.**

RÉPRÉHENSION (*pré-an-si-on*) n. f. (lat. *reprehensio*). Réprimande, blâme. (Peu us.)

REPRENDRE (*pran-dre*) v. a. (lat. *reprehendere*. — Se conj. comme *prendre*.) Prendre de nouveau : *reprendre un prisonnier évadé*. S'emparer de nouveau : *reprendre une ville, un prisonnier*. Engager de nouveau : *reprendre un ancien valet*. Revêtir de nouveau : *reprendre ses habits d'été*. Venir chercher de nouveau : *je viendrai vous reprendre*. Continuer une chose interrompue : *reprendre un travail*. Réprimander, blâmer : *reprendre un enfant*. (Absolum. : *il trouve à reprendre à tout*.) Recouvrer : *reprendre ses forces*. Attaquer de nouveau : *sa goutte l'a repris*. Raccommoder : *reprendre des bas; reprendre un mur*. *Reprendre haleine*, se reposer un instant. *Reprendre ses esprits*, revenir d'un trouble. *Reprendre le dessus*, regagner l'avantage. *Reprendre une pièce*, la jouer de nouveau. *On ne m'y reprendra plus*, je ne le ferai plus. *Reprendre de plus haut*, remonter à un temps plus éloigné. *Reprendre sa parole*, se délier d'un engagement. V. n. Prendre de nouveau racine : *cet arbre reprend bien*. Se rétablir : *sa santé reprend*. Revenir : *le froid reprend*. Se rejoindre : *les chairs reprennent*. Recommencer : *les modes reprennent*. Se figer : *la rivière a repris*. **Se reprendre** v. pr. Redevenir maître de soi. Se rétracter quand on a mal dit : *il se reprit à temps*.

REPRÉSAILLE (*pré-za, ll* mll.) n. f. (ital. *ripresaglia*). Mal que l'on fait subir à un ennemi pour s'indemniser d'un dommage qu'il a causé, ou pour se venger. (S'emploie surtout au plur.) *User de représailles*, rendre le mal qu'on a souffert.

REPRÉSENTABLE (*pré-zan*) adj. Qui peut être représenté : *le drame de* Cromwell, *par V. Hugo, n'était pas représentable*.

REPRÉSENTANT (*pré-zan-tan*) n. m. Celui qui a mandat de représenter une autre personne. Commis voyageur, courtier : *représentant de commerce*. Député : *représentant du peuple*. *Dr*. Celui qui est appelé à une succession, à la place de son ascendant prédécédé.

REPRÉSENTATIF, IVE (*pré-zan*) adj. Qui représente : *signe représentatif*. *Gouvernement représentatif*, dans lequel des députés, élus par la nation, concourent à la formation des lois.

REPRÉSENTATION (*pré-zan-ta-si-on*) n. f. Exhibition, action de mettre devant les yeux : *représentation de titres*. Action de jouer des pièces sur la scène : *représentation d'une tragédie*. Traduction matérielle par la peinture, la sculpture, la gravure : *représentation d'une bataille*. Etat que tient une personne d'un rang élevé : *frais de représentation*. Remontrances faites avec mesure : *faire des représentations*. Exercice du pouvoir législatif, au

Digitized by Google

nom de la nation, par des assemblées élues. Corps des représentants d'une nation : *la représentation nationale*. *Dr.* Action de recueillir une succession à la place d'un ascendant prédécédé.

REPRÉSENTER (*pré-zan-té*) v. a. (lat. *repræsentare*). Présenter de nouveau : *représenter ses candidats aux élections*. Exhiber, exposer devant les yeux : *représenter des pièces*. Rappeler le souvenir : *cet enfant me représente son père*. Figurer par la peinture, la gravure, le discours, etc. : *représenter un naufrage*. Jouer en public une pièce de théâtre : *représenter l'Avare*. Remplir un rôle : *représenter* Harpagon. Tenir la place de quelqu'un : *les ambassadeurs représentent les chefs d'État*. Remontrer : *représenter à quelqu'un les inconvénients d'une action*. V. n. Avoir un certain maintien : *cet homme représente bien*. Faire les dépenses convenables à sa position : *ambassadeur qui représente avec dignité*. **Se représenter** v. pr. Se figurer : *représente-toi son étonnement*.

RÉPRESSIBLE (*prè-si-ble*) adj. Qui peut être réprimé : *délit répressible*. (Peu us.) ANT. **Irrépressible.**

RÉPRESSIF (*prè-sif*), **IVE** adj. (du lat. *repressus*, réprimé). Qui réprime : *lois répressives*.

RÉPRESSION (*prè-si-on*) n. f. (de *répressif*). Action de réprimer : *la répression des délits relève des tribunaux correctionnels*.

REPRÊTER (*té*) v. a. Prêter de nouveau.

REPRIER (*pri-é*) v. a. et n. (Se conj. comme *prier*.) Prier de nouveau.

RÉPRIMABLE adj. Qui doit ou peut être réprimé. (Peu us.)

RÉPRIMANDE n. f. (du lat. *reprimenda*, chose qui doit être réprimée). Répréhension faite avec autorité : *encourir une réprimande*. Peine disciplinaire, que les membres de certains corps encourent pour des manquements légers. ANT. **Louange, compliment.**

RÉPRIMANDER (*dé*) v. a. (de *réprimande*). Reprendre avec autorité : *réprimander un enfant*. ANT. **Louer, complimenter.**

RÉPRIMANT (*man*), **E** adj. Qui réprime, est capable de réprimer : *lois réprimantes*.

RÉPRIMER (*mé*) v. a. (lat. *reprimere*). Arrêter l'effet, le progrès d'une chose : *réprimer une révolte*.

REPRIS (*pri*) n. m. *Un reprs de justice*, celui qui a déjà subi une précédente condamnation. (Le fém. *reprise* est quelquef. employé.)

REPRISAGE (*pri-za-je*) n. m. Action de reprisser : *le reprisage des dentelles*.

REPRISE (*pri-ze*) n. f. (subst. particip. de *reprendre*). Action de s'emparer de nouveau : *la reprise d'un fort*. Continuation d'une chose interrompue : *travail fait à plusieurs reprises*. Réparation à une étoffe : *faire une reprise d'un bas*. Réparation à un mur, un pilier, etc. Chacune des parties d'un assaut d'escrime, d'un duel. Remise en scène au théâtre : *la reprise d'un drame*. Toute partie d'un air, d'une chanson, qui doit être exécutée, chantée deux fois, bien qu'elle ne soit écrite qu'une fois. N. f. pl. *Dr.* Ce que chacun des époux a droit de prélever avant partage sur la masse des biens de la communauté, lorsqu'elle est dissoute. *A plusieurs reprises*, plusieurs fois, successivement.

REPRISER (*pri-zé*) v. a. Faire des reprises dans une étoffe : *reprisser une robe*.

REPRISEUSE (*pri-zeu-ze*) n. f. Ouvrière dont la spécialité est de faire des reprises.

RÉPROBATEUR, TRICE adj. Qui exprime la réprobation : *ton réprobateur*. (Peu us.) ANT. **Approbateur.**

RÉPROBATION (*si-on*) n. f. Action de réprouver. Jugement par lequel Dieu exclut un pécheur du bonheur éternel. Blâme très sévère ; répulsion violente : *encourir la réprobation des gens de bien*. ANT. **Approbation.**

REPROCHABLE adj. Qui mérite d'être reproché : *action reprochable*. Qui mérite des reproches : *des hommes reprochables*. *Dr.* Qu'on peut récuser : *témoins reprochables*. ANT. **Irréprochable.**

REPROCHE n. m. (subst. verb. de *reprocher*). Ce qu'on dit à une personne pour lui exprimer son mécontentement et lui faire honte : *supporter impatiemment les reproches*. *Sans reproche*, à qui l'on ne peut rien reprocher. *Ellipt.* Sans prétendre faire des reproches. ANT. **Compliment, félicitation.**

REPROCHER (*ché*) v. a. (lat. pop. *repropiare*). Dire à quelqu'un une chose qui doit lui faire honte : *reprocher une ingratitude*. Rappeler avec aigreur : *reprocher aux gens les services qu'on leur a rendus*. *Dr.* Récuser en alléguant des raisons : *reprocher des témoins*. **Se reprocher** v. pr. S'en vouloir, se blâmer d'une chose : *se reprocher sa propre faiblesse*. ANT. **Féliciter.**

REPRODUCTEUR, TRICE (*duk*) adj. Qui sert à la reproduction : *organes reproducteurs*. N. m. Animal employé à la reproduction.

REPRODUCTIBILITÉ (*duk-ti*) n. f. Faculté d'être reproduit. (Peu us.)

REPRODUCTIBLE (*duk-ti-ble*) adj. Qui peut être reproduit.

REPRODUCTIF (*duk-tif*), **IVE** adj. Qui favorise une nouvelle production : *force reproductive*.

REPRODUCTION (*duk-si-on*) n. f. (de *reproduire*). Action par laquelle les êtres vivants perpétuent leur espèce. *Bot.* Moyen de multiplier les végétaux : *reproduction par greffe, par bouture*, etc. Se dit des parties qui, dans certains animaux, succèdent à celles qui ont été arrachées ou mutilées, telles que les pattes de l'écrevisse, la queue du lézard, etc. Imitation fidèle : *reproduction d'une œuvre d'art*. Action d'éditer de nouveau : *droits de reproduction*.

REPRODUIRE v. a. (Se conj. comme *conduire*.) Produire de nouveau. Présenter de nouveau : *reproduire ses motifs*. Imiter fidèlement : *artiste qui reproduit la nature*. Publier de nouveau : *reproduire un article de journal*. **Se reproduire** v. pr. Se perpétuer par la génération : *les animaux ne cessent de se reproduire*.

REPROMETTRE (*mé-tre*) v. a. (Se conj. comme *mettre*.) Promettre de nouveau. (Peu us.)

RÉPROUVABLE adj. Qui peut ou doit être réprouvé : *dessein réprouvable*. (Peu us.)

RÉPROUVÉ, E n. et adj. Damné : *les justes et les réprouvés*.

REPROUVER (*vé*) v. a. (préf. *re*, et *prouver*). Prouver de nouveau.

RÉPROUVER (*vé*) v. a. (lat. *reprobare*). Désapprouver, rejeter : *réprouver une doctrine*. Condamner aux peines éternelles. ANT. **Approuver.**

REPS (*rèpss*) n. m. Etoffe de soie ou de laine très forte : *le reps est utilisé en tapisserie*.

REPTATION (*rèp-ta-si-on*) n. f. (lat. *reptatio*). Action de ramper.

REPTATOIRE (*rèp-ta*) adj. Qui offre les caractères de la reptation : *mouvement reptatoire*.

REPTILES n. m. pl. (lat. *reptilis*; de *repere*, ramper). Classe de vertébrés rampant avec ou sans pattes, comme le *serpent*, le *lézard*, la *tortue*, etc. (S. un *reptile*.) *Fig.* Personne d'un caractère bas et rampant. Adjectiv. : *animal reptile*. — Les *reptiles* sont des animaux à sang froid, généralement ovipares, à respiration pulmonaire, et organisés pour la vie terrestre, bien que beaucoup d'entre eux, notamment les crocodiliens, puissent séjourner plus ou moins longtemps sous l'eau. Leur peau est renforcée par des plaques dermiques parfois très résistantes (carapaces des tortues, des grands sauriens), imbriquées ou juxtaposées. Chez les serpents, ce revêtement solide et souple se renouvelle à chaque *mue*. Il peut exister une paire ou deux de membres, permettant parfois une grande vivacité de mouvements (sauriens). Mais, souvent aussi, ces membres sont atrophiés et à peine apparents. Ils manquent, en règle générale, chez les serpents, qui avancent par *reptation*, au moyen des mouvements de leurs côtes.

Sauf de rares exceptions, les reptiles sont carnassiers. Ils peuvent, grâce à une faculté exceptionnelle de distension de leur mâchoire et de leur œsophage, avaler leur proie sans la diviser. Chez les grandes espèces, la digestion se fait alors lentement et dans une sorte de sommeil léthargique de l'animal. Enfin, un certain nombre de reptiles sont *venimeux*, et le virus de leur morsure peut être mortel pour l'homme (vipère, naja, cérastes, etc.). Très résistants aux causes de destruction, pouvant subir sans succomber des mutilations terribles, les

Digitized by Google

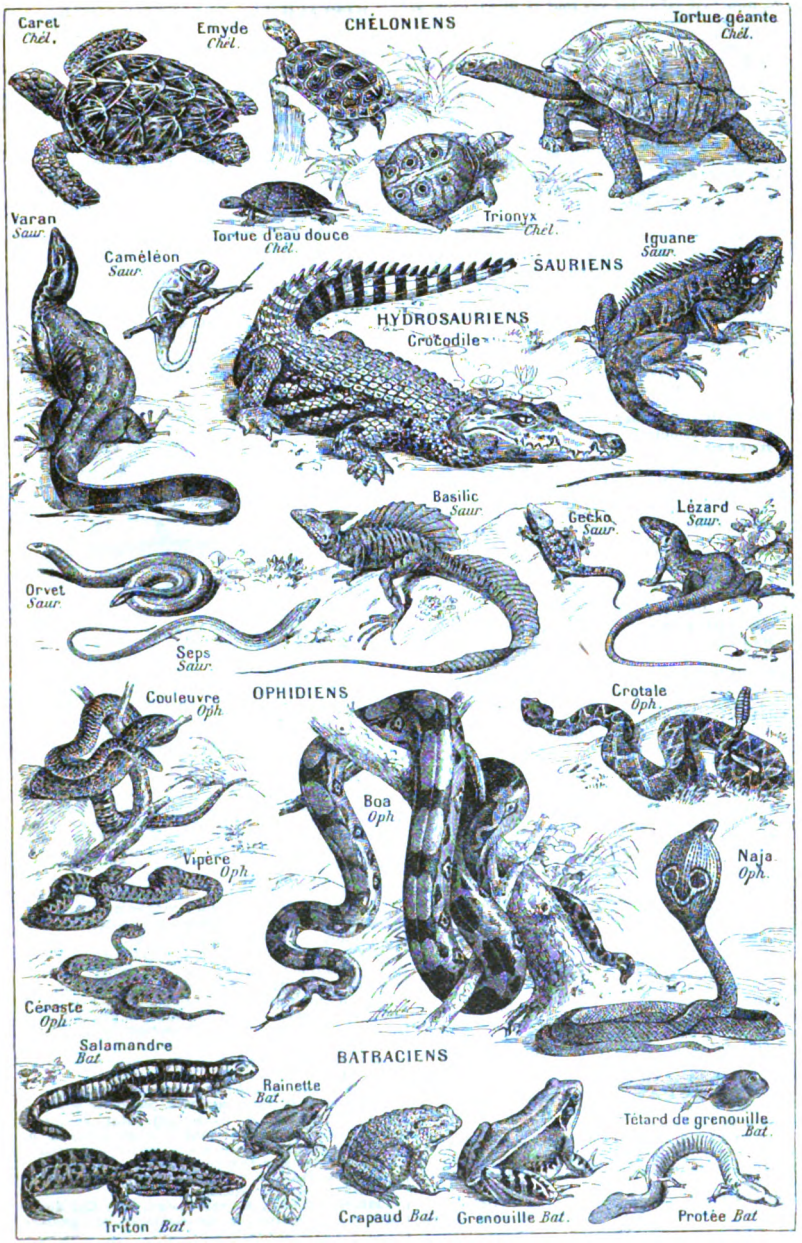

Digitized by Google

reptiles sont répandus sur tout le globe, leurs espèces croissant en variété et en taille à mesure qu'on s'avance vers l'équateur (gavials, pythons), sans approcher cependant des formes colossales des reptiles fossiles, dont certains ont mesuré jusqu'à 30 mètres de longueur.

Quelques reptiles seulement sont utiles à l'homme. Les lézards, les geckos, les couleuvres, purgent les maisons et les jardins de nombreux insectes malfaisants; la maroquinerie tire quelque parti de la peau des crocodiles et des grands serpents, et l'écaille est une matière de grande valeur.

La classe des reptiles est divisée en ordres, dont les plus importants sont les *chéloniens*, les *ophidiens*, les *sauriens*, etc.

REPU, E adj. Qui a satisfait sa faim. *Fig.* Rassasié de : *poète repu de chimères.*

RÉPUBLICAIN, E (*kin, é-ne*) adj. Qui appartient à une république ou à la république : *gouvernement républicain.* Partisan de la république : *le parti républicain.* N. Partisan de la république.

RÉPUBLICAIN (*kin*) n. m. Oiseau du groupe des tisserins.

RÉPUBLICAINEMENT (*kè-ne-man*) adv. D'une manière républicaine. (Peu us.)

RÉPUBLICANISER (*zé*) v. a. Etablir une constitution républicaine dans : *républicaniser un pays.* Rendre républicain : *républicaniser les mœurs.*

RÉPUBLICANISME (*nis-me*) n. m. Qualité, sentiments de républicain.

REPUBLIER (*bli-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Publier de nouveau : *republier de vieux romans.*

RÉPUBLIQUE n. f. (du lat. *res publica*, la chose publique). Chose publique, gouvernement des intérêts de tous (indépendamment de la forme de gouvernement). Etat dans lequel le peuple exerce la souveraineté par l'intermédiaire de délégués élus par lui et pour un certain temps : *la République française.* *Fig.* Association de gens formant une sorte de confrérie. Association d'animaux qui vivent en commun : *république de fourmis. La république des lettres*, les gens de lettres. *République française*, v. *Part. hist.*

RÉPUDIABLE adj. Qui peut être répudié.

RÉPUDIATION (*si-on*) n. *f.* Action de répudier. *Dr.* Renonciation volontaire (à un legs, à une succession).

RÉPUDIER (*di-é*) v. a. (lat. *repudiare.* — Se conj. comme *prier.*) Renvoyer sa femme avec les formalités légales : *Philippe Auguste répudia sa femme Ingelburge. Fig.* Rejeter, repousser : *répudier la croyance de ses pères. Dr.* Renoncer volontairement à : *répudier une succession.*

RÉPUGNANCE n. f. Sorte d'aversion pour quelqu'un, pour quelque chose, pour un acte.

RÉPUGNANT (*gnan*), **E** adj. Qui inspire de la répugnance. Contraire : *proposition répugnante à la raison.* ANT. **Alléchant, séduisant.**

RÉPUGNER (*gné*) v. n. (du lat. *repugnare*, résister). Avoir de la répugnance : *répugner à faire une chose.* Inspirer de la répugnance : *cet homme me répugne.* Etre opposé : *cela répugne à la raison.*

REPULLULER ou, selon l'Acad., **RÉPULLULER** (*pul-lu-lé*) v. n. (lat. *repullulare*). Renaître en grande quantité : *les mouches repullulent au commencement de l'été.*

RÉPULSIF, IVE adj. (du lat. *repulsus*, repoussé). Qui repousse : *force répulsive. Fig.* Qui déplaît, repousse : *physionomie répulsive.*

RÉPULSION (*pul-si-on*) n. f. (du lat. *repulsio*, action de repousser). Résultat des forces qui tendent à éloigner deux corps l'un de l'autre : *la répulsion de l'aimant, d'un corps électrisé. Fig.* Répugnance, aversion : *éprouver de la répulsion pour quelqu'un.* ANT. **Attraction. Attrait.**

REPURGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il repurgea, nous repurgeons.*) Purger de nouveau.

RÉPUTATION (*si-on*) n. f. (de *réputer*). Renom, opinion publique favorable ou défavorable : *bonne, mauvaise réputation.* Absolum., en bonne part : *être en réputation.*

RÉPUTÉ, E adj. Considéré comme. *Absol.* Qui jouit d'un grand, d'un bon renom : *médecin réputé.*

RÉPUTER (*té*) v. a. (du lat. *reputare*, compter, estimer). Estimer, tenir pour : *on le réputé pour homme de bien.*

REQUÉRABLE (*ké*) adj. *Dr.* Que le créancier doit aller demander : *rente requérable.*

REQUÉRANT (*ké-ran*), **E** n. et adj. *Dr.* Qui requiert, qui demande en justice.

REQUÉRIR (*ké*) v. a. (lat. *requirere*; de *re* préf., et *quærere*, chercher. — Se conj. comme *acquérir.*) Prier : *requérir un passant de vous venir en aide.* Demander en justice : *requérir l'application d'une peine.* Sommer : *requérir quelqu'un de faire une chose.* Réclamer en vertu de la loi : *requérir la force armée. Fig.* En parlant des choses, demander, exiger : *travaux qui requièrent une grande application.*

REQUESTIONNER (*kès-ti-o-né*) v. a. Questionner de nouveau. (Peu us.)

REQUÊTE (*kè-te*) n. f. Demande par écrit devant les tribunaux, etc. : *présenter une requête.* Demande verbale, supplique : *ayez égard à ma requête. Vénér.* Nouvelle chasse ou quête que l'on fait de la bête quand elle est en défaut. *Maître des requêtes*, magistrat qui fait l'office de rapporteur au conseil d'Etat. *Chambre des requêtes*, chambre de la Cour de cassation qui statue sur l'admission ou le rejet des requêtes en cassation.

REQUÊTER (*kè-té*) v. a. *Vénér.* Quêter de nouveau.

REQUIEM (*ré-kui-ém'*) n. m. (m. lat. qui commence cette prière et qui signifie *repos*). Prière de l'Eglise pour les morts : *chanter un requiem.* Musique composée sur cette prière (en ce sens, prend une majuscule) : *le* Requiem *de Mozart.* Pl. des *requiem.*

REQUIN (*kin*) n. m. Nom vulgaire des squales : *les requins sont communs dans l'Atlantique tropical.* — Les requins sont de grands poissons de mer, très voraces, atteignant jusqu'à 8 mètres de long. Les marins leur ont donné ce nom parce que leur voisinage ne laissait aucun espoir de salut et équivalait pour le nageur à un véritable *requiem.*

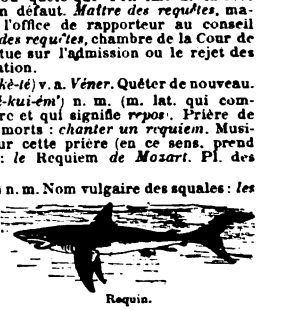

Requin.

REQUINQUER (*kin-ké*) v. a. *Pop.* Habiller, parer de neuf. Donner de nouveau une belle apparence. **Se requinquer** v. pr. Se vêtir de neuf. Se pavaner.

REQUIS, E (*ki, i-ze*) adj. Convenable, nécessaire : *se trouver dans les conditions requises pour obtenir un avancement.*

RÉQUISITION (*ki-zi-si-on*) n. f. Action de requérir en justice : *à la réquisition du procureur de la République.* Demande incidente, faite à l'audience, pour requérir la représentation d'une pièce ou d'une personne : *prendre des réquisitions.* Action de requérir pour le service public, dans certains cas spéciaux, des subsides en hommes, chevaux, vivres, etc. *Réquisition permanente*, réquisition décrétée par la Convention, le 23 août 1793, de tous les citoyens français non mariés de dix-huit à vingt-cinq ans.

RÉQUISITIONNEMENT (*ki-zi-si-o-ne-man*) n. m. Action de réquisitionner. (Peu us.)

RÉQUISITIONNER (*ki-zi-si-o-né*) v. a. Mettre en réquisition : *réquisitionner des vivres.*

RÉQUISITOIRE (*ki-zi*) n. m. Acte de réquisition, que fait par écrit le ministère public dans un tribunal. Discours ou écrit contenant des griefs d'accusation : *le réquisitoire doit précéder la plaidoirie. Par ext.* Reproches qu'on accumule contre quelqu'un.

RÉQUISITORIAL, E, AUX (*ki-zi*) adj. Qui vient du réquisitoire : *plaidoyer réquisitorial.*

RESALER (*re-sa-lé*) v. a. Saler de nouveau.

RESALUER (*re-sa-lu-é*) v. a. Saluer de nouveau.

RESARCELÉ, E (*re-sar*) adj. *Blas.* Se dit de toute pièce honorable dont le bord présente un filet d'un émail particulier, qui règne à une distance du bord égale à sa propre largeur.

RESCINDABLE (*rès-sin*) adj. Qui peut être rescindé : *contrat rescindable.*

RESCINDANT, E (*rès-sin-dan*) adj. Qui donne lieu à la rescision : *circonstances rescindantes.*

Digitized by Google

n. m. *Dr.* Demande tendant à faire annuler un acte, un jugement.

RESCINDER (*rès-sin-dé*) v. a. (lat. *rescindere*). *Dr.* Casser, annuler : *rescinder une convention.*

RESCISION (*rès-si-zi-on*) n. f. (lat. *rescisio*). *Dr.* Annulation d'un acte pour cause de lésion.

RESCISOIRE (*rès-si-zoi-re*) adj. (lat. *rescisorius*). *Dr.* Qui donne lieu à la rescision : *clause rescisoire.* N. m. Action intentée sur le fond, après que l'acte ou le jugement ont été annulés.

RESCOUSSE (*res-kou-se*) n. f. (du préf. *re*, et du lat. *excussa*, secousse). Nouvelle attaque. (Vx.) **A la rescousse** loc. adv. Cri que l'on faisait entendre autrefois dans un combat, pour demander du secours. (De là vient l'expression : *venir à la rescousse.*)

RESCRIPTION (*rès-krip-si-on*) n. f. Ordre, mandement par écrit que l'on donne pour toucher une certaine somme. (Peu us.)

RESCRIT (*rès-kri*) n. m. (lat. *rescriptum*). Réponse des empereurs romains aux questions sur lesquelles ils étaient consultés par les magistrats et les gouverneurs des provinces. Lettre du pape (bulle ou bref), donnée en faveur de certaines personnes et pour une affaire particulière. Lettre d'ordres données par certains souverains sur une question particulière : *rescrit impérial.*

RÉSEAU (*ré-zô*) n. m. (du lat. *retiolum*, petit filet). Tissu de mailles. Objet formé de fils ou de lignes en trelacées : *réseau de toiles d'araignée.* Enchevêtrement : *réseau de routes.* Fond d'une dentelle. *Fig.* Complication de choses : *un réseau d'intrigues. Anat.* Entrelacement des vaisseaux sanguins. *Optiq.* Ensemble d'ouvertures, de traits parallèles identiques, et à la même distance. *Réseau de chemins de fer*, ensemble des lignes de chemins de fer qui couvrent un pays : *réseau du Nord.*

RÉSECTION (*ré-sèk-si-on*) n. f. (du lat. *resecare*, retrancher). *Chir.* Action de couper, de retrancher : *pratiquer la résection d'un nerf.*

RÉSÉDA (*ré-zé-da*) n. m. Genre de *résédacées* à fleurs très odorantes, qui habitent les pays tempérés : *les fleurs du réséda sont groupées en panicule.*

RÉSÉDACÉES (*ré-zé-da-sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales superovariées, ayant pour type le *réséda.* S. une *résédacée.*

RÉSÉQUER (*ké*) v. a. (lat. *resecare*). Pratiquer la résection : *réséquer un os.*

Réséda.

RÉSERVATION (*ré-zèr-va-si-on*) n. f. *Dr.* Action de réserver : *réservation faite de tous mes droits.*

RÉSERVE (*ré-zèr-ve*) n. f. Action de réserver : *faire donation de son bien sous réserve.* Partie de l'armée, qu'on n'appelle sous les drapeaux que lorsque les circonstances l'exigent. Troupes réservées un jour de bataille et prêtes à se porter aux endroits où leur présence devient nécessaire. Portion de bois qu'on réserve dans une coupe, qu'on laisse croître en haute futaie. *Dr.* Portion de la succession dont le défunt ne peut pas librement disposer : *la réserve, qui s'oppose à la quotité disponible, est constituée au profit des héritiers légitimes. Fig.* Restriction : *l'amitié n'admet point de réserve.* Discrétion, retenue : *parler avec réserve.* N. f. pl. *Dr.* Protestation qu'on fait contre le sens d'un acte que l'on accomplit. *Réserves nutritives*, parties de l'alimentation qui, après avoir été digérées ou absorbées, sont déposées dans certains tissus sous une forme plus ou moins insoluble. Loc. adv. : **Sans réserve**, sans exception. **Sous toute réserve**, en faisant la part de toute opposition éventuelle, de toute rectification possible. **En réserve**, à part, de côté : *mettre en réserve.* **A la réserve de** loc. prép. A l'exception de. Loc. conj. : **A la réserve que**, excepté que.

RÉSERVÉ, E (*ré-zèr-vé*) adj. Discret, circonspect : *langage réservé. Cas réservé*, péché dont le pape ou l'évêque peut seul absoudre. N. : *faire le réservé.*

RÉSERVER (*ré-zèr-vé*) v. a. (du lat. *reservare*, conserver). Mettre à part quelque chose d'un tout : *réserver une part du butin.* Garder pour un autre temps, pour un autre usage : *réserver quelque argent pour des besoins imprévus. Fig.* Destiner : *à quoi réservez-vous cela?* **Se réserver** v. pr. Attendre : *se réserver pour une autre occasion. Se réserver à ou de faire quelque chose*, remettre à faire cette chose quand on le jugera convenable.

RÉSERVISTE (*ré-zèr-vis-te*) n. m. Homme faisant partie de la réserve de l'armée : *les réservistes sont convoqués pour les périodes d'exercices.*

RÉSERVOIR (*ré-zèr-voir*) n. m. Lieu fait exprès pour y tenir certaines choses en réserve. Lieu où l'on amasse de l'eau. Caisse percée de trous et plongée dans l'eau, pour conserver du poisson vivant.

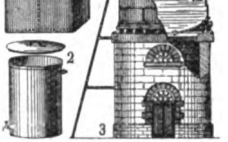

Réservoirs en tôle : 1. Rectangulaire; 2. Cylindrique ; 3. Cylindrique, avec support en maçonnerie.

RÉSIDANT (*ré-zi-dan*), **E** adj. Qui réside.

RÉSIDENCE (*ré-zi-dan-se*) n. f. Demeure habituelle dans un lieu déterminé : *Paris est la résidence des pouvoirs publics en France; changer de résidence.* Séjour obligé au lieu où l'on exerce une fonction : *évêque astreint à la résidence.* Lieu où réside un seigneur, un prince, un souverain. Dans les colonies, emploi, fonction, habitation d'un résident.

RÉSIDENT (*zi-dan*) n. m. Envoyé d'un souverain auprès d'un gouvernement étranger, avec un grade inférieur à celui d'ambassadeur : *le résident général de France est le ministre des affaires étrangères du bey de Tunis.* Titre de certains fonctionnaires coloniaux.

RÉSIDER (*ré-zi-dé*) v. n. (lat. *residere*; de *re* préf., et *sedere*, s'asseoir). Faire sa demeure habituelle en quelque endroit : *Louis XIV résida à Versailles. Fig.* Se trouver, consister : *voilà où réside la difficulté.*

RÉSIDU (*ré-zi-du*) n. m. (du lat. *residuus*, qui est de reste). *Chim.* Reste des substances soumises à l'action de divers agents : *les cendres sont le résidu de la combustion du bois. Fig.* Ce qu'on trouve au fond de : *le résidu de différentes doctrines.*

RÉSIGNANT (*ré-zi-gnan*) n. m. Celui qui résigne un office ou un bénéfice.

RÉSIGNATAIRE (*ré-zi-gna-tè-re*) n. m. Celui au profit de qui on a résigné un bénéfice.

RÉSIGNATION (*ré-zi-gna-si-on*) n. f. Abandon de droits en faveur de quelqu'un. Soumission à la volonté de quelqu'un, à son sort : *subir un exil avec résignation.* ANT. **Révolte, protestation.**

RÉSIGNÉ, E (*ré-zi-gné*) adj. Qui supporte un mal avec résignation : *malade résigné.* ANT. **Révolté.**

RÉSIGNER (*ré-zi-gné*) v. a. (lat. *resignare*). Se démettre d'un office, d'un bénéfice, en faveur de quelqu'un. *Résigner son âme à Dieu*, la remettre entre ses mains. **Se résigner** v. pr. Se soumettre : *se résigner à certains inconvénients.* ANT. **Se révolter, protester.**

RÉSILIATION (*ré-zi, zi-on*) n. f. Annulation d'un acte quelconque : *demander la résiliation d'un bail.* (On dit aussi RÉSILIEMENT ou RÉSILIMENT.)

RÉSILIER (*ré-zi-li-é*) v. a. (du lat. *resilire*, sauter en arrière. — Se conj. comme *prier.*) Annuler un acte : *résilier un contrat.*

RÉSILLE (*ré-zi, ll* mll.) n. f. (de *réseau*). Espèce de filet qui enveloppe les cheveux. Minces barres de plomb réunissant les fragments d'un vitrail.

RÉSINE (*ré-zi-ne*) n. f. (lat. *resina*). Matière inflammable et visqueuse, qui découle de certains arbres, tels que le pin, le sapin, le mélèze, etc.

RÉSINER (*ré-zi-né*) v. a. Extraire la résine de : *résiner un pin.* Enduire de résine : *résiner des allume-feu.*

RÉSINEUX, EUSE (*ré-zi-neû, eu-ze*) adj. Qui tient de la résine; qui en produit : *sucs, bois résineux. Electricité résineuse* ou *négative*, nom donné à l'électricité qui se développe quand on frotte un bâton de résine avec une étoffe de laine.

Digitized by Google

RÉSINGLE (*ré-sin-gle*) n. f. Outil à l'aide duquel l'orfèvre redresse les objets bossués.

RÉSINIER (*ré-zi-ni-é*), **ÈRE** n. et adj. Personne employée à l'extraction de la résine de pin.

RÉSINIFÈRE (*ré-zi*) adj. Qui produit de la résine : *les arbres résinifères.*

RÉSIPISCENCE (*ré-si-pis-san-se*) n. f. (du lat. *resipiscere*, se raviser). Regret de sa faute, avec amendement : *venir à résipiscence. Recevoir à résipiscence*, accepter le repentir de quelqu'un et lui pardonner sa faute.

RÉSISTANCE (*ré-zis-tan-se*) n. f. (de *résister*). Qualité d'un corps qui réagit contre l'action d'un autre corps : *la résistance de la matière.* Force par laquelle on supporte la fatigue, la faim, etc. : *soldats qui ont de la résistance.* Défense contre l'attaque : *faire résistance.* Opposition, refus de soumission : *obéir sans résistance. Pièce de résistance*, où il y a beaucoup à manger. *Résistance électrique*, difficulté plus ou moins grande qu'un conducteur oppose au passage d'un courant. ANT. **Abandon.**

RÉSISTANT (*ré-zis-tan*), **E** adj. Qui oppose de la résistance : *l'acajou est un bois résistant. Physiq. Milieu résistant*, qui s'oppose au mouvement des corps qui le traversent.

RÉSISTER (*ré-zis-té*) v. n. (du lat. *resistere*, se tenir ferme). Ne pas céder au choc d'un autre corps : *le fer froid résiste au marteau.* Se défendre, opposer la force à la force : *résister à la force publique. Fig.* Tenir ferme contre : *résister à la tentation.* Ne pas succomber : *résister à la fatigue, à la douleur.* ANT. **Céder, succomber.**

RÉSOLU, E (*ré-zo-lu*) adj. (de *résoudre*). Hardi, déterminé : *c'est un homme résolu.* ANT. **Irrésolu.**

RÉSOLUBLE (*ré-zo*) adj. Dont la solution est possible : *problème facilement résoluble.* Qui peut être annulé : *contrat résoluble.*

RÉSOLUMENT (*zo-lu-man*) adv. Avec résolution ; avec courage : *marcher résolument au combat.* ANT. **Irrésolument.**

RÉSOLUTIF, IVE (*ré-zo*) adj. Se dit des médicaments qui déterminent la résolution des engorgements. N. m. : *la farine de lin en cataplasme est un résolutif.*

RÉSOLUTION (*ré-zo-lu-si-on*) n. f. (lat. *resolutio* ; de *resolvere*, résoudre). Action de se résoudre, de se réduire à un état élémentaire : *résolution de l'eau en vapeur.* Décision d'un cas douteux, d'une question : *résolution d'une difficulté, d'un problème. Dr.* Destruction d'un contrat valable : *résolution d'un bail.* Dessein que l'on prend : *former une résolution.* Caractère résolu ; fermeté, courage : *manquer de résolution. Méd. Résolution d'une tumeur*, action par laquelle elle disparaît peu à peu. *Alg. Résolution d'une équation*, détermination des inconnues qui y sont contenues. ANT. **Irrésolution.**

RÉSOLUTOIRE (*ré-zo*) adj. (lat. *resolutorius*). Qui a pour objet de faire prononcer la cassation d'un acte : *condition résolutoire.*

RÉSOLVANT (*ré-zol-van*), **E** n. m. et adj. Syn. de RÉSOLUTIF.

RÉSONANCE (*ré-zo*) n. f. (lat. *resonantia*). Propriété d'accroître la durée ou l'intensité du son : *la résonance d'une salle.* Manière dont un corps transmet les ondes sonores : *la résonance des métaux.*

RÉSONGER (*re-son-jé*) v. n. et a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il resongea, nous resongeons.*) Songer de nouveau. (Peu us.)

RÉSONNANT (*ré-zo-nan*), **E** adj. Qui renvoie le son, en accroît l'intensité ou la durée : *salle très résonnante.*

RÉSONNATEUR (*ré-zo-na*) n. m. Qui fait résonner : *un résonnateur électrique.*

RÉSONNEMENT (*ré-zo-ne-man*) n. m. Retentissement et renvoi du son.

RÉSONNER (*ré-zo-né*) v. n. (lat. *resonare*). Renvoyer le son : *cette salle résonne parfaitement.* Etre sonore : *voix qui résonne bien.*

RÉSORBER (*ré-sor-bé*) v. a. Opérer la résorption d'une humeur.

RÉSORCINE (*ré-sor*) n. f. L'un des trois phénols dérivant de la benzine : *la résorcine est antiseptique.*

RÉSORPTION (*ré-sor-psi-on*) n. f. (du lat. *resorbere*, avaler de nouveau). Action d'absorber de nouveau. *Méd.* Absorption interne.

RÉSOUDRE (*ré-zou-dre*) v. a. (du lat. *resolvere*, délier, détacher. — *Je résous, nous résolvons. Je résolvais, nous résolvions. Je résolus, nous résolûmes. Je résoudrai, nous résoudrons. Je résoudrais, nous résoudrions. Résous, résolvons, résolvez. Que je résolve, que nous résolvions. Que je résolusse, que nous résolussions. Résolvant. Résolu, e*, et, pour une résolution chimique, *résous*, sans fém.) Décomposer un corps en ses éléments constituants : *Thalès résoudrait tout en eau.* Transformer : *le feu résout le bois en cendres.* Faire disparaître peu à peu, fondre : *résoudre une tumeur.* Annuler : *résoudre un bail.* Trouver la solution : *un problème résolu. Résoudre une équation*, chercher des valeurs qui, mises à la place de l'inconnue, transforment l'équation en identité. Déterminer, décider : *roi qui a résolu la guerre. Résoudre quelqu'un à*, le déterminer à. *Résoudre de* (infin.), prendre la détermination de. *Résoudre que*, décider que. **Se résoudre** v. pr. Se changer en : *se résoudre en pluie.* Se déterminer : *se résoudre à partir.*

RESPECT (*rès-pe*) n. m. (du lat. *respectus*, égard, considération). Vénération, déférence : *respect filial. Respect humain*, crainte qu'on a du jugement des hommes. *Tenir en respect*, contenir. *Sauf votre respect*, que cela ne vous offense pas. *Tenir quelqu'un en respect*, le contenir, lui en imposer. Pl. Hommages, civilités : *présenter ses respects à quelqu'un.*

RESPECTABILITÉ (*rès-pèk-ta*) n. f. Mot anglais francisé (*respectability*), qui exprime l'honorabilité, la qualité d'une personne.

RESPECTABLE (*rès-pèk-ta-ble*) adj. Digne de respect : *un vieillard respectable.* D'une importance suffisante : *une respectable quantité de gibier.*

RESPECTABLEMENT (*rès-pèk-ta-ble-man*) adv. D'une manière respectable.

RESPECTER (*rès-pèk-té*) v. a. Porter respect, honorer, vénérer : *on doit respecter la vieillesse. Par ext.* Avoir égard à : *respecter le sommeil de quelqu'un. Fig.* Epargner, ne point endommager : *le temps ne respecte rien.* **Se respecter** v. pr. Garder les bienséances convenables à sa situation, à son caractère.

RESPECTIF (*rès-pèk-tif*), **IVE** adj. Réciproque, qui a rapport à chacun en particulier : *les droits respectifs de deux cohéritiers.*

RESPECTIVEMENT (*rès-pèk, man*) adv. D'une manière respective.

RESPECTUEUSEMENT (*rès-pèk-tu-eu-ze-man*) adv. Avec respect : *saluer respectueusement un vieillard.* ANT. **Irrespectueusement.**

RESPECTUEUX, EUSE (*rès-pèk-tu-eû, eu-ze*) adj. Qui témoigne du respect : *enfant respectueux.* Qui marque du respect : *langage, ton respectueux. Dr. Sommation respectueuse, acte respectueux*, acte par lequel un enfant majeur somme ses parents de consentir à son mariage (faute de quoi, il y sera procédé sans leur assentiment). ANT. **Irrespectueux.**

RESPIRABLE (*rès-pi*) adj. Qu'on peut respirer : *l'air trop chargé d'acide carbonique cesse d'être respirable.* ANT. **Irrespirable.**

RESPIRATION (*rès-pi-ra-si-on*) n. f. (de *respirer*). Fonction à l'aide de laquelle se font les échanges gazeux, entre les tissus vivants et le milieu extérieur. — La *respiration* est la fonction par laquelle l'individu prend, dans l'air, le gaz oxygène qui doit changer le sang impur, ou *sang veineux*, en sang pur, ou *sang artériel.* La série animale offre quatre modes de respiration : 1° par des poumons (respiration pulmonaire des mammifères, oiseaux et reptiles) ; 2° par des branchies (respiration branchiale des poissons, annélides, crustacés, mollusques) ; 3° par des trachées (respiration trachéenne des insectes et arachnides) ; 4° par la peau (respiration cutanée des zoophytes).

L'appareil respiratoire de l'homme et des animaux supérieurs comprend essentiellement le nez et la bouche, par où se font l'inspiration et l'expiration de l'air ; le larynx et la trachée-artère, enfin le poumon, organe double logé dans la poitrine ou thorax des deux côtés du cœur, et dans lequel l'air circule au moyen des canaux indéfiniment ramifiés des *bronches*, prolongement de la trachée. Seize fois

Digitized by Google

par minute environ, le mouvement mécanique des côtes et du diaphragme produit l'inspiration, puis l'expiration de l'air. Deux fois en une minute, tout le sang du corps traverse les poumons, s'emparant de l'oxygène de l'air inspiré, qui se trouve remplacé dans l'air rejeté par une quantité à peu près équivalente d'acide carbonique. En raison de cette *vicia-tion* continuelle de l'air par la respiration, il est bon d'aérer soigneusement les milieux où l'on doit séjourner longtemps (chambres, bureaux, etc.), ou en grand nombre (classes, salles de réunion).

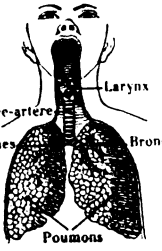

RESPIRATOIRE (*rès-pi*) adj. Propre à la respiration ; qui sert à respirer : *l'appareil respiratoire.*

RESPIRER (*rès-pi-ré*) v. n. (lat. *respirare*). Absorber l'air ambiant et le rejeter après qu'il a régénéré le sang : *les végétaux respirent aussi bien que les animaux.* Vivre : *il respire encore. Fig.* Se manifester d'une manière vive : *enfant sur les joues duquel respire la santé.* Avoir les apparences de la vie : *portrait qui respire.* Prendre quelque relâche : *laissez-moi respirer un moment. Respirer en,* revivre en. V. a. Absorber en respirant : *respirer un bon air.* Exhaler. (Peu us.) *Fig.* Marquer, exprimer : *tout ici exprime la joie.* Désirer ardemment : *respirer la vengeance,* et v. n. : *respirer après la gloire.*

RESPLENDIR (*rès-plan*) v. n. (lat. *resplendere ;* de *splendere*, être éclatant). Briller avec grand éclat : *le soleil resplendit.*

RESPLENDISSANT (*rès-plan-di-san*), **E** adj. Qui resplendit : *visage resplendissant de santé.*

RESPLENDISSEMENT (*rès-plan-di-se-man*) n. m. Grand éclat formé par l'expansion, par la réflexion de la lumière. (Peu us.)

RESPONSABILITÉ (*rès-pon*) n. f. Obligation de répondre de ses actions, de celles d'un autre ou d'une chose confiée : *la responsabilité implique la liberté.* ANT. **Irresponsabilité.**

RESPONSABLE (*rès-pon*) adj. (du lat. *respondere,* répondre). Qui doit répondre, être garant de certains actes : *l'alcoolique cesse d'être pleinement responsable de ses actes.* ANT. **Irresponsable.**

RESPONSIF (*rès-pon-sif*), **IVE** adj. *Dr.* Qui contient une réponse : *mémoire responsif.*

RESSAC (*re-sak*) n. m. (provenç. *ressaco*). Retour violent des vagues sur elles-mêmes, lorsqu'elles ont frappé contre un obstacle.

RESSAIGNER (*re-sé-gné*) v. a. Saigner de nouveau : *ressaigner un malade.* V. n. Perdre de nouveau du sang : *ma plaie ressaigne.*

RESSAISIR (*re-sé-zir*) v. a. Reprendre possession. *Par ext.* Ramener sous son autorité : *ressaisir des provinces perdues. Fig.* Reprendre l'exercice de : *ressaisir le pouvoir.* **Se ressaisir** v. pr. *Fig.* Redevenir maître de soi.

RESSASSER (*re-sa-sé*) v. a. Sasser de nouveau : *ressasser de la farine. Fig.* et *fam.* Examiner minutieusement et à plusieurs reprises : *ressasser un compte.* Répéter une même chose d'une manière fatigante : *ressasser d'inutiles recommandations.*

RESSASSEUR (*re-sa-seur*) n. m. Qui répète, ressasse continuellement les mêmes choses.

RESSAUT (*re-sô*) n. m. Saillie d'une corniche. Passage brusque d'un plan horizontal à un autre : *un ressaut de terrain. Fig.* Passage brusque.

RESSAUTER (*re-sô-té*) v. n. Sauter de nouveau. V. a. Franchir de nouveau par un saut : *ressauter un fossé.*

RESSAYER (*ré-sé-ié*) v. a. (Se conj. comme *balayer.*) Essayer de nouveau.

RESSELLER (*re-se-lé*) v. a. Seller de nouveau une bête de somme : *ressceller son cheval.*

RESSEMBLANCE (*re-san*) n. f. Conformité, rapport de physionomie, de forme, de caractère, etc., entre les personnes ou les choses, entre une chose et son modèle : *le persil et la ciguë ont une grande ressemblance. Fig.* Analogie. ANT. **Dissemblance.**

RESSEMBLANT (*re-san-blan*), **E** adj. Qui ressemble : *portrait bien ressemblant.* Qui se ressemble : *deux frères ressemblants.*

RESSEMBLER (*re-san-blé*) v. n. Avoir de la ressemblance avec quelqu'un ou quelque chose. **Se ressembler** v. pr. Avoir une mutuelle ressemblance : *les jumeaux d'ordinaire se ressemblent.* PROV. : **Les jours se suivent et ne se ressemblent pas,** les circonstances varient avec le temps. **Qui se ressemble s'assemble,** ceux qui ont les mêmes penchants, les mêmes habitudes, se recherchent mutuellement.

RESSEMELAGE (*re-se-me-la-je*) n. m. Action de ressemeler. Son résultat.

RESSEMELER (*re-se*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je ressemelle.*) Mettre de nouvelles semelles à de vieilles chaussures.

RESSEMER (*re-se-mé*) v. a. (Prend un è ouvert devant une syllabe muette : *je ressèmerai.*) Semer une seconde fois : *ressemer un champ.*

RESSENTIMENT (*re-san-ti-man*) n. m. Nouveau sentiment de. (Vx.) Faible renouvellement d'un mal, d'une douleur : *avoir un léger ressentiment de sa goutte.* (Vx.) Souvenir d'une injure avec désir de s'en venger : *conserver le vif ressentiment d'une offense.*

RESSENTIR (*re-san-tir*) v. a. Sentir, éprouver : *ressentir du malaise.* Être impressionné : *ressentir vivement une injure.* **Se ressentir** v. pr. Être ressenti : *commotion qui se ressent au loin.* Sentir quelque reste d'un mal qu'on a eu : *se ressentir d'un rhumatisme.* Éprouver les suites : *il s'en ressentira longtemps.*

RESSERRE (*re-sé-re*) n. f. Endroit où l'on serre quelque chose.

RESSERRÉ, E (*re-sé-ré*) adj. Enfermé à l'étroit : *vallon resserré.*

RESSERREMENT (*re-sé-re-man*) n. m. Action par laquelle une chose est resserrée. *Fig.* Contrainte, état qui empêche l'expansion.

RESSERRER (*re-sè-ré*) v. a. Serrer davantage : *resserrer un cordon.* Enfermer de nouveau, ou plus étroitement : *resserrer un prisonnier.* Remettre dans un lieu fermé : *resserrer des papiers dans un coffre. Fig.* Diminuer l'étendue, l'action de : *resserrer ses besoins.* Rendre plus étroit : *resserrer les liens de l'amitié. Absolum.* Rendre le ventre moins libre : *les nèfles, les coings resserrent.* ANT. **Elargir, relâcher.**

RESSERVIR (*re-sèr*) v. n. (Se conj. comme *servir.*) Être employé de nouveau : *les timbres oblitérés ne peuvent resservir.* V. a. Servir de nouveau : *resservir du café.*

RESSORT (*re-sor*) n. m. (de *ressortir*, sortir de nouveau). Elasticité : *le ressort de l'air.* Organe élastique destiné à réagir après avoir été plié ou compressé : *ressort de montre. Par ext.* Moteur quelconque : *les ressorts de la machine humaine. Fig.* Activité, force, énergie : *donner du ressort à l'esprit.* Moyen pour réussir : *faire jouer tous les ressorts.*

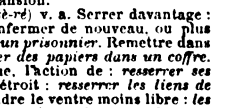
Ressorts.

RESSORT (*re-sor*) n. m. (de *ressortir*, être d'une juridiction). Étendue de juridiction : *le ressort d'un tribunal, d'une cour.* Limite de compétence de chaque corps judiciaire. *Par ext.* Avoir, pouvoir, compétence : *cela n'est pas de mon ressort. Juger en dernier ressort,* sans appel.

RESSORTIR (*re-sor-tir*) v. n. (Se conj. comme *sortir.*) Sortir de nouveau, sortir après être entré. Apparaître nettement par un effet de contraste : *faire ressortir les défauts d'autrui.* Résulter, déduire : *ce qui ressort de cet aveu.* ANT. **Rentrer.**

RESSORTIR (*re-sor-tir*) v. n. (Se conj. comme *finir.*) Être d'une juridiction, de la compétence, du ressort de : *affaire qui ressortit au juge de paix.*

RESSORTISSANT (*re-sor-ti-san*, **E** adj. Qui ressortit à une juridiction : *procès ressortissant à la cour d'appel.*

RESSOUDER (*re sou-dé*) v. a. Souder de nouveau.

RESSOURCE (*re-sour-se*) n. f. Ce à quoi on a recours, dans une extrémité fâcheuse, pour se tirer d'embarras : *un homme habile a mille ressources. Homme de ressource,* homme fertile en expédients. *Sans res-*

Digitized by Google

source, sans remède. Pl. Argent, hommes, etc. : *les ressources de la France.*

RESSOUVENANCE (*re-sou*) n. f. Nouvelle souvenance ; ressouvenir. (Peu us.)

RESSOUVENIR (*re-sou*) n. m. Souvenir, mémoire : *les ressouvenirs du passé.*

RESSOUVENIR (*re-sou*) **(SE)** v. pr. (Se conj. comme *venir.*) Se souvenir de nouveau ; se souvenir après avoir oublié.

RESSUAGE (*re-su-a-je*) n. m. Action de ressuer. Opération métallurgique, qui consiste à faire sortir par liquation, par battage, etc., d'un métal certaines parties étrangères qui y sont alliées.

RESSUER (*re-su-é*) v. n. Suer de nouveau. En parlant de certains corps, rendre de l'humidité intérieure : *en temps de dégel, les murailles ressuent.*

RESSUI (*ré-su-i*) n. m. (de *ressuyer*). *Vénér.* Lieu où les bêtes fauves et le gibier se retirent pour se sécher, après la pluie ou la rosée du matin.

RESSUIEMENT (*ré-suî-man*) n. m. Evaporation d'une partie de l'humidité naturelle de la terre ou des grains. (Peu us.)

RESSUSCITER (*ré-su-si-té*) v. a. (du lat. *ressuscitare*, réveiller). Ramener de la mort à la vie : *Jésus, raconte l'Evangile, ressuscita Lazare. Fig.* Renouveler, faire revivre : *ressusciter une mode.* V. n. Revenir de la mort à la vie : *Jésus-Christ ressuscita le troisième jour.*

RESSUYER (*ré-su-ié*) v. a. (Se conj. comme *appuyer.*) Essuyer de nouveau. Sécher : *le vent ressuie bien les étoffes mouillées.*

RESTANT (*rès-tan*), **E** adj. Qui reste : *il est le seul héritier restant. Poste restante, bureau restant,* mots qui, inscrits sur une lettre, un télégramme, etc., indiquent qu'ils doivent rester au bureau réceptionnaire, jusqu'à ce que celui à qui ils sont adressés vienne les réclamer. N. m. Ce qui reste. ANT. **Partant.**

RESTAURANT (*rès-tô-ran*), **E** adj. Qui restaure : *aliment très restaurant.* N. m. Ce qui restaure : *le vin est un bon restaurant. Par ext.* Etablissement public où l'on mange : *restaurant à prix fixe.*

RESTAURATEUR, TRICE (*rès-tô*) n. Qui répare : *restaurateur d'un tableau.* Qui rétablit dans son éclat, sa splendeur : *Pétrarque fut un des grands restaurateurs des lettres antiques.* N. m. Celui qui tient un établissement public où l'on donne à manger.

RESTAURATIF, IVE (*rès-tô*) adj. Qui restaure. Qui rétablit les forces. (Peu us.)

RESTAURATION (*rès-tô-ra-si-on*) n. f. (de *restaurer*). Réparation, rétablissement : *restauration d'un monument. Fig.* Nouvelle existence donnée à une institution : *la restauration des lettres.* Rétablissement sur le trône d'une dynastie déchue : *la restauration des Stuarts, des Bourbons.* Sur les bords du Rhin, dans la Suisse allemande, restaurant. Absolum. *La Restauration,* v. *Part. hist.*

RESTAURER (*rès-tô-ré*) v. a. (lat. *restaurare*). Rétablir en bon état : *restaurer ses forces,* et, *fig.*, rétablir dans la prospérité : *restaurer les lettres.* Faire des réparations à : *restaurer une statue.* Rétablir sur le trône : *restaurer une dynastie.*

RESTE (*rès-te*) n. m. Ce qui demeure d'un tout, dont on a retranché une ou plusieurs parties : *le reste d'une somme.* Trace : *un reste d'espoir.* Mets entamés, mais non entièrement consommés dans un repas : *manger les restes. Arith.* Différence entre deux quantités, comme dans la soustraction. *Etre en reste,* être redevable d'une partie d'une plus forte somme. *Jouer son reste,* employer ses dernières ressources ; *au fig. : être en reste de politesse. Jouir de son reste,* jouir des derniers moments d'une situation qu'on va perdre. *Ne pas demander son reste,* se retirer promptement et sans rien dire. Pl. Cadavre, ossements humains : *les restes d'un grand homme.* Loc. adv. : **De reste,** autant et plus qu'il ne faut. **Au reste, du reste,** au surplus, d'ailleurs.

RESTER (*rès-té*) v. n. (du lat. *restare*, s'arrêter. — Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.) Demeurer, après qu'on a retranché une ou plusieurs parties : *château dont il ne reste que des ruines.* Durer, perpétuer : *un livre qui restera.* Continuer à être dans un certain état : *un esprit faux reste toujours faux.* Stationner dans un lieu : *rester où l'on est.* Mettre du temps : *vous êtes resté trop longtemps à faire cela. En rester là,* ne pas aller plus loin. *Rester sur le champ de bataille,* être tué. ANT. **Partir.**

RESTIPULER (*rès-ti-pu-lé*) v. a. Stipuler de nouveau, ou réciproquement. (Peu us.)

RESTITUABLE (*rès-ti*) adj. Que l'on doit rendre : *avance restituable dans un délai fixé.*

RESTITUER (*rès-ti-tu-é*) v. a. (du lat. *restituere*, replacer). Rendre ce qui a été pris ou ce qui est possédé indûment : *restituer le bien d'autrui. Par ext.* Faire recouvrer : *restituer à une famille son ancienne splendeur.* Remettre en son premier état : *restituer un monument, un texte.*

RESTITUTEUR (*rès-ti*) n. m. Celui qui restitue. Celui qui rétablit quelque chose : *le restituteur d'un texte.* (Peu us.)

RESTITUTION (*rès-ti-tu-si-on*) n. f. Action de restituer : *opérer une restitution.* Chose restituée.

RESTITUTOIRE (*res-ti*) adj. Qui sert à restituer. Qui a rapport aux restitutions : *décision restitutoire.*

RESTREINDRE (*rès-trin-dre*) v. a. (lat. *restringere ;* de *re*, préf., et *stringere*, étreindre. — Se conj. comme *craindre.* Réduire, limiter : *restreindre le sens d'une proposition; restreindre ses désirs.* **Se restreindre** v. pr. Réduire sa dépense.

RESTRICTIF (*rès-trik-tif*), **IVE** adj. Qui restreint, qui limite : *clause restrictive.*

RESTRICTION (*rès-trik-si-on*) n. f. (de *restrictif*). Condition qui restreint : *apporter des restrictions à son obéissance. Restriction mentale,* réserve, acte secret de l'esprit par lequel les paroles que l'on prononce sont restreintes à un sens qui n'est pas leur sens naturel.

RESTRINGENT (*rès-trin-jan*), **E** adj. *Méd.* Qui a la vertu de resserrer une partie relâchée : *eau restringente.* N. m. : *appliquer un restringent.*

RÉSULTANT (*zul-tan*), **E** adj. Qui résulte. N. f. *Mécan.* Force qui, au point de vue de l'effet, peut remplacer deux ou plusieurs forces appliquées à un point matériel ou à un corps solide : *la résultante se calcule par application du théorème du parallélogramme des forces.*

RÉSULTAT (*zul-ta*) n. m. Ce qui résulte d'une action, d'un fait, d'un principe, d'une opération mathématique : *le résultat d'une division.*

RÉSULTER (*zul-té*) v. n. (N'est usité qu'à l'infin., aux participes et aux 3es pers.) S'ensuivre, être la conséquence logique de.

RÉSUMÉ (*zu-mé*) n. m. Précis, abrégé, sommaire : *résumé d'histoire de France.* **Au résumé, en résumé** loc. adv. En résumant, en récapitulant tout.

RÉSUMER (*zu-mé*) v. a. (du lat. *resumere*, reprendre). Rendre en peu de mots ce qui a été dit ou écrit plus longuement : *la péroraison résume tout le discours.* **Se résumer** v. pr. Reprendre sommairement ce qu'on a dit plus au long et conclure.

RÉSURE (*su-re*) n. f. Filet à pêcher la sardine.

RÉSURRECTION (*zu-rék-si-on*) n. f. (lat. *resurrectio ;* de *resurgere*, se relever). Retour de la mort à la vie : *la résurrection des morts.* Fête où l'Eglise catholique célèbre la résurrection de Jésus-Christ. Tableau qui représente la résurrection du Christ. (en ce sens, comme dans le précédant, prend une majuscule). *Par exagér.* Retour à la santé. *Fig.* Retour au succès, au progrès : *la résurrection des arts.*

RÉSURRECTIONNISTE (*zu-rèk-si-o-nis-te*) ou **RÉSURRECTIONISTE** (*ré-zu-rek-si-o-nis-te*) n. m. En Angleterre, criminel qui déterre furtivement les cadavres pour les vendre aux chirurgiens.

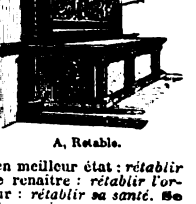

A, Retable.

RÉTABLE ou mieux **RÉTABLE** n. m (du lat. *retro*, en arriere, et de *table*). Ornement d'architecture ou de menuiserie sculptée contre lequel est appuyé l'autel : *le retable de l'église d'Abbeville est une merveille.*

RÉTABLIR v. a. Remettre en son premier ou en meilleur état : *rétablir un temple.* Ramener, faire renaître : *rétablir l'ordre.* Redonner de la vigueur : *rétablir sa santé.* **Se rétablir** v. pr. Recouvrer la santé.

Digitized by Google

RÉTABLISSEMENT (*bli-se-man*) n. m. Action de rétablir. Etat de ce qui est rétabli. *Absolum.* Retour à la santé : *je vous souhaite un prompt rétablissement. Gymn.* Action de se soulever sur les poignets.

RETAILLE (*ta, ll* mll.) n. f. Morceau retranché d'une chose (peau, étoffe, etc.) qu'on a façonnée.

RETAILLER (*ta, ll* mll., *é*) v. a. Tailler de nouveau. Refaire des stries : *retailler une meule.*

RÉTAMAGE n. m. Action de rétamer.

RÉTAMER (*mé*) v. a. Faire subir de nouveau l'étamage à des ustensiles de cuisine.

RÉTAMEUR n. et adj. m. Ouvrier qui rétame.

RETAPER (*pé*) v. a. Remettre à neuf, en parlant d'un chapeau. *Par ext.* Réparer un objet quelconque.

RETARD (*tar*) n. m. Fait d'arriver trop tard : *le train est en retard.* Ralentissement du mouvement d'une horloge, d'une montre. ANT. **Avance.**

RETARDATAIRE (*té-re*) adj. Qui est en retard : *soldat, contribuable retardataire.* Substantiv. : *attendre les retardataires.*

RETARDATEUR, TRICE adj. *Physiq.* Qui ralentit un mouvement : *frottement retardateur.*

RETARDATION (*si-on*) n. f. *Physiq.* Action de retarder, de ralentir.

RETARDEMENT (*man*) n. m. Délai, action de retarder. (Vx.)

RETARDER (*dé*) v. a. (lat. *retardare*). Différer : *retarder un payement.* Faire arriver plus tard : *les mauvais chemins nous ont retardés.* Rendre moins rapide : *l'ignorance des foules retarde le progrès. Retarder une pendule,* en mettre les aiguilles sur une heure moins avancée. V. n. Aller trop lentement : *l'horloge retarde.* Etre arriéré, en retard pour les idées : *écrivain qui retarde sur son temps.* ANT. **Avancer.**

RETÂTER (*té*) v. a. Tâter de nouveau. *Fig.* Sonder de nouveau. V. n. Goûter de nouveau d'une chose.

RETEINDRE (*tin-dre*) v. a. (Se conj. comme *craindre.*) Teindre de nouveau.

RETENDRE (*tan-dre*) v. a. Tendre de nouveau : *retendre un piège.*

RETENIR v. a. (Se conj. comme *tenir.*) Faire demeurer : *retenir quelqu'un à dîner.* S'opposer à l'effet prochain d'une action : *retenir ses larmes ; retenir le bras prêt à frapper.* Arrêter, maintenir : *retenir un cheval qui s'emporte.* Modérer, réprimer : *retenir sa colère.* Garder dans sa mémoire : *retenir par cœur.* Ravoir : *je voudrais retenir mon argent.* Garder par devers soi ce qui est à un autre. Conserver : *retenir l'accent de son pays.* S'assurer par précaution : *retenir une place à la diligence.* Engager d'avance : *retenir un domestique.* Déduire, prélever : *retenir tant sur la paye d'un employé. Dr.* Garder contre quelqu'un un chef d'accusation : *retenir une cause.* Se juger compétent pour un procès. *Arith. Retenir un chiffre,* le réserver pour le joindre aux chiffres de la colonne suivante. **Se retenir** v. pr. S'accrocher à quelque chose pour ne pas tomber. Se modérer, se réprimer. Différer de satisfaire aux besoins naturels. ANT. **Relâcher.**

RETENTER (*tan-té*) v. a. Tenter de nouveau.

RÉTENTEUR, TRICE (*tan*) adj. Qui sert à retenir : *le pouvoir rétenteur d'un ressort.*

RÉTENTION (*tan-si-on*) n. f. Action de retenir, de réserver. *Méd.* Fait qu'un liquide destiné à être évacué du corps y est conservé dans une cavité : *rétention d'urine.*

RÉTENTIONNAIRE (*tan-si-o-nè-re*) n. Personne qui retient ce qui appartient à d'autres.

RETENTIR (*tan*) v. n. (préf. *re*, et lat. *tinnire*, tinter). Se faire entendre, résonner : *la trompette retentit.* Se reproduire par contre-coup : *choc qui retentit dans tout l'organisme.*

RETENTISSANT (*tan-ti-san*), **E** adj. Qui retentit : *voix retentissante.* Sonore : *des mots retentissants, mais vides de sens.*

RETENTISSEMENT (*tan-ti-se-man*) n. m. Action de retentir. Son renvoyé avec éclat. *Fig.* Effet réflexe, propagé d'un point à un autre : *le retentissement d'un tremblement de terre ; cette nouvelle a eu un grand retentissement.*

RETENTUM (*ré-tin-tom'*) n. m. (m. lat.). Partie d'un arrêt que les juges tenaient secrète. *Fam.* Ce qu'on tient en réserve ; ce qu'on ne dit pas.

RETENUE (*nû*) n. f. Modération, discrétion, modestie : *la retenue d'une femme.* Action de garder : *retenue des marchandises par la douane.* Ce qu'on retient sur un traitement, une pension, etc., pour assurer une retraite. Privation de récréation ou de sortie dans les collèges : *mettre un élève en retenue.* Assujettissement des extrémités d'une poutre dans un mur. Cordage servant à maintenir un objet que l'on hisse. Espace qui s'étend entre deux écluses. *Arith.* Nombre réservé pour être joint aux chiffres de la colonne suivante.

RETERÇAGE ou **RETERSAGE** (*tèr-sa-je*) n. m. Action de retercer.

RETERCER ou **RETERSER** (*tèr-sé*) v. a. (de *re*, et *tercer*. — *Retercer* prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il reterça, nous reterçons.*) Donner un quatrième labour à la vigne.

RÉTIAIRE (*si-è-re*) n. m. (du lat. *rete*, filet). Gladiateur romain, armé d'un trident, d'un poignard et d'un filet, dans lequel il cherchait à envelopper son adversaire armé de pied en cap : *les rétiaires combattaient contre les mirmillons.* V. GLADIATEUR.

RÉTICENCE (*san-se*) n. f. (lat. *reticentia*). Omission volontaire d'une chose qu'on devrait dire : *faire une réticence. Rhét.* Figure par laquelle celui qui parle s'arrête avant d'avoir achevé l'expression de sa pensée, tout en laissant entendre ce qu'il ne dit pas.

RÉTICULAIRE (*lè-re*) adj. En forme de réseau : *tracé réticulaire.*

RÉTICULE n. m. (du lat. *reticulum*, petit filet). Autrefois, filet dans lequel les femmes enfermaient leurs cheveux. Petit sac que les femmes portent à la main pour y mettre de menus objets et qui, parfois, par corruption, est appelé à tort *ridicule. Physiq.* Disque percé d'une ouverture circulaire coupée par deux fils très fins, qui se croisent à angle droit et servent à viser dans les lunettes astronomiques et terrestres.

Réticule.

RÉTICULÉ, E adj. (de *réticule*). Qui figure un réseau : *tissu réticulé. Appareil réticulé,* sorte de maçonnerie, de revêtement employé par les Romains, et formé de petites pierres ou briques carrées disposées en réseau. *Porcelaine réticulée,* porcelaine à deux enveloppes, dont l'extérieure est découpée à jour.

RÉTIF, IVE adj. (du lat. *restare*, rester debout). Qui s'arrête ou recule au lieu d'avancer : *cheval rétif. Fig.* Difficile à conduire, à persuader : *caractère, esprit rétif.* ANT. **Docile, maniable.**

RÉTIFORME adj. (du lat. *rete*, filet, et de *forme*). Qui offre la forme d'un réseau. (Peu us.)

RÉTINACLE n. m. Petit corps glanduleux des masses polliniques des orchidées.

RÉTINE n. f. (du lat. *rete*, réseau). La plus intérieure des enveloppes membraneuses du globe de l'œil : *la rétine est formée par l'épanouissement du nerf optique.*

RÉTINERVE (*nèr-ve*) adj. Qui présente des nervures réticulées.

RÉTINITE n. f. Inflammation de la rétine.

RETIRADE n. f. (ital. *ritirata*). *Fortif.* Abri derrière lequel on se retire pour continuer à se défendre, après l'enlèvement d'un ouvrage plus avancé.

RETIRATION (*si-on*) n. f. Action d'imprimer le verso d'une feuille de papier. *Presse à retiration,* presse typographique imprimant le recto et le verso d'une feuille.

RETIRÉ, E adj. Peu fréquenté : *lieu retiré. Vie retirée,* qui s'écoule dans la retraite. *Etre retiré des affaires,* ne plus s'en occuper.

RETIREMENT (*man*) n. m. Contracture, raccourcissement, en parlant des nerfs, des muscles.

RETIRER (*ré*) v. a. Tirer de nouveau. Tirer à soi. Porter en arrière : *retirer la jambe.* Extraire : *retirer une balle d'une plaie.* Tirer une personne: une chose de l'endroit où elle était : *retirer un enfant du collège, quelqu'un de la rivière.* Oter, reprendre : *retirer une arme à un enfant, sa confiance à quelqu'un.* Rétracter : *retirer un mot injurieux.* Donner asile : *il m'a retiré chez lui.* Dégager : *retirer sa parole.* Percevoir, recueillir : *retirer tant d'un bien.* **Se**

Digitized by Google

retirer v. pr. S'en aller, s'éloigner : *se retirer à la campagne*. Rentrer chez soi : *se retirer de bonne heure*. Battre en retraite : *armée qui se retire*. Rentrer dans son lit : *la rivière se retire*. Quitter un genre de vie, sa profession : *se retirer du monde, du service*. Se rétrécir : *cette étoffe se retire*.

RETIRONS (*ron*) n. m. pl. Laine restée dans le peigne, après le peignage.

RETIRURE n. f. Creux qui se forme, par retrait de la matière, dans une pièce coulée.

RÉTIVETÉ ou **RÉTIVITÉ** n. f. Humeur rétive. (Peu us.)

RETOMBE (*ton-be*) n. f. Syn. de RETOMBÉE. *Feuilles de retombe*, feuilles collées à un état, pour recevoir les observations d'un vérificateur.

RETOMBÉE (*ton-bé*) n. f. Naissance d'une voûte ou d'une arcade au-dessus des pieds-droits, qu'on peut poser sans cintre.

RETOMBER (*ton-bé*) v. n. (Prend ordinairem. l'auxil. *être*, rarement l'auxil. *avoir*.) Tomber de nouveau : *blessé qui retombe*. Tomber après s'être élevé : *la vapeur retombe en pluie*. Etre pendant : *lianes qui retombent en guirlande*. *Fig*. Etre attaqué de nouveau d'une maladie dont on croyait être guéri : *retomber dans une crise de paludisme*. Tomber de nouveau dans un mal : *retomber dans l'impénitence*. Revenir, après un détour : *conversation qui retombe sur les mêmes sujets*. Peser : *le blâme retombera sur lui*.

RETONDEUR n. et adj. m. Ouvrier qui retond.

RETONDRE v. a. Tondre de nouveau. *Archit*. Tailler pour refaire les parties superficielles.

RETOQUER (*ke*) v. a. *Pop*. Refuser à un examen : *candidat qui a été retoqué*.

RETORDEMENT (*man*) ou **RETORDAGE** n. m. Action de retordre. Résultat de cette action.

RETORDERIE (*ri*) n. f. Atelier de retordage.

RETORDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui retord les fils.

RETORDOIR n. m. Sorte de bâton pour retordre les matières filamenteuses. Syn. RETORSOIR.

RETORDRE v. a. Tordre de nouveau. *Fig. Donner du fil à retordre à quelqu'un*, lui susciter des embarras ; lui rendre la victoire pénible.

RÉTORQUABLE (*ka-ble*) adj. Qui peut être rétorqué : *argument rétorquable*.

RÉTORQUER (*ké*) v. a. (lat. *retorquere*). Tourner contre son adversaire les arguments, les raisons dont il s'est servi : *rétorquer un raisonnement*.

RETORS (*tor*), **E** adj. Qui a été tordu plusieurs fois : *fil retors ; soie retorse*. *Fig*. Fin, rusé, artificieux : *un procédurier retors*. N. m. : *c'est un retors*.

RÉTORSIF, IVE adj. Qui consiste à rétorquer : *objection rétorsive*.

RÉTORSION n. f. Action de rétorquer.

RETOUCHE n. f. Action de retoucher. Correction faite après coup : *retouche d'une photographie*.

RETOUCHER (*ché*) v. a. Toucher de nouveau. *Fig*. Corriger certaines parties de : *retoucher un cliché photographique*. Perfectionner : *retoucher un ouvrage, à un ouvrage*.

RETOUPER (*pé*) v. a. Reprendre un ouvrage de poterie qui a été manqué.

RETOUR n. m. (subst. verb. de *retourner*). Action de revenir à un endroit d'où l'on était parti : *le retour annuel des hirondelles*. Répétition : *le retour des mêmes motifs musicaux*. Renvoi d'une lettre de change, d'un billet non payé à un client, à un compte courant. Coude, angle d'une ligne, d'une surface : *retour d'une façade*. *Fig*. Vicissitude des affaires : *les retours de la fortune*. Ce qu'on ajoute pour égaliser un échange : *donnez-moi tant de retour*. Réciprocité de sentiments : *l'amitié exige du retour ; payer de retour une personne qui vous aime. Faire un retour sur soi-même*, faire de sérieuses réflexions sur sa conduite. *Retour d'âge*, âge auquel la vie humaine commence à décliner. *Etre sur le retour*, commencer à vieillir. *Etre de retour*, être revenu. *Etre sur son retour*, être près de partir pour retourner. *Dr*. Droit en vertu duquel un donateur rentre en possession de choses par lui données, au cas de prédécès du donataire. Pl. Sinuosités : *les tours et retours d'une rivière, d'un labyrinthe*. **Sans retour** loc. adv. A jamais, pour toujours. **En retour de** loc. prép. En récompense de. ANT. **Départ**.

RETOURNAGE n. m. Action de retourner les boyaux pour en gratter l'intérieur.

RETOURNE n. f. Carte qu'on retourne à certains jeux.

RETOURNEMENT (*man*) n. m. Action de retourner dans un autre sens.

RETOURNER (*né*) v. a. Tourner de nouveau. Tourner dans un autre sens : *retourner du foin*. Examiner en tous sens : *retourner un projet*. Sonder de nouveau : *tourner et retourner un prévenu*. Faire changer d'avis : *retourner quelqu'un*. Troubler : *spectacle qui vous retourne*. Renvoyer : *retourner un manuscrit à son auteur*. *Retourner le sol*, remuer la terre. *Retourner une carte*, la placer de manière qu'on voie la figure. *Retourner une robe, un habit*, les refaire en mettant l'envers au dehors. V. n. Aller de nouveau : *retourner dans son pays*. Etre reporté : *méchanceté qui retourne à son auteur*. Etre restitué : *terre qui retourne à son premier propriétaire*. Se remettre, se livrer de nouveau : *retourner au travail, au combat*. **Se retourner** v. pr. Se tourner dans un autre sens ; regarder derrière soi. *Fig*. Prendre des biais : *il saura bien se retourner. S'en retourner*, s'en aller. V. impers. *De quoi retourne-t-il?* que se passe-t-il? et, au jeu, quelle est la couleur retournée?

RETOURNURE n. f. Seconde trempe donnée à la chaudelle à la baguette.

RETRACEMENT (*man*) n. m. Action de retracer. (Peu us.)

RETRACER (*se*) v. a. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il retraça, nous retraçons*.) Tracer de nouveau ou autrement : *retracer un plan*. *Fig*. Raconter, exposer : *retracer les événements d'une époque*. **Se retracer** v. pr. Se rappeler : *se retracer l'image de...* Etre rappelé : *ce fait se retrace à mon esprit*.

RÉTRACTABLE (*trak-ta-ble*) adj. Qui peut être rétracté : *concession rétractable*.

RÉTRACTATION (*trak-ta-si-on*) n. f. Action de se rétracter : *faire une rétractation publique*.

RÉTRACTER (*trak-té*) v. a. (du lat. *retrahere*, supin *retractum*, même sens). Tirer en arrière : *le colimaçon rétracte ses cornes*. *Fig*. Désavouer l'opinion qu'on avait avancée ; retirer ce qu'on a dit. **Se rétracter** v. pr. Se dédire : *se rétracter publiquement*.

RÉTRACTIF (*trak-tif*), **IVE** adj. Qui produit une rétraction : *force rétractive*.

RÉTRACTILE (*trak-ti-le*) adj. Qui a la faculté de se rétracter, de rentrer en dedans : *les griffes du chat sont rétractiles*.

RÉTRACTILITÉ (*trak-ti*) n. f. Qualité de ce qui est rétractile. (Peu us.)

RÉTRACTION (*trak-si-on*) n. f. (de *rétracter*). *Méd*. Raccourcissement, contraction d'une partie.

RETRADUIRE v. a. (Se conj. comme *conduire*.) Traduire de nouveau ou sur une traduction.

RETRAIRE (*trè-re*) v. a. (du lat. *retrahere*, retirer. — Se conj. comme *traire*.) *Dr*. Exercer un retrait.

RETRAIT (*tre*), **E** adj. *Blas*. Se dit d'une pièce de longueur qui ne touche au bord de l'écu que par l'une de ses extrémités. *Chef retrait*, chef qui n'occupe que la moitié de sa longueur habituelle.

RETRAIT (*trè*) n. m. Diminution de volume, éprouvée par un corps qui se resserre. Action de retirer un projet présenté dans une assemblée : *retrait d'un projet de loi. Retrait d'emploi*, action de retirer un emploi à celui qui l'exerçait. *Dr*. Action de retirer, de reprendre un bien, un droit qui avait été aliéné. Lieu secret pour les nécessités naturelles. (Peu us.)

RETRAITE (*trè-te*) n. f. (du lat. *retrahere*, retirer). Action de se retirer : *l'heure de la retraite a sonné*. Marche rétrograde d'une troupe après un combat désavantageux : *l'ennemi est en pleine retraite. Battre en retraite*, se retirer devant l'ennemi. *Par ext*. Cédez. Obligation, pour les militaires, de rentrer à une certaine heure ; signal qu'on leur donne en conséquence : *battre, sonner la retraite*. Etat d'une personne retirée des affaires, du tumulte du monde : *Charles-Quint voulut mourir dans la retraite ;* lieu où elle se retire : *paisible retraite*. Etat de l'employé, de l'officier retiré du service et recevant une pension : *militaire en retraite ;* la pension elle-même : *avoir tant de retraite. Caisses de retraites*, institutions organisées par l'Etat pour assurer, moyen-

Digitized by Google

nant des versements annuels effectués pendant un certain temps, une pension de retraite à certaines catégories de personnes : *caisse de retraite pour la vieillesse ; caisse de retraite des ouvriers mineurs*, etc. (V. PENSION.) Éloignement momentané du monde, pour se préparer à un devoir important de religion ou se livrer à des actes de piété : *faire huit jours de retraite*. Action des eaux qui rentrent dans leur lit. Recul en arrière d'un alignement.

RETRAITE (*trè-te*) n. f. (de *re*, et *traite*). *Comm.* Traite faite sur un correspondant pour rentrer dans les fonds, avec frais et accessoires, d'une traite impayée et protestée. Lettre de change qu'un négociant, un banquier tire sur le négociant ou le banquier qui vient d'en tirer une sur lui.

RETRAITÉ, E (*trè-té*) adj. Qui est à la retraite, qui reçoit une pension de retraite : *officier retraité*. N. m. : *tous les retraités d'un département*.

RETRAITER (*trè-té*) v. a. Mettre à la retraite : *retraiter un officier*. Traiter de nouveau : *les aventures de Médée ont été souvent retraitées par les poètes tragiques*.

RETRANCHEMENT (*man*) n. m. Action de retrancher ; suppression. *Fortif.* Ouvrage de défense et plus particulièrement ouvrage de fortification passagère. (V. FORTIFICATION.) *Fig.* Position de défense : *attaquer quelqu'un dans ses derniers retranchements*.

RETRANCHER (*ché*) v. a. Oter quelque chose d'un tout : *retrancher un passage d'un ouvrage*. Supprimer : *on lui a retranché sa pension*. Fortifier par des retranchements : *retrancher une position*. **Se retrancher** v. pr. Se fortifier : *l'ennemi se retranche derrière ses remparts*. *Fig.* Recourir à un moyen de défense contre les reproches : *se retrancher derrière un prétexte*.

RETRANSCRIRE (*trans-kri-re*) v. a. (Se conj. comme *écrire*.) Transcrire de nouveau.

RETRAVAILLER (*va, ll* mll., *é*) v. a. et n. Travailler de nouveau.

RETRAVERSER (*vèr-sé*) v. a. Traverser de nouveau.

RETRAYANT (*trè-ian*), **E** adj. Personne qui exerce un retrait.

RÉTRÉCI, E adj. Borné, étroit : *esprit rétréci*. ANT. **Elargi.**

RÉTRÉCIR v. a. (de *re*, et *étrécir*). Rendre plus étroit. *Fig.* Diminuer l'ampleur, la capacité : *occupation qui rétrécit l'esprit*. V. n. et **Se rétrécir** v. pr. Devenir plus étroit : *ce drap a rétréci, s'est rétréci*. *Fig.* Perdre son ampleur. ANT. **Elargir.**

RÉTRÉCISSEMENT (*si-se-man*) n. m. Action de rétrécir ; état d'une chose rétrécie. ANT. **Elargissement.**

RETREMPER (*tran-pé*) v. a. Tremper de nouveau : *retremper du linge dans l'eau*. Donner une nouvelle trempe : *retremper une lame d'acier*. *Fig.* Redonner de la force, de l'énergie : *le malheur retrempe les hommes*. **Se retremper** v. pr. : *se retremper dans l'adversité*.

RÉTRIBUER (*bu-é*) v. a. (lat. *retribuere*). Donner à quelqu'un un salaire, une récompense : *rétribuer un employé*.

RÉTRIBUTION (*si-on*) n. f. (de *rétribuer*). Salaire, récompense : *payer une lourde rétribution*.

RETRO (du latin *retro*, en arrière), préfixe qui exprime le mouvement d'avant en arrière. N. m. *Fam.* Au billard, effet de recul : *faire un, des rétro*.

RÉTROACTIF (*ak-tif*), **IVE** adj. (préf. *rétro*, et *actif*). Qui agit sur le passé : *les lois n'ont pas, en principe, d'effet rétroactif*.

RÉTROACTION (*ak-si-on*) n. f. Effet de ce qui est rétroactif.

RÉTROACTIVEMENT (*ak-ti-ve-man*) adv. D'une manière rétroactive.

RÉTROACTIVITÉ (*ak-ti*) n. f. Qualité de ce qui est rétroactif : *la rétroactivité d'une mesure*.

RÉTROCÉDANT (*dan*), **E** n. Qui fait une rétrocession.

RÉTROCÉDER (*de*) v. a. (préf. *rétro*, et *céder*. — Se conj. comme *accélérer*.) Céder ce qui nous a été cédé auparavant. Céder une chose achetée pour soi-même.

RÉTROCESSIF (*sé-sif*), **IVE** adj. Qui fait une rétrocession : *acte rétrocessif*.

RÉTROCESSION (*sé-si-on*) n. f. Acte par lequel on rétrocède un droit acquis : *faire rétrocession d'une terre*.

RÉTROCESSIONNAIRE (*sè-si-o-nè-re*) n. A qui l'on rétrocède.

RÉTROFLEXION (*flèk-si-on*) n. f. Inflexion en arrière.

RÉTROGRADATION (*si-on*) n. f. Action de rétrograder. Mesure disciplinaire, par suite de laquelle un sous-officier retourne au grade de caporal ou brigadier, ou bien à un emploi inférieur du grade de sous-officier : *encourir la rétrogradation*. *Astr.* Mouvement rétrograde.

RÉTROGRADE adj. (de *rétrograder*). Qui va, qui se fait en arrière : *marche rétrograde*. *Fig.* Qui est opposé au progrès : *esprit rétrograde*.

RÉTROGRADER (*dé*) v. n. (de *rétro*, et du lat. *gradi*, marcher). Revenir en arrière : *l'armée a rétrogradé*. *Fig.* Marcher en sens inverse du progrès. *Astr.* Se mouvoir dans un sens rétrograde. *Milit.* Etre soumis à la rétrogradation.

RÉTROGRESSION (*grè-si-on*) n. f. (de *rétro*, et du lat. *gressus*, marche). Mouvement en arrière.

RÉTROSPECTIF (*spèk-tif*), **IVE** adj. (de *rétro*, et du lat. *aspicere*, regarder). Qui regarde en arrière, qui se rapporte au passé : *revue rétrospective*.

RÉTROSPECTIVEMENT (*spèk-ti-ve-man*) adv. D'une manière rétrospective.

RETROUSSAGE (*trou-sa-je*) n. m. Quatrième façon donnée à la vigne, un peu avant la vendange.

RETROUSSÉ, E (*trou-sé*) adj. Relevé : *nez retroussé*.

RETROUSSEMENT (*trou-se-man*) n. m. Action de retrousser, de se retrousser.

RETROUSSER (*trou-sé*) v. a. Relever : *retrousser ses cheveux*. **Se retrousser** v. pr. Relever son vêtement, sa jupe, pour éviter de les salir dans la poussière ou la boue.

RETROUSSIS (*trou-si*) n. m. Partie du bord d'un chapeau retroussée à l'ancienne mode. Partie d'un vêtement qui est retroussée : *habit bleu avec des retroussis jaunes*. Revers de botte.

RETROUVER (*vé*) v. a. Trouver de nouveau. Trouver une chose perdue, oubliée : *retrouver une clef égarée*. Retourner vers quelqu'un : *j'irai vous retrouver*. *Fig.* Reconnaître : *on ne retrouve plus cet auteur dans ses derniers écrits*. **Se retrouver** v. pr. Se trouver de nouveau après une absence. Reconnaître son chemin après s'être égaré.

RÉTROVERSION (*vèr-si-on*) n. f. (de *rétro*, et du lat. *versum*, supin de *vertere*, tourner). Action de se renverser. (Peu us.)

RETS (*rè*) n. m. (lat. *rete*). Filet pour prendre des oiseaux, des poissons. *Fig.* Ruse, piège, embûche : *se laisser prendre dans les rets d'une coquette*.

REUCHLINIEN, ENNE (*kli-ni-in, è-ne*) adj. Se dit, par opposition à *érasmien*, du système de prononciation du grec, préconisée par le philologue Reuchlin et qui représente la prononciation du grec moderne.

RÉUNI, E adj. *Droits réunis*, nom donné, sous le premier Empire, aux contributions indirectes, réunies en une seule administration : *les droits réunis furent très impopulaires*. ANT. **Dispersé.**

RÉUNION n. f. Action de réunir : *réunion de la Bourgogne à la France*. Rapprochement de parties désunies : *réunion des lèvres d'une plaie*, et *fig.*, groupement : *réunion des partis politiques*. Assemblée de personnes : *réunion nombreuse*. ANT. **Dispersion.**

RÉUNIR v. a. Rapprocher, rejoindre ce qui était séparé : *réunir les deux bouts d'une corde*. Unir, faire communiquer une chose avec une autre : *cette galerie réunit les deux pavillons*. Assembler ce qui était épars : *réunir les rayons du soleil au moyen d'une lentille*. *Fig.* Grouper : *réunir des preuves*. *Fig.* Réconcilier : *l'intérêt réunit les hommes*. **Se réunir** v. pr. Se rassembler : *se réunir dans un bois*. *Fig.* Concourir : *tout se réunit pour m'accabler*. ANT. **Disperser, éparpiller.**

RÉUNISSAGE (*ni-sa-je*) n. m. Action de réunir des fils de coton dans les filatures.

Digitized by Google

RÉUNISSEUSE (*ni-seu-ze*) n. f. Machine qui, dans les filatures de laine peignée et de coton, réunit les rubans pour en former des bobines.

RÉUSSI, E (*u-si*) adj. Exécuté avec succès : *entreprise bien réussie*. Distingué en son genre : *une soirée réussie*.

RÉUSSIR (*u-sir*) v. n. (ital. *riuscire*). Avoir un résultat bon ou mauvais : *expédition qui n'a pas réussi*. Avoir un bon résultat : *l'audace réussit souvent*. Avoir du succès : *réussir en tout*. Parvenir à : *j'ai enfin réussi à lui parler*. S'acclimater : *la vigne n'a pas réussi cette année*. V. a. Faire avec succès : *peintre qui réussit bien le portrait*. ANT. **Échouer.**

RÉUSSITE (*u-si-te*) n. f. (de *réussir*). Résultat quelconque : *mauvaise réussite d'une affaire*. Heureux succès : *la réussite d'une entreprise*. Combinaison de cartes, de pur hasard, pour connaître le succès ou l'insuccès d'une entreprise : *faire une réussite*. ANT. **Échec.**

REVACCINATION (*vak-si-na-si-on*) n. f. Action de revacciner.

REVACCINER (*vac-si-né*) v. a. Vacciner de nouveau : *revacciner un enfant*.

REVALESCIÈRE (*lès-si*) n. f. Substance alimentaire, formée de diverses farines.

REVALIDATION (*si-on*) n. f. Action de revalider.

REVALIDER (*dé*) v. a. Donner une nouvelle validité à un acte de procédure.

REVALOIR v. a. (Se conj. comme *valoir*.) Rendre la pareille : *je vous revaudrai cela*.

REVANCHE n. f. (subst. verb. de *revancher*). Action par laquelle on rend ce que l'on a reçu, le plus souvent en mal : *prendre une bonne revanche*. Seconde partie qu'on joue pour chercher à se racquitter d'une première qu'on a perdue. *A charge de revanche*, à condition de la pareille. **En revanche** loc. adv. En compensation.

REVANCHER (*ché*) v. a. (du préf. *re*, et du lat. *vindicare*, venger). *Pop.* Défendre, secourir quelqu'un qui est attaqué : *revancher un camarade*. **Se revancher** v. pr. Rendre la pareille.

RÊVASSER (*va-sé*) v. n. Faire des rêves dans un sommeil agité : *j'ai rêvassé toute la nuit*. *Fig.* et *fam.* Se livrer à des rêveries incohérentes.

RÊVASSERIE (*va-se-ri*) n. f. *Fam.* Action de rêvasser. Rêve incohérent. Chimère, utopie.

RÊVASSEUR (*va-seur*), **EUSE** (*eu-ze*) n. *Fam.* Qui rêvasse.

RÊVE n. m. Songe, ensemble d'idées et d'images qui se présentent à l'esprit durant le sommeil : *les anciens croyaient à la signification prophétique des rêves*. *Fig.* Imagination sans fondement, idées chimériques : *les rêves d'un idéologue*. Idée que l'on poursuit avec passion : *des rêves de fortune*.

REVÊCHE adj. Âpre au goût : *vin revêche*. Rude : *étoffe revêche*. *Fig.* Peu traitable, rébarbatif : *humeur revêche*. ANT. **Doux, aimable.**

RÉVEIL (*vè*, *l* mll.) n. m. Passage de l'état de sommeil à l'état de veille. *Fig.* Retour à l'activité : *le printemps marque le réveil de la nature*. Action d'être désabusé. Battérie de tambour, sonnerie de clairon, pour éveiller : *battre, sonner le réveil*. Abréviation pour RÉVEILLE-MATIN.

RÉVEILLÉE (*vè*, *ll* mll., *é*) n. f. Dans les fours de glacerie, temps pendant lequel on travaille sans interruption.

RÉVEILLE-MATIN (*vè*, *ll* mll.) n. m. invar. Horloge dont le carillon sert à réveiller à l'heure sur laquelle on a mis une aiguille spéciale en se couchant. Bruit matinal qui éveille les gens. Nom vulgaire d'une variété d'euphorbe.

RÉVEILLER (*vé*, *ll* mll., *é*) v. a. Tirer du sommeil : *réveiller un malade*. Faire sortir d'un état de torpeur : *réveiller une personne évanouie*. *Fig.* Exciter de nouveau, renouveler : *réveiller le courage*; *réveiller des souvenirs*. ANT. **Endormir.**

RÉVEILLEUR (*vé*, *ll* mll., *eur*) n. m. Religieux chargé de réveiller les autres au cours de la nuit. Garde de nuit, qui parcourait les rues en annonçant les heures.

RÉVEILLON (*vé*, *ll* mll., *on*) n. m. Repas fait au milieu de la nuit, surtout dans la nuit de Noël : *faire un joyeux réveillon*.

RÉVEILLONNER (*vé*, *ll* mll., *o-né*) v. n. *Fam.* Faire le réveillon.

RÉVÉLATEUR, TRICE n. Qui fait des révélations. Adj. : *circonstance révélatrice*. N. m. *Photogr.* Bain destiné au développement de l'image latente.

RÉVÉLATION (*si-on*) n. f. Action de révéler : *révélation d'un secret*. Inspiration par laquelle Dieu a fait connaître, dans certaines circonstances, ses mystères, ses volontés, etc. Choses révélées : *les révélations de saint Jean*. La religion révélée : *croire à la révélation*.

RÉVÉLÉ, E adj. Communiqué par révélation divine : *dogme révélé*; *religion révélée*.

RÉVÉLER (*lé*) v. a. (lat. *revelare*; du préf. *re*, et de *velum*, voile. — Se conj. comme *accélérer*.) Découvrir, faire connaître ce qui était inconnu et secret : *révéler une conspiration*. *Photogr.* Faire apparaître l'image latente sur la plaque photographique : *révéler un cliché*. Être la marque de : *roman qui révèle un grand talent*. Faire connaître par une révélation divine. **Se révéler** v. pr. Se manifester : *son génie se révéla tout à coup*.

REVENANT (*nan*), **E** adj. Qui revient, qui plaît : *physionomie revenante*. N. m. Esprit, âme d'un mort qu'on suppose revenir de l'autre monde : *le peuple a longtemps cru aux revenants*.

REVENANT-BON (*nan*) n. m. Profit éventuel. Argent qui reste entre les mains d'un comptable après qu'il a rendu ses comptes. Bonl. Pl. des *revenants-bons*.

REVENDAGE (*van*) n. m. Métier, profession de revendeur. (Peu us.)

REVENDEUR, EUSE (*van*, *eu-ze*) n. Qui achète pour revendre. *Revendeuse à la toilette*, femme dont le métier est d'acheter, pour les revendre, des objets de toilette féminine.

REVENDICATION (*van*, *si-on*) n. f. Action de revendiquer une chose immobilière. *Par ext.* Réclamation d'un droit politique ou social.

REVENDIQUER (*van-di-ké*) v. a. (préf. *re*, et lat. *vindicare*, réclamer). Réclamer une chose qui nous appartient, et qui se trouve entre les mains d'un autre : *revendiquer un droit*. Assumer, prendre sur soi : *revendiquer une responsabilité*.

REVENDRE (*van-dre*) v. a. Vendre ce qu'on a acheté : *revendre une chose plus cher qu'elle n'a coûté*. Vendre de nouveau : *revendre plusieurs fois le même objet*. *Fig.* *En revendre à quelqu'un*, être plus fin que lui. ANT. **Acheter.**

REVENEZ-Y (*né-zi*) n. m. invar. Retour vers le passé. Chose à laquelle on aime à revenir : *plat qui a un goût de revenez-y*. Action de recommencer.

REVENIR v. n. (Se conj. comme *venir*.) Venir de nouveau, ou venir une autre fois. Faire retour : *je reviens de Paris*. Reparaître : *question qui revient sur l'eau*. Se produire de nouveau : *le temps passé ne revient plus*. Repousser : *ses cheveux reviennent*. En parlant des morts, apparaître : *il revient des esprits dans cette maison*. Se représenter à l'esprit par le souvenir : *son nom ne me revient pas*. S'attacher, se livrer de nouveau à : *revenir à ses études*. Produire des retours de goût désagréables : *le boudin revient*. *Fig.* S'apaiser, se réconcilier : *une fois fâché, il ne revient plus*. Plaire : *sa figure me revient*. Se désabuser : *revenir d'une erreur*. Se corriger : *revenir de ses égarements*. Coûter : *cet habit me revient à tant*. *En revenir*, guérir d'une maladie. *En revenir à*, parler de nouveau de. *Revenir à la charge*, recommencer ses tentatives. *Revenir à soi*, reprendre ses sens après un évanouissement. *Revenir à ses moutons*, à son sujet principal après une digression. *Revenir sur une matière*, en parler de nouveau. *Revenir sur ce qu'on a dit*, changer d'opinion. *Revenir sur le compte de quelqu'un*, changer d'opinion à son égard. *Cela revient au même*, c'est la même chose. *Je n'en reviens pas*, j'en suis très surpris. *Il me revient tant de bénéfice*, j'ai tant pour ma part. *Il m'est revenu que*, j'ai appris que. *Il n'en reviendra pas*, il n'en guérira pas. *Cuis.* *Faire revenir de la viande*, lui faire subir un commencement de cuisson.

REVENOIR n. m. Outil d'horloger qui s'en sert pour recuire l'acier ou pour le bleuir.

REVENTE (*van-te*) n. f. Seconde vente.

REVENU n. m. Ce que rapporte un fonds, un

Digitized by Google

capital : *revenu foncier*. *Fig.* Avantage, profit. *Revenus publics* ou *de l'Etat*, ce que l'Etat retire soit des contributions, soit de ses propriétés.

REVENUE (*nû*) n. f. Action de revenir. Jeune bois qui revient sur une coupe. *Vénér.* Action des bêtes qui sortent du bois pour pâturer.

RÊVER (*vé*) v. n. Songer, faire des rêves : *rêver de combats*. Etre en délire : *on rêve dans la fièvre*. Dire des choses déraisonnables : *vous rêvez, je crois*. Méditer profondément : *Archimède rêvait à un problème, quand il fut tué par un soldat romain*. V. a. Voir en rêve : *rêver un incendie*. Imaginer : *rêver un poème*. *Fig.* Désirer vivement : *rêver le pouvoir, les grandeurs*.

Réverbère.

RÉVERBÉRANT (*vér-bé-ran*), **E** adj. Qui a la propriété de réverbérer.

RÉVERBÉRATION (*vèr, si-on*) n. f. Réflexion de la lumière ou de la chaleur : *la réverbération de l'incendie éclairait au loin*.

RÉVERBÈRE (*vèr*) n. m. Miroir réflecteur adapté à une lampe pour faire converger la lumière sur un seul point. Lanterne de verre qui contient une lampe munie d'un ou de plusieurs réflecteurs, pour éclairer les rues pendant la nuit. *Four à réverbère*, four à métaux dans lequel on utilise le calorique réfléchi.

RÉVERBÉRER (*vér-bé-ré*) v. a. (du lat. *reverberare*, frapper en retour. — Se conj. comme *accélérer*.) Réfléchir, renvoyer la lumière.

REVERCHER (*vèr-ché*) v. a. Boucher les trous d'une pièce de poterie d'étain avec le fer à souder.

REVERDIR (*vèr*) v. a. Peindre en vert une seconde fois : *reverdir des contrevents*. Rendre sa verdure à : *le printemps reverdit les champs*. V. n. Redevenir vert : *les arbres reverdissent*. *Fig.* Rajeunir, redevenir plus fort : *ce vieillard reverdit*.

REVERDISSEMENT (*vér-di-se-man*) n. m. Action de reverdir.

REVERDOIR (*vèr*) n. m. Réservoir placé dans les brasseries sous la cuve matière.

RÉVÉREMMENT (*ra-man*) adv. Avec respect. (Peu us.)

RÉVÉRENCE (*ran-se*) n. f. (lat. *reverentia*). Respect, vénération. Mouvement du corps pour saluer, soit en s'inclinant, soit en pliant les genoux : *faire la révérence*. Titre d'honneur donné autrefois aux religieux qui étaient prêtres (en ce sens, prend une majuscule). ANT. **Irrévérence.**

RÉVÉRENCIEL (*ran-si, èl*), **ELLE** (*è-le*) adj. Inspiré par la révérence : *respect révérenciel, crainte révérencielle*.

RÉVÉRENCIEUSEMENT (*ran-si-eu-ze-man*) adv. Avec respect. ANT. **Irrévérencieusement.**

RÉVÉRENCIEUX, EUSE (*ran-si-eû, eu-ze*) adj. Qui fait trop de révérences. Humble et cérémonieux. ANT. **Irrévérencieux.**

RÉVÉREND (*ran*), **E** adj. et n. (du lat. *reverendus*, digne de vénération). Titre d'honneur donné aux religieux et aux religieuses. Titre des pasteurs, dans l'Eglise anglicane.

RÉVÉRENDISSIME (*ran-di-si-me*) adj. Titre d'honneur donné aux archevêques, aux généraux d'ordres religieux.

RÉVÉRER (*ré*) v. a. (lat. *revereri*. — Se conj. comme *accélérer*.) Honorer, respecter, en parlant des personnes, des choses saintes.

RÊVERIE (*rê*) n. f. Etat de l'esprit occupé d'imaginations vagues : *s'abandonner à la rêverie*. Idée vaine, chimérique : *les rêveries des astrologues*.

REVERS (*vèr*) n. m. (du lat. *reversus*, retourné). Côté d'une chose opposé à celui qui se présente d'abord ou au côté principal : *le revers de la main*. Le côté d'une médaille, d'une pièce, opposé à celui où est l'empreinte de la figure principale. Partie repliée d'un habit où l'étoffe, repliée au dehors, laisse voir le dessous du vêtement. Repli au haut d'une botte d'une autre couleur que la tige. *Fig.* Disgrâce, accident fâcheux : *éprouver des revers de fortune*. *Revers de la médaille*, mauvais côté d'une chose. *Revers de la main*, le dos de la main, surface opposée à la paume. *Prendre, battre à revers une position*, l'attaquer ou la canonner à la fois par un de ses flancs et sur ses derrières. ANT. **Avers, face, Succès.**

RÉVERSAL, E, AUX (*vèr*) adj. (du lat. *reversus*, retourné). S'est dit d'un acte d'assurance donné à l'appui d'un engagement précédent. *Lettres réversales* ou substantiv. *réversales*, lettres par lesquelles on fait une concession en échange d'une autre.

REVERSEMENT (*vèr-se-man*) n. m. *Mar.* Transbordement. Changement qui survient dans la direction des courants de la marée ou de la mousson. Syn. RENVERSEMENT.

REVERSER (*vèr-sé*) v. a. Verser de nouveau : *reverser à boire*. Verser dans le vase d'où l'on avait versé : *reverser du vin dans la bouteille*. Transporter, reporter : *reverser un titre de propriété sur la tête de ses enfants*. Faire retomber : *reverser le blâme sur d'autres*.

REVERSI ou **REVERSIS** (*vèr-si*) n. m. (ital. *rovescino*). Sorte de jeu de cartes, où celui qui fait le moins de levées gagne le plus.

RÉVERSIBILITÉ (*vèr-si*) n. f. Qualité de ce qui est réversible : *la réversibilité d'un mouvement*.

RÉVERSIBLE (*vèr-si-ble*) adj. *Physiq.* Se dit d'une transformation physique, chimique, etc., capable de changer de sens, à un moment donné, sous l'influence d'un changement infinitésimal dans les conditions du phénomène. *Dr.* Se dit des biens qui doivent, en certains cas, retourner au propriétaire qui en a disposé ou d'une pension dont les arrérages passent à d'autres personnes à la mort du titulaire.

RÉVERSION (*vèr-si-on*) n. f. (lat. *reversio*). Droit de retour en vertu duquel les biens dont une personne a disposé en faveur d'une autre lui reviennent quand celle-ci meurt sans enfant.

REVERSIS (*vèr-si*) n. m. V. REVERSI.

REVERSOIR (*vèr*) n. m. Barrage par-dessus lequel l'eau s'écoule en nappe.

REVERTIER (*vèr-ti-é*) n. m. Variété de trictrac, dans lequel les dames doivent faire le tour du tablier et revenir à leur point de départ. (On dit aussi REVERQUIER.)

REVÊTEMENT (*man*) n. m. Ouvrage en pierre, en brique, etc., qui sert à retenir les terres d'un fossé, d'un bastion, d'une terrasse. Sorte de placage de pierre, plâtre, bois, etc., que l'on a fait à une construction pour la consolider ou l'orner : *beaucoup de temples anciens avaient souvent un revêtement de marbre*. (On dit aussi REVÊTISSEMENT.)

REVÊTIR v. a. (Se conj. comme *vêtir*.) Vêtir de nouveau. Pourvoir de vêtements : *revêtir les pauvres*. Se couvrir : *revêtir un habit* ou v. pr. *Se revêtir d'un habit*. Faire un revêtement sur : *revêtir un bastion*. Recouvrir, enduire : *revêtir de gazon, de plâtre*. *Fig.* Investir d'un emploi : *le roi l'a revêtu de la charge de chambellan*. Couvrir, décorer : *revêtir le mal des apparences du bien*.

RÊVEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui rêve. Distrait. *Fig.* Qui s'abandonne à ses imaginations ; méditatif, pensif : *les poètes sont d'incorrigibles rêveurs*.

RÊVEUSEMENT (*ze-man*) adv. En rêvant. (P. us.)

REVIDAGE n. m. Action de revider. Troc que font entre eux des brocanteurs de ce qu'ils ont acheté dans les ventes publiques.

REVIDER (*dé*) v. a. Vider de nouveau. Faire le revidage : *revider des hardes*.

REVIENT (*vi-in*) n. m. *Prix de revient*, ce que les marchandises coûtent au fabricant.

REVIF n. m. (de *re*, et *vif*). Mouvement de croissance des marées.

REVIRADE n. f. Action de se retourner, de revirer. Au trictrac, action d'employer une ou deux dames de cases déjà faites.

REVIREMENT (*man*) n. m. (de *revirer*). Action de virer de bord à nouveau : *le revirement d'un vaisseau*. Changement complet : *revirement d'opinion*. *Comm.* Manière de s'acquitter envers une personne en lui faisant le transport d'une dette active équivalente à la somme qu'on lui doit.

REVIRER (*ré*) v. n. *Mar.* Virer de nouveau : *revirer de bord*. *Fig.* Changer de parti.

REVISABLE ou **REVISABLE** (*za-ble*) adj. Qui peut être revisé : *jugement revisable*.

REVISER ou **RÉVISER** (*zé*) v. a. (préf. *re*, et lat. *visere*, visiter). Revoir, examiner de nouveau, pour modifier s'il y a lieu : *reviser un procès*.

Digitized by Google

RÉVISEUR ou **RÉVISEUR** (*zeur*) n. m. Qui revoit après un autre : *un reviseur de comptes*. Celui qui fait la revision des épreuves typographiques.

RÉVISION ou **RÉVISION** (*zi-on*) n. f. Action de reviser, d'examiner de nouveau : *demander la revision d'un procès; la revision de la constitution. Conseil de revision*, chargé d'examiner, dans chaque canton, lors du recrutement, si les conscrits sont propres au service militaire : *le conseil de revision est présidé par le préfet*. Tribunal qui revise les jugements rendus par les conseils de guerre.

REVISIONNISTE (*zi-o-nis-te*) n. et adj. Qui effectue une revision, notamment celle de la constitution. Partisan de cette revision.

RÉVIVAL n. m. (m. angl. signif. *retour à la vie*). Assemblée religieuse, appelée aussi RÉVEIL.

REVIVIFICATION (*si-on*) n. f. Action de revivifier, de ranimer : *l'humidité amène la revivification de certains infusoires. Chim.* Opération qui a pour but de ramener à l'état métallique un métal engagé dans une combinaison. (Se dit surtout du mercure.)

REVIVIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Vivifier de nouveau. *Fig.* Réveiller, ranimer. *Chim.* Tirer de sa combinaison et ramener à l'état métallique : *revivifier du mercure*.

REVIVISCENCE (*vis-san-se*) n. f. Propriété de certains animaux ou végétaux qui peuvent, après avoir été desséchés, reprendre vie à l'humidité : *la reviviscence a été constatée chez certains infusoires*.

REVIVISCENT (*vis-san*), **E** adj. Se dit des êtres qui jouissent de la propriété de reviviscence.

REVIVISCIBLE (*vis-si-ble*) adj. Qui a la propriété de reviviscence.

REVIVRE v. n. (Se conj. comme *vivre*.) Revenir à la vie. Reprendre ses forces, son énergie. *Fig.* Etre rappelé ou représenté : *un père qui revit dans son enfant. Faire revivre une chose*, la renouveler; lui rendre son éclat. Activem. : *revivre une époque*.

REVOCABILITÉ n. f. Etat de ce qui est révocable : *la révocabilité des fonctionnaires publics*.

RÉVOCABLE adj. Qui peut être révoqué : *procuration révocable*. ANT. **Irrévocable.**

RÉVOCATION (*si-on*) n. f. Action de révoquer, de mettre à néant : *révocation d'un testament*. Action de destituer : *la révocation d'un fonctionnaire*.

RÉVOCATOIRE adj. Qui révoque.

REVOICI, REVOILÀ prép. *Fam.* Voici, voilà de nouveau.

REVOIR v. a. (Se conj. comme *voir*.) Voir de nouveau : *revoir un ancien ami*. Revenir auprès de : *Ulysse put enfin revoir sa patrie*. Examiner de nouveau : *revoir un manuscrit*. N. m. Action de se revoir : *adieu, jusqu'au revoir*.

REVOLER (*lé*) v. n. Retourner en volant. *Fig.* Retourner avec rapidité : *revoler aux combats*.

REVOLIN n. m. *Mar.* Déviation et tournoiement du vent, quand il rencontre un obstacle quelconque.

RÉVOLTANT (*tan*), **E** adj. Qui révolte, choque, indigne : *ce procédé est révoltant*.

RÉVOLTE n. f. Rébellion, soulèvement contre l'autorité établie : *l'Espagne n'arriva jamais à dompter la révolte des Pays-Bas. Fig.* Soulèvement violent : *la révolte des passions*. ANT. **Soumission.**

RÉVOLTÉ, E n. qui est en état de révolte.

RÉVOLTER (*té*) v. a. (ital. *rivoltare*). Porter à la révolte : *révolter des sujets contre leur souverain. Fig.* Indigner, choquer : *nécessité qui révolte*. **Se révolter** v. pr. Se soulever, se mettre en révolte. ANT. **Apaiser, soumettre.**

RÉVOLU, E adj. (lat. *revolutus*). Achevé, complet : *avoir vingt ans révolus*.

RÉVOLUTÉ, E adj. Qui est roulé en dehors et en dessous.

RÉVOLUTIF, IVE adj. Relatif à la révolution : *mouvement révolutif. Bot.* S. dit des feuilles qui se roulent en dehors.

RÉVOLUTION (*si-on*) n. f. (lat. *revolutio*; de *revolvere*, retourner). Mouvement d'un mobile qui parcourt une courbe fermée. Marche circulaire des corps célestes dans l'espace; période de temps qu'ils emploient à parcourir leur orbite : *la révolution de la terre autour du soleil. Fig.* Se dit du changement qui arrive dans les choses du monde, dans les opinions, et surtout dans le gouvernement des Etats : *révolution dans les arts, les esprits*; absolum. *la Révolution de 1789*. (V. *Part. hist.*) Réaction à une impression physique et morale. *Mécan.* Tour entier d'une roue. *Géom.* Mouvement supposé d'un plan autour d'un de ses côtés pour engendrer un solide. Pl. *Révolutions du globe*, changements que la terre a éprouvés.

RÉVOLUTIONNAIRE (*si-o-né-re*) adj. Qui a rapport aux révolutions politiques : *principes révolutionnaires*. Se dit particulièrement de la révolution de 1789 : *la période révolutionnaire*. N. Partisan des révolutions.

RÉVOLUTIONNAIREMENT (*si-o-né-re-man*) adv. Par des moyens révolutionnaires.

RÉVOLUTIONNER (*si-o-né*) **v. a. Mettre un pays** en état de révolution : *révolutionner la région. Fig.* Causer du trouble, bouleverser : *cette nouvelle m'a révolutionné*. ANT. **Calmer, apaiser.**

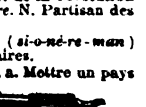

Revolver.

REVOLVER (*ré-vol-vèr*) n. m. (m. angl.; de *to revolve*, retourner). Sorte de pistolet avec lequel on peut tirer plusieurs coups sans recharger.

REVOMIR v. a. Vomir de nouveau. Rejeter.

RÉVOQUER (*ké*) v. a. (lat. *revocare*). Priver d'un emploi, destituer : *révoquer un préfet*. Annuler : *révoquer un ordre. Révoquer en doute*, mettre en doute, contester.

REVOYEUR (*voi-ieur*) n. m. Bateau dragueur au moyen duquel on cure un canal, un cours d'eau.

REVUE (*vu*) n. f. Inspection exacte, examen détaillé : *faire la revue de ses papiers, de ses fautes*. Inspection des corps de troupes, des chevaux, du matériel : *passer un régiment en revue*. Titre de certains écrits périodiques : *une revue scientifique*. Pièce comique où l'on passe en revue les événements de l'année.

REVUISTE (*is-te*) n. m. Auteur dramatique, qui écrit des revues de fin d'année.

RÉVULSER (*sé*) v. a. Déplacer.

RÉVULSEUR n. m. Instrument qui produit une révulsion.

RÉVULSIF, IVE adj. Se dit des remèdes qui produisent une révulsion. N. m. : *la teinture d'iode, la farine de moutarde, sont des révulsifs*.

RÉVULSION n. f. (du lat. *revulsio*, action d'arracher). Irritation locale, provoquée dans le but de faire cesser un état congestif ou inflammatoire existant dans une autre partie du corps.

REZ (*ré*) prép. (lat. *rasus*, rasé). Tout contre : *couper un arbre rez de terre*. **A ras de** loc. prép. Au niveau de.

REZ-DE-CHAUSSÉE (*ré-de-chô-sé*) n. m. invar. Niveau du sol. La partie d'une maison au niveau du sol : *habiter un rez-de-chaussée*.

RHABDITIS (*tiss*) n. m. Genre de vers nématodes qui vivent dans l'intestin de divers animaux.

RHABILLAGE (*ll* mll.) ou **RHABILLEMENT** (*ll* mll., *e-man*) n. m. Raccommodage : *rhabillage d'une montre*. Réparation d'armes détériorées.

RHABILLER (*ll* mll., *é*) v. a. Habiller de nouveau. Raccommoder. *Fig.* Renouveler la forme de. Présenter sous un jour favorable.

RHABILLEUR, EUSE (*bi, ll* mll. *eur, eu-se*) n. Personne qui fait des rhabillages.

RHAGADE n. f. (du gr. *rhagasados*, déchirure). *Pathol.* Sorte de gerçure, de crevasse du tégument externe de la peau.

RHAMNACÉES (*ram'-na-sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales, dont le nerprun (*rhamnus*) est le type. S. une *rhamnacée*.

RHÉNAN, E adj. Qui appartient au Rhin, aux bords du Rhin : *les pays rhénans*.

RHÉOMÈTRE n. m. (gr. *rheos*, courant, et *metron*, mesure.) Ancien nom du galvanomètre. Instrument de jaugeage pour les fluides.

RHÉOPHORE n. m. (gr. *rheos*, courant, et *phoros*, qui porte.) Chacun des fils de la pile électrique.

RHÉOSTAT (*os-ta*) n. m. (gr. *rheos*, courant, et lat. *stare*, rester immobile.) Résistance électrique

Digitized by Google

variable à volonté et qui, placée dans un circuit, permet de faire varier l'intensité du courant.

RHÉOSTATIQUE (*os-ta*) adj. Qui se rapporte au rhéostat.

RHÉOTOME n. m. Pièce servant à interrompre le passage d'un courant électrique.

RHÉTEUR n. m. (gr. *rhêtôr*). Celui qui, chez les anciens, enseignait l'art de l'éloquence : *Gorgias fut un des plus célèbres rhéteurs de son temps.* Orateur sec et emphatique.

RHÉTIEN, ENNE (*ti-in, é-ne*) adj. Se dit d'un étage géologique base du jurassique. N. m. : *le rhétien.*

RHÉTORICIEN (*si-in*) n. m. Qui sait la rhétorique. (Peu us.) Elève de rhétorique.

RHÉTORIQUE (*ri-ke*) n. f. (gr. *rhêtorikê*). Art qui donne les règles de bien dire. Livre qui traite de cet art : *la rhétorique d'Aristote.* Classe où on l'enseigne. Affectation d'éloquence : *ce n'est que de la rhétorique. Figure de rhétorique,* tournure de langage qui change l'expression de la pensée pour la rendre plus vive ou plus facile à comprendre. — On distingue les *figures de mots* qui consistent à détourner le sens des mots (*ellipse, syllepse, inversion, pléonasme, métaphore, allégorie, catachrèse, synecdoque, métonymie, euphémisme, antonomase, antiphrase,* etc.), et les *figures de pensée* qui consistent en certains tours de pensée indépendants de l'expression (*antithèse, apostrophe, exclamation, épiphonème, interrogation, énumération, gradation, réticence, interruption, périphrase, hyperbole, litote, prétérition, prosopopée, hypotypose,* etc.).

RHINALGIE (*jî*) n. f. (gr. *rhis, rhinos,* nez, et *algos,* douleur.) Douleur qui siège dans le nez.

RHINANTHE n. m. Genre de scrofulariacées d'Europe, vulgairement *crête-de-coq.*

Rhinanthe.

RHINGRAVE n. m. (allem. *Rhein,* Rhin, et *graf,* comte). Autrefois, comte du Rhin ; aujourd'hui, titre de quelques princes d'Allemagne. N. f. Sorte de haut-de-chausses, en usage au XVIIe siècle. (Quelques-uns écrivent RINGRAVE.)

RHINGRAVIAT (*vi-a*) n. m. Dignité de rhingrave.

RHINITE n. f. (du gr. *rhis, rhinos,* nez). Inflammation de la muqueuse nasale. Syn. CORYZA.

RHINOCÉROS (*ross*) n. m. (gr. *rhis, rhinos,* nez, et *keras,* corne). Genre de mammifères périssodactyles des régions chaudes, caractérisés par la présence d'une ou deux cornes sur la face : *le rhinocéros habite les régions marécageuses.* — Les *rhinocéros* sont de puissants animaux sauvages, à peau très épaisse, qui atteignent 4 mètres de long et 2 mètres de haut. Ils vivent dans les régions tropicales de l'Asie et de l'Afrique, et causent de grands dégâts dans les plantations. Le rhinocéros d'Asie n'a qu'une corne sur le nez ; celui d'Afrique en a deux.

Rhinocéros.

RHINOLOPHE n. m. Genre de mammifères, comprenant des chauves-souris dites aussi *fers-à-cheval.*

RHINONECROSIE (*zî*) n. f. Nécrose de la cloison des fosses nasales.

RHINOPLASTIE (*plas-tî*) n. f. (gr. *rhis, rhinos,* nez, et *plastos,* formé). Opération chirurgicale qui a pour but de refaire un nez à ceux qui l'ont perdu : *la rhinoplastie est un des plus curieux exemples de greffe animale.*

Rhinopome.

RHINOPOME n. m. Genre de chauves-souris d'Egypte.

RHINOSCOPIE (*nos-ko-pi*) n. f. (gr. *rhis, rhinos,* nez, et *skopein,* examiner). Examen des fosses nasales, convenablement éclairées.

RHIPIPTÈRES n. m. pl. Ordre d'insectes à ailes inférieures vastes, et supérieures courtes. S. un *rhipiptère.*

RHIZOCARPÉES (*pé*) n. f. pl. Syn. de MARSILÉACÉES. S. une *rhizocarpée.*

RHIZOCTONE (*zok-to-ne*) n. f. Champignon parasite de diverses plantes.

RHIZOME n. m. Tige souterraine de diverses plantes : *l'iris se développe par rhizomes.*

RHIZOPHAGE adj. (gr. *rhiza,* racine, et *phagein,* manger). Qui se nourrit de racines.

RHIZOPHORA ou **RHIZOPHORE** n. m. Arbre des pays tropicaux, communément appelé aussi *manglier,* et qui atteint de 15 à 18 mètres de hauteur.

RHIZOPHORACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales. S. une *rhizophoracée.*

Rhizophora.

RHIZOPODES n. m. pl. Classe de protozoaires gélatineux. S. un *rhizopode.*

RHIZOPOGON n. m. Champignon qui se rencontre dans les sables.

RHIZOSTOME (*zos-to-me*) n. m. Genre de méduses acalèphes, répandues dans toutes les mers.

RHIZOTOME n. m. (gr. *rhiza,* racine, et *tomê,* section). Instrument servant à couper les racines.

RHODANIEN, ENNE (*ni-in, é-ne*) adj. Qui appartient au Rhône : *la vallée rhodanienne.*

RHODIOLE n. f. Genre de crassulacées des régions montagneuses, vulgairement *orpin odorant.*

RHODIQUE adj. Se dit des oxydes de rhodium.

RHODIUM (*di-om'*) n. m. Corps simple métallique, qui existe dans tous les minerais platinifères, et qui présente de grandes analogies avec le chrome et le cobalt (pur, il a la couleur de l'argent) : *le rhodium a été découvert par Wollaston.*

Rhododendron.

RHODODENDRON (*din*) n. m. (gr. *rhodon,* rose, et *dendron,* arbre). Genre d'éricacées, dites aussi *rosages,* très recherchées comme ornementales.

RHODORA n. m. *Bot.* Genre d'éricacées du Canada.

RHOMBE (*ron-be*) n. m. (gr. *rhombos*). Losange.

RHOMBOÈDRE (*ron*) n. m. (gr. *rhombos,* losange, et *edra,* base). Cristal dont les faces sont des rhombes.

RHOMBOÈDRIQUE (*ron*) adj. Qui a la forme d'un rhomboèdre.

RHOMBOÏDAL, E, AUX (*ron-bo-i-dal*) adj. En forme de rhombe.

RHOMBOÏDE (*ron-bo-i-de*) n. m. Figure qui ressemble à un rhombe.

RHOTACISME (*sis-me*) n. m. (gr. *rhôtakismos*). Emploi fréquent ou prononciation vicieuse de la lettre *r* (en gr. *rhô*).

Rhubarbe.

RHUBARBE n. f. Genre de polygonacées, dont la racine et les tiges sont laxatives : *la rhubarbe est souvent cultivée comme ornementale.* **Passez-moi la rhubarbe, je vous passerai le séné,** phrase proverbiale inspirée par un passage de l'*Amour médecin,* de Molière, et

Digitized by Google

qui s'emploie en parlant de deux personnes qui se font mutuellement des concessions intéressées.

RHUM (*rom'*) n. m. (angl. *rum*). Eau-de-vie obtenue par la fermentation et la distillation des mélasses de canne à sucre : *rhum des Antilles*.

RHUMATISANT (*zan*), **E** adj. Affecté de rhumatisme : *vieillard rhumatisant*. Substantiv. : *un rhumatisant*.

RHUMATISÉ, E (*zé*) adj. Qui a des rhumatismes. (Peu us.)

RHUMATISMAL, E, AUX (*tis*) adj. Qui appartient au rhumatisme : *douleur rhumatismale*.

RHUMATISME (*tis-me*) n. m. (du gr. *rheumatismos*, fluxion). Maladie caractérisée par une fluxion douloureuse des articulations, des muscles, des viscères, etc. : *rhumatisme articulaire*.

RHUME n. m. V. RUMB.

RHUME n. m. (du gr. *rheuma*, fluxion). Nom vulgaire du catarrhe pulmonaire, et des affections qui produisent la toux. *Rhume de cerveau*, coryza.

RHUMERIE ou **RHUMMERIE** (*ro-me-rî*) n. f. Distillerie de rhum.

RHYAS (*ri-ass*) n. f. *Pathol.* Ecoulement continuel des larmes.

RHYNCHÉE (*rin-ké*) n. f. Genre d'oiseaux échassiers, des pays chauds.

RHYNCHITE (*ki-te*) n. m. Genre d'insectes coléoptères, qui vivent sur les arbres.

RHYNCHOPHORE ou **RYNCOPHORE** n. m. Genre d'insectes coléoptères, des régions tropicales.

RHYNCHOTE (*ko-te*) n. m. Genre d'oiseaux gallinacés, de l'Amérique.

RHYTIDOME n. m. *Bot.* Couche de tissu cellulaire, placée entre le liber et l'enveloppe herbacée.

RHYTON n. m. (m. grec ; de *rhein*, couler). Vase grec à boire, en forme de corne ou de tête d'animal.

Rhyton.

RIANT (*ri-an*), **E** adj. Qui annonce de la gaieté : *visage riant*. Agréable à la vue : *aspect riant*. *Fig.* Agréable à l'esprit : *idées riantes*. ANT. **Triste.**

RIBAMBELLE (*ban-bè-le*) n. f. *Fam.* Kyrielle, longue suite : *une ribambelle d'enfants*.

RIBAUD (*bô*), **E** n. et adj. Personne de mœurs déréglées. N. m. Jusqu'au XIVe siècle, tout combattant à pied, soudoyé ou valet de guerre. *Roi des ribauds*, chef des ribauds de l'armée royale ; sorte d'officier infime dont l'office disparut sous Charles VII.

RIBAUDAILLE (*bô-da, ll* mll.) n. f. Troupe de gens de pied, dits *ribauds*. (Vx.)

RIBAUDEQUIN (*bô-de-kin*) n. m. Ancien engin de guerre en forme de chariot, sur lequel étaient montées quelques pièces d'artillerie de petit calibre.

RIBAUDERIE (*bô-de-rî*) n. f. Action de ribaud.

RIBLAGE n. m. Action de ribler.

RIBLER (*blé*) v. n. Mener une vie de ribaud. (Vx.) V. a. *Ribler une meule*, unir sa surface en l'usant par frottement avec une autre meule.

RIBLETTE (*blè-te*) n. f. Tranche de viande mince, cuite dans la poêle ou grillée.

RIBLEUR n. m. Rôdeur de nuit ; batteur de pavé.

RIBORD (*bor*) n. m. *Mar.* Bordage assemblé sur les gabords qui sont eux-mêmes assemblés sur la quille.

RIBORDAGE n. m. Dommage qu'éprouvent les bâtiments dans un abordage. Indemnité payée par ceux dont la négligence a causé ce dommage.

RIBOTE n. f. *Pop.* Excès de table et de boisson : *être en ribote*.

RIBOTER (*té*) v. n. *Fam.* Faire ribote.

RIBOTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui aime à riboter.

RICANEMENT (*man*) n. m. Action de ricaner.

RICANER (*né*) v. n. Rire à demi, sottement ou avec malice.

RICANERIE (*ne-rî*) n. f. Rire moqueur. (Peu us.)

RICANEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui ricane. Adjectiv. : *air ricaneur*.

RIC-À-RAC ou **RIC-À-RIC** (*ri-ka*) loc. adv. Avec une exactitude rigoureuse : *payer ric-à-ric*.

RICCIE (*rik-si*) n. f. Genre d'hépatiques, qui croissent sur les terres humides.

RICHARD (*char*), **E** n. Personne très riche.

RICHARDSONIE (*chard-so-ni*) n. f. Genre de rubiacées d'Amérique qui possède des propriétés vomitives.

RICHE adj. (allem. *reich*). Qui possède de grands biens : *un riche propriétaire*. Abondamment pourvu : *riche en vertus*. Fertile, abondant : *riche moisson*. Magnifique : *riches broderies*. *Langue riche*, féconde en mots et en tours. *Rimes riches*, celles qui vont au delà de l'exactitude exigée, qui offrent une grande conformité de sons, comme dans **utile** et **futile**, **douleur** et **couleur**. *Riche parti*, personne à marier qui possède de grands biens. N. m. Personne riche. : PROV. **On ne prête qu'aux riches**, on ne rend des services qu'à ceux qui peuvent les récompenser ; on attribue volontiers certaines choses à ceux qui sont coutumiers du fait. ANT. **Pauvre.**

RICHEMENT (*man*) adv. D'une manière riche : *doter richement sa fille*. ANT. **Pauvrement.**

RICHESSE (*chè-se*) n. f. (de *riche*). Abondance de biens : *la richesse d'un Etat*. Opulence : *vivre dans la richesse*. Fécondité, fertilité : *la richesse du sol*. Eclat, magnificence : *ameublement d'une grande richesse*. *Fig.* Source de bien : *la science est une richesse*. Fécondité en idées, en images : *richesse de style*. *Richesse de la rime*, qualité des rimes riches. N. f. pl. Grands biens : *amasser d'immenses richesses*. Objets de grande valeur : *musée plein de richesses*. PROV. : **Contentement passe richesse**, la joie dans la pauvreté est préférable à la richesse troublée par les chagrins. **L'épargne est une grande richesse**, l'économie est un moyen de s'enrichir. ANT. **Pauvreté.**

RICHISSIME (*chi-si-me*) adj *Fam.* Très riche.

RICIN n. m. (lat. *ricinus*). *Bot.* Genre d'euphorbiacées, dont les graines fournissent une huile purgative.

Ricin.

RICINÉ, E adj. Imprégné d'huile de ricin : *collodion riciné*.

RICOCHER (*ché*) v. n. Faire des ricochets.

RICOCHET (*ché*) n. m. Bond que fait une pierre plate jetée obliquement sur la surface de l'eau : *les enfants s'amusent à faire des ricochets*. *Fig.* Suite d'événements amenés les uns par les autres. *Par ricochet*, indirectement : *j'ai su cela par ricochet*. *Tir à ricochet*, sorte de tir inventé par Vauban en 1688, dans lequel les projectiles ricochent sur le sol, avant de frapper le but.

RICTUS (*rik-tuss*) n. m. (mot lat.). Contraction qui découvre les dents en donnant à la bouche l'expression ou l'apparence du rire : *rictus moqueur ; rictus sinistre*.

RIDAGE n. m. *Mar.* Action de rider un cordage.

RIDE n. f. (de *rider*). Pli du front, du visage, des mains, qui est ordinairement l'effet de l'âge : *les rides de la vieillesse*. Pli semblable à une ride qui se forme sur une surface quelconque : *les rides de l'eau*. *Mar.* Petit cordage servant à tendre des haubans, etc.

RIDÉ, E adj. Couvert de rides : *un visage ridé*.

RIDEAU (*dô*) n. m. Pièce d'étoffe, draperie, qui sert à cacher, à couvrir quelque chose, ou bien qu'on suspend devant une ouverture pour intercepter la vue ou le jour : *rideaux de fenêtre, de lit*. Ligne d'objets formant un obstacle à la vue : *un rideau de peupliers*. Grande toile peinte qu'on lève ou qu'on abaisse pour découvrir ou cacher aux spectateurs la scène d'un théâtre. *Rideau de manœuvre*, toile qu'on baisse en certains cas, dans le cours d'un acte, pour cacher certaines manœuvres. Assemblage de feuilles de tôle qu'on peut baisser ou lever, dans l'ouverture d'une cheminée, pour en régler le tirage. *Fig.* *Tirer le rideau sur*, mettre à dessein dans l'ombre.

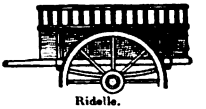
Ridelle.

RIDÉE (*dé*) n. f. Filet dont on se sert pour prendre les alouettes.

RIDELLE (*dé-le*) n. f. Balustrade légère, pleine ou à claire-voie, placée

Digitized by Google

de chaque côté d'une charrette, pour maintenir la charge. Branche de chêne, employée en charronnerie.

RIDER (*dé*) v. a. Produire des rides : *le chagrin ride le front. Fig.* Produire des sillons sur : *le vent ride la surface de l'eau. Mar.* Tendre au moyen de rides.

RIDICULE adj. (lat. *ridiculus*). Digne de risée : *discours ridicule.* N. m. Ce qui est ridicule : *tomber dans le ridicule.* Travers, manière d'être digne de risée : *peindre les ridicules de son temps.* Ce qui ridiculise : *l'arme du ridicule.* Corruption de RÉTICULE.

RIDICULEMENT (*man*) adv. D'une manière ridicule : *homme ridiculement contrefait.*

RIDICULISER (*zé*) v. a. Tourner en ridicule.

RIDOIR n. m. *Mar.* Appareil servant à rider.

RIEN (*ri-in*) pron. indéf. (du lat. *rem*, accusatif de *res*, chose). Quelque chose : *ne vous reprochez-vous rien ?* Peu de chose : *se fâcher de rien.* Avec la particule négative *ne*, aucune chose : **n'en faites rien.** *De rien*, très petit : *un petit fleuve de rien. Rien que*, seulement. *Cela n'est rien*, c'est peu de chose. *Cela ne fait rien*, cela importe peu. *En moins de rien*, en très peu de temps. *Il ne fait plus rien*, il n'a plus d'emploi. *C'est un homme de rien*, de mauvaise conduite. *Il a eu cette maison pour rien*, à vil prix. *Comme si de rien n'était*, comme si la chose n'était pas arrivée. N. m. Néant : *le rien n'existe pas.* Très peu de chose, ou chose nulle : *un rien l'effraye.* N. m. pl. Bagatelles : *s'amuser à des riens.* ANT. **Tout.**

RIEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui rit, aime à rire. *Avoir, mettre les rieurs de son côté*, avoir l'approbation du plus grand nombre dans une affaire où il y a nécessairement quelqu'un de ridicule.

RIEUSE (*eu-ze*) n. f. Sorte de mouette.

RIFLARD (*flar*) n. m. (de *rifler*). Rabot à deux poignées, pour dégrossir le bois. Ciseau en forme de palette, qui sert aux maçons pour ébarber les ouvrages de plâtre. Grosse lime à dégrossir les métaux. Laine la plus grosse et la plus longue d'une toison.

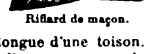
Riflard de maçon.

RIFLARD (*flar*) n. m. (du n. d'un personnage de comédie). *Pop.* Grand parapluie.

RIFLE (*ri-ifl'*) n. m. (m. angl.). Carabine à long canon.

RIFLER (*flé*) v. a. (de *rafler*). Egratigner. Enlever avec le riflard. *Fig.* et *pop.* Enlever, dérober : *il lui a rifle son porte-monnaie.* Syn. RAFLER.

RIFLOIR n. m. Lime recourbée, qui sert à rifler.

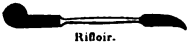
Rifloir.

RIGIDE adj. (lat. *rigidus*). Raide, peu flexible : *l'acier est plus rigide que le fer. Fig.* Inflexible : *la vertu rigide de Caton.* ANT. **Mou, flexible.**

RIGIDEMENT (*man*) adv. Avec rigidité.

RIGIDITÉ n. f. Manière d'être de ce qui est rigide : *la rigidité d'une verge de fer. Fig.* Grande sévérité; probité rigoureuse : *la rigidité d'un magistrat.* ANT. **Flexibilité, souplesse.**

RIGODON n. m. Air à deux temps. Danse qu'on exécutait sur cet air, en usage aux XVIIe et XVIIIe siècles. (On écrit aussi RIGAUDON.)

RIGOLADE n. f. *Pop.* Action de rigoler.

RIGOLAGE n. m. *Hortic.* Action de creuser entre les plates-bandes de petites rigoles pour y planter de jeunes sujets.

RIGOLE n. f. Petite tranchée creusée dans la terre ou dans la pierre, pour laisser couler l'eau. Petite tranchée pour recevoir les fondations d'un mur. Tranchée où l'on sème des graines, où l'on dispose de jeunes plants.

RIGOLER (*lé*) v. n. *Pop.* S'amuser beaucoup.

RIGOLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. *Pop.* Personne qui aime à rigoler.

RIGOLO, OTE n. et adj. *Pop.* Plaisant et amusant.

RIGORISME (*ris-me*) n. m. Morale sévère : *les puritains affichaient un rigorisme exagéré.*

RIGORISTE (*ris-te*) n. et adj. Qui pousse trop loin la sévérité des principes.

RIGOUREUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec rigueur, dureté : *punir rigoureusement.* Exactement : *démontrer rigoureusement.*

RIGOUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui a beaucoup de sévérité dans ses maximes, dans sa conduite : *moraliste rigoureux.* Dur, difficile à supporter : *châtiment rigoureux.* Rigide : *devoir rigoureux.* Rude, âpre : *hiver rigoureux.* Sans réplique : *démonstration rigoureuse.* ANT. **Clément, indulgent, doux.**

RIGUEUR (*gheur*) n. f. (lat. *rigor*). Sévérité, dureté : *user de rigueur envers un écolier.* Action dure, rigoureuse : *les rigueurs du destin.* Dureté, âpreté : *rigueur du froid.* Exactitude inflexible : *la rigueur des règles.* Forme exacte : *la rigueur d'un raisonnement. De rigueur*, rigoureusement exigible : *soirée où l'habit est de rigueur.* **A la rigueur** loc. adv. Au pis aller. ANT. **Clémence, douceur, indulgence.**

RILLETTES (*ri, ll* mll., *è-te*) n. f. pl. Viande de porc hachée menu et cuite dans la graisse.

RILLONS (*ri, ll* mll., *on*) n. m. pl. Résidus de porc ou d'oie que l'on a fait fondre pour en avoir la graisse.

RIMAILLER (*ri-ma, ll* mll., *é*) v. a. et n. Faire de mauvais vers.

RIMAILLERIE (*ri-ma, ll* mll., *e-ri*) n. f. (de *rimailler*). Mauvaise poésie. (Peu us.)

RIMAILLEUR (*ri-ma, ll* mll.) n. m. (de *rimailler*). Qui fait de mauvais vers.

RIME n. f. (lat. *rhythmus*). Retour du même son à la fin de deux ou plusieurs vers : *rime riche. Rimes masculines*, dont les mots se terminent par un son plein, sans e muet, comme **actif, craintif.** *Rimes féminines*, dont les mots se terminent par une syllabe muette, comme **tête, fête, appellent, renouvellent.** *Sans rime ni raison*, sans bon sens.

RIMER (*mé*) v. n. (de *rime*). Se dit des mots qui se terminent par le même son : **vautour et autour** *riment ensemble.* Se dit aussi de la manière dont le poète fait rimer les mots. Faire des vers. *Fig.* Correspondre à, signifier : *cette démarche ne rime à rien.* V. a. Mettre en vers : *rimer un conte.*

RIMEUR n. m. Qui fait des vers. (Se dit surtout d'un mauvais poète.)

RINÇAGE n. m. Action de rincer.

RINCEAU (*só*) n. m. (du lat. *ramicellus*, petit rameau). Ornement sculpté ou peint, en forme de branche recourbée.

Rinceau.

RINCE-BOUCHE n. m. invar. Gobelet contenant de l'eau tiède parfumée, qu'accompagne un bol que l'on présente aux convives à l'issue d'un repas, afin qu'ils puissent se rincer la bouche. L'opération elle-même.

RINCÉE (*sé*) n. f. *Pop.* Volée de coups.

RINCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il rinça, nous rinçons.*) Nettoyer en lavant et en frottant : *rincer des verres.* Passer dans une eau nouvelle ce qui a déjà été lavé : *rincer du linge.*

RINCETTE (*sé-te*) n. f. *Fam.* Petite quantité d'eau-de-vie qu'on verse dans son verre ou dans sa tasse à café, après les avoir vidés.

RINCEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne chargée de rincer.

RINÇOIR n. m. Vase dans lequel on rince.

RINÇURE n. f. *Fam.* Eau qui a servi à rincer.

RINFORZANDO (*rin'*) adv. (m. ital.). *Musiq.* En renforçant, en passant du piano au forte. N. m. : *un rinforzando.*

RINGARD (*ghar*) n. m. Barre de fer recourbée, pour remuer et attiser le feu dans les fourneaux.

Ringard.

RIOLE n. f. Partie de plaisir, de débauche. (Vx.)

RIOTER (*té*) v. n. *Pop.* Rire à demi.

RIOTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui ne fait que rioter.

RIPAGE ou **RIPEMENT** (*man*) n. m. Action de riper un cordage, une chaîne d'ancre.

RIPAILLE (*pa, ll* mll.) n. f. *Pop.* Grande chère : *faire ripaille.* — Ripaille est le nom d'un célèbre château, dans le Chablais, où se retira Amédée VIII, duc de Savoie, après son abdication. La vie commode et voluptueuse que ce prince y menait a donné

Digitized by Google

naissance à l'expression proverbiale *faire ripaille*, c'est-à-dire faire grande chère.

RIPAILLER (*pa, il* mll., *é*) v. n. Faire ripaille.

RIPAILLEUR, EUSE (*pa, il* mll., *eur, eu-ze*) n. *Fam.* Celui, celle qui aime à ripailler.

RIPE n. f. (de l'allem. *reipen*, gratter). Outil de sculpteur ou de maçon pour gratter. Auge dans laquelle se meut une meule.

Ripe.

RIPER (*pé*) v. a. Ratisser avec la ripe : *riper une sculpture. Mar.* Faire glisser : *riper la chaîne d'une ancre.* V. n. S'emploie quelquefois comme syn. de DÉRAPER.

RIPOPÉE (*pé*) n. f. Mélange que font les cabaretiers de différents restes de vin. Mélange de différentes sauces. *Fig.* Mélange de choses disparates. (Peu us.)

RIPOSTE (*pos-te*) n. f. (ital. *risposta*). Repartie prompte ; réponse vive pour repousser une raillerie : *avoir la riposte prompte. Escr.* Attaque qui suit la parade.

RIPOSTER (*pos-té*) v. n. (de *riposte*). Répondre vivement : *riposter à une insinuation.* Repousser une injure. *Escr.* Attaquer immédiatement après avoir paré.

RIPUAIRE (*è-re*) adj. (du lat. *ripa*, rive). Se dit des anciens peuples des bords du Rhin : *lois, Francs ripuaires.*

RIQUIQUI (*ki-ki*) ou **RIKIKI** n. m. *Fam.* Liqueur alcoolique quelconque.

RIRE v. n. (lat. *ridere*. — Prend deux *i* de suite à la 1re pers. du plur. de l'imp. de l'ind. et du prés. du subj. : *Je ris, nous rions. Je riais, nous riions. Je ris, nous rîmes. Je rirai, nous rirons. Je rirais, nousririons. Ris, rions, riez. Que je rie, que nous riions. Que je risse, que nous rissions. Riant. Ri.*) Marquer un sentiment de gaieté soudaine par un mouvement des lèvres, de la bouche, et souvent avec bruit : *rire aux éclats.* Prendre une expression de gaieté : *des yeux qui rient.* Avoir un air gai, agréable : *tout rit dans ce séjour.* Être favorable : *la fortune nous rit aujourd'hui. Rire dans sa barbe*, éprouver une satisfaction maligne qu'on cherche à dissimuler. *Rire du bout des dents, des lèvres*, sans en avoir envie. *Rire de quelqu'un*, s'en moquer. *Rire des menaces de quelqu'un*, n'en pas tenir compte. *Aimer à rire*, à se divertir. *Vous voulez rire*, vous ne parlez pas sérieusement. *Vous me faites rire*, ce que vous dites est absurde. *Prêter à rire*, donner sujet de rire, de railler. *Avoir le mot pour rire*, savoir dire des choses plaisantes. *Mourir, crever de rire ; rire à gorge déployée*, etc., rire très fort. **Se rire** v. pr. Se moquer, ne faire aucun cas. PROV. : **Rira bien qui rira le dernier**, celui qui rit à présent sera moqué à son tour. **Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera**, souvent la joie n'est pas de longue durée. ANT. **Pleurer.**

RIRE n. m. Action de rire : *le rire, a dit Rabelais, est le propre de l'homme. Fou rire*, rire prolongé qu'on ne peut contenir. ANT. **Larmes.**

RIS (*ri*) n. m. (lat. *risus*). Action de rire : *ris moqueur.* N. m. pl. *Fig.* Divinités qui présidaient à la gaieté : *les Jeux et les Ris.*

RIS (*ri*) n. m. (orig. scandin.). *Mar.* Partie d'une voile destinée à être serrée sur la vergue pour en diminuer la surface. *Prendre un ris*, serrer sur la vergue la partie de la voile destinée à cet usage. (V. la planche NAVIRE.)

RIS (*ri*) n. m. Nom vulgaire du thymus du veau et de l'agneau, placé derrière le sternum et qui est un manger délicat : *croquettes de ris d'agneau.*

RISBAN (*ris*) n. m. (holl. *rys*, branchage, et *bank*, banc). Terre-plein garni de canons pour la défense d'un port.

RISBERME (*ris-bèr-me*) n. f. (du holl. *rys*, branchage, et de *berme*). Intervalle entre les pieux jointifs et le batardeau. Espace rempli de fascines chargées de pierres, pour protéger les fondations d'un ouvrage hydraulique. Retraite garnie de fascines au pied d'un mur de terre.

RISÉE (*ri-zé*) n. f. (de *ris*). Grand éclat de rire de plusieurs personnes : *il s'éleva une risée générale.* Moquerie, rire moqueur : *être un objet de risée.* Objet de moquerie : *être la risée de tous. Mar.* Augmentation subite de vent, plus durable qu'une rafale.

RISER (*ri-zé*) v. a. *Mar.* Syn. de ARRISER.

RISETTE (*ri-zé-te*) n. f. (rad. *ris*). Petit ris agréable : *faire la risette.* Légère ondulation de la mer quand la brise se lève.

RISIBILITÉ (*ri-zi*) n. f. Faculté de rire. Caractère de ce qui est risible. (Peu us.)

RISIBLE (*ri-zi-ble*) adj. Qui est propre à faire rire. Digne de moquerie : *homme risible.* ANT. **Triste.**

RISIBLEMENT (*ri-zi-ble-man*) adv. D'une manière risible.

RISORIUS (*ri-zo-ri-uss*) n. m. (du lat. *risor*, rieur). Petit faisceau du muscle peaucier, qui s'attache aux commissures des lèvres et contribue à l'expression du rire. (On dit aussi RISORIUS DE SANTORINI.) [V. planche HOMME.]

RISQUABLE (*ris-ka-ble*) adj. Où il y a du risque : *entreprise risquable.* (VX.) Qu'on peut risquer : *affaire risquable.* (Peu us.)

RISQUÉ (*ris-ké*) n. m. (ital. *risco*). Danger, péril, inconvénient possible : *toute entreprise a ses risques. A tout risque*, à tout hasard. *A ses risques et périls*, en assumant sur soi toute la responsabilité d'une chose. **Au risque de** loc. prép. En s'exposant à.

RISQUER (*ris-ké*) v. a. Hasarder, mettre en danger : *risquer son honneur, sa vie. Fig.* Tenter avec risque : *il risqua la bataille.* Emettre au hasard d'un insuccès : *risquer un néologisme.* PROV. : **Qui ne risque rien, n'a rien**, un succès ne peut s'obtenir sans quelque risque.

RISQUE-TOUT (*ris-ke-tou*) n. m. invar. *Fam.* Personne audacieuse.

RISSOLE (*ri-so-le*) n. f. (du lat. *russeus*, roux). Pâtisserie qui contient une farce de viande, de poisson ou de légumes.

RISSOLE (*ri-so-le*) n. f. Filet à petites mailles, pour pêcher les anchois dans la Méditerranée.

RISSOLER (*ri-so-lé*) v. a. (de *rissole*). Rôtir de manière que la viande prenne une couleur dorée : *rissoler une volaille.*

RISSOLETTE (*ri-so-lé-te*) n. f. Rôtie de pain, couverte de viande hachée, et qu'on passe au four.

RISTORNE ou **RISTOURNE** (*ris*) n. f. (ital. *ristorno*). Annulation totale ou partielle d'une police d'assurance maritime au profit de l'assureur.

RIT (*rit'*) ou **RITE** n. m. (lat. *ritus*). Ordre prescrit des cérémonies qui se pratiquent dans une religion : *les rites de l'Eglise romaine.* (Au plur., on écrit toujours RITES, et non *rits*.) Cérémonies religieuses, propres aux diverses communions chrétiennes : *le rit catholique grec.*

RITOURNELLE (*né-le*) n. f. (ital. *ritornella*). Trait de symphonie qui précède ou suit un chant. *Fig.* et *fam.* Propos que l'on répète sans cesse.

RITTE (*ri-te*) n. f. Charrue sans oreilles qui ameublit la terre sans la retourner.

RITTER (*ri-té*) v. a. Labourer avec la ritte.

RITUALISME (*lis-me*) n. m. En Angleterre, tendance religieuse de ceux qui cherchent à augmenter l'importance des cérémonies religieuses : *le ritualisme marque un rapprochement avec le catholicisme.*

RITUALISTE (*lis-te*) n. m. Auteur qui traite des différents rites. En Angleterre, partisan du ritualisme. Adjectiv. : *opinions ritualistes.*

RITUEL, ELLE (*tu-èl', é-le*) adj. Qui a rapport aux rites : *lois rituelles.* N. m. Livre contenant les cérémonies qu'on doit observer dans l'administration des sacrements et la célébration du service divin.

RIVAGE n. m. (du lat. *ripa*, rive). Les rives ; les bords de la mer, d'un fleuve, etc. : *le rivage de la Gascogne est bordé de dunes.*

RIVAL, E, AUX adj. et n. (lat. *rivalis*). Qui aspire aux mêmes avantages qu'un autre : *François Ier fut le rival de Charles-Quint au trône impérial.* Celui qui atteint presque le mérite d'un autre : *Racine a eu des imitateurs, mais non des rivaux.* ANT. **Partenaire, associé.**

RIVALISER (*zé*) v. n. (de *rival*). Chercher à égaler ou à surpasser : *rivaliser d'efforts avec quelqu'un.*

RIVALITÉ n. f. (de *rival*). Concurrence de personnes, d'Etats, etc., qui prétendent à la même chose.

RIVE n. f. (lat. *ripa*). Bord d'un fleuve, d'un étang, d'un lac : *les rives de la Seine. Rive droite* (*gauche*), bord d'un cours d'eau qu'on a à sa droite (à sa gauche), quand on regarde dans le sens du cours de l'eau.

Digitized by Google

Ornement en terre cuite, placé à l'angle inférieur d'un comble, ou couronnant ce comble même.

Rivelaine.

RIVELAINE (*lè-ne*) n. f. Outil de mineur.

RIVEMENT (*man*) n. m. Action de river.

RIVER (*vé*) v. a. Rabattre et aplatir la pointe d'un clou sur l'autre côté de l'objet qu'il traverse. Assujettir à demeure : *river deux plaques de tôle. Fig.* Attacher d'une manière indissoluble : *deux complices rivés l'un à l'autre. River à quelqu'un son clou,* lui répondre vertement.

RIVERAIN, E (*rin, è-ne*) adj. et n. Qui habite le long d'une rivière ; qui a une propriété le long d'une forêt, d'une route : *propriétaire riverain ; les riverains de la Loire.*

RIVET (*vè*) n. m. Pointe rivée d'un clou de fer à cheval. Sorte de clou qu'on emploie pour maintenir une pièce de métal fixée à une autre.

Rivets.

RIVETAGE n. m. Action de riveter.

RIVETER (*té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *il rivettera.*) Fixer au moyen de rivets.

RIVETIER (*ti-é*) n. m. Outil pour river des clous de bottines.

RIVEUR n. et adj. m. Ouvrier qui fait ou qui pose des rivets.

RIVIÈRE n. f. (de *rive*). Cours d'eau naturel, qui se jette dans un autre cours d'eau : *l'Allier est une rivière torrentielle. Rivière de diamants,* ou, absol., *rivière,* collier au chaînon duquel sont enchâssés des diamants. Prov. : **Les petits ruisseaux font les grandes rivières,** les petits profits accumulés finissent par faire de gros bénéfices.

RIVIÉRETTE (*ré-te*) n. f. Petite rivière.

RIVOIR n. m. Marteau pour river. Machine à river. (On dit aussi RIVOIRE n. *f.*)

RIVULAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *rivulus,* petit ruisseau). Qui vit ou croît dans les eaux des ruisseaux, ou sur leurs bords : *plantes rivulaires.*

RIVURE n. f. Action de river. Broche de fer qui entre dans les charnières des fiches pour en joindre les deux ailes.

RIXDALE (*riks*) n. f. (holl. *rijks daaler*). Monnaie d'argent fabriquée jadis en Allemagne, Suède, Danemark, Pologne, Flandre et Suisse, valant environ 5 francs.

RIXE (*rik-se*) n. f. (lat. *rixa*). Querelle accompagnée d'injures et de coups.

RIZ (*ri*) n. m. (ital. *riso*). Espèce de graminée (nom scientif. *oryza*), cultivée dans les terrains humides des pays chauds : *le riz est la richesse principale de l'Indo-Chine.* Le grain de cette plante : *le riz fait le fond de l'alimentation chinoise et japonaise. Eau de riz,* boisson rafraîchissante que l'on obtient en faisant cuire du riz dans de l'eau. *Poudre de riz,* fécule de riz que l'on réduit en poudre impalpable et que l'on parfume pour l'employer à la toilette. *Paille de riz,* partie ligneuse des tiges du riz, dont on fabrique des chapeaux.

Riz.

RIZERIE (*ri*) n. f. Usine où l'on manipule le riz.

RIZIÈRE n. f. Terre affectée à la culture du riz.

RIZ-PAIN-SEL (*ri-pin-sèl*) n. m. invar. Sobriquet donné aux officiers et sous-officiers d'administration du service de l'intendance.

ROB (*rob'*) n. m. (ar. *robob*). Suc dépuré d'un fruit cuit et épaissi jusqu'à consistance de miel.

ROB (*rob'*) ou **ROBBE** n. m. (de l'angl. *rubber,* partie liée). Se dit, au jeu de whist, de la réunion de trois parties.

ROBAGE ou **ROBELAGE** n. m. Action de rober.

ROBE n. f. (du vx fr. *rober,* dérober, d'orig. germ.). Vêtement à manches, long et flottant, que portaient les hommes, chez les anciens, et qu'ils portent encore en Orient. Vêtement à peu près semblable, que portent les femmes et les enfants. Vêtement long et ample, que portent les juges, les avocats, les professeurs, etc., dans l'exercice de leurs fonctions. *Fig.* Profession de la judicature : *gens de robe ; noblesse de robe.* Pelage : *ce cheval a une belle robe.* Enveloppe : *robe d'une fève, d'un oignon.* Enveloppe sans côte d'un cigare. **Robe de chambre,** que les hommes aussi bien que les femmes portent dans la chambre. Prov. : **Ventre de son, robe de velours,** se dit d'une personne qui lésine sur sa dépense de bouche pour se parer d'habits somptueux. **C'est la robe qu'on salue,** se dit d'une personne à qui l'on rend hommage à cause de sa dignité, et non pour son mérite personnel.

ROBER (*bé*) v. a. Dépouiller la garance de sa robe, de son écorce. Entourer les cigares d'une feuille extérieure, dite *robe.*

ROBEUSE (*beu-se*) n. f. Ouvrière qui applique aux cigares la dernière enveloppe ou *robe.*

ROBIN n. m. *Fam.* et *par dénigr.* Homme de robe.

ROBINE ou **ROUBINE** n. f. Dans le Midi, canal de largeur médiocre. Canal de navigation.

Robinet.

ROBINET (*nè*) n. m. (de *Robin,* n. pr.). Pièce d'un tuyau de fontaine, qui sert à retenir l'eau ou à la laisser couler. Tout tuyau qui sert à donner ou à retenir un fluide contenu dans un vase, un tonneau, etc. La clef seule du robinet : *tourner le robinet. Fig.* et *fam. Robinet d'eau tiède,* personne d'une loquacité fade.

ROBINETIER (*ti-é*) n. m. Fabricant de robinets.

ROBINETTERIE (*nè-te-ri*) n. f. Fabrication, usine de robinets.

ROBINIER (*ni-é*) n. m. Genre de légumineuses, comprenant des arbres dont le type est l'*acacia blanc.*

ROBORATIF, IVE adj. (du lat. *robur, oris,* force). Qui fortifie : *remède roboratif.* N. m. : *un roboratif.* (Peu us.)

ROBURITE n. f. Matière explosive, formée par un mélange de benzènes chloronitrés et d'azotate d'ammoniaque.

ROBUSTE (*bus-te*) adj. (lat. *robustus*). Fort, vigoureux : *un robuste athlète.* Difficilement troublé dans ses fonctions : *estomac robuste. Fig.* Ferme, inébranlable : *foi robuste.* ANT. **Faible, chétif.**

ROBUSTEMENT (*bus-te-man*) adv. D'une manière robuste. (Peu us.)

ROBUSTESSE (*bus-tè-se*) n. f. Caractère de ce qui est robuste.

ROC (*rok'*) n. m. (autre forme de *roche*). Masse de pierre très dure, qui tient à la terre : *la citadelle de Belfort s'appuie sur le roc. Fig. Ferme comme un roc,* d'une très grande fermeté.

ROCAILLAGE (*ka, ll* mll.) n. m. Revêtement en rocaille. Travail en rocaille.

ROCAILLE (*ka, ll* mll.) n. f. Cailloux, coquillages qui ornent une grotte, une voûte, une salle. Genre d'ornementation usité pour certains petits meubles, sous Louis XV, et qui représentait des grottes, des rochers, des coquillages. Meuble construit dans ce genre. Adjectiv. : *le genre rocaille.*

ROCAILLEUR (*ka, ll* mll.) n. m. Qui travaille en rocaille.

ROCAILLEUX, EUSE (*ka, ll* mll., *eû, eu-se*) adj. Plein de petits cailloux : *chemin rocailleux.* Dur, heurté : *style rocailleux.*

ROCAMBEAU (*kan-bô*) n. m. Cercle de fer garni d'un croc, auquel on fixe le point d'amure ou de drisse d'une voile.

ROCAMBOLE (*kan*) n. f. (allem. *rockenbollen*). Echalote d'Espagne, espèce d'ail plus doux que l'ail ordinaire. *Fig.* Attrait piquant. Plaisanterie usée.

ROCCELLE (*rok-se-le*) n. f. Genre de lichens qui fournissent l'orseille.

ROCHAGE n. m. Phénomène qui se produit quand la coupellation de l'argent est défectueuse. Action de rocher.

ROCHE n. f. (lat. pop. *rocca*). Grande masse de pierre de même structure : *le granit est une roche éruptive ancienne.* Pierre la plus dure, employée dans les constructions. Borax. (Vx.) *Eau de roche,* eau très limpide qui sourd d'une roche. *Fig. Clair comme de l'eau de roche,* extrêmement clair ; évident. *Vieille, ancienne roche,* manière d'être des gens d'autrefois. *Cœur de roche,* dur, insensible.

ROCHER (*ché*) n. m. Roc élevé, escarpé : *Gibraltar*

Digitized by Google

est bâti sur un rocher ; escalader un rocher. Fig. Symbole de durcté, d'insensibilité, ou, en bonne part, de fermeté, de solidité. *Anat.* Partie forte et dure de l'os temporal. *Mollusq.* Nom vulgaire des *murex*.

ROCHER v. a. Saupoudrer de borax deux pieces métalliques qu'on veut souder. V. n. Mousser en parlant de la bière qui fermente. Se couvrir d'excroissances en parlant de l'argent en fusion.

Roue à rochet.

ROCHET (*chè*) n. m. Surplis à manches étroites, que portent les évêques et certains dignitaires ecclésiastiques. Bobine grosse et courte sur laquelle on enroule la soie. *Roue à rochet*, roue dentée dont les dents sont recourbées.

ROCHEUX, EUSE (*cheû, eu-ze*) adj. Couvert de roches, de rochers : *la côte bretonne est rocheuse.*

ROCHIER (*chi-é*) n. m. Nom vulgaire d'un requin des mers françaises (la petite roussette).

ROCHIR (*chi-é*) n. m. Anc. nom de l'*émerillon*.

ROCK (ar. *rokh*) n. m. Oiseau énorme, souvent cité dans les contes orientaux.

ROCKING-CHAIR (*ro-kin'gh-tchèr*) n. m. (mot angl.). Chaise, fauteuil à bascule, que l'on peut faire osciller par un simple mouvement du corps.

Rocking-chair.

ROCOCO n. m. (de *rocaille*). Genre d'ornementation, qui fut en vogue sous le règne de Louis XV et le commencement de celui de Louis XVI. *Par ext.* Genre ou objet vieux et passé de mode. Adj. invar. : *style rococo.*

ROCOU n. m. Matière tinctoriale d'un beau rouge, tirée des graines du rocouyer.

ROCOUER (*kou-é*) v. a. Teindre en rouge avec du rocou.

ROCOUYER (*kou-ié*) n. m. Genre de bixacées, qui croissent en Amérique.

RODAGE n. m. Action de roder : *rodage à la meule.*

RODER (*dé*) v. a. (du lat. *rodere*, ronger). User par le frottement mutuel deux objets qui doivent s'emboîter ou s'adapter l'un sur l'autre.

Rocouyer.

RÔDER (*dé*) v. n. Errer çà et là : *rôder dans la campagne.* Tourner tout autour, en épiant le plus souvent avec de mauvaises intentions : *les loups rôdent autour des bergeries.*

RÔDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui rôde : *rôdeur de nuit.* Adjectiv. : *un pas rôdeur.*

RODOIR n. m. Outil pour roder.

RODOMONT (*mon*) n. m. Fanfaron, faux brave, du nom d'un personnage brave et insolent, du *Roland furieux* de l'Arioste : *faire le rodomont.*

RODOMONTADE n. f. (de *rodomont*). Fanfaronnade.

ROGATION (*si-on*) n. f. (lat. *rogatio* ; de *rogare*, demander). Chez les Romains, projet de loi présenté au peuple pour lui demander d'approuver. N. f. pl. Prières publiques et processions faites pendant les trois jours qui précèdent l'Ascension, pour attirer sur les champs la bénédiction du ciel : *les rogations rappellent les ambarvales romaines.*

ROGATOIRE adj. (du lat. *rogare*, demander). Qui concerne une demande : *formule rogatoire. Commission rogatoire*, qu'un tribunal adresse à un autre pour l'inviter à faire, dans l'étendue de son ressort, quelque acte de procédure ou d'instruction qu'il ne peut faire lui-même.

ROGATOIREMENT (*man*) adj. Par voie rogatoire : *un juge commis rogatoirement.*

ROGATON n. m. (du lat. *rogatum*, chose demandée). Humble requête. (Vx.) Objet de rebut. Débris de mets ; bribe : *vivre de rogatons.*

ROGNAGE ou **ROGNEMENT** (*gne-man*) n. m. Action de rogner.

ROGNE n. f. Nom vulgaire de la gale ou de la teigne.

ROGNE-PIED (*pi-é*) n. m. invar. Outil de maréchal pour rogner la corne du cheval.

ROGNER (*gné*) v. a. (du lat. *rotundus*, rond). Retrancher quelque chose sur les bords : *rogner un manteau. Fig.* Diminuer : *rogner le traitement de quelqu'un. Rogner les ongles à quelqu'un*, le mettre dans l'impuissance de nuire.

ROGNEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui rogne quelque chose : *un rogneur de pièces d'or.* Ouvrier qui rogne le papier. N. f. Machine à rogner.

ROGNEUX, EUSE (*gneû, eu-ze*) n. et adj. Qui a la rogne : *bêtes rogneuses.*

ROGNOIR n. m. Instrument qui sert à rogner.

ROGNON n. m. (lat. pop. *renio*). Rein de certains animaux, considéré surtout comme comestible : *brochette de rognons. Géol.* Masse minérale plus ou moins arrondie, qui se trouve comme noyée dans une roche de nature différente : *des rognons de silex.*

ROGNONNER (*gno-né*) v. n. *Pop.* Gronder, murmurer entre ses dents.

ROGNURE n. f. Ce qu'on a rogné : *rognures de papier.*

ROGOMME (*gho-me*) n. m. *Pop.* Liqueur alcoolique quelconque. *Voix de rogomme*, enrouée par l'abus de ces liqueurs.

ROGUE (*ro-ghe*) adj. (orig. celt.). Fier, arrogant : *prendre un ton, une mine rogue.*

ROGUE (*ro-ghe*) n. f. (orig. scand.). Œufs de poisson salés, employés comme appât dans la pêche à la sardine.

ROGUÉ (*ghé*), **E** adj. (de *rogue*). Qui a des œufs.

ROHART (*ro-ar*) n. m. Ivoire de morse et d'hippopotame : *le rohart est moins estimé que l'ivoire proprement dit.*

ROI n. m. (lat. *rex* ; de *regere*, gouverner). Chef d'Etat, investi de la souveraineté : *les rois de France.* Personne qui jouit d'un pouvoir absolu : *chacun est roi chez soi. Le roi du ciel, des rois*, Dieu. *Le roi des dieux*, Jupiter. *Le Grand Roi*, titre que les historiens grecs donnaient au roi de Perse. *Le roi des rois*, titre donné parfois au roi des Parthes et des Perses. *Le roi Très Chrétien*, le roi de France. *Le roi Catholique*, le roi d'Espagne. *Roi d'armes*, officier qui commandait les hérauts d'armes. *Le jour, la fête des Rois*, l'Epiphanie. *Le roi de la création, de la nature, de l'univers*, l'homme. *Le roi des animaux*, le lion. *Le roi des oiseaux*, l'aigle. *Morceau de roi*, mets exquis et délicieux. Principale pièce au jeu d'échecs. Première figure de chaque couleur d'un jeu de cartes. *Astr. Les trois Rois*, les trois étoiles qui composent le baudrier d'Orion.

Les quatre rois.

ROIDE adj., **ROIDEUR** n. f., **ROIDIR** v. a. V. RAIDE, RAIDEUR, RAIDIR.

ROITELET (*lè*) n. m. Roi d'un très petit Etat : *les roitelets nègres du Soudan.* Genre d'oiseaux passereaux de très petite taille qui vivent dans les haies et les buissons des régions tempérées.

Roitelet.

RÔLAGE n. m. Action de mettre en rôles le tabac.

RÔLE n. m. (du lat. *rotulus*, rouleau). Liste, catalogue. Liste des causes inscrites dans l'ordre où elles doivent se plaider : *sa cause viendra à tour de rôle. A tour de rôle*, dans l'ordre d'inscription au rôle. *Fig.* Chacun son tour. En style de pratique, feuillet écrit, comprenant la page et le verso. Cahiers portant la liste des contribuables, avec indication de leur cotisation individuelle : *consulter le rôle des contributions.* Partie d'une pièce que chaque acteur doit jouer. *Créer un rôle*, le jouer le premier. *Jouer un rôle*, faire un personnage sur le théâtre. *Fig.* Remplir certaines fonctions : *jouer un vilain rôle.* Personnage qu'on fait dans le monde.

Digitized by Google

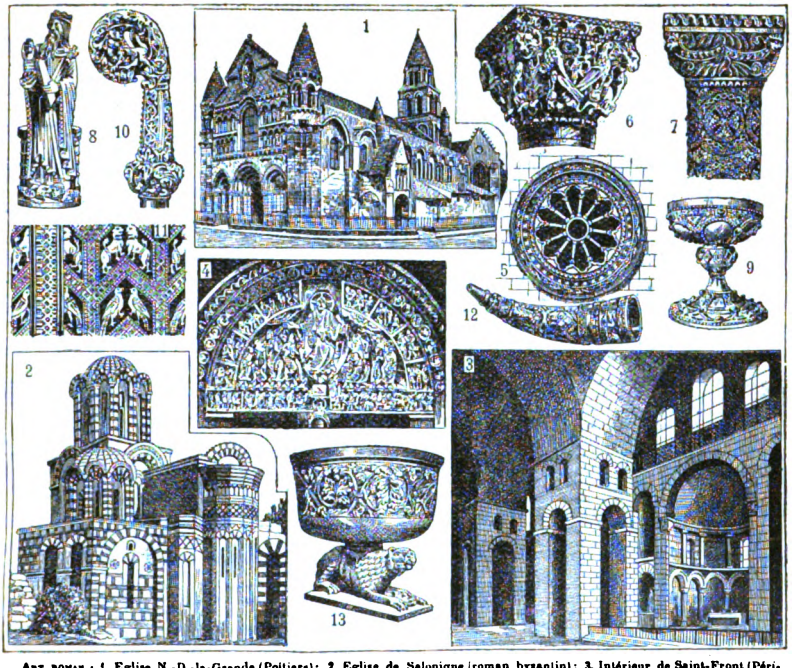

ART ROMAN : 1. Eglise N.-D.-la-Grande (Poitiers); 2. Eglise de Salonique (roman byzantin); 3. Intérieur de Saint-Front (Périgueux); 4. Tympan de portail (Vézelay); 5. Rose; 6, 7. Chapiteaux; 8. Statue en pierre; 9. Calice; 10. Crosse épiscopale; 11. Tissu orné; 12. Olifant en ivoire; 13. Fonts baptismaux.

dans une affaire : *il a joué là un triste rôle.* Pelote de tabac à chiquer, en forme de petit câble.

RÔLER (*lé*) v. n. Faire des rôles d'écriture.

RÔLET (*lé*) n. m. Petit rôle.

ROLLIER (*ro-li-é*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux, vulgairement appelés *geais bleus.*

ROMAILLET (*ma, ll* mll., è) n. m. *Mar.* Morceau de bois qui sert à remplir un vide.

ROMAIN, E (*min, è-ne*) adj. et n. De l'ancienne Rome : *la république romaine.* De la Rome actuelle : *les Etats romains.* Digne des anciens Romains : *vertu romaine. Chiffres romains,* lettres numérales I, V, X, L, C, D, M, qui valent respectivement 1, 5, 10, 50, 100, 500, 1.000, et qui, diversement combinées, servaient aux Romains à former tous les nombres. *Eglise romaine,* catholique. *Architecture romaine,* ordre toscan et ordre composite. *Ecole romaine,* école de peinture fondée par Pérugin. N. m. *Impr.* Caractère droit, perpendiculaire, dont on se sert généralement pour la partie courante d'un livre. (Adjectiv. : *du caractère romain.*)

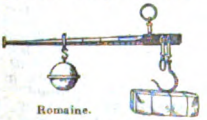
Romaine.

ROMAINE (*mé-ne*) n. f. Balance à levier, formée d'un fléau à bras inégaux et d'un poids unique que l'on fait glisser à volonté sur le long bras du fléau portant des divisions avec indication des poids correspondants.

ROMAINE (*mé-ne*) n. f. Variété de laitue.

ROMAÏQUE (*ma-i-ke*) adj. (gr. *rômaikos*). Qui appartient aux Grecs modernes. N. m. Le grec moderne.

ROMAN, E adj. (du lat. *romanus,* romain). Se dit des langues dérivées du latin : *l'italien, le français, le provençal, l'espagnol, le portugais, le roumain, sont des langues romanes.* Se dit de l'architecture des pays latins, du ve au xiie siècle. N. m. Ensemble des langues romanes. Architecture romane. — ART ROMAN. Dérivé directement de l'art romain, il s'inspire du style des basiliques et des villes latines. Les édifices furent d'abord recouverts d'une charpente en bois; la voûte n'apparaît qu'au xe siècle, et d'abord en Aquitaine. Outre les éléments antiques, on retrouve dans l'art roman des éléments orientaux et byzantins. Préoccupés d'alléger les supports et de faire équilibre à la poussée des voûtes sur les murs latéraux, les architectes donnent une importance de plus en plus grande au pilier et à l'arc, inventent le triforium et empruntent la coupole byzantine sur pendentifs. Les murs, d'une grande épaisseur et percés de rares fenêtres, sont appuyés de contreforts. Les nefs sont étroites. Le plan de la basilique romaine se modifie et adopte la forme d'une croix. Les portes et ouvertures sont ordinairement en demi-cercle ou plein cintre. C'est surtout dans les détails de la décoration que la fantaisie se donne carrière. L'art roman se développe à partir du xie siècle, surtout grâce aux ordres monastiques. Les principales écoles d'architecture sont : celles de Cluny ou de Bourgogne (église de Vézelay), d'Auvergne (Saint-Sernin de Toulouse, Saint-Trophime d'Arles), du Périgord (Saint-Front de Périgueux), du Poitou (églises de Poitiers), de Normandie (églises de Caen, Evreux, Rouen, Bayeux).

ROMAN n. m. Autref. Récit vrai ou faux, en prose ou en vers, écrit en langue romane. Auj. Œuvre d'imagination, récit en prose d'aventures imaginaires, inventées et combinées pour intéresser le lecteur : *les romans historiques de Dumas père sont d'un*

Digitized by Google

vif intérêt. Fig. Récit dénué de vraisemblance : *cela a tout l'air d'un roman.* Chimère, utopie.

ROMANCE n. f. (espagn. *romance*). Morceau de chant sur un sujet tendre et touchant.

ROMANCERO (*sé*) n. m. (m. espagn.). Recueil de poèmes espagnols, écrits en strophes de vers octosyllabiques et ayant pour sujet quelque histoire héroïque ou touchante. Pl. des *romanceros.*

ROMANCHE n. m. (lat. *romanicum*). Nom indigène d'une langue romane parlée dans les Grisons, le Tyrol et le Friioul. Syn. ROUMANCHE, RHÉTO-ROMAN.

ROMANCIER (*si-é*) n. m. Auteur de romans : *Balzac fut un incomparable romancier.*

ROMAND (*man*), **E** adj. Se dit de la partie de la Suisse où l'on parle le français : *la Suisse romande.*

ROMANÉE (*né*) n. m. Vin rouge de Bourgogne, récolté dans la Côte-d'Or, dans la commune de Vosne-Romanée (climats de *Romanée-Conti* et *Romanée-Saint-Vivant*).

ROMANESQUE (*nès-ke*) adj. Fabuleux, qui tient du roman : *aventure romanesque. Fig.* Passionné, rêveur à la manière des héros de roman : *esprit romanesque.* N. m. : *il y a du romanesque dans cette aventure.*

ROMANESQUEMENT (*nès-ke-man*) adv. D'une manière romanesque. (Peu us.)

ROMAN-FEUILLETON (*feu, ll* mll.) n. m. Roman destiné à paraître en feuilletons dans un journal. Pl. des *romans-feuilletons.*

ROMANISANT (*zan*), **E** adj. et n. Se dit des tendances d'un culte étranger, ou de ceux qui ont ces tendances, à se rapprocher des rites de l'Eglise romaine.

ROMANISER (*zé*) v. a. (du lat. *romanus*, romain). Donner les mœurs, les habitudes des Romains. Ecrire en caractères romains l'arabe et le persan. V. n. Embrasser la foi de l'Eglise romaine.

ROMANISTE (*nis-te*) n. m. Philologue qui s'occupe des langues romanes.

ROMANTIQUE adj. Romanesque : *imagination romantique.* (Vx.) Qui rappelle ce qu'on voit dans les romans : *site romantique.* Qui relève du romantisme : *littérature romantique.* N. m. Se dit des écrivains qui, au commencement du XIXe siècle, s'affranchirent des règles de composition et de style établies par les auteurs classiques. (V. ROMANTISME, *part. hist.*)

ROMANTIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une façon romantique. (Peu us.)

ROMANTISME (*tis-me*) n. m. Système, école des écrivains et des artistes romantiques. (V. *Part. hist.*)

ROMARIN n. m. (du lat. *ros marinus*, rosée de mer). Genre de labiées, comprenant de petits arbrisseaux aromatiques, à fleurs douées de propriétés stimulantes : *le romarin croît en abondance sur le littoral méditerranéen.*

Romarin.

ROMESTECQ (*mes-tèk*) n. m. Jeu de cartes d'origine flamande, voisin du rams, et dont le nom vient des mots *rome* et *stecq* qui y sont employés.

ROMPEMENT (*ron-pe-man*) n. m. Action de rompre. *Rompement de tête,* fatigue causée par un grand bruit ou une forte application. (Peu us.)

ROMPIS (*ron-pi*) n. m. En sylviculture, arbre rompu.

ROMPRE (*ron-pre*) v. a. (lat. *rumpere*. — Prend un *t* à la 3e pers. du sing. du prés. de l'ind. : *il rompt.*) Briser, casser, mettre en pièces : *le fleuve a rompu ses digues.* Faire subir le supplice de la roue : *Cartouche fut rompu vif.* Arrêter ou détourner le cours : *rompre le fil de l'eau.* Troubler : *rompre le sommeil.* Interrompre : *rompre le jeûne; rompre un tête-à-tête.* Gâter : *la pluie a rompu les chemins.* Enfoncer, disperser : *rompre un bataillon.* Quitter : *rompez les rangs. Fig.* Réduire, dompter : *rompre le caractère de quelqu'un.* Fatiguer, assourdir : *rompre la tête, les oreilles.* Détruire, faire cesser, rendre nul : *rompre l'amitié, un entretien, un marché, un mariage.* Accoutumer : *rompre quelqu'un aux affaires. Rompre le silence,* cesser de se taire. *Rompre ses fers,* s'échapper de prison ou se dégager d'une liaison. *Rompre le fil de son discours,* le quitter subitement pour entrer dans une autre matière. *Rompre la paille,* cesser d'être amis. *Rompre la glace,* surmonter les premières difficultés d'une affaire. *Rompre une lance avec quelqu'un,* disputer en règle avec lui sur un sujet. *Rompre son ban,* sortir du lieu assigné. *A tout rompre,* avec grand bruit, avec transport : *applaudir à tout rompre.* V. n. Se briser : *cette poutre rompra. Fig.* Cesser d'être amis : *ils ont rompu. Rompre en visière,* dire brusquement et en face quelque chose de désobligeant. **Se rompre** v. pr. *Se rompre le cou,* se tuer ou se blesser grièvement dans sa chute. Prov. : **Il vaut mieux plier que rompre,** il vaut mieux céder que de s'attirer un malheur irréparable.

ROMPU, E (*ron-pu*) adj. (de *rompre*). Accablé de fatigue : *je suis rompu.* Expérimenté, habile : *rompu aux affaires.* **A bâtons rompus** loc. adv. A diverses reprises : *travailler à une chose à bâtons rompus.* Sur divers sujets : *conversation à bâtons rompus.*

ROMPURE (*ron*) n. f. Endroit où se rompt un caractère typographique. Action du fondeur qui le rompt.

ROMSTECK (*roms-tèk*) n. m. (de l'angl. *rump-steack*, tranche de croupe). Partie la plus haute de la culotte de bœuf.

RONCE n. f. (lat. *rumex*). *Bot.* Genre de rosacées épineuses, dont les fruits (*mûrons* ou *mûres sauvages*) sont rafraîchissants : *les ronces croissent au bord des chemins.* Petit câble de fil de fer tordu et garni de pointes, qu'on emploie comme clôture. *Fig.* Peine, difficulté : *les ronces de la vie.* Veine arrondie dans certains bois ou sur des lames damassées.

RONCERAIE (*ré*) n. f. Terrain où croissent les ronces.

RONCEUX, EUSE (*seû, eu-ze*) adj. Plein de ronces : *chemin ronceux.* Se dit d'un bois qui a des veines arrondies : *acajou ronceux.*

RONCHONNER (*cho-né*) v. n. *Pop.* Gronder, grogner, murmurer.

RONCHONNEUR, EUSE (*cho-neur, eu-ze*) n. *Pop.* Personne qui a l'habitude de ronchonner.

RONCIER (*si-é*) n. m. ou **RONCIÈRE** n. f. Touffe de ronces.

RONCINÉ, E adj. Dont les feuilles pennatifides ont leurs lobes aigus dirigés vers la base.

ROND (*ron*) n. m. Cercle, figure circulaire. Anneau qui sert pour marquer les serviettes des divers convives. **En rond** loc. adv. Circulairement.

ROND (*ron*), **E** adj. (lat. *rotundus*). Se dit d'un corps, d'une figure qui est de forme telle que toutes les lignes droites tirées d'un point ou d'un axe central à la circonférence sont égales : *le cercle, la sphère, le cylindre, le cône sont des figures rondes. Fam.* Gros et court : *petite femme toute ronde. Fig.* Franc et décidé : *être rond en affaires. Nombre, compte rond,* sans fraction. *Bourse ronde,* bien garnie.

RONDACHE n. f. Bouclier de forme *ronde,* porté par les fantassins jusqu'à la fin du XVIe siècle.

ROND-DE-CUIR (*ron*) n. m. *Fam.* Bureaucrate. Pl. des *ronds-de-cuir.*

RONDE n. f. Inspection pour s'assurer que tout est en ordre : *faire une ronde.* Dans une place de guerre, visite de nuit faite aux différents postes, pour savoir si tout est en bon ordre; ceux qui la font. Visite nocturne des employés des douanes et des octrois. Chanson de table où chacun chante à son tour : *ronde de table.* Chanson accompagnée d'une danse en rond, dont les danseurs se tiennent par la main. Sorte d'écriture en caractères courts, ronds et perpendiculaires. *Musiq.* Note qui vaut deux blanches. **A la ronde** loc. adv. Alentour : *à dix lieues à la ronde.* Chacun à son tour, circulairement : *boire à la ronde.*

Rondache.

RONDEAU (*dô*) n. m. Petit poème français à forme fixe, sur deux rimes, avec des répétitions obligées : *le rondeau simple comporte treize vers, et le rondeau redoublé vingt vers. Musiq.* Air à deux ou plusieurs reprises.

RONDEAU (*dô*) n. m. Nom donné à des disques de plâtre, de terre, de bois, de métal employés dans différents métiers. Rouleau de bois que l'on passe sur la terre ensemencée.

RONDE-BOSSE ou mieux **RONDE BOSSE** n. f.

Digitized by Google

Ouvrage de sculpture en plein relief. Pl. des *rondes-bosses* ou *rondes bosses*.

RONDELET (*lé*) n. m. Bâton avec lequel le bourrelier enfonce la bourre dans les harnais.

RONDELET, ETTE (*lè, é-te*) adj. Qui a un peu trop d'embonpoint. *Bourse rondelette*, assez bien garnie.

RONDELETTE (*lè-te*) n. f. Toile à voiles, que l'on fabriquait en Bretagne aux XVe et XVIIe siècles. Soie inférieure. *Bot.* Nom vulgaire de *l'asaret*.

RONDELETTINE (*le-ti-ne*) n. f. Soie formée de deux bouts très tordus.

RONDELLE (*dé-le*) n. f. Pièce ronde de métal, de cuir, de carton, etc., percée par le milieu et qu'on place sous les écrous. Outil de fer du marbrier, pour fouiller ou arrondir le marbre. Bouclier rond en usage jusqu'au XVIIe siècle. Epée à garde ronde.

RONDEMENT (*man*) adv. Promptement, lestement : *marcher rondement*. Avec ardeur, entrain : *affaire menée rondement*. Loyalement : *il y va rondement*.

RONDEUR n. f. Etat de ce qui est rond : *la rondeur de la terre*. Chose ronde : *des rondeurs*. *Fig.* Nombre, harmonie : *la rondeur des périodes*. Franchise, loyauté : *rondeur de caractère*.

RONDIE (*dî*) n. f. ou **RONDIN** et **MANDRIN** n. m. Cylindre de bois dont on se sert pour arrondir les feuilles de plomb employées dans la fabrication des tuyaux.

RONDIER (*di-é*) n. m. *Bot.* Syn. de BORASSE.

RONDIN n. m. Bois à brûler, qui est rond. Tronc de sapin dépouillé de son écorce. Gros bâton. V. RONDIE.

RONDINER (*né*) v. a. Donner des coups de rondin. (Vx.)

RONDPOINT (*ron-poin*) n. m. Place circulaire où aboutissent plusieurs avenues ou allées : *le rond-point des Champs-Elysées, à Paris*. Pl. des *ronds-points*.

RONFLANT (*flan*), **E** adj. Sonore, bruyant : *voix ronflante*. Sonore, prétentieux et creux : *des phrases ronflantes*. *Promesses ronflantes*, magnifiques, mais mensongères.

RONFLEMENT (*man*) n. m. Bruit qu'on fait en ronflant : *les ronflements d'un dormeur*. *Fig.* Bruit qui a quelque rapport avec le ronflement d'un homme : *ronflement de l'orgue*.

RONFLER (*flé*) v. n. Faire un certain bruit de la gorge et des narines en respirant pendant le sommeil. *Fig.* Produire un bruit sourd et prolongé.

RONFLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui ronfle, qui a l'habitude de ronfler.

RONGE n. m. *Faire le ronge*, se dit du cerf qui rumine.

RONGEANT (*jan*), **E** adj. Qui ronge : *ulcère rongeant*. *Fig.* Tourmentant : *soucis rongeants*.

RONGE-MAILLE (*ma, ll* mll.) n. m. invar. Nom que La Fontaine donne au rat. Adjectiv. : *le peuple ronge-maille*.

RONGEMENT (*je-man*) n. m. Action de ronger.

RONGER (*jé*) v. a. (lat. pop. *rumigare*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il rongea, nous rongeons*.) Manger, entamer à petits coups : *les rats rongent les meubles*. *Fig.* Serrer plusieurs fois avec les dents : *cheval qui ronge son mors*. Corroder : *la rouille ronge le fer*. Miner : *la mer ronge les falaises*. Consumer, tourmenter : *la maladie, le chagrin le ronge*. *Ronger son frein*, V. FREIN.

RONGEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. Qui ronge : *animal rongeur*. Qui corrode, détruit peu à peu : *ulcère rongeur*. *Fig.* Qui tourmente, dévore : *remords rongeur*. N. m. pl. Ordre de mammifères munis à chaque mâchoire de dents incisives, sans canines, comme le *rat*, l'*écureuil*, etc. S. un *rongeur*.

RONRON n. m. Bruit que le chat tire de sa gorge pour marquer le contentement : *faire ronron*. Bruit sourd et continu : *le ronron d'une bouilloire*.

RONRONNER (*ro-né*) v. n. Faire des ronrons.

ROQUEFORT (*ke-for*) n. m. (de *Roquefort*, n. pr). Fromage très estimé, que l'on fabrique avec du lait de brebis auquel on incorpore du pain moisi : *le roquefort est conservé sur place dans des caves creusées dans le roc*.

ROQUELAURE (*ke-ló-re*) n. f. Vêtement long, demi-ajusté, que portaient les hommes, en France, sous Louis XIV.

ROQUENTIN (*kan*) n. m. Vétéran retraité. *Par ext.* Vieillard qui veut faire le jeune homme.

ROQUER (*ké*) v. n. (de *roc*, anc. nom de la tour au jeu d'échecs). Au jeu des échecs, placer sa tour auprès de son roi et faire passer le roi de l'autre côté de la tour.

ROQUET (*ké*) n. m. Sorte de petit chien. *Fig.* Individu hargneux, mais peu redoutable. V. ROQUETIN et ROQUETTE.

ROQUETIN (*ke*) n. m. Petite bobine servant au dévidage des fils d'argent, des fils de soie. (On dit aussi ROQUET, ROQUETTE.)

ROQUETTE (*kè-te*) n. f. Genre de crucifères à fleurs jaunes d'une odeur fortes, cultivées pour leurs feuilles que l'on mange en salade, ou à cause de leurs propriétés médicinales.

Roquette.

ROQUETTE (*ké-te*) n. f. Ancienne fusée de guerre.

ROQUILLE (*ki, ll* mll.) n. f. Ancienn., mesure de capacité pour les liquides, qui contenait un quart de setier. Confiture d'écorce d'orange.

RORQUAL (*kou-al*) n. m. Syn. de BALEINOPTÈRE.

ROS (*ró*) n. m. (germ. *raus*). Peigne qui garnit le métier de tisserand.

ROSACE (*za-se*) n. f. Ornement d'architecture en forme de *rose* ou d'étoile à plusieurs branches : *un plafond orné de rosaces*. Grand vitrail d'église, analogue à cet ornement : *les rosaces de Notre-Dame de Paris*. (On dit aussi ROSON n. m.)

Rosace.

ROSACÉ, E (*za-sé*) adj. (lat. *rosaceus*). Qui ressemble ou se rapporte à la rose ou au rosier.

ROSACÉES (*za-sé*) n. f. pl. Famille de plantes dont les corolles se composent de pétales disposés comme ceux de la rose : *le fraisier, l'églantine, le prunier, l'abricotier*, etc., *sont des rosacées*. S. une *rosacée*.

ROSAGE (*za-je*) n. m. Opération qui a pour but de donner plus de vivacité aux tissus qu'on a teints avec de la garance.

ROSAIRE (*zé-re*) n. m. Grand chapelet composé de quinze dizaines d'*Ave*, précédées chacune d'un *Pater*. *Par ext.* Les prières elles-mêmes : *dire le rosaire*.

ROSALBIN (*zal*) n. m. Espèce de cacatois.

ROSANILINE (*za*) n. f. Base azotée dont les dérivés : *fuchsine, bleu de Lyon, violet de Paris*, etc., sont des couleurs teignant directement la fibre animale.

ROSAT (*za*) adj. inv. Où il entre des roses et en particulier des roses rouges : *miel rosat, huile rosat*.

ROSÂTRE (*zâ-tre*) adj. Qui a une teinte rose sale.

ROSBIF (*ros-bif*) n. m. (angl. *roast*, rôti, et *beef*, bœuf). Bœuf rôti et particulièrement aloyau rôti à la broche : *manger un succulent rosbif*.

ROSCONNE (*ros-ko-ne*) n. f. (de *Roscoff*, n. géogr.). Autref. Toile de lin, de fabrication bretonne.

ROSE (*ró-ze*) n. f. (lat. *rosa*). Fleur du rosier : *les roses présentent d'infinies variétés de couleur et de port*. *Rose*

Roses.

Digitized by Google

trémière, alcée rose ou passe-rose. *Rose de Noël*, ellébore noir. *Rose de Jéricho*, petite crucifère des sables maritimes de Syrie et d'Arabie, qui possède la curieuse propriété de revivre après avoir été séchée. *Eau de rose*, tirée des roses par la distillation. *Fig.* Couleur vermeille des joues et des lèvres : *teint de rose. Etre sur des roses*, vivre dans la mollesse, les plaisirs. *Voir tout couleur de rose*, voir tout en beau. *Découvrir le pot aux roses*, découvrir le fin mot de l'affaire. Diamant taillé à facettes, par-dessus, et plat en dessous. *Archit.* Dans les églises gothiques, grande fenêtre circulaire, formée de vitraux disposés en compartiments. *Mar.* **Rose des vents**, figure circulaire collée sur le cadran du compas et marquée de trente-deux divisions. PROV. : **Il n'y a pas de roses sans épines**, il n'y a point de plaisir sans peine.

Rose des vents.

ROSE (*ró-ze*) adj. Qui est d'une couleur rouge clair, semblable à celle de la rose N. m. La couleur rose : *aimer la rose; des étoffes rose clair, rose foncé*, c'est-à-dire d'un rose clair, d'un rose foncé.

ROSÉ, E (*zé*) adj. D'un rouge faible : *teint rosé.*

ROSEAU (*ro-zó*) n. m. (germ. *raus*). Nom vulgaire de diverses plantes des genres phragmite, massette, etc. : *les roseaux croissent au bord des eaux. Fig.* Personne ou chose faible, fragile.

Roseaux.

ROSE-CROIX (*kroi*) n. m. invar. : Membre de la Rose-Croix. (V. *Part. hist.*) Grade de la franc-maçonnerie.

ROSÉE (*zé*) n. f. (du lat. *ros*, rosée). Vapeur qui se dépose le matin et le soir sur la terre ou sur l'herbe, en gouttelettes très déliées : *les prés humides de rosée. Par ext.* Liquide qui se divise en gouttelettes : *une rosée de larmes. Fig. Tendre comme rosée*, très tendre.

ROSÉINE (*zé*) n. f. Composé de couleur rouge, résultant de l'action du peroxyde de plomb sur le sulfate d'aniline.

ROSELET (*lè*) n. m. Nom commercial de la fourrure de l'hermine.

ROSELIER (*ze-li-é*), **ÈRE** adj. Qui produit des roseaux : *un marais roselier.* N. m. Corps qui se trouve dans le minerai d'argent.

ROSÉOLE (*zé*) n. f. (rad. *rosé*). Maladie éruptive des enfants, consistant en petites taches roses.

ROSER (*zé*) v. a. Donner une teinte rosée à. Opérer le rosage de.

ROSERAIE (*ze-ré*) n. f. Terrain planté de rosiers.

ROSETTE (*ze-te*) n. f. Nœud formé d'une ou de deux boucles, qu'on peut détacher en tirant les bouts. Nœud de ruban en forme de rose, insigne de certains ordres de chevalerie et qui se porte à la boutonnière : *la rosette de la Légion d'honneur.* Disposition des feuilles étalées en cercle à l'extrémité d'une tige. Petit cadran pour avancer ou retarder le mouvement d'une montre. Sorte d'encre rouge, faite avec du bois de Brésil : *régler des registres avec de la rosette.* Craie teinte en rouge, dont on se sert pour peindre. Cuivre rouge parfaitement purifié.

ROSIER (*zi-é*) n. m. Genre de *rosacées*, comprenant des arbustes épineux parfois grimpants, dont il existe un nombre incalculable d'espèces et de variétés, cultivées pour leurs belles fleurs : *les rosiers sont propres aux régions tempérées de l'ancien monde.*

ROSIÈRE (*zi*) n. f. Jeune fille vertueuse à laquelle, dans certaines localités, on décerne solennellement une récompense. (Ce prix consistait jadis en une couronne de *roses;* aujourd'hui, il consiste en une somme d'argent ou une dot.)

ROSIÉRISTE (*zi-é-ris-te*) n. m. Horticulteur qui s'occupe spécialement de la culture des rosiers.

ROSIR (*zir*) v. n. Prendre une teinte rose.

ROSSARD (*ro-sar*) n. m. (de *rosse*). *Pop.* Mauvais cheval. *Par ext.* Fainéant, vaurien.

ROSSE (*ro-se*) n. f. (de l'all. *ross*, coursier). Cheval sans force, sans vigueur. *Fig.* et *fam.* Personne qui ne vaut pas grand'chose. Personne méchante. Adjectiv. : *chanson rosse.*

ROSSER (*ro-sé*) v. a. (de *rosse*). *Fam.* Battre quelqu'un violemment : *Guignol rosse le commissaire.*

ROSSIGNOL (*ro-si*) n. m. Genre de passereaux dentirostres, dont le chant est très agréable : *les rossignols détruisent quantité d'insectes nuisibles. Voir de rossignol*, pure et très flexible. *Un rossignol d'Arcadie*, un âne. *Un rossignol d'Ital*, un pourceau. *Fam.* Crochet dont se servent les serruriers et les voleurs pour ouvrir toutes sortes de serrures. Marchandise défraîchie, démodée.

Rossignol.

ROSSIGNOLET (*ro-si-gno-lè*) n. m. Diminutif poétique du mot *rossignol.*

ROSSINANTE (*ro-si*) n. f. Rosse, mauvais cheval, par allusion au cheval de don Quichotte.

ROSSOLIS (*ro-so-li*) n. m. (du lat. *ros solis*, rosée du soleil). Sorte de ratafia de roses : *le rossolis se fabrique surtout en Italie et en Turquie.*

ROSTELLÉ, E (*ros-tél-lé*) adj. Qui est muni d'un appendice en forme de petit bec.

ROSTRAL, E, AUX (*ros*) adj. (du lat. *rostrum*, éperon de navire). *Antiq. rom.* En forme d'éperon de navire. *Colonne rostrale*, colonne ornée de proues de navire, élevée en souvenir d'une victoire navale. *Couronne rostrale*, récompense du soldat qui était le premier monté sur un vaisseau ennemi.

ROSTRE (*rostre*) n. m. (lat. *rostrum*). Éperon des navires anciens. *Les rostres*, tribune aux harangues, à Rome, ainsi appelée parce qu'elle était ornée d'éperons de navire pris sur les Volsques à la bataille d'Antium.

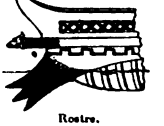
Rostre.

ROSTRÉ, E (*ros-tré*) adj. (de *rostre*). Qui est allongé en forme de bec.

ROT (*ro*) n. m. (de *roter*). *Pop.* Emission par la bouche, et avec un bruit rauque, de gaz stomacaux.

RÔT (*rô*) n. m. Syn. de RÔTI (n. m.)

ROTACÉ, E adj. Qui a la forme d'une roue.

ROTANG (*tangh'*) n. m. Palmier des Indes. V. ROTIN.

ROTATEUR, TRICE adj. (du lat. *rotare*, faire tourner). Qui fait tourner : *force rotatrice.* Se dit des muscles qui produisent le mouvement de rotation. (N. m. : *un rotateur.*) N. m. pl. Classe de vers contenant des animalcules souvent microscopiques, munis d'un appareil rotatoire à leur partie antérieure, et qui vivent dans l'eau et les lieux humides : *les rotateurs* (ou *rotifères*) *possèdent la singulière propriété de résister à une dessiccation prolongée pour reprendre leur activité dès qu'ils se trouvent de nouveau dans un milieu humide.* S. un *rotateur.*

ROTATIF, IVE adj. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Qui agit en tournant : *machine rotative.* N. f. Machine à imprimer inventée par Marinoni.

ROTATION (*si-on*) n. f. (de *rotatif*). Mouvement d'un corps qui tourne autour d'un axe invariablement fixe : *la rotation de la terre.*

ROTATOIRE adj. (de *rotation*). Circulaire, qui tourne : *le mouvement rotatoire de la terre autour du soleil.* (On dit aussi ROTATIF.)

ROTE n. f. (du lat. *rota*, roue). Juridiction de Rome, composée de douze juges ecclésiastiques, appelés « auditeurs de rote » : *les décisions de la rote.*

ROTER (*té*) v. n. (lat. *ructare*). *Pop.* Faire des rots.

RÔTI ou **RÔT** n. m. Viande rôtie. Service consistant en viandes rôties.

RÔTIE (*tî*) n. f. Tranche de pain, qu'on fait rôtir devant le feu : *manger des rôties beurrées.*

ROTIFÈRES n. m. pl. Syn. de ROTATEURS.

Digitized by Google

ROTIN n. m. Branche de rotang, qu'on emploie pour faire des cannes, des sièges, etc. (Se dit aussi pour ROTANG.)

RÔTIR v. a. (du germ. *rostjan*, griller). Faire cuire à sec, à la broche ou sur le gril : *rôtir un gigot. Par ext.* Dessécher, brûler : *le soleil rôtit les fleurs.* V. n. Etre, devenir rôti. *Fig.* Etre exposé à une tres grande chaleur : *on rôtit ici.* **Se rôtir** v. pr. Etre rôti : *je me suis rôti au soleil.*

RÔTISSAGE (*ti-sa-je*) n. m. Action de rôtir.

RÔTISSERIE (*ti-se-ri*) n. f. Boutique de rôtisseur.

RÔTISSEUR, EUSE (*ti-seur, eu-ze*) n. Qui fait rôtir des viandes pour les vendre.

RÔTISSOIRE (*ti-soi-re*) n. f. Ustensile de cuisine qui sert à rôtir la viande.

ROTONDE n. f. (du lat. *rotundus*, rond). Bâtiment de forme ronde, surmonté d'une coupole. Petit pavillon de forme circulaire porté par des colonnes, dans un parc, un jardin. Compartiment qui forme le derrière d'une diligence. Manteau taillé en rond et retombant à grands plis.

ROTONDITÉ n. f. Rondeur : *la rotondité de la terre n'est pas absolue. Fam.* Grosseur, embonpoint.

ROTROUENGE (*an-je*) n. f. Aux XIIe et XIIIe siècles, poésie consistant en strophes de longueur et de nombre indéterminés, mais nécessairement terminée par un refrain.

Rotule.

ROTULE n. f. (du lat. *rotula*, roulette). Os mobile placé en avant du genou (A) ; fémur (B) : tibia (C) ; péroné (D).

ROTULIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) adj. Qui concerne la rotule : *le ligament rotulien assujettit la rotule au tibia.*

ROTURE n. f. Condition d'une personne ou d'un héritage qui n'est pas noble : *naître dans la roture.* Ensemble des roturiers : *fréquenter la roture.*

ROTURIER (*ri-é*), **ÈRE** adj. et n. (du lat. pop. *ruptarius*, celui qui brise la terre). Qui n'est pas noble : *hommes, biens roturiers ; un roturier.*

ROTURIÈREMENT (*man*) adv. A la manière des roturiers. (Peu us.)

ROUABLE adj. Digne d'être rompu sur la roue.

ROUABLE n. m. (lat. *rutabulum*). Perche terminée par un crochet et servant aux boulangers pour tirer la braise du four. Râteau sans dents, pour ramasser le sel dans les salines.

ROUAGE n. m. L'ensemble ou chacune des roues d'une machine : *les rouages d'une montre. Fig.* Ensemble des moyens servant à un fonctionnement : *les rouages d'un gouvernement.*

ROUAN, ANNE (*a-ne*) adj. Se dit d'un cheval à poil mêlé de bai, de gris et de blanc. N. m. Cheval rouan.

ROUANNE (*a-ne*) n. f. (gr. *rukanê*). Instrument en forme de compas dont l'une des branches est tranchante et dont on se sert pour marquer les tonneaux. Tarière de charpentier.

ROUANNER (*a-né*) v. a. Marquer avec la rouanne.

ROUANNETTE (*a-ne-te*) n. f. Petite rouanne.

ROUBLARD (*blar*), **E** n. et adj. *Pop.* Se dit d'une personne habile, qui sait toujours tirer son épingle du jeu, souvent en employant des moyens peu délicats : *un homme d'affaires roublard.*

ROUBLARDISE (*di-ze*) n. f. *Pop.* Caractère de roublard. Habileté, ruse, astuce.

ROUBLE n. m. Monnaie d'argent de Russie, valant environ 4 francs.

ROUCOULANT (*lan*), **E** adj. Qui roucoule.

ROUCOULEMENT (*man*) n. m. (de *roucouler*). Sorte de murmure triste et tendre, qui est le cri des pigeons et des tourterelles.

ROUCOULER (*lé*) v. n. Faire des roucoulements. *Fig.* et *fam.* Tenir des propos tendres, langoureux. Chanter langoureusement. V. a. : *roucouler une romance.*

ROUE (*rou*) n. f. (lat. *rota*). Organe de forme circulaire, destiné à tourner autour de son centre et servant à mouvoir un véhicule, une machine, etc. : *les roues d'une voiture. Roue hydraulique*, roue mue par l'eau et destinée à transmettre le mouvement à un moulin, à une machine quelconque. *Faire la roue*, se dit de certains volatiles qui, comme le paon, déploient en roue les plumes de leur queue, et *fig.*, se pavaner, se rengorger. *Fig. Pousser à la roue*, aider à la réussite d'une affaire. *Cinquième*

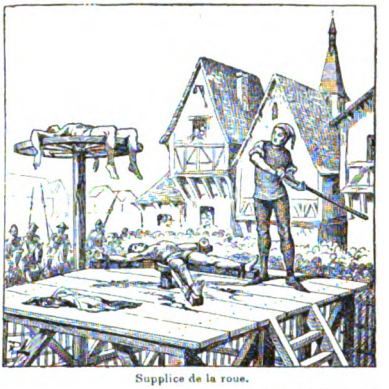
Supplice de la roue.

roue à un carrosse, chose, personne complètement inutile. *La roue de la fortune*, les vicissitudes humaines. Supplice qui consistait à rompre les membres du patient, puis à le laisser mourir sur une roue : *Cartouche périt sur la roue.* PROV. : **La plus mauvaise roue d'un chariot fait toujours le plus de bruit**, ce sont les gens inutiles qui font le plus d'embarras.

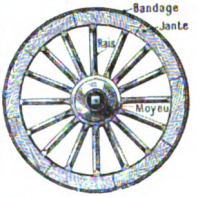

Roue.

ROUÉ, E adj. et n. Qui a subi le supplice de la roue. Excédé, rompu : *être roué de fatigue, de coups.* N. m. Nom donné aux compagnons de débauche du Régent. Débauché élégant de la même époque : *le duc de Richelieu fut le plus célèbre des roués. Par ext.* Personne sans principes et sans mœurs. N. : *une petite rouée.*

ROUELLE (*è-le*) n. f. (de *roue*). Tranche coupée en rond : *rouelle de citron, de saucisson.* Partie de la cuisse du veau, coupée en rond.

ROUENNERIE (*rou-a-ne-ri*) n. f. Toile de coton de couleur, que l'on a d'abord fabriquée à Rouen.

ROUER (*rou-é*) v. a. (du lat *rotare*, tourner comme une roue). Faire mourir par le supplice de la roue. *Fig. Rouer quelqu'un de coups*, le battre excessivement.

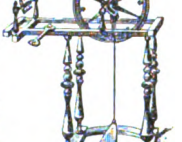
Rouet.

ROUERIE (*roû-ri*) n. f. Ruse, habileté de roué.

ROUET (*rou-è*) n. m. (de *roue*). Machine à roue mue au moyen d'une pédale, et qui servait autrefois à filer le chanvre et le lin. Cercle de bois, servant de fondation à un puits. Rondelle d'acier, destinée à battre sur le silex dans une arme à feu : *arquebuse à rouet. Mar.* Réa d'une poulie, sur lequel court le cordage.

ROUETTE (*rou-è-te*) n. f. Branche menue et flexible, dont on fait un lien pour attacher un fagot.

ROUF (*rouf'*) n. m. (de l'angl. *roof*, port). *Mar.* Petite construction élevée sur le pont pour remplacer une dunette. Logement disposé sur le pont avant pour recevoir l'équipage.

ROUFLAQUETTE (*ke-te*) n. f. *Pop.* Mèche de cheveux, collée sur la tempe en forme de virgule.

ROUGE adj. (lat. *ruber*). L'une des sept couleurs

Digitized by Google

du prisme, qui est celle du sang, des coquelicots, etc. : *les cardinaux portent le chapeau rouge. Perdrix rouge*, qui a les pieds et le bec rouges. *Fer rouge*, devenu rouge au feu. *Cheveux rouges*, très roux. *Race rouge* ou *Peaux-Rouges*, race d'Indiens de l'Amérique du Nord. *Polit.* Se dit des républicains avancés, ou à ce qui appartient à leur parti : *un républicain rouge*. N. m. Couleur rouge : *le rouge sied aux brunes*. Matière qui fournit une couleur rouge : *rouge d'Andrinople*. Fard de couleur rouge à l'usage des femmes : *se mettre du rouge. Fig. Le rouge lui monte au visage*, il devient rouge de honte ou de colère. Sorte de canard aux pattes rouges. Adv. *Se fâcher tout rouge*, se fâcher sérieusement.

ROUGEÂTRE (*jâ-tre*) adj. Qui tire sur le rouge. N. m. Champignon comestible (amanite rougissante).

ROUGEAUD (*jô*), **E** adj. et n. *Fam.* Qui a le visage rouge, haut en couleur.

ROUGE-GORGE n. m. Genre de passereaux, comprenant de petits oiseaux d'Europe, à la gorge rouge. Pl. des *rouges-gorges*.

Rouge-gorge.

ROUGE-NOIR n. m. Nom vulgaire d'une espèce de pinson. Pl. des *rouges-noirs*.

ROUGEOLE (*jo-le*) n. f. Maladie fébrile, contagieuse, qui atteint surtout les enfants : *la rougeole est caractérisée par une éruption de taches rouges sur la peau*. Maladie de l'orge et du seigle. *Bot.* Mélampyre des champs. — La rougeole débute par des frissons, de la fièvre, de la céphalalgie, des catarrhes divers (larmoiement, coryza, bronchite), une toux rauque et de la constipation ou de la diarrhée. C'est surtout à cette période d'invasion que la maladie est contagieuse. Au bout de quelques jours apparaît l'*éruption* formée par de petites taches rouges irrégulières qui débutent à la face mais s'étendent progressivement à tout le corps, puis disparaissent en se desquamant. La gravité de la maladie est variable ; le plus souvent bénigne et ne résistant pas à un repos de quelques jours au lit, diète lactée et lavages antiseptiques de la bouche, du nez et de la gorge, la rougeole peut cependant revêtir des formes malignes d'emblée ou se compliquer de bronchite, broncho-pneumonie, qui la rendent dangereuse.

ROUGEOYER (*joi-ié*) v. n. (Se conj. comme *aboyer*.) Prendre une teinte rougeâtre : *un ciel qui rougeoie*.

ROUGE-QUEUE (*keû*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux à la queue rouge, dits *rossignols de murailles*. Pl. des *rouges-queues*.

Rouget.

ROUGET, ETTE (*jè, è-te*) adj. Un peu rouge.

ROUGET (*jè*) n. m. Nom vulgaire d'un poisson du genre trigle, qu'on appelle aussi *grondin*. Maladie infectieuse des porcs.

ROUGETTE (*jè-te*) n. f. Espèce de chauve-souris de l'île Bourbon et de Madagascar.

ROUGEUR n. f. Couleur rouge : *la rougeur des lèvres*. Teinte rouge passagère, qui apparaît sur la peau du visage et révèle une émotion : *sa rougeur trahit un mensonge*. Pl. Taches rouges sur la peau.

ROUGIR v. a. Rendre rouge : *fer rougi au feu. Rougir son eau*, y mettre un peu de vin. *Rougir ses mains dans le sang*, commettre un meurtre. V. n. Devenir rouge : *l'écrevisse rougit en cuisant ; rougir de honte, rougir au moindre compliment*.

ROUGISSANT (*ji-san*), **E** adj. Qui devient rouge.

ROUGISSURE (*ji-su-re*) n. f. Maladie du fraisier, analogue à la rouille.

ROUI n. m. Action de rouir. *Sentir le roui*, avoir un mauvais goût qui provient de la malpropreté du vase où s'est opérée la cuisson.

ROUILLE (*rou, ll* mll.) n. f. (lat. *rubigo*). Oxyde de fer, d'un rouge foncé, dont se couvre ce métal exposé à l'humidité : *la galvanisation du fer prévient la formation de la rouille. Fig.* Cause d'inertie ou de destruction progressive : *la rouille de l'oisiveté*. Maladie parasitaire due à des champignons de la famille des urédinées, et qui attaque certains végétaux (froment, seigle, etc.). *Vitic. Rouille des feuilles*, syn. de MILDIOU.

ROUILLER (*rou, ll* mll., *é*) v. a. Produire de la rouille sur un corps. *Fig.* Altérer faute d'exercice : *l'oisiveté rouille l'esprit*. Produire la rouille des céréales sur : *rouiller le blé*. V. n. : *on recouvre le fer de peinture pour l'empêcher de rouiller*. ANT. **Dérouiller.**

ROUILLEUX, EUSE (*rou, ll* mll., *eû, eu-se*) adj. Qui présente la couleur de la rouille.

ROUILLURE (*rou, ll* mll.) n. f. Effet de la rouille sur le fer, sur les céréales.

ROUIR (du germ. *rotjan*, pourrir) v. a. Pratiquer l'opération du roulissage : *rouir du lin, du chanvre*. V. n. Être soumis au roulissage.

ROUISSAGE (*i-sa-je*) n. m. Macération que l'on fait subir au lin, au chanvre, etc., pour faciliter la séparation de l'écorce filamenteuse d'avec la tige.

ROUISSOIR (*i-soir*) n. m. Endroit où l'on met rouir le chanvre, le lin. (On dit aussi ROUTOIR.)

ROULADE n. f. Action de rouler de haut en bas : *il a fait une belle roulade. Fam.* En T. de musique, agrément de chant formé par le passage de plusieurs notes sur une même syllabe.

ROULAGE n. m. Action de rouler : *le roulage des voitures*. Transport de marchandises sur des voitures traînées par des chevaux : *la construction des chemins de fer a diminué l'importance du roulage*. Entreprise de transport par voiture. Établissement où l'on se charge de ce transport. Opération consistant à faire passer un rouleau sur un champ pour briser les mottes.

ROULAISON (*lè-zon*) n. f. Ensemble des travaux qu'exige la fabrication du sucre.

ROULANT (*lan*), **E** adj. Qui roule aisément : *voiture bien roulante*. Commode pour le roulement des voitures : *chemin roulant. Matériel roulant*, ensemble des voitures, wagons, locomotives employés à une exploitation. *Trottoir roulant*, plate-forme mobile sur des galets, propre à transporter les piétons d'un point à un autre. *Feu roulant*, feu de mousqueterie continu. *Fig.* Succession vive et ininterrompue : *feu roulant d'épigrammes*.

ROULEAU (*lô*) n. m. Objet formé par une chose roulée en cylindre : *rouleau de papier* ; ou par des objets empilés en cylindre : *rouleau de pièces d'or*. Cylindre de bois, de papier, etc., servant à divers usages. Instrument de culture pour briser les mottes de terre. (V. la planche AGRICULTURE.) Cylindre de fonte pour écraser le macadam sur une route. Bâton cylindrique dont les pâtissiers se servent pour étendre la pâte. Cylindre de bois dont se servent les carriers, maçons, tailleurs de pierre, pour déplacer de lourdes pièces. *Impr.* Cylindre élastique imprégné d'encre qu'on passe sur les formes pour les encrer. Loc. fam. *Être au bout de son rouleau*, avoir épuisé tous ses arguments, ses moyens.

ROULÉE (*lé*) n. f. *Pop.* Violente décharge de coups : *recevoir une roulée de coups de bâton*.

ROULE-FEU n. m. invar. *Mar.* Cylindre en tôle rempli de braise rouge, que l'on promenait le long des batteries pour les sécher.

ROULEMENT (*man*) n. m. Mouvement de ce qui roule : *roulement d'un carrosse*. Mécanisme permettant à certains appareils de rouler : *le roulement d'une bicyclette*. Batterie militaire de tambour, produite par des coups égaux et pressés. *Roulement d'yeux*, mouvement d'yeux qui se portent rapidement de côté et d'autre. Bruit causé par un objet qui roule : *le roulement des voitures*. Bruit semblable à celui d'un corps qui roule : *roulement du tonnerre*. Circulation d'espèces : *grand roulement de fonds*. Action de se remplacer alternativement dans certaines fonctions : *le roulement des tribunaux. Fonds de roulement*, somme en caisse, valeurs immédiatement réalisables destinées à faire face aux dépenses courantes.

ROULER (*lé*) v. a. (lat. *rotulare*). Faire avancer une chose en la faisant tourner sur elle-même : *rouler un tonneau*. Plier en rouleau : *rouler une pièce d'étoffe. Rouler les yeux*, les porter rapidement de côté et d'autre. *Rouler carrosse*, avoir un carrosse à soi. *Rouler sa bosse*, se déplacer fréquemment. *Fig.* Former, méditer : *rouler un projet dans sa tête. Fam.* Duper, dépouiller : *rouler un acheteur*. Passer

Digitized by Google

sous le rouleau : *rouler un champ*. V. n. Avancer en tournant : *rouler de haut en bas*. Errer, voyager : *avoir roulé dans tous les pays*. Faire entendre des roulements : *le tonnerre roule sur nos têtes. Rouler sur l'or*, être fort riche. *Tout roule là-dessus*, c'est le point dont le reste dépend. *Son discours roule sur la morale*, la morale en est le sujet. *Mar.* Se dit d'un navire auquel la mer imprime des mouvements alternatifs sur un bord et sur l'autre. **Se rouler** v. pr. Se tourner étant couché.

ROULET (*lè*) n. m. Fuseau de bois dont on se sert pour fouler les chapeaux.

ROULETTE (*lè-te*) n. f. (de *roue*). Petite roue tournant dans tous les sens et servant à faire rouler les objets auxquels elle est fixée. Petite roue en cuivre, dont les relieurs se servent pour fixer la dorure sur les livres. Boîte circulaire, dans laquelle est enroulé un ruban portant des divisions en mètres. Jeu de hasard, dans lequel le gagnant est désigné par l'arrêt d'une bille sur l'un des numéros d'un plateau tournant : *jouer à la roulette. Fig. Aller comme sur des roulettes*, marcher facilement et rapidement.

Roulette de relieur.

ROULEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. Qui a l'habitude de rouler. *Fig.* Qui va de côté et d'autre. N. m. Ouvrier qui travaille tantôt dans un atelier, tantôt dans un autre. Ouvrier qui roule des chariots, des brouettes. *Mar.* Se dit d'un navire qui roule beaucoup. Rhynchite de la vigne dont les larves roulent les feuilles.

ROULIER (*li-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport au roulage : *industrie roulière*. N. m. Voiturier par terre, qui transporte les marchandises.

ROULIÈRE n. f. Blouse de roulier.

ROULIS (*li*) n. m. Oscillations alternatives d'un vaisseau d'un bord sur l'autre : *le roulis cause le mal de mer*.

Roulotte.

ROULOIR n. m. Outil de cirier, pour rouler les bougies et les cierges.

ROULON n. m. Barreau de bois tourné d'un ratelier, d'une ridelle, d'un banc d'église.

ROULOTTE (*lo-te*) n. f. Grande voiture où logent les forains, nomades, etc.

ROULOUL n. m. Genre d'oiseaux gallinacés, voisins des cailles, qu'on trouve en Indo-Chine et dans la Malaisie.

Roulouf.

ROULURE n. f. Action de rouler. Maladie des arbres, qui consiste en un décollement entier ou partiel des couches ligneuses.

ROUMAIN, E (*min, è-ne*) adj. et n. De la Roumanie : *la langue roumaine est dérivée du latin*.

ROUMI n. m. (proprem. *Romain*). Nom par lequel les Arabes désignent un chrétien.

ROUPIE (*pi*) n. f. Humeur qui découle des fosses nasales et qui pend au nez par gouttes.

ROUPIE (*pi*) n. f. (du sanscr. *rûpya*, monnaie). Monnaie orientale. Unité monétaire de l'Inde anglaise. Monnaie des Indes, valant 2 fr. 35 c.

ROUPILLER (*pi, ll* mll., *é*) v. n. *Fam.* Sommeiller.

ROUPILLEUR, EUSE (*pi, ll* mll., *eu-ze*) n. *Fam.* Qui roupille fréquemment.

ROURE n. m. V. ROUVRE.

ROUSSABLE (*rou-sa-ble*) n. m. Endroit où l'on fume les harengs.

ROUSSÂTRE (*rou-sâ-tre*) adj. Qui tire sur le roux : *cheveux roussâtres*.

ROUSSEAU (*rou-sô*) n. m. *Fam.* Homme qui a les cheveux roux.

ROUSSELET (*rou-se-lé*) n. m. Sorte de poire d'été, qui a la peau rougeâtre.

ROUSSEROLLE (*rou-se-ro-le*) n. f. Petit oiseau du genre grive.

ROUSSET (*rou-sé*) n. m. ou **ROUSSETTE** (*rou-sè-te*) n. f. Nom vulgaire de deux champignons, l'un comestible et l'autre vénéneux.

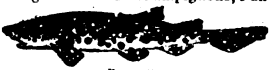
Roussette.

ROUSSETTE (*rou-sè-te*) n. f. Espèce de squale ou chien de mer. Espèce de grande chauve-souris. Nom vulgaire du bruant et de la fauvette des bois.

ROUSSEUR (*rou-seur*) n. f. Qualité de ce qui est roux. *Taches de rousseur*, taches rousses au visage et aux mains. Syn. ÉPHÉLIDE.

ROUSSI (*rou-si*) n. m. Odeur d'une chose que le feu a brûlée superficiellement : *cela sent le roussi. Fig. Sentir le roussi*, être suspect d'hérésie et menacé du bûcher, et, *par ext.*, avoir des opinions téméraires.

ROUSSIN (*rou-sin*) n. m. Cheval de forte taille, que l'on montait surtout à la guerre. *Un roussin d'Arcadie*, un âne.

ROUSSIR (*rou-sir*) v. a. Rendre roux : *le soleil a roussi cette étoffe*. Brûler légèrement : *roussir le linge*. V. n. Devenir roux. Brûler légèrement.

ROUSSISSEMENT (*rou-si-se-man*) n. m. Action de roussir. Etat de ce qui est roussi.

ROUT (*rout*) n. m. Syn. de RAOUT.

ROUTAILLER (*ta, ll* mll., *é*) v. a. (de *route*). *Vénerie.* Suivre avec le limier une bête fauve, pour la faire tirer par des chasseurs.

ROUTE n. f. (du lat. *rupta* [*via*], voie brisée). Voie de terre pratiquée pour aller d'un lieu à un autre : *route pavée, macadamisée*. Direction qu'on suit pour aller d'un point à un autre : *route de mer*. Espace que parcourent les astres, les cours d'eau : *la route du soleil ; fleuve grossi sur sa route*. Action de cheminer, de se transporter ailleurs : *se mettre en route. Grande route*, grande voie publique. *Fig.* Voie banale, suivie par un grand nombre de personnes. *Faire fausse route*, s'écarter de sa route. *Fig.* Se tromper. **Feuille de route**, écrit servant de passeport aux militaires qui voyagent isolément ou en petit détachement.

ROUTIER (*ti-é*) n. m. Recueil de cartes marines, où l'on trouve les chemins, les routes de mer, etc. : *les anciens routiers portèrent le nom de portulans*. Cycliste qui court sur les routes. *Vieux routier*, homme devenu habile par une longue pratique : *un vieux routier de procédure*. Pl. Bandes de partisans, de soldats pillards, au moyen âge : *Du Guesclin débarrassa la France des compagnies de routiers*.

ROUTIER (*ti-é*), **ÈRE** adj. Qui indique les routes : *carte routière. Machine* ou *locomotive routière*, qui peut circuler sur une chaussée pavée ou empierrée.

ROUTIN n. m. Sentier rectiligne, peu large, à travers un bois, pour faciliter le tir du gibier.

ROUTINE n. f. Habileté acquise par l'habitude et non par l'étude. Habitude irréfléchie de faire une chose toujours de la même manière : *suivre une routine*.

ROUTINIER (*ni-é*), **ÈRE** adj. et n. Qui agit par routine : *esprit routinier*. Qui a le caractère de la routine : *procédés routiniers*.

ROUTINIÈREMENT (*man*) adv. D'une façon routinière. (Peu us.)

ROUTOIR n. m. (de *rouir*). Syn. de ROUISSOIR.

ROUVERIN adj. m. Se dit du fer cassant à chaud comme à froid.

ROUVIEUX (*vi-eû*) ou **ROUX-VIEUX** (*rou-vi-eû*) n. m. Sorte de gale sur l'encolure du cheval et le dos du chien. Adjectiv. Attaqué du rouvieux : *cheval rouvieux*.

ROUVRAIE (*vré*) n. f. Lieu où croissent des chênes rouvres.

ROUVRE ou **ROURE** n. m. (lat. *robur*). Espèce de gros chêne peu élevé. Adjectiv. : *chêne rouvre*.

ROUVRIR v. a. (Se conj. comme OUVRIR). Ouvrir de nouveau. *Fig. Rouvrir une blessure, une plaie*, renouveler une douleur.

ROUX, ROUSSE (*rou, rou-se*) adj. (lat. *russus*). Qui est d'une couleur entre le jaune et le rouge. Qui a les cheveux roux : *une femme rousse. Lune rousse*, lune d'avril. N. : *une rousse*. N. m. Couleur

Digitized by Google

rousse : *un roux ardent*. Sauce faite avec du beurre qu'on a fait roussir.

ROYAL (*roi-ial*), **E, AUX** adj. (lat. *regalis*; de *rex, regis*, roi). Qui appartient, qui se rapporte à un roi : *château, manteau royal*. Emané de l'autorité d'un roi : *ordonnance royale*. Digne d'un roi : *magnificence royale*. Se dit, dans une monarchie, de certains établissements dont le gouvernement a la direction : *bibliothèque royale. Famille royale*, ensemble des personnes qui font partie de la famille du roi. *Prince royal*, héritier présomptif de la couronne. *Altesse royale*, titre de certains princes et de certaines princesses. *Tigre, aigle royal*, de la plus grande espèce.

ROYALE (*roi-ia-le*) n. f. Coupe de barbe fort à la mode au siècle de Louis XIII.

ROYALEMENT (*roi-ia-le-man*) adv. En roi. Avec une grande magnificence : *traiter royalement un hôte de marque*.

ROYALISME (*roi-ia-lis-me*) n. m. Attachement à la monarchie royale : *être d'un royalisme éprouvé*.

ROYALISTE (*roi-ia-lis-te*) adj. et n. Partisan du roi, de la royauté. Qui concerne ce parti : *journaux royalistes. Etre plus royaliste que le roi*, prendre les intérêts de quelqu'un plus qu'il ne le fait lui-même.

ROYAUME (*roi-iô-me*) n. m. Etat gouverné par un roi : *le royaume de Belgique. Royaume des cieux*, paradis. *Royaume des morts, sombre royaume*, les Enfers, en mythologie.

ROYAUTE (*roi-iô-té*) n. f. Dignité de roi : *aspirer à la royauté*. Les rois : *les erreurs de la royauté*. *Par ext.* Influence souveraine : *la royauté des salons*.

RU n. m. (du lat. *rivus*, ruisseau). Petit ruisseau.

RUADE n. f. Action de ruer. *Fig.* Attaque brusque, inattendue.

RUBACE, RUBACELLE ou **RUBICELLE** (*sé-le*) n. f. Sorte de rubis de couleur claire. Quartz hyalin, teint artificiellement en rouge.

RUBAN n. m. Tissu de soie, de fil, de laine, plat, mince et étroit : *ruban uni*. Fragment plat et long comme un ruban : *un ruban d'acier*. Décoration : *porter le ruban rouge* (la Légion d'honneur). *Archit.* Ornement imitant un ruban tortillé autour d'une baguette.

RUBANÉ, E adj. Couvert de rubans. *Canon rubané*, canon d'arme à feu fabriqué avec du fer tordu.

RUBANER (*né*) v. a. Garnir de rubans. Aplatir en ruban : *rubaner du fer*.

RUBANERIE (*rî*) n. f. Profession de rubanier ; commerce de rubans : *la rubanerie est florissante à Saint-Etienne*.

RUBANIER (*ni-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport à la fabrication, à la vente des rubans : *l'industrie rubanière*. N. Qui fait et vend du ruban.

RUBÉFACTION (*fak-si-on*) n. f. Rougeur produite à la surface de la peau par des remèdes irritants.

RUBÉFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui rubéfie. N. m. : *un rubéfiant*.

RUBÉFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *ruber*, rouge, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Produire la rubéfaction : *rubéfier la peau*.

RUBELLITE (*bel-li-te*) n. f. (du lat. *rubellus*, rouge). Variété rouge de tourmaline.

RUBESCENT (*bès-san*), **E** adj. (lat. *rubescens*). Un peu rouge ; qui devient rouge : *peau rubescente*.

RUBIACÉES (*sé*) n. f. pl. (du lat. *rubia*, garance). Famille de plantes dicotylédones gamopétales, qui ont des propriétés tinctoriales ou médicinales, comme le quinquina, la garance. S. une *rubiacée*.

RUBICAN adj. m. (de l'espagn. *rabicano*, à la queue blanche). Cheval noir, bai ou alezan, à robe semée de poils blancs.

RUBICOND (*kon*), **E** adj. (lat. *rubicundus*). Rouge, en parlant du visage : *face rubiconde*.

RUBIDIUM (*di-om*) n. m. Métal alcalin, analogue au potassium, et que l'on trouve dans certains végétaux (betterave, tabac, etc.), dans certaines eaux minérales, etc.

RUBIETTE (*bi-é-te*) n. f. Nom vulgaire des rouges-gorges.

RUBIGINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. (du lat. *rubigo, inis*, rouille). Plein de rouille ; couleur de rouille ; sujet à la rouille : *métal rubigineux*.

RUBINE n. f. Ancien nom de certains corps rouges : *la rubine d'arsenic n'est autre que le sulfure d'arsenic*.

RUBIS (*bi*) n. m. (du lat. *ruber*, rouge). Pierre précieuse, variété d'alumine cristallisée, transparente et d'un rouge vif : *les rubis les plus estimés sont ceux du Thibet et de l'Inde. Fig. Faire rubis sur l'ongle*, vider son verre de manière qu'en le renversant sur l'ongle, il n'en tombe qu'une seule petite goutte qui ne s'épanche pas. *Payer rubis sur l'ongle*, exactement.

RUBRICATEUR n. m. Celui qui écrivait les mots en couleur sur les chartes, les diplômes. Celui qui peignait les miniatures dans les manuscrits.

RUBRIQUE n. f. (du lat. *rubrica*, terre rouge). Sorte de terre ou de craie rouge, qu'emploient les charpentiers pour tracer au cordeau des lignes sur des pièces de bois. Terre rouge, dont on se servait autrefois pour étancher le sang. Titre qui, dans les livres de droit, était autrefois marqué en rouge. Titre, date qui, dans les journaux, indique le lieu d'où une nouvelle est venue : *ce fait est sous la rubrique de Londres*. Indication de la matière dont il va être traité : *sous la rubrique* Histoire. Pl. Règles du bréviaire et du missel, enseignant la manière d'officier. *Fig.* Ruses, détours : *il sait toutes sortes de rubriques*.

RUBRIQUER (*ké*) v. a. Marquer de rubriques. (Peu us.)

RUCHE n. f. (orig. celt.). Habitation préparée en forme de panier pour les abeilles : *ruche de liège, d'osier*. Le panier et les abeilles qui sont dedans. Tuiles disposées en piles pour recevoir le naissain des huîtres. Sorte de nasse pour pêcher en mer. *Par anal.* Agglomération, habitation commune : *des ruches humaines. Fig.* Bande plissée de tulle ou de dentelle, qui sert d'ornement. — Les *ruches* peuvent être construites en liège, en osier, en paille, etc. Un *trou de vol*, à la partie inférieure, permet aux abeilles d'entrer et de sortir. Dans la pratique, on adopte généralement des ruches démontables, à *calotte*, à *cadres*, à *hausses*, etc., d'où les rayons de miel peuvent être facilement retirés sans incommoder la colonie. Les ruches peuvent être disposées soit en plein air, soit à couvert, dans un lieu abrité des vents violents, et légèrement ombragé, les trous de vol étant orientés S.-S.-E. Lorsqu'elles sont réunies en un *rucher*, sur des tablettes horizontales superposées, on aura soin de fixer sur chacune d'elles une planchette de forme particulière, afin que les abeilles reconnaissent facilement leur domicile.

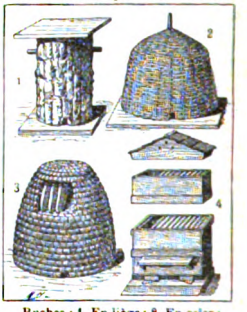

Ruches : 1. En liège ; 2. En osier ; 3. En paille ; 4. Démontable.

RUCHÉE (*ché*) n. f. Population, ou produit d'une ruche.

RUCHER (*ché*) n. m. Endroit où sont les ruches : *rucher couvert*.

RUCHER (*ché*) v. a. Plisser en ruche : *rucher un ruban*. Garnir de ruche : *rucher un bonnet*.

RUDÂNIER (*ni-é*), **ÈRE** adj. (de *rude*, et *ânier*). Qui parle rudement, rudoie. (Vx.)

RUDBECKIE (*rud-be-ki*) n. f. Genre de composées herbacées ornementales.

RUDE adj. (du lat. *rudis*, grossier). Apre au toucher : *peau rude*. Raboteux : *chemin rude. Fig.* Pénible, fatigant : *faire un rude métier*. Difficile à supporter : *saison rude*. Triste, malheureux : *les temps sont rudes*. Apre au goût : *vin rude*. Désagréable à entendre : *voix rude*. Dur, sévère : *maître rude*. Redoutable : *rude adversaire*.

RUDEMENT (*man*) adv. D'une manière rude : *il ne faut pas parler rudement aux enfants*. Fâcheusement, cruellement : *être rudement éprouvé. Pop.* Beaucoup.

Digitized by Google

RUDENTÉ, E (*dan-té*) adj. Se dit des colonnes qui ont des rudentures.

RUDENTER (*dan-té*) v. a. Orner de rudentures.

RUDENTURE (*dan*) n. f. (du lat. *rudens, entis*, câble). Moulure en forme de câble ou de bâton, dont on remplit quelquefois les cannelures des colonnes jusqu'au tiers de leur hauteur.

RUDÉRAL, E, AUX adj. (du lat. *rudera*, décombres). Qui croît sur les masures, dans les décombres : *plantes rudérales*.

RUDÉMATION (*si-on*) n. f. (du lat. *rudis*, gravois). Pavage en cailloux ou petites pierres. Enduit appliqué sur le parement d'un mur.

RUDESSE (*dè-se*) n. f. Etat de ce qui est rude : *rudesse de la peau. Fig.* Etat de ce qui est désagréable à voir, à entendre : *la rudesse des traits, de la voix*. Dureté : *traiter quelqu'un avec rudesse*.

RUDIMENT (*man*) n. m. (du lat. *rudimentum*, apprentissage). Premières notions d'une science, d'un art : *les rudiments de la grammaire*. Livre qui contient les éléments d'une science, et particulièrement de la langue latine. Premiers linéaments de la structure des organes : *les rudiments des plantes*.

RUDIMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Qui appartient aux rudiments. Elémentaire, peu développé : *organe, pensée à l'état rudimentaire*.

RUDOIEMENT ou **RUDOYEMENT** (*doi-man*) n. m. Action de rudoyer : *le rudoiement est un mauvais système d'éducation*.

RUDOYER (*doi-ié*) v. a. (Se conj. comme *aboyer*.) Traiter rudement : *rudoyer un domestique*.

RUE (*rû*) n. f. (du lat. *ruga*, sillon). Chemin bordé de maisons, dans les villes, dans les bourgs, etc : *grande rue*. Habitants des maisons qui bordent une rue : *toute la rue est en émoi. Etre vieux comme les rues*, être fort vieux. *Courir les rues*, être connu de tout le monde.

RUE (*rû*) n. f. Genre de plantes dicotylédones, type de la famille des rutacées, et dont on connaît de nombreuses espèces : *la rue est une plante officinale*.

RUÉE (*ru-é*) n. f. Amas de paille qu'on met pourrir avec le fumier.

RUELLE (*ru-é-le*) n. f. Petite rue étroite. Espace laissé entre les deux côtés du lit et le mur. Au XVIe et au XVIIe siècle, partie de la chambre à coucher où se trouvait le lit et où certaines personnes de haut rang recevaient des invités avant d'être levées.

RUER (*ru-é*) v. n. (du lat. *ruere*, se précipiter). Se dit d'un cheval, d'un âne, etc., qui jette avec force en l'air les pieds de derrière. **Se ruer** v. pr. Se jeter impétueusement.

RUEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui a l'habitude de ruer.

RUFIEN (*fi-in*), **RUFIAN** ou **RUFFIAN** (*ru-fi-an*) n. m. Homme débauché.

RUGINATION (*si-on*) n. f. Action de ruginer.

RUGINE n. f. (du lat. *runcina*, rabot). Instrument de chirurgie pour racler les os.

RUGINER (*né*) v. a. Racler avec la rugine.

RUGIR (*jir'*) v. n. (lat. *rugire*). Pousser des rugissements : *le lion rugit. Fig.* Pousser des cris de fureur : *rugir de colère*. V. a. Proférer avec fureur : *rugir des menaces*.

RUGISSANT (*ji-san*), **E** adj. Qui rugit : *lion rugissant*.

RUGISSEMENT (*ji-se-man*) n. m. Cri du lion ou semblable à celui du lion : *le rugissement du lion s'entend de fort loin*. Cris humains ou bruit comparé au cri du lion : *les rugissements de la tempête*.

RUGOSITÉ n. f. Petite aspérité. Etat d'une surface rugueuse.

RUGUEUX, EUSE (*gheû, eu-ze*) adj. Qui a des rugosités : *écorce rugueuse*.

RUILÉE (*lé*) n. f. (subst. verb. de *ruiler*). Bordure de plâtre ou de mortier pour lier les tuiles ou les ardoises avec les murs.

RUILER (*lé*) v. a. Raccorder avec du plâtre pour remplir un joint entre un toit et un mur.

RUINE n. f. (lat. *ruina*; de *ruere*, tomber). Dégradation très grave, destruction d'un bâtiment : *maison qui tombe en ruine. Fig.* Ravages, destruction, décadence : *les ruines d'un Etat*. Affaiblissement : *la ruine d'une théorie*. Perte de la fortune, de la prospérité : *il court à sa ruine; cela a causé la ruine de sa reputation*. Cause de perte : *Hélène fut la ruine de Troie*. Pl. Débris, décombres : *les ruines de Palmyre*. ANT. **Prospérité, fortune, richesse.**

RUINE-MAISON (*mé-zon*) n. invar. Personne extrêmement dépensière.

RUINER (*né*) v. a. (de *ruine*). Démolir, abattre, détruire : *ruiner une ville*. Ravager : *la grêle a ruiné les vignes. Fig.* Causer la perte de la fortune : *le jeu ruine la plupart des joueurs*. Mettre en mauvais état : *ruiner sa santé*. Infirmer : *objection qui ruine un raisonnement*. **Se ruiner** v. pr. Tomber en ruine : *ce château commence à se ruiner*. Causer sa propre ruine : *se ruiner au jeu*. ANT. **Enrichir.**

RUINEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière ruineuse.

RUINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui cause la ruine par des dépenses excessives : *la construction du château de Versailles fut une entreprise ruineuse*.

RUINURE n. f. Entaille faite par le charpentier sur le côté des solives et des poteaux pour donner plus de prise à la maçonnerie.

RUISSEAU (*ru-i-sô*) n. m. (lat. *rivus*). Cours d'eau peu considérable : *les petits ruisseaux font les grandes rivières*. Son lit : *creuser un ruisseau*. Petit canal ménagé dans une rue pour l'écoulement des eaux ménagères ou pluviales. *Fig.* Tout ce qui coule en abondance : *ruisseaux de vin, de larmes*. Source impure, état ignoble : *calomnie ramassée dans le ruisseau*.

RUISSELANT (*ru-i-se-lan*), **E** adj. Qui ruisselle. *Fig.* Très mouillé : *front ruisselant de sueur*.

RUISSELER (*ru-i-se-lé*) v. n. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je ruisselle*.) Couler en manière de ruisseau : *son sang ruisselait*. Etre inondé d'un liquide qui coule : *ruisseler de sueur*.

RUISSELET (*ru-i-se-le*) n. m. Petit ruisseau.

RUISSELLEMENT (*ru-i-sè-le-man*) n. m. Action de couler comme un ruisseau. Emission de jets de lumière chatoyante : *ruissellement de pierreries*. Ensemble des phénomènes géologiques produits par l'écoulement rapide des eaux sur les pentes : *le ruissellement modifie peu à peu le profil des montagnes*.

RUISSON (*ru-i-son*) n. m. Petit fossé pour l'écoulement des eaux.

RUMB ou **RHUMB** (*ronb'*) n. m. *Mar.* Intervalle compris entre deux des 32 aires de vent de la boussole.

RUMEN (*men'*) n. m. (mot lat. signif. *mamelle*). Panse, premier estomac des ruminants.

RUMEUR n. f. (lat. *rumor*). Bruit confus de voix : *rumeur d'une assemblée*. Bruit sourd et général, excité par quelque mécontentement : *grande rumeur*. Bruit confus : *rumeur des flots*. Tous les bruits qui courent contre quelqu'un : *la rumeur publique l'accuse*.

RUMEX (*mèks*) n. m. *Bot.* Genre de polygonacées, comprenant diverses espèces vulgairement nommées *oseille* et *patience*.

RUMINANT (*nan*), **E** adj. Qui rumine : *animaux ruminants*. N. m. pl. Sous-ordre de mammifères artiodactyles, dont l'estomac est divisé en quatre parties, parfois en trois, comme le bœuf, le chameau, le mouton, etc. S. un *ruminant*. V. ESTOMAC.

RUMINATION (*si-on*) n. f. Action de ruminer.

RUMINER (*né*) v. a. (de *rumen*). Remâcher en parlant des aliments ramenés de l'estomac dans la bouche : *les bœufs ruminent leur pâture*; et absolum. : *la brebis, le chameau ruminent. Fig.* Tourner et retourner une chose dans son esprit : *ruminer un projet*. V. n. Réfléchir silencieusement : *savant qui rumine sans cesse*.

RUMSTECK (*rom-stik*) n. m. V. ROMSTECK.

RUNES n. f. pl. (du goth. *runa*, chose cachée). Caractères des plus anciens alphabets germaniques et scandinaves.

RUNIQUE adj. Qui a rapport aux runes.

RUOLE (*ru-olss*) n. m. Métal doré ou argenté par la pile voltaïque. (Ce procédé fut inventé vers 1841 par le chimiste français Ruolz.)

RUPESTRE (*pes-tre*) adj. (du lat. *rupes*, roche). Qui croît sur les rochers : *les plantes rupestres*.

RUPICOLE n. f. Genre d'oiseaux passereaux d'Amérique, appelés vulgairement *coqs de roche*.

RUPTILE adj. (du lat. *ruptus*, rompu). *Bot.* Se dit d'un organe qui s'ouvre spontanément en se déchirant d'une façon irrégulière.

RUPTURE n. f. (lat. *ruptura*; de *rumpere*, briser). Action par laquelle une chose est rompue :

Digitized by Google

effort de rupture. Effet de cette action : *la rupture d'une digue. Fig.* Division entre des personnes unies par traité, par amitié, etc. : *rupture passagère.* Annulation, cassation d'un acte public ou particulier : *rupture de la paix, d'un mariage.* Mélange de couleurs sur une palette. (Vx.)

RURAL, E, AUX adj. (du lat. *rus, ruris,* campagne). Qui appartient à la campagne : *bien rural.*

RUSE (*ru-ze*) n. f. (de *ruser*). Finesse, artifice dont on se sert pour tromper : *user de ruse. Ruse de guerre,* moyen que l'on emploie à la guerre pour tromper l'ennemi.

RUSÉ, E (*ru-zé*) adj. et n. Fin, adroit, qui annonce de la ruse : *figure rusée.* ANT. **Niais, naïf.**

RUSER (*ru-zé*) v. n. (lat. pop. *refusare*). Se servir de ruses : *ruser avec l'opinion.*

RUSEUR, EUSE (*seur, eu-ze*) n. Personne qui a l'habitude de ruser. (Peu us.)

RUSH (*reuch'*) n. m. (m. angl.). Effort final impétueux, par lequel un concurrent dans une course essaye de dépasser brusquement ses rivaux.

RUSMA (*rus-ma*) n. f. Poudre épilatoire.

RUSSE (*ru-se*) adj. et n. De la Russie.

RUSSIFIER (*ru-si-fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Rendre russe. Obliger à adopter les mœurs russes : *les tsars ont voulu russifier la Pologne.*

RUSSOPHILE (*ru-so*) adj. et n. (de *Russe,* et du gr. *philos,* ami). Qui aime les Russes.

RUSSULE (*ru-su-le*) n. f. Genre de champignons, de couleur rouge, et qui sont souvent vénéneux.

RUSTAUD (*rus-tô*), **E** adj. et n. Grossier, qui tient du paysan.

RUSTAUDERIE (*rus-tô-de-ri*) n. f. Etat, défaut du rustaud : *il est d'une rustauderie !* (Peu us.)

RUSTICAGE (*rus-ti*) n. m. Mortier très clair, qu'on jette à l'aide d'une sorte de balai contre la surface d'un mur pour le crépir.

RUSTICITÉ (*rus-ti*) n. f. (de *rustique*). Manière d'être des campagnards. Grossièreté de manières. Qualité que possède une plante de ne pas craindre les intempéries des saisons.

RUSTIQUE (*rus-ti-ke*) adj. (lat. *rusticus*). Qui appartient à la campagne : *travaux rustiques. Fig.* Grossier, rude : *air, langage rustique. Ordre rustique,* ordre où les colonnes, l'entablement sont ornés de bossages vermiculés. Se dit des végétaux et des animaux qui résistent bien aux intempéries. *Le genre rustique,* le genre campagnard. N. m. Ce qui est inculte. Marteau de tailleur de pierre, à tranchant dentelé.

RUSTIQUEMENT (*rus-ti-ke-man*) adv. D'une manière rustique. (Peu us.)

RUSTIQUER (*rus-ti-ké*) v. a. Donner une apparence rustique à une construction. Tailler une pierre en lui donnant l'aspect brut. Crépir un mur dans le genre rustique.

RUSTRE (*rus-tre*) n. m. (lat. *rusticus*). Paysan, campagnard. Adjectiv. Grossier, rustique : *un langage rustre.*

RUT (*rut'*) n. m. (lat. *rugitus*). Temps où les cerfs et autres animaux recherchent les femelles pour l'accouplement.

RUTABAGA n. m. Navet à chair jaune, appelé aussi *navet de Suède.*

RUTACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales superovariées ayant pour type le genre *rue.* S. une *rutacée.*

RUTHÉNIUM (*ni-om'*) n. m. Métal du groupe du platine.

RUTILANT (*lan*), **E** adj. D'un rouge éclatant : *cuivre rutilant.*

RUTILE n. m. Oxyde naturel de titane.

RUTILER (*lé*) v. n. (lat. *rutilare*). Briller d'un vif éclat : *armure qui rutile.*

RYTHME n. m. (gr. *rhythmos*). Dispositions symétriques et à retour périodique des temps forts et des temps faibles dans un vers, une phrase musicale, etc. : *rythme poétique.*

RYTHMÉ, E adj. Qui a du rythme, de la cadence : *période, phrase bien rythmée.*

RYTHMIQUE adj. Qui appartient au rythme ; qui a du rythme : *lecture rythmique.*

ALPHABET RUSSE

IMPRIMERIE	ÉCRITURE	APPELLATION	IMPRIMERIE	ÉCRITURE	APPELLATION
А а	*А а*	a	Т т	*Т т*	té
Б б	*Б б*	bé	У у	*У у*	ou
В в	*В в в*	vé	Ф ф	*Ф ф*	effe
Г г	*Г г*	ghé	Х х	*Х х*	cha
Д д	*Д д д*	dé	Ц ц	*Ц ц*	tsé
Е е	*Е е*	é	Ч ч	*Ч ч*	tché
Ж ж	*Ж ж*	jé	Ш ш	*Ш ш*	cha
З з	*З з*	zé	Щ щ	*Щ щ*	chtcha
И и	*И и*	i	Ъ ъ	*Ъ ъ*	ierre
І і	*І і*	i	Ы ы	*Ы ы*	ierouï
К к	*К к*	ka	Ь ь	*Ь ь*	ierie
Л л	*Л л*	elle	Ѣ ѣ	*Ѣ ѣ*	iatie
М м	*М м*	emme	Э э	*Э э*	é
Н н	*Н н*	enne	Ю ю	*Ю ю*	iou
О о	*О о*	o	Я я	*Я я*	ia
П п	*П п*	pé	Ѳ ѳ	*Ѳ ѳ*	fita
Р р	*Р р*	erre	Ѵ ѵ	*Ѵ ѵ*	iskrate koyou
С с	*С с*	esse			igitsa

Digitized by Google

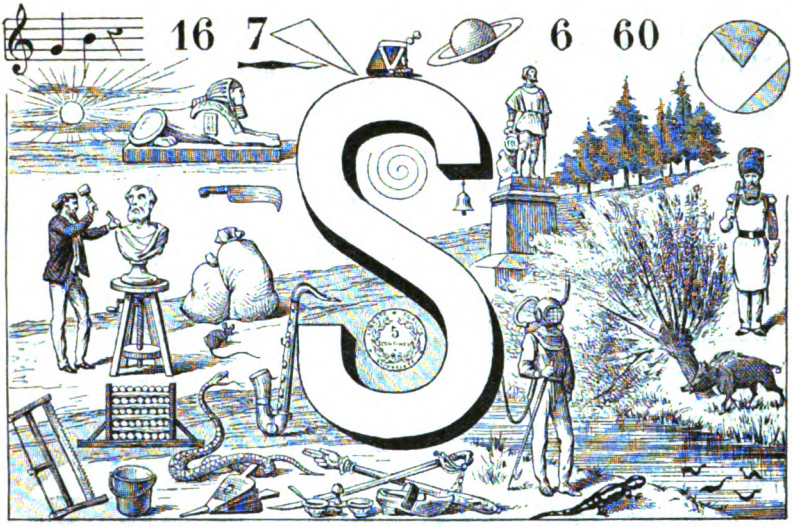

S n. m. (*ess* ou *se*) Dix-neuvième lettre de l'alphabet et quinzième des consonnes : *un* S *majuscule ; un* s *minuscule. L's placé entre deux voyelles se prononce comme un* s : rose, vase (pron. *rose, vaze*).

SA adj. f. V. SON.

SAÂ n. m. Mesure algérienne usitée pour la vente des grains et valant 48 litres.

SABAVE (*ba-i* ou *bè*) n. f. Cordage servant à haler un canot mouillé près de la côte.

SABAYON (*ba-i-on*) n. m. (ital. *sabaione*). Mélange de jaunes d'œufs, de sucre, de vin et d'aromates, que l'on fait cuire en le battant pour l'épaissir.

SABBAT (*sa-ba*) n. m. (hébr. *schabbat*). Repos sacré que, d'après la loi de Moïse, les Juifs devaient observer le septième jour de la semaine, consacré à Dieu. Assemblée nocturne de sorciers et de sorcières, qui, suivant une superstition populaire, se tenait le samedi à minuit, sous la présidence de Satan. *Fig.* Tapage, grand bruit : *c'est un véritable sabbat.*

SABBATAIRE (*sa-ba-tè-re*) n. m. Juif converti au christianisme, qui continuait à pratiquer le repos du sabbat et d'autres observances judaïques. Anabaptiste qui observait le sabbat.

SABBATHIEN, ENNE (*sa-ba-ti-in, è-ne*) n. et adj. Membre d'une secte fondée au IVe siècle par Sabbathius, qui célébrait la Pâque, comme les Juifs, le quatorzième jour de la lune de mars.

SABBATIN, E (*sa-ba*) adj. *Bulle sabbatine*, bulle qui contenait les privilèges du scapulaire.

SABBATINE (*sa-ba*) n. f. Petite thèse de controverse, que les écoliers de philosophie soutenaient un samedi à la fin de la première année de leur cours.

SABBATIQUE (*sa-ba*) adj. Qui appartient au sabbat : *repos sabbatique.* Nom donné par les Juifs à chaque septième année sanctifiée par la cessation des travaux agricoles.

SABÉEN, ENNE (*bé-in, é-ne*) adj. et n. Du pays de Saba : *les Sabéens habitaient jadis l'Arabie Heureuse.* Personne qui professe le sabéisme : *les sabéens enseignaient que Dieu était l'âme du monde.*

SABÉISME (*bé-is-me*) n. m. Religion mentionnée dans le Coran, dans laquelle l'adoration des astres tenait une grande place. Religion des chrétiens de saint Jean ou mendaites. (On dit aussi SABAÏSME et SABISME.)

SABELLE (*bè-le*) n. f. Genre de vers maritimes à branchies disposées en demi-cercle, qui vivent dans des tubes faits de vase.

Sabelle.

SABELLIANISME (*bèl-li-a-nis-me*) n. m. Doctrine de Sabellius.

SABELLIEN, ENNE (*bèl-li-in, è-ne*) n. et adj. Se dit des idiomes indo-européens de l'Italie ancienne autres que le *latin*, l'*osque* et l'*ombrien* Syn. SABELLIQUE.

SABELLIEN, ENNE (*bèl-li-in, è-ne*) n. Disciple de Sabellius : *les sabelliens niaient la distinction des trois personnes de la Trinité.*

SABELLIQUE (*bèl-li-ke*) adj. Syn. de SABELLIEN.

SABINE n. f. Genévrier de l'Europe méridionale, dont les feuilles ont des propriétés médicinales.

SABIR n. m. Langage mêlé d'arabe, de français, d'italien, d'espagnol, et qui est parlé dans le Levant et en Algérie.

SABLAGE n. m. Action de sabler.

SABLE n. m. (lat. *sabulum*). Sorte de poudre minérale, provenant de la désagrégation de certaines roches. *Par ext.* Gravier : *sable de rivière. Méd.* Gravier qui s'engendre dans les reins. *Fig. Bâtir sur le sable*, fonder une entreprise sur quelque chose de peu solide.

SABLE n. m. (russe *sobol*). Martre zibeline à pelage noir. Sa fourrure. *Blas.* Un des cinq émaux de l'écu qui est de couleur noire. (V. la planche BLASON.)

SABLÉ, E adj. Couvert de sable : *allée sablée. Fontaine sablée*, vaisseau dans lequel on fait filtrer l'eau à travers du sable. N. m. Sorte de gâteau sec.

SABLER (*blé*) v. a. Couvrir de sable : *sabler une allée.* Couler dans un moule fait de sable fin : *statue sablée. Fig.* Boire d'un trait : *sabler une coupe de champagne.*

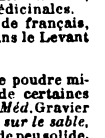
Sablier.

SABLERIE (*rî*) n. f. Partie d'une fonderie où l'on fait les moules de sable.

SABLEUR n. et adj. m. Ouvrier qui fait les moules en sable.

SABLEUX, EUSE (*bleû, eu-ze*) adj. Mêlé de sable.

SABLIER (*bli-é*) n. m. Appareil dans lequel une certaine quantité de sable fin mesure, en s'écoulant d'un compartiment dans un autre, la

Digitized by Google

durée du temps. Petit vase contenant du sable, qu'on jette sur l'écriture pour la sécher.

SABLIÈRE n. f. Carrière de sable. Pièce de bois posée horizontalement, et destinée à recevoir l'extrémité d'autres pièces dans la charpente d'une toiture. V. FERME.

SABLON n. m. Sable très fin.

SABLONNER (*blo-né*) v. a. Ecurer avec du sablon : *sablonner des chandeliers.*

SABLONNEUX, EUSE (*blo-neû, eu-ze*) adj. Où il y a beaucoup de sable : *le Sahara est un pays sablonneux.*

SABLONNIER (*blo-ni-é*) n. m. Qui vend du sablon.

SABLONNIÈRE (*blo-ni*) n. f. Lieu d'où l'on tire le sablon.

SABORD (*bor*) n. m. Ouverture quadrangulaire pratiquée dans la muraille du navire et servant soit de passage à la volée des pièces, soit de prises d'air pour les chambres et les batteries. (V. planches NAVIRE.) *Sabord de charge*, sabord plus grand que les autres, par où l'on charge les marchandises encombrantes.

SABORDEMENT (*man*) ou **SABORDAGE** n. m. Action de saborder.

SABORDER (*dé*) v. a. Percer un navire au-dessous de la flottaison pour le faire couler.

SABOT (*bo*) n. m. Chaussure grossière, faite d'une seule pièce de bois, ou d'un dessous de bois et d'un dessus de gros cuir : *marcher en sabots.* Corne du pied du cheval et de plusieurs autres animaux. (V. la planche CHEVAL.) Garniture de métal qu'on adapte à l'extrémité d'un poteau. Rabot cintré du menuisier. Morceau de bois, qui emboîte les calibres du maçon. Outil de bois du cordier. Garniture de cuivre, qu'on met au bas de chacun des pieds de certains meubles. Jouet en forme de toupie, qu'on fait tourner en le frappant avec une lanière de peau d'anguille. Plaque de fer qu'on met, dans les descentes, sous l'une des roues d'une voiture, pour l'empêcher de tourner. *Fig.* Mauvais instrument de musique, mauvais billard. (Se dit en général de tout ce qui est mauvais.) *Dormir comme un sabot*, profondément.

Sabots : 1. En bois ; 2. En cuir.

SABOTAGE n. m. Fabrication des sabots. Métier de sabotier. Opération consistant à entailler obliquement les traverses de chemin de fer pour y fixer les coussinets ou les rails. *Techn.* Acte malhonnête de l'ouvrier qui, volontairement, introduit dans les produits du travail, soit des erreurs, soit des malfaçons, ou détériore le matériel qui lui est confié.

SABOTER (*té*) v. n. Faire du bruit avec ses sabots. Jouer au sabot. V. a. Munir d'un sabot le pied d'un poteau. *Fam.* Exécuter vite et mal : *saboter un morceau de musique.*

SABOTERIE (*rî*) n. f. Fabrique de sabots.

SABOTIER, ÈRE (*ti-é*) n. Ouvrier qui fait des sabots. Personne qui sabote.

SABOTIÈRE n. f. Sorte de danse, qu'on exécute en sabots.

SABOULER (*lé*) v. a. Tirailler, secouer, houspiller.

SABRE n. m. (allem. *sæbel*). Sorte d'épée qui ne tranche que d'un côté : *sabre de cavalerie ; sabre d'abordage. Fig.* La force militaire : *la domination du sabre. Traîneur de sabre*, militaire qui affecte des airs de bravache. *Sabre de bois*, latte d'Arlequin. Sorte de juron familier. Escrime au sabre : *faire du sabre.* (V. la planche ESCRIME.)

Sabres : 1. De cavalerie légère (bancal) ; 2. De grosse cavalerie (latte) ; 3. De marine (d'abordage).

SABRE-BAÏONNETTE (*ba-io-né-te*) n. m. Sorte de sabre court, qui peut être placé au bout du fusil en guise de baïonnette. Pl. des *sabres-baïonnettes.* V. BAÏONNETTE.

SABRER (*bré*) v. a. Donner des coups de sabre. *Fig.* et *fam.* Faire vite et mal : *sabrer un travail.* Biffer résolument : *sabrer un manuscrit.*

SABRETACHE n. f. (de l'allem. *sæbeltasche*, poche de sabre). Espèce de sac plat, qui pendait au ceinturon dans certains uniformes de cavalerie.

SABREUR n. et adj. m. Celui qui donne des coups de sabre. Militaire brutal et peu instruit. *Fam.* Homme qui travaille vite et mal.

SABURAL (*bu-ral*), **E, AUX** adj. Qui a rapport à la saburre : *langue saburrale.*

SABURRE (*bu-re*) n. f. (du lat. *saburra*, gravier). *Méd. anc.* Matières muqueuses, que l'on supposait se produire dans l'estomac à la suite de mauvaises digestions.

SAC (*sak*) n. m. (lat. *saccus*). Espèce de poche, ouverte par le haut : *un sac de toile ; les cordons d'un sac.* Son contenu : *sac de blé.* Poche de toile pour serrer de l'argent : *avoir le sac bien garni*, et *pop.*, *avoir le sac*, être riche. Havresac de peau ou de toile que le fantassin porte sur son dos. Habit de toile, que l'on portait dans certains ordres religieux par esprit de pénitence. *Anat.* Cavité entourée d'une paroi membraneuse. *Pop.* Estomac, ventre : *emplir son sac. Le fond du sac*, les pièces les plus secrètes. *Sac à ouvrage*, poche que les femmes portent avec elles et où elles serrent l'ouvrage auquel elles travaillent. *Vider son sac*, dire tout ce qu'on a sur le cœur. *Prendre quelqu'un à la main dans le sac*, le prendre sur le fait. *Homme de sac et de corde*, scélérat, homme digne des plus grands châtiments. *Sac à vin*, ivrogne. *Sac à papier*, juron familier.

Sac.

SAC (*sak*) n. m. (ital. *sacco*). Pillage d'une ville ; massacre de ses habitants : *le sac de Rome par les troupes du connétable de Bourbon.*

SACCADE (*sa-ka-de*) n. f. Brusque secousse donnée à un cheval en lui tirant les rênes ou les guides. Mouvement brusque : *n'aller, n'avancer que par saccades.*

SACCADÉ (*sa-ka-dé*), **E** adj. Brusque, irrégulier : *mouvements saccadés. Fig. Style saccadé*, à phrases courtes, heurtées.

SACCADER (*sa-ka-dé*) v. a. Donner des saccades à : *saccader un cheval.*

SACCAGE (*sa-ka-je*) n. m. Bouleversement, confusion : *saccage d'un jardin.* (Peu us.)

SACCAGEMENT (*sa-ka-je-man*) n. m. Action de saccager : *saccagement d'une ville.* (Peu us.)

SACCAGER (*sa-ka-jé*) v. a. (Prend un e muet après le *g* devant *a* et *o* : *il saccagea, nous saccageons.*) Mettre à sac, au pillage : *saccager une ville. Fam.* Bouleverser : *saccager une bibliothèque.*

SACCAGEUR (*sa-ka*) n. m. Qui saccage : *saccageur de provinces.*

SACCHARATE (*sak-ka*) n. m. Combinaison du sucre avec un oxyde métallique.

SACCHAREUX, EUSE (*sak-ka-reû, eu-ze*) adj. (du lat. *saccharum*, sucre). De la nature du sucre.

SACCHARIFÈRE (*sak-ka*) adj. Qui produit, contient du sucre : *substance, plante saccharifère.*

SACCHARIFICATION (*sak-ka, si-on*) n. f. Conversion en sucre : *la saccharification de l'amidon, des grains.*

SACCHARIFIER (*sak-ka-ri-fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Changer, transformer en sucre.

SACCHARIGÈNE (*sak-ka*) adj. Qui donne du sucre par hydratation.

SACCHARIMÈTRE (*sak-ka*) n. m. Instrument pour doser le sucre en dissolution dans un liquide.

SACCHARIMÉTRIE (*sak-ka, trî*) n. f. Ensemble des procédés servant à mesurer la quantité de sucre en dissolution dans un liquide.

SACCHARIN, E (*sak-ka*) adj. Qui est de la nature du sucre. Qui a rapport au sucre, à sa fabrication.

SACCHARINE (*sak-ka*) n. f. Poudre blanche sucrée, peu soluble dans l'eau, mais soluble dans l'alcool, et qu'on emploie en médecine : *à poids égal, la saccharine sucre 300 fois plus que le sucre.*

SACCHAROÏDE (*sak-ka-ro-i-de*) adj. Qui a l'apparence du sucre : *gypse saccharoïde.*

SACCHAROL (*sak-ka*) n. m. Nom du sucre employé comme excipient.

Digitized by Google

SACCHAROLÉ (*sak-ka*) n. m. Nom générique des médicaments à base de sucre : *les sirops sont des saccharolés.*

SACCHAROLOGIE (*sa-ka, jî*) n. f. Traité sur le sucre.

SACCHAROMYCES (*sa-ka, sèss*) n. m. Genre de champignons qui se développent dans les jus sucrés où ils provoquent la fermentation.

SACCHAROSE (*sak-ka-rô-se*) n. f. Nom donné à toute substance analogue au sucre.

SACCHARURE (*sak-ka*) n. m. Médicament solide à base de sucre.

SACCULAIRE (*sak-ku-lè-re*) adj. Qui a rapport au saccule.

SACCULE (*sak-ku-le*) n. m. Organe membraneux rempli de lymphe, dans l'oreille interne.

SACCULIFORME (*sak-ku*) adj. Qui a la forme d'un petit sac.

SACERDOCE (*sèr*) n. m. (lat. *sacerdotium*). Dignité et fonctions des ministres d'un culte : *être élevé au sacerdoce.* Corps des prêtres et des ecclésiastiques : *le sacerdoce français.*

SACERDOTAL, E, AUX (*sèr*) adj. Qui appartient au sacerdoce : *dignité sacerdotale.*

SACERDOTALISME (*sèr, lis-me*) n. m. Esprit, influence des sacerdoces, des prêtres. (Peu us.)

SACHÉE (*ché*) n. f. Contenu d'un sac : *une sachée de noix.*

SACHEM (*chém'*) n. m. Membre du conseil de la nation, dans les peuplades de l'Amérique du Nord.

SACHET (*ché*) n. m. Petit sac. Petit coussin où l'on met des aromates : *sachet de parfums.* Sac de serge ou de papier, destiné à soutenir la charge de poudre d'un canon se chargeant par la culasse. Petit sac de mousseline, rempli de substances médicamenteuses.

Sacoche.

SACOCHE n. f. (ital. *saccoccia*). Sorte de grosse bourse de cuir. Sac dans lequel les garçons de recette mettent l'or et l'argent. Partie du harnachement de la cavalerie, qui se place sur le devant de la selle.

SACOLÈVE n. f. ou **SACOLÉVA** n. m. Navire caboteur du Levant, courbé et relevé de l'arrière : *les sacolèves ont une marche très rapide.*

Sacolève.

SACOME n. m. (ital. *sacoma*). Moulure en saillie. Calibre, profil de cette moulure.

SACRAMENTAIRE (*man-te-re*) n. m. Livre qui contient les prières de la messe et celles qu'on récite lorsqu'on administre les sacrements. N. m. pl. Nom donné par les luthériens aux dissidents qui refusaient de croire à la présence réelle dans l'eucharistie.

SACRAMENTAL, E, AUX (*man*) ou mieux **SACRAMENTEL, ELLE** (*man-tèl, è-le*) adj. (du lat. *sacramentum*, sacrement). Qui appartient aux sacrements : *espèces sacramentelles. Paroles sacramentelles,* formule essentielle pour la conclusion d'une affaire, d'un traité.

SACRAMENTALEMENT (*man-ta-le-man*) ou **SACRAMENTELLEMENT** (*man-tè-le-man*) adv. D'une manière sacramentelle.

SACRAMENTAUX (*man-tô*) n. m. pl. Objets ou exercices de piété auxquels sont attachées des grâces spéciales, comme l'eau bénite, le bénédicité, l'angélus, etc.

SACRARIUM (*ri-om'*) n. m. (mot lat.). Chez les Romains, oratoire domestique. Partie d'un temple où l'on gardait les objets sacrés.

SACRE n. m. (subst. verb. de *sacrer*). Action, cérémonie religieuse par laquelle on consacre un roi, un évêque : *le sacre des rois de France se faisait dans la cathédrale de Reims.*

SACRE n. m. (ar. *çaqr*). Grand faucon de l'Europe méridionale et de l'Asie. *Fig.* et *pop.* Homme sans conscience et sans mœurs.

SACRÉ, E adj. Qui a rapport à la religion, au culte : *les vases sacrés.* Qui doit inspirer une profonde vénération : *la personne d'un père est sacrée pour ses enfants.* Inviolable : *rien de plus sacré qu'un dépôt. Pop.* Maudit, exécré : *sacré menteur. Livres sacrés,* l'Ancien et le Nouveau Testament. *Histoire sacrée,* par opposition à *Histoire profane. Ordres sacrés,* la prêtrise, le diaconat et le sous-diaconat. *Le sacré collège,* le collège des cardinaux, à Rome. *Feu sacré,* se dit de certains sentiments nobles et passionnés : *le feu sacré du travail.* N. m. Ce qui est sacré : *le sacré et le profane.*

SACRÉ-CŒUR n. m. Cœur de Jésus, à qui l'Eglise catholique rend un culte de latrie.

SACREMENT (*man*) n. m. (lat. *sacramentum*). Acte religieux, ayant pour but la sanctification de celui qui en est l'objet : *les sacrements de l'ancienne loi.* Rit religieux institué par Jésus-Christ pour donner ou augmenter la grâce. (Il y a sept sacrements : le *baptême,* la *confirmation,* l'*eucharistie,* la *pénitence,* l'*extrême-onction,* l'*ordre* et le *mariage.*) *Spécialem.* Mariage : *se lier par le sacrement. Le saint sacrement,* l'eucharistie. *Les derniers sacrements,* pénitence, eucharistie et extrême-onction, que les catholiques reçoivent quand ils sont en danger de mort. *Fréquenter les sacrements,* se confesser et communier souvent.

SACRER (*kré*) v. a. (lat. *sacrare ;* de *sacer,* saint). Conférer un certain caractère au moyen de cérémonies religieuses : *Charlemagne fut sacré empereur par le pape Léon.* V. n. Jurer, blasphémer.

SACRET (*krè*) n. m. Sacre mâle ; tiercelet.

SACRIFIABLE adj. Qui peut être sacrifié. (P. us.)

SACRIFICATEUR n. m. *Antiq.* Prêtre qui offrait le sacrifice : *les sacrificateurs romains. Grand sacrificateur,* grand prêtre des Juifs, que l'on choisissait dans la famille d'Aaron.

SACRIFICATOIRE adj. Qui a rapport au sacrifice : *pompe sacrificatoire.*

SACRIFICATURE n. f. Dignité, fonction de sacrificateur : *exercer la sacrificature.* (Peu us.)

SACRIFICE n. m. (de *sacrifier*). Offrande faite à la Divinité (ou à une divinité) avec certaines cérémonies. *Le saint sacrifice,* le sacrifice de la messe. *Fig.* Renoncement, volontaire ou forcé, à un bien : *l'honneur exige que vous fassiez ce sacrifice.* Dépenses : *faire de grands sacrifices pour l'éducation des enfants. Sacrifice humain,* immolation d'une personne à une divinité.

SACRIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *sacrificare ;* de *sacrum,* sacrifice, et *facere,* faire. — Se conj. comme *prier.*) Offrir en sacrifice : *sacrifier des victimes. Fig.* Se priver volontairement d'une chose en considération de quelqu'un : *sacrifier ses intérêts à un ami.* Consacrer en entier à : *sacrifier sa fortune à l'éducation de ses enfants.* V. n. Offrir un sacrifice : *sacrifier aux idoles. Sacrifier à une passion,* s'y abandonner. *Sacrifier à la mode,* s'y conformer. **Se sacrifier** v. pr. Se dévouer entièrement : *se sacrifier à la patrie.*

SACRILÈGE n. m. (lat. *sacrilegium*). Profanation des choses sacrées. *Par ext.* Attentat sur une personne sacrée ou digne de vénération : *frapper un prêtre est considéré comme un sacrilège.*

SACRILÈGE adj. et n. (lat. *sacrilegus*). Qui commet une profanation de choses sacrées : *vestale sacrilège ; punir un sacrilège.* Souillé d'un sacrilège : *main sacrilège. Fig. : intention sacrilège.*

SACRILÈGEMENT (*man*) adv. D'une manière sacrilège. (Peu us.)

SACRIPANT (*pan*) n. m. (de *Sacripante,* personnage de Boiardo et de l'Arioste. [V. *part. hist.*].) Vaurien, mauvais drôle capable de toutes les violences.

SACRISTAIN (*kris-tin*) n. m. Celui qui a soin de la sacristie d'une église.

SACRISTI (*kris-ti*) ou **SAPRISTI** (*pris-ti*) interj. Juron familier.

SACRISTIE (*kris-tî*) n. f. (lat. *sacristia*). Lieu où l'on serre les ornements d'église, où les prêtres vont revêtir leurs habits sacerdotaux. Ce que contient la sacristie.

SACRISTINE (*kris-ti-ne*) n. f. Celle qui, dans un monastère de filles, a soin de la sacristie.

SACRO-SAINT (*sin*), **E** adj. Très saint, doublement saint. (Se dit souvent par ironie.)

Digitized by Google

SACRO-VERTÉBRAL, E, AUX (*vèr*) adj. Qui appartient au sacrum et aux vertèbres.

SACRUM (*krom'*) n. m. (mot lat.). Os placé à la partie inférieure de la colonne vertébrale et s'articulant avec les os iliaques pour former le bassin.

SADUCÉEN ou **SADDUCÉEN, ENNE** (*sa-du-sé-in, é-ne*) n. Membre d'une secte juive opposée aux pharisiens, favorable à l'hellénisme, et qui se recrutait surtout dans la classe riche : *les saducéens niaient l'immortalité de l'âme et la résurrection.* Adjectiv. : *secte saducéenne.*

SADUCÉISME ou **SADDUCÉISME** (*sa-du-sé-is-me*) n. m. Doctrine des saducéens.

SAFRAN n. m. (persan *saafer*). Genre d'iridacées cultivées pour leurs fleurs dont on enlève le stigmate, qui sert pour la teinture en jaune et comme assaisonnement dans certains mets.

Safran.

SAFRAN n. m. *Mar.* Pièce de bois destinée à augmenter le gouvernail en largeur.

SAFRANÉ, E adj. Qui présente la couleur du safran : *teint safrané.*

SAFRANER (*né*) v. a. Apprêter ou jaunir avec du safran : *safraner du riz.*

SAFRANIER (*ni-é*) n. m. Celui qui cultive le safran.

SAFRANIÈRE n. f. Plantation de safran.

SAFRE adj. et n. Goulu, glouton. (Vx.)

SAFRE n. m. (autre forme de *saphir*). Oxyde bleu de cobalt.

SAGA n. f. (m. germ.). Nom générique d'anciens récits et légendes scandinaves, rédigés pour la plupart en Irlande du XIIe au XIVe siècle : *la mythologie des sagas.*

SAGACE adj. (lat. *sagax*). Doué de sagacité.

SAGACITÉ n. f. (de *sagace*). Perspicacité, pénétration d'esprit : *la sagacité d'Œdipe lui fit deviner l'énigme du Sphinx.*

SAGAIE (*ghé*) n. f. V. ZAGAIE.

SAGAMITÉ n. f. Mets des peuplades de l'Amérique septentrionale, qui consiste en une espèce de bouillie de maïs, dans laquelle on fait cuire de la viande.

SAGARD (*ghar*) n. m. Ouvrier qui débite le bois en planches, dans une scierie forestière.

SAGE adj. (lat. *sapiens*). Instruit, savant. (Vx.) Qui a sa raison : *tel se croit sage, qui n'est qu'un fou.* Prudent, circonspect : *agir en homme sage.* Modéré, retenu : *sage dans ses désirs.* Obéissant, doux, qui n'est point turbulent : *enfant sage.* Pudique, chaste : *femme, fille sage.* Se dit des actions, des paroles : *conduite, réponse sage.* N. m. : *le sage est maître de ses passions.* **Le Sage.** titre qu'on donne à l'auteur des livres dits *sapientiaux.* ANT. **Fou.**

SAGE-FEMME (*fa-me*) n. f. Celle dont la profession est de faire des accouchements. Pl. des *sages-femmes.*

SAGEMENT (*man*) adv. D'une manière sage, prudente. ANT. **Follement.**

SAGÈNE n. f. Mesure de longueur employée en Russie et valant 3m,1336.

SAGESSE (*jé-se*) n. f. (lat. *sapientia*). Connaissance des choses, naturelle ou acquise : *Moïse était instruit dans la sagesse des Egyptiens.* Prudence, bonne conduite dans le cours de la vie : *la sagesse pratique de la vie.* Modération, retenue. Chasteté, en parlant d'une femme. Docilité, en parlant des enfants : *remporter le prix de sagesse.* Caractère de ce qui est dit ou fait sagement : *sagesse d'une réponse.* ANT. **Folie.**

SAGETTE (*jé-te*) n. f. (lat. *sagitta*). Flèche. (Vx.)

SAGITTAIRE (*ji-tè-re*) n. m. (du lat *sagitta*, flèche). *Antiq. rom.* Archer. N. f. Plante à fleurs blanches, vulgairement appelée *flèche d'eau.*

SAGITTAL, E, AUX (*ji-tal*) adj. Qui est en forme de flèche. *Anat. Suture sagittale*, celle qui unit les deux pariétaux. (Peu us.)

SAGITTÉ, E (*ji-té*) adj. (du lat. *sagitta*, flèche). Qui a la forme d'un fer de flèche : *feuille sagittée.*

SAGOU n. m. Fécule qu'on retire de la moelle des sagoutiers.

SAGOUIN n. m. Sorte de petit singe. *Fig.* Homme malpropre. (On dit aussi au féminin *sagouine.*)

SAGOUTIER (*ghou-ti-é*) ou **SAGOUIER** (*ghou-ié*) n. m. Palmiers des Molluques qu'on appelle aussi *arbre à pain*, et dont la tige renferme une farine alimentaire nommée *sagou.*

Sagoutier : A, fruit.

SAGUM (*ghom'*) n. m. (m. lat., emprunté au gaulois) ou **SAIE** (*se*) n. f. Manteau court en laine, vêtement militaire des Romains et des Gaulois, que l'on attachait sur l'épaule au moyen d'une broche.

SAÏ (*sa-i*) n. m. Nom vulgaire d'un singe américain, dit aussi *capucin.*

SAIE (*sè*) n. f. Petite brosse en soie de porc, à l'usage des orfèvres

SAIETTER (*se-ie-té*) v. a. Nettoyer avec la saie.

SAÏGA n. m. Genre d'antilopes de l'Orient, au nez bossu et bombé.

Saïga.

SAIGNANT (*sé-gnan*). **E** adj. Qui dégoutte de sang : *blessure saignante. Fig. Plaie encore saignante*, injure, douleur toute récente. *Viande saignante*, viande assez peu cuite pour laisser couler du sang.

SAIGNÉE (*sé-gné*) n. f. Ouverture de la veine pour tirer du sang : *la saignée est beaucoup moins pratiquée aujourd'hui qu'autrefois.* Sang tiré par cette ouverture : *saignée abondante.* Pli formé par le bras et l'avant-bras : *recevoir un coup sur la saignée.* Rigole pour faire écouler l'eau d'un terrain marécageux. *Fig.* Exaction. Sacrifice que l'on s'impose.

SAIGNEMENT (*sé-gne-man*) n. m. Ecoulement de sang, principalement par le nez.

SAIGNER (*sé-gné*) v. a. (lat. *sanguinare*). Tirer du sang en ouvrant une veine : *saigner un malade.* Tuer par effusion de sang : *saigner un poulet.* Faire écouler par des rigoles l'eau de : *saigner un fossé. Fig.* Rançonner, arracher de l'argent à : *saigner les contribuables.* V. n. Perdre du sang naturellement ou par une blessure : *saigner du nez.* (Saigner du nez, se dit aussi au *fig.*, pour manquer de résolution, de courage.) *La plaie saigne encore*, se dit d'une offense, d'un malheur dont on ressent encore les effets. **Se saigner** v. pr. S'épuiser en sacrifices d'argent : *se saigner pour ses enfants.*

SAIGNEUR (*sé-gneur*) n. et adj. m. Celui qui saigne : *un saigneur de porcs.* Médecin qui aime à pratiquer la saignée. (Vx en ce sens.)

SAIGNEUX, EUSE (*sè-gneû, eu-se*) adj. Taché de sang : *un mouchoir saigneux.*

SAILLANT (*sa, ll* mll., *an*), **E** adj. Qui avance, qui sort en dehors : *corniche saillante. Blas.* Se dit des chèvres, moutons, licornes représentés dressés sur leurs pattes de derrière. *Angle saillant*, dont le sommet est en dehors, par opposition à *angle rentrant. Fig.* Vif, brillant, frappant : *trait saillant, idée saillante.* N. m. Partie d'un ouvrage de fortifications qui fait saillie. (V. FORTIFICATION.) ANT. **Rentrant.**

SAILLIE (*sa, ll* mll., *i*) n. f. Elan, mouvement brusque et interrompu : *animal qui s'avance par saillies.* Eminence à la surface de certains objets : *os qui fait saillie. Archit.* Avance d'une pièce hors du corps de bâtiment, comme un balcon, une corniche, etc. : *portique en saillie. Peint.* Relief apparent des objets représentés dans un tableau : *cette figure n'a pas assez de saillie. Fig.* Boutade, emportement : *les saillies de la jeunesse.* Trait d'esprit brillant et imprévu : *ouvrage plein de saillies.*

SAILLIR (*sa, ll* mll., *ir*) v. n. (du lat. *salire*, sauter. — S'emploie surtout à l'infin. et à la 3e pers. de quelques temps : *Il saillit. Il saillissait. Il saillit. Il saillira*, etc. *Saillissant. Sailli, e.*) Jaillir, sortir avec force (vx.) : *son sang saillit brusquement.* S'avancer en dehors, être en saillie, en parlant d'un balcon, etc.

Digitized by Google

SAÏMIRI (*sa-i*) n. m. Genre de singes de l'Amérique tropicale, à longue queue prenante.

Saïmiri.

SAIN, E (*sin, sè-ne*) adj. (lat. *sanus*). Qui a une constitution non viciée d'éléments morbides : *homme sain; corps sain.* Qui n'est point gâté : *ce bois est encore sain.* Salubre, salutaire pour la santé : *air sain. Fig.* Dont les facultés intellectuelles, morales, sont en bon état : *être sain d'esprit.* Orthodoxe : *doctrine saine. Sain et sauf,* sans avoir éprouvé aucun mal. *Mar.* Où il n'y a pas d'écueil : *rade saine.* ANT. **Malsain, vicié.**

SAINBOIS (*sin-boi*) n. m. Bot. Syn. de GAROU.

SAINDOUX (*sin-dou*) n. m. (du lat. *sagina,* graisse, et de *doux*). Graisse de porc fondue.

SAINEMENT (*sè-ne-man*) adv. D'une manière saine : *être sainement logé.* Judicieusement : *juger sainement les choses.*

SAINFOIN (*sin*) n. m. Genre de légumineuses, comprenant des herbes vivaces qui fournissent un excellent fourrage.

Sainfoin.

SAINT (*sin*), **E** adj. (lat. *sanctus*). Essentiellement pur, souverainement parfait : *la sainte Trinité.* Se dit d'un élu qui a obtenu dans le ciel une haute récompense et qui est reconnu par l'Église : *les saints martyrs.* Qui vit selon la loi de Dieu : *un saint homme.* Conforme à la loi divine, à la piété : *vie sainte.* Qui appartient à la religion : *saint temple.* Se dit des jours de la semaine qui précèdent le dimanche de Pâques : *mercredi saint; vendredi saint. Semaine sainte,* semaine qui précède le jour de Pâques. *Terre sainte,* terre bénite pour inhumer les fidèles : *vouloir être enterré en terre sainte.* **Les lieux saints, la terre sainte,** la Palestine. N. Personne qui vit ou qui est morte en état de sainteté : *les litanies des saints. Par ext.* Homme, femme d'une vie exemplaire. *Le saint des saints,* la partie la plus sacrée du temple de Jérusalem. *La communion des saints,* la société des fidèles. *Lasser la patience d'un saint,* être très impatientant. *Ne savoir à quel saint se vouer,* n'avoir plus de ressources. PROV. : **Comme on connaît les saints, on les honore,** on traite chacun selon son caractère, selon ses mérites. **Il vaut mieux avoir affaire au bon Dieu qu'à ses saints,** il vaut mieux s'adresser directement à la personne de qui dépend une affaire qu'à ses subordonnés. **La fête passée, adieu le saint,** une fois le plaisir passé, on oublie qui l'a fait naître.

SAINT-AUGUSTIN (*sin-tô-ghus-tin*) n. m. Caractère d'imprimerie qui a douze ou treize points typographiques.

SAINT-CRÉPIN (*sin*) n. m. (du n. du patron des cordonniers). Ensemble des outils nécessaires à un cordonnier. *Par ext.* Ensemble des objets mobiliers d'une personne peu fortunée : *porter tout son saint-crépin sur son dos.*

SAINTE-BARBE (*sin-te*) n. f. Dans un vaisseau, endroit où sont enfermées la poudre et les munitions. Fête des canonniers et artilleurs, le 4 décembre. Pl. des *saintes-barbes.*

SAINTEMENT (*sin-te-man*) adv. D'une manière sainte : *mourir saintement.*

SAINT-ESPRIT (*sin-tès-pri*) n. m. Troisième personne de la sainte Trinité, qui procède du Père et du Fils.

SAINTETÉ (*sin*) n. f. Qualité de ce qui est saint. **Sa Sainteté,** titre d'honneur donné au pape.

SAINT-FRUSQUIN n. m. V. FRUSQUIN.

SAINT-GERMAIN (*sin-jèr-min*) n. m. Poire fondante et très sucrée.

SAINT-OFFICE (*sin-to-fi-se*) n. m. Congrégation de l'inquisition, établie à Rome. Tribunal de l'inquisition : *Galilée fut condamné par le saint-office.*

SAINT-PÈRE (*sin*) n. m. Nom par lequel on désigne le pape.

SAINT-SIÈGE (*sin*) n. m. Siège du chef de l'Église catholique. Gouvernement pontifical.

SAINT-SIMONIEN, ENNE (*sin, ni-in, è-ne*) adj. Qui concerne le saint-simonisme : *la doctrine saint-simonienne.* N. Disciple de Saint-Simon.

SAINT-SIMONISME (*sin, nis-me*) n. m. Doctrine de Saint-Simon. (V. *Part. hist.*)

SAÏQUE (*sa-i-ke*) n. f. Bâtiment de charge, du Levant, ayant deux mâts sans perroquets.

SAISI (*sè-zi*) n. m. Débiteur sur lequel on a fait une saisie.

SAISIE (*sè-zi*) n. f. Acte par lequel on saisit entre les mains du possesseur un bien dont on revendique la propriété, ou que l'on veut faire vendre pour obtenir le payement d'une dette. Action de s'emparer provisoirement des choses qui sont l'objet d'une contravention ou qui peuvent fournir la preuve d'un crime, d'un délit : *opérer la saisie de marchandises de contrebande. Saisie foraine,* saisie pratiquée sur des meubles trouvés dans la commune qu'habite le créancier et appartenant à un débiteur résidant dans une autre commune. *Mar.* Capture d'un navire neutre. — Les saisies se divisent en saisies *conservatoires,* qui ont pour objet d'empêcher l'aliénation ou la destruction d'un bien dont la propriété est contestée (saisie-gagerie, saisie foraine, saisie-revendication); en saisies constituant une voie d'*exécution forcée* (saisie-exécution, saisie-brandon, saisie des rentes, saisie immobilière); en saisie *mixte* (saisie-arrêt, qui est conservatoire tant qu'elle n'a pas été dénoncée et qui devient ensuite une voie d'exécution).

SAISIE-ARRÊT (*sè-zi-a-rè*) n. f. *Dr.* Opposition formée au payement de la somme que doit un tiers. Pl. des *saisies-arrêts.*

SAISIE-BRANDON (*sè-zi*) n. f. *Dr.* Saisie des fruits pendants par branches et par racines. Pl. des *saisies-brandons.*

SAISIE-EXÉCUTION (*sè-zi, si-on*) n. f. *Dr.* Saisie et vente, par les ordres du créancier, des meubles de son débiteur. Pl. des *saisies-exécutions.*

SAISIE-GAGERIE (*sè-zi, ri*) n. f. *Dr.* V. GAGERIE. Pl. des *saisies-gageries.*

SAISIE-REVENDICATION (*van, si-on*) n. f. Acte par lequel celui qui prétend avoir un droit de propriété ou de gage privilégié sur une chose mobilière possédée par un tiers met cette chose sous la main de la justice jusqu'à ce qu'il ait été statué. Pl. des *saisies-revendications.*

SAISINE (*sè-zi-ne*) n. f. Dévolution de plein droit des biens du défunt à ses héritiers légitimes, à l'instant même du décès. *Mar.* Cordage servant à maintenir ou à saisir un objet à bord.

SAISIR (*sè-zir*) v. a. (germ. *satjan*). Prendre vivement et avec vigueur : *saisir quelqu'un au collet.* Prendre quelque chose pour le tenir, s'en servir ou le porter : *saisir une épée par la poignée.* Se rendre maître : *saisir le pouvoir.* Opérer la saisie de : *saisir un mobilier.* Mettre en possession de : *saisir quelqu'un d'un héritage.* Ne pas laisser échapper : *saisir l'occasion.* Discerner, comprendre : *saisir une pensée.* S'emparer d'une personne, en parlant d'un mal, d'une passion : *la douleur, le désespoir l'a saisi. Être saisi,* être frappé subitement d'effroi, de douleur, d'étonnement, etc. *Saisir un tribunal d'une affaire,* la porter devant sa juridiction. **Se saisir** v. pr. S'emparer, se rendre maître : *voleur qui se saisit de l'argenterie.*

SAISISSABILITÉ (*sè-zi-sa*) n. f. Qualité de ce qui est saisissable : *contester la saisissabilité d'une pension alimentaire.* ANT. **Insaisissabilité.**

SAISISSABLE (*sè-zi-sa-ble*) adj. Qui peut être saisi : *rente saisissable.* ANT. **Insaisissable.**

SAISISSANT (*sè-zi-san*), **E** adj. Qui surprend tout d'un coup : *froid saisissant. Fig.* Qui émeut vivement : *spectacle saisissant.* N. m. Celui au nom de qui se fait une saisie : *les droits du saisissant.*

SAISISSEMENT (*sè-zi-se-man*) n. m. Impression subite et violente, causée par le froid *Fig.* Émotion forte et soudaine : *mourir de saisissement.*

Digitized by Google

SAISON (*sè-zon*) n. f. (du lat. *satio*, action de semer). Chacune des quatre divisions à peu près égales de l'année : *les quatre saisons sont le printemps, l'été, l'automne et l'hiver.* Temps où dominent certains états de l'atmosphère : *la saison des pluies.* Époque où se fait une culture, une récolte : *la saison des semailles, la saison des cerises.* Époque où l'on a l'habitude de faire une chose : *la saison de la chasse.* Durée de séjour dans une station thermale : *faire une saison de 21 jours à Vichy. Saison nouvelle,* le printemps. *Arrière-saison,* v. à son ordre alph. *Fig.* Age de la vie. *Morte-saison,* v. à son ordre alph. *Être de saison,* être à propos. *Cela est hors de saison,* déplacé. — La différence des *saisons* est due à l'inclinaison de l'axe de la terre sur le plan de l'écliptique. Si, dans sa révolution annuelle, la terre avait toujours la même inclinaison à l'égard du soleil, il n'y aurait aucun changement de saison ; les contrées polaires seraient couvertes d'une glace éternelle, et les zones tempérées jouiraient d'un printemps sans fin.

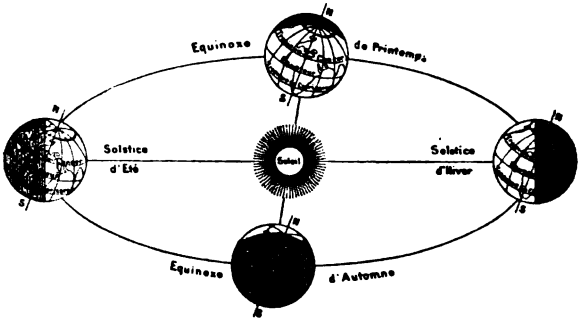

Position de la Terre pendant les différentes saisons.

SAISONNIER (*sè-zo-ni-é*), **ÈRE** adj. Dont la marche est réglée sur celle des saisons : *maladies saisonnières.*

SAJOU n. m. Genre de singes de l'Amérique tropicale, à longue queue prenante. (V. planche MAMMIFÈRES.)

SAKÉ ou **SAKI** n. m. Boisson japonaise, fabriquée par la fermentation artificielle du riz.

SAKIÈH (*ki-é*) n. f. Sorte de noria usitée en Egypte, constituée par une roue verticale munie de vases et mise en mouvement par des bœufs.

SALADE n. f. (de *saler*). Mets composé d'herbes ou de légumes, crus ou bouillis, assaisonnés avec du sel, du vinaigre et de l'huile : *salade de laitue.* Toute plante dont on fait de la salade. Tout mélange de plusieurs mets, fruits, viandes froides, etc., mis en salade : *salade de homard, d'anchois,* etc. *Fam.* Réunion de choses confusément assemblées.

SALADE n. f. (ital. *celata*). Sorte de casque rond, léger, que portaient les gens de guerre, du XVe au XVIIe siècle : *la salade de don Quichotte.*

Salade.

SALADERO (*dé*) n. m. (m. espagn.). Etablissement où l'on sale la viande de bœuf, dans l'Amérique du Sud.

SALADIER (*di-é*) n. m. Vase où l'on fait la salade. Contenu de ce vase. Panier à jour pour secouer la salade. (Peu us. en ce sens.)

SALAGE n. m. Action de saler : *le salage des harengs.* Ancien impôt sur le sel, gabelle. *Phot.* Opération consistant à imprégner de sel de cuisine des papiers photographiques.

SALAIRE (*lè-re*) n. m. (lat. *salarium*). Somme donnée pour payer un travail ou un service : *toucher de forts salaires. Fig.* Récompense ou châtiment que mérite une action bonne ou mauvaise : *tôt ou tard, le crime reçoit son salaire.*

SALAISON (*le-zon*) n. f. Action de saler les viandes. Chose salée : *embarquer des salaisons.*

SALAMALEC (*lèk*) n. m. (ar. *salam*, paix, et *aleikoum*, sur toi). Salut turc. *Par ext.* Révérence profonde, exagérée : *faire des salamalecs.*

Salamandres : 1. Noire ; 2. Terrestre.

SALAMANDRE n. f. (lat. et gr. *salamandra*). Genre de batraciens urodèles de l'Europe : *les salamandres, croyait-on, jouissaient de la propriété de traverser la flamme sans se brûler.* Sorte de poêle mobile à combustion lente, fait pour être placé devant une cheminée d'appartement.

SALANGANE n. f. Genre d'oiseaux passereaux de l'Inde et de l'Océanie, dits *hirondelles de mer,* et dont les nids, collés par leur salive, sont fort recherchés par les gourmets chinois.

Salanganes.

SALANGE n. m. Saison de la production du sel, dans les marais salants.

SALANQUE n. f. Syn. de MARAIS SALANT.

SALANT (*lan*) adj. m. *Marais salants,* v. MARAIS. N. m. Etendue de sol proche de la mer, où apparaissent de légères efflorescences salines.

SALARIAT (*ri-a*) n. m. Etat, condition de salarié.

SALARIÉ, E adj. et n. Qui reçoit des gages, un salaire : *domestique salarié.*

SALARIER (*ri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Donner un salaire.

SALAUD (*lô*), **E** n. *Pop.* Personne peu délicate. Personne sale, malpropre.

SALE adj. (de l'anc. h. allem. *salo*, terni). Malpropre, souillé d'ordure : *du linge sale.* Se dit d'une couleur qui semble ternie : *un jaune sale. Fig.* Qui blesse la pudeur : *paroles sales. Pop.* Contraire à l'honneur, à la délicatesse ; dont il est difficile de se tirer : *c'est une sale affaire.* ANT. **Propre.**

SALÉ n. m. Chair de porc salée. *Petit salé,* chair de porc cuite dans de l'eau salée, avec thym, laurier, oignon, échalotes.

SALÉ, E adj. Saupoudré de sel. Qui a le goût du sel. *Fig.* Spirituel et piquant : *raillerie salée.* Risqué, grivois : *un conte salé. Fam.* Exagéré : *c'est un prix un peu salé.*

SALÈGRE n. m. Sel qui s'attache au fond des poêles quand on chauffe les eaux servant à la préparation du sel. Pierre imprégnée de sel, que l'on suspend dans les étables pour que les animaux puissent la lécher.

SALEMENT (*man*) adv. D'une manière sale.

SALEP (*lèp*) n. m. Farine alimentaire provenant de la racine de certains orchis, desséchée et réduite en poudre.

SALER (*lé*) v. a. (du lat. *sal*, sel). Assaisonner avec du sel : *saler un ragoût.* Mettre du sel sur les viandes crues pour les conserver : *saler du porc. Fig.* Vendre trop cher : *ce marchand sale ce qu'il vend.*

SALERON n. m. Partie creuse de la salière, où l'on met le sel.

SALETÉ n. f. Etat de ce qui est sale : *la saleté d'une rue.* Ordure, chose malpropre : *enlever une saleté. Fig.* et *pop.* Action vile, procédé peu délicat : *il m'a fait une saleté.* Paroles obscènes : *dire des saletés.* ANT. **Propreté.**

SALEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui prépare des salaisons.

Digitized by Google

SALICAIRE (*ké-re*) n. f. (du lat. *salix, icis*, saule). *Bot.* Genre de lythraricées, dont diverses espèces croissent dans le voisinage des saules.

Salicaire.

SALICINE n. f. Glucoside extrait de l'écorce des saules.

SALICINÉ, E adj. Qui se rapporte au saule. N. f. pl. Famille de dicotylédones comprenant les saules et les peupliers. S. une *salicinée*.

SALICIONAL (*si*) n. m. Chez les organistes, Jeu d'étain dont les tuyaux vont en se rétrécissant.

SALICOLE adj. (lat. *sal, salis*, sel, et *colere*, cultiver). Qui produit le sel : *industrie salicole*.

SALICOQUE n. f. Sorte de crevette grise, qui ne rougit pas à la cuisson, comme celle qu'on nomme *bouquet*.

SALICORNE n. f. Genre de chénopodiacées des marais salants, dont on extrait de la soude. (*Salicor* dans le midi de la France.)

SALICULTURE n. f. (du lat. *sal, salis*, sel, et de *culture*). Exploitation d'un marais salant, d'une saline.

SALICYLATE n. m. Sel de l'acide salicylique.

SALICYLIQUE adj. m. Se dit d'un acide antiseptique et dérivé de la salicine. (Il forme des sels.)

SALICYLOL n. m. Aldéhyde salicylique.

SALIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) adj. Qui se rapporte aux Saliens. V. *Part. hist.*

SALIÈRE n. f. (du lat. *sal*, sel). Pièce de vaisselle pour mettre le sel à table. Boîte dans laquelle on met le sel employé aux usages de cuisine. Enfoncement au-dessus des yeux des chevaux. (V. la planche CHEVAL.) *Fam.* Creux qui se produit en arrière des clavicules, chez les personnes maigres.

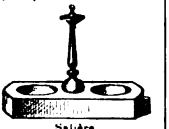
Salière.

SALIFIABLE adj. (lat. *sal*, sel, et *facere*, faire). Se dit des substances qui jouissent de la propriété de former des sels : *base salifiable*.

SALIFICATION (*si-on*) n. f. Formation d'un sel.

SALIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Convertir en sel.

SALIGAUD (*ghô*), **E** n. *Pop.* Sale, malpropre.

SALIGNON n. m. Pain de sel, extrait des eaux d'une fontaine salée.

SALIN, E adj. (du lat. *sal*, sel). Qui contient du sel : *convrétion saline*. N. m. Marais salant.

SALINAGE n. m. Lieu où l'on recueille le sel. Produit brut obtenu en faisant évaporer dans la lessive des cendres végétales. Alcali fixe, employé dans les verreries à produire la fusion des sables. Opération consistant à pousser la concentration de l'eau salée au point convenable pour que le sel se dépose.

SALINE n. f. (du lat. *sal*, sel). Syn. de MARAIS SALANT. Mine de sel gemme.

SALINER (*né*) v. n. Procéder au salinage.

SALINIER (*ni-é*) n. m. Fabricant ou marchand de sel.

SALINITÉ n. f. Qualité de ce qui est salin : *la salinité des eaux de la mer Rouge est très forte*.

SALIQUE adj. Qui appartient aux Francs Saliens. *Loi salique*, v. SALIQUE (*Loi*) *Part. hist.*

SALIR v. a. Rendre sale : *salir peu de linge. Fig.* Rendre impur : *salir l'imagination d'un enfant*. Déshonorer : *salir la réputation de quelqu'un*. ANT. **Nettoyer, purifier.**

SALISSANT (*li-san*), **E** adj. Qui se salit aisément : *le blanc est une couleur salissante*. Qui salit : *travail salissant*.

SALISSON (*li-son*) n. f. *Fam.* Petite fille malpropre.

SALISSURE (*li-su-re*) n. f. Ordure, souillure. (Peu us.)

SALITRE n. m. Nom donné communément au sulfate de magnésie.

SALIVAIRE (*vè-re*) adj. Qui a rapport à la salive. *Anat. Glandes salivaires*, qui sécrètent la salive. *Conduits salivaires*, canaux par où elle passe.

SALIVANT (*van*), **E** adj. Qui produit la salivation : *remèdes salivants*.

SALIVATION (*si-on*) n. f. Sécrétion surabondante de la salive : *salivation abondante*.

SALIVE n. f. (lat. *saliva*). Humeur aqueuse et un peu visqueuse, qui humecte la bouche : *la salive a une action réelle sur la digestion. Fam. Dépenser beaucoup de salive*, parler beaucoup. *Perdre sa salive*, parler en vain.

SALIVER (*vé*) v. n. Rendre beaucoup de salive.

SALIVEUX, EUSE (*veû, eu-ze*) adj. Qui ressemble à la salive : *liquide saliveux*.

SALLE (*sa-le*) n. f. (du german. *sal*, demeure). Grande pièce d'un appartement. Lieu vaste et couvert, destiné à un service public ou à une grande exploitation : *salle des ventes ; salle de spectacle*. Public qui remplit une salle : *toute la salle applaudit*. Dortoir dans un hôpital : *salle de chirurgie*. Lieu où les maîtres d'armes donnent publiquement leurs leçons : *salle d'armes. Salle à manger*, pièce d'un appartement dans laquelle on prend ordinairement ses repas. *Salle de police*, sorte de prison de caserne où l'on enferme les soldats qui ont manqué aux règles de la police du corps. *Salle des pas perdus*, salle d'un palais de justice, qui précède les salles d'audience. *Salle d'asile*, v. ÉCOLES (*part. hist.*).

SALLERAN, E (*sa-le*) n. Ouvrier qui s'occupe, dans une papeterie, de diverses manipulations, telles que : collage, étendage, triage, nettoyage. (On écrit aussi SALLERANT.)

SALMIGONDIS (*di*) n. m. Ragoût de plusieurs sortes de viandes réchauffées. *Fig.* Mélange de choses disparates : *un salmigondis de citations*.

SALMIS (*mi*) n. m. Ragoût de pièces de gibier déjà cuites à la broche : *salmis de perdrix*.

SALMONIDÉS n. m. pl. Famille de poissons, comprenant les *saumons* et genres voisins. S. un *salmonidé*.

SALOIR n. m. Vaisseau de bois dans lequel on met le sel ou les viandes que l'on veut conserver en les salant.

SALOL n. m. Salicylate de phényl.

SALON n. m. (ital. *salône*). Pièce destinée, dans un appartement, à recevoir les visiteurs : *avoir un salon luxueux*. Galerie où se fait, à Paris, l'exposition des ouvrages d'art (en ce sens et le suiv., prend une majuscule) : *le Salon de peinture, de sculpture. Par ext.* L'exposition elle-même : *le dernier Salon était très remarquable. Fig.* Pl. La bonne compagnie, les gens du grand monde : *c'est la nouvelle des salons*.

SALONNIER (*lo-ni-é*) n. m. Littérateur, journaliste qui rend compte des expositions au Salon.

SALOPE (de *sale*) n. f. *Pop.* Femme très malpropre.

SALOPER v. a. *Pop.* Faire très mal un travail quelconque.

SALOPERIE (*rî*) n. f. *Pop.* Saleté, grande malpropreté. Chose malpropre ; discours ordurier. Chose de très mauvaise qualité : *ce vin est une saloperie*.

SALORGE n. m. (lat. *sal*, sel, et *horreum*, grenier). Amas de sel. (VX.)

SALOPETTE (*pe-te*) n. f. Vêtement que les enfants et certains ouvriers mettent par-dessus un autre pour garantir ce dernier.

SALPÊTRAGE n. m. Formation du salpêtre, dans les salpêtrières artificielles.

SALPÊTRE n. m. (lat. *sal*, sel, et *petræ*, de pierre). Nom vulgaire du nitrate de potasse. *Poét.* Poudre à canon : *le salpêtre homicide. Fam.* Personne très vive : *enfant qui est un vrai salpêtre*.

SALPÊTRER (*trê*) v. a. Couvrir de salpêtre : *l'humidité salpêtre les murs*. Mêler de salpêtre pour rendre imperméable : *salpêtrer une allée*.

SALPÊTRERIE (*rî*) n. f. Fabrique de salpêtre.

SALPÊTREUX, EUSE (*treû, eu-ze*) adj. Qui renferme du salpêtre : *mur salpêtreux*.

SALPÊTRIER (*tri-é*) n. m. Ouvrier qui travaille à la fabrication du salpêtre.

SALPÊTRIÈRE n. f. Fabrique et dépôt de salpêtre.

SALPÊTRISATION (*za-si-on*) n. f. Action de salpêtrer, de se transformer en salpêtre.

Digitized by Google

SALPICON n. m. (m. espagn.). Ragoût composé de plusieurs sortes de viandes coupées et de truffes, quenelles, champignons, servant de garniture.

SALPLICAT (*ka*) n. m. Vernis du Japon, qui est mêlé d'or en poudre.

SALSE n. f. (du lat. *salsus*, salé). Petit volcan émettant de la boue salée et des gaz abondants : *les salses sont nombreuses aux environs de l'Etna.*

Salsepareille.

SALSEPAREILLE (*rè, ll* mll.) n. f. (espagn. *zarzaparilla*). Genre de liliacées américaines, dont la racine est dépurative et sudorifique.

SALSIFIS (*fi*) n. m. (ital. *sassefrica*). Nom vulgaire de diverses composées, en particulier du *trogopogon*, dont la racine est bonne à manger. **Salsifis d'Espagne** ou **noir**, scorsonère.

Salsifis.

SALSOLACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, dite aussi des *chénopodiacées*. S. une *salsolacée*.

SALSUGINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. (du lat. *salsugo, inis*, saumure). Qui est imprégné de sel marin : *terres salsugineuses.*

SALTARELLE (*re-le*) n. f. (ital. *saltarella*). Danse populaire romaine, d'un mouvement rapide et sautillant.

SALTATION (*si-on*) n. f. (lat. *saltatio*). Chez les Romains, art des mouvements réglés qui comprenait la *danse*, la *pantomime*, l'*action théâtrale* ou *oratoire*.

SALTIGRADE adj. (lat. *saltus*, saut, et *gradi*, marcher). Qui marche par sauts.

SALTIMBANQUE (*tin*) n. m. (de l'ital. *saltare in banco*, sauter sur le tremplin). Bateleur qui fait des exercices sur les places publiques. *Fig.* Bouffon de société ; charlatan, mauvais orateur.

SALUBRE adj. (lat. *salubris* ; de *salus*, santé). Sain, qui contribue à la santé : *l'air de la mer est salubre.* ANT. **Insalubre.**

SALUBREMENT (*man*) adv. D'une manière salubre. ANT. **Insalubrement.**

SALUBRITÉ n. f. Qualité de ce qui est salubre : *la salubrité de l'air. Salubrité publique*, soins que l'administration prend de la santé publique. Cette administration. ANT. **Insalubrité.**

SALUER (*lu-é*) v. a. (lat. *salutare*). Donner à quelqu'un une marque extérieure d'attention, de civilité, de respect : *saluer un ami.* Honorer du signal de civilité réglé par les usages de l'armée ou de la marine : *saluer un navire de vingt coups de canon.* Acclamer : *saluer l'avènement de la liberté.* Déclarer par acclamations : *l'armée le salua empereur.*

SALURE n. f. Etat de ce qui est salé, contient du sel : *la salure de la mer.*

SALUT (*lu*) n. m. (du lat. *salus*, santé). Action de sauver : *ne devoir son salut qu'à la fuite.* Personne ou chose qui sauve : *Jeanne d'Arc fut le salut de la France.* Félicité éternelle : *travailler à son salut.* Marque de civilité que l'on donne à une personne en la saluant. Office du soir, destiné à honorer le saint sacrement : *assister au salut.* **Armée du salut**, association protestante fondée par William Booth pour ranimer le souci des destinées religieuses de l'homme.

SALUTAIRE (*tè-re*) adj. (lat. *salutaris*). Utile pour conserver la santé, la vie, l'honneur, etc. : *remède. loi salutaire.*

SALUTAIREMENT (*tè-re-man*) adv. D'une manière salutaire.

SALUTATION (*si-on*) n. f. Salut, action de saluer : *présenter ses salutations.* **Salutation angélique**, prière à la sainte Vierge (l'*Ave Maria*).

SALUTISTE (*tis-te*) n. Membre de l'armée du salut.

SALVADORE n. f. Genre d'arbrisseaux de l'Orient.

SALVAGE n. m. (du lat. *salvare*, sauver). *Droit de sauvage*, que l'on perçoit sur les choses sauvées du naufrage. (On dit auj. *Droit de sauvetage.*)

SALVAGE CORPS n. m. Fraction d'un régiment de sapeurs-pompiers spécialement organisée pour le sauvetage ou la protection, dans un incendie, des objets précieux qui se trouvent dans une maison sinistrée.

SALVANOS (*nôss*) n. m. (du lat. *salva nos*, sauve-nous). *Mar.* Bouée de sauvetage. (VX.)

SALVATELLE (*tè-le*) n. f. Veine de la face dorsale de la main.

SALVATION (*si-on*) n. f. (lat. *salvatio*). Action de sauver ; rédemption. (Peu us.)

SALVE n. f. (ital. *salva*). Décharge d'un grand nombre d'armes à feu en même temps, soit pour saluer quelqu'un, soit dans des occasions de réjouissance, soit à l'exercice ou au combat : *exécuter un feu de salve. Fig. Salve d'applaudissements*, applaudissements unanimes.

SALVÉ n. m. (du lat. *salve*, salut). Prière à la sainte Vierge.

SALVINIE (*nî*) n. f. *Bot.* Genre de plantes aquatiques flottantes.

SAMARE n. f. Sorte de fruit sec et indéhiscent.

SAMARITAIN, E (*tin, è-ne*) adj. et n. De la Samarie : *la parabole du bon Samaritain.*

SAMBAQUI (*san-ba-ki*) n. m. Nom, au Brésil, de certaines sépultures préhistoriques.

SAMBUQUE (*san*) n. f. (lat. *sambuca*). Machine de guerre du moyen âge, munie d'un pont volant que l'on rabattait sur les murailles des places attaquées. Instrument de musique à cordes pincées, en usage dans la Grèce antique.

SAMEDI n. m. (du lat. *sabbati dies*, jour du sabbat). Septième jour de la semaine. *Samedi saint*, le samedi de la semaine de Pâques.

SAMIEN, ENNE (*mi-in, è-ne*) adj. et n. De Samos.

SAMIT (*mi*) n. m. Riche tissu de soie, lamé d'or ou d'argent, de la catégorie des brocarts, en usage jusqu'au XVIIe siècle.

SAMOLE n. m. *Bot.* Genre de primulacées, dit aussi *mouron d'eau.*

SAMOVAR n. m. Sorte de bouilloire russe, généralement en cuivre.

Samovar.

SAMPANG (*san-pan*) ou **SAMPAN** (*san*) n. m. Embarcation de passage ou de transport, en usage en extrême Orient.

Sampan chinois.

SANAS (*nâss*) n. m. Cotonnade de provenance indienne (XVIIe et XVIIIe siècles.)

SANATORIUM (*ri-om*) n. m. (du lat. *sanare*, guérir). Station hygiénique, établissement hygiénique où l'on envoie les malades, les convalescents, etc : *les sanatoria sont situés de préférence au bord de la mer ou dans les montagnes.* Pl. des *sanatoriums* ou *sanatoria.*

SAN-BENITO (*bé*) n. m. invar. (m. espag. signif. *saint Benoît*, parce que ce vêtement rappelait l'habit des bénédictins). Casaque de couleur jaune, dont les inquisiteurs revêtaient ceux qu'on allait brûler.

SANCIR v. n. *Mar.* Couler à fond sous voiles ou au mouillage en embarquant de l'eau par l'avant.

SANCTIFIANT (*sank-ti-fi-an*), **E** adj. Qui sanctifie : *la grâce sanctifiante.*

SANCTIFICATEUR, TRICE (*sank-ti*) adj. et n. Qui sanctifie. Absolum. **Le Sanctificateur**, le Saint-Esprit.

SANCTIFICATION (*sank-ti, si-on*) n. f. Action et effet de ce qui sanctifie : *la sanctification des âmes.* Célébration selon les rites religieux : *sanctification du dimanche.*

SANCTIFIER (*sank-ti-fi-é*) v. a. (lat. *sanctus*, saint, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Rendre saint : *la grâce nous sanctifie.* Mettre dans la voie du salut : *sanctifier des hommes par son exemple.* Révérer comme saint : *que votre nom soit sanctifié.* Célébrer suivant la loi de l'Eglise : *sanctifier le dimanche.*

Digitized by Google

SANCTION (*sank-si-on*) n. f. (lat. *sanctio*; de *sancire*, établir). Acte par lequel le chef de l'Etat donne à une loi la confirmation sans laquelle elle ne serait point exécutoire : *refuser sa sanction à un décret*. *Par ext*. Approbation, confirmation considérée comme nécessaire : *ce mot n'a pas encore reçu la sanction de l'usage*. Peine ou récompense qui empêche ou punit la violation et assure l'exécution : *les sanctions pénales*.

SANCTIONNER (*sank-si-o-né*) v. a. Donner la sanction : *sanctionner une loi*. Approuver : *sanctionner les décisions d'un mandataire*. Etre la confirmation de : *exemple qui sanctionne la leçon*.

SANCTISSIME (*sank-ti-si-me*) adj. Très saint.

SANCTUAIRE (*sank-tu-è-re*) n. m. (lat. *sanctuarium*; de *sanctus*, saint). Chez les Juifs, la partie la plus secrète du temple de Jérusalem. Endroit de l'église où est le maître-autel. Edifice consacré aux cérémonies d'une religion. Eglise. *Fig*. Asile sacré : *maison qui est le sanctuaire de l'honneur*.

SANCTUS (*sank-tuss*) n. m. Partie de la messe entre la préface et le canon, où l'on chante le mot *sanctus* (saint) trois fois répété.

SANDAL n. m. V. SANTAL.

SANDALE n. f. (lat *sandalium*). Chaussure formée d'une simple semelle retenue au pied par des cordons. Chaussure d'escrimeur. (V. la planche ESCRIME.) — Chez les Grecs et les Romains, la sandale était surtout une chaussure de femme. Dans les temps modernes, elle a été adoptée par certains ordres religieux (capucins, etc.).

Sandale.

SANDALIER (*li-é*), **ÈRE** n. Personne qui fait des sandales.

SANDARAQUE n. f. Résine extraite d'une espèce de thuia, employée pour la préparation des vernis, le glaçage du papier, etc.

SANDERLING (*dèr-lin*) n. m. Genre de petits oiseaux échassiers, des rivages marins de toute la région arctique.

Sanderling.

SANDIX ou **SANDYX** (*diks*) n. m. (mot lat.) Rouge minéral, dont les anciens se servaient pour teindre des étoffes.

SANDJAK (*djak*) ou **SANGIAC** (*ji-ak*) n. m. Subdivision territoriale d'un pachalik.

SANDRE n. f. Poisson des cours d'eau de l'Europe centrale et orientale, à chair très estimée : *la sandre atteint jusqu'à un mètre de long*.

SANDWICH (*san-dou-itch*) n. m. (m. angl.). Mets constitué par deux tranches minces de pain beurré, entre lesquelles on a mis une tranche de jambon, du foie gras, etc. **Homme-sandwich**, homme qui se promène sur la voie publique avec une affiche-réclame sur le dos et une autre sur la poitrine.

SANG (*san, sank'* devant une voyelle ou un *h* muet) n. m. (lat. *sanguis*). Liquide rouge, qui circule dans les veines et dans les artères. *Coup de sang*, hémorragie cérébrale. *Se faire du mauvais sang*, s'impatienter. *Se faire du bon sang*, éprouver du contentement. *Glacer le sang*, causer de l'effroi. *Liens du sang*, affection entre personnes de même famille. *Droit du sang*, droit que donne la naissance. *Prince du sang*, d'une maison royale. *Fig*. Vie : *donner son sang pour la patrie*. Descendance, extraction : *être d'un sang illustre*. Famille : *être du même sang*. *Baptême de sang*, le martyre. *Répandre, verser le sang*, blesser ou tuer une ou plusieurs personnes. *Mettre un pays à feu et à sang*, le saccager. *Avoir du sang dans les veines*, être énergique, courageux. *Fouetter le sang*, exciter. *Avoir le sang chaud*, être ardent. *La voix du sang*, le cri de la nature. *Cheval pur sang* (substantiv. : *un pur sang*), cheval de race. *Suer sang et eau*, se donner beaucoup de peine. *Le sang lui monte à la tête*, il est près de se fâcher. *Payer une faute de son sang*, être tué pour l'avoir commise. — Le *sang* est le liquide nourricier de l'organisme ; il est porté dans tout le corps par les artères et est ramené par les veines au cœur, qui l'envoie dans les poumons, où il s'oxygénise de nouveau. Le sang reçoit les matériaux provenant de la digestion et il recueille les substances de déchets ; il est composé d'un liquide, ou sérum, de globules rouges et d'un petit nombre de globules blancs. Les maladies du sang ont une grande importance dans la pathologie. (V. planche HOMME.)

SANG-DRAGON ou **SANG-DE-DRAGON** (*san*) n. m. Substance d'un rouge brun, qui découle de certains arbres et qui était autrefois usitée en médecine.

SANG-FROID (*san-froi*) n. m. Tranquillité, présence d'esprit : *garder, perdre son sang-froid*. *De sang-froid*, sans emportement.

SANGLADE n. f. Grand coup de sangle ou de fouet. (Peu us.)

SANGLANT (*glan*), **E** adj. Taché, souillé de sang : *épée sanglante*. Mêlé de sang : *eau sanglante*. Où il y a eu beaucoup de sang répandu : *combat sanglant*. Qui est de la couleur du sang : *nuage sanglant*. *Fig*. Très dur, très amer : *affront sanglant*. *Mort sanglante*, mort violente avec effusion de sang.

SANGLE n. f. (lat. *cingula*; de *cingere*, ceindre). Bande de cuir large et plate, qui sert à ceindre, à serrer, etc. Bande plate et large, qui passe sous le ventre d'une bête de somme, et qui assujettit la selle ou le bât. *Lit de sangle*, lit composé de deux châssis croisés en X, sur lesquels sont tendues des sangles ou une toile.

SANGLER (*glé*) v. a. Serrer avec une sangle, des sangles : *sangler un cheval*. Frapper avec une sangle, fouetter. Appliquer fortement comme on ferait avec une sangle : *sangler un coup de fouet à quelqu'un*.

SANGLIER (*gli-é*) n. m. (du lat. *singularis*, solitaire). Genre de mammifères pachydermes, dont le type habite l'Europe : *le sanglier établit sa bauge dans les fourrés*. — Le sanglier est le porc sauvage ; c'est un animal puissant et qui cause de grands ravages dans les champs ; sa femelle se nomme *laie*, et ses petits *marcassins*. La chair de cet animal est bonne à manger.

Sanglier et marcassins.

SANGLON n. m. Petite sangle.

SANGLOT (*glo*) n. m. (lat. *singultus*). Contraction spasmodique du diaphragme, par l'effet de la douleur, suivie de l'émission brusque de l'air contenu dans la poitrine : *éclater en sanglots*.

SANGLOTER (*té*) v. n. Pousser des sanglots.

SANGSUE (*san-sü*) n. f. (du lat. *sanguisuga*, qui suce le sang). Genre d'hirudinées qui vivent dans les eaux stagnantes et que la médecine emploie pour les saignées locales : *les sangsues sont, en médecine, avantageusement remplacées par des ventouses scarifiées ou par une saignée*. *Fig*. Personne qui tire de l'argent par des exactions, ou autrement : *les usuriers sont de véritables sangsues*. Chose qui épuise. Petit fossé pour l'écoulement des eaux.

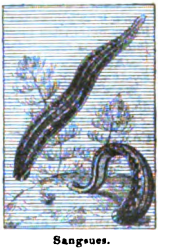
Sangsues.

SANGUIFICATION (*ghu-i, si-on*) n. f. Formation du sang par la transformation des aliments.

SANGUIN (*ghin*), **E** adj. Qui a rapport au sang : *émission sanguine*. Où le sang prédomine : *tempérament sanguin*. De couleur de sang : *visage d'un rouge sanguin*. *Vaisseaux sanguins*, qui servent à la circulation du sang. *Maladie sanguine*, causée par une altération du sang.

SANGUINAIRE (*ghi-nè-re*) adj. Qui se plaît à répandre le sang humain : *Caracalla fut un tyran sanguinaire*. Où l'on verse beaucoup de sang : *lutte sanguinaire*. Cruel : *loi sanguinaire*.

Digitized by Google

SANGUINAIRE (*ghi-nè-re*) n. f. *Bot.* Genre de papavéracées, à latex rouge sang.

SANGUINE (*ghi-ne*) n. f. Crayon fait avec de l'ocre rouge. Croquis exécuté avec ce crayon. Lithographie imitant un croquis de ce genre. Pierre précieuse de couleur sang.

SANGUINELLE (*ghi-nè-le*) n. f. Nom vulgaire d'une espèce de cornouiller à fruits rouges.

SANGUINOLE (*ghi*) n. f. Variété de pêche.

SANGUINOLENT (*ghi-no-lan*), **E** adj. Teint de sang : *crachat sanguinolent*.

SANGUISORBE (*ghu-i-sor-be*) n. f. Genre de rosacées astringentes, d'Europe et de Sibérie.

SANHÉDRIN (*sa-né*) n. m. (du gr. *sunedrion*, tribunal). Tribunal des anciens Juifs à Jérusalem, composé des prêtres, des anciens et des scribes, qui jugeait les affaires criminelles ou administratives concernant une tribu ou une ville, les crimes politiques importants, etc. *Fig.* Réunion de gens assemblés pour délibérer.

SANICLE ou **SANICULE** n. f. Genre d'ombellifères, utilisées en médecine vétérinaire.

SANIE (*ni*) n. f. (lat. *sanies*). Matière purulente, qui sort des ulcères et des plaies non soignées.

SANIEUX, EUSE (*ni-eû, eu-ze*) adj. De la nature de la sanie : *plaie sanieuse*.

SANITAIRE (*tè-re*) adj. (du lat. *sanitas*, santé). Qui a rapport à la conservation de la santé : *mesure sanitaire ; police sanitaire. Cordon sanitaire*, troupes établies sur les frontières entre des pays limitrophes, pour empêcher la propagation des maladies contagieuses.

SANS (*san*) prép. (lat. *sine*). Marque privation, exclusion : *sans argent ; allez-y sans moi*. Entre dans plusieurs loc. adv. : *sans doute, sans cesse*, etc. *Sans quoi, sans cela*, si cela n'était pas ; *sans plus*, et pas plus ; *non sans*, avec pas mal de : *non sans peine ;* avec un infin. : *non sans rire ; sans que* (avec le subj.), et il n'arrive pas que. — Ne dites pas : *sans qu'on ne m'ait vu*, mais *sans qu'on m'ait vu*. N'écrivez pas non plus : *sans dessus dessous*, mais *sens dessus dessous, sens devant derrière*.

SANS-CŒUR (*san-keur*) n. m. invar. *Fam.* Qui n'a pas de courage, de sentiments.

SANSCRIT (*sans-kri*), **E** adj. (du sansc. *sanskrita*, régulier). Se dit de la langue sacrée des brahmanes et des livres écrits dans cette langue : *la langue sanscrite*. N. m. Langue sacrée de l'Inde.

SANSCRITISME (*sans-kri-tis-me*) n. m. Ensemble des sciences relatives à la connaissance du sanscrit.

SANSCRITISTE (*sans-kri-tis-te*) n. m. Savant versé dans la connaissance du sanscrit : *Bergaigne fut un distingué sanscritiste*.

SANS-CULOTTE (*san-ku-lo-te*) n. m. Nom sous lequel les aristocrates désignaient, en 1789, les révolutionnaires (qui avaient remplacé la culotte par le pantalon, et que ceux-ci finirent par adopter comme synonyme de *patriote*). Pl. des *sans-culottes*.

SANS-CULOTTIDE (*san-ku-lo-ti-de*) n. f. Nom des jours complémentaires du calendrier républicain. Fêtes célébrées pendant ces mêmes jours. Adjectiv. : *jours sans-culottides*.

SANS-CULOTTISME (*san-ku-lo-tis-me*) n. m. Système, époque des sans-culottes.

SANS-DENT (*san-dan*) n. Personne qui n'a plus de dents. Pl. des *sans-dents*.

SANSEVIÈRE n. f. *Bot.* Genre de liliacées de l'Afrique tropicale.

SANS-FAÇON (*san, son*) n. m. Manière d'agir sans façon.

SANS-GÊNE (*san*) n. m. Manière d'agir sans gêne : *le sans-gêne touche souvent à l'inconvenance*.

SANSONNET (*so-nè*) n. m. Nom vulgaire de l'étourneau. Variété de maquereau à petite taille.

SANS-SOUCI (*san*) n. invar. *Fam.* Qui ne s'inquiète de rien. Adjectiv. : *Personne sans-souci*.

SANTAL n. m. Genre de *santalacées*, comprenant des arbres de l'Asie et de l'Afrique. (Le bois de santal est très employé en ébénisterie et l'on en extrait une essence utilisée en thérapeutique.) Pl. des *santals*.

SANTALACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones apétales. S. une *santalacée*.

SANTALINE n. f. Principe extrait du bois de santal, à l'aide de l'éther.

SANTÉ n. f. (lat. *sanitas*). Etat de celui dont les fonctions ne sont troublées par aucune maladie : *être en bonne santé*. Etat des organes : *avoir une santé faible*. Vœu que l'on fait, en buvant, pour la santé de quelqu'un : *porter une santé. Fig.* Etat normal régulier : *la santé de l'âme. Maison de santé*, où l'on reçoit les malades pour les soigner, moyennant une rétribution. *Officier de santé*, médecin autorisé à exercer sans avoir le titre de docteur : *le titre d'officier de santé a cessé d'être conféré depuis 1892. A votre santé*, salutation qu'on se fait en buvant.

SANTOLINE n. f. *Bot.* Genre de composées tubulifiores européennes.

SANTON n. m. Religieux et ascète musulman.

SANTONINE n. f. Sorte d'armoise, dont les semences (*semen-contra*) sont employées comme vermifuge. Matière cristallisée purgative, extraite du semen-contra.

SANVE n. f. Nom vulgaire de la moutarde des champs.

SAOUL (*sou*), **E** adj. ; **SAOULER** (*sou-lé*) v. a. V. SOÛL, SOÛLER.

SAPA n. m. (mot lat.). *Pharm.* Suc de raisin évaporé jusqu'à consistance de miel.

SAPAJOU n. m. Petit singe de l'Amérique du Sud. *Fig.* Petit homme laid et ridicule.

SAPAN n. m. Bois de teinture du Japon.

SAPE n. f. (ital. *sappa*). Tranchée creusée au pied d'un mur pour le renverser : *pousser la sape. Fig.* Destruction progressive : *la sape des préjugés*. Petite faux à moissonner. Pelle ronde ou pointue dont la lame est perpendiculaire au manche, et dont se servent les mineurs.

SAPEMENT (*man*) n. m. Action de saper.

SAPÈQUE n. f. Petite monnaie de la Chine et de l'Indo-Chine. — La *sapèque*, qui équivaut nominalement à un millième de tael, est une petite pièce ronde percée d'un trou carré. On enfile les sapèques sur un lien de jonc ou de paille souple.

SAPER (*pé*) v. a. Travailler avec le pic et la pioche à détruire les fondements d'un édifice, d'un bastion, etc. *Fig.* Travailler à la ruine de : *saper les fondements d'une doctrine*. Couper avec la sape : *saper des blés*.

SAPERDE (*pèr-de*) n. f. Genre d'insectes coléoptères longicornes, communs en France.

SAPEUR n. m. Soldat du génie qui travaille aux fortifications. Dans l'infanterie, soldat qui marche en tête du régiment et qui est chargé de frayer un chemin aux troupes. Moissonneur qui se sert de la sape. N. m. pl. **Sapeurs-pompiers**, corps institué pour porter secours en cas d'incendie. S. un *sapeur-pompier*. V. POMPIER.

SAPHÈNE n. et adj. f. (du gr. *saphénès*, manifeste). Une des veines des membres inférieurs. (V planche HOMME.)

SAPHIQUE adj. Qui a rapport à Sapho. *Vers saphique*, vers grec ou latin de onze syllabes, que l'on croit inventé par Sapho.

SAPHIR n. m. (de l'hébr. *sappir*, la plus belle chose). Pierre précieuse, qui est une variété bleue de corindon.

SAPHIRINE n. f. Variété de calcédoine, qui a la couleur du saphir.

SAPIDE adj. (lat. *sapidus ;* de *sapor*, saveur). Qui a de la saveur : *corps sapide*. ANT. **Insipide.**

SAPIDITÉ n. f. Qualité de ce qui est sapide. ANT. **Insipidité.**

SAPIENCE (*pi-an-se*) n. f. (lat. *sapientia*). Sagesse. (Vx.) *Pays de sapience*, nom donné par les écrivains du moyen âge à la Normandie. *Livre de la Sapience*, livre de la Sagesse. (V. SAGESSE [*part. hist.*].)

SAPIENTIAUX (*an-si-ô*) adj. et n. m. pl. Se dit des livres de l'Ecriture sainte qui contiennent surtout des sentences morales.

SAPIN n. m. (lat. *sapinus ;* du sansc. *sapa*, résine). Genre de conifères, comprenant de grands arbres toujours verts : *les sapins de la Forêt-Noire atteignent de 30 à 40 mètres de hauteur*. Son bois. *Pop.* Voiture de place. Cercueil. — Les *sapins*, qu'il ne faut pas confondre avec les pins, sont de beaux arbres dont le bois est utilisé en charpente et en ébé-

Digitized by Google

nisterie, mais qui est inférieur comme qualité à celui du pin. Ils fournissent la térébenthine, la poix

Sapins.

blanche ou poix de Bourgogne, le baume du Canada; les bourgeons sont utilisés en pharmacie.

SAPINDACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones ayant le sapin pour type. S. une *sapindacée*.

SAPINE n. f. Planche, solive de sapin. Baquet en bois de sapin. Espèce de grue ou monte-charge au moyen duquel on élève à de grandes hauteurs des matériaux de construction.

SAPINETTE (*nè-te*) n. f. Nom de quelques espèces de pins de l'Amérique du Nord. Sorte de boisson faite avec des bourgeons de sapin. Bateau en sapin, qui accompagne les grands bateaux pour les servir. (On dit aussi SAPINIÈRE.)

SAPINIÈRE n. f. Lieu planté de sapins : *les magnifiques sapinières des Vosges.*

SAPONACÉ, E adj. (du lat. *sapo, onis*, savon). Qui a les caractères du savon.

SAPONAIRE (*nè-re*) n. f. (du lat. *sapo, onis*, savon). Genre de caryophyllacées, dont la tige et la racine donnent à l'eau une qualité savonneuse.

Saponaire.

SAPONIFIABLE adj. Qu'on peut saponifier : *substance saponifiable.*

SAPONIFICATION (*si-on*) n. f. (de *saponifier*). Transformation des corps gras en savon, à la suite de la décomposition de cette matière grasse en acides gras et en glycérine : *la saponification des huiles.*

SAPONIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *sapo, onis*, savon, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Transformer en savon : *saponifier des graisses.*

SAPONINE n. f. Glucoside de la saponaire, du bois de Panama, etc., dont la solution aqueuse mousse comme du savon.

SAPORIFIQUE adj. (lat. *sapor*, saveur, et *facere*, faire). Qui produit de la saveur. (Peu us.)

SAPOTACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones gamopétales. S. une *sapotacée*.

SAPOTE ou **SAPOTILLE** (*ll* mll.) n. f. Fruit du sapotier.

SAPOTIER (*ti-é*) ou **SAPOTILLIER** (*ti-li-é*) n. m. Bel arbre des Antilles, de la famille des *sapotacées*, à fruit délicieux, mais qui ne peut être consommé que sur place.

SAPRISTI interj. V. SACRISTI.

SAPROLÉGNIÉES n. f. pl. Famille de champignons qui vivent dans l'eau sur les matières organiques en décomposition. S. une *saprolégniée*.

SAPROPHYTE n. m. (gr. *sapros*, pourri, et *phuton*, plante). Organisme végétal, né sur des substances en pourriture.

SARABANDE n. f. (espagn. *zarabanda*). Danse noble en vogue au XVIIe et au XVIIIe siècle. Musique de cette danse : *la sarabande s'écrivait à trois temps, dans un mouvement plus lent que celui du menuet.*

SARBACANE n. f. (ar. *zabatana*). Long tuyau qui sert à lancer, en soufflant, de petits projectiles.

SARBOTIÈRE n. f. Syn. de SORBETIÈRE.

SARCASME (*kas-me*) n. m. (gr. *sarkasmos*; de *sarkazein*, railler). Raillerie acerbe.

SARCASTIQUE (*kas-ti-ke*) adj. Qui tient du sarcasme : *ton, rire sarcastique.* Qui emploie le sarcasme : *écrivain sarcastique.*

SARCELLE (*sé-le*) n. f. Genre d'oiseaux palmipèdes, voisins des canards : *les sarcelles sont un gibier recherché.*

Sarcelle.

SARCINE n. f. Microcoque qui se dispose en masse cubique.

SARCLAGE n. m. Action de sarcler. Résultat de cette action.

SARCLER (*klé*) v. a. (lat. *sarculare*). Arracher les mauvaises herbes d'un sol cultivé ou ensemencé : *sarcler un jardin.*

SARCLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui sarcle.

SARCLOIR n. m. Instrument pour sarcler.

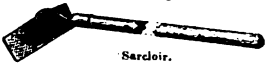
Sarcloir.

SARCLURE n. f. Mauvaises herbes qu'on arrache en sarclant.

SARCOCARPE adj. Dont le fruit est charnu.

SARCOCÈLE n. f. (gr. *sarx, sarkos*, chair, et *kelé*, tumeur). Sorte de tumeur squirreuse.

SARCOCOLLE (*ko-le*) ou **SARCOCOLLIER** (*ko-li-é*) n. m. *Bot.* Genre de pénéacées résineuses.

SARCOLACTIQUE (*lak*) adj. Se dit d'un acide isomère de l'acide lactique, que l'on extrait de la viande. (On dit aussi PARALACTIQUE.)

SARCOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *sarx, sarkos*, chair, et *logos*, discours). Partie de l'anatomie qui traite du tissu musculaire.

SARCOMATEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui tient du sarcome.

SARCOME n. m. (du gr. *sarx, sarkos*, chair). Cancer malin, formé de jeunes cellules conjonctives.

SARCOPHAGE adj. (gr. *sarx, sarkos*, chair, et *phagein*, manger). Qui ronge les chairs : *médicament sarcophage.* (Vx.) N. m. Tombeau dans lequel les anciens mettaient les corps qu'ils ne voulaient pas brûler : *les sarcophages égyptiens.*

Sarcophage.

Aujourd'hui, partie d'un monument funèbre qui représente le cercueil, bien qu'il ne renferme pas le corps du défunt.

SARCOPHYLLE (*fi-le*) n. m. Parenchyme des feuilles.

SARCOPTE n. m. Nom donné à l'acarus qui produit la gale.

SARCORAMPHE (*ran-fe*) n. m. Genre d'oiseaux rapaces de l'Amérique du Sud.

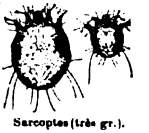
Sarcoptes (très gr.).

SARCOTIQUE adj. (du gr. *sarx, sarkos*, chair). Se dit des substances qui hâtent la cicatrisation des plaies.

SARDANAPALESQUE (*lès-ke*) adj. Qui convient à un Sardanapale : *vie sardanapalesque.*

Sardine.

SARDINE n. f. (gr. *sardinê*). Poisson de mer du genre alose, semblable au hareng, mais plus petit : *la pêche de la sardine constitue une des grandes ressources des pêcheurs bretons. Sardine de dérive*, grosse sardine. *Fam.* Galon de sous-officier. — La sardine atteint 25 centimètres de long; on la pêche

Digitized by Google

de juin à novembre. On la consomme fraîche ou conservée dans l'huile en boîtes de fer-blanc. La sardine ainsi préparée constitue un article de commerce très important.

SARDINERIE (*ri*) n. f. Endroit où l'on prépare les sardines à conserver.

SARDINIER (*ni-é*), **ÈRE** n. Pêcheur, pêcheuse de sardines. Ouvrier, ouvrière employés à la fabrication des conserves de sardines : *les sardiniers de Concarneau*. N. m. Filet, bateau pour la pêche de la sardine.

SARDOINE n. f. (gr. *sardonix*). Variété brune ou rouge sang de calcédoine.

SARDONIEN, ENNE (*ni-in, é-ne*) ou **SARDONIQUE** adj. (gr. *sardonios*). Se dit d'un rire qui donne à la bouche une expression de moquerie acerbe : *rire sardonique*.

SARDONIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière sardonique. (Peu us.)

SARGASSE (*gha-se*) n. f. (espagn. *argazo*). Algue brune, de la famille des fucacées, qui croît dans les mers tropicales : *les sargasses, portées par les courants, s'accumulent dans les zones de calmes. Mer des Sargasses*, v. *Part. hist.*

Sargasse.

SARGE n. m. Genre d'insectes diptères de nos pays, à livrée métallique.

SARIGUE (*ri-ghe*) n. m. Genre de mammifères marsupiaux d'Amérique, dont la femelle a sous le ventre une espèce de poche dans laquelle elle porte ses petits : *les sariques sont carnassiers et vivent dans les forêts*. N. f. Femelle du sarigue.

Sarigue.

SARISSE (*ri-se*) n. f. (gr. *sarissa*). Longue lance particulière aux armées macédoniennes.

SARMENT (*man*) n. m. (lat. *sarmentum*). Tige ou branche ligneuse grimpante. Bois que la vigne pousse chaque année.

SARMENTEUX, EUSE (*man-teû, eu-ze*) adj. Qui produit beaucoup de sarment : *vigne sarmenteuse. Par ext.* Se dit de plantes dont la tige est longue, flexible et grimpante comme le sarment.

SARONIDE n. m. (du gr. *saronis, idos*, vieux chêne). Druide. Prêtre gaulois.

SARRACÉNIQUE (*sa-ra*) adj. (du lat. *sarracenus*, sarrasin). Qui a rapport aux Sarrasins : *l'art sarracénique*.

SARRASIN, E (*sa-ra-zin, i-ne*) adj. et n. Nom donné par les Occidentaux du moyen âge aux musulmans d'Europe et d'Afrique : *la bataille de Poitiers (732) arrêta l'invasion des Sarrasins*. N. m. Genre de polygonacées, dit vulgairement *blé noir*, à graine alimentaire.

Sarrasin.

SARRASINE (*sa-ra-zi-ne*) n. f. Espèce de herse qu'on place entre le pont-levis et la porte d'une ville, d'un château fort, etc.

SARRAU (*sa-rô*) ou **SARROT** (*sa-ro*) n. m. Vêtement léger que les ouvriers de la campagne portent par-dessus leurs autres vêtements. Sorte de blouse ouverte par derrière, que les enfants mettent par-dessus leur vêtement.

SARRETTE (*sa-re-te*) ou **SERRETTE** (*sè-re-te*) n. f. Nom vulgaire de la serratule.

SARRIETTE (*sa-ri-è-te*) n. f. Genre de labiées aromatiques, qui servent d'assaisonnement.

SARRUSSOPHONE (*sa-ru-so-fo-ne*) n. m. (de *Sarrus* n. pr., et du gr. *phôné*, son). Instrument de musique à vent, en cuivre, à anche double. (Il se rapproche du basson et du hautbois par la forme, du trombone par le timbre.)

SAS (*sâ*) n. m. (du lat. *seta*, soie). Tamis de crin, de soie, etc., entouré d'un cercle de bois, pour passer de la farine, du plâtre, des liquides, etc. Claie servant à passer les terres dont on veut enlever les pierres. Partie d'un canal, comprise entre les deux portes d'une écluse. (V. ÉCLUSE.)

SASSAFRAS (*sa-sa-fra*) n. m. Genre de lauracées d'Amérique, dont les feuilles, pulvérisées et séchées, sont employées comme condiment.

SASSE (*sa-se*) n. f. (provenç. *sasso*). Pelle creuse, qui sert à jeter l'eau hors des embarcations.

SASSEMENT (*sa-se-man*) n. m. Action de sasser.

SASSENAGE (*sa-se*) n. m. Fromage très estimé, que l'on fabrique dans les environs de Sassenage (Isère).

SASSER (*sa-sé*) v. a. Passer au sas : *sasser de la farine. Fig. Sasser et ressasser une affaire*, l'examiner minutieusement.

SASSER (*sa-sé*) v. a. Faire passer un bateau par le sas d'une écluse.

SASSEUR (*sa-seur*) n. m. Ouvrier qui sasse. Instrument pour sasser.

SATANÉ, E adj. *Fam.* Digne de Satan ; abominable : *c'est un satané farceur*.

SATANIQUE adj. Propre à Satan. Digne de Satan : *intrigue satanique*.

SATELLITE (*tel'*) n. m. (du lat. *satelles, itis*, escorte). Homme armé, ministre des violences de celui qu'il accompagne. *Par ext.* Homme qui obéit complètement aux volontés d'un autre. *Astr.* Planète secondaire, qui tourne autour d'une planète principale : *la lune est le satellite de la terre*.

SATIÉTÉ (*si*) n. f. (lat. *satietas*). Réplétion d'aliments, qui va jusqu'au dégoût : *manger jusqu'à satiété. Fig.* Dégoût produit par l'usage immodéré : *satiété des plaisirs, des honneurs*.

SATIF, IVE adj. (lat. *sativus*). Qui vient des graines qu'on a semées : *plantes satives*.

SATIN n. m. (ital. *setino*, de *seta*, soie). Etoffe de soie fine, moelleuse et lustrée, dont la trame ne paraît pas à l'endroit. Etoffe quelconque, lustrée à la manière du satin de soie. *Fig. Peau de satin*, douce et unie.

SATINAGE n. m. Action de satiner.

SATINÉ, E adj. Qui a l'apparence, le brillant du satin. *Peau satinée*, douce comme du satin. N. m. Reflet brillant comme celui du satin.

SATINER (*né*) v. a. Donner à une étoffe, à du papier, etc., le lustre du satin : *presse à satiner ; papier satiné*.

SATINETTE (*né-te*) n. f. Etoffe de coton et de soie, ou de coton seul, offrant l'aspect du satin.

SATINEUR n. et adj. m. Ouvrier qui satine des étoffes, du papier.

SATIRE n. f. (lat. *satira*). Petite pièce de poésie, où l'auteur attaque les vices et les ridicules de son temps : *les satires de Boileau*. Discours, écrit piquant ou médisant. Blâme indirect : *certaines louanges sont des satires*.

SATIRIQUE adj. Qui appartient à la satire : *ouvrage satirique*. Qui écrit des satires : *poète satirique*. Enclin à la médisance : *esprit satirique*. N. m. Auteur de satires.

SATIRIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière satirique. (Peu us.)

SATIRISER (*zé*) v. a. Railler d'une manière piquante et satirique. (Peu us.)

SATISFACTION (*tis-fak-si-on*) n. f. (lat. *satisfactio*). Contentement, joie : *recevoir un témoignage de satisfaction*. Action par laquelle on répare une offense : *réclamer, donner satisfaction*. ANT. **Mécontentement.**

SATISFACTOIRE (*tis-fak-toi-re*) adj. (de *satisfaction*). Propre à expier, à réparer les fautes commises : *œuvre satisfactoire*.

SATISFAIRE (*tis-fè-re*) v. a. (lat. *satis*, assez, et *facere*, faire. — Se conj. comme *faire*.) Rendre content : *satisfaire ses maîtres. Satisfaire l'esprit, les sens*, leur plaire. *Satisfaire l'attente*, la remplir. *Satisfaire ses passions*, les contenter. *Satisfaire un besoin*, faire ce que ce besoin exige. V. n. Acquitter ce qui est dû : *satisfaire pour quelqu'un*. Faire ce qu'on doit : *satisfaire à ses devoirs*. ANT. **Mécontenter.**

Digitized by Google

SATISFAISANT (*tis-fe-zan*), **E** adj. Qui contente, satisfait : *réponse satisfaisante*. Dont on peut se contenter : *résultat satisfaisant*.

SATISFAIT (*tis-fè*), **E** adj. Content : *je suis satisfait de vos progrès*. Assouvi, rempli : *ses désirs sont satisfaits*. ANT. **Mécontent.**

SATISFECIT (*tis-fè-sit'*) n. m. invar. (m. lat.). Attestation donnée en témoignage de satisfaction.

SATRAPE n. m. (gr. *satrapès*). Gouverneur d'une province, chez les anciens Perses : *les satrapes jouissaient d'une autorité presque illimitée*. *Fig.* Grand seigneur despotique, riche et voluptueux.

SATRAPIE (*pî*) n. f. Gouvernement d'un satrape.

SATURABILITÉ n. f. *Chim.* Qualité de ce qui peut être saturé.

SATURABLE adj. *Chim.* Susceptible de saturation.

SATURANT (*ran*), **E** adj. Qui sature.

SATURATION (*si-on*) n. f. Action de saturer. Etat de ce qui est saturé : *le point de saturation varie avec la température*.

SATURER (*ré*) v. a. (lat. *saturare*). Amener à l'état de la plus grande condensation possible, en augmentant autant qu'elle peut l'être la quantité de matière diluée ou combinée : *saturer un acide*. *Fig.* Rassasier.

SATURNALE n. f. (lat. *Saturnalia*, fêtes en l'honneur de Saturne. V. *Part. hist.*). Fête dans laquelle le désordre, la licence se donnent libre cours : *les jours gras sont de véritables saturnales*.

SATURNE n. m. Nom donné au plomb par les anciens alchimistes. *Extrait de Saturne*, solution d'acétate de plomb. *Myth.* et *astr.* V. *Part. hist.*

SATURNIE (*ni*) n. f. Genre d'insectes lépidoptères, dits vulgairement *paons de nuit*.

SATURNIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui a rapport à Saturne. *Géol. Période saturnienne*, période antérieure à la révolution qui a donné leur forme actuelle aux continents.

SATURNIN, E adj. (de *Saturne*). Qui a rapport au plomb ; qui est produit par le plomb : *maladies saturnines*.

SATURNISME (*nis-me*) n. m. (de *saturne*) n. m. Intoxication chronique par le plomb. — Le *saturnisme*, assez fréquent chez les peintres, cartonniers, etc., qui font usage de *céruse*, se manifeste par les *coliques de plomb*, lesquelles surviennent brusquement après quelques troubles digestifs. On traite cette maladie par le régime lacté, les vomitifs, lavages d'estomac, absorption de sulfate de soude ou de magnésie, eau albumineuse, etc.

SATYRE n. m. (gr. *saturos*). Demi-dieu rustique. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Homme cynique et débauché.

SATYRION n. m. Genre d'orchidées de nos pays, à odeur repoussante.

SATYRIQUE adj. Qui appartient aux satyres : *danse satyrique*. *Drame satyrique*, chez les Grecs, poème dramatique à la fois pathétique et comique, où le chœur était composé de satyres.

SAUCE (*sô-se*) n. f. (lat. *salsa* ; de *sal*, sel). Assaisonnement liquide, qu'on sert avec certains mets où il entre du sel, des épices, etc. : *sauce au vin ; sauce à la tomate*. *Fig.* Accessoire, accompagnement. *A toutes sauces*, sous toutes les formes : *accommoder un même sujet à toutes les sauces*. Crayon noir, très friable, dont les artistes se servent pour dessiner à l'estompe.

SAUCÉ, E (*sô-sé*) adj. Se dit de pièces ou monnaies antiques de cuivre recouvertes d'une couche d'argent très mince.

SAUCER (*sô-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il sauça, nous saucons*.) Tremper dans la sauce. *Fam.* Mouiller beaucoup : *touristes que l'orage a saucés*. *Saucer quelqu'un*, le réprimander fortement.

Saucière.

SAUCIER (*sô-si-é*) n. m. Vendeur de sauces. (Vx.) Cuisinier chargé des sauces. *Mar.* Plaque, taquet qui reçoit le pivot d'un cabestan, etc.

SAUCIERE (*sô*) n. f. Vase dans lequel on sert des sauces sur la table.

SAUCISSE (*sô-si-se*) n. f. (lat. *salsicium*). Boyau rempli de viande de porc hachée et assaisonnée. *Fig. Ne pas attacher ses chiens avec des saucisses*, être ladre, avare.

SAUCISSON (*sô-si-son*) n. m. (ital. *salsicciona*). Grosse saucisse crue ou cuite, fortement assaisonnée. Long rouleau de toile rempli de poudre, dont on se sert pour mettre le feu à un fourneau de mine. Fascinage fait de branchages liés en forme de boudin.

SAUF (*sof*) prép. Sans blesser, sans porter atteinte : *sauf votre respect*. Hormis, à la réserve de : *sauf meilleur avis ; sauf à recommencer*. Excepté : *il a tout vendu, sauf sa maison*. *Sauf à*, quitte à : *sauf à changer*. *Sauf que*, sous la réserve que.

SAUF (*sof*), **SAUVE** (*sô-ve*) adj. (lat. *salvus*). Sauvé, tiré d'un péril de mort : *avoir la vie sauve*. Qui n'est point endommagé : *l'honneur est sauf*. *Sain et sauf*, sans dommage : *se tirer sain et sauf d'une bagarre*.

SAUF-CONDUIT (*sof-kon-du-i*) n. m. Permission donnée par l'autorité d'aller en quelque endroit, d'y séjourner quelque temps, et de s'en retourner librement, sans crainte d'être arrêté : *solliciter un sauf-conduit*. Sauvegarde que les magistrats accordaient en certains cas à des débiteurs exposés à la contrainte par corps. Permission qu'un général donne, en temps de guerre, de passer sur le terrain qu'occupe son armée. Pl. des *sauf-conduits*.

Sauge.

SAUGE (*sô-je*) n. f. (lat. *salvia*). Genre de labiées très répandues, employées en médecine comme toniques, excitantes et antispasmodiques : *la sauge a de belles fleurs rouges*.

SAUGÉ, E (*sô-jé*) adj. Qui contient de la sauge : *vin saugé*.

SAUGE (*sô*), ou **SAUGET** (*sô-jè*) n. m. Variété de lilas.

SAUGRENU, E (*sô*) adj. (du lat. *sal*, sel, et de *grenu*). Qui est d'une bizarrerie ridicule : *question saugrenue*.

SAUGRENUITÉ (*sô*) n. f. Qualité de ce qui est saugrenu ; chose saugrenue. (Peu us.)

SAULAIE (*sô-lè*) ou **SAUSSAIE** (*sô-sè*) n. f. Lieu planté de saules.

SAULE (*sô-le*) n. m. Genre de *salicinées*, comprenant des arbres très répandus au bord des eaux des régions tempérées : *on appelle* saules pleureurs *ceux*

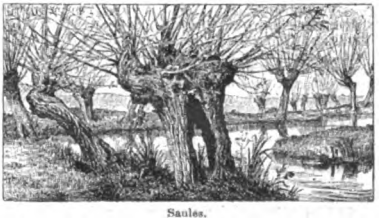
Saules.

dont les branches et le feuillage retombent latéralement. — Le *saule*, dont la taille est très variable, pousse au bord des eaux ; il en existe de nombreuses espèces. Son bois est utilisé en menuiserie, sous le nom de *bois blanc*.

SAULÉE (*sô-lé*) n. f. Rangée de saules.

SAUMÂTRE (*sô*) adj. (lat. *salmacidus*). D'un goût approchant de celui de l'eau de mer : *eau saumâtre*.

SAUMON (*sô*) n. m. (lat. *salmo*). Genre de poissons, famille des *salmonidés*, fusiformes, comprimés et à museau long : *la chair rose du saumon est très estimée*. Masse de fer, de fonte, de plomb ou d'étain, telle qu'elle est sortie de la fonte. Adjectiv. Se dit d'une couleur rosée ana-

Saumon.

Digitized by Google

logue à celle de la chair du saumon : *ruban saumon.* — Le *saumon* peut atteindre 2 mètres de long. Il passe l'hiver dans la mer et remonte les fleuves de mai à novembre pour frayer. La chair du saumon est consommée fraîche, salée, fumée ou préparée en conserve dans des boîtes soudées.

SAUMONÉ, E (*só*) adj. Se dit des poissons dont la chair est rosée comme celle du saumon : *truite saumonée.*

SAUMONEAU (*só-mo-nó*) n. m. Petit saumon.

SAUMURAGE (*só*) n. m. Action de mettre des matières alimentaires dans la saumure.

SAUMURE (*só*) n. f. (lat. *salsugo*). Substance liquide, qui se dépose dans les vases où l'on a salé le poisson ou la viande.

SAUMURÉ, E (*só*) adj. Mis dans la saumure.

SAUNAGE (*só*) n. m. ou **SAUNAISON** (*só-nè-zon*) n. f. Action de tirer le sel des eaux de mer. Époque où se fait cette opération. Fabrication et vente du sel. **Faux saunage,** sous l'ancien régime, contrebande du sel.

SAUNER (*só-né*) v. n. (lat. pop. *salinare;* de *sal,* sel). Faire le sel. Produire du sel, en parlant des bassins des marais salants.

SAUNERIE (*só-ne-rî*) n. f. (de *sauner*). Bâtiments et instruments propres à la fabrication du sel.

SAUNIER (*só-ni-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait le sel. Marchand de sel. **Faux saunier,** sous l'ancien régime, celui qui faisait la contrebande du sel.

SAUNIÈRE (*só*) n. f. Espèce de coffre où l'on conserve le sel. Mélange d'argile et de sel marin que l'on place dans un parc ou une forêt, pour que les cerfs, daims, chevreuils viennent le lécher.

SAUPIQUET (*só-pi-kè*) n. m. (du lat. *sal,* sel, et de *piquer*). Espèce de sauce piquante.

SAUPOUDRER (*só-pou-dré*) v. a. (de *sel,* et *poudrer*). Poudrer de sel, et, *par ext.,* de farine, de sucre, etc. : *saupoudrer un gâteau de sucre. Fig.* Parsemer, orner çà et là : *saupoudrer son discours de citations latines.* (Ne pas dire *soupoudrer.*)

SAUPOUDROIR (*só*) n. m. Instrument servant à saupoudrer.

SAUR (*sôr*), ou **SOR** adj. m. (du holl. *zoor,* desséché). Salé et séché à la fumée : *hareng saur.*

SAURAGE (*só*) n. m. *Fauconn.* Etat d'un jeune oiseau qui n'a pas encore mué. *Techn.* Syn. de SAURISSAGE.

SAURE (*só-re*) adj. (lat. pop. *saurus*). De la couleur jaune tirant sur le brun : *cheval saure.*

SAUREN (*só-ré*) v. a. (de *saur*). Faire sécher à la fumée : *saurer des harengs.*

SAURET (*só-ré*) ou **SORET** (*ré*) adj. m. Syn. de SAUR.

SAURIENS (*só-ri-in*) n. m. pl. (du gr. *sauros,* lézard). Ordre des reptiles comprenant les *lézards,* les *orvets,* les *scinques,* etc. (Les crocodiles appartiennent aux *hydrosauriens.*) S. un *saurien.*

SAURIN (*só*) n. m. Hareng laité, nouvellement sauré.

SAURIR (*só*) v. a. Syn. de SAURER.

SAURIS (*só-ri*) n. m. Eau saturée de sel, de saumure, qui a servi à saler des harengs dans les caques.

SAURISSAGE (*só-ri-sa-je*) n. m. Action de saurer.

SAURISSERIE (*só-ri-se-rî*) n. f. Endroit où s'effectue le saurissage : *les saurisseries de Hollande.*

SAURISSEUR (*só-ri-seur*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait le saurissage.

SAUSSAIE (*só-se*) n. f. Syn. de SAULAIE.

SAUSSE (*só-se*) n. f. Liquide employé par les orfèvres pour aviver la couleur de l'or.

SAUT (*só*) n. m. (lat. *saltus*). Action de sauter : *saut en longueur, en hauteur, à la perche,* etc. Chute : *il a fait là un terrible saut.* Chute d'eau dans le courant d'une rivière : *le saut du Niagara. Fig.* Passage brusque et sans degrés intermédiaires : *rien ne se fait par sauts dans la nature.* Mouvement subit de l'esprit, de l'imagination : *un saut d'idée. De plein saut,* tout à coup, brusquement. *Faire le saut,* se déterminer à prendre un parti, se ruiner, se déshonorer. *Au saut du lit,* au sortir du lit. *Saut périlleux,* saut qu'exécutent les acrobates, danseurs de corde, quand le corps fait un tour entier en l'air. *Saut de carpe,* exécuté à plat ventre. *Saut de mouton,* jeu d'enfants. *Saut de loup,* fossé pour défendre l'entrée d'une propriété sans borner la vue.

SAUTAGE (*só*) n. m. Action de faire sauter : *le sautage d'une mine.* (Peu us.)

SAUTE (*só-te*) n. f. *Mar. Saute de vent,* changement subit dans le vent régnant.

SAUTÉE (*só-té*) n. f. Espace que l'on franchit d'un seul saut.

SAUTE-EN-BARQUE (*só-tan*) n. m. *Mar.* Veston court de canotier.

SAUTELER (*só-te-lé*) v. n. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je sautelle.*) Sautiller. (Vx.)

SAUTELLE (*só-te-le*) n. f. Sarment que l'on transplante avec sa racine.

SAUTE-MOUTON n. m. Jeu dans lequel les joueurs sautent alternativement les uns par-dessus les autres.

SAUTER (*só-té*) v. n. (lat. *saltare*). S'élever de terre avec effort, ou s'élancer d'un lieu dans un autre : *sauter de haut en bas.* Être détruit par une explosion ; voler en éclats : *la poudrière a sauté.* S'élancer et saisir avec vivacité : *sauter au collet, à la gorge de quelqu'un. Faire sauter un vaisseau,* mettre le feu aux poudres. *Faire sauter la cervelle à quelqu'un,* lui casser la tête d'un coup de pistolet. *Faire sauter la coupe,* remettre adroitement un jeu de cartes dans l'état où il était avant qu'on eût coupé. *Fig.* Parvenir d'une place inférieure à une autre plus élevée, sans passer par les degrés intermédiaires : *sauter de troisième en rhétorique. Sauter d'un sujet à l'autre,* passer brusquement d'une chose à une autre. *Sauter aux nues,* s'emporter. *La chose saute aux yeux,* est évidente. *Faire sauter quelqu'un,* lui faire perdre sa place. *Faire sauter* ou activ. *sauter,* faire cuire à feu vif, avec du beurre et de la graisse, un morceau de viande, en le faisant sauter de temps en temps pour l'empêcher d'attacher : *faire sauter un poulet.* V. a. Franchir : *sauter un fossé. Fig.* Omettre : *sauter un feuillet.* PROV. : **Reculer pour mieux sauter,** céder pour un temps afin de mieux reprendre ses avantages. Hésiter devant une décision désagréable qu'il faudra prendre tôt ou tard.

SAUTEREAU (*só-te-rô*) n. m. Petite languette de bois mince mobile d'un clavecin, armée d'un morceau de plume ou de buffle.

SAUTERELLE (*só-te-ré-le*) n. f. (de *sauter*). Nom vulgaire de la plupart des insectes orthoptères sauteurs, comme les *locustes* et les *criquets* : *les sauterelles causent parfois d'immenses ravages dans les cultures d'Algérie.* (V. CRIQUET.) Instrument formé de deux règles assemblées à l'une de leurs extrémités, servant aux tailleurs de pierre, menuisiers, etc., à tracer des angles.

SAUTERIE (*só-te-rî*) n. f. Danse sans caractère. Petite soirée intime, où l'on danse sans façon : *organiser une sauterie.*

SAUTERNES (*só-tèr-ne*) n. m. Vin blanc récolté dans les vignobles du pays de Sauternes (Gironde) : *un verre de sauternes.*

SAUTE-RUISSEAU (*só-te-ru-i-só*) n. m. invar. Dans les études d'avoués, de notaires, etc., petit clerc qui fait les courses.

SAUTEUR, EUSE (*só, eu-ze*) n. et adj. Dont la profession est de sauter ; qui aime à sauter. *Fig.* Homme qui passe, qui *saute* d'une opinion à une autre, suivant ses intérêts. Cheval dressé à exécuter différents sauts et qu'on fait monter aux personnes qui apprennent l'équitation. Se dit des orthoptères qui ont les pattes postérieures propres au saut : *la sauterelle est un orthoptère sauteur.*

SAUTEUSE (*só-teu-ze*) n. f. Sorte de valse à deux temps, d'un mouvement rapide. Casserole plate pour sauter les viandes, qu'on appelle aussi *sautoir.*

SAUTILLANT (*só-ti, ll* mll., *an*), **E** adj. Qui sautille : *animal sautillant. Fig.* Haché, décousu : *style sautillant.*

SAUTILLEMENT (*só-ti, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de sautiller. (Peu us.)

SAUTILLER (*só-ti, ll* mll., *é*) v. n. Sauter à petits sauts, comme les oiseaux. *Fig.* Changer fréquemment d'objet. Avoir quelque chose de décousu.

SAUTOIR (*só*) n. m. Figure de deux objets mis l'un sur l'autre, de manière à former sur la poitrine une espèce de X ou de croix de Saint-André. *Porter un ordre en sautoir,* en passer le ruban ou le cordon en forme de collier tombant en pointe sur la poitrine. Pièce d'étoffe que les femmes portent au-

Digitized by Google

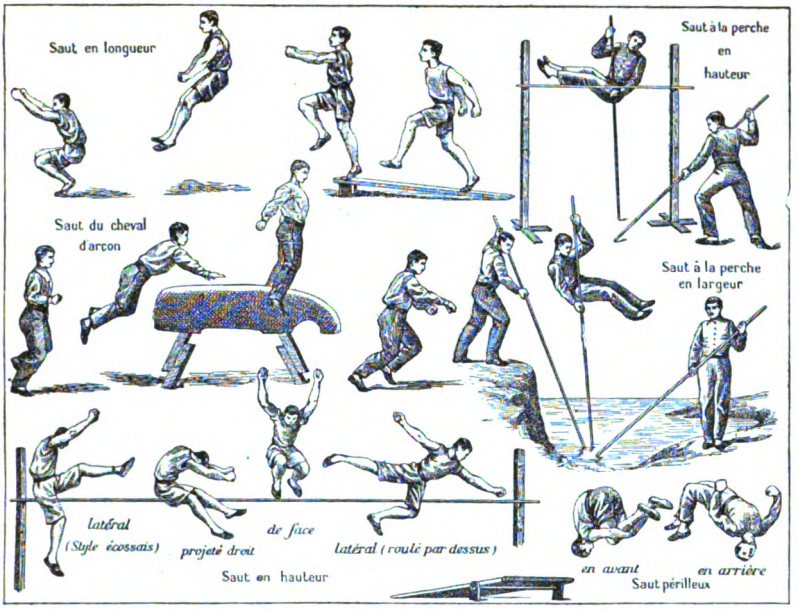

SAUTS.

tour du cou, avec les bouts croisés sur la poitrine. Chaîne d'orfèvrerie, que les femmes portent de cette façon. Tout objet par-dessus lequel on s'exerce à sauter. *Art culin.* Syn. de SAUTEUSE. *Blas.* Pièce honorable formée par une barre et une bande réunies. (V. la planche BLASON.)

SAUVAGE (*sô*) adj. (lat. *silvaticus*; de *silva*, forêt). Qui vit dans les bois, dans les déserts : *les animaux sauvages*. Qui n'est point civilisé, vit dans les bois, sans lois ni demeure fixe : *peuple sauvage*. Qui n'est point apprivoisé : *canard sauvage*. *Fig.* Qui aime à vivre seul : *homme fort sauvage*. Désert, inculte : *site sauvage*. Qui vient sans culture : *pommier sauvage*. N. Qui ne vit pas en société civilisée : *les sauvages de l'Amérique*. *Fig.* Qui fuit la société : *c'est un sauvage*. ANT. **Civilisé.**

SAUVAGEMENT (*sô-va-je-man*) adv. D'une manière sauvage. (Peu us.)

SAUVAGEON (*sô-va-jon*) n. m. Plant d'arbre ou d'arbrisseau qui a poussé naturellement, et qui n'a pas été greffé. Arbre venu de semis en pépinière, et qui n'a pas encore été greffé. (V. GREFFE.)

SAUVAGERIE (*sô-va-je-ri*) n. f. Etat de la société, chez les sauvages : *la sauvagerie des anthropophages*. Caractère de celui qui ne peut souffrir la société.

SAUVAGESSE (*sô-va-jé-se*) n. f. Nom donné quelquefois aux femmes sauvages.

SAUVAGIN (*sô*), **E** adj. Se dit du goût et de l'odeur de quelques oiseaux de mer, d'étang, de marais : *l'odeur sauvagine*. N. m. : *cela sent le sauvagin*. N. f. Dénomination collective des oiseaux qui ont ce goût ou cette odeur.

SAUVEGARDE (*sô*) n. f. (de *sauf*, et *garde*). Protection accordée par une autorité quelconque : *les lois sont la sauvegarde de la liberté*. *Fig.* Ce qui sert de garantie, de défense : *son obscurité lui servit de sauvegarde contre la proscription*. Sauf-conduit : *obtenir une sauvegarde*. Corde, chaîne qui empêche le gouvernail ou tout autre objet de tomber à la mer.

SAUVEGARDER (*sô, dé*) v. a. (de *sauvegarde*). Protéger : *l'armure sauvegardait le chevalier*. *Fig.* Mettre à l'abri : *sauvegarder l'honneur*.

SAUVE-QUI-PEUT n. m. Désarroi où chacun se sauve comme il peut : *le fatal sauve-qui-peut de Waterloo*. (Mais on écrit : *le cri de sauve qui peut se fit entendre*.)

SAUVER (*sô-vé*) v. a. (lat. *salvare*). Tirer du péril : *sauver quelqu'un du naufrage*. Rendre la santé : *sauver un malade*. Procurer le salut éternel : *Jésus est venu pour sauver tous les hommes*. Conserver intact : *sauver son honneur*. Excuser, faire passer sur : *la forme de ce livre en sauve le fond*. *Sauver les apparences*, ne rien laisser paraître qui puisse scandaliser. **Se sauver** v. pr. Fuir : *se sauver à toutes jambes*. S'échapper : *se sauver de prison*. Se dédommager : *se sauver sur la quantité*. Faire son salut éternel : *travailler à se sauver*.

SAUVETAGE (*sô*) n. m. Action de préserver de la mort ou de la destruction les hommes, les choses tombés à la mer à la suite d'un naufrage. *Par ext.* Action de retirer quelqu'un d'une position périlleuse. *Bateau de sauvetage*, embarcation, généralement insubmersible, destinée à aller au secours des équipages des navires naufragés.

SAUVETEUR (*sô*) adj. m. Employé au sauvetage : *bateau sauveteur*. N. m. Celui qui prend part à un sauvetage : *récompenser un sauveteur*.

SAUVEUR (*sô*) n. m. Celui qui sauve. Libérateur : *Joseph sauveur de l'Egypte*. **Le sauveur du monde** ou *absolum*, **le Sauveur**, Jésus-Christ. Adjectiv. : *Dieu sauveur*.

SAUVE-VIE (*sô-ve-vi*) n. f. Petite fougère qu'on appelle aussi *rue de muraille*.

SAVAMMENT (*va-man*) adv. D'une manière savante : *disserter savamment d'une question*. *J'en parle savamment*, avec connaissance de cause.

SAVANE n. f. (espagn. *savana*). Vaste prairie, cultivée ou sauvage : *les savanes du Mexique*. A la Guyane, aux Antilles, etc., tout endroit, sec ou marécageux, où il n'y a pas de grandes forêts.

Digitized by Google

SAVANT (*van*), **E** adj. Qui a la science de quelque chose : *être savant en mathématiques*. Qui a des connaissances étendues : *un savant professeur*. Où il y a de la science, de l'érudition : *livre savant*. Qui dénote de l'art ; habile : *les savantes manœuvres de Turenne. Armes savantes*, le génie, l'artillerie. *Chien savant*, chien dressé à certains exercices. *Femme savante*, femme qui fait un étalage ridicule de sa science. N. Celui, celle qui a de la science : *les savants assurent que...* ANT. **Ignorant.**

SAVANTASSE (*ta-se*) n. *Fam.* Personne qui affecte de paraître savante, mais qui n'a qu'un savoir confus.

SAVANTISSIME (*ti-si-me*) adj. *Fam.* Très savant.

SAVARIN n. m. Gâteau rond, évidé au milieu comme une couronne, et qui doit son nom au gastronome Brillat-Savarin.

SAVATE n. f. (ital. *ciabatta*). Vieille pantoufle, soulier usé. Soulier, neuf ou vieux, dont le quartier est rabattu : *mettre ses souliers en savate*. Homme maladroit. Combat à coups de pied suivant certaines règles : *tirer la savate*. (V. la planche BOXE.) *Fam. Traîner la savate*, être dans l'indigence. *Mar.* Morceau de bois dur, placé sous un objet peu large pour l'empêcher de s'enfoncer ou de faire des dégradations.

SAVETER (*té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je savette.*) *Pop.* Gâter, raccommoder maladroitement un ouvrage.

SAVETIER (*ti-é*) n. m. Raccommodeur de vieux souliers. *Fig.* Mauvais ouvrier.

SAVEUR n. f. (lat. *sapor*). Impression que certains corps exercent sur l'organe du goût : *saveur piquante. Fig.* Ce qui flatte le goût, en littérature, en art, etc. : *poésie pleine de saveur*.

SAVOIR v. a. (lat. *sapere*. — *Je sais, nous savons. Je savais, nous savions. Je sus, nous sûmes. Je saurai, nous saurons. Je saurais, nous saurions. Sache, sachons, sachez. Que je sache, que nous sachions. Que je susse, que nous sussions. Sachant. Su*, e.) Connaître : *savoir son chemin*. Etre instruit dans quelque chose : *savoir l'anglais*. Etre exercé à : *savoir commander*. Avoir dans la mémoire : *savoir sa leçon*. Etre informé de : *savoir un secret*. Avoir le pouvoir, le moyen de : *je ne saurais flatter*. Prévoir : *nous ne pouvons savoir ce qui nous attend. C'est un homme qui sait vivre*, qui connaît les convenances. *Je ne sache personne*, je ne connais personne. *Que je sache*, d'après ce que je sais. *Absol.* Avoir des connaissances, de l'expérience : *savoir, c'est pouvoir*. Etre sûr : *si je savais, je... Un je ne sais qui*, personne peu considérée. *Un je ne sais quoi*, sentiment indéfinissable. *Dieu sait*, expression qui marque notre ignorance de quelque chose. **A savoir, savoir** loc. conj. qui marquent énumération : *il y a dix espèces de mots : savoir*, etc. ANT. **Ignorer.**

SAVOIR n. m. Ensemble de connaissances acquises ; érudition. ANT. **Ignorance.**

SAVOIR-FAIRE (*fé-re*) n. m. Habileté, souvent mêlée de ruse, pour faire réussir ce qu'on entreprend : *il faut, pour réussir dans le monde, autant de savoir-vivre que de savoir-faire*.

SAVOIR-VIVRE n. m. Connaissance des usages du monde : *les règles du savoir-vivre*.

SAVOISIEN, ENNE (*zi-in, è-ne*) adj. et n. De la Savoie.

SAVON n. m. (lat. *sapo*). Mélange d'une matière grasse et d'un alcali qui sert à blanchir le linge, à nettoyer, à dégraisser. Un pain de cette matière : *acheter un savon. Par ext.* Lavage au savon. *Fig.* et *fam.* Verte réprimande. — Le savon s'obtient par la combinaison des acides que contiennent les corps gras (suifs, graisses, huiles végétales) avec une base : potasse (savons mous) ou soude (savons durs) ; cette combinaison se fait à chaud ; c'est la saponification, qui donne une masse qu'on n'a plus qu'à couler en moules. Les savons de toilette sont obtenus par une saponification très soignée et parfumés diversement. Marseille s'est acquis une renommée universelle pour la fabrication des savons de toutes sortes.

SAVONNAGE (*vo-na-je*) n. m. Blanchissage par le savon.

SAVONNER (*vo-né*) v. a. Nettoyer, blanchir avec du savon : *savonner des mouchoirs*. Couvrir d'écume de savon : *savonner le menton de quelqu'un avant de le raser. Fig.* et *fam.* Réprimander vertement. **Se savonner** v. pr. Pouvoir se nettoyer au savon : *étoffe qui peut se savonner*.

SAVONNERIE (*vo-ne-ri*) n. f. Fabrication de savon. Lieu où l'on fabrique le savon.

SAVONNETTE (*vo-nè-te*) n. f. Savon parfumé pour la toilette. Blaireau pour faire la barbe. *Montre à savonnette*, dont le cadran est recouvert d'un couvercle bombé en métal, qui s'ouvre au moyen d'un ressort. (Substantiv. : *une savonnette.*) *Fig. Savonnette à vilain*, nom donné autrefois par dénigrement aux chargés que les roturiers achetaient pour s'anoblir.

SAVONNEUX, EUSE (*vo-neû, eu-ze*) adj. Qui tient de la nature du savon. Onctueux comme le savon.

SAVONNIER (*vo-ni-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport au savon, à la fabrication ou au commerce du savon : *industrie savonnière*. N. m. Fabricant de savon.

SAVONNIER (*vo-ni-é*) n. m. Genre de sapindacées des Antilles, dont l'écorce est très connue sous le nom de *bois de Panama*.

SAVOUREMENT (*man*) n. m. Action de savourer. (Peu us.)

SAVOURER (*ré*) v. a. (rad. *saveur*). Goûter lentement, avec attention et plaisir : *savourer une tasse de café. Fig.* Jouir avec une lenteur voluptueuse de : *savourer les plaisirs, les honneurs*.

SAVOUREUSEMENT (*ze-man*) adv. En savourant. D'une façon savoureuse. (Peu us.)

SAVOUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui a une saveur agréable : *mets savoureux. Fig.* Dont on jouit avec plaisir : *lecture savoureuse*.

SAVOYARD (*voi-iar*), **E** adj. et n. De la Savoie. (Cette expression est devenue ironique ; on dit plutôt auj. SAVOISIEN.) *Par ext.*, au masc., Ramoneur.

SAXATILE (*sak-sa*) adj. (du lat. *saxum*, rocher). Qui croît, qui vit sur ou dans les pierres, les rochers : *plantes saxatiles*.

SAXE (*sak-se*) n. m. Porcelaine de Saxe : *un service de vieux saxe*.

SAXHORN (*sak-sorn*) n. m. (de *Sax*, n. de l'inventeur, et de l'allem. *horn*, cornet). Sorte d'instrument à vent en cuivre, à embouchure et à pistons : *le petit bugle, le bugle, l'alto, le baryton, la basse et les contrebasses sont des saxhorns*.

SAXIFRAGACÉES (*sak-si-fra-gha-sé*) ou **SAXIFRAGÉES** (*jé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones dialypétales, ayant pour type la *saxifrage*. S. une *saxifragacée* ou *saxifragée*.

SAXIFRAGE (*sak-si*) n. f. (lat. *saxum*, rocher, et *frangere*, briser). Genre de *saxifragacées*, qui croissent au milieu des pierres.

SAXON, ONNE (*sak-son, o-ne*) adj. et n. De la Saxe.

SAXOPHONE (*sak-so*) n. m. (de *Sax* n. pr., et du gr. *phônê*, voix). Instrument à vent, en cuivre et à anche simple, ayant beaucoup d'analogie avec la clarinette : *saxophone soprano, alto, ténor, baryton*.

Saxophone soprano. Saxophone alto.

SAYETTE (*sè-iè-te*) n. f. Serge de laine, mêlée de soie, qui se fabriquait aux XVIIe et XVIIIe siècles.

SAYNÈTE (*sè*) n. f. (de l'espagn. *sainete*, morceau délicat). Petite pièce bouffonne du théâtre espagnol. En France, courte comédie à deux ou trois personnages : *jouer une saynète de salon*.

SAYON (*sè-ion*) n. m. (de *saie*). Ancienne casaque de guerre des Gaulois, des Romains.

SBIRE (*sbi-re*) n. m. (ital. *sbirro*). En Italie, agent de la force publique. *Par ext.* et en mauv. part, agent de police.

SCABELLON (*ska-bèl-lon*) n. m. (ital. *scabellone*). Escabeau en ébénisterie. Petit piédestal. (Peu us.)

Scabieuse.

SCABIEUSE (*ska-bi-eu-ze*) n. f. Genre de dipsacées, comprenant de belles plantes qui servent à l'ornement des jardins.

Digitized by Google

SCABIEUX, EUSE (*ska-bi-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *scabies*, gale). Qui ressemble à la gale : *éruption scabieuse.*

SCABREUX, EUSE (*ska-breû, eu-ze*) adj. (lat. *scabrosus*). Rude, raboteux : *chemin scabreux. Fig.* Dangereux : *entreprise scabreuse.* Risqué, au point de vue de la décence : *conte scabreux.*

SCAFERLATI (*ska-fèr*) n. m. Tabac ordinaire pour la pipe ou la cigarette.

SCALA - SANTA (*ska*) n. f. (mots ital. signif. *escalier saint*). Escalier que les pèlerins de Rome montent à genoux pour gagner des indulgences.

SCALDE (*skal-de*) n. m. Nom des anciens poètes scandinaves.

SCALÈNE (*ska*) adj. (du gr. *skalenos*, oblique). Se dit d'un triangle dont les trois côtés sont inégaux.

Triangle scalène.

SCALOPE (*ska*) n. m. Taupe de l'Amérique du Nord.

SCALPE (*skal-pe*) n. m. Chevelure détachée du crâne avec la peau, et que les Peaux-Rouges conservent comme trophée de guerre.

SCALPEL (*skal-pèl*) n. m. Instrument dont se sert l'anatomiste pour inciser et disséquer.

Scalpel.

SCALPEMENT (*skal, man*) n. m. Action de scalper.

SCALPER (*scal-pé*) v. a. (du lat. *scalpere*, inciser). Détacher la peau du crâne avec un instrument tranchant : *les Peaux-Rouges scalpent leurs victimes.*

SCAMMONÉE (*skam'-mo-né*) n. f. Liseron d'Asie Mineure, et gomme purgative qu'il fournit.

SCANDALE (*skan*) n. m. (du gr. *skandalon*, pierre d'achoppement). Occasion de chute, de péché. Se dit surtout de l'occasion de péché fournie par l'exemple de quelqu'un : *être une occasion de scandale.* Indignation qu'excite le mauvais exemple : *au grand scandale des gens de bien.* Éclat que produit un acte honteux : *causer du scandale.*

SCANDALEUSEMENT (*skan, ze-man*) adv. D'une manière scandaleuse ; à l'excès, extraordinairement.

SCANDALEUX, EUSE (*skan-da-leû, eu-ze*) adj. Qui cause du scandale : *conduite scandaleuse.*

SCANDALISER (*skan, zé*) v. a. Donner du scandale à, porter au mal : *scandaliser des enfants par de mauvais exemples.* Soulever par sa conduite ou ses paroles l'indignation de : *scandaliser le vulgaire.*

Se scandaliser v. pr. S'offenser, se choquer.

SCANDER (*skan-dé*) v. a. (du lat. *scandere*, monter). Marquer la quantité ou la mesure des vers en les décomposant en leurs différentes unités métriques ou syllabiques : *scander des vers.*

SCANDINAVE (*skan*) adj. et n. De la Scandinavie.

SCANDIX (*skan-diks*) n. m. *Bot.* Genre d'ombellifères, dites vulgairement *peignes de Vénus.*

SCANSION (*skan-si-on*) n. f. Action ou façon de scander : *scansion fautive.*

SCAPHANDRE (*ska*) n. m. (gr. *skaphé*, barque, et *anér*, homme). Sorte de corset garni de liège à l'aide duquel on peut se soutenir sur l'eau. Appareil hermétiquement fermé, mais approvisionné d'air au moyen d'une pompe, et dont se revêtent les plongeurs pour travailler sous l'eau.

Scaphandriers.

SCAPHANDRIER (*ska-fan-dri-é*) n. m. Plongeur muni d'un scaphandre.

SCAPHOÏDE (*ska-fo-i-de*) adj. (gr. *skaphé*, barque, et *eidos*, aspect). Se dit d'un des os de la main et du pied. N. m. : *le scaphoïde du carpe.*

SCAPULAIRE (*ska-pu lé-re*) n. m. (du lat. *scapulæ* épaules). Pièce d'étoffe que portent plusieurs religieux sur leurs habits. Ensemble de deux petits morceaux d'étoffe bénits, que l'on porte sur soi. Adjectiv. Qui a rapport à l'épaule : *muscles scapulaires.*

Scarabée.

SCAPULO-HUMÉRAL, E, AUX (*ska*) adj. Qui appartient à l'omoplate et à l'humérus.

SCARABÉE (*ska*) n. m. Nom générique des insectes coléoptères lamellicornes, caractérisés par leurs cornes et leurs vives couleurs.

SCARABÉIDÉS (*ska*) n. m. pl. Famille d'insectes coléoptères, comptant plus de huit mille espèces. S. un *scarabéidé.*

SCARE (*ska-re*) n. m. Genre de poissons acanthoptères, propres à la Méditerranée orientale et à l'Atlantique tropical : *les couleurs vives des scares leur ont fait donner le nom de* perroquets de mer.

SCARIFICATEUR (*ska*) n. m. (de *scarifier*). Instrument de chirurgie, composé de dix à douze pointes de lancettes qui partent au moyen d'un ressort et font autant d'incisions à la peau. Instrument agricole, servant à ameublir la terre sans la retourner.

SCARIFICATION (*ska, si-on*) n. f. Incisions superficielles faites avec le scarificateur.

SCARIFIER (*ska-ri-fi-é*) v. a. (lat. *scarificare*. — Se conj. comme *prier.*) Faire des incisions sur : *scarifier la peau.*

SCARLATINE (*skar*) n. f. (de *écarlate*). Maladie fébrile, contagieuse, caractérisée par l'existence sur la peau et les muqueuses de taches écarlates : *la scarlatine atteint de préférence les enfants.* Adjectiv. : *fièvre scarlatine.* — La scarlatine est surtout une maladie des enfants au-dessous de quinze ans. L'incubation est rapide et dure à peine quatre jours ; après ce laps de temps apparaît une angine plus ou moins intense, puis 24 heures après une éruption *générale écarlate*, constituée par des plaques *non prédominentes.* La scarlatine est toujours une maladie grave qui dure environ 40 jours ; elle se termine par une desquamation intense et c'est à cette époque qu'elle est le plus contagieuse. Le traitement consiste dans le régime lacté absolu, en une hygiène rigoureuse de la bouche, la gorge et le nez. Si la température s'élève, on donne des bains froids ou tièdes. Le médecin doit déclarer au maire les cas de scarlatine et veiller à la désinfection des locaux et des vêtements.

SCARLATINIFORME (*skar*) adj. Qui ressemble à la scarlatine.

SCAROLE (*ska*) n. f. V. ESCAROLE.

SCATOLOGIE (*ska, jî*) n. f. (gr. *skatos*, excréments, et *logos*, discours). Genre de plaisanterie, de littérature, qui a rapport aux excréments et particulièrement aux excréments humains.

SCATOLOGIQUE (*ska*) adj. Qui a rapport à la scatologie : *plaisanterie scatologique.*

SCATOPHILE adj. (du gr. *skatos*, excréments, et *philos*, ami). Qui vit ou croît sur les excréments.

SCAZON (*ska*) n. et adj. m. (gr. *skazón*, boiteux). Sorte de vers ïambique à fin irrégulière.

SCEAU (*só*) ou **SCEL** (*sèl*) n. m. (lat. *sigillum*). Grand cachet employé pour rendre un acte authentique : *le sceau de l'État.* L'empreinte même de ce cachet. Application sur un acte du sceau de l'État : *pièce soumise au sceau.* Fonction de garde des sceaux : *donner le sceau à quelqu'un.* (V. GARDE.) *Fig.* Caractère distinctif : *cet ouvrage porte le sceau du génie. Mettre le sceau à une chose*, la rendre entière. *Confier une chose sous le sceau du secret*, à la condition que le secret en sera bien gardé. *Bot. Sceau de Salomon*, convallaire polygonée.

SCÉLÉRAT (*sé-lé-ra*), **E** adj. (lat. *scelceratus* ; de *scelus, eris*, crime). Coupable ou capable de crimes : *âme scélérate.* Qui a un caractère de noire perfidie : *conduite scélérate.* N. Personne scélérate : *c'est un*

Digitized by Google

scélérat, une scélérate. Iron. Personne à laquelle on reproche quelque peccadille sans importance.

SCÉLÉRATEMENT (*sé, man*) adv. D'une manière scélérate. (Peu us.)

SCÉLÉRATESSE (*sé, tè-se*) n. f. Méchanceté noire.

SCELLAGE (*sé-la-je*) n. m. Action de sceller.

SCELLÉ (*sé-lé*) n. m. Bandes de papier ou d'étoffe que fixe, aux deux bouts, un cachet de cire molle revêtu du sceau officiel : *les scellés sont apposés par le juge de paix.* — L'apposition des scellés après décès intervient lorsque tous les héritiers ne sont pas présents ou qu'il y a parmi eux des mineurs ou des interdits, ou bien encore lorsque le défunt était dépositaire de papiers d'Etat.

SCELLEMENT (*sé-le-man*) n. m. Action de sceller une pièce de bois ou de métal dans un mur, une pierre, etc. Partie d'un objet scellé engagée dans la matière qui le scelle. ANT. **Descellement.**

SCELLER (*se-lé*) v. a. Appliquer un sceau, le sceau de l'Etat : *sceller un acte en cire rouge.* Apposer les scellés sur : *sceller la porte d'un logement.* Cacheter : *sceller une lettre.* Fixer une pièce de bois ou de métal dans un mur avec du plâtre, du plomb ou du mortier. Fermer hermétiquement : *sceller un tube. Fig.* Cimenter, affermir : *sceller une religion de son sang.* ANT. **Desceller.**

SCELLEUR (*sé-leur*) n. m. Qui apposé le sceau.

SCÉNARIO (*sé*) n. m. (ital. *scenario*). Mise en scène. Canevas d'une pièce : *le scénario d'un ballet.*

SCÈNE (*sé-ne*) n. f. (du gr. *skênê*, tente). Partie du théâtre où jouent les acteurs : *une scène bien éclairée.* Ensemble des décors qui représentent le lieu ou se passe l'action : *la scene change.* Lieu où est supposée se passer l'action qu'on représente : *la scène est à Rome.* Art dramatique : *avoir une parfaite connaissance de la scene.* Subdivision d'un acte pendant laquelle le théâtre est occupé par les mêmes personnages : *une scène attendrissante. Fig.* Action qui représente quelque chose d'intéressant, d'extraordinaire : *scene affligeante.* Lieu où se passe une action : *la scene d'un crime.* Attaque violente ; apostrophe imprévue : *faire une scène à quelqu'un. Paraître sur la scene,* se faire acteur. *Mettre en scene,* disposer pour la représentation théâtrale. *Mettre sur la scène une personne, un événement,* en faire le personnage, le sujet d'une action théâtrale.

SCÉNIQUE (*sé*) adj. Qui a rapport à la scène, au théâtre : *art scénique.*

SCÉNIQUEMENT (*sé-ni-ke-man*) adv. Au point de vue de la scène. (Peu us.)

SCÉNOGRAPHE (*sé*) n. m. Celui qui se livre à la scénographie.

SCÉNOGRAPHIE (*sé, fi*) n. f. (gr. *skênê*, scène, et *graphein*, décrire). Art de peindre les décorations scéniques.

SCÉNOGRAPHIQUE (*sé*) adj. Qui a rapport à la scénographie.

SCÉNOPÉGIE (*sé, jî*) n. f. (gr. *skênê*, tente, et *pêgnumi*, je fixe). Fête des Tabernacles, chez les Juifs, célébrée en commémoration de la vie nomade du désert.

SCEPTICISME (*sèp-ti-sis-me*) n. m. (de *sceptique*). Doctrine qui repose sur la suspension du jugement affirmatif ou négatif, surtout en matière métaphysique : *Pyrrhon défendit le scepticisme universel. Par ext.* Etat d'esprit de toute personne qui refuse son adhésion à des croyances généralement admises : *accueillir une nouvelle avec scepticisme.* — Les principaux représentants du *scepticisme* furent, dans l'antiquité : Pyrrhon, son fondateur, Ænésidème, Agrippa, Sextus Empiricus ; et dans les temps modernes : Montaigne et Bayle.

SCEPTIQUE (*sèp-ti-ke*) n. et adj. (gr. *skeptikos*, de *skeptomai*, j'examine). Partisan du scepticisme : *les philosophes sceptiques. Par ext.* Celui qui affecte de douter de tout ce qui n'est pas prouvé d'une manière évidente : *esprit, écrivain sceptique.*

SCEPTIQUEMENT (*sèp-ti-ke-man*) adv. D'une manière sceptique. (Peu us.)

SCEPTRE (*sèp-tre*) n. m. (du gr. *skêptron*, bâton). Espèce de bâton de commandement, insigne de la royauté : *le sceptre des rois de France figurait une main. Fig.* La royauté même : *ambitionner le sceptre.* Supériorité : *l'Angleterre tient le sceptre des mers. Sceptre de fer,* gouvernement dur et despotique.

Sceptre.

SCHABRAQUE (*cha*) n. f. V. CHABRAQUE.

SCHAH, SHAH ou **CHAH** (*cha*) n. m. (m. persan). Souverain de la Perse.

SCHAKO (*cha*) n. m. V. SHAKO.

SCHAPSKA (*chaps-ka*) n. m. V. CHAPSKA.

SCHEIDAGE (*ché*) n. m. (de l'allem. *scheiden*, séparer). Triage à la main du minerai.

SCHELEM (*che-lèm*) n. m. V. CHELEM.

SCHELLING (*che-lin*) n. m. Orthographe adoptée par l'Académie pour les mots *schilling* (monnaie allemande) et *shilling* (monnaie anglaise).

SCHÉMA (*ché*) ou **SCHÈME** (*ché-me*) n. m. (du gr. *schêma*, figure). Figure simplifiée servant uniquement à la démonstration et qui représente, non la forme, mais les relations et le fonctionnement des objets. Projet de décret qui doit être soumis à la délibération d'un concile.

SCHÉMATIQUE (*ché*) adj. Qui a rapport au schéma. Qui se fait au moyen d'un schéma : *croquis schématique.*

SCHÉMATIQUEMENT (*ché, ke-man*) adv. D'une manière schématique. (Peu us.)

SCHÉRIF (*ché*) n. m. Autre orthographe de CHÉRIF.

SCHERZO (*sker-dzo*) ou **SCHERZANDO** (*skèr-dzan*) adv. (m. ital.). Expression indiquant qu'un morceau doit être vif et gai. N. m. Morceau de musique d'un style badin et léger : *un scherzo de Mozart.*

SCHIBBOLETH (*chi-bo-let'*) n. m. (mot hébreu dont les gens de Galaad se servirent pour reconnaître ceux d'Ephraïm qui prononçaient *sibboleth* et qu'ils égorgeaient aussitôt). *Fam.* Epreuve qui doit faire juger de la capacité d'une personne.

SCHILLING (*chi-lin'gh'*) n. m. Anc. monnaie de compte utilisée en Allemagne, d'une valeur variable, inférieure à 1 franc. (En français, on écrit SCHELLING.)

SCHISMATIQUE (*chis-ma*) adj. et n. (de *schisme*). Qui se sépare de la communion d'une Eglise : *les Grecs schismatiques ; les schismatiques.*

SCHISME (*chis-me*) n. m. (du gr. *schisma*, division). Séparation du corps et de la communion d'une religion : *le schisme des donatistes, des Grecs.* (V. SCHISME [*Part. hist.*]) *Fig.* Division d'opinions.

SCHISTE (*chis-te*) n. m. (gr. *schistos* ; de *schizein*, fendre). Nom général des roches à texture feuilletée, comme l'ardoise : *les schistes font partie des plus anciens terrains sédimentaires.*

SCHISTEUX, EUSE (*chis-teû, eu-se*) adj. Qui est de la nature du schiste : *terrain schisteux.*

SCHISTOÏDE (*chis-to-i-de*) adj. Qui a l'apparence feuilletée du schiste : *roche schistoïde.*

SCHIZOMYCÈTES (*ski*) n. m. pl. Végétaux unicellulaires sans chlorophylle. S. un *schizomycète.*

SCHLAGUE (*chla-ghe*) n. f. (de l'all. *schlagen*, battre). Peine disciplinaire, en usage en Allemagne, dans les écoles et dans l'armée, consistant dans l'application d'un certain nombre de coups de baguette.

SCHLAGUER (*chla-ghé*) v. a. Donner la schlague.

SCHLICH (*chlik*) n. m. (m. allem.). Minerai en grains. Minerai broyé en vue de la fusion.

SCHLITTAGE (*chli-ta-je*) n. m. Transport des bois au moyen de la schlitte.

SCHLITTE (*chli-te*) n. f. (de l'allem. *schlitten*, traîneau). Traîneau servant à descendre le bois des montagnes et glissant sur une voie faite de troncs d'arbres : *la schlitte est très usitée dans les Vosges.*

Schlitteur.

Digitized by Google

SCHLITTER (*chli-té*) v. a. Faire descendre le long des pentes, à l'aide de schlittes : *schlitter des troncs de sapins.*

SCHLITTEUR (*chli-teur*) n. et adj. m. Ouvrier qui transporte le bois avec la schlitte.

SCHNICK (*chnik*) n. m. (m. patois allem.). *Pop.* Mauvaise eau-de-vie.

SCHOONER (*chou-nér*) n. m. (m. angl.). Petit bâtiment à deux mâts, gréé en goélette.

SCIABLE (*si*) adj. Qui peut être scié.

SCIAGE (*si-a-je*) n. m. Action de scier. Bois de construction ou de menuiserie, provenant de troncs sciés dans toute leur longueur.

SCIARA n. f. Genre d'insectes diptères d'Europe.

SCIASSE (*si-a-se*) n. m. *Mar.* Cordage garni de larges estropes, servant à élonger les fils de caret qu'on veut commettre.

SCIATÉRIQUE ou **SCIATHÉRIQUE** (*si-a*) adj. (du gr. *skia*, ombre, et *therân*, poursuivre). Se dit d'un cadran horaire horizontal, muni d'une lunette pour l'observation du temps vrai, et qui montre l'heure par l'ombre du style.

SCIATIQUE (*si-a*) adj. (du gr. *ischion*, hanche). Qui a rapport à la hanche et à l'os ischion : *nerf sciatique.* N. m. : *le sciatique.* N. f. *Sciatique* ou adjectiv. *goutte sciatique*, névralgie du nerf sciatique : *atteinte de sciatique.*

SCIE (*si*) n. f. Lame de fer généralement longue et étroite, taillée à dents aiguës, dont on se sert pour scier le bois, la pierre, les métaux, etc. : *scie mécanique, circulaire, à main, de long, à ruban, articulée*, etc. *Trait de scie*, marque que l'on fait sur l'objet que l'on veut scier, afin de la suivre pendant l'opération.

Scies : 1. Ordinaire ; 2. Passe-partout ; 3. A main ; 4. Circulaire.

Pop. Personne ou chose ennuyeuse. Rengaine ; répétition fastidieuse : *une scie de café-concert. Monter une scie à quelqu'un*, le tracasser en répétant continuellement la même mystification. Poisson à museau armé de fortes épines implantées comme des dents de scie. (V. la planche POISSONS.)

SCIEMMENT (*si-a-man*) adv. Avec réflexion, avec connaissance de ce qu'on fait : *mentir sciemment.*

SCIENCE (*si-an-se*) n. f. (lat. *scientia*; de *scire*, savoir). Connaissance exacte et raisonnée de certaines choses déterminées : *la science des choses extérieures.* Tout ensemble de connaissances fondé sur l'étude : *les progrès de la science.* Ensemble de connaissances coordonnées, relatives à un objet déterminé : *les sciences naturelles. De science certaine*, sur des informations certaines. *Science du monde*, connaissance de certaines choses servant à la conduite de la vie. *Science infuse*, qui vient de Dieu par inspiration. *Sciences occultes*, l'alchimie, l'astrologie, la chiromancie, la cabale, etc. *Sciences exactes*, les différentes branches des mathématiques.

SCIENE (*si-é-ne*) n. f. Genre de poissons acanthoptères de l'Atlantique, dont la chair est très estimée : *les sciènes sont carnassières et poursuivent les bancs de harengs et de sardines.*

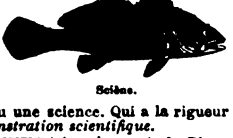
Sciène.

SCIENTIFIQUE (*si-an*) adj. Qui concerne les sciences ou une science. Qui a la rigueur de la science : *démonstration scientifique.*

SCIENTIFIQUEMENT (*si-an, ke-man*) adv. D'une manière scientifique.

SCIER (*si-é*) v. a. (lat. *secare*. — Se conj. comme *prier*.) Couper avec une scie : *scier du bois. Pop. Scier le dos à quelqu'un* ou *scier quelqu'un*, ennuyer par la répétition, la monotonie.

SCIERIE (*si-ri*) n. f. Usine où plusieurs scies mécaniques débitent le bois, la pierre, etc. : *scierie à vapeur.*

SCIEUR (*si*) n. et adj. m. Celui dont le métier est de scier. *Scieur de long*, ouvrier qui débite les troncs d'arbres en planches en les sciant dans le sens de leur longueur.

SCILLE (*si-le*) n. f. Genre de liliacées bulbeuses, employées en médecine.

SCILLITIQUE (*sil-li*) adj. Extrait de la scille.

Scille.

SCINCIDÉS (*dé*) n. m. pl. Famille de reptiles sauriens, ayant pour type le genre *scinque.* S. un *scincidé.*

SCINDEMENT (*sin-de-man*) n. m. Action de scinder. Etat de ce qui est scindé.

SCINDER (*sin-dé*) v. a. (lat. *scindere*). Diviser, fractionner : *scinder une question.*

SCINQUE (*sin-ke*) n. m. Genre de reptiles voisins des lézards, qui habitent les lieux sablonneux.

SCINTILLANT (*sin-til-lan*), **E** adj. Qui scintille.

SCINTILLATION (*sin-til-la-si-on*) n. f. ou **SCINTILLEMENT** (*sin-ti, ll* mll., *e-man*) n. m. Propriété des minéraux qui donnent des étincelles sous le briquet. Etat de ce qui brille par éclat : *la scintillation des étoiles.*

SCINTILLER (*sin-til-lé*) v. n. (lat. *scintillare*). Briller avec une sorte de trépidation rapide : *les étoiles scintillent.*

SCIOGRAPHIE (*si-o-gra-fi*) n. f. (gr. *skia*, ombre, et *graphé*, description). Coupe verticale d'un édifice, d'une machine. *Astr.* Art de trouver l'heure au moyen des ombres projetées par la lumière du soleil ou de la lune.

SCIOGRAPHIQUE (*si-o*) adj. Qui a rapport à la sciographie.

SCION (*si-on*) n. m. Pousse de l'année qui n'est pas encore aoûtée. Jeune branche destinée à être greffée. Bourgeon qui a commencé à se développer.

SCIOTTE (*si-o-te*) n. f. Scie à main, avec ou sans dents, des marbriers et tailleurs de pierre.

SCIRPE (*sir-pe*) n. m. Genre de cypéracées des endroits marécageux, vulgairement appelées *joncs.*

SCISSILE (*sis-si-le*) adj. (lat. *scissilis*). *Minér.* Qui peut être fendu : *roche scissile.*

SCISSION (*si-si-on*) n. f. (lat. *scissum*, supin de *scindere*, fendre). Division dans une assemblée, dans un parti politique. Partage de voix, d'opinions dans un corps délibérant.

SCISSIONNAIRE (*si-si-o-né-re*) n. et adj. Celui qui fait scission dans une assemblée politique.

SCISSIPARE (*si-si*) adj. Se dit des êtres qui se multiplient par scissiparité.

SCISSIPARITÉ (*si-si*) n. f. (lat. *scissus*, divisé, et *parere*, enfanter). Forme de la multiplication ou génération, dans laquelle l'organisme se divise en deux parties : *la scissiparité existe chez les protozoaires.* (On dit aussi FISSIPARITÉ.)

SCISSURE (*si-su-re*) n. f. (lat. *scissura*). *Anat.* Fente naturelle à la surface de certains organes.

SCITAMINÉES (*né*) n. f. pl. Famille de monocotylédones. S. une *scitaminée.*

SCIURE (*si*) n. f. Poudre qui tombe de toute matière que l'on scie : *sciure de bois.*

SCIURIDÉS (*si*) n. m. pl. Famille de mammifères rongeurs, comprenant les *écureuils.* S. un *sciuridé.*

SCLÉRANTHE (*sklé*) n. m. Genre de caryophyllacées, d'Europe et d'Australie.

SCLÉREUX, EUSE (*sklé-reû, eu-ze*) adj. Epaissi, fibreux, en parlant d'un tissu.

SCLÉROPHTALMIE (*sklé, mf*) n. f. (gr. *skléros*, dur, et *ophthalmos*, œil). Ophtalmie caractérisée par une induration de l'œil.

SCLÉROSE (*sklé-ró-ze*) n. f. Induration pathologique d'un tissu : *la sclérose des tissus est un accompagnement presque normal de la vieillesse.*

SCLÉROTIQUE (*sklé*) n. f. (du gr. *sklérotés*, dureté). Nom scientifique du blanc de l'œil.

SCOLAIRE (*sko-lé-re*) adj. (du lat. *scola*, école). Qui a rapport aux écoles : *réformes scolaires. Année scolaire*, temps qui s'écoule depuis la rentrée des classes jusqu'aux vacances.

SCOLARITÉ (*sko*) n. f. Cours d'études suivi dans les écoles. *Privilège de scolarité*, privilège d'après lequel les causes des membres de l'Université étaient

Digitized by Google

portées devant le tribunal spécial des conservateurs des privilèges de l'Université.

SCOLASTIQUE (*sko-las-ti-ke*) adj. (lat. *scolasticus*). Se dit de ce qui s'enseigne suivant la méthode ordinaire des écoles : *enseignement scolastique*. Qui a rapport aux écoles du moyen âge : *la philosophie scolastique*. N. m. Celui qui écrit sur la théologie scolastique. N. f. Enseignement philosophique, propre au moyen âge. — Les principaux docteurs de la *scolastique* sont : Scot Erigène, saint Anselme, Roscelin, Guillaume de Champeaux, Abélard, Pierre Lombard, Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin, Duns Scot, saint Bonaventure, Roger Bacon, Raymond Lulle, Guillaume d'Occam, etc.

SCOLASTIQUEMENT (*sko-las-ti-ke-man*) adv. D'une manière scolastique. (Peu us.)

SCOLIASTE (*sko-li-as-te*) n. m. (gr. *skoliastés*). Annotateur des ouvrages des anciens.

SCOLIE (*sko-lî*) n. f. (du gr. *skolion*, note). Note de grammaire ou de critique sur les auteurs anciens, particulièrement de la Grèce. N. m. *Math.* Remarque relative à un problème précédemment résolu, à un théorème démontré.

SCOLIOSE (*sko-li-ô-ze*) n. f. (du gr. *skolios*, tortueux). Déviation latérale de la colonne vertébrale.

SCOLOPENDRE (*sko-lo-pan-dre*) n. f. Genre de fougères à feuilles en fer de lance, des régions tempérées. Genre de myriapodes à morsure venimeuse, dits vulgairement *mille-pattes*. — Les *scolopendres* habitent les pays chauds ; ceux de France ne dépassent guère 12 centimètres ; mais dans les régions tropicales, on en trouve qui mesurent 20 centimètres.

Scolopendre.

SCOLYTE (*sko*) n. m. Genre d'insectes coléoptères, de l'hémisphère nord.

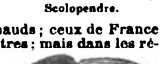
Scolyte.

SCOMBÉROÏDES (*skon-bé-ro-i-de*) n. m. pl. Famille de poissons, comprenant les maquereaux (*scombre*) et genres voisins. S. un *scombéroïde*.

SCONSE (*skon-se*) n. m. Fourrure provenant des carnassiers du genre moufette. (On écrit aussi SKONKS, SCONS, SCONCE, SKUNS et SKUNKS.)

SCOPS (*skopss*) n. m. Genre d'oiseaux rapaces nocturnes, vulgairement appelés *petits ducs*.

SCORBUT (*skor-bu*) n. m. (holland. *scheurbuik*). Maladie générale et épidémique, due probablement à un mauvais régime alimentaire : *le scorbut frappe souvent les marins naufragés*.

SCORBUTIQUE (*skor*) adj. De la nature du scorbut : *affection scorbutique*. N. Qui est atteint du scorbut.

SCORIE (*sko-rî*) n. f. (du gr. *skôria*, déchet). Matière vitreuse, qui nage à la surface des métaux en fusion. Lave légère, qui constitue la surface des coulées volcaniques.

SCORIFICATION (*sko, si-on*) n. f. Action de réduire en scories.

SCORIFICATOIRE (*sko*) n. m. Têt ou écuelle qui sert à scorifier.

SCORIFIER (*sko-ri-fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Réduire en scories : *scorifier les matières étrangères contenues dans un métal*.

SCORPÈNE (*skor*) n. f. Genre de poissons des mers d'Europe, vulgairement appelés *diables de mer*.

SCORPIOÏDE (*skor-pi-o-i-de*) adj. Recourbé en queue de scorpion. (Vx.)

SCORPION (*skor*) n. m. Arachnide venimeux, surtout commun dans les pays chauds. (Le scorpion communique son venin au moyen d'un crochet dont sa queue est armée.) Autref. Sorte de fouet de guerre ; machine de guerre qui était une grande arbalète.

Scorpion.

SCORSONÈRE (*skor-so*) n. f. Genre de composées d'Europe, dont la racine est alimentaire.

SCOTIE (*sko-sî*) n. f. (lat. *scotia*). *Archit.* Moulure en creux, bordée de deux filets, placée ordinairement à la base d'une colonne. Syn. NACELLE.

SCOTISME (*sko-tis-me*) n. m. Ensemble des opinions du philosophe Duns Scot.

SCOTISTE (*sko-tis-te*) adj. Qui a rapport à Duns Scot ou à sa doctrine. N. Partisan de ce philosophe, de sa doctrine.

SCOTTISH ou **SCHOTTISCH** (*sko-tich*) n. f. (m. angl., qui veut dire *écossais*). Sorte de danse voisine de la polka, mais qui s'écrit sur un rythme à quatre temps. Air sur lequel on exécute cette danse.

SCOUFFIN (*skou-fin*) n. m. Cabas en sparterie, dans lequel on met les olives pour les placer sous la presse.

SCRAMASAXE (*skra-ma-sak-se*), **SKRAMASAX**, ou **SCAMASAXE** (*ska*) n. m. Couteau de guerre, en usage chez les Francs.

SCRIBE (*skri-be*) n. m. Copiste et greffier, chez différents peuples. Chez les Juifs, docteur qui enseignait la loi au peuple. Auj., avec une nuance de dédain, copiste, homme qui gagne sa vie à écrire.

SCRIPTEUR (*skrip-teur*) n. m. (lat. *scriptor*). Officier qui écrit les bulles, dans la chancellerie romaine. En graphologie, celui qui de sa main a écrit ou copié un document.

SCRIPTURAL, E, AUX (*skrip*) adj. (du lat. *scriptura*, écriture). Qui se rapporte aux Ecritures saintes.

SCROFULAIRE (*skro-fu-lè-re*) n. f. Genre de *scrofulariacées* de l'hémisphère nord. (L'espèce dite *herbe aux hémorroïdes* est employée contre les maladies de la peau.)

SCROFULARIACÉES (*skro, sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones gamopétales, dont la *scrofulaire* est le type. S. une *scrofulariacée*.

SCROFULE (*skro*) n. f. (lat. *scrofula*). Affection diathésique, due à des troubles nutritifs qui prédisposent à la tuberculose : *la scrofule était désignée autrefois sous les noms de* strume, affection strumeuse, humeurs froides, écrouelles, etc.

SCROFULEUX, EUSE (*skro-fu-leû, eu-ze*) adj. Qui cause ou accompagne les scrofules : *tumeur scrofuleuse*. N. Personne qui a des scrofules.

SCRUPULE (*skru*) n. m. (du lat. *scrupulus*, petit caillou). La plus petite monnaie d'or de Rome. Ancien poids de 24 grains, en usage surtout en pharmacie. Inquiétude de conscience, inspirée par une grande délicatesse : *se faire des scrupules*. Grande exactitude que l'on met à ce qu'on fait : *faire quelque chose avec scrupule*.

SCRUPULEUSEMENT (*skru, ze-man*) adv. D'une manière scrupuleuse : *compte scrupuleusement exact*.

SCRUPULEUX, EUSE (*skru-pu-leû, eu-ze*) adj. Qui est sujet à avoir des scrupules de délicatesse : *conscience scrupuleuse*. *Fig.* Exact, minutieux : *recherches scrupuleuses*.

SCRUTATEUR (*skru*) n. m. Celui qui scrute. Pl. Se dit des membres d'une assemblée qui vérifient un scrutin. Adjectiv. : *regard scrutateur*.

SCRUTER (*skru-té*) v. a. (lat. *scrutari*). Sonder, examiner à fond, chercher à pénétrer : *Dieu scrute les cœurs*.

SCRUTIN (*skru*) n. m. (du lat. *scrutinium*, action de fouiller). Vote émis par boules ou billets déposés dans une urne et comptés ensuite : *ouvrir, fermer, dépouiller le scrutin*. *Scrutin de liste*, celui dans lequel un collège électoral ayant à choisir simultanément plusieurs représentants, le bulletin de chaque électeur contient une liste de noms, par opposition à *scrutin individuel* ou *uninominal*.

SCRUTINER (*skru-ti-né*) v. n. Voter au scrutin.

SCULPTABLE (*skul-ta-ble*) adj. Qui peut être sculpté, reproduit en sculpture.

SCULPTÉ, E (*skul-té*) adj. Orné de sculptures.

SCULPTER (*skul-té*) v. a. Tailler, fouiller pour produire une œuvre d'art : *sculpter le marbre*. Produire avec le ciseau dans le marbre, la pierre, le bois, etc. : *sculpter une statue*.

SCULPTEUR (*skul-teur*) n. m. Artiste qui sculpte.

SCULPTURAL, E, AUX (*skul-tu-ral*) adj. Qui a rapport à la sculpture : *l'art sculptural*. Digne d'être sculpté : *beauté sculpturale*.

SCULPTURE (*skul-tu-re*) n. f. Art de sculpter : *la sculpture fut très en honneur chez les Grecs*. Ouvrage du sculpteur : *les sculptures de Michel-Ange*.

SCUTELLAIRE (*sku-tèl-lè-re*) n. f. Genre de labiées ornementales, des régions tempérées.

SCUTIFORME adj. (du lat. *scutum*, bouclier, et de *forme*). Qui a la forme d'un bouclier.

Digitized by Google

SCYTALE (*si*) n. f. (gr. *skutalé*). Bâton cylindrique, sur lequel les Spartiates enroulaient en spirale les bandes de parchemin servant à écrire les dépêches d'Etat. La dépêche elle-même.

SCYTHIQUE (*si*) adj. Qui appartient aux Scythes.

SE pron. de la 3e pers. des deux genres et des deux nombres. Soi, à soi.

SEALSKIN (*sils-kin'*) n. m. (m. angl.; de *seal*, veau marin, et *skin*, peau). Etoffe veloutée, d'origine anglaise, faite avec des poils d'animaux.

SÉANCE n. f. (de *seoir*). Action de prendre place dans une assemblée réunie, pour délibérer : *prendre séance*. Droit de prendre place dans une assemblée : *avoir séance*. Temps pendant lequel un corps constitué reste assemblé pour s'occuper de ses travaux : *séance orageuse*. *Par ext.* Temps pendant lequel une personne pose pour se faire peindre : *faire un portrait en trois séances*. Temps qu'on passe à table, à une partie de jeu, à une visite, etc. : *nous avons fait là une longue séance*. *Séance tenante*, pendant la durée de la séance. *Fig.* Immédiatement, sans remise : *régler une affaire séance tenante*.

SÉANT (*sé-an*), **E** adj. (de *seoir*). Qui siège, qui réside actuellement : *tribunal séant à*. Décent, convenable : *il n'est pas séant à votre âge de*. N. m. Posture d'un homme assis dans son lit : *se mettre sur son séant*.

SEAU (*só*) n. m. (lat. *situlus*). Vase de bois ou de métal propre à puiser, à transporter de l'eau. Son contenu : *un seau d'eau*. *Fam. Il pleut à seaux*, il pleut très fort.

Seau.

SÉBACE, **E** adj. (du lat. *sebum*, suif). Qui est de la nature du suif : *matière sébacée*. *Glandes sébacées*, glandes de la peau ou du cuir chevelu, qui sécrètent une substance grasse.

SÉBACIQUE adj. Se dit d'un acide que l'on peut retirer du suif.

SÉBESTE (*bès-te*) n. m. Fruit du sébestier.

SÉBESTIER (*bès-ti-é*) n. m. Genre de borraginées, dont le fruit ressemble à une prune.

SÉBILE n. f. Vaisseau de bois rond et creux : *jeter un sou dans la sébile d'un aveugle*.

SEC (*sèk*), **SÈCHE** adj. (lat. *siccus*). Aride, qui a peu ou point d'humidité : *terrain sec; temps sec*. Cueilli depuis longtemps. Qui n'est plus vert : *noix sèche*. Qui n'est pas mouillé, humecté : *avoir la bouche sèche*. Maigre, décharné : *homme grand et sec*. Qui ne se prolonge pas : *bruit sec*. *Regarder d'un œil sec*, sans être attendri. *Passer une rivière à pied sec*, quand il n'y a point d'eau. *Fig.* Aride, sans agrément : *ouvrage sec et languissant*. Brusque, sans ménagement : *réponse sèche*. *Style sec*, dénué d'agréments. *Cœur sec, âme sèche*, peu sensible. *Sujet sec*, ingrat à traiter. *Fruit sec*, jeune homme sorti d'une école du gouvernement sans avoir obtenu de brevet, pour cause d'incapacité. *Coup sec*, donné vivement. *Pain sec*, pain pour tout aliment. *Tout sec*, tout seul, sans rien de plus : *un merci tout sec*. *Vergue sèche*, vergue sur laquelle on n'établit pas de voiles. N. m. Ce qui n'est point humide. *Mettre un cheval au sec*, au fourrage sec. Adv. Rudement : *répondre sec à quelqu'un*. *Tout sec*, sans plus ni moins. *Boire sec*, boire beaucoup et sans eau. **A sec** loc. adv. Sans eau : *mettre un étang à sec*. *Fig.* Sans argent. *A sec de toile*, se dit d'un navire qui a serré toutes ses voiles. ANT. **Humide, mouillé. Affable, sensible.**

SÉCABLE adj. (du lat. *secare*, couper). Qui peut être coupé.

SÉCANT (*kan*), **E** adj. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Qui coupe une surface, une ligne : *ligne sécante*. N. f. Ligne qui coupe une autre ligne. *Sécante d'un cercle*, ligne droite qui coupe la circonférence en deux points. (V. CIRCONFÉRENCE.) *Sécante trigonométrique*, ligne droite tirée du centre d'un cercle à l'extrémité d'un arc et prolongée jusqu'à ce qu'elle rencontre la tangente menée à l'origine de l'arc.

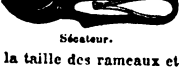
Sécateur.

SÉCATEUR n. m. Outil en forme de ciseaux, employé en horticulture pour la taille des rameaux et petites branches.

SÉCESSION (*sè-si-on*) n. f. (lat. *secessio*; de *secedere*, se retirer). Action de se séparer de ceux avec lesquels on était uni. *Guerre de Sécession*. V. SÉCESSION. (*Part. hist.*)

SÉCESSIONNISTE (*sè-si-o-nis-te*) adj. et n. Qui fait sécession, qui rompt l'union.

SÉCHAGE n. m. Action de faire sécher : *le séchage de ces murs n'est pas complet*.

SECHE n. f. *Mar.* Bas-fond. Terre qui reste à sec à la basse mer.

SÉCHÉE (*ché*) n. f. Action de sécher. Durée de cette action.

SÉCHEMENT (*man*) adv. En lieu sec. *Fig.* D'une manière froide, peu agréable ou brève et rude : *répondre sèchement à un solliciteur*. ANT. **Humidement. Affablement.**

SÉCHER (*ché*) v. a. (lat. *siccare*. — Se conj. comme *accélérer*.) Débarrasser de son humidité : *le vent sèche les chemins*. Mettre à sec : *l'été sèche les ruisseaux*. *Fig. Sécher les larmes de quelqu'un*, le consoler. V. n. Devenir sec : *la rivière a séché*. *Fig.* Se consumer par l'effet de la douleur, de la passion : *sécher d'ennui*. *Sécher sur pied*, se consumer d'ennui, de tristesse. **Se sécher** v. pr. Devenir sec. Cesser de couler : *la pluie se sécha tout à coup*. ANT. **Mouiller.**

SÉCHERESSE (*rè-se*) n. f. Etat de ce qui est sec : *la sécheresse de la terre nuit à la végétation*. Disposition de l'air et du temps, quand il fait trop sec. *Fig.* Froideur, brusquerie : *répondre avec sécheresse*. Manque de sentiments : *sécheresse du cœur*. Absence d'images, d'idées : *sécheresse du style*. Manque de moelleux dans l'exécution d'une œuvre d'art. ANT. **Humidité. Bonté, affabilité.**

SÉCHERIE (*rî*) n. f. Lieu où l'on fait sécher des matières mouillées ou humides.

SÉCHEUR n. m. ou **SÉCHEUSE** (*cheu-ze*) n. f. (de *sécher*). Dispositif employé dans les machines à vapeur, pour arrêter les gouttelettes d'eau entraînées par la vapeur.

SÉCHOIR n. m. Endroit préparé pour y faire sécher, naturellement ou artificiellement, diverses matières : *séchoir à linge, à papier*, etc.

SECOND (*gon*), **E** adj. (lat. *secundus*). Qui est immédiatement après le premier : *la seconde année*. Autre, nouveau : *c'est un second Alexandre*. *Eau seconde*, eau-forte affaiblie. N. m. Le second étage d'une maison : *monter au second*. N. Celui, celle qui tient le second rang : *être la seconde*. Qui en accompagne un autre dans un duel : *servir de second*. Officier en second d'un navire. **En second** loc. adv. Sous les ordre d'un autre : *capitaine en second*.

SECONDAIRE (*gon-dè-re*) adj. Accessoire, qui ne vient qu'en second : *motifs secondaires*. *Enseignement secondaire*, d'un degré intermédiaire entre l'enseigement primaire et l'enseignement supérieur. *Méd.* Se dit des phénomènes pathologiques subordonnés à d'autres. *Géol.* Se dit d'une ère caractérisée par la grande extension des reptiles et des ammonites, et l'apparition des mammifères et des oiseaux.

SECONDAIREMENT (*gon-dè-re-man*) adv. D'une manière secondaire. (Peu us.)

SECONDE (*gon-de*) n. f. La classe qui précède la rhétorique : *élève de seconde*. Soixantième partie d'une minute d'heure ou d'une minute de degré. *Par ext.* Temps très court : *attendez une seconde*. *Mus.* Intervalle qui existe entre deux notes conjointes. *Escr.* Engagement dans la ligne basse et en dehors (le fleuret est tenu les ongles en dessous). Attaque, parade et riposte qui se font dans cette ligne. (V. la planche ESCRIME.)

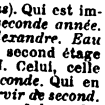
Seconde.

SECONDEMENT (*gon-de-man*) adv. En second lieu.

SECONDER (*gon-dé*) v. a. (lat. *secondare*). Prêter sa collaboration à : *avocat secondé par son secrétaire*. Servir dans une entreprise, favoriser : *le hasard seconda le génie de Colomb*. ANT. **Entraver, desservir.**

SECOUEMENT (*kou-man*) ou **SECOÛMENT** (*man*) n. m. Action de secouer. (Peu us.)

SECOUER (*kou-é*) v. a. (lat. *succutere*). Agiter fortement et à plusieurs reprises : *secouer un arbre*. Jeter bas par des mouvements répétés : *secouer la poussière*. *Fig.* Réveiller, exciter : *secouer un éco-*

Digitized by Google

lier paresseux. Tourmenter violemment : *cette maladie l'a bien secoué. Secouer le joug*, s'affranchir d'une domination. *Secouer la tête*, la remuer en signe de négation. **Se secouer** v. pr. Remuer ses membres pour se dégourdir. *Fig.* Ne pas se laisser aller à l'inertie ou à la maladie.

SECOURABLE adj. Qui secourt, aime à secourir.

SECOURIR v. a. (lat. *succurrere*. — Se conj. comme *courir*.) Aider, assister : *secourir les malheureux.*

SECOURS (*kour*) n. m. (de *secourir*). Aide, assistance : *prêter un secours.* Ce que l'on donne pour aider, pour assister : *secours en espèces.* Pl. Troupes envoyées pour secourir : *recevoir des secours.* Choses qui servent à secourir : *les secours de la charité.*

SECOUSSE (*kou-se*) n. f. (de *secouer*). Agitation, ébranlement : *secousse de tremblement de terre. Fig.* Cause de trouble : *les secousses d'une révolution.*

SECRET (*krè*), **ÈTE** adj. (lat. *secretus*). Qui est tenu caché : *négociation secrète.* Qui n'est pas visible : *les ressorts secrets d'un mécanisme.* Qui dissimule ses sentiments : *avoir un ennemi secret.* Discret : *vous n'êtes guère secret. Escalier secret, porte secrète*, par lesquels on arrive et l'on pénètre dans un appartement sans crainte d'être vu. *Comité secret*, assemblée aux délibérations de laquelle le public n'assiste pas. *Fonds secrets*, fonds dont l'emploi échappe aux règles de la comptabilité publique et au contrôle ordinaire des dépenses de l'Etat.

SECRET (*krè*) n. m. (lat. *secretum*). Ce qui doit être caché, tenu secret : *trahir un secret.* Discrétion : *observer le secret.* Raison cachée, procédé spécial : *le secret de plaire; trouver le secret pour s'enrichir; le secret de l'art d'écrire.* Explication, notion juste : *je voudrais avoir le secret de sa conduite.* Organe, ressort caché : *le secret d'une serrure.* Lieu séparé dans une prison : *mettre un prisonnier au secret. Secret d'Etat*, chose dont la divulgation nuirait aux intérêts généraux. *Secret de polichinelle, secret de la comédie*, secret que tout le monde connaît. **En secret** loc. adv. Sans témoin.

SECRÉTAIRE (*tè-re*) n. m. Celui dont l'emploi est de faire, d'écrire des lettres, des dépêches pour une personne à laquelle il est attaché. Meuble sur lequel on écrit et dans lequel on renferme des papiers. *Secrétaire d'Etat*, ministre ayant un portefeuille : *le titre de secrétaire d'Etat fut aboli en 1814. Secrétaire d'ambassade*, fonctionnaire remplissant les fonctions de secrétaire d'une ambassade. *Secrétaire de rédaction*, chargé de recevoir et de revoir les articles d'un journal. *Secrétaire d'une assemblée*, qui en rédige les délibérations. *Secrétaire de mairie*, qui fait les écritures de cette mairie. *Secrétaire général*, fonctionnaire chargé, dans chaque département, de seconder le préfet, de le remplacer par délégation et d'exercer le ministère public près le conseil de préfecture.

SECRÉTAIRE (*tè-re*) n. m. *Zool.* V. SERPENTAIRE.

SECRÉTAIRERIE (*tè-re-ri*) n. f. Lieu où les secrétaires d'un gouvernement, d'un ministre, etc., font et délivrent leurs expéditions, et où ils gardent les minutes. Ensemble des employés de ce service.

SECRÉTARIAT (*ri-a*) n. m. Fonction de secrétaire. Bureau du secrétaire, dépôt de ses actes.

SECRÈTE n. f. Oraison que le prêtre dit tout bas avant la préface.

SECRÈTEMENT (*man*) adv. En secret : *avertir quelqu'un secrètement.*

SÉCRÉTER (*té*) v. a. (du lat. *secretare*, fréquentatif de *secernere*, mettre à part. — Se conj. comme *accélérer*.) Opérer la sécrétion : *le foie sécrète la bile.*

SÉCRÉTEUR, EUSE (*eu-ze*) ou **TRICE** adj. Qui opère la sécrétion : *les organes sécréteurs de la salive.*

SÉCRÉTION (*si-on*) n. f. Action de sécréter.

SÉCRÉTOIRE adj. Relatif à la sécrétion : *organe, appareil sécrétoire.*

SECTAIRE (*sèk-tè-re*) n. m. Qui suit avec une ardeur excessive les opinions d'une secte religieuse ou philosophique : *toute religion a ses sectaires.* Adjectiv. : *esprit sectaire.*

SECTATEUR (*sèk*) n. m. (lat. *sectator*). Partisan déclaré d'un système, d'une opinion, d'une secte : *les sectateurs d'Arius.*

SECTE (*sèk-te*) n. f. (lat. *secta*; de *sectari*, suivre). Réunion de personnes qui professent la même doctrine : *la secte d'Epicure.* Se dit particulièrement, en religion, de ceux qui se sont détachés d'une communion principale : *la secte des luthériens, des anabaptistes. Fig. Faire secte*, avoir un esprit de corps, faire bande à part.

SECTEUR (*sèk*) n. m. (lat. *sector*; de *secare*, couper). *Géom.* Partie d'un cercle comprise entre deux rayons et l'arc qu'ils renferment. (*On trouve la surface d'un secteur en multipliant la longueur de l'arc qui lui sert de base par la moitié du rayon* ou encore *en multipliant l'aire du cercle par la fraction* $\frac{n}{360}$, n *étant le nombre de degrés de l'arc du secteur.*) [On dit aussi SECTEUR CIRCULAIRE.] *Secteur sphérique*, v. SPHÉRIQUE. Portion d'une enceinte fortifiée qui est sous les ordres d'un commandant particulier. *Astr.* Instrument d'observation formé d'un arc de 20° à 30°, muni d'une lunette. (V. la planche SURFACES.)

Secteur.

SECTION (*sèk-si-on*) n. f. (lat. *sectio*). Action de couper. Endroit où une chose est coupée : *la section des tendons.* Division ou subdivision faite dans une œuvre écrite : *chapitre divisé en deux sections.* Catégorie introduite dans un classement quelconque : *les sections du conseil d'Etat.* Profil longitudinal ou transversal, exécuté sur un dessin représentant un édifice, de manière à montrer les hauteurs et profondeurs des divers étages. *Géom.* Rencontre de deux lignes, d'une ligne et d'une surface, ou d'une surface et d'un solide. *Section plane*, section d'une surface par un plan. *Section conique*, ligne courbe que donne la section d'un cône par un plan. *Milit.* Certaine unité ou fraction d'unité des corps de troupes.

SECTIONNEMENT (*sèk-si-o-ne-man*) n. m. Action de sectionner.

SECTIONNER (*sèk-si-o-né*) v. a. Diviser par sections : *sectionner une commune.*

SÉCULAIRE (*lè-re*) adj. (lat. *secularis*; de *sæculum*, siècle). Qui se fait de siècle en siècle : *fête séculaire.* Âgé d'un siècle ou très âgé : *chêne séculaire. Année séculaire*, celle qui termine un siècle.

SÉCULAIREMENT (*lé-re-man*) adv. De siècle en siècle : *tradition séculairement fortifiée.*

SÉCULARISATION (*za-si-on*) n. f. Action de séculariser : *la sécularisation des biens ecclésiastiques, en Allemagne, suivit la proclamation de la réforme de Luther.*

SÉCULARISER (*zé*) v. a. (du lat. *sæculum*, siècle). Rendre au siècle, à la vie laïque, les personnes ou les choses qui appartenaient à la vie ecclésiastique : *séculariser un domaine.*

SÉCULARITÉ n. f. Etat du clergé séculier. Juridiction régulière d'une église, pour le temporel qui en dépend.

SÉCULIER (*li-é*), **ÈRE** adj. (du lat. *sæculum*, siècle). Qui vit dans le siècle et n'a pas fait de vœux monastiques : *prêtre séculier; clergé séculier.* (S'oppose à *régulier*.) Mondain : *une vie séculière.* Laïque, temporel : *tribunaux séculiers. Bras séculier*, justice temporelle : *livrer un ecclésiastique au bras séculier.* N. m. Laïque, par opposition à *ecclésiastique.*

SÉCULIÈREMENT (*man*) adv. D'une manière séculière : *vivre séculièrement.*

SECUNDO (*sé-kon-do*) adv. (m. lat.). Secondement, en second lieu. (S'écrit souvent : 2°.)

SÉCURITÉ n. f. (lat. *securitas*). Confiance, tranquillité d'esprit résultant de la pensée qu'il n'y a pas de péril à craindre : *l'industrie a besoin de sécurité.*

SEDAN n. m. Drap fin, fabriqué à Sedan.

SÉDATIF, IVE adj. (du lat. *sedare*, calmer). Qui calme les douleurs : *potion sédative; eau sédative.* N. m. : *un sédatif.*

SÉDATION (*si-on*) n. f. Apaisement, modération dans le fonctionnement exagéré d'un organe.

SÉDENTAIRE (*dan-tè-re*) adj. (du lat. *sedere*, être assis). Qui demeure ordinairement assis : *un bureaucrate trop sédentaire.* Qui sort peu, qui reste ordinairement chez soi : *en vieillissant, on devient sédentaire.* Fixe, attaché à quelque lieu : *Philippe le Bel rendit le Parlement sédentaire. Vie, emploi sédentaire*, qui se passe, qui s'exerce dans un même lieu. *Milit.* Se dit des troupes qui ne changent pas de garnison : *garde nationale sédentaire.* ANT. **Nomade.**

Digitized by Google

SÉDENTAIREMENT (*dan-tè-re-man*) adv. D'une manière sédentaire : *vivre sédentairement.*

SEDIA GESTATORIA (*sé-di-a-jès-ta*) n. f. (expression ital., signif. *chaise à porteurs*). Chaise sur laquelle on porte le pape dans certaines cérémonies.

SÉDIMENT (*man*) n. m. (lat. *sedimentum;* de *sedere,* être assis). Dépôt qui se forme dans un liquide où des substances sont en suspension. Dépôt naturel, généralement lent, formé par les mers, les cours d'eau, les organismes ou le vent : *sauf les émissions éruptives, tous les dépôts qui se sont produits sur l'écorce primitive du globe sont des sédiments.*

SÉDIMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. De la nature du sédiment : *dépôts sédimentaires.*

SÉDIMENTATION (*man-ta-si-on*) n. f. Formation de sédiments; progression lente d'un dépôt.

SÉDITIEUSEMENT (*si-eu-ze-man*) adv. D'une manière séditieuse.

SÉDITIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. et n. Qui excite une sédition ou y prend part : *une populace séditieuse; le chef des séditieux.* Enclin à la sédition : *esprit séditieux.* Qui y porte : *discours séditieux.*

SÉDITION (*si-on*) n. f. (lat. *seditio*). Emeute populaire; révolte contre la puissance établie : *les séditions furent nombreuses à Byzance.*

SÉDUCTEUR, TRICE (*duk*) n. Qui séduit, fait tomber en faute. Adj. Qui fait tomber en erreur ou en faute : *discours séducteur.* **L'esprit séducteur,** le démon.

SÉDUIRE v. a. (du lat. *seducere,* conduire à l'écart. — Se conj. comme *conduire.*) Faire tomber en erreur ou en faute par ses insinuations, ses exemples. Suborner, corrompre : *séduire des témoins.* Plaire par quelque attrait : *ses manières m'ont séduit.*

SÉDUISANT (*zan*), **E** adj. Qui séduit, charme, persuade : *offres séduisantes; homme séduisant.*

SÉGALA n. f. Terre où l'on sème du seigle.

SÉGESTAIN, E (*jès-tin, è-ne*) adj. et n. De Ségeste.

SEGMENT (*sègh-man*) n. m. (lat. *segmentum;* de *secare,* couper). *Géom.* Portion de figure définie. Portion de cercle, comprise entre un arc et sa corde : *la surface d'un segment est égale à la surface du secteur de même arc diminuée de la surface du triangle, ayant son sommet au centre, et pour base la corde du segment.* Portion de colonne, limitée par une surface courbe et un ou deux plans sécants : *segment sphérique.* (V. la planche SURFACES.)

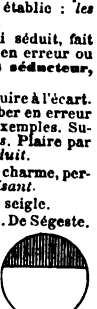
Segment.

SEGMENTAIRE (*sègh-man-tè-re*) adj. Qui est formé de plusieurs segments : *organes segmentaires.*

SEGMENTER (*sègh-man-té*) v. a. Couper, partager en segments.

SÉGRAIRIE (*grè-ri*) n. f. (de *ségrais*). Possession d'un bois par indivis avec l'Etat ou avec des particuliers. Ce bois lui-même.

SÉGRAIS (*gré*) n. m. (du lat. *secretum,* mis à part). Bois isolé, qu'on exploite à part.

SÉGRÉGATIF, IVE adj. (du lat. *segregare,* séparer). Qui produit une ségrégation; qui résulte d'une ségrégation.

SÉGRÉGATION (*si-on*) n. f. (rad. *ségrégatif*). Action de séparer d'un tout, de mettre à part.

SÉGUIDILLE (*ghe-di, ll* mll.) ou **SEGUIDILLA** (*ghou-i-di, ll* mll.) n. f. En Espagne, courte composition métrique. Air populaire et danse.

SEICHE (*sè-che*) n. f. Genre de mollusques céphalopodes, à bras tentaculaires rétractiles, qui rejettent à volonté une liqueur noire. (La coquille interne est dite *os de seiche.*)

SEICHE (*sè-che*) n. f. Variation du niveau de l'eau, que l'on observe dans le Léman et dans d'autres lacs : *les seiches se produisent en général au moment des orages.*

Seiche : A, os de seiche.

SEIDE (*sé-i-de*) n. m. (de *Seïd,* n. pr.). Agent des crimes d'un autre : *Séjan était le séide de Tibère.*

SEIGLE (*sè-gle*) n. m. (lat. *secale*). Genre de graminées, dont la tige est plus longue et plus brune que celle du froment : *le seigle s'accommode des terres pauvres.*

Seigle.

SEIGNEUR (*sè*) n. m. (du lat. *senior,* plus âgé). Possesseur d'un fief, d'une terre. Personne noble, de haut rang : *les seigneurs de la cour.* Titre d'honneur, donné parfois aujourd'hui en plaisantant. Propriétaire, maître absolu : *être maître et seigneur chez soi. Vivre en seigneur,* magnifiquement. *Faire le seigneur,* prendre des airs au-dessus de sa condition. *Fam. Le seigneur et maître d'une femme,* son mari. **Le Seigneur,** Dieu. **Notre-Seigneur,** Jésus-Christ. Prov. : **A tout seigneur, tout honneur,** il faut rendre à chacun ce qui lui est dû d'après son rang, sa dignité.

SEIGNEURIAGE (*sé*) n. m. Tout droit d'un seigneur. Droit que le roi percevait sur la fabrication des monnaies.

SEIGNEURIAL, E, AUX (*sé*) adj. Qui appartenait à un seigneur : *les droits seigneuriaux.* Qui donnait des droits de seigneur : *terre seigneuriale.*

SEIGNEURIE (*sé-gneu-ri*) n. f. Autorité d'un seigneur. Territoire sur lequel s'étendait cette autorité. Titre d'honneur des anciens pairs de France, des membres de la Chambre des lords en Angleterre, etc. (dans ce sens, prend une majuscule) : *Votre Seigneurie a bien voulu...* Gouvernement de la république de Venise : *l'illustrissime seigneurie.*

SEILLE (*sé, ll* mll.) n. f. (lat. *situla*). Seau, et en général, récipient quelconque en bois.

SEIME (*sè-me*) n. f. Fente qui se forme au sabot du cheval : *les seimes occasionnent la boiterie.*

SEIN (*sin*) n. m. (du lat. *sinus,* pli). Partie du corps humain, depuis le bas du cou jusqu'au creux de l'estomac : *presser quelqu'un contre son sein.* Poitrine d'une femme : *avoir le sein découvert.* Chacune des mamelles de la femme : *donner le sein à un enfant.* Siège de la conception : *elle l'a porté dans son sein. Par ext.* Partie interne : *dans le sein de la terre. Fig.* Milieu où un fait se produit : *vivre au sein des grandeurs.* Ame, cœur, pensée : *déposer un secret dans le sein d'un ami. Le sein de Dieu,* le paradis. *Le sein de l'Eglise,* la communion de l'Eglise catholique.

SEINE (*sè-ne*) ou **SENNE** (*sè-ne*) n. f. (lat. *sagena*). Sorte de filet, que l'on traîne dans l'eau sur les fonds de sable réguliers.

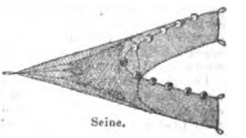
Seine.

SEINER (*sè-né*) ou **SENNER** (*sè-né*) v. n. Pêcher à la seine.

SEINETTE ou **SENNETTE** (*sè-né-te*) n. f. Petite seine.

SEING (*sin*) n. m. (du lat. *signum,* signe). Autref., signe tenant lieu de signature. Auj., signature d'une personne sur un acte pour en signaler l'authenticité : *le seing des témoins. Sous seing privé,* se dit d'un acte qui n'a point été passé devant un officier public, par opposition à *acte notarié.* **Blanc-seing,** v. à son ordre alph.

SEIZAINE (*sè-zé-ne*) n. f. Nombre de seize ou environ : *une seizaine de francs.* Petite corde dont les emballeurs font usage.

SEIZE (*sè-ze*) adj. num. (lat. *sexdecim*). Dix et six : *seize personnes.* Seizième : *Louis seize.* N. m. Seizième jour du mois : *le seize septembre.*

SEIZIÈME (*se*) adj. num. ord. Qui occupe un rang marqué par le nombre seize. N. *être le, la seizième.* N. m. Seizième partie d'un tout.

SEIZIÈMEMENT (*sé, man*) adv. En seizième lieu.

SÉJOUR n. m. Fait de rester plus ou moins longtemps dans un lieu : *faire un séjour à la campagne.* Lieu où l'on habite un certain temps : *séjour enchanteur. Céleste séjour,* ciel, Olympe, paradis. *Noir, sombre, ténébreux, infernal séjour,* les Enfers.

SÉJOURNER (*né*) v. n. (lat. *sub,* sous, et *diurnum,* jour). Demeurer quelque temps dans un lieu : *séjourner à Paris, en province.* Stationner : *endroit où l'eau séjourne.*

SEL (*sèl*) n. m. (lat. *sal*). Substance dure, friable,

Digitized by Google

sèche, soluble et d'un goût âcre, employée comme assaisonnement. *Sel gemme*, celui qu'on trouve cristallisé dans la terre. *Sel marin*, sel commun, tiré de l'eau de mer. *Sel gris* ou *de cuisine*, sel marin, mêlé d'impuretés. *Sel ammoniac*, chlorhydrate d'ammonium. *Sel d'Angleterre, de Sedlitz* ou *d'Epsom*, ou *de magnésie*, sulfate de magnésium. *Sel de Glauber*, sulfate de sodium. *Sel de Saturne*, acétate de plomb cristallisé. *Sel de Seignette* ou *des tombeaux*, tartrate de potassium ou de sodium. *Sel de Vichy*, bicarbonate de sodium. *Sel d'oseille*, bioxalate de potassium. *Fig.* Ce qu'il y a de fin, de vif dans la conversation ou dans un ouvrage d'esprit. *Au gros sel*, d'une gaieté grossière. *Chim.* Composé résultant de la substitution d'un métal à l'hydrogène dans un acide. N. m. pl. Sels volatils qu'on fait respirer pour ranimer les esprits : *flacon de sels*. — Le *sel* ou *chlorure de sodium* se trouve dans la nature en abondance, soit à l'état de roche ou *sel gemme*, soit mélangé avec des argiles (argiles salifères), soit en solution dans la mer (*sel marin*, 25 à 26 gr. environ par litre d'eau). Le sel gemme (gisements de Wielicza, en Autriche-Hongrie,

Mine de sel gemme (v. aussi MARAIS salant).

de Cardona, en Espagne, etc.) est exploité comme un minéral, par des travaux d'abatage, ou par dissolution. Les eaux des sources salines sont concentrées par écoulement sur d'immenses tas de fagots abrités de la pluie (*bâtiments de graduation*) ; enfin, les eaux marines sont traitées par évaporation dans les marais salants (en France : côtes de Bretagne, de Vendée, du Languedoc, etc.).

Le principal usage du sel est dans l'alimentation, soit comme condiment, soit dans la préparation des conserves. Il constitue, en outre, la principale matière première des industries de la soude, du chlore, de l'acide chlorhydrique, du sulfate de soude, etc. En France, l'impôt onéreux et vexatoire que l'Etat percevait sur la consommation et la circulation du sel, et qui portait le nom de *gabelle*, a été supprimé au début de la Révolution.

SÉLACIEN (*si-in*), **ENNE**, adj. (du gr. *sélakhos*, poisson cartilagineux). Qui a la peau cartilagineuse.

SÉLAGINACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones gamopétales. S. une *sélaginacée*.

SÉLAGINE n. f. Genre de *sélaginacées* du Cap.

SÉLAM (*lam'*) n. m. (de l'ar. *salam*, salut). Nom donné par les Orientaux à un bouquet de fleurs disposées de manière à exprimer une pensée, un sentiment secret.

Sélagine.

SÉLECTION (*lek-si-on*) n. f. (du lat. *selectus*, choisi). Choix raisonné de reproducteurs, ayant pour but l'amélioration des espèces. *Sélection naturelle*, survivance des variétés animales ou végétales les mieux adaptées dans les conditions considérées, aux dépens des moins aptes qui finissent par disparaître : *la théorie de la sélection naturelle est due à Malthus et à Ch. Darwin*.

SÉLÉNHYDRIQUE adj. Se dit d'un acide résultant de l'action de l'acide chlorhydrique sur les séléniures.

SÉLÉNIATE n. m. *Chim.* Sel de l'acide sélénique.

SÉLÉNIEUX (*ni-eû*) adj. m. Syn. de SÉLÉNIQUE.

SÉLÉNIQUE adj. *Chim.* Se dit d'un des acides du sélénium : *acide sélénique*. Syn. SÉLÉNIEUX.

SÉLÉNITE n. f. Sel de l'acide sélénieux.

SÉLÉNITEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui contient du sulfate de calcium : *eau séléniteuse*.

SÉLÉNIUM (*om'*) n. m. Métalloïde qui existe dans la nature à l'état de séléniures métalliques.

SÉLÉNURE n. m. Sel de l'acide sélénhydrique.

SÉLÉNOGRAPHIE (*fi*) n. f. (gr. *selénê*, lune, et *graphein*, décrire). Description ou carte de la lune.

SÉLÉNOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la sélénographie.

SÉLEUCIDE n. m. Genre de paradisiers de la Nouvelle-Guinée, très recherchés pour leur plumage.

SELF-GOVERNMENT (*self'-gho-vérn'-mén't'*), n. m. (mot angl. signif. *gouvernement par soi-même*). Système anglais d'administration, dans lequel les citoyens n'abandonnent au pouvoir central que les affaires qui ont besoin d'être dirigées par des vues d'ensemble.

SELF-INDUCTION (*sélf'-in-duk-si-on*) n. f. (mot angl. signif. *auto-induction*). *Electr.* Induction d'un courant sur son propre circuit.

SELLAGE (*sé-la-je*) n. m. Action ou manière de seller : *le sellage d'un cheval*.

SELLE (*sé-le*) n. f. (lat. *sella*). Sorte de siège que l'on met sur le dos du cheval pour la commodité du cavalier : *selle anglaise ; selle arabe*. Petit siège de cuir

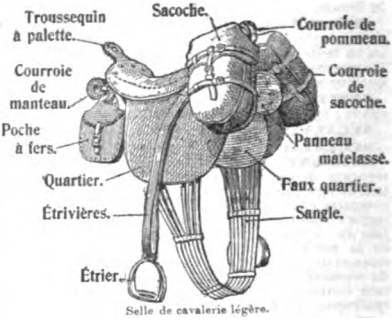

Selle de cavalerie légère.

sur lequel s'assied le vélocipédiste. *Cheval de selle*, Propre à être monté. Garde-robe : *aller à la selle*. Evacuation par les voies naturelles : *selles abondantes*. Forte tablette de bois fixée à pivot à un axe mobile, sur un trépied, sur laquelle le sculpteur place l'objet auquel il travaille. *Bouch.* et *cuis.* *Selle de mouton, d'agneau, de chevreuil, etc.*, partie de la bête qui s'étend de la première côte au gigot. *Fig.* *Etre bien en selle*, être bien affermi dans son emploi, dans sa place.

SELLER (*sé-lé*) v. a. Mettre la selle sur le dos d'un cheval, d'un mulet, etc. : *seller sa monture*. ANT. Desseller.

SELLER (*sé-lé*) v. n. ou **SE SELLER** v. pr. Se dit des terres argileuses qui durcissent à la surface.

SELLERIE (*sé-le-ri*) n. f. Commerce, industrie du sellier. Lieu où l'on serre les selles et les harnais. Ensemble des selles et harnais d'une maison.

SELLETTE (*sé-lé-te*) n. f. Petit siège de bois, sur lequel on faisait asseoir un accusé. Petite selle étroite qui fait partie du harnachement et supporte la dossière qui soutient les brancards. (V. HARNAIS.) *Fig.* *Tenir quelqu'un sur la sellette*, le questionner pour tirer de lui quelque chose qu'il voudrait tenir secret. Coffre des décrotteurs. Partie d'une ancienne charrue, sur laquelle le timon est appuyé. Selle de calfat, sans fond. Petit siège à l'usage de certains ouvriers du bâtiment et destiné à les soutenir devant une surface verticale. Petite selle de sculpteur.

SELLIER (*sé-li-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait des selles, des carrosses, etc.

SELON prép. (lat. pop. *sublungum*). Suivant, eu égard à, conformément à : *selon ses forces*. Suivant

Digitized by Google

l'opinion de : *selon moi*. D'après la rédaction de : *Evangile selon saint Matthieu. C'est selon*, cela dépend des circonstances. **Selon que** loc. conj. Suivant que.

SEMAILLE (*ma, ll* mll.) n. f. Action de semer : *le temps des semailles*. (S'emploie surtout au plur.)

SEMAINE (*mé-ne*) n. f. (lat. *septimana;* de *septimus*, septième). Période de sept jours, fixée par le calendrier : *il y a cinquante-deux semaines dans un an*. Suite de sept jours consécutifs : *il viendra dans trois semaines. Semaine sainte*, celle qui précède le dimanche de Pâques. *Fig.* Travail d'un ouvrier pendant la semaine ; prix de ce travail : *recevoir sa semaine. Etre de semaine*, être chargé de certaines fonctions durant une semaine. Bracelet, bague composée de sept anneaux. *Prêter à la petite semaine*, se dit d'un usurier qui prête de l'argent dont il fait payer l'intérêt par semaine.

SEMAINIER (*mé-ni-é*), **ÈRE** n. Personne qui est de semaine pour remplir quelque office.

SEMAISON (*mé-son*) n. f. Temps des semailles. Dispersion naturelle des graines. (Vx.)

SÉMANTIQUE adj. (gr. *sêmantikos;* de *sêma*, signe). Qui a trait à la signification : *la valeur sémantique d'un mot*. N. f. Etude des éléments du langage, considérés dans leurs significations.

SÉMAPHORE n. m. (gr. *sêma*, signe, et *phoros*, qui porte). Autref., appareil muni de bras au moyen desquels on exécutait des signaux de télégraphie optique. Auj., télégraphe aérien, établi sur une côte pour signaler les navires et correspondre avec eux. Syn. de ÉLECTROSÉMAPHORE.

SÉMAPHORIQUE adj. Qui a rapport au sémaphore : *poste sémaphorique; signaux sémaphoriques*.

SEMBLABLE (*san*) adj. (lat. *similis*). Pareil, de même nature, de même qualité : *deux cas semblables*. Tel, de cette nature : *ne tenez pas de semblables discours. Semblable à*, pareil, identique, comparable à. *Géom. Triangles semblables*, qui ont leurs angles égaux chacun à chacun et les côtés homologues proportionnels. N. Pareil, égal : *elle n'a point sa semblable*. N. m. Homme, animal considéré par rapport aux autres hommes, aux autres animaux de la même espèce : *aimer son semblable, ses semblables*. ANT. **Dissemblable, différent.**

SEMBLABLEMENT (*san, man*) adv. D'une manière semblable. Aussi, également. ANT. **Différemment.**

SEMBLANT (*san-blan*) n. m. Apparence : *un semblant d'amitié. Faire semblant*, feindre. *Ne faire semblant de rien*, prendre un air indifférent pour tromper. *Faux semblant*, ruse, hypocrisie, prétexte menteur.

SEMBLER (*san-blé*) v. n. (lat. *simulare*). Avoir une certaine apparence ; avoir l'air : *ce vin me semble gâté*. V. impers. Il paraît, on dirait : *il semble que cette chose soit facile. Ce me semble*, selon moi, à mon avis. *Si bon vous semble*, si vous le trouvez bon. *Que vous en semble?* qu'en pensez-vous?

SEMÉ, E adj. *Blas.* Se dit de l'écu ou des meubles portant de petites pièces en nombre indéterminé : *écu semé de fleurs de lis*.

SÉMÉIOLOGIE (*ji*) (gr. *sêmeion*, signe, et *logos*, discours) n. f. Partie de la médecine qui s'occupe des signes ou symptômes des maladies. (On dit aussi SÉMÉIOTIQUE.)

SÉMÉIOLOGIQUE adj. Qui se rapporte à la séméiologie : *théorie séméiologique*.

SÉMÉIOLOGUE (*lo-ghe*) n. m. Celui qui s'occupe de séméiologie.

SEMELLE (*mè-le*) n. f. Ensemble des pièces qui forment le dessous d'une chaussure. *Semelle de cuir, de bois*, pièce de même forme que l'on met dans les chaussures pour préserver les pieds de l'humidité. Etoffe dont on garnit par-dessous le pied d'un bas : *semelle de feutre, de liège*. Longueur d'un pied d'homme chaussé : *rompre d'une semelle. Battre la semelle*, battre en cadence ses pieds contre ceux d'un autre pour les réchauffer. *Ne pas avancer d'une semelle*, ne faire aucun progrès. *Ne pas reculer d'une semelle*, demeurer ferme, ne pas reculer, ne pas transiger. Pièce de bois horizontale, placée sous un étai.

SEMENCE (*man-se*) n. f. (lat. *sementis*). Toute graine qui se sème. Graine ou partie du fruit propre à la reproduction, que l'on met en terre pour qu'elle germe. *Blé de semence*, blé réservé pour servir à la semence. Espèce de clou fort petit, à tête large. Très petites perles. *Fig.* Cause d'où doivent naître, avec le temps, certains effets : *un article obscur dans un traité est une semence de guerre*.

SEMENCINE (*man*) n. f. *Bot.* Syn. de SEMEN-CONTRA.

SEMEN-CONTRA (*sé-mén*) n. m. (mots lat. signif. *semence contre [les vers]*). Capitules de certaines composées, employés comme anthelminthiques.

SEMER (*mé*) v. a. (lat. *seminare*. — Se conj. comme *amener*.) Mettre en terre pour germer : *semer du grain à la volée*. Ensemencer : *semer un champ*. Disséminer : *le petit Poucet sema des cailloux sur le chemin*. Orner çà et là : *semer ses écrits de citations; semer un chemin de fleurs. Fig.* Répandre, propager : *semer la discorde, l'horreur, de faux bruits*. Faire d'avance, en vue de certains résultats : *semer dans la jeunesse pour récolter dans l'âge mûr. Semer de l'argent*, en distribuer à profusion. PROV. : **Il faut semer pour récolter** (ou **recueillir**), pour espérer une récompense, un salaire, il faut travailler.

SEMESTRE (*mès-tre*) n. m. (lat. *semestris;* de *sex*, six, et *mensis*, mois). Espace de six mois : *pension payée par semestre. Par ext.* Rente, traitement qui se paye tous les six mois : *toucher son semestre*. Congé de six mois, accordé à un militaire : *officier en semestre; être de semestre*.

SEMESTRIEL, ELLE (*mès-tri-èl, é-le*) adj. Qui se fait par semestre : *assemblée semestrielle*. Qui dure six mois : *congé semestriel*.

SEMESTRIELLEMENT (*mès-tri-è-le-man*) adv. Par semestre. (Peu us.)

SEMESTRIER (*mès-tri-é*) n. m. Militaire absent de son corps par un congé de six mois.

SEMEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui sème du grain. *Fig.* Personne qui propage : *semeur de faux bruits*. N. f. Syn. de SEMOIR.

SEMI préf. emprunté au latin et qui signifie *demi*. (Moins usité que *demi*, il est à peu près réservé à la langue scientifique.)

SEMI-DOUBLE adj. *Liturg.* Se dit d'une catégorie de fêtes qui sont inférieures en solennité aux doubles et supérieures aux simples. *Bot.* Se dit des fleurs dans lesquelles une partie seulement des organes sexuels a été transformée en pétales.

SEMI-FLOSCULEUX, EUSE (*flos-ku-leû, eu-ze*) adj. Se dit des plantes dont les capitules sont formés de fleurs en languette.

SÉMILLANT (*mi, ll* mll., *an*), **E** adj. Très vif et gai : *enfant sémillant; esprit sémillant*.

SÉMINAIRE (*né-re*) n. m. (du lat. *seminarium*, pépinière). Etablissement où l'on élève des jeunes gens qui se destinent pour la plupart à l'état ecclésiastique : *grand séminaire; petit séminaire*. Les élèves mêmes : *tout le séminaire est sorti*. Temps que l'on passe au séminaire : *il finit son séminaire. Par ext.* Lieu où l'on se forme à une profession quelconque.

SÉMINAL, E, AUX adj. (du lat. *semen, inis*, semence). Qui a rapport à la semence. *Feuilles séminales*, cotylédons.

SÉMINARISTE (*ris-te*) n. m. Celui qui est élevé, instruit dans un séminaire.

SÉMINATION (*si-on*) n. f. Phénomène par lequel les semences se dispersent et germent.

SEMI-PÉLAGIANISME (*nis-me*) n. m. Doctrine professée au ve siècle, par Cassien, Gennadius, Faustus, et qui tendait à concilier les opinions des pélagiens avec celles des orthodoxes.

SEMI-PÉLAGIEN, ENNE (*ji-in, é-ne*) adj. Qui a rapport au semi-pélagianisme. N. Qui professe cette doctrine : *les semi-pélagiens*.

SEMIS (*mi*) n. m. Action ou manière de semer : *les plantes annuelles ne se multiplient guère que par semis*. Terrain ensemencé : *marcher dans un semis*. Plant d'arbrisseaux, de fleurs, etc., qui ont été semés en graines : *un semis d'œillets*.

SÉMITIQUE adj. Qui appartient aux Sémites : *langues sémitiques*. (V. *Part. hist.*)

SÉMITISME (*tis-me*) n. m. Caractère sémitique.

SEMI-TON n. m. Demi-ton, en plain-chant. Pl. des *semi-tons*.

SEMI-VOYELLE (*voi-iè-le*) n. f. Voyelle d'intensité plus faible, faisant partie d'une diphtongue.

Digitized by Google

Voyelle ayant pris la valeur d'une consonne. Pl. des *semi-voyelles*.

SEMNOPITHÈQUE (*sém*) n. m. Genre de mammifères primates, des forêts de l'Asie : *les semnopithèques vivent en grandes troupes*.

Semnopithèques.

SÉMOIR n. m. Sac où le semeur tient son grain dans les semis à la main. Instrument d'agriculture, destiné à distribuer la semence dans les sillons (v. la planche AGRICULTURE), ou à répandre les engrais.

SEMONCE n. f. (de *semondre*). Avertissement mêlé de reproches, donné par un supérieur.

SEMONCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il semonça, nous semonçons*.) Réprimander.

SEMONDRE v. a. (lat. *submonere*. — Ne s'emploie presque plus.) Inviter, convier à : *semondre à des obsèques*. Faire une semonce à : *semondre un écolier*.

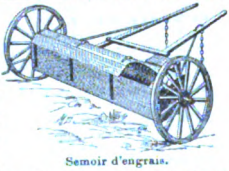
Semoir d'engrais.

SEMOULE n. f. (ital. *semola*). Matière alimentaire faite de grains de céréales, surtout de froment, réduits en granules par une grossière mouture. Sorte de pâte alimentaire, tirée des pommes de terre.

SEMPER VIRENS (*sin-pèr-vi-rinss*) n. m. (m. lat. qui signif. *toujours vert*). Nom de diverses plantes qui portent des feuilles toute l'année.

SEMPITERNEL, ELLE (*sin-pi-tèr-nél, è-le*) adj. (lat. *sempiternus*; de *semper*, toujours). Qui dure toujours : *querelle sempiternelle*.

SEMPITERNELLEMENT (*sin-pi-tèr-nè-le-man*) adv. Éternellement, toujours.

SÉNAT (*na*) n. m. (lat. *senatus*; de *senex*, vieillard). Nom donné à diverses assemblées formant d'importants organes de gouvernement à Sparte (*gerousia*), à Athènes (*boulé*), à Carthage, à Rome (*senatus*). Nom donné, dans certains États qui ont deux assemblées législatives, à celle d'entre elles qui est considérée comme la première et qui provient moins directement ou même pas du tout de l'élection populaire. Lieu où les sénateurs s'assemblent : *César fut tué en plein sénat*. (V. *Part. hist.*)

SÉNATEUR n. m. Membre du sénat. *Loc. fam. Train de sénateur*, démarche lente, grave.

SÉNATORERIE (*rî*) n. f. Dotation, majorat d'un sénateur, sous le premier Empire.

SÉNATORIAL, E, AUX adj. Qui appartient au sénateur : *la dignité sénatoriale*.

SÉNATORIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. De sénateur romain : *famille sénatorienne*.

SÉNATUS-CONSULTE (*tuss*) n. m. Autrefois, décision, décret du sénat romain. Acte d'un sénat quelconque. Pl. des *sénatus-consultes*.

SÉNAU (*nô*) n. m. (holl. *snauw*). Bâtiment à deux phares carrés, portant à l'arrière un tapecu. *Mât de sénau*, baguette allant de la hune au pont sur l'arrière du mât et contre laquelle coulisse la corne de la goélette.

Séné : A, fruit.

SÉNÉ n. m. (bas lat. *sene*). Genre de légumineuses césalpiniées d'Europe, dont les feuilles sont purgatives. (V. CASSE.)

SÉNÉCHAL n. m. (du germ. *siniscalc*, chef des serviteurs). Officier féodal, qui, dans un certain ressort, était chef de justice. Officier royal de robe longue, qui était chef de justice subalterne : *les sénéchaux du Midi étaient analogues aux baillis du Nord*. **Grand sénéchal de France**, surintendant général de l'hôtel du roi.

SÉNÉCHALE n. f. Femme du sénéchal.

SÉNÉCHAUSSÉE (*chô-sé*) n. f. Étendue de la juridiction d'un sénéchal : *la sénéchaussée de Carcassonne*. Tribunal de sénéchal ; lieu où il se tenait.

SENEÇON n. m. (lat. *senecio*). Genre de composées, comprenant de nombreuses espèces répandues dans le monde entier, et employées parfois en thérapeutique.

Seneçon.

SÉNESTRE ou **SENESTRE** (*nés-tre*) adj. (du lat. *sinister*, gauche). Gauche. Situé à gauche. N. f. *Blas.* La main gauche. ANT. **Dextre.**

SÉNESTROCHÈRE (*nès-tro-ké-re*) n. m. (de *sénestre*, et du gr. *kheir*, main). *Blas.* Bras gauche représenté sur un écu.

SÉNESTROGYRE (*nés-tro*) adj. Syn. peu us. de LÉVOGYRE.

SÉNEVÉ n. m. (lat. *sinape*). Un des noms vulgaires de la moutarde noire.

SÉNILE adj. (lat. *senilis*; de *senex*, vieux). Qui a rapport au vieillard, à la vieillesse : *débilité sénile*.

SÉNILITÉ n. f. (de *sénile*). Affaiblissement causé par la vieillesse : *mourir de sénilité*.

SÉNONAIS, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. De Sens.

SENS (*sanss*; *s* final nul devant une consonne) n. m. (lat. *sensus*). Faculté par laquelle l'homme et les animaux reçoivent l'impression des objets extérieurs par l'intermédiaire des sens. (Il y a cinq sens : la *vue*, l'*ouïe*, l'*odorat*, le *toucher* et le *goût*.) Sentiment, faculté d'apprécier : *perdre le sens du vrai*. Jugement, faculté de comprendre : *un homme de sens*. Avis, opinion, point de vue : *j'abonde dans votre sens*. Signification : *mots à double sens; sens propre, figuré*. Côté d'un corps, d'une chose : *couper un objet dans le sens de sa longueur*. Direction : *spectateurs qui s'enfuient dans tous les sens*. *Le sens intime* ou *interne*, faculté de l'esprit qui se considère lui-même ; la conscience. *Le bon sens*, la droite raison. *Le sens commun*, faculté que possède la généralité des hommes de juger sainement. *Sens moral*, conscience du bien et du mal moral. Pl. Faculté d'éprouver le plaisir ; passion physique, sensualité. *Les plaisirs des sens*, la sensualité. Loc. adv. **Sens dessus dessous**, dans un grand désordre. Dans un grand trouble moral : *mettre les gens sens dessus dessous*. **Sens devant derrière**, dans une situation telle que ce qui devrait être devant est derrière.

SENSATION (*san-sa-si-on*) n. f. (lat. *sensatio*). Impression que l'âme reçoit des objets par les sens : *sensation agréable*. *Fig. Faire sensation*, produire une impression marquée dans une assemblée, etc. *Nouvelle à sensation*, de nature à causer de l'émotion.

SENSATIONNEL, ELLE (*san-sa-si-o-nél, è-le*) adj. Qui est de nature à faire sensation : *répandre une nouvelle sensationnelle*.

SENSATIONNISME ou **SENSATIONISME** (*san-sa-si-o-nis-me*) n. m. *Philos.* Syn. de SENSUALISME.

SENSATIONNISTE ou **SENSATIONISTE** (*san-sa-si-o-nis-te*) adj. et n. Qui professe le sensationnisme.

SENSÉ (*san-sé*). **E** adj. Qui a du bon sens : *personne sensée*. Conforme au bon sens : *discours sensé*. ANT. **Insensé.**

SENSÉMENT (*san-sé-man*) adv. D'une manière sensée : *parler, agir sensément*.

SENSIBILISABLE (*san-si, za-ble*) adj. *Photogr.* Qui peut être sensibilisé : *papier sensibilisable*.

SENSIBILISATEUR, TRICE (*san-si, za*) adj. Qui rend sensible à l'action de la lumière ou de quelque autre agent. *Photogr.* N. m. : *un sensibilisateur*. ANT. **Insensibilisateur.**

Digitized by Google

SENSIBILISATION (*san-si, si-on*) n. f. Action de sensibiliser.

SENSIBILISER (*san-si, zé*) v. a. Rendre sensible. *Photogr.* Rendre sensible à l'action de la lumière : *on sensibilise les papiers photographiques en les imprégnant de sels d'argent.* ANT. **Insensibiliser.**

SENSIBILITÉ (*san-si*) n. f. Faculté d'éprouver des impressions physiques : *les nerfs sont des organes de la sensibilité.* Faculté de percevoir des impressions morales. *Fig.* Faculté de sentir vivement. Sentiments d'humanité, de compassion : *avoir trop de sensibilité; sensibilité pour les malheureux.* Disposition des choses à être influencées par la moindre action physique : *la sensibilité d'une balance, d'un thermomètre.* ANT. **Insensibilité.**

SENSIBLE (*san-si-ble*) adj. (lat. *sensibilis*; de *sentire*, sentir). Doué de la faculté d'éprouver des sensations : *les animaux sont sensibles.* Qui a la faculté d'éprouver des impressions morales. Qui est facilement ému, touché : *cœur sensible.* Facilement impressionnable : *être sensible à la raillerie.* Qui tombe sous les sens : *le monde sensible.* Qu'on remarque aisément : *progrès, amélioration sensible.* Qui fait une vive impression morale : *plaisir, chagrin sensible. Côté, endroit sensible,* la chose qui touche le plus. *Physiq.* Qui indique les plus légères différences : *balance sensible. Musiq. Note sensible,* qui est d'un demi-ton au-dessous de la tonique. ANT. **Insensible.**

SENSIBLEMENT (*san-si-ble-man*) adv. D'une manière sensible, perceptible : *le flux monte sensiblement.* D'une manière qui affecte le cœur : *sensiblement ému.* ANT. **Insensiblement.**

SENSIBLERIE (*san-si-ble-ri*) n. f. *Fam.* Sensibilité fausse et outrée.

SENSITIF (*san-si-tif*), **IVE** adj. Qui a la faculté de sentir : *les êtres sensitifs.* Qui a rapport aux sens et à la sensation : *faculté sensitive.*

SENSITIVE (*san-si*) n. f. Genre de légumineuses, dont les feuilles se replient si on les touche : *la sensitive est dite aussi* mimosa (v. ce mot). *Fig.* Personne qu'un rien blesse ou effarouche.

SENSORIAL, E, AUX (*san-so*), adj. Qui a rapport au sensorium.

SENSORIEL, ELLE (*san-so-ri-èl, é-le*) adj. Qui se rapporte, qui appartient au sensorium : *les phénomènes sensoriels.*

SENSORIUM (*sin-so-ri-om'*) n. m. Partie du cerveau que l'on croit être le centre commun de toutes les *sensations.*

SENSUALISER (*san-su-a-li-zé*) v. a. Attribuer aux sens. Donner un caractère sensuel à.

SENSUALISME (*san-su-a-lis-me*) n. m. Système philosophique, d'après lequel toutes les idées proviennent des sensations : *le sensualisme a été défendu par Condillac.* Amour des plaisirs des sens.

SENSUALISTE (*san-su-a-lis-te*) adj. Qui a rapport au sensualisme. N. Partisan de cette doctrine.

SENSUALITÉ (*san-su-a*) n. f. Attachement aux plaisirs des sens : *vivre avec sensualité.* Plaisir des sens : *austérité qui condamne toutes les sensualités.*

SENSUEL, ELLE (*san-su-èl, é-le*) adj. Attaché aux plaisirs des sens : *homme sensuel.* Qui flatte les sens : *plaisirs sensuels.*

SENSUELLEMENT (*san-su-é-le-man*) adv. D'une manière sensuelle : *vivre sensuellement.* (Peu us.)

SENTANT (*san-tan*), **E** adj. Qui a la faculté d'éprouver des sensations : *les êtres sentants.*

SENTE (*san-te*) n. f. (lat. *semita*). Sentier.

SENTENCE (*san-tan-se*) n. f. (lat. *sententia*; de *sentire*, sentir, avoir une opinion). Maxime, pensée courte d'un sens général, d'une belle moralité : *une sentence de Sénèque.* Jugement rendu par des juges ou des arbitres : *sentence de mort. Par ext.* Décision quelconque : *les sentences de l'opinion.*

SENTENCIEUSEMENT (*san-tan, ze-man*) adv. D'une façon sentencieuse : *parler sentencieusement.*

SENTENCIEUX, EUSE (*san-tan-si-eû, eu-ze*) adj. Qui s'explique ordinairement par sentences : *homme sentencieux.* Qui contient des sentences : *langage sentencieux.* Qui a la forme d'une sentence : *phrase sentencieuse.* D'une gravité affectée : *ton sentencieux.*

SENTEUR (*san*) n. f. Odeur, parfum : *pois de senteur,* nom vulgaire de la gesse odorante.

SENTI, E (*san*) adj. Fortement conçu et exprimé : *paroles bien senties.*

SENTIER (*san-ti-é*) n. m. (de *sente*). Chemin étroit. *Fig.* Voie morale : *les sentiers de l'honneur, de la vertu.*

SENTIMENT (*san-ti-man*) n. m. (de *sentir*). Action d'être affecté d'une manière agréable ou pénible. Aptitude à recevoir les impressions : *le sentiment lui manque; perdre le sentiment.* Conscience intime, connaissance par impression : *avoir le sentiment de sa force; avoir le sentiment des convenances.* Passion, mouvement de l'âme : *sentiment bas.* Amour : *éprouver un sentiment durable.* Opinion : *changer de sentiment. Avoir des sentiments,* de l'honneur, de la probité, de la délicatesse, etc.

SENTIMENTAL, E, AUX (*san-ti-man-tal*) adj. Qui a, annonce du sentiment, vrai ou affecté : *discours sentimental.* Qui a ou affecte une sensibilité un peu romanesque : *jeune fille sentimentale.* (S'emploie ordinairem. par iron.)

SENTIMENTALEMENT (*san-ti-man-ta-le-man*) adv. D'une manière sentimentale. (Peu us.)

SENTIMENTALISME (*san-ti-man-ta-lis-me*) n. m. Affectation de sentiment. Genre sentimental.

SENTIMENTALITÉ (*san-ti-man*) n. f. Etat d'une personne sentimentale.

SENTINE (*san*) n. f. (lat. *sentina*). Partie la plus basse d'un navire, réceptacle des ordures. *Fig.* Milieu impur, corrompu : *les sentines du vice.*

SENTINELLE (*san-ti-nè-le*) n. f. (ital. *sentinella*). Soldat placé en faction pour faire le guet. *Sentinelle perdue,* soldat placé dans un poste avancé et dangereux. *Par ext. Faire sentinelle,* guetter, épier.

SENTIR (*san*) v. a. (du lat. *sentire,* percevoir. — Se conj. comme *mentir.*) Percevoir par l'un des sens : *sentir une odeur agréable; sentir le froid, la faim,* etc. Eprouver dans l'âme : *sentir du chagrin, de la joie.* Apprécier, comprendre : *sentir la grandeur d'une perte; sentir les beautés d'un ouvrage.* Avoir la conscience de : *sentir ce que l'on vaut.* Avoir une saveur particulière : *ce vin sent son terroir.* Flairer : *sentir une rose.* Exhaler une odeur de : *ce tabac sent la violette.* Toucher : *je le sens du doigt.* Révéler : *écrit qui sent trop le travail.* Avoir les manières, l'apparence : *sentir l'homme de qualité. Sentir quelque chose pour quelqu'un,* être disposé à l'aimer. *Ne pouvoir sentir quelqu'un,* le haïr. *Faire sentir la force de son bras,* la faire éprouver. V. n. Exhaler une odeur : *ce bouquet sent bon. Cette viande sent,* exhale une mauvaise odeur. **Se sentir** v. pr. Sentir dans quel état on est : *je ne me sens pas bien.* Reconnaître en soi : *se sentir du courage.* Avoir quelque reste : *on se sent toujours d'une bonne éducation.*

SEOIR (*soir*) v. n. (du lat. *sedere,* s'asseoir. — N'est guère usité qu'aux part. *séant, sis, sise.*) Etre assis. Dans le langage familier, on l'emploie à l'impér. : *sieds-toi.*

SEOIR (*soir*) v. n. (dérivé du précéd. — Ne se dit qu'au part. pr. *seyant,* et aux 3es pers. : *il sied, ils siéent; il seyait, ils seyaient; il siéra, ils siéront; il siérait, ils siéraient.*) Etre convenable : *cette coiffure vous sied bien.* Impers. : *il vous sied mal de parler ainsi.*

SEP (*sèp'*) n. m. Pièce de bois dans laquelle le soc de la charrue est emboîté. Syn. CEP.

SÉPALE n. m. (mot forgé avec *séparer* et *pétale*). Foliole du calice d'une fleur.

SÉPALOÏDE (*lo-i-de'* adj. En forme de sépale.

SÉPARABLE adj. Qui peut se séparer. ANT. **Inséparable.**

SÉPARATEUR, TRICE adj. Qui a la propriété de séparer : *pouvoir séparateur.*

SÉPARATIF, IVE adj. Qui produit la séparation. Qui indique la séparation : *mur séparatif.*

SÉPARATION (*si-on*) n. f. Action de séparer, de se séparer : *séparation pénible.* Chose qui sépare (mur, cloison, etc.) : *il faut enlever cette séparation. Dr. Séparation de corps,* droit pour les époux de ne plus vivre en commun et qui résulte d'un jugement. (Les causes de la séparation de corps sont les mêmes que les causes de divorce.) *Séparation de biens,* régime matrimonial dans lequel chacun des deux époux conserve la propriété et l'administration de ses biens. (Elle résulte du contrat de mariage ou d'un jugement. La séparation de corps entraîne la séparation de biens.)

Digitized by Google

SÉPARATISME (*tis-me*) n. m. Schisme des séparatistes. Tendance à se séparer de l'Etat dont on fait partie, à former un Etat particulier : *le séparatisme hongrois.*

SÉPARATISTE (*tis-te*) n. et adj. Celui qui cherche à se séparer d'un Etat, d'une religion. Qui a pour but une séparation de ce genre : *les tendances séparatistes de la Catalogne.*

SÉPARÉ, E adj. Distinct : *ils ont des intérêts séparés. Être séparé de corps et de biens,* se dit de deux époux auxquels un jugement a permis de ne plus vivre ensemble et d'administrer librement et respectivement leurs biens.

SÉPARÉMENT (*man*) adv. A part l'un de l'autre : *vivre séparément.* ANT. **Ensemble.**

SÉPARER (*ré*) v. a. (du lat. *separare,* disposer à part). Désunir ce qui était joint : *séparer la tête du corps.* Ranger à part l'un de l'autre : *séparer l'ivraie du bon grain.* Considérer à part : *la raison sépare l'homme des autres animaux.* Partager : *séparer ses cheveux sur le front.* Diviser : *séparer une chambre en trois.* Etre placé entre : *la mer sépare la France de l'Angleterre.* Eloigner l'un de l'autre : *le vent sépara les deux flottes.* Empêcher de se battre : *séparer des combattants.* **Se séparer** v. pr. *Dr. Se séparer de corps et de biens,* se dit des époux qui, à la suite d'un jugement, ne vivent plus ensemble et administrent leurs biens séparément. ANT. **Joindre, unir, réunir.**

SÉPIA n. f. (gr. *sépia.*) Nom scientifique de la *seiche.* Liqueur noirâtre, propre au lavis, qu'on retire de la seiche. *Paysage à la sépia,* dessin fait avec cette matière : *une belle sépia.* Pl. des *sépias.*

SEPS (*sèpss*) n. m. Reptile saurien, de la famille des scincidés, et qui habite le midi de la France et l'Espagne.

SEPT (*set'* comme nombre abstrait et devant une voyelle; *sè* dans *sept francs,* etc.) adj. num. (lat. *septem*). Six plus un : *les sept jours de la semaine.* Septième : *Charles sept.* N. : *être le, la septième.* N. m. Le nombre sept. Le septième jour : *le sept octobre.*

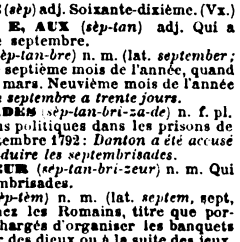

Les sept (cartes).

SEPTAIN (*sé-tin*) n. m. Pièce ou strophe de sept vers, composée d'un quatrain et d'un tercet, ou inversement. Corde faite de sept torons, qui soutient les poids dans les horloges à poids. Droit qu'on percevait sur le sel.

SEPTANTE (*sèp*) adj. num. Soixante-dix. (VX.) *Version des Septante,* v. SEPTANTE, *Part. hist.*

SEPTANTIÈME (*sèp*) adj. Soixante-dixième. (VX.)

SEPTENBRAL, E, AUX (*sèp-tan*) adj. Qui a rapport au mois de septembre.

SEPTEMBRE (*sèp-tan-bre*) n. m. (lat. *september;* de *septem,* sept). Le septième mois de l'année, quand elle commençait en mars. Neuvième mois de l'année actuelle : *le mois de septembre a trente jours.*

SEPTEMBRISADES (*sèp-tan-bri-za-de*) n. f. pl. Massacre des détenus politiques dans les prisons de Paris, du 2 au 6 septembre 1792 : *Danton a été accusé d'avoir laissé se produire les septembrisades.*

SEPTEMBRISEUR (*sèp-tan-bri-zeur*) n. m. Qui prit part aux septembrisades.

SEPTEMVIR (*sèp-tèm*) n. m. (lat. *septem,* sept, et *vir,* homme). Chez les Romains, titre que portaient les prêtres chargés d'organiser les banquets donnés en l'honneur des dieux ou à la suite des jeux.

SEPTEMVIRAT (*sèp-tèm-vi-ra*) n. m. Magistrature des septemvirs.

SEPTÉNAIRE (*sèp-té-nè-re*) adj. (lat. *septenarius*). Qui embrasse sept jours, sept ans. Se dit des vers latins de sept pieds et demi. N. m. : *un septénaire tambique.* Espace de sept jours, dans la durée des maladies.

SEPTENNAL, E, AUX (*sèp-tèn-nal*) adj. (lat. *septem,* sept, et *annus,* année). Qui arrive tous les sept ans, qui dure sept ans : *période septennale; pouvoirs septennaux.*

SEPTENNALITÉ (*sèp-tèn-na*) n. f. Qualité de ce qui est septennal : *la septennalité d'un mandat.*

SEPTENTRION (*sèp-tan*) n. m. (du lat. *septemtriones,* constellation des sept étoiles de la petite Ourse). Le nord.

SEPTENTRIONAL, E, AUX (*sèp-tan*) adj. Du côté du nord : *Amérique septentrionale.* N. m. pl. *Les Septentrionaux,* les peuples du Nord.

SEPTICÉMIE (*sèp, mî*) n. f. (gr. *septein,* corrompre, et *haima,* sang). Maladie causée par l'introduction dans le sang de microbes infectieux : *les septicémies sont fréquentes dans les hôpitaux mal tenus.*

SEPTICÉMIQUE (*sèp*) adj. Qui a rapport à la septicémie : *affection septicémique.*

SEPTICITÉ (*sèp*) n. f. Caractère de ce qui est septique.

SEPTIDI (*sèp*) n. m. (lat. *septem,* sept, et *dies,* jour). Septième jour de la décade républicaine.

SEPTIÈME (*sè-ti*) adj. num. ord. Qui occupe le rang marqué par le nombre sept. *Septième ciel,* dans l'astronomie des anciens, ciel de Saturne, la plus éloignée des planètes alors connues. *Fig. Être au septième ciel,* être dans un bonheur parfait. (On devrait dire au *troisième ciel,* car c'est au troisième ciel que la Bible raconte que fut ravi saint Paul.) N. : *être le, la septième.* N. m. La septième partie d'un tout. N. f. La septième classe en comptant à partir de la rhétorique ou première : *finir sa septième. Musiq.* Intervalle de sept degrés.

Septième.

SEPTIÈMEMENT (*sè-ti, man*) adv. En septième lieu.

SEPTIME (*sèp*) n. f. L'une des lignes d'engagement à l'escrime. Parade dans cette ligne. (V. la planche ESCRIME.)

SEPTIMO (*sep*) adv. (m. lat.). Septièmement.

SEPTIQUE (*sèp*) adj. (gr. *sèptikos ;* de *septein,* corrompre). Qui a rapport à la putréfaction : *microbes septiques.* Qui est causé par les microbes.

SEPTON (*sèp*) n. m. Ancien nom de l'azote.

SEPTORIE (*sèp-to-ri*) n. f. Champignon qui pousse sur les feuilles ou les fruits.

SEPTUAGÉNAIRE (*sèp, nè-re*) adj. et n. (du lat. *septuaginta,* soixante-dix). Âgé de soixante-dix ans.

SEPTUAGÉSIME (*sèp, zi-me*) n. f. (lat. *septuagesimus*). Le troisième dimanche avant le premier dimanche de carême : *le dimanche de la Septuagésime.*

SEPTUOR (*sèp*) n. m. Morceau exécuté par sept voix ou sept instruments.

SEPTUPLE (*sèp*) adj. (lat. *septuplus*). Qui vaut sept fois autant : *nombre septuple.* N. m. Quantité sept fois plus grande : *prendre le septuple d'un nombre.*

SEPTUPLER (*sèp-tu-plé*) v. a. Rendre sept fois aussi grand : *septupler son revenu.* V. n. Devenir septuple : *revenu qui a septuplé.*

SÉPULCRAL, E, AUX adj. Qui a rapport à un sépulcre : *inscription sépulcrale. Fig. Voix sépulcrale,* voix caverneuse, semblant sortir d'un tombeau.

SÉPULCRE n. m. (lat. *sepulcrum*). Monument consacré à la sépulture d'un ou plusieurs morts. (Ne se dit que dans le langage soutenu.) *Le saint sépulcre,* le tombeau de Jésus-Christ, à Jérusalem. V. SAINT-SÉPULCRE (*Part. hist.*).

SÉPULTURE n. f. (lat. *sepultura*). Lieu où l'on enterre : *Saint-Denis était la sépulture des rois de France.* Ensevelissement, inhumation : *recevoir les honneurs de la sépulture.*

SÉQUANAIS, E (*kou-a-nè, è-ze*) adj. et n. (du lat. *Sequana,* la Seine). De la Séquanie : *César vante la fertilité du sol séquanais.* (On dit aussi SÉQUANE et SÉQUANIEN, ENNE.)

SÉQUANIEN, ENNE (*kou-a-ni-in, è-ne*) adj. Se dit d'un état géologique de la partie supérieure du jurassique. N. m. : *le séquanien. Géogr.* V. l'*art.* précédent.

SÉQUELLE (*ke-le*) n. f. (lat. *sequela,* suite; de *sequi,* suivre). Suite méprisable de gens : *on l'a chassé, lui et sa séquelle.*

SÉQUENCE (*kan-se*) n. f. (du lat. *sequi,* suivre). *Jeu.* Série d'au moins trois cartes de la même couleur, qui se suivent sans interruption : *annoncer une séquence.* Nom donné aux proses qui, les jours de fête, se chantent à la messe après le graduel et l'*Alleluia.*

SÉQUESTRATION (*kès-tra-si-on*) n. f. Action

Digitized by Google

par laquelle on séquestre. Etat de ce qui est séquestré : *séquestration de biens.* Isolement forcé et illégal, en parlant des personnes : *séquestration arbitraire. Par ext.* Isolement volontaire.

SÉQUESTRE (*kés-tre*) n. m. (lat. *sequestrum*). Dépôt d'une chose litigieuse par ordre de justice ou par convention des parties entre les mains d'un tiers, qui doit la conserver jusqu'à décision définitive : *mettre un bien sous séquestre. Séquestre judiciaire,* la chose séquestrée : *détourner un séquestre. Méd.* Portion d'os nécrosée, qui reste enclavée dans les tissus.

SÉQUESTRE (*kés-tre*) n. m. (lat. *sequester*). Celui entre les mains de qui les choses sont en séquestre. Adjectiv. : *le tribunal séquestre.*

SÉQUESTRER (*kés-tré*) v. a. Mettre une chose en séquestre : *séquestrer des biens.* Renfermer illégalement une personne : *séquestrer un enfant.* **Se séquestrer** v. pr. S'éloigner du monde, vivre solitaire.

SEQUIN (*kin*) n. m. (ital. *zecchino,* ar. *sekkah*). Monnaie d'or de valeur variable, en usage dans différents Etats italiens et du Levant.

SEQUOIA (*sé-ko-ia*) n. m. Genre de conifères qui atteignent parfois 150 mètres de haut : *les sequoias les plus majestueux se trouvent en Californie.* Syn. WELLINGTONIA.

SÉRAIL (*ra, l* mll.) n. m. (turc *serai*). Palais des princes mahométans. Palais du sultan de Constantinople. Se dit plus communément, mais improprement, du *harem,* partie du palais où les femmes sont renfermées.

SÉRAN n. m. Sorte de peigne, qui sert à sérancer le chanvre ou le lin.

SÉRANÇAGE n. m. Action de sérancer. Atelier où l'on sérance.

SÉRANCER (*sé*) v. a. (du germ. *schrenzen,* partager. — Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il sérança, nous sérançons.*) Diviser la filasse du lin ou du chanvre après qu'elle a été séparée de la chènevotte.

SÉRANCEUR n. et adj. m. Ouvrier qui sérance.

SÉRANCOLIN ou **SARANCOLIN** n. m. Marbre des Pyrénées, d'une couleur d'agate.

SÉRAPÉUM (*om'*), **SÉRAPÉON, SÉRAPEION** (*pé-ion'*), ou **SÉRAPION** n. m. Temple de Sérapis : *le sérapéum de Memphis a été découvert par Mariette en 1851.*

SÉRAPHIN n. m. (hébr. *seraphim*). Esprit céleste de la première hiérarchie des anges, chez les juifs et les chrétiens.

SÉRAPHIQUE adj. Qui appartient aux séraphins. *Fig.* Etheré, digne des séraphins : *amour séraphique. Ordre, institut, famille séraphique,* ordre des religieux franciscains. **Le docteur séraphique,** surnom de saint Bonaventure.

SÉRASQUIER (*ras-ki-é*) ou **SÉRASKIER** (*ras-ki-é*) n. m. Général en chef des troupes de l'empire, chez les Turcs.

SERDEAU (*sèr-dô*) n. m. (pour *sert d'eau*). Officier de bouche, à l'ancienne cour des rois de France, chargé de recevoir la desserte. Office où l'on portait cette desserte.

SEREIN (*rin*) n. m. (de *soir*). Vapeur qui se résout en une pluie fine après le coucher du soleil : *prendre froid au serein.*

SERÉIN, E (*rin, é-ne*) adj. (lat. *serenus;* de *serum,* soir). Clair, pur et calme : *temps serein. Fig.* Exempt d'agitation, de trouble : *passer des jours sereins.* Qui marque le calme, la tranquillité d'esprit : *front serein. Jours sereins,* paisibles, heureux. *Méd. Goutte sereine,* syn. de AMAUROSE.

SÉRÉNADE n. f. (ital. et espagn. *serenata,* concert du soir). Concert de voix et d'instruments donné, la nuit, en plein air, sous les fenêtres de quelqu'un pour lui rendre hommage : *donner une sérénade.*

SÉRÉNISSIME *ni-si-me*) adj. Très serein. Titre qu'on donne ou qu'on donnait à quelques hauts personnages, à certains Etats : *la sérénissime république de Venise.*

SÉRÉNITÉ n. f. Etat du ciel, de l'air quand il est serein. *Fig.* Calme, tranquillité : *la sérénité de l'âme.* Titre d'honneur donné à quelques princes.

SÉREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. (lat. *serum,* petit-lait). Qui a les caractères de la sérosité : *la partie séreuse du lait.* Qui abonde en sérosités anormales : *pus séreux. Membranes séreuses* ou subst. *séreuses,* membranes qui sécrètent des sérosités.

SERF (*sèrf'*), **SERVE** (*sèr-ve*) adj. (du lat. *servus,* esclave). Dont la personne et les biens dépendent d'un maître : *paysans serfs.* Qui a rapport à l'état des personnes serves : *condition serve.* N. Personne serve, et, dans les pays féodaux, personne attachée à la glèbe, dépendant d'un seigneur : *Louis X le Hutin émancipa les serfs de son royaume.* (V. *Part. hist.*)

SERFOUETTE (*sèr-fou-é-te*) n. f. Outil de jardinier, comprenant une houe et une langue, ou une langue et une fourche, avec lequel on remue la terre autour des jeunes plantes.

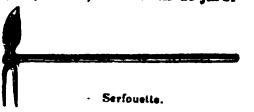

Serfouette.

SERFOUIR (*sèr*) v. a. (lat. *circum fodere*). Cultiver avec la serfouette.

SERFOUISSAGE (*sèr-fou-i-sa-je*) n. m. Action de serfouir.

SERGE (*sèr-je*) n. f. (lat. *serica*). Etoffe légère de laine, dérivant du sergé.

SERGÉ (*sèr-jé*) n. m. Tissu croisé et uni, formant des sillons obliques séparés par un fil.

SERGENT (*sèr-jan*) n. m. (du lat. *serviens,* qui sert). Autrefois, officier de justice chargé de signifier les exploits, les assignations, de faire les saisies, d'arrêter ceux contre lesquels il y avait prise de corps. Aujourd'hui, sous-officier dans une compagnie d'infanterie. **Sergent-major,** sous-officier d'une compagnie d'infanterie chargé de la comptabilité. (Pl. des *sergents-majors.*) *Sergent fourrier,* sous-officier qui aide le sergent-major dans la comptabilité de la compagnie. *Sergent de ville,* agent de police municipale, appelé à Paris *gardien de la paix. Menuis.* Nom donné communément au serre-joint (*sergent* est une corruption de *serre-joint*). V. SERRE-JOINT. *Mar.* Petit crochet de fer, servant à hisser les tonneaux à bord.

SERGER (*sèr-jé*) ou **SERGIER** (*sèr-ji-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui fabrique la serge.

SERGERIE (*sèr-je-ri*) n. f. Manufacture où l'on fabrique le sergé ou la serge. Magasin où l'on vend ces étoffes. Art de les fabriquer.

SERGETTE (*sèr-jé-te*) n. f. Etoffe de laine étroite, mince et légère.

SÉRICICOLE adj. (lat. *sericum,* soie, et *colere,* cultiver). Qui a rapport à l'élève des vers à soie : *l'industrie sericicole est prospère dans le Midi.*

SÉRICICULTURE n. f. Industrie qui a pour but la production de la soie.

SÉRICIGÈNE adj. (lat. *sericum,* soie, et *gennân,* produire). Qui produit la soie : *glande sérigène.*

SÉRICINE n. f. (du lat. *sericum,* soie). Principe constitutif de la soie, que l'on obtient en traitant la soie par l'eau dans une marmite de Papin.

SÉRIE (*ri*) n. f. (lat. *series*). Suite de termes se succédant d'après une loi : *la série des couleurs. Par ext.* Suite ininterrompue : *poser une série de questions.* Ensemble de choses analogues : *ranger des objets par série. Math.* Suite de grandeurs qui se déduisent les unes des autres, suivant une loi déterminée. *Hist. nat.* Disposition des êtres, dans l'ordre naturel de leurs affinités : *série zoologique.*

SÉRIER (*ri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Classer par séries : *sérier les questions pour les résoudre*

SÉRIEUSEMENT (*se-man*) adv. Sans plaisanterie : *parler sérieusement.* Avec application : *travailler sérieusement à un examen.* A fond, gravement : *être sérieusement malade.* ANT. **Plaisamment.**

SÉRIEUX, EUSE (*ri-eû, eu-ze*) adj. (lat. *serius*). Qui a un caractère grave, exempt de frivolité : *homme sérieux.* Qui marque ce caractère : *air sérieux.* Positif, réel, sincère : *promesses sérieuses.* Important, qui peut avoir des suites graves : *maladie sérieuse.* N. m. Gravité : *prendre son sérieux.* Genre grave : *acteur qui réussit dans le sérieux. Prendre au sérieux,* accepter pour réel, important. ANT. **Plaisant, badin.**

SERIN, E n. Petit oiseau des îles Canaries, à plumage ordinairement jaune : *le chant des serins est très agréable. Fig.* et *pop.* Niais : *c'est un serin.*

Digitized by Google

SERINER (*né*) v. a. Instruire un serin ou tout autre oiseau avec la serinette. *Fig.* Répéter souvent une chose à quelqu'un pour la lui apprendre : *seriner une règle à un écolier.*

SERINETTE (*nè-te*) n. f. Petit orgue mécanique, à tuyaux et à cylindre, qu'on joue à l'aide d'une manivelle, et dont on se sert pour instruire les serins. *Par extens.* Personne qui chante de routine et sans aucune expression.

Serinette.

SERINGA ou **SERINGAT** (*gha*) n. m. Genre de saxifragacées à fleurs blanches très odorantes, cultivées dans les jardins.

SERINGAGE (*gha-je*) n. m. Arrosage des plantes de telle sorte que l'eau arrive en pluie fine sur elles.

SERINGUE (*rin-ghe*) n. f. (gr. *surigx*). Petite pompe portative, dont on se sert pour repousser l'air ou les liquides. Instrument au moyen duquel on porte des liquides dans les cavités intérieures du corps : *seringue auriculaire; à lavements*, etc.

SERINGUEMENT (*ghe-man*) n. m. Action de seringuer. (Peu us.)

SERINGUER (*ghe*) v. a. Pousser un liquide avec une seringue : *seringuer de la morphine.*

SERMENT (*sèr-man*) n. m. (lat. *sacramentum*). Affirmation d'un fait ou d'une obligation, en prenant à témoin Dieu, ou ce qu'on regarde comme sacré : *ne faites pas de serments à la légère.* Promesse solennelle : *prêter serment de fidélité. Serment d'ivrogne*, sur lequel il ne faut pas compter.

SERMON (*sèr*) n. m. (du lat. *sermo*, discours). Discours prononcé en chaire sur un sujet religieux : *les sermons de Massillon. Fig.* Remontrance longue et ennuyeuse.

SERMONNAIRE (*sèr-mo-nè-re*) n. m. Auteur de sermons : *Bossuet et Bourdaloue sont les deux plus grands sermonnaires du* XVII*e siècle.* Recueil de sermons : *sermonnaire pour l'Avent.*

SERMONNER (*sèr-mo-né*) v. a. Faire des remontrances à : *sermonner un jeune homme.* V. n. Faire un sermon, une harangue.

SERMONNEUR, EUSE (*sèr-mo-neur, eu-ze*) n. Qui aime à faire des remontrances.

SÉROSITÉ (*zi*) n. f. (rad. *sérum*). Liquide contenu et sécrété dans les cavités séreuses. Nom donné aux liquides des œdèmes, phlyctènes, hydropisies, etc.

SÉROTHÉRAPIE (*pî*) n. f. Méthode de traitement préventive ou curative par les sérums.

SÉROTINE n. f. Chauve-souris, très commune en France.

SERPE (*sèr-pe*) n. f. (du gr. *harpê*, faux). Instrument recourbé pour couper du bois, tailler des arbres, etc. *Fig. Ouvrage fait à la serpe, à coups de serpe*, grossièrement.

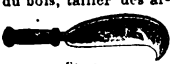
Serpe.

SERPENT (*sèr-pan*) n. m. (lat. *serpens* ; de *serpere*, ramper). Reptile sans pieds. *Par anal.* Objet qui serpente : *de longs serpents de feu. Serpent à lunettes*, syn. de NAJA. *Serpent à sonnettes*, syn. de CROTALE. *Serpent devin*, le plus grand et le plus fort des boas. *Relig.* Le démon. *Fig.* Personne perfide et méchante. *Langue de serpent*, personne très médisante. *Réchauffer un serpent dans son sein*, accorder ses bienfaits à un ingrat qui se retourne contre son bienfaiteur. *Serpent de Pharaon*, petit cylindre de sulfocyanure de mercure, qui, allumé, se développe en forme de serpent. *Musiq.* Instrument de musique à vent, à bois recouvert de cuir, percé de neuf trous, qui en règlent l'intonation, et ainsi appelé à cause de sa forme : *le serpent qui servait à accompagner les chantres a été remplacé par l'ophicléide.* N. m. pl. Syn. de OPHIDIENS. (V. les planches REPTILES, SQUELETTES.)

Serpent.

SERPENTAIRE (*sèr-pan-tè-re*) n. f. Espèce de cactier, à grandes fleurs rouges et à tiges rampantes.

SERPENTAIRE (*sèr-pan-tè-re*) n. m. Genre d'oiseaux rapaces africains à longues jambes, très utiles par la quantité de reptiles qu'ils détruisent. (On les appelle aussi SECRÉTAIRES, MESSAGERS.)

Serpentaire.

SERPENTE (*sèr-pan-te*) n. et adj. f. Papier très fin et transparent, employé pour préserver les gravures des livres.

SERPENTEAU (*sèr-pan-tô*) n. m. Petit serpent. Jeune serpent. *Pyrotechn.* Sorte de fusée volante.

SERPENTER (*sèr-pan-té*) v. n. Avoir un cours tortueux : *ruisseau qui serpente à travers la prairie.*

SERPENTIN (*sèr-pan*) n. m. Tuyau de l'alambic où se condense le produit de la distillation, et qui va en serpentant. (V. ALAMBIC.) Dans les anciennes armes à mèche, sorte de chien dont les mâchoires tenaient la mèche. Petite pièce d'artillerie de rempart (XVI*e* et XVII*e* s.).

SERPENTINE (*sèr-pan*) n. f. Pierre fine, tachetée comme la peau d'un serpent : *vase en serpentine.* Plante employée autrefois comme sudorifique et fébrifuge. Ancienne pièce d'artillerie.

SERPETTE (*sèr-pè-te*) n. f. Petite serpe.

SERPIGINEUX, EUSE (*sèr, neû, eu-ze*) adj. Se dit des affections cutanées à contours sinueux.

SERPILLIÈRE (*sèr-pi, ll* mll., *è-re*) n. f. Toile grosse et claire en fil d'étoupe, qu'on emploie pour emballer les marchandises, et dont on fait des torchons à laver. Tablier en grosse toile.

SERPOLET (*sèr-po-lé*) n. m. *Bot.* Espèce de labiée vivace et odorante de la France : *le serpolet est très recherché des lapins.*

SERPULE (*sèr*) n. f. Genre d'annélides, comprenant des vers marins vivant dans des tubes calcaires qu'ils ferment à volonté. (V. la planche MOLLUSQUES.)

SERRAGE (*sè-ra-je*) n. m. Action de serrer.

SERRAN (*sè-ran*) n. m. Genre de poissons acanthoptères, vulgairement *perches de mer.*

SERRATE (*sèr-ra-te*) adj. (lat. *serratus* ; de *serra*, scie). Se dit de certaines monnaies romaines en argent, dont les bords sont découpés en dents de scie.

SERRATIFORME (*sèr-ra*) adj. (du lat. *serra*, scie, et de *forme*). Qui est en forme de scie. (Peu us.)

SERRATULE (*sèr-ra*) n. f. *Bot.* Genre de composées, qui fournissent diverses teintures.

SERRE (*sè-re*) n. f. (de *serrer*). Action de soumettre à une pression : *donner une première serre au raisin.* Se dit des griffes ou ongles des oiseaux de proie : *les serres de l'aigle.* (V. RAPACE.) Local vitré, en totalité ou en partie, destiné à abriter du froid certains végétaux et à leur fournir une température artificielle : *les palmiers, dans nos pays, doivent passer l'hiver en serre.* Dans un navire, pièce de liaison longitudinale, croisant intérieurement les couples.

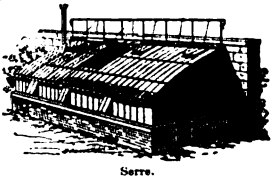
Serre.

SERRÉ, E (*sè-ré*) adj. Dont les parties constituantes sont très rapprochées : *tissu serré. Fig.* Rigoureux : *logique serrée.* Précis, concis : *style serré. Serré du devant, du derrière*, se dit d'un cheval dont les membres antérieurs (ou postérieurs) sont trop rapprochés. (V. la planche CHEVAL.) *Fam.* Avare : *Harpagon était un mortel fort serré. Avoir le cœur serré*, éprouver du chagrin, de l'angoisse. *Avoir un jeu serré*, ne rien hasarder. Adv. *Jouer serré*, jouer avec application et prudence. *Fig.* Agir avec prudence,

Digitized by Google

SERRE-BOUCHON (*sé-re*) n. m. invar. Appareil servant à maintenir en place le bouchon d'une bouteille contenant une boisson gazeuse.

SERRE-FILE (*sé-re*) n. m. invar. Officier ou sous-officier placé derrière un peloton, dans une troupe en bataille. Vaisseau marchant le dernier de tous, dans l'ordre de marche ou de bataille.

SERRE-FILS (*sé-re-fil'*) n. m. invar. Instrument pour réunir deux fils électriques.

SERRE-FINE (*sè-re*) n. f. Instrument pour maintenir en contact les lèvres d'une plaie.

SERRE-FREIN ou **SERRE-FREINS** (*sè-re-frin*) n. m. invar. Employé chargé de serrer les freins, dans un train de chemin de fer.

SERRE-JOINT ou **SERRE-JOINTS** (*sè-re-join*) n. m. invar. Instrument des menuisiers, tonneliers, etc., pour tenir des planches serrées les unes contre les autres. (On dit aussi, par corruption, SERGENT.)

SERREMENT (*sè-re-man*) n. m. Action de serrer : *serrement de mains.* Digue ou barrage de bois dans l'intérieur des galeries de mine. *Fig. Serrement de cœur,* grande douleur.

SERRE-NEZ (*sé-re-né*) n. m. invar. Petit appareil, appelé aussi *tord-nez, torche-nez, trousse-nez,* composé d'une anse de cordelette fixée au bout d'un bâton, pour rendre les chevaux dociles.

SERRE-PAPIERS (*sé-re-pa-pi-é*) n. m. invar. Endroit où l'on serre les papiers. Tablettes divisées en compartiments pour serrer des papiers. S'emploie aussi comme syn. de PRESSE-PAPIERS.

SERRER (*sé-ré*) v. a. (lat. *serare;* de *sera,* serrure). Etreindre, presser : *serrer la main.* Joindre, rapprocher : *serrer les rangs; serrer les dents.* Rendre plus étroit : *serrer un nœud.* Placer en lieu sûr; enfermer : *serrer du linge; serrer une récolte. Serrer quelqu'un de près,* être sur le point de l'atteindre. *Serrer les dents,* presser fortement l'une contre l'autre les deux mâchoires en signe de colère. *Serrer les voiles,* les attacher sur la vergue avec les jarretières. *Serrer le vent,* aller au plus près du vent. *Serrer le cœur,* causer une vive douleur. *Serrer son style,* écrire avec concision. *Serrer son jeu,* ne rien hasarder. **Se serrer** v. pr. Etre oppressé par une émotion douloureuse : *devant certaines infortunes, le cœur se serre.* Serrer son corps, sa taille : *que de femmes se rendent malades à force de se serrer!* Se presser les uns contre les autres. ANT. **Desserrer.**

SERRE-RAIL ou **SERRE-RAILS** (*sé-re-ra, ll* mll.) n. m. invar. Système de cales en bois, maintenant de chaque côté les rails sur la traverse.

SERRE-TÊTE (*sé-re*) n. m. invar. Ruban pour serrer un bonnet de nuit. Coiffe dont on se serre la tête.

SERRICORNE (*sér-ri*) adj. Qui a des antennes dentées en scie : *coléoptères serricornes.*

SERRURE (*sè-ru-re*) n. f. (lat. *sera.*) Appareil destiné à fermer une porte au moyen d'une clef ou d'un ressort : *forcer une serrure.*

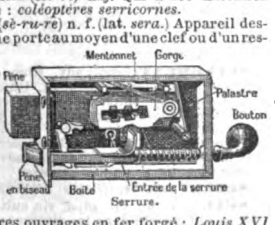

SERRURERIE (*sé-ru-re-ri*) n. f. Art, état, ouvrage du serrurier.

SERRURIER (*sé-ru-ri-é*) n. m. Celui qui fait des serrures et autres ouvrages en fer forgé : *Louis XVI était un fort habile serrurier.*

SERTE (*sèr-te*) n. f. (de *sertir*). Enchâssement des pierres fines.

SERTIR (*sèr*) v. a. (du lat. *serere,* entrelacer). Enchâsser une pierre dans un chaton : *sertir un diamant. Sertir une cartouche,* refouler à l'intérieur, au moyen du *sertisseur,* le carton d'une douille chargée pour que le bourrelet ainsi formé maintienne le carton placé sur le plomb.

SERTISSAGE (*sèr-ti-sa-je*) n. m. Action de sertir.

SERTISSEUR (*sèr-ti-seur*) n. et adj. m. Ouvrier qui sertit. Appareil pour sertir les cartouches de chasse.

SERTISSURE (*ser-ti-su-re*) n. f. Manière dont une pierre est sertie. Partie du chaton qui entoure la pierre et la retient.

SÉRUM (*rom'*) n. m. (du lat. *serum*). Liquide contenu dans le sang et le lait et qui s'en sépare après la coagulation. — On emploie les *sérums* extraits du sang d'animaux vaccinés contre une maladie déterminée pour obtenir la guérison de cette maladie. C'est ainsi que l'on connaît les sérums *antidiphtérique, antitétanique, antivenimeux,* etc. D'autre part, on fabrique de toutes pièces des liquides de composition fort variable, dits *sérums artificiels.*

Serval.

SERVAGE (*sèr*) n. m. (du lat. *servus,* esclave). Etat de serf : *le servage a été aboli en Russie, en 1865, par Alexandre II. Fig.* Privation de sa liberté d'action : *le servage intellectuel.*

SERVAL (*sèr*) n. m. Espèce de grand chat, propre à l'Afrique : *le serval s'apprivoise facilement et sa fourrure est très estimée.* Pl. des *servals.*

SERVANT (*sèr-van*) adj. m. *Frère servant,* religieux convers, employé aux œuvres serviles d'un monastère. N. m. *Artill.* Artilleur qui *sert* une pièce, par opposition au conducteur, qui la *conduit.*

SERVANTE (*sèr*) n. f. Femme ou fille à gages, employée aux travaux du ménage : *Frédégonde fut d'abord servante dans le palais de Chilpéric. Servante de Jésus-Christ, des pauvres,* religieuse. Terme de civilité employé par les femmes : *je suis votre servante.* Meuble de salle à manger, table ou étagère, sur lequel on dépose les plats, la vaisselle. Support qui soutient une voiture dans la position horizontale. Syn. CHAMBRIÈRE.

SERVEUR (*sèr*) n. m. Celui qui lance la balle à la paume ou au lawn-tennis.

SERVIABILITÉ (*sèr*) n. f. Qualité d'une personne serviable.

SERVIABLE (*sèr*) adj. Qui aime à rendre service : *homme serviable.*

SERVIABLEMENT (*sèr, man*) adv. D'une manière serviable. (Peu us.)

SERVICE (*sèr*) n. m. (du lat. *servire,* servir). Action de servir, état de domesticité : *se mettre en service.* Ouvrage à faire dans une maison : *service pénible.* Exercice des fonctions dont on est chargé : *hommes de service.* Fonction dans l'Etat : *avoir trente ans de service.* Etat militaire : *prendre du service.* Fonctionnement organisé : *le service des hôpitaux.* Ensemble du personnel mis en œuvre dans un fonctionnement de ce genre. Assistance, bon office : *offrir ses services.* Disposition : *je me mets à votre service.* Utilité qu'on tire de quelque chose; usage : *cet habit m'a fait un bon service.* Assortiment de vaisselle ou de linge pour la table : *service de porcelaine; service de linge damassé.* Nombre de plats qu'on sert à la fois : *un dîner à trois services.* Célébration solennelle des prières, et cérémonies; prières pour un mort : *fonder un service perpétuel. Etre de service,* dans l'exercice de ses fonctions. *Escalier de service,* ménagé pour faciliter le service de la maison, pour les domestiques, les fournisseurs, etc. — SERVICE MILITAIRE. Tout Français doit le service militaire personnel, sauf le cas d'incapacité physique. Chaque année sont incorporés les jeunes gens ayant atteint l'année précédente l'âge de 20 ans révolus et reconnus aptes au service par le conseil de revision. Le soldat fait partie de l'armée active pendant 2 ans, de la réserve de l'armée active pendant 11 ans, de l'armée territoriale pendant 6 ans, de la réserve de l'armée territoriale pendant 6 ans. Les engagements volontaires peuvent être contractés dès l'âge de 18 ans; les *engagés* ont le droit de choisir leur arme et leur corps; une haute paye journalière est allouée aux *rengagés.* Une prime proportionnelle est accordée à ceux, engagés ou rengagés, qui restent sous les drapeaux au delà de 3 ans. Des pensions proportionnelles après 15 ans de service, des pensions de retraite après 25 ans, sont concédées aux militaires de toutes armes. Enfin, des emplois sont réservés aux engagés et rengagés.

Digitized by Google

SERVIETTE (*sèr-vi-è-te*) n. f. Pièce de linge avec laquelle on s'essuie, à table ou à la toilette.

SERVILE (*sèr*) adj. (lat. *servilis*). Qui appartient à l'état d'esclave, de serf : *condition servile*. Qui appartient à l'état de domestique : *métier servile*. *Fig.* Bas, vil : *âme servile*. Qui suit trop étroitement l'original, le modèle : *imitation servile*. *Œuvres serviles*, en terme de théol., travail manuel.

SERVILEMENT (*sèr, man*) adv. D'une manière basse, servile : *obéir servilement aux caprices des grands*. D'une manière trop étroitement exacte : *traduire servilement un auteur*.

SERVILISME (*sèr-vi-lis-me*) n. m. Esprit de servilité systématique : *le servilisme se développe surtout dans les monarchies*.

SERVILITÉ (*sèr*) n. f. (de *servile*). Esprit de servitude, de basse soumission : *Tacite a flagellé la servilité des Romains de son temps*.

SERVIR (*sèr*) v. a. (lat. *servire*. — *Je sers, nous servons. Je servais, nous servions. Je servis, nous servîmes. Je servirai, nous servirons. Je servirais, nous servirions. Sers, servons, servez. Que je serve, que nous servions. Que je servisse, que nous servissions. Servant. Servi, e.*) Etre au service d'un maître comme domestique : *servir un maître exigeant*. Se consacrer au service de : *servir la patrie*. Rendre de bons offices à : *servir ses amis*. Vendre, fournir des marchandises : *ce marchand me sert depuis longtemps*. Placer sur la table pour être consommé : *servir le potage*. Donner d'un mets à un convive : *servir un enfant*. Favoriser, aider : *servir les passions de quelqu'un*. *Servir Dieu*, lui rendre le culte qui lui est dû. *Servir la messe*, assister le prêtre qui la dit. *Servir l'Etat*, exercer un emploi public ; être soldat. *Servir une batterie*, faire les manœuvres nécessaires à son tir. *Servir une pompe*, la faire jouer. *Servir une rente*, en payer les intérêts. *Vénér.* Tuer une bête fauve, une bête noire aux abois : *servir un sanglier au couteau*. *Absolum.* Etre esclave, être domestique. Etre au service militaire : *servir depuis vingt ans*, etc. V. n. Etre d'un certain usage : *cet habit ne peut plus servir*. *Servir à*, être propre, bon à : *cet instrument sert à tel usage. A quoi sert ce que vous dites? Servir de :* faire l'office de, tenir lieu de : *servir de père à un enfant. Servir de jouet, de plastron à quelqu'un*, être en butte à ses railleries. *Mar. Faire servir*, quitter la panne. **Se servir** v. pr. Faire usage de : *se servir du compas*. Faire soi-même ce qu'on pourrait faire faire : *qui se sert, est bien servi*. Prendre d'un mets : *se servir du vin*. Acheter ses fournitures : *se servir chez tel épicier*. ANT. **Desservir.**

SERVITEUR (*sèr*) n. m. Celui qui est au service, aux gages de quelqu'un : *on doit toujours bien traiter ses serviteurs. Fig. Serviteur de Dieu*, homme pieux. *Serviteur de l'Etat*, fonctionnaire. Terme de civilité : *je suis votre serviteur*, ou elliptiquem., *serviteur*.

SERVITUDE (*sèr*) n. f. Etat de celui qui est serf, esclave : *Sparte réduisit en servitude les Messéniens*. Dépendance morale : *servitude des passions*. Contrainte, assujettissement : *c'est une grande servitude d'être obligé de...* Charge imposée sur une propriété pour l'usage et l'utilité d'un immeuble appartenant à un autre propriétaire : *héritage franc de toute servitude*. (*L'héritage au profit duquel est établie la servitude s'appelle* fonds dominant ; *l'héritage qui la subit*, fonds servant.) *Mar. Bâtiments de servitude*, ensemble des pontons, chalands, citernes, canots de la direction d'un port se trouvant dans un arsenal.

SERVO-MOTEUR (*sèr*) n. m. Engin régulateur des moteurs. Pl. des *servo-moteurs*.

SES (*sé*) adj. poss. pl. de *son, sa*.

SÉSAME (*sa-me*) n. m. Genre de dicotylédones, cultivées de toute antiquité pour l'huile qu'on retire de leurs graines.

Sésame.

SÉSAME. V. ALI-BABA (*Part. hist.*).

SÉSAMÉES (*za-mé*) n. f. pl. Groupe de plantes ayant pour type le genre *sésame*. S. une *sésamée*.

SÉSAMOÏDE (*za-mo-i-de*) adj. Qui ressemble à la graine de sésame. *Os sésamoïdes*, petits os du carpe et du tarse.

SESBAN (*sès*) n. m. ou **SESBANIE** (*sès-ba-ni*) n. f. Genre de légumineuses des régions tropicales.

SÉSÉLI (*sé-zé*) n. m. *Bot.* Genre d'ombellifères, de l'Europe méridionale.

SESQUI (*sès-ku-i*), préfixe employé dans la nomenclature chimique pour signifier *un et demi : un sesquioxyde, un sesquichlorure*.

SESQUIALTERE (*sès-ku-i*) adj. (préf. *sesqui*, et lat. *alter*, autre). Se dit de deux quantités dont l'une contient l'autre une fois et demie.

SESSILE (*sé-si-le*) adj. (lat. *sessilis* ; de *sedere*, être assis). *Bot.* Se dit de tout organe inséré sur l'axe directement et sans support : *fleur, feuille sessile*.

SESSION (*sè-si-on*) n. f. (du lat. *sedere*, s'asseoir). Temps pendant lequel un corps délibérant reste assemblé : *les sessions de la Chambre ; les sessions d'un concile*.

SESTERCE (*sès-tèr-se*) n. m. (lat. *sestertius*). Menue monnaie d'argent des anciens Romains, valant 2 as et demi ou un quart de denier. *Grand sesterce* (*sestertium*), monnaie de compte qui équivalait à 1.000 sesterces.

SÉTACÉ, E adj. (du lat. *seta*, soie). Se dit de tout organe qui a la forme d'une soie de cochon.

SETIER (*ti-é*) n. m. (du lat. *sextarius*, sixième partie du congé). Anc. mesure pour les grains ou les liquides : *le setier de Paris, pour les liquides, contenait 8 pintes ; il valait, pour les grains, 156 litres*.

SÉTIFÈRE adj. (lat. *seta*, soie, et *ferre*, porter). Qui porte des soies ou poils raides.

SÉTIFORME adj. (du lat. *seta*, soie, et de *forme*). Qui est en forme de soie.

SÉTON n. m. (du lat. *seta*, soie). Bandelette de linge ou cordon qu'on passe sous un pont de peau pour entretenir une plaie suppurante dite *exutoire*. *Plaie en séton*, faite par une arme blanche, qui entre et ressort en passant simplement sous la peau et sans entamer les muscles.

Setter.

SETTER (*sè-tèr*) n. m. (mot angl.). Race de chiens d'arrêt à poil long, roux et ondulé : *le setter est très intelligent*.

SEUIL (*seu, l* mll.) n. m. (du lat. *solium*, siège). Pierre ou pièce de bois qui est en travers et au bas de l'ouverture d'une porte. Exhaussement de terrain dans un passage resserré. *Fig.* Début : *le seuil de la vie*.

SEUL, E adj. (lat. *solus*). Qui est sans compagnie ; isolé : *vivre seul*. A l'exclusion de tout autre : *il est seul coupable de...* Qui n'est point aidé : *mon bras seul suffit*. Unique : *un seul Dieu*. Simple : *la pensée seule de la mort effraye*. N. m. *Le gouvernement d'un seul*, la monarchie absolue.

SEULEMENT (*man*) adv. Rien de plus, pas davantage : *être deux seulement*. Uniquement : *dites-lui seulement...* Mais, toutefois : *il consent, seulement, il demande des garanties*. Pas plus tôt que : *un courrier arrivé seulement le matin*. Au moins : *si seulement on profitait de l'expérience. Pas seulement*, pas même. **Non seulement** loc. adv. ordinairement suivie de *mais* ou de *mais encore*.

SEULET, ETTE (*lè, é-te*) adj. Diminutif de *seul*.

SÈVE n. f. (du lat. *sapa*, vin cuit). Liquide nourricier, qui circule dans les diverses parties des végétaux : *la sève monte au printemps des racines dans la tige et les rameaux. Fig.* Activité morale, vigueur : *la sève de la jeunesse*.

SÉVÈRE adj. (lat. *severus*). Rigoureux, sans indulgence : *magistrat sévère*. Empreint de rigueur : *une loi sévère*. Qui exprime la sévérité : *regard sévère*. Grave, austère, d'une exactitude scrupuleuse : *mœurs sévères*. Qui a plus de régularité que d'agrément : *architecture sévère*. ANT. **Indulgent.**

SÉVÈREMENT (*man*) adv. Avec sévérité : *réprimander sévèrement un écolier*. ANT. **Indulgemment.**

SÉVÉRITÉ n. f. Qualité d'une personne ou d'une

Digitized by Google

chose sévère : *la sévérité d'un juge, d'une peine.* ANT. **Indulgence.**

SÉVICES (*vi-se*) n. m. pl. (lat. *sævitia;* de *sævus*, cruel). Mauvais traitements exercés sur une personne sur laquelle on a autorité : *exercer des sévices sur ses enfants.*

SÉVIR v. n. (lat. *sævire*). Punir avec rigueur : *sévir contre un coupable. Fig.* Exercer des ravages : *le froid sévit.*

SEVRAGE n. m. Action, manière de sevrer un enfant : *le sevrage doit se faire progressivement et ne jamais être commencé en été. Arbor.* Opération qui consiste à séparer la marcotte du pied mère.

SEVRER (*vré*) v. a. (du lat. *separare*, séparer. — Se conj. comme *amener.*) Oter à un enfant le lait de sa nourrice, pour lui donner une nourriture appropriée à son âge : *il ne faut pas sevrer un nourrisson avant un an. Fig.* Priver : *sevrer quelqu'un de ses droits. Sevrer une marcotte*, la séparer du pied mère après qu'elle a pris racine.

SÈVRES (*sè-vre*) n. m. Porcelaine fabriquée à Sèvres : *un service de vieux sèvres.*

SEXAGÉNAIRE (*sèk-sa-jé-nè-re*) adj. et n. (lat. *sexagenarius*). Qui a soixante ans : *un vigoureux sexagénaire.*

SEXAGÉSIMAL, E, AUX (*sèk-sa, zi*) adj. (du lat. *sexagesimus*, soixantième). Qui se rapporte au nombre soixante.

SEXAGÉSIME (*sèk-sa-jé-zi-me*) n. f. (du lat. *sexagesimus*, soixantième). Dimanche qui arrive quinze jours avant le premier dimanche de carême et qui est à peu près le soixantième jour avant Pâques : *le dimanche de la Sexagésime.*

SEXDIGITAIRE (*sèks, tè-re*) adj. et n. Personne née avec six doigts.

SEXDIGITAL, E, AUX (*sèks*) adj. Qui a six doigts : *pied sexdigital.*

SEXDIGITISME (*sèks, tis-me*) n. m. Conformation des sexdigitaires.

SEXE (*sèk-se*) n. m. (lat. *sexus*). Différence physique et constitutive de l'homme et de la femme, du mâle et de la femelle : *sexe masculin, féminin.* Ensemble des individus qui ont le même sexe : *des personnes des deux sexes. Fam. Le sexe fort*, les hommes. *Le sexe faible, le beau sexe*, les femmes.

SEXENNAL (*sèk-sèn-nal*), **E, AUX** adj. (lat. *sex*, six, et *annus*, année). Qui a lieu tous les six ans. Qui dure six ans.

SEXENNALITÉ (*sèk-sèn-na*) n. f. Qualité de ce qui est sexennal. (Peu us.)

SEXTANT (*sèks-tan*) n. m. (du lat. *sextans*, sixième partie d'un tout). *Astr.* Instrument formé de la sixième partie d'un cercle, c'est-à-dire de 60 degrés, et servant à mesurer les angles et les distances : *on utilise le sextant pour faire le point.*

Sextant.

SEXTE (*sèks-te*) n. f. (du lat. *sextus*, sixième). La troisième des heures canoniales, qui devait se célébrer à la *sixième* heure du jour, c'est-à-dire à midi.

SEXTELLAGE (*sèks-tèl-la-je*) ou **SEXTÉRAGE** n. m. (du lat. *sextarius*, setier). Droit qui se payait au seigneur par chaque setier de blé vendu aux halles.

SEXTIDI (*sèks*) n. m. (lat. *sextus*, sixième, et *dies*, jour). Sixième jour de la décade républicaine.

SEXTIL, E (*sèks-til*) adj. (lat. *sextilis*). *Distance sextile*, distance de 60 degrés entre deux planètes.

SEXTO (*sèks-to*) adv. (m. lat.). Sixièmement.

SEXTOLET (*sèks-to-lè*) ou **SIXAIN** (*si-zin*) n. m. En musique, réunion de deux triolets.

Sextolet.

SEXTUOR (*sèks*) n. m. Morceau de musique pour six voix ou six instruments.

SEXTUPLE (*sèks*) adj. (lat. *sextuplus*). Qui vaut six fois autant. N. m. Nombre sextuple : *douze est le sextuple de deux.*

SEXTUPLER (*sèks-tu-plé*) v. a. (de *sextuple*). Rendre six fois aussi grand : *sextupler un nombre.*

SEXUALITÉ (*sèk-su*) n. f. (du lat. *sexus*, sexe). Ensemble de tous les caractères spéciaux des individus qui sont déterminés par la reproduction sexuelle.

SEXUÉ, E (*sèk-su-é*) adj. (du lat. *sexus*, sexe). Qui a un sexe : *phylloxéra sexué.* ANT. **Asexué.**

SEXUEL, ELLE (*sèk-su-èl, è-le*) adj. Qui caractérise le sexe des animaux et des plantes : *différences sexuelles.*

SEYANT (*sé-ian*), **E** adj. Qui sied, qui va bien : *une coiffure très seyante.*

SFORZANDO (*sfor-dzan*) adv. (m. ital. signif. *en forçant*). Terme musical marquant qu'on doit passer graduellement du piano au forte. (Indique une nuance moins prolongée que *crescendo.*)

SGRAFFITE (*sgra-fi-te*) n. m. (de l'ital. *sgraffito*, égratigné). Genre de peinture à fresque, consistant à appliquer sur un fond noir de stuc un enduit blanc, qu'on enlève ensuite par hachures pour former les ombres.

SHAH n. m. V. SCHAH.

SHAKE-HAND (*chèk'-hand'*) n. m. invar. (en anglais : *secoue-main*). Poignée de main : *un vigoureux shake-hand.*

SHAKO (*cha*) ou **SCHAKO** (*cha*) n. m. (m. hongrois). Coiffure militaire : *le shako a été presque partout remplacé par le képi.*

Shako.

SHAKSPEARIEN, ENNE (*chèk-spi-ri-in, è-ne*) adj. De Shakspeare : *la fantaisie shakspearienne.*

SHAMPOOING (*chan-poin* ou à l'angl. *cham'-pou-in'gh'*) n. m. Lavage de la tête à l'eau de savon, etc. : *faire, donner un shampooing.*

SHÉRIF (*ché*) n. m. (angl. *sheriff*). Officier d'administration, qui représente la couronne dans chaque comté d'Angleterre : *le shérif préside à l'exécution des sentences capitales.*

SHILLING n. m. V. SCHELLING.

SHINTO (*chin*) ou **SHINTOÏSME** (*chin-to-is-me*) n. m. V. *Part. hist.*

SHOCKING (*cho-kin'gh'*) adj. (m. angl.) Expression employée, sous forme d'interjection, pour marquer qu'une chose paraît inconvenante, déplacée.

SHOGOUN (*cho-ghoun'*) n. m. V. TAÏKOUN.

SHRAPNELL (*chrap-nèl*) n. m. (du n. de l'inventeur). Obus rempli de balles.

SHUNT (*chunt'*) n. m. (mot angl. signif. *dériver*). Dérivation prise sur un circuit de façon à ne laisser passer dans le circuit qu'une fraction du courant.

SHUNTER (*chun-té*) v. a. Pourvoir d'un shunt.

SI conj. (lat. *si*). En cas que, pourvu que, supposé que : *il viendra s'il peut.* Exprime le doute : *je ne sais s'il pourra.* Le motif : *si je suis gai, c'est que...* L'opposition : *si l'un dit oui, l'autre dit non.* L'affirmation : *je gage que si.* Un vœu : *si nous allions nous promener?* Loc. conj. *Si... ne.* A moins que. *Ou si*, ou bien est-ce que. *Que si*, dans le cas où. *Si tant est que*, s'il est vrai que. *Si bien que*, tellement que, de sorte que. *Si ce n'est que*, excepté que. N. m. : *je n'aime pas les si, les mais.*

SI adv. Tellement : *le vent est si grand que...* Aussi : *ne courez pas si fort.* Quelque : *si petit qu'il soit.* Oui, pour répondre par une affirmation à une négation ou à un doute. (On dit dans le même sens : SI FAIT... et QUE SI.) Loc. conj. *Si... que*, à quelque degré que : *si heureux qu'on soit, on se plaint toujours de son sort.* *Si peu que*, quelque peu que. *Si bien que*, tellement que, de sorte que.

SI n. m. Mot formé à l'aide des initiales des mots *Sancte Iohannes* de l'hymne de Saint-Jean-Baptiste. Septième note de la gamme d'*ut.* Signe qui représente cette note.

Le si d'après les trois clefs.

SIALAGOGUE (*gho-ghe*) adj. *Méd.* Qui provoque l'excrétion de la salive. N. m. : *un sialagogue.*

SIALISME (*lis-me*) n. m. (du gr. *sialon*, salive). Evacuation abondante de salive.

SIAM (*si-am'*) n. m. Jeu de quilles dans lequel, au lieu de boule, on se sert d'un disque en bois, à bords taillés en biseau.

Digitized by Google

SIAMOIS, E (*moi, oi-ze*) adj. et n. Du royaume de Siam : *ambassade siamoise*. **Frères siamois**, nom de deux jumeaux siamois (1811-1874), qui étaient rattachés l'un à l'autre par une membrane placée à la hauteur de la poitrine. *Fig.* Deux amis inséparables. N. m. Langue en usage dans le royaume de Siam.

SIAMOISE (*moi-ze*) n. f. Etoffe de coton fort commune (XVIIe et XVIIIe s.).

SIBÉRIEN, ENNE (*ri-in, é-ne*) adj. et n. De Sibérie : *le froid sibérien*.

SIBILANT (*lan*), **E** adj. (du lat. *sibilare*, siffler). *Méd.* Qui a le caractère d'un sifflement : *râle sibilant*.

SIBYLLE (*bi-le*) n. f. (gr. *sibulla*). Chez les anciens, femme qui prédisait l'avenir : *la sibylle de Cumes. Par ext.* Devineresse. *Fam.* Vieille femme qui a des prétentions à l'esprit.

SIBYLLIN (*bil-lin*), **E** adj. Qui appartient aux sibylles : *fureurs sibyllines. Livres sibyllins*, livres que la sibylle de Cumes apporta à Tarquin le Superbe, et qui renfermaient les destinées du peuple romain. *Oracles sibyllins*, rendus par les sibylles.

SIBYLLIQUE (*bil-li-ke*) adj. Qui a rapport aux sibylles, à la faculté de prédire l'avenir. (Peu us.)

SICAIRE (*ké-re*) n. m. (lat. *sicarius*; de *sica*, poignard). Assassin gagé : *soudoyer des sicaires*.

SICCATIF, IVE (*si-ka*) adj. (du lat. *siccare*, sécher). Se dit de toute substance propre à amener rapidement la dessiccation des couleurs auxquelles on les mêle : *huile siccative ; vernis siccatif*. N. m. : *un siccatif*.

SICCITÉ (*sik-si*) n. f. (du lat. *siccus*, sec). Qualité de ce qui est sec : *évaporer une solution jusqu'à siccité*.

SICILIEN, ENNE (*li-in, é-ne*) adj. et n. De la Sicile. N. f. Sorte de danse d'origine sicilienne, qui s'exécute sur un air à six-huit. L'air sur lequel on la danse.

SICLE n. m. (hébr. *shekel*). Chez les Hébreux, poids et monnaie pesant 6 grammes.

SICYDION n. m. Genre de poisson des mers tropicales, aux couleurs tranchées et brillantes.

SIDÉRAL, E, AUX adj. (du lat. *sidus, eris*, astre). Qui concerne les astres : *observations sidérales. Révolution sidérale*, retour d'un astre au même point du ciel. *Jour sidéral*, temps qu'une étoile emploie dans son mouvement apparent pour revenir au même méridien (un peu moins de 24 heures), par opposition à *jour solaire. Année sidérale*, temps qu'emploie dans son mouvement apparent le soleil partant d'une étoile pour y revenir. (Elle a pour durée 365 j., 6 h., 9 m., 9 s.)

SIDÉRATION (*si-on*) n. f. (du lat. *sidus, eris*, astre). Influence attribuée à un astre sur la vie ou la santé d'une personne. (Vx.)

SIDÉRITIS (*tiss*) n. m. *Bot.* Genre de labiées, appelées vulgairement *crapaudines*.

SIDÉRODENDRON (*din*) n. m. Genre de rubiacées, qui fournissent le bois de fer.

SIDÉROLITHIQUE adj. (gr. *sidéros*, fer, et *lithos*, pierre). Se dit des formations tertiaires riches en minerais de fer : *les terrains sidérolithiques*.

SIDÉROSE (*ró-se*) n. f. Carbonate naturel de fer, exploité comme minerai.

SIDÉROSTAT (*ros-ta*) n. m. (lat. *sidus, eris*, astre, et *stare*, se tenir). Appareil destiné à annuler, pour l'observateur, le déplacement apparent des astres.

SIDÉROTECHNIE (*tèk-ni*) n. f. (gr. *sidéros*, fer, et *tekhné*, art). Métallurgie du fer.

SIDÉRURGIE (*jî*) n. f. (gr. *sidéros*, fer, et *ergon*, travail). Art de travailler ou de fabriquer le fer : *la sidérurgie américaine*.

SIDÉRURGIQUE adj. (de *sidérurgie*). Qui a rapport au travail du fer : *l'industrie sidérurgique*.

SIÈCLE n. m. (lat. *sæculum*). Espace de cent ans : *vivre un siècle*. Espace de cent ans, numérotés en partant d'un terme fixe appelé *ère* : *le troisième siècle av. J.-C.* Se dit absolument des espaces de cent années comptés à partir de la naissance de J.-C. : *les philosophes du* XVIIe *siècle*. Epoque, temps où l'on vit : *il faut être de son siècle*. Monde, considéré au point de vue de ses vanités : *vivre selon le siècle. Les siècles futurs, les siècles*, l'avenir, la postérité. *Le grand siècle*, se dit en France de l'époque de Louis XIV. *Le siècle de Périclès, d'Auguste, de Léon X, de Louis XIV*, époques fécondes en hommes de génie et qu'on a placées sous l'invocation du souverain le plus en vue de chaque époque. *Dans tous les siècles des siècles*, toujours. *Par ext.* Temps qu'on trouve trop long : *il y a un siècle qu'on ne vous a vu*.

SIÈGE n. m. (lat. *sedes*; de *sedere*, s'asseoir). Meuble ou autre objet disposé pour qu'on puisse s'y asseoir : *prenez un siège*. Partie d'une voiture où le cocher est assis. Place où le juge s'assied pour rendre la justice. *Siège épiscopal*, évêché et sa juridiction. *Le siège d'un empire*, résidence du gouvernement. *Siège d'un tribunal, d'une cour*, endroit où ils résident pour rendre la justice. *Siège d'une administration*, lieu où elle a son principal établissement. Opérations d'une armée devant une place ou une ville fortifiée pour s'en emparer : *le siège de Troie. Lever le siège*, se dit quand l'armée assiégeante se retire sans s'être emparée de la place. *Fig.* : *lever le siège*, s'en aller. *Etat de siège*, mesure de sûreté publique, par laquelle l'action des lois est suspendue et remplacée par le régime militaire. *Fig.* Centre : *le siège de la maladie. Le siège de la pensée*, le cerveau. *Bain de siège*, du fondement.

SIÉGER (*jé*) v. n. (Se conj. comme *abréger*.) Occuper un siège dans une assemblée, un tribunal : *siéger au Sénat*. Résider (se dit des juges, des tribunaux) : *la Cour de cassation siège à Paris*. Tenir le siège pontifical ou épiscopal : *Léon XIII siégea vingt-six ans. Fig.* Avoir son centre : *le point où siège le mal*.

SIEN, ENNE (*si-in, é-ne*) adj. poss. de la 3e pers. du sing. Qui est à lui, à elle : *regarder une chose comme sienne ; une sienne cousine*. Pr. poss. **Le sien, la sienne**, ce qui appartient, ce qui est à lui, à elle. N. m. **Le sien**, son bien, son travail, sa peine : *à chacun le sien. Y mettre du sien*, contribuer de son argent à quelque chose ; faire des concessions, inventer, amplifier. N. m. pl. **Les siens**, ses parents, alliés, partisans : *vivre au milieu des siens*. N. f. pl. *Faire des siennes*, faire des folies, des fredaines.

SIESTE (*si-ès-te*) n. f. (espagn. *siesta*). Somme qu'on fait vers le milieu de la journée, surtout dans les pays chauds.

SIEUR n. m. (du lat. *senior*, plus vieux). Qualification dont on fait précéder un nom propre de personne, en style de palais ou de pratique. Quelquefois, terme de dénigrement : *le sieur un tel*.

SIFFLABLE (*si-fla-ble*) adj. Qui mérite d'être sifflé : *acteur sifflable*.

SIFFLAGE n. m. *Art vétér.* Syn. de CORNAGE.

SIFFLANT (*si-flan*), **E** adj. Qui produit un sifflement : *prononciation sifflante. Consonnes sifflantes* ou subst. *sifflantes*, consonnes qui produisent un sifflement (*s, z, ch, j* en français).

SIFFLEMENT (*si-fle-man*) n. m. Bruit fait en sifflant : *le sifflement d'un serpent*. Bruit aigu produit par le vent, ou par une balle, une flèche, un cordage, etc., qui fendent l'air.

SIFFLER (*si-flé*) v. n. (lat. *sibilare*). Produire un son aigu soit avec la bouche, soit avec un instrument. Se dit aussi de quelques animaux, du vent, d'une flèche, d'une balle, etc. Faire entendre un son aigu en respirant : *les asthmatiques sifflent*. V. a. Moduler en sifflant : *siffler un air*. Appeler en sifflant : *siffler son chien. Fig. Siffler une pièce, un acteur*, témoigner sa désapprobation à coups de sifflet.

Sifflet.

SIFFLET (*si-flé*) n. m. Petit instrument avec lequel on siffle. *Sifflet d'alarme*, appareil fixé aux chaudières à vapeur et qui avertit du manque d'eau. *En sifflet*, en biseau, comme l'extrémité d'un sifflet. *Fig.* et *pop. Couper le sifflet à quelqu'un*, lui couper la gorge, le mettre hors d'état de répondre. Pl. Désapprobation marquée par des coups de sifflet : *cette pièce a essuyé les sifflets*.

SIFFLEUR, EUSE (*si-fleur, eu-se*) adj. et n. Qui siffle : *merle sifleur ; un habile sifleur*.

Siffleur.

SIFFLOTEMENT (*si-flo-te-man*) n. m. Action de siffloter.

SIFFLOTER (*si-flo-té*) v. n. Siffler doucement, légèrement. Activ. : *siffloter un air*.

SIFILET (*lé*) n. m. Nom vulgaire d'un paradisier de la Nouvelle-Guinée, dont la tête est ornée de six pennes fines.

Digitized by Google

SIGILLAIRE (*jil-lè-re*) adj. (du lat. *sigillum*, sceau). Qui a rapport aux sceaux : *légende sigillaire.*

SIGILLAIRE (*jil-lè-re*) n. f. Genre d'arbres fossiles, caractéristiques des terrains houillers.

SIGILLÉ, E (*jil-lé*) adj. (du lat. *sigillum*, sceau). Marqué d'un sceau ou d'une empreinte semblable à celle d'un sceau.

SIGILLOGRAPHIE (*jil-lo-gra-fi*) n. f. (lat. *sigillum*, sceau, et gr. *graphein*, décrire). Etude des sceaux. Syn. de SPHRAGISTIQUE.

SIGILLOGRAPHIQUE (*jil-lo*) adj. Relatif à la sigillographie : *discussion sigillographique.*

SIGISBÉE (*jis-bé*) n. m. (ital. *cicisbeo*). Cavalier servant d'une dame.

SIGLE n. m. (lat. *siglum*). En paléographie et épigraphie, lettre initiale dont on se sert pour exprimer un mot ou un groupe de mots : *les sigles sont souvent très difficiles à interpréter.*

SIGMA n. m. (m. gr.). Dix-huitième lettre de l'alphabet grec, correspondant à l's français.

SIGMOÏDE (*sigh-mo-i-de*) adj. Qui a la forme d'un *sigma.*

SIGNAL n. m. (du lat. *signum*, signe). Signe convenu pour servir d'avertissement : *faire des signaux d'alarme. Spécialem.* Signe permettant de transmettre des nouvelles de distance en distance. Ce qui annonce, provoque : *donner le signal de.* Commencer, donner l'exemple. Pl. des *signaux.*

SIGNALÉ, E adj. Remarquable : *rendre un service signalé.*

SIGNALEMENT (*man*) n. m. (de *signaler*). Description de l'extérieur de quelqu'un pour le faire reconnaître : *envoyer le signalement exact d'un criminel.*

SIGNALER (*lé*) v. a. Annoncer par des signaux : *signaler une flotte.* Donner le signalement de : *signaler un malfaiteur.* Appeler l'attention sur : *signaler quelqu'un à l'autorité.* Rendre remarquable, fameux : *signaler son courage.* **Se signaler** v. pr. Se distinguer, se rendre fameux : *se signaler par de belles actions.*

SIGNALÉTIQUE adj. Qui donne le signalement, la description propre à faire connaître : *état signalétique.*

SIGNALEUR n. m. Employé de chemin de fer, soldat, etc., spécialement chargé du service des signaux.

SIGNATAIRE (*tè-re*) n. Qui a signé un acte, une pièce quelconque : *le signataire d'un contrat.*

SIGNATURE n. f. (de *signe*). Nom ou marque que l'on met au bas d'un écrit, pour attester qu'on en est bien l'auteur ou qu'on en approuve le contenu : *faire légaliser sa signature.* Action de signer : *la signature du contrat aura lieu aujourd'hui. Impr.* Chiffre, lettre ou marque mis au bas de la première page d'une feuille imprimée, pour en faciliter le pliage, ainsi que l'assemblage avec d'autres feuilles.

SIGNE n. m. (lat. *signum*). Indice, marque : *signe de pluie.* Marque distinctive : *marquer ses livres d'un signe.* Trait ou ensemble de traits ayant un sens conventionnel : *les mots sont les signes des idées.* Manifestation extérieure de ce qu'on pense, de ce qu'on veut : *signe de tête.* Tache naturelle sur la peau. (Syn. NÆVUS.) *Signes abréviatifs astronomiques*, signes adoptés par les astronomes, pour la représentation des planètes et des éléments principaux du système solaire. *Signes du zodiaque*, v. ZODIAQUE. Miracle qui présage certains événements. *Signe de croix*, v. CROIX. *Ne pas donner signe de vie*, sembler mort. *Fig.* Ne pas donner de ses nouvelles.

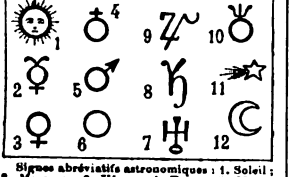

Signes abréviatifs astronomiques : 1. Soleil ; 2. Mercure ; 3. Vénus ; 4. Terre ; 5. Mars ; 6. Planètes diverses ; 7. Jupiter ; 8. Saturne ; 9. Uranus ; 10. Neptune ; 11. Comète ; 12. Lune.

SIGNER (*gné*) v. a. Marquer de sa signature : *signer une pétition.* Apposer comme signature : *ne pas savoir signer son nom.* Attester par sa signature qu'on est l'auteur de : *signer un tableau. Signer à*, mettre sa signature comme témoin : *signer à un contrat.* **Se signer** v. pr. Faire le signe de la croix.

SIGNET (*si-nè*) n. m. Petit ruban attaché au haut d'un livre pour marquer l'endroit où l'on en est resté.

SIGNIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui signifie : *l'avoué signifiant.* Expressif. (Peu us.)

SIGNIFICATIF, IVE adj. Qui marque clairement un sens ; expressif : *geste significatif.*

SIGNIFICATION (*si-on*) n. f. Ce qui signifie une chose : *contester la signification d'un mot.* Notification d'un acte, d'un jugement, d'un fait par la voie judiciaire : *signification par huissier.*

SIGNIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *significare*. — Se conj. comme *prier*.) Vouloir dire, avoir le sens de : *en latin, le mot* auriga *signifie* cocher. Être le signe de : *que signifie cette allégorie?* Déclarer, faire connaître : *signifier sa volonté.* Notifier par voie judiciaire : *signifier un commandement.*

SIL n. m. (mot lat.). Argile rouge ou jaune, dont les anciens faisaient des couleurs rouges ou jaunes.

SILENCE (*lan-se*) n. m. (lat. *silentium*). Etat d'une personne qui s'abstient de parler : *garder le silence.* Omission d'une explication : *bénéficier du silence de la loi.* Absence de bruit : *le silence de la nuit. Fig.* Paix, inaction : *le silence des passions.* Interruption dans un commerce de lettres : *le silence d'un ami éloigné. Souffrir en silence*, sans se plaindre. *Passer sous silence*, ne pas parler de, omettre. *Imposer silence à* ou *réduire au silence*, faire taire. *Musiq.* Interruption plus ou moins longue dans le chant ou les instruments ; signes qui marquent

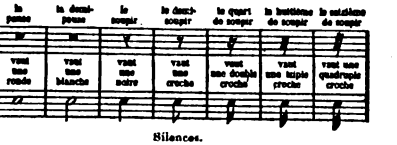

Silences.

l'arrêt momentané des sons : *il y a sept silences : la pause, la demi-pause, le soupir, le demi-soupir, le quart de soupir, le huitième de soupir et le seizième de soupir.* ANT. **Bruit, vacarme, tapage.**

SILENCIEUSEMENT (*lan, se-man*) adv. En silence : *s'avancer silencieusement.* ANT. **Bruyamment.**

SILENCIEUX, EUSE (*lan-si-eû, eu-ze*) adj. Qui garde le silence : *demeurer silencieux.* Taciturne : *homme silencieux.* Où l'on n'entend aucun bruit : *un bois silencieux.* ANT. **Bruyant, tapageur.**

SILÈNE n. f. Genre de caryophyllacées, très répandues dans nos bois.

SILÉSIEN, ENNE (*zi-in, é-ne*) adj. et n. De la Silésie. N. f. Etoffe mi-soie, mi-laine, dont on se sert pour faire des doublures, des parapluies, etc.

SILEX (*lèks*) n. m. (m. lat.). Caillou, pierre à fusil, qui est une variété de quartz impur : *les premiers hommes fabriquaient des haches en silex.*

SILHOUETTE (*lou-è-te*) n. f. (de *Silhouette*, contrôleur des finances [1759], qu'on ridiculisa par ce procédé). Dessin de profil en suivant l'ombre projetée par le visage : *portrait à la silhouette. Par ext.* Dessin d'une teinte uniforme, dont le bord seul se détache du fond.

Silène.

SILICATE n. m. Sel de l'acide silicique.

SILICE n. f. Composé oxygéné du silicium. (Le quartz, le grès, le sable, le silex, etc., sont des variétés naturelles de silice plus ou moins pures.)

SILICEUX, EUSE (*seû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature du silex. Qui contient beaucoup de silice : *le châtaignier réussit sur les sols siliceux.*

SILICIQUE adj. Se dit d'un acide dérivé du silicium.

SILICIUM (*om*) n. m. Métalloïde qui, à l'état amorphe, est d'une couleur brune, et qui, à l'état cristallisé, est d'un gris de plomb. — Le silicium fond

Digitized by Google

vers 1.200°, et se volatilise au four électrique; il entre dans un certain nombre de composés naturels, comme les silicates qui constituent la majeure partie de l'écorce terrestre.

SILICIURE n. m. Composé d'un métal et de silicium : *siliciure de fer*.

SILICULE n. f. Petite *silique*.

SILICULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Se dit des plantes dont le fruit est une silicule.

SILIGINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. (du lat. *siligo, inis*, farine). Farineux; qui est de la nature de la farine de froment.

SILIQUE n. f. (lat. *siliqua*). Sorte de capsule allongée, qui contient la graine d'un grand nombre de crucifères : chou, colza, etc. (V. la planche PLANTE.)

SILIQUEUX, EUSE (*keû, eu-ze*) adj. Se dit des plantes dont le fruit est une silique.

SILLAGE (*ll* mll.) n. m. Trace que laisse après lui un bâtiment en fendant l'eau : *le sillage est d'autant plus marqué que la vitesse est plus grande*. Espace parcouru par un vaisseau dans un temps donné par rapport à la surface. Veine de prolongement d'une mine de houille en superficie ou en profondeur. *Fig.* : *marcher dans le sillage d'un homme puissant*.

SILLE (*si-le*) n. m. (du gr. *sillos*, louche). Chez les Grecs, poème satirique où la parodie tenait une grande place.

SILLER (*si, ll* mll., *é*) v. n. Fendre les flots. (Peu us.)

SILLET (*si, ll* mll., *è*) n. m. Morceau d'ivoire ou d'ébène appliqué au bout du manche d'un instrument à cordes, et sur lequel portent celles-ci.

SILLOMÈTRE (*si, ll* mll.) n. m. Instrument pour mesurer la vitesse du sillage.

SILLON (*si, ll* mll., *on*) n. m. Rigole que fait dans la terre le soc de la charrue. *Fig.* Trace longitudinale : *sillon de feu tracé par une fusée. Faire, creuser son sillon*, exécuter avec lenteur et persévérance l'œuvre qu'on s'est proposée. Pl. Rides : *les sillons que trace l'âge sur le front. Poét.* Campagnes, champs : *trop de sang inonda nos sillons*.

SILLONNER (*si, ll* mll., *o-né*) v. a. Traverser, couvrir : *nos vaisseaux sillonnent les mers*. Laisser des traces longitudinales nombreuses : *les torrents ont sillonné le flanc des montagnes*, et, *fig.* : *l'âge a sillonné son front*.

SILO (m. espagn.) n. m. Fosse souterraine où l'on dépose les grains, les légumes, etc., pour les conserver : *les silos sont très employés dans l'Afrique du Nord*.

SILPHE n. m. Genre d'insectes coléoptères, des pays froids.

SILPHION n. m. Genre de composées ornementales, des Etats-Unis.

SILURE n. m. Genre de poissons physostomes, atteignant jusqu'à 5 mètres de long. — Les *silures* vivent dans les eaux douces et les mers; leur chair est estimée. On les appelle aussi *silures-chats*, à cause de leurs barbillons semblables aux moustaches d'un chat.

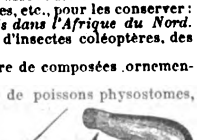

Silure.

SILURIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. *Géol.* Se dit d'un terrain d'époque primaire, placé au-dessous du dévonien. N. m. : *le silurien*.

SILVES n. f. pl. (du lat. *silva*, forêt). Recueil de pièces latines détachées, qui n'ont aucun rapport entre elles : *les silves de Stace*.

SIMAGRÉE (*gré*) n. f. Faux semblant : *faire la simagrée de refuser*. Pl. Manières affectées; minauderies : *voilà bien des simagrées*.

SIMARRE (*ma-re*) n. f. (ital. *cimarra*). Habit long et traînant, que portaient les femmes autrefois. Robe traînante de dessous, que portent les magistrats et certains professeurs : *porter la simarre*.

SIMARUBA n. m. Genre de *simarubacées* des Antilles, dont l'écorce s'emploie contre la dysenterie.

SIMARUBACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones d'Amérique. S. une *simarubacée*.

SIMBLEAU (*sin-blô*) n. m. Cordeau avec lequel les charpentiers tracent de grandes circonférences.

SIMIESQUE (*ès-ke*) adj. (du lat. *simius*, singe). Qui tient du singe : *face simiesque*. (On dit aussi SIMIEN, ENNE.)

SIMILAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *similis*, semblable). Homogène, de même nature. Qui peut être assimilé à un autre : *cannes, parapluies et objets similaires. Physiq. Rayons similaires*, rayons lumineux également réfrangibles.

SIMILARITÉ n. f. Qualité des choses similaires.

SIMILI (du lat. *similis*, semblable), sorte de préfixe qui entre dans la composition de certains mots et qui indique la similitude, l'imitation : *similimarbre, similipierre*.

SIMILIGRAVURE n. f. (du lat. *similis*, semblable, et de *gravure*). Genre de photogravure permettant de reproduire des images à demi-teintes.

SIMILITUDE n. f. (du lat. *similis*, semblable). Ressemblance, analogie, conformité, rapport exact entre deux choses : *similitude des triangles*. (V. SEMBLABLES [*triangles*]. *Rhét.* Comparaison prolongée; rapprochement.

SIMILOR n. m. Syn. de CHRYSOCALE.

SIMONIAQUE adj. Entaché de simonie : *contrat simoniaque*. N. m. Qui commet une simonie : *c'est un simoniaque*.

SIMONIE (*ni*) n. f. (du n. de *Simon le Magicien*). Trafic des choses saintes; vente des biens spirituels : *les conciles ont souvent condamné la simonie*.

SIMOUN (*moun'*) n. m. (ar. *semoum*). Vent brûlant, qui souffle dans le Sahara du midi au nord : *le simoun est nuisible aux caravanes*.

SIMPLE (*sin-ple*) adj. (lat. *simplex*). Qui n'est point composé, ou qui est composé d'éléments homogènes : *l'or, l'argent, le fer sont des corps simples*. Qui n'est point compliqué : *machine, mécanique, procédé simple*. Facile, aisé : *une méthode simple*. Naturel : *préférer le certain à l'incertain, c'est tout simple*. Sans recherche, sans ornement : *parure, style simple*. Sans malice, sans déguisement : *simple comme un enfant*. Naïf, crédule, facile à tromper : *il est si simple que...* Seul, unique : *croire quelqu'un sur sa simple parole. Simple soldat*, qui n'a point de grade. *Simple particulier*, qui n'exerce point de fonction publique. *Fleur simple*, dont la corolle n'a qu'un rang de pétales. *Pur et simple*, sans restriction ni modification : *donation pure et simple. Gram. Temps simples*, qui se conjuguent sans auxiliaires. *Sujet simple*, sujet exprimé par un seul mot, singulier ou pluriel. Ex. : *le castor est industrieux; les ânes sont têtus. Attribut simple*, attribut qui n'exprime qu'une manière d'être du sujet. Ex. : *le lion est carnivore*. N. m. Ce qui est simple : *passer du simple au composé*. Personne simple : *Dieu aime les simples*. N. m. pl. *Bot.* Plantes médicinales employées en nature : *cueillir des simples*. ANT. **Composé, complexe, compliqué.**

SIMPLEMENT (*sin-ple-man*) adv. D'une manière simple : *être vêtu simplement. Purement et simplement*, sans réserve et sans condition.

SIMPLESSE (*sin-plè-se*) n. f. Simplicité naturelle; ingénuité douce. (Vx.)

SIMPLET, ETTE (*sin-plè, é-te*) adj. Un peu simple.

SIMPLICITÉ (*sin*) n. f. Qualité de ce qui est simple : *simplicité des mœurs, des habits*. Niaiserie : *c'est une simplicité de parler ainsi*.

SIMPLIFIABLE (*sin*) adj. Qui peut être simplifié : *calculs simplifiables*.

SIMPLIFICATEUR, TRICE (*sin*) adj. et n. Qui simplifie.

SIMPLIFICATION (*sin, si-on*) n. f. Action de simplifier. Résultat de cette action : *rechercher la simplification d'un procédé industriel*. ANT. **Complication.**

SIMPLIFIER (*sin-pli-fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Rendre simple : *simplifier un problème; simplifier une fraction*. ANT. **Compliquer.**

SIMPLISME (*sin-plis-me*) n. m. Vice de raisonnement, qui consiste à négliger des éléments nécessaires de la solution. Emploi de moyens simples.

SIMPLISTE (*sin-plis-te*) n. et adj. Entaché de simplisme : *raisonnement simpliste*. Qui est d'une simplicité outrée.

SIMULACRE n. m. (du lat. *simulacrum*, reproduction). Image, statue. Fantôme, apparition, vision : *voir en rêve de vains simulacres; les simulacres des faux dieux*. Apparence sans réalité; semblant : *sous Jules César, il n'y avait à Rome qu'un simulacre de*

Digitized by Google

république. Représentation, action simulée : *faire un simulacre de combat, de débarquement.*

SIMULATEUR, TRICE n. Personne qui simule. *Spécialem.* Qui simule une prétendue maladie.

SIMULATION (*si-on*) n. f. Action de simuler : *la simulation d'une maladie.*

SIMULÉ, E adj. (de *simuler*). Feint : *fuite simulée.*

SIMULER (*lé*) v. a. (du lat. *simulare*, copier). Feindre, faire paraître comme réelle une chose qui ne l'est point : *simuler une maladie.* Faire le simulacre de : *simuler un combat.*

SIMULIE (*li*) n. f. Genre d'insectes diptères, dits vulgairement *moustiques.*

SIMULTANÉ, E adj. (du lat. *simul*, ensemble). Se dit de deux ou plusieurs actions qui s'accomplissent en même temps : *mouvements simultanés. Enseignement simultané*, mode d'enseignement par lequel le maître instruit lui-même les élèves et leur fait faire en même temps les mêmes exercices.

SIMULTANÉITÉ n. f. Existence, production simultanée.

SIMULTANÉMENT (*man*) adv. En même temps.

SINAPISATION (*za-si-on*) n. f. Application de sinapismes.

SINAPISÉ, E (*zé*) adj. (de *sinapisme*). Se dit des médicaments où l'on a mis de la farine de moutarde : *cataplasme sinapisé.*

SINAPISME (*pis-me*) n. m. (du lat. *sinapis*, moutarde). Médicament dont la farine de moutarde fait la base : *les sinapismes sont un excellent révulsif.*

SINCÈRE adj. (lat. *sincerus*). Qui s'exprime sans déguiser sa pensée : *homme sincère.* Qui est éprouvé, dit ou fait d'une manière franche : *regrets sincères.* ANT. **Faux, hypocrite.**

SINCÈREMENT (*man*) adv. D'une manière sincère : *parler sincèrement.* ANT. **Hypocritement.**

SINCÉRITÉ n. f. Franchise, qualité de ce qui est sincère : *la sincérité est une qualité précieuse.* Paroles, propos sincères : *pardonnez à ma sincérité.* ANT. **Hypocrisie.**

SINCIPITAL, E, AUX adj. Qui concerne le sinciput.

SINCIPUT (*put*) n. m. (lat. *semi*, demi, et *caput*, tête). *Anat.* Partie supérieure, sommet de la tête. (Son opposé est OCCIPUT.)

SINDON n. m. (du gr. *sindôn*, toile de lin). Linceul dans lequel Jésus fut enseveli. Petit morceau de toile, qu'on introduit dans l'ouverture faite avec le trépan.

SINÉCURE n. f. (lat. *sine*, sans, et *cura*, soin). Charge salariée et qui n'oblige à aucun travail.

SINÉMURIEN (*ri-in*) adj. et n. m. Se dit d'un étage géologique appartenant au lias.

SINGE n. m. (lat. *simius*). Nom général de tous les mammifères de l'ordre des primates, l'homme excepté : *le singe est leste, adroit, malin, grimacier.* (V. ORANG-OUTAN, GORILLE, CHIMPANZÉ, GIBBON, OUISTITI, etc.) *Malin, adroit, laid comme un singe*, très malin, très adroit, très laid. *Fig.* Celui qui contrefait, qui imite les actions des autres : *c'est un vrai singe.* Personne très laide ou très méchante. *Monnaie de singe*, gambades, moqueries au lieu de payement. *Pop.* Nom que certains ouvriers donnent à leur patron. — Les *singes* sont caractérisés par leurs membres postérieurs à pieds préhensiles, leur face nue, leur système dentaire complet, etc. Ils ne se construisent pas de nids, sauf quelques grands anthropoïdes. On en connaît un grand nombre de espèces de taille variable, depuis les plus minuscules jusqu'à presque la hauteur de l'homme. Leur habitat est actuellement exclusivement les pays tropicaux, mais jadis des singes vivaient en Europe. Ils ont un, rarement deux petits et en prennent le plus grand soin. Ce sont des animaux très agiles, intelligents, sociables, mais nullement industrieux.

SINGER (*jé*) v. a. (de *singe*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il singea, nous singeons.*) Imiter servilement et gauchement : *les courtisans singent volontiers les manies du roi.*

SINGERIE (*rî*) n. f. (de *singe*). Grimaces : *faire mille singeries.* Imitation gauche et ridicule : *singerie des mœurs étrangères.* Manières affectées : *ce n'est qu'un faiseur de singeries.*

SINGEUR, EUSE (*eu-se*) adj. et n. Qui singe, qui imite les actions des autres.

SINGLETON n. m. (mot angl. ; de *single*, seul). Au boston et au whist, carte qui est seule de sa couleur dans la main d'un joueur.

SINGULARISER (*zé*) v. a. (de *singulier*). Distinguer des autres : *n'ayez pas une conduite qui vous singularise.* **Se singulariser** v. pr. Se faire remarquer par quelque singularité.

SINGULARITÉ n. f. Caractère de ce qui se rapporte à un seul : *singularité d'une opinion.* Qualité de ce qui est extraordinaire, bizarre : *singularité d'un fait.* Manière extraordinaire de parler, d'agir : *ses singularités choquent.* ANT. **Pluralité.**

SINGULIER (*li-é*), **ÈRE** adj. (lat. *singularis*). Qui se rapporte à un seul. Qui ne ressemble point aux autres ; inusité, extraordinaire : *aventure singulière.* Bizarre, original dans ses paroles, sa conduite : *homme singulier.* Rare, excellent : *vertu, beauté singulière. Combat singulier*, d'homme à homme. N. et adj. *Gram. Le singulier, nombre singulier, forme singulière*, qui marque une seule personne ou une seule chose. ANT. **Pluriel.**

SINGULIÈREMENT (*man*) adv. Notamment : *le quinquina est bon pour toutes les fièvres et singulièrement pour les fièvres intermittentes.* Beaucoup : *être singulièrement affecté.* D'une manière bizarre : *s'habiller singulièrement.*

SINISTRE (*nis-tre*) adj. (du lat. *sinister*, gauche). Qui fait présager des malheurs : *des symptômes sinistres.* Malheureux, funeste : *événement sinistre.* Sombre, triste et menaçant : *regard, physionomie sinistre.* Méchant, pernicieux : *un homme sinistre.* N. m. Événement, et particulièrement incendie, qui entraîne de grandes pertes matérielles.

SINISTRÉ, E (*nis-tré*) adj. Qui a subi un sinistre : *maison sinistrée.* N. Personne qui a subi un sinistre : *indemniser les sinistrés.*

SINISTREMENT (*nis-tre-man*) adv. D'une manière sinistre. (Peu us.)

SINOLOGIE (*jî*) n. f. (de *sinologue*). Science de la langue, de l'histoire et des institutions de la Chine.

SINOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la sinologie : *les études sinologiques.*

SINOLOGUE (*lo-ghe*) n. m. (lat. *Sina*, Chine, et gr. *logos*, discours). Qui sait, qui professe le chinois : *un savant sinologue.*

SINON conj. (de *si*, et *non*). Autrement, sans quoi, faute de quoi : *obéissez ; sinon, gare !* Si ce n'est : *pour être heureux, que faut-il, sinon ne rien désirer ?*

SINOPLE n. m. (lat. *sinopis*, fer oxydé de Sinope). Un de ses émaux héraldiques [vert]. (V. la planche BLASON.)

SINUÉ, E adj. (lat. *sinuatus*). Découpé d'une manière sinueuse : *feuille sinuée.*

SINUEUX, EUSE (*nu-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *sinus*, pli). Tortueux ; qui fait des replis, des détours : *la Seine est une rivière sinueuse.*

SINUOSITÉ (*zi*) n. f. Etat de ce qui est sinueux : *la sinuosité des côtes de la mer.*

SINUS (*nuss*) n. m. (m. lat. signif. *cavité*). *Anat.* Nom de diverses cavités irrégulières de l'économie. *Géom.* Perpendiculaire menée d'une des extrémités de l'arc au rayon qui passe par l'autre extrémité : *le sinus de l'arc AM est MP.*

Sinus.

SINUSOÏDAL, E, AUX (*zo-i*) adj. Qui appartient à la sinusoïde ; en forme de sinusoïde.

SINUSOÏDE (*zo-i-de*) n. f. Courbe plane représentant graphiquement les variations du sinus quand l'arc varie.

SIPHOÏDE (*fo-i-de*) adj. En forme de siphon.

SIPHON n. m. (m. gr.). Tube recourbé à deux branches inégales, dont on se sert pour transvaser les liquides. Appareil employé pour faire franchir un obstacle à des eaux d'alimentation ou d'évacuation. Tuyau doublement recourbé, dont la courbure est remplie d'eau, et que l'on dispose dans une conduite d'eaux ménagères, d'égout, de water-closets, etc., pour empêcher toute mauvaise odeur de monter. Vase en

Siphons : 1. Pour transvaser ; 2. D'eau de Seltz.

Digitized by Google

forme de carafe, dans lequel on introduit de l'eau de Seltz sous pression et qui est muni, à sa partie supérieure, d'un appareil permettant d'obtenir l'écoulement du liquide. *Mar.* Syn. de TROMBE D'EAU.

SIPHONOPHORES n. m. pl. Ordre d'hydroméduses, comprenant des colonies d'animaux marins. S. un *siphonophore*.

SIPHONOPS (*nopss*) n. m. Genre de batraciens sans pieds, de l'Amérique tropicale.

SIRDAR n. m. (pers. *serdar*). Officier anglais, commandant en chef de l'armée égyptienne.

SIRE n. m. (du lat. *senior*, plus vieux). Anciennem. seigneur : *le sire de Coucy*. Titre féodal de certains seigneurs : *le sire de Joinville*. Titre qu'on donne aux empereurs et aux rois, en leur parlant et en leur écrivant. *Pauvre sire*, homme sans capacité, sans considération.

SIRÈNE n. f. (de *Sirène*, n. mythol. v. *Part. hist.*) *Zool.* Appareil dans lequel la vapeur ou l'air comprimé produit un son grave ou strident et qu'on utilise comme sifflet d'alarme sur les locomotives, les navires, etc. Appareil au moyen duquel on détermine le nombre de vibrations correspondant à chaque son : *la sirène a été imaginée par le physicien Cagniard-Latour*. *Fig.* Femme séduisante. *Voix de sirène*, voix mélodieuse, captivante.

SIREX (*réks*) n. m. Genre d'insectes hyménoptères, très communs dans les forêts de pins.

SIROCO n. m. Nom donné, sur la Méditerranée et sur les côtes d'Afrique, à un vent brûlant, qui souffle du sud-est : *le siroco dessèche la végétation*. (On écrit aussi SIROCCO, à l'italienne.)

SIROP (*po*) n. m. (du bas lat. *sirupus*). Liqueur formée de sucre en dissolution et de substances aromatiques ou médicamenteuses : *sirop de groseille*. Jus concentré dans les sucreries.

SIROTER (*té*) v. a. et n. Boire avec plaisir, à petits coups et longtemps : *siroter son café*.

SIRUPEUX, EUSE (*peû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature du sirop : *préparation sirupeuse*.

SIRVENTE (*van-te*) n. m. Genre poétique provençal : *le sirvente, poème de circonstance, peut être politique, moral ou personnel*.

SIS, E (*si, i-ze*) adj. (de *seoir*). Situé : *maison sise à Paris*.

SISMAL (*sis*) ou **SÉISMAL, E, AUX** (*sé-is*) adj. (du gr. *seismos*, choc). *Physiq.* Se dit de la ligne qui suit l'ordre d'ébranlement, dans un tremblement de terre.

SISMIQUE (*sis*) ou **SÉISMIQUE** (*sé-is*) adj. (du gr. *seismos*, choc). Qui a rapport aux tremblements de terre : *mouvements sismiques*.

SISMOGRAPHE (*sis*) n. m. Appareil destiné à enregistrer l'heure, la durée et l'amplitude des mouvements sismiques.

SISMOLOGIE (*sis-mo-lo-jî*) n. f. (gr. *seismos*, tremblement, et *logos*, discours). Science et traité des tremblements de terre et des mouvements du globe.

SISON (*si-zon*) n. m. Genre d'ombellifères, à fruits aromatiques employés autref. comme stimulants.

SISTRE (*sis-tre*) n. m. Ancien instrument de musique, en usage chez les Egyptiens. (Il consistait en une lame métallique recourbée, armée d'un manche, traversée de baguettes mobiles qui retentissaient lorsqu'on agitait l'appareil.) Ancienne sorte de luth.

Sistre.

SISYMBRE (*si-zin-bre*) n. m. Genre de crucifères à feuilles en hallebarde, qu'on utilisait autref. contre les enrouements et que, pour cette cause, on appelle aussi *herbe aux chantres*.

SITE n. m. (du lat. *situs*, situation). Paysage considéré au point de vue de ses qualités pittoresques : *site agréable*.

SITÔT (*tô*) adv. (de *si*, et *tôt*). Aussi promptement : *sitôt pris, sitôt pendu*.

SITTELLE ou **SITTELE** (*si-te-le*) n. f. Genre d'oiseaux passereaux, dits vulgairement *pics-bleus*.

SITUATION (*si-on*) n. f. Position, assiette : *situation d'une ville, d'une maison, d'un jardin*. Attitude, posture : *situation incommode*. Etat, condition : *être dans une situation brillante*. Etat où se trouve une caisse, un approvisionnement, etc. *Littér.* Etat des personnages d'un récit ou d'un drame qui a quelque chose de caractérisé : *situation dramatique*.

SITUER (*tu-é*) v. a. (de *site*). Placer, poser dans un certain endroit : *maison bien située*.

SIUM (*si-om'*) n. m. Genre d'ombellifères à fleurs blanches, vulgairement *aches d'eau*.

SIX (*si* devant une consonne, *siz* devant une voyelle, *siss* en fin de phrase ou quand il est pris substantiv.) adj. num. (lat. *sex*). Cinq plus un. Sixième : *Charles six*. N. m. : *le six du mois*; *un six mal fait*. Carte, côté d'un dé marqué de six points.

6

SIX-BLANCS (*si-blan*) n. m. Ancienne monnaie de cuivre, qui valait deux sous et demi.

SIX-CLEFS (*si-klé*) n. m. Anneau portant six carrés de divers calibres, pouvant servir à remonter toutes les montres.

SIX-HUIT (*si-zu-if'*) n. m. Dénomination d'une mesure à deux temps, qui a la noire pointée pour unité de temps. Morceau dont la mesure est à six-huit.

SIXIÈME (*zi*) adj. num. ord. Qui suit le cinquième. N. : *être de la sixième*. N. m. La sixième partie d'un tout. Sixième étage. N. f. Troisième classe de grammaire, la sixième classe à partir de la rhétorique. Ensemble des élèves de cette classe.

SIXIÈMEMENT (*zi-è-me-man*) adv. En sixième lieu.

SIX-QUATRE-DEUX (À LA) (*siss-ka-tre-deû*) loc. adv. *Pop.* Sans soins, négligemment.

Sixte.

SIXTE (*siks-te*) n. f. (du lat. *sextus*, sixième). *Musiq.* Intervalle compris entre six notes. *Escr.* L'une des lignes hautes : *parade de sixte*.

SIZAIN ou **SIXAIN** (*si-zin*) n. m. Stance de six vers. Paquet de six jeux de cartes.

SIZERIN n. m. Espèce de linottes, communes dans les bouleaux.

SIZETTE (*zé-te*) n. f. (de *six*). Jeu de cartes qui se joue à six, trois contre trois, avec un jeu de trente-six cartes allant du roi au six.

SKATING (pr. angl. *skê-tin'gh'*) n. m. (de l'angl. *to skate*, patiner). Patinage au moyen de patins à roulettes. Etablissement où se pratique cet exercice.

SKI n. m. (mot danois). Long patin employé dans les pays du Nord pour courir sur la neige.

Chasseur alpin chaussé de ski.

SKIELKE (*skêl-ke*) n. m. Petit traîneau dont on se sert sur les pentes glacées et que l'on gouverne à l'aide d'une perche.

SKIER (*skir'*) ou **SKIEUR** (*ski-eur*) n. m. Soldat chaussé de skis.

SKUNKS n. m. V. SCONSE.

SKYE-TERRIER (*skî-tè-ri-é*) n. m. Terrier de l'île de Skye (Hébrides). [V. la planche CHIENS.]

SLAVE adj. et n. Qui appartient aux Slaves : *les langues slaves*. (V. *Part. hist.*)

SLAVISER (*zé*) v. a. Rendre slave.

SLAVISME (*vis-me*) n. m. Syn. de PANSLAVISME.

SLAVON, ONNE (*o-ne*) adj. et n. De la Slavonie. N. m. Dialecte slave archaïque, d'où dérive le bulgare moderne.

SLAVOPHILE n. et adj. (de *Slave*, et du gr. *philos*, ami). Qui aime les Slaves. En Russie, ennemi des influences étrangères.

SLEEPING-CAR (*slî-pin'gh'-kar*) n. m. (m. angl.). Wagon-lit.

Digitized by Google

SLOOP (*sloup'*) n. m. (mot angl.). Navire caboteur, à un mât gréé en cotre.

Sloop.

SLOUGHI, SLUGHI ou **SLOOGHY** (*slou*) n. m. Variété de lévriers d'Afrique.

SMACK n. m. (m. angl.). Bateau hollandais, de formes courtes et ramassées.

SMALAH (*la*) n. f. (mot ar.). Ensemble des équipages et de la maison d'un chef arabe en Algérie et au Maroc. *En 1843, la cavalerie du duc d'Aumale s'empara de la smalah d'Abd-el-Kader.* *Fam.* Famille nombreuse. (On écrit aussi SMALA.)

SMALT n. m. (ital. *smalto*). Verre qu'on colore en bleu, au moyen de l'oxyde de cobalt.

SMALTINE n. f. Arséniure naturel de cobalt.

SMARAGDIN, E adj. (du lat. *smaragdus*, émeraude). Qui est d'un vert émeraude.

SMARAGDITE n. f. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Minéral d'un beau vert d'émeraude.

SMERINTHE n. m. Genre de papillons nocturnes, de forte taille.

SMILACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Tribu des liliacées. S. une *smilacée*.

SMILAX (*laks*) n. m. Genre de liliacées grimpantes, qui fournissent la salsepareille.

Smille.

SMILLAGE (*ll* mll.) n. m. Dégrossissage des moellons bruts, à l'aide de la smille. Syn. ESMILLAGE.

SMILLE (*ll* mll.) n. f. (gr. *smilè*). Marteau pointu des deux bouts, pour piquer le moellon et le grès.

SMILLER (*ll* mll., *é*) v. a. Piquer avec la smille.

SMITHSONITE n. f. Carbonate naturel de zinc.

SMOGLER (*glé*) v. n. (angl. *to smuggle*). Faire la contrebande sur mer.

SNOB n. m. (mot angl.). Celui qui fait preuve de snobisme.

SNOBISME (*bis-me*) n. m. (de *snob*). Admiration factice et sotte pour tout ce qui est en vogue.

SNOW-BOOT (*snô-boût'*) n. m. (m. angl.). Chaussure caoutchoutée et fourrée pour marcher dans la neige.

SOBRE adj. (lat. *sobrius*). Tempérant dans le boire et dans le manger : *convive sobre*. Où règne la sobriété : *mener une vie sobre*. D'où sont exclus l'excès, le luxe : *un dessin très sobre*. *Fig.* Modéré, retenu : *être sobre de louanges*. ANT. **Intempérant.**

SOBREMENT (*man*) adv. D'une manière sobre. *Fig.* Avec retenue, circonspection : *parler sobrement*.

SOBRIÉTÉ (de *sobre*) n. f. Tempérance dans le boire et dans le manger. Retenue, modération en général : *user des plaisirs avec sobriété*. Exclusion de la recherche : *la sobriété de l'art florentin*. ANT. **Intempérance.**

SOBRIQUET (*ké*) n. m. Surnom donné le plus souvent par dérision : *recevoir un sobriquet*.

SOC (*sok'*) n. m. (orig. celt.). Fer large et pointu, partie de la charrue servant à ouvrir le sol et à renverser la terre. V. CHARRUE.

SOCIABILITÉ n. f. Aptitude à vivre en société.

SOCIABLE adj. (du lat. *socius*, compagnon). Né pour vivre en société : *l'homme est essentiellement sociable*. Qui est d'un bon et facile commerce : *cet homme n'est pas sociable*. N. m. Voiture de luxe à quatre roues, avec deux sièges se faisant vis-à-vis et un siège en avant pour le cocher. ANT. **Insociable.**

SOCIABLEMENT (*man*) adv. D'une manière sociable. (Peu us.)

SOCIAL, E, AUX adj. Qui concerne la société : *ordre social*. Qui concerne une société de commerce : *raison, signature sociale*. *Science sociale*, science de l'organisation et du développement de la société. *Guerre sociale*. V. SOCIALE (*guerre*) à la *Part. hist.*

SOCIALEMENT (*man*) adv. Dans l'ordre social.

SOCIALISATION (*za-si-on*) n. f. (de *socialiser*). Action de mettre en société : *demander la socialisation des biens*. Extension, par lois ou décrets, d'avantages particuliers à la société entière.

SOCIALISER (*zé*) v. a. Rendre social. Placer dans le régime de l'association : *socialiser la propriété*.

SOCIALISME (*lis-me*) n. m. Système de ceux qui veulent transformer la société, par l'incorporation à la communauté des moyens de production, le retour des biens à la collectivité, la répartition entre tous du travail commun et des objets de consommation : *Karl Marx est un des fondateurs du socialisme contemporain*.

SOCIALISTE (*lis-te*) adj. et n. Partisan du socialisme : *un député socialiste*.

SOCIÉTAIRE (*té-re*) n. et adj. Qui fait partie d'une société, d'une association : *les sociétaires de la Comédie-Française*.

SOCIÉTARIAT (*ri-a*) n. m. Qualité de sociétaire : *pensionnaire de la Comédie-Française promu au sociétariat*.

SOCIÉTÉ n. f. (lat. *societas*). Etat des hommes ou des animaux vivant sous des lois communes : *les abeilles vivent en société*. Réunion d'hommes ou d'animaux soumis à des lois communes : *chaque famille forme une société naturelle*. Corps social : *devoirs envers la société*. Union de plusieurs personnes régies par un règlement commun : *former une société*. Réunion de gens qui s'assemblent pour la conversation, le jeu ou d'autres plaisirs : *société nombreuse*. Commerce, relations habituelles : *rechercher la société de quelqu'un*. *Société commerciale*, association entre plusieurs personnes, en vue de réaliser des bénéfices résultant d'actes de commerce. *Société civile*, association n'ayant pas pour objet des actes de commerce. *La haute société*, ou, absol., *la société*, le grand monde. *Arith. Règle de société* ou *de compagnie*, règle qui donne les moyens de partager une somme avec plusieurs associés, d'après la quotité de leurs mises.

SOCINIANISME (*nis-me*) n. m. Hérésie des partisans de Socin, qui rejettent les mystères et la divinité de J.-C.

SOCINIEN, ENNE (*ni-in, é-ne*) adj. Qui a rapport au socinianisme. N. Adhérent du socinianisme.

SOCIOLOGIE (*jî*) n. f. Science des phénomènes sociaux : *la sociologie est une science toute moderne*.

SOCIOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la sociologie : *la science sociologique*.

SOCIOLOGUE (*lo-ghe*) n. m. Savant qui s'occupe de sociologie. (On dit aussi SOCIOLOGISTE.)

SOCLE n. m. (de l'ital. *zoccolo*, patin). Partie ordinairement carrée, plus large que haute, sur laquelle repose un édifice ou une colonne. Petit piédestal sur lequel on pose des bustes, des vases, etc.

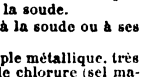
Socque

SOCQUE (*so-ke*) n. m. (du lat. *soccus*, sandale). Chaussure de bois dans laquelle on place le pied déjà revêtu d'une chaussure plus mince, pour la garantir de l'humidité. Dans l'antiquité, chaussure basse employée par les acteurs comiques. *Par ext.* La comédie : *quitter le socque pour le cothurne*.

SOCRATIQUE adj. Qui appartient à Socrate : *la philosophie socratique*.

SODA ou **SODA-WATER** (*ou-a-teur*) n. m. (en angl. *eau de soude*). Eau chargée d'acide carbonique.

SODÉ, E adj. Qui contient de la soude.

SODIQUE adj. Qui a rapport à la soude ou à ses composés : *sel sodique*.

SODIUM (*om'*) n. m. Corps simple métallique, très répandu dans la nature à l'état de chlorure (sel marin et sel gemme) et de nitrate. (Il est blanc, mou, fond à 95°, s'altère rapidement à l'air humide donnant naissance à de la soude caustique.)

SŒUR (*seur*) n. f. (lat. *soror*). Fille née du même père et de la même mère qu'une autre personne, ou de l'un des deux seulement : *Anne de Beaujeu était la sœur de Charles VIII*. Nom donné à toutes les femmes qui ont fait des vœux religieux. **Belle-sœur**, v. à son ordre alphab. *Sœur de lait*, qui a eu la même nourrice. *Fig.* Se dit de deux choses qui ont

Digitized by Google

beaucoup de rapport : *la poésie et la peinture sont sœurs. Les neuf Sœurs*, les Muses.

SŒURETTE (*seu-rè-te*) n. f. *Fam.* Petite sœur.

SOFA ou **SOPHA** n. m. (ar. *soffah*). En Orient, estrade élevée et couverte d'un tapis. Lit de repos à trois dossiers, dont on se sert comme d'un siège.

Sofa.

SOFFITE (*so-fi-te*) n. m. (ital. *soffito*). *Archit.* Plafond, dessous d'un plancher, orné de compartiments et de rosaces.

SOFI ou **SOPHI** n. m. Nom donné aux religieux persans. (Syn. SOUFI.) Ancien nom du roi de Perse, remplacé par *schah*.

SOI pron. pers. de la 3e pers. et des deux genres. Lui, elle (se rapporte ordinairement à un sujet indéterminé) : *parler de soi*. Lui, elle (en parlant des choses) : *un bienfait porte sa récompense en soi. Soi-même*, personnellement et non un autre. *Rentrer en soi-même*, faire des réflexions. *Revenir à soi*, reprendre ses esprits. *Avoir un chez soi*, une habitation en propre. *De soi, en soi*, de sa nature : *la vertu est aimable en soi. Sur soi*, sur sa personne. *A part soi*, en son particulier. *Prendre sur soi*, accepter la responsabilité de. *Chez soi*, dans sa maison, dans son pays. (*Substantiv.* Domicile : *aimer son chez soi.*) *Être soi*, ne pas sortir de son naturel. *Revenir à soi*, sortir d'un évanouissement. *Rentrer en soi*, faire des réflexions plus sages.

SOI-DISANT (*zan*) adj. invar. Qui se prétend : *un soi-disant docteur*. Que l'on prétend être : *les arts soi-disant libéraux*. Loc. adv. Prétendument : *il est parti, soi-disant pour revenir*.

SOIE (*soi*) n. f. (lat. *seta*). Fil fin et brillant produit par une espèce de ver appelé *ver à soie* : *le Japon et la Chine produisent la soie en quantité*. L'étoffe qu'on en fait : *robe de soie*. Fil produit par les araignées. Poil dur et raide, qui croît sur le corps du porc, du sanglier, etc. Partie du fer d'une arme blanche, d'un couteau, etc., qui entre dans le manche, dans la poignée. — La soie est produite par le *ver à soie* (v. VER) ; la sériciculture et les industries qui en dérivent occupent de nombreux ouvriers dans les départements du midi de la France, où Lyon et Saint-Étienne se sont acquis une juste renommée, la première de ces villes pour les tissus de soie, la seconde pour les rubans. La France, malgré le grand essor que l'industrie de la soie a pris chez elle, est encore tributaire pour la matière première des pays d'extrême Orient (Chine, Japon), et aussi de l'Italie et de l'Espagne.

SOIERIE (*soi-ri*) n. f. Étoffe de soie. Fabrique d'étoffes de soie : *les grandes soieries lyonnaises*. Manière de préparer la soie : *établir une soierie*.

SOIF n. f. (lat. *sitis*). Désir, besoin de boire : *étancher sa soif. Fig.* Désir immodéré : *la soif de l'or*.

SOIGNER (*gné*) v. a. Donner des soins à : *soigner un cheval*. S'appliquer soigneusement à : *soigner son style*. **Se soigner** v. pr. Avoir soin de soi, de sa personne.

SOIGNEUSEMENT (*gneu-ze-man*) adv. Avec soin.

SOIGNEUX, EUSE (*gneû, eu-ze*) adj. Qui apporte du soin à ce qu'il fait : *un ouvrier soigneux*. Qui ménage les objets d'usage : *une ménagère soigneuse*. Qui prend souci de quelque chose : *soigneux de sa réputation*. Qui est fait avec soin : *de soigneuses recherches*.

SOIN n. m. Attention, application à faire une chose : *objet travaillé avec soin*. Ensemble de moyens par lesquels on s'efforce de rendre la santé à un malade : *les soins d'un médecin*. Attention qu'on a pour quelqu'un : *cet enfant a coûté beaucoup de soins à sa mère*. Inquiétude, préoccupation, présence d'esprit. (VX.) *Petits soins*, attentions délicates, empressées.

SOIR n. m. (lat. *serum*). Dernière partie du jour : *un beau soir d'été*. Après-midi : *trois heures du soir. Poétiq. Le soir de la vie*, la vieillesse. *A ce soir*, nous nous reverrons dans la soirée du jour où nous sommes. ANT. **Matin.**

SOIRÉE (*ré*) n. f. Espace de temps, depuis le déclin du jour jusqu'au moment où l'on se couche : *en hiver, les soirées sont longues*. Réunion dans les soirées, pour causer, jouer, etc. : *donner une soirée dansante*. ANT. **Matinée.**

SOIT (*soi* devant une consonne ; *soit'* devant une voyelle ou quand le mot est employé absolum.) conj. alternative mise pour *ou* : *soit l'un, soit l'autre*. En supposant : *soit 4 à multiplier par 3*. Ellipse de : *que cela soit, je le veux bien. Vous aimez mieux cela, soit. Ainsi soit-il*, sorte de vœu par lequel se terminent la plupart des prières catholiques. **Tant soit peu** loc. adv. Très peu : *donnez-lui-en tant soit peu*.

SOIT-COMMUNIQUÉ (*soi-ku-mu-ni-ké*) n. m. *Ordonnance de soit-communiqué*, ordonnance par laquelle un juge d'instruction communique le dossier de sa procédure au parquet, pour que celui-ci prenne ses réquisitions.

SOIXANTAINE (*soi-san-tè-ne*) n. f. Soixante ou environ : *une soixantaine de francs*. Âgé de soixante ans : *avoir la soixantaine*.

SOIXANTE (*soi-san-te*) adj. num. Nombre composé de six dizaines. Soixantième : *page soixante*. N. m. Nombre soixante : *faire un soixante au jeu de piquet*. — Dites : *soixante et un, soixante-deux... soixante-dix, soixante et onze, soixante-douze*, etc.

SOIXANTIÈME (*soi-san*) adj. num. ord. de soixante. N. : *être le, la soixantième*. N. m. Soixantième partie d'un tout.

SOL n. m. (lat. *solum*). Terre considérée quant à ses qualités productives : *sol fertile*. Terrain sur lequel on bâtit, on marche : *sol peu solide*.

SOL n. m. (première syllabe du mot *solve*, dans l'hymne de Saint-Jean-Baptiste). Cinquième note de la gamme d'*ut*. Signe qui représente cette note.

Le « sol » d'après les trois clefs.

SOLAIRE (*lè-re*) adj. (lat. *solaris* ; de *sol*, soleil). Qui appartient, qui a rapport au soleil : *rayon, année solaire. Cadran solaire*, v. CADRAN.

SOLANACÉES (*sé*) n. f. pl. Grande famille de dicotylédones gamopétales, renfermant des plantes alimentaires et médicinales, comme la *pomme de terre*, la *jusquiame*, etc. : *beaucoup de solanacées sont vénéneuses*. S. une *solanacée*.

SOLANDRE n. f. *Art vétér.* Syn. de MALANDRE. (VX.)

SOLANÉES (*né*) n. f. pl. Importante tribu de la famille des *solanacées*, ayant pour type la morelle (*solanum*). S. une *solanée*.

SOLARD (*lar*) adj. m. Se dit d'un bœuf qui a perdu son compagnon d'attelage. Subst. : *un solard*.

SOLBATU, E adj. Se dit d'un cheval dont la sole a été meurtrie par le fer ou le choc de corps durs.

SOLBATURE n. f. Maladie du cheval solbatu. (On dit mieux *sole battue*).

SOLDANELLE (*nè-le*) n. f. Genre de primulacées, des pays montagneux.

SOLDAT (*da*) n. m. (ital. *soldato*). Militaire qui touche une solde payée par le souverain ou le pays qu'il sert : *lever des soldats. Simple soldat* ou, absolum., *soldat*, militaire non gradé. Tout homme qui appartient à la profession militaire. *Fig.* Celui qui prend la défense d'une cause : *les soldats de l'ordre*.

SOLDATESQUE (*tès-ke*) n. f. Troupe de soldats indisciplinés : *une soldatesque pillarde*. Adjectiv. Qui sent le soldat : *manières soldatesques*.

SOLDATESQUEMENT (*tès-ke-man*) adj. D'une manière soldatesque. (Peu us.)

SOLDE n. f. (de l'ital. *soldo*, sou). Etat d'une personne payée par une autre pour lui rendre des services : *être à la solde d'un prince*. Paye des soldats et par extens. des fonctionnaires assimilés à des soldats.

SOLDE n. m. Différence entre le débit ou le crédit d'un compte. Reliquat d'une somme à payer. Marchandises vendues au rabais pour cause de dépréciation, liquidation, etc.

SOLDER (*dé*) v. a. (de *solde* n. f.) Donner une solde à des troupes, les avoir à sa solde. *Fig.* Payer des personnes pour les faire agir dans un certain sens : *solder des espions*.

SOLDER (de *solde* n. m.) v. a. Acquitter une dette, un compte, en faire l'entier payement : *solder un mémoire*. Vendre au rabais : *solder des marchandises démodées*.

Digitized by Google

SOLE n. f. (lat. *solum*, sol). Chaque partie d'une terre alternativement soumise aux différentes cultures pendant telle ou telle année de l'assolement : *la sole des blés.*

SOLE n. f. (du lat. *solea*, sandale). Plaque cornée, formant le dessous du sabot d'un animal. (V. la planche CHEVAL.) Pièce horizontale de charpente, disposée pour soutenir le bâti d'une machine. Fond d'un bateau sans quille. Partie à peu près horizontale d'un fourneau d'affinerie. Partie d'un fourneau qui reçoit les cendres. Genre de poissons plats, ovales, qui habitent les fonds sablonneux de la mer et sont très recherchés pour la délicatesse de leur chair : *la sole atteint 60 centimètres de long.*

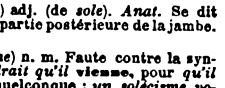
Sole.

SOLÉAIRE (*lé-é-re*) adj. (de *sole*). *Anat.* Se dit d'un muscle placé à la partie postérieure de la jambe. (V. planche HOMME.)

SOLÉCISME (*sis-me*) n. m. Faute contre la syntaxe, comme : *il faudrait qu'il vienne*, pour *qu'il vînt. Par ext.* Faute quelconque : *un solécisme politique.* — On parlait fort mal le grec à *Soles*, ville de Cilicie, fondée par les Athéniens. Du nom de ses habitants est venu le mot *solécisme.*

SOLEIL (*lè, l* mll.) n. m. (lat. *sol*). Astre central, lumineux, du monde que nous habitons : *la lumière du soleil.* Astre considéré comme centre d'un système planétaire : *les étoiles sont autant de soleils diversement colorés.* Image du soleil : *les mousquetaires portaient un soleil sur la poitrine. Poétiq.* Jour ou année. *Fig.* Ce qui brille d'un grand éclat : *la vérité est le soleil des intelligences.* Ostensoir formé d'un cercle d'or garni de rayons, dans lequel on place l'hostie consacrée pour l'exposer à la vue des fidèles. Pièce d'artifice, qui tourne autour d'un axe et qui jette des feux en forme de rayons. Belle fleur jaune appelée aussi *tournesol. Coup de soleil*, insolation. *Fig. Sous le soleil*, sur la terre, dans le monde. *Bien au soleil*, propriété immobilière. *Adorer le soleil levant*, faire sa cour au pouvoir naissant. **Le roi-soleil**, Louis XIV. PROV. : **Le soleil luit pour tout le monde**, tous les hommes ont le même droit. **Rien de nouveau sous le soleil**, V. NIL NOVI SUB SOLE (*Part. rose*). — Le soleil est le centre de notre système planétaire et le régulateur du mouvement de la terre et des autres planètes. Source de chaleur et de lumière, il est le principe vivifiant de tous les êtres organisés. Les astronomes lui attribuent un noyau solide, obscur, entouré d'une atmosphère lumineuse. La distance du soleil à la terre est d'environ 38 millions de lieues. Il est plus de 1.300.000 fois plus gros que la terre. Avant Copernic, on croyait que le soleil tournait avec tout le ciel autour de la terre ; on sait aujourd'hui que c'est la terre qui est animée d'un mouvement de translation autour du soleil. (V. PLANÈTE.) Le soleil a été l'objet de l'adoration de la plupart des peuples primitifs.

Soleil (pièce d'artifice).

SOLEMENT (*man*) n. m. Ravalement pour soutenir l'égout d'un toit. Filet de plâtre au pourtour des dormants des croisées et des portes. Bout des entrevous.

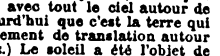
Solen.

SOLEN (*lèn*) n. m. Genre de mollusques lamellibranches, appelés vulgairement *couteaux.*

SOLENNEL, ELLE (*la-nèl, é-le*) adj. (lat. *solennis*). Célébré chaque année par des cérémonies publiques : *fêtes solennelles.* Pompeux, qui se fait avec appareil : *audience, entrée solennelle.* Accompagné d'actes ou de formalités qui donnent une importance considérable : *acte solennel.* Emphatique : *ton solennel.*

SOLENNELLEMENT (*la-nè-le-man*) adv. D'une manière solennelle : *monarque qui entre solennellement dans une ville.*

SOLENNISATION (*la-ni-za-si-on*) n. f. Action de solenniser : *la solennisation d'une fête.*

SOLENNISER (*la-ni-zé*) v. a. Célébrer publiquement et annuellement avec solennité : *solenniser un événement historique.*

SOLENNITÉ (*la-ni-té*) n. f. Cérémonie publique qui rend une chose solennelle : *solennité d'une fête.* Formalités qui rendent un acte authentique : *solennité d'un serment.* Emphase : *parler avec solennité.*

SOLÉNOÏDE (*no-i-de*) n. m. (gr. *solên*, tuyau, et *eidos*, forme). Fil métallique contourné en hélice, puis revenant sur lui-même en ligne droite parallèle à l'axe de l'hélice et qui, parcouru par un courant, possède les propriétés de l'aimant.

Soleret.

SOLERET (*ré*) ou **SOLLERET** (*so-le-ré*) n. m. Partie de l'armure qui protégeait le pied.

SOLFATARE n. f. (ital. *solfatara*). Terrain d'où se dégagent des vapeurs sulfureuses : *la plus célèbre solfatare est celle de Pouzzoles, où les anciens voyaient une entrée des Enfers.*

SOLFATARIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. Qui se rapporte à la solfatare : *émissions solfatariennes.*

SOLFÉGE n. m. (ital. *solfeggio*). Action de s'exercer à solfier. Recueil gradué de notes, de morceaux de chant, pour l'étude de la musique : *travailler le solfège.*

SOLFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Chanter un morceau de musique en prononçant seulement le nom des notes : *solfier un air.*

SOLICITOR n. m. (m. angl.). En Angleterre, conseiller légal, qui est en même temps avocat plaidant devant certaines cours.

SOLIDAGE n. f. Genre de composées astérées de nos pays, assez communes dans les bois.

SOLIDAIRE (*dè-re*) adj. (du lat. *solidus*, entier). Qui fait que de plusieurs personnes chacune est obligée directement au payement de la somme totale : *obligation solidaire.* Qui est obligé solidairement : *le mari est solidaire des actes de sa femme. Fig.* Se dit des personnes qui répondent en quelque sorte les unes des autres.

SOLIDAIREMENT (*dè-re-man*) adv. Avec solidarité : *associés condamnés solidairement aux frais.*

SOLIDARISER (*zé*) v. a. Rendre solidaire. *Fig.* Rendre responsable, eu égard aux actes. **Se solidariser** v. pr., S'unir par des actes de solidarité.

SOLIDARITÉ n. f. (de *solidaire*). *Dr.* Etat de deux ou plusieurs personnes dont chacune est engagée pour toutes, et pour le tout, en cas de non-payement de la part des autres. *Philos.* Dépendance mutuelle entre les hommes, qui fait que les uns ne peuvent être heureux et se développer que si les autres le peuvent aussi.

SOLIDE adj. (lat. *solidus*). Qui a de la consistance, dont les parties sont adhérentes, par opposition à *fluide* : *corps solide.* Robuste : *un solide gaillard.* Energique, vigoureux : *un solide coup de poing.* Ferme, capable de résistance, par opposition à *fragile* : *bâtiment solide. Aliments solides*, ceux qui ont de la consistance, par opposition aux *aliments liquides. Fig.* Qui a un fondement réel, effectif, durable : *de solides raisons.* Ferme dans ses sentiments : *un ami solide.* N. m. Corps solide : *les solides se dilatent moins que les liquides. Math.* Corps, espace limité par des surfaces. ANT. **Liquide, fluide, fragile.**

SOLIDEMENT (*man*) adv. D'une manière solide : *ligoter solidement un prisonnier.* ANT. **Fragilement.**

SOLIDIFICATION (*si-on*) n. f. Passage d'un corps de l'état liquide à l'état solide. ANT. **Liquéfaction. Vaporisation.**

SOLIDIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Rendre solide ; faire passer à l'état solide : *le froid solidifie l'eau.* ANT. **Liquéfier. Vaporiser.**

SOLIDITÉ n. f. Qualité de ce qui est ferme, résistant : *la solidité d'un bâtiment. Fig.* Caractère de ce qui est sérieux, réel : *solidité de l'esprit, du jugement.* Autref. volume : *mesures de solidité.* ANT. **Fragilité.**

SOLILOQUE n. m. (lat. *solus*, seul, et *loqui*, parler). Discours d'un homme qui s'entretient avec lui-même. Titre de quelques écrits (en ce sens, prend une majuscule) : *les* Solliloques *de saint Augustin.*

Digitized by Google

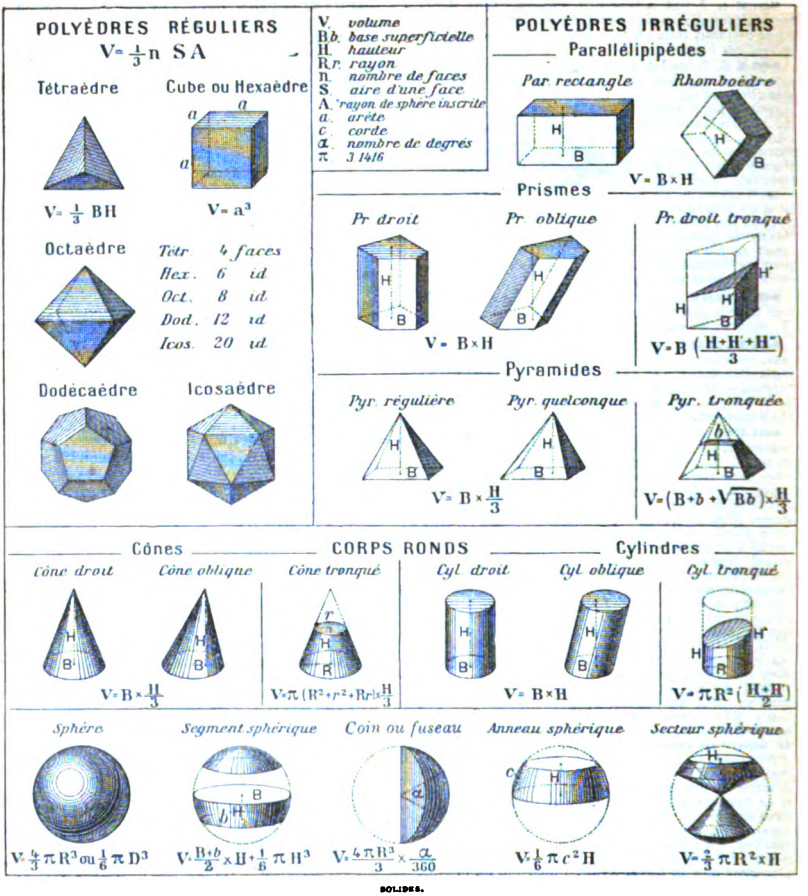

SOLIDES.

SOLIN n. m. (de *sole*). Intervalle entre les solives, les tuiles. Enduit de plâtre ou saillie de pierre ou de métal pour combler un vide.

SOLIPÈDE adj. (lat. *solus*, seul, et *pes*, *pedis*, pied). Dont le pied ne présente qu'un seul doigt, un seul sabot, comme le *cheval*, l'*âne*, etc. N. m. pl. syn. de ONGULÉS.

SOLISTE (*lis-te*) n. Artiste qui exécute un solo. Adjectiv. : *violon soliste*.

SOLITAIRE (*té-re*) adj. Qui est seul, qui aime à être, à vivre seul : *le loup est solitaire*. Qui est placé dans un lieu écarté, désert : *hameau solitaire*. *Ver solitaire*, le ténia. *Bot.* Se dit d'une inflorescence qui naît seule sur la tige florale : *la pensée est une inflorescence solitaire*. N. m. Anachorète, moine qui vit dans la solitude : *les solitaires de la Thébaïde*. *Par ext.* Celui qui vit très retiré. Vieux sanglier. Espèce de jeu de combinaison, que l'on joue seul. Diamant détaché et monté seul.

Solitaire (jeu).

SOLITAIREMENT (*té-re-man*) adv. D'une manière solitaire.

SOLITUDE n. f. (lat. *solitudo*). Etat d'une personne seule, retirée du monde : *les charmes de la solitude*. Lieu éloigné du commerce des hommes : *se retirer dans la solitude*.

SOLIVAGE n. m. Mise en solives d'une pièce de bois. Ensemble des solives d'un bâtiment.

SOLIVE n. f. (de *sole*). Pièce de bois destinée à soutenir le plancher et qui porte sur les murs ou sur les poutres : *les solives se font généralement en chêne*. (V. MAISON.) Ancienne mesure de volume pour les bois de charpente.

SOLIVEAU (*vô*) n. m. Petite solive. *Fig.* (par allus. à une fable de La Fontaine), homme, roi d'une nullité complète : *ce n'est qu'un soliveau*.

SOLLICITATION (*so-li, si-on*) n. f. Action de solliciter ; prière instante : *c'est à votre sollicitation que...*

SOLLICITER (*so-li-si-té*) v. a. (du lat. *sollici-*

Digitized by Google

tare, demander). Exciter, pousser à : *solliciter à la révolte*. Demander avec instance : *solliciter une audience, un emploi*. Pousser par une action physique : *la pesanteur sollicite les corps à tomber*. *Fig.* Attirer, provoquer : *solliciter l'attention*.

SOLLICITEUR, EUSE (*so-li, eu-se*) n. Qui sollicite une place, une grâce : *être assailli de solliciteurs*.

SOLLICITUDE (*so-li*) n. f. (lat. *sollicitudo*). Soin attentif, minutieusement affectueux : *sollicitude maternelle*. Préoccupation inquiète : *affaire qui me cause beaucoup de sollicitude*. ANT. **Indifférence.**

SOLMISATION (*sa-si-on*) n. f. Art, action de solmiser.

SOLMISER (*sé*) v. a. (de *sol*, et *mi*). Solfier dans le système des hexacordes, avant l'invention de la gamme actuelle.

SOLO n. m. *Musiq.* Morceau joué ou chanté par un seul artiste, que les autres accompagnent : *faire un solo*. (Pl. des *solos* ou *soli*.) Adjectiv. : *violon solo*.

SOLOGNOT (*gno*), **E** adj. et n. De la Sologne.

SOLSTICE (*sols-ti-se*) n. m. (lat. *sol*, soleil, et *stare*, s'arrêter). Temps où le soleil est à son plus grand éloignement de l'équateur et paraît pendant quelques jours y rester stationnaire : *le solstice d'été a lieu vers le 21 juin et le solstice d'hiver vers le 21 décembre*. V. SAISON.

SOLSTICIAL, E, AUX (*sols-ti*) adj. Qui a rapport aux solstices : *points solsticiaux*.

SOLUBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est soluble : *la solubilité d'un même corps varie avec la température du milieu*. ANT. **Insolubilité.**

SOLUBLE adj. (lat. *solubilis*). Qui peut se dissoudre dans un liquide : *le sucre est soluble dans l'eau*. Qui peut être résolu : *problème soluble*. ANT. **Insoluble.**

SOLUTÉ n. m. (lat. *solutum*). Dissolution d'une substance active, faite à chaud ou à froid dans un liquide aqueux.

SOLUTION (*si-on*) n. f. (lat. *solutio*). Opération par laquelle un solide se fond dans un liquide : *il y a de l'air en solution dans l'eau*. Liquide contenant un corps dissous : *une solution sucrée*. Dénouement d'une difficulté. Réponse à un problème. Terminaison, conclusion : *affaire qui demande une prompte solution. Solution de continuité*, v. CONTINUITÉ.

SOLVABILITÉ n. f. Etat d'une personne solvable : *la solvabilité d'un commerçant*. ANT. **Insolvabilité.**

SOLVABLE adj. (du lat. *solvere*, payer). Qui a de quoi payer : *locataire solvable*. ANT. **Insoluble.**

SOMA n. m. Préparation alcoolique, que les Indiens védiques versaient sur le feu du sacrifice.

SOMATIQUE adj. (du gr. *sôma, atos*, corps). Qui appartient au corps.

SOMATOLOGIE (*ji*) n. f. (gr. *sôma, atos*, corps, et *logos*, traité). Traité des parties solides du corps.

SOMBRE (*son-bre*) adj. Peu éclairé : *maison sombre*. Qui éclaire mal : *jour sombre*. Foncé, qui tire sur le brun : *couleur sombre*. *Fig.* Inquiétant : *un sombre avenir*. Mélancolique, taciturne, morne : *caractère sombre*. **Les sombres bords, le sombre empire**, les Enfers. ANT. **Eclairé, clair. Gai.**

SOMBRER (*son-bré*) v. n. *Mar.* Couler bas, être englouti dans l'eau : *navire qui sombre*. *Fig.* Etre anéanti : *fortune qui sombre*.

SOMBRER (*son-bré*) v. a. *Agric.* Donner un premier labour : *sombrer une jachère*.

SOMBRER (*son-bré*) v. a. Rendre sombre, couvert : *sombrer sa voix*. (Peu us.)

SOMBRERO (*son-bré*) n. m. (m. espagn.). Chapeau de feutre à larges bords. Pl. des *sombreros*.

SOMMAGER (*so-ma-jé*) v. a. (Prend un e muet après le *g* devant *a* et *o* : *il sommagea, nous sommageons*.) Mettre des sommiers sur : *sommager une futaille*.

SOMMAIRE (*so-mé-re*) adj. (lat. *summarius*). Court, abrégé, succinct : *exposé sommaire*. Expéditif, exempt des formules ordinaires : *la loi de Lynch est une justice sommaire*. N. m. Analyse abrégée d'un ouvrage ou d'une de ses parties. ANT. **Long.**

SOMMAIREMENT (*so-mé-re-man*) adv. D'une manière sommaire. ANT. **Longuement.**

SOMMATION (*so-ma-si-on*) n. f. Action de sommer : *sommation verbale. Particulièrem.*, appel légalement adressé à une foule ameutée afin qu'elle se disperse pacifiquement : *il ne peut être fait usage de la force pour dissiper un rassemblement qu'après trois sommations régulières*. Appel adressé au gouverneur d'une place qu'on assiège pour lui demander de la rendre. *Fig.* Invitation ayant une forme impérative. *Sommation respectueuse*, v. RESPECTUEUX.

SOMMATION (*so-ma-si-on*) n. f. *Math.* Action de faire la somme de plusieurs quantités.

SOMME (*so-me*) n. f. (lat. *summa*). Résultat de l'addition de plusieurs quantités : *faire la somme de deux nombres*. Certaine quantité d'argent : *payer une grosse somme*. *Fig.* Ensemble : *la somme des biens et des maux*. Titre d'ouvrages qui traitent en abrégé de toutes les parties d'une science, d'une doctrine (en ce sens, prend une majuscule) : *la* Somme théologique *de saint Thomas d'Aquin*. Banc de sable, de gravier devant un port, à l'embouchure d'un fleuve. **Somme toute, en somme** loc. adv. Enfin, en résumé.

SOMME (*so-me*) n. f. (bas lat. *salma*). Charge, fardeau : *somme de blé. Bête de somme*, propre à porter des fardeaux. *Fig.* Personne accablée de travail.

SOMME (*so-me*) n. m. (lat. *somnus*). Sommeil. Moment assez court que l'on donne au sommeil : *faire un petit somme*.

SOMMEIL (*so-mè, l* mll.) n. m. (lat. *somniculum*). Repos causé par l'assoupissement des sens : *être plongé dans le sommeil*. Grande envie de dormir : *le sommeil me gagne*. *Fig.* Etat d'inertie, d'inactivité : *l'hiver est le sommeil de la nature. Sommeil de plomb, de mort*, sommeil très profond. *Le sommeil éternel*, la mort.

SOMMEILLER (*so-mé, ll* mll., *é*) v. n. Dormir d'un sommeil léger : *malade qui sommeille*. *Fig.* Etre dans un état d'inertie : *la nuit, quand tout sommeille*.

SOMMELIER (*so-me-li-é*), **ÈRE** n. (de *somme*, charge). Personne qui, dans une communauté, une grande maison, a soin du linge, de la vaisselle, des provisions et principalement de la cave.

SOMMELLERIE (*so-mé-le-ri*) n. f. Fonction du sommelier. Lieu où il serre ce dont il est chargé.

SOMMER (*so-mé*) v. a. Avertir avec menaces. Signifier à quelqu'un, dans les formes établies, qu'il ait à faire une chose : *sommer un débiteur d'avoir à s'exécuter. Sommer une place*, signifier à ceux qui la commandent de se rendre.

SOMMER (*so-mé*) v. a. *Math.* Calculer la somme d'une suite de termes.

SOMMET (*so-mè*) n. m. (lat. *summum*). Le haut, la partie la plus élevée ; cime, faîte : *le sommet d'une montagne. Géom. Sommet d'un angle*, point de rencontre de ses deux côtés. *Fig.* Degré suprême ; perfection, point culminant : *le sommet des grandeurs*.

SOMMIER (*so-mi-é*) n. m. Bête de somme ; cheval de charge. Matelas servant de paillasse. *Sommier élastique*, matelas muni de ressorts intérieurs, qui a remplacé les anciennes paillasses. Dans un orgue, coffre qui reçoit l'air des soufflets et le distribue dans les tuyaux. Pierre qui reçoit la retombée d'une voûte. Pierre occupant chacune des extrémités d'une plate-bande. Pièce de charpente qui sert de linteau à l'ouverture des portes, des croisées. Traverse de fer, recevant les barreaux d'une grille. Cerceaux placés aux extrémités d'une futaille. Pièce de bois supportant une grosse cloche.

S, Sommier de voûte.

SOMMIER (*so-mi-é*) n. m. (lat. *summarium*). *Comm.* Gros registre où les commis inscrivent les sommes qu'ils reçoivent.

SOMMITÉ (*som-mi-té*) n. f. (lat. *summitas*). Partie la plus élevée de certaines choses : *les sommités des montagnes. Pharm.* Pointe, extrémité des branches, des plantes. *Fig.* Personnage distingué par ses talents, sa fortune, etc. : *les sommités de la littérature*.

SOMNAMBULE (*som-nan*) n. et adj. (lat. *somnus*, sommeil, et *ambulare*, marcher). Qui marche, agit, parle tout en demeurant dans l'état de sommeil.

SOMNAMBULISME (*som-nan-bu-lis-me*) n. m. Mouvements automatiques qui se produisent pen-

Digitized by Google

dant le sommeil naturel ou provoqué. *Sommambulisme provoqué* ou *magnétique*, hypnotisme.

SOMNIFÈRE (*som-ni*) adj. (lat. *somnus*, sommeil, et *ferre*, porter). Qui provoque, qui cause le sommeil : *breuvage somnifère*. *Fam.* Ennuyeux : *lecture somnifère*. N. m. : *le pavot est un somnifère*.

SOMNOLENCE (*som-no-lan-se*) n. f. (lat. *somnolentia*). Etat intermédiaire entre le sommeil et la veille. *Fig.* Manque d'activité, mollesse extrême.

SOMNOLENT (*som-no-lan*), **E** adj. Qui a rapport à la somnolence : *état somnolent*.

SOMNOLER (*lé*) v. n. Etre dans un demi-sommeil.

SOMPTUAIRE (*sonp-tu-è-re*) adj. (du lat. *sumptus*, dépense). Qui a rapport à la dépense. *Lois somptuaires*, qui ont pour but de restreindre le luxe et la dépense : *les lois somptuaires de Sparte*.

SOMPTUEUSEMENT (*sonp-tu-eu-ze-man*) adv. D'une manière somptueuse : *vivre somptueusement*.

SOMPTUEUX, EUSE (*sonp-tu-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *sumptus*, dépense). Qui fait de grandes dépenses de luxe : *prince somptueux*. Magnifique, splendide : *festin somptueux*.

SOMPTUOSITÉ (*sonp-tu-o-zi-té*) n. f. (de *somptueux*). Grande et magnifique dépense.

SON, SA, SES [*sè*] (lat. *suus*) adj. poss. qui détermine le nom, en y ajoutant une idée de possession. Le, la (avec certains verbes) : *faire son homme d'importance*. Ce qu'on possède bien : *posséder son Cicéron*.

SON n. m. (lat. *sonus*). Bruit, ce qui frappe l'ouïe : *la vitesse du son*. Bruit rythmé, produit par le retour régulier des vibrations : *le son des cloches*. — Quand un corps sonore a été frappé, ses molécules éprouvent aussitôt un mouvement de *vibration* ou d'*ondulation*. L'air qui environne ce corps participe à ce mouvement et forme autour de lui des *ondes* qui ne tardent pas à parvenir à l'oreille. L'air est donc le principal véhicule du *son*, qui se propage avec une vitesse de 340 mètres par seconde; les liquides le transmettent avec plus de rapidité, sa vitesse par seconde dans l'eau est de 1.425 mètres; dans les solides, la vitesse est encore plus grande; aussi a-t-on l'habitude de se coucher à terre quand on veut reconnaître un bruit que ne perçoit pas encore l'oreille de celui qui est debout. Le son ne se transmet pas dans le vide, et son intensité augmente ou diminue en même temps que la densité du milieu qui le transmet. De Saussure raconte qu'au sommet du mont Blanc, où l'air est très raréfié, un coup de pistolet ne fait pas plus de bruit qu'un coup de fouet dans la plaine.

Lorsque les ondes sonores rencontrent un obstacle fixe, elles se réfléchissent de telle sorte que l'angle de réflexion est égal à l'angle d'incidence. C'est sur cette propriété qu'est fondée la théorie de l'*écho*.

SON n. m. (bas lat. *seonnum*). Péricarpe des fruits des céréales, après qu'il a été séparé par l'action de la mouture : *le son sert à l'engraissement des animaux de basse-cour*. *Fam.* Tache de rousseur. *Boule de son*, pain de munition.

SONATE n. f. (ital. *sonata*). Pièce de musique instrumentale, composée de trois et quelquefois quatre morceaux de caractère différent : *les sonates de Mozart*. — La sonate comprend : 1° un *allégro*; 2° un *adagio* ou un *andante*; 3° un *finale* mouvementé et quelquefois un *menuet* ou un *scherzo*, en 2e ou 3e place.

SONATINE n. f. Sonate d'exécution facile, destinée aux débutants : *Clementi a écrit d'agréables sonatines*.

SONDAGE n. m. Action de sonder. Son résultat.

SONDE n. f. (du scand. *sund*, détroit). Instrument dont on se sert pour connaître la profondeur de l'eau et la nature du fond : *jeter un coup de sonde*. Verge de fer emmanchée de bois, dont se servent les employés d'octroi pour s'assurer si les ballots renferment des marchandises de contrebande. Instrument que l'on enfonce dans certaines masses alimentaires pour en retirer une petite partie et s'assurer de leur qualité : *sonde à fromage*. Tarière qu'on enfonce dans le sol, soit pour en reconnaître la nature, soit pour y pratiquer un forage. *Chir.* Instrument à l'aide duquel on explore une plaie, un canal, ou avec lequel on vide une cavité.

SONDER (*dé*) v. a. Reconnaître, au moyen de la sonde, la profondeur de l'eau, la nature d'un terrain : *sonder une baie*. Explorer avec la sonde : *sonder une plaie*. *Fig.* Chercher à pénétrer : *sonder les dispositions de quelqu'un*. Chercher à connaître la pensée de : *sonder un prévenu*. *Sonder le terrain*, chercher à connaître la situation.

SONDEUR n. m. Celui qui sonde.

SONGE n. m. (lat. *somnium*). Rêve, association souvent incohérente d'idées qui se forment en nous pendant le sommeil : *le songe de Pharaon*; *le songe d'Athalie*. *Fig.* Illusion, vaine imagination : *la vie n'est qu'un songe*. *En songe*, pendant le sommeil, en rêvant. Prov. : **Tout songe est mensonge**, les rêves sont toujours trompeurs.

SONGE-CREUX (*kreû*) n. m. invar. Homme qui nourrit sans cesse son esprit de chimères.

SONGER (*jé*) v. n. (lat. *somniare* — Prend un e muet après le *g* devant *a* et *o* : *il songea, nous songeons*.) Faire un songe : *songer qu'on se bat*. S'abandonner à des rêveries : *songer en marchant*. Penser : *songer à son salut*. Avoir l'intention, le projet : *songer à se marier*.

SONGERIE (*rî*) n. f. Action de songer. Etat de celui qui se livre à des rêveries.

SONGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Personne concentrée, peu expansive : *c'est un songeur*. Celui qui fait des songes : *voici notre songeur qui vient*.

SONNAILLE (*so-na, ll* mll.) n. f. Clochette attachée au cou des bestiaux.

SONNAILLER (*so-na, ll* mll., *é*) n. m. Animal qui, dans un troupeau, marche le premier avec la clochette.

SONNAILLER (*so-na, ll* mll., *é*) v. n. Sonner souvent et sans besoin.

SONNANT (*so-nan*), **E** adj. Qui sonne : *horloge sonnante*. *A huit heures sonnantes*, à huit heures précises. *Espèces sonnantes*, monnaie d'or ou d'argent.

SONNÉ, E (*so-né*) adj. Annoncé par le son de la cloche : *il est midi sonné*. Révolu, accompli : *il a cinquante ans sonnés*.

SONNER (*so-né*) v. n. (lat. *sonare*). Rendre un son : *les cloches sonnent*. Tirer des sons de : *sonner du cor*. Etre annoncé par un son : *la messe sonne*. (*Au moment où midi a sonné* marque le fait; *midi est sonné* marque l'état.) Arriver, en parlant d'un moment, d'une époque : *la dernière heure sonne pour tout le monde*. *Fig. Faire sonner une lettre*, la faire sentir, appuyer dessus. *Ce mot sonne mal*, choque l'oreille. *Faire sonner une action, une victoire, une conquête*, etc., les faire valoir beaucoup. *Sonner creux*, être vide, ne rien contenir. V. a. Tirer du son de : *sonner les cloches*. Appeler par le son de sonnette : *sonner sa femme de chambre*. Annoncer par une sonnerie : *sonner la retraite, la charge*. Faire entendre en sonnant : *sonner le tocsin*. *Ne sonner mot*, ne dire mot, se taire.

SONNERIE (*so-ne-rî*) n. f. Son de plusieurs cloches ensemble. *La grosse sonnerie*, totalité des cloches d'une église. Assemblage de toutes les pièces qui servent à faire sonner une pendule, etc. : *la sonnerie est dérangée*. Air que sonnent les trompettes ou les clairons d'un régiment. Air sonné par un ou plusieurs cors de chasse. *Sonnerie électrique*, appareil d'appel, d'alarme ou de contrôle, actionné par un électro-aimant.

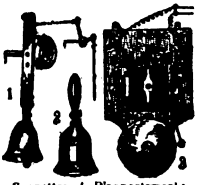

Sonnettes : 1. D'appartement ; 2. A main ; 3. Electrique.

SONNET (*so-nè*) n. m. Pièce de poésie de quatorze vers, distribués en deux quatrains et deux tercets suivant des règles fixées : *Ronsard a écrit d'admirables sonnets*.

SONNETTE (*so-né-te*) n. f. Petite clochette pour appeler ou pour avertir : *sonnette électrique*. Grelot. Machine dont on se sert pour soulever le mouton avec lequel on enfonce des pilotis et des pieux. *Serpent à sonnettes*, nom vulgaire du crotale.

SONNEUR (*so-neur*) n. et adj. m. Celui qui sonne les cloches. Ménétrier.

SONNEZ (*so-né*) n. m. (3e pers. pl. du verbe *sonner*). Les deux six, aux dés ou au trictrac.

SONOMÈTRE n. m. (lat. *sonus*, son, et gr. *metron*,

Digitized by Google

mesure). Instrument de physique destiné à mesurer et comparer les sons et intervalles harmoniques.

SONORE adj. (lat. *sonorus*). Propre à rendre des sons : *corps sonore*. Qui a beaucoup de son : *langage sonore*. Emphatique : *promesses sonores*. Qui renvoie bien le son : *amphithéâtre sonore*. *Consonnes sonores*, celles qui sont accompagnées de vibrations pharyngiennes (*r, l; m, n; v, z, j, b, d, g*).

SONOREMENT (*man*) adv. D'une manière sonore. (Peu us.)

SONORITÉ n. f. Qualité de ce qui est sonore : *la sonorité d'un timbre*.

SOPHA n. m. V. SOFA.

SOPHI n. m. V. SOFI.

SOPHISME (*fis-me*) n. m. (gr. *sophisma*). Faux raisonnement, fait avec l'intention d'induire en erreur : *l'école d'Elée a imaginé de nombreux sophismes pour démontrer la non-existence du mouvement*.

SOPHISTE (*fis-te*) n. m. Chez les anciens, philosophe rhéteur : *Socrate combattit les sophistes*. (Les plus fameux sophistes furent : Thrasymaque, Critias, Protagoras, Gorgias, Callicles.) *Par ext.* Personne qui fait des sophismes. Adjectiv. : *esprit sophiste*.

SOPHISTICATION (*fis-ti-ka-si-on*) n. f. Action de sophistiquer. Action de frelater. Substance frelatée.

SOPHISTIQUE (*fis-ti-ke*) adj. De la nature du sophisme : *raisonnement sophistique*. N. f. Mouvement de pensée qui, dans les cités grecques et particulièrement à Athènes, a été représenté par les sophistes.

SOPHISTIQUEMENT (*fis-ti-ke-man*) adv. D'une manière sophistique.

SOPHISTIQUER (*fis-ti-ké*) v. n. Faire des raisonnements sophistiques. (Peu us.) V. a. Falsifier, frelater une liqueur, une drogue, etc.

SOPHORA n. m. Genre de légumineuses papilionacées ornementales, originaires du Japon : *le sophora est un bel arbre qui atteint une dizaine de mètres de haut*.

SOPHRONISTE (*nis-te*) n. m. Magistrat chargé de la surveillance des éphèbes, dans les gymnases grecs.

SOPORATIF, IVE adj. (du lat. *sopor*, sommeil). Qui a la propriété d'endormir : *potion soporative*. N. m. : *le laudanum est un soporatif*.

SOPOREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Qui cause un assoupissement dangereux : *affection soporeuse*.

SOPORIFIQUE ou **SOPORIFÈRE** adj. (lat. *sopor*, sommeil, et *ferre*, porter). Qui a la vertu d'endormir. *Fig.* Ennuyeux : *livre soporifique*. N. m. : *l'opium est un soporifique*.

SOPRANISTE (*nis-te*) n. m. Castrat qui a une voix de soprano.

SOPRANO n. m. (m. ital.; de *sopra*, dessus). Voix aiguë de femme ou de jeune garçon, appelée aussi *dessus*. Le chanteur lui-même. Pl. des *soprani*.

SORBE n. f. Fruit du sorbier ou *cormier*.

SORBET (*be*) n. m. (ar. *chorbat*). Boisson à demi glacée, qui a pour base du sucre et des jus de fruits, et dans laquelle on fait entrer une liqueur alcoolique : *sorbet au marasquin*.

SORBETIÈRE n. f. Vase de métal, dans lequel on prépare les glaces et les sorbets

SORBIER (*bi-é*) n. m. Genre de rosacées, comprenant des arbres à bois dur, dont il existe plusieurs variétés (le sorbier des oiseleurs, et le sorbier domestique ou cormier) : *le fruit du sorbier* (sorbe ou corme) *peut servir à fabriquer une boisson alcoolique*.

Sorbier.

SORBONIQUE adj. Qui concerne la Sorbonne. N. f. Troisième épreuve pour la licence en théologie, parce qu'elle se passait en Sorbonne depuis le milieu du XIVe siècle.

SORBONISTE (*nis-te*) n. m. Etudiant en théologie de la Sorbonne. Docteur en Sorbonne.

SORCELLERIE (*sè-le-ri*) n. f. (de *sorcier*). Opération, profession de sorcier : *la sorcellerie était considérée au moyen âge comme un crime*. *Par ext.* Tours d'adresse qui paraissent surnaturels.

SORCIER (*si-é*), **ÈRE** adj. et n. (lat. *sortiarius*; de *sors*, sort). Personne que le peuple croyait autrefois en société avec le diable, pour faire des maléfices : *la croyance aux sorciers n'a pas encore entièrement disparu chez les peuples sauvages*. *Fig.* Personne fort habile. *Fam. Vieille sorcière*, se dit d'une femme vieille et méchante.

SORDIDE adj. (lat. *sordidus*). Sale, dégoûtant : *habits sordides*. *Avarice sordide*, avarice qui atteint à un degré honteux.

SORDIDEMENT (*man*) adv. D'une façon sordide.

SORDIDITÉ n. f. Etat de ce qui est sordide.

SORE n. m. Nom des groupes des corps reproducteurs, chez les fougères.

SORGHO n. m. (ital. *sorgo*). Genre de graminées alimentaires, d'Afrique et de l'Inde : *le sorgho peut atteindre 4 à 5 mètres de haut*.

SORIE (*ri*) n. f. Sorte de laine d'Espagne : *la sorie de Ségovie est estimée*.

SORITE n. m. (gr. *sôreitês*; de *sôros*, monceau). Argument composé d'une suite de propositions liées entre elles de manière que l'attribut de chacune d'elles devienne le sujet de la suivante, et ainsi de suite, jusqu'à la conclusion, qui a pour sujet le sujet de la première et pour attribut l'attribut de l'avant-dernière.

Sorghe.

SORNETTE (*nè-te*) n. f. Discours frivole, bagatelle : *laissez là toutes ces sornettes !*

SORT (*sor*) n. m. (lat. *sors*). Destinée : *se plaindre de son sort*. Rencontre fortuite d'événements. Hasard : *le sort en a décidé*. Condition, état de fortune : *faire un sort heureux à quelqu'un*. Manière de décider quelque chose par le hasard : *beaucoup de magistrats d'Athènes étaient choisis par le sort*. Mode de recrutement des armées, dans lequel le sort décide : *tirage au sort*. *Le sort des armes*, les hasards de la guerre. *Le sort en est jeté*, le parti en est pris. Pratiques consistant en paroles, gestes, etc., en vue de faire des maléfices : *jeter un sort sur un troupeau*.

SORTABLE adj. Convenable : *mariage sortable*.

SORTABLEMENT (*man*) adv. D'une manière sortable, convenable : *s'établir sortablement*. (Peu us.)

SORTANT (*tan*), **E** adj. Qui sort : *numéraire sortant*. Qui cesse, par extinction de son mandat, de faire partie d'une assemblée : *députés sortants*. N. m. : *les entrants et les sortants*.

SORTE n. f. (lat. *sors*). Espèce, genre : *toutes sortes de bêtes*. Etat, condition : *un homme de la sorte*. Façon, manière : *s'y prendre de telle ou telle sorte*. *Faire en sorte de* ou *que*, tâcher d'arriver à ce que. *De la bonne sorte*, rigoureusement, sérieusement. *Une sorte de*, quelque chose qui ressemble à. **En quelque sorte** loc. adv. Pour ainsi dire. **De sorte que, en sorte que** loc. conj. Si bien que, de manière que.

SORTIE (*ti*) n. f. Action de sortir : *faire sa première sortie après une maladie*. Endroit par où l'on sort; issue : *cette maison a deux sorties*. Attaque des assiégés lorsqu'ils sortent pour repousser les assiégeants. Transport des marchandises hors de l'endroit où elles étaient : *droits de sortie*. Action de quitter la scène : *acteur qui fait une fausse sortie*. *Fig.* Algarade, emportement brusque et violent contre quelqu'un : *je ne m'attendais pas à cette sortie de sa part*. **A la sortie de** loc. prép. Au moment où l'on sort de : *à la sortie du spectacle*. ANT. **Entrée, rentrée.**

SORTILÈGE n. m. (lat. *sors, sortis*, sort, et *legere*, lire). Maléfice de sorcier : *avoir recours aux sortilèges*. *Fig.* Moyen de nuire : *l'envie a des sortilèges*.

SORTIR v. n. (*Je sors, nous sortons. Je sortais, nous sortions. Je sortis, nous sortîmes. Je sortirai, nous sortirons. Je sortirais, nous sortirions. Sors, sortons, sortez. Que je sorte, que nous sortions. Que je sortisse, que nous sortissions. Sortant, Sorti, e.* — Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut marquer l'action ou l'état.) Passer du dedans au dehors : *sortir de chez soi*. Aller dehors : *jeune fille qui ne sort pas seule*. Etre parti à l'instant même : *madame sort d'ici*. Cesser d'être employé quelque part : *sortir du service*. Arriver à la fin : *sortir de l'hiver*. Etre délivré : *sortir de prison, de maladie*. Avoir été élève :

Digitized by Google

sortir de l'Ecole polytechnique. S'écarter : *sortir du sujet.* Etre tiré : *sortir de l'obscurité.* Faire saillie : *pierre qui sort du mur.* Pousser au-dehors : *les blés sortent de terre. Fig.* Etre issu : *sortir de bonne famille. Sortir des bornes,* les dépasser. *Sortir de la vie,* mourir. *Sortir de son caractère,* se fâcher, contre sa coutume. *Sortir des gonds,* se mettre en colère. *Cet ouvrage sort des mains de l'ouvrier,* est tout neuf. *Cela sort des mains d'un tel,* un tel en est l'auteur. *Les yeux lui sortent de la tête,* sont animés par un sentiment violent. V. a. Tirer dehors : *sortir un cheval de l'écurie.* V. impers. S'exhaler, s'échapper : *il sort de ces fleurs une douce odeur.* **Au sortir de** loc. prép. Au moment où l'on sort de : *au sortir de l'école, de l'enfance.* ANT. **Entrer, rentrer.**

SORTIR v. a. (lat. *sortiri.* — Se conj. comme *finir.*) *Dr.* Obtenir, avoir : *cette sentence sortira son plein et entier effet.*

SOSIE (*so-zi*) n. m. Personne ayant une ressemblance parfaite avec une autre. (V. *Part. hist.*)

SOT, SOTTE (*so, so-te*) adj. Dénué d'esprit, de jugement : *un homme sot. Par ext.* Embarrassé, confus : *il resta tout sot.* Qui est fait sans esprit : *sotte entreprise.* Fâcheux, ridicule : *sotte affaire; sot orgueil.* N. : *c'est un sot.* ANT. **Intelligent.**

SOTÉRIES (*ri*) n. f. pl. (du gr. *sôter*, sauveur). Fêtes célébrées dans l'antiquité pour rendre grâce aux dieux, quand on venait d'échapper à quelque danger.

SOTIE (*ti*) n. f. (de *sot*). Genre dramatique des XIVe et XVe siècles, dans lequel les personnages sont tous censés être fous : *Louis XII encouragea les soties pour le besoin de sa politique.*

SOT-L'Y-LAISSE (*so-li-lé-se*) n. m. invar. Morceau délicat au-dessus du croupion d'une volaille.

SOTNIA (*sot'*) n. f. Compagnie de cent cosaques.

SOTTEMENT (*so-te-man*) adv. D'une manière sotte : *répondre sottement.* ANT. **Intelligemment.**

SOTTISE (*so-ti-ze*) n. f. Défaut d'esprit et de jugement : *la sottise accompagne souvent la vanité.* Discours, action sotte : *il a fait là une sottise.* Invective, injure : *dire des sottises à quelqu'un.*

SOU n. m. (lat. *solidus*). Petite monnaie de cuivre, qui équivaut à la vingtième partie du franc ou 5 centimes. *Gros sou,* un décime. Anciennem., *sou d'or,* monnaie mérovingienne. *Sou tournois,* ancien sou de 12 deniers. *Sou parisis,* ancien sou de 15 deniers. *Cent sous,* pièce de 5 francs. *N'avoir pas le sou. être sans le sou, sans un sou vaillant,* être sans argent. *N'avoir pas un sou de, pas pour un sou de,* n'avoir pas de : *n'avoir pas pour un sou de talent. Un sans le sou,* une personne sans bien. *Sou du franc,* remise d'un sou par franc d'achat que certains commerçants font aux domestiques qui se fournissent chez eux. *Etre propre comme un sou* (neuf), être très propre. *Cela vaut mille francs comme un sou,* cela vaut largement 1.000 francs. *Au sou la livre,* à chacun en proportion de la somme pour laquelle il est intéressé à une affaire. **Sou à sou, sou par sou** loc. adv. Par petites sommes : *payer sou à sou.*

SOUBARBE n. m. V. SOUS-BARBE.

SOUBASSEMENT (*ba-se-man*) n. m. (de *sous,* et *bas*). Partie inférieure d'une construction, sur laquelle semble porter tout l'édifice. (V. MAISON.) Tablette de plâtre qu'on place sous le manteau de la cheminée pour diriger la fumée. Garniture d'étoffe que l'on met au bas d'un lit et qui descend jusqu'à terre.

SOUBRESAUT (*só*) n. m. (lat. *super,* sur, et *saltus,* saut). Saut brusque, inopiné : *cheval qui fait un soubresaut.* Tressaillement brusque. *Fig.* Emotion subite.

SOUBRETTE (*brè-te*) n. f. (provenç. *soubreto*). Suivante de comédie : *les soubrettes jouent un grand rôle dans les pièces de Marivaux. Par ext.* Femme de chambre.

SOUBREVESTE (*vès-te*) n. f. (ital. *sopravesta*). Casaque sans manches, que l'on portait autref. par-dessus les armes. Sorte de justaucorps sans manches, que portaient les mousquetaires.

SOUCHE n. f. Partie du tronc de l'arbre qui reste dans la terre après que l'arbre a été coupé. (Se dit particulièrement de la vigne.) Cette même partie arrachée avec les racines. *Fig.* Personne stupide, sans activité ni intelligence : *c'est une souche.* Personnage duquel descend une famille : *Robert de Clermont, sixième fils de saint Louis, est la souche des Bourbons. Fig.* Source, origine, principe : *de la souche indo-européenne sont sorties un grand nombre de langues. Faire souche,* être le premier d'une suite de descendants. Partie d'une feuille de papier qu'on laisse adhérente à un registre et qui sert à vérifier l'authenticité de la partie détachée (*volant*). Le plus long des deux morceaux de la taille d'un boulanger. Partie maçonnée de la cheminée qui dépasse les combles. Grand cierge postiche, de bois ou de fer-blanc, où l'on ajuste une bougie.

SOUCHET (*chè*) n. m. Genre de cypéracées des pays chauds, dont plusieurs espèces ont des rhizomes alimentaires.

SOUCHET (*chè*) n. m. Pierre qui se tire au-dessous du dernier banc d'une carrière.

SOUCHETAGE n. m. Visite qu'on fait dans un bois abattu, pour compter les souches.

SOUCHETEUR n. et adj. m. Expert qui assiste au souchetage.

SOUCHETTE (*chè-te*) n. f. Nom vulgaire de l'agaric à pied en fuseau, qui pousse sous les chênes.

SOU-CHONG ou **SOUCHONG** (*chon*) n. m. Thé noir de Chine, très estimé.

SOUCI n. m. (de *soucier*). Soin accompagné d'inquiétude : *vivre sans souci.* Objet de soin, d'affection : *mon fils est mon unique souci. C'est là le moindre (le cadet) de mes soucis,* c'est une chose dont je ne me mets nullement en peine.

SOUCI n. m. (lat. *solsequia*). Genre de composées ornementales, à fleurs jaunes : *les fleurs du souci ont la propriété de se tourner toujours vers le soleil.*

SOUCIER [*si-é*] **(SE)** v. pr. (lat. *sollicitare.* — Se conj. comme *prier.*) S'inquiéter, se mettre en peine : *je ne m'en soucie guère. Je ne me soucie pas,* il ne me plaît pas, il ne me convient pas : *je ne me soucie pas qu'il vienne.*

SOUCIEUSEMENT (*se-man*) adv. Avec souci : *réfléchir soucieusement à l'avenir.*

SOUCIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. Inquiet, pensif, chagrin : *mère soucieuse.* Qui s'occupe avec soin : *peuple soucieux de sa liberté.* Qui marque du souci : *air soucieux.*

1. Soucoupe.

SOUCOUPE n. f. (de *sous,* et *coupe*). Sorte de petite assiette qui se place sous une tasse.

SOUDABLE adj. Qui peut être soudé.

SOUDAIN, E (*din, è-ne*) adj. (du lat. *subitaneus,* subit). Subit, prompt : *mort soudaine.* Adv. Dans le même instant, aussitôt après : *il partit soudain.*

SOUDAINEMENT (*dè-ne-man*) adv. Subitement.

SOUDAINETÉ (*dè-ne-té*) n. f. Etat de ce qui est soudain : *la soudaineté d'une attaque.*

SOUDAN n. m. (de l'ar. *soultan,* empereur). Nom donné autref. aux sultans de Syrie et d'Egypte.

SOUDANIEN, ENNE (*ni-in, e-ne*) adj. et n. Du Soudan.

SOUDARD (*dar*) n. m. (ital. *soldato*). Vieux soldat. (Se prend surtout en mauv. part.)

SOUDE n. f. Genre de chénopodées, utilisées jadis pour la *soude alcali* qu'on en retirait. Sel alcali qu'on retirait de leurs cendres et qu'on obtient aujourd'hui en traitant les sels naturels de sodium, entre autres le chlorure : *la soude du commerce est proprement un carbonate neutre de sodium; la soude caustique est un hydrate de sodium.*

SOUDER (*dé*) v. a. (du lat. *solidare,* affermir). Joindre par le moyen de la soudure. *Par ext.* Unir bout à bout : *souder deux bouts de bougie.* **Se souder** v. pr. (en parlant de deux parties primitivement distinctes) : *deux os qui se soudent.*

SOUDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui soude.

SOUDIER (*di-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport à la soude : *industrie soudière.* N. m. Fabricant de soude : ouvrier qui travaille à la soude. N. f. Usine où l'on fabrique de la soude.

SOUDOYER (*doi-ié*) v. a. (de *solde.* — Se conj. comme *aboyer.*) Avoir à sa solde : *soudoyer des troupes.* S'assurer le secours de quelqu'un à prix d'argent : *soudoyer des assassins.*

SOUDURE n. f. (de *souder*). Composition métallique en fusion, dont on se sert pour unir des pièces de métal : *la soudure de plomb et d'étain est employée*

Digitized by Google

par les plombiers. Travail de celui qui soude. Endroit soudé. *Méd.* Jonction de deux parties par adhésion.

SOUE n. f. (du lat. *sus*, porc). Etable à porcs.

SOUFFLAGE (*sou-fla-je*) n. m. Art, action de souffler le verre. *Mar.* Couche de bois que l'on ajoute à la carène d'un navire qui n'a pas assez de stabilité.

SOUFFLARD (*sou-flar*) n. m. ou **SUFFIONI** (*su-fi*) n. m. pl. Dégagement de vapeur d'eau qui se forme dans certaines fractures du sol en Toscane, et qui donne pour certaines un jet de 30 mètres de hauteur.

SOUFFLE (*sou-fle*) n. m. Vent produit en soufflant de l'air par la bouche : *éteindre une bougie par son souffle.* Expiration de l'air inspiré : *écouter le souffle d'un malade.* Agitation de l'air : *le souffle des vents.* Exhalaison : *souffle empoisonné des marécages. Fig.* Puissance mystérieuse qui inspire : *le souffle du génie. N'avoir plus que le souffle,* être à l'agonie. *Ne tenir qu'à un souffle,* être peu résistant, peu durable.

SOUFFLÉ, E (*sou-flé*) adj. Se dit d'entremets de pâte légère, à l'intérieur vide, cuits dans un moule : *omelette soufflée.* N. m. : *un soufflé.*

SOUFFLER (*sou-flé*) v. n. (lat. *sufflare*). Faire du vent en poussant l'air avec la bouche : *souffler dans ses doigts.* Respirer avec effort : *souffler comme un bœuf.* Reprendre haleine : *laisser les chevaux souffler.* Faire jouer un appareil de ventilation : *souffler d'orgue.* Fournir de l'air : *soufflet qui ne souffle plus.* Se déplacer, en parlant de l'air : *le mistral souffle violemment. Fig. Il n'ose souffler,* il n'ose parler. V. a. Activer au moyen du vent : *souffler le feu.* Eteindre : *souffler la chandelle.* Remplir d'air soufflant : *souffler une vessie. Souffler l'orgue,* remplir les tuyaux d'air au moyen des soufflets. *Souffler le verre, l'émail,* les travailler à chaud en insufflant de l'air à l'intérieur au moyen d'un tube. *Souffler un animal,* introduire de l'air sous la peau pour faciliter l'écorchement. *Fig. Souffler la discorde,* l'exciter. *Souffler le froid et le chaud,* louer et blâmer la même chose. *Souffler son rôle à un acteur,* le lui dire tout bas pour suppléer aux défaillances de mémoire. *Souffler un élève, un acteur,* lui dire tout bas les mots qui échappent à sa mémoire. *Souffler un emploi à quelqu'un,* l'obtenir à son détriment. *Ne pas souffler mot,* ne pas dire un seul mot. *Souffler un pion,* au jeu de dames, enlever un pion à son adversaire, quand il ne s'en est pas servi pour prendre. *Mar. Souffler un navire,* lui mettre un soufflage.

SOUFFLERIE (*sou-fle-ri*) n. f. Ensemble des soufflets d'un orgue, d'une forge, etc.

SOUFFLET (*sou-flè*) n. m. Instrument qui sert à souffler : *soufflet de forge.* Couverture mobile de cabriolet, qui se replie en manière de soufflet. Pièce cousue dans une fente pour élargir l'étoffe.

Soufflet.

SOUFFLET (*sou-flè*) n. m. Coup du plat ou du revers de la main sur la joue. *Fig.* Mortification, affront : *il a reçu là un rude soufflet.*

SOUFFLETADE (*sou-fle*) n. f. Soufflets appliqués coup sur coup. (Peu us.)

SOUFFLETER (*sou-fle-té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je souffletterai.*) Donner un soufflet : *souffleter un insolent. Fig.* Outrager, avilir : *souffleter quelqu'un de son mépris.*

SOUFFLEUR (*sou-fleur*) n. m. Gros poisson du genre dauphin, commun sur les côtes de France.

SOUFFLEUR, EUSE (*sou-fleur, eu-ze*) n. Celui qui souffle : *souffleur de verre.* Personne qui respire avec peine. Qui souffle les mots à une personne parlant ou récitant, jouant en public : *souffleur de théâtre. Souffleur d'orgue,* celui qui en fait mouvoir les soufflets. N. m. Aide-appareilleur chargé de surveiller le transport des pierres.

SOUFFLURE (*sou-flu-re*) n. f. Nom donné, dans les fonderies et les verreries, à des concavités qui se forment dans l'épaisseur du métal ou à la surface du verre.

SOUFFRANCE (*sou-fran-se*) n. f. Malaise, douleur physique, peine morale : *craindre la souffrance. Fig. En souffrance,* se dit des différentes affaires qui sont en suspens : *le commerce est en souffrance. Jour de souffrance,* baie qu'on peut ouvrir sur la propriété d'un voisin, à condition de la garnir d'une grille ou d'un châssis dormant.

SOUFFRANT (*sou-fran*), **E** adj. Qui souffre : *personne infirme et souffrante.* Patient, endurant : *il n'est pas d'humeur souffrante. Eglise souffrante,* les âmes qui sont dans le purgatoire.

SOUFFRE-DOULEUR (*sou-fre*) n. m. invar. Personne qui a toute la fatigue d'une maison. Qui est continuellement exposée aux tracasseries des autres : *le mousse était jadis le souffre-douleur de l'équipage.* (Se trouve quelquef. au fém. : une *souffre-douleur.*)

SOUFFRÉTEUX, EUSE (*sou-fre-teu, eu-ze*) adj. (du lat. *suffractus*, brisé). Qui souffre de la misère, de la pauvreté : *vieillard souffreteux.* Qui éprouve des souffrances physiques : *je suis aujourd'hui tout souffreteux.* Qui annonce la souffrance : *air souffreteux.*

SOUFFRIR (*sou-frir*) v. a. (du lat. *sufferre*, supporter. — Se conj. comme *ouvrir.*) Endurer : *souffrir la faim, la soif.* Résister à : *il souffre bien la fatigue.* Tolérer les actes, le caractère de : *ne pouvoir souffrir les importuns.* Permettre : *souffrez que je vous parle.* Etre susceptible de, admettre : *cela ne souffre aucun retard. Souffrir mort et passion, le martyre,* éprouver de grandes douleurs, de vives contrariétés. V. n. Sentir de la douleur physique ou morale : *souffrir cruellement.* Etre tourmenté : *je souffre de le voir ainsi. Fig.* Languir : *le commerce, les blés souffrent.*

SOUFRAGE n. m. Action d'imprégner de soufre les allumettes, les étoffes qu'on veut blanchir, etc. Répandre du soufre en poudre sur certains végétaux malades : *le soufrage de la vigne prévient l'oïdium.*

SOUFRE n. m. (lat. *sulfur*). Corps simple solide, d'une couleur jaune citron, insipide et inodore. — Insoluble dans l'eau, le *soufre* se dissout dans la benzine et le sulfure de carbone. Il est mauvais conducteur de la chaleur et de l'électricité, et brûle à l'air en donnant du gaz sulfureux, reconnaissable à son odeur forte et pénétrante. Le soufre est très répandu dans la nature, où on le trouve à l'état de sulfures et de sulfates, ou même à l'état natif au voisinage des anciens volcans, comme à Pouzzoles. On utilise surtout le soufre dans la fabrication des allumettes chimiques; mais on l'emploie aussi pour fabriquer du sulfure de carbone, de l'acide sulfurique, pour prendre des empreintes de médailles, etc.; on s'en sert également en médecine. Le soufre en poudre est connu sous le nom de *fleur de soufre,* que l'on utilise dans le soufrage des vignes.

SOUFRER (*fre*) v. a. Enduire de soufre : *soufrer des allumettes.* Couvrir de fleur de soufre : *soufrer une treille.* Exposer aux vapeurs du gaz sulfureux : *soufrer des laines. Soufrer un tonneau,* le mécher.

SOUFRIÈRE n. f. Lieu d'où l'on tire le soufre.

SOUFROIR n. m. Etuve où l'on soufre la laine.

SOUHAIT (*sou-è*) n. m. Aspiration vers une chose qu'on n'a pas : *chacun forme le souhait d'être heureux. Souhaits de bonne année,* vœux de bonheur exprimés à l'occasion de la nouvelle année. **À souhait** loc. adv. Selon ses désirs : *tout lui réussit à souhait.*

SOUHAITABLE (*sou-è*) adj. Désirable : *cette éventualité n'est pas souhaitable.*

SOUHAITER (*sou-è-té*) v. a. (de l'anc. fr. *hait*, humeur). Désirer : *souhaiter la santé.* Exprimer sous forme de vœu, de compliment : *souhaiter le bonjour, la bonne année. Je vous en souhaite,* manière familière de dire à une personne qu'elle n'aura pas ce qu'elle désire.

SOUILLARD (*sou, ll* mll., *ar*) n. m. Trou pratiqué dans une pierre pour l'écoulement des eaux. La pierre elle-même.

SOUILLARDE (*sou, ll* mll.) n. f. Grand baquet pour les soudes lessivées en usage dans les savonneries.

SOUILLE (*sou, ll* mll.) n. f. Lieu bourbeux où se vautre le sanglier. Enfoncement formé dans la vase ou dans le sable par un navire échoué.

SOUILLER (*sou, ll* mll., *é*) v. a. Salir couvrir de boue, d'ordure : *souiller ses habits de boue. Fig.* Déshonorer, rendre impur : *souiller sa réputation. Souiller ses mains de sang,* commettre un meurtre.

SOUILLON (*sou, ll* mll., *on*) n. Qui se salit, qui est malpropre. Servante employée à de bas offices.

SOUILLURE (*sou, ll* mll.) n. f. Ce qui souille, tache : *vêtement couvert de souillures. Fig.* Tache morale, flétrissure : *la souillure du péché.*

Digitized by Google

SOUÏMANGA ou **SOUÏ-MANGA** n. m. Nom vulgaire de petits oiseaux à teintes métalliques, qui vivent en Afrique.

Souimanga.

SOÛL (*sou*), **E** adj. (lat. *satullus*; de *satur*, rassasié). Pleinement repu, rassasié. *Pop.* Ivre : *un homme soûl n'est pas forcément un ivrogne.* Rassasié, ennuyé jusqu'au dégoût : *être soûl de musique.* N. m. *Fam. En avoir tout son soûl*, autant qu'on peut en désirer.

SOULAGEMENT (*je-man*) n. m. Diminution d'un malaise ou d'une douleur du corps, d'une peine d'esprit : *apporter du soulagement.*

SOULAGER (*jé*) v. a. (du lat. *sublevare*, soulever. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il soulagea, nous soulageons.*) Débarrasser d'une partie d'un fardeau : *soulager un portefaix trop chargé. Fig.* Diminuer, adoucir une souffrance physique ou morale : *soulager un mal de dent, un chagrin.* Aider, secourir : *soulager les malheureux.* Diminuer l'effort, le travail de : *soulager une poutre qui fatigue.* **Se soulager** v. pr. Se procurer du soulagement. Satisfaire un besoin naturel.

SOÛLARD (*lar*), **E** n. et adj. *Pop.* Ivrogne, ivrognesse : *un vieux soûlard.*

SOÛLER (*lé*) v. a. (de *soûl*). Gorger de nourriture ou de boisson. Enivrer. *Fig.* Satisfaire jusqu'à satiété.

SOULÈVEMENT (*man*) n. m. Action par laquelle une chose se soulève : *soulèvement des flots. Soulèvement de cœur*, mal d'estomac causé par le dégoût. *Géol.* Mouvement de l'écorce terrestre qui produit les montagnes et modifie le niveau des couches du sol. *Fig.* Mouvement de révolte indignée : *les Espagnols ne purent dompter le soulèvement des Pays-Bas.*

SOULEVER (*vé*) v. a. (de *sous*, et *lever*. — Prend un *é* ouvert devant une syllabe muette.) Elever à une petite hauteur : *soulever un fardeau.* Faire lever : *le vent soulève la poussière. Fig.* Exciter l'indignation : *son insolence souleva l'assemblée.* Exciter à la révolte : *soulever le peuple. Soulever une question*, la faire naître. *Soulever le cœur*, causer du dégoût. **Se soulever** v. pr. *Fig.* Se révolter. Eclater en indignation. *Le cœur se soulève*, on est écœuré.

SOULEVEUR n. m. Celui qui soulève. Adjectiv. : *contrepoids souleveur.* (Peu us.)

SOULIER (*li-é*) n. m. (lat. *subtelare*). Chaussure qui couvre le pied en tout ou en partie. *Fig. N'avoir pas de souliers*, être dans un dénuement complet. *Etre dans ses petits souliers*, être dans une position embarrassante.

Souliers.

SOULIGNEMENT (*man*) n. m. Action de souligner.

SOULIGNER (*gné*) v. a. Tirer un trait, une ligne sous : *souligner une phrase. Fig.* Accentuer par une inflexion de voix, etc., pour attirer l'attention.

SOULOIR v. n. (lat. *solere*). Vieux mot qui signifiait Avoir coutume, et qui ne se trouve qu'à l'imparf. de l'ind. :

> Quant à son temps, bien sut le dispenser :
> Deux parts en fit, dont il « souloit » passer
> L'une à dormir, et l'autre à ne rien faire.

(Epitaphe de La Fontaine, composée par lui-même.)

SOULTE (*soul-te*) ou **SOUTE** n. f. (du lat. *solvere*, payer). En matière de succession et de partage ou d'échange, ce que l'une des parties doit payer aux autres pour rétablir l'égalité des lots : *payer une soulte.*

SOUMETTRE (*mè-tre*) v. a. (de *sous*, et *mettre*. — Se conj. comme *mettre*.) Réduire à l'obéissance, à la dépendance, dompter, réduire : *soumettre des rebelles.* Devenir maître : *soumettre ses passions.* Subordonner : *soumettre à la raison, à la foi.* Subordonner au jugement de quelqu'un : *je vous soumets la question.* Faire subir à : *soumettre un produit à l'analyse.* **Se soumettre** v. pr. Faire sa soumission. S'en rapporter : *je me soumets à sa décision.*

SOUMIS, E (*mi, ze*) adj. Disposé à l'obéissance : *enfant soumis.* Qui annonce la soumission : *air soumis.*

SOUMISSION (*mi-si-on*) n. f. (lat *submissio*). Disposition à obéir : *soumission parfaite.* Action de rentrer dans le devoir, l'obéissance : *cette ville a fait sa soumission.* Déclaration écrite, par laquelle on s'engage à se charger d'un ouvrage, d'une fourniture, à de certaines conditions.

SOUMISSIONNAIRE (*mi-si-o-nè-re*) n. m. Celui qui fait une soumission pour une entreprise, une fourniture, etc.

SOUMISSIONNER (*mi-si-o-né*) v. a. S'engager par écrit à acheter, à payer un certain prix, ou à fournir, à entreprendre à de certaines conditions : *soumissionner d une adjudication.*

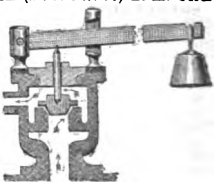
Soupape de sûreté.

SOUPAPE n. f. (de *sous*, et de l'anc. v. *paper*, manger). Espèce de petit couvercle en bois, en cuivre ou en métal, destiné à laisser entrer un fluide dans l'intérieur d'un corps de pompe ou de tout autre appareil, à l'empêcher de ressortir, ou réciproquement. Obturateur mobile d'un tuyau de poêle. *Soupape de sûreté*, soupape qui, dans la chaudière d'une machine à vapeur, s'ouvre d'elle-même à une forte pression, pour donner issue à une partie de la vapeur et empêcher ainsi l'explosion de la chaudière.

SOUPÇON n. m. (lat. *suspectio*). Croyance désavantageuse, accompagnée de doute : *conduite exempte de soupçon.* Idée vague, simple conjecture : *j'ai quelque soupçon que c'est lui.* Très petite quantité : *soupçon de fièvre ; un soupçon de vin.*

SOUPÇONNABLE (*so-na-ble*) adj. Qui peut être soupçonné. ANT. **Insoupçonnable.**

SOUPÇONNER (*so-né*) v. a. Porter ses soupçons sur : *soupçonner quelqu'un d'un crime.* Conjecturer : *soupçonner quelque mensonge.*

SOUPÇONNEUSEMENT (*so-neu-ze-man*) adv. Avec soupçon ; d'un air soupçonneux.

SOUPÇONNEUX, EUSE (*so-neû, eu-ze*) adj. Défiant, enclin à soupçonner : *caractère soupçonneux.* ANT. **Confiant.**

SOUPE n. f. Aliment composé de bouillon et de tranches de pain. *Agric.* Fourrage imbibé d'eau, qu'on emploie pour engraisser le bétail. *Fig. Trempé comme une soupe*, très mouillé. *S'emporter comme une soupe au lait*, se mettre très promptement en colère.

SOUPENTE (*pan-te*) n. f. (du lat. *suspendere*, suspendre). Assemblage de grosses et larges courroies servant à tenir suspendu le corps d'une voiture. Bande de fer qui maintient la hotte d'une cheminée. Petit réduit en planches pratiqué dans la hauteur d'une chambre, d'une cuisine, etc.

SOUPER (*pé*) ou **SOUPÉ** n. m. Repas du soir. Mets qui le composent : *il y avait un bon souper.* Repas qu'on fait très tard dans la nuit : *organiser un souper au sortir de l'Opéra.*

SOUPER (*pé*) v. n. (du bas all. *supen*, humer). Prendre le repas dit *souper.*

SOUPÈSEMENT (*ze-man*) n. m. Action de soupeser. (Peu us.)

SOUPESER (*zé*) v. a. (de *sous*, et *peser*. — Prend un *é* ouvert devant une syllabe muette : *je soupèse.*) Lever un fardeau avec la main pour juger le poids : *soupeser un sac d'écus.*

Soupière.

SOUPEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui soupe, qui a l'habitude de souper.

SOUPIÈRE n. f. Vase creux et large, dans lequel on sert la soupe.

SOUPIR n. m. (de *soupirer*). Respiration forte et prolongée, occasionnée par la douleur, le plaisir, etc. : *pousser, étouffer des soupirs. Jusqu'au dernier soupir*, jusqu'à la mort. *Rendre le dernier soupir*, expirer. *Poét.* Son doux et mélancolique : *les soupirs du vent dans les bois. Musiq.* Silence qui équivaut à une noire. Signe qui l'indique.

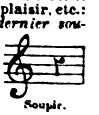
Soupir.

SOUPIRAIL (*ra, ll* mll.) n. m. Ouverture pour éclairer, aérer une cave, un souterrain. Pl. des *soupiraux.* V. MAISON.

Digitized by Google

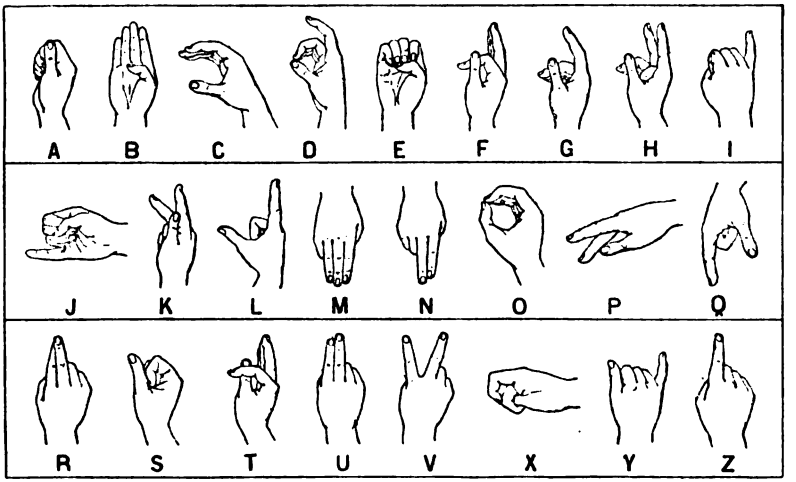

ALPHABET DES SOURDS-MUETS.

SOUPIRANT (*ran*) n. m. Qui aspire à se faire aimer d'un femme : *écarter les soupirants.*

SOUPIRER (*ré*) v. n. (lat. *suspirare*). Pousser des soupirs : *soupirer de douleur. Soupirer pour, vers, après*, désirer ardemment. V. a. Exprimer par des soupirs : *soupirer ses peines.* Exprimer sur un mode plaintif : *soupirer des vers élégiaques.*

SOUPIREUR n. m. Qui soupire, qui a l'habitude de soupirer. (Peu us.)

SOUPLE adj. (lat. *supplex*). Flexible, maniable : *osier, étoffe souple.* Qui a les membres flexibles : *la gymnastique rend souple. Fig.* Pliable à diverses choses : *talent souple.* Docile, soumis, et, en mauv. part, complaisant jusqu'à la servilité : *courtisan souple. Avoir l'échine souple, les reins souples*, être soumis, complaisant. ANT. **Raide.**

SOUPLESSE (*man*) adv. Avec souplesse.

SOUPLESSE (*plé-se*) n. f. Qualité de ce qui est souple, flexible, maniable, etc. ANT. **Raideur.**

SOUQUENILLE (*ke-ni, ll* mll.) n. f. Surtout fort long, fait de grosse toile. *Par ext.* Vêtement usé, misérable.

SOUQUER (*ké*) v. a. *Mar.* Raidir fortement : *souquer un amarrage.* V. n. Faire effort avec énergie : *souquer sur les avirons.*

SOURCE n. f. (rad. *sourdre*). Eau qui sourd de terre : *la source du Loiret est extrêmement abondante.* Liquide quelconque qui sourd de terre : *une source de pétrole.* Endroit où l'on puise : *la France est la source des bons vins. Fig.* Principe, cause, origine : *le travail est une source de richesses.* Documents originaux : *les sources de l'histoire. Eau de source*, eau puisée à une source. *Sources de la vie*, organes essentiels à la vie. *Fig. Chose qui coule de source*, chose qui se produit aisément, naturellement. *Tenir une nouvelle de bonne source*, la tenir de personnes bien informées.

SOURCIL (*si*) n. m. (lat. *supercilium*). Saillie arquée, revêtue de poils, qui s'étend au-dessus de l'orbite de l'œil. Ensemble des poils qui garnissent cette région : *avoir les sourcils très fournis. Fig. Froncer le sourcil*, témoigner du mécontentement, de la mauvaise humeur.

SOURCILIER (*si-li-é*), **ÈRE** adj. Qui concerne les sourcils : *l'arcade sourcilière.*

SOURCILLER (*si, ll* mll., *é*) v. n. Remuer le sourcil en signe de mécontentement, de surprise. *Fig. Ne pas sourciller*, rester impassible dans une circonstance critique.

SOURCILLER (*si, ll* mll., *é*) v. n. Jaillir en petites sources. (Peu us.)

SOURCILLEUX, EUSE (*si, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. A qui les sourcils froncés donnent un air hautain. *Poétiq.* Haut, élevé : *roc sourcilleux.* (Vx.)

SOURD (*sour*), **E** adj. (lat. *surdus*). Privé complètement du sens de l'ouïe : *devenir sourd.* Qui a le sens de l'ouïe plus ou moins atrophié : *la plupart des vieillards sont sourds. Sourd comme un pot*, extrêmement sourd. *Faire la sourde oreille*, faire semblant de ne pas entendre. *Fig.* Insensible, inexorable : *sourd à la pitié, aux prières.* Peu sonore : *voix sourde.* Peu éclatant : *teinte sourde.* Incertain, qui n'est pas encore public : *une rumeur sourde se répand.* Qui se fait secrètement, sans bruit : *guerre sourde. Lanterne sourde*, v. LANTERNE. *Faire la sourde oreille*, faire semblant de ne pas entendre, de ne pas comprendre. N. Qui est privé de l'ouïe : *un sourd de naissance. Frapper comme un sourd*, sans pitié. *Crier comme un sourd*, très fort. PROV. : **Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre**, il est plus facile d'obtenir une réponse d'un sourd que de celui qui, intéressé à ne pas répondre, feint de ne pas entendre.

SOURDAUD (*dô*), **E** n. (de *sourd*). Qui n'entend qu'avec peine. (Peu us.)

SOURDEMENT (*man*) adv. D'une manière sourde : *le tonnerre grondait sourdement.* Secrètement : *agir sourdement.*

SOURDIÈRE n. f. Volet matelassé, pour arrêter les bruits de la rue : *fenêtre garnie de sourdières.*

SOURDINE n. f. (rad. *sourd*). Petit morceau de bois en forme de peigne, que l'on fixe sur le chevalet du violon, violoncelle, alto, pour en affaiblir le son : *jouer en sourdine.* Appareil que l'on met dans le pavillon de certains instruments à vent, pour en assourdir le son. Dans les montres à répétition, ressort qui empêche le marteau de frapper sur le timbre. **A la sourdine, en sourdine** loc. adv. A petit bruit : *il fait ses coups à la sourdine.*

SOURD-MUET (*sour-mu-è*), **SOURDE-MUETTE** (*mu-è-te*) n. Personne privée de l'ouïe et de la parole : *l'abbé de L'Epée a imaginé l'alphabet des sourds-muets.* (V. ÉCOLES, *part. hist.*)

SOURDRE v. n. (du lat. *surgere*, jaillir. — N'est usité qu'à l'infin. et quelquef. dans *il sourd, ils sourdent.*) Sortir de terre, en parlant des eaux : *on voyait l'eau sourdre de tous côtés. Fig.* Sortir, résulter : *de cette affaire, on verra sourdre de grands malheurs.*

Digitized by Google

SOURIANT (*ri-an*), **E** adj. Qui sourit : *un visage souriant.*

SOURICEAU (*só*) n. m. Petit d'une souris.

SOURICIER (*si-é*) n. m. Preneur ou mangeur de souris : *le hérisson est un excellent souricier.*

SOURICIÈRE n. f. Piège pour prendre les souris : *tendre une souricière.* Endroit où la police place secrètement des agents pour s'emparer des malfaiteurs qui y fréquentent d'habitude. *Se mettre, se jeter dans la souricière,* donner dans un piège.

SOURIQUOIS, E (*koi, oi-ze*) adj. *Fam. Le peuple souriquois,* les souris.

SOURIRE v. n. (lat. *subridere.* — Se conj. comme *rire.*) Rire sans éclat, et seulement par un léger mouvement de la bouche et des yeux : *sourire de dédain. Par ext.* Présenter un aspect agréable : *tout sourit à la jeunesse.* Favoriser : *la fortune lui sourit.*

SOURIRE n. m. Action de sourire : *sourire agréable.*

SOURIS (*ri*) n. m. (lat. *subrisus*). *Fam.* Sourire fin, léger, gracieux : *le souris de l'enfant.*

SOURIS (*ri*) n. f. (lat. *sorex*). Petit quadrupède rongeur, du genre rat : *les souris se multiplient avec une grande rapidité.* Muscle charnu, qui tient à l'os du manche d'un gigot. *Fig. On entendrait trotter une souris,* il règne un silence parfait. PROV. : **Souris qui n'a qu'un trou est bientôt prise,** quand on n'a qu'un seul expédient, on est bientôt à bout de ressources.

Souris.

SOURNOIS, E (*noi, oi-ze*) adj. et n. Dissimulé, d'un caractère en dessous : *homme sournois.* Qui annonce la dissimulation : *mine sournoise.* ANT. **Franc.**

SOURNOISEMENT (*noi-ze-man*) adv. En sournois : *desservir sournoisement un concurrent.* ANT. **Franchement.**

SOURNOISERIE (*noi-ze-ri*) n. f. Dissimulation. Action de sournois. (Peu us.) ANT. **Franchise.**

SOUS (*sou ; souz'* devant une voyelle) prép. (lat. *subtus*). Marque la situation d'une chose à l'égard d'une autre qui est au-dessus : *sous la table ;* la situation intérieure : *mettre une lettre sous enveloppe ;* le poids : *plier sous le fait ;* l'effet : *sous le coup d'une surprise ;* la dépendance : *il a cent hommes sous ses ordres ;* le temps : *sous Louis XIV ;* la réserve : *sous telle condition ;* l'apparence : *sous une forme agréable ;* la limite maximum du temps : *s'engager à faire une chose sous huit jours ;* l'indication : *sous tel numéro. Sous peu,* bientôt. *Sous ce rapport,* à cet égard. ANT. **Sur.**

SOUS (*sou*), préfixe qu'on joint à différents noms de sels chimiques pour indiquer que le métal est en excès : *sous-acétate, sous-carbonate, sous-chlorure,* etc.

SOUS-AFFERMER (*sou-za-fèr-mé*) v. a. Donner, prendre à sous-ferme.

SOUS-AIDE (*sou-zè-de*) n. m. Celui qui est aux ordres d'un autre qui n'est lui-même qu'un aide. Pl. des *sous-aides.*

SOUS-AMENDEMENT (*sou-za-man-de-man*) n. m. Modification à un amendement. Pl. des *sous-amendements.*

SOUS-AMENDER (*sou-za-man-dé*) v. a. Modifier un amendement.

SOUS-ARBRISSEAU (*sou-zar-bri-só*) n. m. Plante qui tient le milieu entre l'arbrisseau et l'herbe : *les pivoines sont souvent des sous-arbrisseaux.*

SOUS-ARRONDISSEMENT (*sou-za-ron-di-seman*) n. m. Subdivision d'un arrondissement maritime. Pl. des *sous-arrondissements.*

SOUS-BAIL (*ba, l* mll.) n. m. Bail que le preneur fait à un autre d'une partie de ce qu'il a pris à ferme. Pl. des *sous-baux.*

SOUS-BARBE ou **SOUBARBE** n. f. invar. Partie de la mâchoire inférieure du cheval, contre laquelle porte la gourmette. Pièce du harnais qui réunit en prenant à cette place les deux montants de la bride. (V. HARNAIS.) *Mar.* Cordage de soutien, allant du beaupré à l'arc-boutant de martingale.

SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE (*ké-re*) n. m. Employé adjoint au bibliothécaire. Pl. des *sous-bibliothécaires.*

SOUS-BOIS (*sou-boi*) n. m. Végétation qui pousse sous les arbres d'une forêt. Peinture, dessin représentant un intérieur de forêt : *peindre un sous-bois.*

SOUS-BRIGADIER (*di-é*) n. m. Qui commande sous le brigadier et a le rang de caporal : *sous-brigadier de la douane, des gardiens de la paix.* Autref., officier qui marchait après le brigadier des armées du roi. Pl. des *sous-brigadiers.*

SOUS-CHEF (*chèf'*) n. m. Celui qui dirige en l'absence du chef : *sous-chef de bureau.* Pl. des *sous-chefs.*

SOUS-CLAVIER (*vi-é*), **ÈRE** adj. *Anat.* Qui est sous la clavicule : *veines sous-clavières.* (V. planche HOMME.)

SOUS-COMMISSAIRE (*ko-mi-sè-re*) n. m. Fonctionnaire de l'administration de la marine. Officier du commissariat de la marine, du rang de capitaine.

SOUS-COMMISSION (*ko-mi-si-on*) n. f. Commission nommée par une autre commission.

SOUSCRIPTEUR (*sous-krip*) n. m. Celui qui souscrit un effet de commerce : *le souscripteur d'une lettre de change.* Celui qui prend part à une souscription : *les souscripteurs d'un emprunt.*

SOUSCRIPTION (*sous-krip-si-on*) n. f. Signature mise au-dessous d'un acte pour l'approuver. Signature d'une lettre, accompagnée de certaines formules de civilité. Engagement pris par écrit, ou par simple signature, de s'associer à une entreprise. Engagement d'acheter un ouvrage en cours de publication. Somme qui doit être versée par le souscripteur : *verser une souscription élevée.*

SOUSCRIRE (*sous-kri-re*) v. a. (lat. *sub,* sous, et *scribere,* écrire. — Se conj. comme *écrire.*) Signer au bas d'un acte pour l'approuver : *souscrire une obligation.* V. n. Consentir : *souscrire à un arrangement.* Fournir ou s'engager à fournir une certaine somme pour une entreprise : *souscrire pour un monument.* Prendre l'engagement d'acheter, moyennant un prix convenu, un ou plusieurs exemplaires d'un ouvrage qui doit être publié.

SOUS-CUTANÉ, E adj. Qui est sous la peau. Qui se fait sous la peau : *injection sous-cutanée.*

SOUS-DÉLÉGUÉ (*ghé*) n. m. Syn. de SUBDÉLÉGUÉ.

SOUS-DIACONAT (*na*) n. m. Le troisième des ordres sacrés dans le clergé catholique, qu'on ne reçoit pas sans s'imposer définitivement les obligations incombant aux ecclésiastiques.

SOUS-DIACRE n. m. Celui qui est promu au sous-diaconat. Pl. des *sous-diacres.*

SOUS-DIRECTEUR, TRICE (*rèk*) n. Qui dirige en second. Pl. des *sous-directeurs, sous-directrices.*

SOUS-DOMINANTE n. f. *Musiq.* Quatrième note d'un ton quelconque, immédiatement au-dessous de la dominante. Pl. des *sous-dominantes.*

SOUS-DOYEN (*doi-i-in*) n. m. Celui qui est au-dessous du doyen d'un chapitre. Le second en âge ou en ancienneté dans une charge. Pl. des *sous-doyens.*

SOUS-ÉCONOME (*sou-zé*) n. m. Employé adjoint à l'économe. Pl. des *sous-économes.*

SOUS-ENTENDRE (*sou-san-tan-dre*) v. a. Ne pas exprimer une chose qu'on a dans la pensée. *Gram.* Se dit des mots qu'on n'exprime pas et qui peuvent être aisément suppléés.

SOUS-ENTENDU (*sou-san*) n. m. Ce qu'on sous-entend : *parler par sous-entendus.*

SOUS-ENTENTE (*sou-san-tan-te*) n. f. Ce qu'on sous-entend par artifice : *il y a là quelque sous-entente.* Pl. des *sous-ententes.*

SOUS-ÉPIDERMIQUE (*sou-zé-pi-dèr*) adj. Qui est sous l'épiderme : *tissus sous-épidermiques.*

SOUS-FAÎTE (*fè-te*) n. m. Pièce de charpente qui, dans un comble, est posée sous le faîte et parallèlement à sa direction. Pl. des *sous-faîtes.*

SOUS-FERME (*fèr-me*) n. f. Sous-bail. Pl. des *sous-fermes.*

SOUS-FERMIER (*fèr-mi-é*), **ÈRE** n. Qui prend un bien à sous-ferme. Pl. des *sous-fermiers.*

SOUS-FRUTESCENT (*tès-san*), **E** adj. Qui ressemble à un sous-arbrisseau : *plantes sous-frutescentes.*

SOUS-GARDE n. f. Demi-cercle qui protège contre les chocs en dessous la détente d'une arme à feu : *la partie de la sous-garde qui protège directement la gachette est appelée* pontet. Pl. des *sous-gardes.* (V. FUSIL.)

SOUS-GENRE (*jan-re*) n. m. Division particu-

Digitized by Google

lière qu'on établit dans un genre. Pl. des *sous-genres*.

SOUS-GORGE n. f. invar. Partie de la bride qui passe sous la gorge du cheval et se rattache de chaque côté à la têtière. (V. HARNAIS.)

SOUS-GOUVERNEUR n. m. Gouverneur en second. Pl. des *sous-gouverneurs*.

SOUS-INSPECTEUR n. m. Fonctionnaire placé, dans la hiérarchie, au-dessous de l'inspecteur. Pl. des *sous-inspecteurs*.

SOUS-INTENDANCE (*sou-zin*) n. f. Charge de sous-intendant. *Sous-intendant militaire*, fonctionnaire de l'intendance dont le grade correspond à celui de chef de bataillon. Résidence, bureaux du sous-intendant. Pl. des *sous-intendances*.

SOUS-INTENDANT (*sou-zin-tan-dan*) n. m. Intendant en second. Pl. des *sous-intendants*.

SOUS-JACENT (*san*), **E** adj. Qui est placé dessous : *tissus sous-jacents*.

SOUS-JUPE n. f. Jupe qui se porte sous une robe ouverte ou d'étoffe transparente. Pl. des *sous-jupes*.

SOUS-LIEUTENANCE n. f. Autrefois, grade de sous-lieutenant : *acheter une sous-lieutenance*. Pl. des *sous-lieutenances*.

SOUS-LIEUTENANT (*nan*) n. m. Officier du grade immédiatement inférieur à celui de lieutenant. Pl. des *sous-lieutenants*.

SOUS-LOCATAIRE (*té-re*) n. Celui, celle qui fait une sous-location. Pl. des *sous-locataires*.

SOUS-LOCATION (*si-on*) n. f. Action de sous-louer. Pl. des *sous-locations*.

SOUS-LOUER (*lou-é*) v. a. Donner à loyer une partie d'une maison dont on est locataire. Prendre à loyer du principal locataire une portion de maison : *sous-louer un appartement*.

SOUS-MAIN (*min*) n. m. invar. Cahier, feuilles de papier ou buvard que l'on place sur son bureau, pour écrire.

SOUS-MAÎTRE (*mè-tre*), **SOUS-MAÎTRESSE** (*mè-trè-se*) n. Qui aide le maître, la maîtresse, dans leurs fonctions. Pl. des *sous-maîtres, sous-maîtresses*.

SOUS-MARIN, E adj. Qui existe sous la mer : *plante sous-marine; volcan sous-marin; navigation*

Sous-marin.

sous-marine. N. m. Navire construit pour naviguer sous l'eau : *c'est en France qu'ont été construits les premiers sous-marins vraiment pratiques*.

SOUS-MAXILLAIRE (*mak-sil-lè-re*) adj. Situé sous la mâchoire : *glandes sous-maxillaires*.

SOUS-MENTONNIÈRE (*man-to-ni*) n. f. Bride qui sert à attacher le shako sous le menton. Pl. des *sous-mentonnières*.

SOUS-MULTIPLE adj. Se dit d'une quantité qui est contenue exactement dans une autre un certain nombre de fois. N. m. : *trois est un sous-multiple de neuf*. Pl. des *sous-multiples*.

SOUS-NAPPE (*na-pe*) n. f. Pièce d'étoffe qu'on met sous la nappe. Pl. des *sous-nappes*.

SOUS-NORMALE n. f. *Géom*. Partie de l'axe d'une courbe comprise entre une ordonnée et une perpendiculaire à la courbe. Pl. des *sous-normales*.

SOUS-OCCIPITAL, E (*sou-zok-si*) adj. Qui est placé au-dessous de l'occipital (se dit spécialement des nerfs de la première paire cervicale) : *nerfs sous-occipitaux*.

SOUS-ŒUVRE (*sou-seu-vre*) n. m. *En sous-œuvre*, se dit d'un travail fait sous un autre, après un autre, pour en compléter certaines parties : *reprendre en sous-œuvre la construction d'un édifice*.

SOUS-OFFICIER (*sou-zo-fi-si-é*) n. m. Militaire d'un grade inférieur à celui de sous-lieutenant et supérieur à celui de caporal. Pl. des *sous-officiers*.

SOUS-ORBITAIRE (*sou-zor-bi-tè-re*) adj. Qui est situé sous l'orbite : *artères sous-orbitaires*.

SOUS-ORDRE (*sou-zor*) n. invar. Personne qui travaille sous les ordres d'une autre. *Hist. nat*. Subdivision d'un ordre. (Pl., en ce sens, des *sous-ordres*.) **En sous-ordre** loc. adv. Subordonnément, au second rang. *Créancier en sous-ordre*, créancier d'un créancier.

SOUS-PERPENDICULAIRE (*pèr-pan-di-ku-lè-re*) n. f. Syn. de SOUS-NORMALE.

SOUS-PIED (*pi-é*) n. m. Bande de cuir ou d'étoffe, qui passe sous le pied et s'attache au bas des deux côtés d'une guêtre ou d'un pantalon. Pl. des *sous-pieds*.

SOUS-PRÉFECTORAL, E, AUX adj. Qui appartient, qui a rapport à une sous-préfecture, à un sous-préfet.

SOUS-PRÉFECTURE (*fèk*) n. f. Subdivision de préfecture, administrée par un sous-préfet. Ville où réside le sous-préfet. Fonction, demeure, bureaux du sous-préfet : *solliciter une sous-préfecture*. Pl. des *sous-préfectures*.

SOUS-PRÉFET (*fé*) n. m. Fonctionnaire chargé de l'administration d'un arrondissement. Pl. des *sous-préfets*.

SOUS-PRÉFÈTE n. f. *Fam*. Femme du sous-préfet. Pl. des *sous-préfètes*.

SOUS-SCAPULAIRE (*ska-pu-lè-re*) adj. Qui est placé sous l'omoplate (en lat. *scapulum*) : *muscles sous-scapulaires*. (V. planche HOMME.)

SOUS-SECRÉTAIRE (*tè-re*) n. m. Celui qui aide ou remplace un secrétaire. *Sous-secrétaire d'Etat*, haut fonctionnaire adjoint dans certains cas à un ministre et qui, par délégation de ce dernier, dirige une partie de l'administration centrale : *en France, le sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes est rattaché au ministère du commerce*. Pl. des *sous-secrétaires*.

SOUS-SECRÉTARIAT (*ri-a*) n. m. Emploi de sous-secrétaire. Bureau d'un sous-secrétaire. Pl. des *sous-secrétariats*.

SOUS-SEING (*sin*) n. m. Acte fait entre particuliers, sans l'intervention d'un officier ministériel. (On dit le plus souvent que l'acte est fait *sous seing privé*.) V. SEING.

SOUSSIGNÉ, E (*sou-si*) n. et adj. Qui a mis son nom au bas d'un acte : *le soussigné déclare; les témoins soussignés*.

SOUS-SOL n. m. Couche immédiatement au-dessous de la terre végétale : *un sous-sol sablonneux*. Construction située au-dessous du rez-de-chaussée : *la cuisine est dans le sous-sol*. Pl. des *sous-sols*.

SOUS-TANGENTE (*jan-te*) n. f. *Géom*. Partie de l'axe d'une courbe, comprise entre l'ordonnée et la tangente correspondante. Pl. des *sous-tangentes*.

SOUS-TENDRE (*tan-dre*) v. a. *Géom*. Former la corde de : *la corde qui sous-tend un arc*.

SOUS-TITRE n. m. Titre placé après le titre principal d'un livre. Pl. des *sous-titres*.

SOUSTRACTIF (*sous-trak-tif*), **IVE** adj. Qui a rapport à la soustraction. Qui doit être soustrait : *nombre soustractif*.

SOUSTRACTION (*sous-trak-si-on*) n. f. Action de soustraire : *soustraction de papiers*. *Arith*. Opération par laquelle on retranche un nombre d'un autre nombre de la même espèce : *le résultat de la soustraction se nomme* reste, excès *ou* différence. (On fait la preuve de la soustraction en ajoutant le reste au nombre à soustraire; on doit alors retrouver le nombre le plus grand.. Le signe — [moins] indique qu'il faut soustraire.) ANT. **Addition.**

SOUSTRAIRE (*sous-trè-re*) v. a. (Se conj. comme *traire*.) Oter par adresse ou par fraude : *soustraire des effets*. *Fig*. Faire échapper : *rien ne peut le soustraire à ma vengeance*. *Arith*. Retrancher un nombre d'un autre. **Se soustraire** v. pr. Se dérober : *se soustraire au châtiment*. ANT. **Additionner.**

SOUS-TRAITANT (*tré-tan*) n. m. Celui qui reçoit une entreprise en seconde main. Pl. des *sous-traitants*.

SOUS-TRAITÉ (*tré-té*) n. m. Traité contenant transmission d'un droit ou d'une obligation résultant d'un traité antérieur. Pl. des *sous-traités*.

SOUS-TRAITER (*tré-té*) v. a. Reprendre une affaire de celui qui l'a traitée.

SOUS-TRIPLE adj. Se dit d'un nombre contenu trois fois dans un autre : *3 est sous-triple de 9*.

SOUSTYLAIRE (*sous-ti-lè-re*) n. f. Ligne droite perpendiculaire au style d'un cadran solaire et menée dans un plan perpendiculaire au cadran.

Digitized by Google

SOUS-VENTRIÈRE (*van*) n. f. Courroie attachée aux deux limons d'une charrette, et qui passe sous le ventre du cheval limonier. Pl. des *sous-ventrières*. (V. HARNAIS.)

SOUS-VERGE (*vér-je*) n. m. invar. Cheval attelé, non monté, placé à la droite d'un autre également attelé, qui porte le cavalier.

SOUTACHE n. f. (hongr. *szuszak*). Passementerie, tresse de galon qu'on applique sur diverses parties du costume militaire et des vêtements de femme.

SOUTACHER (*ché*) v. a. Garnir de soutache : *soutacher un manteau*.

SOUTANE n. f. (ital. *sottana*). Sorte de robe, boutonnée par devant, que portent les ecclésiastiques : *les évêques portent la soutane violette. Par ext.* Etat ecclésiastique : *renoncer à la soutane*.

SOUTANELLE (*nè-le*) n. f. Sorte de redingote à collet droit, qui remplace la soutane comme habit de ville dans certains cas.

SOUTE n. f. (du lat. *subtus*, en dessous). Réduit pratiqué dans la cale d'un navire, pour recevoir toutes sortes de provisions et de munitions : *soute aux poudres; soute au biscuit*. Syn. de SOULTE.

SOUTENABLE adj. Qui peut être supporté, enduré : *joug qui n'est pas soutenable*. Qui peut se soutenir par de bonnes raisons : *opinion soutenable*. ANT. **Insoutenable.**

SOUTENANCE n. f. Action de soutenir une thèse : *une brillante soutenance*. Planche échancrée, dont on se sert pour battre et nettoyer le chanvre.

SOUTENANT (*nan*) n. m. Celui qui soutient une thèse.

SOUTÈNEMENT (*man*) n. m. Action de soutenir. Appui, étai établi de manière à résister à la poussée des terres, ou d'une masse d'eau : *mur de soutènement*.

SOUTENEUR n. m. Celui qui soutient : *les souteneurs d'un système*.

SOUTENIR v. a. (lat. *sustinere*. — Se conj. comme *venir*.) Tenir par-dessous, supporter : *soutenir une poutre. Fig.* Défendre : *soutenir ses droits*. Résister à : *soutenir une attaque*. Affirmer : *je vous soutiens que...* Nourrir, sustenter : *les viandes soutiennent bien l'estomac*. Faire subsister : *soutenir une famille*. Empêcher de faiblir : *soutenir le courage*. Appuyer : *soutenir des troupes*. Ne pas démentir : *soutenir sa réputation. Soutenir la voix*, prolonger le son avec la même force. *Soutenir son rang*, vivre d'une manière conforme à son rang. *Soutenir sa réputation*, s'en montrer digne. *Soutenir la conversation*, ne point la laisser languir. *Soutenir une gageure*, la tenir. *Soutenir une disgrâce, une épreuve*, les supporter avec courage. **Se soutenir** v. pr. Se tenir debout. S'empêcher réciproquement de tomber. Etre porté sans enfoncer : *se soutenir sur l'eau, en l'air. Fig.* Continuer : *le mieux se soutient*. Se prêter une mutuelle assistance.

SOUTENU, E adj. Constamment noble, élevé : *style soutenu*. Qui ne languit point : *intérêt soutenu*.

SOUTERRAIN, E (*té-rin, è-ne*) adj. (lat. *sub*, sous, et *terra*, terre). Qui est sous terre : *chemin souterrain. Fig. Voies souterraines*, pratiques cachées pour parvenir à ses fins. N. m. Excavation, en forme de galerie, qui s'étend plus ou moins loin sous terre : *les souterrains des châteaux forts allaient s'ouvrir au loin dans la campagne*.

SOUTERRAINEMENT (*té-rè-ne-man*) adv. De façon souterraine. *Fig.* Mystérieusement.

SOUTIEN (*ti-in*) n. m. Ce qui soutient : *cette colonne est le soutien de la voûte. Fig.* Appui, défenseur : *le soutien du trône. Soutien de famille*, jeune homme reconnu nécessaire pour faire vivre sa famille, et à qui, à ce titre, sont accordés certains avantages au point de vue du service militaire.

SOUTIER (*ti-é*) n. m. Celui qui est chargé de la garde d'une soute.

SOUTIRAGE n. m. Action de soutirer : *le soutirage clarifie le vin*. Vin soutiré : *une pièce de soutirage*.

SOUTIRER (*ré*) v. a. Transvaser du vin ou une autre liqueur d'un tonneau dans un autre. *Fig.* Obtenir par adresse : *soutirer de l'argent à quelqu'un*.

SOUTRA n. m. Dans la littérature de l'Inde, traité où sont réunies, sous forme de courts aphorismes, les règles du rituel, de la morale, de la vie quotidienne.

SOUVENANCE n. f. Souvenir. (VX.)

SOUVENEZ-VOUS-DE-MOI (*né-vou*) n. m. Nom vulgaire du myosotis. Syn. NE-M'OUBLIEZ-PAS.

SOUVENIR n. m. Impression, idée que la mémoire conserve d'une impression précédente : *souvenir confus*. La faculté même de la mémoire : *échapper au souvenir*. Objet qui rappelle un fait : *sa blessure est un glorieux souvenir*. Objet donné par une personne pour qu'on se souvienne d'elle. Tablettes où l'on écrit ce que l'on veut se rappeler.

SOUVENIR (SE) v. pr. (Se conj. comme *venir*.) Avoir mémoire d'une chose : *souvenez-vous des leçons du passé*. Par menace : *je m'en souviendrai*, je me vengerai ; il me le payera. V. impers. : *vous souvient-il que...* ANT. **Oublier.**

SOUVENT (*van*) adv. Fréquemment. ANT. **Rarement.**

SOUVENTEFOIS (*van-te-foi*) ou **SOUVENTES FOIS** (*van-te-foi*) adv. Vieille forme de *souvent*.

SOUVERAIN, E (*rin, è-ne*) adj. Suprême, qui atteint le plus haut degré : *le souverain bien*. Qui s'exerce sans contrôle : *puissance souveraine*. Qui exerce une puissance de ce genre : *prince souverain. Remède souverain*, remède infaillible. *Le souverain pontife*, le pape. *Cour souveraine*, tribunal qui juge en dernier ressort. N. Celui, celle en qui réside l'autorité souveraine. N. m. Monnaie d'or d'Angleterre, valant 25 fr. 60 c.

SOUVERAINEMENT (*rè-ne-man*) adv. Au plus haut point : *Dieu est souverainement bon. Par ext.* : *livre souverainement ennuyeux*. Avec un pouvoir souverain : *commander souverainement*. Sans appel : *la Cour de cassation juge souverainement*.

SOUVERAINETÉ (*té*) n. f. Autorité suprême : *la souveraineté de la nation*. Autorité du prince souverain : *souveraineté héréditaire*. Territoire d'un prince souverain. *Fig.* Pouvoir suprême : *la souveraineté du droit*.

SOYA (*so-ia*) n. m. Genre de légumineuses dites *pois chinois*, qui croissent dans les régions chaudes de l'Asie et qui donnent une graine très riche en matière azotée et en matière grasse.

Soya : A, fleur ; B, fruit.

SOYEUX, EUSE (*soi-ieû, eu-ze*) adj. De la nature de la soie : *matière soyeuse*. Fin et doux au toucher comme de la soie : *laine soyeuse*.

SPACIEUSEMENT (*se-man*) adv. Au large, avec beaucoup d'espace : *être logé spacieusement*.

SPACIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *spatium*, espace). Vaste, de grande étendue : *logement spacieux*. ANT. **Petit, étroit, resserré.**

SPADASSIN (*da-sin*) n. m. (ital. *spadaccino*; de *spada*, épée). Bretteur, ferrailleur ; qui recherche les duels : *un spadassin à gages*.

SPADICE n. m. *Bot.* Sorte d'inflorescence.

SPADILLE (*ll* mll.) n. m. (espagn. *espadilla*). L'as de pique, au jeu de l'hombre.

SPAHI n. m. (du turc ou persan *sipahi*, cavalier). Cavalier turc. En Algérie, cavalier appartenant à une troupe au service de la France, composée en grande partie d'indigènes. (V. CAVALERIE.)

SPALAX (*laks*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, vulgairement appelés *rats-taupes*.

Spalax.

SPALT n. m. (ital. *spalto*). Bitume de Judée.

SPALT n. m. (m. allem.). Pierre écailleuse, qui sert à mettre les métaux en fusion.

SPARADRAP (*dra*) n. m. Emplâtre agglutinatif, étendu sur du linge ou du papier : *couvrir une plaie d'un sparadrap*.

SPARASSIS (*ra-sis*) n. m. Genre de champignons.

SPARDECK (*dèk*) n. m. Pont léger sur montants,

Digitized by Google

recouvrant les cabines et salons du pont supérieur des paquebots.

SPARGANIER (*ni-é*) n. m. *Bot.* Genre de typhacées qui vivent dans les eaux, et sont dites vulgairement *rubans d'eau*.

SPARKLET (*klèt'*) n. m. Ampoule métallique ayant la forme d'une olive et qui renferme de l'anhydride carbonique liquide, permettant de fabriquer toute espèce de boisson gazeuse.

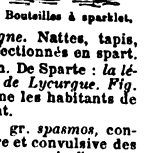
Bouteilles à sparklet.

SPART (*spart'*) n. m. (gr. *sparton*). Nom de diverses graminées, dont les feuilles servent à confectionner de la sparterie. (On écrit aussi SPARTE.)

SPARTÉINE n. f. Composé que l'on trouve dans le spart à balai et qui est employé en médecine comme tonique du cœur et diurétique.

SPARTERIE (*rî*) n. f. Lieu où l'on fabrique des tissus de spart. Art de tisser le spart : *la sparterie est originaire d'Espagne*. Nattes, tapis, brosses, tapis de pieds, etc., confectionnés en spart.

SPARTIATE (*si-a-te*) adj. et n. De Sparte : *la législation spartiate fut l'œuvre de Lycurgue. Fig.* Austère, plein de fermeté, comme les habitants de Sparte. *A la spartiate*, sévèrement.

SPASME (*spas-me*) n. m. (du gr. *spasmos*, contraction). Contraction involontaire et convulsive des muscles : *se débattre dans les spasmes de l'agonie*.

SPASMODIQUE (*spas-mo*) adj. Qui a rapport au spasme : *contractions spasmodiques*.

SPASMODIQUEMENT (*spas-mo-di-ke-man*) adv. Par spasmes.

SPATANGOÏDES (*gho-i-de*) n. m. pl. Ordre d'oursins. S. un *spatangoïde*.

SPATH (*spat'*) n. m. (m. allem.). Nom de divers minéraux pierreux, à structure lamelleuse.

SPATHE n. f. (gr. *spathé*). Involucre de certaines fleurs : *la spathe entoure le spadice*.

SPATHIQUE adj. Qui est de la nature du spath.

SPATULE n. f. (lat. *spathula*). Instrument employé en chirurgie, pharmacie, peinture, etc., rond par un bout et plat par l'autre. Petite truelle de maçon pour faire les rejointoiements. Genre d'échassiers à bec en forme de *spatule*, qui habitent les rivages maritimes.

Spatule.

SPEAKER (*spî-keur*) n. m. (m. angl. signif. *celui qui parle*). Président de la Chambre des communes, en Angleterre.

SPÉCIAL, E, AUX adj. (du lat. *species*, espèce). Particulier, affecté exclusivement à une chose : *étude spéciale*. Qui a une aptitude particulière : *hommes spéciaux. Armes spéciales*, artillerie, génie. *Mathématiques spéciales*, ou, n. f., *Spéciale*, dans certains lycées, classe où l'on s'occupe de mathématiques supérieures. ANT. **Général, commun.**

SPÉCIALEMENT (*man*) adv. D'une manière spéciale : *s'intéresser spécialement à une science*.

SPÉCIALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de spécialiser, de se spécialiser.

SPÉCIALISER (*zé*) v. a. Désigner spécialement : *bien spécialiser ce qu'on veut*. **Se spécialiser** v. pr. Adopter une spécialité : *médecin qui se spécialise dans la dermatologie*. ANT. **Généraliser.**

SPÉCIALISTE (*lis-te*) n. et adj. Qui s'adonne à une spécialité. Médecin qui s'attache à l'étude et à la cure d'un genre de maladies.

SPÉCIALITÉ n. f. Qualité de ce qui est spécial. Branche d'étude, de travail, etc., à laquelle une personne se consacre : *peintre qui fait des scènes rustiques sa spécialité*. Homme qui est doué d'un talent spécial, qui se livre à un travail spécial : *consulter les spécialités médicales. Pharm.* Médicament portant le nom de son inventeur, qui a seul le droit de le fabriquer. ANT. **Généralité.**

SPÉCIES (*spé-si-ès*) n. m. (m. lat. signif. *espèce*). Nom des ouvrages d'histoire naturelle où l'on décrit les caractères des espèces.

SPÉCIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière spécieuse : *défendre spécieusement une théorie*.

SPÉCIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *speciosus*, beau). Qui n'a qu'une apparence de vérité et de justice : *argument spécieux*. N. m. Ce qu'il y a de spécieux : *le spécieux d'un argument*.

SPÉCIFICATION (*si-on*) n. f. Action de spécifier. *Dr.* Action de faire avec la matière d'autrui une chose d'une espèce nouvelle (par exemple, le travail du bijoutier qui fait une bague avec de l'or qui ne lui appartient pas).

SPÉCIFICITÉ n. f. Qualité de ce qui est spécifique : *spécificité d'un microbe*.

SPÉCIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Déterminer spécialement, en particulier, en détail : *la loi ne peut pas spécifier tous les cas de délit*.

SPÉCIFIQUE adj. (du lat. *species*, espèce). Qui appartient à l'espèce : *caractère spécifique ; nom spécifique*. Qui est caractéristique d'une espèce morbide : *microbe spécifique de la tuberculose. Pesanteur spécifique*, rapport de la masse, du poids d'un corps à son volume. *Poids spécifique absolu*, nombre de grammes que pèse l'unité de volume. *Chaleur spécifique*, v. CHALEUR. *Poids spécifique relatif* ou *densité*, v. DENSITÉ. *Droits spécifiques*, droits de douanes perçus d'après la nature des produits importés, par opposition aux *droits ad valorem*, fixés d'après la valeur des objets. N. m. Médicament qui agit spécialement contre une affection déterminée : *le quinquina est un spécifique contre la fièvre paludéenne*.

SPÉCIFIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière spécifique.

SPÉCIMEN (*mèn'*) n. m. (du lat. *specimen*, même sens). Echantillon, modèle : *trouver un spécimen d'une nouvelle famille d'insectes*. Adjectiv. : *numéro spécimen d'une publication*. Pl. des *spécimens*.

SPÉCIOSITÉ (*zi*) n. f. Caractère spécieux : *la spéciosité d'un argument*.

SPECTACLE (*spèk*) n. m. (lat. *spectaculum*). Tout ce qui attire le regard, l'attention : *le spectacle de la nature*. Représentation théâtrale : *aimer le spectacle*. Mise en scène luxueuse : *féerie à grand spectacle. Être en spectacle, servir de spectacle, se donner en spectacle*, être exposé, s'exposer à l'attention, aux critiques du public.

SPECTATEUR, TRICE (*spèk*) n. Qui est témoin oculaire d'un événement. Personne qui assiste à une cérémonie publique, à une représentation théâtrale.

SPECTRAL, E, AUX (*spèk*) adj. Qui a le caractère d'un spectre, d'un fantôme ; qui se rapporte aux spectres : *visions spectrales*. Qui concerne le spectre solaire : *analyse spectrale*.

SPECTRE (*spèk-tre*) n. m. Fantôme, figure fantastique, visible, mais impalpable : *spectre hideux. Fig.* Epouvantail : *le spectre de la guerre*. Personne grande, hâve et maigre : *c'est un véritable spectre. Physiq.* **Spectre solaire,** ensemble de rayons colorés, résultant de la décomposition de la lumière solaire. (V. PRISME.)

SPECTROMÈTRE (*spèk*) n. m. Syn. de SPECTROSCOPE.

SPECTROMÉTRIE (*spèk, trî*) n. f. (de *spectromètre*). Syn. de SPECTROSCOPIE.

SPECTROMÉTRIQUE (*spèk*) adj. Syn. de SPECTROSCOPIQUE.

SPECTROSCOPE (*spèk-tros-ko-pe*) n. m. (gr. *spektron*, spectre, et *skopein*, regarder). *Physiq.* Appareil destiné à étudier les différents spectres, particulièrement dans la disposition des raies qu'ils présentent.

SPECTROSCOPIE (*spèk-tros-ko-pî*) n. f. (de *spectroscope*). Etude du spectre lumineux : *la spectroscopie a permis de déterminer la composition chimique du soleil*.

SPECTROSCOPIQUE (*spèk-tros-ko-pi-ke*) adj. Qui se rapporte à la spectroscopie : *méthodes spectroscopiques*.

SPECTROSCOPISTE (*spèk-tros-ko-pis-te*) n. Ce lui ou celle qui s'occupe de spectroscopie.

Digitized by Google

SPÉCULAIRE (*lé-re*) adj. (du lat. *specularis*, transparent). Se dit des minéraux composés de feuillets brillants. *Pierre spéculaire*, transparente.

SPÉCULATEUR, TRICE n. Qui fait des spéculations de banque, de commerce, etc.

SPÉCULATIF, IVE adj. (du lat. *speculari*, observer). Qui a pour objet l'étude purement théorique des choses : *esprit spéculatif ; philosophie, science, idées spéculatives*. N. m. Celui qui se livre à la spéculation pure.

SPÉCULATION (*si-on*) n. f. (de *spéculatif*). Examen, étude théorique. Théorie, par opposition à *pratique* : *cela n'est bon que dans la spéculation*. Combinaisons, opérations en matière de banque, de commerce, etc. : *se ruiner en spéculations hasardeuses*.

SPÉCULATIVEMENT (*man*) adv. D'une manière spéculative.

SPÉCULER (*lé*) v. n. (lat. *speculari*). Méditer, raisonner, faire de la théorie pure : *spéculer sur la métaphysique*. Faire des combinaisons, des opérations de finance, etc., basées sur les événements, la politique, etc. : *spéculer sur les grains, sur la rente*.

SPECULUM (*spé-ku-lom'*) ou **SPÉCULUM** (*lom'*) n. m. (m. lat. signif. *miroir*). Instrument dont se sert le chirurgien pour élargir certaines cavités du corps (nez, oreille, etc.) et en faciliter l'examen. Pl. des *speculum* ou *spéculums*.

SPEECH (*spitch'*) n. m. (m. angl.). Discours de circonstance : *prononcer un speech*. Discours répondant à un toast.

SPEISS (*spèss*) n. m. Minerai de nickel qui a subi un premier grillage.

SPÉLÉOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *spélaion*, caverne, et *logos*, discours). Étude de la formation des cavités naturelles du sol (grottes, cavernes, sources, etc.).

SPÉLÉOLOGIQUE adj. Relatif à la spéléologie.

SPÉLÉOLOGUE (*lo-ghe*) ou **SPÉLÉOLOGISTE** (*jis-te*) n. m. Celui qui s'occupe de spéléologie.

SPENCER (*spin-sèr*) n. m. (m. angl.; du n. de lord *Spencer*). Espèce de corsage sans jupe. Habit sans basques.

SPERGULE (*spèr*) n. f. *Bot.* Genre de caryophyllacées, employées comme fourrage en vert.

Spergule.

SPERKISE (*spèr-ki-ze*) n. f. Sulfure naturel de fer.

SPERMA CETI (*spèr-ma-sé*) n. m. (gr. *sperma*, semence, et lat. *ceti*, de baleine). Nom scientifique du blanc de baleine. Matière grasse et blanche, qui se trouve dans le crâne du cachalot.

SPERMOGONIE (*spèr, nî*) n. f. Fructification accessoire de divers champignons.

SPERMOPHILE (*spèr*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, de l'Europe orientale.

SPHACÈLE n. m. (gr. *sphakelos*). Gangrène sèche.

SPHACÉLÉ, E adj. Affecté de sphacèle.

SPHÉNOÏDAL, E, AUX (*no-i*) adj. Qui a rapport au sphénoïde.

SPHÉNOÏDE (*no-i-de*) adj. (gr. *sphén*, coin, et *eidos*, aspect). *Os sphénoïde*, un des os de la tête, à la base du crâne. N. m. : *le sphénoïde*.

SPHÉNOPHYLLUM (*fil-lom'*) n. m. *Bot.* Genre de lycopodiacées fossiles.

SPHÈRE n. f. (du gr. *sphaira*, boule). Globe, corps solide tel que toutes les lignes tirées du centre à la surface sont égales. *Sphère céleste*, orbe immense qui entoure notre globe de toutes parts, et auquel les étoiles semblent attachées. *Sphère armillaire*, v. ARMILLAIRE. Espace dans lequel les anciens astronomes pensaient qu'une planète accomplit son cours : *la sphère de Saturne*. *Fig.* Milieu dans lequel l'autorité, le talent de quelqu'un, l'action, l'influence d'une chose produisent leur plein effet : *être hors de sa sphère*. *Sphère d'activité*, espace dans lequel s'exerce l'action de quelqu'un ou de quelque chose. — La surface d'une sphère s'obtient en multipliant 3,1416 par 4 fois le carré du diamètre ; le volume en prenant les 4/3 de 3,1416 et en multipliant le résultat obtenu par le cube du rayon.

Génération de la sphère à l'aide d'un demi-cercle.

SPHÉRIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de champignons dont les fructifications sont de petites masses noirâtres. S. une *sphériacée*.

SPHÉRICITÉ n. f. État de ce qui est sphérique : *la sphéricité de la terre n'est pas absolue*.

SPHÉRIQUE adj. Qui a la forme d'une sphère. Qui se rapporte à la sphère : *figure sphérique*. *Polygone sphérique*, portion de surface sphérique limitée par des arcs de grand cercle. *Secteur sphérique*, Solide engendré par un secteur circulaire tournant autour d'un diamètre qui ne le traverse pas.

SPHÉRIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière sphérique.

SPHÉRISTÈRE (*ris-tè-re*) n. m. (du gr. *sphaira*, balle). Exercice de la balle, chez les Grecs.

SPHÉRISTIQUE (*ris-ti-ke*) n. f. (du gr. *sphaira*, balle). Partie de la gymnastique où l'on se servait de la balle, chez les Grecs.

SPHÉROÏDAL, E, AUX (*ro-i*) adj. Qui est ou qui concerne un sphéroïde : *forme sphéroïdale*.

SPHÉROÏDE (*ro-i-de*) n. m. Solide dont la forme approche de celle de la sphère : *la terre est un sphéroïde*.

SPHÉROÏDIQUE (*ro-i*) adj. Qui appartient aux sphéroïdes.

SPHÉROMÈTRE n. m. (gr. *sphaira*, sphère, et *metron*, mesure). Instrument servant à mesurer la courbure des surfaces sphériques.

SPHÉROMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *sphéromètre*). Art de mesurer les petites épaisseurs.

SPHÉRULE n. f. Petite sphère.

SPHEX (*sfèks*) n. m. Genre d'insectes, dits vulgairement *guêpes-ichneumons*.

SPHINCTER (*sfink-tèr*) n. m. (m. lat.). Muscle annulaire, servant à fermer ou à resserrer un orifice.

SPHINX (*sfinks*) n. m. Monstre fabuleux. Représentation artistique de ce monstre. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Personnage impénétrable ; individu habile à poser des questions difficiles, des problèmes. *Entom.* Sorte de papillon nocturne.

SPHRAGISTIQUE (*jis-ti-ke*) adj. (du gr. *sphragis*, sceau). Qui a trait aux sceaux et aux cachets. N. f. Syn. peu us. de SIGILLOGRAPHIE.

SPHYGMOGRAPHE n. m. (gr. *sphugmos*, pulsation, et *graphein*, décrire). Instrument servant à mesurer et à enregistrer la vitesse et la force des battements du pouls.

SPHYGMOGRAPHIE (*fî*) n. f. Art de mesurer la vitesse et la force des battements du pouls au moyen du sphygmographe.

SPHYRÈNE n. f. Genre de poissons acanthoptères, dits vulgairement *brochets de mer*.

SPIC (*spik*) n. m. (du lat. *spica*, épi). Lavande dont on extrait une huile odorante, l'*huile de spic*, appelée, par corruption, *huile d'aspic*.

SPICA n. m. (mot lat. signif. *épi*). Bandage croisé dont les tours de bandes sont disposés symétriquement.

SPICIFLORE adj. (lat. *spica*, épi, et *flos, floris* fleur). Qui a les fleurs disposées en épi.

SPICIFORME adj. (du lat. *spica*, épi, et de *forme*). Qui a la forme d'un épi.

SPICILÈGE n. m. (lat. *spicilegium* ; de *spica*, épi, et *legere*, choisir). Recueil d'actes, de pièces, de traités. Recueil de morceaux, de pensées, d'observations. (Peu us.)

SPICULE n. m. (du lat. *spicula*, petit épi). Nom des corpuscules siliceux ou calcaires qui constituent le squelette des éponges.

SPINA-BIFIDA n. f. (en lat. *épine dorsale fendue*). Hernie sous la peau d'une partie du contenu du canal rachidien.

SPINAL, E, AUX adj. (du lat. *spina*, épine). Qui se rapporte à l'épine du dos : *nerfs spinaux*.

SPINA-VENTOSA (*vin-to-za*) n. m. (mots lat. signif. *épine venteuse*). Affection tuberculeuse du squelette des doigts, chez les enfants.

Digitized by Google

SPINELLE (*nè-le*) n. m. (ital. *spinella*). Rubis rouge pâle. Adjectiv. : *rubis spinelle*. N. f. Poil gros et fort, comparable à une épine.

SPINESCENT (*nès-san*), **E** adj. (du lat. *spina*, épine). Qui est couvert d'épines. (Peu us.)

SPINOZISME ou **SPINOSISME** (*zis-me*) n. m. Système du philosophe Spinoza : *le spinozisme est une forme de panthéisme*. (V. *Part. hist.*)

SPINOZISTE ou **SPINOSISTE** (*sis-te*) n. m. Partisan du spinozisme.

SPINULE n. f. Petite épine.

SPINULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. (de *spinule*). Qui est en pointe raide et piquante.

SPIRAL, E, AUX adj. Qui a la figure d'une spirale : *ressort spiral*. N. m. Petit ressort de montre qui met le balancier en mouvement.

SPIRALE n. f. (de *spire*). *Géom.* Courbe non fermée qui s'écarte de plus en plus de son point de départ en faisant un certain nombre de révolutions autour de ce point. *Dessin.* Courbe formée d'arcs de cercles raccordés. Adjectiv. : *ligne spirale*. **En spirale** loc. adv. En forme de spirale. — L'éloignement progressif d'une *spirale* dépend du nombre de centres qui ont servi à la former. Il y a des spirales à deux centres, qui sont situés sur une même ligne (v. la planche LIGNES); à trois centres, qui sont situés aux trois sommets d'un triangle équilatéral; à quatre centres, qui sont situés aux quatre sommets des angles d'un carré.

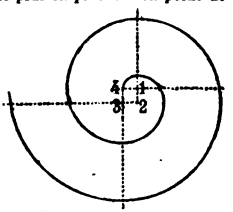

Spirale à quatre centres.

SPIRANT (*ran*), **E** adj. (du lat. *spirare*, respirer). *Gram.* Se dit des consonnes produites par un simple rétrécissement du canal vocal : *f, v, s, z, ch, j*. N. f. : *une spirante*. Syn. FRICATIVE, CONTINUE.

SPIRATION (*si-on*) n. f. (lat. *spiratio*). *Théol.* Manière dont le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, dans la Trinité chrétienne.

SPIRE n. f. (du gr. *speira*, enroulement). Tour d'une spirale, d'une hélice. Ensemble des tours d'une coquille enroulée comme celle des gastéropodes.

SPIRÉE (*ré*) n. f. Genre de rosacées aromatiques et diurétiques, de nos régions.

SPIRIFERE n. m. Genre de mollusoïdes fossiles.

SPIRITE n. (du lat. *spiritus*, esprit). Personne qui passe pour avoir la faculté de se mettre en relation avec les esprits. Personne qui s'occupe de spiritisme. Adjectiv. Qui concerne le spiritisme : *revue spirite*.

SPIRITISME (*tis-me*) n. m. (du lat. *spiritus*, esprit). Doctrine des spirites.

SPIRITUALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de spiritualiser. Interprétation dans le sens spirituel.

SPIRITUALISER (*zé*) v. a. Donner un esprit, une âme à : *spiritualiser la matière*. Donner un caractère spirituel. Dégager des sens : *spiritualiser ses sentiments*. Interpréter au sens spirituel : *spiritualiser un texte*. *Chim.* S'est dit autref. pour Distillation.

SPIRITUALISME (*lis-me*) n. m. Doctrine philosophique qui admet l'existence de l'esprit comme réalité substantielle : *le spiritualisme de Leibniz*. (S'oppose à MATÉRIALISME.) Tendance de l'âme à vivre d'une vie spirituelle.

SPIRITUALISTE (*lis-te*) n. Partisan du spiritualisme. Adjectiv. : *philosophie spiritualiste*.

SPIRITUALITÉ n. f. Qualité de ce qui est esprit : *la spiritualité de l'âme*. *Théol.* Tout ce qui a pour objet la vie spirituelle : *livre de spiritualité*.

SPIRITUEL, ELLE (*tu-èl, é-le*) adj. (lat. *spiritualis* ; de *spiritus*, esprit). Qui est esprit, incorporel : *les anges sont des êtres spirituels*. Qui a de l'esprit : *homme spirituel*. Où il y a de l'esprit : *réponse spirituelle*. Qui annonce de l'esprit : *physionomie spirituelle*. Qui est borné au domaine de l'esprit : *parenté spirituelle*. Qui regarde l'âme : *le pouvoir spirituel s'oppose au temporel*. Qui a rapport à la religion : *exercices spirituels*. *Sens spirituel*, sens figuré dans l'interprétation des écritures. *Concert spirituel*, qui se compose de morceaux de musique religieuse. N. m. Pouvoir spirituel : *le spirituel et le temporel*. Membre d'une section de l'ordre des franciscains, qui se sépara de l'ordre au XIIIe siècle. ANT. Matériel. Niais, sot, imbécille.

SPIRITUELLEMENT (*tu-è-le-man*) adv. (de *spirituel*). Avec esprit : *répondre spirituellement*. En esprit : *communier spirituellement avec le prêtre*.

SPIRITUEUX, EUSE (*tu-eû, eu-ze*) adj. Qui contient de l'esprit-de-vin ou de l'alcool. N. m. Liqueur spiritueuse : *proscrire les spiritueux*.

SPIROÏDAL, E, AUX (*ro-i*) adj. Contourné en spirale : *mouvement spiroïdal*.

SPIROMÈTRE n. m. (lat. *spirare*, respirer, et gr. *metron*, mesure). Instrument servant à mesurer la capacité respiratoire du poumon.

SPIROMÉTRIE (*trî*) n. f. Art de se servir du spiromètre.

SPIRORBE n. m. Genre d'annélides, très communs sur les côtes de France.

SPIZAÈTE n. m. Genre d'oiseaux rapaces, appelés communément *aigles huppés*.

SPLANCHNIQUE (*splank*) adj. Qui appartient, qui a rapport aux viscères.

SPLANCHNOLOGIE (*splank, jî*) n. f. (gr. *splagkhnon*, viscère, et *logos*, discours). Partie de l'anatomie qui traite des viscères. Ouvrage qui traite des viscères.

SPLEEN (*splîn'*) n. m. (m. angl. signif. *rate*). Ennui de toute chose. Maladie hypocondriaque, spécialement dans la forme où on l'attribue aux Anglais.

SPLENDEUR (*splan*) n. f. (lat. *splendor*). Grand éclat de lumière : *la splendeur du soleil*. *Fig.* Grand éclat d'honneur et de gloire : *la splendeur de son nom*. Magnificence, pompe : *la splendeur du trône*.

SPLENDIDE (*splan*) adj. (lat. *splendidus*). D'un grand éclat lumineux : *soleil splendide*. Magnifique, somptueux : *palais, repas splendide*.

SPLENDIDEMENT (*splan, man*) adv. D'une manière splendide.

SPLÉNIQUE adj. Qui concerne la rate : *artère splénique*. (V. planche HOMME.)

SPLÉNITE n. f. Inflammation de la rate.

SPLÉNIUS (*ni-uss*) n. et adj. m. *Anat.* Muscle situé à la partie postérieure du cou.

SPODE n. f. (anc. n. de l'*oxyde de zinc*). Ivoire calciné à blanc.

SPOLIATEUR, TRICE n. et adj. Qui spolie : *une mesure spoliatrice*.

SPOLIATION (*si-on*) n. f. Action de spolier.

SPOLIER (*li-é*) v. a. (du lat. *spoliare*, dépouiller. — Se conj. comme *prier*.) Déposséder par fraude ou par violence : *spolier un orphelin de son héritage*.

SPONDAÏQUE (*da-i-ke*) adj. Se dit d'un vers hexamètre dont le cinquième pied est un spondée, au lieu d'être un dactyle.

SPONDÉE (*dé*) n. m. (gr. *spondeion*). *Métr.* Pied composé de deux syllabes longues.

SPONDIAS (*di-âss*) n. m. Genre d'anacardiacées, dont le fruit comestible est dit *pomme de Cythère*.

SPONDYLE n. m. (du gr. *spondulos*, vertèbre). Ancien nom des vertèbres.

SPONGIAIRES (*ji-é-re*) n. m. pl. (du lat. *spongia*, éponge). Division des cœlentérés, comprenant les *éponges* et animaux analogues. S. un *spongiaire*.

SPONGIEUX, EUSE (*ji-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *spongia*, éponge). Poreux ; de la nature de l'éponge : *tissu spongieux*. Qui s'imbibe comme une éponge : *sol spongieux*.

SPONGIOSITÉ (*zi*) n. f. Qualité, état de ce qui est spongieux.

SPONGITE n. f. Pierre remplie de trous et qui ressemble à l'éponge.

SPONTANÉ, E adj. (du lat. *sponte*, de son propre mouvement). Que l'on fait de soi-même, sans y être poussé par une influence extérieure : *déclaration spontanée*. Qui s'exécute de soi-même et sans cause apparente : *les mouvements du cœur sont spontanés*. *Génération spontanée*, production d'animaux ou de végétaux qui, selon certains naturalistes, se ferait sans germe antérieur.

SPONTANÉITÉ n. f. Qualité de ce qui est spontané.

SPONTANÉMENT (*man*) adv. D'une manière spontanée : *faire spontanément une concession*.

Digitized by Google

SPORADICITÉ n. f. Caractère des maladies qui se présentent à l'état sporadique.

SPORADIQUE adj. (gr. *sporadikos*; de *speirein*, semer). Se dit, par opposition aux *maladies épidémiques*, de celles qui n'atteignent que quelques individus isolément : *le choléra existe continuellement à l'état sporadique dans l'Inde*. Se dit des espèces animales ou végétales dont les individus sont épars dans diverses régions.

SPORADIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière sporadique : *maladie qui sévit sporadiquement*.

SPORADOSIDÈRE (*do-zi*) n. m. Météorite contenant des grains de fer.

SPORANGE n. m. Sorte de petit sac qui renferme les spores des cryptogames.

SPORE n. f. (du gr. *spora*, semence). Organe reproducteur des cryptogames.

SPORIDIE (*di*) n. f. Nom des spores provenant de la spore d'hiver de certains champignons.

SPOROGONE n. m. Syn. de SPORANGE.

SPORT (*spor*) n. m. (m. angl.). Pratique méthodique des exercices physiques non seulement en vue du perfectionnement du corps humain, mais encore de l'éducation de l'esprit (course de chevaux, chasse, pêche, canotage, escrime, tir, gymnastique, etc.).

SPORTSMAN (*sports-man'*) n. m. (m. angl.). Amateur de sports. Pl. des *sportsmen*.

SPORTSWOMAN (*sport-souo-man'*) n. f. (m. angl.). Femme qui s'occupe d'un sport, des sports. Pl. des *sportswomen*.

SPORTULE n. f. (lat. *sportula*; de *sporta*, corbeille). Don que les patriciens romains faisaient distribuer quotidiennement à leurs clients.

SPORULATION (*si-on*) n. f. Reproduction par spores.

S. P. Q. R. Sigle pour *senatus populusque romanus* (le sénat et le peuple romain).

SPRAT (*sprat'*) n. m. Nom vulgaire d'un petit poisson de l'Atlantique.

SPRINGBOK (*sprin'gh*) n. m. Nom vulgaire d'une antilope africaine, commune au Cap.

SPUMAIRE (*mè-re*) n. f. Champignon qui pousse sur les chaumes des graminées.

SPUMESCENT (*mès-san*), **E** adj. (du lat. *spuma*, écume). Qui ressemble à de l'écume. Qui jette de l'écume.

SPUMEUX, EUSE (*meû, eu-ze*) adj. Rempli, mêlé d'écume : *salive spumeuse*. Qui a l'apparence de l'écume.

SPUMOSITÉ (*si*) n. f. Qualité de ce qui est spumeux. (Peu us.)

SPUTATION (*si-on*) n. f. (du lat. *sputare*, cracher). Action de cracher.

SQUALE (*skou-a-le*) n. m. Syn. de REQUIN.

SQUAME (*skoua*) n. f. Lamelle épidermique qui se détache de la peau, particulièrement dans les dermatoses (pityriasis, psoriasis, etc.) : *les squames, suivant leur forme et leurs dimensions, sont dites* farineuses, furfuracées, etc.

SQUAMEUX, EUSE (*skou-a-meû, eu-ze*) adj. (du lat. *squama*, écaille). Ecailleux, en forme d'écaille : *peau squameuse*.

SQUAMIFÈRE (*skou-a*) adj. Qui est revêtu d'écailles, comme la plupart des poissons.

SQUAMIFORME (*skou-a*) adj. Qui a la forme d'une écaille.

SQUAMULE (*skou-a*) n. f. Petite écaille telle que celles qui recouvrent les ailes des papillons.

SQUARE (*skou-a-re*) n. m. (m. angl.). Jardin entouré d'une grille au milieu d'une place publique.

SQUATTER (*skou-a-teur*) n. m. (de l'angl. *to squat*, blottir). Aux Etats-Unis, pionnier qui se fixe dans les Etats non encore occupés. En Australie, propriétaire de troupeaux de moutons paissant sur des terrains loués au gouvernement.

SQUELETTE (*ske-lè-te*) n. m. (gr. *skeletos*). Charpente osseuse du corps de l'homme ou de l'animal : *la mort est souvent figurée sous l'aspect d'un squelette*. *Fig*. Personne extrêmement maigre et décharnée : *c'est un vrai squelette*. Canevas, plan sommaire d'une œuvre : *le squelette d'une tragédie*. La charpente, la carcasse : *squelette d'un navire*.

SQUELETTIQUE (*ske-lé-ti-ke*) adj. Qui a rapport au squelette : *pièces squelettiques*. *Maigreur squelettique*, extrême maigreur.

SQUILLE (*ski, ll* mll.) n. f. Genre de crustacés, dits vulgairement *sauterelles de mer*.

SQUIRRE ou **SQUIRRHE** (*ski-re*) n. m. (du gr. *skirros*, corps dur). Tumeur cancéreuse, dure et non douloureuse.

SQUIRREUX, EUSE (*ski-reû, eu-ze*) adj. De la nature du squirre : *tumeur squirreuse*.

STABAT ou **STABAT MATER** (*bat', tèr*) n. m. invar. (en lat. *la mère était debout*). Prose qu'on chante dans les églises catholiques, pour retracer les douleurs de la mère du Christ. Composition musicale sur ces paroles.

STABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est stable : *vérifier la stabilité d'un pont*, et, *fig*. : *stabilité d'un Etat*. *Mécan*. Propriété qu'un corps, dérangé de son état d'équilibre, a de revenir à cet état. ANT. **Instabilité**.

STABLE adj. (lat. *stabilis*). Qui est dans un état, dans une situation ferme, solide : *édifice stable*. *Mécan*. *Equilibre stable*, état d'un corps qui reprend, par le seul effet de la pesanteur, la position première qu'on lui a fait perdre. *Fig*. Assuré, durable : *paix stable*. ANT. **Instable**.

STABULATION (*si-on*) n. f. (du lat. *stabulum*, étable). Séjour des animaux dans l'étable.

STACCATO (*sta-ka*) adv. (mot ital. signif. *détaché*). *Musiq*. Mot indiquant que, dans une suite de notes rapides, chacune d'elles doit être nettement détachée des autres. N. m. Ce mode d'exécution : *un staccato*.-Pl. des *staccato* ou *staccati*.

STADE n. m. (gr. *stadion*). Chez les Grecs, mesure itinéraire de 600 pieds grecs ; carrière de la longueur d'un stade, où avaient lieu les courses à pied ou divers exercices : *stade olympique*; course dans le stade. *Fig*. Degré, partie distincte d'un développement : *les différents stades d'une évolution*. Chacune des trois périodes d'une fièvre intermittente.

STADIA n. m. Instrument pour mesurer, sans se déplacer, la distance entre deux points.

STAFF n. m. (m. angl.). Mélange plastique de plâtre, de ciment, de glycérine, de dextrine, etc., employé en guise de pierre pour la décoration architecturale des constructions temporaires.

STAFFEUR (*sta-feur*) n. et adj. m. Ouvrier qui emploie le staff.

STAGE n. m. (bas lat. *stagium*). Temps pendant lequel des candidats, des débutants sont astreints à des études, des obligations : *les jeunes avocats font un stage*. *Fig*. Situation transitoire, préparation.

STAGIAIRE (*ji-è-re*) n. et adj. Qui fait son stage : *avocat stagiaire*. Qui concerne le stage : *période stagiaire*.

STAGNANT (*stagh-nan*), **E** adj. (du lat. *stagnum*, étang). Qui ne coule pas : *les eaux stagnantes sont en général malsaines*. *Fig*. Inactif, qui ne fait aucun progrès : *l'état stagnant des affaires*.

STAGNATION (*stagh-na-si-on*) n. f. Etat de ce qui est stagnant : *stagnation des eaux*. *Fig*. Inertie, suspension d'activité : *la stagnation des affaires*.

STAKE n. m. (m. angl. signif. *enjeu*). En terme de turf, mise de fonds de chaque concurrent.

STALACTITE (*lak*) n. f. (du gr. *stalaktos*, qui coule goutte à goutte). Concrétion calcaire qui se forme à la voûte des grottes et souterrains. *Archit*. Motif ornemental qui rappelle la forme des stalactites. — Ces concrétions pierreuses sont formées par l'action des eaux, qui

A, stalactites ; B, stalagmites.

Digitized by Google

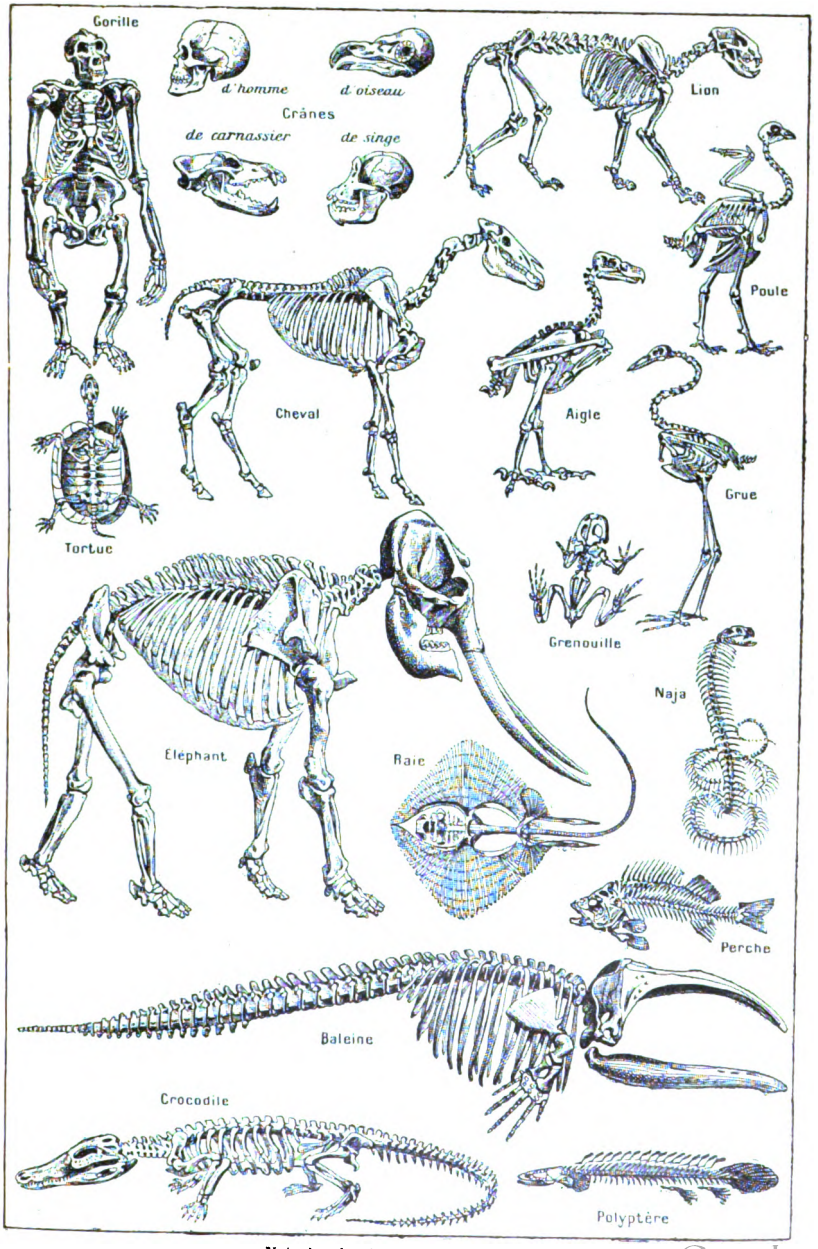

Voir la planche HOMME, p. 474.

Digitized by Google

après avoir suinté à travers le sol, arrivent à une cavité souterraine et déposent à la voûte, par suite de leur évaporation, les molécules calcaires qu'elles tiennent en dissolution. Si, par la chute de ces eaux, la concrétion se forme sur le sol, elle prend le nom de *stalagmite*. (V. ce mot.) Quelquefois, les unes et les autres se réunissent et forment des piliers qui grossissent graduellement et finissent par combler les cavités qui les renferment.

STALAGMITE (*lagh*) n. f. (du gr. *stalagmos*, écoulement). Concrétion pierreuse, qui se forme sur le sol des grottes et souterrains par la chute lente et continue des eaux. (V. STALACTITE.)

Stalle de chœur.

STALAGMOMÈTRE n. m. (du gr. *stalagmos*, goutte, et *metron*, mesure). Instrument pour mesurer le volume des gouttes.

STALLE (*sta-le*) n. f. (de l'anc. all. *stal*, place). Chacun des sièges de bois qui sont autour du chœur d'une église. Siège isolé et numéroté, dans un théâtre. Dans une écurie, espace réservé à un cheval, et limité par les cloisons des compartiments contigus.

Stalle d'écurie.

STAMINÉ, E adj. (du lat. *stamen, inis*, étamine). Se dit des fleurs qui ne possèdent que des étamines.

STAMINIFÈRE adj. Qui porte des étamines.

STAMINODE n. m. Etamine latérale et rudimentaire des orchidées.

STANCE n. f. (ital. *stanza*). Groupe de vers offrant un sens complet et suivi d'un repos : *les stances de Polyeucte*.

STAND (*stand'*) n. m. (m. angl.). Tribune des spectateurs des courses. Endroit clos et disposé pour le tir à la cible : *se rendre au stand*. Espace réservé aux concurrents, dans une exposition.

STANNATE (*stan'-na-te*) n. m. Sel de l'acide stannique.

STANNIFÈRE (*stan'-ni*) adj. Se dit des gîtes, des roches, qui contiennent de l'étain : *minerai stannifère*.

STANNIQUE (*stan'-ni-ke*) adj. Se dit d'un acide oxygéné de l'étain.

STAPHISAIGRE (*zè-gre*) n. f. Genre de renonculacées du midi de l'Europe, appelées vulgairement *herbe aux pouxx*.

STAPHYLÉACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales. S. une *staphyléacée*.

STAPHYLIER (*li-é*) n. m. *Bot.* Genre de staphyléacées d'Europe.

STAPHYLIN n. m. Genre d'insectes coléoptères, qui recherchent les matières putréfiées.

STAPHYLIN, INE (du gr. *staphulé*, luette) adj. *Anat.* Qui appartient à la luette.

STAPHYLOCOQUE n. m. (gr. *staphulé*, grain de raisin, et *kokkos*, graine). Microbe qui vit dans les poussières, et végète sur nos téguments où il peut devenir pathogène, déterminant la plupart du temps une formation abondante de pus.

STAPHYLÔME n. m. (du gr. *staphulé*, grain de raisin). Tumeur sur le globe de l'œil.

STAROSTE (*ros-te*) n. m. Chef d'un *mir*, ou communauté de village, en Russie. Jadis, en Pologne, seigneur d'une starostie.

STAROSTIE (*ros-ti*) n. f. (de *staroste*). Fief faisant partie des anciens domaines de Pologne.

STARTER (*teur*) n. m. (m. angl.). Celui qui, dans les courses, donne le signal du départ.

STASE (*sta-ze*) n. f. Arrêt d'un liquide organique qui circule comme le sang, etc.

STATÈRE ou **STATER** (*tèr*) n. m. (gr. *statèr*). Chez les Grecs, poids de valeur variable. Monnaie d'argent valant de 2 à 4 drachmes. Etalon de la monnaie d'or, valant de 20 à 28 drachmes.

STATHOUDER (*dèr*) n. m. (m. holland.). Titre que portaient les princes d'Orange-Nassau, chefs des provinces unies des Pays-Bas, de la fin du XVIe siècle à 1795.

STATHOUDÉRAT (*ra*) n. m. Dignité du stathouder.

STATHOUDÉRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. Qui appartient au stathoudérat : *dignité stathoudérienne*. N. m. Partisan du stathoudérat.

STATICE n. m. Genre de plantes herbacées, dont l'espèce la plus connue est appelée *gazon d'Olympe*.

STATION (*si-on*) n. f. (du lat. *stare*, se tenir debout). Pause, demeure de peu de durée qu'on fait dans un lieu : *ne faire qu'une station*. Action de se tenir debout : *station verticale*. Lieu où s'arrêtent les voitures publiques, les trains de chemin de fer, etc., pour prendre ou laisser les voyageurs. *Relig.* Chacune des quatorze pauses ou arrêts que fit Jésus en allant au Calvaire. Office d'une solennité particulière. Sorte de sermons prêchés pendant un avent ou un carême : *être chargé de la station de l'avent à la cathédrale*. Eglise, chapelle désignée pour certaines dévotions.

STATIONNAIRE (*si-o-nè-re*) adj. (de *station*). Qui demeure au même point, sans avancer ni reculer, sans faire de progrès : *thermomètre stationnaire*. *Etat stationnaire*, état pendant lequel les symptômes de la maladie et l'état du malade demeurent à peu près invariables. N. m. Bâtiment de guerre mouillé à l'entrée d'une rade ou d'un port, pour exercer une sorte de police.

STATIONNALE (*si-o-na-le*) n. et adj. f. Se dit d'une église désignée pour être une station jubilaire ou autre.

STATIONNEMENT (*si-o-ne-man*) n. m. Action de stationner : *stationnement des voitures*.

STATIONNER (*si-o-né*) v. n. Faire une station. S'arrêter momentanément dans un lieu.

STATIQUE adj. (du gr. *statikos*, qui se tient en équilibre). Qui a rapport à l'équilibre des forces : *électricité statique*. N. f. Partie de la mécanique qui a pour objet l'équilibre des forces.

STATISTICIEN (*tis-ti-si-in*) n. m. Celui qui s'occupe de statistique.

STATISTIQUE (*tis-ti-ke*) n. f. (du gr. *statizein*, constater). Science qui a pour objet le groupement méthodique des faits sociaux qui se prêtent à une évaluation numérique (impôts, recrutement, condamnations, productions industrielles et agricoles, population, religion, etc.). Adjectiv. Qui a rapport à cette science : *rapports statistiques*.

STATTHALTER (*ter*) n. m. (all. *statt*, au lieu de, et *halter*, tenant). Gouverneur de l'Alsace-Lorraine.

STATUAIRE (*è-re*) n. m. Sculpteur qui fait des statues. N. f. Art de faire des statues. Adj. Propre à faire des statues : *marbre statuaire*.

STATUE (*tû*) n. f. (lat. *statua* ; de *stare*, être debout). Figure de plein relief, représentant une personne ou un animal. *Fig.* Personne froide, ou sans énergie : *c'est une statue*.

STATUER (*tu-é*) v. a. (lat. *statuere*). Régler avec autorité : *statuer une enquête*. Absolum. : *statuer sur un litige*.

STATUETTE (*tu-è-te*) n. f. Très petite statue.

STATURE n. f. (lat. *statura*). Hauteur de la taille d'une personne ou d'un animal.

STATUT (*tu*) n. m. (lat. *statutum*). Règle établie pour la conduite d'une association quelconque : *les statuts d'une compagnie d'assurances*. La Constitution du royaume d'Italie. Loi, règlement, ordonnance : *statuts d'une confrérie*.

STATUTAIRE (*tè-re*) adj. Qui est conforme aux statuts : *gérant statutaire*.

STEAM-BOAT ou **STEAMBOAT** (*stîm-bôt'*) n. m. (m. angl.). Bateau à vapeur.

STEAMER (*stî-meur*) n. m. (m. angl.). Navire à vapeur.

STÉARATE n. m. Sel de l'acide stéarique.

STÉARINE n. f. (du gr. *stear*, suif). Principe des corps gras qui ne fond pas à la température ordinaire : *la stéarine sert à la fabrication des bougies*.

STÉARINER (*né*) v. a. Enduire de stéarine.

STÉARINERIE (*ri*) n. f. Fabrique de stéarine.

STÉARINIER (*ni-é*) n. m. Fabricant de stéarine.

Digitized by Google

STÉARIQUE adj. Se dit d'un acide contenu dans les graisses et de ses dérivés : *la stéarine avec laquelle on fait des bougies est proprement de l'acide stéarique.* Fabriqué avec de la stéarine : *bougie stéarique.*

STÉATITE n. f. Pierre onctueuse au toucher, qui est un silicate naturel de magnésie : *les tailleurs se servent de stéatite pour tracer des lignes sur le drap.* Syn. CRAIE DE BRIANÇON.

STÉATITEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui contient de la stéatite.

STÉATÔME n. m. Tumeur enkystée, qui contient une matière semblable à du suif.

STÉATOSE (*tô-ze*) n. f. (gr. *stear, atos*, graisse). Dégénérescence graisseuse d'un tissu.

STEEPLE-CHASE (*sti-ple-tché-ze*) n. m. (angl. *steeple*, clocher, et *chase*, chasse). Course à cheval

Steeple-chase.

faite en franchissant toute espèce d'obstacles : *gagner un steeple-chase.* Pl. des *steeple-chases.*

STEEPLE-CHASER (*sti-ple-tchè-zeur'*) n. m. Cheval de steeple-chase.

STÉGANOGRAPHIE (*fi*) n. f. (gr. *steganos*, caché, et *graphein*, écrire). Syn. de CRYPTOGRAPHIE.

STÉGANOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la stéganographie.

STÉGANOGRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. Par des procédés stéganographiques.

STÈLE n. f. (du gr. *stêlê*, colonne). Monument monolithe, formé d'une pierre placée debout, chez les Egyptiens et les Grecs. Colonne brisée, cippe, plaque de pierre destinée à porter une inscription, le plus souvent funéraire.

STELLAIRE (*stèl-lè-re*) adj. (du lat. *stella*, étoile). Qui a rapport aux étoiles : *la lumière stellaire.* Rayonné en étoiles : *disposition stellaire.*

STELLÈRE (*stèl-lè-re*) n. f. Genre de caryophyllées, vulgairement *mouron des oiseaux.*

STELLIONAT (*stèl-li-o-na*) n. m. (du lat. *stellio*, lézard, pris pour symbole de la fraude). Délit de celui qui vend ou hypothèque un bien dont il sait n'être pas propriétaire, ou qui présente comme libres des biens hypothéqués : *être coupable de stellionat.*

STELLIONATAIRE (*stèl-li, tè-re*) n. et adj. Coupable de stellionat : *en cas de faillite, le stellionataire est privé du bénéfice de la réhabilitation.*

STEMMATE (*stèm-ma-te*) n. m. (du gr. *stemma, atos*, couronne). Œil simple des insectes. Syn. OCELLE.

STÉNOGRAPHE n. Qui sait la sténographie.

STÉNOGRAPHIE (*fi*) n. f. (gr. *stenos*, serré, et *graphein*, écrire). Art de se servir de signes abréviatifs et conventionnels pour écrire aussi vite que la parole : *la sténographie était déjà connue des anciens Grecs.*

STÉNOGRAPHIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Ecrire au moyen de la sténographie : *sténographier un discours.*

STÉNOGRAPHIQUE adj. Qui appartient à la sténographie : *caractères sténographiques.*

STÉNOGRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'après les procédés sténographiques.

STENTOR (*stan*) n. m. (du n. d'un guerrier grec). Homme qui a une voix retentissante. *Voix de stentor*, voix forte et retentissante. (V. *Part. hist.*) Genre de mollusques hétérotriches. (V. la planche MOLLUSQUES.)

STEPPE (*stè-pe*) n. m. ou f. (russe *stepj*). Nom que l'on donne aux grandes plaines herbeuses du midi de la Russie, de l'Asie russe : *les steppes de la république Argentine portent le nom de* pampas.

STEPPER (*stè-peur* — m. angl.) ou **STEPPEUR** (*stè-peur*) n. m. Cheval de trot qui a de la vivacité.

STÉRAGE n. m. Mesurage au stère : *le stérage du bois à brûler.*

STERCORAIRE (*stèr-ko-ré-re*) adj. (du lat. *stercus, oris*, fumier). Qui a rapport aux excréments.

STERCORAIRE (*stèr-ko-rè-re*) n. m. Nom vulgaire de certains insectes qui vivent dans les matières stercoraires. Genre d'oiseaux palmipèdes, dits *mouettes pillardes.*

Stercoraire.

STERCORAL, E, AUX (*stèr*) adj. (du lat. *stercus, oris*, excrément). Qui concerne les excréments.

STERCORATION (*stèr, si-on*) n. f. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Production des matières fécales.

STERCORITE (*stèr*) n. f. Phosphate d'ammoniaque et de soude, qui existe dans certains guanos.

STERCULIER (*stèr-ku-li-é*) n. m. Genre d'arbres des pays chauds dont une espèce fournit la noix de kola.

STÈRE n. m. (du gr. *stereos*, solide). Unité de mesure de volume pour le bois de chauffage, égale au mètre cube. (V. SYSTÈME métrique.) — Le stère n'a qu'un multiple, le *décastère* (dix stères), et un sous-multiple, le *décistère* (dixième du stère).

STÉRÉOBATE n. m. (gr. *stereos*, solide, et *bainein*, aller). *Archit.* Soubassement sans moulures.

STÉRÉOCHROMIE (*kro-mi*) n. f. (gr. *stereos*, solide, et *khróma*, couleur). Méthode de fixation des couleurs sur les corps solides.

STÉRÉODONTE n. m. (du gr. *stereos*, solide, et *odous, odontos*, dent). Appareil employé par les dentistes pour la consolidation des dents.

STÉRÉOGRAPHIE (*fi*) n. f. (gr. *stereos*, solide, et *graphein*, écrire). Art de représenter les solides sur une surface plane, par projection.

STÉRÉOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la stéréographie.

STÉREOMÈTRE n. m. (gr. *stereos*, solide, et *metron*, mesure). Instrument dont on se sert pour mesurer les solides.

STÉRÉOMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *stéréomètre*). Partie de la géométrie pratique, qui traite des propriétés des solides.

STÉRÉOMÉTRIQUE adj. Qui se rapporte à la stéréométrie.

Stéréoscope.

STÉRÉOSCOPE (*os-ko-pe*) n. m. (gr. *stereos*, solide, et *skopein*, examiner). Instrument d'optique dans lequel deux images planes, superposées par la vision binoculaire, apparaissent en relief.

STÉRÉOSCOPIQUE (*os-ko*) adj. Qui concerne le stéréoscope : *vue stéréoscopique.*

STÉRÉOSTATIQUE (*os-ta*) n. f. Statique des solides. Adjectiv. : *loi stéréostatique.*

STÉRÉOTOMIE (*mî*) n. f. (gr. *stereos*, solide, et *tomé*, section). Science qui traite de la coupe des solides employés dans l'industrie et la construction.

STÉRÉOTOMIQUE adj. Qui a rapport à la stéréotomie : *procédés stéréotomiques.*

STÉRÉOTYPAGE n. m. Action de stéréotyper.

STÉRÉOTYPE adj. (gr. *stereos*, solide, et *tupos*, caractère). Imprimé avec des planches dont les caractères ne sont pas mobiles, et que l'on conserve pour de nouveaux tirages : *édition stéréotype.* N. m. Ouvrage stéréotypé. (On dit mieux CLICHÉ.)

STÉRÉOTYPER (*pé*) v. a. (de *stéréotype*). Con-

Digitized by Google

vertir en formes solides, au moyen d'un métal en fusion, des pages préalablement composées en caractères mobiles. *Fig.* Rendre fixe, toujours le même : *avoir le sourire stéréotypé sur les lèvres.* Syn. CLICHER.

STÉRÉOTYPEUR n. et adj. m. Ouvrier qui stéréotype.

STÉRÉOTYPIE (*pî*) n. f. Art de stéréotyper.

STÉRER (*ré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Mesurer au stère : *stérer du bois.*

STÉRILE adj. (lat. *sterilis*). Qui ne porte point de fruits : *les fleurs doubles sont généralement stériles. Terre stérile,* où les productions sont nulles ou peu abondantes. Impropre à la génération : *femelle stérile. Fig.* Qui produit peu d'ouvrages : *auteur stérile.* Qui est sans résultats : *discussions stériles.* ANT. **Fertile, fécond.**

STÉRILEMENT (*man*) adv. D'une manière stérile.

STÉRILISATION (*za-si-on*) n. f. Action de stériliser. Action de détruire les ferments de toute nature que contient une substance : *la chaleur est le meilleur agent de stérilisation.* ANT. **Fertilisation.**

STÉRILISÉ, E (*li-zé*) adj. Qui a été soumis à la stérilisation : *lait stérilisé.*

STÉRILISER (*zé*) v. a. Rendre stérile : *stériliser une terre. Fig.* : *stériliser le talent. Microbiol.* Débarrasser entièrement une substance des ferments qu'elle contient et dont l'action nuirait à sa conservation : *stériliser une eau.* ANT. **Fertiliser.**

STÉRILITÉ n. f. Etat de ce qui est stérile. *Fig.* : *stérilité d'un sujet.* ANT. **Fertilité, fécondité.**

STERLET (*stèr-lè*) ou **STRELET** (*lè*) n. m. Espèce d'esturgeon, dont les œufs servent à fabriquer le caviar : *le sterlet est commun dans les fleuves russes.*

STERLING (*stèr-lin*) n. m. invar. (m. angl.). Nom donné, en Angleterre, au commencement du règne de Henri II, à l'étalon monétaire (*standard*), principale monnaie d'argent. (On disait ESTERLIN.) Adjectiv. : *livre sterling.* En Angleterre, unité de compte fictive, qui vaut environ 25 francs.

STERNAL, E, AUX (*stèr*) adj. Qui a rapport au sternum.

STERNO-CLÉÏDO-MASTOÏDIEN (*di-in*) adj. et n. m. *Anat.* Se dit d'un muscle qui s'insère au sternum, à la clavicule et à l'apophyse mastoïde. (V. planche HOMME.)

STERNO-MAXILLAIRE adj. et n. m. Muscle du cou du cheval. (V. la planche CHEVAL.)

STERNUM (*stèr-nom'*) n. m. (gr. *sternon*). Os plat, situé au milieu de la partie antérieure de la poitrine.

STERNUTATIF, IVE (*stèr*) adj. (du lat. *sternutare*, éternuer). Qui provoque les éternuements.

STERNUTATION (*stèr, si-on*) n. f. (de *sternutatif*). Action d'éternuer.

STERNUTATOIRE (*stèr*) adj. (de *sternutation*). Qui provoque l'éternuement : *poudre sternutatoire.* N. m. Médicament qui fait éternuer.

STÉTHOMÈTRE n. m. (gr. *stêthos*, poitrine, et *metron*, mesure). Instrument pour mesurer les dimensions de la poitrine.

STÉTHOSCOPE (*tos-ko-pe*) n. m. (gr. *stêthos*, poitrine, et *skopein*, examiner). Instrument inventé par Laënnec, et dont on se sert pour ausculter la poitrine.

STÉTHOSCOPIE (*tos-ko-pî*) n. f. Etude de la cavité thoracique à l'aide du stéthoscope.

Stéthoscope.

STEWARD (*sti-ou-ard'*) n. m. (m. angl.). Maître d'hôtel; garçon à bord des paquebots, dans les cercles.

STIBIÉ, E adj. (du lat. *stibium*, antimoine). Où il entre de l'antimoine : *tartre stibié.*

STIBINE n. f. Sulfure naturel d'antimoine, qui constitue le minerai d'antimoine le plus important.

STICK n. m. (m. angl.). Canne de jonc flexible.

STIGMATE (*stigh-ma-te*) n. m. (gr. *stigma*). Marque que laisse une plaie : *les stigmates de la petite vérole.* Autrefois, marque du fer rouge : *le stigmate de la justice.* Marque des cinq plaies du corps de Jésus-Christ reproduites, selon la tradition, sur le corps de saint François d'Assise. Marque, trace honteuse : *les stigmates du vice. Bot.* Partie supérieure du pistil. *Hist. nat.* Orifice respiratoire, chez les animaux articulés.

STIGMATIQUE (*stigh-ma*) adj. Qui appartient au stigmate.

STIGMATISER (*stigh-ma-ti-zé*) v. a. Marquer de stigmates : *on stigmatisait autrefois les esclaves fugitifs.* Imprimer des cicatrices, des traces sur : *la petite vérole stigmatise le visage. Fig.* Imprimer une flétrissure, un blâme public : *les satiriques stigmatisent le vice.* Imprimer une marque honteuse : *visage que stigmatise la débauche.*

STIL-DE-GRAIN n. m. (holl. *schijtgroen*). Couleur jaune, employée en peinture.

STILLATION (*stil-la-si-on*) n. f. (du lat. *stillatio*, goutte). Action d'un liquide s'écoulant goutte à goutte.

STILLATOIRE (*stil-la*) adj. Qui tombe goutte à goutte.

STIMULANT (*lan*), **E** adj. Propre à accroître l'activité : *potion stimulante.* N. m. : *faire usage de stimulants. Fig.* Ce qui augmente l'ardeur, le zèle de : *sa paresse a besoin d'un stimulant.* ANT. **Stupéfiant.**

STIMULATEUR, TRICE adj. Qui stimule. (Peu us.)

STIMULATION (*si-on*) n. f. Action de stimuler. *Méd.* Action produite par les stimulants.

STIMULER (*lé*) v. a. (lat. *stimulare*; de *stimulus*, aiguillon). Exciter, aiguillonner : *l'intérêt stimule l'homme.* ANT. **Stupéfier.**

STIMULUS (*lus*) n. m. (m. lat.). Ce qui stimule l'économie animale.

STIPE n. m. (du lat. *stipes*, souche). Tige du tronc qui s'élève en colonne, et habituellement sans ramification : *un stipe de palmier.*

STIPELLE (*pè-le*) n. f. Petite stipule.

STIPENDIAIRE (*pan-di-è-re*) n. et adj. Qui est à la solde de quelqu'un : *troupes stipendiaires.*

STIPENDIÉ, E (*pan*) n. et adj. Qui reçoit une somme d'argent pour faire une chose : *sicaires stipendiés.* (Se prend en mauv. part.)

STIPENDIER (*pan-di-é*) v. a. (du lat. *stipendium*, solde. — Se conj. comme *prier.*) Avoir à sa solde : *stipendier des troupes.*

STIPITÉ, E adj. (du lat. *stipes, itis*, souche). Se dit des organes munis d'un support.

STIPULATION (*si-on*) n. f. (de *stipuler*). Clause, convention énoncée dans un contrat.

STIPULE n. f. (du lat. *stipula*, paille). Petit appendice membraneux ou foliacé, qui se rencontre au point d'origine des feuilles. (V. la planche PLANTE.)

STIPULER (*lé*) v. a. (lat. *stipulari*). Enoncer dans un contrat une clause, une convention : *stipuler une garantie.*

STOCK (*stok*) n. m. (m. angl.). Quantité de marchandises disponibles sur un marché : *un stock de blés.* Dépôt en général. Fonds existant en numéraire : *le stock d'or de la Banque de France.*

STOCKFISCH (*stok-fich'*) n. m. (m. all.). Morue séchée à l'air. Toute sorte de poisson salé et séché.

STOFF n. m. (angl. *stuff*). Sorte d'étoffe légère de laine longue peignée.

STOÏCIEN, ENNE (*sto-i-si-in, è-ne*) adj. (gr. *stoikos*; de *stoa*, portique). Qui appartient à la doctrine de Zénon, appelée aussi doctrine du Portique, lieu de réunion de ses disciples : *maxime stoïcienne.* N. m. Philosophe de la secte de Zénon. *Par ext.* Homme ferme, inébranlable : *c'est un vrai stoïcien.*

STOÏCISME (*sto-i-sis-me*) n. m. Doctrine philosophique de Zénon. *Fig.* Fermeté, austérité, constance dans le malheur : *supporter les maux avec stoïcisme.* — Le *stoïcisme* est un système de panthéisme faisant consister la substance dans un feu subtil, qui est à la fois matière et force. Il est surtout célèbre par sa morale, qui place le souverain bien dans l'effort pour n'obéir qu'à la raison en se rendant indifférent aux circonstances extérieures : fortune, santé, douleurs, etc.

STOÏQUE (*sto-i-ke*) adj. Qui tient de la fermeté stoïcienne : *prendre une résolution stoïque.* N. Personne stoïque.

STOÏQUEMENT (*sto-i-ke-man*) adv. D'une manière stoïque : *affronter stoïquement la mort.*

STOLON n. m. *Bot.* Nom de bourgeons axillaires qui allongent beaucoup leur premier entre-nœud et s'enracinent vers la première feuille (*fraisier*).

Digitized by Google

STOLONIFÈRE adj. Se dit des plantes qui émettent des stolons.

STOMACAL, E, AUX adj. (du lat. *stomachus*, estomac). Qui appartient à l'estomac : *digestion stomacale*. Bon pour l'estomac : *vins stomacaux*. (En ce sens, syn. de STOMACHIQUE.)

STOMACHIQUE adj. (du lat. *stomachus*, estomac.) Propre à rétablir le fonctionnement troublé de l'estomac : *médicament stomachique*. N. : *un stomachique*.

STOMATIQUE adj. (du gr. *stoma, atos*, bouche). Se dit des médicaments employés dans les affections de la bouche.

STOMATITE n. f. (du gr. *stoma, atos*, bouche.) Inflammation de la muqueuse buccale.

STOMOXE (*mok-se*) n. m. Genre de mouches qui peuvent inoculer le charbon.

STOP (*stop'*) interj. (m. angl. signif. *arrête*.) Mot employé dans la marine pour commander de s'arrêter.

STOPPAGE (*sto-pa-je*) n. m. Action de stopper. Syn. de RENTRAYAGE.

STOPPER (*sto-pé*) v. n. (rad. *stop*). Arrêter, en parlant d'un navire, d'un train ou d'une machine à vapeur.

STOPPER (*sto-pé*) v. a. Réparer une déchirure en refaisant la trame et la chaîne de l'étoffe. Syn. de RENTRAIRE.

STOPPEUR, EUSE (*sto-peur, eu-ze*) n. et adj. Personne qui fait le stoppage. Syn. de RENTRAYEUR, EUSE.

STORAX (*raks*) n. m. Résine odorante, fournie par le styrax et employée en pharmacie.

STORE n. m. (ital. *stora*). Rideau qui se lève et se baisse devant une fenêtre au moyen d'un ressort : *des stores de broderie*.

Stores : 1. A l'italienne ; 2. Ordinaire.

STOUPÂ n. m. Monument funéraire indien, renfermant des cendres ou des reliques de bouddhas.

STOUT (*sta-out'*) n. m. (m. angl.). Bière anglaise assez alcoolisée.

STRABISME (*bis-me*) n. m. (du gr. *strabos*, louche). Difformité de celui qui louche.

STRABOTOMIE (*mi*) n. f. (gr. *strabos*, louche, et *tomé*, section). Section des muscles de l'œil, pour remédier au strabisme.

STRADIOT (*di-o*) n. m. Syn. de ESTRADIOT.

STRADIVARIUS (*ri-uss*) n. m. Violon fabriqué par Stradivarius.

STRAMOINE n. f. Nom de quelques espèces de solanacées du genre *datura*, excessivement toxiques. V. DATURA.

STRAMONINE n. f. Principe actif extrait de la stramoine : *la stramonine est un poison violent*.

STRANGULATION (*si-on*) n. f. (du lat. *strangulare*, étrangler). Action d'étrangler. Son résultat : *mort par strangulation*.

STRANGURIE (*ri*) n. f. Difficulté extrême d'uriner.

STRAPONTIN n. m. (ital. *strapuntino*). Siège que l'on met sur le devant dans une voiture, et qui peut se lever et s'abaisser. Siège analogue, que l'on installe dans les salles de spectacle afin d'augmenter le nombre des places assises.

STRASS ou **STRAS** (*strass*) n. m. (de *Stras*, l'inventeur). Composition qui imite le diamant et les pierres précieuses. *Fig.* Ce qui brille d'un faux éclat.

STRASSE (*stra-se*) n. f. (de l'ital. *straccio*, chiffon). Bourre, rebut de soie.

STRATAGÈME n. m. (gr. *stratagéma*). Ruse de guerre pour tromper l'ennemi. *Par ext.* Finesse, subtilité, tour d'adresse : *plaisant stratagème*.

STRATÈGE n. m. (gr. *stratos*, armée, et *agôgos*, qui conduit). *Antiq. gr.* Général d'armée. Principal magistrat d'Athènes, depuis le vᵉ siècle av. J.-C. : *les stratèges étaient au nombre de dix*.

STRATÉGIE (*ji*) n. f. Partie de l'art militaire qui s'applique aux moyens de conduire une armée jusqu'en présence de l'armée ennemie : *Napoléon était passé maître en stratégie*. *Par ext.* Art de diriger un ensemble de dispositions : *la stratégie politique*.

STRATÉGIQUE adj. Qui concerne la stratégie.

STRATÉGIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'après les règles de la stratégie.

STRATÉGISTE (*jis-te*) n. m. Qui connaît la stratégie. Qui écrit sur la stratégie : *Jomini fut un distingué stratégiste*.

STRATIFICATION (*si-on*) n. f. Disposition par couches superposées : *la stratification des sédiments*.

STRATIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *stratum*, couche, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Disposer par couches superposées.

STRATIGRAPHIE (*fi*) n. f. (lat. *stratum*, couche, et gr. *graphein*, écrire). Partie de la géologie qui étudie les roches stratifiées.

STRATIGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la stratigraphie : *faire l'étude stratigraphique d'un terrain*.

STRATIGRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adj. Selon les règles de la stratigraphie.

STRATIOMYS (*mis*) n. m. Genre d'insectes diptères, comprenant de grosses mouches très communes dans nos pays.

STRATIOTE n. f. Genre de plantes aquatiques de l'Europe centrale.

STRATUS (*tuss*) n. m. (mot lat. signif. *étendu*). Nuage affectant la forme d'une longue bande.

STREPSIPTÈRES (*trèp-si*) n. m. pl. Ordre d'insectes, syn. de RHIPIPTÈRES. S. un *strepsiptère*.

STREPTOCOQUE (*strèp*) n. m. Microbe que l'on rencontre partout et qui abonde particulièrement dans les matières putrescibles : *le streptocoque, devenant pathogène, forme des amas purulents*.

STRÉTTE (*strè-te*) n. f. (de l'ital. *stretta*, action d'étreindre). Finale d'une fugue, d'une allure rapide.

STRIATION (*si-on*) n. f. Action de strier. Etat de ce qui est strié.

STRICT (*strikt'*), **E** adj. (lat. *strictus*). Etroit, rigoureux : *devoir strict*. Sévère, exact : *personne stricte en affaires*.

STRICTEMENT (*strik-te-man*) adv. D'une manière stricte.

STRIDENT (*dan*), **E** adj. (du lat. *stridere*, grincer). Qui rend un son aigu et criard : *bruit strident*.

STRIDULATION (*si-on*) n. f. Bruit aigu, que font entendre certains insectes : *la stridulation des cigales*.

STRIDULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. (lat. *stridulus*). Un peu strident. *Méd. Bruits striduleux*, bruits respiratoires aigus et sifflants.

STRIE (*strî*) n. f. (lat. *stria*). *Archit.* Nom que l'on donne à de petits sillons parallèles. Cannelures avec listel qui ornent les colonnes ou les pilastres. Sillons parallèles creusés dans une roche : *les stries glaciaires*. (On dit aussi STRIURE.)

STRIÉ, E adj. Dont la surface présente des stries : *les roches striées trahissent l'action des glaciers*.

STRIER (*strî-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Faire des stries sur : *le sable strie le verre*.

STRIGE n. f. (du lat. *striga*, oiseau de nuit). Vampire nocturne, dans les légendes orientales. (On dit aussi STRYGE n. m.)

STRIGIDÉS (*dé*) n. m. pl. Famille d'oiseaux rapaces, ayant pour type les *strix*. S. un *strigidé*.

STRIGILE n. m. (du lat. *strigilis*, étrille). Etrille ou racloir dont les baigneurs, dans l'antiquité, se servaient pour débarrasser leur peau de la sueur, de la poussière, etc.

STRIQUER (*ké*) v. a. (de l'allem. *strich*, coup de main). Donner la dernière main, le fini au drap. Coudre les fleurs sur le réseau ou tulle pour former la dentelle.

STRIQUEUR, EUSE (*keur, eu-ze*) n. et adj. (de *striquer*). Personne qui strique.

STRIURE n. f. Etat de ce qui est strié. Strie.

STRIX (*striks*) n. m. Nom scientifique des chouettes dites vulgairement *effraies*.

STROBILE n. m. (du gr. *strobilos*, objet en spirale). Fruit en cône.

STROBILIFORME adj. Qui a la forme d'un strobile.

STROMBE (*stron-be*) n. m. Genre de mollusques des mers chaudes, dont les coquilles servent à fabriquer des camées.

STRONGLE n. m. Genre de vers parasites de divers carnassiers.

STRONTIANE (*si*) n. f. Oxyde de strontium.

Digitized by Google

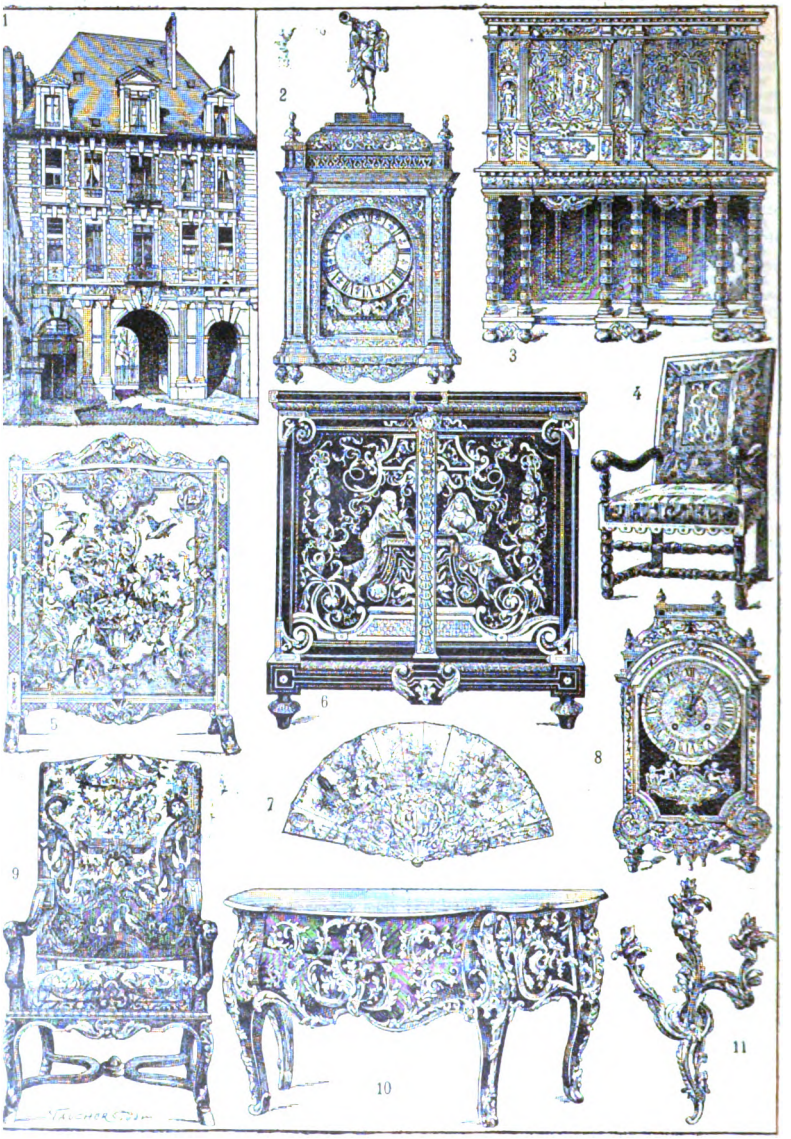

Style Louis XIII : 1. Pavillon du roi, place des Vosges, à Paris ; 2. Pendule en marqueterie (Musée de Cluny [Paris]) ; 3. Cabinet d'ébène (Fontainebleau) ; 4. Fauteuil. — Style Louis XIV : 5. Écran en tapisserie (Musée des Arts décoratifs [Paris]) ; 6. Meuble, par Oudé (Mobilier national) ; 8. Pendule bronze doré ; 9. Fauteuil tapisserie au petit point. — Style Louis XV : 7. Éventail, par Watteau ; 10. Commode avec bronzes ciselés ; 11. Bras de lumière (Fontainebleau).

Digitized by Google

Style Louis XV : 1. Canapé en tapisserie de Beauvais ; 2. Cartel style rocaille ; 3. Armoire décorée de sujets en vernis Martin (musée de Chantilly). — Style Louis XVI : 4. Tête-à-tête ; 5. Fauteuil à médaillon ; 6. Flambeau ; 7. Chaise à porteurs (musée de Cluny) ; 8. Bonheur du jour. — Style moderne : 9. Table de salle à manger ; 10. Panetière ; 11. Lampe à pétrole ; 12. Peigne de femme ; 13. Buffet de salle à manger.

Digitized by Google

STRONTIANITE (*si*) n. f. Carbonate naturel de strontiane.

STRONTIUM (*si-om'*) n. m. Métal jaune, qui existe à l'état naturel dans la strontiane, la célestine, etc. — On utilise l'azotate de strontium en pyrotechnie pour colorer les flammes en rouge. La strontiane est employée dans les sucreries.

STROPHANTUS (*tuss*) n. m. Genre d'apocynacées tropicales, employées en médecine.

STROPHE n. f. (gr. *strophê*). Division régulière d'une pièce lyrique : *les strophes enflammées de la* Marseillaise. (Syn. STANCE.) Dans la tragédie grecque, air que chantait le chœur en évoluant sur la scène.

STRUCTURE (*struk*) n. f. (lat. *structura*). Manière dont un édifice est bâti : *édifice de structure solide.* Manière dont les parties d'un tout sont arrangées entre elles : *la structure du corps. Fig.* Disposition, agencement : *la structure d'un poème.*

STRUMEUX, EUSE (*meû, eu-ze*) adj. (lat. *strumosus*). Scrofuleux.

STRYCHNINE (*strik*) n. f. (du gr. *strukhnos*, noix vomique). Poison violent, extrait de la noix vomique.

STRYCHNOS (*strik-noss*) n. m. Genre de loganiacées vénéneuses, qui contiennent de la strychnine, du curare, etc.

STUC (*stuk*) n. m. (ital. *stucco*). Enduit imitant le marbre, et composé ordinairement de chaux éteinte, de poussière de marbre et de craie.

STUCATEUR n. et adj. m. Ouvrier qui travaille en stuc.

STUD (*steud'*) n. m. (m. angl.). Haras. Réunion de chevaux pour la course, la vente.

STUD-BOOK (*steud'-bouk*) n. m. (en angl. : *livre de haras*). Registre où sont inscrits le nom, la généalogie, les victoires des chevaux pur sang.

STUDIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec application.

STUDIEUX, EUSE (*di-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *studium*, étude). Qui aime l'étude : *écolier studieux.*

STUFFING-BOX (*steu-fin'gh'-boks*) n. m. Syn. de PRESSE-ÉTOUPE.

STUPÉFACTION (*fak-si-on*) n. f. Etonnement proche de la stupeur : *être plongé dans la stupéfaction.*

STUPÉFAIT (*fé*), **E** adj. (lat. *stupefactus*). Interdit, immobile de surprise : *demeurer stupéfait.*

STUPÉFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui stupéfie : *la belladone est stupéfiante. Fig.* Qui frappe de stupeur : *nouvelle stupéfiante.* N. m. Médicament stupéfiant. ANT. **Stimulant.**

STUPÉFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *stupor*, stupeur, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Mettre dans un état d'inertie physique et morale : *l'opium stupéfie les Orientaux. Fig.* Rendre comme paralysé d'étonnement. ANT. **Stimuler.**

STUPEUR n. f. (lat. *stupor*). Engourdissement, suspension des facultés intellectuelles : *la stupeur de l'ivresse. Fig.* Immobilité causée par une grande douleur subite, ou une fâcheuse nouvelle inattendue.

STUPIDE adj. Frappé de stupeur : *demeurer stupide devant un malheur imprévu.* Hébété, d'un esprit lourd et pesant : *un homme stupide.* Qui marque la stupidité : *air stupide.* ANT. **Spirituel, intelligent.**

STUPIDEMENT (*man*) adv. D'une manière stupide : *répondre stupidement.* ANT. **Intelligemment.**

STUPIDITÉ n. f. (de *stupide*). Privation totale d'esprit, de jugement : *la stupidité d'une réponse.* Parole, action stupide : *dire des stupidités.* ANT. **Intelligence, esprit.**

STUPRE n. m. (lat. *stuprum*). Acte de débauche honteuse, infamie.

STUQUER (*ké*) v. a. Enduire de stuc.

STYLE n. m. (du lat. *stylus*, stylet). Poinçon de métal dont les anciens se servaient pour écrire sur des tablettes enduites de cire. *Fig.* Manière d'écrire, d'exprimer la pensée : *style simple, tempéré, sublime.* Manière d'écrire propre à un grand écrivain : *le style de Voltaire. Bx-arts.* Manière particulière à un artiste, à un genre, à une époque : *monument de bon style; style gothique; style Louis XIII. Bot.* Prolongement de l'ovaire surmonté par le ou les stigmates. (v. la planche PLANTE.) Tige dont l'ombre marque l'heure sur un cadran solaire.

Style Renaissance. V. RENAISSANCE. — **Style Louis XIII.** Par réaction contre l'élégance de la Renaissance, ce style, influencé par l'art flamand, est grave, un peu lourd, mais grandiose. Androuet du Cerceau, Jacques de Brosse donnent aux édifices des formes carrées et anguleuses, et pourtant élancées. — **Style Louis XIV.** Il marque un retour complet aux ordres et aux détails antiques, ce qui lui donne un aspect régulier et un peu froid. L'ornementation est d'une grande richesse. Les salles, énormes, sont garnies de lambris éclatants d'or, de grandes figures allégoriques, de peintures chaudes, de meubles chargés d'or, de cuivre ou d'écaille. — **Style Louis XV.** Il a les mêmes caractères que le précédent, avec moins d'ampleur. Les salons sont moins vastes. Dans la décoration, la ligne droite est remplacée par la courbe : coquilles, palmes, moulures gondolées; les panneaux sont pleins de scènes pastorales ou de motifs galement décoratifs. — **Style Louis XVI.** L'imitation des fresques de Pompéi et d'Herculanum, récemment découvertes, se fait sentir dans la décoration intérieure. La marqueterie en bois précieux orne tous les meubles. Les scènes champêtres et sentimentales sont à la mode. — **Style Empire.** V. EMPIRE. — **Style moderne** (*modern style* ou *art nouveau*). Ce style, qui trahit l'influence de l'art décoratif anglais et japonais, est caractérisé par la recherche de l'originalité et la profusion d'ornements empruntés à une flore et à une faune de fantaisie.

STYLER (*lé*) v. a. (de *style*). Dresser, former : *styler un nouveau domestique.*

STYLET (*lé*) n. m. Petit poignard à lame très aiguë. *Hist. nat.* Partie saillante et déliée en certains organes chez les animaux.

STYLIEN, ENNE (*sti-li-in, é-ne*) adj. Se dit de muscles qui s'insèrent à l'apophyse styloïde.

STYLISME (*lis-me*) n. m. Recherche du style. Soin extrême que l'on donne à son style. (Peu us.)

STYLISTE (*lis-te*) n. et adj. Ecrivain qui brille surtout par le style : *Théophile Gautier est un de nos meilleurs stylistes.*

STYLITE n. et adj. (du gr. *stulos*, colonne). Qui passe sa vie sur une colonne : *Siméon le Stylite.*

STYLOBATE n. m. (gr. *stulos*, colonne, et *bainein*, s'appuyer). Soubassement avec base et corniche, qui porte une rangée de colonnes.

STYLOGRAPHE n. m. (gr. *stulos*, style, et *graphein*, écrire). Instrument tenant lieu de plume à écrire et contenant un réservoir d'encre.

STYLOGRAPHIE (*fî*) n. f. Procédé électrotypique, qui permet d'obtenir des planches en creux imitant le dessin à la plume et l'eau-forte.

STYLOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la stylographie : *procédés stylographiques.*

STYLOÏDE (*lo-i-de*) adj. Qui a la forme d'un stylet.

STYPTICITÉ n. f. Qualité des styptiques.

STYPTIQUE adj. (gr. *stuptikos*). Se dit d'un astringent qui contracte fortement la muqueuse buccale (alun, sels solubles de plomb, de fer, etc.). N. m. : *un styptique.*

STYRACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes gamopétales. S. une *styracée.*

STYRAX (*raks*) n. m. Genre de styracées tropicales, qui fournissent le benjoin et des résines dites aussi *styrax* : *le styrax solide est appelé aussi storax.*

SU n. m. (part. pass. de *savoir*) Connaissance d'une chose : *au vu et au su de tout le monde.*

SUAGE n. m. Petit ourlet, sur le bord d'un plat ou d'une assiette d'étain. Partie carrée du pied d'un flambeau.

SUAGE n. m. Eau qui sort par les deux bouts d'une bûche exposée à la chaleur du feu.

SUAIRE (*su-é-re*) n. m. (du lat. *sudarium*, linge pour essuyer la sueur). Linceul dans lequel on ensevelit un mort. **Le saint suaire,** linceul qui servit à ensevelir Jésus-Christ.

SUANT (*su-an*), **E** adj. Qui sue : *avoir les mains suantes.* Qui suinte : *des murailles suantes.*

SUAVE adj. (lat. *suavis*). Doux, très agréable : *parfum, musique suave.*

SUAVEMENT (*man*) adv. D'une manière suave.

SUAVITÉ n. f. Qualité de ce qui est suave : *suavité d'un parfum. Mystic.* Grâce céleste pleine de douceur.

SUBAIGU, È (*bè-ghu*) adj. Qui est légèrement aigu : *maladie subaiguë.*

SUBALPIN, E adj. Se dit des régions situées au pied des Alpes : *l'Italie subalpine.*

Digitized by Google

SUBALTERNE (*tèr-ne*) adj. et n. (lat. *sub*, sous, et *alter*, autre). Subordonné, dépendant d'un autre : *juridiction subalterne ; un subalterne.* Inférieur, secondaire : *rôle subalterne.*

SUBDÉLÉGATION (*si-on*) n. f. Action de subdéléguer. Commission donnée à un subdélégué.

SUBDÉLÉGUÉ (*ghé*) n. m. Celui qu'une personne revêtue par délégation de quelque autorité commet pour agir en sa place.

SUBDÉLÉGUER (*ghé*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*.) En parlant d'une personne qui a reçu une délégation, Donner à quelqu'un le pouvoir d'agir en sa place.

SUBDIVISER (*zé*) v. a. Diviser les parties d'un tout déjà divisé.

SUBDIVISIBLE adj. Qui peut être subdivisé.

SUBDIVISION (*zi-on*) n. f. Division d'une des parties d'un tout déjà divisé : *les subdivisions territoriales d'un corps d'armée.*

SUBDIVISIONNAIRE (*zi-o-nè-re*) adj. Qui a rapport à une subdivision : *régiment subdivisionnaire.*

SUBEREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. (du lat. *suber*, liège). Qui a la consistance du liège : *couche subéreuse.*

SUBINTRANT (*tran*), **E** adj. Se dit d'un mal dont un accès nouveau commence avant la fin du précédent.

SUBIR v. a. (lat. *subire*). Supporter, être soumis à : *subir des tortures.* Se soumettre, se résigner à : *subir sa destinée.* Eprouver, expérimenter : *subir une rénovation totale.* Soutenir l'épreuve de : *subir un examen. Subir son jugement*, supporter la peine que ce jugement a prononcée.

SUBIT (*bi*), **E** adj. (lat. *subitus*). Soudain, qui arrive tout à coup : *un changement subit.*

SUBITEMENT (*man*) adv. Soudainement.

SUBITO adv. (m. lat.). *Fam.* Subitement : *il est parti subito.*

SUBJACENT (*san*), **E** adj. Syn. de SOUS-JACENT.

SUBJECTIF, IVE (*jèk*) adj. (du lat. *subjectus*, placé dessous). Qui se rapporte au sujet pensant, par opposition à *objectif*, qui se rapporte à l'objet pensé. N. m. Ce qui est subjectif.

SUBJECTION (*jèk-si-on*) n. f. (lat. *subjectio*). *Rhét.* Figure par laquelle l'orateur, interrogeant l'adversaire, suppose sa réponse et la réfute à l'avance. (Peu us.)

SUBJECTIVEMENT (*jèk-ti-ve-man*) adv. D'une manière subjective.

SUBJECTIVER (*jèk-ti-vé*) v. a. (de *subjectif*). Ramener à n'être plus qu'un simple état du sujet : *subjectiver un phénomène.* (Peu us.)

SUBJECTIVITÉ (*jèk*) n. f. Caractère de ce qui est subjectif.

SUBJONCTIF, IVE (*jonk*) adj. (du lat. *subjungere*, subordonner). Qui appartient au mode appelé *subjonctif* : *proposition subjonctive.* N. m. Mode du verbe indiquant qu'une action est conçue comme subordonnée à une autre, et par conséquent comme douteuse.

SUBJUGATION (*si-on*) n. f. Action de subjuguer.

SUBJUGUER (*ghé*) v. a. (lat. *sub*, sous, et *jugum*, joug). Soumettre par la force des armes : *Sparte subjugua la Messénie. Fig.* Dominer par un puissant ascendant : *subjuguer les esprits.* ANT. **Affranchir.**

SUBJUGUEUR, EUSE (*gheur, eu-ze*) n. Personne qui subjugue. (Peu us.)

SUBLIMATION (*si-on*) n. f. *Chim.* Action de sublimer : *sublimation du mercure.*

SUBLIMATOIRE n. m. Vaisseau dans lequel on recueille les parties sublimées.

SUBLIME adj. (lat. *sublimis*). Très grand, élevé, en parlant des choses morales, intellectuelles : *abnégation sublime.* Qui est grand, noble, élevé dans ses actes, ses paroles, ses écrits : *écrivain sublime.* **Le sublime** n. m. Perfection du beau ; ce qu'il y a de plus grand dans les sentiments, les actions : *le sublime de la charité.* Un des trois genres du style, caractérisé par l'élévation de la pensée et la noblesse de l'expression : *Traité du sublime.*

SUBLIMÉ n. m. *Chim.* Corps volatilisé et recueilli à l'état solide. *Sublimé corrosif* ou simplem. *sublimé*, bichlorure de mercure (substance âcre, caustique, qui est un antiseptique puissant à toutes petites doses, mais très vénéneux) : *le blanc d'œuf et le lait sont les antidotes du sublimé.*

SUBLIMEMENT (*man*) adv. D'une manière sublime.

SUBLIMER (*mé*) v. a. *Chim.* Faire passer un corps directement de l'état solide à l'état gazeux.

SUBLIMITÉ n. f. Qualité de ce qui est sublime : *la sublimité du style.*

SUBLINGUAL, E, AUX (*gou-al*) adj. (lat. *sub*, sous, et *lingua*, langue). Qui est sous la langue : *glandes sublinguales.*

SUBLUNAIRE (*nè-re*) adj. (lat. *sub*, sous, et *luna*, la lune). Qui est entre la terre et l'orbite de la lune : *région sublunaire.* Par plaisant. *Le monde sublunaire*, la terre.

SUBMERGEMENT (*mèr-je-man*) n. m. Syn. de SUBMERSION. (Peu us.)

SUBMERGER (*mèr-jé*) v. a. (lat. *sub*, sous, et *mergere*, plonger. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il submergea, nous submergeons.*) Inonder, couvrir d'eau : *le Nil submerge périodiquement l'Egypte.* Engloutir dans l'eau : *la tempête submergea le vaisseau. Fig.* Emporter, en parlant de l'action violente d'un cataclysme, d'une révolution, etc. : *Etat submergé par l'anarchie.*

SUBMERSIBLE (*mèr-si-ble*) adj. Qui peut être submergé : *terrains facilement submersibles.* N. m. Bateau sous-marin qui peut naviguer à la surface de l'eau, en s'immergeant seulement au moment de son action contre l'ennemi. ANT. **Insubmersible.**

SUBMERSION (*mèr-si-on*) n. f. Action de submerger. Etat de ce qui est submergé. Etat d'un être vivant qui est tenu complètement enfoncé sous l'eau : *mourir par submersion.*

SUBODORER (*ré*) v. a. (lat. *subodorari*). Sentir de loin : *le basset subodore le lièvre. Fig.* et *fam.* Pressentir : *subodorer une affaire véreuse.*

SUBORDINATION (*si-on*) n. f. (lat. *sub*, sous, et *ordo, inis*, ordre). Ordre établi entre les personnes, et qui rend les unes dépendantes des autres : *maintenir la subordination. Fig.* Dépendance d'une chose par rapport à une autre. *Gram.* Dépendance d'un mot par rapport à un autre mot.

SUBORDONNÉ, E (*do-né*) adj. Qui est sous la dépendance de. Qui exprime une idée conçue comme dépendant d'une autre idée exprimée par une proposition dite « principale ». *Proposition subordonnée*, celle qu'une conjonction rattache à une proposition principale pour en compléter le sens ou pour y ajouter l'idée de quelque circonstance : *les hommes regrettent la vie* **quand elle leur échappe.** N. Personne qui est sous la dépendance d'une autre : *un chef doit avoir la confiance de ses subordonnés.*

SUBORDONNÉMENT (*do-né-man*) adv. D'une manière dépendante. (Peu us.)

SUBORDONNER (*do-né*) v. a. Etablir un ordre de dépendance de l'inférieur au supérieur : *les lois subordonnent les citoyens aux magistrats.* Au fig. : *subordonner ses dépenses à son revenu.*

SUBORNATION (*si-on*) n. f. Action de suborner : *la loi punit sévèrement la subornation de témoins.*

SUBORNER (*né*) v. a. (lat. *sub*, sous, et *ornare*, orner). Séduire, porter à agir contre le devoir : *suborner des témoins.*

SUBORNEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui suborne. Qui tend à suborner.

SUBRÉCARGUE (*kar-ghe*) n. m. (espagn. *sobre*, sur, et *cargo*, charge). Préposé choisi par un armateur pour veiller sur la cargaison.

SUBRÉCOT (*ko*) n. m. (provenç. *sobre*, sur, et *escot*, écot). Le surplus de l'écot. Tout ce qui est ajouté par surcroît. Demande accessoire, que l'on ajoute aux choses convenues. (Peu us.)

SUBREPTICE (*rèp*) adj. (du lat. *subreptum*, supin de *subripere*, dérober). Se dit de toutes choses qui se font furtivement et illicitement : *pacte subreptice.*

SUBREPTICEMENT (*rèp, man*) adv. D'une manière subreptice : *dérober subrepticement des objets.*

SUBREPTION (*rèp-si-on*) n. f. Emploi de moyens subreptices : *obtenir une faveur par subreption.*

SUBROGATEUR n. m. Second rapporteur. Adj. *Acte subrogateur*, acte qui subroge un rapporteur à un autre, un tuteur à un autre.

SUBROGATIF, IVE adj. Qui exprime, qui constitue une subrogation.

SUBROGATION (*si-on*) n. f. Fiction par laquelle une personne est substituée à une autre pour l'exercice d'un droit : *la subrogation des personnes.*

Digitized by Google

SUBROGATOIRE adj. *Dr.* Qui subroge : *acte subrogatoire.*

SUBROGÉ, E adj. *Subrogé tuteur*, se dit d'une personne qui doit au besoin remplacer le tuteur et surveiller sa gestion. Pl. des *subrogés tuteurs.*

SUBROGER (*jé*) v. a. (lat. *sub*, sous, et *rogare*, demander. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il subrogea, nous subrogeons.*) Substituer, mettre en la place de quelqu'un pour succéder à ses droits et agir à sa place : *subroger quelqu'un à son créancier.*

SUBSÉQUEMMENT (*ka-man*) adv. Ensuite, après.

SUBSÉQUENCE (*kan-se*) n. f. Caractère ou existence de ce qui est subséquent. (Peu us.)

SUBSÉQUENT (*kan*), **E** adj. (lat. *subsequens*). Qui suit, qui vient après : *un testament subséquent annule le premier.* ANT. **Précédent.**

SUBSIDE n. m. Impôt que payent les peuples pour subvenir aux besoins accidentels de l'Etat. Secours d'argent offert par des sujets à leur souverain. Secours qu'un prince, un Etat s'engage, par traité, à fournir à un autre prince, à un autre Etat : *accorder des subsides à un allié. Fam.* Secours quelconque.

SUBSIDIAIRE (*di-é-re*) adj. (du lat. *subsidium*, secours). Donné accessoirement pour venir à l'appui d'autre chose : *moyen subsidiaire.*

SUBSIDIAIREMENT (*è-re-man*) adv. D'une manière subsidiaire ; en second lieu.

SUBSISTANCE (*sub-zis-tan-se*) n. f. Nourriture et entretien : *pourvoir à la subsistance de quelqu'un.* Pl. Vivres, ensemble des objets au moyen desquels on subsiste.

SUBSISTER (*sub-zis-té*) v. n. (lat. *subsistere*). Exister encore ; continuer d'être : *cet ancien édifice subsiste toujours.* Etre en vigueur : *cette loi subsiste encore.* Pourvoir à ses besoins ; s'entretenir : *ne subsister que d'aumônes.*

SUBSTANCE (*subs-tan-se*) n. f. (lat. *substantia*). Toute sorte de matière : *substance dure, molle.* Ce qui subsiste en soi, indépendamment de tout accident déterminé : *substance spirituelle, corporelle.* Ce qu'il y a de meilleur, d'excellent, d'essentiel : *la substance d'une viande; rapporter la substance d'un discours.* **En substance** loc. adv. En abrégé.

SUBSTANTIEL, ELLE (*subs-tan-si-èl, é-le*) adj. Qui a rapport à la substance : *idée substantielle.* Nourrissant : *aliment substantiel. Fig. Discours substantiel*, qui renferme beaucoup de faits, d'idées.

SUBSTANTIELLEMENT (*subs-tan-si-é-le-man*) adv. D'une manière substantielle.

SUBSTANTIF, IVE (*subs-tan*) adj. (lat. *substantivus*). Qui exprime la substance. Qui exprime l'être. *Verbe substantif*, le verbe *être.* N. m. *Gram.* Tout mot qui désigne un être, un objet. Syn. NOM.

SUBSTANTIVEMENT (*subs-tan, man*) adv. Comme substantif : *adjectif employé substantivement.*

SUBSTITUER (*subs-ti-tu-é*) v. a. (lat. *sub*, sous, et *statuere*, placer). Mettre une personne ou une chose à la place d'une autre. *Substituer un héritier*, l'appeler à hériter à la place d'un autre et avec mission de lui remettre plus tard l'héritage. **Se substituer** v. pr. Se mettre ou être mis à la place d'une autre personne, d'une autre chose.

SUBSTITUT (*subs-ti-tu*) n. m. (du lat. *substitutus*, substitué). Personne chargée de remplir des fonctions lorsque celui à qui elles sont dévolues est absent ou empêché. Magistrat chargé de suppléer, de remplacer au parquet le procureur général ou le procureur de la République.

SUBSTITUTIF, IVE (*subs-ti*) adj. Se dit d'une médication qui provoque une inflammation aiguë pour combattre un processus chronique. (Peu us.)

SUBSTITUTION (*subs-ti-tu-si-on*) n. f. Action de substituer : *substitution d'enfant. Algèb.* Action de substituer à une quantité son expression, sa valeur. *Dr.* Disposition en vertu de laquelle un donataire ou un légataire était obligé de conserver jusqu'à son décès les biens qui lui avaient été donnés pour les transmettre en mourant à un tiers désigné par le disposant : *les substitutions sont généralement prohibées, à peine de nullité.*

SUBSTRATUM (*subs-tra-tom'*) n. m. (m. lat.). *Philos.* Ce qui forme la partie essentielle de l'être ; ce sur quoi reposent les qualités.

SUBSTRUCTION (*subs-truk-si-on*) n. f. (du lat. *substruere*, construire en dessous). Fondement d'un édifice. Construction exécutée au-dessous d'une autre.

SUBTERFUGE (*tèr*) n. m. (lat. *subter*, en dessous, et *fugere*, fuir). Ruse, moyen détourné pour se tirer d'embarras : *user de subterfuge.*

SUBTIL, E adj. (du lat. *subtilis*, finement tissé). Délié, fin, menu : *poussière subtile.* Qui pénètre promptement, s'insinue avec facilité : *venin subtil.* Perçant : *vue subtile.* Doué d'une grande dextérité : *voleur subtil.* Opéré avec une grande dextérité : *un tour fort subtil.* Habile, ingénieux : *esprit subtil.* Qui exige une grande finesse : *un raisonnement subtil.*

SUBTILEMENT (*man*) adv. D'une manière adroite, délicate : *tourner subtilement une difficulté.*

SUBTILISATION (*za-si-on*) n. f. *Chim.* Action de subtiliser.

SUBTILISER (*zé*) v. a. Volatiliser ; rendre subtil : *subtiliser une substance.* Raffiner, donner de la subtilité à : *subtiliser son style. Pop.* Tromper subtilement : *subtiliser un client.* Dérober subtilement : *on lui a subtilisé sa bourse.* V. n. Penser, agir avec raffinement : *il ne faut pas trop subtiliser.*

SUBTILITÉ n. f. Caractère de ce qui est subtil : *subtilité de l'air, d'un venin, de la vue. Fig.* Ruse subtile. Finesse, délicatesse de l'esprit ; distinction trop subtile : *trop de subtilité nuit dans un ouvrage.* Chose subtile, raffinée (en bonne ou en mauv. part).

SUBULÉ, E adj. (du lat. *subula*, alêne). Terminé en pointe comme une alêne : *antenne subulée.*

SUBURBAIN, E (*bin, è-ne*) adj. (lat. *sub*, sous, et *urbs*, ville). Voisin de la ville : *les populations suburbaines.*

SUBURBICAIRE (*kè-re*) adj. Se dit des provinces d'Italie qui composent le diocèse de Rome.

SUBVENIR v. n. (lat. *subvenire.* — Se conj. comme *venir.* [Prend toujours l'auxil. *avoir.*].) Pourvoir, suffire : *subvenir aux besoins de quelqu'un.*

SUBVENTION (*van-si-on*) n. f. Secours d'argent, subside fourni par l'Etat.

SUBVENTIONNEL, ELLE (*van-si-o-nél, é-le*) adj. Qui constitue une subvention.

SUBVENTIONNER (*van-si-o-né*) v. a. Donner une subvention à : *subventionner un théâtre.*

SUBVERSIF (*vèr-sif*), **IVE** adj. (lat. *sub*, sous, et *vertere*, tourner). Propre à détruire, à bouleverser : *doctrine subversive de toute société.*

SUBVERSION (*vèr-si-on*) n. f. Action de bouleverser, de renverser : *subversion de l'Etat.*

SUBVERSIVEMENT (*vèr-si-ve-man*) adv. D'une manière subversive. (Peu us.)

SUBVERTIR (*vèr*) v. a. (lat. *subvertere*). Renverser, troubler complètement : *subvertir l'ordre dans un Etat.*

SUC (*suk*) n. m. (lat. *succus*). Liqueur qui s'exprime des viandes, des plantes, etc., et qui est ce qu'elles ont de plus substantiel. Liquide organique, obtenu par écoulement naturel ou par expression : *suc gastrique, pancréatique. Fig.* Ce qui existe de plus substantiel, en fait de doctrine : *le suc de la science.*

SUCCÉDANÉ, E (*suk-sé*) adj. (lat. *succedaneus*). Se dit de tout médicament (et *par extens.* de tout produit) qu'on peut substituer à un autre, parce qu'il produit des effets analogues. N. m. : *les succédanés de l'opium.*

SUCCÉDER (*suk-sé-dé*) v. n. (lat. *succedere.* — Se conj. comme *accélérer.*) Venir après : *les vivants succèdent aux morts.* Remplacer un autre dans un emploi, une dignité : *Louis XIII succéda à Henri IV.* **Se succéder** v. pr. Succéder l'un à l'autre, venir l'un après l'autre : *les jours et les nuits se succèdent.*

SUCCENTURIÉ, E (*suk-san*) adj. Qui remplace un autre organe du même genre. *Ventricule succenturié*, renflement de l'œsophage chez les oiseaux.

SUCCÈS (*suk-sè*) n. m. (lat. *successus*). Issue quelconque d'une affaire : *bon, mauvais succès.* Absolum. Issue heureuse : *avoir du succès.*

SUCCESSEUR (*suk-sé-seur*) n. m. Celui qui succède à un autre : *Louis XII fut le successeur de Charles VIII.*

SUCCESSIBILITÉ (*suk-sé-si*) n. f. Droit de succéder. Ordre de succession.

SUCCESSIBLE (*suk-sé-si-ble*) adj. Qui peut succéder : *parents successibles.* Qui rend habile à succéder : *parents à un degré successible.*

SUCCESSIF (*suk-sè-sif*), **IVE** adj. Qui se succède sans interruption ; continu : *l'ordre successif des*

Digitized by Google

jours et des nuits. Qui a rapport aux successions : *le droit successif.*

SUCCESSION (*suk-sè-si-on*) n. f. (de *successif*). Suite non interrompue de personnes ou de choses : *succession de rois ; succession d'idées.* Transmission de biens qui s'opère, par des voies légales, entre une personne décédée et une ou plusieurs personnes survivantes : *par droit de succession.* Biens qu'une personne laisse en mourant : *succession considérable.* — On distingue les successions *ab intestat*, qui s'ouvrent lorsque le défunt n'a pas laissé de testament et dont la dévolution est réglée par la loi, et les successions *testamentaires.* Les successeurs sont dits *réguliers* (descendants, ascendants, collatéraux) ou *irréguliers* (enfants naturels reconnus, conjoint survivant, Etat). Les droits et les charges du défunt passant à ses héritiers, ceux-ci sont tenus au payement des dettes de la succession ; mais, si le passif excède l'actif, la loi permet de n'accepter la succession que sous *bénéfice d'inventaire.* En ce cas, les héritiers ne sont tenus du passif que jusqu'à concurrence de l'actif. On peut d'ailleurs renoncer à une succession.

Les descendants succèdent à leurs ascendants, à l'exclusion de tous autres héritiers. Ils partagent par tête et par égale portion s'ils viennent au premier degré (par ex. : les fils du défunt), par souche et par représentation (v. ce mot), dans tous les autres cas (par ex. : Louis a eu deux fils, dont l'un, Jacques, vit encore, tandis que l'autre, Joseph, est décédé laissant deux enfants ; une moitié sera dévolue à Jacques, l'autre moitié aux deux enfants de Joseph, qui succèdent par représentation).

Si le défunt n'a ni postérité, ni frères, ni sœurs, ni descendants d'eux, la succession se divise par moitié entre les ascendants de la ligne paternelle et ceux de la ligne maternelle. S'il a perdu ses père et mère, ses frères et sœurs, leurs descendants sont appelés à succéder exclusivement. S'il a encore ses père et mère, la succession se partage par moitié entre ces derniers et les frères et sœurs ou descendants d'eux. En dernier lieu, viennent les parents ou collatéraux ordinaires, qui ne succèdent pas d'ailleurs au delà du douzième degré.

SUCCESSIVEMENT (*suk-sè-si-ve-man*) adv. L'un après l'autre. Par degrés successifs.

SUCCESSORAL, E, AUX (*suk-sè-so-ral*) adj. Qui a rapport aux successions : *loi successorale.*

SUCCIN (*suk-sin*) n. m. (lat. *succinum*). V. AMBRE.

SUCCINATE (*suk-si*) n. m. Sel de l'acide succinique.

SUCCINCT, E (*suk-sin, sink-te*) adj. (lat. *succinctus*). Dit en peu de mots ; bref, concis, laconique : *récit succinct.* Qui s'énonce en peu de mots : *être succinct dans ses réponses. Fam.* Peu abondant : *repas succinct.* ANT. **Long, prolixe.**

SUCCINCTEMENT (*suk-sink-te-man*) adv. Brièvement : *résumer succinctement un débat.*

SUCCINIQUE (*suk-si*) adj. Se dit d'un acide qui se trouve dans le succin ou ambre jaune.

SUCCION (*suk-si-on*) n. f. (lat. *suctio*). Action de sucer : *pratiquer la succion d'une plaie.*

SUCCOMBER (*su-kon-bé*) v. n. (du lat. *succumbere*, être couché dessous. — Ne prend jamais l'auxil. *être.*) Etre accablé sous un fardeau : *succomber sous le faix.* Etre abattu : *la santé succombe sous les excès. Fig.* Ne pas résister, céder : *succomber à la tentation.* Avoir du désavantage : *succomber dans un procès.* Mourir : *le malade a succombé.*

SUCCUBE (*su-ku-be*) n. m. Sorte de démon féminin (par oppos. à *incube*). Adjectiv. : *démon succube.*

SUCCULEMMENT (*su-ku-la-man*) adv. D'une manière succulente. (Peu us.)

SUCCULENCE (*su-ku-lan-se*) n. f. Qualité d'un mets succulent.

SUCCULENT (*su-ku-lan*), **E** adj. (lat. *succulentus*). Qui a beaucoup de suc nourrissant et qui flatte le goût ; savoureux : *viande succulente.*

SUCCURSALE (*su-kur*) n. f. (du lat. *succursus*, secours). Eglise qui supplée à l'insuffisance de l'église paroissiale : *desservant de la succursale.* Etablissement dépendant d'un autre et créé pour suppléer à l'insuffisance du premier : *succursale d'une banque.*

SUCCURSALISTE (*su-kur-sa-lis-te*) n. m. Desservant d'une succursale. (Peu us.)

SUCCUSSION (*suk-ku-si-on*) n. f. Mode d'exploration qui consiste à agiter le malade pour produire un bruit de fluctuation thoracique ou stomacale.

SUCEMENT (*man*) n. m. Action de sucer. (Peu us.)

SUCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il suça, nous suçons.*) Attirer dans sa bouche en y faisant le vide : *sucer la moelle d'un os. Fig.* Nourrir son esprit de : *sucer de saines doctrines. Sucer avec le lait,* recevoir dès l'enfance.

SUCEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui suce.

SUÇOIR n. m. Organe qui sert à certains insectes pour sucer.

SUÇON n. m. *Pop.* Elevure qu'on fait à la peau en la suçant fortement. *Fam.* Petit bâton de sucre d'orge, de pomme, etc., que l'on suce.

SUÇOTER (*té*) v. a. Sucer à plusieurs reprises.

SUCRAGE n. m. Action de sucrer : *le sucrage des moûts augmente la teneur du vin en alcool.*

SUCRATAGE n. m. Traitement des mélasses pour en entraîner le sucre cristallisable.

SUCRATE n. m. Nom commercial des divers saccharates qui se forment dans la fabrication du sucre.

SUCRATERIE (*ri*) n. f. Etablissement où l'on fabrique les sucrates.

SUCRE n. m. (gr. *sakkharon*). Substance d'une saveur douce et agréable extraite de divers végétaux, surtout de la canne à sucre et de la betterave : *le sucre est un excellent aliment ; l'industrie du sucre de betterave date de l'époque du blocus continental. Sucre candi,* sucre cuit dans l'eau et cristallisé par évaporation lente. *Sucre d'orge,* sucre préparé à l'eau d'orge. *Sucre de pomme,* sucre préparé au jus de pomme et coulé en cylindres. *Sucre raffiné,* sucre blanc et compact, obtenu en décolorant le sucre brut. *Sucre de lait,* syn. de LACTOSE. *Pain de sucre,* masse de sucre blanc coulée dans des moules coniques. *Par ext. En pain de sucre,* de forme conique. *Fig. Casser du sucre,* faire des médisances.

SUCRÉ, E adj. Qui a le goût du sucre : *fruit sucré. Fig.* D'une douceur affectée : *langage sucré.* N. f. *Faire la sucrée,* faire la difficile, jouer la modestie.

SUCRER (*kré*) v. a. Adoucir avec du sucre.

SUCRERIE (*ri*) n. f. Lieu où l'on fabrique et où l'on raffine le sucre. Pl. Choses sucrées, dragées, confitures, etc. : *manger des sucreries.*

SUCRIER (*kri-é*), **ERE** adj. Qui a rapport à la fabrication du sucre : *industrie sucrière.* N. m. Fabricant de sucre. Ouvrier qui travaille à la fabrication du sucre. Vase où l'on met le sucre destiné aux usages de la table et du ménage.

SUCRIN n. et adj. m. Variété de melon très sucré.

SUD (*sud'*) n. m. Un des quatre points cardinaux, celui qui est opposé au nord ; midi. Contrées situées dans cette direction (dans ce sens, prend une majuscule) : *le Sud a rarement envahi le Nord.* Partie d'un pays située plus près du pôle sud : *le sud de l'Afrique.* Adjectiv. : *la partie sud de la France.* ANT. **Nord, septentrion.**

SUDATION (*si-on*) n. f. (lat. *sudatio*). Production de sueur physiologique ou artificielle : *provoquer une abondante sudation.*

SUDATOIRE adj. Accompagné de sueur.

SUD-EST (*dest'*) n. m. Partie située entre le sud et l'est. Contrées situées dans cette direction (dans ce sens prend la majuscule) : *les peuples du Sud-Est.* Partie d'un pays située dans la direction du sud-est : *le sud-est de l'Italie.* Adjectiv. : *la région sud-est de la France.*

SUDORIFICATION (*si-on*) n. f. Formation de la sueur. (Peu us.)

SUDORIFIQUE adj. (lat. *sudor*, sueur, et *facere*, faire). *Méd.* Se dit de tout remède qui provoque la sudation. N. m. : *la tisane de tilleul est un sudorifique.*

SUDORIPARE ou **SUDORIFÈRE** adj. Qui produit la sueur : *les glandes sudoripares.*

SUD-OUEST (*dou-est'*) n. m. Partie située entre le sud et l'ouest. Contrées situées dans cette direction (dans ce sens, prend la majuscule) : *les peuples du Sud-Ouest.* Partie d'un pays située dans cette direction : *le sud-ouest de la France.* Adjectiv. : *la région sud-ouest de l'Europe.*

SUÉDOIS, E (*doi, oi-ze*) adj. et n. De Suède.

SUÉE (*su-é*) n. f. Action de suer, de se faire suer. *Pop.* Peur subite, extrême. Série d'alertes, de fatigues.

SUER (*su-é*) v. n. (lat. *sudare*). Rendre par les pores de la peau une humeur aqueuse. *Fig.* et *pop. Faire suer quelqu'un,* le fatiguer par ses discours, ses ac-

Digitized by Google

tions. Suinter : *les murs suent par les temps humides*. V. a. *Suer sang et eau*, se donner une peine extrême.

SUETTE (*su-è-te*) n. f. Nom de diverses maladies, caractérisées par une sueur abondante.

SUEUR n. f. (lat. *sudor*). Humeur aqueuse qui sort par les pores de la peau. Action de suer : *être en sueur à la suite d'une longue course. Par ext.* Travail pénible : *vivre des sueurs du peuple. A la sueur de son front*, par un travail pénible et persévérant.

SUFFÈTE (*su-fè-te*) n. m. Nom des magistrats suprêmes de Carthage, de Tyr, etc.

SUFFIRE (*su-fi-re*) v. n. (lat. *sufficere*. — *Je suffis, nous suffisons. Je suffisais, nous suffisions. Je suffis, nous suffîmes. Je suffirai, nous suffirons. Je suffirais, nous suffirions. Suffis, suffisons, suffisez. Que je suffise, que nous suffisions. Que je suffisse, que nous suffissions. Suffisant. Suffi.*) Pouvoir fournir, satisfaire à : *cent francs ne suffiront pas pour... Cela suffit*, ou impers. *il suffit, suffit*, en voilà assez. *Il suffit de*, il n'est besoin que de. *Il suffit que*, c'est assez que. **Se suffire** v. pr. N'avoir pas besoin du secours des autres.

SUFFISAMMENT (*su-fi-za-man*) adv. Assez. ANT. **Insuffisamment.**

SUFFISANCE (*su-fi-zan-se*) n. f. (de *suffisant*). Quantité assez grande : *avoir sa suffisance de blé*. Aptitude suffisante. (Vx.) Insolente présomption : *sotte suffisance*. **A suffisance, en suffisance** loc. adv. Assez. ANT. **Insuffisance.**

SUFFISANT (*su-fi-zan*), **E** adj. (de *suffire*). Qui est en quantité assez grande : *capacité suffisante*. D'une vanité impudente : *ton suffisant*. N. m. : *c'est un suffisant*. ANT. **Insuffisant.**

SUFFIXE (*su-fik-se*) adj. (lat. *sub*, sous, et *fixus*, placé). Se dit de toute partie de mot qui, ajoutée à la racine, détermine la nature ou le sens. N. m. : *beaucoup d'adverbes français ont le suffixe* **ment.** ANT. **Préfixe.**

SUFFOCANT (*su-fo-kan*), **E** adj. Qui gêne la respiration : *chaleur, fumée suffocante*.

SUFFOCATION (*su-fo-ka-si-on*) n. f. Sentiment d'oppression, produit par la gêne de la respiration.

SUFFOQUER (*su-fo-ké*) v. a. (lat. *suffocare*). Etouffer, faire perdre la respiration : *les sanglots le suffoquent. Fam.* Causer une émotion violente. V. n. Perdre la respiration : *suffoquer de colère. Fig.* Etre violemment ému.

SUFFRAGANT (*su-fra-ghan*) n. et adj. m. Se dit d'un évêque à l'égard de son métropolitain : *l'évêque de Paris resta longtemps suffragant de Sens*.

SUFFRAGE (*su-fra-je*) n. m. (lat. *suffragium*). Vote, voix donnée en matière d'élection : *donner, refuser son suffrage*. Approbation : *cette pièce a enlevé les suffrages du public. Suffrage universel*, régime électoral où tout citoyen est investi du droit de vote, sans aucune exclusion de rang ou de fortune.

SUFFRUTESCENT (*su-fru-tès-san*), **E** adj. Syn. de SOUS-FRUTESCENT.

SUFFUMIGATION (*su-fu, si-on*) n. f. Combustion de matières odorantes. (Peu us.)

SUFFUSION (*su-fu-zi-on*) n. f. (lat. *suffusio*). Action d'une humeur qui se répand sous la peau.

SUGGÉRER (*sugh-jé-ré*) v. a. (du lat. *suggerere*, placer dessous. — Se conj. comme *accélérer*.) Insinuer, inspirer : *suggérer une résolution*.

SUGGESTIF (*sugh-jès-tif*), **IVE** adj. Qui produit une suggestion.

SUGGESTION (*sugh-jès-ti-on*) n. f. (de *suggérer*). Action de faire naître dans la pensée. La pensée même ainsi imposée au cerveau. *Suggestion hypnotique*, volonté, désir, idée, provoqués chez une personne en état d'hypnose.

SUGGESTIONNER (*sugh-jès-ti-o-né*) v. a. Produire la suggestion chez un sujet.

SUICIDE n. m. (lat. *sui*, de soi, et *cædere*, tuer). Meurtre de soi-même : *la morale défend le suicide. Fig.* Action de détruire soi-même son influence.

SUICIDÉ, E n. Personne homicide de soi-même.

SUICIDER (*dé*) **(SE)** v. pr. (de *suicide*). Se donner volontairement la mort : *se suicider est presque toujours une lâcheté. Fig.* Détruire soi-même son activité, son influence.

SUIE (*su-i*) n. f. Matière noire et épaisse que produit la fumée, et qui s'attache à la cheminée : *tuyau de poêle engorgé par la suie*.

SUIF (*su-if*) n. m. (du lat. *sebum*, graisse). Graisse fondue des animaux ruminants, dont on fait la chandelle. *Suif végétal*, matière grasse tirée de certains végétaux, tels que l'*arbre à suif* des Chinois, de la famille des euphorbiacées. *Pop.* Réprimande : *recevoir un suif*.

SUIFFER (*su-i-fé*) v. a. Enduire de suif : *suiffer un mât de cocagne*.

SUINT (*su-in*) n. m. (de *suer*). Humeur onctueuse, qui suinte du corps des bêtes à laine. Scorie sur le verre en fusion. (On écrit aussi SUIN en ce sens.)

SUINTEMENT (*man*) n. m. Action de suinter.

SUINTER (*té*) v. n. (de *suint*). S'écouler presque insensiblement (en parlant des liquides, des humeurs) : *l'eau suinte à travers les vieux murs*. Laisser transsuder un liquide, une humeur : *ce mur suinte*.

SUISSE (*su-i-se*) adj. Qui appartient à la Suisse : *montagne suisse*. (V. l'art. suiv.)

SUISSE, SUISSESSE (*su-i-se, su-i-sè-se*) n. De la Suisse : *les Suisses et les Suissesses sont robustes*.

SUISSE (*su-i-se*) n. m. Portier d'une grande maison, que l'on prenait autrefois parmi les Suisses. Employé armé d'une hallebarde et d'une épée, qui est chargé de faire la police d'une église. Petit fromage blanc. N. m. pl. Soldats de nationalité suisse, qui servaient en corps dans les armées étrangères et, en particulier, en France, sous l'ancienne monarchie : *les Suisses disparurent en 1830*.

Suisse.

SUITE n. f. Ceux qui suivent, ceux qui accompagnent par honneur : *suite d'un prince*. Série de personnes qui se succèdent : *longue suite de rois*. Ce qui vient après : *cela s'annonce bien, mais attendons la suite*. Continuation d'une œuvre écrite : *la suite d'un roman*. Enchaînement de faits qui se suivent : *suite de succès, de malheurs*. Résultat, conséquence : *cette affaire aura des suites graves*. Ordre, liaison : *paroles, raisonnements sans suite*. Persévérance : *esprit de suite*. Loc. adv. : **De suite,** sans interruption : *faire dix lieues de suite*. **Tout de suite,** sur-le-champ : *il faut prendre ce médicament tout de suite*. (C'est une faute d'employer *de suite* pour *tout de suite*.) Loc. adv. et prép. : **Par suite,** par une conséquence naturelle.

SUITÉE (*té*) adj. f. Se dit d'une jument suivie de son poulain.

SUIVANT (*van*) prép. Dans la direction de : *marcher suivant l'axe d'une vallée*. A proportion de : *suivant le mérite*. Selon l'opinion de : *suivant Bossuet*. **Suivant que** loc. conj. Selon que.

SUIVANT (*van*), **E** adj. Qui est après : *au chapitre suivant*. N. m. pl. Ceux qui escortent. N. f. Femme qui est au service d'une autre ; soubrette.

SUIVI, E adj. Où il y a de la liaison : *raisonnement bien suivi*. Fréquenté : *théâtre suivi*.

SUIVRE v. a. (lat. *sequi*. — *Je suis, nous suivons. Je suivais, nous suivions. Je suivis, nous suivîmes. Je suivrai, nous suivrons. Je suivrais, nous suivrions. Suis, suivons, suivez. Que je suive, que nous suivions. Que je suivisse, que nous suivissions. Suivant. Suivi, e.*) Aller, être après : *marchez, je vous suis*. Accompagner dans un déplacement : *suivre un ami dans son exil*. Courir après : *suivre un lièvre, un voleur*. Aller aussi vite que : *suivre un cheval au galop*. Observer, épier : *il faut suivre cet homme-là*. Longer : *suivre le cours d'un fleuve, la lisière d'un bois*. Marcher dans : *suivre un chemin. Fig.* Accompagner : *cette image me suit partout*. Ecouter attentivement pour comprendre : *suivre un discours, un raisonnement*. Venir après par rapport au temps : *le printemps suit l'hiver*. S'attacher à : *l'envie suit la gloire. Suivre une affaire*, s'en occuper sérieusement. *Suivre une profession*, l'exercer. *Suivre une méthode*, la pratiquer. *Suivre une mode*, s'y conformer. *Suivre un cours*, y assister assidument. *Suivre ses goûts*, s'y abandonner. *Suivre un parti*, l'embrasser. V. n. Aller à la suite : *c'est à vous de suivre*. V. impers. Résulter : *il suit de là que...*

Digitized by Google

ANT. **Précéder. Se suivre** v. pr. Se succéder : *les jours se suivent*. Etre placé l'un après l'autre dans un ordre régulier : *numéros qui ne se suivent pas*. S'enchaîner : *ces raisonnements se suivent*.

SUJET, ETTE (*jè, è-te*) adj. (du lat. *subjectus*, mis dessous). Soumis, astreint par sa nature ou sa situation : *tous les hommes sont sujets à la mort*. Mis dans l'obligation de se soumettre : *sujet à l'impôt foncier*. Enclin, porté à : *sujet à s'enivrer*. Susceptible de : *sujet à se tromper*. Exposé : *sujet à la goutte. Homme sujet à caution*, auquel il ne faut pas se fier.

SUJET, ETTE (*jè, è-te*) n. Soumis à une autorité souveraine : *un sujet n'est pas un esclave*.

SUJET (*jè*) n. m. Cause, raison, motif : *sujet d'espérance*. Matière sur laquelle on parle, on écrit, on compose : *le sujet d'une conversation, d'un tableau*. Personne ou chose considérée par rapport à ses actes ou à ce qu'on peut faire par rapport à elle : *c'est un bon sujet. Mauvais sujet*, personne méchante et vicieuse. Personne folâtre ou maligne. *Etre plein de son sujet*, en être pénétré. *Anat.* et *méd.* Cadavre que l'on dissèque ; malade que l'on traite. *Gramm.* Terme de toute proposition duquel on affirme ou l'on nie quelque chose (le sujet exprime l'état ou l'action que marque le verbe) : *le verbe s'accorde en nombre et en personne avec le sujet. Philos.* Esprit qui connaît, par rapport à l'objet qui est connu.

SUJÉTION (*si-on*) n. f. Etat de celui qui est sujet : *vivre dans la sujétion*. Assiduité gênante : *emploi d'une grande sujétion*.

SULCATURE n. f. (du lat. *sulcare*, sillonner). Trace en forme de sillon.

SULCIFORME adj. (du lat. *sulcus*, sillon, et de *forme*). Qui est en forme de sillon.

SULF ou **SULFO** (du lat. *sulfur*, soufre) préfixe indiquant la présence du soufre dans un composé.

SULFATAGE n. m. Action de sulfater : *le sulfatage de la vigne doit se faire par un temps sec*.

SULFATE n. m. *Chim.* Sel de l'acide sulfurique.

SULFATÉ, E adj. Qui renferme du ou des sulfates.

SULFATER (*té*) v. a. Asperger de sulfate de cuivre : *on sulfate les vignes pour prévenir le mildiou*.

SULFHYDRATE (*fi*) n. m. Sel de l'acide sulfhydrique.

SULFHYDRIQUE (*fi*) adj. (lat. *sulfur*, soufre, et gr. *udôr*, eau). Se dit d'un acide formé de soufre et d'hydrogène. — L'*acide sulfhydrique* se produit dans la décomposition des matières animales ; c'est un gaz incolore à odeur d'œufs pourris, soluble dans l'eau. On l'emploie dans la fabrication de l'aniline ; en médecine, il est utilisé dans les affections de la peau et du larynx. On l'appelle encore hydrogène sulfuré.

SULFHYDROMÉTRIE (*fi, trî*) n. f. Dosage de l'acide sulfhydrique contenu dans certaines eaux.

SULFITE n. m. *Chim.* Sel de l'acide sulfureux.

SULFOCARBONATE n. m. Composé obtenu en mettant le sulfure de carbone en présence des alcalis.

SULFOCARBONIQUE adj. *Anhydride sulfocarbonique*. Syn. de *sulfure de* CARBONE.

SULFORGANIQUE adj. Se dit de tout composé organique renfermant du soufre.

SULFOSEL (*sèl*) n. m. Combinaison de deux sulfures.

SULFOVINIQUE adj. Se dit d'un acide obtenu par l'action de l'acide sulfurique sur l'alcool. Syn. ÉTHYLSULFURIQUE.

SULFURATION (*si-on*) n. f. Action de sulfurer.

SULFURE n. m. (du lat. *sulfur*, soufre). *Chim.* Composé formé par la combinaison du soufre avec un autre corps. — Le *sulfure de carbone* est utilisé pour vulcaniser le caoutchouc, extraire le parfum des plantes, dégraisser les drap, etc. ; on l'utilise aussi contre le phylloxéra et autres insectes.

SULFURÉ, E adj. *Chim.* Qui est à l'état de sulfure. *Hydrogène sulfuré*, syn. de ACIDE SULFHYDRIQUE.

SULFURER v. a. (du lat. *sulfur*, soufre). Combiner avec le soufre.

SULFUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. *Chim.* Qui tient de la nature du soufre : *eau, exhalaison sulfureuse. Acide sulfureux*, acide oxygéné dérivé du soufre. (C'est un gaz incolore, suffocant, que l'on emploie comme décolorant et comme désinfectant.)

SULFURIQUE adj. *Chim. Acide sulfurique*, acide oxygéné dérivé du soufre, très répandu dans la nature à l'état de sulfate, appelé dans le commerce HUILE DE VITRIOL : *l'acide sulfurique est un corrosif très violent, ce qui le rend dangereux à manier*. — On emploie en grandes quantités l'acide sulfurique dans l'industrie ; il sert à la fabrication de plusieurs acides, pour détruire les résidus animaux, pour épurer les huiles, fabriquer la glucose, etc.

SULTAN n. m. (mot ar. signif. *pouvoir*). Titre de l'empereur des Turcs. Titre donné à certains princes mahométans. Corbeille garnie de soie. Petit sachet de parfums, qu'on met dans un coffre à linge.

SULTANAT (*na*) n. m. Dignité de sultan. Règne d'un sultan.

SULTANE n. f. Femme du sultan. Robe longue, faite d'une riche étoffe et ouverte par devant. Ancien bâtiment de guerre turc.

SULTANI ou **SULTANIN** n. m. Monnaie d'Egypte (5 à 6 fr.), de Tunis, d'Algérie (8 fr. 35 c.).

SUMAC (*mak*) n. m. Genre d'anacardiacées des régions chaudes, employées en teinture.

SUMMUM (*som'-mom'*) n. m. (m. lat.). Plus haut degré : *le summum d'une civilisation*.

SUNNA (*sun'*) **SOUNNA** (*soun'*) ou **SOUNA** n. f. Chez les musulmans, recueil des préceptes d'obligation tirés des pratiques du Prophète et des quatre califes orthodoxes. *Par ext.* Orthodoxie musulmane.

SUNNITE (*sun'-ni-te*) n. Qui suit les principes de la *sunna*. Musulman orthodoxe.

SUPÉ, E adj. (de *super*). Engagé et comme moulé dans la vase : *navire supé*.

SUPER (*pé*) v. a. (de l'angl. *to sup*, humer). *Mar.* Aspirer, pomper. V. n. S'obstruer, se boucher.

SUPERBE (*pèr-be*) adj. (lat. *superbus*). D'un orgueil majestueux : *vainqueur superbe*. Qui marque l'orgueil : *air superbe*. D'une prestance imposante : *femme, cheval superbe*. Très beau, très riche : *temps superbe*. N. m. Orgueilleux : *Dieu punit les superbes*. N. f. Orgueil, présomption : *la superbe des monarques*.

SUPERBEMENT (*pèr-be-man*) adv. Magnifiquement : *être superbement meublé*.

SUPERCHERIE (*pèr-che-rî*) n. f. (ital. *supercheria*). Tromperie calculée : *supercherie littéraire*.

SUPERCRÉTACÉ, E (*pèr*) adj. Qui est au-dessus du terrain crétacé.

SUPÈRE adj. Syn. de SUPÉRIEUR. (Usité en botanique, où il s'oppose à *infère*.)

SUPERFÉTATION (*pèr, si-on*) n. f. (lat. *super*, sur, et *fœtus*, fœtus). Chose qui s'ajoute inutilement à une autre. Redondance : *superfétation de mots*.

SUPERFICIALITÉ (*pèr*) n. f. Qualité de ce qui est superficiel. (Peu us.)

SUPERFICIE (*pèr-fi-sî*) n. f. (lat. *super*, sur, et *facies*, face). Le dessus d'un corps : *la superficie de la terre*. Etendue, dimension : *mesurer la superficie d'un champ. Fig.* Connaissance légère, imparfaite, des choses : *s'arrêter à la superficie*.

SUPERFICIEL, ELLE (*pèr-fi-si-èl', è-le*) adj. Qui a rapport à la superficie : *étendue superficielle*. Qui n'est qu'à la superficie : *plaie superficielle. Fig.* Léger, qui n'approfondit pas : *esprit, homme superficiel ; connaissances superficielles*.

SUPERFICIELLEMENT (*pèr-fi-si-è-le-man*) adv. D'une manière superficielle.

SUPERFIN, E (*pèr*) adj. Très fin : *miel superfin*.

SUPERFLU, E (*pèr*) adj. (du lat. *superfluere*, couler par-dessus). Qui est de trop : *ornement superflu*. Inutile : *regrets superflus*. N. m. Ce qui est au delà du nécessaire : *donner aux pauvres son superflu*.

SUPERFLUITÉ (*pèr*) n. f. Caractère de ce qui est superflu : *superfluité de paroles*. Pl. Choses superflues, inutiles : *que de superfluités dans cet ouvrage!*

SUPÉRIEUR, E adj. (lat. *superior*). Qui est situé au-dessus : *étage supérieur*. Qui atteint un degré plus élevé : *température supérieure. Fig.* Qui surpasse les autres en talent, en dignité, en mérite, en force, en rang, etc. : *emploi, talent supérieur. Etre supérieur aux événements*, les subir avec courage. N. Qui a autorité sur un autre : *obéir à ses supérieurs*. Personne qui dirige une communauté, un établissement religieux. ANT. **Inférieur.**

SUPÉRIEUREMENT (*man*) adv. D'une manière supérieure : *être supérieurement doué*. Parfaitement : *chanter supérieurement*. ANT. **Inférieurement.**

SUPÉRIORITÉ n. f. Qualité de ce qui est supérieur : *supériorité de courage, de mérite*. Dignité de

Digitized by Google

supérieur ou de supérieure dans un couvent. ANT. **Infériorité.**

SUPERLATIF, IVE (*pèr*) adj. (lat. *superlativus*). Qui exprime une qualité au plus haut degré : *terminaison superlative*. N. m. *Gramm*. Degré de signification qui exprime la qualité portée à un très haut degré ou au plus haut degré : *superlatif absolu, relatif*. **Au superlatif** loc. adv. Extrêmement.

SUPERLATIVEMENT (*pèr, man*) adv. *Fam*. Extrêmement.

SUPÉROVARIÉ, E adj. Se dit d'une plante dont l'ovaire est supère.

SUPERPHOSPHATE (*pèr-fos-fa-te*) n. m. Phosphate acide de chaux, employé comme engrais.

SUPERPOSABLE (*pèr-po-za-ble*) adj. Qui peut être superposé : *deux surfaces superposables*.

SUPERPOSER (*pèr-po-zé*) v. a. (du lat. *super*, au-dessus, et de *poser*). Poser sur : *superposer des sous*.

SUPERPOSITION (*pèr-po-zi-si-on*) n. f. Action de superposer. *Géom*. Action de poser une ligne, une surface sur une autre, pour qu'elles coïncident.

SUPERSÉCRÉTION (*pèr, si-on*) n. f. Syn. de HYPERSÉCRÉTION.

SUPERSTITIEUSEMENT (*pèr-sti-si-eu-ze-man*) adv. D'une manière superstitieuse. *Fig*. Avec une exactitude excessive.

SUPERSTITIEUX, EUSE (*pèr-sti-si-eû, eu-ze*) adj. Qui a, où il y a de la superstition : *la crainte superstitieuse du vendredi*. N. Personne superstitieuse.

SUPERSTITION (*pèr-sti-si-on*) n. f. (du lat. *superstes*, ce qui survit). Déviation du sentiment religieux par laquelle on est porté à se créer des obligations fausses, à craindre des choses qui ne doivent pas être craintes, ou à mettre sa confiance en d'autres qui sont vaines : *la superstition patenne a longtemps survécu au paganisme proprement dit*. Croyance ou pratique superstitieuse. *Fig*. Attachement exagéré : *avoir la superstition du passé*.

SUPERSTRUCTURE (*pèr-struk*) n. f. Parties d'une construction, d'un bâtiment relativement surélevées : *les superstructures d'un cuirassé*.

SUPIN n. m. (lat. *supinum*). *Gramm*. Forme du verbe latin qui ressemble à un participe passé, et se traduit d'ordinaire en français par un infinitif précédé de *à*.

SUPINATEUR n. et adj. m. (du lat. *supinatus*, couché sur le dos). Se dit des muscles qui amènent la paume de la main à être antérieure.

SUPINATION (*si-on*) n. f. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Etat d'une personne couchée sur le dos. Position de la main renversée et présentant la paume en dessus : *dans la parade d'octave en escrime, la main est en supination*.

SUPPLANTATEUR n. m. Qui supplante.

SUPPLANTATION (*su-plan-ta-si-on*) n. f. Action de supplanter. (Peu us.)

SUPPLANTER (*su-plan-té*) v. a. (du lat. *supplantare*, renverser par un croc-en-jambe). Faire perdre à quelqu'un une faveur, un emploi, etc., et prendre sa place : *supplanter un rival*. Être substitué, en parlant d'une chose.

SUPPLÉANCE (*su-plé*) n. f. Action, droit de suppléer : *remplir une suppléance*. Fonction de suppléant : *cette suppléance est vacante*.

SUPPLÉANT (*su-plé-an*), **E** adj. et n. Qui supplée, remplace : *juge suppléant; un suppléant*.

SUPPLÉER (*su-plé-é*) v. a. (lat. *supplere*). Fournir ce qui manque : *s'il faut plus de cent francs, je suppléerai le reste*. Remplacer, se substituer à : *le génie supplée l'expérience*. Etre le suppléant de : *suppléer un juge*. V. n. Réparer le défaut de quelque chose : *la valeur suppléa au nombre*.

SUPPLÉMENT (*su-plé-man*) n. m. (lat. *supplementum*). Ce qu'on ajoute pour rendre plus complet : *supplément de solde*. Ce qu'on ajoute à un livre pour le compléter. Billet que délivre un contrôleur de chemin de fer, de théâtre, etc., pour constater que l'on a payé une somme supplémentaire. *Géom. Supplément d'un angle*, ce qui lui manque pour valoir 180 degrés.

SUPPLÉMENTAIRE (*su-plé-man-tè-re*) adj. Qui sert de supplément : *demander un crédit supplémentaire. Géom. Angles supplémentaires*, angles dont la somme vaut deux angles droits. *Musiq. Lignes supplémentaires* ou *accidentelles*, petites lignes tracées au-dessus ou au-dessous de la portée, sur ou entre lesquelles viennent se placer les notes. (Ce sont comme des fragments de nouvelles portées.)

SUPPLÉMENTAIREMENT (*su-plé-man-tè-re-man*) adv. D'une manière supplémentaire.

SUPPLÉTIF, IVE (*su-plé*) adj. (du lat. *suppletus*, suppléé). *Gramm*. Se dit des mots qui complètent le sens du mot principal.

SUPPLÉTOIRE (*su-plé*) adj. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). *Dr*. Se dit d'un serment déféré par le juge à une des parties pour suppléer à l'insuffisance des preuves.

SUPPLIANT (*su-pli-an*), **E** adj. et n. Qui supplie : *une mère suppliante*. Qui annonce la supplication : *voix suppliante*.

SUPPLICATION (*su-pli-ka-si-on*) n. f. (de *supplier*). Humble prière. *Hist*. Prière publique que le sénat romain ordonnait dans les occasions importantes. Remontrances que le Parlement français pouvait adresser en certains cas au roi de France.

SUPPLICE (*su-pli-se*) n. m. (lat. *supplicium*). Punition corporelle ordonnée par la justice : *le supplice de la roue*. Ce qui cause une vive douleur de quelque durée : *le mal de dents est un supplice. Le dernier supplice*, la peine de mort. *Fig*. Ce qui cause une peine morale, une inquiétude violente : *sa vue est pour moi un supplice. Etre au supplice*, souffrir de quelque mal, de quelque contrariété. *Supplices éternels*, peines de l'enfer.

SUPPLICIÉ, E (*su-pli*) n. Criminel, après son exécution : *faire l'autopsie d'un supplicié*.

SUPPLICIER (*su-pli-si-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Faire subir la peine de mort à : *supplicier un assassin*.

SUPPLIER (*su-pli-é*) v. a. (du lat. *supplicare*, plier le genou. — Se conj. comme *prier*.) Prier avec instance et soumission. *Par exagér*. Demander d'une manière pressante.

SUPPLIQUE (*su-pli-ke*) n. f. Requête pour demander une grâce : *présenter une supplique*.

SUPPORT (*su-por*) n. m. (subst. verb. de *supporter*). Ce qui soutient une chose; ce sur quoi elle pose : *les supports d'une voûte. Fig*. Appui, soutien. *Blas*. Figure d'animal placée à côté de l'écu et qui semble le supporter.

SUPPORTABLE (*su-por*) adj. Qu'on peut souffrir : *douleur supportable*. Qu'on peut tolérer, excuser : *cela n'est pas supportable*. ANT. **Insupportable.**

SUPPORTABLEMENT (*su-por, man*) adv. D'une manière supportable. ANT. **Insupportablement.**

SUPPORTER (*su-por-té*) v. a. Porter, soutenir : *piliers qui supportent une voûte*. Avoir la charge de : *supporter les frais d'un voyage*. Permettre, tolérer : *ne pas supporter qu'un enfant désobéisse*. Souffrir, endurer : *supporter le froid. Fig*. Etre à l'épreuve de : *ce livre ne supporte pas l'examen*.

SUPPOSABLE (*sa-ble*) adj. Qu'on peut supposer.

SUPPOSÉ, E (*su-po-zé*) adj. Faux : *testament, nom supposé*. Admis : *cette circonstance supposée...* **Supposé** prép. V. EXCEPTÉ. **Supposé que** loc. conj. Dans la supposition que.

SUPPOSER (*su-po-zé*) v. a. (lat. *sub*, sous, et *ponere*, poser). Admettre par hypothèse : *supposons ce fait vrai*. Inventer, imaginer contre la vérité : *supposer un complot*. Donner faussement comme authentique : *supposer un testament*. Faire présumer comme nécessaire : *les droits supposent les devoirs*.

SUPPOSITIF (*su-po-zi-tif*), **IVE** adj. Qui est de la nature de la supposition.

SUPPOSITION (*su-po-zi-si-on*) n. f. (lat. *suppositio*). Proposition qu'on suppose vraie ou possible, pour en tirer une induction : *faire des suppositions*. Allégation d'une chose qu'on sait fausse. Fabrication, production d'une pièce fausse : *supposition d'un titre. Supposition d'enfant*, action de faire passer un enfant comme né d'autres personnes que ses parents véritables. Conjecture sans preuves positives : *pure supposition. Une supposition que*, admettons ceci comme exemple.

SUPPOSITOIRE (*su-po-zi*) n. m. Médicament solide, que l'on place dans l'anus.

SUPPÔT (*su-po*) n. m. Membre d'un corps chargé de certaines fonctions pour le service de ce corps : *anciennement, les imprimeurs et les libraires étaient*

Digitized by Google

suppôts de l'Université. Fauteur et partisan de quelqu'un dans le mal. *Suppôt de Satan*, un méchant homme. *Suppôt de Bacchus*, un ivrogne.

SUPPRESSION (*su-pré-si-on*) n. f. Action de supprimer : *suppression d'un emploi*.

SUPPRIMER (*su-pri-mé*) v. a. (lat. *supprimere*). Empêcher de continuer à exister : *supprimer un journal; supprimer un impôt*. Retrancher : *supprimer une phrase*. Passer sous silence : *supprimer une circonstance*. ANT. **Maintenir, ajouter.**

SUPPURANT (*su-pu-ran*), **E** adj. Qui suppure : *plaie suppurante*.

SUPPURATIF, IVE (*su-pu*) adj. Se dit de tout remède qui facilite la suppuration : *un cataplasme suppuratif*. N. m. : *un suppuratif*.

SUPPURATION (*su-pu-ra-si-on*) n. f. (de *suppurer*). Production ou écoulement du pus.

SUPPURER (*su-pu-ré*) v. n. (lat. *suppurare*). Rendre du pus : *abcès qui suppure*.

SUPPUTATION (*ta-si-on*) n. f. Action de supputer.

SUPPUTER (*su-pu-té*) v. a. (lat. *supputare*; de *sub*, sous, et *putare*, penser). Evaluer indirectement une quantité par le calcul de certaines données : *supputer une dépense*.

SUPRANATURALISME (*lis-me*) n. m. Nature de ce qui est surnaturel. Doctrine qui croit au surnaturel.

SUPRANATURALISTE (*lis-te*) n. et adj. Celui qui professe le supranaturalisme.

SUPRASENSIBLE (*san*) adj. Ce qui est au-dessus des sens.

SUPRÉMATIE (*sî*) n. f. (angl. *supremacy*). Supériorité, primauté : *prétendre à la suprématie*.

SUPRÊME adj. (lat. *supremus*, superlatif de *superior*, qui est au-dessus). Qui est au-dessus de tout : *dignité suprême*. Le plus important : *voici l'instant suprême*. *L'Etre suprême*, Dieu. *Pouvoir suprême*, la souveraineté. *Moment, heure suprême*, heure de la mort. *Volontés suprêmes*, dernières dispositions d'un mourant. *Honneurs suprêmes*, funérailles. *Au suprême degré*, au plus haut point.

SUPRÊME n. m. Parties délicates d'une volaille, accompagnées d'un coulis : *un suprême aux truffes*.

SUPRÊMEMENT (*man*) adv. D'une manière suprême. (Peu us.)

SUR (lat. *super*) prép. qui marque la situation d'une chose à l'égard de celle qui est placée plus bas : *les nuages sont sur nos têtes*. A la surface de : *flotter sur l'eau*. Contre : *frapper sur une enclume*. Tout proche : *ville sur la Seine*. En arrière vers : *revenir sur ses pas*. En prenant comme matière ou sujet : *commentaires sur Platon*. D'après : *juger sur les apparences*. Au nom de : *jurer sur l'honneur*. Par répétition de : *faire sottise sur sottise*. Parmi : *un sur dix*. Dans une situation dominante : *avoir autorité sur quelqu'un*. Vers : *sur le tard*. En état de : *sur le qui-vive*. *Sur toutes choses*, principalement, surtout. ANT. **Sous.**

SUR, E adj. (orig. germ.). D'un goût acide, aigrelet : *pomme sure*.

SÛR, E adj. (lat. *securus*). Indubitable : *le fait est sûr*. Assuré, convaincu : *j'en suis sûr*. Qui doit arriver infailliblement : *bénéfice sûr*. Qui produit infailliblement son effet : *remède sûr*. En qui l'on peut se fier : *ami sûr*. Qui n'offre aucun danger : *route sûre*. *Avoir le coup d'œil sûr*, bien juger à la simple vue. *Avoir la main sûre*, ferme, qui ne tremble point. *Avoir le pied sûr*, ne pas broncher. *Le temps n'est pas sûr*, il y a apparence qu'il deviendra mauvais. *Avoir le goût sûr*, discerner la qualité des mets ou juger bien des ouvrages d'esprit. *Mettre quelqu'un en lieu sûr*, dans un lieu où il n'ait rien à craindre, ou bien d'où il ne puisse s'échapper. **A coup sûr, pour sûr** loc. adv. Infailliblement, certainement. ANT. **Douteux, incertain.**

SURABONDAMMENT (*da-man*) adv. Plus que suffisamment : *démontrer surabondamment une proposition*.

SURABONDANCE n. f. Très grande abondance. Qui va au delà du nécessaire. ANT. **Pénurie.**

SURABONDANT (*dan*), **E** adj. Excessivement abondant : *récolte surabondante*. Superflu : *détails surabondants*.

SURABONDER (*dé*) v. n. Etre très abondant.

SURAH (*ra*) n. m. (de *Surate*, n. géogr.). Etoffe de soie croisée, douce et légère, originaire des Indes.

SURAIGU, Ë (*ré-ghu*) adj. Très aigu : *inflammation suraiguë*.

SURAJOUTER (*té*) v. a. Ajouter à ce à quoi l'on a déjà ajouté.

SURAL, E, AUX adj. (du lat. *sura*, mollet). Qui appartient au mollet. (Peu us.)

SURALIMENTATION (*man-ta-si-on*) n. f. Méthode thérapeutique qui consiste à augmenter normalement la quantité de nourriture absorbée par un malade : *le traitement par la suralimentation donne surtout des résultats dans la tuberculose*.

SURALIMENTER (*man-té*) v. a. Pratiquer la suralimentation : *suralimenter un malade*.

SURANNATION (*ra-na-si-on*) n. f. (de *suranné*). *Dr.* Cessation de l'effet d'un acte valable seulement pour un an ou un délai déterminé.

SURANNÉ, E (*ra-né*) adj. (de *sur*, et *an*). Qui est devenu sans valeur, par suite d'un délai expiré : *permis suranné*. Qui n'est plus d'usage : *habit suranné*. Dont l'âge a détruit les mérites : *beauté surannée*.

SUR-ARBITRE n. m. Arbitre choisi en second lieu pour la décision d'une affaire, quand les premiers arbitres sont divisés. Pl. des *sur-arbitres*.

SURARD (*rar*) n. et adj. m. Se dit d'un vinaigre préparé avec des fleurs de sureau.

SURATE n. f. (ar. *sourat*). Nom des chapitres du Coran, rangés d'après leur longueur.

SURBAISSÉ, E (*bè-sé*) adj. Se dit des arcades, des voûtes dont la montée est moindre que la moitié de son ouverture. ANT. **Surhaussé.**

SURBAISSEMENT (*bè-se-man*) n. m. Quantité dont une arcade est surbaissée. ANT. **Surhaussement.**

SURBAISSER (*bè-se*) v. a. Donner une forme surbaissée à : *surbaisser une voûte*. ANT. **Surhausser.**

SURBAU (*bô*) n. m. (de *sur*, et *bau*). Pièce qui forme le cadre des écoutilles.

SURBOUT (*bou*) n. m. Pièce de bois tournant sur pivot, qui reçoit des assemblages de charpente.

SURCHARGE n. f. Surcroît de charge. Charge excessive donnée à un ouvrage d'art. Poids de bagages excédant celui qui est alloué à chaque voyageur. Surplus de poids imposé à certains chevaux de course : *recevoir, supporter une surcharge*. Mot écrit sur un autre mot : *faire une surcharge*.

SURCHARGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il surchargea, nous surchargeons*.) Imposer une charge nouvelle ou excessive : *surcharger un cheval*. Imposer des travaux excessifs : *surcharger ses employés*. Lever des impôts excessifs sur : *surcharger une ville*. Faire une surcharge sur l'écriture : *surcharger toute une ligne*.

SURCHAUFFE (*chô-fe*) n. f. Action de surchauffer; résultat de cette action.

SURCHAUFFER (*chô-fé*) v. a. Chauffer avec excès. Donner à la vapeur une tension plus considérable en élevant sa température.

SURCHAUFFEUR (*chô-feur*) n. m. Appareil servant à surchauffer la vapeur dans les locomotives.

SURCHOIX (*choi*) n. m. Premier choix d'une marchandise quelconque : *viande de surchoix*.

SURCOMPOSÉ, E (*kon-po-zé*) adj. Doublement composé. (Se dit des temps verbaux que l'on conjugue en redoublant l'auxiliaire *avoir*, comme : *j'aurais eu fait*.)

SURCOSTAL (*kos-tal*), **E, AUX** adj. Qui est situé sur les côtes : *muscles surcostaux*.

SURCOT (*ko*) n. m. (de *sur*, et *cotte*). Vêtement de dessus, porté par les deux sexes au moyen âge.

SURCOUPE n. f. Action de surcouper.

SURCOUPER (*pé*) v. a. Couper avec un atout supérieur à celui qu'un autre joueur vient de jeter.

SURCROÎT (*kroî*) n. m. Augmentation : *surcroît de besogne*. *De surcroît, par surcroît*, en outre, par-dessus.

SURCROÎTRE v. n. (Se conj. comme *croître*.) Croître au delà des bornes ordinaires. V. a. Augmenter au delà des bornes. (Peu us.)

SURDENT (*dan*) n. f. Dent de la première dentition qui persiste en déviant, après la seconde dentition. Dent du cheval, plus longue que les autres.

SURDI-MUTITÉ n. f. (lat. *surdus*, sourd, et *mutus*, muet). Etat du sourd-muet.

SURDITÉ n. f. (lat. *surditas*). Perte ou grande diminution du sens de l'ouïe : *surdité congénitale*.

SURDON n. m. (de *sur*, et *don*). Droit laissé à

Digitized by Google

l'acheteur de se déclarer forfait, dans certains cas d'avarie de la marchandise.

SURDORER (*ré*) v. a. Dorer à fond.

SURDOS (*dô*) n. m. Bande de cuir sur le dos du cheval, pour soutenir les traits.

SUREAU (*rô*) n. m. Genre de caprifoliacées, à bois rempli de moelle et à fleurs aromatiques : *le sureau hièble est un purgatif drastique.*

Sureau : A, Fleur.

SURÉLÉVATION (*si-on*) n. f. Action de surélever. Partie surélevée.

SURÉLEVER (*vé*) v. a. (Se conj. comme *élever.*) Donner un surcroît d'élévation à : *surélever un mur.* Accroître de nouveau, à l'excès : *surélever les prix.* ANT. **Abaisser.**

SURÉLLE (*ré-le*) n. f. Nom vulgaire de l'oseille.

SÛREMENT (*man*) adv. Avec sûreté : *argent sûrement placé.* Certainement : *il lui sera sûrement arrivé malheur.* ANT. **Douteusement.**

SURÉMINENT (*nan*), **E** adj. Eminent au suprême degré : *la dignité suréminente du pape.*

SURÉMISSION (*mi-si-on*) n. f. Emission exagérée.

SURENCHÈRE (*ran*) n. f. Enchère qu'on fait au-dessus d'une autre enchère, ou au-dessus du prix d'adjudication.

SURENCHÉRIR (*ran*) v. n. Faire une surenchère.

SURENCHÉRISSEMENT (*ran-ché-ri-se-man*) n. m. Nouvel enchérissement.

SURENCHÉRISSEUR, EUSE (*ran-ché-ri-seur, eu-ze*) n. et adj. Qui surenchérit.

SURÉROGATION (*si-on*) n. f. Ce qu'on fait de bien au delà de ce qu'on est obligé de faire : *œuvres de surérogation.*

SURÉROGATOIRE adj. Qui est de surérogation.

SURESTARIE (*rès-ta-ri*) n. f. (espagn. *sobrestaria*). *Mar.* Nombre de jours en plus des estaries, donnant droit à une indemnité pour le frêteur.

SURESTIMATION (*rès-ti-ma-si-on*) n. f. Estimation exagérée.

SURESTIMER (*rès-ti-mé*) v. a. Estimer au delà de son prix.

SURET, ETTE (*ré, è-te*) adj. Un peu acide : *pomme surette.*

SÛRETÉ n. f. (du lat. *securitas*, sécurité). Eloignement de tout péril : *voyager en sûreté.* Certitude qui empêche de se tromper : *sûreté de coup d'œil.* Caution, garantie : *prendre toutes ses sûretés. Serrure de sûreté*, très difficile à forcer. *En sûreté*, dans un endroit sûr, en prison, en un lieu d'où l'on ne peut s'échapper. Avec une majuscule, la police de sûreté : *la Sûreté est à la poursuite de ce criminel. Mettre en lieu de sûreté*, mettre à l'abri de toute poursuite. *En sûreté de conscience*, sans que la conscience en soit blessée. ANT. **Danger, péril.**

SUREXCITABILITÉ (*rèk-si*) n. f. Etat de ce qui est surexcitable.

SUREXCITABLE (*rèk-si*) adj. Qui est sujet à la surexcitation.

SUREXCITANT (*rèk-si-tan*), **E** adj. Qui surexcite. N. m. : *un surexcitant.*

SUREXCITATION (*rèk-si-ta-si-on*) n. f. Excitation exagérée. *Fig.* Animation passionnée.

SUREXCITER (*rèk-si-té*) v. a. Exciter au delà des limites ordinaires : *il faut se garder de surexciter les gens coléreux.* ANT. **Apaiser, calmer.**

SURFACE n. f. Partie extérieure, dehors d'un corps : *la surface de la terre, d'un polygone. Fig.* Apparence : *esprit qui n'a que de la surface.* Crédit : *la surface d'un commerçant.*

SURFAIRE (*fè-re*) v. a. et n. (Se conj. comme *faire.*) Demander un prix trop élevé d'une marchandise : *surfaire un objet; ce marchand surfait.* Vanter à l'excès : *surfaire le talent d'un écrivain.*

SURFAIX (*fè*) n. m. (de *sur*, et *faix*). Bande de cuir ou d'étoffe avec laquelle on attache une couverture sur un cheval, ou qui retient les quartiers de la selle, ou la chabraque.

SURFUSION (*si-on*) n. f. *Phys.* Phénomène par lequel un corps reste accidentellement liquide à une température inférieure à sa température de fusion.

SURGEON (*jon*) n. m. (du lat. *surgere*, se lever). Rejeton qui sort du pied d'un arbre.

SURGIR v. n. (même étymol. qu'à l'art. précéd). Se montrer en s'élevant : *une voile surgit à l'horizon. Fig.* Apparaître, se manifester : *de nouvelles difficultés surgissent sans cesse.*

SURHAUSSÉ, E (*rô-sé*) adj. Se dit des arcades des voûtes dont la montée est plus grande que la moitié de son ouverture. ANT. **Surbaissé.**

SURHAUSSEMENT (*rô-se-man*) n. m. Action de surhausser; son résultat. Elévation donnée à un arc, au delà du plein cintre. ANT. **Surbaissement.**

SURHAUSSER (*rô-sé*) v. a. Augmenter la hauteur : *surhausser un mur.* Elever une voûte au-dessus de son plein cintre. *Fig.* Mettre à un plus haut prix ce qui était déjà assez cher. ANT. **Surbaisser.**

SURHUMAIN, E (*ru-min, è-ne*) adj. Qui est au-dessus des forces humaines : *effort surhumain.*

SURICATE ou **SURIKATE** n. m. Genre de carnivores, de l'Afrique du Sud.

Suricate.

SURIMPOSER (*rin-po-zé*) v. a. Frapper d'un surcroît d'impôt : *l'alcool est surimposé.*

SURIMPOSITION (*rin-po-zi-si-on*) n. f. Surcroît d'imposition.

SURIN n. m. Jeune pommier non encore greffé.

SURINTENDANCE (*tan*) n. f. Charge, fonction de surintendant. Hôtel, bureaux d'un surintendant.

SURINTENDANT (*tan-dan*) n. m. Officier chargé de la surveillance des intendants d'une administration militaire. *Surintendant des finances*, sous l'anc. monarchie, nom de l'administrateur général des finances.

SURINTENDANTE (*tan*) n. f. Femme d'un surintendant. Dame qui avait la première charge dans la maison de la reine. Directrice des maisons d'éducation de la Légion d'honneur.

SURIR v. n. Devenir sur, aigre : *les chaleurs font surir le vin.*

SURJALER (*lé*) et **SURJAULER** (*jô-lé*) v. a. *Mar.* Se dit d'une ancre sur le jas de laquelle la chaîne s'engage pendant le mouillage. V. n. Sortir du jas.

SURJET (*jè*) n. m. Couture faite à deux morceaux d'étoffe appliqués l'un sur l'autre bord à bord. (V. COUTURE.)

SURJETER (*tè*) v. a. (Se conj. comme *jeter.*) Coudre un surjet.

SURLÉ n. m. Entaille faite aux pins pour l'extraction de la térébenthine et de la résine.

SURLENDEMAIN (*lan-de-min*) n. m. Jour qui suit le lendemain.

SURLIER (*li-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) *Mar.* Entourer avec du fil à voile ou avec un petit cordage pour empêcher de se détordre : *surlier un câble.*

SURLONGE n. f. Partie de l'échine du bœuf, située entre le paleron et le talon du collier.

SURMENAGE n. m. (de *surmener*). Ensemble des troubles qui résultent de la fatigue répétée des organes.

SURMENER (*né*) v. a. (Se conj. comme *amener.*) Excéder de fatigue; faire travailler trop vite et trop longtemps : *surmener un cheval.*

SURMONTABLE adj. Que l'on peut surmonter : *difficulté aisément surmontable.*

SURMONTER (*té*) v. a. Passer par-dessus : *eau qui surmonte les maisons.* Etre placé au-dessus : *statue qui surmonte une colonne. Fig.* Dominer.

SURMOULAGE n. m. Moulage pris sur un autre moulage.

SURMOULER (*lé*) v. a. Couler dans un moule pris sur un objet moulé.

SURMULET (*lè*) n. m. Poisson de mer appelé aussi *rouget.*

SURMULOT (*lo*) n. m. Espèce de gros rat qui vit surtout dans les villes, les égouts, les habitations, etc.

SURNAGER (*jé*) v. n. (Se conj. comme *nager.*) Se soutenir sur la surface d'un fluide : *le liège surnage. Fig.* Survivre, subsister.

Digitized by Google

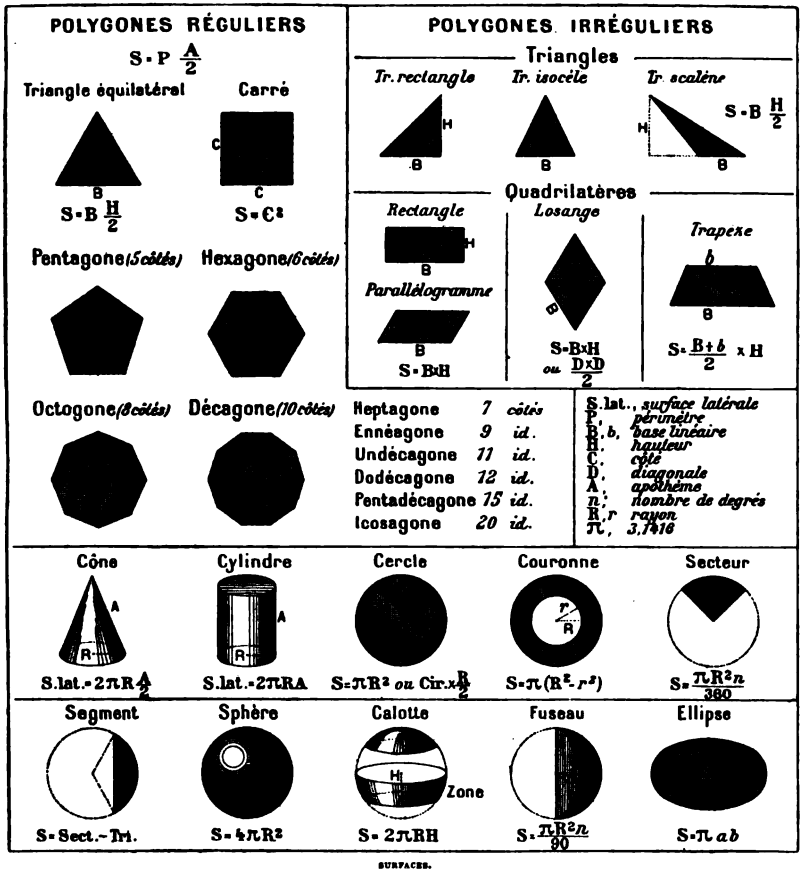

SURFACES.

SURNATURALISME (*lis-me*) n. m. Système religieux qui admet le surnaturel.

SURNATUREL, ELLE (*rèl, è-le*) adj. Qui excède les forces de la nature : *pouvoir surnaturel*. Qui n'est connu que par la foi : *vérités surnaturelles. Par exag.* Extraordinaire : *adresse surnaturelle*. **Le surnaturel** n. m. Ce qui est surnaturel : *la foi au surnaturel*.

SURNATURELLEMENT (*ré-le-man*) adv. D'une manière surnaturelle.

SURNOM (*non*) n. m. Nom ajouté au nom propre d'une personne ou d'une famille : *Scipion, vainqueur de Carthage, reçut le surnom d'*Africain.

SURNOMBRE (*non-bre*) n. m. Excédent : *être en surnombre dans un compartiment*.

SURNOMMER (*no-mé*) v. a. Donner un surnom : *Louis XIV fut surnommé* le Grand.

SURNUMÉRAIRE (*rè-re*) adj. (lat. *super*, au-dessus, et *numerus*, nombre). Qui est au-dessus du nombre fixé : *avoir un doigt surnuméraire*. N. m. Employé d'administration qui travaille sans appointements, jusqu'à ce qu'on l'admette en titre.

SURNUMÉRARIAT (*ri-a*) n. m. Emploi de surnuméraire. Temps pendant lequel on est surnuméraire.

SUROÎT (*roi*) n. m. (corrupt. de *sud-ouest*). *Mar.* Vent du sud-ouest, dans le langage des marins. Chapeau de toile huilée imperméable. Vareuse de laine à capuchon pour s'abriter du suroît.

Suroît.

SUROS (*rô*) n. m. Tumeur dure sur la jambe du cheval.

SUROXYDATION (*rok-si-da-si-on*) n. f. Oxydation poussée au plus haut degré.

SUROXYDER (*rok-si-dé*) v. a. Pousser l'oxydation au plus haut degré.

SUROXYGÉNATION (*rok-si, si-on*) n. f. Addition d'un excès d'oxygène.

SUROXYGÉNÉ, E (*rok-si*) adj. Qui contient un excès d'oxygène.

SURPASSER (*pa-sé*) v. a. Excéder, dépasser en hauteur : *surpasser de toute la tête*. Etre au-dessus, supérieur à : *cet élève surpasse tous ses condisciples en talent, en méchanceté*. Excéder les forces, l'intelligence, les ressources de : *dépense qui surpasse ses moyens. Fam.* Causer un grand étonne-

Digitized by Google

ment : *cet événement me surpasse.* **Se surpasser** v. pr. Faire encore mieux qu'on ne fait d'ordinaire.

SURPAYE (*pè-i*) n. f. Action de surpayer. Gratification accordée en sus de la paye.

SURPAYER (*pè-ié*) v. a. (Se conj. comme *balayer.*) Payer, acheter trop cher.

SURPLIS (*pli*) n. m. Vêtement d'église, de toile blanche et fine.

SURPLOMB (*plon*) n. m. Défaut de ce qui penche, de ce qui n'est pas à plomb.

SURPLOMBEMENT (*plon-be-man*) n. m. Action de surplomber : *le surplombement d'un mur.*

SURPLOMBER (*plon-bé*) v. n. Etre hors de l'aplomb : *ce mur surplombe.* V. a. Dépasser l'aplomb de : *des rochers surplombent le ravin.*

SURPLUS (*plu*) n. m. Ce qui est en plus. L'excédent. **Au surplus** loc. adv. Au reste.

SURPRENANT (*nan*), **E** adj. Qui cause de la surprise : *nouvelle surprenante.*

SURPRENDRE (*pran-dre*) v. a. (de *sur*, et *prendre.* — Se conj. comme *prendre.*) Prendre sur le fait : *surprendre un voleur.* Prendre à l'improviste : *la pluie nous a surpris.* Arriver inopinément chez : *aller surprendre un ami chez lui. Fig.* Etonner : *cette nouvelle m'a surpris.* Tromper, abuser : *surprendre la bonne foi.* Obtenir par artifice : *surprendre une signature.* Intercepter : *surprendre une lettre.*

SURPRIME n. f. Ce qu'on paye en plus de la prime normale, dans les assurances, afin de se garantir contre certains risques exceptionnels.

SURPRISE (*pri-ze*) n. f. Action par laquelle on surprend. Etonnement. Plaisir inattendu : *faire une surprise à un enfant.*

SURPRODUCTION (*duk-si-on*) n. f. Multiplication excessive d'un produit ou d'une série de produits : *la surproduction amène l'avilissement des prix.*

SURRECTION (*sur-rèk-si-on*) n. f. Action de surgir, de se soulever.

SURRÉNAL, E, AUX (*sur-ré*) adj. Qui est placé au-dessus des reins : *glandes surrénales.*

SURSATURATION (*si-on*) n. f. Action de sursaturer un liquide. Etat d'un liquide sursaturé.

SURSATURER (*ré*) v. a. Saturer en dépassant les limites ordinaires de la saturation.

SURSAUT (*só*) n. m. (de *sur*, et *sauter*). Mouvement brusque, occasionné par quelque sensation subite et violente. **En sursaut** loc. adv. Brusquement, par l'effet de quelque sensation subite : *s'éveiller en sursaut.*

SURSAUTER (*só-té*) v. n. Faire un sursaut : *sursauter en apprenant une fâcheuse nouvelle.*

SURSÉANCE n. f. (de *surseoir*). Délai pendant lequel une affaire est suspendue en justice.

SURSEMER (*mé*) v. a. (Se conj. comme *semer.*) Semer de nouveau une terre déjà ensemencée.

SURSEOIR (*soir*) v. a. et n. (*Je sursois, nous surseoyons. Je surseoyais, nous surseoyions. Je sursis, nous sursîmes. Je surseoirai, nous surseoirons. Je surseoirais, nous surseoirions. Sursois, surseoyons, surseoyez. Que je sursoie, que nous surseoyions. Que je sursisse, que nous sursissions. Surseoyant. Sursis.*) Suspendre, remettre, différer : *surseoir l'exécution, à l'exécution d'un arrêt.*

SURSIS (*si*) n. m. (subst. particip. de *surseoir*). Délai, remise.

SURSOLIDE n. m. Carré du carré, quatrième puissance d'une grandeur.

SURTAUX (*tó*) n. m. Taux excessif.

SURTAXE (*tak-se*) n. f. Taxe supplémentaire, ajoutée à d'autres. Mesure excessive et illégale.

SURTAXER (*tak-sé*) v. a. (de *surtaxe*). Frapper d'une taxe plus forte que la taxe existante ou que la taxe légale : *surtaxer un produit de luxe.*

SURTONDRE v. a. Soumettre à la surtonte.

SURTONTE n. f. Action de couper les extrémités de la laine ou du poil, après le lavage des peaux.

SURTOUT (*tou*) n. m. Vêtement fort large, qu'on met par-dessus tous les autres habits. Grande pièce d'orfèvrerie que l'on place comme ornement sur la table. Charrette légère pour porter les bagages. Paillasson conique dont on couvre une ruche.

SURTOUT (*tou*) adv. (de *sur*, et *tout*). Principalement, par-dessus tout, plus que toute autre chose : *et surtout, soyez prudent.*

SURVEILLANCE (*vè, ll* mll.) n. f. Action de surveiller : *exercer une surveillance active.* Etat de celui qu'on surveille : *être sous la surveillance de la police.*

SURVEILLANT (*vè, ll* mll., *an*), **E** n. Personne chargée de surveiller. *Spécialem.* Personne chargée de surveiller les élèves : *surveillant des études.*

SURVEILLE (*vè, ll* mll.) n. f. Avant-veille.

SURVEILLER (*vè, ll* mll., *é*) v. a. Veiller particulièrement et avec autorité : *surveiller des élèves, des travaux ; surveiller un prisonnier.*

SURVENANCE n. f. *Dr.* Le fait de venir après coup : *survenance d'enfant* (après donation faite). Action de venir tout à coup.

SURVENANT (*nan*), **E** n. Qui survient.

SURVENDRE (*van-dre*) v. a. Vendre trop cher.

SURVENIR v. n. (Se conj. comme *venir.* — Prend toujours l'auxil. *être.*) Arriver inopinément : *survint un fâcheux.* Venir après coup.

SURVENTE (*van-te*) n. f. Vente à un prix excessif.

SURVENTE (*van-té*) n. f. *Mar.* Augmentation du vent.

SURVENTER (*van-té*) v. n. *Mar.* Venter plus fort.

SURVIDER (*dé*) v. a. Oter une partie de ce qui remplit un vase, un sac, lorsqu'ils sont trop pleins.

SURVIE (*vî*) n. f. Etat de celui qui survit à un autre. *Gain de survie,* avantage que, dans un acte, les contractants stipulent au profit du survivant.

SURVIVANCE n. f. Fait de survivre à quelqu'un. Privilège de succéder à quelqu'un dans sa charge, après sa mort : *acheter la survivance d'un bénéfice.*

SURVIVANCIER (*si-é*), **ÈRE** n. Celui, celle qui a une survivance.

SURVIVANT (*van*), **E** n. et adj. Qui survit à un autre : *le survivant des époux ; l'époux survivant.*

SURVIVRE v. n. (Se conj. comme *vivre.* — Prend toujours l'auxil. *avoir.*) Demeurer en vie après un autre. *Fig.* Subsister après la perte, la ruine de : *survivre à son honneur.* **Se survivre** v. pr. Conserver la vie après la perte de ses facultés, de sa situation, etc.

SUS (*suss*) prép. (lat. *susum*). Sur : *courir sus à quelqu'un.* **En sus** loc. adv. En plus. **En sus de** loc. prép. Outre, au delà de. Interj. pour exhorter, exciter : *sus, mes amis, marchons!*

SUS (*suss*) préf. qui signifie au-dessus.

SUS-BANDE ou **SUSBANDE** (*su-ban-de*) n. f. Pièce de forme demi-cylindrique, qui, dans un affût, maintient par en dessus le tourillon de la pièce.

SUSCEPTIBILITÉ (*su-sèp*) n. f. (de *susceptible*). Capacité à recevoir des impressions. Disposition à se choquer trop aisément.

SUSCEPTIBLE (*su-sèp*) adj. (du lat. *susceptum*, supin de *suscipere*, être sensible). Apte à recevoir, à prendre, à éprouver : *la matière est susceptible de toutes sortes de formes.* D'une sensibilité physique très vive : *l'œil est un organe susceptible. Fig.* Facile à offenser : *homme susceptible.*

SUSCEPTION (*sus-sèp-si-on*) n. f. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Action de recevoir en soi : *la susception des ordres sacrés.*

SUSCITATION (*sus-si-ta-si-on*) n. f. (de *susciter*). Suggestion, instigation. (Peu us.)

SUSCITER (*sus-si-té*) v. a. (du lat. *suscitare*, exciter). Faire naître : *Dieu suscita les prophètes.* Provoquer : *susciter une querelle.* Soulever contre : *susciter des ennemis à quelqu'un.*

SUSCRIPTION (*sus-krip-si-on*) n. f. (lat. *super*, sur, et *scribere*, écrire). Adresse écrite sur l'extérieur d'un pli.

SUSDÉNOMMÉ, E (*sus, no-mé*) n. et adj. Qui a été nommé plus haut.

SUSDIT (*sus-di*), **E** n. et adj. Nommé ci-dessus : *la susdite.*

SUS-DOMINANTE n. f. Note au-dessus de la dominante, sixième du ton.

SUS-HÉPATIQUE (*su-zé*) adj. Qui est situé au-dessus du foie.

SUS-MAXILLAIRE (*sus-mak-sil-lè-re*) adj. Qui est situé à la mâchoire supérieure. N. m. Os maxillaire supérieur.

SUSMENTIONNÉ, E (*sus-man-si-o-né*) adj. Mentionné plus haut.

SUS-NASO-LABIAL adj. Se dit d'un muscle de la tête du cheval, qui s'insère sous le nasseau et sur la lèvre. (V. la planche CHEVAL.)

SUSNOMMÉ, E (*sus-no-mé*) n. et adj. Nommé plus haut : *entre les susnommés, il a été convenu...*

Digitized by Google

SUSPECT (*sus-pè* ou *sus-pèkt', pèk-te;* au m. pl. toujours *sus-pè*) adj. (lat. *suspectus;* de *suspicere*, regarder d'en bas). Qui est soupçonné ou qui mérite de l'être : *probité suspecte. Suspect de,* qui est soupçonné, mérite d'être soupçonné de : *suspect de partialité.* N. m. Homme suspect. *Loi des suspects.* (V. SUSPECTS, *Part. hist.*)

SUSPECTER (*sus-pèk-té*) v. a. Tenir pour suspect : *suspecter la fidélité d'un serviteur.*

SUSPENDRE (*sus-pan-dre*) v. a. (lat. *suspendere*). Fixer en haut et laisser pendant : *suspendre un lustre.* Faire planer : *suspendre les châtiments sur la tête des coupables.* Tenir dans l'indécision : *suspendre les esprits.* Différer : *suspendre l'exécution d'une peine.* Interrompre momentanément : *suspendre sa marche.* Interdire pour un temps : *suspendre un fonctionnaire, un journal. Suspendre ses payements,* cesser de payer ses créanciers.

SUSPENDU (*sus-pan-du*), **E** adj. Qui est en suspens, irrésolu. *Voiture suspendue,* voiture dont le corps ne porte pas directement sur les essieux, mais sur des ressorts interposés. *Pont suspendu,* pont dont le tablier est soutenu par des chaînes ou des câbles.

SUSPENS (*sus-pan*) adj. (lat. *suspensus*). Suspendu, interdit : *prêtre suspens.* **En suspens** loc. adv. Dans l'incertitude.

SUSPENSE (*sus-pan-se*) n. f. Censure par laquelle un ecclésiastique est suspendu. Etat d'un ecclésiastique frappé de cette censure.

SUSPENSEUR (*sus-pan-seur*) adj. m. *Anat.* Qui tient suspendu : *ligament suspenseur.*

SUSPENSIF (*sus-pan-sif*), **IVE** adj. *Dr.* Qui suspend, qui arrête l'exécution d'un jugement, d'un contrat : *appel suspensif; condition suspensive. Gramm. Points suspensifs.* V. POINT.

SUSPENSION (*sus-pan*) n. f. Action de suspendre; état d'une chose suspendue : *la suspension du pendule.* Support suspendu au plafond et soutenant une lampe, des fleurs, etc. Interdiction pour un temps : *la suspension d'un prêtre.* Cessation momentanée : *suspension de payements. Suspension d'armes,* convention qui suspend le combat pour un temps et sur un point, en vue d'intérêts urgents (enlèvement des blessés, inhumation des morts). *Gramm.* Interruption de sens qui, dans l'écriture, s'indique par une série de points. (V. POINT.) *Chim.* Etat d'un corps très divisé, qui se mêle à la masse d'un fluide sans être dissous par lui. *Physiq. Suspension à la Cardan,* disposition permettant de suspendre un instrument dans une position rigoureusement verticale.

SUSPENSOIR (*sus-pan-soir*) n. m. Sorte de bandage propre à soutenir un organe.

SUSPENTE (*sus-pan-te*) n. f. *Mar.* Chaîne (ou cordage) amarrée à un mât et sur laquelle on attache un palan ou les basses vergues hissées.

SUSPICION (*sus-pi*) n. f. (lat. *suspicio*). Soupçon : *tenir un domestique en suspicion.*

SUSPIED (*su-pi-é*) n. m. Courroie de l'éperon qui passe sur le cou-de-pied.

SUSSEYEMENT n. m., et **SUSSEYER** v. n. V. **ZÉZAIEMENT**, et **ZÉZAYER**.

SUSTENTATION (*sus-tan-ta-si-on*) n. f. Action de sustenter. *Base de sustentation,* polygone que l'on obtient en joignant tous les points par lesquels un corps solide repose sur un plan.

SUSTENTER (*sus-tan-té*) v. a. (du lat. *sustinere,* soutenir). Entretenir la vie par le moyen des aliments : *sustenter un malade.*

SUSURRATION (*su-zu-ra-si-on*) n. f. Murmure.

SUSURREMENT (*su-zu-re-man*) n. m. Murmure, bruissement : *le susurrement des feuilles.*

SUSURRER (*su-zu-ré*) v. a. et n. (lat. *susurrare*). Murmurer. (Peu us.)

SUSURRUS (*su-zur-russ*) n. m. Murmure, frémissement caractéristique de certains anévrismes.

SUTTÉE (*su-té*) **SUTTIE** (*su-ti*) ou **SÂTI** n. f. Veuve de l'Inde, qui se brûle sur le bûcher de son mari. Ce sacrifice lui-même.

SUTURAL, E, AUX adj. Qui a rapport aux sutures.

SUTURE n. f. (lat. *sutura*). Opération consistant à coudre les lèvres d'une plaie : *suture aux fils d'argent.* Articulation dentelée de deux os : *les sutures du crâne. Bot.* Ligne suivant laquelle s'opèrent la jonction et la séparation des valves dans les fruits.

SUTURER (*ré*) v. a. Faire une suture à.

SUZERAIN, E (*rin, è-ne*) n. et adj. Seigneur qui possède un fief dont d'autres fiefs relèvent : *le suzerain devait aide et protection à son vassal.*

SUZERAINETÉ (*rè*) n. f. Qualité de suzerain.

SVASTIKA (*svas-ti*) n. m. Symbole religieux de l'Inde, qui consiste en une croix à branches égales, dont les quatre extrémités sont recourbées en forme de gamma.

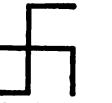
Svastika.

SVELTE (*svèl-te*) adj. (ital. *svelto*). Délié, dégagé : *colonne, taille svelte.*

SVELTESSE (*svèl-tè-se*) n. f. Forme svelte. Qualité de ce qui est svelte : *la sveltesse des formes.*

SYBARITE adj. et n. De Sybaris. *Par ext.* Personne qui mène une vie molle et voluptueuse comme les habitants de Sybaris : *un vrai Sybarite.* (V. *Part. hist.*)

SYBARITIQUE adj. Propre aux Sybarites : *habitudes sybaritiques.*

SYBARITISME (*tis-me*) n. m. Vie, mœurs semblables à celles des Sybarites.

SYCOMORE n. m. Variété d'érable dite aussi *faux platane.*

SYCONE n. m. Fruit charnu, dont la *figue* est le type.

SYCOPHANTE n. m. (gr. *sukon,* figue, et *phainein,* faire voir). Nom donné, à Athènes, à ceux qui dénonçaient les exportateurs ou voleurs de figues. *Par ext.* Dénonciateur. *Fig.* Fourbe. (Peu us.)

SYÉNITE n. f. (de *Syène,* v. d'Egypte). Roche neutre primitive, qui est une sorte de granit sans quartz.

SYÉNITIQUE adj. Qui contient de la syénite.

SYLLABAIRE (*sil-la-bè-re*) n. m. Livre élémentaire pour apprendre à lire et où les mots sont décomposés en syllabes.

SYLLABE (*sil-la-be*) n. f. (gr. *sullabé*). Une ou plusieurs lettres qui se prononcent par une seule émission de voix : *le mot* Paris *a deux syllabes. Ne pas répondre une syllabe,* ne rien répondre.

SYLLABER (*sil-la-bé*) v. a. Assembler les lettres par syllabes. (Peu us.)

SYLLABIQUE (*sil-la*) adj. Qui a rapport aux syllabes. *Ecriture syllabique,* où chaque syllabe est représentée par un caractère. *Vers syllabique,* où la mesure est déterminée par le nombre, et non la valeur des syllabes.

SYLLABIQUEMENT (*sil-la-bi-ke-man*) adv. D'une manière syllabique. (Peu us.)

SYLLABISME (*sil-la-bis-me*) n. m. Système d'écriture dans lequel chaque syllabe est représentée par son signe propre (telle l'écriture assyrienne).

SYLLABUS (*sil-la-buss*) n. m. (m. lat. signif. *sommaire*). Liste d'erreurs condamnées par le pape. *Absolum.* Le syllabus promulgué par Pie IX en 1864 : *le Syllabus fut publié à la suite de l'encyclique* Quanta cura.

SYLLEPSE (*sil-lèp-se*) n. f. (gr. *sullépsis*). *Gram.* Figure de rhétorique par laquelle les mots s'accordent selon le sens, et non selon les règles grammaticales, comme dans : **Il** *est six* **heures** (syllepse de nombre), *les* **vieilles gens** *sont* **soupçonneux** (syllepse de genre).

SYLLEPTIQUE (*sil-lèp*) adj. Qui appartient à la syllepse : *forme sylleptique.*

SYLLOGISER (*sil-lo-ji-zé*) v. n. Raisonner par syllogismes. (Peu us.)

SYLLOGISME (*sil-lo-jis-me*) n. m. (gr. *sullogismos*). Argument qui contient trois propositions : la majeure, la mineure et la conclusion, et tel que la conclusion est déduite de la majeure par l'intermédiaire de la mineure. Ex. : Tous les hommes sont mortels (*majeure*); or, tu es un homme (*mineure*); donc tu es mortel (*conclusion*).

SYLLOGISTIQUE (*sil-lo-jis-ti-ke*) adj. Qui appartient au syllogisme : *forme syllogistique.*

SYLPHE n. m. Génie de l'air, dans la mythologie celtique et germanique du moyen âge.

SYLPHIDE n. f. Sylphe femelle. *Fig.* Femme gracieuse et légère : *une taille de sylphide.*

SYLVAINS (*vin*) n. m. pl. (du lat. *sylva,* forêt). Divinités fabuleuses des forêts et des champs, chez les Latins. S. un *sylvain.* (V. *Part. hist.*)

SYLVESTRE (*ves-tre*) adj. (du lat. *sylva,* forêt). Qui croît dans les bois : *pin sylvestre.*

SYLVICOLE adj. (lat. *sylva,* forêt, et *colere,* ha-

Digitized by Google

biter). Qui a rapport à la sylviculture : *l'industrie sylvicole*. Qui vit dans les forêts.

SYLVICULTEUR n. m. Qui fait de la sylviculture.

SYLVICULTURE n. f. (lat. *sylva*, forêt, et *cultura*, culture). Science qui a pour objet la culture et l'entretien des bois.

SYLVINE n. f. Chlorure naturel de potassium.

SYMBIOSE (*sin-bi-ô-ze*) n. f. (gr. *sun*, avec, et *bios*, vie). Association de deux ou plusieurs organismes différents qui leur permet de vivre : *un lichen est la symbiose d'une algue et d'un champignon*.

SYMBOLE (*sin*) n. m. (gr. *sumbolon*). Figure, marque, objet physique quelconque ayant une signification conventionnelle : *le chien est le symbole de la fidélité*. *Théol.* Formulaire qui contient les principaux articles de la foi (en ce sens, prend une majuscule) : *le Symbole des apôtres*. *Chim.* Nom donné aux lettres adoptées pour désigner les corps simples : *le symbole du fer est Fe*. *Numism.* Signes, figures indiquant, sur les monnaies antiques, l'atelier monétaire.

SYMBOLIQUE (*sin*) adj. Qui a le caractère d'un symbole : *le glaive symbolique de la loi*. N. f. Ensemble des symboles propres à une religion, un peuple, etc. : *la symbolique égyptienne*. Science qui explique les symboles. Livre qui traite de cette science.

SYMBOLISATION (*sin, za-si-on*) n. f. Action de représenter par des symboles.

SYMBOLISER (*sin, zé*) v. a. Exprimer au moyen d'un symbole : *l'olivier symbolise la paix*.

SYMBOLISME (*sin-bo-lis-me*) n. m. Système de symboles destiné à rappeler des faits ou à exprimer des croyances. Mouvement poétique qui, par réaction contre l'art des parnassiens, a cherché à exprimer les secrètes affinités des choses avec notre âme.

SYMÉTRIE (*trî*) n. f. (gr. *sun*, avec, et *metron*, mesure). Disposition de parties semblables, semblablement disposées dans un ensemble. Harmonie résultant de certaines combinaisons et proportions régulières : *symétrie architecturale*. ANT. **Asymétrie.**

SYMÉTRIQUE adj. Qui a de la symétrie : *constructions symétriques*. ANT. **Asymétrique.**

SYMÉTRIQUEMENT (*ke-man*) adv. Avec symétrie : *deux pavillons symétriquement disposés*.

SYMÉTRISER (*zé*) v. n. Faire symétrie. (Peu us.)

SYMPATHIE (*sin-pa-tî*) n. f. (gr. *sun*, avec, et *pathein*, ressentir). Rapport entre des organes symétriques qui fait que, quand l'un est atteint, l'autre l'est également. Correspondance que l'on supposait entre les qualités de certains corps : *le mercure s'unit à l'or par sympathie*. (Vx.) Rapport d'inclination entre deux personnes ; penchant instinctif qui les attire l'une vers l'autre : *avoir de la sympathie pour quelqu'un*. ANT. **Antipathie.**

SYMPATHIQUE (*sin*) adj. Qui appartient à la cause et aux effets de la sympathie : *sentiment sympathique*. Qui inspire la sympathie : *un homme sympathique*. *Encre sympathique*, composition chimique avec laquelle on trace des caractères invisibles qui n'apparaissent que par un artifice, comme l'exposition au feu. ANT. **Antipathique.** *Nerf grand sympathique* ou substantiv. *le grand sympathique*, partie du système nerveux longeant la colonne vertébrale.

SYMPATHIQUEMENT (*sin, ke-man*) adv. Avec sympathie : *accueillir sympathiquement un visiteur*. ANT. **Antipathiquement.**

SYMPATHISER (*sin, zé*) v. n. Avoir de la sympathie : *deux personnes qui sympathisent mal ensemble*.

SYMPHONIE (*sin-fo-nî*) n. f. (gr. *sun*, avec, et *phonê*, son). Morceau de musique composé pour être exécuté par des instruments concertants : *orchestrer une symphonie*. Composition pour orchestre, dans la formule de la sonate, comprenant : 1° un allégro ; 2° un adagio, largo ou andante ; 3° un menuet ou scherzo ; 4° un finale en rondeau ou allégro vif : *les symphonies de Haydn, Mozart, Beethoven*.

SYMPHONIQUE (*sin*) adj. Relatif à la symphonie : *concert symphonique*.

SYMPHONISTE (*sin-fo-nis-te*) n. Qui compose ou exécute des symphonies.

SYMPHORINE (*sin*) n. f. Genre de caprifoliacées de nos pays.

SYMPHYSE (*sin-fi-ze*) n. f. (gr. *sun*, avec, et *phusis*, structure). Connexion de deux os ensemble. Articulation fixe : *symphyse du pubis*.

SYMPIÉZOMÈTRE (*sin*) n. m. Baromètre à réservoir d'air.

SYMPLECTIQUE (*sin-plèk-ti-ke*) adj. Qui est enlacé avec un autre corps.

SYMPTOMATIQUE (*sinp-to*) adj. Qui est le symptôme de quelque autre maladie : *pâleur symptomatique de l'anémie*.

SYMPTOMATOLOGIE (*sinp-to, jî*) n. f. (gr. *sumptôma, atos*, symptôme, et *logos*, traité). Partie de la médecine qui étudie les symptômes des maladies.

SYMPTÔME (*sinp-tô-me*) n. m. (du gr. *sumptôma*, coïncidence). Phénomène qui révèle un trouble fonctionnel ou une lésion : *des symptômes d'anémie*. *Fig.* Indice, présage : *des symptômes de rébellion*.

SYNAGOGUE (*gho-ghe*) n. f. (du gr. *sunagogê*, réunion). Assemblée des fidèles, sous l'ancienne loi juive. Eglise juive. Loi religieuse des juifs. Lieu où s'assemblent les juifs pour l'exercice de leur religion : *on ne se découvre pas dans une synagogue*.

SYNALÉPHE n. f. (du gr. *sunaleiphein*, rendre cohérent). Réunion de deux syllabes en une seule, dans la prononciation.

SYNALLAGMATIQUE (*na-lagh-ma*) adj. (du gr. *sunallagma*, échange). *Contrat synallagmatique*, contrat par lequel deux personnes s'engagent réciproquement (comme les baux, contrats de vente, etc.).

SYNANTHÉRÉES (*ré*) n. f. pl. *Bot.* Syn. de COMPOSÉES. S. une *synanthérée*.

SYNANTHÉRIQUE adj. (du gr. *sun*, avec, et de *anthère*). Se dit des étamines qui ont des anthères soudées.

SYNARTHROSE (*trô-ze*) n. f. Articulation immobilisée, par continuité de deux surfaces osseuses.

SYNCELLE (*sè-le*) n. m. (bas gr. *sugkellos*). Officier ecclésiastique qui était placé auprès des grands dignitaires de l'Eglise grecque.

SYNCHONDROSE (*kon-drô-ze*) n. f. (gr. *sun*, avec, et *khondros*, cartilage). Union de deux os par un cartilage.

SYNCHRONE (*kro-ne*) adj. (gr. *sun*, avec, et *khronos*, temps). Se dit des mouvements qui se font dans le même temps : *des oscillations synchrones*.

SYNCHRONIQUE (*kro*) adj. *Tableau synchronique*, qui présente sur plusieurs colonnes les faits arrivés en même temps en différents pays.

SYNCHRONISME (*kro-nis-me*) n. m. Etat de ce qui est synchrone : *synchronisme de deux pendules*. Coïncidence des dates dans l'histoire des peuples.

SYNCHYSE (*ki-ze*) n. f. (gr. *sugkhusis*). *Gramm.* Confusion dans l'ordre des mots, qui rend la phrase difficile à comprendre. (Peu us.)

SYNCOPAL, E, AUX adj. Qui a rapport à la syncope.

SYNCOPE n. f. (gr. *sugkopê*). Perte momentanée de la sensibilité et du mouvement : *tomber en syncope*. *Gramm.* Retranchement d'une lettre ou d'une syllabe dans le corps d'un mot : **démembrement** pour **démembrement**. *Musiq.* Note émise sur un temps faible et continuée sur un temps fort : *la syncope est ordinairement figurée par un signe ondulé semblable à celui de la liaison* ⌒ *ou* ⌣.

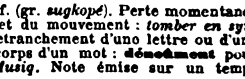

Syncopes.

SYNCOPER (*pé*) v. a. Retrancher par syncope dans un mot : *syncoper une syllabe*. *Musiq.* Unir par syncope : *note syncopée*. V. n. *Musiq.* Etre uni par syncope.

SYNCRÉTISME (*tis-me*) n. m. (du gr. *sugkretizein*, réunir). Système philosophique ou religieux, qui tend à fondre plusieurs doctrines différentes.

SYNCRÉTISTE (*tis-te*) adj. Qui a rapport au syncrétisme. N. m. Partisan du syncrétisme.

SYNDACTYLE adj. (gr. *sun*, avec, et *daktulos*, doigt). Qui a les doigts soudés entre eux. N. m. pl. Division des marsupiaux. S. un *syndactyle*.

SYNDIC (*dik*) n. m. (gr. *sun*, avec, et *dikê*, procès). Celui qui est élu pour prendre soin des intérêts d'un corps dont il est membre : *syndic des notaires*. Dans certaines villes, chef de la municipalité ; maire. *Syndic d'une faillite*, mandataire salarié du failli et des créanciers, chargé des opérations de la faillite.

SYNDICAL, E, AUX adj. Qui appartient au syn-

Digitized by Google

dicat : *l'action syndicale. Chambre syndicale,* espèce de tribunal disciplinaire institué pour juger les infractions aux règlements d'une corporation et aux devoirs imposés à ses membres.

SYNDICAT (*ka*) n. m. Fonction de syndic; sa durée. Exercice de cette fonction. *Sociol.* Groupement formé pour la défense d'intérêts économiques communs : *syndicats corporatifs, agricoles.*

SYNDICATAIRE (*té-re*) adj. et n. Qui appartient, qui a rapport à un syndicat.

SYNDIQUER (*di-ké*) v. a. Organiser en syndicat. **Se syndiquer** v. pr. S'organiser en syndicat : *ouvriers qui se syndiquent.*

SYNDROME n. m. (du gr. *sundrômé,* concours). Ensemble des symptômes qui caractérisent une maladie : *les syndromes de la fièvre typhoïde.*

SYNECDOCHE (*si-nèk*) ou **SYNECDOQUE** (*si-nèk-do-ke*) n. f. (du gr. *sunecdoché,* compréhension). Figure de rhétorique, par laquelle on prend la partie pour le tout : *payer tant par tête,* c'est-à-dire *par personne;* le tout pour la partie : *acheter un castor,* pour *un chapeau fait du poil de cet animal;* le genre pour l'espèce, l'espèce pour le genre, etc.

SYNÉRÈSE (*ré-ze*) n. f. (gr. *sun,* avec, et *airein,* prendre). Contraction de deux syllabes en une seule émission de voix dans un même mot : *taon* (ton), *août* (ou).

SYNERGIE (*si-nèr-jî*) n. f. (gr. *sun,* avec, et *ergon,* travail). Association de plusieurs organes pour l'accomplissement d'une fonction.

SYNGÉNÉSIE (*zî*) n. f. Soudure des étamines entre elles par les anthères.

SYNGNATHE n. m. Genre de poissons lophobranches, répandus dans toutes les mers.

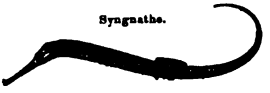
Syngnathe.

SYNODAL, E, AUX adj. Qui appartient au synode.

SYNODALEMENT (*man*) adv. En synode.

SYNODE n. m. (du gr. *sunodos,* compagnie). Ancien nom des conciles. Assemblée d'ecclésiastiques convoqués pour les affaires d'un diocèse : *réunir un synode.* Assemblée des ministres protestants. **Le saint-synode,** conseil suprême de l'Église russe.

SYNODIQUE adj. Qui a rapport à un synode. Qui émane d'un synode. *Lettre synodique,* écrite, au nom des conciles, aux évêques absents.

SYNODIQUE adj. (gr. *sunodikos*). *Astr. Révolution synodique,* temps que met une planète pour revenir en conjonction avec le soleil.

SYNONYME adj. (gr. *sun,* avec, et *onoma,* nom). Se dit des mots qui ont à peu près la même signification, comme *épée* et *glaive.* N. m. : un *synonyme.* Ant. **Antonyme, contraire.**

SYNONYMIE (*mî*) n. f. Qualité des mots synonymes. Ant. **Antonymie.**

SYNONYMIQUE adj. Qui appartient à la synonymie.

SYNOPTIQUE adj. (gr. *sun,* avec, et *optomai,* je vois). Qui permet d'embrasser, de saisir d'un même coup d'œil les diverses parties d'un ensemble : *établir le tableau synoptique d'une science.* N. m. pl. Evangiles de saint Matthieu, saint Marc et saint Luc, qui présentent de grandes ressemblances dans le récit.

SYNOVIAL, E, AUX adj. Qui a rapport à la synovie. *Capsule synoviale* et absolum. *synoviale* n. f. Glande, sac qui sécrète, contient de la synovie.

SYNOVIE (*vî*) n. f. Humeur des articulations.

SYNTAXE (*tak-se*) n. f. (gr. *sun,* avec, et *taxis,* ordre). *Gramm.* Partie de la grammaire qui traite de la fonction et de l'arrangement des mots : *étudier la syntaxe latine.* Volume où est exposée cette partie de la grammaire.

SYNTAXIQUE (*tak-si-ke*) ou **SYNTACTIQUE** adj. Qui appartient à la syntaxe : *règles syntaxiques.*

SYNTHÈSE (*tè-ze*) n. f. (gr. *sunthesis*). Méthode qui procède du simple au composé, des éléments au tout, de la cause aux effets, du principe aux conséquences : *la synthèse est l'opération inverse de l'analyse. Par ext.* Généralisation, exposé synoptique. *Synthèse chimique,* opération par laquelle on combine les corps simples pour en former des composés, ou des corps composés pour en former d'autres d'une composition plus complexe : *la synthèse de l'eau.* Ant. **Analyse.**

SYNTHÉTIQUE adj. Qui appartient à la synthèse : *méthode synthétique.* Ant. **Analytique.**

SYNTHÉTIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière synthétique. Ant. **Analytiquement.**

SYNTHÉTISER (*zé*) v. a. Réunir par synthèse : *synthétiser des faits.*

SYRIAQUE n. m. et adj. Se dit de la langue araméenne, parlée autrefois dans la Syrie.

SYRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. et n. De la Syrie.

SYRINGE ou **SYRINX** (*rinks*) n. f. (gr. *surigx*). Flûte de Pan. Nom donné par les Grecs aux sépultures souterraines des rois égyptiens, à Thèbes.

SYRPHE n. m. Genre d'insectes diptères brachycères, très communs dans les jardins de Paris.

Syrphe.

SYSTALTIQUE (*sis*) adj. Qui a rapport à la systole.

SYSTÉMATIQUE (*sis-té*) adj. Qui appartient à un système. Qui est combiné d'après un système : *la science est une connaissance systématique.* Erigé en système; voulu dans une intention définie : *doute systématique. Homme, esprit systématique,* dont les actions sont réglées, décidées d'avance avec précision. (Se prend en mauv. part.)

SYSTÉMATIQUEMENT (*sis-té, ke-man*) adv. D'une manière systématique.

SYSTÉMATISER (*sis-té, zé*) v. a. Réduire en système : *systématiser ses idées.*

SYSTÈME (*sis-tè-me*) n. m. (gr. *sun,* avec, et *istêmi,* je place). Assemblage de principes vrais ou faux liés ensemble, de manière à former un corps de doctrine : *le système de Descartes.* Combinaison de parties assemblées pour concourir à un résultat ou de manière à former un ensemble : *système nerveux; système planétaire. Par système,* de parti pris. *Esprit de système,* penchant à tout réduire en système, à agir de parti pris. *Géol.* Se dit des périodes qui divisent les ères : *système dévonien. Hist. nat.* Méthode de classification fondée sur l'emploi d'un seul ou d'un petit nombre de caractères : *le système de Linné. Polit.* Mode de gouvernement : *le système féodal. Système métrique,* v. MÉTRIQUE. *Physiq. Système C. G. S.,* voyez C. G. S.

SYSTOLE (*sis-to-le*) n. f. (du gr. *sustolé,* contraction). Mouvement de contraction du cœur et des artères. Ant. **Diastole.**

SYSTYLE (*sis-ti-le*) adj. (gr. *sun,* avec, et *stulos,* colonne). Se dit d'une ordonnance où l'entre-colonnement était de deux diamètres ou quatre modules. N. m. : *un systyle.*

SYZYGIE (*jî*) n. f. (gr. *sun,* avec, et *zugos,* lien). Conjonction ou opposition d'une planète avec le soleil.

Digitized by Google

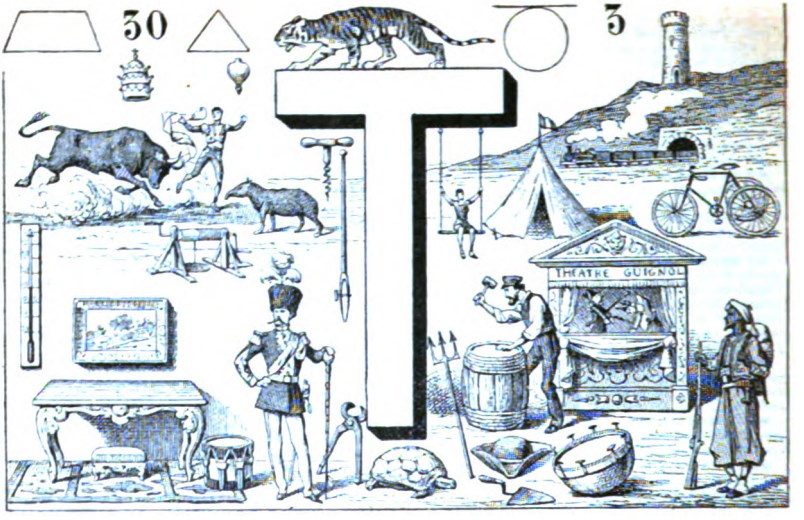

T n. m. (*té* ou *te*). Vingtième lettre de l'alphabet et seizième des consonnes : *tracer un grand* T, *des petits* t. *En T*, qui a la forme de la lettre T. (On écrit aussi EN TÉ.)

TA adj. poss. fém. V. TON.

TABAC (*ba*, et devant une voyelle, *bak'*) n. m. (espagn. *tabaco*). Espèce de solanacée originaire de l'île de *Tabago*, dont les feuilles, diversement préparées, se fument, se prisent ou se mâchent : *le tabac tire son parfum et ses qualités d'un alcaloïde dangereux, la nicotine.* Adjectiv. Se dit d'une couleur brun roux, rappelant celle du tabac : *une étoffe tabac.* N. m. pl. Administration des tabacs de la régie : *entrer dans les tabacs.* — Le *tabac* est une plante vigoureuse, pouvant atteindre 2 mètres de haut, à larges feuilles mesurant jusqu'à 60 ou 70 centimètres de long. Originaire probablement des Antilles, importé en Europe par les Espagnols, et vulgarisé en France par l'ambassadeur de Catherine de Médicis, Jean Nicot, il est aujourd'hui cultivé à peu près dans tous les pays, notamment à Cuba, Java, Sumatra, aux Etats-Unis (Maryland, Virginie), en Turquie et en Asie Mineure. Les feuilles de tabac récoltées sont séchées sous des hangars couverts, puis soumises à une fermentation en masse, et transformées enfin en très menus grains (tabac à priser), en filaments découpés (tabac à fumer), en *carottes* (tabac à chiquer). En France, la culture (autorisée seulement dans 25 départements), la fabrication et la vente du tabac sont l'objet d'un monopole exploité par l'Etat. Il ne faut user du tabac que très modérément, afin d'éviter les accidents assez dangereux du *tabagisme* ou *nicotinisme* (haleine fétide, pharyngite, dyspepsie, troubles de la vue ou de la mémoire).

Tabac.

TABAGIE (*ji*) n. f. (de *tabac*). Lieu public, salle spéciale où l'on se retire pour fumer. Endroit où l'on fume souvent et qui conserve l'odeur du tabac.

TABAGISME (*jiss*) n. m. V. NICOTINISME.

TABARD (*bar*) ou **TABAR** n. m. Au moyen âge, vêtement de dessus. Manteau qu'on portait sur l'armure. Dalmatique des hérauts et rois d'armes.

TABARINAGE n. m. Bouffonnerie de *Tabarin*. (V. *Part. hist.*)

TABATIÈRE n. f. Petite boîte où l'on met du tabac à priser. *Fenêtre à tabatière*, fenêtre qui a la même inclinaison que le toit sur lequel on l'adapte.

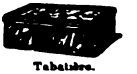
Tabatière.

TABELLAIRE (*bèl-lè-re*) adj. (du lat. *tabella*, tableau). En forme de tablette. *Impression tabellaire*, impression qu'on faisait avec des planches gravées, avant l'invention des caractères mobiles.

TABELLION (*bè-li-on*) n. m. (lat. *tabellio*). Fonctionnaire autrefois chargé de mettre en grosse les actes dont les minutes étaient dressées par les notaires. Ancien officier public, jouant le rôle de notaire dans les juridictions subalternes. *Par plaisanterie.* Notaire.

TABELLIONNAGE (*bè-li-o-naje*) n. m. Fonction de tabellion. (Vx.)

TABERNACLE (*bèr*) n. m. (lat. *tabernaculum*). Tente, pavillon. Chez les Hébreux, tente sous laquelle reposait l'arche d'alliance. Petite armoire placée sur l'autel, où l'on renferme le saint ciboire et la custode. Anciennem., syn. de CIBOIRE. *Fête des tabernacles*, une des trois grandes solennités des Hébreux, qu'ils célébraient après la moisson, sous des tentes et des feuillées, en mémoire de leur campement dans le désert après la sortie d'Egypte. *Tabernacle éternel*, ciel, séjour des élus.

Tabernacle.

TABESCENCE (*bès-san-se*) n. f. (du lat. *tabes*, humeur corrompue). Amaigrissement morbide, dû à certaines affections nerveuses.

TABI ou **TABIS** (*bi*) n. m. Sorte de moire de soie à petits grains.

TABIDE adj. *Méd.* Atteint de marasme, de consomption. (Vx.)

TABISER (*zé*) v. a. Onder à la manière des tabis.

TABLATURE n. f. Anciennem., toute musique écrite à l'aide de lignes et de signes conventionnels : *la tablature était extrêmement compliquée.* Tableau,

Digitized by Google

dessin qui représente un instrument à vent, et qui indique quels trous doivent être bouchés ou bien ouverts pour former les diverses notes. *Entendre, savoir la tablature*, être intelligent, rusé. (Vx.) *Fig. Donner de la tablature à quelqu'un*, lui susciter de l'embarras.

TABLE n. f. (du lat. *tabula*, planche). Meuble de bois ou de marbre, posé sur un ou plusieurs pieds : *table de jeu*. Meuble de ce genre, sur lequel on dépose les objets qui doivent servir aux repas. Mets qu'on y sert habituellement : *avoir une table frugale*. Lame ou plaque de matière quelconque et de forme plane : *une table de marbre*. Plaque ou panneau rectangulaire de revêtement. Tableau dans lequel certaines matières sont disposées méthodiquement, de manière à pouvoir être embrassées d'un seul coup d'œil, ou trouvées facilement : *table de Pythagore* (v. MULTIPLICATION); *table des logarithmes; table chronologique*. Tableau qui indique méthodiquement ou alphabétiquement les matières traitées dans un livre : *table des chapitres, des matières*. *Table d'harmonie*, partie supérieure d'un instrument sur laquelle les cordes sont tendues. *Blas. Table d'attente*, écu qui n'est chargé d'aucune figure. *Tables de la loi*, tables de pierre sur lesquelles étaient gravées les lois que Dieu donna à Moïse. *Les douze Tables*, v. DOUZE (*part. hist*). *La sainte table*, balustrade ornée d'une nappe, qui sépare le chœur du sanctuaire et à laquelle les fidèles communient. *S'approcher de la sainte table*, communier. *Table d'hôte*, table servie à heures fixes et à tant par tête. *Table de nuit*, petite table qui se place à côté du lit. *Fig. Mettre, dresser la table*, placer sur la table les choses nécessaires pour le repas. *Se mettre à table*, s'asseoir autour de la table pour y prendre ses repas. *Aimer la table*, la bonne chère. *Tenir table ouverte*, donner fréquemment à dîner. *Réformer sa table*, en diminuer la dépense. *Faire table rase*, v. RAS.

Table.

TABLEAU (*blô*) n. m. Ouvrage de peinture exécuté sur toile, sur bois, etc. : *un tableau de genre*. Liste des membres d'un corps, d'une société : *tableau des avocats*. Disposition méthodique d'objets dont on veut saisir l'ensemble, ou classer les détails : *tableau chronologique*. Châssis de planches assemblées et peintes en noir pour écrire, tracer des figures à la craie, et principalement en usage dans les écoles. Division d'une pièce de théâtre ou subdivision d'un acte, marquée par un changement de décor : *féerie en cinq actes et treize tableaux*. *Mar.* Partie de la poupe d'un navire en bois où sont percés les sabords, et qui supporte le nom et les emblèmes du navire. *Tableau de baie*, partie de l'épaisseur d'un mur, qui est située en dehors d'une baie de porte ou de fenêtre. *Tableau d'avancement*, tableau sur lequel sont inscrits les officiers jugés dignes d'être promus au grade supérieur. *Fig.* Ensemble d'objets qui frappent la vue, qui font impression : *de cette hauteur, on découvre un tableau magnifique*. Représentation vive d'une chose, de vive voix ou par écrit : *faire un tableau fidèle des guerres civiles*.

TABLEAUTIN (*blô*) n. m. Petit tableau.

TABLÉE (*blé*) n. f. Ensemble des personnes qui prennent un repas à la même table. (Peu us.)

TABLER (*blé*) v. n. Baser ses calculs : *tabler sur un événement*.

TABLETIER (*ti-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui fabrique ou vend des échiquiers, des damiers et autres ouvrages d'ivoire, d'ébène, etc.

TABLETTE (*blè-te*) n. f. (de *table*.) Planche disposée horizontalement pour recevoir des papiers, des livres, etc. Pièce de marbre, de pierre, de bois, etc., de peu d'épaisseur, posée à plat sur le chambranle d'une cheminée, l'appui d'une fenêtre, d'une balustrade, sur un poêle, sur le haut d'un ouvrage de maçonnerie, etc. : *tablette de cheminée*. Préparation alimentaire, moulée, de forme aplatie : *tablette de chocolat*. Pl. Feuilles d'ivoire, de parchemin, de papier préparé, qu'on porte sur soi, et dont on se sert pour prendre des notes : *les tablettes des anciens étaient des planchettes de bois ou d'ivoire, enduites de cire, sur lesquelles ils écrivaient avec un poinçon*. *Fig. Rayez cela de vos tablettes*, n'y comptez pas.

TABLETTERIE (*blè-te-ri*) n. f. Métier, commerce, ouvrage du tabletier.

TABLIER (*bli-é*) n. m. Pièce d'étoffe ou de cuir, qu'on met devant soi pour préserver ses vêtements ou pour servir d'ornement : *tablier de cuisine*. Morceau de cuir attaché sur le devant d'une voiture, pour garantir les jambes des voyageurs de la pluie et de la boue. Rideau en tôle, qui se trouve devant une cheminée et sert à en régler le tirage. Plancher d'un pont-levis ou d'un pont militaire quelconque. Côté du damier ou de l'échiquier, sur lequel on joue. *Mar.* Renfort d'une voile carrée.

TABOU n. m. (du polynés. *tabu*, sacré). Institution religieuse de la Polynésie, qui marque une personne ou une chose d'un caractère sacré et en interdit le contact ou l'usage. Adjectif. Marqué de ce caractère : *un lieu tabou; armes taboues*.

TABOURET (*rè*) n. m. Petit siège à quatre pieds, qui n'a ni bras ni dos. Petit meuble sur lequel on pose le pied quand on est assis. *Droit de tabouret*, privilège qu'avaient les duchesses d'être assises sur un siège pliant en présence du roi et de la reine. *Tabouret électrique*, tabouret à quatre pieds de verre, dont on se sert pour isoler les objets qu'on veut électriser. *Bot.* Nom vulgaire du thlaspi.

Tabourets.

TABOURIN n. m. Ancienne forme du mot *tambourin*. Machine tournante placée au-dessus d'une cheminée pour l'empêcher de tourner.

TABULAIRE (*lè-re*) adj. En forme de tableau.

TABULARIUM (*om'*) n. m. (du lat. *tabula*, tablette.) *Antiq. rom.* Archives publiques ou privées.

TACAMAQUE n. m. Nom donné à différentes résines de térébinthacées.

TACAUD (*kô*) n. m. Nom vulgaire d'un poisson du genre gade.

TACCA (*ta-ka*) n. m. Genre de *taccacées* de Madagascar, à tubercule alimentaire.

TACCACÉES (*ta-ka-sé*) n. f. pl. Famille de plantes monocotylédones. S. une *taccacée*.

TACET (*sèt'*) n. m. Mot latin qui signifie *il se tait* et qui s'emploie en musique pour indiquer le silence d'une partie. *Garder le tacet*, se taire. (Peu us.)

TACHANT (*chan*), **E** adj. Se dit des étoffes, des couleurs qui se tachent, se salissent facilement : *le blanc est très tachant*.

TACHE n. f. (orig. incert.) Marque salissante : *tache de graisse*. Marque naturelle sur la peau de l'homme ou le poil des animaux. En peinture, partie qui ne s'harmonise pas avec le reste. *Fig.* Défaut dans un ouvrage d'esprit. Tout ce qui blesse l'honneur, la réputation. *Faire tache*, produire une tache ; *fig.*, être déplacé. *Théol.* Effet du péché sur l'âme : *tache originelle. L'agneau sans tache*, le Christ. *Astr.* Partie obscure sur le disque du soleil, de la lune.

TÂCHE n. f. (de *tâcher*). Ouvrage qui doit être fait dans un temps fixé. *Prendre à tâche de*, s'efforcer de. *A la tâche*, à un prix convenu pour un travail réglé d'avance : *travailler à la tâche*. PROV. : **A chaque jour suffit sa tâche**, il ne faut pas trop entreprendre dans le moment présent.

TACHÉOGRAPHE (*ké-o*) n. m. (gr. *takhus, eos*, rapide, et *graphein*, écrire). Appareil employé dans la construction des cartes.

TACHÉOMÈTRE (*ké-o*) n. m. (gr. *takhus, eos*, rapide, et *metron*, mesure). Instrument permettant de lever rapidement le plan nivelé d'un terrain.

TACHÉOMÉTRIE (*ké, trî*) n. f. Ensemble des procédés pour lever des plans avec le tachéomètre.

TACHER (*ché*) v. a. Salir, faire une tache : *tacher son habit*. *Fig.* Souiller : *tacher sa réputation*.

TÂCHER (*ché*) v. n. (lat. *taxare*). S'efforcer : *tâcher de se faire connaître*. (*Tâcher à*, marque un plus grand effort que *tâcher de*.)

TÂCHERON n. m. Ouvrier à la tâche.

TACHETER (*té*) v. a. (de *tacher*. — Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je tachetterai*.) Marquer de diverses taches.

Digitized by Google

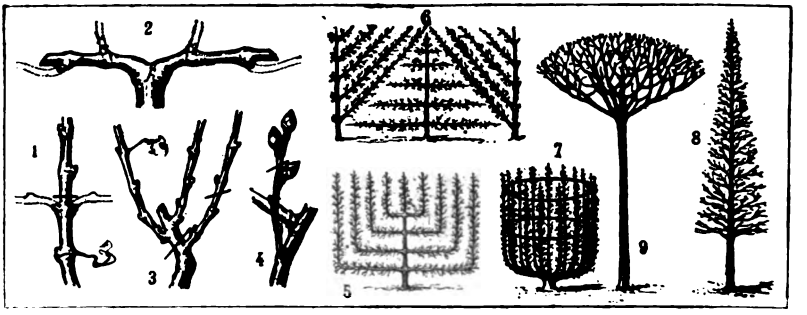

TAILLE : 1 et 2. Formation d'un cordon ; 3. Taille a deux yeux (vigne) ; — 4. Taille d'une brindille à fruit ; 5 et 6. Palmettes ; 7. Vase (arbres fruitiers) ; — 8. Pyramide ; 9. Dôme (arbres d'ornement).

TACHINE (*ki-ne*) n. f. Genre d'insectes coléoptères, communs aux environs de Paris.

TACHYGRAPHE (*ki*) n. (gr. *takhus, eos*, rapide, et *graphein*, écrire). Sténographe.

TACHYGRAPHIE (*ki-gra-fi*) n. f. (de *tachygraphe*). Sténographie.

TACHYGRAPHIQUE (*ki*) adj. Sténographique.

TACHYGRAPHIQUEMENT (*ki, ke-man*) adv. Syn. de STÉNOGRAPHIQUEMENT.

TACHYMÈTRE (*ki*) n. m. (gr. *takus*, rapide, et *metron*, mesure). Instrument au moyen duquel on mesure les vitesses.

TACHYMÉTRIE (*ki-mé-tri*) n. f. Méthode permettant de démontrer les théorèmes de géométrie en matérialisant les figures.

TACITE adj. (lat. *tacitus*). Qui n'est pas formellement exprimé ; qui est sous-entendu : *pacte tacite*.

TACITEMENT (*man*) adv. D'une manière tacite.

TACITURNE adj. (lat. *taciturnus*). Qui parle peu, silencieux : *beaucoup de marins sont taciturnes*. ANT. **Exubérant, expansif, bavard.**

TACITURNITÉ n. f. Etat d'une personne taciturne.

TACT (*takt'*) n. m. (lat. *tactus*). Sens du toucher. *Fig.* Sagacité, finesse d'esprit, sens de ce qui convient : *avoir du tact*.

TAC TAC (*tak-tak*) n. m. Syn. de TIC TAC.

TACTICIEN (*tak-ti-si-in*) n. m. Militaire habile dans la tactique : *un tacticien distingué*.

TACTILE (*tak*) adj. (lat. *tactilis* ; de *tactus*, tact). Qui est ou peut être l'objet du tact : *corps tactile*. Qui a rapport au sens du toucher : *l'impressionnabilité tactile*.

TACTILEMENT (*tak-ti-le-man*) adv. D'une manière tactile. (Peu us.)

TACTILITÉ (*tak-ti*) n. f. (de *tactile*). Faculté de sentir ou d'être senti par le toucher. (Peu us.)

TACTIQUE (*tak-ti-ke*) n. f. (du gr. *taktikê*, qui concerne l'art de disposer des troupes). Art de disposer et d'employer les troupes sur le terrain où elles doivent combattre : *chaque arme a sa tactique propre*. *Fig.* Moyens qu'on emploie pour réussir. Adjectiv. Qui a rapport à la tactique : *disposition tactique*.

TACTISME (*tak-tis-me*) n. m. Influence exercée par certaines substances ou certaines formes de l'énergie sur le développement des êtres unicellulaires.

TADORNE n. m. Genre d'oiseaux palmipèdes, comprenant de forts canards aux vives couleurs.

TAEL (*ta-êl*) n. m. Monnaie chinoise. V. tableaux des MONNAIES.

TÆNIA (*té*) n. m. Autre orthographe de *ténia*.

TAFFETAS (*ta-fe-ta*) n. m. (persan *taftah*). Etoffe de soie fort mince et tissue comme la toile.

TAFIA n. m. Eau-de-vie fabriquée avec les écumes et le sirop du sucre de canne.

TAGÈTE n. m. Genre de composées ornementales, appelé vulgairement *œillet d'Inde*.

TAIAUT ou **TAYAUT** (*ta-i-ô*) interj. *Vénerie*. Cri du veneur à l'aspect du gibier, pour animer les chiens.

TAIE (*té*) n. f. (du gr. *thêkê*, étui). Sac de linge qui enveloppe un oreiller. Tache blanche qui se forme quelquefois sur la cornée de l'œil.

TAÏKOUN (*ta-i*) ou **SHOGOUN** (*cho*) n. m. Titre porté par les puissants seigneurs féodaux du Japon, qui, de 1186 jusqu'à la révolution de 1868, gouvernèrent effectivement le pays, tenant en quelque sorte en tutelle les empereurs ou *mikados*.

TAILLABILITÉ (*ta, ll* mll.) n. f. Etat de ce qui est taillable. (Peu us.)

TAILLABLE (*ta, ll* mll.) adj. Qui était sujet à la taille : *les serfs étaient taillables et corvéables à merci*.

TAILLADE (*ta, ll* mll.) n. f. Coupure, balafre dans les chairs. Coupure en long dans une étoffe : *pourpoint à taillades*.

TAILLADER (*ta, ll* mll., *a-dé*) v. a. Faire des taillades : *tailler les chairs*.

TAILLADIN (*ta, ll* mll.) n. m. Tranche mince d'orange ou de citron.

TAILLANDERIE (*ta, ll* mll., *ri*) n. f. Métier, commerce, ouvrage de taillandier.

TAILLANDIER (*ta, ll* mll., *di-é*) n. m. (de *tailler*). Ouvrier qui fait des outils propres à tailler, pour les charpentiers, les charrons, etc.

TAILLANT (*ta, ll* mll., *an*) n. m. Tranchant d'une lame : *le taillant d'une hache*.

TAILLE (*ta, ll* mll.) n. f. Action de tailler ; manière dont on coupe, dont on taille certaines choses : *la taille des pierres, des arbres fruitiers, des habits, des plumes, des diamants*. Tranchant d'une épée : *frapper d'estoc et de taille*, de la pointe et du tranchant. Stature du corps : *taille de cinq pieds quatre pouces*. Partie du corps, depuis les épaules jusqu'à la ceinture : *taille svelte*. Dimension en hauteur d'un objet quelconque : *un obélisque de grande taille*. Bois coupé qui commence à repousser : *taille de deux ans*. Petit morceau de bois sur lequel les boulangers marquent, par des incisions, la quantité de pain qu'ils vendent à crédit à leurs pratiques. Impôt mis autrefois sur les roturiers : *être exempt de la taille*. (V. *Part. hist.*) *Grav.* Incision qui se fait avec le burin, dans la planche de cuivre ou de toute autre matière. *Pierre de taille*, dure, propre à être taillée et employée aux constructions. *Chir.* Opération qui a pour but d'ouvrir la vessie, pour extraire les concrétions pierreuses qui s'y sont formées. *Musiq.* **Basse-taille**, v. à son ordre alphab. — La *taille* a pour but soit d'obtenir une fructification plus régulière ou plus abondante, soit de donner aux végétaux une forme déterminée. On distingue (du moins pour les arbres fruitiers) la *taille d'hiver* ou taille en sec et la *taille d'été* ou taille en vert. Des deux, la première est la plus importante ; elle se pratique pendant le sommeil de la végétation. On enlève, au moyen du sécateur, de la serpe ou de la scie, les branches inutiles, réservant seulement des *coursons* sur lesquels on laisse subsister un *bourgeon* (œil) ou plusieurs qui donneront de nouvelles branches à fruits ou rectifieront la croissance dans le sens désiré. Les formes qu'on donne aux arbres fruitiers sont fort nombreuses : *cordons*,

Digitized by Google

treilles, palmettes, vases, etc. La vigne, elle seule, réclame des tailles très diverses, suivant les régions qu'elle habite. Quant à la taille d'été, elle a plutôt pour but de supprimer, à l'extrémité des branches, les pousses qui consomment inutilement la sève au détriment du fruit. Enfin, les arbres d'ornement sont *élagués* en *rideau*, en *voûte*, en *colonne, cône, pyramide*, etc., pour leur donner des formes susceptibles de fournir plus d'ombrage ou simplement pour les rendre plus agréables à la vue.

TAILLÉ, E (*ta, ll* mll., *é*) adj. Prêt, préparé : *voilà votre besogne taillée*. Fait pour, propre à : *il n'est pas taillé pour cela. Homme bien taillé*, d'une taille forte et bien conformée. *Blas.* Se dit de l'écu divisé en deux parties égales par une diagonale de l'angle sénestre du chef à l'angle dextre de la pointe. N. m. : *le taillé est une des quatre principales partitions*. (V. planche BLASON.)

TAILLE-CRAYON ou **TAILLE-CRAYONS** (*ta, ll* mll., *kré-ion*) n. m. invar. Petit outil conique, garni à l'intérieur d'une lame tranchante, dont on se sert pour tailler les crayons.

TAILLE-DOUCE (*ta, ll* mll.) n. f. Procédé de gravure, qui fait usage plus spécialement du burin que de l'eau-forte : *graver un dessin en taille-douce*. Estampe obtenue avec une planche ainsi gravée. Pl. des *tailles-douces*.

TAILLE-LÉGUMES (*ta, ll* mll.) n. m. invar. Ustensile avec lequel on taille les tubercules et les racines sous diverses figures.

TAILLE-MER (*ta, ll* mll., *mèr*) n. m. invar. Partie inférieure de l'éperon d'un navire.

TAILLE-ONGLES (*ta, ll* mll.) n. m. invar. Petit instrument pour se tailler les ongles.

TAILLE-PLUME ou **TAILLE-PLUMES** (*ta, ll* mll.) n. m. invar. Instrument pour tailler les plumes.

TAILLER (*ta, ll* mll., *é*) v. a. (du lat. *talea*, couture). Couper, retrancher pour donner une certaine forme : *tailler une pierre, un arbre, une plume*. Créer, façonner, arranger en prenant les parties à autre chose : *tailler un drame dans un roman*. Soumettre à la taille : *tailler un pays. Tailler en pièces une armée*, la défaire entièrement. *Tailler de la besogne, des croupières à quelqu'un*, lui susciter des embarras. *Tailler la soupe*, couper de minces tranches de pain sur lesquelles on versera le bouillon. *Chir.* Faire l'opération de la taille. V. n. Tenir les cartes et jouer seul contre tous. Loc. PROV. : **Tailler et rogner**, disposer librement de tout.

TAILLE-RACINES n. m. invar. Instrument qui sert à découper les légumes en spirales, pour garnitures de plats.

TAILLERIE (*ta, ll* mll., *e-ri*) n. f. Art de tailler les cristaux ou les pierres fines : *la taillerie est une des principales industries de la Hollande*. Atelier où se fait ce travail.

TAILLEUR (*ta, ll* mll., *eur*) n. m. Celui qui taille : *tailleur de pierre*. Absolum. Celui qui fait des habits d'homme.

TAILLEUSE (*ta, ll* mll., *eu-ze*) n. f. Ouvrière qui taille et confectionne les vêtements de femme.

TAILLIS (*ta, ll* mll., *i*) n. m. Petit bois que l'on coupe à des intervalles rapprochés, et où l'on ne laisse croître que des arbres venus de souches ou de drageons : *couper un taillis*. Adjectiv. : *bois taillis*.

A, Tailloir.

TAILLOIR (*ta, ll* mll., *oir*) n. m. Assiette de bois sur laquelle on découpe la viande. *Archit.* Abaque, partie supérieure d'un chapiteau, qui porte l'architrave.

TAILLON (*ta, ll* mll., *on*) n. m. (dimin. de *taille*). Imposition créée par Henri II en 1649, en plus de la taille.

TAIN (*tin*) n. m. (altérat. du mot *étain*). Amalgame d'étain qu'on applique derrière une glace pour qu'elle puisse réfléchir les objets : *glace sans tain*.

TAIRE (*tè-re*) v. a. (lat. *tacere*. — Se conj. comme *plaire*, mais a un part. passé fém. : *tue*.) Ne pas dire, cacher : *taire la vérité*. **Se taire** v. pr. Être tenu secret : *les bonnes nouvelles ne doivent pas se taire*. Garder le silence, ne pas faire de bruit. *Se taire sur* (ou *de*), ne rien dire de. *Faire taire*, imposer silence : *faites taire cet enfant. Faire taire son ressentiment*, en empêcher les manifestations. *Faire taire la calomnie*, la faire cesser. *Faire taire le canon, la fusillade de l'ennemi*, l'obliger à cesser son tir. ANT. **Parler.**

TALAPOIN n. m. Nom donné aux moines bouddhistes de la Birmanie et du Siam par les Européens au XVIIIe siècle.

TALC (*talk*) n. m. (ar. *thalc*). Minéral à structure lamelleuse, dont une espèce, réduite en poudre, s'emploie en pharmacie.

TALCIQUE adj. Composé de talc : *poudre talcique*.

TALÉGALLE (*gha-le*) n. m. Genre d'oiseaux gallinacés d'Océanie.

Talégalle.

TALENT (*lan*) n. m. (lat. *talentum*). Poids usité chez les Grecs (environ 26 kil. en Attique). Monnaie de compte usitée chez les Grecs et représentant la valeur d'une somme d'or ou d'argent pesant un talent (environ 5.500 fr. pour le talent d'argent, et 56.000 fr. pour le talent d'or). *Fig.* Aptitude naturelle ou faculté acquise : *avoir de rares talents*. Personne qui possède un talent, des talents : *talent de premier ordre*.

TALENTEUX, EUSE (*tu-eû, eu-ze*) adj. *Fam.* Qui a du talent.

TALER (*lé*) v. a. Fouler. Meurtrir, surtout en parlant des fruits : *poires talées*. **Se taler** v. pr. Se fouler, se meurtrir. (Vx.)

TALETE (*lèt'*) ou **TALED** (*lèd'*) n. m. Voile dont les juifs se couvrent les épaules à la synagogue, lorsqu'ils récitent leurs prières.

TALION n. m. (lat. *talio*; de *talis*, tel). Punition pareille à l'offense : *subir la peine du talion; la peine du talion remonte à la législation mosaïste*.

TALISMAN (*lis-man*) n. m. (du gr. *telesma*, rit). Objet marqué de signes cabalistiques, qui a la vertu de porter bonheur, de communiquer un pouvoir surnaturel : *porter sur soi un talisman*. *Fig.* Ce qui opère un effet subit, merveilleux : *l'or est un puissant talisman*.

TALISMANIQUE (*lis-ma-ni-ke*) adj. Qui appartient, a rapport aux talismans. (Peu us.)

TALLAGE (*ta-la-je*) n. m. Action de taller. Ensemble des pousses d'une plante qui talle.

TALLE (*ta-le*) n. f. (gr. *thallos*). Rejeton qui pousse au pied d'un arbre, d'une plante, après le développement de la tige principale.

TALLER (*lé*) v. a. Pousser des talles, en parlant des plantes.

TALLIPOT (*ta-li-po*) n. m. Espèce de palmier de Ceylan et du Malabar.

TALMOUSE (*mou-ze*) n. f. Sorte de pâtisserie feuilletée. *Pop.* Soufflet, coup de poing : *recevoir une talmouse*.

TALMUDIQUE adj. Qui se rapporte au Talmud (v. *Part. hist.*) : *les traditions talmudiques*.

TALMUDISTE (*dis-te*) n. m. Qui est attaché aux opinions du Talmud.

TALOCHE n. f. Coup donné sur la tête avec la main : *donner des taloches*. Planche mince, quadrangulaire, munie d'un manche, et à l'aide de laquelle les maçons étendent le plâtre frais sur un mur, un plafond.

Taloche.

TALOCHER (*ché*) v. a. Donner une ou des taloches à : *talocher un enfant*.

TALON n. m. (lat. *talus*). Partie postérieure du pied de l'homme : *Achille fut blessé au talon par la flèche de Pâris*. (V. HOMME.) Partie du pied d'un cheval, située entre les quartiers. Partie d'une chaussure, d'un bas, etc., sur laquelle repose le derrière du pied. Partie saillante qu'on ajoute à cet endroit à la semelle : *talon de botte*. Dernier morceau d'une chose entamée : *talon de pain*. Ce qui reste des cartes, après en avoir donné à chaque joueur. Saillie à la partie inférieure d'une pipe. *Archit.* Moulure concave par le bas et convexe par le haut. (V. MOULURE.) *Mar.* Extrémité de la quille d'un navire, du côté de l'arrière. *Talon de souche*, vignette imprimée à l'endroit où doivent être coupés les feuillets qu'on détache du registre à souche. *Talon*

Digitized by Google

rouge, autrefois, homme de cour qui avait des talons rouges à ses souliers. *Fig. Montrer les talons*, s'enfuir. *Marcher sur les talons de*, suivre de très près.

TALONNER (*lo-né*) v. a. Presser du talon et de l'éperon : *talonner son cheval*. Poursuivre de près : *talonner l'ennemi*. *Fig.* Presser vivement : *être talonné par ses créanciers*. V. n. *Mar.* Toucher du talon : *navire qui talonne*.

TALONNETTE (*lo-nè-te*) n. f. Morceau de tricot qui renforce le talon d'un bas. Lame de liège ou de toute autre matière, taillée en biseau, et que l'on place sous le talon à l'intérieur du soulier.

TALONNIER (*lo-ni-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait des talons pour chaussures.

TALONNIÈRE (*lo-ni*) n. f. Ailes que Mercure, messager des dieux, portait aux talons. Morceau de cuir que les religieux des ordres déchaussés ajoutent, l'hiver, à leurs sandales, pour se garantir le talon.

TALPA n. f. Loupe plate de la tête.

TALPACK (*pak*) n. m. Coiffure qui a fait partie de l'uniforme des chasseurs à cheval de l'armée française, pendant le second Empire.

Talpack.

TALPIFORME adj. (du lat. *talpa*, taupe, et de *forme*). Qui a la forme d'une taupe.

TALQUEUX, EUSE (*keû, eu-ze*) adj. De la nature du talc : *schiste talqueux*.

TALUS (*lu*) n. m. (m. lat. signif. *talon*). Pente, inclinaison qu'on donne à un terrassement, au revêtement d'un mur, d'un fossé. Surface même de la pente. *Tailler, couper en talus*, obliquement.

TALUTAGE n. m. Action de taluter.

TALUTER (*té*) v. a. Construire en forme de talus. Donner du talus à. (Peu us.)

TAMANDUA n. m. Genre de mammifères édentés de l'Amérique chaude.

Tamandua.

TAMANOIR n. m. Nom vulgaire du *grand fourmilier* : *le tamanoir atteint deux mètres de long*. — Le *tamanoir* est un mammifère édenté de l'Amérique tropicale, qui se nourrit de fourmis qu'il capture avec sa langue gluante.

Tamanoir.

TAMAR n. m. Bonbon laxatif, à la pulpe de tamarin et de séné.

TAMARIN n. m. Nom vulgaire des tamariniers et des tamarris : *les tamarins croissent dans la région méditerranéenne*. Pulpe du fruit du tamarinier.

TAMARIN n. m. Nom vulgaire de petits ouistitis de la Guyane.

TAMARINIER (*ni-é*) n. m. Genre de légumineuses césalpinées, comprenant des arbres qui croissent dans les pays chauds.

TAMARIS (*ri*) n. m. Genre de tamariscinées, comprenant des arbres et des arbrisseaux qui croissent dans les régions chaudes et tempérées de l'ancien continent. (On dit aussi TAMARISC et TAMARIX.)

Tamaris.

TAMARISCINÉES (*ris-si-né*) n. f. pl. Famille de dicotylédones ayant le *tamarin* pour type. S. une *tamariscinée*.

TAMBOUL (*tan*) n. m. Genre de plantes dicotylédones comprenant des arbres de Madagascar, vulgairement *bois tambour*.

TAMBOUR (*tan*) n. m. (persan *tabir*). Caisse cylindrique, dont les fonds sont formés de peaux tendues, sur l'une desquelles on frappe avec deux baguettes pour en tirer des sons : *batterie de tambour*. Homme qui bat du tambour : *les tambours du régiment*. *Tambour maître*, nom ancien du caporal tambour, chargé de l'instruction des tambours. *Tambour de basque*, v. BASQUE. Chacune des assises de pierres cylindriques qui composent le fût d'une colonne. Gros cylindre en bois ou en métal, sur lequel s'enroule un câble. Cylindre sur lequel est tendue une étoffe que l'on veut broder à l'aiguille. Cylindre autour duquel s'enroule la corde ou la chaîne qui sert à monter une horloge ou une montre. Petite enceinte de menuiserie, avec une ou plusieurs portes, placée à l'entrée principale de certains édifices pour empêcher le vent ou le froid d'y pénétrer. Tympan de l'oreille. *Tambour d'une roue de navire*, construction faite au-dessus des roues d'un navire à vapeur pour les mettre à l'abri. *Battre du tambour*, en tirer des sons. *Mener tambour battant*, rudement. *Sans tambour ni trompette*, sans bruit, en secret : *partir sans tambour ni trompette*. PROV. : **Ce qui vient de la flûte s'en va par le tambour**, le bien trop facilement acquis se dissipe avec la même facilité.

Tambour.

TAMBOURIN (*tan*) n. m. Tambour plus long et plus étroit que le tambour ordinaire : *jouer du tambourin*. Jouet en forme de petit tambour. Celui qui en joue. Air de danse dont on marque la mesure sur cet instrument.

TAMBOURINAGE (*tan*) n. m. Action de tambouriner.

TAMBOURINAIRE (*tan, nè-re*) n. m. Joueur de tambourin, en Provence.

TAMBOURINER (*tan, né*) v. n. Battre du tambour. Imiter le bruit du tambour : *tambouriner sur les vitres*. V. a. Battre sur un tambour : *tambouriner une marche*. Réclamer au son du tambour : *tambouriner un chien perdu*. Annoncer au son du tambour. *Fig.* Publier partout : *tambouriner une nouvelle*.

Tambourinaire.

TAMBOURINEUR n. m. Qui tambourine. Joueur de tambourin.

TAMBOUR-MAJOR (*tan*) n. m. Sous-officier, chef des tambours et clairons d'un régiment : *les tambours-majors étaient jadis choisis de grande taille*. Pl. des *tambours-majors*.

Tambours-majors : 1. Du 1er Empire ; 2. Du second Empire ; 3. Actuel.

TAMIER (*mi-é*) ou **TAMINIER** (*ni-é*) n. m. Genre de plantes grimpantes, dont l'espèce commune est appelée *sceau de Notre-Dame*.

TAMIS (*mi*) n. m. Instrument qui sert à passer des matières pulvérisées ou des liqueurs épaisses. *Fig. Passer au tamis*, examiner sévèrement : *passer au tamis la conduite de quelqu'un*.

Tamis.

TAMISAGE (*za-je*) n. m. Action de tamiser.

TAMISATION (*za-si-on*) n. f. Action de tamiser. (Peu us.)

TAMISER (*zé*) v. a. Passer par le tamis : *tamiser de la farine*. Laisser passer à travers soi en adoucissant : *vitraux qui tamisent le jour*. V. n. Passer par le tamis. *Mar. Voile qui tamise*, voile si usée qu'elle laisse passer le vent.

TAMISERIE (*ze-ri*) n. f. Fabrique de tamis.

TAMISEUR (*zeur*) n. et adj. m. Ouvrier qui tamise.

TAMISIER (*zi-é*) n. et adj. m. Celui qui fabrique ou vend des tamis.

Digitized by Google

TAMOUL ou **TAMIL** n. m. Langue parlée par les Tamouls. (V. *Part. hist.*)

TAMPON (*tan*) n. m. (de *taper*). Couvercle, gros bouchon de bois, de pierre ou de métal, servant à boucher une ouverture. Sorte de bouchon de linge ou de papier. Étoffe ou autre matière roulée ou pressée, servant à frotter ou à imprégner. Petit paquet de ouate ou de gaze, servant à arrêter une hémorragie ou à drainer une plaie. Bourrelets métalliques, appuyés sur un ressort et placés à l'extrémité des cadres des voitures de chemin de fer pour amortir les chocs. *Fam.* Casquette ronde et plate. Soldat ordonnance. *Pop. Coup de tampon*, coup de poing.

TAMPONNEMENT (*tan-po-ne-man*) n. m. Action de tamponner : *le tamponnement d'une plaie.* Résultat de cette action. Rencontre de deux trains.

TAMPONNER (*tan-po-né*) v. a. Boucher avec un tampon. Heurter avec des tampons : *train qui en tamponne un autre.*

TAM-TAM (*tam'-tam'*) n. m. Instrument de musique à percussion, d'origine chinoise, composé d'une plaque circulaire de métal, suspendue verticalement, et qu'on frappe avec un maillet. *Fam.* Publicité. Scandale : *faire du tam-tam autour d'une aventure ridicule.* Pl. des *tam-tams.*

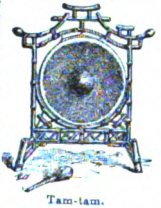
Tam-tam.

TAN n. m. Ecorce du chêne, du châtaignier, etc., réduite en poudre, pour préparer les cuirs

TANAISIE (*nè-zi*) n. f. *Bot.* Genre de composées employées comme condiments.

TANCER (*sé*) v. a. (du lat. *contendere*, disputer. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il tança, nous tançons.*) Réprimander : *tancer un écolier dissipé.*

TANCHE n. f. (lat. *tinca*). Genre de poissons cyprinidés des eaux douces. — La *tanche* est trapue, ovale ; elle se plaît dans les fonds vaseux et calmes des étangs. Ordinairement verdâtre, bronzée, elle devient parfois d'une superbe teinte dorée, avec des taches noires. Sa taille ne dépasse pas 35 centimètres ; sa chair est excellente.

Tanche.

TANDEM (*dèm'*) n. m. (mot angl., tiré du lat. *tandem*, enfin). Cabriolet découvert à deux chevaux en flèche. *Attelage en tandem*, attelage en flèche. (Se dit dans les cirques de deux chevaux en flèche, non attelés, et dont le second est monté.) Bicyclette à deux places.

Tandem.

TANDIS (*di*) **QUE** loc. conj. Pendant le temps que : *travaillons, tandis que nous sommes jeunes.* Au lieu que : *le nonchalant échoue, tandis que l'opiniâtre réussit.*

TANDOUR n. m. Table couverte d'un tapis qui descend jusqu'à terre et sous laquelle les Orientaux mettent un réchaud rempli de braise.

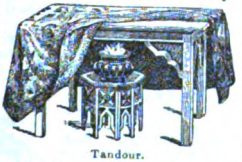
Tandour.

TANGAGE n. m. Mouvement d'oscillation d'un bateau d'avant en arrière, par opposition à *roulis.*

TANGARA n. m. Genre de passereaux, qui habitent l'Amérique.

TANGENCE (*jan-se*) n. f. (de *tangent*). *Géom.* Contact de ce qui est tangent. *Point de tangence*, point unique où deux lignes, deux surfaces se touchent.

TANGENT (*jan*), **E** adj. (du lat. *tangens*, qui touche). *Géom.* Qui touche une ligne ou une surface en un seul point.

TANGENTE (*jan-te*) n. f. *Géom.* Ligne droite qui n'a qu'un point commun avec la courbe. (Ce point est dit *point de contact.* [V. CIRCONFÉRENCE].) *Fig.* et *fam. S'échapper par la tangente*, éluder adroitement les arguments de son adversaire.

TANGENTIEL, ELLE (*jan-si-èl, é-le*) adj. Qui se rapporte à la tangente.

TANGENTIELLEMENT (*jan-si-é-le-man*) adv. D'une façon tangentielle.

TANGHIN (*ghin*) n. m. Poison préparé avec l'amande d'une plante appelée *tanghinia* et dont les Sakalaves empoisonnent leurs flèches.

TANGIBILITÉ n. f. Etat de ce qui est tangible. ANT. **Intangibilité.**

TANGIBLE adj. (du lat. *tangere*, toucher). Que l'on peut toucher : *preuves tangibles.* ANT. **Intangible.**

TANGIBLEMENT (*man*) adv. D'une manière tangible. (Peu us.)

TANGUE (*tan-ghe*) n. f. Sable vaseux de la baie du Mont-Saint-Michel, employé comme amendement.

TANGUER (*ghé*) v. n. Se dit d'un navire qui éprouve le balancement du tangage.

TANGUIÈRE (*ghi*) n. f. Endroit où l'on recueille la tangue.

TANIÈRE n. f. Caverne servant de repaire aux bêtes sauvages : *la tanière du lion. Par anal.* Habitation misérable ou très retirée.

TANIN n. m. Substance particulière qui se trouve dans divers produits végétaux et qui est le principe actif du tan : *le tanin est employé comme tonique.* (On écrit aussi TANNIN.)

TANNAGE (*ta-na-je*) n. m. Action de tanner les cuirs. Résultat de cette action.

TANNANT (*ta-nan*), **E** adj. Propre au tannage des cuirs : *écorces tannantes. Pop.* Qui importune ; qui ennuie.

TANNE (*ta-ne*) n. f. Marque brune sur une peau préparée. Petite tumeur grisâtre, qui se forme dans les pores de la peau, par accumulation de dépôts graisseux et épithéliaux.

TANNÉ, E (*ta-né*) adj. Préparé par le tannage : *peau tannée.* Qui est de couleur à peu près semblable à celle du tan. N. m. Couleur du tan.

TANNÉE (*ta-né*) n. f. Vieux tan qui a servi à la préparation des cuirs, et qui est dépourvu de son tanin.

TANNER (*ta-né*) v. a. Préparer les cuirs avec du tan. *Fig.* et *pop.* Ennuyer, molester.

TANNERIE (*ta-ne-ri*) n. f. Lieu où l'on tanne les cuirs.

TANNEUR (*ta-neur*) n. et adj. m. Celui qui tanne et vend les cuirs.

TANNIN (*ta-nin*) n. m. Syn. de TANIN.

TANNIQUE (*ta-ni-ke*) adj. Qui contient du tanin.

TANNISAGE ou **TANISAGE** (*ta-ni-za-je*) n. m. Action de taniser.

TANNISER ou **TANISER** (*ta-ni-zé*) v. a. Ajouter du tan à une poudre ou à un liquide. Ajouter du tanin à un vin ou à un moût.

TANREC (*rèk*) ou **TENREC** (*tan-rèk*) n. m. Genre de mammifères insectivores, de Madagascar.

TANT (*tan*) adv. (lat. *tantum* ; de *tantus*, si grand). Une si grande quantité, un si grand nombre : *il a tant d'amis que...* Telle quantité : *il y aura tant pour vous.* A tel point : *il a tant mangé que...* Autant : *j'ai tant marché.* Aussi longtemps : *tant que je vivrai.* Aussi loin : *tant que la vue peut s'étendre.* Faire tant : *faire si bien.* Loc. adv. : **Tant mieux**, marque que l'on est satisfait d'une chose. **Tant pis**, que l'on est fâché. Loc. conj. : **Tant s'en faut que**, bien loin que. **Si tant est que**, supposé que. **En tant que**, dans la mesure où.

TANTALE n. m. Métal de densité 10,18, qui se présente sous forme de poudre noire brillant à l'air quand on l'a préalablement chauffée : *le tantale n'a pas jusqu'ici d'usage industriel.*

Tantale.

TANTALE n. m. Genre d'oiseaux échassiers à li-

Digitized by Google

vrée blanche, parfois rosée, tachée de noir, des régions tropicales de l'Amérique.

TANTALITE n. f. Minerai de tantale.

TANTE n. f. Sœur du père, de la mère, ou femme de l'oncle. *Tante à la mode de Bretagne*, cousine germaine du père ou de la mère.

TANTET (*té*) n. m. Une petite quantité. Tant soit peu.

TANTIÈME adj. Qui est représenté par le nombre *tant* : *soit à trouver la tantième partie d'un tout*. N. m. Nombre de tant sur un tout déterminé : *percevoir un tantième sur une redevance*.

TANTINET (*né*) n. m. (dimin. de *tantet*). Très petite quantité : *un tantinet de pain*.

TANTÔT (*tô*) adv. Peu après (dans la journée par rapport au matin) : *j'irai tantôt*. Peu avant dans la journée par rapport au soir : *je suis venu tantôt. Tantôt... tantôt...* Une fois, une autre fois : *tantôt il est d'un avis, tantôt d'un autre. A tantôt*, au revoir bientôt.

Taon.

TAON (*tan*) n. m. (lat. *tabanus*.) Genre d'insectes diptères, comprenant de grosses mouches qui sucent le sang des gros mammifères.

TAPABOR, TAPABORD, ou **TAPEBORD** (*bor*) n. m. Coiffure dont les bords peuvent se rabattre, pour garantir de la pluie ou du vent.

TAPAGE n. m. Bruit produit en tapant : *faire du tapage*. Bruit tumultueux quelconque : *tapage nocturne*. Eclat bruyant : *cette nouvelle fera du tapage*. ANT. **Silence.**

TAPAGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui fait, qui a l'habitude de faire du tapage : *un enfant tapageur*. *Fig.* Qui aime l'éclat : *vanité tapageuse*. Qui offre des contrastes exagérés : *vanité tapageuse*. ANT. **Silencieux.**

TAPAGEUSEMENT (*jeu-ze-man*) adv. D'une manière tapageuse.

TAPE n. f. (subst. verb. de *taper*.) Coup de la main. Nom donné à diverses sortes de bouchons. *Mar.* Bouchon pour fermer un écubier, la bouche d'un canon, etc.

TAPÉ, E adj. *Poire, pomme tapée*, aplatie et séchée au four.

TAPECU, TAPECUL ou **TAPE-CUL** (*ku*) n. m. Troisième voile d'un canot, disposée à l'arrière. Voiture mal suspendue. Petit tilbury à deux places.

TAPÉE (*pé*) n. f. *Pop.* Grande quantité, ribambelle : *une tapée d'enfants*.

TAPEMENT (*man*) n. m. Action de taper. (Peu us.)

TAPER (*pé*) v. a. (orig. germ.). Donner des tapes à : *taper un enfant*. Frapper, battre : *taper deux coups à la porte*. Introduire à petits coups la peinture dans les creux. *Mar.* Boucher. V. n. *Taper du*, frapper avec : *taper du pied*.

TAPETTE (*pè-te*) n. f. Petite tape. Petite masse ou bâton court, pour enfoncer les bouchons, etc. Manière de jouer aux billes en les tapant contre le bord. Tampon de graveur. *Pop.* Langue : *avoir une fière tapette*.

TAPIA n. m. Genre de grands arbres d'Amérique.

TAPIN n. m. Tambour. *Pop.* Mauvais tambour.

TAPINOIS [*noi*] **(EN)** loc. adv. *Fam.* En cachette, à la dérobée, sournoisement : *partir en tapinois*.

TAPIOCA ou **TAPIOKA** n. m. (m. américain). Fécule que l'on retire de la racine de manioc, et dont on fait un excellent potage. Potage ainsi préparé : *tapioca au gras*.

TAPIR n. m. Genre de mammifères périssodactyles d'Amérique et de l'Asie tropicale, dont le museau est allongé en forme de trompe.

Tapir.

TAPIR (SE) v. pr. Se cacher en se tenant courbé, ramassé : *les perdrix se tapissent dans la neige*.

TAPIRIDÉS n. m. pl. Famille de mammifères, comprenant les *tapirs*. S. un *tapiridé*.

TAPIS (*pi*) n. m. (du lat. *tapes*, étoffe de laine à longs poils). Pièce d'étoffe dont on couvre un meuble, un parquet : *tapis en poil de chèvre. Par ext.* Objet dont le sol est couvert : *tapis de verdure. Fig. Mettre une affaire sur le tapis*, la proposer pour l'examiner. *Tenir quelqu'un sur le tapis*, en faire le sujet de la conversation. *Amuser le tapis*, entretenir la société de choses plaisantes et frivoles. *Tapis vert*, table de jeu, recouverte d'un tapis vert. *Tapis de gazon*, étendue de gazon vert taillé régulièrement.

TAPIS-FRANC (*pi-fran*) n. m. Cabaret mal famé. Pl., des *tapis-francs*.

TAPISSER (*pi-sé*) v. a. Revêtir, orner de tapisseries ou de papier de tenture les murailles d'une chambre, d'une salle, etc. *Par ext.*, se dit de ce qui couvre et revêt une surface : *mur que tapisse le lierre*.

TAPISSERIE (*pi-se-ri*) n. f. Ouvrage fait au métier ou à l'aiguille, sur du canevas, avec de la laine ou de la soie, etc. : *chaise de tapisserie*. Grand ouvrage fait au métier avec de la laine, de la soie et de l'or, et servant à couvrir ou parer les murs : *tapisserie des Gobelins*. Art de tapisser. Tissu, cuir ou papier dont on tapisse les murs. Métier de tapissier. *Fig. Faire tapisserie*, se dit des personnes qui assistent à un bal, à une réunion, etc., sans prendre part à ce qui s'y fait. *Etre derrière la tapisserie*, suivre une chose secrètement, sans paraître.

TAPISSIER (*pi-si-é*), **ÈRE** n. Qui fait ou vend toutes sortes de meubles, et en général tout ce qui sert à la décoration des appartements.

TAPISSIÈRE (*pi-si*) n. f. Voiture légère ouverte de tous côtés, servant au transport des meubles, des tapis, etc. Grand omnibus d'excursion.

TAPON (de *taper*) n. m. Linge, étoffe qui se met en tas et forme une sorte de bouchon.

TAPONNAGE (*po-na-je*) n. m. Action de taponner les cheveux.

TAPONNER (*po-né*) v. a. Mettre en tapons, en bouchons : *taponner les cheveux*.

TAPOTER (*té*) v. a. (rad. *tape*). Donner de petits coups : *tapoter la joue d'un enfant*.

TAQUE n. f. Plaque de fer fondu.

TAQUER (*ké*) v. a. *Impr.* Egaliser les lettres d'une forme au moyen du taquoir.

TAQUET (*ké*) n. m. Petit morceau de bois taillé, qui sert à tenir provisoirement en place un objet. L'encoignure d'un meuble, d'une armoire. Piquet de bois qu'on enfonce en terre et qui sert de témoin pour l'évaluation des terres enlevées. *Mar.* Pièce de bois ou de fer, servant à amarrer les cordages et les manœuvres.

TAQUIN (*kin*), **E** adj. et n. (ital. *tacagno*). Qui aime à taquiner : *un enfant taquin*.

TAQUINER (*ki-né*) v. a. et n. Harceler légèrement pour impatienter : *taquiner un enfant*.

TAQUINERIE (*ki-ne-ri*) n. f. Caractère du taquin. Action de celui qui taquine.

TAQUOIR (*koir*) n. m. *Impr.* Morceau de bois très uni, dont on se sert pour égaliser les caractères qui entrent dans la composition d'une forme.

TAQUON (*kon*) ou **TACON** n. m. Garniture qu'on place sous les caractères pour augmenter leur hauteur.

TAQUONNER ou **TACONNER** (*ko-né*) v. a. Mettre un taquon sous les caractères.

TARABISCOT (*bis-ko*) n. m. Petite cavité ménagée entre deux moulures. Outil servant à creuser cette cavité.

TARABISCOTER (*bis-ko-té*) v. a. Tailler des tarabiscots dans. *Fig.* Orner à l'excès : *tarabiscoter son style*.

TARABUSTER (*bus-té*) v. a. *Fam.* Troubler ; fatiguer, importuner.

TARANTASS (*tass*) n. m. Sorte de voiture rustique à quatre roues, employée en Russie.

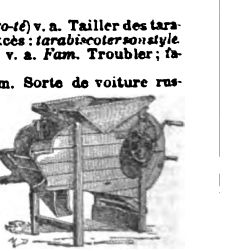
Tarare.

TARARE interj. fam. pour marquer qu'on se moque de ce qu'on entend dire ; qu'on n'y croit point.

TARARE n. m. Instrument qui sert à vanner le blé et à nettoyer le grain.

TARASQUE (*ras-ke*) n. f. (de *Tarascon*, n. pr. de ville). Sorte de mannequin représentant un ani-

Digitized by Google

mal monstrueux, que l'on promenait, à la Pentecôte et le jour de la fête de sainte Marthe, dans quelques villes du midi de la France, et particulièrement à Tarascon.

Taraud.

TARAUD (*rô*) n. m. Morceau d'acier, taillé en vis, dont on se sert pour tarauder.

TARAUDAGE (*rô*) n. m. Action de tarauder.

TARAUDER (*rô-dé*) v. a. Creuser en spirale une pièce qui doit recevoir une vis.

TARBOUCH (*bouch'*) ou **TARBOUCHE** n. m. Coiffure des Turcs et des Grecs : *je tarbouch est une espèce de bonnet rouge, qui porte un glaïd de soie bleue.*

TARD (*tar*) adv. (lat. *tarde*). Après un temps long ou relativement éloigné : *se lever tard.* Vers la fin de la journée : *nous arriverons tard chez nous.* N. m. : *il ne viendra que sur le tard.* ANT. Tôt.

TARDER (*dé*) v. n. (du lat. *tardare*, retarder). Différer : *ne tardez pas un moment.* V. impers. : *il me tarde de...*, c'est avec impatience que j'attends de...

TARDIF, IVE adj. Lent : *pas tardif.* Qui vient tard : *regrets tardifs.* ANT. Hâtif.

TARDIFLORE adj. Qui fleurit tard. (Peu us.)

TARDIGRADES n. m. pl. (lat. *tardus*, lent, et *gradi*, marcher). Famille d'animaux privés d'incisives, dont les doigts sont réunis jusqu'aux ongles, et qui se meuvent très lentement. S. un *tardigrade.*

TARDIVEMENT (*man*) adv. D'une manière tardive : *se décider tardivement.* ANT. Hâtivement.

TARDIVETÉ n. f. Etat de ce qui est tardif. *Jard.* Croissance tardive : *la tardiveté d'une plante.*

TARE n. f. (ital. *tara*). Perte de valeur que subit une marchandise, par suite d'une diminution dans la quantité ou d'une avarie dans la qualité. Poids des divers objets (caisses, sacs, etc.) pesés avec la marchandise et qui se trouve à défalquer pour obtenir le poids net. *Fig.* Défectuosité physique ou morale.

TARÉ, E adj. Vicié, corrompu : *homme taré. Blas.* Tourné, posé : *casque taré de profil.*

TARENTELLE (*ran-tè-le*) n. f. (ital. *tarentella*). Danse vive du midi de l'Italie : *la tarentelle est la danse nationale des Napolitains.* Air sur lequel on la danse.

TARENTIN, E (*ran*) adj. et n. De Tarente.

TARENTISME (*ran-tis-me*) n. m. Prétendue maladie, causée par la piqûre de la tarentule.

TARENTULE (*ran*) n. f. Nom vulgaire d'une grosse araignée du genre lycose, très commune aux environs de Tarente. (Sa piqûre passait autrefois pour causer un grand assoupissement ou une profonde mélancolie, qu'on ne pouvait dissiper qu'en s'agitant beaucoup. De là cette locution : *être piqué de la tarentule*, être violemment excité.)

Tarentule.

TARER (*ré*) v. a. Gâter, avarier : *l'humidité a taré ces marchandises. Fig.* Altérer, souiller. *Comm.* Peser le contenant, l'enveloppe d'une marchandise emballée, et en défalquer le poids du poids total pour obtenir le poids net.

TARET (*re*) n. m. Genre de mollusques lamellibranches, qui font des trous dans les bois des vaisseaux, des pilotis : *on préserve les bois de l'action des tarets par des injections de créosote.*

TARGE n. f. (orig. germ.). Petit bouclier en usage au moyen âge. (V. la planche ARMURES.)

TARGETTE (*jè-te*) n. f. Petit verrou plat, porté sur une plaque.

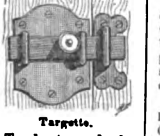
Targette.

TARGUER [*ghé*] (SE) v. pr. (de *targe*). Se glorifier, se vanter : *se targuer d'un petit avantage.*

TARGUMISTE (*mis-te*) n. m. Traducteur de la Bible en langue chaldéenne.

TARI n. m. Vin de palmier et de cocotier, employé autrefois en médecine comme tonique.

TARIÈRE n. f. (orig. celt.). Grande vrille de charpentier, de charron, qui sert à faire des trous dans le bois. Organe qui sert aux insectes femelles à percer les substances dures pour y déposer leurs œufs. Syn. OVISCAPTE.

Tarière.

TARIF n. m. (de l'ar. *taarifa*, publication). Tableau du prix de certaines denrées, des droits d'entrée de certaines marchandises, etc.

TARIFER (*fé*) v. a. Etablir par un tarif les prix, les droits de : *tarifer des marchandises.*

TARIFICATION (*si-on*) n. f. Action de tarifer.

TARIN n. m. Petit oiseau du genre chardonneret, de l'Europe du Nord.

TARIR v. a. Mettre à sec : *l'été a tari les puits. Fig.* Faire cesser : *la paix tarit la source des maux publics.* V. n. Etre à sec : *la source a tari tout à coup* (marque le fait); *la source est tarie* (marque l'état). *Fig.* Cesser, s'arrêter : *ses pleurs ne tarissent pas.* Cesser de parler : *ne pas tarir sur un sujet.*

TARISSABLE (*ri-sa-ble*) adj. Qui peut se tarir. ANT. Intarissable.

TARISSEMENT (*ri-se-man*) n. m. Desséchement. *Fig.* Epuisement.

TARLATANE n. f. Etoffe de coton très légère et très claire : *robe de tarlatane.*

TAROTÉ, E adj. *Cartes tarotées*, dont le dos ou revers est orné de grisaille en compartiments comme les tarots.

TAROTIER (*ti-é*) n. et adj. m. Fabricant de tarots. Fabricant de papiers de fantaisie.

TAROTS (*ro*) n. m. pl. (ital. *tarocco*). Cartes à jouer dont le dos est orné de compartiments en grisaille. *Jeu de tarots*, jeu de cartes comprenant, outre les quatre séries ordinaires, une suite de figures (généralement vingt-deux). Jeu que l'on joue avec.

TAROUPE n. f. Touffe de poils qui croît dans l'espace séparant les deux sourcils.

TARPAN n. m. Race de cheval domestique retournée à l'état sauvage, dans l'Asie occidentale. Adjectiv. : *cheval tarpan.*

Tarsier.

TARSALGIE (*jî*) n. f. Douleur dont la voûte plantaire est le siège.

TARSE n. m. (gr. *tarsos*). Partie du pied appelée vulgairement *cou-de-pied.* (V. HOMME.)

TARSECTOMIE (*sèk-to-mî*) n. f. Ablation chirurgicale, totale ou partielle, des os du tarse.

TARSIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. Qui concerne le tarse : *la région tarsienne.*

TARSIER (*si-é*) n. m. Genre de mammifères lémuriens répandus dans toute la Malaisie, qui ont le pied ou tarse de derrière très long.

TARTAN n. m. (m. angl.). Etoffe de laine, à larges carreaux de diverses couleurs, très employée en Ecosse. Vêtement, châle de cette étoffe.

TARTANE n. f. (ital. *tartana*). Petit bâtiment en usage dans la Méditerranée, portant un grand mât avec voile sur antenne, un tapecu et un beaupré.

Tartane.

TARTAREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui se produit sous forme de tartre : *sédiment tartareux.* (On dit plus ordinairem. TARTREUX, EUSE.)

TARTE n. f. Pâtisserie plate dans laquelle on met de la crème, des confitures, des fruits, etc. : *tarte aux pommes.*

TARTELETTE (*lè-te*) n. f. Petite tarte.

Digitized by Google

TARTINE n. f. (de *tarte*). Tranche de pain recouverte de beurre ou de confitures.

TARTRAGE n. m. Action d'ajouter à la vendange de l'acide tartrique ou du tartrate de calcium.

TARTRATE n. m. *Chim.* Sel de l'acide tartrique : *tartrate de potassium.*

TARTRE n. m. (lat. *tartarum*). Dépôt salin que laisse le vin dans l'intérieur des tonneaux : *le tartre proprement dit est un bitartrate de calcium.* Sédiment de couleur jaunâtre, qui se dépose autour des dents. Dépôt qui se forme à l'intérieur des chaudières. *Crème de tartre,* bitartrate de potassium, qui provient du tartre purifié des tonneaux.

TARTREUX, EUSE (*treû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature du tartre.

TARTRIFUGE n. m. (de *tartre,* et du lat. *fugare,* mettre en fuite). Substance destinée à prévenir la formation d'un dépôt de tartre sur les parois intérieures des chaudières. Syn. DÉSINCRUSTANT.

TARTRIQUE adj. *Chim. Acide tartrique,* acide extrait du tartre. (On dit aussi TARTARIQUE). — C'est un corps solide que l'on emploie dans les fabriques d'eau de Seltz, de sirops, etc.

TARTUFE n. m. Faux dévot, hypocrite. (V. *Part. hist.*)

TARTUFERIE (*rî*) n. f. Caractère, action de tartufe.

TAS (*tâ*) n. m. (orig. germ.). Monceau d'objets mis ensemble et les uns sur les autres : *mettre le foin en tas. Fam.* Grand nombre, réunion de gens méprisables : *tas de fripons.* Petite enclume portative. *Tas de charge,* assise de pierres à lits horizontaux, que l'on place sur un point d'appui pour recevoir des constructions.

TASMANIEN, ENNE (*tas-ma-ni-in, è-ne*) adj. et n. De Tasmanie : *les indigènes tasmaniens ont disparu.*

TASSE (*ta-se*) n. f. (ar. *thaça*). Petit vase à boire, pourvu d'une anse : *tasse en métal, en porcelaine, en bois,* etc. Contenu de ce vase : *boire une tasse de café.*

Tasses.

TASSÉ, E (*ta-sé*) adj. *Bx-arts. Figure tassée,* figure courte, et qu'on dirait réduite en hauteur par l'effet de son propre poids.

TASSEAU (*ta-sô*) n. m. (du lat. *taxillus,* coin). Petit morceau de bois qui soutient une tablette. *Impr.* Morceau de fer qui sert à maintenir les crampons, dans les bandes de certaines presses manuelles.

TASSEMENT (*ta-se-man*) n. m. Action de tasser. Etat qui en résulte : *le tassement des terres.*

TASSER (*ta-sé*) v. a. Réduire de volume par pression : *tasser du foin.* Resserrer dans un petit espace : *peintre qui tasse trop ses figures.* V. n. Croître, devenir plus épais : *l'oseille commence à tasser.* **Se tasser** v. pr. S'affaisser sur soi-même par son propre poids : *le mur tasse.*

TASSETTE (*ta-sè-te*) n. f. Pièce de l'armure qui défendait le devant de la cuisse. (V. planche ARMURE.)

TÂTEMENT (*man*) n. m. Action de tâter. (Peu us.)

TÂTER (*tê*) v. a. Manier doucement : *tâter une étoffe. Tâter le pouls,* presser légèrement l'artère pour reconnaître le mouvement du sang par la rapidité et la force des pulsations. *Fig. Tâter le terrain, tâter quelqu'un,* sonder pour connaître les intentions. *Tâter l'ennemi,* l'attaquer de loin avec de l'artillerie. *Tâter le pavé,* marcher avec hésitation. *Tâter le terrain,* s'assurer par avance de l'état des choses, des esprits. *Tâter le fond,* s'assurer de sa profondeur et de sa nature. *Tâter le vent,* se rapprocher doucement du lit du vent pour voir si l'on peut lofer davantage. V. n. *Tâter de* (ou *à*) goûter : *tâter à un mets. Fig.* Essayer de : *tâter d'un métier.* **Se tâter** v. pr. Examiner ses propres sentiments.

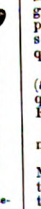
Tâte-vin.

TÂTE-VIN n. m. invar. Instrument pour tirer le vin par le bondon, lorsqu'on veut le goûter. (On dit aussi PIPETTE et SONDE A VIN.)

TATILLON, ONNE (*ti, ll* mll., *on, o-ne*) adj. et n. *Fam.* Qui tatillonne.

TATILLONNAGE (*ti, ll* mll., *o-na-je*) n. m. *Fam.* Action de tatillonner.

TATILLONNER (*ti, ll* mll., *o-né*) v. n. S'occuper avec minutie des moindres détails.

TÂTONNEMENT (*to-ne-man*) n. m. Action de tâtonner : *les tâtonnements d'un aveugle. Fig.* Recherche hésitante : *les tâtonnements de la science.*

TÂTONNER (*to-né*) v. n. Chercher en tâtant. Essayer de la main, du pied, d'un bâton, etc. : *on tâtonne dans l'obscurité. Fig.* Procéder avec hésitation, incertitude : *savant qui tâtonne dans ses recherches.*

TÂTONNEUR, EUSE (*to-neur, eu-ze*) n. et adj. *Fam.* Qui tâtonne.

TÂTONS (*ton*) (**À**) loc. adv. En tâtonnant : *marcher à tâtons. Fig.* A l'aveugle, sans savoir ce qu'on fait.

Tatou.

TATOU n. m. Genre de mammifères édentés, couverts d'écailles, et habitant l'Amérique du Sud.

TATOUAGE n. m. Action de tatouer. Résultat de cette action.

TATOUER (*tou-é*) v. a. (angl. *tattow,* emprunté au tahitien). Imprimer sur le corps des dessins indélébiles.

TATOUEUR adj. et n. m. Se dit d'un individu qui tatoue.

TATTERSALL (*ta-tèr-sal*) n. m. (du n. d'un jockey anglais, fondateur d'un marché aux chevaux). Lieu où se font des ventes de chevaux, de voitures.

Tatouage.

TAU (*tô*) n. m. Figure héraldique en forme de T. (On l'appelle aussi TAF ou CROIX DE SAINT-ANTOINE.) Lettre grecque correspondant à notre t.

TAUD (*tô*) n. m. ou **TAUDE** (*tô-de*) n. f. Tente de grosse toile goudronnée, qu'on établit au-dessus des barques quand il pleut.

TAUDIS (*tô-di*) ou **TAUDION** (*tô*) n. m. Logement misérable : *vivre dans un taudis malsain.* Appartement mal tenu.

TAUPE (*tô-pe*) n. f. (lat. *talpa*). Genre de mammifères insectivores, qui ont les yeux peu développés et vivent sous terre : *les taupes détruisent quantité d'insectes et de larves, mais se rendent nuisibles en coupant les racines.* Peau de la taupe, qui constitue une fourrure estimée. *Noir comme une taupe,* très noir. *Aller au royaume des taupes,* mourir.

Taupe.

TAUPE-GRILLON (*tô-pe-gri, ll* mll., *on*) n. m. Nom vulgaire de la courtilière. Pl. des *taupes-grillons.*

TAUPIER (*tô-pi-é*) n. et adj. m. Preneur de taupes.

TAUPIÈRE (*tô*) n. f. Piège à taupes.

TAUPIN (*tô*) n. m. Insecte coléoptère, dit vulgairement *tape-marteau.*

TAUPIN (*tô*) n. m. Nom ancien des mineurs qui sapaient les remparts des villes assiégées. *Francs taupins,* nom donné par plaisanterie aux francs archers créés sous Charles VII. *Arg.* Elève de lycée qui se prépare à l'Ecole polytechnique.

TAUPINIÈRE (*tô*) ou **TAUPINÉE** (*tô-pi-né*) n. f. Petit monceau de terre, qu'une taupe élève en fouillant. *Fig.* Élévation, édifice de peu d'importance.

Taupin.

TAURE (*tô-re*) n. f. Jeune vache qui n'a pas encore eu de veau.

TAUREAU (*tô-rô*) n. m. (lat. *taurus*). Mâle de la vache. (V. BŒUF.) *Fig.* Homme très vigoureux. *De taureau,* très gros, très fort : *cou de taureau.* PROV. : **Prendre le taureau par les cornes,** attaquer, affronter hardiment la difficulté.

TAURIDES (*tô*) n. f. pl. Etoiles filantes, paraissant sortir de la constellation du Taureau. S. une *tauride.*

Digitized by Google

TAURILLON (*tô-ri, ll* mll., *on*) n. m. Jeune taureau.

TAUROBOLE (*tô*) n. m. (gr. *tauros*, taureau, et *bolé*, action de frapper). *Antiq.* Sacrifice expiatoire, dans lequel le prêtre ou les fidèles se faisaient arroser du sang du taureau immolé.

TAUROMACHIE (*tô, chi*) n. f. (gr. *tauros*, taureau, et *maché*, combat). Combat de taureaux.

TAUROMACHIQUE (*tô*) adj. Qui a rapport aux tauromachies : *le sport tauromachique est très en faveur en Espagne.*

TAUTOCHRONE (*tô-to-kro-ne*) adj. (gr. *tauto*, le même, et *khronos*, temps). Syn. de ISOCHRONE.

TAUTOCHRONISME (*tô-to-kro-nis-me*) n. m. Syn. de ISOCHRONISME.

TAUTOGRAMME (*tô-to-gra-me*) n. m. (gr. *tauto*, le même, et *gramma*, lettre). Poème ou vers dont tous les mots commencent par la même lettre.

TAUTOLOGIE (*tô, ji*) n. f. (gr. *tauto*, le même, et *logos*, discours). Répétition inutile d'une même idée en termes différents : **au jour d'aujourd'hui** *est une tautologie.*

TAUTOLOGIQUE (*tô*) adj. Qui a rapport à la tautologie : *expression tautologique.*

TAUX (*tô*) n. m. (du lat. *taxare*, taxer). Prix fixé, réglé par une convention ou par l'usage : *taux du blé.* Denier auquel est fixé l'intérêt de l'argent : *taux de cinq pour cent.* Somme à laquelle chaque contribuable est taxé.

TAVAILLON (*va, ll* mll., *on*) ou **TAVAÏON** n. m. Latte de sapin, qui sert à recouvrir les maisons.

TAVAÏOLE ou **TAVAÏOLLE** (*va-io-le*) n. f. Linge fin et garni de dentelles, pour le baptême, le pain bénit, etc.

TAVELAGE n. m. Etat des fruits tavelés.

TAVELER (*lé*) v. a. (du lat. *tabella*, compartiment. — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *il tavellera.*) Moucheter, tacheter : *l'humidité tavelle les fruits.*

TAVELURE n. f. Bigarrure d'une peau tavelée. Tache produite sur les pommes et les poires par l'humidité.

TAVERNE (*vèr-ne*) n. f. (lat. *taberna*). Cabaret.

TAVERNIER (*vèr-ni-é*), **ÈRE** n. Qui tient taverne.

TAXATEUR (*tak-sa*) n. et adj. m. Celui qui taxe : *juge taxateur.*

TAXATIF, IVE (*tak-sa*) adj. Qui peut être taxé.

TAXATION (*tak-sa-si-on*) n. f. Action de taxer : *la taxation des frais de procès.*

TAXE (*tak-se*) n. f. (subst. verb. de *taxer*). Prix officiellement fixé pour certaines denrées, certains services. Impôt personnel : *payer sa taxe.* Taxation faite par autorité de justice des frais judiciaires et des honoraires dus aux officiers ministériels.

TAXER (*tak-sé*) v. a. (du lat. *taxare*, estimer). Régler le prix d'une denrée ou le total des frais : *taxer le pain, la viande; mémoire taxé par le juge.* Mettre un impôt sur : *taxer les objets de luxe. Fig. Taxer de*, accuser : *taxer quelqu'un d'avarice.*

TAXIARQUE (*tak-si*) n. m. En Grèce, chef d'un corps d'infanterie équivalant à peu près à un bataillon.

TAXIDERMIE (*tak-si-dèr-mi*) n. f. (gr. *taxis*, arrangement, et *derma*, peau). Art d'empailler, de naturaliser les animaux vertébrés.

TAXIDERMIQUE (*tak-si-dèr*) adj. Qui a rapport à la taxidermie.

TAXIMÈTRE (*tak-si*) n. m. (gr. *taxis*, taxe, et *metron*, mesure). Compteur qui mesure la distance parcourue par une voiture ou le temps pendant lequel on l'occupe. (On dit aussi TAXAMÈTRE.)

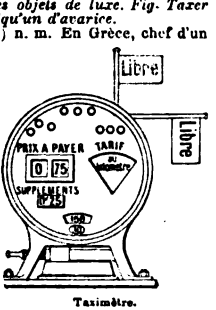

Taximètre.

TAXINÉES (*tak-si-né*) n. f. pl. Division des conifères ayant pour type le genre *if*. S. une *taxinée.*

TAXIS (*tak-sis*) n. f. (m. grec). Pression exercée avec la main pour réduire une hernie.

TAXOLOGIE (*tak-so-lo-ji*) n. f. Science des classifications.

TAXONOMIE (*tak-so-no-mi*) ou **TAXINOMIE** (*tak-si-no-mi*) n. f. Science des lois de la classification.

TCHÈQUE n. m. Langue qui se parle en Bohême : *parler le tchèque.* Adjectiv. : *la langue tchèque.*

TE pron. pers. V. TU.

TÉ n. m. Nom de la lettre T. Pièce quelconque ayant la forme d'un T. Règle double, dont la forme est celle d'un T. Equerre en forme de T, employée pour consolider les assemblages de menuiserie dans les croisées et autres baies. *Fer en té*, fer employé en construction et représentant comme section un T. Disposition de plusieurs fourneaux de mine en forme de T, pour faire sauter une fortification.

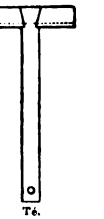
Té.

TECHNICITÉ (*tèk*) n. f. Caractère technique.

TECHNIQUE (*tèk-ni-ke*) adj. (gr. *tekhnikos*; de *tekhné*, art). Qui appartient en propre à un art ou à une science : *termes techniques.* N. f. Ensemble des procédés d'un art, d'un métier : *la technique des peintres.*

TECHNIQUEMENT (*tèk-ni-ke-man*) adv. D'une manière technique : *définir techniquement un appareil.*

TECHNOLOGIE (*tèk-no-lo-ji*) n. f. (gr. *tekhné*, art, et *logos*, discours). Science des arts et métiers en général. Ensemble des termes techniques propres à un art, à une science : *chaque science a sa technologie particulière.*

TECHNOLOGIQUE (*tèk-no*) adj. Qui appartient aux arts et métiers ; à la technologie : *dictionnaire technologique.*

TECK ou **TEK** (*tèk*) n. m. Arbre de l'Inde. (Son bois sert à construire des vaisseaux.)

TECOME n. m. Genre de bignoniacées des régions tempérées, dit vulgairement *jasmin de Virginie.*

TECTRICE (*tèk*) adj. f. (du lat. *tectum*, supin de *tegere*, couvrir). Se dit des plumes couvrant les ailes, la queue des oiseaux.

TE DEUM (*té-dé-om'*) n. m. Cantique d'action de grâces de l'Eglise catholique, qui commence par les mots : *Te Deum laudamus.*

TÉGÉNAIRE (*nè-re*) n. f. Genre d'arachnides très répandus dans les maisons, les caves, etc.

TEGMEN (*tègh-mèn'*) n. m. (mot lat. signif. *couverture*). *Bot.* Syn. de TÉGUMENT.

TÉGUMENT (*man*) n. m. (lat. *tegumentum*; de *tegere*, couvrir). *Anat.* Ce qui couvre le corps de l'homme et des animaux (la peau, les poils, les plumes, les écailles). *Bot.* Enveloppe de la graine.

TÉGUMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Qui est de la nature des téguments : *enveloppe tégumentaire.*

TEIGNASSE (*tè-gna-se*) n. f. V. TIGNASSE.

TEIGNE (*tè-gne*) n. f. (lat. *tinea*). Petit papillon dont les larves rongent les étoffes de laine, les grains, les pelleteries, etc. Nom générique donné autrefois à toutes les affections du cuir chevelu et particulièrement à la pelade. Gale qui vient à l'écorce des arbres.

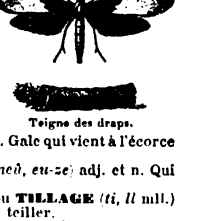
Teigne des draps.

TEIGNEUX, EUSE (*tè-gneû, eu-ze*) adj. et n. Qui a la teigne.

TEILLAGE (*tè, ll* mll.) ou **TILLAGE** (*ti, ll* mll.) n. m. Action ou manière de teiller.

TEILLE (*tè, ll* mll.) ou **TILLE** (*ll* mll.) n. f. (du lat. *tilia*, chanvre). Ecorce de la tige du chanvre.

TEILLER (*tè, ll* mll., *é*) ou **TILLER** (*ti, ll* mll., *é*) v. a. Débarrasser de la teille, en parlant des matières textiles.

TEINDRE (*tin-dre*) v. a. (lat. *tingere*). Pénétrer, imbiber d'une substance colorante : *teindre des étoffes.* Communiquer une couleur à : *la garance teint les étoffes en rouge. Fig. Teindre sa main, son bras du* (ou *dans le*) *sang de quelqu'un*, le tuer ou le blesser.

TEINT (*tin*) n. m. Coloris du visage : *un teint brun.* Couleur donnée à une étoffe par la teinture : *un teint solide. Bon teint*, teint solide, qui ne disparaît pas à l'usage.

Digitized by Google

TEINT (*tin*), **E** adj. Qui a reçu une teinture : *étoffe teinte.*

TEINTE (*tin-te*) n. f. Nuance résultant d'un mélange de couleurs : *teinte grise.* Degré d'intensité des couleurs : *teinte forte. Demi-teinte,* teinte extrêmement faible. *Teinte plate,* uniforme. *Fig.* Dose légère : *mettre dans ses paroles une teinte d'ironie.*

TEINTÉ, E (*tin-té*) adj. Qui a reçu une légère teinte de.

TEINTER (*tin-té*) v. a. Couvrir d'une teinte : *teinter un plan.*

TEINTURE (*tin*) n. f. Liqueur propre à teindre : *plonger une étoffe dans la teinture.* Opération, art du teinturier. Couleur que prend la chose teinte : *drap d'une belle teinture. Fig.* Connaissance superficielle : *avoir une teinture des beaux-arts.*

TEINTURERIE (*tin, ri*) n. f. Art ou atelier du teinturier.

TEINTURIER (*tin-tu-ri-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui exerce l'art de teindre les étoffes : *ouvrier teinturier.*

TEL, TELLE (*tèl, tè-le*) adj. (lat. *talis*). Pareil, semblable : *on ne verra plus de tels hommes.* Comme cela : *tel est mon avis. Tel... tel* comme... ainsi : *tel père, tel fils. Tel que,* pareil à, exactement comme : *voir les hommes tels qu'ils sont.* Si grand que : *son pouvoir est tel que tout lui obéit. Tel quel,* comme il est, sans changement : *je vous rends votre livre tel quel.* (Ne pas dire *tel que,* dans ce sens.) Pron. indéf. Telle personne : *tel rit aujourd'hui, qui pleurera demain.*

TÉLAMON n. m. Statue qui supporte une corniche, un entablement. Syn. de ATLANTE.

TÉLÉDYNAMIE (*mi*) n. f. (gr. *tèle,* loin, et *dunamis,* force). Art de transmettre au loin la force.

TÉLÉDYNAMIQUE adj. (de *télédynamie*). Qui transmet au loin la force, la puissance : *câble télédynamique.*

TÉLÉGA ou **TÉLÉGUE** (*lè-ghe*) n. f. Voiture à quatre roues, employée en Russie pour le transport des marchandises.

TÉLÉGRAMME (*gra-me*) n. m. (gr. *tèle,* loin, et *gramma,* écriture). Communication transmise à l'aide du télégraphe : *télégramme chiffré.*

TÉLÉGRAPHE n. m. (gr. *tèle,* loin, et *graphein,* écrire). Appareil avec lequel on peut communiquer. *Télégraphe aérien,* appareil placé sur un lieu élevé et envoyant des signaux au moyen de combinaisons variées de bras mobiles. *Télégraphe électrique,* appareil télégraphique fondé sur les propriétés des électro-aimants. *Télégraphe sous-marin,* télégraphe électrique dont les fils réunis en câble sont plongés au fond de la mer et vont d'un

rivage à l'autre. — Les anciens, notamment les Grecs, les Romains et les Gaulois, avaient fait usage, pour la transmission rapide des nouvelles, de systèmes rudimentaires de télégraphie, en particulier de feux allumés sur les hauteurs et diversement disposés. En France, Guillaume Amontons, en 1690, songea à poster de loin en loin des hommes munis de télescopes pour observer des signaux dont le sens n'était connu qu'aux stations extrêmes. Enfin, en 1791, Cl. Chappe imagina son ingénieuse machine à bras, inaugurée en 1794, et qui devait subsister jusqu'à l'adoption, en 1844, de la télégraphie électrique, perfectionnée par Wheatstone et par Morse. Des lignes télégraphiques sillonnent aujourd'hui dans tous les sens les continents, et, sous forme de câbles sous-marins, traversent les océans. Le dispositif des appareils est varié, mais comprend toujours trois parties essentielles : un *manipulateur,* un *récepteur* et le *fil métallique* qui les réunit : tantôt, les caractères transmis sont indiqués par le mouvement circulaire d'une aiguille sur un cadran (télégraphe à cadran) ; tantôt ils sont imprimés sous forme de points et de traits diversement combinés, sur une bande de papier qui se déroule (télégraphe Morse) ; tantôt même la dépêche transmise se transcrit en caractères romains (télégraphe imprimeur de Hughes). Des dispositions spéciales ont augmenté encore la rapi-

ALPHABET TÉLÉGRAPHIQUE MORSE

Lettres Chiffres	SIGNAUX	Chiffres, ponctuation, indications	SIGNAUX
a	— —	6	— — — — —
à	— — — — —	7	— — — — —
b	— — — —	8	— — — — — —
c	— — — — —	9	— — — — — —
d	— — —	0	— — — — — —
e	—		
é, è ou ê	— — — — —	Point	— — — — — —
f	— — — —	Alinéa	— — — — — —
g	— — —	Virgule	— — — — — —
h	— — — —	Point-virgule	— — — — — —
i	— —	Deux-points	— — — — — —
j	— — — — —	Point interrogatif	— — — — — —
k	— — —	Point exclamatif	— — — — — —
l	— — — —	Apostrophe	— — — — — —
m	— —	Trait d'union	— — — — — —
n	— —	Barre de division ou de fraction	— — — — — — —
ñ	— — — — — —	Souligné	— — — — — —
o	— — —	Guillemet	— — — — — —
ô	— — — —	Parenthèse	— — — — — —
p	— — — —		
q	— — — —		
r	— — —		
s	— — —	Signal séparant le préambule de l'adresse, l'adresse du texte, et le texte de la signature	— — — — —
t	—		
u	— — —		
û	— — — —		
v	— — — —	Appel (préliminaire de toute transmission)	— — — — — —
w	— — —		
x	— — — —		
y	— — — — —	Compris	— — — — —
z	— — — —	Erreur	— — — — — — — —
ch	— — — — —	Croix (fin de transmission)	— — — — —
1	— — — — — —		
2	— — — — — —	Invitation à transmettre	— — —
3	— — — — —	Attente	— — — — —
4	— — — — —		
5	— — — — —	Réception terminée	— — — — — — — — —

Digitized by Google

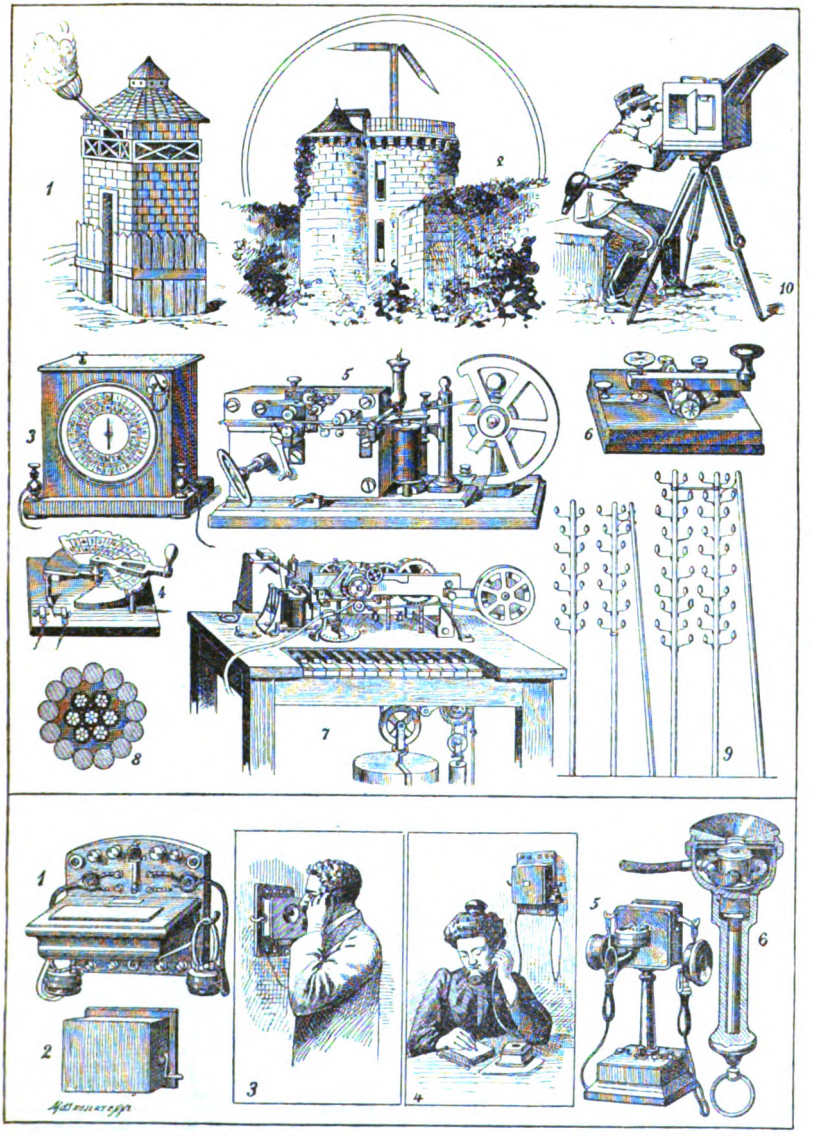

Télégraphe : 1. Poste romain (d'après la colonne Trajane) ; 2. Télégraphe Chappe ; 3. Télégraphe à cadran (récepteur) ; 4. Télégraphe à cadran (manipulateur) ; 5. Télégraphe Morse (récepteur) ; 6. Télégraphe Morse (manipulateur) ; 7. Télégraphe imprimeur de Hughes ; 8. Coupe d'un câble télégraphique sous-marin ; 9. Poteaux télégraphiques ; 10. Télégraphie militaire : Appareil optique en station. — Téléphone : 1. Appareil mural (récepteurs accrochés) ; 2. Appel ; 3 et 4. Une conversation téléphonique ; 5. Appareil téléphonique portatif ; 6. Téléphone de Bell (coupe).

Digitized by Google

dité des communications électriques, en permettant d'expédier à la fois deux ou même quatre dépêches sur le même fil (systèmes *duplex* et *quadruplex*). Enfin, grâce aux travaux du Français Branly, l'Italien Marconi a pu construire des appareils de télégraphie sans fil, dans lesquels les ondulations électriques sont projetées en quelque sorte au loin au moyen d'un *radiateur* pour venir impressionner un *récepteur* ou *cohéreur*, sur lequel elles reproduiront les signaux conventionnels de l'alphabet Morse.

TÉLÉGRAPHIE (*fi*) n. f. Art de construire et de faire fonctionner les télégraphes.

TÉLÉGRAPHIER (*fi-é*) v. n. (Se conj. comme *prier*.) Se servir du télégraphe. V. a. Faire parvenir au moyen du télégraphe : *télégraphier une nouvelle*.

TÉLÉGRAPHIQUE adj. Qui a rapport au télégraphe : *signes télégraphiques*. Expédié par le télégraphe : *dépêche télégraphique*.

TÉLÉGRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. Par le télégraphe : *transmettre télégraphiquement un ordre*.

TÉLÉGRAPHISTE (*fis-te*) n. Employé au télégraphe. Adjectiv. : *officier télégraphiste*.

TÉLÉMÈTRE n. m. Instrument servant ordinairement à mesurer la distance qui sépare un observateur d'un point inaccessible.

TÉLÉMÉTRIE (*tri*) n. f. Art de mesurer les distances au télémètre. (Peu us.)

TÉLÉMÉTRIQUE adj. Qui se rapporte au télémètre.

TÉLÉMÉTROGRAPHIE (*fi*) n. f. Art d'exécuter sur le terrain des perspectives à la chambre claire.

TÉLÉOBJECTIF (*jek*) n. m. Objectif pour la téléphotographie.

TÉLÉOLOGIE (*ji*) n. f. (gr. *telos, eos*, fin, et *logos*, discours). Ensemble des spéculations qui s'appliquent à la notion de finalité, de cause finale.

TÉLÉOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la téléologie : *argument téléologique*.

TÉLÉOSAURE (*sô-re*) n. m. Genre de crocodiles fossiles dans les terrains secondaires.

TÉLÉOSTÉENS (*os-té-in*) n. m. pl. Sous-classe de poissons à squelette osseux complet. S. un *téléostéen*.

TÉLÉPATHIE (*ti*) n. f. (gr. *tele*, loin, et *pathos*, affection). Sensation éprouvée par un sujet, se rapportant à un événement réel accompli au même moment, mais à une distance ou dans des circonstances qui font que sa connaissance, par le sujet, semble matériellement impossible.

TÉLÉPHONE n. m. (gr. *tele*, loin, et *phôné*, voix). Instrument qui permet de reproduire à distance la parole ou tout autre son. — La transmission de la voix a été réalisée pour la première fois en 1876, par Graham Bell, dont les appareils ont été perfectionnés par Hughes, Bert, d'Arsonval, etc. Tout dispositif téléphonique comprend essentiellement un *transmetteur*, devant lequel on parle, un *récepteur*, que l'auditeur place à son oreille pour écouter, et le *fil* qui les réunit. L'organe principal du transmetteur est une plaque mobile, assez flexible pour ne perdre aucune des vibrations produites par la voix, et disposée de telle sorte qu'elle établit et interrompt successivement, à chaque vibration, la communication avec une pile. A l'autre bout de la ligne, la plaque du récepteur, attirée et repoussée par un électro-aimant, reproduit exactement ces vibrations, qu'amplifie encore un microphone. Dans certains systèmes (*téléphone haut parleur*), la voix peut être entendue à une certaine distance du récepteur. Les usages du téléphone se multiplient chaque jour, en même temps que les progrès dans la construction des appareils permettent d'augmenter la distance des stations extrêmes; on peut téléphoner actuellement de Paris à Rome. Le principe de la télégraphie sans fil (v. TÉLÉGRAPHIE) a même été appliqué avec succès au téléphone.

TÉLÉPHONER (*né*) v. n. Se servir du téléphone. V. a. Transmettre par le téléphone : *téléphoner une importante nouvelle*.

TÉLÉPHONIE (*nî*) n. f. (de *téléphone*.) Art de communiquer, au moyen du son, à de grandes distances.

TÉLÉPHONIQUE adj. Qui a rapport au téléphone : *appel téléphonique*.

TÉLÉPHONISTE (*nis-te*) n. Personne chargée du service d'un téléphone public.

TÉLÉPHOTE n. m. Appareil servant à transmettre électriquement à distance une image lumineuse.

TÉLÉPHOTOGRAPHIE n. m. Appareil pour recueillir les images transmises par l'électricité.

TÉLÉPHOTOGRAPHIE (*fi*) n. f. (de *téléphotographe*). Art de recueillir les images transmises par l'électricité.

TÉLESCOPE (*lès-ko-pe*) n. m. (gr. *tele*, loin, et *skopein*, examiner). Instrument d'optique qui sert à observer les objets éloignés : *le télescope a permis de découvrir une infinité d'étoiles*.

Télescope.

TÉLESCOPER (SE) (*lès-ko-pé*) v. pr. Se dit d'objets qu'un choc violent, etc., force à s'emboîter les uns dans les autres comme les tubes d'un télescope : *train qui en télescope un autre*.

TÉLESCOPIQUE (*lès-ko*) adj. Fait à l'aide du télescope : *observations télescopiques*. Qu'on ne voit qu'à l'aide du télescope : *planètes télescopiques*.

TÉLÉSIE (*zî*) n. f. Variété de corindon.

TÉLIFORME adj. (du lat. *telum*, trait, et de *forme*). Qui a la forme d'une flèche. (Peu us.)

TELLEMENT (*tè-le-man*) adv. De telle sorte : à tel point. *Tellement que*, à tel point que. *Tellement quellement*, plutôt mal que bien.

TELLIÈRE (*tè-li*) n. m. (du chancelier *Le Tellier*). Format de papier, dit *papier ministre* (env. 0m,43 sur 0m,34). Adjectiv. : *papier tellière*.

TELLURE (*tél-lu-re*) n. m. (du lat. *tellus, uris*, terre). Métal d'un blanc bleuâtre, lamelleux et fragile, découvert en 1782 par Muller de Richenstein.

TELLUREUX, EUSE (*tél-lu-reû, eu-ze*) adj. Combinaison oxygénée du tellure : *anhydride tellureux*.

TELLURHYDRIQUE (*tèl-lu-ri*) adj. Se dit d'un acide qui résulte de la combinaison du tellure et de l'hydrogène.

TELLURIEN, ENNE (*tèl-lu-ri-in, è-ne*) adj. Qui vient de la terre : *courant tellurien*.

TELLURIQUE (*tel-lu*) adj. *Chim.* Se dit d'un acide produit par le tellure.

TELLURURE (*tèl-lu*) n. m. Sel de l'acide tellurhydrique.

TELPHUSE (*tèl-fu-ze*) n. m. Genre de crustacés, comprenant des crabes propres aux eaux douces des pays chauds.

TÉMÉRAIRE (*té-re*) adj. (lat. *temerarius*). Hardi avec imprudence : *homme téméraire*. Inspiré par la témérité : *action téméraire*. *Jugement téméraire*, jugement désavantageux à quelqu'un et porté sans preuves suffisantes. N. : *jeune téméraire*.

TÉMÉRAIREMENT (*té-re-man*) adv. Avec témérité : *s'engager témérairement dans une aventure*.

TÉMÉRITÉ n. f. (de *téméraire*). Hardiesse imprudente et présomptueuse : *la témérité diffère essentiellement du vrai courage*. Discours, action téméraire.

TÉMOIGNAGE n. m. Action de témoigner : *être appelé en témoignage*. Rapport d'un ou de plusieurs témoins : *recueillir des témoignages*. *Fig.* Marque extérieure, preuve : *témoignage d'amitié*. Action de certains objets qui nous conduit à la connaissance de certaines vérités : *témoignage de la conscience, des sens*. *Faux témoignage*, témoignage mensonger.

TÉMOIGNER (*gné*) v. a. (de *témoin*). Faire paraître par ses paroles ou ses actions : *témoigner de la joie*. Être le signe de : *gestes qui témoignent une vive surprise*. V. n. Servir de témoin, porter témoignage : *témoigner contre quelqu'un en justice*.

TÉMOIN n. m. (lat. *testis*). Qui rend témoignage : *récuser un témoin gênant*. Qui témoigne en justice : *les témoins prêtent serment de dire la vérité*. Personne qui en assiste une autre dans l'accomplissement d'un acte : *être témoin à un mariage*. Qui a vu ou entendu quelque chose : *être témoin d'une scène touchante*. Preuve, attestation quelconque d'un fait : *cette cathédrale est un témoin de la piété de nos*

Digitized by Google

ateur. Témoin oculaire, qui a vu de ses propres yeux. *Témoin auriculaire*, qui a entendu de ses propres oreilles. *Prendre quelqu'un à témoin*, invoquer son témoignage. *Les témoins d'un duel*, ceux qui en règlent les conditions. Butte qu'on laisse dans un terrain déblayé pour évaluer la quantité de matériaux enlevés. Débris d'objets qu'on enterre sous les bornes d'une propriété pour en marquer la place dans le cas où l'on viendrait à les déplacer. Arbre réservé dans une vente. — Employé sans déterminatif, ce mot n'est variable que dans ces deux cas : *leur entrevue aura lieu sans témoins. Vous m'êtes tous témoins que.* Est invariable dans : *je vous prends tous à témoin. Témoin les blessures qu'il a reçues.*

TEMPE (*tan-pe*) n. f. (du lat. *tempora*, tempes). Partie latérale de la tête, comprise entre l'œil, le front, l'oreille et la joue.

TEMPE (*tan-pe*) n. f. Partie du métier à tisser, appelée aussi *templa*. Morceau de bois qui sert au boucher pour tenir écartés les deux côtés du ventre d'un animal ouvert.

TEMPÉRAMENT (*tan-pé-ra-man*) n. m. (du lat. *temperamentum*, juste mesure). Etat physiologique, constitution particulière du corps : *tempérament sanguin, lymphatique. Par ext.* Constitution morale, ensemble des penchants : *tempérament violent. Fig.* Justes proportions, équilibre. Adoucissement, expédients, moyens de conciliation : *ne garder aucun tempérament. Vente à tempérament*, dans laquelle l'acheteur peut se libérer par petites sommes.

TEMPÉRANCE (*tan*) n. f. (lat. *temperantia ;* de *temperare*, tempérer). Vertu qui modère les désirs, les passions. Sobriété dans l'usage des aliments, des boissons : *la tempérance est une garantie de longue vie. Société de tempérance*, association pour combattre l'usage des spiritueux. ANT. **Intempérance.**

TEMPÉRANT (*tan-pé-ran*), **E** adj. Qui a la vertu de la tempérance ; sobre : *être tempérant dans les plaisirs.* ANT. **Intempérant.**

TEMPÉRATURE (*tan*) n. f. (du lat. *temperatura*, climat). Etat atmosphérique de l'air, au point de vue de son action sur nos organes : *température douce, froide.* Degré de chaleur : *la température d'un bain.*

TEMPÉRÉ, E (*tan*) adj. Où la température n'est jamais ni très basse ni très élevée : *climat tempéré. Zones tempérées*, zones situées entre l'une des zones glaciales et la zone torride. (V. ZONE.) *Fig. Style tempéré*, entre le simple et le sublime.

TEMPÉREMENT (*tan, man*) adv. D'une manière tempérée. (Peu us.)

TEMPÉRER (*tan-pé-ré*) v. a. (du lat. *temperare*, mélanger convenablement. — Se conj. comme *accélérer.*) Modérer, diminuer l'excès d'une chose : *tempérer la chaleur.* Calmer : *l'âge tempère les passions.*

TEMPÊTE (*tan*) n. f. (lat. *tempestas ;* de *tempus*, temps). Violente perturbation de l'atmosphère, surtout en mer ; bourrasque, orage, ouragan : *les tempêtes sont fréquentes sous les tropiques.* Explosion subite et violente : *une tempête d'injures. Fig.* Trouble de l'âme : *les tempêtes des passions.* Discussions violentes : *tempête qui s'élève entre deux amis.* Troubles civils dans un Etat : *les tempêtes de la Révolution.*

TEMPÊTER (*tan-pé-té*) v. n. Faire un grand bruit par mécontentement : *tempêter contre des enfants.*

TEMPÉTUEUSEMENT (*tan, ze-man*) adv. Violemment ; en tempête.

TEMPÉTUEUX, EUSE (*tan-pé-tu-eû, eu-ze*) adj. Sujet aux tempêtes ; qui cause les tempêtes : *mer, vent tempétueux.* ANT. **Calme.**

TEMPLE (*tan-ple*) n. m. (lat. *templum*). Monument élevé en l'honneur d'une divinité : *les temples grecs.* Dans le style soutenu, église catholique : *les temples du Seigneur.* Eglise des protestants : *la décoration des temples est généralement sévère.* Avec une majuscule, édifice religieux élevé à Jérusalem par Salomon. (V. *Part. hist.*) Ordre des Templiers.

TEMPLIER (*tan-pli-é*) n. m. Chevalier de l'ordre du Temple. (V. *Part. hist.*)

TEMPO (*tèm'*) n. m. (m. ital.). Mot employé en musique pour noter les différents mouvements dans lesquels est écrit un morceau : *tempo di marcia* (mouvement de marche). *A tempo*, reprendre le mouvement normal au moment ralenti ou précipité.

TEMPORAIRE (*tan-po-ré-re*) adj. (lat. *temporarius ;* de *tempus, oris*, temps). Momentané, qui ne dure qu'un certain temps : *pouvoir temporaire.*

TEMPORAIREMENT (*tan-po-ré-re-man*) adv. Pour un temps : *s'éloigner temporairement d'un lieu.*

TEMPORAL, E, AUX (*tan*) adj. Qui a rapport aux tempes : *os temporal.* N. m. pl. *Temporaux*, os du crâne situés dans la région des tempes.

TEMPORALITÉ (*tan*) n. f. Autrefois, juridiction du pouvoir temporel d'un évêché, d'un chapitre, etc.

TEMPOREL, ELLE (*tan-po-rèl, é-le*) adj. (lat. *temporalis ;* de *tempus, oris*, temps). Qui a lieu dans le temps, par opposition à *éternel* : *l'existence temporelle de l'homme.* Qui concerne les choses matérielles, par opposition à *spirituel* : *les biens temporels ; puissance temporelle. Pouvoir temporel*, pouvoir des papes en tant que souverains territoriaux au temps où existait un pouvoir pontifical. N. m. Pouvoir temporel : *le temporel et le spirituel.* Revenu qu'un ecclésiastique tire de son bénéfice.

TEMPORELLEMENT (*tan-po-ré-le-man*) adv. Durant un temps. (Peu us.)

TEMPORISATEUR, TRICE (*tan, za*) adj. et n. Qui temporise : *général temporisateur.*

TEMPORISATION (*tan, za-si-on*) n. f. Action de temporiser : *les temporisations du dictateur Fabius sauvèrent Rome d'Annibal.*

TEMPORISER (*tan, zé*) v. n. (du lat. *tempus, oris*, temps). Retarder, différer avec espoir d'un meilleur temps.

TEMPORISEUR (*tan, zeur*) n. m. Syn. de TEMPORISATEUR.

TEMPORO-MAXILLAIRE (*tan, mak-sil-lè-re*) adj. Qui appartient à la tempe et à la mâchoire.

TEMPS (*tan*) n. m. (lat. *tempus*). Durée limitée : *bien employer son temps.* Age, époque, siècle : *au temps de César.* Époque actuelle : *les modes du temps.* Moment, occasion : *faire chaque chose en son temps.* Moment fixé : *le temps approche.* Remise, délai : *accordez-moi du temps.* Loisir : *je n'ai pas le temps.* Saison : *le temps des vendanges.* Etat de l'atmosphère : *temps humide. Les quatre-temps* (v. à son ordre alph.). *Gros temps*, temps d'orage en mer. *Dans la nuit des temps*, à une époque très reculée, incertaine. *Tuer le temps*, s'occuper à des riens pour échapper à l'ennui. *Perdre le temps*, ne rien faire. *Passer le temps à*, l'employer à. *Gagner du temps*, temporiser. *Avoir le temps*, n'être pas pressé. *Prendre son temps*, faire une chose sans se presser. *Prendre bien* (ou *mal*) *son temps*, agir dans un moment (bien ou mal) choisi. *Profiter du temps*, en faire bon usage. *Réparer le temps perdu*, compenser la perte du temps par un redoublement de travail. *Prendre du bon temps*, se divertir. *Avoir fait son temps*, être hors d'usage. *Prendre le temps comme il vient*, ne s'inquiéter de rien. *Astr. Temps vrai*, mesuré par le mouvement réel de la terre. *Temps moyen*, mesuré par la vitesse moyenne de la terre. *Musiq.* Division de la mesure : *mesure à trois, à quatre temps. Escr.* Moment précis, dans lequel il faut faire certains mouvements. *Gramm.* Modifications du verbe qui servent à exprimer le présent, le passé et le futur. Loc. adv. : **A temps**, assez tôt : *vous arrivez à temps ;* pour une période déterminée : *bannissement à temps.* **De** (ou **en**) **tout temps**, toujours. **En même temps**, ensemble. **De temps en temps**, quelquefois. **En temps et lieu**, au moment et dans le lieu convenables. **Avant le temps**, prématurément. **Avec le temps**, par la progression du temps. **Entre temps**, dans l'intervalle. PROV. : **Le temps est un grand maître**, l'expérience instruit beaucoup. **Le temps perdu ne revient pas**, on ne peut suppléer d'aucune façon à ce qu'on a omis de faire quand il le fallait. **Le temps, c'est de l'argent**, v. TIME IS MONEY (*part. rose*).

TENABLE adj. Où l'on peut tenir contre l'ennemi : *abandonner un poste qui n'est plus tenable.* (S'emploie presque toujours avec la négation.) ANT. **Intenable.**

TENACE adj. (lat. *tenax ;* de *tenere*, tenir). Qui adhère fortement : *la poix est tenace. Fig.* Difficile à extirper, à détruire : *les préjugés sont tenaces.* Opiniâtre : *solliciteur tenace. Mémoire tenace*, mémoire qui retient bien et longtemps.

TÉNACITÉ n. f. Etat de ce qui est tenace. *Fig.* Attachement opiniâtre à une idée, à un projet.

Digitized by Google

TENAILLE n. f. ou **TENAILLES** (*na, ll* mll.) n. f. pl. Instrument de fer, composé de deux pièces croisées mobiles autour d'une vis ou d'un boulon pour tenir ou arracher quelque chose. *Fortif.* Partie d'un front bastionné formant un angle rentrant vers la campagne. *Fig.* Ce qui étreint.

Tenaille.

TENAILLEMENT (*na, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de tenailler. (Peu us.)

TENAILLER (*na, ll* mll., *é*) v. a. Torturer un criminel avec des tenailles brûlantes. *Fig.* Tourmenter moralement.

TENAILLON (*na, ll* mll., *on*; n. m. *Fortif.* Ouvrage en forme d'angle saillant, employé pour couvrir une face ou la pointe d'une demi-lune.

TENANCIER (*si-é*), **ÈRE** n. Qui tenait une terre en roture dépendante d'un fief. Fermier d'une métairie dépendant d'une ferme plus considérable. Personne qui gère un établissement : *le tenancier d'une maison de jeu.*

TENANT (*nan*), **E** adj. *Séance tenante*, dans le cours même de la séance; sans désemparer. N. m. Chevalier qui, dans un tournoi, appelait en lice quiconque voulait se mesurer avec lui. *Fig.* Celui qui se fait le défenseur d'une personne, d'une idée. *Blas.* Nom donné aux figures humaines qui soutiennent un écu. *Tout d'un tenant, tout en un tenant*, sans solution de continuité. N. m. pl. *Les tenants et les aboutissants d'une terre*, les lieux contigus à cette terre.

TENDANCE (*tan*) n. f. (de *tendre*). Action, force par laquelle un corps tend à se mouvoir vers quelque chose : *tendance des corps vers la terre. Fig.* Inclination à : *tendance à la vertu.*

TENDANCIEL, ELLE (*tan-dan-si-èl, é-le*) adj. Qui marque une tendance, une intention secrète : *information tendancielle.* (On dit aussi TENDANCIEUX, EUSE.)

TENDANT (*tan-dan*), **E** adj. Qui tend à, qui a pour but : *requête tendante à...*

TENDE (*tan-de*) n. f. *Tende de tranche*, morceau de bœuf placé sous le gîte à la noix. Syn. QUASI.

TENDELET (*tan-de-lé*) n. m. (ital. *tendeletto*). Tente de l'arrière d'une embarcation.

TENDER (*tan-dèr*) n. m. (m. angl.). Wagon qui suit la locomotive, et qui contient l'eau et le charbon.

TENDERIE (*tan-de-ri*) n. f. Chasse où l'on tend des pièges.

TENDEUR (*tan*) n. m. Celui qui tend quelque chose : *tendeur de pièges.* Appareil servant à tendre une courroie, une corde, un fil métallique.

TENDINEUX, EUSE (*tan-di-neû, eu-ze*, adj. De la nature des tendons : *membrane tendineuse. Viande tendineuse*, qui contient des fibres dures, coriaces.

TENDOIR (*tan*) n. m. Perche ou corde sur laquelle on fait sécher du linge. Pièce d'un métier de tisserand, qui empêche la poitrinière de se dérouler.

TENDON (*tan*) n. m. (lat. *tendo*). Extrémité du muscle. *Tendon d'Achille*, gros tendon aplati, situé à la partie postérieure et inférieure de la jambe (en souvenir de la blessure qui fit mourir le héros grec, vulnérable en ce seul point).

TENDRE (*tan-dre*) adj. (lat. *tener*). Qui peut être facilement entamé, coupé, divisé, mâché : *bois, pierre tendre.* Jeune, peu avancé : *dès l'âge le plus tendre. Pain tendre*, nouvellement cuit. *Fig.* Porté à l'amitié ou à l'amour : *un cœur tendre.* Affectueux : *paroles tendres.* Délicat, peu accentué : *rose tendre.* Doux, langoureux, touchant : *un air tendre. Tendre à l'éperon*, se dit d'un cheval très sensible à l'action des éperons. N. m. Tendresse, amour. (Vx.) *Pays de Tendre*, pays allégorique imaginé par Mlle de Scudéry et d'autres romanciers du XVIIe siècle. ANT. **Dur, sec.**

TENDRE (*tan-dre*) v. a. (lat. *tendere*). Tirer et tenir dans un état d'allongement. Bander : *tendre un arc.* Disposer pour prendre une proie : *tendre un piège.* Avancer, porter en avant : *tendre la main.* Elever, dresser : *tendre une tente.* Tapisser : *tendre une chambre de papier bleu. Tendre la main*, offrir son assistance; demander l'aumône. *Tendre le dos*, se préparer à être battu. *Fig. Tendre son esprit*, l'appliquer avec effort. V. n. Se diriger, aller vers : *la ville où tendent nos pas.* Contribuer : *l'irrognerie tend à démoraliser l'homme.* ANT. **Détendre.**

TENDREMENT (*tan-dre-man*) adv. Avec tendresse : *embrasser tendrement.* ANT. **Durement.**

TENDRESSE (*tan-drè-se*) n. f. Sentiment d'amour, d'amitié : *la tendresse d'une mère.* Pl. Caresses, témoignages d'affection : *il m'a comblé de tendresses.* ANT. **Dureté.**

TENDRETÉ (*tan*) n. f. Qualité de ce qui est tendre, en parlant des viandes, etc. (Peu us.)

TENDRON (*tan*) n. m. Bourgeon, rejeton. *Fam.* Très jeune fille. Pl. Cartilages à l'extrémité de la poitrine de quelques animaux : *des tendrons de veau.*

TENDU, E (*tan-du*) adj. *Esprit tendu*, fortement appliqué. *Style tendu*, qui sent l'application, l'effort. *Rapports tendus*, rendus difficiles à force de mettre la patience à bout.

TENDUE (*tan-dû*) n. f Action de tendre des filets. Lieu où sont disposés des pièges à prendre des oiseaux : *cette tendue est mal organisée.* Pièges tendus.

TÉNÈBRES n. f. pl. (lat. *tenebræ*). Obscurité profonde : *marcher dans les ténèbres. Fig.* Ignorance, incertitude : *les ténèbres de l'ignorance.* **L'ange, le prince, l'esprit des ténèbres**, le démon. **L'empire des ténèbres**, l'enfer. *Œuvre de ténèbres*, œuvre diabolique.

TÉNÈBREUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière ténébreuse, secrète et perfide : *intriguer ténébreusement.*

TÉNÉBREUX, EUSE (*breû, eu-ze*) adj. Plongé dans les ténèbres : *prison ténébreuse.* Sombre, noir : *les sapins ténébreux.* Secret et perfide : *des projets ténébreux.* Difficile à comprendre : *style ténébreux.* Qui s'exprime en termes obscurs : *philosophe ténébreux.*

TÉNÉBRION n. m. Genre d'insectes coléoptères, dont la larve est dite *ver de farine.*

TENEMENT (*man*) n. m. *Féod.* Terre tenue moyennant redevance. (Vx.)

TÉNESME (*nès-me*) n. m. (gr. *tenesmos*). Besoin continuel d'aller à la selle, accompagné de tensions douloureuses.

TENETTE n. f. ou **TENETTES** (*te-nè-te*) n. f. pl. Sorte de pince qui sert à extraire les calculs de la vessie.

TENEUR n. f. (lat. *tenor*). Texte littéral d'un acte, d'un arrêt, d'un écrit quelconque : *la teneur d'un traité.* Ce qu'un minéral contient d'une matière déterminée : *teneur en eau.*

TENEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui tient. *Teneur de livres*, celui qui tient les livres d'un négociant.

TÉNIA n. m. (lat. *tænia*; du gr. *tainia*, bandelette). *Méd.* Nom scientifique du *ver solitaire*, qui vit dans le tube digestif des vertébrés et qui atteint plusieurs mètres de longueur : *le ténia passe ses premiers états dans l'organisme des porcs.*

Ténia : A, Tête.

TÉNIFUGE adj. (de *ténia*, et du lat. *fugare*, mettre en fuite). Se dit des médicaments qui provoquent l'expulsion des ténias. N. m : *l'écorce de grenadier est un ténifuge.*

TENIR v. a. (lat. *tenere*. — *Je tiens, nous tenons. Je tenais, nous tenions. Je tins, nous tînmes. Je tiendrai, nous tiendrons. Je tiendrais, nous tiendrions. Tiens, tenons, tenez. Que je tienne, que nous tenions. Que je tinsse, que nous tinssions. Tenant. Tenu, e.*) Avoir à la main : *tenir une épée.* Occuper : *tenir à bail.* Garder : *tenir en prison.* Entretenir : *tenir en bon état.* Contenir : *cette cruche tient un litre.* Regarder comme : *je tiens l'affaire comme faite.* S'emparer de : *la colère le tient.* Remplir : *tenir une promesse.* Diriger : *tenir une classe.* Etre redevable : *je tiens tout de vous.* Exercer certains métiers : *tenir boutique, auberge. Tenir quelqu'un*, l'avoir amené au point où l'on voulait. *Tenir une chose de quelqu'un*, l'avoir apprise de lui. *Tenir secret*, ne pas divulguer. *Tenir un pari*, le soutenir. *Tenir table ouverte.* recevoir beaucoup de monde à sa table. *Tenir son rang*, l'occuper dignement. *Tenir garnison*, être en garnison. *Tenir la mer*, naviguer. *Tenir la caisse, les livres*, etc., être caissier, teneur de livres, etc. *Tenir des propos, des discours*, parler d'une certaine façon. *Tenir compte d'une chose*, y avoir égard. *Tenir tête*, résister. *Tenir la main à une chose*, y veil-

Digitized by Google

ler. *Tenir en haleine*, entretenir les dispositions. *Tenir conseil*, délibérer. *Tenir la vie de*, la naissance de. *Absolum. Tiens*, prends, écoute, vois. Exprime la surprise : *tiens! que c'est drôle!* V. n. Être contigu : *ma maison tient à la sienne*. Être attaché : *la branche tient à l'arbre*. Être compris dans un certain espace : *on tient huit à cette table*. Siéger : *les tribunaux tiennent toute l'année*. Ressembler à : *il tient de son père*. Participer : *le mulet tient de l'âne et du cheval*. Résulter, provenir de : *cela tient à plusieurs raisons*. Avoir un grand désir : *il tient à nous voir*. *Tenir bon, ferme*, ou absolum. *tenir*, résister. Cela ne tient qu'à un fil, *cela est peu solide*. *Tenir pour*, être partisan de. *En tenir*, être amoureux de. **Se tenir** v. pr. Demeurer, rester en un certain lieu : *tenez-vous là*. Dans une certaine situation : *tenez-vous droit*. *S'en tenir à une chose*, ne vouloir rien de plus. *Se tenir à peu de chose*, être près de s'accorder. *Se tenir les bras croisés*, ne pas agir. *Tenez-vous bien*, formule d'avertissement ou menace. V. impers. *Qu'à cela ne tienne*, peu importe. *Il ne tient qu'à moi*, cela dépend de moi. Prov. : **Il vaut mieux tenir que courir**, la possession vaut mieux que l'espérance. **Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras**, posséder peu, mais sûrement, vaut mieux qu'espérer beaucoup sans certitude.

TENON n. m. Bout d'une pièce de bois, de métal, etc., qui entre dans une *mortaise*. (V. ce mot.)

TÉNOR n. m. (ital. *tenore*). *Musiq.* Voix d'homme la plus élevée : *partie de ténor*. Chanteur qui possède ce genre de voix. Pl. des *ténors*.

TENORINO (*té*) n. m. (m. ital.). Ténor très léger, chantant en fausset.

TÉNORISANT (*zan*), **E** adj. Qui se rapproche du ténor : *baryton ténorisant*.

TÉNORISER (*zé*) v. n. Chanter à la manière d'un ténor; dans le registre du ténor.

TÉNOTOMIE (*mi*) n. f. (gr. *tenôn*, tendon, et *tomê*, section). *Chir.* Section d'un ou de plusieurs tendons.

TENSEUR (*tan*) adj. et n. m. (lat. *tensor*). Se dit des muscles destinés à produire une tension : *tenseur du fascia lata*.

TENSION (*tan*) n. f. (lat. *tensio;* de *tendere*, tendre). Etat de ce qui est tendu : *la tension des muscles*. *Fig. Tension d'esprit*, préoccupation forte et soutenue. Etat de raideur qui se manifeste dans certaines parties du corps : *la tension des muscles*. *Physiq. Tension d'une vapeur*, force d'expansion de la pression qu'elle exerce sur tous les points de l'enveloppe qui la contient. *Tension électrique*, employé quelquefois pour *différence de potentiel*.

TENSON (*tan*) n. f. (du bas lat. *tensio*, dispute, querelle). Dans la poésie du moyen âge, française et provençale, genre de dialogue où les interlocuteurs échangent des invectives.

TENTACULAIRE (*tan, lè-re*) adj. Qui se rapporte aux tentacules : *appendices tentaculaires*.

TENTACULE (*tan*) n. m. (lat. *tentaculum*). Appendice mobile dont beaucoup d'animaux (mollusques, infusoires) sont pourvus, et qui leur sert d'organe du tact ou de la préhension : *les tentacules des pieuvres sont très développés*.

TENTANT (*tan-tan*), **E** adj. Propre à tenter : *proposition tentante*.

TENTATEUR, TRICE adj. et n. Qui tente, sollicite au mal : *inspirations tentatrices*. **L'esprit tentateur**, le démon.

TENTATION (*tan-ta-si-on*) n. f. Mouvement intérieur qui porte à faire une chose et particulièrement à faire le mal : *résister à une tentation*.

TENTATIVE (*tan*) n. f. Action ayant pour but de faire réussir un projet : *tentative d'assassinat*.

Tente.

TENTE (*tan-te*) n. f. (du lat. *tendere*, tendre). Pavillon de grosse toile, que l'on dresse pour se mettre à l'abri des injures du temps. Toile ou autre étoffe tendue pour servir d'abri. *Fig. Se retirer sous sa tente*, abandonner par dépit un parti, une cause (allusion à la colère d'Achille abandonnant la cause des Grecs, dans l'*Iliade*).

TENTE-ABRI (*tan-ta*) n. f. Tente très légère, employée quelquefois par les troupes en campagne. Pl. des *tentes-abris*.

TENTER (*tan-té*) v. a. (lat. *tentare*). Entreprendre, essayer, chercher à faire réussir : *tenter une entreprise*. Mettre en usage : *tenter des efforts surhumains*. Chercher à séduire : *le serpent tenta Ève*. Donner envie : *ce fruit me tente*. *Tenter Dieu*, entreprendre quelque chose au-dessus des forces de l'homme. *Tenter de*, essayer de, chercher à.

TENTER, (*tan-té*) v. a. Couvrir d'une tente.

TENTHRÈDE (*tan*) n. f. Genre d'insectes hyménoptères, vulgairement appelés *mouches à scie*.

Tenthrède.

TENTURE (*tan*) n. f. Tapisserie, étoffe, papier peint qui couvre les murs d'un appartement, etc. : *tenture de velours*.

TENU, E adj. (de *tenir*). Soigné : *enfant bien tenu*. En ordre : *maison bien tenue*. Obligé : *être tenu à*. En T. de Bourse, ferme dans les prix : *valeurs tenues*.

TÉNU, E adj. (lat. *tenuis*). Fort délié, fort mince : *les fils ténus d'un ver à soie*. *Consonnes ténues*, explosives fortes : *p, t, c, k, q*.

TENUE (*nû*) n. f. Action d'être tenu : *la tenue des assises*. Manière de soigner : *tenue d'une maison*. Manière de se tenir, de se vêtir, de soigner son extérieur : *bonne, mauvaise tenue*. *Grande tenue*, uniforme, habit de parade. *En tenue*, en uniforme; en habit de parade. *Musiq.* Action de prolonger un son pendant quelque temps. *Bourse*. Fermeté dans la valeur des fonds. *Equit. Avoir de la tenue*, avoir une assiette ferme sur la selle. *Tenue des livres*, art de régler la comptabilité d'un négociant; action de tenir ses livres. **Tout d'une tenue, d'une seule tenue**, loc. adv. Tout attenant, sans interruption.

TÉNUIROSTRES (*ros-tre*) n. m. pl. (lat. *tenuis*, mince, et *rostrum*, bec). Groupe de passereaux à bec grêle et long, ordinairement arqué. S. un *ténuirostre*.

TÉNUITÉ n. f. Etat d'une chose ténue : *fil d'une extrême ténuité*. *Fig.* Petitesse.

TENURE n. f. *Féod.* Mouvance, dépendance. Mode de possession d'un fief. (Vx.)

TÉOCALLI (*ka-li*) n. m. Au Mexique, éminence artificielle.

TÉORBE ou **THÉORBE** n. m. (ital. *tiorba*). Espèce de luth à manche double en usage au XVIe et au XVIIe siècle.

TÉPHRITE n. f. Genre d'insectes diptères, communs aux environs de Paris.

TÉPHROSIE (*zi*) n. f. *Bot.* Genre de légumineuses papilionacées purgatives d'Amérique.

TÉPIDITÉ n. f. (lat. *tepiditas*). Tiédeur. (Peu us.)

TER (*tèr*) adv. (m. lat.). Trois fois. Pour la troisième fois.

TÉRATOLOGIE (*ji*) n. f. (gr. *teras, atos*, prodige, et *logos*, discours). Partie de l'histoire naturelle qui traite des monstres, des formes exceptionnelles.

TÉRATOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la tératologie : *anatomie tératologique*.

TÉRATOLOGUE ou **TÉRATOLOGISTE** (*jis-te*) n. m. Celui qui s'occupe de tératologie.

TERBIUM (*tèr-bi-om'*) n. m. Métal non isolé, que l'on suppose exister dans les silicates (*gadolinite*) d'Itterby, en Suède.

TERCER ou **TERSER** (*tèr-sé*) v. a. Syn. de TIERCER.

TERCET (*tèr-sè*) n. m. Couplet ou stance de trois vers : *la* Divine Comédie *est écrite en tercets*.

TÉRÉBATE n. m. Sel de l'acide térébique.

TÉRÉBELLE (*bè-le*) n. f. Genre d'annélides de toutes les mers.

Térébelle.

TEREBELLUM (*té-ré-bel-lom'*) n. m. Genre de mollusques, appelés vulgairement *tarières*.

Digitized by Google

TÉRÉBENTHÈNE (*ban*) n. m. Carbure qui constitue l'essence de térébenthine.

TÉRÉBENTHINE (*ban*) n. f. Résine semi-liquide, qui coule du térébinthe et d'autres arbres (conifères et térébinthacées). *Essence de térébenthine*, essence fournie par la distillation des térébenthines, qu'on utilise pour dissoudre les corps gras, pour fabriquer les vernis, délayer les couleurs, etc. : *la térébenthine, employée en frictions, est un révulsif énergique.*

TÉRÉBINTHACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type le *térébinthe*. S. une *térébinthacée*.

TÉRÉBINTHE n. m. (lat. *terebinthus*). Espèce de pistachier résineux et toujours vert, qui croît sur les bords de la Méditerranée.

TÉRÉBIQUE adj. Se dit d'un acide qui dérive par oxydation de l'essence de térébenthine.

TÉRÉBRANT (*bran*), **E** adj. (du lat. *terebrare*, percer avec une tarière). Qui perce, qui pratique des ouvertures : *insectes térébrants. Douleur térébrante*, douleur qui donne la sensation d'une perforation.

TÉRÉBRATION (*si-on*) n. f. (de *térébrant*). Action de percer avec une tarière ou un instrument agissant comme une tarière.

TÉRÉBRATULE n. f. Genre de mollusco̧ïdes, répandus dans toutes les mers.

TERGAL, E, AUX (*tèr-ghal*) adj. (du lat. *tergum*, dos). Qui se rapporte à la région dorsale.

TERGIVERSATION (*tèr-ji-vèr-sa-si-on*) n. f. Action de tergiverser : *perdre son temps en tergiversations.*

TERGIVERSER (*tèr-ji-ver-sé*) v. n. (lat. *tergiversari*; de *tergum*, dos, et *versare*, tourner). Prendre des détours. Hésiter : *tergiverser devant une difficulté imprévue.*

TERME (*tèr-me*) n. m. (lat. *terminus*). Fin, borne, limite, par rapport au lieu et au temps : *terme d'une course, de la vie.* Époque à laquelle on doit effectuer un payement, et spécialement le prix d'un loyer : *le terme est échu.* Durée de trois mois, pendant laquelle on habite un logement loué : *habiter un appartement pendant un terme.* La somme due pour ce temps : *payer son terme. Vente à terme*, vente dans laquelle le débiteur ne payera le prix de la chose vendue qu'au bout d'un certain temps qui constitue le terme. Époque de l'accouchement. Mot, expression : *choisir ses termes.* Chacune des quantités qui composent un rapport, une proportion, une expression algébrique. *Logiq.* Mot considéré sous le rapport de l'étendue de sa signification. Chacun des termes combinés deux à deux, dans les trois propositions d'un syllogisme. Figure d'homme, de femme, dont la partie inférieure se termine par une gaine. (V. TERME, à la *part. hist.*) Pl. Relations, rapports : *en quels termes êtes-vous avec lui?*

TERMINAISON (*tèr-mi-nè-zon*) n. f. Manière dont une chose se termine : *terminaison d'une maladie, d'un procès.* Désinence d'un mot : **asse** *est une terminaison péjorative.* Partie d'un mot variable, par opposition au radical.

TERMINAL, E, AUX (*tèr*) adj. (du lat. *terminus*, borne). *Bot.* Qui occupe le sommet : *fleur terminale.*

TERMINER (*tèr-mi-né*) v. a. Borner, limiter : *mur qui termine un jardin.* Achever : *terminer ses études.* Finir avec soin : *peintre qui ne termine pas ses tableaux.* **Se terminer** v. pr. *Gramm.* Avoir une certaine désinence, en parlant des mots. ANT. **Commencer.**

TERMINOLOGIE (*tèr, jî*) n. f. (lat. *terminus*, terme, et gr. *logos*, discours). Ensemble des termes techniques employés spécialement dans un art, une science : *la terminologie des mathématiques.*

TERMINOLOGIQUE (*tèr*) adj. Qui a rapport à la terminologie.

TERMINUS (*tèr-mi-nuss*) n. m. Point extrême d'une ligne de chemin de fer ou de tramway. Adjectiv. : *point terminus d'une voie ferrée.*

TERMITE (*tèr*) n. m. (du lat. *termes*, ver rongeur). Insecte dont le nom vulgaire est *fourmi blanche*, et qui abonde dans les pays chauds, où il détruit tout ce qu'il rencontre : *les termites se construisent des nids* (termitières) *qui peuvent atteindre jusqu'à deux mètres de haut.*

Termites : 1. Mâle ; 2. Femelle.

TERMITIÈRE (*tèr*) n. f. Nid de termites.

TERNAIRE (*tèr-nè-re*) adj. (lat. *ternarius*; de *terni*, trois). Composé de trois unités : *nombre ternaire.* Distribué par trois : *division ternaire.*

TERNE (*tèr-ne*) n. m. (du lat. *terni*, trois). Trois numéros pris et sortis ensemble à la loterie. Au loto, trois numéros sortis et marqués sur la même ligne horizontale. Aux dés, coup où l'on amène les deux trois. *Fig.* Succès extraordinaire.

TERNE (*tèr-ne*) adj. Qui a peu ou point d'éclat : *œil terne. Fig.* Sans couleur, peu éclatant : *style terne.* ANT. **Brillant, éclatant.**

TERNIR (*tèr*) v. a. (de *terne*). Oter le lustre, l'éclat, la couleur : *ternir une étoffe. Fig.* Rendre moins pur, moins honorable : *ternir sa réputation.* ANT. **Polir.**

TERNISSEMENT (*tèr-ni-se-man*) n. m. Action de ternir. (Peu us.)

TERNISSURE (*tèr-ni-su-re*) n. f. Etat de ce qui est terni : *ternissure d'une glace.*

TERNSTRŒMIACÉES (*tèrns-tré-mi-a-sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type le genre *ternstrœmie*. S. une *ternstrœmiacée*.

TERNSTRŒMIE (*tèrns-tré-mi*) n. f. Genre de *ternstrœmiacées*, propres aux régions tropicales de l'Asie et de l'Amérique.

TERPÈNES (*tèr*) n. m. pl. Nom général des hydrocarbures du type térébenthène, camphène, etc. S. un *terpène.*

TERPINE n. f. Hydrate de térébenthine, qui sert à préparer le terpinol, essence de muguet, et qui a été introduit dans la thérapeutique comme succédané de la térébenthine.

TERPINOL ou **TERPINÉOL** (*tèr*) n. m. Composé à odeur forte de muguet, que l'on tire de la terpine.

TERRAGE (*tè-ra-je*) n. m. Action de terrer le sucre. *Féod.* Droit pour le seigneur de prélever du blé ou des légumes sur les produits de la terre.

TERRAIN (*tè-rin*) n. m. (lat. *terrenum*; de *terra*, terre). Espace de terre : *occuper un vaste terrain.* Sol considéré au point de vue de sa nature : *bon terrain. Fig. Disputer le terrain*, soutenir avec force son opinion. *Sonder le terrain*, chercher à connaître l'état des choses ou des esprits. *Gagner du terrain*, avancer dans une affaire. *Connaître le terrain*, les choses, les gens auxquels on a affaire. *Etre sur son terrain*, dans une situation qu'on connaît bien. *Se placer sur un bon, sur un mauvais terrain*, se placer dans une situation avantageuse, désavantageuse pour agir. *Aller sur le terrain*, se battre en duel.

TERRAL (*tè-ral*) n. m. *Mar.* Vent de la terre.

TERRAMARE (*tè-ra*) n. f. Terre ammoniacale, employée comme engrais en Italie.

TERRASSE (*tè-ra-se*) n. f. (de *terre*). Levée de terre pour la commodité de la promenade ou le plaisir de la vue. Toiture d'une maison en plate-forme. Ouvrage de maçonnerie en forme de galerie découverte. Partie du trottoir longeant un café et où sont installées des tables. Terrain naturellement exhaussé et uni : *plateau disposé en terrasse. Blas.* Sol figuré dans l'écu.

TERRASSEMENT (*tè-ra-se-man*) n. m. Action de creuser et de transporter des terres. Terres ainsi transportées : *les terrassements d'une voie ferrée.*

TERRASSER (*tè-ra-sé*) v. a. Munir d'un amas de terre : *terrasser un mur.* Jeter de force par terre : *terrasser un adversaire. Fig.* Vaincre : *terrasser l'ennemi.* Abattre, consterner : *cette nouvelle l'a terrassé.*

TERRASSIER (*tè-ra-si-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui travaille aux terrassements.

TERRASSON (*tè-ra-son*) n. m. Petite couverture horizontale en terrasse.

TERRE (*tè-re*) n. f. (lat. *terra*). Planète habitée par l'homme : *la rotation de la terre.* Biens terrestres : *se détacher de la terre.* Sol : *se coucher sur la terre.* Partie solide de la surface terrestre, par opposition à la *mer.* Les habitants de la terre : *toute la terre*

Digitized by Google

PLANISPHÈRE

PLANISPHÈRE
OCÉAN GLACIAL DU NORD
SIBÉRIE
EMPIRE RUSSE
ASIE
MONGOLIE
CHINE
JAPON
Tokio
Pékin
Canton
Hanoï
Bangkok
Singapour
Saïgon
Manille
Philippines
Mariannes
Carolines
Marshall
Calcutta
Bombay
INDE
Ceylan
Téhéran
PERSE
ARABIE
Mecque
Mascate
Bagdad
Damas
Jérusalem
Alep
Smyrne
Constantinople
Athènes
Rome
Vienne
Berlin
Londres
Paris
Madrid
Lisbonne
ESPAGNE
Christiania
Stockholm
Saint-Pétersbourg
Moscou
Varsovie
Islande
Spitzberg
Groenland
Terre-Neuve
Terre de Baffin
Baie d'Hudson
Baie James
Lac des Esclaves
Lac Athabasca
Lac Winnipeg
Lac Supérieur
Lac Michigan
Lac Huron
Lac Erie
Lac Ontario
Lac Salé
Lac Tchad
Lac Victoria
Lac Tanganyika
Lac Nyassa
Lac Baïkal
Lac Aral
Lac Caspienne
Lac Tibériade
Lac Mer Morte
Lac Tonlé Sap
Lac Ladoga
Lac Onega
Lac Tchad
Lac Ngami
Lac Tchad
Lac Tchadoukine
Lac Nord
Lac Vrangel
Lac Tchadoukine
Lac Nord
Lac Vrangel
Lac Tchadoukine
Lac Nord
Lac Vrangel

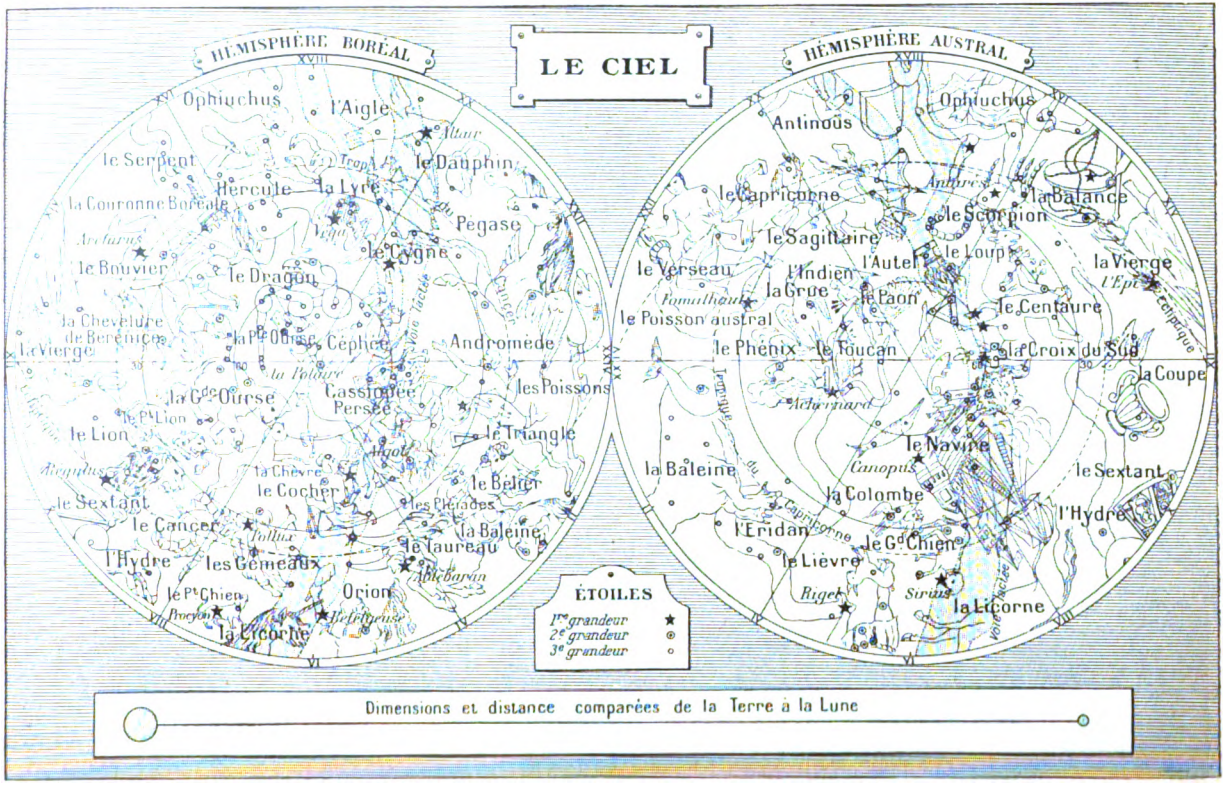

Digitized by Google

a frémi d'horreur. Terrain, par rapport à sa nature : *terre glaise.* Etendue de pays considérable : *une terre inhabitée.* Terrain cultivé : *le paysan aime la terre.* Domaine rural : *acheter une terre.* Cimetière : *porter en terre. A terre* ou *par terre,* sur le sol. *Terre à terre,* avec peu d'élévation, de largeur dans les idées. (Adjectif. : *être terre à terre.*) *Terre ferme,* continent. *Fonds de terre,* propriété. *Perdre terre,* perdre de vue les côtes en mer; arriver à un endroit où l'eau est trop profonde pour que les pieds touchent le fond. *Prendre terre,* aborder. *Être sur terre,* exister. *Remuer ciel et terre,* faire tous ses efforts. *Armée de terre,* armée équipée pour combattre sur terre. *Mettre, porter en terre,* enterrer. *Terre cuite,* argile façonnée et mise au four. L'objet obtenu de cette façon. *Terre promise* ou *de promission,* la Palestine. *La Terre sainte,* lieux où a vécu et où est mort le Christ; terre bénie par le prêtre et qui peut recevoir les corps des fidèles (en ce sens, prend une minuscule.) *Terre de bruyère,* produite par la décomposition des feuilles de bruyère. *Terre forte* ou *grasse,* où domine l'argile. *Terre végétale,* partie du sol mêlée d'humus et propre à la végétation. *Terre vierge,* non encore cultivée. *En pleine terre,* dans le sol même, et non en pot ou en caisse. PROV. : **Qui terre a, guerre a,** la propriété amène des contestations et des procès. — La *terre* est la troisième des planètes dans l'ordre des distances croissantes au soleil. Elle affecte la forme d'un sphéroïde légèrement aplati aux pôles et renflé à l'équateur, et qui mesure environ 6.371.000 mètres de rayon. Elle tourne sur elle-même en 24 heures et autour du soleil en 365 jours 1/4. Géométriquement, la position des points de sa surface est déterminée au moyen des parallèles de *latitude* et des méridiens de longitude. (V. LATITUDE.)

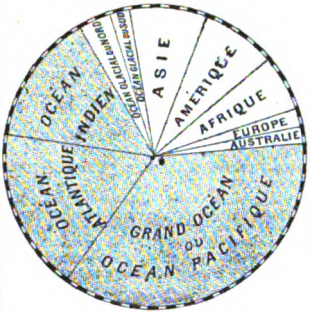

Superficie comparée des océans et des continents.

Au point de vue de sa constitution interne, le globe terrestre peut être considéré comme un noyau central en état de fusion et dont la couche superficielle (50 kil. environ) est seule solidifiée, mais encore soumise à des contractions qui produisent le soulèvement des montagnes, et parfois même des fractures à travers lesquelles réapparaît la masse en ignition (volcans). Les dénivellations terrestres ou océaniques n'altèrent que d'une manière à peu près insensible sa forme. Elle est entourée d'une atmosphère qui rend possible la vie organisée, et les mers occupent à sa surface une superficie de plus du triple de celle des terres. V. MAPPEMONDE.

TERREAU (*tè-rô*) n. m. Terre formée par la décomposition de substances animales et végétales : *le terreau sert à amender le sol ordinaire.*

TERREAUDER (*tè-rô-dé*) ou **TERREAUTER** (*tè-rô-té*) v. a. Entourer ou recouvrir de terreau.

TERREMENT (*tè-re-man*) n. m. Action d'exhausser un terrain trop bas, au moyen de terres qu'on y fait charrier par les eaux. (Peu us.)

Terre-neuve.

TERRE-NEUVE n. m. inv. Chien très gros, originaire de l'île de Terre-Neuve. — Le *terre-neuve* a le pelage long et soyeux; ses pieds sont palmés, ce qui lui permet de nager avec facilité. Il est intelligent, doux et fidèle.

TERRE-NEUVIEN (*vi-in*) n. m. Pêcheur qui va à la pêche de la morue sur les bancs de Terre-Neuve. Navire qui sert à cette pêche. (On dit aussi TERRE-NEUVIER ou TERRE-NEUVAS.) Pl. des *terre-neuviens.*

TERRE-PLEIN (*plin*) n. m. Sol intérieur d'un ouvrage de fortification. Amas de terres rapportées, formant une surface unie. Pl. des *terre-pleins.*

TERRER (*tè-ré*) v. a. Mettre de la nouvelle terre au pied d'une plante : *terrer un arbre.* Couvrir de terre : *terrer des semis.* Blanchir le sucre au moyen de terre glaise mise dans les formes. V. n. Se loger dans un terrier : *le renard et le lapin terrent.* **Se terrer** v. pr. Se cacher sous terre, en parlant du lapin, etc.

TERRESTRE (*tè-rès-tre*) adj. (lat. *terrestris;* de *terra,* terre). Qui appartient à notre planète : *le globe terrestre.* Qui vit sur la partie solide du globe : *les plantes terrestres. Fig.* Qui appartient à la terre, à cette vie : *pensées terrestres.*

TERREUR (*tè-reur*) n. f. (lat. *terror*). Epouvante, frayeur, grande crainte : *inspirer la terreur.* Celui qui la cause : *être la terreur d'un pays. Terreur panique,* v. PANIQUE. *La Terreur,* v. *Part. hist.*

TERREUX, EUSE (*tè-reû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature de la terre : *matière terreuse.* Mêlé, sali de terre; *métal terreux; avoir les mains terreuses. Fig. Visage terreux,* d'une pâleur jaunâtre. *Couleur terreuse,* sans éclat, terne.

TERRIBLE (*tè-ri-ble*) adj. (lat. *terribilis;* de *terrere,* épouvanter). Qui cause de la terreur : *cri terrible.* Violent, très fort : *coup terrible. Fig.* Etrange, extraordinaire : *bruit terrible; un terrible bavard.*

TERRIBLEMENT (*tè-ri-ble-man*) adv. D'une manière terrible. *Fam.* Excessivement : *manger terriblement.*

TERRICOLE (*tè-ri*) adj. (lat. *terra,* terre, et *colere,* cultiver). Qui habite la terre. (Peu us.)

TERRIEN, ENNE (*tè-ri-in, è-ne*) n. et adj. Qui habite le globe terrestre. Qui possède plusieurs terres : *un seigneur terrien.*

TERRIER (*tè-ri-é*) n. m. Trou, cavité dans la terre, où se retirent certains animaux, comme le lapin, le renard, etc. : *le furet atteint les lapins dans leur terrier.* Chien du groupe des dogues, propre à chasser les animaux qui habitent des terriers. — Les terriers sont effrontés, rageurs et d'un courage admirable. On distingue le *fox-terrier,* le *bull-terrier,* le *skye-terrier,* le *dandy-terrier.* V. CHIEN.

Fox-terrier.

TERRIER (*tè-ri-é*) adj. m. Qui contient le dénombrement des droits seigneuriaux : *livre terrier,* ou, substantiv., *un terrier.*

TERRIFIER (*tè-ri-fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Frapper de terreur : *les éclipses terrifiaient les anciens.* ANT. **Rassurer.**

TERRINE (*tè-ri-ne*) n. f. (rad. *terre*). Vase de terre ayant la forme d'un tronc de cône renversé et évasé. Vase métallique de forme semblable. Contenu d'une terrine : *une terrine de pâté de foie.* Viande cuite, que l'on conserve dans une terrine.

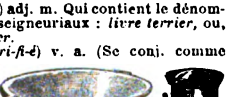
Terrines : 1. De cuisine; 2 et 3. Pour pâtés.

TERRINÉE (*tè-ri-né*) n. f. Le contenu d'une terrine.

TERRIR (*tè-rir*) v. n. Venir à terre pour pondre : *saison où les tortues terrissent.*

TERRITOIRE (*tè-ri*) n. m. (lat. *territorium*). Etendue de terre dépendant d'une autorité, d'une juridiction, etc. : *le territoire d'un corps d'armée.*

TERRITORIAL, E, AUX (*tè-ri*) adj. Qui concerne le territoire : *impôt territorial. Armée territoriale* ou *territoriale* n. f. Portion de l'armée à laquelle appartiennent tous les Français, au sortir de la ré-

Digitized by Google

serve. (V. SERVICE MILITAIRE.) N. m. Soldat faisant partie de cette armée.

TERRITORIALEMENT (*tè-ri, man*) adv. Au point de vue territorial.

TERRITORIALITÉ (*tè-ri*) n. f. Condition de ce qui fait partie du territoire d'un Etat.

TERROIR (*tè-roir*) n. m. Terre considérée par rapport à l'agriculture : *terroir fertile. Goût de terroir*, goût particulier à certains vins, dû en partie à la nature du terroir. *Fig. Sentir le terroir*, avoir les qualités, les défauts du pays où l'on est né, que l'on habite.

TERRORISER (*tè-ro-ri-zé*) v. a. (du lat. *terror*, terreur). Tenir sous un régime de terreur. Frapper de terreur : *terroriser une contrée.*

TERRORISME (*tè-ro-ris-me*) n. m. Système, régime de la Terreur, en France (1793-1794).

TERRORISTE (*tè-ro-ris-te*) n. m. Partisan du terrorisme : *les terroristes furent à leur tour poursuivis après le 9-Thermidor.*

TERTIAIRE (*tèr-si-è-re*) adj. (du lat. *tertius*, troisième). Qui occupe le troisième rang. *Géol. Terrain tertiaire*, ou substantiv. *le tertiaire*, un des étages de la série sédimentaire, le plus récent avant l'ère actuelle : *les grands singes font leur apparition dans le tertiaire. Période tertiaire*, celle pendant laquelle ce terrain s'est formé.

TERTIO (*tèr-si-o*) adv. (m. lat. ; de *tertius*, troisième). Troisièmement, en troisième lieu.

TERTRE (*tèr-tre*) n. m. Elévation peu considérable de terrain. *Tertre funéraire*, éminence de terre recouvrant une sépulture.

TERTULLIANISME (*tèr-tu-li-a-nis-me*) n. m. Doctrine des tertullianistes.

TERTULLIANISTE (*tèr-tu-li-a-nis-te*) n. m. Partisan des idées particulières à Tertullien, notamment de ses idées montanistes.

TERZETTO (*tèr-zé-to*) n. m. (m. ital.). Petite composition pour trois voix ou trois instruments.

TES (*té*) adj. poss. V. TON.

TESSÈRE (*tè-sé-re*) n. f. (lat. *tessera*). *Antiq. rom.* Tablette de métal ou d'ivoire, servant de billet d'entrée dans un théâtre, de bulletin de vote, de jeton de distribution, de signe de ralliement.

TESSITURE (*tè-si*) n. f. (ital. *tessitura*, texture, trame). Ensemble des sons qui conviennent le mieux à une voix : *tessiture grave, aigue.* Ensemble des notes qui reviennent le plus souvent dans un morceau, constituant pour ainsi dire la texture, l'étendue moyenne dans laquelle il est écrit.

TESSON (*tè-son*) n. m. Débris d'un vase, d'une bouteille.

TEST (*tèst'*) n. m. (du lat. *testa*, vase en terre). Enveloppe calcaire, qui protège le corps des testacés et des crustacés : *le test des oursins est garni de piquants.* Enveloppe ou tégument des grains.

TEST (*tèst'*) n. m. (m. angl., signif. *épreuve*). *Serment du test.* V. *Part. hist.*

TESTACÉ, E (*tès-ta-sé*) adj. Couvert d'une écaille dure et forte.

TESTACELLE (*tès-ta-sè-le*) n. f. Genre de mollusques gastéropodes méditerranéens.

TESTAMENT (*tès-ta-man*) n. m. (lat. *testamentum*; de *testari*, attester). Acte authentique par lequel on déclare ses dernières volontés et dispose de ses biens pour le temps qui suivra sa mort. On distingue : 1° le *testament olographe*, entièrement écrit, daté et signé de la main du testateur ; 2° le *testament public* ou *authentique*, reçu en présence d'un notaire et de témoins ; 3° le *testament mystique*, remis, clos et scellé par le testateur au notaire. **Ancien Testament** et **Nouveau Testament.** V. TESTAMENT. *Part. hist.*

TESTAMENTAIRE (*tès-ta-man-tè-re*) adj. Qui concerne le testament : *dispositions testamentaires. Exécuteur testamentaire*, chargé de l'exécution d'un testament.

TESTATEUR, TRICE (*tès-ta*) n. Qui a fait un testament.

TESTER (*tès-té*) v. n. (du lat. *testari*, attester). Faire son testament.

TESTIF (*tès-tif*) n. m. Poil de chameau.

TESTIMONIAL, E, AUX (*tès-ti*) adj. (du lat. *testimonium*, témoignage). Qui résulte d'un témoignage : *preuve testimoniale.*

TESTIMONIALEMENT (*tès-ti, man*) adv. Par témoins. (Peu us.)

TESTON (*tès-ton*) n. m. (ital. *testone*; de *testa*, tête). Ancienne monnaie d'argent frappée sous Louis XII, valant de 10 à 12 sous.

TESTONNER (*tes-to-né*) v. a. Friser, arranger la tête. (Vx.)

TÊT ou **TEST** (*tè*) n. m. (du lat. *testa*, vase en terre). Tesson. Crâne. (Vx.) *Chim.* Vaisseau de terre dont on se sert pour faire en grand l'opération de la coupellation.

TÉTANIE (*nî*) n. f. Accès de contracture des muscles des extrémités.

TÉTANIQUE adj. De la nature du tétanos : *convulsions tétaniques.*

TÉTANISER (*zé*) v. a. Provoquer des accidents tétaniques.

TÉTANOS (*nos*) n. m. (du gr. *tetanos*, rigidité). Maladie infectieuse, caractérisée par la tension convulsive et douloureuse des muscles : *le tétanos est ordinairement consécutif aux plaies.*

TÊTARD (*tar*) n. m. Première forme de la grenouille, du crapaud et de la salamandre. (V. BATRACIENS.) Arbre taillé de manière à former une touffe au sommet du tronc. Nom vulgaire de certains poissons (*chabot, chevesne*, etc.).

TÊTE n. f. (du lat. *testa*, crâne). Extrémité supérieure du corps de l'homme, et antérieure de celui de l'animal, contenant le cerveau et les organes de plusieurs sens : *lever la tête.* (V. planche HOMME.) Crâne : *fendre la tête à quelqu'un. Fig.* Esprit, imagination, mémoire : *avoir une chose en tête.* Raison, sang-froid : *perdre la tête.* Individu : *payer tant par tête.* Vie : *il lui en coûta la tête.* Représentation d'une tête : *une tête d'étude.* Sommité, extrémité renflée d'un objet : *tête d'un arbre, d'une épingle, d'un pont*, etc. Principale direction : *être à la tête des affaires.* Premier rang : *marcher à la tête d'une armée, d'un cortège.* Commencement d'un écrit, d'un livre, etc. : *une tête de chapitre. Mauvaise tête*, esprit léger ou indiscipliné. *Tête carrée*, homme obstiné. *Coup de tête*, étourderie, hardiesse. *Lever la tête*, se montrer, révéler son influence. *Baisser la tête*, avoir honte. *Courber la tête*, se soumettre. *Tête baissée*, sans réfléchir, sans regarder le danger. *Faire sa tête*, se donner des airs importants. *Avoir quelque chose en tête*, y penser souvent. *En avoir par-dessus la tête*, être rassasié, excédé de. *Ne savoir où donner de la tête*, ne savoir de quoi s'occuper d'abord. *Tenir tête*, résister. *Tourner la tête*, rendre fou, faire adopter ses opinions. *Crier à tue-tête*, de toute sa force. *Rompre, casser la tête*, importuner. *Monter à la tête*, causer une sorte de trouble. *Jeter à la tête*, rappeler pour blâmer, outrager. *Se mettre en tête*, concevoir le projet de. *Avoir toute sa tête*, jouir de son bon sens. *De tête*, de mémoire, d'imagination. *Tête de mort*, squelette d'une tête humaine. *Tête de ligne*, station où commence une ligne de chemin de fer, de tramway, etc. *Tête de mur*, partie plus épaisse d'un mur, à son extrémité. *Milit.* Partie la plus avancée d'un ouvrage ou d'une colonne. **En tête à tête** loc. adv. Seul à seul. Prov. : **Tête de fou ne blanchit pas**, les fous sont exempts des soucis qui font blanchir les cheveux des autres personnes.

TÊTE-À-TÊTE n. m. invar. Entretien particulier de deux personnes. Canapé à deux places. Service à thé pour deux personnes seulement. — *En tête à tête.* V. l'art. précédé.

TÊTEAU (*tô*) n. m. Extrémité d'une maîtresse branche.

TÊTE-BÊCHE loc. adv. (de *tête*, et du vx fr. *bêchevet*, tête à rebours). Se dit quand deux objets de même nature sont placés à côté l'un de l'autre dans un sens inverse, la tête de l'un aux pieds de l'autre.

TÊTEBLEU interj. (de *tête*, et *bleu*, mis pour *Dieu*). Sorte de jurement.

TETER (de *tette*). — Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je tette*) ou **TÉTER** (*té*. — Se conj. comme *accélérer*.) v. a. Sucer le lait de la mamelle d'une femme ou de la femelle d'un animal.

TÉTERELLE (*rè-le*) n. f. Petit appareil en verre, qui se place sur le bout du sein d'une nourrice et

Digitized by Google

dans lequel on aspire le lait au moyen d'un tube en caoutchouc.

TÊTIÈRE n. f. (de *tête*). Petite coiffe de toile, qu'on met aux enfants nouveau-nés. Partie supérieure de la bride d'un cheval, qui passe derrière les oreilles et soutient le mors. (V. HARNAIS). *Mar.* Partie supérieure d'une voile carrée.

TÉTIGUÉ (*ghé*), **TÉTIGUENNE** (*ghé-ne*), juron campagnard, dans les comédies du XVIIe siècle.

TETIN ou **TÉTIN** n. m. Bout de la mamelle.

TETINE ou **TÉTINE** n. f. Mamelle d'un mammifère. Petite membrane en caoutchouc, percée d'un trou, et que l'on met sur les bouteilles ou biberons pour faire teter les enfants.

TETON ou **TÉTON** n. m. Mamelle.

TÉTRA (du gr. *tettara*, quatre) préf. qui entre dans la composition d'un grand nombre de mots.

TÉTRACORDE n. m. (du préf. *tétra*, et de *corde*). Sorte de lyre des anciens, à quatre cordes. Gamme des anciens, fondée sur une échelle de quatre sons.

TÉTRADACTYLE adj. Qui a quatre doigts au pied.

TÉTRADRACHME (*dragh-me*) n. f. Monnaie d'argent grecque, valant quatre drachmes.

TÉTRADYNAME adj. Se dit des étamines au nombre de six, dont quatre sont plus longues.

TÉTRADYNAMIE (*mî*) n. f. Etat des fleurs tétradynames.

TÉTRAÈDRE n. m. (du préf. *tétra*, et du gr. *edra*, face). Solide dont la surface est formée de quatre triangles : *le volume d'un tétraèdre est égal au tiers du produit des mesures de sa base et de sa hauteur.*

Tétraèdre.

TÉTRAÉDRIQUE adj. *Coordonnées tétraédriques*, système de coordonnées dans lequel un point est déterminé par des nombres proportionnels aux distances de ce point aux quatre faces d'un tétraèdre.

TÉTRAGONE adj. (du préf. *tétra*, et du gr. *gônia*, angle). *Géom.* Qui a quatre angles et quatre côtés. N. m. : *un tétragone.*

TÉTRAGONIE (*nî*) n. f. Genre de plantes herbacées des pays chauds.

TÉTRAGRAMME (*gra-me*) adj. (du préf. *tétra*, et du gr. *gramma*, lettre). Se dit d'un mot composé de quatre lettres. N. m. : *un tétragramme.*

TÉTRAGYNE ou **TÉTRAGYNIQUE** adj. Se dit des fleurs qui ont quatre pistils.

TÉTRALOGIE (*jî*) n. f. (du préf. *tétra*, et du gr. *logos*, discours). Ensemble de quatre pièces que présentaient aux concours dramatiques les poètes tragiques de l'ancienne Grèce : *une tétralogie comprenait trois tragédies et un drame satyrique. Musiq.* Ensemble de quatre opéras : *la tétralogie de Richard Wagner.*

TÉTRAMÈRE adj. Qui est divisé en quatre parties.

TÉTRANDRE adj. Qui a quatre étamines.

TÉTRANDRIE (*drî*) n. f. Etat des fleurs tétrandres.

TÉTRAONIDÉS n. m. pl. Famille d'oiseaux gallinacés dont le genre *tétras* est le type. S. un *tétraonidé.*

TÉTRAPODE adj. Qui a quatre pieds.

TÉTRAPTÈRE adj. Qui possède deux paires d'ailes.

TÉTRARCHAT (*ka*) n. m. Dignité de tétrarque. Exercice des fonctions de tétrarque.

TÉTRARCHIE (*chî*) n. f. Subdivision de la phalange grecque. Fonction d'un tétrarque. Gouvernement de l'empire romain, divisé par Dioclétien entre quatre empereurs : *la tétrarchie fut instituée surtout pour permettre à l'empire de se défendre contre les Barbares.*

Tétras.

TÉTRARQUE n. m. (gr. *tettara*, quatre, et *arkhos*, chef). Chef, gouverneur d'une tétrarchie.

TÉTRAS (*trâ*) n. m. Genre d'oiseaux gallinacés, vulgairement appelés *coqs de bruyère.* — Le tétras est un oiseau grand et fort ; il est noir, avec la poitrine vert métallique, le ventre marqué de blanc. Il habite les forêts des montagnes. Sa chair est très estimée.

TÉTRASTYLE (*tras-ti-le*) n. m. (du préf. *tétra*, et du gr. *stulos*, colonne). Temple à quatre colonnes de front.

TÉTRASYLLABE (*sil-la-be*) ou **TÉTRASYLLABIQUE** (*sil-la*) adj. Qui a quatre syllabes.

TÉTRODON n. m. Genre de poissons des mers chaudes.

Tétrodon.

TETTE (*tè-te*) n. f. Bout de la mamelle, en parlant des animaux.

TÊTU, E n. et adj. Obstiné, opiniâtre. N. m. Gros marteau pour abattre la pierre près des arêtes. ANT. **Obéissant, docile.**

TEUCRIETTE (*é-te*) n. f. Nom vulgaire de la véronique des prés.

TEUF-TEUF n. m. Onomatopée figurant le bruit de l'explosion motrice, dans les automobiles à pétrole. *Par ext.* Automobile.

TEUGUE (*teu-ghe*) n. f. (lat. *tegula*). Petite dunette de l'avant ou de l'arrière du navire, pour abriter les hommes.

TEUTON, ONNE (*o-ne*) adj. et n. V. *Part. hist.*

TEUTONIQUE adj. Qui appartient aux Teutons : *langue teutonique. Ordre teutonique*, v. *Part. hist.*

TEXTE (*téks-te*) n. m. (lat. *textus*). Propres termes qu'on lit dans un auteur, un acte, par opposition aux commentaires, aux traductions, etc. : *citer un texte de Cicéron.* Passage de l'Ecriture sainte, qui fait le sujet d'un sermon. *Restituer un texte*, rétablir l'ordre, les mots, la ponctuation de l'auteur. *Revenir à son texte*, revenir au sujet dont il est question. *Gros texte, petit texte*, caractères d'imprimerie de quatorze points et de sept points et demi.

TEXTILE (*téks-ti-le*) adj. (lat. *textilis* ; de *texere*, tisser). Qui peut être divisé en filets propres à faire un tissu : *le lin, le chanvre sont des plantes textiles.* Qui se rapporte au tissage : *industrie textile.*

TEXTILITÉ (*téks-ti*) n. f. Qualité des matières textiles. (Peu us.)

TEXTUAIRE (*téks-tu-è-re*) adj. Qui concerne le texte : *notes textuaires.* N. m. Livre où il n'y a que le texte sans commentaires.

TEXTUEL, ELLE (*téks-tu-èl, é-le*) adj. Conforme au texte : *citation textuelle.*

TEXTUELLEMENT (*téks-tu-é-le-man*) adv. Conformément au texte : *citer textuellement un passage.*

TEXTURE (*téks-tu-re*) n. f. (lat. *textura* ; de *texere*, tisser). Etat d'une chose tissue. Disposition des parties d'un corps : *texture de la peau.* Liaison, arrangement des parties d'un ouvrage : *la texture d'un drame.*

THALASSIDROME (*la-si*) n. m. Genre de petits oiseaux palmipèdes, des mers tempérées.

THALER (*lèr*) n. m. Monnaie allemande d'argent : *les anciens thalers valaient environ 3 marks.*

THALIE (*lî*) n. f. *Bot.* Genre de zingibéracées ornementales d'Amérique.

THALLE n. m. *Bot.* Appareil végétatif rudimentaire (algues, champignons).

THALLIUM (*ta-li-om*) n. m. *Chim.* Métal blanc, découvert en 1861, et qui existe dans les pyrites.

THALLOPHYTES (*tal-lo*) n. f. pl. Plantes ne possédant ni tige, ni racine, ni feuilles, et qui sont réduites à un thalle. S. une *thallophyte.*

THALWEG (*vègh*) n. m. (all. *thal*, vallée, et *weg*, chemin). Ligne de plus grande pente d'une vallée, suivant laquelle se dirigent les eaux courantes.

THANE n. m. Titre d'honneur attribué, aux origines de la monarchie anglaise, à certains hauts dignitaires.

THAPSIA n. m. Emplâtre vésicant fait avec la résine des *thapsies*, plantes ombellifères qui croissent sur les bords de la Méditerranée.

THAUMATURGE (*tô*) n. m. (gr. *thauma, atos*, prodige, et *ergon*, œuvre). Qui fait ou prétend faire des miracles : *saint Grégoire le Thaumaturge.*

THAUMATURGIE (*tô, jî*) n. f. Pouvoir, action de thaumaturge.

THAUMATURGIQUE (*tô*) adj. Qui a rapport à la thaumaturgie.

Digitized by Google

THÉ n. m. (m. chinois). Arbrisseau de la Chine. Sa feuille cueillie et desséchée. Infusion que l'on en fait. Collation ou soirée dans laquelle on sert du thé : *inviter quelqu'un à un thé.* — Le *thé*, originaire d'Annam ou de Chine, est un arbuste peu élevé, à feuilles alternes, lancéolées, et qui exige pour sa culture un climat tempéré et régulièrement humide. Les principaux pays producteurs sont : la Chine, l'Inde, Ceylan, la Cochinchine, les îles de la Sonde. Les feuilles de l'arbuste sont torréfiées immédiatement après la cueillette (thé vert), ou bien après avoir subi une légère fermentation (thé noir). Introduit en Europe dans la deuxième moitié du XVIe siècle, le thé est maintenant consommé partout sous forme d'infusion, particulièrement en Angleterre et en Russie. Il est digestif, excitant et diurétique ; son abus peut parfois être nuisible.

Thé.

THÉATIN n. m. Membre d'un ordre religieux fondé au XVIe siècle par Gaétan de Tiene et Pierre Caraffa, évêque de Théato, auj. *Chieti.*

THÉÂTRAL, E, AUX adj. Qui concerne le théâtre : *action théâtrale.* Amplifié et exagéré. Comme ce qui se fait au théâtre : *attitude théâtrale.*

THÉÂTRALEMENT (*man*) adv. D'une façon théâtrale.

THÉÂTRE n. m. (gr. *theatron*). Lieu où l'on représente des ouvrages dramatiques, ou l'on donne des spectacles : *bâtir un théâtre.* La scène où jouent les acteurs : *paraître sur le théâtre.* Profession de comédien : *se destiner au théâtre.* Art de composer des ouvrages dramatiques : *les règles du théâtre.* Recueil des pièces d'un pays ou d'un auteur : *le théâtre français; le théâtre de Corneille. Roi de théâtre,* roi faible, sans autorité. *Coup de théâtre,* effet scénique inattendu. *Fig.* Changement brusque inattendu. Lieu physique ou moral, où se passent des actions remarquables : *le théâtre de la guerre.*

THÉÂTRICULE n. m. Très petit théâtre.

THÉÂTROPHONE n. m. (gr. *theatron*, théâtre, et *phônê*, voix). Appareil destiné à transmettre, au moyen d'un téléphone et d'un microphone, une audition théâtrale de chant, de musique, etc.

THÉBAÏDE (*ba-i-de*) n. f. Solitude profonde : *se retirer dans une thébaïde.* (V. *Part. hist.*)

THÉBAIN, E (*bin, è-ne*) adj. et n. De Thèbes : *Epaminondas fut le plus illustre des Thébains.*

THÉBAÏQUE (*ba-i-ke*) adj. Qui appartient à l'opium. *Extrait thébaïque,* extrait d'opium.

THÉBAÏSME (*ba-is-me*) n. m. (de *thébaïque*). Intoxication par l'opium.

THÉIÈRE n. f. Vase pour faire infuser du thé.

THÉIFORME adj. *Bot.* Qui ressemble au thé. *Infusion théiforme,* préparée à la manière du thé.

Théière.

THÉISME (*té-is-me*) n. m. (du gr. *theos*, dieu). Doctrine qui admet l'existence personnelle d'un Dieu et son action providentielle dans le monde.

THÉISME (*té-is-me*) n. m. (de *thé*). Ensemble des accidents produits par l'abus des infusions de thé.

THÉISTE (*té-is-te*) n. *Théol.* Partisan du théisme. Adjectiv. : *doctrine théiste.*

THÉMATIQUE adj. *Gram.* Qui a rapport au thème des mots : *suffixe thématique. Musiq.* Qui a rapport aux thèmes musicaux : *table thématique.*

THÈME n. m. (du gr. *thema*, sujet posé). Sujet, matière : *traiter un thème ingrat.* Ce qu'un écolier doit traduire de la langue qu'il parle dans celle qu'il apprend : *thème latin, allemand. Musiq.* Motif sur lequel on compose un morceau de contrepoint ou des variations. *Fig. Fort en thème,* se dit d'un jeune homme qui réussit dans les exercices d'école, mais manque d'imagination et de caractère.

THÉNAR n. m. Saillie du côté externe de la paume de la main. (V. planche HOMME.)

THÉOBROME n. m. Genre de malvacées des régions chaudes, dont plusieurs espèces fournissent du cacao.

THÉOCRATE n. m. (gr. *theos*, dieu, et *kratos*, force). Membre d'une théocratie. Partisan de ce gouvernement.

THÉOCRATIE (*sî*) n. f. Société où l'autorité, regardée comme émanant de Dieu, est exercée par ses ministres : *chez les Hébreux, le gouvernement des Juges était une théocratie.*

THÉOCRATIQUE adj. Qui appartient à la théocratie : *pouvoir théocratique.*

THÉOCRATIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière théocratique.

THÉODICÉE (*sé*) n. f. (gr. *theos*, dieu, et *dikê*, justice). Doctrine, traité sur la justice de Dieu. *Théodicée de Leibniz,* partie de la *Métaphysique* qui traite de Dieu, de son existence, de ses attributs.

THÉODOLITHE n. m. Instrument de géodésie, dont on se sert pour lever les plans, mesurer les angles réduits à l'horizon et les distances zénithales.

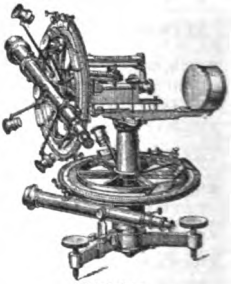
Théodolithe.

THÉODOSIEN, ENNE (*zi-in, è-ne*) adj. *Code théodosien,* v. *Part. hist.*

THÉOGONIE (*nî*, n. f. (gr. *theos*, dieu, et *gonos*, génération). Généalogie et filiation des dieux. Ensemble de divinités dont le culte forme le système religieux d'un peuple polythéiste : *la théogonie des Indiens.*

THÉOGONIQUE adj. Qui a rapport à la théogonie : *les légendes théogoniques d'Hésiode.*

THÉOLOGAL, E, AUX adj. Qui a rapport à la théologie. *Vertus théologales,* les trois vertus qui ont principalement Dieu pour objet : foi, espérance et charité. N. m. Chanoine institué dans le chapitre d'une cathédrale pour enseigner la théologie.

THÉOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *theos*, dieu, et *logos*, discours). Science de la religion des choses divines : *la théologie catholique.* Doctrine catholique : *la théologie de Bossuet.* Traité théologique : *la* Théologie *de Bellarmin.* Cours d'études théologiques : *faire sa théologie.*

THÉOLOGIEN (*ji-in*) n. m. Qui sait la théologie ou qui écrit sur cette science : *saint Thomas reste le plus grand des théologiens catholiques du moyen âge.* Elève de théologie.

THÉOLOGIQUE adj. Qui concerne la théologie.

THÉOLOGIQUEMENT (*ke-man*) adv. Selon les principes théologiques.

THÉOPHILANTHROPE n. m. Partisan ou adepte de la théophilanthropie. (V. *Part. hist.*)

THÉOPHILANTHROPIE (*pî*) n. f. (gr. *theos*, dieu, *philein*, aimer, et *anthrôpos*, homme). Sous le Directoire, doctrine philosophique fondée sur la croyance en Dieu sans culte.

THÉOPHILANTHROPIQUE adj. Qui a rapport à la théophilanthropie.

THÉORBE n. m. V. TÉORBE.

THÉORÈME n. m. (gr. *théorêma*; de *théorein*, examiner). Proposition qui doit être démontrée : *la géométrie s'enseigne sous forme de théorèmes.*

THÉORICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. Qui connaît les principes, la théorie d'un art : *les théoriciens de la musique ne sont pas forcément de grands compositeurs.*

Digitized by Google

THÉORIE (*rî*) n. f. (gr. *theória*; de *theôrein*, considérer). Connaissance spéculative, purement rationnelle. (S'oppose à *pratique* et à *spéculation*.) Opinions systématisées : *théories politiques*. Ensemble de connaissances, donnant l'explication complète d'un certain ordre de faits : *théorie de la chaleur*. *Art milit.* Développement des principes de la manœuvre. Livre qui contient ces principes.

THÉORIE (*rî*) n. f. (du gr. *theória*, procession). *Antiq.* Ambassade sacrée, envoyée par un Etat grec pour le représenter dans de grands jeux, consulter un oracle, porter des offrandes, etc. *Par extens.* signif. auj. Ensemble de personnes s'avançant processionnellement.

THÉORIQUE adj. Qui appartient à la théorie : *cette discussion n'offre qu'un intérêt théorique*.

THÉORIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière théorique.

THÉOSOPHE (*o-zo-fe*) n. m. Partisan de la théosophie, sorte d'illuminé.

THÉOSOPHIE (*o-zo-fî*) n. f. (gr. *theos*, dieu, et *sophia*, sagesse). Illuminisme ; doctrine religieuse qui a pour objet l'union avec la Divinité.

THÈQUE n. f. (du gr. *thêké*, coffre). Cellule à l'intérieur de laquelle se forment les spores des champignons ascomycètes.

THÉRAPEUTES n. m. pl. (du gr. *therapeuein*, soigner). Moines juifs répandus en Egypte et qui se rattachaient vraisemblablement à la secte des esséniens. S. un *thérapeute*.

THÉRAPEUTIQUE adj. (du gr. *therapeuein*, soigner). Relatif au traitement des maladies : *agent thérapeutique*. N. f. Partie de la médecine qui enseigne la manière de traiter les maladies.

THÉRAPEUTISTE (*tis-te*) n. m. Celui qui se livre spécialement à la thérapeutique.

THÉRIACAL, E, AUX adj. De la nature de la thériaque.

THÉRIAQUE n. f. (gr. *thêriaké*). Médicament, opiat très compliqué dont on attribue l'invention à Mithridate.

THÉRIDION n. m. Genre d'araignées, communes sur les murs.

THERMAL, E, AUX (*tèr*) adj. Se dit des eaux minérales chaudes : *les eaux thermales sont surtout employées dans le traitement des maladies chroniques*.

THERMALITÉ (*tèr*) n. f. Nature, qualité des eaux thermales.

THERMES (*tèr-me*) n. m. pl. (lat. *thermæ*; du gr. *thermos*, chaud). Bains publics des anciens Romains : *les thermes de Pompéi*. Etablissement où l'on prend des eaux médicinales chaudes : *les thermes de Luchon*.

THERMIDOR (*tèr*) n. m. (gr. *thermé*, chaleur, et *dôron*, don). Onzième mois de l'année républicaine, en France (du 20 juillet au 18 août).

THERMIDORIEN, ENNE (*tèr, ri-in, è-ne*) adj. Qui a rapport aux événements du 9 thermidor an II. N. m. Nom donné aux instigateurs et aux auteurs des événements du 9-Thermidor. (V. *Part. hist.*)

THERMIQUE (*tèr*) adj. Qui a rapport à la chaleur : *variations thermiques*.

THERMOCAUTÈRE (*tèr-mo-kô*) n. m. Cautère de platine, maintenu incandescent par un courant d'air carburé.

THERMOCHIMIE (*tèr, mî*) n. f. Partie de la science chimique qui s'occupe des quantités de chaleur mises en jeu par les combinaisons.

THERMODYNAMIQUE (*tèr*) n. f. Partie de la physique qui traite des relations existant entre les phénomènes mécaniques et calorifiques.

THERMO-ÉLECTRICITÉ (*tèr*) n. f. Electricité dont le développement est produit par la chaleur.

THERMO-ÉLECTRIQUE (*tèr*) adj. De la nature de la thermo-électricité.

THERMOGÉNIE (*tèr, nî*) n. f. Production de la chaleur.

THERMOGRAPHE (*tèr*) n. m. Instrument qui sert à mesurer les variations de la température.

THERMOLOGIE (*tèr, jî*) n. f. Partie de la physique relative à la chaleur.

THERMOLOGIQUE (*tèr*) adj. Qui a rapport à la thermologie.

THERMOMAGNÉTIQUE (*tèr*) adj. Qui se rapporte au thermomagnétisme.

THERMOMAGNÉTISME (*tèr, tis-me*) n. m. Magnétisme développé par la chaleur.

THERMOMÈTRE (*tèr*) n. m. (gr. *thermos*, chaud, et *metron*, mesure). Instrument qui sert à marquer les changements de température. *Thermomètre centigrade*, celui qui comprend 100 divisions entre la division 0 correspondant à la température de la glace fondante et la division 100, qui correspond à la température de la vapeur d'eau bouillante. *Thermomètre Réaumur*, celui qui comprend 80 divisions entre celles qui correspondent aux températures de la glace fondante et de la vapeur d'eau bouillante. *Thermomètre Fahrenheit*, celui qui comprend 180 divisions entre la division 32 qui correspond à la température de la glace fondante et la division 212, qui correspond à la température de la vapeur d'eau bouillante. *Thermomètre enregistreur*, appareil qui marque sur une feuille de papier les variations thermométriques. *Thermomètre à maxima*, celui qui indique la température maximum à laquelle il se trouve porté pendant un temps déterminé. *Thermomètre à minima*, celui qui indique la température minimum à laquelle il se trouve porté.

Thermomètre.

THERMOMÉTRIE (*tèr, trî*) n. f. Mesure de la chaleur.

THERMOMÉTRIQUE (*tèr*) adj. Qui a rapport au thermomètre : *échelle thermométrique*.

THERMOMÉTROGRAPHE (*tèr*) n. m. Thermomètre enregistreur.

THERMOMULTIPLICATEUR (*tèr*) n. m. Appareil employé en physique pour étudier la chaleur rayonnante.

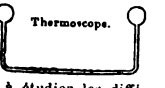
Thermoscope.

THERMOSCOPE (*tèr-mos-ko-pe*) n. m. (gr. *thermos*, chaud, et *skopein*, observer). Sorte de thermomètre à air, servant à étudier les différences de température entre deux milieux.

THERMOSCOPIE (*tèr-mos-ko-pî*) n. f. (de *thermoscope*). Mesure de la chaleur.

THERMOSCOPIQUE (*tèr-mos-ko*) adj. Qui a rapport à la thermoscopie.

THERMOSIPHON (*tèr*) n. m. Appareil destiné au chauffage par circulation d'eau chaude.

THERMOTHÉRAPIE (*tèr-mo, pî*) n. f. Traitement des maladies par la chaleur.

THÉSAURISATION (*zô-ri-za-si-on*) n. f. Action de thésauriser.

THÉSAURISER (*zô-ri-zé*) v. n. (du gr. *thesauros*, trésor). Amasser de l'argent : *l'avare thésaurise par simple amour de l'or*.

THÉSAURISEUR, EUSE (*zô-ri-zeur, eu-ze*) n. et adj. Qui thésaurise.

THÈSE (*tè-ze*) n. f. (du gr. *thesis*, action de poser). Proposition que l'on avance : *thèse très avancée*. Proposition soutenue publiquement dans les écoles publiques, dans les universités : *thèse de philosophie*. Feuille de papier, de satin, sur laquelle on imprimait autrefois les thèses. Auj. brochure, volume imprimés servant au même usage. *En thèse générale*, d'une façon générale. *Changer la thèse*, modifier la question, l'état des choses.

THESMOPHORIES (*tès-mo-fo-rî*) n. f. pl. Fêtes que les femmes d'Athènes et d'autres villes grecques célébraient en l'honneur de Cérès ou Déméter et de sa fille Proserpine ou Cora.

THESMOTHÈTE (*tès-mo*) n. m. (gr. *thesmos*, loi, et *tithêmi*, je pose). Titre donné, à Athènes, aux magistrats gardiens des lois.

THESSALIEN, ENNE (*tè-sa-li-in, è-ne*) adj. et n. De Thessalie : *la plaine thessalienne*.

THÉURGIE (*jî*) n. f. (gr. *theos*, dieu, et *ergon*, ouvrage). Espèce de magie fondée sur le commerce avec les esprits célestes.

THÉURGIQUE adj. Qui a rapport à la théurgie.

THÉURGISTE (*jis-te*) n. m. Celui qui pratique la théurgie.

Digitized by Google

THIBAUDE (*bô-de*) n. f. Tissu grossier de poil de vache, servant à doubler les tapis de pied.

THIBÉTAIN, E (*tin, é-ne*) adj. et n. Du Thibet.

THIONINE n. f. Matière colorante bleue, dérivée du *gaïacol*, éther extrait de la résine de gaïac, et préconisée contre la phtisie.

THIONIQUE adj. *Série thionique*, se dit d'une série d'acides oxygénés du soufre.

THLASPI (*tlas*) n. m. Genre de crucifères herbacées annuelles, que l'on rencontre en abondance au milieu des champs sablonneux.

THOMISE (*mi-se*) n. m. Genre d'arachnides des régions chaudes.

THOMISME (*mis-me*) n. m. (de *Thomas*). Ensemble de doctrines théologiques et philosophiques, particulières à saint Thomas d'Aquin.

THOMISTE (*mis-te*) adj. Qui a rapport au thomisme. N. m. Partisan du thomisme.

THON n. m. (gr. *thunnon*). Genre de poissons acanthoptères, répandus dans toutes les mers chaudes et tempérées : *le thon se pêche en quantité dans la Méditerranée.* — Le thon atteint jusqu'à 5 mètres de long et 900 kilogr. de poids. Sa chair, excellente, se consomme fraîche ou salée, et surtout marinée dans l'huile d'olive ; on le prépare comme la sardine. V. SARDINE.

Thon.

THONAIRE ou **THONNAIRE** (*to-nè-re*) n. m. Grand filet employé pour la pêche du thon.

THONINE n. f. Thon propre à la Méditerranée.

THORACENTÈSE (*san-tè-se*) n. f. Ponction de la poitrine pour évacuer une collection liquide ou purulente.

THORACIQUE adj. Qui a rapport à la poitrine : *région thoracique.*

THORAX (*raks*) n. m. (gr. *thôrax*). *Anat.* Cavité des vertébrés, protégée par des parois osseuses et contenant les principaux organes de la respiration et de la circulation.

THORITE n. f. Silicate hydraté de thorium, qui constitue le minerai de ce métal.

THORIUM (*ri-om'*) n. m. Métal rare, extrait de la thorite. (Il est blanc, s'enflamme à l'air vers 400° ; on l'emploie dans l'alliage des manchons à incandescence pour le gaz d'éclairage.)

THRIDACE n. f. (du gr. *thridax*, laitue). Extrait de suc de laitue, préconisé comme calmant.

THRIPS (*tripss*) n. m. Genre d'insectes orthoptères, qui abondent sur diverses plantes qu'ils épuisent par leurs piqûres et qui s'attaquent parfois aux céréales dont ils rongent les grains à peine formés.

THROMBUS (*tron-buss*) n. m. Petite tumeur qui se forme dans une veine.

THUG n. m. Membre d'une association religieuse d'Hindous, qui pratiquaient des sacrifices humains en étranglant les étrangers.

THURIFÉRAIRE (*rè-re*) n. m. (lat. *thus, thuris*, encens, et *ferre*, porter). Clerc qui, dans les cérémonies de l'Eglise, porte l'encensoir. *Fig.* Flatteur : *les thuriféraires du pouvoir.*

THURIFÈRE adj. Qui produit de l'encens.

THUYA ou **THUJA** (*tu-i-a*) n. m. Genre de conifères toujours vertes, très répandus dans les jardins. — Le *thuya du Canada* atteint parfois 15 mètres de haut ; il affecte la forme pyramidale. Le *thuya géant* atteint 50 mètres de haut. Un *thuya d'Algérie* fournit la résine dite *sandaraque.*

Thuya.

THYADE n. f. (gr. *thuas*). Bacchante.

THYLACINE n. m. Genre de mammifères marsupiaux, de la Tasmanie.

THYM (*tin*) n. m. (lat. *thymus*). *Bot.* Genre de labiées odoriférantes, dont une espèce, le *serpolet*, est très répandue : *le thym croît surtout dans la région méditerranéenne.*

Thym.

THYMIQUE adj. Qui appartient au thymus.

THYMUS (*muss*) n. m. Glande de la partie inférieure du cou : *c'est le thymus de veau qu'on appelle vulgairement* ris de veau.

THYROÏDE (*ro-i-de*) adj. Se dit d'une glande vasculaire sanguine, située en avant du larynx.

THYROÏDECTOMIE (*ro-i-dek-to-mi*) n. f. Ablation du corps thyroïde.

THYROÏDIEN, ENNE (*di-in, é-ne*) adj. Qui se rapporte au corps thyroïde.

THYRSE n. m. (gr. *thursos*). Bâton terminé par une pomme de pin et entouré de pampre et de lierre que portaient Bacchus et les bacchantes. *Bot.* Disposition des fleurs en pyramide, comme dans le lilas, le marronnier, etc.

Thyrse.

THYSANOURES (*ti-za*) n. m. pl. Groupe d'insectes aptères, dont l'abdomen est terminé par des appendices filiformes. S. un *thysanoure.*

TIARE n. f. (gr. et lat. *tiara*). Ornement de tête des souverains, chez les Mèdes et les Perses. Mitre à trois couronnes, que porte le pape dans certaines cérémonies. *Fig.* Dignité papale : *aspirer, renoncer à la tiare.*

TIBIA n. m. (m. lat.). Os le plus gros de la jambe. (V. planche HOMME.) Pl. des *tibias.* — Les parties du tibia sont : les *épines* (1), la *tubérosité externe* (2), la *tubérosité interne* (3), la *tubérosité antérieure* (4), le *bord antérieur* (5), la *malléole* (6), le n° 7 représente le *péroné.*

Tiare.

TIBIAL, E, AUX adj. Qui appartient au tibia : *nerfs tibiaux.*

TIC (*tik*) n. m. Contraction convulsive de certains muscles, surtout de ceux du visage. *Fig.* Habitude ridicule : *avoir le tic de ronger ses ongles.*

TICAGE n. m. Etat du cheval qui a des tics.

TICKET (*ti-kè*) n. m. (m. angl.). Billet de chemin de fer, d'entrée, etc.

TIC TAC (*tik-tak*) n. m. Bruit occasionné par un mouvement réglé : *le tic tac d'un moulin.* Pl. des *tic tac.*

Tibia.

TIÈDE adj. (lat. *tepidus*). Qui est entre le chaud et le froid : *un bain tiède. Fig.* Qui manque d'ardeur, de ferveur : *un ami tiède.*

TIÈDEMENT (*man*) adv. Avec tiédeur.

TIÉDEUR n. f. Etat de ce qui est tiède : *la tiédeur de l'air. Fig.* Nonchalance, manque de zèle : *agir avec tiédeur.*

TIÉDIR v. n. Devenir tiède. V. a. Rendre tiède.

TIEN, TIENNE (*ti-in, ti-è-ne*) adj. poss. (lat. *tuus*). Qui est à toi : *ce qui est vraiment tien.* Pron. poss. **Le tien, la tienne,** qui est à toi. N. m. **Le tien,** ce qui t'appartient : *défends le tien.* N. m. pl. **Les tiens,** les parents : *toi et les tiens.*

TIERCE (*ti-èr-se*) n. f. (fém. de *tiers*). *Musiq.* Intervalle de trois degrés. *Escr.* Ligne d'engagement dans laquelle la main est tournée, le poignet en dedans, les ongles en dessous. Parade et attaque dans cette ligne. (V. ESCRIME.) *Jeu.* Série de trois cartes de même couleur. *Impr.* Dernière épreuve avant le tirage. *Liturg.* Seconde des heures canoniales. *Math.* et *astr.* Soixantième partie d'une seconde.

Tierce.

TIERCÉ, E (*ti-èr-sé*) adj. *Blas.* Se dit d'un écu ou d'une pièce quelconque divisés en trois parties égales par deux traits parallèles. (V. la planche BLASON.)

TIERCEFEUILLE (*èr-se-feu, ll* mll.) n. f. *Blas.* Meuble représentant une fleur à trois pétales.

Digitized by Google

TIERCELET (*ti-èr-se-lè*) n. m. Mâle du faucon, de l'épervier (plus petit d'un tiers que la femelle).

TIERCEMENT (*ti-èr-se-man*) n. m. *Agric.* Action de tiercer.

TIERCER (*ti-èr-sé*) v. a. (de *tiers*. — Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il tierça, nous tierçons.*) Augmenter d'un tiers : *tiercer le prix des places au théâtre.* (Vx.) *Agric.* Donner aux terres un troisième labour : *tiercer un champ.* (On dit aussi TERCER.)

TIERCERON (*ti-èr*) n. m. Arc qui naît des angles, dans une voûte gothique.

TIERS, ERCE (*ti-èr, èr-se*) adj. (du lat. *tertius*, troisième). Qui vient en troisième lieu : *une tierce personne. Fièvre tierce*, qui revient tous les troisièmes jours. *Tiers arbitre*, arbitre appelé à départager deux arbitres. *Tierce opposition*, voie par laquelle un tiers s'oppose à l'exécution d'un jugement intervenu à la suite d'un procès où il n'a pas été partie : *former une tierce opposition. Tiers opposant*, celui qui a formé une tierce opposition. (Pl. des *tiers opposants.*) **Tiers état** ou, subst., **le tiers**, partie de la nation française qui n'appartenait ni à la noblesse ni au clergé. (V. ÉTATS GÉNÉRAUX [*part. hist.*]) **Tiers ordre**, sorte de congrégation laïque dont les membres, tout en vivant dans le monde, sont affiliés à un ordre religieux, ou de congrégation religieuse affiliée à un grand ordre, mais suivent une règle moins austère.

TIERS (*ti-èr*) n. m. Chaque partie d'un tout divisé en trois parties : *le tiers d'une pomme.* Troisième personne : *il survint un tiers. Être en tiers*, être troisième avec deux autres personnes. *Fam. Le tiers et le quart*, les uns et les autres.

Tiers-point.

TIERS-POINT (*ti-èr-poin*) n. m. Sommet d'un triangle équilatéral. Point d'intersection de deux arcs formant une ogive. Lime triangulaire Pl. des *tiers-points.*

TIGE n. f. (lat. *tibia*). Partie du végétal qui s'élève de la terre et sert de support aux branches, aux feuilles et aux fleurs : *la tige des palmiers prend le nom de* stipe. Partie mince et allongée : *la tige d'une plume. Fig.* Ce qui donne naissance à des objets semblables : *Abraham fut la tige du peuple hébreu. Faire tige*, avoir une lignée, des descendants. *Tige d'une botte*, partie qui enveloppe la jambe.

TIGELLE (*jè-le*) n. f. Partie de l'embryon qui donne naissance à la tige. (V. la planche PLANTE.)

TIGETTE (*jè-te*) n. f. *Archit.* Sorte de tige, ornée de feuilles, d'où sortent les volutes dans le chapiteau corinthien.

TIGNASSE (*gna-se*) n. f. (de *teigne*). *Fam.* Mauvaise perruque. Chevelure rude et mal peignée.

TIGNON n. m. *Fam.* Chignon.

TIGRE, ESSE (*è-se*) n. (lat. *tigris*). Quadrupède carnassier, du genre chat, à peau rayée : *le tigre est cruel sans nécessité. Fig.* Personne très cruelle. *Jaloux comme un tigre*, extrêmement jaloux. *Tigre du poirier*, hémiptère qui vit sur les feuilles de cet arbre. Adjectiv. Tigré : *cheval tigré.* — Le *tigre* habite le sud de l'Asie, Sumatra et Java. Sa livrée, d'un beau jaune orangé, blanchâtre au ventre, est marquée de zébrures noires. Le tigre est avec le lion le plus puissant des carnassiers ; il est nocturne, se tient dans les forêts marécageuses, au voisinage des cours d'eau. Il attaque particulièrement l'homme ; de là le nom de *mangeur d'hommes*, qu'on lui a donné dans la région indienne, où il dépeuple les districts. Sa peau est très estimée ; on en fait de beaux tapis.

Tigre.

TIGRÉ, E adj. Moucheté comme la peau du tigre : *cheval tigré ; fourrure tigrée.*

TIGRER (*gré*) v. a. Marquer de bandes semblables à celles de la peau du tigre.

TIGRESSE (*gre-se*) n. f. V. TIGRE.

TIGRIDIE (*dî*) n. f. Genre d'iridiacées d'Amérique.

TILBURY n. m. (m. angl. ; du n. de l'inventeur). Cabriolet léger, à deux places. Pl. des *tilburys.*

Tilbury.

TILDE n. m. Accent en forme d's couché, qui se met sur l'*n* de certains mots espagnols, comme *España*, pour lui donner la prononciation de *gn* mouillé en français.

TILIACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones, ayant pour type le genre *tilleul.* S. une *tiliacée.*

TILLAC (*ti, ll* mll., *ak*) n. m. (orig. scand.). Pont des gaillards. *Franc tillac*, pont complet allant d'un bout à l'autre du navire.

Tille.

TILLAGE (*ll* mll.) n. m. V. TEILLAGE.

TILLANDSIE (*ti, ll* mll., *and-sî*) n. f. *Bot.* Genre de plantes épiphytes, dont une espèce d'Europe fournit un crin végétal.

TILLE (*ll* mll.) n. f. V. TEILLE.

TILLE (*ti, ll* mll.) n. f. (de l'angl. *till*, tiroir). Compartiment de l'avant et de l'arrière des barques.

TILLE (*ll* mll.) n. f. (orig. scand.). Instrument qui sert à la fois de hache et de marteau.

TILLER (*ti, ll* mll., *é*) v. a. V. TEILLER.

TILLEUL (*ti, ll* mll., *eul*) n. m. (lat. *tilia*). Genre de *tiliacées* des régions tempérées, dont le bois est blanc, tendre et léger. Sa fleur : *l'infusion de tilleul est sudorifique.*

Tilleul.

TIMAR n. m. Fief militaire accordé par le Grand Seigneur à un soldat turc qui en percevait les impôts, à charge d'entretenir plusieurs cavaliers et de fournir lui-même le service militaire.

TIMARIOT (*ri-o*) n. m. Soldat turc qui jouit d'un timar.

TIMBALE (*tin*) n. f. (ar. *thabal*). Bassin semi-sphérique en cuivre, recouvert d'une peau tendue sur laquelle on frappe avec deux petites baguettes. Moule de cuisine de forme circulaire et haute. Préparation culinaire cuite, enveloppée dans une croûte de pâte, dans une timbale. Gobelet en métal, qui a forme d'un verre sans pied. *Fig. Décrocher la timbale*, remporter le prix (par allusion à la timbale d'argent qu'on met souvent comme prix au haut des mâts de cocagne).

Timbale.

TIMBALIER (*tin-ba-li-é*) n. m. Celui qui bat des timbales.

TIMBRAGE (*tin*) n. m. Action de timbrer.

TIMBRE (*tin-bre*) n. m. (lat. *tympanum*). Cloche ou clochette métallique, qui est frappée par un marteau : *le timbre d'une pendule.* Qualité qui distingue deux sons de même hauteur et de même intensité : *les cymbales ont un timbre particulier.* Marque particulière que chaque bureau de poste imprime sur les lettres. Marque imprimée par l'État sur le papier dont on se sert pour les actes publics, judiciaires, etc., et dont le prix varie suivant la dimension du papier employé. Bureau où l'on timbre ce papier : *aller au timbre.* Marque d'une administration, d'une maison de commerce. Instrument servant à apposer ces marques : *un timbre en caoutchouc.* Vignette mobile, que l'on colle sur une lettre. (V. TIMBRE-POSTE.) La

Timbre.

Digitized by Google

partie supérieure d'un casque (v. ARMURE). *Fig. Avoir le timbre fêlé*, la tête dérangée. *Blas.* Casque ou couronne surmontant l'écu. — Tous les actes civilset judiciaires, ainsi que les écrits privés susceptibles de faire titre, sont soumis au droit de timbre. La perception de cet impôt est faite de la façon suivante : emploi des *papiers de la débite* (papier timbré), application de l'*empreinte du timbre*, faite sur les papiers présentés par les particuliers, apposition des *timbres fixes spéciaux*, visa *pour timbre* (mention remplaçant l'empreinte en certains cas). Quant aux timbres (marques ou vignettes) qui représentent le payement de la taxe, on distingue : le *timbre de dimension* (tarifé d'après la dimension du papier), 0 fr. 60, 1 fr. 20, 1 fr. 80, 2 fr. 40 et 3 fr. 60 ; le *timbre proportionnel*, gradué en raison des sommes énoncées dans l'acte et dont le tant pour cent varie suivant la nature des écrits eux-mêmes ; enfin, les *timbres fixes spéciaux* de 0 fr. 10, 0 fr. 25, 0 fr. 35, 0 fr. 70, etc., pour quittances, reçus et décharges, affiches, etc. Le timbre-quittance, le plus souvent mobile, est apposé sur toutes les factures acquittées dont le montant est supérieur à 10 francs.

TIMBRÉ, E (*tin*), adj. *Fam.* Un peu fou. *Blas.* S'emploie comme syn. de *surmonté. Voir timbrée*, celle qui résonne bien, qui rappelle l'éclat métallique d'un timbre.

TIMBRE-POSTE (*tin-bre-pos-te*) n. m. Marque imprimée, que l'on colle sur les lettres pour les affranchir : *faire collection de timbres-poste.*

TIMBRE-QUITTANCE n. m. V. TIMBRE. Pl. des *timbres-quittances.*

TIMBRER (*tin-bré*) v. a. Marquer avec le timbre : *timbrer du papier, une lettre.*

TIMBREUR (*tin*) n. m. Celui qui timbre.

TIMIDE adj. (lat. *timidus*). Qui manque de hardiesse, d'assurance : *enfant, air timide.* ANT. **Hardi, audacieux.**

TIMIDEMENT (*man*) adv. Avec timidité.

TIMIDITÉ n. f. (de *timide*). Crainte habituelle ; réserve excessive. ANT. **Audace, effronterie.**

TIMOCRATIE (*si*) n. f. (gr. *timé*, richesse, et *kratos*, force). Régime politique, dans lequel l'autorité publique appartient aux plus riches : *Carthage était une timocratie.*

TIMOCRATIQUE adv. Relatif à la timocratie.

TIMON n. m. (lat. *temo*). Pièce de bois du train de devant d'une voiture, aux deux côtés de laquelle on attelle des chevaux. Nom que l'on donnait autrefois à la barre du gouvernail. *Fig.* Gouvernement : *prendre le timon des affaires.*

TIMONERIE (*ri*) n. f. Endroit du navire où sont les objets nécessaires au service des timoniers. Personnel attaché à ce service.

TIMONIER (*ni-é*) n. m. Matelot qui est chargé de la surveillance de la route et de la transmission des signaux d'un navire. Cheval que l'on attelle de chaque côté du timon d'une voiture.

TIMORÉ, E adj. (du lat. *timor*, crainte). Qui craint de commettre le mal moral ; qui est timide sur les questions de conscience : *esprit timoré.* ANT. **Effronté.**

TIN n. m. (mot provenç. signif. *chantier*). Pièce de bois pour soutenir les tonneaux dans une cave, une pièce de charpente, la quille d'un bâtiment pendant qu'on y travaille.

TINAMOU n. m. Oiseau gallinacé de l'Amérique.

TINCAL ou **TINKAL** n. m. Borate hydraté naturel de soude.

TINCTORIAL, E, AUX (*tink-to*) adj. (lat. *tinctorius* ; de *tinctus*, teint). Qui sert à teindre : *plante tinctoriale.* Qui a rapport à l'art de teindre : *procédés tinctoriaux.*

TINE n. f. (lat. *tina*). Espèce de tonneau qui sert à transporter de l'eau, la vendange, etc.

TINETTE (*nè-te*) n. f. Diminutif de *tine.* Tonneau pour la vidange.

TINTAMARRE (*ma-re*) n. m. Grand bruit, avec confusion et désordre : *le tintamarre des rues.*

TINTEMENT (*man*) n. m. Bruit d'une cloche qui tinte. Prolongement du son d'une cloche qui va en diminuant. *Tintement d'oreilles*, bourdonnement d'oreilles analogue à celui d'une cloche qui tinte.

TINTER (*té*) v. a. (du lat. *tinnitare*, résonner). Faire sonner lentement une cloche, de manière que le battant frappe d'un seul côté et par coups espacés : *tinter la grosse cloche.* Annoncer en tintant la cloche : *tinter un glas.* V. n. : *la cloche tinte ; les oreilles me tintent.*

TINTER (*té*) v. a. Soutenir avec des tins.

TINTOUIN n. m. Tintement d'oreilles. (Vx.) Inquiétude, embarras : *cette affaire me donne du tintouin.*

TIPULE n. f. Genre d'insectes diptères, répandus sur tout le globe.

TIQUE n. f. Nom vulgaire d'un acarien qui s'attache au corps et surtout aux oreilles des chiens, des bœufs, etc.

TIQUER (*ké*) v. n. Avoir un tic.

TIQUETÉ, E (*ke-té*) adj. Tacheté : *œillet tiqueté.*

TIQUETURE (*ke*) n. f. Etat de ce qui est tiqueté : *les tiquetures d'un œillet.*

Tipule.

TIQUEUR, EUSE (*keur, eu-ze*) n. Qui a un tic.

TIR n. m. (subst. verb. de *tirer*). Action ou art de lancer, au moyen d'une arme, un projectile vers un but : *s'exercer au tir.* Endroit où l'on s'exerce à tirer. *Ligne de tir*, axe d'une bouche à feu qu'on suppose indéfiniment prolongé. *Plan de tir*, plan vertical mené par la ligne de tir. — Il est indispensable de tenir compte, dans le *tir*, de l'action des forces extérieures qui agissent sur le projectile pendant son mouvement, et particulièrement de la pesanteur, qui l'attire vers le sol. D'où la né-

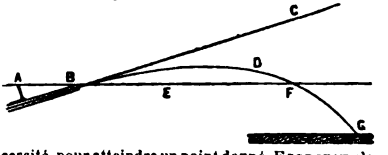

cessité, pour atteindre un point donné, F par exemple, de diriger l'arme suivant une direction ou *ligne de tir*, B C, sensiblement élevée au-dessus de l'horizontale. La *trajectoire* D du projectile se trouvera ainsi réglée de manière à compenser l'action de la pesanteur. On apprécie l'inclinaison à donner à l'arme au moyen d'une hausse graduée, A, et la *ligne de mire* A B E se trouve déterminée par la droite qui joint l'œil du tireur au but en passant par le sommet du guidon de l'arme et le fond du cran de mire de la hausse.

TIRADE n. f. Action de tirer d'une manière continue. (Peu us.) Morceau écrit ou parlé, qui est le développement ininterrompu d'une même idée : *débiter de longues tirades.* Ce qu'un personnage de théâtre débite d'un trait.

TIRAGE n. m. Action de tirer : *tirage d'un bateau par des chevaux.* Espace laissé libre au bord des rivières pour les chevaux qui tirent les bateaux. Action par laquelle un foyer attire l'air pour la combustion. Effort pour tirer quelque chose dans une montée. *Fig.* Difficulté : *il y aura du tirage. Tirage des métaux*, action de les faire passer par la filière. *Tirage de la soie*, action de la dévider. *Tirage d'une loterie*, action d'en tirer les numéros. *Tirage au sort*, action de tirer au sort pour le recrutement de l'armée. *Impr.* Action de faire passer les feuilles sous la presse pour les imprimer ; résultat de cette action : *un beau tirage.*

TIRAILLEMENT (*ra, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de tirailler. Mouvement irrégulier et pénible de certaines parties intérieures du corps : *tiraillements d'estomac. Fig.* Désaccord, conflit : *tiraillements entre administrations rivales.*

TIRAILLER (*ra, ll* mll., *é*) v. a. (rad. *tirer*). Tirer à diverses reprises. *Fig.* Solliciter avec importunité. Entraîner d'une manière pénible dans des sens différents : *l'intérêt et le devoir tiraillent l'homme.* V. n. Tirer d'une arme à feu fréquemment et sans ordre : *ils ne font que tirailler.*

TIRAILLERIE (*ra, ll* mll., *e-ri*) n. f. Action de tirailler. (Peu us.)

TIRAILLEUR (*ra, ll* mll., *eur*) n. m. Celui qui tiraille. Soldat détaché en avant pour harceler l'ennemi. *Fig.* Personne qui agit isolément. Nom de certains corps indigènes aux colonies : *tirailleurs algériens, sénégalais, annamites.* V. INFANTERIE.

Digitized by Google

TIRANT (*ran*) n. m. (de *tirer*). Cordon pour ouvrir et fermer une bourse. Morceaux de cuir placés des deux côtés du soulier, et dans lesquels passent les cordons. Forte ganse, attachée à la tige d'une botte ou d'une bottine pour aider à la mettre. Nerf dans la viande de boucherie. Pièce de bois qui maintient les deux jambes de force du comble d'une maison. Quantité dont un navire s'enfonce verticalement dans l'eau.

TIRASSE (*ra-se*) n. f. (de *tirer*). Filet pour prendre des cailles, des perdrix. Clavier de pédales qui, dans les petites orgues, fait baisser seulement les basses du clavier à la main.

TIRASSER (*ra-sé*) v. a. Prendre à la tirasse : *tirasser des cailles*. V. n. : *tirasser aux cailles*.

TIRE n. f. *Blas.* Chacune des rangées horizontales du vair et de l'échiqueté.

TIRÉ, E adj. Fatigué et amaigri : *figure tirée. Être tiré à quatre épingles*, être mis avec recherche. *Tiré par les cheveux*, peu naturel, mal amené. N. m. *Comm.* Celui sur lequel une lettre de change a été tirée. (On dit aussi ACCEPTEUR.) Gibier que l'on chasse au fusil. Taillis maintenu à hauteur d'homme pour faciliter la chasse au fusil : *les tirés de la forêt de Rambouillet*.

TIRE-BALLE (*ba-le*) n. m. Instrument en forme de double tire-bouchon, dont on se servait pour décharger les fusils. Instrument de chirurgie pour extraire les balles d'une blessure. Pl. des *tire-balles*.

TIRE-BONDE n. m. Outil dont on se sert pour enlever la bonde d'un tonneau. Des *tire-bondes*.

TIRE-BOTTE (*bo-te*) n. m. Planchette de bois à entaille dans laquelle on engage le pied pour ôter la botte. Crochets en fer qu'on passe dans les tirants d'une botte pour la chausser. Pl. des *tire-bottes*.

TIRE-BOUCHON n. m. Sorte de vis en métal, pour tirer le bouchon d'une bouteille. Cheveux frisés en spirale. *Un tire-bouchon*, en forme de spirale. Pl. des *tire-bouchons*.

Tire-bouchon.

TIRE-BOURRE (*bou-re*) n. m. Crochet en hélice, pour retirer la bourre d'un fusil. Pl. des *tire-bourres*.

TIRE-BOUTON n. m. Crochet qui sert à boutonner des souliers, des gants, etc. Pl. des *tire-boutons*.

TIRE-BRAISE (*brè-ze*) n. m. invar. Ringard à extrémité aplatie et recourbée, dont les boulangers se servent pour retirer la braise du four.

TIRE-CARTOUCHE n. m. Instrument pour retirer les débris de cartouche d'un canon de fusil. Pl. des *tire-cartouches*.

Tire-boutons.

TIRE-CLOU n. m. Outil de couvreur, en forme de tige plate et dentée, et qui sert à l'extraction des clous. Pl. des *tire-clous*.

TIRE-D'AILE (*dè-le*) n. m. invar. Vol rapide, avec des battements d'ailes précipités. **A tire-d'aile** loc. adv. Se dit du battement d'aile prompt et vigoureux d'un oiseau quand il vole : *canard qui s'enfuit à tire-d'aile*.

TIRE-FEU n. m. invar. Instrument pour mettre le feu à la charge d'un canon en déterminant l'inflammation d'une étoupille.

TIRE-FILET (*lè*) n. m. Outil pour tracer des filets sur le bois, le métal. Pl. des *tire-filets*.

TIRE-FOND (*fon*) n. m. invar. Grosse vis employée pour fixer un coussinet ou un rail à patin sur la traverse. Anneau qu'on fixe à un plafond pour y suspendre un lustre ou un ciel de lit. Outil de tonnelier, qui sert à placer la dernière douve du fond d'un tonneau.

Tire-lignes.

TIRE-LAINE (*lè-ne*) n. m. invar. Autrefois, rôdeur de nuit qui volait les manteaux : *le Pont-Neuf, à Paris, était le rendez-vous des tire-laine*.

TIRE-LARIGOT [*gho*] **(À)** loc. adv. V. LARIGOT.

TIRE-LIGNE n. m. Petit instrument d'acier à deux branches, qu'on peut rapprocher au moyen d'une vis, pour tirer des lignes. Outil de plombier pour tracer des lignes sur le plomb. Pl. des *tire-lignes*.

TIRELIRE n. f. (de l'ital. *tira-lira*, tire-franc). Petit vase, le plus souvent de terre cuite, qui n'a qu'une fente en haut, et par laquelle on introduit l'argent qu'on veut économiser.

TIRE-PIED (*pi-é*) n. m. Grande lanière de cuir dont se servent les cordonniers pour maintenir leur ouvrage sur le genou. Pl. des *tire-pieds*.

TIRE-PLOMB (*plon*) n. m. invar. Rouet pour tirer le plomb en petites lames.

Tirelire.

TIRE-POINT (*poin*) ou **TIRE-POINTE** n. m. invar. Instrument pointu dont on se sert pour piquer.

Tire-point.

TIRER (*ré*) v. a. (lat. *trahere*). Amener vers soi, ou après soi : *tirer un fardeau*. Faire sortir : *tirer l'épée du fourreau*. Oter : *tirer ses bas*. Délivrer : *tirer de prison*. Etendre, allonger : *tirer une courroie*. Tracer : *tirer une ligne*. Imprimer : *tirer une estampe*. Faire partir : *tirer le canon*. Lancer : *tirer une flèche, une bombe. Tirer du sang*, saigner. *Tirer la langue*, la sortir de la bouche. *Tirer des sons d'un instrument*, lui faire rendre des sons. *Tirer du feu d'un caillou*, en faire jaillir. *Tirer les larmes des yeux*, faire pleurer. *Tirer sa révérence*, saluer. *Tirer de l'argent de quelqu'un*, en obtenir. *Tirer des marchandises d'un pays*, en faire venir. *Tirer une loterie*, faire sortir les numéros. *Navire qui tire quatorze pieds d'eau*, qui s'enfonce dans l'eau de cette quantité. *Tirer une lettre de change sur quelqu'un*, désigner quelqu'un comme devant la solder. *Fig.* Délivrer : *tirer quelqu'un d'embarras*. Recueillir : *tirer du profit*. Emprunter : *tirer un mot du latin*. Inférer, conclure : *tirer une conséquence. Tirer son origine*, provenir, être issu. *Tirer son épingle du jeu*, sortir adroitement d'une mauvaise affaire. *Tirer les vers du nez*, questionner habilement pour savoir une chose. *Tirer une épine du pied*, délivrer d'un grand embarras. *Tirer de la boue*, faire sortir d'un état misérable. *Tirer satisfaction d'une injure*, en obtenir réparation. *Tirer vengeance*, se venger. *Tirer parti*, utiliser. *Tirer vanité d'une chose*, s'en vanter. *Tirer l'horoscope, les cartes*, prédire la destinée. *Tirer une affaire au clair*, l'éclaircir. V. n. Exercer une traction : *tirer sur une corde*. Avoir du tirage : *cheminée qui ne tire pas*. Faire des armes. Viser : *tirer très juste. Tirer sur*, avoir de l'analogie, en parlant des couleurs : *cet habit tire sur le bleu. Tirer à sa fin*, être près de finir. *Tirer au large*, s'enfuir. *Tirer au sort*, s'en remettre à la décision du sort. *Tirer en longueur*, se prolonger. *Tirer à conséquence*, avoir des suites graves. *Comm. Tirer sur quelqu'un*, lui adresser une lettre de change. **Se tirer** v. pr. Se dégager : *se tirer d'un bourbier*, et *fig.* : *se tirer d'un mauvais pas*.

TIRE-SOU n. m. Homme avide de gains mesquins. Usurier. (Peu us.) Pl. des *tire-sous*.

TIRET (*rè*) n. m. Morceau de parchemin coupé en long et destiné à attacher des papiers. Petit trait horizontal qui, dans un dialogue, indique le changement d'interlocuteur, ou qui sert de parenthèse dans un texte.

TIRETAINE (*tè-ne*) n. f. Nom de plusieurs étoffes anciennes en laine pure ou mélangée.

TIRETTE (*rè-te*) n. f. Système de cordons fixés à l'envers d'une jupe de femme pour la relever. Cordons au moyen desquels on ouvre ou ferme des rideaux de fenêtre. Lacet de gants.

TIREUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui tire une arme à feu : *les Suisses sont presque tous de bons tireurs*. Personne qui sait tirer les armes : *un habile tireur d'épée*. Celui qui tire une lettre de change. (V. CHANGE.) Ouvrier qui tire les métaux, les ficelles du métier à tisser, les trains de bois, etc. *Tireur, tireuse de cartes*, personne qui prétend prédire l'avenir d'après certaines combinaisons de cartes à jouer.

TIRE-VIEILLE (*v-iè, ll* mll.) n. m. inv. *Mar.* Cordage servant de point d'appui pour monter aux échelles. Cordages pour manœuvrer un gouvernail. (On écrit aussi TIRE-VEILLE.)

TIROIR n. m. Petite caisse emboîtée dans une armoire, une table, etc., et qui se tire à volonté.

Digitized by Google

Pièce d'une machine à vapeur, destinée à distribuer alternativement la vapeur des deux côtés du piston. *Pièce à tiroirs*, pièce comique dont les scènes n'ont presque aucune relation entre elles.

TIRONIEN, ENNE (*ni-in, é-ne*) adj. *Notes tironiennes*, sorte de sténographie en usage chez les Romains, et inventée par Tiro, affranchi de Cicéron.

TISANE (*za-ne*) n. f. (du lat. *ptisana*, décoction d'orge). Liquide aqueux peu chargé en principes médicamenteux et servant de boisson aux malades : *les tisanes se font par macération, solution, infusion, digestion ou décoction. Tisane de champagne*, champagne plus léger que le champagne ordinaire.

TISANERIE (*za-ne-ri*) n. f. Endroit d'un hôpital où se font les tisanes.

TISON (*zon*) n. m. (lat. *titio*). Morceau de bois brûlé en partie : *éteindre un tison. Tison de discorde*, personne ou chose qui est une cause de trouble.

TISONNÉ, E (*zo-né*) adj. Se dit du poil d'un cheval parsemé de taches noires, comme si elles avaient été faites avec un tison.

TISONNER (*zo-né*) v. n. S'occuper à remuer les tisons du foyer. Activem. : *tisonner le feu.*

TISONNEUR, EUSE (*zo-neur, eu-ze*) n. Qui aime à tisonner.

TISONNIER (*so-ni-é*) n. m. Verge de fer pour attiser le feu.

TISSAGE (*ti-sa-je*) n. m. Action de tisser : *le tissage de la toile.* Usine où l'on tisse : *les tissages de Roubaix.*

TISSER (*ti-sé*) v. a. (lat. *texere*). Entrelacer régulièrement les fils de : *tisser de la laine, du coton.*

TISSERAND (*ti-se-ran*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait de la toile.

TISSERANDERIE (*ti-se, ri*) n. f. Profession de tisserand ou de vendeur d'ouvrages de tisserand.

TISSERIN (*ti-se*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux des régions chaudes, ainsi nommés pour leur habileté à tisser leur nid.

TISSEUR (*ti-seur*) n. et adj. m. Celui qui tisse.

TISSU (*ti-su*) n. m. Tout ouvrage de fils entrelacés : *un tissu de soie.* Manière dont les fils d'une étoffe sont assemblés : *étoffe d'un tissu serré. Fig.* Enchaînement, enchevêtrement : *tissu de mensonges. Anat.* Combinaison définie d'éléments anatomiques.

TISSU-ÉPONGE n. m. Etoffe qui présente sur chacune de ses faces des boucles qui la rendent spongieuse. Pl. des *tissus-éponges.*

TISSURE (*ti-su-re*) n. f. Liaison de ce qui est tissu : *tissure lâche, serrée.*

TISSUTERIE (*ti-su-te-ri*) n. f. Art du passementier et du rubanier.

TISSUTIER (*ti-su-ti-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait des tissus pour la passementerie et la rubanerie.

TISTRE (*tis-tre*) v. a. (lat. *texere*). Ancien synonyme de TISSER. (N'est plus usité qu'au part. pass. *tissu* [*un nid tissu de mousse*] et aux temps composés.)

TITAN n. m. (n. mythol.). Personne ou objet qui a un caractère de grandeur gigantesque : *un vrai titan.* Adjectiv. : *un siècle titan.*

TITANE n. m. Corps simple et métallique, de couleur noire, de densité 4,8, qui, par ses propriétés, se rapproche du silicium et de l'étain.

TITANÉ, E adj. Qui contient du titane.

TITANESQUE (*nès-ke*) adj. Qui est propre aux Titans ; digne des Titans : *un travail titanesque.*

TITANIFÈRE adj. Qui contient du titane.

TITANIQUE adj. Syn. de TITANESQUE.

TITANITE n. f. Silicate naturel de titane.

TITI n. m. *Pop.* Gamin de Paris.

TITILLATION (*til-la-si-on*) n. f. Légère agitation qui se remarque dans certains corps. Chatouillement.

TITILLER (*til-lé*) v. a. (lat. *titillare*). Chatouiller légèrement : *ce vin titille agréablement le palais.* V. n. Eprouver un sentiment de titillation.

TITRAGE n. m. Détermination des quantités de certaines matières contenues dans certains composés : *le titrage des alcools.*

TITRE n. m. (lat. *titulus*). Inscription mise en tête d'un livre, d'un chapitre, etc., pour en faire connaître le sujet. Subdivision employée dans les recueils de lois : *le titre IV du Code civil.* Qualification de dignité donnée à certaines personnes : *le titre de duc.* Propriété d'une charge, d'un office : *recevoir son titre de notaire.* Qualification exprimant une relation sociale : *le titre de père.* Acte, pièce authentique établissant un droit : *un titre de propriété, de rente; titres de noblesse. En titre*, comme titulaire. *A juste titre*, avec raison, justice. *Monn.* Degré de fin des matières monnayées ou des matières d'or et d'argent : *monnaies au titre légal; vaisselle au titre. Chim. Titre d'une solution*, poids de matière dissoute dans un volume déterminé de dissolvant. **A titre de** loc. prép. En qualité de : *à titre d'ami. A titre d'office*, en vertu de sa charge. — Les titres nobiliaires en France sont, dans l'ordre ascendant : *chevalier, baron, vicomte, comte, marquis* et *duc.* (V. ces mots.) La Révolution française et le gouvernement provisoire de 1848 les avaient abolis, mais ils furent rétablis par un décret du 24 janvier 1852 encore en vigueur aujourd'hui. Ils sont protégés contre les usurpateurs par le code pénal. — Le *titre* d'un alliage est le rapport entre le poids du métal fin contenu dans l'alliage et le poids total. Le titre des objets d'or et d'argent est déterminé par la loi, et l'Etat appose sur chacun de ces objets une *marque* ou *poinçon* de contrôle, qui garantit le titre. Les monnaies sont au titre suivant ; *or*, 900 millièmes ; *argent*, 900 millièmes pour la pièce de 5 fr., 835 millièmes pour les pièces divisionnaires. Le titre des bijoux est variable : *or*, 900 millièmes (médailles); 920 millièmes (1er titre), 840 millièmes (2e titre), 750 millièmes (3e titre) (bijoux); *argent*, 950 millièmes (médailles) ; 800 millièmes (bijoux).

TITRÉ, E adj. Qui possède un titre nobiliaire ou honorifique : *personnage titré. Chim.* Se dit d'une solution dont le titre est connu.

TITRER (*tré*) v. a. Donner un titre : *titrer un homme. Chim.* Déterminer le titre d'une solution.

TITRIER (*tri-é*) n. m. Religieux autrefois chargé de la garde des titres, dans un monastère.

TITUBANT (*ban*), **E** adj. Chancelant : *la démarche titubante d'un ivrogne.*

TITUBATION (*si-on*) n. f. (de *tituber*). Action de vaciller sur ses jambes.

TITUBER (*be*) v. n. (lat. *titubare*). Chanceler, vaciller sur ses jambes : *ivrogne qui titube.*

TITULAIRE (*le-re*) n. et adj. (du lat. *titulus*, titre). Personne qui possède un emploi, une dignité en vertu d'un titre : *évêque titulaire.*

TITULARIAT (*ri-a*) n. m. Possession en titre d'une fonction. (Peu us.)

TITULARISER (*zé*) v. a. Rendre titulaire : *titulariser un suppléant.*

TITUS [*tuss*] **(À LA)** loc. adv. Se dit d'une manière de couper les cheveux aussi court devant que derrière, comme on les voit dans les statues antiques de l'empereur Titus.

TMÈSE (*tmé-ze*) n. f. (gr. *tmésis*). *Gramm.* Séparation de deux éléments d'un mot par l'intercalation d'un ou de plusieurs autres mots.

TOARCIEN, ENNE (*si-in, é-ne*) adj. Se dit de la partie supérieure du lias, très développée aux environs de Thouars. N. m. : *le toarcien.*

TOAST (*tôst'*) n. m. (m. angl.). Proposition de boire à la santé de quelqu'un, au succès d'une entreprise : *porter un toast.* (On écrit quelquef. TOSTE.) Rôti de pain beurré. Pl. des *toasts.*

TOASTER (*tôs-té*) v. n. Porter des toasts. (On écrit quelquef. TOSTER.)

TOBOGGAN (*bo-ghan*) n. m. (de l'amér. *odabagan*, traîneau). Sorte de traîneau bas, qui repose sur deux patins et que recouvre une planche rembourrée : *le toboggan est très en usage aux Etats-Unis, au Canada et en Suisse.* Glissière en bois rectiligne ou contournée qui est un jeu d'enfant.

Toboggan.

Digitized by Google

TOCANE n. f. Vin de Champagne nouveau, fait avec la mère goutte.

TOCSIN (*tok-sin*) n. m. (de *toquer*, et du vx. fr. *sing*, cloche). Bruit d'une cloche qu'on tinte à coups redoublés pour donner l'alarme. Cette cloche : *sonner le tocsin.*

Todier.

TODIER (*di-é*) n. m. Genre d'oiseaux grimpeurs, des Antilles.

TOGE n. f. (lat. *toga*). Manteau de laine ample et long, qui formait le vêtement particulier des Romains. Robe de magistrat, d'avocat, de professeur.

TOHU'-BOHU n. m. (m. hébreu). Le chaos primitif, dans la Genèse. *Fig.* Mélange d'opinions, de systèmes ; grand désordre : *le tohu-bohu d'une réunion publique.*

TOI pr. pers. V. TU.

TOILAGE n. m. (de *toile*). Fond sur lequel se détache le dessin d'une dentelle.

TOILE n. f. (lat. *tela*). Tissu de lin ou de chanvre : *la toile est plus froide, mais plus solide que le coton.* Tissu de fils d'une matière quelconque : *toile de crin.* Grand rideau peint, qui sépare la scène d'un théâtre de la salle, ou qui en forme le fond. Toile préparée et tendue, sur laquelle on peint un tableau : *tableau peint sur une toile ; des toiles de maître.* Tente des soldats : *coucher sous la toile.* Voile de navire : *ramasser une toile.* Voile dont on garnit chaque aile de moulin à vent. *Toile cirée*, toile enduite d'une composition qui la rend imperméable. *Toile d'araignée*, tissu que forme l'araignée avec des fils tirés de son corps pour prendre des insectes. Pl. Pièces de toile avec lesquelles on forme une enceinte pour prendre les sangliers.

TOILERIE (*rî*) n. f. Fabrique, commerce, tissu de toile : *la toilerie est prospère en Bretagne.*

TOILETTE (*lé-te*) n. f. (dimin. de *toile*). Petite toile, toile fine. Meuble garni de tous les objets destinés aux soins de la coiffure et de la propreté : *une toilette de marbre.* Action de se coiffer, de s'habiller : *faire sa toilette.* Morceau de toile dans lequel les couturières, les tailleurs, etc., enveloppent les objets qu'ils vont livrer. Membrane graisseuse dont les bouchers et les charcutiers enveloppent certaines pièces. *Cabinet de toilette*, cabinet réservé aux soins journaliers de propreté. *Marchande à la toilette*, femme qui achète et revend toutes sortes d'objets de toilette.

TOILIER (*li-é*), **ÈRE** adj. et n. Qui vend ou fabrique de la toile. Qui a rapport à la fabrication de la toile : *l'industrie toilière.*

TOISE (*toi-ze*) n. f. Ancienne mesure de longueur, valant 1 m.,949. Instrument pour mesurer la taille des conscrits. *Fig. Long d'une toise*, très long. *Mesurer à sa toise*, juger par comparaison avec soi.

Conscrit sous la toise.

TOISÉ (*zé*) n. m. Evaluation des travaux faits dans tout ce qui concerne le bâtiment. (Syn. de MÉTRÉ.) Art de mesurer les surfaces solides.

TOISER (*zé*) v. a. Mesurer à la toise ou autrement : *toiser une construction. Fig. Toiser quelqu'un*, le regarder avec attention ou avec dédain.

TOISEUR (*zeur*) n. m. Dont le métier est de toiser des travaux. Syn. MÉTREUR.

TOISON (*zon*) n. f. (du lat. *tonsio*, action de tondre). Poil, lainage d'un mouton ou de certains autres animaux. *Toison d'or.* (V. *Part. hist.*)

TOIT (*toi*) n. m. et adj. Couverture d'un bâtiment : *toit de chaume. Fig.* Maison : *le toit paternel. Publier, crier sur les toits*, annoncer partout.

TOITURE n. f. Ce qui compose le toit.

TOKAI ou **TOKAY** (*kè*) n. m. Vin de liqueur jaune doré, récolté en Hongrie.

TÔLE n. f. (vx fr. *taule* ; du lat. *tabula*, planche, tablette). Fer ou acier laminé en feuille.

TOLÉRABLE adj. Qu'on peut tolérer, supporter : *cette attitude n'est plus tolérable.* ANT. **Intolérable.**

TOLÉRABLEMENT (*man*) adv. D'une manière tolérable. ANT. **Intolérablement.**

TOLÉRANCE n. f. Indulgence pour ce qu'on ne peut ou ne veut pas empêcher : *tolérance aveugle. Tolérance religieuse*, ou absolum. *tolérance*, condescendance par laquelle on laisse à chacun la liberté de pratiquer la religion qu'il professe : *Voltaire ne cessa de prêcher la tolérance.* Propriété que possède l'organisme de supporter sans en souffrir certains remèdes. Excédent ou insuffisance de poids que l'Etat tolère dans la fabrication monétaire. ANT. **Intolérance.**

TOLÉRANT (*ran*), **E** adj. Indulgent dans le commerce de la vie, et surtout en matière de religion. ANT. **Intolérant.**

TOLÉRANTISME (*tis-me*) n. m. Système de ceux qui préconisent la tolérance en matière de religion.

TOLÉRER (*ré*) v. a. (lat. *tolerare*. — Se conj. comme *accélérer*.) Supporter avec indulgence : *tolérer la présence d'un fâcheux.* Permettre tacitement ; ne pas empêcher : *tolérer les abus, c'est se faire leur complice.* ANT. **Défendre, interdire.**

TÔLERIE (*rî*) n. f. Art du tôlier. Fabrique de tôle.

TOLET (*lè*) n. m. (orig. scand.). *Mar.* Fiche en bois ou en fer, fixée dans le plat-bord, et qui sert à recevoir l'erseau d'un aviron.

TOLETIÈRE n. f. Pièce de bois clouée sur le plat-bord et recevant les tolets. Syn. PORTE-TOLET n. m.

Tomahawk.

TÔLIER (*li-é*) n. et adj. m. Artisan qui travaille la tôle.

TOLLÉ (*tol-lé*) n. m. (du lat. *tolle*, enlève [cri que poussèrent les Juifs quand Pilate leur présenta Jésus]). Cri d'indignation, réclamation pleine de colère : *crier tollé contre quelqu'un.* Pl. des *tollés.*

TOLUÈNE n. m. Hydrocarbure qui accompagne la benzine dans le goudron de houille.

TOLUIDINE n. f. Base dérivant du toluène et utilisée pour la fabrication des couleurs.

TOMAHAWK (*ma-ôk*) n. m. Hache de guerre des Peaux-Rouges : *lancer le tomahawk.*

TOMAISON (*mè-zon*) n. f. Indication du tome dont doit faire partie une feuille imprimée.

TOMAN n. m. Monnaie d'or de la Perse, valant environ 11 fr. 14 c.

TOMATE n. f. (m. espagn.). Espèce de solanées de nos pays, très cultivée pour son fruit alimentaire. Son fruit : *la tomate sert à faire des confitures, des sauces et se mange en salade.*

Tomate.

TOMBAC (*ton-bak*) n. m. Alliage de zinc et de cuivre jaune.

TOMBAL, E (*ton*) adj. Qui a rapport à la tombe : *pierre tombale.*

TOMBANT (*ton-ban*), **E** adj. Qui tombe : *cheveux tombants ; à la nuit tombante.* Qui s'affaiblit, en parlant d'un son : *finale tombante.*

TOMBE (*ton-be*) n. f. (lat. *tumba*). Table de pierre, de marbre, etc., dont on couvre une sépulture. Tombeau, sépulcre : *être dans la tombe. Poétiq.* Mort, trépas.

TOMBEAU (*ton-bô*) n. m. (de *tombe*). Monument élevé sur les restes d'un mort : *le tombeau de Turenne. Par ext.* Lieu sombre, triste : *une prison est un tombeau.* Lieu où l'on périt : *Saint-Privat fut, en 1870, le tombeau de la garde prussienne. Fig.* La mort : *rester fidèle jusqu'au tombeau. Mettre, conduire quelqu'un au tombeau*, causer sa mort. *Des-*

Digitized by Google

cendre au tombeau, mourir. *Tirer du tombeau*, arracher à la mort.

TOMBÉE (*ton-bé*) n. f. Mouvement d'une chose qui tombe. *A la tombée de la nuit*, au moment où la nuit arrive. *A la tombée du jour*, au moment où le jour décline.

TOMBELIER (*ton-be-li-é*) n. m. Conducteur d'un tombereau. (Vx.)

TOMBELLE (*ton-bè-le*) n. f. Tombe formée d'une éminence de terre.

TOMBER (*ton-bé*) v. n. (orig. germ. — Prend ordinairement l'auxil. *être*, mais peut aussi se construire avec l'auxil. *avoir*.) Etre entraîné de haut en bas par son propre poids : *tomber de cheval*. Se jeter : *tomber aux pieds de quelqu'un*. Arriver inopinément : *tomber sur les ennemis*. Aboutir : *la Saône tombe dans le Rhône*. Etre pendant : *ses cheveux lui tombent sur les épaules*. Etre anéanti : *nos illusions tombent une à une*. Devenir : *tomber malade*. Etre subitement saisi par un mal : *tomber en léthargie*. Succomber : *la ville tomba en son pouvoir*. Cesser : *le vent est tombé*. Languir : *la conversation tombe*. Perdre de son intensité : *laisser tomber la voix à la fin des phrases*. Se porter : *la conversation tomba sur lui*. Ne pas réussir, en parlant d'une pièce de théâtre. Cesser d'être en vogue, en usage : *cet auteur, cette coutume tombe*. Se jeter dans, être pris : *tomber dans un piège*. Arriver : *cette fête tombe le jeudi*. Dégénérer : *tomber dans le burlesque*. Echoir : *cela m'est tombé en partage*. Parvenir par hasard : *cette lettre m'est tombée entre les mains*. *Tomber de son haut, des nues*, être extrêmement surpris. *Tomber en disgrâce*, perdre la faveur. *Tomber en faute*, faillir, pécher. *Tomber dans l'erreur*, se tromper. *Tomber dans l'oubli, le mépris*, être oublié, méprisé. *Tomber en ruine*, s'écrouler lentement, au prop. et au fig. *Tomber en lambeaux*, s'en aller par morceaux. *Le sort est tombé sur lui*, la désigne. *Tomber d'accord*, s'accorder. *Bien tomber*, être bien servi par le hasard ou arriver à propos. *Tomber sur un passage, un mot*, les trouver du premier coup. *Tomber à plat*, avoir un échec complet. *Tomber à rien*, se réduire à peu de chose. *Tomber sous le sens*, être perceptible par les sens; être clair, évident. V. a. *Pop.* Jeter à terre, vaincre : *tomber un adversaire*. V. impers. : *il tombe de la pluie, de la neige*.

TOMBEREAU (*ton-be-rô*) n. m. Sorte de charrette formée d'une caisse montée sur deux roues, qu'on

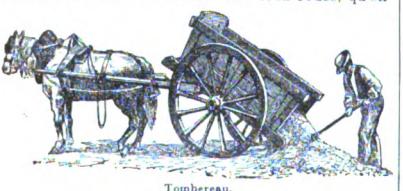

Tombereau.

peut faire basculer pour la décharger. Ce qu'elle contient : *un tombereau de sable*.

TOMBERELLE (*ton-be-rè-le*) n. f. Grand filet pour prendre les perdrix.

TOMBEUR (*ton*) n. et adj. m. Ouvrier qui démolit les vieux murs. *Fam.* Lutteur qui tombe ses adversaires.

TOMBOLA (*ton*) n. f. (m. ital.). Espèce de loterie de société, où chaque gagnant reçoit un lot en nature : *tirer une tombola*.

TOME n. m. (du gr. *tomos*, section). Division d'un ouvrage qui forme, le plus souvent, un volume entier : *le Nouveau Larousse illustré a sept tomes*.

TOMENTEUX, EUSE (*man-teû, eu-ze*) adj. (du lat. *tomentum*, bourre). *Bot.* Cotonneux, couvert d'une espèce de duvet.

TOMER (*mé*) v. a. Diviser par tomes. *Tomer les feuilles*, les marquer du chiffre qui indique le tome.

TON, TA, TES (*tè* — lat. *tuus*) adj. poss. qui ajoute au nom une idée de possession.

TON n. m. (lat. *tonus*). Certain degré d'élévation ou d'abaissement de la voix ou du son d'un instrument : *jouer dans un ton grave, aigu*. Inflexion ou expression de la voix : *ton humble, hautain*. Caractère du style : *ton noble, soutenu*. Façon particulière de s'exprimer, de se présenter : *le ton de la cour*. Tension, élasticité ou fermeté des organes. Vigueur, énergie : *ce mets donne du ton*. *Musiq.* Intervalle entre deux notes de la gamme qui se succèdent diatoniquement. Gamme dans laquelle un air est composé : *le ton de fa s'indique par un bémol à la clef*. Corps de rechange qui font varier la tonalité de certains instruments (cor, cornet, trompette). *Changer de ton*, changer de langage, de manière, de conduite. *Donner le ton*, régler la mode, les habitudes, les manières d'une société, d'une ville. *Bon ton*, langage, manière des personnes bien élevées. *Se donner un ton*, un air d'importance. *Peint.* Degré de force et d'éclat des teintes.

TONAL, E, ALS adj. *Musiq.* Qui a rapport à la tonalité, à une tonalité : *le système tonal des anciens différait profondément du nôtre*.

TONALEMENT (*man*) adv. Conformément au ton; selon le ton. (Peu us.)

TONALITÉ n. f. Qualité d'un morceau de musique écrit dans un ton déterminé : *la tonalité est indiquée par l'armature de la clef*.

TONDAGE n. m. Action de tondre les draps.

TONDAILLE (*da, ll* mll.) n. f. Tonte des bêtes à laine. Fête qui l'accompagne.

TONDAISON (*dè-zon*) n. f. V. TONTE.

TONDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui tond. N. f. Nom de divers instruments qu'on emploie pour faucher le gazon, couper les cheveux et la barbe de l'homme, les poils des animaux, les étoffes de laine.

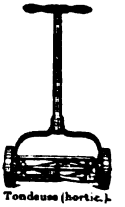

Tondeuse (hortic.).

TONDRE v. a. (lat. *tondere*). Couper de près la laine, les cheveux, le gazon, le poil d'une étoffe, etc. Tailler ras : *tondre les buis*. *Fig.* Frapper d'impôts excessifs : *tondre les contribuables*. *Il tondrait un œuf*, il est d'une avarice sordide. PROV. : **Il faut tondre ses brebis et non pas les écorcher**, il ne faut pas exiger de quelqu'un plus qu'il ne peut faire.

TONDU, E adj. Dont on a coupé le poil, les cheveux. *Pré tondu*, dont on a fauché l'herbe nouvellement. N. Personne tondue : *qui est cet affreux tondu? Le Petit tondu*, surnom de Napoléon Ier.

TONGRIEN, ENNE (*gri-in, é-ne*) adj. Se dit d'un étage géologique, développé près de Tongres, et formé de sable : *les sables tongriens*. N. m. : *le tongrien*.

TONICITÉ n. f. Manifestation permanente de l'élasticité des tissus vivants, des muscles.

TONIFICATION (*si-on*) n. f. Action de tonifier.

TONIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Donner du ton à : *les lotions froides tonifient la peau*.

TONIQUE adj. (gr. *tonikos*). Qui reçoit le ton ou l'accent : *syllabe tonique*. *Accent tonique*, placé, dans la prononciation, sur l'une des syllabes des mots sur laquelle la voix appuie avec plus d'intensité. *Note tonique*, première note de la gamme du ton dans lequel est composé un morceau. Remède qui fortifie ou réveille l'activité des organes : *remède tonique*. N. m. Remède tonique. N. f. Note tonique. Voyelle ou syllabe marquée de l'accent tonique.

TONITRUANT (*tru-an*), **E** adj. (du lat. *tonitru*, tonnerre). Bruyant comme le tonnerre : *voix tonitruante*.

TONKA n. f. Sorte de fève, qui sert à aromatiser le tabac : *la tonka est le fruit d'un arbre de la famille des légumineuses, appelé* coumarouna.

TONKINOIS, E (*noi, oi-ze*) adj. et n. Du Tonkin.

TONNAGE (*to-na-je*) n. m. Jaugeage, capacité de transport d'un navire évaluée en tonneaux : *paquebot d'un tonnage considérable*.

TONNANT (*to-nan*), **E** adj. Qui tonne : *Jupiter tonnant*. *Fig. Voix tonnante*, éclatante.

TONNE (*to-ne*) n. f. (orig. celt.). Grand tonneau. Ce que contient une tonne pleine. Unité de poids équivalant à 1.000 kilogr. *Armure à tonne*, armure dont la braconnière était évasée en jupon. (V. planche ARMURES.)

Digitized by Google

TONNEAU (*to-nô*) n. m. Vaisseau de bois formé de douves assemblées, retenues par des cercles et ayant deux fonds plats. Son contenu : *un tonneau d'huile*. Poids de 1.000 kilogrammes (syn. de TONNE) : *navire de 200 tonneaux*. Mesure de capacité pour le jaugeage d'un navire, valant 1 m. c. 440 et adopté en France depuis 1681 (Colbert). [Le *tonneau de jauge international* est à peu près le double de celui-ci (2 m. c. 83). Le *tonneau d'affrétement* exprime le poids de 1 m. c. 44 d'une marchandise déterminée.] Voiture légère et découverte à deux roues, à caisse basse, dans laquelle on pénètre par derrière. Espèce de jeu d'adresse, consistant en un coffre percé de trous dans lesquels il s'agit de lancer des palets de métal. — La capacité d'un *tonneau* est sensiblement la même que la capacité d'un cylindre ayant pour hauteur la longueur intérieure du tonneau (AD) et pour diamètre celui du bouge (le plus grand diamètre, EC) diminué du tiers de la différence entre le diamètre du bouge et le diamètre des fonds (BF).

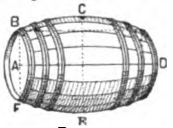

Tonneau.

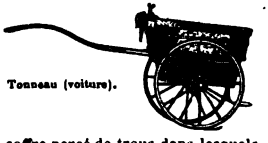
Tonneau (voiture).

TONNELAGE (*to-ne*) n. m. Ce qui concerne la tonnellerie. *Marchandises de tonnelage*, marchandises qu'on met en tonneaux.

Jeu de tonneau.

TONNELER (*to-ne-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant un *e* muet : *il tonnellera.*) Prendre à la tonnelle : *tonneler des perdrix*.

TONNELET (*to-ne-lè*) n. m. Petit tonneau, baril : *tonnelet de cantinière*. Haut-de-chausses d'apparat, court et renflé, en usage aux XVIe et XVIIe siècles.

TONNELEUR (*to-ne*) n. m. Chasseur à la tonnelle.

TONNELIER (*to-ne-li-é*) n. m. Ouvrier qui fait ou répare les tonneaux.

TONNELLE (*to-nè-le*) n. f. Berceau couvert de verdure : *déjeuner sous une tonnelle*. Voûte en plein cintre. Filet pour prendre les perdrix.

TONNELLERIE (*to-nè-le-ri*) n. f. Profession du tonnelier. Lieu où il travaille.

TONNER (*to-né*) v. impers. (lat. *tonare*). Se dit en parlant du bruit que fait entendre le tonnerre : *il tonne surtout en été*. V. n. Faire entendre le tonnerre. Produire un bruit qui rappelle le tonnerre : *le canon tonne*. *Fig.* Parler avec véhémence contre quelqu'un ou contre quelque chose : *tonner contre les abus*.

TONNERRE (*to-nè-re*) n. m. (lat. *tonitru*). Bruit éclatant qui accompagne la foudre : *les roulements du tonnerre*. (V. PARATONNERRE.) *Abusiv.* La foudre : *le tonnerre est tombé sur un chêne*. Partie du canon d'une arme à feu où se fait l'explosion de la poudre. *Par ext.* Grand bruit comparable à celui du tonnerre : *un tonnerre d'applaudissements*. *Coup de tonnerre*, événement fatal ou imprévu. *Voix de tonnerre*, voix forte et éclatante. *Myth. Maître du tonnerre*, Jupiter. *L'oiseau qui porte le tonnerre*, l'aigle. PROV. : **Le tonnerre ne tombe pas toutes les fois qu'il tonne**, les menaces ne sont pas toujours suivies d'effet. — Le *tonnerre* est à proprement parler le bruit de la foudre dont l'éclair est la manifestation visible. Quand le tonnerre gronde, il faut éviter de se mettre à l'abri ou à proximité des arbres, des meules, et en général des objets qui présentent une certaine élévation et ne sont point garantis par un *paratonnerre*, car la décharge électrique qui constitue l'éclair peut les frapper de préférence (on dit que la foudre tombe), mais le tonnerre lui-même, on le comprend, n'est pas à redouter, c'est l'éclair seul qu'il faut craindre. Quand le bruit ne suit pas immédiatement la fulguration, on peut compter le nombre de secondes qui les séparent et en multipliant par 340 (nombre de mètres que le son parcourt à la seconde), calculer approximativement à quelle distance s'est produit le phénomène.

TONSURE n. f. (lat. *tonsura*; de *tondere*, tondre). Couronne que l'on fait en rasant les cheveux sur le sommet de la tête de ceux qui entrent dans l'état ecclésiastique. Cérémonie de l'Eglise, par laquelle on donne la tonsure.

Tonsure.

TONSURÉ adj. et n. m. Qui a reçu la tonsure.

TONSURER (*ré*) v. a. Donner la tonsure : *tonsurer un clerc*.

TONTE ou **TONDAISON** (*dè-zon*) n. f. Action de tondre la laine des troupeaux. Laine qu'on retire en tondant. Temps de la tonte. Façon donnée à une étoffe en la tondant.

TONTINE n. f. (de l'inventeur *Lorenzo Tonti*). Sorte d'association mutuelle, dans laquelle chaque associé verse une certaine somme pour en tirer une rente viagère qui devra être répartie, à une époque déterminée, entre tous les survivants. Rente viagère servie à chaque intéressé.

TONTINIER (*ni-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui a mis de l'argent dans une tontine.

TONTISSE (*ti-se*) n. et adj. f. (de *tondre*). Se dit de la bourre qui provient de la tonture des draps.

TONTURE n. f. (ital. *tontura.*) Action de tondre les draps. Poil que l'on tond ainsi. *Mar.* Courbure d'un navire obtenue en donnant à l'avant et à l'arrière une forme relevée.

TONTURER (*ré*) v. a. *Mar.* Donner de la tonture à : *tonturer une frégate*.

TOPAZE n. f. (du gr. *Topazos*, île de la mer Rouge). Pierre précieuse jaune, transparente.

TOPE ! interj. (pour *je tope*). J'y consens. Volontiers.

TOPER (*pé*) v. n. (espagn. *topar*). Se taper mutuellement dans la main en signe d'accord. Consentir à une proposition.

TOPETTE (*pè-te*) n. f. Fiole longue et étroite, de verre ou de terre. Son contenu : *une topette d'encre*.

TOPHACÉ, E adj. Qui appartient au tophus.

TOPHUS (*fuss*) n. m. Dépôts d'urates de soude et de chaux qui se font dans les articulations des goutteux.

TOPINAMBOUR (*nan*) n. m. Genre de composées dont les tubercules, alimentaires, ressemblent à des pommes de terre.

Topinambour : A, Tubercule.

TOPIQUE adj. (du gr. *topos*, lieu). *Med.* Se dit des médicaments qui agissent sur des points déterminés, à l'extérieur et à l'intérieur du corps : *remède topique*. Qui se rapporte directement à la question : *argument topique*. N. m. Médicament topique. Argument général s'appliquant à tous les cas analogues (syn. LIEU COMMUN) : *les topiques d'Aristote*.

TOPIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière topique : *répondre topiquement à un argument*.

TOPO n. m. Bateau de pêche italien, de l'Adriatique, à fond plat, gréé de deux voiles au tiers et d'un foc.

Topo.

TOPO n. m. (abrév. de *topographie*). Plan.

TOPOGRAPHE n. m. Celui qui s'occupe de topographie.

TOPOGRAPHIE (*fi*) n. f. (gr. *topos*, lieu, et *graphein*, décrire). Description et représentation graphique d'un lieu. Art de repré-

Digitized by Google

senter graphiquement un lieu sur le papier, avec les accidents de la surface. — Toute opération topographique comporte la *planimétrie* et le *nivellement* du terrain considéré, puis l'établissement du dessin qui représente conventionnellement ce dernier. La planimétrie s'établit au moyen d'un canevas polygonal progressivement agrandi; le rapport entre les dimensions du terrain et celles du tracé se nomme l'*échelle* du plan. Dans l'évaluation de la *cote* d'altitude des principaux points, on prend pour repère le niveau de la mer. Le figuré du terrain est réalisé soit au moyen de *courbes de niveau*, soit au moyen de *hachures* ou lignes de plus grande pente, dont la direction et l'écartement indiquent le sens et la raideur des pentes. Chacune des particularités du sol (rivières, routes, bois, champs, maisons, etc.) est représentée par une notation particulière. En France, la carte topographique par excellence est celle de l'état-major, à l'échelle de 1 quatre-vingt-millième.

TOPOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la topographie : *signes topographiques*.

TOPOGRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au point de vue de la topographie.

TOQUADE (*ka-de*) ou **TOCADE** n. f. *Fam.* Caprice, penchant maniaque.

TOQUANTE (*kan-te*) n. f. *Pop.* Montre.

TOQUE n. f. (ital. *tocca*). Coiffure en étoffe, sans bords et souvent plissée : *toque de magistrat*. Casquette à très petits bords : *toque de jockey*.

TOQUÉ, E (*ké*) adj. Qui a le cerveau dérangé.

TOQUER (*ké*) v. a. Toucher, frapper. *Fig.* Déranger le cerveau.

TOQUET (*kè*) n. m. Petite toque.

TORCHE n. f. (du lat. *torquere*, tordre). Flambeau grossier, consistant en une corde tordue ou un bâton de sapin entouré de résine, de cire ou de suif. Rouleau de linge, que les femmes mettent sur la tête pour porter des fardeaux. Bouchon de paille tortillée. *Fig.* Elément de discorde : *les torches de la guerre civile*.

Torche.

TORCHE-POT (*po*) n. m. Nom vulgaire des sittelles. Pl. des *torche-pots*.

TORCHER (*ché*) v. a. Essuyer avec un torchon (de papier, de linge, etc.), pour nettoyer. *Pop.* Faire à la hâte : *torcher son ouvrage*.

TORCHÈRE n. f. Vase métallique à jour, placé sur un pied et dans lequel on met des matières combustibles destinées à donner de la lumière. Candélabre porté sur une tige ou une applique et supportant lui-même des flambeaux, des girandoles, etc.

TORCHETTE (*chè-te*) n. f. Petit torchon. Bouchon de paille.

TORCHIS (*chi*) n. m. Mortier composé de terre grasse et de paille hachée.

TORCHON n. m. Serviette de grosse toile pour essuyer la vaisselle, les meubles, etc. : *torchon de cuisine*. Petite natte de paille, que l'on place sous les pierres taillées pour protéger les arêtes. *Papier-torchon*, papier spécial pour la gouache et l'aquarelle.

TORCHONNER (*cho-né*) v. a. Nettoyer, essuyer avec un torchon : *torchonner la vaisselle*. *Fig.* et *fam.* Exécuter rapidement sans soin : *torchonner un dessin*.

TORCOL n. m. Genre d'oiseaux, de l'ordre des grimpeurs.

Torcol.

TORDAGE n. m. Façon qu'on donne à la soie en doublant et en tordant ses fils sur des moulinets.

TORD-BOYAUX (*tor-boi-iô*) n. m. *Pop.* Eau-de-vie très forte ou de mauvaise qualité.

TORD-NEZ (*né*) n. m. invar. Corde fixée au bout d'un bâton et avec laquelle on serre le nez des chevaux rétifs.

TORDOIR n. m. Bâton ou garrot pour tordre, serrer une corde.

TORDRE v. a. (lat. *torquere*). Tourner un corps par ses deux extrémités en sens contraire : *tordre du linge*. Contourner par un effort : *tordre le bras de quelqu'un*. *Tordre le cou*, faire mourir en tournant le cou. **Se tordre** v. pr. Contourner son corps avec effort. *Rire à se tordre les côtes* (ou à *se tordre*), rire convulsivement. ANT. **Détordre**.

TORE n. m. (lat. *torus*). *Archit.* Grosse moulure ronde, de forme circulaire, pratiquée ordinairement à la base d'une colonne. (V. planche ORDRES.) *Géom.* Solide engendré par un cercle tournant autour d'un axe situé dans son plan et ne le traversant pas.

TORÉADOR n. m. (m. espagn.). Nom donné aux combattants, dans les courses de taureaux, en Espagne.

TOREUTIQUE n. f. (du gr. *toreuein*, ciseler). Art de ciseler sur bois, sur ivoire, sur métaux : *les anciens amenèrent la toreutique à un haut degré de perfection*.

TORGNIOLE ou **TORGNOLE** n. f. *Pop.* Soufflet, coup de poing : *recevoir une torgniole*.

TORIL (*ril'*) n. m. Lieu de l'arène où l'on tient les taureaux enfermés avant le combat.

TORMENTILLE (*man-ti, ll* mll.) n. f. Genre de rosacées, qui croissent dans les bois.

TORMINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. (du lat. *tormina*, tranchées). Qui a rapport aux tranchées.

TORNADA ou **TORNADE** n. f. (de l'ital. *tornare*, tourner). Cyclone très violent, sur la côte occidentale d'Afrique.

Tornélia.

TORNÉLIA n. f. Genre de plantes sarmenteuses, de l'Amérique tropicale. — La *tornélia délicieuse* atteint 8 mètres de hauteur; ses fruits, très aromatiques, sont comestibles.

TORON n. m. (du lat. *torus*, corde). Réunion de plusieurs fils de caret. *Archit.* Gros tore qui se trouve à l'extrémité d'une surface droite.

TORPEUR n. f. (lat. *torpor*; de *torpere*, être engourdi). Engourdissement profond : *sortir de sa torpeur*. *Fig.* Inaction de l'âme : *tirer un homme de sa torpeur*.

TORPILLE (*ll* mll.) n. f. (espagn. *torpilla*). Genre de poissons plats, qui ressemblent à des raies et possèdent, à la base de la tête, un appareil électrique avec lequel ils envoient des décharges assez fortes pour engourdir la main qui

Torpille (poisson).

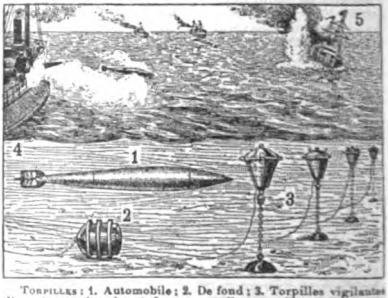

TORPILLES : 1. Automobile ; 2. De fond ; 3. Torpilles vigilantes disposées en chapelet ; 4. Lancement d'une torpille ; 5. Explosion d'une torpille.

veut les saisir, et pour tuer les autres poissons. Engin de guerre au moyen duquel on produit des explosions sous-marines : *torpille automobile; torpille de fond*.

Digitized by Google

Calvaire
Chapelle, Hermitage
Château, Manoir
Croix
Eglise
Ferme
Fonderie
Fontaine
Forge, Usine
Maison isolée
Manufacture
Moulin à eau
Moulin à vent
Phare
Point coté • 230
Point trigonométrique 117
Clocher servant de point trigonométrique 121
Puits
Ruines
Télégraphe
Tour

CLÔTURES

Clôtures en pierres
Clôtures en fossés
Clôtures en levée de terre
Clôtures en haies

CANAUX

Grand canal navigable
écluse
Canal navigable
gare pont
port aqueduc tunnel
Canal d'irrigation

Fossé Digue

Système de canaux et de digues

Pont fixe Pont de bat^aux

Bac Traille

ROUTES

Route nationale
tracée ouverte terminée
Route départementale
tracée ouverte terminée
Route
encaissée en chaussée
Chem. de gr^de communic^tion
Route agricole ou forestière
Chem. de moy^ne commun^ion
Chemin communal
Sentier
Vestiges d'ancienne voie

CHEMINS DE FER

Station Gare
Déblai Remblai
Tunnel Viaduc Ponceau

Passages
en dessus, en dessous à niveau

SIGNES ADMINISTRATIFS

Limite d'État
Limite de département
Limite d'arrondissem^nt
Limite de canton
Limite de commune

PRÉFECTURE PF
SOUS-PRÉFECT. SP
CANTON CT

Bois
Vignes
Prés
Vergers
Haies et jardins
Tourbières
Marais
Marais salants
Bruyères et falaises
Dunes et sables
Rochers plats d^ns la mer
Montagnes

Ville fortifiée
Ville fermée
Lignes, Retranch^ts, Redoutes
Ville ouverte
Port de mer
Bourg ou village

Digitized by Google

TORPILLER (*pi, ll* mll., *é*) v. a. Garnir de torpilles : *torpiller une rade.* (Peu us.) Attaquer à l'aide de torpilles : *torpiller un navire.*

TORPILLEUR (*ll* mll.) n. m. Bateau destiné à

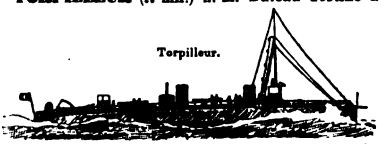

Torpilleur.

placer, à lancer des torpilles : *les torpilleurs sont des bateaux de petit tonnage, à marche très rapide.* Marin chargé de l'entretien et de la manipulation des torpilles. Adjectiv. : *bateau, marin torpilleur.*

TORQUE n. f. (du lat. *torques,* collier). Fil de fer, de laiton roulé en cercle. Tabac à chiquer en rouleau. *Blas.* Bourrelet d'étoffe tortillée des deux principaux émaux de l'écu, posé sur un casque en guise de cimier.

TORQUES (*tor-ke*) n. m. Collier gaulois.

Torques gaulois.

TORQUETTE (*kè-te*) n. f. (Peu us.) Panier d'osier, dans lequel on transporte la marée. Cette marée elle-même.

TORRÉFACTEUR (*tor-ré-fak*) n. m. Appareil de torréfaction.

TORRÉFACTION (*tor-ré-fak-si-on*) n. f. Action de torréfier : *la torréfaction de la chicorée.*

TORRÉFIER (*tor-ré-fi-é*) v. a. (lat. *torrere,* rôtir, et *facere,* faire. — Se conj. comme *prier.*) Griller, rôtir : *torréfier des grains de café.*

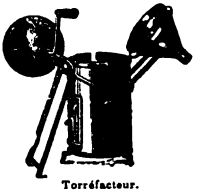

Torréfacteur.

TORRENT (*tor-ran*) n. m. (lat. *torrens*). Courant d'eau rapide et impétueux : *les torrents sont sujets à de dangereuses inondations. Fig.* Ecoulement violent : *torrent de larmes, d'injures.* Force impétueuse : *céder au torrent d'une révolution.*

TORRENTIEL, ELLE (*tor-ran-si-èl, è-le*) adj. Qui appartient aux torrents : *des eaux torrentielles.* Qui tombe par torrents : *pluie torrentielle.*

TORRENTUEUX, EUSE (*tor-ran-tu-eû, eu-ze*) adj. Qui a l'impétuosité d'un torrent : *rivière torrentueuse.*

TORRIDE (*to-ri-de*) adj. (lat. *torridus*). Brûlant, excessivement chaud : *air, climat torride. Zone torride,* partie de la terre extrêmement chaude, située entre les deux tropiques. (V. ZONE).

TORS, E (*tor, or-se*) adj. (lat. *torsus ;* de *torquere,* tordre). Tordu en spirale : *fil tors. Colonne torse,* colonne à fût contourné en forme d'hélice. (On dit quelquef. *torte* au fém. : *jambes tortes.*) N. m. Action de tordre les fils. Torsion elle-même. Gros cordon de soie que l'on emploie en tapisserie.

TORSADE n. f. (de *tors*). Frange tordue en spirale, que l'on emploie pour orner les tentures, les draperies, etc. *Torsade d'épaulette,* nom des brins de passementerie dont sont formées les franges des épaulettes.

TORSE n. m. (ital. *torso*). Œuvre d'art représentant la partie supérieure du corps humain, sans tête ni membre. Le buste d'une personne : *un torse robuste.*

TORSION (lat. *torsio*) n. f. Action de tordre. Etat de ce qui est tordu.

TORT (*tor*) n. m. (du lat. *tortus,* tordu). Ce qui est contire le droit, la justice, la raison ; dommage, préjudice : *réparer ses torts. Avoir tort,* soutenir une chose fausse ; faire un acte qu'on ne devrait pas faire. *Faire tort à,* voler le droit de, déprécier, nuire. *Faire tort de quelque chose,* ôter injustement, faire perdre. Loc. adv. : **A tort,** injustement. **A tort et à travers,** sans discernement. **A tort ou à raison,** avec ou sans raison.

TORTE adj. f. V. TORS.

TORTELLE (*tè-le*) n. f. Nom vulgaire du velar officinal.

TORTICOLIS (*li*) n. m. (lat. *tortus,* tors, et *collum,* cou). Douleur rhumatismale, qui a son siège dans les muscles du cou.

TORTIL (*til*) n. m. (de *tortis*). *Blas.* Cercle d'or gemmé, rebordé plus fortement en haut qu'en bas et autour duquel est passé en spirale un collier de perles. (C'est la couronne des barons.) Bourrelet en torsade à bouts pendants par derrière, qui ceint une tête de Maure.

Tortil.

TORTILE adj. Qui peut se tordre. (Peu us.)

TORTILLAGE (*ll* mll.) n. m. Façon de s'exprimer, confuse et embarrassée. (Vx.) *Fam.* Petite manœuvre peu franche.

TORTILLARD ou **TORTILLART** (*ti, ll* mll., *ar*) adj. et n. m. Orme à bois noueux.

TORTILLE (*ll* mll.) n. f. Allée étroite et sinueuse, dans un parc, un jardin. (On dit aussi TORTILLÈRE.)

TORTILLEMENT (*ti, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de tortiller ; état d'une chose tortillée.

TORTILLER (*ti, ll* mll., *é*) v. a. (du lat. *tortus,* tordu). Tordre à plusieurs tours : *tortiller une corde.* V. n. *Fig.* Chercher des détours, des subterfuges. *Tortiller des hanches,* faire un mouvement des hanches en marchant. **Se tortiller** v. pr. Se replier, se tordre, en parlant des reptiles.

TORTILLIS (*ti, ll* mll., *i*) n. m. Sorte de vermiculure tracée dans un bossage.

TORTILLON (*ti, ll* mll., *on*) n. m. Bourrelet disposé sur la tête pour porter un fardeau. Linge tortillé en rond. Sorte de coiffure de paysanne. Petit rouleau de papier, dont on se sert pour estomper.

TORTIONNAIRE (*si-o-nè-re*) adj. Qui sert pour la torture : *appareil tortionnaire.* Entaché de violence inique : *saisie tortionnaire.* N. m. Le bourreau.

TORTIS (*ti*) n. m. Assemblage de fils de chanvre, de laine, etc., tordus ensemble. Couronne ou guirlande de fleurs. (Vx.)

TORTOIR n. m. Bâton servant à tendre en la tordant la corde qui maintient le chargement d'une charrette.

TORTU, E adj. (lat. *tortus*). Qui se dévie de sa direction naturelle ; qui n'est pas droit : *nez, arbre tortu. Fam. Bois tortu,* la vigne. *Fig.* Qui manque de justesse : *raisonnement tortu.* Adverbialem. D'une manière tortue : *aller tortu.* (Peu us.) ANT. **Droit.**

TORTUE (*tû*) n. f. (du bas lat. *tortuca ;* de *tortus,* tortu). Terme général qui désigne tous les reptiles chéloniens à corps court renfermé dans une carapace osseuse : *les tortues fournissent l'écaille.* Sorte de toit que les soldats romains formaient en élevant et unissant leurs boucliers au-dessus de leurs têtes pour se garantir des projectiles lancés par les assiégés. *Fig. A pas de tortue,* lentement. — La *tortue* est un animal lourd et lent, dont le corps est renfermé dans une cuirasse osseuse nommée *carapace,* extrêmement résistante. Elle n'a point de dents ; ses mâchoires, munies d'une enveloppe cornée, forment un bec comme celui des oiseaux. La tortue creuse des trous pour y demeurer durant la saison froide ou sèche ; sa chair est comestible. Il y a des tortues de mer, des tortues d'eau douce et des tortues de terre. Certaines (aux Mascareignes) dépassent 1 mètre de long et 300 kilogrammes de poids.

Tortue.

TORTUER (*tu-é*) v. a. Rendre tortu : *tortuer une broche, une épingle.* (Peu us.)

TORTUEUSEMENT (*se-man*) adv. D'une manière tortueuse : *intriguer tortueusement.*

TORTUEUX, EUSE (*eû, eu-ze*) adj. (lat. *tortuosus*). Qui fait plusieurs tours et retours ; sinueux : *sentier tortueux. Fig.* Qui manque de loyauté, de franchise : *conduite tortueuse.* ANT. **Droit.**

TORTUOSITÉ (*zi-té*) n. f. Etat de ce qui est tortueux. (Peu us.)

TORTURANT (*ran*), **E** adj. Qui torture : *remords torturants.*

TORTURE n. f. (lat. *tortura*). Supplice que l'on

Digitized by Google

fait subir à quelqu'un : *les tortures des premiers chrétiens.* Tourments que, dans certains cas, on faisait subir autrefois à un accusé pour lui arracher des aveux. V. QUESTION. *Fig.* Grand tourment de l'esprit. *Se mettre l'esprit à la torture*, travailler avec une grande contention d'esprit. *Mettre quelqu'un à la torture*, lui causer un embarras pénible, ou une vive impatience.

TORTURER (*ré*) v. a. Faire subir la torture à : *torturer un accusé. Fig.* Tourmenter : *la jalousie torture l'homme.* Dénaturer violemment le sens de : *dénaturer un texte.*

TORTUREUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Personne qui torture. (Peu us.)

TORULE n. m. Champignon noirâtre, qui pousse sur les écorces et les feuilles.

TORY n. m. et adj. En Angleterre, partisan de l'autorité. Pl. des *tories.* V. WHIG. (*Part. hist.*)

TORYSME ou **TORISME** (*ris-me*) n. m. Opinion, parti des torys.

TORYSTE ou **TORISTE** (*ris-te*) n. Partisan des torys.

TOSCAN (*tos-kan*), **E** adj. et n. De la Toscane. *Ordre toscan*, le plus simple des cinq ordres d'architecture, chez les Romains : *l'ordre toscan n'est qu'une déformation du dorique. Architecture toscane*, genre d'architecture caractérisé par des arcades à plein cintre et des bossages. (V. la planche ORDRES.) N. m. *Archit.* Ordre toscan. *Ling.* Dialecte italien parlé en Toscane.

TOSTE (*tos-te*) n. m. V. TOAST.

TOSTER (*tos-té*) v. n. V. TOASTER.

TÔT (*tô*) adv. Au bout de peu de temps : *se coucher tôt.* Promptement, vite. *Tôt ou tard*, un jour rapproché ou non. *Plus tôt que plus tard*, plutôt tôt que tard. ANT. **Tard.**

TOTAL, E, AUX adj. (lat. *totalis*). Complet, entier : *ruine totale.* N. m. Assemblage de plusieurs parties formant un tout. Somme obtenue par l'addition. **Au total** loc. adv. Tout considéré.

TOTALEMENT (*man*) adv. Entièrement, tout à fait : *être totalement ruiné.*

TOTALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de faire un total.

TOTALISER (*zé*) v. a. Calculer le total de : *totaliser ses dépenses.*

TOTALISEUR (*zeur*) n. m. Appareil qui sert à totaliser mécaniquement plusieurs nombres. (On dit aussi TOTALISATEUR.)

TOTALITÉ n. f. Le total, le tout : *la presque totalité des hommes. En totalité*, totalement, complètement.

TOTEM (*tèm*) n. m. Animal considéré, dans certaines tribus sauvages, particulièrement dans l'Amérique du Nord, comme l'ancêtre de la race et honoré à ce titre.

TOTÉMISME (*mis-me*) n. m. Croyance aux totems.

TÔT-FAIT (*tô-fé*) n. m. Sorte de pâtisserie soufflée, qui se fait très rapidement. Pl. des *tôt-faits.*

Totons.

TOTON n. m. (du lat. *totum*, tout, mot marqué sur une des faces des anciens totons). Sorte de toupie marquée de différentes lettres ou signes sur ses six faces latérales et tournant sur un pivot. Nom donné à toutes les petites toupies qu'on fait tourner avec le pouce et l'index. *Fig. Faire tourner quelqu'un comme un toton*, le faire aller et venir, agir à sa volonté.

Toucan.

TOUAGE n. m. Action de touer. Prix payé par un bateau toué.

TOUCAN n. m. Genre d'oiseaux grimpeurs, dont le bec est fort gros et fort long : *les toucans sont propres à l'Amérique tropicale.*

TOUCHANT (*chan*) prép. Concernant, au sujet de : *touchant vos intérêts.*

TOUCHANT (*chan*), **E** adj. Qui touche, émeut le cœur : *discours touchant.* N. m. Ce qui est propre à toucher : *le touchant de l'histoire.*

TOUCHAU ou **TOUCHAUD** ou **TOUCHEAU** (*chô*) n. m. Etoile d'or ou d'argent, dont chaque branche est à un titre déterminé, et qui sert aux essais des métaux précieux.

TOUCHE n. f. Action de toucher. Chacune des petites pièces d'ébène ou d'ivoire qui composent le clavier d'un orgue, d'un piano. Essai de l'or au moyen d'une pierre particulière. *Pierre de touche*, variété de jaspe noir que l'on emploie pour distinguer l'or du cuivre. *Fig.* Moyen d'épreuve : *l'adversité est la pierre de touche de l'amitié. Peint.* Manière dont la couleur est appliquée sur la toile : *touche hardie, fine, légère.* (Se dit au fig. du style d'un écrivain.) Gaule dont on se sert pour faire avancer les bœufs. Troupeau de bœufs gras, que l'on mène au marché. Petite baguette crochue en ivoire pour lever les jonchets.

TOUCHE-À-TOUT (*tou-cha-tou*) n. et adj. invar. *Fam.* Personne qui touche à tout. Personne qui se mêle de tout.

TOUCHER (*ché*) v. a. (germ. *tukkan*). Etre en contact avec : *toucher un objet du doigt.* Recevoir : *toucher de l'argent.* Atteindre, à l'escrime : *toucher son adversaire. Fig.* Avoir rapport, regarder : *cela ne me touche en rien.* Intéresser, émouvoir : *son sort me touche.* V. n. *Toucher à*, manier, porter la main sur. Atteindre : *toucher à une chose, au plafond.* Dire : *je lui en toucherai un mot. Toucher les bœufs*, les stimuler avec la touche pour les faire avancer. S'attaquer à, se mêler dans : *toucher aux convictions de quelqu'un.* Modifier : *toucher aux lois.* Etre au contact de : *maison qui touche au rempart.* Etre parent : *il me touche de près.* Etre sur le point d'atteindre : *toucher au port, à sa fin.* Se heurter : *le vaisseau a touché. Toucher de*, jouer de certains instruments : *toucher du piano. Fig. N'avoir pas l'air d'y toucher*, n'avoir pas l'air de s'intéresser à une chose, de se proposer un but.

TOUCHER (*ché*) n. m. Celui des cinq sens par lequel on connaît, par le contact direct de certains organes, la forme et l'état extérieur des corps : *le toucher s'exerce surtout par les doigts de la main.* Manière de jouer de certains instruments : *toucher brillant, délicat.*

TOUCHETTE (*chè-te*) n. f. Chacune des petites barres d'ivoire incrustées dans le manche de la guitare, et qui permet de donner les tons et les demi-tons.

TOUCHEUR n. m. Conducteur de bestiaux.

TOUE (*toû*) n. f. Action de touer. Espèce de bateau plat, qui sert de bac sur certaines rivières.

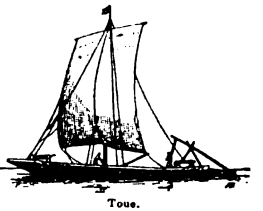

Toue.

TOUÉE (*toué*) n. f. *Mar.* Longueur de chaîne filée en mouillant l'ancre. Longueur des remorques. Action de touer. Câble de 120 brasses.

TOUER (*toué*) v. a. (orig. scand.). Faire avancer un navire, un bateau en tirant une corde à force de bras ou à l'aide d'un cabestan. Remorquer un bateau à l'aide d'une chaîne mouillée au fond de l'eau.

TOUEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. Qui toue. *Bateau toueur*, celui qui sert à touer les navires. N. m. Individu qui toue ; bateau toueur.

TOUFFE (*tou-fe*) n. f. Assemblage de choses de même nature, minces, légères, rapprochées et formant une sorte de bouquet : *une touffe d'herbes.*

TOUFFEUR (*tou-feur*) n. f. (rad. *étouffer*). Exhalaison qui saisit en entrant dans un lieu très chaud.

TOUFFU, E (*tou-fu*) adj. (de *touffe*). Epais, formé d'un grand nombre d'objets : *cheveux touffus. Fig.* Encombré de trop de détails : *roman touffu.*

TOUG, THOUG (*tough*) ou **TOUC** (*touk*) n. m. Sorte d'étendard turc, formé d'une demi-pique à laquelle est fixée une queue de cheval.

Digitized by Google

TOUILLAGE (*tou, ll* mll.) n. m. Action de touiller.

TOUILLER (*tou, ll* mll., *é*) v. a. (du lat. *tudicula*, spatule). Mêler, agiter, remuer : *touiller la fécule.*

TOUJOURS (*jour*) adv. (de *tout*, et *jour*). Sans cesse, sans fin ; *on n'est pas toujours heureux.* Encore à présent : *malgré ses erreurs passées, je l'aime toujours.* En tout état de cause : *il en restera toujours quelque chose.* Néanmoins, du moins : *si je n'ai pas réussi, toujours ai-je fait mon devoir. Pour toujours, à toujours*, d'une façon définitive. ANT. **Jamais.**

TOULINE n. f. (angl. *towline*). Ensemble des cordages servant à la manœuvre des bateaux de petit tonnage.

TOUNDRA (*toun'*) n. f. Nom donné aux prairies arctiques qui se développent sur les côtes basses de la Russie, de la Sibérie, de l'Amérique du Nord : *la végétation des toundras ne comprend guère que des mousses.*

TOUPET (*pè*) n. m. (du vx fr. *toupe*, touffe de cheveux). Petite touffe de poils, de crin ou de cheveux. Touffe de cheveux relevés au-dessus du front. *Faux toupet*, petite perruque qui ne couvre que le sommet de la tête. *Fig.* et *pop. Avoir du toupet*, de l'effronterie, de l'audace.

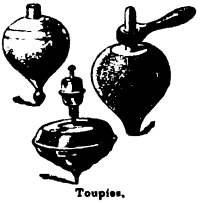
Toupies.

TOUPIE (*pî*) n. f. Jouet en forme de poire avec une pointe en fer, qu'on lance à l'aide d'une ficelle enroulée, ou au moyen d'un ressort : *jouer à la toupie.* **Toupie d'Allemagne**, sorte de toupie creuse et percée d'un côté, qui fait du bruit en tournant.

TOUPILLER (*pi, ll* mll., *é*) v. n. Tourner sur soi-même comme une toupie.

TOUPILLON (*ll* mll.) n. m. (de *toupet*). Petit toupet. Bouquet de branches mal disposées sur un arbre.

TOUR n. f. (lat. *turris*). Sorte de bâtiment très élevé, de forme ronde ou carrée : *les châteaux forts portaient en général à leurs angles de hautes tours.* Pièce du jeu d'échecs, en forme de tour crénelée.

TOUR n. m. (du lat. *tornus*, tour à tourner). Mouvement circulaire : *tour de roue.* Action de parcourir la périphérie de : *faire le tour de la ville.* Circuit, circonférence : *le tour des yeux.* Vêtement ou armement qui enveloppe une partie du corps : *tour de cou.* Toute action qui exige de l'agilité, de la force, de l'adresse, de la subtilité : *tour de gobelets.* Trait d'adresse ou de friponnerie : *jouer un bon, un mauvais tour.* Manière de présenter une idée ou un fait : *tour gracieux, original.* Rang successif, moment où une chose se fait après une autre : *parler à son tour. A tour de bras*, de toute la force du bras. *En un tour de main*, en un instant. *Tour de bâton*, profits illicites. *Tour de reins*, rupture ou foulure dans la région lombaire. *Tour de lit*, draperie qui entoure un lit et est attachée à la partie supérieure du bois. *Faire son tour de France*, parcourir la France en exerçant son métier. Machine-outil sur laquelle on dispose des pièces auxquelles on imprime des mouvements de rotation, tandis qu'on les travaille avec divers instruments. Espèce d'armoire ronde et tournante, posée dans l'épaisseur d'un mur, dans les monastères et les hôpitaux, pour recevoir ce qu'on y dépose du dehors. Appareil analogue, placé autrefois à l'entrée des hospices d'enfants trouvés et destiné à recevoir les enfants qu'on voulait y introduire sans être vu. *Fig. Fait au tour*, très bien fait. **Tour à tour** loc. adv. Alternativement.

TOURACO n. m. Genre d'oiseaux grimpeurs, de l'Afrique tropicale.

TOURAILLE (*ra, ll* mll.) n. f. Etuve dans laquelle le brasseur sèche le grain pour arrêter la germination. Grain que l'on sèche dans l'étuve.

TOURAILLON (*ra, ll* mll., *on*) n. m. Germe d'orge séché à la touraille : *le touraillon s'emploie comme engrais et pour la nourriture du bétail.*

TOURANGEAU, ELLE (*jô, è-le*) adj. et n. De la Touraine ou de Tours.

TOURANIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. et n. Nom appliqué par les Aryens et les Iraniens aux populations turques de l'Asie moyenne occidentale. N. m. Nom donné aux langues ouralo-altaïques.

TOURBE n. f. Combustible formé par des matières végétales plus ou moins carbonisées : *la tourbe se forme au fond des eaux claires et lentes.*

TOURBE n. f. (lat. *turba*). *Fig.* Multitude confuse, surtout en parlant du bas peuple. Foule de gens méprisables : *la tourbe des intrigants.*

TOURBER (*bé*) v. n. Exploiter la tourbe. V. a. Recueillir la tourbe de : *tourber un marais.*

TOURBEUX, EUSE (*beû, eu-ze*) adj. Qui contient de la tourbe : *sol tourbeux.*

TOURBIER (*bi-é*) n. m. Ouvrier ou propriétaire d'une tourbière.

TOURBIÈRE n. f. Endroit d'où l'on tire la tourbe : *les tourbières de la vallée de la Somme.*

TOURBILLON (*ll* mll.) n. m. (lat. *turba*). Vent impétueux, qui souffle en tournoyant : *les cyclones sont des tourbillons d'un grand rayon.* Masse d'eau qui tournoie rapidement en forme d'entonnoir. Matières quelconques, emportées avec un mouvement de tourbillon : *tourbillon de poussière. Fig.* Tout ce qui entraîne l'homme : *le tourbillon des affaires.*

TOURBILLONNANT (*bi, ll* mll., *o-nan*), **E** adj. Qui tourbillone.

TOURBILLONNEMENT (*bi, ll* mll., *o-ne-man*) n. m. Mouvement en tourbillon. *Fig.* Action impétueuse, entraînante : *le tourbillonnement du vent.*

TOURBILLONNER (*bi, ll* mll., *o-né*) v. n. Aller en tournoyant : *l'eau tourbillonne.*

TOURD (*tour*) n. m. Sorte de poisson de la Méditerranée, appartenant au genre *labre.* Ancien nom des grives.

Tourelle.

TOURDILLE (*ll* mll.) adj. (espagn. *tordillo*). Se dit d'une couleur grise particulière : *un cheval gris tourdille.*

TOURELLE (*re-le*) n. f. Petite tour, souvent en encorbellement, qui flanque un édifice, un château. Tour blindée, tournante ou fixe, servant à abriter les canons des navires cuirassés et de certains forts.

TOURET (*re*) n. m. *Mécan.* Petite roue à gorge, fixée sur l'axe d'un tour et recevant la courroie qui passe sur le volant. Sorte de dévidoir à l'usage des cordiers. Petit tour de graveur en pierres fines. Gros clou à tête ronde, que l'on fixe dans les branches du mors. Tolet d'aviron. Moulinet de ligne à pêcher.

TOURETTE (*rè-te*) n. f. Genre de crucifères de nos pays.

TOURIE (*ri*) n. f. Grand vase de grès ou de verre, entouré de paille ou d'osier.

Tourie.

TOURIER (*ri-é*), **ÈRE** adj. et n. Préposé au tour dans un couvent : *frère tourier. Sœur tourière*, religieuse non cloîtrée, chargée des relations avec l'extérieur.

TOURILLON (*ll* mll.) n. m. Partie cylindrique, autour de laquelle une pièce reçoit un mouvement de rotation. Gros pivot sur lequel tourne une porte cochère, une grille, etc. Morceau de métal rond, fixé de chaque côté d'un canon et servant à l'assujettir sur son affût.

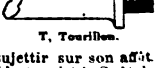
T. Tourillon.

TOURISME (*ris-me*) n. m. (de *touriste*). Goût du déplacement, des voyages : *le tourisme constitue un sport très agréable.*

TOURISTE (*ris-te*) n. (de *tour*). Personne qui voyage pour son agrément : *les Pyrénées, les Alpes offrent des sites chers aux touristes.*

TOURLOUROU n. m. Nom donné par plaisanterie aux soldats de la ligne.

TOURMALINE n. f. Pierre qui, chauffée ou comprimée dans un certain sens, s'électrise : *la tourmaline est un borosilicate naturel d'alumine.*

TOURMENT (*man*) n. m. (lat. *tormentum*). Torture : *mourir dans les tourments.* Violente douleur physique : *les tourments de la goutte.*

TOURMENTANT (*man-tan*), **E** adj. Qui tourmente ; qui se plaît à tourmenter.

TOURMENTE (*man-te*) n. f. Tempête violente,

Digitized by Google

mais de peu de durée : *une tourmente de neige. Fig.* : *tourmente politique.*

TOURMENTÉ, E (*man*) adj. Qui a des irrégularités brusques et nombreuses : *sol tourmenté.* Excessif, d'une recherche exagérée : *attitude tourmentée; style tourmenté.*

TOURMENTER (*man-té*) v. a. (de *tourment*). Soumettre à des tortures : *tourmenter des prisonniers.* Soumettre à de violentes tortures physiques : *la goutte le tourmente.* Agiter violemment : *le vent tourmente le navire. Fig.* Causer une peine d'esprit : *son procès le tourmente.* Importuner, harceler : *ses créanciers le tourmentent.* Rendre peu naturel par un travail excessif : *tourmenter son style.* **Se tourmenter** v. pr. S'inquiéter, se donner beaucoup de peine. Se déjeter, en parlant du bois.

TOURMENTEUR, EUSE (*man, eu-ze*) n. et adj. Qui tourmente. (Peu us.)

TOURMENTEUX, EUSE (*man-teû, eu-ze*) adj. (de *tourmente*). Se dit de parages exposés à de fréquentes tempêtes. (Peu us.)

TOURMENTIN (*man*) n. m. *Mar.* Petit foc dont on se sert quand la misaine a été serrée, en cas de tourmente.

TOURNAGE n. m. Action de tourner au tour. Cabillot, taquet sur lequel on tourne une manœuvre en sautoir, pour la tenir tendue.

TOURNAILLER (*na, ll* mll., *é*) v. n. *Fam.* Aller et venir à droite et à gauche.

TOURNANT (*nan*), **E** adj. Qui tourne : *pont tournant.* Qui fait des détours : *allée tournante. Mouvement tournant*, opération par laquelle on tourne les positions de l'ennemi.

TOURNANT (*nan*) n. m. Coin de rue, de chemin; endroit où une rivière fait un coude. Espace où l'on fait tourner une voiture : *prendre mal un tournant. Mar.* Endroit dangereux, où l'eau tournoie continuellement. *Fig.* Moyen détourné : *prendre des tournants pour arriver à son but.*

TOURNÉ, E adj. Fait d'une certaine façon. *Eglise bien tournée*, bien orientée, avec le sanctuaire à l'orient. Aigri, altéré, fermenté : *lait, vin tourné.*

TOURNE-À-GAUCHE (*ghô-che*) n. m. Levier muni d'un œil, qui sert à faire virer une tige sur elle-même. Outil avec lequel on courbe en sens contraire les dents d'une scie. Outil qui sert à faire des pas de vis.

TOURNEBRIDE n. m. Sorte d'hôtellerie établie près d'un château ou d'une maison de campagne, pour recevoir les domestiques et les chevaux des visiteurs.

TOURNEBROCHE n. m. Machine qui sert à faire tourner la broche à rôtir, d'un mouvement régulier. Petit garçon qui tourne une broche. Chien qu'on place dans une sorte de tambour pour faire tourner une broche.

TOURNÉE (*né*) n. f. Voyage à itinéraire déterminé que fait un fonctionnaire dans son ressort, ou un commerçant pour affaires : *entreprendre une tournée d'inspection. Pop.* Ensemble des boissons offertes et payées par un consommateur.

TOURNE-FEUILLE (*feu, ll* mll.) n. m. Appareil pour tourner aisément les feuilles d'un cahier de musique.

TOURNEMENT (*man*) n. m. (de *tourner*). *Tournement de tête*, vertige. (On dit mieux TOURNOIEMENT.)

TOURNE-OREILLE (*no-rè, ll* mll.) n. m. invar. Sorte de charrue dont le versoir se met tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Adjectiv. : *charrue tourne-oreille.*

TOURNE-PIERRE (*pi-è-re*) n. m. Genre d'oiseaux échassiers, qui vivent au bord des eaux. Pl. des *tourne-pierres.*

Tourne-pierre.

TOURNER (*né*) v. a. (du lat. *tornare*, façonner au tour). Mouvoir en rond : *tourner une roue, une broche.* Changer par un mouvement en ligne courbe la position de : *tourner la tête.* Mettre une chose dans un sens opposé : *tourner le feuillet.* Façonner au tour : *tourner un pied de table.* Examiner : *tourner une affaire en tous sens.* Interpréter : *tourner en bien, en mal.* Agencer, arranger : *bien tourner une lettre.* Appliquer, diriger : *tourner ses pensées vers Dieu.* Eculer d'un côté : *tourner ses souliers.* Faire le tour pour éviter : *tourner une montagne*; pour surprendre : *tourner les positions de l'ennemi.* Eluder : *tourner la difficulté. Tourner le dos à quelqu'un*, marcher en sens contraire, et, *fig.*, le traiter avec mépris. *Tourner les talons*, s'éloigner. *Tourner casaque*, changer de parti. *Tourner bride*, revenir sur ses pas, en parlant d'un cavalier. *Tourner en ridicule*, rendre ridicule. *Tourner la tête à quelqu'un*, le faire changer de bien en mal. *Tourner le sang* (ou *les sens*) *à*, causer une émotion violente. *Tourner quelqu'un à son gré*, en faire ce qu'on veut. V. n. Se mouvoir circulairement : *le vent a tourné au nord.* S'agiter en divers sens : *tourner longtemps avant de prendre un parti.* S'altérer, se dénaturer : *le lait, le vin a tourné.* Se colorer, mûrir : *le raisin commence à tourner.* Avoir une bonne ou mauvaise issue : *l'affaire a mal tourné.* Se transformer : *abondance qui tourne à l'excès.* Prendre une certaine conduite : *ce jeune homme a bien tourné.* Avoir une tendance vers : *tourner à la dévotion. Tourner à tout vent*, changer souvent d'opinion. *Tourner du côté de quelqu'un*, prendre son parti. *La tête lui tourne.* Il a le vertige. *La chance a tourné*, a passé d'un autre côté. *Tourner autour du pot*, ne pas aller directement au fait. *Tourner de l'œil*, mourir. *Tourner court*, tourner dans un petit espace, et *fig.*, fuir brusquement. V. impers. *Il tourne cœur*, la carte tournée est cœur.

TOURNERIE (*rî*) n. f. Atelier de tourneur.

TOURNESOL n. m. Nom de diverses plantes dont les fleurs se tournent vers le soleil, comme l'héliotrope et l'hélianthe ou *grand soleil.* Matière colorante extraite de l'orseille ou du croton fermentés avec de l'urine. (Les alcalis la font virer au bleu, et les acides au rouge.)

TOURNETTE (*nè-te*) n. f. Sorte de dévidoir tournant sur un pivot. Cage tournante d'un écureuil.

TOURNEUR n. m. Artisan qui fait des ouvrages au tour. Adjectiv. Qui tourne au tour : *ouvrier tourneur.* Qui tourne sur lui-même : *derviche tourneur.*

TOURNEVENT (*van*) n. m. Tuyau coudé mobile au sommet d'une cheminée, de manière à tourner à tout vent.

Tournevis.

TOURNEVIS (*viss*) n. m. Instrument de fer pour serrer ou desserrer les vis.

TOURNIOLE n. f. Variété de panaris, qui se développe autour de l'ongle.

TOURNIQUET (*kè*) n. m. Croix mobile posée horizontalement sur un pivot, dans une rue, dans un chemin, à l'entrée d'un spectacle payant, pour ne laisser passer que les piétons ou une personne à la fois. Petit morceau de bois tournant, qui sert à soutenir un châssis levé. Lame de fer mobile en forme d'S et servant à maintenir un volet ouvert. Jeu de hasard, qui consiste en un disque tournant creux et vertical, autour duquel sont marqués des numéros, et dans lequel se meut une bille. *Chir.* Instrument pour comprimer les artères, dans certaines opérations.

Tourniquet.

TOURNIS (*ni*) n. m. Maladie particulière aux moutons et aux bœufs, causée par un cysticerque qui se développe dans le cerveau et pendant laquelle ils tournent convulsivement.

TOURNISSE (*ni-se*) n. f. Poteau qu'on établit entre une sablière et une décharge de cloison, et qui sert de remplissage.

TOURNOI n. m. (de *tournoyer*). Fête guerrière où l'on combattait à armes courtoises et à cheval. *Fig.* Assaut, concours : *tournoi industriel.*

T, tournisses.

TOURNOIEMENT (*noi-man*) ou **TOURNOÎMENT** (*man*) n. m. Action de ce qui tournoie : *tournoiement de l'eau.* Syn. de TOURNIS.

Digitized by Google

TOURNOIS (*noi*) adj. (du lat. *turonensis*, de Tours). S'est dit, en France, de la monnaie frappée jusqu'au XIIIe siècle à Tours, puis de la monnaie royale frappée sur le modèle de celle de Tours : *la livre tournois valait vingt sous tournois, et le sou tournois douze deniers ; la monnaie tournois était d'un quart moins forte que la monnaie parisis.*

TOURNOYANT (*noi-i-an*), **E** adj. Qui tournoie.

TOURNOYER (*noi-ié*) v. n. (Se conj. comme *aboyer*.) Tourner en faisant plusieurs tours sur soi-même.

TOURNURE n. f. (lat. pop. *tornatura*.) Manière dont une chose s'avance vers le but : *affaire qui prend une bonne tournure.* Manière dont une chose est présentée : *donner une certaine tournure à sa conduite.* Manière dont une personne est faite : *avoir une jolie tournure.* Bouffant élastique, que les dames mettent par derrière sous leur jupe. Manière d'agencer les mots dans une phrase : *tournure incorrecte.* Déchet métallique, détaché d'une pièce pendant le tournage.

TOURTE n. f. (bas lat. *torta*). Pâtisserie de forme circulaire, contenant un mets : *tourte au poisson.*

TOURTEAU (*tô*) n. m. Gros pain de forme ronde. Masse formée d'un résidu de graines, de fruits, dont on a exprimé l'huile, le suc, et qu'on donne comme aliment aux bestiaux ou qu'on emploie comme engrais : *un tourteau d'olives. Blas.* Figure circulaire toujours en émail (à l'inverse du besant, qui est toujours en métal). [V. la planche BLASON.] Disque de bois pour broyer le salpêtre. Sorte de crabe.

TOURTEREAU (*rô*) n. m. Jeune tourterelle encore au nid.

TOURTERELLE (*rè-le*) n. f. (dimin. du lat. *turtur*). Genre d'oiseaux colombiformes, un peu plus petits que les pigeons.

Tourterelle.

TOURTIÈRE n. f. Ustensile de cuisine pour faire cuire des tourtes.

TOUSELLE (*zè-le*) n. f. (provenç. *tosela*). Variété de blé dont l'épi est dépourvu de barbe.

TOUSSAINT (*tou-sin*) n. f. Fête de tous les saints (1er nov) : *célébrer la Toussaint.*

TOUSSER (*tou-sé*) v. n. (lat. *tussire*; de *tussis*, toux). Faire l'effort et le bruit que cause la toux.

TOUSSERIE (*tou-se-rî*) n. f. Action de tousser, toux. (Peu us.)

TOUSSEUR, EUSE (*tou-seur, eu-ze*) n. *Fam.* Qui tousse souvent.

TOUT (*tou* devant une consonne, *tout'* devant une voyelle), **TOUTE** ; pl. masc. **TOUS** (*tou* ou *touss* suivant les cas : *tous* [tou] *les hommes sont mortels* ; mais : *ils sont tous* [touss] *mortels*) adj. (lat. *totus*). Exprime l'universalité des parties qui constituent un ensemble : *tous les hommes.* Se dit d'une chose considérée dans son entier : *employer tout son pouvoir.* Chaque : *toute peine mérite salaire.* Est invariable devant un nom de ville au fém., quand il signifie « tout le peuple » : *tout Rome l'a vu* ; mais on dira : *toute Rome est couverte de monuments. Je suis tout à vous*, je suis à votre disposition. *Toutes les semaines*, une fois par semaine. *Tout ce qu'il y a de*, l'universalité de. **Tout** pron. indéf. L'universalité des choses : *qui sait tout, abrège tout. Après tout*, en définitive. *Comme tout*, extrêmement. *En tout*, en comprenant l'universalité des objets. *A tout prendre*, en somme, en considérant toute chose. N. m. Ensemble, objet divisible pris en son entier : *le tout est plus grand que la partie* (dans ce sens, le pluriel est *touts*). L'universalité des choses : *le grand tout. Fig.* L'important, le principal : *le tout est de réussir. Risquer le tout pour le tout*, hasarder de tout perdre pour tout gagner. *Blas. Sur le tout*, v. BROCHANT. ANT. **Rien.** Adv. Entièrement : *ils sont partis tout contents ; je vous le dis tout net. Tout,.. que*, quelque, si : *tout aimable qu'est la vertu*, et non *que soit.* (On écrira : *femme tout en larmes*, mais *église toute en feu.*) — Varie devant un adj. fém. commençant par une consonne ou par un *h* aspiré ; *elle était toute honteuse, toutes vieilles qu'elles sont. Pour tout de bon*, sérieusement. *Tout un*, identique. *C'est tout un*, cela revient au même. Est aussi explétif : *tout doucement, tout au plus.* Loc. adv. : **Du tout**, nullement. **Tout à fait**, entièrement. **En tout**, tout compris. — *Tout* suivi de *autre* varie lorsqu'il détermine le nom qui suit l'adjectif **autre** : *je répondrai à toute autre question* (*à toute question autre que celle que vous me posez*). *Tout* est invariable s'il modifie l'adjectif **autre** et quand il est accompagné de **un, une** : *ceci est tout autre chose, c'est une tout autre chose* (*une chose tout à fait autre*).

TOUT-À-L'ÉGOUT (*ghou*) n. m. Mode de vidange des cabinets d'aisances, qui consiste à envoyer les matières fécales directement à l'égout au moyen d'une chasse d'eau.

TOUT-BEAU (*bô*) interj. Cri par lequel un chasseur arrête un chien d'arrêt qui est près de se laisser emporter.

TOUTE-BONNE (*bo-ne*) n. f. Sorte de sauge. Variété de poire. Pl. des *toutes-bonnes.*

TOUTE-ÉPICE n. f. Nom vulgaire de la nielle cultivée et du myrte piment. Pl. des *toutes-épices.*

TOUTEFOIS (*foi*) adv. Néanmoins, cependant.

TOUTE-PUISSANCE (*pu-i-san-se*) n. f. Puissance infinie : *la toute-puissance de Dieu.* Pouvoir souverain : *aspirer à la toute-puissance.*

TOUTOU n. m. Chien, dans le langage des enfants.

TOUT-PUISSANT (*pu-i-san*), **TOUTE-PUISSANTE** (*i-san-te*) adj. Qui a un pouvoir sans bornes : *ministre tout-puissant.* N. m. **Le Tout-Puissant**, Dieu. Pl. des *tout-puissants, toutes-puissantes.*

TOUT-VENANT (*nan*) n. m. Houille prise sans triage avec la poussière et les gros fragments.

TOUX (*tou*) n. f. (lat. *tussis*). Expiration brusque, convulsive et sonore, de l'air contenu dans les poumons : *la toux est déterminée par l'irritation de la muqueuse qui tapisse la trachée et les bronches.*

TOXÉMIE (*tok-sé-mî*) n. f. Ensemble des accidents provoqués par les toxines.

TOXICITÉ (*tok-si*) n. f. Caractère de ce qui est toxique : *la toxicité de l'arsenic.* Quotient de la quantité d'une substance nécessaire pour tuer un animal par le poids de cet animal exprimé en kilogrammes.

TOXICOLOGIE (*tok-si, jî*) n. f. (gr. *toxikon*, poison, et *logos*, discours). Partie de la médecine qui traite des poisons.

TOXICOLOGIQUE (*tok-si*) adj. Qui a rapport à la toxicologie : *discussion toxicologique.*

TOXICOLOGUE (*tok-si-ko-lo-ghe*) n. m. Celui qui s'occupe de toxicologie.

TOXINE (*tok-si-ne*) n. f. Poison produit par les microbes.

TOXIQUE (*tok-si-ke*) n. m. (du gr. *toxikon*, poison). Nom générique des poisons. Adjectiv. Qui a la propriété d'empoisonner : *substance toxique.*

TRABAC (*bak*) ou **TRABACOLO** n. m. Bâtiment de commerce à deux mâts de l'Adriatique.

TRABAN n. m. (allem. *trabant*). Hallebardier dans la garde des princes scandinaves ou dans les armées suisses.

TRABE n. f. (du lat. *trabs*, poutre). *Blas.* Traverse ou jas de l'ancre. Hampe d'un drapeau, d'une bannière.

TRABÉE (*bé*) n. f. (lat. *trabea*). *Antiq. rom.* Toge de cérémonie, ornée de bandes de diverses couleurs.

TRABUCO n. m. (mot espagn. signif. *tromblon*). Cigare de la Havane, en forme de tromblon.

TRAC (*trak*) n. m. Allure d'une bête de somme : *le trac des chevaux.* Trace, piste des bêtes : *suivre un loup au trac.*

TRAC (*trak*) n. m. *Pop.* Peur : *avoir le trac.*

TRAÇAGE n. m. Action de tracer.

TRAÇANT (*san*), **E** adj. (de *tracer*). *Racine traçante*, racine d'arbre ou de plante qui s'étend horizontalement entre deux terres.

TRACAS (*ka*) n. m. Mouvement accompagné d'embarras, de désordre : *les tracas d'un déménagement.* Peine, fatigue : *le tracas des affaires.*

TRACASSER (*ka-sé*) v. a. Tourmenter, inquiéter.

TRACASSERIE (*ka-se-rî*) n. f. Ennui, tourment. Action de tracasser : *cessez ces tracasseries inutiles.*

TRACASSIER (*ka-si-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui aime à faire des tracasseries : *les enfants sont tracassiers.*

TRACE n. f. (subst. verb. de *tracer*). Empreinte, vestige marquant le passage d'un homme ou d'un

Digitized by Google

animal : *suivre les traces d'un gibier*. Cicatrice, marque physique qui reste d'une chose : *les traces d'une brûlure*. Premiers points à l'aiguille indiquant les contours d'un dessin de tapisserie. *Fig.* Impression dans l'esprit, la mémoire. *A la trace*, en se guidant d'après les traces.

TRACÉ n. m. Représentation par des lignes, des contours d'un dessin, d'un plan : *faire le tracé d'une figure*. Ligne parcourue : *le tracé du Métropolitain*.

TRACÉLET (*lé*) n. m. Outil pointu pour tracer les divisions des instruments de mathématiques. Syn. de TRACERET.

TRACEMENT (*man*) n. m. Action de tracer.

TRACER (*sé*) v. a. (lat. pop. *tractiare*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il traça, nous traçons*.) Tirer les lignes d'un dessin, d'un plan, etc. Indiquer par l'écriture : *tracer des caractères*. Dépeindre : *tracer le tableau de ses malheurs*. Marquer, déterminer la voie à suivre : *tracer une ligne de conduite à quelqu'un*. V. n. Se dit des plantes dont les tiges ou les racines s'étalent sur le sol ou près de la surface. Se dit des animaux qui creusent sous terre des galeries peu éloignées de la surface du sol.

TRACERET (*rè*) n. m. Outil qui sert à marquer et à piquer le bois. (On dit aussi TRACELET.)

TRACEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui trace.

TRACHÉAL, E, AUX (*ké-al*) adj. Qui se rapporte à la trachée, aux trachées.

TRACHÉE (*ché*) n. f. (du gr. *trakheia*, raboteuse). Abrév. de TRACHÉE-ARTÈRE. *Zool.* Organe respiratoire des animaux articulés. *Bot.* Vaisseau entouré de fils en spirales serrées.

TRACHÉE-ARTÈRE n. f. Chez l'homme et l'animal, canal qui porte l'air aux poumons. Pl. des *trachées-artères*.

TRACHÉEN, ENNE (*ké-in, é-ne*) adj. Qui appartient à la trachée, aux trachées : *la respiration trachéenne des insectes*.

TRACHÉITE (*ké-i-te*) n. f. Inflammation de la trachée-artère.

TRACHÉOCÈLE (*ké*) n. m. Tumeur gazeuse du cou, en communication avec la trachée.

TRACHÉOTOMIE (*ché, mi*) n. f. (de *trachée*, et du gr. *tomé*, section). Opération chirurgicale, qui consiste à inciser, à ouvrir la trachée-artère.

TRACHYSAURE (*ki-sô-re*) n. m. Genre de reptiles sauriens, d'Australie.

TRACHYTE (*ki-te*) n. m. Roche du type porphyroïde : *les trachytes sont des roches éruptives anciennes*.

TRACHYTIQUE (*ki*) adj. De la nature du trachyte.

TRAÇOIR n. m. Outil dont on se sert pour tracer.

TRACTION (*trak-si-on*) n. f. (lat. *tractio* ; de *trahere*, tirer). Action d'une force qui tire un mobile : *traction d'une locomotive*. Dans les chemins de fer, partie de l'exploitation qui consiste dans les transports de tous genres. *Traction rythmique de la langue*, manœuvre employée pour exciter la respiration chez les noyés ou asphyxiés.

TRACTOIRE (*trak*) adj. Relatif à la traction : *machine tractoire*.

TRADE-UNION (pron. angl. *trèd-iou-ni-eun'*) n. f. (angl. *trade*, industrie, et *union*, union). Association de travailleurs organisés pour la protection de leurs intérêts. Pl. des *trade-unions* ou *trades-unions*.

TRADITEUR n. et adj. m. (du lat. *traditor*, qui livre). Nom donné aux chrétiens qui, pendant les persécutions de Dioclétien, avaient livré les livres sacrés aux païens pour échapper à la mort.

TRADITION (*si-on*) n. f. (du lat. *traditio*, action de transmettre). Transmission orale pendant un long espace de temps : *la tradition lie le passé au présent*. *Spécialem.* Transmission orale ou écrite des faits ou des doctrines qui concernent la religion. Les choses mêmes transmises par cette voie : *l'allaitement de Romulus par une louve est une tradition*.

TRADITIONALISME (*si-o-na-lis-me*) n. m. Système de croyance fondé sur la tradition. Opinion philosophique qui diminue la part de la raison dans la connaissance de la vérité au profit de la révélation.

TRADITIONALISTE (*si-o-na-lis-te*) n. et adj. Partisan du traditionalisme.

TRADITIONNAIRE (*si-o-nè-re*) n. et adj. Nom donné aux juifs qui font appel à la tradition talmudique pour interpréter la Bible.

TRADITIONNEL, ELLE (*si-o-nèl, é-le*) adj. Fondé sur la tradition : *les lois traditionnelles*.

TRADITIONNELLEMENT (*si-o-nè-le-man*) adv. D'après la tradition.

TRADUCTEUR (*duk-teur*) n. m. Qui traduit un ouvrage d'une langue dans une autre.

TRADUCTION (*duk-si-on*) n. f. Action de transposer dans une autre langue : *faire une traduction d'Horace*. Ouvrage traduit. *Par ext.* Interprétation.

TRADUIRE v. a. (lat. *traducere*). Citer, renvoyer pour être jugé : *traduire en justice*. Faire passer un ouvrage d'une langue dans une autre : *traduire du latin*. Représenter, exprimer : *traduire ses sentiments sur le papier*. **Se traduire** v. pr. Etre exprimé : *sa douleur se traduisait par des cris*.

TRADUISIBLE (*zi-ble*) adj. Qui peut être traduit. *Pindare est difficilement traduisible*.

TRAFIC (*fik*) n. m. (ital. *traffico*). Négoce, commerce de marchandises : *le trafic des cuirs*. *Fig.* Commerce qu'on fait de choses qui ne sont pas vénales : *faire trafic de son honneur*.

TRAFIQUANT (*kan*) n. m. Commerçant.

TRAFIQUER (*ké*) v. n. Faire trafic. *Fig.* Faire abus de ce qui est honnête, moral, etc., pour gagner de l'argent : *trafiquer de son honneur*.

TRAFIQUEUR, EUSE (*keur, eu-ze*) n. et adj. *Fam.* Personne qui fait un trafic peu honnête.

TRAGÉDIE (*dî*) n. f. (lat. *tragœdia*). Poème dramatique, représentant une action importante qui se passe entre des personnages illustres, et propre à exciter la terreur ou la pitié : *les tragédies de Corneille*. Le genre tragique : *la tragédie n'est plus cultivée*. *Fig.* Événement funeste *sanglante tragédie*.

TRAGÉDIEN, ENNE (*di-in, é-ne*) n. Acteur, actrice tragique : *Talma fut un grand tragédien*.

TRAGI-COMÉDIE (*dî*) n. f. Tragédie mêlée d'incidents comiques. En France, au XVIIe siècle, tragédie adoucie dont le dénouement n'est pas tragique : *le Cid est une tragi-comédie*. *Fig.* Mélange de choses sérieuses et de choses comiques. Pl. des *tragi-comédies*.

TRAGI-COMIQUE adj. Qui tient du tragique et du comique : *le genre tragi-comique*. N. m. Genre de la tragi-comédie.

TRAGIQUE adj. Qui appartient à la tragédie : *auteur tragique*. *Fig.* Sanglant et terrible : *fin tragique*. N. m. Le genre tragique. Auteur de tragédies : *les tragiques grecs*. Caractère de ce qui est terrible : *le tragique de certaines situations*. *Prendre une chose au tragique*, s'en alarmer. *Tourner au tragique*, prendre une tournure menaçante, terrible.

TRAGIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière tragique : *aventure qui finira tragiquement*.

TRAGOPAN n. m. Genre d'oiseaux gallinacés de l'Inde, comprenant de beaux faisans à masque bleu.

TRAGUS (*ghuss*) n. m. Petite saillie triangulaire de l'orifice externe du conduit auditif. V. OREILLE.

TRAHIR v. a. (du lat. *tradere*, livrer). Livrer, abandonner quelqu'un à qui l'on doit fidélité : *trahir sa patrie*. Manquer honteusement à : *trahir ses serments*. Révéler : *trahir un secret*. Faire connaître par imprudence : *trahir sa pensée*. Ne pas seconder : *ses forces trahirent son courage*. Ne pas répondre à : *trahir la confiance d'un maître*. Ne pas exprimer : *l'expression a trahi sa pensée*. **Se trahir** v. pr. Se faire découvrir : *l'hypocrite s'est trahi*.

TRAHISON (*zon*) n. f. Action de celui qui trahit.

TRAILLE (*tra, ll* mil.) n. f. (lat. *tragula*). Sorte de bac qui est porté d'un bord à l'autre d'une rivière par l'impulsion seule du courant qui frappe obliquement ses parois. *Pêch.* Chalut.

TRAIN (*trin*) n. m. (de *traîner*). Allure d'une bête de somme ou de trait : *le mulet a le train plus rude que le cheval*. Allure en général : *marcher grand train*. Bruit, tapage : *faire du train*. Suite des bêtes qu'on fait voyager ensemble : *un train de bœufs*. Suite de wagons traînés par la même locomotive. *Train omnibus*, qui s'arrête à toutes les stations. *Train express, direct*, qui ne s'arrête qu'aux principales stations. *Train rapide*, V. RAPIDE. *Train de plaisir*, à prix réduit. *Train de bois*, long radeau de bois flotté. *Train d'artillerie*, attirail nécessaire pour le service des canons. *Train des équipages*, corps spécial

Digitized by Google

muni du matériel nécessaire pour assurer les approvisionnements et évacuations d'une armée. Charronnage sur lequel porte le corps d'un véhicule quelconque. *Train de devant, de derrière*, partie antérieure ou postérieure du cheval. *Fig. Train de vie*, manière de vivre. *Train de maison*, ensemble des services d'une maison. *A fond de train*, à toute vitesse. *Aller son train*, continuer comme on a commencé. *Être en train*, être bien disposé, en verve; être en voie d'exécution. *Être en train de*, être actuellement occupé à. *Mettre une affaire en train*, la commencer. *Mise en train*, se dit, dans l'imprimerie, des opérations qui s'effectuent avant le tirage en vue de donner à celui-ci toute la régularité désirable. *Mener quelqu'un bon train*, ne pas le ménager. *Fam. Être dans le train*, être dans le mouvement de son temps.

TRAÎNAGE (*trè*) n. m. Action de traîner. Transport en traîneau.

TRAÎNANT (*trè-nan*), **E** adj. Qui traîne à terre : *robe traînante. Fig.* Languissant, monotone : *style traînant.*

TRAÎNARD (*trè-nar*) n. m. Qui reste en arrière. Soldat qui, dans une colonne en marche, reste en arrière : *Par ext.* Homme lent. Corde traînant dans l'eau derrière un bateau pour rendre le sillage visible.

TRAÎNASSE (*trè-na-se*) n. f. Nom vulgaire de plusieurs plantes à racines et à tiges traînantes. Rejet ou stolon de certaines plantes. Long filet qu'on traîne pour prendre des oiseaux.

TRAÎNASSER (*trè-na-sé*) v. a. *Fam.* Traîner en longueur. Rester longtemps à faire une chose : *traînasser une vie monotone.* V. n. Vaguer çà et là sans but : *traînasser dans les rues.*

TRAÎNE (*trè-ne*) n. f. Action de traîner. La queue d'une robe : *la traîne d'une robe de cérémonie.* Filet appelé aussi SENNE. Chariot roulant des cordiers. *Bateau à la traîne*, qui est traîné par un autre.

TRAÎNEAU (*trè-nô*) n. m. Sorte de voiture sans roues, qu'on fait glisser sur la glace et sur la neige et qui constitue le principal véhicule dans les pays froids. Grand filet que l'on traîne dans les champs

Traîneau sibérien.

pour prendre des oiseaux, ou dans les rivières pour prendre du poisson. (V. SENNE.)

TRAÎNÉE (*trè-né*) n. f. Petite quantité de choses répandues en longueur : *traînée de poudre.*

TRAÎNE-MALHEUR ou **TRAÎNE-MISÈRE** n. m. invar. *Fam.* Celui qui vit dans la misère.

TRAÎNER (*trè-né*) v. a. (de *train*). Tirer après soi : *traîner un filet sur le sable.* Déplacer péniblement : *traîner les pieds.* Mener sans énergie, sans dignité : *traîner une misérable existence.* Se faire suivre : *traîner avec soi une foule de valets. Fig. Traîner une affaire en longueur*, en différer la conclusion. *Traîner ses paroles*, parler lentement. *Traîner quelqu'un dans la boue*, salir sa réputation. V. n. Pendre jusqu'à terre : *son manteau traîne.* Mener une existence languissante : *il traîne depuis longtemps.* Être éparpillé, hors de sa place : *tout traîne dans cette maison.* **Se traîner** v. pr. Ramper à terre : *les enfants se traînent.* Marcher avec difficulté : *se traîner péniblement.*

TRAÎNEUR, EUSE (*trè, eu-ze*) n. Personne qui traîne. N. m. *Traîneur de sabre*, militaire qui affecte des airs tapageurs. Traînard, retardataire.

TRAINGLOT (*trin-glo*) n. m. *Fam.* Soldat du train. (On écrit aussi TRINGLOT.)

TRAÎNOIR (*trè*) n. m. Châssis qu'on traîne sur les terres labourées pour écraser les mottes.

TRAINTRAIN (*trin-trin*) n. m. (de *train*). Cours de certaines affaires; routine qu'on y suit : *le train-train quotidien de la Bourse.*

TRAIRE (*trè-re*) v. a. (lat. *trahere*. — *Je trais, nous trayons. Je trayais, nous trayions.* Point de passé déf. *Je trairai, nous trairons. Je trairais, nous trairions. Trais, trayons, trayez. Que je traie, que nous trayions.* Point d'imp. du subj. *Trayant. Trait, e.*) Tirer le lait des mamelles de : *traire les vaches, les chèvres*, etc.

TRAIT (*tré*) n. m. (lat. *tractus*; de *trahere*, tirer). Arme de jet à pointe aiguë : *percer son ennemi d'un trait.* Longe de corde ou de cuir, avec laquelle les chevaux tirent. (V. HARNAIS.) Quantité de liquide qu'on boit sans reprendre haleine : *avaler d'un trait.* Ligne qu'on trace d'un coup avec le crayon, la plume. Ligne d'un dessin qui n'est pas ombré : *dessiner au trait.* Les lignes du visage : *traits fins, grossiers.* Manière d'exprimer, de rendre : *peindre l'amitié en traits touchants.* Ce qui fait une blessure morale : *trait de satire, de médisance, de calomnie.* Action considérée au point de vue de son caractère moral : *trait de vertu, d'histoire.* Caractère d'un style vif, piquant : *écrivain qui a du trait.* Passage saillant; pensée vive : *trait d'esprit. Musiq.* Succession rapide de notes. Avoir du rapport avec : *cela a trait à ce qu'on vient de dire. Trait de scie*, chaque coupe faite avec la scie. *Partir comme un trait*, très vite. *Copier trait pour trait*, exactement. *Gram.* **Trait d'union**, petite ligne horizontale qui sert à lier les diverses parties d'un mot composé. *Fig.* Ce qui sert à joindre, à unir.

TRAIT (*trè*), **E** adj. Tiré à la filière : *de l'or trait.*

TRAITABLE (*trè-ta-ble*) adj. Qu'on peut traiter, développer : *sujet difficilement traitable.* Doux, facile : *caractère traitable.* ANT. **Intraitable.**

TRAITANT (*trè-tan*) n. m. Celui qui se chargeait à forfait du recouvrement des impôts : *les traitants volaient indignement le Trésor public.* Adjectiv. *Médecin traitant*, médecin qui visite les malades. (S'oppose à *médecin consultant.*)

TRAITE (*trè-te*) n. f. Étendue de chemin que l'on fait sans s'arrêter : *longue traite. Tout d'une traite*, sans s'arrêter en chemin, sans s'interrompre. Lettre de change, que l'on tire sur un correspondant : *faire traite sur quelqu'un.* Trafic, échange des marchandises que font les bâtiments de commerce sur les côtes d'Afrique : *la traite de l'ivoire. Traite des noirs* ou *des nègres*, trafic d'esclaves sur la côte d'Afrique. — Le monopole de la *traite* des nègres, d'abord entre les mains de l'Espagne, passa aux Portugais de 1580 à 1640. Puis la traite des noirs fut faite par l'Angleterre, pendant plus de deux siècles, sous le patronage du gouvernement. En 1792, le Danemark défendit l'importation des esclaves dans ses colonies. En 1794, les Etats-Unis interdirent la traite aux citoyens américains. Le congrès de Vienne la condamna. Des conventions permettant le droit de visite réciproque des navires dans certains parages (1831-1833), auxquelles succédèrent d'autres conventions sur la vérification du pavillon (1845), furent conclues pour prohiber la traite des noirs sur mer. Des conférences postérieures (1885) s'occupèrent de l'entraver sur terre.

TRAITÉ (*trè*) n. m. Ouvrage où l'on traite d'un art, d'une science : *traité de mathématiques.* Convention écrite entre deux gouvernements : *conclure un traité de commerce.* Convention entre particuliers, compagnies, administrations : *passer un traité avec une compagnie.*

TRAITEMENT (*trè-te-man*) n. m. Accueil, réception, manière d'agir envers quelqu'un : *subir de mauvais traitements.* Appointements d'un fonctionnaire. Manière de combattre une maladie. Manière d'opérer sur certaines matières qu'on veut transformer : *le traitement des matières premières.*

TRAITER (*trè-té*) v. a. (lat. *tractare*). Agir bien ou mal avec quelqu'un : *on doit traiter les prisonniers ennemis avec humanité.* Recevoir, accueillir : *il m'a fort bien traité.* Régaler, donner à manger : *il nous a traités splendidement.* Exposer verbalement ou par écrit : *traiter une question.* Travailler à conclure, négocier : *traiter la paix.* Soigner : *traiter un malade.* Exécuter, représenter : *peintre qui traite les épisodes de la Révolution.* Modifier au moyen de tel ou tel agent : *traiter un minerai par le mercure.*

Digitized by Google

Traiter de, qualifier : *traiter quelqu'un de voleur.* V. n. Faire un traité, une convention. Négocier pour conclure : *traiter de la paix.* Discourir, faire un traité sur : *traiter de la métallurgie.*

TRAITEUR (*trè*) n. m. Celui qui donne à manger pour de l'argent : *dîner chez le traiteur.*

TRAÎTRE, ESSE (*trè-tre, è-se*) n. et adj. (du lat. *traditor,* traître). Qui trahit ; capable de trahison : *âme traîtresse.* Qui a pour but une trahison : *paroles traîtresses.* Farouche, sournois ; qui fait du mal à l'improviste : *les chats sont traîtres. Ne pas dire un traître mot,* garder un silence absolu. **En traître** loc. adv. Par trahison.

TRAÎTREUSEMENT (*trè-treu-ze-man*) adv. En traître : *attaquer traîtreusement un passant.*

TRAÎTRISE (*trè-tri-ze*) n. f. Caractère de traître. Action de trahir.

TRAJECTOIRE (*jèk*) n. f. (du lat. *trajectus,* traversé). *Géom.* Ligne que décrit un projectile lancé par une arme de jet, depuis le moment où il quitte cette arme jusqu'à celui où il frappe le but ou le sol : *la trajectoire est une parabole.* (V. TIR.) Adjectiv. : *ligne trajectoire.*

TRAJET (*jè*) n. m. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Espace à parcourir d'un lieu à un autre : *le trajet du Havre à Paris.* Action de traverser cet espace : *notre trajet fut difficile.*

TRALALA n. m. (onomatopée). *Fam.* Tapage, appareil tumultueux et somptueux : *faire du tralala.*

TRAMAIL ou **TRÉMAIL** (*ma, l* mll.) n. m. (lat. *tres,* trois, et *macula,* maille). Filet de pêche formé de trois rets superposés : *pêcher au tramail.* Filet d'oiseleur, à trois rangs de mailles.

TRAME n. f. (lat. *trama*). Ensemble des fils que les tisserands font passer transversalement, au moyen de la navette, entre les fils formant la *chaîne. Fig.* Complot, intrigue : *ourdir une trame odieuse. Poétiq. La trame de nos jours,* la durée de la vie.

TRAMER (*mé*) v. a. Entrelacer les fils de la trame avec ceux de la chaîne. Machiner, comploter : *tramer une conspiration.*

TRAMEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui dispose sur des canettes les fils devant servir à la trame. N. f. Appareil mécanique pour faire les fils de la trame.

TRAMONTANE n. f. (de l'ital. *tramontana,* d'au delà des monts, des Alpes). Côté du nord ; étoile polaire. Vent du nord, dans la Méditerranée. *Fig. Perdre la tramontane,* ne plus savoir s'orienter ; ne plus savoir où l'on en est devant une difficulté imprévue.

TRAMWAY (*tra-mou-è*) n. m. (angl. *tram,* rail plat, et *way,* voie). Voie ferrée établie sur une route ordinaire, dans une rue, au moyen de rails sans

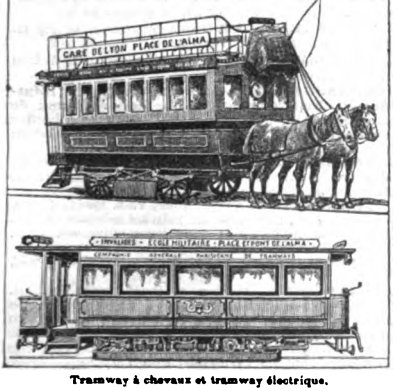

Tramway à chevaux et tramway électrique.

saillie, sur lesquels circulent des voitures à traction animale ou mécanique : *tramway électrique.* Voiture qui circule sur ces rails. Pl. des *tramways.*

TRANCHANT (*chan*), **E** adj. Qui coupe : *épée tranchante. Fig. Ton tranchant,* décisif. *Couleurs tranchantes,* fort vives.

TRANCHANT (*chan*) n. m. Fil d'un couteau, d'une épée, etc. *Fig. Epée à deux tranchants,* moyen pouvant avoir deux effets opposés.

TRANCHE n. f. Morceau coupé un peu mince avec un instrument tranchant : *couper une tranche de jambon.* Corps dur, peu épais, ayant deux surfaces planes parallèles : *une tranche de marbre.* Surface unie, que présente l'épaisseur d'un livre rogné : *volume doré sur tranche.* Partie moyenne de la cuisse du bœuf et du veau. Terre que la charrue soulève du sillon. Série de chiffres consécutifs dans un même nombre : *pour la numération, on divise les nombres en tranches de trois chiffres.* Dans un canon, partie plane constituant un sillon perpendiculaire à l'axe d'un élément cylindrique. Epaisseur des monnaies, qui porte la légende et le cordonnet.

TRANCHÉ, E adj. Bien marqué, net et distinct : *deux couleurs bien tranchées. Blas.* Se dit d'une pièce ou de l'écu partagés par une ligne oblique allant de l'angle dextre du chef à l'angle sénestre de la pointe. (V. la planche BLASON.) N. m. : *le tranché est une des quatre partitions principales de l'écu.*

TRANCHÉE (*ché*) n. f. (subst. particip. de *trancher*). Excavation longitudinale à ciel ouvert : *ouvrir, creuser une tranchée.* Fouille faite dans le sol, pour poser les fondations d'un mur, planter des arbres, etc. *Fortif.* Fossé creusé dans le sol et protégé par un parapet constitué au moyen des terres qu'on retire. *Méd.* Coliques très aiguës. *Tranchées rouges,* coliques violentes des chevaux.

TRANCHÉE-ABRI n. f. Tranchée, retranchement creusés pour servir d'abri à des soldats en campagne. Pl. des *tranchées-abris.*

TRANCHEFIL (*fil*) n. m. Petite chaîne que l'on met autour du mors. Instrument qui sert à former les veloutés des tapis.

TRANCHEFILE n. f. Petit rouleau de papier recouvert de soie ou de fil, que les relieurs mettent aux deux extrémités du dos d'un livre.

TRANCHEFILER (*lé*) v. a. Garnir d'une tranchefile.

TRANCHELARD (*lar*) n. m. Couteau de cuisine, à lame mince.

TRANCHE-MONTAGNE n. m. Fanfaron. Pl. des *tranche-montagnes.*

TRANCHER (*ché*) v. a. (lat. *truncare*). Séparer en coupant : *trancher la tête d'un homme.* Diviser en tranches minces : *trancher du marbre. Fig.* Résoudre brusquement : *trancher la difficulté. Trancher le mot,* parler catégoriquement. V. n. Décider hardiment : *il tranche sur tout. Fig.* Ressortir par vive opposition : *ces couleurs ne tranchent pas assez ; leurs caractères tranchent. Trancher du grand seigneur, du bel esprit,* se donner des airs de grand seigneur, de bel esprit.

Tranchet.

TRANCHET (*chè*) n. m. Outil d'acier plat et effilé, dont les cordonniers se servent pour couper le cuir. Outil pour couper le plomb, le fer, etc.

Tranchoir.

TRANCHOIR n. m. Plateau de bois, sur lequel on découpe la viande. Poisson du genre *sancle.*

TRANQUILLE (*ki-le*) adj. (lat. *tranquillus*). Sans agitation : *eau tranquille ; rue tranquille.* Sans inquiétude : *avoir l'âme tranquille.* ANT. **Inquiet, troublé.**

TRANQUILLEMENT (*ki-le-man*) adv. D'une manière tranquille. Sans s'émouvoir : *répondre tranquillement à un insolent.*

TRANQUILLISANT (*ki-li-zan*), **E** adj. Qui tranquillise : *nouvelle tranquillisante.* ANT. **Troublant, alarmant.**

TRANQUILLISER (*ki-li-zé*) v. a. Calmer, rendre tranquille : *tranquilliser l'esprit.* **Se tranquilliser**

Digitized by Google

v. pr. N'être plus inquiet, ne plus se troubler. ANT. Troubler, alarmer.

TRANQUILLITÉ (*ki-li-té*) n. f. Etat de ce qui est sans mouvement, sans agitation, sans inquiétude : *tranquillité de la mer, des esprits, de l'âme.* ANT. Trouble.

TRANS prép. lat. qui signifie *au delà, à travers, entre*, etc., et qui entre comme préfixe dans la composition d'un certain nombre de mots français.

TRANSACTION (*zak-si-on*) n. f. Acte par lequel on transige sur un différend, un procès, etc. : *une médiocre transaction est toujours préférable à un bon procès.* Ensemble des conventions qui peuvent intervenir entre des commerçants : *transactions commerciales.*

TRANSACTIONNEL, ELLE (*zak-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui a le caractère d'une transaction.

TRANSACTIONNELLEMENT (*zak-si-o-nè-le-man*) adv. Sous forme de transaction. (Peu us.)

TRANSALPIN, E (*zal*) adj. Qui est au delà des Alpes. *Gaule transalpine* (ou substantiv. *la Transalpine*), nom donné par les Romains à la Gaule proprement dite, située pour eux au delà des Alpes.

TRANSATLANTIQUE (*zat*) adj. Qui est au delà de l'océan Atlantique : *les pays transatlantiques.* N. m. Paquebot qui fait le service entre l'ancien et le nouveau monde, en traversant l'Atlantique.

TRANSBORDEMENT (*trans, man*) n. m. Action de transborder.

TRANSBORDER (*trans-bor-dé*) v. a. Transporter d'un bâtiment dans un autre : *transborder des marchandises, des voyageurs.*

TRANSBORDEUR (*trans*) n. et adj. m. Appareil servant à transborder. *Pont transbordeur*, sorte de wagon suspendu à des câbles et à l'aide duquel on fait franchir un fleuve dans sa largeur à des voyageurs ou des marchandises : *wagon transbordeur.*

TRANSCASPIEN, ENNE (*trans-kas-pi-in, è-ne*) adj. Qui est (ou qui va) au delà de la mer Caspienne.

TRANSCAUCASIEN, ENNE (*trans-ko-ka-zi-in, è-ne*) adj. Qui est au delà du Caucase.

TRANSCENDANCE (*trans-san*) n. f. Qualité de ce qui est transcendant.

TRANSCENDANT (*trans-san-dan*), **E** adj. (préf. *trans*, et lat. *ascendere*, monter). Supérieur, sublime; qui excelle en son genre : *génie transcendant. Géométrie transcendante*, qui se sert du calcul différentiel et du calcul intégral.

TRANSCENDENTAL, E, AUX (*trans-san-dan-tal*) adj. *Philos.* Qui appartient à la raison pure, à priori, antérieurement à toute expérience : *d'après Kant, l'espace et le temps sont deux concepts transcendantaux.*

TRANSCONTINENTAL, E, AUX (*trans-kon-ti-nan-tal*) adj. Qui traverse un continent : *route transcontinentale.*

TRANSCRIPTEUR (*trans-krip-teur*) n. m. Celui qui transcrit.

TRANSCRIPTION (*trans-krip-si-on*) n. f. Action de transcrire : son résultat. Action d'écrire pour un instrument un air de musique noté pour un autre instrument. *Dr.* Copie sur un registre spécial d'un acte translatif de propriété immobilière : *transcription d'un acte de vente, d'une saisie.*

TRANSCRIRE (*trans-kri-re*) v. a. (lat. *transcribere*). Copier un écrit : *transcrire une lettre.* Faire la transcription d'un air de musique.

TRANSE (*tran-se*) n. f. (de *transir*). Frayeur, grande appréhension d'un mal qu'on croit prochain (surtout au pl.) : *vivre dans les transes.*

TRANSENNE (*zè-ne*) n. f. (du lat. *transenna*, corde tendue). Sorte de grille, qui ferme certaines chapelles funéraires dans les catacombes de Rome.

TRANSEPT (*sèpt*) n. m. (préf. *trans*, et lat. *septum*, clôture). Galerie transversale qui, dans une église, sépare le chœur de la nef, et forme les bras de la croix dans les églises qui affectent cette disposition. (V. ÉGLISE.)

TRANSFÉREMENT (*trans, man*) n. m. Action de transférer : *le transferement d'une créance.*

TRANSFÉRER (*trans-fé-ré*) v. a. (préf. *trans*, et lat. *ferre*, porter. — Se conj. comme *accélérer.*) Faire passer d'un lieu dans un autre : *transférer un prisonnier, une préfecture d'une ville dans une autre.* Transmettre d'une personne à une autre, en observant les formalités requises : *transférer une inscription de rente.*

TRANSFERT (*trans-fèr*) n. m. Acte par lequel on déclare transporter à un autre la propriété d'une rente, d'une action, etc. : *opérer le transfert d'une action nominative.*

TRANSFIGURATION (*trans, si-on*) n. f. Changement d'une figure en une autre. *Relig.* Etat glorieux dans lequel Jésus-Christ se montra à trois de ses disciples sur le mont Thabor (en ce sens et les suiv., prend une majuscule.) Tableau représentant cette scène. Fête catholique, le 6 août.

TRANSFIGURER (*trans, ré*) v. a. Changer la figure, la forme, le caractère, etc. ~~Se transfigurer~~ v. pr. : *J.-C. se transfigura sur le mont Thabor.*

TRANSFILER (*trans-fi-lé*) v. a. *Mar.* Joindre deux choses bord à bord, au moyen d'une ligne : *transfiler les tentes.*

TRANSFIXION (*trans-fik-si-on*) n. f. Procédé opératoire, employé dans certaines amputations.

TRANSFORMABLE (*trans-for*) adj. Qui peut être transformé.

TRANSFORMATEUR, TRICE (*trans-for*) adj. Qui transforme. N. m. Appareil qui, recevant de l'énergie électrique d'une espèce donnée, en modifie la tension.

TRANSFORMATION (*trans, si-on*) n. f. Changement de forme ; métamorphose : *les transformations des insectes.*

TRANSFORMER (*trans-for-mé*) v. a. Métamorphoser. *Math. Transformer une équation*, la changer en une autre d'une forme différente. ~~Se transformer~~ v. pr. *Fig.* Se déguiser, prendre plusieurs caractères selon ses vues et ses intérêts.

TRANSFORMISME (*trans-for-mis-me*) n. m. Doctrine biologique, suivant laquelle les espèces animales et végétales se transforment et donnent naissance à de nouvelles espèces sous l'influence de l'adaptation : *Lamarck, Darwin, Haeckel sont les principaux défenseurs du transformisme.*

TRANSFORMISTE (*trans-for-mis-te*) n. Partisan du transformisme. Adjectiv. Qui a rapport au transformisme : *théorie transformiste.*

TRANSFUGE (*trans*) n. m. (préf. *trans*, et lat. *fugere*, fuir). Celui qui déserte et passe à l'ennemi. *Fig.* Celui qui passe dans le parti opposé : *les transfuges du libéralisme.*

TRANSFUSER (*trans-fu-zé*) v. a. (préf. *trans*, et lat. *fusum*, supin de *fundere*, verser). Faire passer un liquide d'un récipient dans un autre. Opérer la transfusion du sang.

TRANSFUSION (*trans-fu-zi-on*) n. f. (de *transfuser*). Opération par laquelle on fait passer du sang des veines d'un individu dans celles d'un autre.

TRANSGANGÉTIQUE (*trans*) adj. Situé au delà du Gange : *l'Inde transgangétique.*

TRANSGRESSER (*trans-gré-sé*) v. a. (lat. *transgredi*). Enfreindre, violer : *transgresser la loi.*

TRANSGRESSEUR (*trans-gré-seur*) n. et adj. m. Celui qui transgresse. (Peu us.)

TRANSGRESSION (*trans-gré-si-on*) n. f. Action de transgresser.

TRANSHUMANCE (*tran-zu*) n. f. (de *transhumer*). Emigration périodique des troupeaux de moutons de la plaine, qui vont habiter les hautes montagnes pendant les chaleurs et en descendent aux approches de l'hiver.

TRANSHUMANT (*tran-zu-man*), **E** adj. Se dit des troupeaux qui sont soumis au régime de la transhumance.

TRANSHUMER (*tran-zu-mé*) v. a. (préf. *trans*, et lat. *humus*, terre). Mener paître des bestiaux, des troupeaux de moutons dans les montagnes. V. n. Aller paître dans les montagnes.

TRANSI (*tran-zi*), **E** adj. Saisi : *transi de froid, de peur.*

TRANSIGER (*zi-jé*) v. n. (préf. *trans*, et lat. *agere*, agir. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il transigea, nous transigeons.*) Accommoder un différend par des concessions réciproques : *mieux vaut transiger que plaider. Fig.* Esquiver par une certaine souplesse : *transiger avec l'erreur.*

TRANSIR (*zir*) v. a. (du lat. *transire*, aller au delà). Pénétrer et engourdir de froid : *le vent du nord nous transit. Fig.* Faire frissonner de crainte ou autrement. V. n. Etre pénétré et engourdi de froid. *Fig.* Frissonner de : *transir de peur.*

Digitized by Google

TRANSISSEMENT (*zi-se-man*) n. m. Etat d'un homme transi. (Peu us.)

TRANSIT (*zit'*) n. m. (du lat. *transitus*, passage). Faculté de faire passer des marchandises à travers une ville, un Etat, sans payer de droits d'entrée : *marchandises en transit.*

TRANSITAIRE (*zi-tè re*) adj. Relatif au transit : *commerce transitaire.* Traversé par des denrées en transit : *pays transitaire.* N. m. Commissionnaire en marchandises, qui s'occupe du transit.

TRANSITER (*zi-té*) v. a. Passer en transit : *transiter des marchandises.* V. n. Etre passé en transit.

TRANSITIF, IVE (*zi*) adj. (du lat. *transire*, aller au delà). *Verbe transitif*, marquant une action qui passe directement du sujet à un complément. Syn. ACTIF. ANT. **Intransitif.**

TRANSITION (*zi-si-on*) n. f. (du lat. *transire*, aller au delà). *Fig.* Passage d'un état à un autre : *de l'anarchie au despotisme, la transition est inévitable.* Manière de passer d'un raisonnement à un autre, de lier les parties d'un discours : *habile transition.*

TRANSITIVEMENT (*zi, man*) adv. D'une manière transitive : *certains verbes neutres peuvent être employés transitivement.*

TRANSITOIRE (*zi*) adj. Passager, qui ne dure pas : *loi transitoire.*

TRANSITOIREMENT (*zi, man*) adv. D'une manière transitoire.

TRANSJURAN, E (*trans*) adj. Qui est au delà du Jura : *régions transjuranes.*

TRANSLATER (*trans-la-té*) v. a. Traduire d'une langue dans une autre langue. (Vx.)

TRANSLATIF, IVE (*trans*) adj. Par lequel on transfère une chose à un autre : *acte translatif de propriété.*

TRANSLATION (*trans-la-si-on*) n. f. (préf. *trans*, et lat. *latus*, porté). Action de transférer : *la translation d'un prisonnier.* Mouvement d'un solide dont toutes les parties suivent une même direction : *mouvement de translation.*

TRANSLUCIDE (*trans*) adj. Se dit des corps qui laissent passer la lumière, mais au travers desquels on n'aperçoit pas les objets : *les verres dépolis sont translucides.* ANT. **Opaque.**

TRANSLUCIDITÉ (*trans*) n. f. Etat de ce qui est translucide. ANT. **Opacité.**

TRANSMETTEUR (*trans-mè-teur*) n. et adj. m. Appareil qui sert à transmettre les signaux télégraphiques.

TRANSMETTRE (*trans-mè-tre*) v. a. (lat. *transmittere*. — Se conj. comme *mettre*.) Faire parvenir : *transmettre un ordre.* Faire passer par mutation : *transmettre une propriété. Fig.* Faire passer par succession : *transmettre ses vertus à son fils.*

TRANSMIGRATION (*trans, si-on*) n. f. Action d'un peuple qui passe d'un pays dans un autre. *Transmigration des âmes*, métempsycose.

TRANSMIGRER (*trans-mi-gré*) v. n. (lat. *transmigrare*). Passer d'un lieu, d'un pays dans un autre.

TRANSMISSIBILITÉ (*trans-mi-si*) n. f. Qualité de ce qui est transmissible.

TRANSMISSIBLE (*trans-mi-si-ble*) adj. Qui peut être transmis : *beaucoup de tares physiques sont transmissibles par hérédité.*

TRANSMISSION (*trans-mi-si-on*) n. f. Action de transmettre. Son effet : *transmission d'un droit.*

TRANSMUABLE ou **TRANSMUTABLE** (*trans*) adj. Qui peut être transmué.

TRANSMUER (*trans-mu-é*) v. a. (lat. *transmutare*). Changer, transformer, en parlant des métaux : *les alchimistes prétendaient transmuer les métaux en or.*

TRANSMUTABILITÉ (*trans*) n. f. Propriété de ce qui est transmuable.

TRANSMUTATION (*trans, si-on*) n. f. (de *transmuer*). Changement d'une chose en une autre : *transmutation des métaux en or.*

TRANSPADAN, E (*trans*) adj. (préf. *trans*, et *Padus*, n. lat. du Pô). Qui est situé au delà du Pô.

TRANSPARAÎTRE (*trans-pa-rè-tre*) v. n. (Se conj. comme *paraître*.) Paraître à travers un voile. *Fig.* : *aventures qui transparaissent au travers de claires allusions.*

TRANSPARENCE (*trans-pa-ran-se*) n. f. Qualité de ce qui est transparent : *transparence du verre.* ANT. **Opacité.**

TRANSPARENT (*trans-pa-ran*), **E** adj. (préf. *trans*, et lat. *parere*, paraître). Se dit des corps qui se laissent traverser par la lumière et permettent de distinguer nettement les objets à travers leur épaisseur : *onde transparente.* Se dit d'une couleur qui, étendue sur une autre, laisse paraître plus ou moins celle-ci. *Fig.* Dont le sens caché se laisse pénétrer aisément : *allusion transparente.* N. m. Feuille où sont tracées plusieurs lignes noires et qui doit être vue à travers le papier pour guider celui qui écrit. ANT. **Opaque.**

TRANSPERCER (*trans-per-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il transperça, nous transperçons.*) Percer de part en part : *un tunnel transperce le mont Cenis.* Passer au travers : *la pluie ne peut transpercer un vêtement imperméable.*

TRANSPIRABLE (*trans-pi*) adj. *Méd.* Qui peut être éliminé par la transpiration.

TRANSPIRATION (*trans-pi-ra-si-on*) n. f. (de *transpirer*). Sortie rapide de la sueur par les pores de la peau : *être en transpiration.*

TRANSPIRER (*trans-pi-ré*) v. n. (préf. *trans*, et lat. *spirare*, exhaler). S'exhaler du corps par les pores : *les humeurs qui transpirent au travers de la peau.* Exhaler des liquides : *cet homme transpire beaucoup. Fig.* Commencer à être connu : *ses projets transpirent.*

TRANSPLANTABLE (*trans-plan*) adj. Qui peut être transplanté.

TRANSPLANTATION (*trans, si-on*) n. f. Action de transplanter. (On dit aussi TRANSPLANTEMENT n. m.)

TRANSPLANTER (*trans-plan-té*) v. a. Planter en un autre endroit : *transplanter des arbres. Fig.* Transférer, transporter : *transplanter une colonie.*

TRANSPORT (*trans-por*) n. m. Action de transporter d'un lieu dans un autre : *le transport des voyageurs, des marchandises.* Acte par lequel on fait la cession de choses incorporelles : *faire le transport d'une rente.* Action d'une personne qui, par autorité de justice, se transporte sur les lieux où sont les choses sujettes à un examen. Navire propre à transporter des troupes ou des munitions. *Fig.* Sentiment vif, violent : *transport de joie.* Enthousiasme : *transport poétique. Méd.* Délire, congestion : *transport au cerveau.*

TRANSPORTABLE (*trans*) adj. Qui peut être transporté : *malade transportable.*

TRANSPORTATION (*trans, si-on*) n. f. Action de transporter d'un pays dans un autre. Action de transporter un condamné dans un lieu situé hors de son pays et de le contraindre à y séjourner jusqu'à l'expiration de sa peine.

TRANSPORTE, E (*trans*) n. Qui a subi la peine de la transportation.

TRANSPORTER (*trans-por-té*) v. a. (préf. *trans*, et lat. *portare*, porter). Porter d'un lieu dans un autre : *transporter des voyageurs.* Faire passer d'un milieu à un autre : *transporter sur la scène un fait historique.* Céder par un acte : *transporter une créance. Fig.* Exciter, mettre hors de soi : *la fureur le transporte. Législ.* Appliquer la mesure de la transportation aux forçats. **Se transporter** v. pr. Se rendre en un lieu. Se porter par l'imagination ou par la pensée : *transportez-vous dans le passé.*

TRANSPORTEUR (*trans*) n. m. Celui qui opère un transport. Machine qui transporte un objet d'un endroit dans un autre.

TRANSPOSABLE (*trans-po-za-ble*) adj. Qu'on peut transposer. *Musiq.* Qui peut être mis d'un ton dans un autre : *ce morceau n'est pas transposable.*

TRANSPOSER (*trans-po-zé*) v. a. Mettre une chose à une place autre que celle qu'elle occupe ou qu'elle doit occuper : *transposer un mot. Musiq.* Changer le ton sur lequel un air est noté.

TRANSPOSITEUR (*trans-po-zi-teur*) n. et adj. m. Se dit d'un piano, d'un orgue, qui opère la transposition d'un ton dans un autre, par un moyen mécanique.

TRANSPOSITIF (*trans-po-zi-tif*), **IVE** adj. Se dit des langues où les terminaisons des mots en déterminent les rapports grammaticaux, ce qui dispense de les placer dans l'ordre logique, comme dans le latin, le grec, etc.

TRANSPOSITION (*trans-po-zi-si-on*) n. f. Action

Digitized by Google

de transposer ; son résultat. Renversement de l'ordre habituel des mots. *Musiq.* Changement de tonalité d'un morceau.

TRANSRHÉNAN, E (*trans*) adj. Qui est au delà du Rhin : *province transrhénane.*

TRANSSAHARIEN, ENNE (*trans-sa-a-ri-in, è-ne*) adj. Qui traverse le Sahara : *le projet du chemin de fer transsaharien fut étudié par Flatters.*

TRANSSIBÉRIEN, ENNE (*trans-si-bé-ri-in, è-ne*) adj. Qui est situé au delà de la Sibérie ; qui traverse la Sibérie. *Chemin de fer transsibérien* ou *le Transsibérien,* grande route ferrée, qui relie la Russie d'Europe à ses débouchés sur le Pacifique.

TRANSSUBSTANTIATION (*trans-subs-tan-si-a-si-on*) n. f. Changement de la substance du pain et du vin en celle du corps et du sang de Jésus-Christ, dans l'eucharistie.

TRANSSUBSTANTIER (*trans-subs-tan-si-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Changer en une autre substance. (Peu us.) Opérer la transsubstantiation eucharistique.

TRANSSUDATION (*trans-su-da-si-on*) n. f. Action de transsuder.

TRANSSUDER (*trans-su-dé*) v. n. (préf. *trans,* et lat. *sudare,* suer). Se dit d'un liquide qui passe, qui sue à travers le vase ou l'enveloppe qui le recèle. V. a. Emettre par transsudation.

TRANSTÉVÉRIN, E (*trans*) adj. Situé au delà du Tibre.

TRANSVASEMENT (*trans-va-ze-man*) n. m. Action de transvaser.

TRANSVASER (*trans-va-zé*) v. a. Verser d'un vase dans un autre : *transvaser du vin.*

TRANSVERSAIRE (*trans-vèr-sè-re*) adj. Qui appartient aux apophyses transverses.

TRANSVERSAL, E, AUX (*trans-vèr-sal*) adj. Qui est disposé en travers : *ligne transversale.* N. f. Droite coupant deux côtés d'un triangle.

TRANSVERSALEMENT (*trans-vèr, man*) adv. D'une manière transversale.

TRANSVERSE (*trans-vèr-se*) adj. (du lat. *transversus,* placé en travers). Oblique. Se dit en anatomie d'un certain nombre d'organes dont la direction est à peu près transversale par rapport à l'axe du corps : *artère transverse.* N. m. Désignation de divers muscles : *le transverse du nez vient du maxillaire supérieur.*

TRANSVIDER (*trans-vi-dé*) v. a. Verser d'un vase incomplètement plein dans un autre.

TRANSYLVAIN, E (*sil-vin, é-ne*) ou **TRANSYLVANIEN, ENNE** (*sil-va-ni-in, è-ne*) adj. et n. De Transylvanie : *les montagnes transylvaines.*

TRANTRAN n. m. V. TRAINTRAIN.

TRAPAN n. m. Haut d'un escalier, endroit où finit la rampe. Nom donné à des planches de différentes dimensions percées de trous, et qui servent à faire égoutter les feuilles de papier.

TRAPÈZE n. m. (du gr. *trapeza,* table). *Géom.* Quadrilatère dont deux côtés sont inégaux et parallèles. (Les deux côtés parallèles sont les *bases du*

Trapèze.

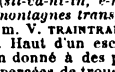
Trapèze isocèle.

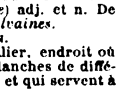
Trapèze rectangle.

trapèze, leur distance est la *hauteur.*) *Trapèze isocèle,* celui dans lequel les deux côtés non parallèles sont égaux. *Trapèze rectangle,* celui dont un des côtés non parallèle est perpendiculaire sur les bases : *l'aire d'un trapèze s'obtient en multipliant la demi-somme des deux bases par la hauteur.* Appareil de gymnastique, formé de deux cordes verticales réunies à leur base par une barre ronde. (V. la planche GYMNASTIQUE.) *Anat.* Muscle de la région dorsale : *le trapèze* (ou adjectiv. *muscle trapèze*) *rapproche l'omoplate de la colonne vertébrale.*

TRAPÉZOÈDRE n. m. Solide dont les faces sont des trapèzes.

TRAPÉZOÏDAL, E, AUX (*zo-i*) adj. En forme de trapèze.

TRAPÉZO-MÉTACARPIEN, ENNE (*pi-in, é-ne*) adj. *Anat.* Qui appartient au trapèze et au métacarpe.

TRAPPE (*tra-pe*) n. f. (orig. germ.). Porte posée horizontalement sur une ouverture au niveau du plancher : *lever, baisser la trappe.* Cette ouverture même. Espèce de porte, de fenêtre à coulisse. Piège à bascule au-dessus d'une fosse. *Fig.* Piège, ruse.

TRAPPEUR (*tra-peur*) n. m. Chasseur de l'Amérique du Nord, qui se sert ordinairement de trappes.

TRAPPISTE (*tra-pis-te*) n. m. Religieux de la Trappe.

TRAPPISTINE (*tra-pis-ti-ne*) n. f. Religieuse d'un couvent de la Trappe. Sorte de liqueur fabriquée par les trappistes.

TRAPPON (*tra-pon*) n. m. Trappe à fleur de terre, servant à fermer les caves où l'on entre par la rue, par une boutique.

TRAPU, E adj. Gros et court : *un homme trapu.*

TRAQUE n. f. Action de traquer, de chasser le gibier vers la ligne des chasseurs.

TRAQUENARD (*ke-nar*) n. m. Piège pour prendre les animaux nuisibles. *Fig.* Piège tendu à quelqu'un : *un habile traquenard.*

Traquet.

TRAQUER (*ké*) v. a. (de *trac*). Fouiller un bois pour en faire sortir le gibier. *Fig.* Poursuivre, serrer de près : *traquer des voleurs.*

TRAQUET (*ké*) n. m. Morceau de bois qui passe à travers la trémie, afin de faire tomber le blé sous la meule du moulin. Piège que l'on tend aux bêtes puantes. Genre de passereaux, comprenant de petits oiseaux très communs en France.

TRAQUEUR (*keur*) n. m. Celui qui traque à la chasse.

TRAULET (*trô-lè*) n. m. Pointe d'acier montée sur un manche, dont on se sert pour piquer un dessin d'architecture.

TRAUMATIQUE (*trô*) adj. (du gr. *trauma, atos,* blessure). *Chir.* Qui concerne les plaies, les blessures.

TRAUMATISME (*trô-ma-tis-me*) n. m. Ensemble des troubles occasionnés par le trauma ou blessure.

TRAUMATOLOGIE (*trô, jî*) n. f. (gr. *trauma, atos,* blessure, et *logos,* discours). Science qui traite des blessures, des plaies.

TRAVAIL (*va, l* mll.) n. m. (de *travailler*) ; fait au pl. **TRAVAUX.** Peine que l'on prend pour faire une chose : *les travaux de l'esprit fatiguent plus que ceux du corps.* Ouvrage fait ou à faire : *travail délicat; distribuer le travail aux ouvriers.* Manière dont un objet est exécuté : *bijou d'un beau travail.* Manière dont on travaille : *avoir le travail facile.* Phénomènes qui se produisent dans une substance et en changent la nature : *le travail de la fermentation.* Mouvement qui se produit dans les matériaux industriels : *le travail des bois produit souvent des fentes.* Etude écrite sur une question : *publier un travail sur le paupérisme.* Autref., rapport d'un ministre au souverain ou d'un commis au ministre. Discussion, délibération préparant des résolutions : *les travaux d'une commission. Mécan.* Produit de l'intensité d'une force par la projection, sur la direction de la force, du chemin que parcourt son point d'application. *Homme de travail,* celui qui gagne sa vie par un métier pénible. *Maison de travail,* maison où l'on fait travailler des détenus, des réfugiés, etc. **Travaux forcés,** peine afflictive et infamante qui a remplacé les galères. — La peine afflictive et infamante des travaux forcés, subie jusqu'à 1854 dans les bagnes, est purgée aujourd'hui dans les établissements pénitentiaires de la Nouvelle-Calédonie et de la Guyane. Elle consiste dans la détention hors de la métropole (*transportation*) avec travail obligatoire, et elle est prononcée à perpétuité ou à temps. Les sexagénaires condamnés aux travaux forcés ne sont pas transportés : la peine est, pour eux, commuée en celle de la réclusion. Il ne faut pas confondre la *transportation* avec la *relégation,* qui frappe certains

Digitized by Google

récidivistes, ni avec la *déportation*, peine réservée aux condamnés politiques et qui ne comporte pas l'obligation du travail.

TRAVAIL (*va, l* mll.) n. m. (lat. pop. *tripalium*); fait au pl. **TRAVAILS.** Appareil pour assujettir de grands animaux domestiques dans différentes attitudes, pendant qu'on les ferre ou qu'on les panse.

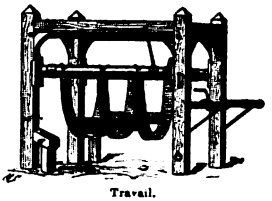
Travail.

TRAVAILLÉ, E (*va, ll* mll.) adj. Où l'on remarque la peine, le soin, le travail : *ouvrage travaillé; style travaillé.* Obsédé : *travaillé par une idée.* Tourmenté : *travaillé par la maladie.*

TRAVAILLER (*va, ll* mll., *é*) v. n. (du lat. pop. *tripaliare*). Se donner de la peine pour faire, pour exécuter une chose : *travailler pour gagner son pain.* Fonctionner activement : *esprit, imagination qui travaille sans cesse.* Produire un intérêt : *faire travailler son argent. Fig.* Se déjeter : *le bois vert travaille.* Changer de nature : *le vin nouveau travaille. Travailler pour* (ou *contre*), servir (ou desservir) quelqu'un. V. a. Façonner : *travailler le fer.* S'appliquer à : *travailler ses vers, son style. Fig.* Chercher à gagner ou à soulever : *travailler les esprits.* Tourmenter : *la fièvre le travaille.*

TRAVAILLEUR, EUSE (*va, ll* mll., *eur, eu-ze*) adj. Qui aime le travail : *écolier très travailleur.* N. Personne qui travaille : *le travail doit faire vivre le travailleur.* ANT. **Paresseux, fainéant.**

TRAVEAU (*vô*) n. m. ou **TRAVETTE** (*vè-te*) n. f. Soliveau.

TRAVÉE (*vé*) n. f. Espace entre deux poutres et qui est garni par un certain nombre de solives. Partie d'un édifice comprise entre deux points d'appui principaux (pilastres, arcs-doubleaux, etc.).

TRAVERS (*vèr*) n. m. (du lat. *transversus*, oblique). Etendue d'un corps dans le sens qui coupe la longueur, la largeur, la profondeur : *un travers de doigt. Fig.* Ce qui fausse. Défaut : *la jalousie est un vilain travers.* Loc. adv. : **En travers,** d'un côté à l'autre suivant la largeur. **A tort et à travers,** inconsidérément. **De travers,** obliquement. *Regarder de travers,* avec colère. *Esprit de travers,* mal fait, mal tourné. *Entendre de travers,* mal. Loc. prép. : **A travers,** au milieu : *à travers les champs.* **Au travers,** par le milieu, lorsqu'il y a obstacle : *au travers de l'ennemi.*

TRAVERSABLE (*vèr*) adj. Qui peut être traversé : *rivière traversable.*

TRAVERSE (*vèr-se*) n. f. Pièce de bois horizontale, faisant partie d'un châssis ou d'un bâti, et qui est assemblée à l'extrémité des montants. Chemin étroit, plus direct que la grande route : *prendre la traverse. Fig. Se mettre à la traverse,* apporter des obstacles. Chacune des pièces de bois placées sur le sol perpendiculairement à la voie, et sur lesquelles les rails sont établis. Barre transversale, servant à maintenir les barreaux d'une grille. *Mar.* Barre obstruant l'entrée d'un port. *Fortif.* Massif rectangulaire de terre, établi sur le terre-plein d'un ouvrage perpendiculairement au parapet. Pl. Obstacles, revers : *essuyer bien des traverses.*

TRAVERSÉE (*vèr-sé*) n. f. Trajet, voyage par mer : *faire la traversée de Calais à Douvres.* Voyage à travers un pays : *faire la traversée de la France. Ch. de f. Traversée de voie,* point où deux voies se coupent.

TRAVERSER (*vèr-sé*) v. a. Passer à travers, d'un côté à l'autre : *traverser une forêt, la rue, la rivière.* Couper : *des allées traversent le jardin.* Percer de part en part : *la pluie a traversé mes habits. Traverser l'esprit,* se présenter fugitivement à la pensée. *Fig.* Susciter des obstacles : *traverser les desseins de quelqu'un.*

TRAVERSIER (*vèr-si-é*), **ÈRE** adj. Qui sert à traverser : *barque traversière. Flûte traversière,* qu'on place presque horizontalement sur les lèvres.

TRAVERSIN (*vèr-sin*) n. m. Sorte d'oreiller long, qui occupe toute la largeur du lit. Pièce de charpente consolidant la membrure d'un navire. Chacune des pièces de bois qui forment le fond d'un tonneau. Fléau d'une balance.

TRAVERSINE (*vèr*) n. f. Pièce de bois horizontale, reliant des pilotis. Planche pour passer d'un bateau dans un autre. Traverse d'un grillage. Pièce de bois qui forme le radier d'une écluse.

TRAVERTIN (*vèr-tin*) n. m. (de l'ital. *travertino*). Ensemble de dépôts, le plus souvent calcaires, précipités par les eaux de certaines sources.

TRAVESTI, E (*vès-ti*) adj. (de *travestir*). Qui s'est déguisé sous l'habit d'un autre sexe, d'une autre condition. *Bal travesti,* bal où les danseurs sont travestis. *Rôle travesti* ou substantiv. *travesti,* rôle d'un acteur qui prend les travestissements. N. m. Costume de travestissement : *un piquant travesti.*

TRAVESTIR (*vès-tir*) v. a. (ital. *travestire*). Déguiser sous l'habit d'un autre sexe ou d'une autre condition : *travestir un homme en femme. Fig.* Traduire un ouvrage sérieux en style burlesque : *Scarron a travesti l'Enéide.* Donner une fausse interprétation : *travestir une pensée.*

TRAVESTISSEMENT (*vès-ti-se-man*) n. m. Action de travestir ou de se travestir. *Fig.* Action de dénaturer.

TRAVESTISSEUR, EUSE (*vès-ti-seur, eu-ze*) n. et adj. Se dit d'une personne qui travestit les œuvres littéraires.

TRAVON n. m. Charpente qui couronne la file des pieux d'une palée de pont et qui porte les poutrelles de la travée.

TRAVOUIL (*vou, l* mll.) ou **TRAVOUL** n. m. Dévidoir pour mettre le fil en écheveaux.

TRAYEUR, EUSE (*trè-i-eur, eu-ze*) n. Personne qui trait les vaches.

TRAYON (*trè-i-on*) n. m. L'extrémité du pis d'une vache, d'une chèvre, etc., qu'on prend dans la main pour traire.

TRÉBUCHAGE n. m. Vérification du poids des monnaies au moyen du trébuchet.

TRÉBUCHANT (*chan*), **E** adj. Se dit des monnaies d'or et d'argent qui sont de poids, qui trébuchent : *espèces sonnantes et trébuchantes.*

TRÉBUCHEMENT (*man*) n. m. Action de trébucher. (Peu us.)

TRÉBUCHER (*ché*) v. n. Faire un faux pas. Perdre l'équilibre : *trébucher sur une pierre.* Peser au trébuchet : *trébucher des pièces d'or : quand on pèse une monnaie d'or, il faut qu'elle trébuche. Fig.* Avoir des défaillances : *la raison humaine trébuche souvent.*

TRÉBUCHET (*ché*) n. m. Piège pour les petits oiseaux. Petite balance très sensible, pour peser les monnaies. Machine de jet, usitée au moyen âge pour abattre les murailles.

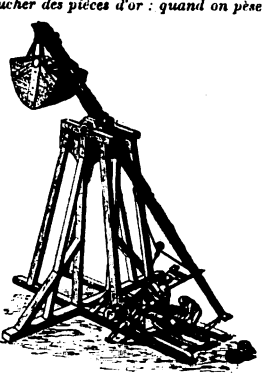
Trébuchet (XIIe s.).

TRÉFILAGE n. m. Action de tréfiler.

TRÉFILER (*lé*) v. a. (lat. *trahere*, tirer, et *filum*, fil). Passer du fil ou du laiton par la filière.

TRÉFILERIE (*rî*) n. f. Art de tréfiler les métaux. Machine à tréfiler. Atelier de tréfileur.

TRÉFILEUR n. et adj. m. Ouvrier qui tréfile.

TRÈFLE n. m. (lat. *trifolium*; de *tres*, trois, et *folium*, feuille). Plante herbacée, employée comme fourrage : *un trèfle à quatre feuilles.* (On distingue : *le trèfle des près* ou *trefle rouge, le trèfle incarnat* ou

Digitized by Google

de Roussillon ou *farouch, le trèfle blanc, le trèfle hybride, etc.*) Tout ce qui a la forme de la feuille du trèfle. Ornement architectural géométrique, formé par trois cercles qui se coupent et ont leurs centres respectifs à chacun des sommets d'un triangle équilatéral. Une des deux couleurs noires aux cartes françaises, en forme de trèfle.

Trèfle.

TRÉFLÉ, E adj. *Blas.* Qui est terminé en feuille de trèfle.

TRÉFLER (*flé*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Mal rengrener une monnaie ou médaille, en sorte que l'effigie paraît double.

TREFLIÈRE n. f. Champ de trèfle.

Trèfle (archit.).

TRÉFONCIER (*si-é*), **ÈRE** adj. Qui se rapporte au tréfonds : *redevance tréfoncière.*

TRÉFONDS (*fon*) n. m. (de *très*, et *fond*). Fonds qui est sous le sol et qu'on possède comme le sol lui-même. *Fig.* Ce qu'il y a de plus secret : *savoir le fonds et le tréfonds d'une affaire.*

TRÉHALA n. m. Sorte de coque creuse, produite par la piqûre d'un coléoptère sur une composée du genre échinops.

TREILLAGE (*trè, ll* mll.) n. m. Assemblage de lattes en treillis.

TREILLAGER (*trè, ll* mll., *a-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il treillagea, nous treillageons.*) Garnir de treillage.

TREILLAGEUR (*trè, ll* mll.) n. et adj. m. Qui fait des treillages.

TREILLE (*trè, ll* mll.) n. f. (du lat. *trichila*, berceau de verdure). Ceps de vigne élevés contre un mur ou un treillage. Berceau formé par des ceps de vigne que soutient un treillage. *Le jus de la treille*, le vin.

TREILLIS (*trè, ll* mll., *i*) n. m. (lat. *trilix*). Ouvrage de bois, de fer, qui imite les mailles d'un filet et sert de clôture. Ouvrage de fer ou d'acier, formé de poutres entre-croisées, qui constituent un ensemble rigide. Châssis divisé en plusieurs compartiments ou carreaux et qui sert à copier des tableaux dans de certaines dimensions. Toile de chanvre écru, très grosse, pour faire des sacs, des vêtements de travail, etc. : *pantalon de treillis.*

TREILLISSER (*trè, ll* mll., *i-sé*) v. a. Garnir de treillis : *treillisser une fenêtre.*

TREIZAINE (*trè-ze-ne*) n. f. Treize ou environ.

TREIZE (*trè-ze*) adj. num. (lat. *tredecim*). Dix et trois : *treize est un nombre réputé malheureux.* Treizième : *Grégoire treize.* N. m. : *le nombre treize; le treize du mois.* Treizième jour du mois.

TREIZIÈME (*trè-zi*) adj. num. ord. Qui suit le douzième. N. : *être le, la treizième.* N. m. La treizième partie d'un tout.

TREIZIÈMEMENT (*trè-zi, man*) adv. En treizième lieu.

TREJETAGE n. m. Transvasement du verre en fusion destiné à la fabrication des glaces, des pots où il a été fondu dans les cuvettes qui servent à le verser sur la table de coulée.

TREJETER (*té*) v. a. (Se conj. comme *jeter.*) Soumettre au trejetage.

TRÉLINGAGE n. m. (ital. *strelingagio*). *Mar.* Gros fillin ou bridure qui attache les bas haubans de bâbord avec ceux de tribord.

TRÉLINGUER (*ghé*) v. a. Consolider, raidir par un trélingage.

TRÉMA n. m. (gr. *trêma*). Double point qu'on met horizontalement sur les voyelles *e, i, u*, pour indiquer qu'on doit prononcer séparément la voyelle qui les précède : Ex. : *na-if, ciqu-e.*

TREMATODES n. m. pl. Ordre de vers plats, parasites des vertébrés. Adjectiv. : *vers trématode.*

TREMBLAIE (*tran-blè*) n. f. Lieu planté de trembles.

TREMBLANT (*tran-blan*), **E** adj. Qui tremble : *main, voix tremblante. Fig.* Saisi d'effroi : *il était tout tremblant.*

TREMBLANTE (*tran*) n. f. Maladie des moutons, caractérisée par un tremblement musculaire.

TREMBLE (*tran-ble*) n. m. Espèce de peuplier dont la feuille tremble au moindre vent. — Le tremble atteint 20 mètres de haut; son bois, mauvais pour le chauffage, fournit un excellent charbon à poudre.

Tremble.

TREMBLÉ, E (*tran*) adj. *Ecriture tremblée*, tracée par une main tremblante. *Sons tremblés*, sons qui varient rapidement d'intensité. *Typogr. Filet tremblé* ou substantiv. *un tremblé*, filet ondulé.

TREMBLEMENT (*tran-ble-man*) n. m. Agitation de ce qui tremble : *tremblement de main. Musiq.* Cadence précipitée en chantant ou en jouant d'un instrument. *Tremblement de terre*, secousse qui ébranle le sol sur une plus ou moins grande étendue.

TREMBLER (*tran-blé*) v. n. (lat. *tremere*). Être agité par de petits mouvements saccadés : *le plancher tremble.* Éprouver de petits mouvements musculaires convulsifs : *trembler de froid. Fig.* Avoir peur : *je tremble qu'il n'apprenne trop vite cette malheureuse nouvelle.* V. a. *Trembler la fièvre*, être dans le frisson de la fièvre.

TREMBLEUR, EUSE (*tran, eu-ze*) n. et adj. Qui tremble. *Fig.* Personne craintive, circonspecte à l'excès : *ce fonctionnaire est un trembleur.* Nom sous lequel on désigne quelquefois certains sectaires anglais et américains (*shakers, quakers*). N. m. Appareil qui sert à interrompre automatiquement un courant électrique et à le rétablir de même. Syn. INTERRUPTEUR.

TREMBLOTANT (*tran-blo-tan*), **E** adj. Qui tremblote. Chevrotant : *voix tremblotante.* Qui vacille : *lumière tremblotante.*

TREMBLOTEMENT (*tran, man*) n. m. Action de trembloter.

TREMBLOTER (*tran-blo-té*) v. n. Trembler un peu : *trembloter de froid.*

TRÉMELLACÉES (*mèl-la-sé*) n. f. pl. Famille de champignons mous qui poussent sur les troncs d'arbres. S. une *trémellacée.*

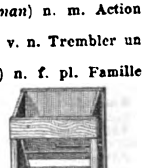
Trémie.

TREMELLE (*mè-le*) n. f. Genre de champignons.

TRÉMIE (*mi*) n. f. Sorte d'auge carrée, très étroite par le bas, d'où le blé tombe petit à petit entre les meules d'un moulin à farine. Espace réservé dans un plancher pour porter l'âtre d'une cheminée. Mangeoire pour la volaille. Assemblage de planches de forme analogue servant à faire couler dans des fouilles du mortier ou du béton.

TRÉMIÈRE adj. f. *Rose trémière.* V. ROSE.

TRÉMILLON (*ll* mll.) n. m. Pièce qui soutient la trémie d'un moulin.

TREMOLO (*tré*) n. m. invar. (m. ital.) *Musiq.* Tremblement, roulement sur une note.

TRÉMOUSSEMENT (*mou-se-man*) n. m. Action de se trémousser.

TRÉMOUSSER (*mou-sé*) v. a. Donner du mouvement à. V. n. Remuer, s'agiter, surtout en parlant des oiseaux. **Se trémousser** v. pr. S'agiter d'un mouvement vif et irrégulier : *se trémousser d'impatience. Fig.* Se donner beaucoup de peine.

TREMPAGE (*tran*) n. m. *Impr.* Action d'humecter d'eau le papier avant l'impression.

TREMPE (*tran-pe*) n. f. Action de tremper le fer ou l'acier en les refroidissant brusquement après

Digitized by Google

les avoir portés à une température assez élevée. Dureté et élasticité qu'ils acquièrent par cette opération : *recevoir une solide trempe.* Eau propre à faire fermenter le grain destiné à la fabrication de la bière. *Fig.* Constitution du corps. Qualité de l'âme, du caractère : *esprit, âme, caractère d'une bonne trempe.*

TREMPÉE (*tran-pé*) n. f. Façon donnée à une chose en la trempant dans un liquide.

TREMPER (*tran-pé*) v. a. (lat. *temperare*). Mouiller en mettant dans un liquide : *tremper une plume dans l'encre.* Humecter : *tremper son mouchoir de larmes.* Donner la trempe à : *tremper une lame. Tremper la soupe,* verser le bouillon sur le pain. *Tremper son vin,* y mettre beaucoup d'eau. *Être trempé,* être très mouillé. *Fig. Tremper ses mains dans le sang,* commettre un meurtre ; le conseiller, y consentir. V. n. Demeurer quelque temps dans un liquide. *Fig. Tremper dans un crime, dans un complot,* en être complice.

TREMPERIE (*tran-pe-rî*) n. f. *Impr.* Lieu où l'on trempe le papier.

TREMPETTE (*tran-pè-te*) n. f. Petite tranche de pain, que l'on trempe dans un liquide avant de la manger. *Faire la trempette,* manger de petites tranches de pain que l'on trempe dans un liquide.

TREMPEUR (*tran*) n. et adj. m. Ouvrier qui trempe : *trempeur d'acier, de papier.*

TREMPLIN (*tran*) n. m. (ital. *trempellino*). Planche inclinée et élastique, sur laquelle court un sauteur pour faire des sauts périlleux. (V. la planche GYMNASTIQUE.) *Fig.* Ce dont on se sert pour arriver à un résultat : *les tremplins de la politique.*

TRÉMUE (*mû*) n. f. Entourage en planches, disposé autour des panneaux des petits navires, pour préserver la cale de l'eau de mer par gros temps. Gouttière par laquelle on fait passer la chaine sur le pont.

TRÉMULATION (*si-on*) n. f. (du lat. *tremulare*, trembloter). Tremblement rapide que l'on observe à la suite d'une brusque contraction musculaire.

TRÉMULER (*lé*) v. a. Donner un mouvement de trémulation à.

TRÉNITZ ou **TRÉNIS** (*niss*) n. m. Contredanse qui était autrefois la quatrième figure du quadrille.

TRENTAIN (*tran-tin*) n. m. Terme dont on se sert, à la paume, pour marquer que les joueurs ont chacun trente points.

TRENTAINE (*tran-tè-ne*) n. f. Nombre de trente ou environ. *Fam.* Age de trente ans : *avoir passé la trentaine.*

TRENTE (*tran-te*) adj. num. (lat. *triginta*). Trois fois dix. Trentième : *page trente.* N. m. Nombre trente. Trentième jour du mois : *le trente décembre.* — (Dites *trente et un, trente-deux,* etc.) **Trente et quarante, trente et un,** sortes de jeux de cartes.

TRENTE-DEUX-PIEDS (*tran-te-deû-pi-é*) n. m. L'un des tuyaux de l'orgue.

TRENTENAIRE (*tran-te-nè-re*) adj. Qui dure trente ans : *la possession trentenaire opère la prescription.*

TRENTIÈME (*tran*) adj. num. ord. de *trente.* Qui est contenu trente fois dans un tout. N. : *être le, la trentième.* N. m. Trentième partie d'un tout.

TRÉOU n. m. *Mar.* Voile carrée, destinée à remplacer une voile latine par gros temps.

TREPAN n. m. (gr. *trupanon*). Instrument de chirurgie, avec lequel on perce les os et surtout ceux du crâne. *Par ext.* Opération faite avec cet instrument : *subir le trépan.* Outil de serrurier, à foret ou à mèche, pour percer des trous verticalement. Instrument pour forer les roches, les pierres, etc.

TRÉPANATEUR n. m. Celui qui fait l'opération du trépan. (Peu us.)

TREPANATION (*si-on*) n. f. Opération du trépan.

TRÉPANER (*né*) v. a. Faire l'opération du trépan : *trépaner un blessé. Trépaner une mine,* en percer la galerie avec le trépan.

TRÉPAS (*pa*) n. m. (de *trépasser*). *Poétiq.* Décès, mort : *Turenne eut un glorieux trépas. Fam. Passer de vie à trépas,* mourir.

TRÉPASSÉ, E (*pa-sé*) n. Personne décédée : *prier pour les trépassés. Le jour, la fête des trépassés,* le 2 novembre, jour des morts.

TRÉPASSEMENT (*pa-se-man*) n. m. Trépas. (Vx.)

TRÉPASSER (*pa-sé*) v. n. (du vx franç. *tres,* outre, et de *passer*). Mourir.

TRÉPIDATION (*si-on*) n. f. (du lat. *trepidus,* agité). Tremblement des membres, des nerfs, etc. Tremblement en général : *la trépidation des vitres.*

Trépied.

TRÉPIED (*pi-é*) n. m. (lat. *tres,* trois, et *pes, pedis,* pied). Ustensile de cuisine à trois pieds qu'on place sur le feu et sur lequel on pose un chaudron, une marmite. Dans l'antiquité, table, siège ou vase à trois pieds. Vase précieux consacré aux dieux, ou donné comme prix aux vainqueurs des jeux publics. *Trépied d'Apollon,* siège à trois pieds sur lequel la Pythie de Delphes rendait ses oracles.

TRÉPIGNEMENT (*man*) n. m. Action de trépigner.

TRÉPIGNER (*gné*) v. n. (orig. germ.). Frapper vivement des pieds contre terre : *trépigner de joie, de colère, d'impatience.*

TRÉPOINTE n. f. Bande de cuir mince que les cordonniers, les bourreliers, etc., mettent et cousent entre deux cuirs plus épais.

TRÈS (*trè*) adv. (du lat. *trans,* au delà). Qui se place devant un adjectif ou un autre adverbe, pour marquer le superlatif. (*Très* ne doit pas être suivi du trait d'union : *très bien, très fort, très bon,* etc.)

TRÉSAILLE (*za, ll* mll.) n. f. Pièce horizontale de bois, qui maintient les ridelles d'une charrette.

TRÉSAILLÉ, E (*za, ll* mll.) ou **TRÉSALLÉ, E** (*zal-lé*) adj. (de *très,* et *aller*). Se dit d'un tableau, d'une faïence, que l'action de la chaleur a fendillés.

TRESAILLURE (*tré-sa, ll* mll.) n. f. Fentes du vernis d'une poterie trésaillée.

TRESCHEUR (*trè-cheur*) ou **TRÉCHEUR** n. m. *Blas.* Pièce honorable analogue à l'orle, mais moins large et moins près des bords de l'écu.

TRÉSILLON (*zi, ll* mll., *on*) n. m. Syn. de ÉTRÉSILLON.

TRÉSILLONNER (*zi, ll* mll., *o-né*) v. a. Syn. de ÉTRÉSILLONNER.

TRÉSOR (*zor*) n. m. (lat. *thesaurus*). Amas d'or, d'argent, de choses précieuses mises en réserve : *découvrir un trésor caché.* Lieu où l'on enferme ces choses. Objet précieux, caché ou enfoui, découvert par hasard : *trouver un trésor.* Reliques et ornements de prix, que l'on conserve dans certaines églises. Lieu où l'on garde ces objets : *le trésor de Notre-Dame. Le trésor public* ou simplement *le Trésor,* administration chargée de la gestion des deniers publics. Bureaux, caisse d'un trésorier public. *Fig.* Tout ce qui est précieux, excellent, très utile : *le travail est un trésor.* Personne ou chose pour laquelle on a un très grand attachement. *Les trésors de Cérès, de Bacchus, de l'automne,* les blés, les raisins, les fruits.

TRÉSORERIE (*zo-re-rî*) n. f. Lieu où l'on garde et l'on administre le trésor public. *Partic.* Bureaux d'un trésorier-payeur général. Fonction de trésorier public. Finances de l'Etat. Ministère des finances, en Angleterre : *lords de la trésorerie.* Bénéfice, maison du trésorier d'un chapitre.

TRÉSORIER (*zo-ri-é*) n. m. Fonctionnaire qui reçoit et distribue les fonds d'un prince, d'un Etat, d'une communauté, d'un chapitre, d'un régiment, etc. **Trésorier-payeur général,** comptable supérieur, chargé d'assurer, dans le ressort d'un département, le service du trésor. Pl. des *trésoriers-payeurs généraux.*

TRÉSORIÈRE (*zo*) n. f. Celle qui, dans une communauté, dans une association, reçoit les revenus, les souscriptions, etc.

TRESSAGE (*trè-sa-je*) n. m. Action de tresser : *le tressage de la paille est très pratiqué en Italie.*

TRESSAILLEMENT (*tré-sa, ll* mll., *e-man*) n. m. Brusque secousse de tout le corps, généralement à la suite d'une émotion vive : *tressaillement d'un nerf. Abusir.* Mouvement soudain, déplacement d'un muscle, d'un tendon.

Digitized by Google

TRESSAILLI (*trè-sa, ll* mll., *i*) adj. *Nerf, tendon tressailli*, déplacé par un effort violent.

TRESSAILLIR (*trè-sa, ll* mll., *ir*) v. n. (du lat. *transilire*, sauter par delà. — *Je tressaille, nous tressaillons. Je tressaillais, nous tressaillions. Je tressaillis, nous tressaillîmes. Je tressaillirai, nous tressaillirons. Je tressaillirais, nous tressaillirions. Tressaille, tressaillons, tressaillez. Que je tressaille, que nous tressaillions. Que je tressaillisse, que nous tressaillissions. Tressaillant. Tressailli, e.*) Eprouver un tressaillement : *tressaillir de joie, de crainte.*

TRESSAUT (*trè-sô*) n. m. (de *tressauter*). Sursaut.

TRESSAUTER (*trè-sô-té*) v. n. Sursauter, tressaillir : *tressauter devant un danger imminent.*

TRESSE (*trè-se*) n. f. Tissu plat de fils, de cheveux, etc., entrelacés. Cheveux assujettis sur trois brins de soie pour faire les perruques. Ornement architectural, constitué par l'entrelacement de plusieurs tresses. *Mar.* Cordage plat ou tressé à la main. Gros papier gris.

Tresse (archit.).

Coiffure à tresse.

TRESSER (*trè-sé*) v. a. Arranger en tresse : *tresser des cheveux.*

TRESSEUR, EUSE (*trè-seur, eu-ze*) n. Celui, celle qui tresse des fils, des cheveux, etc.

TRESSOIR (*trè-soir*) n. m. Instrument sur lequel on tresse les cheveux.

TRÉTEAU (*tô*) n. m. (b. lat. *transtellum*). Pièce de bois longue et étroite, portée sur quatre pieds, pour soutenir une table, un échafaud, un théâtre, etc. Pl. Théâtre de saltimbanques, d'opérateur forain, etc. *Monter sur les tréteaux*, se faire comédien.

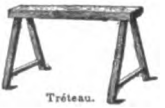

Tréteau.

TREUIL (*treu, l* mll.) n. m. (lat. *torculum*). Cylindre horizontal mobile, autour duquel s'enroule une corde qui sert à élever des fardeaux.

TREUVER (*vé*) v. a. Anc. forme de TROUVER.

TRÊVE n. f. (h. allem. *triwa*). Suspension d'hostilités entre des belligérants : *conclure une trêve.* *Fig.* Suspension d'attaques quelconques : *en cas de danger national, les partis politiques doivent faire trêve.* Relâche, suspension d'action : *son mal ne lui donne point de trêve. Trêve de railleries, de cérémonies*, plus de railleries, de cérémonies. *Trêve de Dieu*, v. *Part. Hist.*

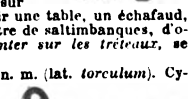

Treuil.

TRÉVIRE n. f. (préf. *trans*, et de *virer*). *Mar.* Cordage plié en double, amarré au sommet d'un plan incliné, et servant à y faire rouler un corps cylindrique. Sorte de trésillon.

TREVIRER (*ré*) v. a. Affaler à l'aide de trévires.

TRI (du lat. *tres, tria*, trois), préfixe qui signifie *trois* et qui entre dans la composition d'un grand nombre de mots français.

TRI n. m. Triage : *le tri des lettres, des soies.*

TRI ou **TRICK** n. m. Espèce de jeu d'hombre, qu'on joue à trois. *Faire le tri*, au jeu de whist, faire une levée de plus que la partie adverse.

TRIADE n. f. (du gr. *trias, ados*, groupe de trois). Assemblage de trois unités, de trois personnes, etc. : *la triade de Jupiter, Minerve et Apollon.*

TRIADELPHE (*dèl-fe*) adj. Se dit des plantes dont la fleur présente des étamines soudées par leurs filets en trois faisceaux distincts.

TRIAGE n. m. Action de trier, de choisir : *le triage de la houille.* Choses choisies.

TRIAIRE (*è-re*) n. m. (lat. *triarius*). Nom donné aux soldats qui formaient le troisième rang de la légion romaine.

TRIANDRE adj. Qui a trois étamines libres.

TRIANDRIE (*dri*) n. f. Etat des plantes triandres.

TRIANGLE n. m. (préf. *tri*, et *angle*). *Géom.* Portion de plan comprise entre trois droites qui se coupent et qui sont limitées à leurs intersections : *la surface d'un triangle est égale au produit de la base par la moitié de la hauteur. Triangle isocèle*, celui qui a deux côtés égaux. *Triangle équilatéral*, celui qui a les trois côtés égaux. *Triangle scalène*, celui dont les trois côtés sont inégaux. *Triangle rectangle*, celui qui a un angle droit. *Musiq.* Instrument d'acier en forme de triangle, qu'on frappe avec une baguette de même métal. *Mar.* Pavillon de forme triangulaire, pour les signaux.

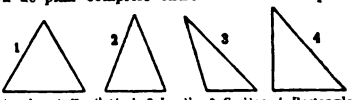

Triangles : 1. Equilatéral ; 2. Isocèle ; 3. Scalène ; 4. Rectangle.

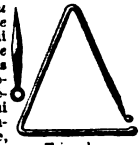

Triangle.

TRIANGULAIRE (*lè-re*) adj. Qui est en forme de triangle : *figure triangulaire.* Dont la base est un triangle : *pyramide triangulaire.* N. m. Nom de divers muscles qui ont la forme d'un triangle.

TRIANGULAIREMENT (*lé-re-man*) adv. En triangle.

TRIANGULATION (*si-on*) n. f. (du lat. *triangulus*, triangle). Opération trigonométrique au moyen de laquelle on lève le plan d'un terrain, en le divisant en triangles : *opérer la triangulation d'un pays.*

TRIANGULER (*lé*) v. a. Faire la triangulation de.

TRIAS (*âss*) n. m. (mot gr. signif. *groupe de trois*). Système géologique, qui doit son nom à sa division en trois étages : *le trias contient d'énormes restes de sauriens fossiles.*

TRIASIQUE (*si-ke*) adj. Qui a rapport au trias.

TRIATOMIQUE adj. Se dit des corps dont les atomes peuvent se combiner à trois atomes d'hydrogène ou qui peuvent se substituer à trois atomes d'un corps monoatomique dans un composé.

TRIBAL, E adj. Qui vit par tribus. (Peu us.)

TRIBALLE (*ba-le*) n. f. Tringlette en fer, avec laquelle les fourreurs battent les peaux pour les assouplir.

TRIBALLER (*ba-lé*) v. a. Assouplir les peaux avec la triballe.

TRIBART (*bar*) n. m. Bâton ou système de bâtons que l'on attache au cou de certains animaux, porcs, veaux, chiens, pour les empêcher de courir ou de passer à travers les haies, les vignes.

TRIBASICITE (*si*) n. f. Caractère des acides tribasiques.

TRIBASIQUE (*si-ke*) adj. Se dit d'un acide renfermant trois atomes d'hydrogène, remplaçables par des équivalences métalliques.

TRIBOMÈTRE n. m. (gr. *tribein*, frotter, et *metron*, mesure). Instrument pour mesurer la force du frottement.

TRIBOMÉTRIE (*trî*) n. f. Partie de la science qui s'occupe de la mesure des forces de frottement.

TRIBORD (*bor*) n. m. (danois *styrbord*). Côté droit du navire en regardant l'avant. ANT. BÂBORD.

TRIBORDAIS (*dè*) n. m. Homme de l'équipage, faisant partie du quart de tribord.

TRIBRAQUE n. m. (gr. *tri*, trois, et *brakhus*, étroit). *Métrig.* Pied formé de trois brèves.

TRIBU n. f. (lat. *tribus*). Agglomération de familles ou de peuplades sous l'autorité d'un même chef, vivant dans la même contrée, et issues d'une même souche : *les tribus sauvages de l'Afrique centrale.* Une des divisions du peuple, chez les anciens : *l'Attique compta successivement quatre, dix, puis treize tribus ; il y avait à Rome trois tribus primitives.* Chez les Hébreux, postérité de chacun des douze patriarches : *tribu de Juda. Hist. nat.* Division de la classification venant après la famille.

TRIBULATION (*si-on*) n. f. (lat. *tribulatio* ; de *tribulare*, presser, affliger). Affliction, adversité morale : *avoir des tribulations.*

TRIBUN n. m. (lat. *tribunus*). Magistrat romain, chargé de défendre les droits et les intérêts du peu-

Digitized by Google

ple : *les tribuns du peuple, d'abord au nombre de deux, furent créés en 493 av. J.-C., à la suite de la retraite de la plèbe sur le mont Sacré. Tribuns militaires,* magistrats romains qui jouirent pendant quelque temps de l'autorité des consuls. En France, membre de l'ancien Tribunat. *Par ext.* Orateur populaire, démagogue éloquent : *Gambetta fut un admirable tribun.*

TRIBUNAL n. m. (mot lat.). Siège du magistrat, du juge : *siéger dans un tribunal.* Juridiction d'un magistrat ou de plusieurs qui jugent ensemble : *comparaître devant le tribunal.* Les magistrats qui composent le tribunal : *le tribunal se déclare suffisamment éclairé.* Lieu où ils siègent. Partie postérieure des basiliques en forme d'hémicycle. *Tribunal révolutionnaire,* v. *Part. hist. Fig.* Ce que l'on considère comme pouvant rendre une décision quelconque : *le tribunal de la conscience. Le tribunal de la pénitence,* le confessionnal. — TRIBUNAUX. Les corps constitués pour exercer le pouvoir judiciaire et rendre la justice au nom du chef de l'Etat portent le nom général de *tribunaux.* Il y a une *justice de paix* par canton et un tribunal de *première instance* ou *tribunal civil* par arrondissement. Les jugements des tribunaux de première instance sont portés en appel devant les *cours d'appel,* et il en est de même des jugements des *tribunaux de commerce,* composés de commerçants et institués dans les centres industriels et commerciaux. Il y a vingt-six cours d'appel, dont le ressort s'étend, en général, à plusieurs départements (*Agen, Aix, Amiens, Angers, Bastia, Besançon, Bordeaux, Bourges, Caen, Chambéry, Dijon, Douai, Grenoble, Limoges, Lyon, Montpellier, Nancy, Nîmes, Orléans, Paris, Pau, Poitiers, Rennes, Riom, Rouen, Toulouse*). Les tribunaux de première instance sont juges d'appel des justices de paix, lorsque les décisions de ces tribunaux du premier degré sont susceptibles d'appel. La Cour de cassation, placée au sommet de la hiérarchie judiciaire, a pour mission de juger les jugements et de les casser lorsqu'ils sont illégaux. Les réclamations contentieuses en matière administrative sont portées devant des tribunaux spéciaux : conseil d'Etat, cour des comptes, conseils de préfecture, etc. Au point de vue pénal, il y a des *Cours d'assises* (crimes), des tribunaux de *police correctionnelle* (délits), des tribunaux de *simple police* (contraventions).

TRIBUNAT (*na*) n. m. Charge de tribun du peuple à Rome. Exercice de cette charge. (V. *Part. hist.*)

TRIBUNE n. f. (ital. *tribuna*). Lieu élevé d'où parlent les orateurs. *Eloquence de la tribune,* éloquence propre aux débats politiques. *Tribune sacrée,* chaire de prédicateur. Dans les lieux d'assemblée, endroit séparé et élevé pour les personnes privilégiées : *les tribunes d'un champ de courses.* Balcon autour de la lanterne d'un dôme. *Tribune d'orgues,* lieu où est placé le buffet d'orgues, dans une église.

TRIBUNITIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. Qui appartient au tribunat romain : *la puissance tribunitienne fit souvent échec au patriciat.*

TRIBUT (*bu*) n. m. (lat. *tributum ;* de *tribuere,* attribuer). Ce qu'un Etat paye à un autre pour marque de dépendance : *payer tribut.* Impôt : *lever un tribut.* Chez les Romains, impôt auquel étaient soumises les provinces impériales. *Fig.* Rétribution, salaire. Ce qu'on est obligé d'accorder comme dû, mérité : *le respect est un tribut qu'on doit à la vertu. Payer le tribut à la nature,* mourir.

TRIBUTAIRE (*tè-re*) adj. Qui paye tribut : *peuple tributaire. Fig.* Sujet, dépendant : *les hommes sont tributaires de la mort.* Se dit d'un cours d'eau, par rapport à un autre cours d'eau dans lequel il se jette.

TRICAGE n. m. Action de dresser les faces opposées des pièces avec lesquelles on veut construire un mât d'assemblage. Dans le flottage du bois, action de réunir ensemble les bûches portant la marque du même propriétaire.

TRICENNAL (*sèn-nal*), **E, AUX** adj. (du lat. *triceni,* trente). Qui comprend un espace de trente ans.

TRICÉPHALE adj. (préf. *tri,* et gr. *kephalé,* tête). Qui a trois têtes : *monstre tricéphale.* Surnom de certaines divinités mythologiques : Hécate, Hermès, Cerbère.

TRICEPS (*sèpss*) n. m. Nom des muscles ayant trois faisceaux à une de leurs extrémités.

TRICHER (*ché*) v. a. et n. (orig. germ.). Tromper au jeu : *tricher quelqu'un ; vous triche*z. Tromper dans les petites choses. *Fig.* Dissimuler un défaut de symétrie.

TRICHERIE (*rî*) n. f. Tromperie au jeu.

TRICHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui triche.

TRICHINAL, E, AUX (*ki*) adj. Qui appartient à la trichine.

TRICHINE (*ki-ne* ou *chi-ne*) n. f. (du gr. *thrix, trikhos,* cheveu). Genre de vers parasites, qui se trouvent dans les muscles du porc : *la trichine, ingérée avec de la chair de porc mal cuite détermine chez l'homme la maladie appelée trichinose.*

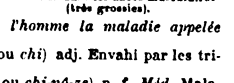
Trichines dans les fibres musculaires (très grossies).

TRICHINÉ, E (*ki* ou *chi*) adj. Envahi par les trichines.

TRICHINOSE (*ki* ou *chi-nô-ze*) n. f. *Méd.* Maladie produite par les trichines : *le meilleur préventif contre la trichinose c'est l'abstention de la viande de porc insuffisamment cuite.*

TRICHITE (*ki-te*) n. f. Nom qui désigne des cristaux groupés et ressemblant à des paquets de fils.

TRICHOCÉPHALE (*ko*) n. m. Genre de vers filiformes, parasites de l'homme et de divers mammifères.

TRICHOPHYTON (*ko*) n. m. Champignon qui vit sur la peau de l'homme, et qui longtemps a été considéré comme causant la pelade.

TRICLINIUM (*ni-om'*) n. m. (m. lat. ; du gr. *treis,* trois, et *klinê,* lit). Salle à manger des anciens, renfermant trois lits disposés autour d'une table.

TRICOISES (*koi-ze*) n. f. pl. (pour *turcoises,* turques). Tenailles dont se servent les maréchaux ou ceux qui travaillent le bois.

TRICOLOR n. m. Nom vulgaire d'une espèce d'amarante et de plusieurs variétés d'œillets. Peaux de chat de trois couleurs. Nom de certains oiseaux tels que le tangara.

TRICOLORE adj. (préf. *tri,* et lat. *color,* couleur). De trois couleurs. *Le drapeau tricolore,* le drapeau français. — L'origine des trois couleurs qui figurent dans notre drapeau national remonte à l'année 1789. Pour cimenter la bonne intelligence entre le roi et la ville de Paris, dans la journée où, suivant le mot heureux de Bailly, *Paris reconquit son roi,* on réunit à la couleur blanche, qui était celle de la royauté, le bleu et le rouge, couleurs qui figuraient dans les *armes de la ville de Paris.*

TRICORNE adj. (préf. *tri,* et *corne*). Qui a trois appendices en forme de cornes. N. m. Chapeau à trois cornes. *Abusiv.* Chapeau des gendarmes, qui, en réalité, n'a que deux cornes.

Tricorne.

TRICOT (*ko*) n. m. Tissu à mailles tricotées : *gilet de tricot.* Vêtement fait de ce tissu : *mettre un tricot.* Adjectiv. : *drap tricot.*

TRICOT (*ko*) n. m. (de *trique*). Bâton gros et court. (Vx.)

TRICOTAGE n. m. Travail, ouvrage d'une personne qui tricote.

TRICOTER (*té*) v. a. (de l'allem. *stricken,* faire des nœuds). Exécuter en mailles entrelacées : *tricoter des bas. Tricoter de la dentelle,* la faire sur un tambour, avec des épingles et des fuseaux. V. n. Faire du tricot : *apprendre à tricoter. Pop.* Marcher en ramenant les pieds l'un vers l'autre.

TRICOTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui tricote. N. f. Machine à tricoter. N. f. pl. Femmes du peuple qui, pendant la Révolution, assistaient en tricotant aux séances de la Convention, des assemblées populaires et du tribunal révolutionnaire. S. une *tricoteuse.*

TRICTRAC (*trik-trak*) n. m. Jeu qui se joue avec des dames et des dés, sur un tableau divisé en deux compartiments : *une partie de trictrac.* Ce damier lui-même. Partie qu'on joue à ce jeu. Ancien moulin à tabac.

TRICUSPIDE (*kus-pi-de*) adj. Qui est muni de trois pointes : *valvule tricuspide.*

Digitized by Google

TRICYCLE n. m. (préf. *tri*, et gr. *kuklos*, cercle). Voiture, charrue, cycle à trois roues : *tricycle à pétrole*.

TRIDACNE n. m. Genre de mollusques lamellibranches, dont les valves atteignent des tailles gigantesques.

TRIDACTYLE (*dak*) adj. Qui possède trois doigts.

Tricycle.

TRIDE adj. (espagn. *trido*). *Manèg.* Vif : *cheval qui a des mouvements trides.*

TRIDENT (*dan*) n. m. (préf. *tri*, et *dent*). Fourche à trois pointes ou dents. Sceptre de Neptune. Bêche à trois dents.

Trident.

TRIDENTÉ, E (*dan*) adj. Qui présente trois dents : *feuille tridentée.*

TRIDI n. m. Troisième jour de la décade du calendrier républicain, en France.

TRIDIUM (*du-om'*) ou **TRIDUO** n. m. (préf. *tri*, et lat. *dies*, jour). Prières qui durent pendant trois jours.

TRIÈDRE adj. (préf. *tri*, et gr. *edra*, base). Formé par trois plans ou faces : *pyramide trièdre. Angle trièdre* ou substantiv. *un trièdre* (un), figure formée par trois plans qui se coupent et qui sont limités à leurs intersections.

TRIENNAL (*èn-nal*), **E, AUX** adj. (préf. *tri*, et lat. *annus*, année). Qui dure trois ans : *parlement triennal.* Qui est conféré pour trois ans : *dignité triennale.* Qui est nommé pour trois ans : *supérieur, magistrat triennal.*

TRIENNALITÉ (*èn-na*) n. f. Durée de trois ans. Retour périodique tous les trois ans. (Peu us.)

TRIENNAT (*èn-na*) n. m. Espace de trois ans. Exercice d'une fonction pendant trois ans.

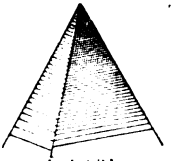
Angle trièdre.

TRIENNIUM (*èn-ni-om'*) n. m. (m. lat.). Espace de trois ans, pendant lequel on étudiait en théologie avant de parvenir aux grades.

TRIER (*tri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Séparer, choisir parmi plusieurs : *trier des raisins.*

TRIÉRARCHIE (*chi*) n. f. (de *triérarque*). Commandement d'une trière. A Athènes, charge d'équiper à ses frais une trière.

TRIÉRARQUE n. m. (gr. *trierès*, trière, et *arkhos*, chef). Commandant d'une trière. A Athènes, citoyen riche tenu d'équiper à ses frais une trière.

TRIÈRE n. f. (gr. *trierès*). *Antiq. gr.* Vaisseau de guerre, à trois rangs de rameurs superposés.

TRIEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui opère un triage. N. m. Machine pour épurer les grains. Machine pour séparer le coke des scories. N. f. Machine pour trier et éplucher les laines.

Triforium.

TRIFACIAL, E, AUX adj. Se dit du nerf appelé aussi *trijumeau*. N. m. : *le trifacial.*

TRIFIDE adj. (préf. *tri*, et lat. *findere*, fendre). *Hist. nat.* Se dit des organes partagés en trois divisions profondes : *graine trifide.*

TRIFLORE adj. Qui porte trois fleurs.

TRIFOLIOLÉ, E adj. Dont le pétiole se termine par trois folioles.

TRIFOLIUM (*li-om'*) n. m. Nom vulgaire du cytise.

TRIFORIUM (*ri-om'*) n. m. (m. lat., de *tres*, trois, et *foris*, porte). Galerie régnant au pourtour intérieur d'une église, au-dessus des archivoltes des collatéraux, et qui présente généralement trois ouvertures sur la nef à chaque travée.

TRIGAME adj. (préf. *tri*, et gr. *gamos*, mariage). Qui s'est marié trois fois. Qui a contracté un troisième mariage avant la dissolution des deux premiers. *Bot.* Qui porte trois fleurs de sexes différents : une mâle, une femelle et une hermaphrodite. Substantiv. Homme, femme trigame.

TRIGAMIE (*mi*) n. f. Etat de trigame.

TRIGAUD (*ghô*), **E** n. et adj. Qui n'agit pas franchement. (Vx.)

TRIGAUDER (*ghô-dé*) v. n. Agir comme un trigaud, sans franchise. (Vx.)

TRIGAUDERIE (*ghô-de-ri*) n. f. Action de trigaud. (Vx.)

TRIGÉMELLAIRE (*mèl-lè-re*) adj. Se dit d'une grossesse où il existe trois fœtus.

TRIGÉMINÉ, E adj. Trois fois jumeau, au nombre de six disposés deux à deux.

Trigle.

TRIGLE n. m. Genre de poissons acanthoptères, dits vulgairement *rougets, grondins*, etc.

TRIGLYPHE n. m. (gr. *treis*, trois, et *gluphê*, ciselure). *Archit.* Ornement de la frise dorique, qui portait trois rainures verticales.

Triglyphe.

TRIGONE adj. (préf. *tri*, et gr. *gônia*, angle). Qui offre trois angles : *fontaine trigone.*

TRIGONELLE (*nè-le*) n. f. Genre de légumineuses papilionacées, voisin des trèfles.

TRIGONOCÉPHALE n. m. (gr. *trigônos*, triangulaire, et *kephalê*, tête). Genre de serpents de la famille des vipéridés, très venimeux, propres à l'Asie et à l'Afrique.

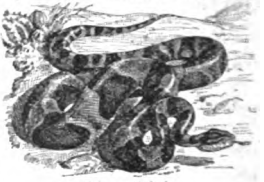
Trigonocéphale.

TRIGONOMÉTRIE (*trî*) n. f. (gr. *trigônos*, triangle, et *metron*, mesure). Science qui a pour but de calculer tous les éléments d'un triangle à l'aide de données numériques suffisantes : *trigonométrie rectiligne.*

TRIGONOMÉTRIQUE adj. Qui appartient à la trigonométrie : *calcul trigonométrique.*

TRIGONOMÉTRIQUEMENT (*ke-man*) adv. Suivant les règles de la trigonométrie.

TRIGYNE adj. (préf. *tri*, et gr. *gunê*, femelle). *Bot.* Qui a trois styles ou pistils libres.

TRIGYNIE (*nî*) n. f. Etat des fleurs trigynes.

TRIHEBDOMADAIRE (*tri-èb, dé-re*) adj. Qui a lieu, qui paraît trois fois par semaine : *journal trihebdomadaire.*

TRIJUMEAU (*mô*) n. et adj. m. Nerf de la cinquième paire cranienne, qui se divise en trois branches.

TRILATÉRAL, E, AUX adj. (préf. *tri*, et *latéral*). Qui a trois côtés.

TRILINGUE (*lin-ghe*) adj. (préf. *tri*, et lat. *lingua*, langue). Qui sait trois langues. Qui est écrit en trois langues : *inscription trilingue.*

TRILITHE n. m. (préf. *tri*, et gr. *lithos*, pierre). Monument mégalithique formé de trois pierres : deux verticales, la troisième en travers.

TRILITTÈRE (*lit'-tè-re*) adj. (préf. *tri*, et lat. *littera*, lettre). *Gram.* Composé de trois lettres (consonnes). *Langues trilittères*, langues sémitiques.

TRILLE (*ll* mll.) n. m. (de l'ital. *trillo*, tremblement). *Musiq.* Agrément d'exécution qui consiste

Digitized by Google

dans le battement très rapide et plus ou moins prolongé d'une note avec la note qui lui est immédiatement supérieure : *exécuter un trille.*

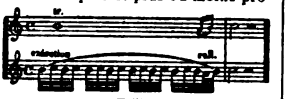

Trille.

TRILLER (*tri, ll* mll., *é*) v. a. Orner de trilles : *triller un passage.*

TRILLION (*tri-li-on*) n. m. Mille billions ou un million de millions.

TRILOBÉ, E adj. Qui a trois lobes : *arc trilobé.*

TRILOBITES n. m. pl. Ordre de crustacés, fossiles dans les terrains primaires. S. un *trilobite.*

TRILOCULAIRE (*lé-re*) adj. Qui se partage en trois loges : *ovaire triloculaire.*

TRILOGIE (*jî*) n. f. (préf. *tri*, et gr. *logos*, discours). Chez les Grecs, ensemble des trois tragédies que devait présenter chacun des concurrents dans les concours dramatiques : *l'Orestie est la plus belle des trilogies du théâtre antique.* Série de trois pièces dramatiques, de trois poèmes, dont les sujets font suite les uns aux autres

TRILOGIQUE adj. Qui se rapporte à une trilogie.

TRIMBALAGE (*trin*) ou **TRIMBALEMENT** (*trin, man*) n. m. Action de trimbaler.

TRIMBALER (*trin-ba-lé*) v. a. *Pop.* Traîner partout avec soi : *trimbaler ses enfants partout.*

TRIMER (*mé*) v. n. *Pop.* Se fatiguer en efforts inutiles : *trimer toute une journée.*

TRIMÈRE adj. Qui est composé de trois articles. Qui a lieu après le troisième pied : *césure trimère.*

TRIMESTRE (*mès-tre*) n. m. (lat. *trimestris*). Espace de trois mois. Somme payée pour trois mois. Fonctions qui durent trois mois.

TRIMESTRIEL, ELLE (*mès-tri-èl, è-le*) adj. (de *trimestre*). Qui comprend trois mois ; qui revient tous les trois mois : *bulletin, recueil trimestriel.*

TRIMESTRIELLEMENT (*mès-tri-è-le-man*) adv. Par trimestre. Tous les trois mois : *revue qui paraît trimestriellement.*

TRIMÉTHYLAMINE n. f. Ammoniaque composée, dérivant de l'ammoniaque simple par la substitution de trois groupes méthyles à trois atomes d'hydrogène.

TRIMÈTRE n. m. (préf. *tri*, et gr. *metron*, mesure). *Métriq.* Vers composé de trois mètres ou mesures : *trimètre ïambique.* Adjectiv. : *vers trimètre.*

TRIMORPHE adj. Se dit d'une substance susceptible de cristalliser sous trois formes différentes incompatibles.

TRIMORPHISME (*fis-me*) n. m. Cas d'une substance trimorphe.

TRIN ou **TRINE** adj. (du lat. *trinus*, triple). Divisé en trois : *une trine unité.* (Vx.) *Trin* ou *trine aspect*, se dit, en astronomie, de deux planètes éloignées l'une de l'autre du tiers du zodiaque.

TRINERVÉ, E (*nèr*) adj. Se dit des feuilles qui ont trois nervures.

TRINGA n. m. Nom scientifique de petits bécasseaux, dits aussi *maubèches.*

TRINGLE n. f. (holl. *tingel*). Verge de fer servant à soutenir un rideau, une draperie. Baguette équarrie, qui sert à former des moulures ou à remplir un vide entre deux planches. Moulure plate à la partie inférieure du triglyphe dorique. Marque faite au cordeau sur un morceau de bois.

TRINGLER (*glé*) v. a. Tracer une ligne droite sur une poutre, avec un cordeau frotté de rouge, de noir ou de blanc : *tringler une pièce de bois.*

TRINGLETTE (*glè-te*) n. f. Petite tringle.

TRINITAIRE (*tè-re*) n. Personne qui croit à l'existence de trois personnes en Dieu. Sectaire dont les opinions sur la Trinité n'étaient pas orthodoxes. N. m. Religieux de l'ordre de la Sainte-Trinité. [V. *Part. hist.*] En France, on appelait aussi les trinitaires, *mathurins.*) N. f. Religieuse de l'ordre de la Trinité. (V. *Part. hist.*)

TRINITÉ n. f. (lat. *trinitas*; de *trinus*, triple). *Relig.* Union de trois personnes distinctes ne formant qu'un seul Dieu : *la trinité hindoue.* Absolum. *La Trinité*, la trinité chrétienne, du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Fête catholique en l'honneur de ce mystère, le premier dimanche qui suit la Pentecôte (en ce sens, comme dans le précéd., prend une majuscule).

TRINÔME n. m. (préf. *tri*, et gr. *nomos*, division). Quantité algébrique, composée de trois termes. Adjectiv. : *facteurs trinômes.*

TRINQUART (*kar*) n. m. Petit bâtiment de formes lourdes, destiné à la pêche du hareng.

TRINQUER (*ké*) v. n. (de l'allem. *trinken*, boire). Choquer son verre contre celui d'un autre avant de boire.

TRINQUET (*kè*) n. m. (ital. *trinchetto*). Mât de misaine, incliné un peu sur l'avant des bâtiments gréés en voiles latines.

TRINQUETTE (*ke-te*) n. f. Voile triangulaire, portée par la vergue de trinquet.

TRINQUEUR (*keur*) n. m. Celui qui aime à trinquer, à boire.

TRIO n. m. (mot ital.). Morceau de musique à trois parties : *les trios de Haydn.* Réunion de trois personnes ou de trois choses personnifiées : *un trio de filous.* Pl. des *trios.*

TRIOBOLE n. m. Mesure et monnaie des Grecs, valant trois oboles.

TRIOLET (*lè*) n. m. Petite pièce de huit vers, généralement octosyllabes, sur deux rimes, où le 1er, le 4e et le 7e vers sont les mêmes, et le 2e est repris au 8e. *Musiq.* Groupe de trois notes d'égale valeur, exécutées dans le même temps que le seraient deux notes de même figure : *on place un 3 au-dessus ou au-dessous du triolet pour l'indiquer. Bot.* Nom vulgaire de la luzerne lupuline et du trèfle rampant.

Triolet.

TRIOMPHAL, E, AUX (*tri-on*) adj. Qui a rapport au triomphe : *char triomphal. Fig.* Fait avec pompe : *faire dans un salon une entrée triomphale.*

TRIOMPHALEMENT (*on, man*) adv. En triomphe : *entrer triomphalement dans une ville. Fam.* Avec pompe.

TRIOMPHANT (*on-fan*), **E** adj. Qui triomphe, qui a vaincu : *général triomphant.* Qui marque la joie et la fierté : *air triomphant.* Décisif, qui ne laisse rien à répliquer : *argument triomphant. Eglise triomphante*, v. EGLISE (*part. hist.*).

TRIOMPHATEUR, TRICE (*tri-on*) adj. Qui a obtenu les honneurs du triomphe : *général triomphateur.* Qui a remporté la victoire : *nation triomphatrice.* N. m. Chez les Romains, général qui rentrait à Rome avec les honneurs du triomphe, après une grande victoire. *Par ext.* Celui qui a remporté une victoire.

TRIOMPHE (*on-fe*) n. m. (lat. *triumphus*). Entrée pompeuse et solennelle d'un général d'armée romain qui avait remporté une grande victoire : *obtenir le triomphe.* Grand succès militaire ; victoire : *les triomphes d'Alexandre. Fig.* Succès brillant : *c'est un jour de triomphe pour lui. En triomphe*, triomphalement ; avec de grandes démonstrations de joie. *Porter quelqu'un en triomphe*, le porter à bras d'hommes pour lui faire honneur. *Fig.* Faire de lui les plus pompeux éloges.

TRIOMPHE (*on-fe*) n. f. Jeu de cartes, variante de l'écarté.

TRIOMPHER (*on-fé*) v. n. (de *triomphe* n. m.). *Antiq. rom.* Faire une entrée pompeuse et solennelle dans Rome après une victoire. Vaincre à la guerre : *César réussit à triompher des Gaulois.* Remporter un avantage sur quelqu'un : *triompher dans une discussion*, et *fig.*, surmonter : *triompher de ses passions.* Exceller : *triompher dans un art.* Tirer vanité de : *triompher du gain d'un procès.* Etre dans la joie de : *triompher du malheur d'autrui.*

TRIONYX (*niks*) n. m. Genre de reptiles chéloniens, comprenant d'énormes tortues des eaux douces tropicales. (V. la planche REPTILES.)

TRIPAILLE (*pa, ll* mll.) n. f. *Fam.* Entrailles, intestins des animaux.

TRIPANG ou **TRÉPANG** (*pan*) n. m. Nom de diverses espèces d'holothuries comestibles.

TRIPARTI, E ou **ITE** adj. (préf. *tri*, et *parti*.

Digitized by Google

partagé). Divisé en trois parties : *feuille tripartite. Chambre tripartite*, tribunal où un tiers seulement des magistrats appartenait à la religion réformée.

TRIPARTITION (*si-on*) n. f. (de *triparti*). Action de diviser une quantité en trois parties égales.

TRIPE n. f. Boyau d'un animal. *Fam.* Intestins de l'homme. *Tripe de velours*, étoffe veloutée, en fil et en laine. *Œufs à la tripe*, œufs durs coupés par tranches et fricassés avec des oignons. Partie intérieure d'un cigare.

TRIPENNÉ, E (*pèn-né*) adj. *Bot.* Se dit des feuilles dont les pétioles secondaires sont divisés en pétioles tertiaires.

TRIPERIE (*ri*) n. f. Lieu où l'on vend des tripes. Commerce du marchand de tripes.

TRIPÉTALE ou **TRIPÉTALÉ, E** adj. *Bot.* Dont la corolle est formée de trois pétales.

TRIPETTE (*pé-te*) n. f. Petite tripe. *Pop. Cela ne vaut pas tripette*, ne vaut rien.

TRIPHASÉ, E (*fa-zé*) adj. Se dit des courants polyphasés au nombre de trois.

TRIPHÉNYLMÉTHANE n. m. Composé dérivant du méthane et qui a une importance considérable dans la chimie des matières colorantes.

TRIPHTONGUE (*trif-ton-ghe*) n. f. (préf. *tri*, et gr. *phthoggos*, son). Syllabe composée de trois sons, qu'on fait entendre en une seule émission de voix : *il n'y a pas de triphtongues proprement dites en français.*

TRIPHYLLE (*fi-le*) adj. *Bot.* Dont les feuilles sont disposées trois par trois.

TRIPIER (*pi-é*), **ÈRE** n. Qui vend des tripes.

TRIPLE adj. (lat. *triplex*). Qui contient trois fois une chose : *bâtiment à triple étage.* Sert à marquer un haut degré : *triple sot.* N. m. Valeur trois fois aussi grande : *neuf est le triple de trois.*

TRIPLEMENT (*man*) n. m. Action de tripler.

TRIPLEMENT (*man*) adv. En trois façons ; d'une manière triple.

TRIPLER (*plé*) v. a. Rendre triple : *tripler une somme.* V. n. Devenir triple.

TRIPLET (*plè*) n. m. Objectif photographique, composé de trois lentilles corrigées chacune isolément pour l'aberration.

TRIPLETTE (*plè-te*) n. f. Bicyclette à trois places.

Triplette.

TRIPLEUR n. m. Machine pour tripler les fils sans l'intermédiaire de l'ouvrier.

TRIPLICATA n. m. (du lat. *triplicatus*, triplé). Troisième copie d'un acte. (Peu us.) Pl. des *triplicata.*

TRIPLICITÉ n. f. Qualité de ce qui est triple : *la triplicité de Dieu.*

TRIPLIQUE n. f. *Dr. rom.* Exception opposée à une duplique.

TRIPOLI n. m. Substance minérale, jaune ou rouge, qui sert à polir et que l'on tirait autrefois de la ville de Tripoli, en Syrie.

TRI-PORTEUR ou **TRIPORTEUR** (abrév. de *tricycle porteur*) n. m. Sorte de tricycle muni d'une caisse dans laquelle on peut placer des marchandises, et qu'un homme actionne au moyen de pédales. (V. la planche VÉHICULES.)

TRIPOT (*po*) n. m. Jeu de paume. (Vx.) Maison de jeu. *Par ext.* Maison mal fréquentée.

TRIPOTAGE n. m. Mélange malpropre ou de mauvais goût. *Fig.* et *fam.* Petits arrangements : *les tripotages d'un ménage.* Intrigue, tromperie : *il doit y avoir du tripotage là dedans. Fam.* Malversation, trafic d'influence.

TRIPOTÉE (*té*) n. f. *Pop.* Volée de coups : *recevoir une tripotée.* Grande quantité : *une tripotée d'enfants.*

TRIPOTER (*té*) v. a. Toucher, manipuler : *tripoter un enfant.* Spéculer avec : *tripoter l'argent des autres.* V. n. Faire quelque chose de mauvais ou de malpropre en mélangeant différentes choses ensemble : *enfants qui tripotent dans la terre. Fig.* Faire des opérations plus ou moins probes : *tripoter sur les blés.*

TRIPOTEUR, EUSE (*eu-ze*) ou **TRIPOTIER** (*ti-é*), **ÈRE** n. Qui fait des tripotages : *un tripoteur d'affaires.*

TRIPTYQUE n. m. (du gr. *triptukhos*, plié en trois). Tableau sur trois volets, dont deux se replient sur celui du milieu : *il existe des magnifiques triptyques flamands.* Chez les anciens, tablette à trois feuillets se repliant l'un sur l'autre.

TRIQUE n. f. *Pop.* Gros bâton.

TRIQUEBALLE (*ke-ba-le*) n. m. Voiture de transport, dans les parcs d'artillerie et les arsenaux. Fardier à deux roues pour le transport des longues pièces de charpente qui sont suspendues au-dessous de l'essieu. (Le fém. est aussi usité.)

TRIQUE-MADAME n. f. *Bot.* Nom vulgaire de l'orpin blanc. (Quelques-uns disent TRIPE-MADAME.)

TRIQUER (*ké*) v. a. Battre à coups de trique : *triquer un âne. Mar.* Faire le tricage des pièces dont un mât se compose. *Techn.* Trier les bois suivant leur espèce et leur qualité.

TRIQUET (*kè*) n. m. Battoir fort étroit, dont on se sert pour jouer à la paume. Échafaud de couvreur en forme de triangle. Échelle double.

TRIQUETRAC (*ke-trak*) n. m. Bruit confus de chocs. (V. TRICTRAC.)

TRIQUÈTRE (*kè-tre*) adj. (gr. *trikhê*, triplement, et *edra*, base). Qui a trois côtés ou trois faces. N. f. *Numism.* Assemblage de trois jambes repliées en triangle, que l'on trouve sur certaines médailles antiques.

TRIQUEUR (*keur*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait le tri du bois flotté.

TRIRECTANGLE (*rèk*) adj. Qui a trois angles droits : *trièdre trirectangle.*

TRIRÈME n. f. (lat. *triremis*; de *tres*, trois, et *remus*, rame). Galère des anciens, à trois rangs de rameurs superposés : *les trirèmes athéniennes.*

TRIROTE n. f. Chaise roulante à trois roues, que peut faire mouvoir elle-même la personne qui y est assise.

TRISAÏEUL, E (*za-i-eul'*) n. Le père, la mère du bisaïeul ou de la bisaïeule. Pl. des *trisaïeuls, trisaïeules.*

TRISANNUEL, ELLE (*za-nu-èl, è-le*) adj. Qui a lieu tous les trois ans : *plante trisannuelle.* Se dit d'une plante qui dure trois ans.

TRISECTEUR, TRICE (*tri-sèk*) adj. Qui donne la trisection de l'angle.

TRISECTION (*tri-sèk-si-on*) n. f. *Géom.* Division d'une chose en trois parties égales : *trisection d'un angle.*

TRISÉPALE (*tri-sé*) adj. *Bot.* Dont le calice a trois sépales.

TRISÉQUER (*tri-sé-ké*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Partager en trois parties : *trséquer un angle.*

TRISMÉGISTE (*tris-mé-jis-te*) adj. m. (gr. *tris*, trois fois, et *megistos*, très grand). Trois fois grand. Surnom que les Grecs donnaient à Hermès ou au dieu Thôt des Égyptiens.

TRISMUS (*tris-mus*) ou **TRISME** (*tris-me*) n. m. Constriction des maxillaires, due à la contracture des muscles masticateurs : *le trismus est un des symptômes caractéristiques du tétanos.*

TRISPERME (*tris-pèr-me*) adj. *Bot.* Qui renferme trois graines.

TRISSE (*tri-se*) n. f. Corde ou palan qui sert à approcher ou à éloigner un canon du sabord.

TRISSER (*tri-sé*) v. n. Crier, en parlant de l'hirondelle.

TRISSER (*tri-sé*) v. a. Faire répéter jusqu'à trois fois de suite : *on a bissé et trissé la serénade.*

TRISTE (*tris-te*) adj. (lat. *tristis*). Qui a du chagrin : *être triste après un deuil.* Porté à la tristesse : *caractère triste.* Qui exprime la tristesse : *air triste.* Affligeant : *nouvelle triste.* Qui inspire de la tristesse : *triste cérémonie.* Pénible : *triste devoir.* Obscur, sombre : *couleur triste.* Funeste, déplorable : *faire une triste fin.* Frivole, chétif, pitoyable : *il a choisi un triste sujet ; triste auteur ; triste dîner.* ANT. **Gai, joyeux, content.**

TRISTEMENT (*tris-te-man*) adv. D'une manière triste : *s'éloigner tristement d'un ami.* ANT. **Gaiement.**

TRISTESSE (*tris-tè-se*) n. f. Souffrance morale. Abattement. Mélancolie habituelle. ANT. **Gaieté, joie.**

Digitized by Google

TRISULCE (*tri-sul-se*) ou **TRISULTIQUE** (*tri-sul*) adj. Se dit des mammifères dont les pieds ont chacun trois sabots distincts.

TRISYLLABE ou **TRISSYLLABE** (*tri-sil*) adj. et n. m. Qui a trois syllabes.

TRISYLLABIQUE ou **TRISSYLLABIQUE** (*tri-sil-la*) adj. Qui appartient à un trisyllabe.

Tritons.

TRITON n. m. Nom de divinités marines, descendant du divin Triton. (V. *Part. hist.*) Ancien appareil à plongeur. *Zool.* Genre de batraciens de taille médiocre, à livrée brillante, qui portent des branchies : *on rencontre les tritons dans beaucoup de mares de France.*

TRITON (gr. *tritonon*) n. m. Intervalle de trois tons, dans le plain-chant.

TRITONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Se dit des terrains où l'on trouve des débris fossiles d'animaux marins.

TRITOXYDE (*tok-si-de*) adj. Troisième oxyde d'un métal.

TRITURABLE adj. Qui peut être trituré.

TRITURATEUR n. m. Appareil pour triturer.

TRITURATION (*si-on*) n. f. Action de triturer.

TRITURE n. f. (subst. verb. de *triturer*). Habitude de manier les affaires publiques ou privées : *avoir la trituré des affaires.* (Peu us.)

TRITURER (*ré*) v. a. (lat. *triturare*). Réduire en parties très menues, en poudre ou en pâte, par écrasement. *Fig.* : *triturer la besogne d'un employé encore novice.*

TRIUMVIR (*tri-om'*) n. m. (lat. *trium*, de trois, et *vir*, homme). Magistrat de Rome, chargé, conjointement avec deux collègues, d'une branche de l'administration. V. TRIUMVIRAT (*part. hist.*).

TRIUMVIRAL, E, AUX (*tri-om'*) adj. Qui appartient aux triumvirs : *pouvoirs triumviraux.*

TRIUMVIRAT (*tri-om'-vi-ra*) n. m. Fonction de triumvir; durée de cette fonction. Association de trois citoyens puissants pour accaparer toute l'autorité : *le triumvirat de Crassus, Octave et Antoine.* (V. *Part. hist.*)

TRIVELIN n. m. Farceur, bouffon, par allusion à Trivelin, personnage de l'anc. comédie italienne.

TRIVELINADE n. f. Bouffonnerie dans le goût de celles de Trivelin.

TRIVIAL, E, AUX adj. (lat. *trivialis*; de *trivium*, carrefour). Usé, rebattu : *vérité triviale.* Bas, grossier : *expression triviale.* **Le trivial** n. m. Ce qui est trivial : *rechercher le trivial.*

TRIVIALEMENT (*man*) adv. D'une manière basse, triviale.

TRIVIALISER (*zé*) v. a. Rendre trivial : *trivialiser volontairement son style.*

TRIVIALITÉ n. f. Caractère de ce qui est trivial. Pensée ou expression triviale : *dire des trivialités.*

TRIVIUM (*vi-om'*) n. m. (m. lat. : de *tres*, trois, et *via*, route). Au moyen âge, partie de l'enseignement comprenant les trois premiers arts libéraux (la grammaire, la rhétorique et la dialectique) : *le trivium était suivi du quadrivium.*

TROC (*trok*) n. m. (de *troquer*). Echange direct d'un objet contre un autre : *le troc fut sans doute la première forme du commerce. Troc pour troc,* échange sans supplément ni retour.

TROCART (*kar*) ou **TROIS-QUARTS** (*troi-kar*) n. m. *Chir.* Instrument en forme de poinçon cylindrique, monté sur un manche et contenu dans une canule propre à faire des ponctions.

TROCHAÏQUE (*ka-i-ke*) adj. et n. m. Se dit du rythme, du vers où le pied fondamental est le trochée : *vers trochaïque.*

TROCHANTER (*kan-tèr*) n. m. (du gr. *trokhos*, rondelle). *Anat.* Nom de deux tubérosités où s'attachent les muscles qui font tourner la cuisse.

TROCHE n. f. Faisceau, assemblage. Espèce de coquillage en sabot. N. f. pl. *Vénér.* Fumées à demi formées des bêtes fauves.

TROCHÉE (*ché*) n. m. (gr. *trokhaios*). Pied de vers de la prosodie grecque ou latine, qui se compose d'une longue et d'une brève.

TROCHÈE (*ché*) n. f. (de *troche*). Touffe de rameaux qui s'élève du tronc d'un arbre coupé un peu au-dessus de terre.

TROCHET (*ché*) n. m. Fleurs ou fruits qui croissent par bouquets.

TROCHILE (*ki-le*) ou **TROCHILUS** (*ki-luss*) n. m. Syn. de COLIBRI.

TROCHILIDÉS (*ki*) n. m. pl. Famille d'oiseaux passereaux des régions tropicales du globe, comprenant les *colibris* (trochile) et les *oiseaux-mouches.* S. un *trochilidé.*

TROCHIN n. m. Petite tubérosité de l'extrémité supérieure de l'humérus.

TROCHISQUE (*chis-ke*) n. m. *Bot.* Nom de certaines algues cylindriques, groupées en filles. *Pharm.* Médicament façonné en cône, dont on enflamme la pointe pour des fumigations (*pastilles du sérail*).

Troène.

TROCHITER (*ki-tèr*) n. m. Grosse tubérosité de l'extrémité supérieure de l'humérus.

TROCHLÉE (*klé*) n. f. Sorte de jointure articulaire, dans laquelle un os roule sur une poulie que lui présente l'os adjacent.

TROCHOÏDE (*ko-i-de*) n. f. (du gr. *trokhos*, roue). *Géom.* Ancien nom de la *cycloïde.*

TROCHURE n. f. Quatrième andouiller de la tête du cerf.

TROÈNE n. m. Genre d'oléacées, à fleurs blanches odorantes : *une haie de troènes.*

TROGLODYTE n. m. (gr. *trôglè*, trou, et *duein*, entrer). Habitant des cavernes. Nom que donnaient les géographes de l'antiquité à un peuple qu'ils plaçaient au S.-E. de l'Egypte. Genre de passereaux très petits, qui vivent dans les buissons.

Troglodyte.

TROGLODYTIQUE adj. Qui a rapport aux troglodytes : *les habitations troglodytiques sont communes en Touraine.*

TROGNE n. f. Visage plein, ouvert et haut en couleur, révélant l'usage de la bonne chère.

TROGNON n. m. Cœur d'un fruit ou d'un legume d'où l'on a retiré ce qui se mange.

TROGLE (*tro-ghe*) n. m. Genre d'insectes hyménoptères, répandus sur tout le globe.

Troika.

TROÏKA (*tro-i*) n. f. Grand traîneau russe attelé de trois chevaux de front.

TROIS (*troi*) adj. num. (lat. *tres*). Deux et un : *trois hommes.* Troisième : *Henri trois.* N. m. : *un trois mal fait ; le trois janvier. Trois pour cent,* taux de l'argent réglé à 3 francs pour 100 francs par an. *Règle de trois. Math.* Règle ayant pour but la solution de tous les problèmes

3

Digitized by Google

dans lesquels on cherche le quatrième terme d'une proposition dont les trois autres sont connus.

TROIS-DEUX (*deû*) n. m. *Musiq.* Dénomination d'une mesure à trois temps, peu usitée, qui a la blanche pour unité de temps.

TROIS-ÉTOILES (*troi-zé*) n. m. Sorte de pseudonyme qu'on exprime le plus souvent par trois astérisques, employé pour désigner une personne qu'on ne veut pas nommer : *madame* ***.

TROIS-HUIT (*troi-u-it*) n. m. *Musiq.* Dénomination d'une mesure à trois temps, qui a la croche pour unité de temps. Morceau dont la musique est à trois-huit.

TROISIÈME (*zi*) adj. num. ord. Qui suit le deuxième : *le troisième jour.* Qui est contenu trois fois dans le tout : *la troisième partie de 21 est 7.* N. : *être le, la troisième.* N. m. : *le troisième étage.* N. f. Classe qui est la troisième à partir de la rhétorique.

TROISIÈMEMENT (*zi-è-me-man*) adv. En troisième lieu.

TROIS-MÂTS (*troi-mâ*) n. m. Navire qui a trois mâts : *trois-mâts carré; trois-mâts barque.*

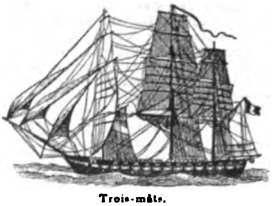
Trois-mâts.

TROIS-PIEDS (*troi-pi-é*) n. m. Syn. de TRÉPIED.

TROIS-PONTS (*troi-pon*) n. m. Navire à trois ponts, dans l'ancienne marine de guerre : *un trois-ponts.*

TROIS-QUARTS (*troi-kar*) n. m. Coupé plus grand que les coupés ordinaires. Petit violon d'enfant. *Chir.* V. TROCART.

TROIS-QUATRE n. m. *Musiq.* Dénomination d'une mesure à trois temps, qui a la noire pour unité de temps. Morceau dont la mesure est à trois-quatre.

TROIS-SIX (*troi-sis*) n. m. Alcool dont la force est telle qu'avec trois parties (en poids) de cet alcool, mélangées à un poids égal d'eau, on obtient six parties d'eau-de-vie ordinaire.

TRÔLE n. f. (de *trôler*). Vente par l'ouvrier lui-même des meubles qu'il a fabriqués : *ouvrier à la trôle.*

TRÔLER (*lé*) v. n. (de l'allem. *trollen*, courir). *Pop.* Mener partout avec soi : *il trôle partout ses enfants.* Promener un petit meuble pour le vendre : *trôler une chaise.* V. n. *Fam.* Aller de-ci de-là.

TROLLE (*tro-le*) n. f. Manière de chasser au hasard du lancer, quand on n'a pas détourné le cerf avec le limier.

TROLLEY (*tro-lé*) n. m. (m. angl.; de *to troll*, rouler). Petit chariot roulant le long d'un cable. Organe formé d'une tige flexible munie d'une petite roulette ou d'un contact glissant et qui sert à transmettre le courant du câble conducteur au moteur de la voiture : *tramway à trolley.*

TROMBE (*tron-be*) n. f. Masse de vapeur ou d'eau soulevée en colonne et animée d'un mouvement rapide : *les trombes sont des cyclones à très court rayon.* — Les *trombes* sont accompagnées généralement d'un vent violent soufflant en tempête et qui renverse tout sur son passage, puis d'éclairs, de grêle, de pluie; elles se compliquent souvent encore d'un mouvement d'aspiration qui peut dessécher les petits cours d'eau, les mares quand la trombe circule sur le continent, ou, quand elle évolue sur mer, enlever à grand bruit une colonne d'eau dangereuse pour les navires qu'elle vient à rencontrer. Les marins d'autrefois avaient recours au canon pour briser la colonne liquide et arrêter l'élan de la trombe, mais ils ne réussissaient qu'à modifier momentanément le phénomène qui, bientôt, reprenait toute son intensité. Le mieux est, en pareille circonstance, pour le navire qui se trouve à proximité, de fuir rapidement le centre du cyclone.

TROMBIDION (*tron*) n. m. Genre d'acariens qui vivent sur les plantes et sont vulgairement dits *rougets, aoûtats, vendangeons*, etc. : *les piqûres de trombidion causent à l'homme d'insupportables démangeaisons.*

Tromblon.

TROMBLON (*tron*) n. m. Espèce de fusil très court, dont la gueule est évasée en forme de trompette et qu'on charge généralement de plusieurs balles. *Pop.* Chapeau évasé par le haut. Adjectiv. : *chapeau tromblon.*

TROMBONE (*tron*) n. m. (m. ital.). Instrument à vent, composé de deux tubes (*coulisses*) recourbés qui peuvent entrer l'un dans l'autre, de manière à produire les différents tons ou demi-tons : *un solo de trombone. Trombone à pistons*, trombone dans lequel des pistons remplacent le jeu des coulisses. Musicien qui joue de cet instrument.

Trombones : 1. A coulisse; 2. A pistons.

TROMBONISTE (*tron-bo-niste*) n. m. Celui qui joue du trombone.

TROMMEL (*tro-mèl*) n. m. (mot allem. signif. *tambour*). Appareil pour classer les minerais par rang de grosseur.

TROMPE (*tron-pe*) n. f. (ital. *tromba*). Sorte de trompette recourbée dont on se sert à la chasse. Syn. de CORNE D'APPEL D'AUTOMOBILE. (V. CORNE.) Toute partie buccale ou nasale allongée en tube, comme chez l'éléphant, les mollusques, les vers et les insectes. Ventilateur hydraulique pour les forges. *Trompe à vide*, espèce de machine pneumatique hydraulique servant à raréfier l'air. *Anat.* Nom donné à des conduits recourbés et évasés. *Trompe d'Eustache*, canal de communication pour l'air extérieur entre la bouche et le tympan de l'oreille. *Archit.* Portion de voûte tronquée, posée en encorbellement dans un angle de bâtiment.

TROMPE-LA-MORT (*tron-pe-la-mor*) n. invar. *Fam.* Personne qui revient d'une maladie désespérée ou qui, malgré sa vieillesse ou sa maigreur, semble résister à la mort.

TROMPE-L'ŒIL (*tron-pe-leu*, *l* mll.) n. m. invar. Tableau où des objets de nature morte sont représentés avec une vérité qui fait illusion. *Fig.* Trompeuse apparence.

TROMPER (*tron-pé*) v. a. Faire tomber dans l'erreur : *tromper un client.* Décevoir, frustrer : *tromper les calculs de quelqu'un.* Se soustraire à : *tromper la vigilance de ses gardes.* Distraire, endormir : *tromper la faim.*

TROMPERIE (*tron-pe-ri*) n. f. Action faite pour tromper.

TROMPETER (*tron-pe-té*) v. n. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je trompette* cependant l'Acad. écrit : *l'aigle trompète.*) Sonner de la trompette. Se dit du cri de l'aigle. V. a. Divulguer : *trompeter une nouvelle par toute la ville.* Faire crier à son de trompe une chose perdue : *trompeter un chien perdu.* Assigner à comparaître. (Vx.)

TROMPETEUR (*tron*) n. et adj. m. Celui qui sonne de la trompette. Chacun des muscles des joues, appelés plus souvent *buccinateurs.*

TROMPETTE (*tron-pè-te*) n. f. (dimin. de *trompe*). Instrument à vent, ordinairement en cuivre. *Nez en trompette*, nez relevé. *Déloger sans trompette*, partir clandestinement. *Iron. Emboucher la trompette*, prendre le style héroïque. *Fig.* Personne indiscrète : *c'est la trompette du quartier. Zool.* Nom de coquillages tels que les *buccins*, les *tritons.* Nom d'oiseaux tels que l'*agami*, la *grue couronnée.* N. m. Celui qui sonne de la trompette. **Trompette-major**, celui qui est placé à la tête des trompettes d'un régiment. Pl. des *trompettes-majors.*

Trompette.

Digitized by Google

TROMPETTISTE (*tron-pé-tis-te*) n. m. Celui qui joue de la trompette.

TROMPEUR, EUSE (*tron, eu-ze*) adj. et n. Qui trompe : *discours trompeur.*

TROMPEUSEMENT (*tron-peu-ze-man*) adv. D'une manière trompeuse : *promettre trompeusement.*

TROMPILLON (*tron-pi, ll* mll., *on*) n. m. *Archit.* Petite trompe. Voussoir qui occupe l'angle d'une trompe. Chacune des ouvertures d'une trompe ou machine soufflante hydraulique.

TRONC (*tron*, même devant une voyelle) n. m. (lat. *truncus*). Partie d'un arbre, depuis la naissance des racines jusqu'à la naissance des branches : *le tronc des palmiers est très élancé.* (V. la planche PLANTE.) Le corps de l'homme, considéré sans la tête et les membres. Fragment du fût d'une colonne. Boîte dans une église pour les aumônes. *Fig.* Source commune. Souche d'une famille. *Géom. Tronc de pyramide, tronc de cône,* partie d'une pyramide d'un cône, qui reste lorsque, après l'avoir coupé par un plan parallèle à la base, on enlève la partie qui contient le sommet. — Pour obtenir le volume d'un tronc de pyramide ou d'un tronc de cône, on prend le tiers du produit de la hauteur par le nombre obtenu en *additionnant* l'aire de la grande base, l'aire de la petite base et la racine carrée du produit des aires des deux bases (*moyenne proportionnelle entre les deux bases*).

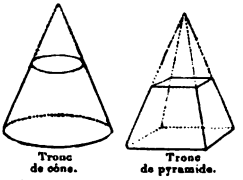
Tronc de cône. Tronc de pyramide.

TRONCATURE n. f. Etat de ce qui est tronqué. *Minér.* Remplacement d'une arête par une facette.

TRONCE ou **TRONCHE** n. f. (de *tronc*). Grosse souche de bois, qu'on brûle la veille de Noël. Arbre de futaie dont on tient les branches coupées.

TRONCHET (*chè*) n. m. Gros billot de bois à trois pieds.

TRONÇON n. m. (de *tronc*). Morceau coupé ou rompu de quelque objet plus long que large : *tronçon d'épée, de lance.* Partie de la queue d'un cheval qui porte les crins et adhère à la croupe.

TRONÇONNEMENT (*so-ne-man*) n. m. Action de tronçonner. (Peu us.)

TRONÇONNER (*so-né*) v. a. Couper par tronçons : *tronconner une anguille.*

TRON DE L'AIR (prov. *troun dé l'air*, tonnerre de l'air). interj. *Fam.* Sorte de juron provençal.

TRÔNE n. m. (lat. *thronus*; du gr. *thrônos*, siège). Siège de cérémonie des rois, des empereurs : *saint Eloi avait, dit-on, fabriqué pour Dagobert un trône d'or massif.* Siège sur lequel s'assied un évêque, dans les cérémonies religieuses. *Fig.* Puissance souveraine : *aspirer au trône.* Pl. L'un des neuf chœurs des anges.

TRÔNER (*né*) v. n. (de *trône*). Faire l'important dans une réunion, une assemblée : *trôner dans un salon.*

TRONQUÉ, E (*ké*) adj. Mutilé, diminué d'une partie considérable : *colonne tronquée.* Où l'on a retranché quelque partie essentielle : *ouvrage tronqué. Géom.* Dont on a retranché le sommet par un plan sécant : *cône tronqué.*

TRONQUER (*ké*) v. a. (lat. *truncare*; de *truncus*, tronc). Mutiler, diminuer d'une partie considérable : *tronquer une statue. Fig. Tronquer un livre, un passage,* le dénaturer.

TROP (*tro*) adv. Plus qu'il ne faudrait. Accompagné de la négation, il signifie *guère* : *cela n'est pas trop sûr. Par trop,* réellement trop. *De trop,* excessif, superflu, importun, déplacé. *En trop,* en excès. *Trop peu,* pas assez. N. m. L'excès : *en tout le trop ne vaut rien.* ANT. **Pas assez.**

TROPE n. m. (du gr. *tropos*, tour). *Rhét.* Toute figure de mot, dans laquelle on emploie les mots avec un sens différent de leur sens habituel : *la métaphore, l'antonomase sont des tropes.* V. RHÉTORIQUE.

TROPÉOLÉES (*lé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones, ayant pour type la *capucine* (tropectum). S. une *tropéolée.*

TROPHÉE (*fé*) n. m. (lat. *trophæum*). Dépouilles d'un ennemi vaincu : *les trophées de la victoire.* Ornement consistant en un groupe d'armes appendues à une colonne, à une muraille. *Fig.* Marque, souvenir d'un succès, d'une victoire : *s'enorgueillir de ses trophées. Par ext.* Objets divers mis en faisceau : *trophée de drapeaux.* Représentation d'un trophée d'armes ou d'un trophée quelconque.

TROPHIQUE adj. (du gr. *trophê*, nourriture). Qui est relatif à la nutrition : *troubles trophiques. Nerfs trophiques,* nerfs qui président à la nutrition des tissus.

TROPHOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *trophê*, nourriture, et *logos*, traité). Science de l'alimentation. (Peu us.)

TROPICAL, E, AUX adj. Du tropique. Qui vit dans les tropiques : *régions tropicales; plantes tropicales. Chaleur tropicale,* chaleur comparable à celle des tropiques.

TROPIQUE n. m. (du gr. *tropikos*, qui tourne). Chacun des deux petits cercles de la sphère, parallèles à l'équateur, et entre lesquels s'effectue le mouvement annuel apparent du soleil autour de la terre. *Astr. Tropique du Cancer,* dans l'hémisphère septentrional. *Tropique du Capricorne,* dans l'hémisphère méridional. (V. MAPPEMONDE, LATITUDE, TERRE, ZONE.) [Les régions tropicales ou intertropicales sont les contrées les plus chaudes du globe; elles forment la zone torride. Par analogie, on appelle *chaleur tropicale* une chaleur très forte]. *Baptême des tropiques,* v. BAPTÊME. Adjectiv. Qui appartient aux tropiques. *Année tropique,* intervalle de temps qui s'écoule entre deux passages successifs du soleil à l'équinoxe du printemps.

TROPIQUE adj. (du gr. *tropos*, tour). *Bot.* Se dit des fleurs qui, plusieurs jours consécutifs, s'ouvrent au lever du soleil et se ferment à son coucher.

TROPOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *tropos*, trope, et *logos*, discours). Science ou traité des tropes.

TROPOLOGIQUE adj. *Rhét.* Figuré : *sens tropologique.*

TROP-PLEIN (*tro-plin*) n. m. Ce qui excède la capacité d'un récipient : *vider le trop-plein d'un réservoir.* Puisard creusé auprès d'une citerne pour en recevoir le trop-plein.

TROQUE n. f. (de *troquer*). Commerce par échange de marchandises. Syn. de TROC.)

TROQUE n. m. Genre de mollusques gastéropodes, à coquille conique, qui vivent dans les mers chaudes.

TROQUER (*ké*) v. a. Echanger pour autre chose. *Troquer son cheval borgne contre un aveugle,* échanger une chose mauvaise contre une pire.

TROQUEUR, EUSE (*keur, eu-ze*) n. *Fam.* Qui troque, qui aime à troquer.

TROT (*tro*) n. m. Allure du cheval et de certains quadrupèdes, intermédiaire entre le pas et le galop et caractérisée par des battues également espacées, exécutées successivement par chaque bipède diagonal : *prendre le trot.* (V. la planche CHEVAL.) *Fig.* et *fam. Au trot,* vivement : *mener une affaire au trot.*

TROTTABLE (*tro-ta-ble*) adj. Où l'on peut aller au trot : *chemin trottable.*

TROTTADE (*tro-ta-de*) n. f. Petite course à cheval ou en voiture.

TROTTE (*tro-te*) n. f. Espace de chemin.

TROTTE-MENU (*tro-te*) adj. invar. Qui trotte à petits pas. *La gent trotte-menu,* les souris.

TROTTER (*tro-té*) v. n. Aller le trot : *cheval qui trotte bien.* Marcher : *trotter toute une journée. Trotter par* (ou *dans*) *la cervelle, la tête de quelqu'un,* faire chez lui l'objet d'une préoccupation constante.

TROTTEUR, EUSE (*tro-teur, eu-ze*) n. et adj. Cheval dressé à n'aller que le trot.

TROTTIN (*tro-tin*) n. m. Petit domestique employé à faire des courses. (Vx.) Jeune ouvrière employée aux courses.

TROTTINER (*tro-ti-né*) v. n. Avoir le trot très court en parlant du cheval. Marcher vite et à petits pas.

TROTTING (*tro-tin'gh'*) n. m. Elevage des chevaux trotteurs.

TROTTOIR (*tro-toir*) n. m. Espace généralement bitumé ou dallé, ménagé sur les côtés d'une rue, d'une chaussée et réservé aux piétons.

TROU n. m. Toute ouverture en creux, faite dans un corps : *creuser un trou en terre.* Cavité naturelle

Digitized by Google

ou non, dans laquelle se loge un animal : *le trou de la souris*. *Fig.* Logement sans commodité, sans gaieté. *Boucher un trou*, payer une dette. *Faire son trou*, se faire une position. *Mettre la pièce à côté du trou*, se servir d'un expédient qui ne peut amener de résultat. *Faire un trou à la lune*, s'enfuir précipitamment sans payer ses dettes. *Mar. Trou du chat*, vide dans le plancher d'une hune pour laisser passer les hommes.

TROUBADOUR n. m. (du provenç. *trobador*, le trouveur). Poète provençal du moyen âge : *le troubadour de langue d'oc correspond au trouvère de langue d'oïl*. (V. *Part. hist.*) Adjectiv. : *costume, air troubadour*.

TROUBLANT (*blan*), **E** adj. Qui cause du trouble : *inquiétude troublante*.

TROUBLE n. m. Agitation tumultueuse : *ne pouvoir parler au milieu du trouble*. Mésintelligence, désunion : *apporter du trouble dans une famille*. Emotion inquiète : *les troubles du cœur*. Pl. Soulèvement populaire : *exciter des troubles*. ANT. Calme.

TROUBLE adj. (du lat. *turbidus*, agité). Brouillé ; qui n'est pas clair : *vin trouble*. *Fig. Pêcher en eau trouble*, chercher du profit dans les affaires louches.

TROUBLE n. f. V. TRUBLE.

TROUBLE-FÊTE n. m. invar. Personne importune qui vient troubler la joie d'une réunion par sa présence. (S'emploie aussi au fém. : *cette femme est une trouble-fête*.)

TROUBLER (*blé*) v. a. Rendre trouble, brouiller : *troubler de l'eau, du vin*. Jeter dans le désordre, l'agitation : *la tempête trouble la surface des mers*. *Fig.* Causer de la mésintelligence : *troubler un ménage*. Causer du désordre : *troubler la paix publique*. Faire perdre le jugement : *troubler la raison*. Interrompre : *troubler un entretien*. Intimider : *votre présence le trouble*. **Se troubler** v. pr. Devenir trouble. *Fig.* S'embarrasser : *l'orateur se troubla*.

TROUÉE (*trou-é*) n. f. Ouverture naturelle ou artificielle dans une haie, un bois, une palissade. *Fig.* : *la trouée de Belfort*. Effet d'une décharge d'artillerie à travers les rangs ennemis ou un corps d'ouvrages fortifiés : *faire une trouée*.

TROUER (*trou-é*) v. a. Percer un trou dans : *trouer un mur*.

TROU-MADAME n. m. Sorte de jeu consistant à faire passer de petites boules d'ivoire dans des arcades numérotées. Pl. des *trous-madame*.

TROUPE n. f. Réunion de gens : *une troupe d'hommes*. Association de gens se livrant à la même occupation : *une troupe de voleurs*. Animaux vivant ensemble : *une troupe de frelons*. Toute réunion de soldats. Ensemble des comédiens, des artistes d'un même théâtre : *une bonne troupe*.

TROUPEAU (*pô*) n. m. Troupe d'animaux domestiques, vivant ensemble sous la direction d'un berger. Peuple d'un diocèse, d'une paroisse, par rapport à l'évêque, au curé. Troupe d'hommes (dans un sens défavorable). *Troupeau de Jésus-Christ*, l'Eglise.

TROUPIALE n. m. Genre d'oiseaux passereaux d'Amérique.

TROUPIER (*pi-é*) n. m. *Fam.* Soldat : *le troupier français est débrouillard*.

TROUSSE (*trou-se*) n. f. Faisceau de plusieurs choses liées ensemble. *Trousse de chirurgien, de médecin, de vétérinaire*, étui ou portefeuille divisé en compartiments, et contenant les instruments qui sont nécessaires à ces praticiens. Pl. Chausses bouffantes que portaient autrefois les pages. *Aux trousses de*, à la poursuite de : *avoir les gendarmes à ses trousses*.

TROUSSÉ, E (*trou-sé*) adj. *Fam.* Fait, exécuté : *compliment bien troussé*. Tourné, bâti : *un gaillard bien troussé*.

TROUSSEAU (*trou-sô*) n. m. Petite trousse : *trousseau de clefs*. Linge, habits qu'on donne à une fille qu'on marie ou qui se fait religieuse, à un enfant qui entre en pension.

TROUSSE-BARRE (*trou-se-ba-re*) n. f. invar. Morceau de bois qui sert à faire joindre ensemble les coupons d'un train à flotter.

TROUSSE-ÉTRIERS (*trou-sé-tri-é*) n. m. invar. Syn. de PORTE-ÉTRIERS.

TROUSSE-GALANT (*trou-se-gha-lan*) n. m. Choléra sporadique. (C'est une maladie à marche rapidement mortelle, qui *trousse* en peu de temps l'homme le plus vigoureux.)

TROUSSE-PIED (*trou-se-pi-é*) n. m. invar. Lanière qui tient plié le pied d'un animal domestique.

TROUSSE-QUEUE (*trou-se-keû*) n. m. invar. Morceau de cuir rond qui, dans le harnachement du cheval, passe sous le tronçon de la queue de l'animal.

TROUSSEQUIN (*trou-se-kin*) n. m. Arcade postérieure de l'arçon d'une selle. *Techn.* V. TRUSQUIN.

TROUSSEQUINER v. a. V. TRUSQUINER.

TROUSSER (*trou-sé*) v. a. Replier, relever pour empêcher de traîner : *trousser sa jupe*. Expédier vite : *trousser une affaire*. Faire mourir rapidement : *ce mal l'a troussé en trois jours*. *Trousser quelqu'un*, relever ses vêtements. *Trousser une volaille*, la préparer pour la mettre à la broche. *Trousser bagage*, partir brusquement. **Se trousser**, v. pr. Relever ses vêtements.

TROUSSIS (*trou-si*) n. m. Pli fait à un vêtement pour le raccourcir.

TROUVABLE adj. Qui peut se trouver, se rencontrer. ANT. Introuvable.

TROUVAILLE (*va, ll* mll.) n. f. Découverte heureuse : *faire une bonne trouvaille*. Objet heureusement découvert : *une riche trouvaille*.

TROUVÉ, E adj. Heureusement imaginé : *expression trouvée*. *Tout trouvé*, qui se présente de soi-même. *Enfant trouvé*, abandonné dans un lieu public et recueilli par charité.

TROUVER (*vé*) v. a. Rencontrer, que l'on cherche ou non : *trouver un trésor*. Surprendre : *trouver en faute*. Découvrir, inventer : *trouver un procédé*. Eprouver, sentir : *trouver du plaisir*. Estimer, juger : *trouver un ouvrage bien fait*. *Trouver la mort*, être tué. *Trouver bon, mauvais*, approuver, désapprouver. *Trouver à dire, à redire*, trouver des raisons de blâmer. *Aller trouver quelqu'un*, se rendre auprès de lui. **Se trouver** v. pr. Se rencontrer, exister : *plante qui se trouve partout*. Etre dans un lieu déterminé : *trouvez-vous ici demain*. Etre dans une certaine situation : *se trouver fort embarrassé*. Se reconnaître, se sentir : *je me trouve mieux*. *Se trouver mal*, avoir une syncope. V. impers. *Il se trouve*, il y a. *Il se trouva que*, il arriva que.

TROUVÈRE n. m. (de *trouver*). Poète du moyen âge, ayant composé en langue d'oïl. (V. TROUBADOUR).

TROUVEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui trouve, qui invente : *un heureux trouveur*.

TROX (*troks*) n. m. Genre d'insectes coléoptères, répandus aux environs de Paris.

TROYEN, ENNE (*troi-i-in, èn-e*) adj. et n. De Troie, capitale de la Troade ou de Troyes, en Champagne.

TRUAND (*tru-an*), **E** n. (du celt. *tryan*, vagabond). Au moyen âge, vagabond, mendiant de profession.

TRUANDAILLE (*da, ll* mll.) n. f. Réunion de truands.

TRUANDER (*dé*) v. n. Faire le truand. (VX.)

TRUANDERIE (*rî*) n. f. Métier de truand.

TRUBLE ou **TROUBLE** n. f. (du lat. *tribula*, herse). Poche de filet attachée à un cerceau auquel est ajusté un manche, et qui sert à prendre les poissons dans les viviers ou sous les berges des rivières.

Truble.

TRUBLEAU ou **TROUBLEAU** (*blô*) n. m. Petite truble.

TRUC (*truk*) n. m. (du gasc. *truca*, frapper). Sorte de billard. *Fam.* Savoir-faire, adresse, habileté : *avoir le truc*. Moyen adroit ou subtil : *des trucs de métier*. Mécanisme employé au théâtre pour faire mouvoir certains décors. Jeu de cartes.

TRUC ou **TRUCK** (*truk*) n. m. (m. angl.). Wagon-tombereau en plate-forme, employé sur les chemins de fer pour le transport des objets encombrants et pesants.

TRUCAGE ou **TRUQUAGE** (*ka-je*) n. m. Ensemble des procédés à l'aide desquels on donne à des objets modernes un air de vétusté qui augmente leur prix. Emploi de moyens adroits pour tromper.

TRUCHEMAN ou **TRUCHEMENT** (*man*) n. m. (ar. *tourdjouman*). Interprète, dans la conversation entre des personnes qui parlent des langues diffé-

Digitized by Google

rentes. *Fig.* Intermédiaire servant à expliquer, interpréter les pensées de quelqu'un. Chose qui en explique une autre : *les yeux sont les muets truchemans du cœur.*

TRUCULENCE (*lan-se*) n. f. Etat, caractère de celui ou de ce qui est truculent.

TRUCULENT (*lan*), **E** adj. (lat. *truculentus*). Brutal et fanfaron.

Truelle.

TRUELLE (*è-le*) n. f. (lat. *trulla*). Outil de maçon à lame triangulaire ou trapézoïdale, à manche recourbé, pour appliquer le mortier, le plâtre. Spatule de métal pour servir le poisson à table.

TRUELLÉE (*e-lé*) n. f. Quantité de mortier qui peut tenir sur une truelle.

TRUFFE (*tru-fe*) n. f. (lat. *tuber*). Champignon ascomycète souterrain très savoureux, qui n'a ni tige ni racines apparentes : *pour chercher les truffes on se sert de porcs ou de chiens auxquels on enlève leur trouvaille dès qu'elle est déterrée.*

TRUFFER (*tru-fé*) v. a. Garnir de truffes : *truffer une volaille.*

TRUFFICULTEUR, TRICE (*tru-fi*) n. et adj. Qui cultive les truffes.

TRUFFICULTURE (*tru-fi*) n. f. Art de cultiver la truffe.

TRUFFIER (*tru-fi-é*), **ÈRE** adj. Qui appartient, qui a rapport aux truffes. Où il y a des truffes : *région truffière.* Dressé à la recherche des truffes : *chien truffier. Chêne truffier*, variété de chêne blanc au pied duquel on trouve la truffe.

TRUFFIÈRE (*tru-fi*) n. f. Terrain dans lequel on trouve des truffes.

TRUIE (*tru-i*) n. f. Femelle du porc. *Truie de mer*, poisson du genre scorpène.

TRUISME (*is-me*) n. m. (angl. *truism*; de *true*, vrai). Vérité banale, toute simple, sans portée.

TRUITE n. f. (lat. *trutta*). Sous-genre de saumons, comprenant des poissons très estimés, des eaux courantes douces et salées de nos pays : *la truite affectionne les eaux rapides et claires. Truite saumonée*, individu de l'espèce truite commune, qui a la chair rouge comme le saumon.

Truites (a, variété noire).

TRUITÉ, E adj. Marqueté, tacheté : *chien truité.* Se dit des poteries dont la glaçure se trouve, par suite d'un accident de fabrication, couverte de fentes disposées en réseaux. *Fonte truitée*, fonte blanche mêlée de fonte grise, et très propre à fournir du fer forgé.

TRULLISATION (*tru-li-za-si-on*) n. f. (du lat. *trulla*, truelle). *Maçonn.* Travail à la truelle d'enduits ou de crépis que l'on applique à l'intérieur des voûtes.

TRUMEAU (*mô*) n. m. Espace d'un mur entre deux fenêtres, entre deux ouvertures. Glace qui occupe cet espace. Jarret du bœuf, coupé pour être mangé.

TRUQUER (*ké*) v. a. *Fam.* Contrefaire, falsifier, vendre du neuf pour du vieux : *truquer un bijou.* V. n. Employer des trucs, des stratagèmes.

TRUQUEUR, EUSE (*keur, eu-ze*) n. Personne qui emploie des trucs, qui dénature des objets.

TRUSQUIN (*trus-kin*) ou **TROUSSEQUIN** (*trou-se-kin*) n. m. (wallon *cruskin*). Outil de menuisier, formé d'une planche que traverse en son milieu une règle carrée, servant pour tracer sur les planches dressées des lignes parallèles à leur bord. Outil de bourrelier pour pincer le cuir.

Trusquins : 1. De bourrelier; 2. De menuisier et charpentier.

TRUSQUINER (*trus-ki-né*) ou **TROUSSEQUINER** (*trou-se-ki-né*) v. a. Tracer au trusquin des lignes parallèles.

TRUST (*treust'*) n. m. (mot angl.). Syndicat de spéculateurs, formé en vue de faire hausser le cours d'une valeur ou le prix d'une marchandise en les accaparant : *les grands trusts se sont d'abord formés en Amérique.*

TRUSTE (*trus-te*) ou **TRUSTIS** (*truss-tiss*) n. f. (du celt. *trust*, foi). Sorte de compagnonnage guerrier, qui se composait d'hommes libres groupés autour des chefs, chez les Francs, pour leur constituer une sorte de garde d'honneur et dont les membres portaient le nom d'*antrustions.*

TRUXALE (*truk-sa-le*) n. m. Genre d'insectes sauteurs, des régions chaudes.

TSAR n. m. Titre que l'on donne habituellement à l'empereur de Russie. (L'Acad. écrit CZAR.)

TSARÉVITCH n. m. Fils du tsar. (On écrit aussi CÉSARÉWITCH, CZARÉVITCH et, d'apr. l'Acad., CZAROWITZ.)

TSARIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. Qui appartient au tsar. *Sa Majesté tsarienne*, le tsar. (L'Acad. écrit CZARIENNE. [Pas de masc.].)

TSARINE n. f. Femme du tsar. (L'Acad. écrit CZARINE.)

TSÉ-TSÉ n. f. Nom vulgaire d'une mouche africaine, qui cause par ses piqûres de grands ravages dans les troupeaux.

TU, TOI, TE (lat. *tu, te*) pron. pers. sing. de la 2e pers. *Fam. Etre à tu et à toi avec quelqu'un*, en être avec lui aux termes d'une intime familiarité.

TUABLE adj. Qui peut être tué; bon à tuer : *un cochon tuable.*

TUANT (*an*), **E** adj. *Fam.* Pénible, fatigant : *métier tuant.*

TU-AUTEM (*ô-tèm'*) n. m. (des mots lat. *tu autem*, signif. *mais toi* [empruntés aux leçons du bréviaire]). *Fam.* Nœud de l'affaire, difficulté : *voilà le tu-autem.* (V. *Part. rose.*)

TUB (*teub'*) n. m. (m. angl.). Large cuvette de métal ou de caoutchouc, dans laquelle on se fait des lotions à grande eau sur tout le corps. Le bain lui-même qu'on y prend : *prendre son tub.*

TUBAGE n. m. Introduction d'un tube dans le larynx pour empêcher l'asphyxie, dans des cas de *croup.* Dans les sondages, action d'enfoncer des tubes de retenue pour prévenir l'éboulement de la terre.

TUBE n. m. (lat. *tubus*). Tuyau cylindrique : *un tube de plomb.* Canal ou conduit naturel : *le tube digestif.* Partie inférieure et tubuleuse des calices ou des corolles gamopétales. *Tube Berlier*, tunnel revêtu intérieurement de plaques d'acier et qu'on emploie dans les chemins de fer souterrains, particulièrement pour le passage sous les cours d'eau. *Tube de Branly*, Syn. de *cohéreur, radioconducteur*, récepteur des ondes dans la télégraphie sans fil. *Tube de Crookes*, instrument employé en radiographie. *Tube de Geissler*, tube contenant du gaz raréfié, dans l'intérieur duquel le passage de la décharge électrique provoque des effets lumineux particuliers.

TUBER (*bé*) v. a. Garnir de tubes un sondage.

TUBERACÉ, E adj. (du lat. *tuber*, truffe). Qui se rapporte à la truffe. N. f. pl. Groupe de champignons ayant pour type la *truffe.* S. une *tubéracée.*

TUBERCULE (*bèr*) n. m. (lat. *tuberculum*). Toute excroissance qui survient à une partie quelconque d'une plante, mais principalement à la racine, comme la pomme de terre, l'igname, la patate, etc. (V. la planche PLANTE.) *Pathol.* Petite tumeur arrondie de l'intérieur des tissus et qui est caractéristique de la tuberculose.

TUBERCULEUX, EUSE (*bèr-ku-leû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature du tubercule : *racine tuberculeuse. Pathol.* Qui concerne les tubercules morbides. N. Phtisique : *envoyer un tuberculeux dans un sanatorium.*

TUBERCULIFORME (*bèr*) adj. Qui a la forme d'un tubercule.

TUBERCULINE (*bèr*) n. f. Extrait d'une culture de tuberculose, dit aussi *lymphe de Koch.*

TUBERCULISATION (*bèr, za-si-on*) n. f. Formation du tubercule.

TUBERCULISER (*bèr, zé*) v. a. Produire des tubercules. **Se tuberculiser** v. pr. Devenir tuberculeux.

Digitized by Google

TUBERCULOSE (*bèr-ku-lô-ze*) n. f. Maladie produite par un bacille spécifique et qui attaque plus spécialement les poumons. — La *tuberculose* est une maladie extrêmement contagieuse, qui atteint surtout les organismes prédisposés par l'hérédité, le surmenage physique et intellectuel, etc. Elle se localise surtout dans le poumon (*tuberculose pulmonaire, phtisie, maladie de poitrine*) ou les articulations (*tumeur blanche, coxalgie, mal de Pott*). Elle s'attaque aussi aux ganglions, à la peau (*lupus*), etc. La tuberculose est guérissable par la suralimentation, la vie au grand air, le repos ; les tuberculoses locales sont plus facilement arrêtées dans leur évolution.

Tubéreuse.

TUBÉREUSE (*reu-ze*) n. f. (de *tubéreux*). Espèce d'amaryllidées très recherchées pour leurs belles grappes de fleurs blanches, à odeur suave et pénétrante. *Tubéreuse bleue*, l'agapanthe.

TUBÉREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. (du lat. *tuber*, tubercule). Qui forme une masse charnue : *racine tubéreuse*.

TUBÉROSITÉ (*zi*) n. f. (de *tubéreux*). Tumeur en forme de tubercule.

TUBICOLE adj. Qui vit dans un tube : *annélides tubicoles*.

TUBIPORE n. m. Genre de polypiers des mers chaudes, vulgairement dits *orgues de mer*.

TUBITÈLE ou **TUBITÉLAIRE** (*lè-re*) adj. *Zool.* Qui construit une toile munie d'un tube, en parlant des araignées.

TUBULAIRE (*lè-re*) adj. Qui est en forme de tube. *Chaudière tubulaire*, dans laquelle la masse liquide est traversée d'un grand nombre de tubes donnant passage aux produits de la combustion. *Pont tubulaire*, formé d'une série de tubes métalliques ajoutés bout à bout.

TUBULÉ, E adj. Qui est en forme de tube. Muni d'une ou de plusieurs tubulures : *cornue tubulée*.

TUBULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui est en forme de tube : *corolle tubuleuse*.

TUBULIBRANCHES n. m. pl. *Zool.* Ancienne division des mollusques gastéropodes. S. un *tubulibranche*.

TUBULURE n. f. Ouverture de certains vaisseaux, destinée à recevoir un tube : *flacon à trois tubulures*. Petits conduits, dans certaines productions naturelles.

TUDESQUE (*dès-ke*) adj. Se dit des Germains et surtout de la langue parlée par eux : *les idiomes tudesques*. *Fig.* Rude, grossier : *façons tudesques*. N. m. La langue tudesque.

TUDIEU ! interj. (de *tue*, et *Dieu*). Juron de l'ancienne comédie.

TUE-CHIEN (*chi-in*) n. m. invar. Employé municipal, chargé de tuer les chiens égarés. (Vx.) Nom vulgaire du colchique.

TUE-MOUCHE n. m. invar. Nom vulgaire de la fausse oronge. (V. ORONGE.) *Tue-mouche* ou adjectiv. *Papier tue-mouches*, papier imprégné d'une substance vénéneuse, dont on se sert pour tuer les mouches.

TUER (*tu-é*) v. a. Ôter la vie d'une manière violente : *tuer un homme à coups d'épée*. Causer la mort : *l'apoplexie l'a tué*. Détruire : *la gelée tue les plantes*. *Fig.* Altérer la santé : *ses excès le tuent*. Importuner extrêmement : *il me tue avec ses compliments*. Faire tomber, discréditer, ruiner : *tuer une entreprise*. *Tuer le temps*, s'amuser à des riens. *Absolum.* Egorger les animaux de boucherie : *boucher qui tue deux fois par semaine*. **Se tuer** v. pr. Se donner la mort. S'évertuer, altérer sa santé : *se tuer au travail*.

TUERIE (*tû-ri*) n. f. (de *tuer*). Carnage, massacre : *la tuerie de la Saint-Barthélemy*. Abattoir.

TUE-TÊTE [*tê*] **(À)** loc. adv. *Crier à tue-tête*, de toutes les forces de la voix.

TUEUR n. m. Celui qui tue : *Jules Gérard fut surnommé « le Tueur de lions »*. Celui qui tue les animaux dans les abattoirs.

TUE-VENT (*tû-van*) n. m. Abri contre le vent, pour protéger les arbres.

TUF (*tuf*) n. m. (lat. *tofus*). Formation géologique, de consistance généralement poreuse. *Fig.* Le fond, la nature vraie du caractère. — *Les tufs calcaires* sont des sédiments abandonnés par le suintement des eaux calcarifères ; les *tufs volcaniques* sont formés de cendres et de boues d'origine éruptive.

TUFFEAU ou **TUFEAU** (*tu-fô*) n. m. (de *tuf*). Craie micacée, qui durcit à l'air : *le tuffeau de Touraine*.

TUFIER (*fi-é*), **ÈRE** adj. Qui est de la nature du tuf : *terre tufière*.

TUILE n. f. (lat. *tegula* ; de *tegere*, couvrir). Carreau de terre cuite pour couvrir les toits : *maison couverte de tuiles*. Morceau de marbre, de pierre, de bronze, etc., ayant la forme et la destination d'une tuile. Planche de bois des tondeurs de drap pour achever de coucher le poil. *Fig.* et *fam.* Accident imprévu et désagréable.

TUILEAU (*lô*) n. m. Fragment de tuile cassée.

TUILER (*lé*) v. a. Donner la dernière façon au drap avec la tuile.

TUILERIE (*ri*) n. f. Lieu où l'on fait de la tuile.

TUILETTE (*lè-te*) n. f. Petite tuile. Plaque d'argile cuite, avec laquelle on diminue l'ouvreau d'un four.

TUILIER (*li-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait de la tuile. Celui qui exploite une tuilerie.

TULIPE n. f. (du turc *tolipend*, turban). Genre de liliacées bulbeuses, à belles fleurs ornementales : *la culture de la tulipe est en honneur en Hollande, et les variétés de cette plante s'y comptent par milliers*.

Tulipes.

TULIPIER (*pi-é*) n. m. Genre de magnoliacées, comprenant de grands arbres américains.

TULLE n. m. (de *Tulle*, n. de ville). Tissu mince, léger et transparent, de fils fins de coton ou de soie, formant un réseau à mailles rondes et polygonales : *tulle broché*.

TULLERIE (*tu-le-ri*) n. f. Commerce ou fabrique de tulle.

TULLIER (*tu-li-é*), **ÈRE** adj. Qui se rapporte au tulle : *industrie tullière*.

TULLISTE (*tu-lis-te*) n. Personne qui vend, qui fabrique du tulle.

TUMÉFACTION (*fak-si-on*) n. f. *Méd.* Enflure, gonflement.

TUMÉFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *tumefacere*. — Se conj. comme *prier*.) *Méd.* Causer de la tuméfaction.

TUMÉSCENCE (*mès-san-se*) n. f. Etat de ce qui est tumescent. Tuméfaction.

TUMESCENT (*mès-san*), **E** adj. (du lat. *tumescere*, s'enfler). Qui s'enfle, se gonfle.

TUMEUR n. f. (lat. *tumor*). Eminence circonscrite et d'un certain volume, qui se développe dans une partie quelconque du corps.

TUMULAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *tumulus*, tombeau). Qui a rapport aux tombeaux : *pierre tumulaire*.

TUMULTE n. m. (lat. *tumultus*). Grand mouvement, avec bruit et désordre : *le tumulte des armes*. *Fig.* Trouble, agitation : *le tumulte du monde, des passions*. Mouvement animé : *le tumulte des affaires*. Chez les Romains, alerte militaire, soudaine et grave : *la levée en masse suivait d'ordinaire le tumulte*. **En tumulte** loc. adv. En confusion.

TUMULTUAIRE (*tu-è-re*) adj. Qui se fait avec tumulte : *assemblée tumultuaire ; levée tumultuaire*.

TUMULTUAIREMENT (*è-re-man*) adv. D'une manière tumultuaire.

TUMULTUEUSEMENT (*se-man*) adv. En tumulte : *écoliers qui sortent de classe tumultueusement*.

TUMULTUEUX, EUSE (*tu-eû, eu-se*) adj. Plein de tumulte : *scène tumultueuse*.

TUMULUS (*lus*) n. m. (m. lat. signif. *tertre*). Amas de terre. Construction de pierre, en forme de cône, que les anciens élevaient au-dessus des sépultures. Pl. des *tumulus* ou, comme en latin, *tumuli*.

TUNAGE n. m. ou **TUNE** n. f. Couchis de fas-

Digitized by Google

cines traversé de piquets et de clayons et chargé d'un lit de gravier pour arrêter l'action des eaux.

TUNGSTATE (*tonghs-ta-te*) n. m. Sel de l'acide tungstique.

TUNGSTÈNE (*tonghs-tè-ne*) n. m. (du suéd. *tungsten*, pierre pesante). *Chim.* Métal très dur, d'un gris presque noir, découvert par Scheele en 1780.

TUNGSTIQUE (*tonghs-ti-ke*) adj. Se dit d'un oxyde et d'un acide dérivant du tungstène.

TUNICIERS (*si-é*) n. m. pl. Embranchement du règne animal, comprenant des animaux marins mous en forme de sac, avec une enveloppe externe dite *manteau* ou *tunique*, d'où leur nom. S. un *tunicier*.

Tunique.

TUNIQUE n. f. (lat. *tunica*). Vêtement de dessous, que portaient les anciens. Redingote d'uniforme, que portent les soldats d'infanterie, les élèves des écoles, etc. Habillement que les évêques portent sous leur chasuble, quand ils officient pontificalement. Habillement des diacres et des sous-diacres. *Anat.* Nom de diverses membranes qui enveloppent les organes : *la tunique de l'œil. Bot.* Enveloppe d'un bulbe. Enveloppe en général.

TUNIQUÉ, E (*ké*) adj. Qui est enveloppé d'une ou de plusieurs tuniques.

TUNISIEN, ENNE (*zi-in, è-ne*) adj. et n. De Tunis ou de Tunisie : *les souks ou bazars tunisiens sont d'un aspect fort curieux.*

TUNNEL (*tu-nèl*) n. m. (m. angl.). Galerie souterraine, pratiquée pour donner passage à une voie de communication : *un tunnel de chemin de fer.* — C'est le plus souvent pour les chemins de fer que l'on creuse les *tunnels;* il en est cependant qui livrent passage à des canaux ou à des routes. Les méthodes de percement varient avec la nature elle-même du sol, mais on se sert fréquemment aujourd'hui d'un bouclier, sorte d'armature en fer ou en bois qui garnit le fond du tunnel et s'avance au fur et à mesure des travaux de déblaiement. Quand il faut attaquer le rocher, on a recours à des perforatrices mécaniques qui percent des trous de mine. Ce sont en tout cas des travaux considérables et fort coûteux (le tunnel du Simplon a coûté 80 millions de francs).

Les plus longs tunnels sont les suivants : Simplon (19.730 m.), Saint-Gothard (14.920 m.), mont Cenis (12.220 m.), Arlberg (10.257 m.), Ronco [Italie] (8.260 m.), etc. En France, il faut citer le tunnel de la Nerthe (4.638 m.), celui de Blaizy (4.100 m.), du Credo [sous le fort de l'Ecluse] (3.965 m.), de Rilly (3.450 m.), de Meudon (3.360 m.), etc.

TUPA n. m. Genre de lobéliacées ornementales d'Amérique.

TUPAÏA (*pa-ia*) n. m. Genre de mammifères insectivores de l'Asie.

TURBAN n. m. (du pers. *dulbend*, bande de tête). Coiffure des Orientaux, qui se compose d'une longue pièce d'étoffe qu'on enroule autour de la tête, recouverte préalablement d'une calotte de drap. Coiffure de femme, de forme analogue, à la mode sous le premier Empire. Coiffure de certaines troupes d'Afrique (turcos, zouaves).

Turban.

TURBE n. f. (du lat. *turba*, foule). *Dr. anc. Enquêtes par turbe*, enquêtes faites pour constater la coutume, l'usage sur une question de droit. (On dit aussi TOURBE.)

TURBELLARIÉS (*bèl-la-ri-é*) n. m. pl. Ordre de vers plats, qui vivent dans la terre humide, comme les planaires par exemple. S. un *turbellarié*.

TURBINAIRE (*nè-re*) n. f. *Zool.* Genre d'anthozoaires comprenant des polypiers de diverses mers.

TURBINE n. f. (du lat. *turbo, inis*, tourbillon). Roue hydraulique à axe vertical, que l'eau fait tourner en agissant sur des augets ou aubes de formes diverses : *les turbines ont un rendement bien supérieur à celui des roues hydrauliques ordinaires.* — Les *turbines* se divisent en *turbines hydrauliques* et *turbines à vapeur*. Les premières comprennent deux catégories : *turbines à réaction* et *turbines à impulsion*. Ces deux catégories se subdivisent elles-mêmes en trois types : les *turbines radiales* appelées aussi *centrifuges* ou *centripètes*, dans lesquelles l'eau agit suivant les rayons. Le second type comprend

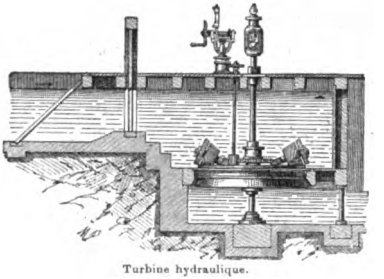

Turbine hydraulique.

les *turbines parallèles* ou *axiales* dans lesquelles l'eau agit parallèlement à l'axe. (V. la *fig.*) Le troisième type est constitué par la *turbine américaine* ou *mixte*, dans laquelle l'eau exerce son action en empruntant les deux modes précédents.

Les *turbines à vapeur* sont généralement destinées à actionner directement les arbres des hélices de certains navires de guerre à grande vitesse. Dans ces appareils, on n'utilise que la vitesse de la vapeur, et non sa pression. Ces turbines, dont il existe divers systèmes, reçoivent actuellement de nombreuses applications.

TURBINÉ, E adj. *Hist. nat.* Qui est en forme de toupie : *coquille turbinée.*

TURBINELLE (*nè-le*) n. f. Genre de mollusques gastéropodes, des mers tropicales.

TURBITH (*bit'*) n. m. Nom donné anciennement à diverses substances généralement irritantes ou purgatives : *turbith minéral; turbith végétal.*

TURBO n. m. Genre de mollusques gastéropodes, des mers chaudes.

TURBOT (*bo*) n. m. Genre de poissons plats qui sont répandus dans l'Atlantique et la Méditerranée, et sont très estimés pour leur chair : *le turbot est un grand poisson, rhomboïdal ou ovale, qui dépasse 1 mètre de long.*

Turbot.

TURBOTIÈRE n. f. Vase de forme particulière, où l'on fait cuire des turbots.

TURBOTIN n. m. Petit turbot.

TURBULENCE (*lan-se*) n. f. Caractère de celui qui est turbulent : *la turbulence des enfants.*

TURBULENT (*lan*), **E** adj. (lat. *turbulentus*). Porté à faire du bruit : *écolier turbulent.* Porté à exciter du trouble : *esprit turbulent.*

Turbotière.

TURC (*turk*), **TURQUE** (*tur-ke*) adj. et n. De Turquie. *A la turque*, à la façon des Turcs. *Fig.* Rudement, durement. *Grand Turc*, titre que les chrétiens donnaient autrefois aux empereurs ottomans. *Fort comme un Turc*, très fort. *Tête de Turc*, personne sur laquelle tout le monde frappe. N. m. Langue turque : *apprendre le turc.*

TURC (*turk*) n. m. Outil de chaudronnier, de joaillier, de boutonnier, etc., pour soutenir les têtes de rivet pendant le rivetage. *Zool.* Nom vulgaire de la larve du hanneton commun.

TURCIE (*sî*) n. f. Sorte de chaussée au bord d'une rivière, pour contenir les eaux : *les turcies de la Loire.* (Vx.)

Digitized by Google

TURCO n. m. Nom familier des tirailleurs algériens. (V. INFANTERIE.)

TURCOMAN n. m. Idiome parlé par les Turcomans, et qui appartient au groupe turc des langues ouralo-altaïques.

TURDUS (*duss*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux, comprenant les *merles* et les *grives*.

TURELURE n. f. Refrain. (S'emploie surtout dans cette phrase : *c'est toujours la même turelure*, la même chose. [Peu us.].)

TURF (*turf*) n. m. (m. angl. signif. *champ de gazon*). Terrain sur lequel ont lieu les courses de chevaux. Sport chevalin : *les plaisirs du turf*.

TURFISTE (*fis-te*) n. Personne qui aime les courses de chevaux, qui les suit assidûment.

TURFOL n. m. Produit huileux de la distillation de la tourbe.

TURGESCENCE (*jès-san-se*) n. f. (de *turgescent*). *Méd.* Gonflement.

TURGESCENT (*jès-san*), **E** adj. (du lat. *turgescere*, s'enfler). *Méd.* Gonflé.

TURION n. m. (du lat. *turio*, bourgeon). Bourgeon de certaines plantes, comme l'asperge, etc.

TURLUPIN n. m. (du n. d'un acteur de nos anciennes farces). Mauvais plaisant. (V. *Part. hist.*)

TURLUPINADE n. f. (de *turlupin*). Mauvaise plaisanterie ; mauvais jeu de mots.

TURLUPINAGE n. m. Action de turlupiner.

TURLUPINER (*né*) v. a. Tourmenter. V. n. Faire des turlupinades.

TURLURETTE (*rè-te*) n. f. Sorte de guitare dont les mendiants faisaient usage au XIVe siècle. Refrain de quelques chansons. *Interjectiv.* Exclamation marquant l'insouciance.

TURLUTAINE (*té-ne*) n. f. *Fam.* Ce qu'on répète sans cesse. Lubie, manie.

TURLUTUTU n. m. *Fam.* Flûte, mirliton. *Interjectiv.* S'emploie pour exprimer les sons de la flûte. S'emploie par ironie pour refuser, se moquer, etc.

TURNÉRACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones. S. une *turnéracée*.

TURNÈRE n. f. Genre de *turnéracées* américaines.

TURNIX (*niks*) n. m. Genre d'oiseaux gallinacés des pays chauds, qui ressemblent aux cailles.

TURONIEN, ENNE (*ni-in, é-ne*) adj. Se dit de la partie moyenne du système crétacé : *l'étage turonien*. N. m. : *le turonien*.

TURPITUDE n. f. (lat. *turpitudo* ; de *turpis*, honteux). Ignominie d'une personne ou d'une chose : *la turpitude des traîtres*. Action honteuse : *commettre des turpitudes*.

TURQUERIE (*ke-rî*) n. f. (de *Turc*). *Fam.* Dureté sauvage ; avarice sordide. Tableau, œuvre littéraire représentant des scènes turques.

TURQUET (*kè*) n. m. Nom vulgaire du maïs. Petit chien à nez camus et à poil ras.

TURQUETTE (*kè-te*) n. f. *Bot.* Herniaire glabre.

TURQUIN (*kin*) adj. m. *Bleu turquin*, foncé et mat. *Marbre turquin*, ou substantiv. *turquin*, marbre bleu, veiné de blanc, que l'on trouve en Italie.

TURQUOISE (*koi-ze*) n. f. Pierre précieuse de couleur bleue, non transparente (variété de phosphate d'alumine).

TUSSICULATION (*tus-si, si-on*) n. f. Petite toux sèche. (Peu us.)

TUSSILAGE (*tu-si*) n. m. (lat. *tussis*, toux, et *agôgos*, qui chasse). *Bot.* Genre de composées médicinales, vulgairement appelées *pas-d'âne*.

TUTÉLAIRE (*lè-re*) adj. (lat. *tutelaris*). Qui tient sous sa protection : *génie tutélaire de la cité*. *Par anal.* Favorable : *puissance tutélaire*. *Dr.* Qui concerne la tutelle : *gestion tutélaire*.

TUTELLE (*tè-le*) n. f. (du lat. *tutela*, protection). Autorité donnée par la loi ou par le magistrat pour veiller aux biens d'un mineur ou d'un interdit. *Fig.* Protection, sauvegarde : *la tutelle des lois*. Surveillance, dépendance gênante : *se mettre en tutelle*.

TUTEUR, TRICE n. (lat. *tutor, trix* ; de *tueri*, protéger). Personne à qui est confiée la tutelle d'enfants mineurs ou d'interdits. N. m. Perche qui soutient une jeune plante. — Le *tuteur* a la triple mission de veiller à la personne du mineur orphelin, d'administrer ses biens et de le représenter dans les actes de la vie civile. Il agit d'accord avec un *conseil de famille*, présidé par le juge de paix, et, lorsque ses intérêts sont en conflit avec ceux du pupille, il cède la place au *subrogé tuteur*.

La tutelle appartient de plein droit au survivant des père et mère ; si ces derniers sont décédés, aux ascendants. Lorsque l'enfant mineur n'a ni père ni mère, ni tuteur choisi par ses père et mère, ni ascendants masculins, il est pourvu à la nomination du tuteur par le conseil de famille.

Le tuteur ne peut, sans autorisation, faire que des actes de pure administration : passer des baux qui n'excèdent pas neuf ans, percevoir les revenus du mineur, etc. Pour les autres actes, il a besoin de l'autorisation du conseil de famille, dont la délibération doit même parfois (par ex. vente d'immeubles) être homologuée par le tribunal.

Lorsque le mineur a atteint sa majorité ou obtenu son émancipation, le tuteur lui doit un compte de tutelle.

TUTHIE ou **TUTIE** (*tî*) n. f. (allem. *tuthia*). *Chim.* Oxyde de zinc qui se produit dans le travail de certains minerais de plomb.

TUTOIEMENT (*toî-man*) ou **TUTOÎMENT** (*man*) n. m. Action de tutoyer.

TUTOYER (*toi-ié*) v. a. (rad. *tu*. — Se conj. comme *aboyer*.) User des mots *tu, te, toi*, au lieu de *vous*, en parlant à quelqu'un.

TUTTI (*tout'-ti*) n. m. (m. ital. ; pl. de *tutto*, tout *Musiq.* Passage d'ensemble de toutes les parties d'un orchestre. **Tutti quanti**, tous tant qu'il y en a.

TUTU n. m. Sorte de caleçon bouffant des danseuses de théâtre, et, par extens., leur jupe de gaze, courte et flottante.

TUYAU (*tu-io* ou *tui-io*) n. m. (orig. germ.). Tube ou canal circulaire ou prismatique de fer, de plomb, etc. : *tuyau d'orgue, de cheminée*. Bout creux d'une plume d'oiseau. Tige creuse du blé et de certaines plantes. Pli cylindrique que l'on fait à du linge empesé. *Tuyau sonore*, tube à parois lisses et rigides rendant un son lorsque la masse d'air qu'il renferme entre en vibration. *Fam. Dire quelque chose dans le tuyau de l'oreille*, dire quelque chose à voix basse et en secret. *Arg. des courses*. Renseignement confidentiel.

TUYAUTAGE (*tu-ió* ou *tui-ió*) n. m. Action de tuyauter : *tuyautage du linge*. Ensemble des tuyaux d'une machine à vapeur.

TUYAUTER (*tu-* [ou *tui*] *ió-té*) v. a. Repasser et plisser en forme de tuyaux avec un fer chauffé : *tuyauter un bonnet*.

TUYAUTERIE (*tu* [ou *tui*] *-ió-te-rî*) n. f. Fabrique de tuyaux métalliques. Ensemble des tuyaux d'une machine à vapeur, d'une installation d'éclairage au gaz, etc.

TUYERE (*tu-iè-re*) n. f. Ouverture pratiquée à la partie inférieure d'un fourneau et destinée à recevoir le bec des soufflets.

TYLOSE (*tô-ze*) n. f. Cor aux pieds ; œil-de-perdrix.

TYMPAN (*tin*) n. m. (du gr. *tumpanon*, tambour). Cavité de l'oreille, sur laquelle est tendue une membrane sonore : *la rupture de la membrane du tympan entraîne souvent la surdité*. *Fig. Briser le tympan à quelqu'un*, lui parler trop fort. *Impr.* Dans la presse à bras, châssis tendu d'étoffe sur lequel on pose les feuilles à imprimer. *Archit.* Espace entre les trois corniches du fronton : *tympan d'un temple grec*. Espace uni ou sculpté, circonscrit par plusieurs arcs ou plusieurs lignes droites : *tympan d'une porte de cathédrale*. *Menuis.* Panneau entre des moulures. *Mécan.* Pignon denté qui en-

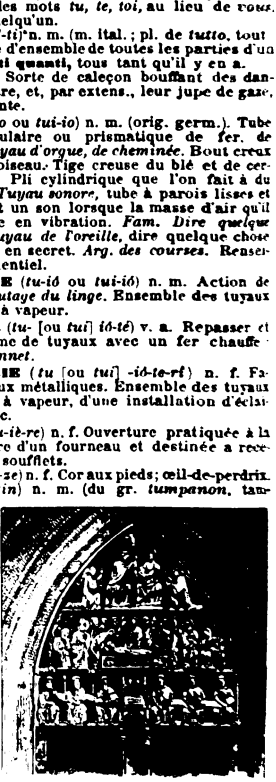

Tympan (XIIe s.).

Digitized by Google

grène dans les dents d'une roue. *Hydraul.* Roue hydraulique qui puise l'eau par son pourtour et la déverse par son axe.

TYMPANIQUE (*tin*) adj. Qui a rapport au tympan : *membrane tympanique.* Qui a rapport au tambour. N. f. Art d'exécuter les batteries de caisse.

TYMPANISER (*tin, zé*) v. a. Décrier hautement quelqu'un. Agacer.

TYMPANISME (*tin-pa-nis-me*) n. m. Gonflement de l'abdomen, causé par l'accumulation des gaz dans l'intestin.

Tympanon.

TYMPANITE (*tin*) n. f. (du gr. *tumpanon*, tambour). Enflure du ventre, produite par une accumulation de gaz.

TYMPANON (*tin*) n. m. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Instrument de musique monté avec des cordes de laiton, qu'on touche avec des baguettes de bois.

TYPE n. m. (du gr. *tupos*, empreinte). Empreinte servant à produire des empreintes semblables. Modèle idéal, réunissant à un haut degré les traits essentiels de tous les objets de même nature : *les Géorgiens nous offrent le type de la beauté humaine.* Ensemble de traits caractéristiques : *le type anglais. Fam.* Figure, personnage d'une forte originalité : *c'est un vrai type. Biol.* Se dit de la forme générale autour de laquelle oscillent les variations individuelles d'une race, d'une espèce. *Typogr.* Caractère d'imprimerie.

Typha.

TYPHA n. m. Genre de plantes monocotylédones, vulgairement appelées *massettes, quenouilles,* etc.

TYPHACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type le genre tipha. S. une *typhacée.*

TYPHIQUE adj. Qui concerne le typhus ou la fièvre typhoïde : *affection typhique.*

TYPHLITE n. f. Inflammation du cæcum et de son appendice : *lorsque la typhlite est limitée à l'appendice cæcal, elle prend le nom d'appendicite.*

TYPHLOGRAPHE n. m. Instrument au moyen duquel les aveugles peuvent écrire.

TYPHLOPS (*flopss*) n. m. Genre de petits reptiles ophidiens.

TYPHOÉMIE (*mi*) n. f. Altération du sang par les maladies typhoïdes.

TYPHOGÈNE adj. Qui produit le typhus, la fièvre typhoïde.

TYPHOÏDE (*fo-i-de*) adj. Qui a le caractère du typhus. *Fièvre typhoïde,* maladie contagieuse, infectieuse, à localisation intestinale, due à un microbe spécifique et qui attaque surtout les jeunes gens surmenés. Substantiv. : *une typhoïde grave.* — La *fièvre typhoïde* se caractérise principalement par les variations de température qui permettent de diviser son évolution en trois périodes d'*ascension,* d'*état* et de *déclin.* La première dure quatre ou cinq jours et la température atteint 40°; elle reste à ce point pendant quinze jours environ, puis diminue lentement. Le traitement consiste en bains froids (22°) administrés méthodiquement, en boissons alimentaires (*lait*) et surtout dans une surveillance incessante pour éviter les complications. La convalescence est longue.

TYPHOÏQUE (*fo-i*) adj. Qui se rapporte à la fièvre typhoïde.

TYPHON n. m. (chinois *tafung*). Violent ouragan de l'océan Indien : *les typhons sont des cyclones à faible rayon.*

TYPHUS (*fuss*) n. m. (du gr. *tuphos*, stupeur). Nom de diverses maladies contagieuses, épidémiques, qui sévissent généralement sur un grand nombre d'individus à la fois, dans les lieux où il y a encombrement.

TYPIQUE adj. (de *type*). Symbolique, allégorique : *le sens typique.* Qui caractérise un type : *les traits typiques de la race jaune.* Qui a une forte originalité : *personnage typique.*

TYPOCHROMIE (*kro-mi*) n. f. (gr. *tupos*, empreinte, et *khrôma*, couleur). Impression typographique en couleur.

TYPOGRAPHE n. m. Celui qui sait, qui exerce l'art de la typographie. Adjectiv. : *ouvrière typographe.*

TYPOGRAPHIE (*fi*) n. f. (gr. *tupos*, type, et *graphein*, écrire). Art de l'imprimerie.

TYPOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la typographie.

TYPOGRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière typographique.

TYPOMÈTRE n. m. (gr. *tupos*, caractère, et *metron*, mesure). Règle pliante ou rigide divisée en points typographiques et dont on se sert dans l'imprimerie.

TYPOPHOTOGRAPHIE (*fi*) n. f. Art d'obtenir des clichés typographiques par la photographie.

TYPOPHOTOGRAPHIQUE adj. Qui se rapporte à la typophotographie.

TYRAN n. m. (gr. *turannos*). Usurpateur du pouvoir souverain : *Polycrate fut tyran de Samos.* Prince qui gouverne avec cruauté : *Néron fut un cruel tyran. Fig.* Celui qui abuse de son autorité : *les enfants gâtés sont des tyrans.*

TYRAN n. m. Genre d'oiseaux passereaux d'Amérique.

TYRANNEAU (*ran'-nô*) n. m. Petit tyran subalterne : *les tyranneaux de l'Afrique centrale.*

TYRANNICIDE (*ran'-ni*) n. m. (lat. *tyrannus*, tyran, et *cædere*, tuer). Assassinat d'un tyran. N. Meurtrier d'un tyran : *Harmodius et Aristogiton furent des tyrannicides.*

TYRANNIE (*ran'-ni*) n. f. (de *tyran*). Pouvoir souverain, usurpé et illégal : *la tyrannie de Pisistrate à Athènes.* Gouvernement injuste et cruel : *la tyrannie de Caligula. Fig.* Oppression. Pouvoir de certaines choses sur les hommes : *tyrannie de l'usage, des passions.*

TYRANNIQUE (*ran'-ni-ke*) adj. Qui tient à la tyrannie : *loi, pouvoir tyrannique. Fig.* Qui exerce une influence irrésistible : *le charme tyrannique de la beauté.*

TYRANNIQUEMENT (*ran'-ni-ke-man*) adv. Avec tyrannie : *régner tyranniquement.*

TYRANNISER (*ran'-ni-zé*) v. a. Traiter tyranniquement : *tyranniser ses sujets.* Opprimer : *tyranniser les consciences.*

TYRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. et n. De Tyr : *la pourpre tyrienne.*

TYRINE n. f. Syn. de CASÉINE.

TYROGLYPHE n. m. Genre d'acariens, vulgairement appelés *mites du fromage.*

TYROÏDE (*ro-i-de*) adj. (gr. *turos*, fromage, et *eidos*, aspect). Qui a l'apparence du fromage.

TYROLIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) adj. et n. Du Tyrol. N. f. *Musiq.* Sorte d'air qui s'exécute en franchissant avec un accent particulier et à l'aide de certaines notes de poitrine et de tête qui se succèdent rapidement d'assez grands intervalles toniques. Danse du Tyrol.

TZAR, TZARIEN, ENNE, TZARINE, TZARÉWITSCH, autre orthographe de TSAR, etc.

TZIGANE ou **TSIGANE** n. et adj. Nom donné aux Bohémiens. Nom donné aux musiciens bohémiens, ou portant le costume bohémien, qui jouent dans les cafés-concerts, etc.

Digitized by Google

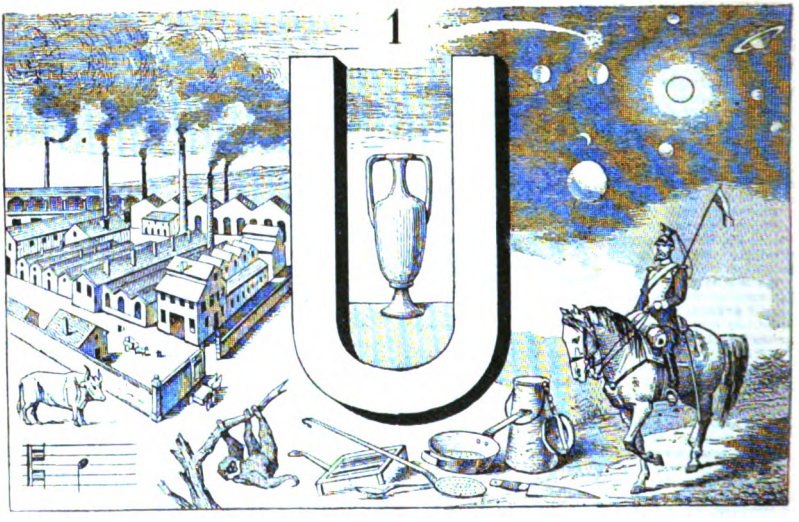

n. m. Vingt et unième lettre de l'alphabet français et la cinquième des voyelles : *un grand* U ; *un petit* u. *Membre d'U*, ouvrage de treillageur en forme de *U* ou de *V*.

UDEREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui est très fécond. (Peu us.)

UBIQUISTE (*ku-is-te*) n. et adj. (du lat. *ubique*, partout). *Fam.* Personne ou être qui paraît être dans plusieurs lieux à la fois, ou qui se trouve bien partout. Docteur de l'Université qui n'était attaché à aucune faculté particulière. (Se dit aussi pour UBIQUITAIRE.)

UBIQUITAIRE (*ku-i-tè-re*) n. m. (du lat. *ubique*, partout). Membre d'une secte de lutheriens qui soutenaient que le corps de Jésus-Christ est présent dans l'Eucharistie, non par l'effet de la transsubstantiation, mais parce qu'il est présent partout.

UBIQUITÉ (*ku-i-té*) n. f. (lat. *ubiquitas*; de *ubique*, partout). Le fait d'être présent en tout lieu à la fois. *Je n'ai pas le don d'ubiquité*, je ne puis être partout en même temps.

UDOMÈTRE n. m. Syn. de PLUVIOMÈTRE.

UDOMÉTRIQUE adj. Qui a rapport à l'udomètre. (On dit aussi PLUVIOMÉTRIQUE.)

UHLAN (*u* asp.) ou **HULAN** (*h* asp.) n. m. (turc *oghlan*). Espèce de lancier, dans les armées allemandes, autrichiennes et russes.

Uhlan allemand.

UKASE ou **OUKASE** (*ka-ze*) n. m. (russe *ukasasi*). Edit du tsar : *un ukase impérial. Fig.* Décision empreinte d'absolutisme : *les ukases d'un chef de bureau.*

ULCÉRATIF, IVE adj. Qui produit l'ulcération.

ULCÉRATION (*si-on*) n. f. Formation d'ulcère. L'ulcère lui-même.

ULCÈRE n. m. (lat. *ulcus, eris*). Solution de continuité dans un tissu, avec perte de substance déterminée par une cause locale : *ulcère variqueux. Arbor.* Plaie des arbres.

ULCÉRÉ, E adj. (de *ulcère*). *Conscience ulcérée*, pressée de remords. *Cœur ulcéré*, qui garde un profond ressentiment.

ULCÉRER (*ré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*.) Produire un ulcère. *Fig.* Produire une profonde blessure morale : *cette déception l'a profondément ulcéré.*

ULCÉREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. De la nature de l'ulcère : *plaie ulcéreuse*. Couvert d'ulcères.

ULCÉROÏDE (*ro-i-de*) adj. Qui ressemble à un ulcère.

ULEMA n. m. (ar. *oulema*, pl. de *alim*). Docteur de la loi, théologien chez les musulmans.

Uléma.

ULEX (*lèks*) n. m. Syn. de AJONC.

ULIGINAIRE (*nè-re*) ou **ULIGINEUX, EUSE** (*neû, eu-ze*) adj. Qui croît ou vit dans les lieux humides : *plantes uliginaires* ou *uligineuses*.

ULITE n. f. Inflammation de la muqueuse des gencives.

ULLUQUE (*ul-lu-ke*) n. m. *Bot.* Genre de chénopodiacées du Pérou, à tubercules alimentaires.

ULMACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones, ayant pour type *l'orme*. S. une *ulmacée*.

ULMAIRE (*mè-re*) n. f. Genre de rosacées, vulgairement appelées *reines-des-prés* : *l'ulmaire fournit par ses tiges une teinture jaune.*

Ulmaire.

ULMIQUE adj. Se dit d'un acide qui prend naissance dans la décomposition des matières animales et végétales.

ULNAIRE (*nè-re*) adj. (du lat. *ulna*, os cubital). Qui a rapport à l'os cubital.

ULOTRIC (*trik*) n. m. Genre d'algues filamenteuses, des eaux douces de nos pays.

Digitized by Google

ULSTER (*uls-tèr*) n. m. (du n. d'une province d'Irlande). Long pardessus d'hiver, en forme de robe de chambre.

Ulster.

ULTÉRIEUR, E adj. (lat. *ulterior*). Qui est au delà, par opposition à *citérieur* : *la Calabre Ultérieure*. Qui arrive après, par opposition à *antérieur* : *nouvelle ultérieure*. ANT. **Antérieur.**

ULTÉRIEUREMENT (*man*) adv. Plus tard : *nous examinerons cela ultérieurement*. ANT. **Antérieurement.**

ULTIMATUM (*tom'*) n. m. (du lat. *ultimus*, dernier). Conditions irrévocables. Dernier mot. Dernière proposition, précise et péremptoire, qu'une puissance fait à une autre et dont la non-acceptation doit amener la guerre : *signifier un ultimatum*.

ULTIME ou **ULTIÈME** adj. (lat. *ultimus*). Dernier, final : *syllabe ultime*.

ULTIMO adv. (m. lat.). En dernier lieu, lorsqu'on a compté par *primo, secundo*, etc.

ULTRA, mot lat. signif. *au delà*, et qui entre dans la composition de beaucoup de mots, pour caractériser ce qui est exagéré. N. m. Celui qui professe des opinions exagérées en politique : *tous les gouvernements ont leurs ultras*. Sous la Restauration, ultra-royaliste, partisan intransigeant de l'ancien régime.

ULTRA-LIBÉRAL, E, AUX adj. et n. Qui pousse le libéralisme à ses dernières limites.

ULTRAMONTAIN, E (*tin, è-ne*) adj. et n. (préf. *ultra*, et lat. *mons, montis*, mont). Qui est au delà des monts, et particulièrement au delà des Alpes, par rapport à la France : *pays ultramontains*. Se dit des doctrines théologiques particulières ou favorables à la cour de Rome : *les prétentions ultramontaines*. (Son opposé est *gallican*.)

ULTRAMONTANISME (*nis-me*) n. m. Système des ultramontains.

ULTRA-PETITA n. m. (mots lat. signif. *au delà de ce qui a été demandé*). *Dr. Statuer ultra-petita*, se dit d'un tribunal qui décide sur les choses qui ne lui étaient pas soumises : *les jugements entachés d'ultra-petita peuvent être rétractés par la voie de la requête civile*.

ULTRA-RÉVOLUTIONNAIRE (*si-o-nè-re*) adj. et n. Se dit des révolutionnaires outrés.

ULTRA-ROYALISTE (*roi-ia-lis-te*) n. Partisan outré des doctrines monarchiques. Adjectiv. : *politique ultra-royaliste*.

ULTRA-VIOLET, ETTE (*lè, è-te*) adj. Se dit des radiations obscures plus réfrangibles que le violet.

ULTRA-ZODIACAL, E, AUX adj. Se dit des planètes dont l'orbite n'est pas comprise entièrement entre les plans qui limitent le zodiaque.

ULULATION (*si-on*) n. f. (de *ululer*). Cri des oiseaux de nuit. (On dit aussi ULULEMENT.)

ULULER (*lé*) v. n. (du lat. *ululare*, hurler). Crier, en parlant des oiseaux de nuit. (On écrit aussi HULULER.)

ULVACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille d'algues vertes, en forme de lame. S. une *ulvacée*.

ULVE n. f. *Bot.* Genre d'algues gélatineuses.

UMBRE (*on-bre*) n. m. Genre de poissons physostomes, répandus dans les eaux douces de l'hémisphère boréal : *l'umbre ne dépasse guère une vingtaine de centimètres de long*.

Umbre.

UN, UNE adj. numér. Le premier de tous les nombres : *un franc*. Adj. numér. Premier : *chapitre un*. Seul, qui n'est pas associé à d'autres : *travail fait en un jour*. Qui n'admet pas de division : *Dieu est un; la vérité est une*. Qui n'est point multiple; simple : *dans un poème, l'action doit être une*. Adj. indéf. Quelque, certain : *un ancien a dit*. N. m. Une unité : *un et un font deux*. Le chiffre qui exprime l'unité : *un un mal tracé*. *Un à un*, un succédant à l'autre. *Pas un*, aucun, nul. *Ne faire qu'un*, être tout à fait semblable ou parfaitement uni. *En donner une à quelqu'un*, lui en faire accroire. *L'un*, un des deux nommés, par opposition à *l'autre*. *L'un l'autre*, réciproquement.

1

UNANIME adj. (lat. *unus*, un, et *animus*, esprit.) Général, sans exception : *un avis unanime*. Pl. Tous du même avis : *nous avons été unanimes*.

UNANIMEMENT (*man*) adv. A l'unanimité : *cette décision a été unanimement approuvée*.

UNANIMITÉ n. f. (de *unanime*). Conformité à des opinions, des suffrages : *proposition adoptée à l'unanimité*.

UNAU (*nô*) n. m. Sorte de paresseux de l'Amérique tropicale.

UNCIAL, E, AUX (*on*) adj. V. ONCIAL.

UNCIFORME (*on*) adj. Qui a la forme d'un crochet.

UNCINÉ, E (*on*) adj. (du lat. *uncus*, crochet). Qui a un crochet.

UNDECIMO (*on-dé*) adv. (m. lat.). Onzièmement.

UNGUÉAL, E, AUX (*on-ghu*) adj. (du lat. *unguis*, ongle). Qui a rapport, qui appartient à l'ongle.

UNGUIFÈRE (*on-ghu-i*) adj. Qui porte un ongle.

UNGUINEUX, EUSE (*on-ghu-i-neû, eu-ze*) adj. (du lat. *ungere*, oindre). *Anat.* Onctueux.

UNGUIS (*on-ghu-iss*) n. m. (mot lat. signif. *ongle*). *Anat.* Très petit os de la face, qui a la forme et la transparence d'un ongle.

UNI, E adj. (de *unir*). Sans inégalités : *chemin uni*. Sans ornements : *linge uni*. Sans variétés : *vie unie*. N. m. Chose unie. Etoffe unie, d'une seule couleur : *ne porter que de l'uni*. ANT. **Raboteux, inégal.**

UNIATE n. m. (du lat. *unia*, union). Chrétien grec reconnaissant la suprématie du pape. Adjectiv. : *les Grecs uniates*.

UNICAULE (*kô-le*) adj. *Bot.* Qui n'a qu'une tige.

UNICELLULAIRE (*sèl-lu-lè-re*) adj. Qui n'est formé que d'une cellule : *organisme unicellulaire*.

UNICOLORE adj. Qui est d'une seule couleur.

UNICORNE adj. Qui n'a qu'une corne.

UNICOTYLÉDONÉ, E adj. *Bot.* Syn. de MONOCOTYLÉDONÉ.

UNIÈME adj. num. ord. de *un*. (Ne s'emploie qu'à la suite des dizaines, des centaines, etc. : *le vingt et unième jour*.)

UNIÈMEMENT (*man*) adv. Ne s'emploie qu'en composition : *vingt et unièmement*, en vingt et unième lieu.

UNIFICATION (*si-on*) n. f. Action d'unifier.

UNIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *unus*, un seul, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Réduire plusieurs parties à un seul tout.

UNIFLORE adj. *Bot.* Qui ne porte qu'une fleur.

UNIFOLIÉ, E adj. *Bot.* Qui ne porte qu'une seule feuille.

UNIFORME adj. (lat. *unus*, un seul, et *forma*, forme). Qui a la même forme; pareil : *des maisons uniformes*. Où l'on n'aperçoit aucune variété : *aspect, couleur, style uniforme*. Toujours égal : *allure uniforme*. Qui ne change pas, est toujours le même : *vie, conduite uniforme*. *Mouvement uniforme*, mouvement d'un corps qui parcourt des espaces égaux en des temps égaux. N. m. Vêtement uniforme, qui est le même pour toute une catégorie d'individus : *l'uniforme d'un lycée*. Habit militaire, costume de corps : *le prestige de l'uniforme*. *Fig. Endosser l'uniforme*, se faire soldat. *Quitter l'uniforme*, se retirer du service militaire. (V. MILITAIRE.)

UNIFORMÉMENT (*man*) adv. D'une manière uniforme : *mouvement uniformément accéléré*.

UNIFORMISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'uniformiser. Son résultat.

UNIFORMISER (*zé*) v. a. Rendre uniforme.

UNIFORMITÉ n. f. Etat de ce qui est uniforme.

UNIJUGUÉ (*ghé*), **E** adj. Se dit d'une feuille ayant une seule paire de folioles.

UNILABIÉ, E adj. Qui n'a qu'une seule lèvre.

UNILATÉRAL, E, AUX adj. (lat. *unus*, un seul, et *latus, eris*, côté). *Bot.* Situé d'un seul côté : *nectaire unilatéral*. *Dr.* Qui n'engage qu'une seule des parties contractantes : *la donation est une convention unilatérale*.

UNILATÉRALEMENT (*man*) adv. D'une façon unilatérale. (Peu us.)

UNILOBÉ, E adj. Qui n'a qu'un lobe.

UNILOCULAIRE (*lè-re*) adj. *Bot.* Qui n'a qu'une loge : *ovaire uniloculaire*.

UNIMENT (*man*) adv. D'une façon unie. Sans iné-

Digitized by Google

galité : *toile travaillée uniment*. Simplement, sans ambages : *voilà tout uniment ce que j'ai vu*.

UNINOMINAL, E, AUX adj. Qui ne contient qu'un nom. Qui ne peut se faire qu'en indiquant un seul nom : *scrutin uninominal*.

UNIOCULÉ, E adj. Qui n'a qu'un œil. (Peu us.)

UNION n. f. (lat. *unio*). Association de différentes choses, de manière qu'elles ne forment plus qu'un tout : *l'union de deux terres*. Conformité d'efforts ou de pensées : *l'union fait la force*. Association entre plusieurs personnes : *union commerciale*. Traité d'alliance. Mariage : *union bien assortie*. ANT. **Désunion, discorde.**

UNIONISME (*nis-me*) n. m. Doctrine des unionistes.

UNIONISTE (*nis-te*) n. m. Membre d'une union ouvrière. Partisan du maintien de l'union, dans un Etat confédéré : *les unionistes anglais sont adversaires de l'autonomie irlandaise*.

UNIOVULÉ, E adj. *Bot*. Qui ne renferme qu'un ovule.

UNIPARE adj. (lat. *unus*, un, et *parere*, enfanter). Qui généralement ne donne naissance qu'à un seul petit : *femelle unipare*.

UNIPERSONNEL, ELLE (*pèr-so-nèl, è-le*) adj. *Gramm*. Qui ne s'emploie qu'à une seule personne. (Se dit d'un verbe qui ne s'emploie qu'à la 3e pers. du singulier, et que les grammairiens appellent aussi *impersonnel*.)

UNIPERSONNELLEMENT (*pèr-so-nè-le-man*) adv. A la manière des verbes unipersonnels. (Peu us.)

UNIPÉTALE ou **UNIPÉTALÉ, E** adj. *Bot*. Qui n'a qu'un seul pétale.

UNIPOLAIRE (*lè-re*) adj. Qui n'a qu'un pôle.

UNIQUE adj. (lat. *unicus*). Seul en son genre : *fils unique*. *Fig*. Infiniment au-dessus des autres : *un talent unique*. Singulier, extravagant : *ah! vous êtes unique*.

UNIQUEMENT (*ke-man*) adv. Exclusivement : *penser uniquement au devoir*. Préférablement à tout : *aimer uniquement*.

UNIR v. a. (lat. *unire*; de *unus*, un seul). Confondre en un : *unir deux communes*. Joindre l'un à l'autre : *canal qui unit deux mers*. Associer : *unir les plaisirs aux affaires*. Joindre d'amitié, d'intérêt : *l'amitié qui unit deux personnes*. Lier par l'amour, le mariage : *unir deux fiancés*. Aplanir : *unir une allée*. **S'unir** v. pr. S'associer, se lier par les liens de l'amour, du mariage. Devenir uni, s'aplanir. ANT. **Désunir.**

UNIREFRINGENT (*jan*), **E** adj. Qui ne produit qu'une réfraction : *cristal unirefringent*.

UNISÉRIÉ, E adj. Qui ne forme qu'une série. Qui est disposé sur un seul rang.

UNISEXUALITÉ (*sèk-su*) n. f. (de *unisexué*). Etat d'une fleur qui n'a qu'un sexe.

UNISEXUEL, ELLE (*sèk-su-èl, é-le*) ou **UNISEXUÉ, E** (*sèk-su-é*) adj. *Bot*. Qui n'a qu'un seul sexe.

UNISSON (*ni-son*) n. m. (lat. *unus*, un, et *sonus*, son). Accord de plusieurs voix ou de plusieurs instruments qui ne font entendre qu'un même son : *chanter à l'unisson*. *Fig*. Action simultanée. Accord : *se mettre à l'unisson des circonstances*.

UNISSONNANT (*ni-so-nan*), **E** adj. *Musiq*. Qui est à l'unisson. (Peu us.)

UNITAIRE (*tè-re*) adj. Qui a rapport à l'unité politique : *doctrines unitaires*. N. m. Partisan de l'unité, de la centralisation en politique. Sectaire qui ne reconnaît qu'une seule personne en Dieu, comme les sociniens.

UNITARISME (*ris-me*) n. m. Doctrine des unitaires.

UNITÉ n. f. (lat. *unitas*; de *unus*, un seul). Principe de tout nombre : *on n'additionne que des unités de même espèce*. Quantité prise pour commune mesure de toutes les autres de même espèce : *unité de longueur, de poids, de capacité*. Qualité de ce qui est un, par opposition à *pluralité* : *l'unité de Dieu*. Action simultanée et tendant au même but : *il n'y a pas d'unité entre eux*. Harmonie d'ensemble d'une œuvre artistique ou littéraire : *unité d'action, de temps, de lieu* (ou *les trois unités*). Dans la littérature classique française, règles dramatiques d'après lesquelles la pièce entière doit se développer : 1° en une seule action principale; 2° dans l'espace d'une journée; 3° dans le même édifice, ou au moins dans la même ville.

UNITIF, IVE adj. Qui unit : *fibres unitives du cœur*. *Théol. Vie unitive*, vie de perpétuelle union avec Dieu.

UNIVALVE adj. Se dit des fruits capsulaires formés d'une seule pièce et des mollusques qui n'ont qu'une valve.

UNIVERS (*vèr*) n. m. (lat. *universus*). L'ensemble des choses existantes; le monde : *l'immensité de l'univers*. La terre et ses habitants : *parcourir l'univers*. Universalité des hommes : *événement qui étonne l'univers*.

UNIVERSALISATION (*vèr, za-si-on*) n. f. Action d'universaliser.

UNIVERSALISER (*vèr, zé*) v. a. Rendre universel, général.

UNIVERSALISME (*vèr-sa-lis-me*) n. m. Opinion qui ne reconnaît d'autre autorité que le consentement universel. Opinion d'après laquelle Dieu a voulu la rédemption de tous les hommes et non pas seulement celle des élus.

UNIVERSALISTE (*vèr-sa-lis-te*) n. m. Partisan de l'universalisme.

UNIVERSALITÉ (*vèr*) n. f. Généralité; totalité : *l'universalité des êtres*; *l'universalité de ses biens*. Caractère de ce qui embrasse toutes les connaissances : *universalité d'esprit*. *Logiq*. Qualité d'une proposition universelle.

UNIVERSEL, ELLE (*vèr-sel, è-le*) adj. (lat. *universalis*). Général; qui s'étend à tout : *remède universel*. Qui a des aptitudes dans tout : *esprit universel*. *Legs universel*, celui qui embrasse la totalité des biens du testateur.

UNIVERSEL (*vèr-sèl*) n. m. Ce qui est universel. *Philos*. Nom sous lequel les scolastiques désignaient les idées ou termes généraux qui servaient à classer les êtres et les idées. (En ce sens, fait au plur. *universaux*.)

UNIVERSELLEMENT (*vèr-sé-le-man*) adv. D'une façon universelle; de tout l'univers : *savant universellement connu*.

UNIVERSITAIRE (*vèr-si-tè-re*) adj. Qui appartient à l'Université : *études universitaires*. N. m. Professeur de l'Université.

UNIVERSITÉ (*vèr*) n. f. (du lat. *universitas*, universalité). Groupe d'écoles, nommées *facultés* ou *collèges* suivant le pays, qui donnent l'enseignement supérieur : *l'université de Paris, d'Oxford*. Bâtiments où réside une université. *Université de France* ou absol. *l'Université*, corps enseignant choisi par l'Etat et chargé de donner en son nom l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. (V. *Part. hist.*)

UNIVOLTAIN (*tin*) ou **UNIVOLTIN** n. m. (ital. *una*, une, et *volta*, fois). Ver à soie qui ne donne dans l'année qu'une seule génération.

UNIVOQUE adj. (lat. *unus*, seul, et *vox*, voix). Qui désigne plusieurs objets distincts, mais de même genre, avec le même sens : *homme est univoque à Pierre et à Paul*. *Gramm*. Qui désigne avec le même son des objets différents : *son est univoque à la partie grossière du blé et à la sensation du bruit*. *Musiq*. *Consonance univoque*, de même nom.

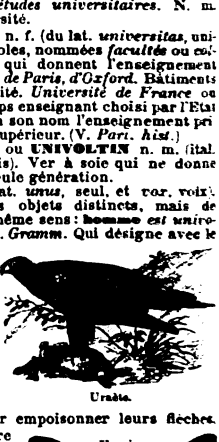
Uraète.

UPAS (*u-pas*) n. m. Poison tiré du latex de divers arbres, en particulier du *strychnos*, et qui sert aux naturels de Java pour empoisonner leurs flèches.

URAÈTE n. m. Genre d'oiseaux rapaces d'Australie, qui sont des aigles d'assez grande taille.

URANATE n. m. *Chim*. Sel de l'acide uranique.

URANE n. m. *Chim*. Oxyde d'uranium.

URANIE (*ni*) n. f. Genre d'insectes lépidoptères, comprenant de grands papillons de Madagascar, qui brillent des plus vives couleurs.

Uranie.

Digitized by Google

URANIQUE adj. Qui concerne l'uranium. *Rayons uraniques*, radiations émises par l'uranium et ses dérivés.

URANITE n. f. Phosphate hydraté naturel d'uranium.

URANIUM (*ni-om'*) n. m. *Chim.* Corps simple métallique, extrait de l'urane.

URANOGRAPHE n. m. Savant qui s'occupe d'uranographie.

URANOGRAPHIE (*fi*) n. f. (gr. *ouranos*, ciel, et *graphê*, description). Description du ciel.

URANOGRAPHIQUE adj. Qui appartient à l'uranographie.

URANOMÉTRIE (*trî*) n. f. (gr. *ouranos*, ciel, et *metron*, mesure). Art de mesurer les distances célestes.

URANOPLASTIE (*plas-tî*) n. f. Restauration du voile du palais.

URANORAMA n. m. Machine représentant les corps célestes et leurs mouvements.

URANOSCOPE (*nos-ko-pe*) n. m. Genre de poissons acanthoptères, répandus dans les mers chaudes.

URAO n. m. Carbonate hydraté naturel de soude.

URATE n. m. Sel de l'acide urique.

URBAIN, E (*bin, è-ne*) adj. et n. (lat. *urbanus*; de *urbs*, ville). De ville. de la ville, par opposition à *rural* : *les populations urbaines*.

URBANISTE (*nis-te*) n. f. Membre d'une congrégation de femmes qui suit la règle des clarisses, mitigée par Urbain IV.

URBANITÉ n. f. (lat. *urbanitas*). Politesse que donne l'usage du monde : *accueillir un visiteur avec urbanité*.

URCÉOLAIRE (*lè-re*) n. f. Genre de lichens qui vivent sur la terre, les arbres, les rochers.

URCÉOLE n. m. (du lat. *urceolus*, petit vase). Organe en forme de sac. *Bot.* Nom donné au calice quand il est en forme d'outre. Genre de lianes d'Asie qui fournissent du caoutchouc.

URCÉOLÉ, E adj. (de *urcéole*). *Bot.* Se dit d'un calice en forme d'urcéole.

URÉDINÉES (*né*) n. f. pl. Ordre de champignons parasites des végétaux, qui forment des taches connues sous le nom de *rouilles*. S. une *urédinée*.

URÉDO n. m. Fructification des urédinées.

URÉE (*u-ré*) n. f. (du gr. *ouron*, urine). Substance azotée que l'on rencontre dans l'urine, qui en contient environ 25 grammes par litre : *l'urée est le produit de la combustion des matières azotées dans l'organisme*.

URÉIDES n. m. pl. *Chim.* Classe de composés dérivés de l'*urée*. S. un *uréide*.

URÉMIE (*mî*) n. f. Intoxication du sang par l'urée, observée dans les néphrites.

URÉMIQUE adj. Qui a rapport à l'urémie.

URÉTÉRALGIE (*jî*) n. f. (de *uretère*, et du gr. *algos*, douleur). Douleurs dans les uretères.

URETÈRE n. m. (gr. *ourêtêr*). Chacun des deux canaux qui portent l'urine des reins dans la vessie.

URETÉRIQUE adj. Qui a rapport aux uretères.

URÉTÉRITE n. f. Inflammation des uretères.

URÉTRAL, E, AUX adj. Qui appartient à l'urètre.

URÈTRE n. m. (gr. *ourêthra*). Canal qui conduit l'urine hors de la vessie.

URGENCE (*jan-se*) n. f. Qualité de ce qui est urgent : *il y a grande urgence à ce que vous veniez. D'urgence*, sur-le-champ.

URGENT (*jan*), **E** adj. (du lat. *urgere*, presser). Qui ne peut se différer : *affaire urgente*.

URGONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Se dit de la partie inférieure du système crétacé : *la craie urgonienne*. N. m. : *l'urgonien*.

URINAIRE (*nè-re*) adj. Qui a rapport à l'urine.

URINAL n. m. Vase à col relevé, où les malades urinent. Pl. des *urinaux*.

URINATION (*si-on*) n. f. Production de l'urine.

URINATOIRE adj. Qui facilite l'urination.

URINE n. f. (lat. *urina*). Liquide excrémentitiel, sécrété par les reins et émis par la vessie.

URINER (*né*) v. a. Évacuer l'urine.

URINIPARE adj. (de *urine*, et du lat. *parere*, engendrer). Qui produit l'urine.

URINOIR n. m. Endroit disposé pour uriner.

URIQUE adj. *Chim. Acide urique*, acide azoté éliminé par l'organisme, que l'on rencontre dans l'urine humaine, et qui constitue la masse entière des excréments de serpents et d'oiseaux. *Calcul urique*, calcul urinaire composé d'acide urique ou d'urate.

URNE n. f. (lat. *urna*). Vase de forme variable, qui servait aux anciens à renfermer les cendres des morts, à puiser de l'eau, etc. Vase qui a la forme d'une urne antique. Boîte ou récipient quelconque, qui sert à recueillir les bulletins de vote, les numéros qu'on tire au sort, etc.

UROBILINE n. f. Pigment biliaire, constituant l'une des matières colorantes de l'urine.

UROCYSTITE (*sis-ti-te*) n. f. Inflammation de la vessie.

URODÈLES n. m. pl. Ordre de batraciens à corps allongé, à membres courts, comme la salamandre. S. un *urodèle*.

URODYNIE (*nî*) n. f. Douleur causée par l'excrétion de l'urine.

UROGASTRE (*ghas-tre*) n. m. Partie des crustacés dite vulgairement *queue*.

UROLITHE n. m. Calcul urinaire.

UROMÈTRE, URÉOMÈTRE, URINOMÈTRE n. m. Aréomètre pour mesurer la densité des urines.

UROPODE n. m. Appendice de l'extrémité de l'abdomen, chez certains crustacés.

UROPYGIAL, E, AUX adj. (gr. *oura*, queue, et *pugê*, cuisse). Qui appartient au croupion des oiseaux.

UROSCOPIE (*ros-ko-pî*) n. f. Examen de l'urine.

URSULINE n. f. Religieuse de l'ordre de Sainte-Ursule, fondé en 1537 par sainte Angèle de Mérici, de Brescia.

URTICACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones, ayant pour type l'*ortie*. S. une *urticacée*.

URTICAIRE (*kè-re*) n. f. (du lat. *urtica*, ortie). Éruption cutanée, semblable à celle que produit le contact de l'ortie : *l'urticaire est souvent le résultat d'une intoxication alimentaire*.

URTICANT (*kan*), **E** adj. Se dit des animaux ou des végétaux qui produisent une piqûre analogue à celle de l'ortie.

URTICATION (*si-on*) n. f. (du lat. *urtica*, ortie). Piqûre accompagnée d'une sensation de brûlure, que produisent sur la peau les poils de l'ortie. Flagellation que l'on pratique avec des orties fraîches, pour produire sur la peau une excitation révulsive.

URUBU n. m. Espèce de vautour de la taille d'un dindon, répandu dans toute l'Amérique chaude. — L'urubu est noir, avec les pieds rougeâtres, la face et le cou roux et bleuâtres. Très commun dans les lieux habités, il rend service en dévorant les charognes et les ordures jusque dans les rues des villes.

Urubu.

URUS (*u-russ*) ou **URE** n. m. Nom donné à l'aurochs, ou bison d'Europe.

URVILLÉE (*vi-lé*) n. f. Genre de sapindacées américaines.

US (*uss*) terminaison d'un grand nombre de mots latins. *Fam. Savant en us*, pédant.

US (*uss*) n. m. pl. (lat. *usus*). Usages : *les us et coutumes de ce pays*.

USABLE (*za-ble*) adj. Que l'on peut user. ANT. **Inusable.**

USAGE (*u-za-je*) n. m. (de *us*). Coutume, pratique consacrée : *s'accoutumer aux usages reçus*. Action de se servir, emploi : *usage des richesses*. Coutume qui règle l'emploi des mots et des tours de phrase : *expression hors d'usage*. Droit de se servir d'une chose qui appartient à autrui ; jouissance : *se réserver l'usage d'une chose*. Connaissance acquise par la pratique de ce qu'il faut faire ou dire en société : *usage du monde*. N. m. pl. Terrains vagues appartenant à une commune et sur lesquels les habitants avaient le droit de faire paître leurs bestiaux.

USAGÉ, E (*u-za*) adj. (de *usage*) Qui a déjà servi : *vêtements usagés*.

USAGER (*u-za-jé*), **ÈRE** adj. Destiné à l'usage habituel. *Effets usagers*, effets non soumis aux droits

Digitized by Google

de douane. N. Personne qui a le droit d'usage, de pâture dans les forêts.

USANCE (*u-zan-se*) n. f. Terme de trente jours, habituellement fixé pour le payement d'une lettre de change.

USANT (*u-zan*), **E** adj. *Dr.* Qui use, qui a droit d'user : *fille usante de ses droits.*

USÉ, E (*u-zé*) adj. (de *user*). Affaibli : *homme usé.* Banal, pour avoir été trop répété ou employé : *sujet usé.*

USER (*u-zé*) v. n. (du lat. *usus*, usage). Faire usage, se servir : *user d'un droit.* Avoir recours à : *user de violence. User mal,* abuser. *En user,* agir, se conduire : *vous en usez mal avec lui.* V. a. Consommer par l'usage : *user de l'huile.* Détériorer par l'usage : *user la pointe d'un couteau.* Diminuer, par le frottement, le volume de : *le grès use le fer. Fig.* Détruire, anéantir progressivement : *user sa santé.*

USER (*u-zé*), n. m. (v. *user* pris substantiv.). Usage, durée de l'emploi : *cette étoffe est d'un bon user.*

USINE (*u-zi-ne*) n. f. (lat. *officina*). Grand établissement de fabrication, comme forge, fonderie, etc.

USINIER (*u-zi-ni-é*) n. m. Qui exploite une usine.

USITÉ, E (*u-zi-té*) adj. (lat. *usitatus*). Qui est en usage : *terme qui n'est plus usité.*

USQUEBAC (*us-ke-bak*) n. m. Whiskey en usage chez les montagnards écossais.

USTENSILE (*us-tan*) n. m. (lat. *utensilia*). Petit meuble, instrument, etc., servant aux usages de la vie courante et à l'exercice de certaines professions.

USTILAGINÉES (*us-ti, né*) n. f. pl. Ordre de champignons parasites des végétaux, sur lesquels ils produisent le *charbon* et la *carie.* S. une *ustilaginée.*

USTION *us-ti-on*) n. f. (du lat. *urere*, brûler). Action de brûler. *Chir.* Effet d'un cautère actuel. (Peu us.)

USUCAPION (*u-zu-ka*) n. f. (lat. *usus*, usage, et *capere*, prendre). En droit romain, mode d'acquisition de la propriété, fondé sur une possession prolongée pendant un certain temps.

USUEL, ELLE (*u-zu-el, é-le*) adj. (du lat. *usus*, usage). Dont on se sert ordinairement : *termes usuels.*

USUELLEMENT (*u-zu-è-le-man*) adv. D'une façon usuelle. (Peu us.)

USUFRUCTUAIRE (*u-zu-fruk-tu-è-re*) adj. Qui ne donne que l'usufruit.

USUFRUIT (*u-zu-fru-i*) n. m. (lat. *usus*, usage, et *fructus*, fruit). Jouissance des fruits, du revenu d'un bien dont la nue propriété appartient à un autre. — L'*usufruit* est le droit d'user d'une chose qui appartient à autrui et d'en percevoir les fruits à titre définitif, le propriétaire de la chose n'en conservant que la nue propriété. Les fruits sont les produits périodiques et réguliers de la chose donnée en usufruit. L'usufruit *légal* est celui que la loi accorde aux père et mère sur les biens de leurs enfants mineurs ; au mari, sur les biens dotaux de sa femme.

USUFRUITIER (*u-zu-fru-i-ti-é*), **ÈRE** n. Qui a l'usufruit : *l'usufruitier d'un bien.* Adjectiv. *Réparations usufruitières,* celles qui incombent à l'usufruitier.

USURAIRE (*u-zu-rè-re*) adj. Où il y a usure : *prêt usuraire.*

USURAIREMENT (*u-zu-rè-re-man*) adv. D'une manière usuraire.

USURE (*u-zu-re*) n. f. (lat. *usura*). Intérêt d'un capital prêté au-dessus du taux fixé par la loi : *le délit d'habitude d'usure est puni d'amende et d'emprisonnement. Fig.* Profit disproportionné avec l'objet qui le procure. *Avec usure,* au delà de ce qu'on a reçu : *rendre avec usure une injure reçue.*

USURE (*u-zu-re*) n. f. (de *user*). Détérioration que produisent l'usage ou le frottement.

USURIER (*u-zu-ri-é*), **ÈRE** n. Qui prête à usure. Adjectiv. : *banquier usurier.*

USURPATEUR, TRICE (*u-zur*) n. Personne qui usurpe. *Spécialem.* Personne qui s'empare, par des moyens injustes, de l'autorité souveraine.

USURPATION (*u-zur-pa-si-on*) n. f. Action d'usurper : *usurpation de fonctions publiques.* Etat qui en résulte. *Par ext.* Objet usurpé.

USURPATOIRE (*u-zur*) adj. Qui a le caractère de l'usurpation.

USURPER (*u-zur-pé*) v. a. (lat. *usurpare*). S'emparer, par violence ou par ruse, de ce qui appartient à un autre : *usurper un trône. Fig.* Arriver à posséder sans droit : *réputation usurpée.*

UT (*ut*) n. m. (premier mot de l'hymne de Saint-Jean-Baptiste. [V. GAMME.]) Première note de la gamme ordinaire. Signe qui la représente. (On dit auj. *do* en solfiant la *clef d'ut.* [V. CLEF.])

UTÉRIN, E adj. (du lat. *uterus*, ventre). Se dit des frères et des sœurs nés de la même mère, mais non du même père. Qui concerne l'utérus : *maladies utérines.*

UTÉRUS (*rus*) n. m. (m. lat.). Organe de la gestation, chez les animaux supérieurs. (Syn. MATRICE.)

UTILE adj. (lat. *utilis*; de *uti*, se servir). Qui rend service : *des travaux utiles. Temps utile,* temps opportun, au delà duquel il n'est plus utile d'agir. **L'utile** n. m. Ce qui est utile : *joindre l'utile à l'agréable.* ANT. **Inutile.**

UTILEMENT (*man*) adv. D'une manière utile. ANT. **Inutilement.**

UTILISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être utilisé. ANT. **Inutilisable.**

UTILISATION (*za-si-on*) n. f. Action ou manière d'utiliser. ANT. **Inutilisation.**

UTILISER (*zé*) v. a. Tirer parti de. ANT. **Inutiliser.**

UTILITAIRE (*tè-re*) adj. Qui se propose surtout l'utilité : *morale utilitaire.* N. Personne qui met l'utilité au-dessus de toute autre considération. *Philos.* Partisan de l'utilitarisme.

UTILITARISME (*ris-me*) n. m. Système de morale, qui place dans l'intérêt particulier ou général la règle de nos actions : *Stuart Mill a défendu l'utilitarisme.*

UTILITÉ n. f. Service que rend une personne ou un objet : *l'utilité d'une mesure.* N. f. pl. Au théâtre, emploi subalterne. Personne qui le remplit : *jouer les grandes, les petites utilités.* ANT. **Inutilité.**

UTOPIE (*pi*) n. f. (du lat. *Utopia*, pays imaginaire inventé par le chancelier anglais Thomas Morus et donné comme titre à un de ses livres). Système ou plan qui paraît d'une réalisation impossible.

UTOPIQUE adj. Qui a le caractère de l'utopie.

UTOPISTE (*pis-te*) n. Personne qui fait des utopies, qui forme des projets imaginaires.

UTRAQUISTE (*ku-is-te*) n. m. (du lat. *utraque*, l'une et l'autre). Nom donné aux hussites de la Bohême, qui communiaient sous les deux espèces.

UTRICULAIRE (*lé-re*) adj. Qui a la forme d'un utricule.

UTRICULARIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones. S. une *utriculariacée.*

UTRICULE n. m. *Bot.* Petite outre.

UTRICULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui est garni d'utricules.

UVAIRE (*vè-re*) adj. *Bot.* Qui se compose de petits grains globuleux.

UVA-URSI n. m. Espèce d'éricacée, dont les feuilles sont employées en infusions diurétiques.

UVE n. f. Pommade de blanc de plomb.

UVÉE (*vé*) n. f. (du lat. *uva*, raisin). Couche pigmentaire de l'iris. Ancien nom de la choroïde.

UVÉITE n. f. Inflammation de l'uvée.

UVIFORME adj. Qui a la forme du raisin.

UVULAIRE (*lè-re*) adj. Qui a rapport à l'uvule. N. f. Genre de liliacées ornementales.

UVULE n. f. Nom scientifique de la luette.

Digitized by Google

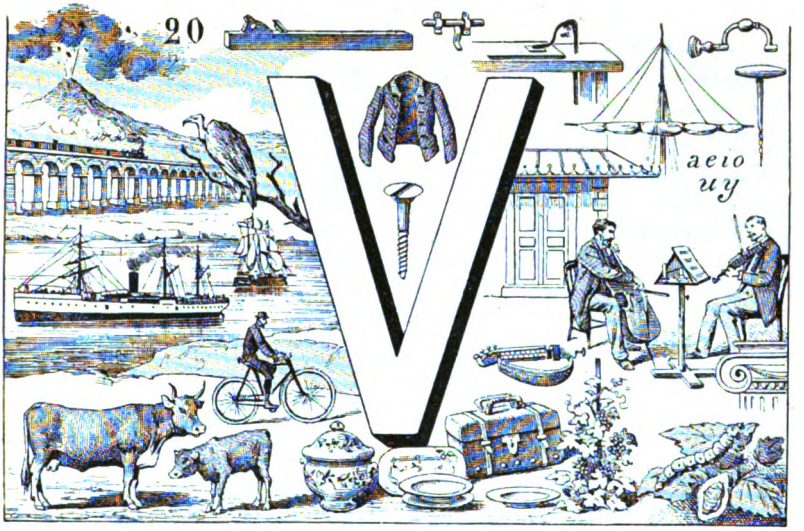

V n. m. (*vé* ou *ve*). Vingt-deuxième lettre de l'alphabet et dix-septième des consonnes : *un grand* V ; *des* v *minuscules*. V, chiffre romain, vaut cinq (précédé de I, il ne vaut plus que quatre).

VA impér. du v. *aller*. Interj. S'emploie pour encourager, exciter, menacer, etc. *Fam. Va pour*, j'accepte, je consens à : *va pour dix francs*.

VACANCE n. f. (du lat. *vacare*, être vacant). Etat d'une place, d'une charge qui n'est pas occupée : *déclarer la vacance d'une chaire*. Pl. Intervalle du repos accordé à des élèves, à des employés, à des étudiants. Suspension légale annuelle des audiences des cours et des tribunaux.

VACANT (*kan*), **E** adj. Non occupé : *un logement vacant*. Se dit d'un poste ou d'une dignité qui n'a pas de titulaire : *évêché vacant. Succession vacante*, succession ouverte et non réclamée par les héritiers.

VACARME n. m. (holl. *wacharme*). Bruit tumultueux : *faire du vacarme*. ANT. **Calme, silence.**

VACATION (*si-on*) n. f (lat. *vacatio*). Temps que certains officiers publics consacrent à une affaire par ordre de justice. Leurs honoraires pour ce temps de travail : *toucher de fortes vacations*. Pl. Cessation des séances des gens de justice : *vacations des tribunaux*.

VACCIN (*vak-sin*) n. m. (du lat. *vacca*, vache). Toute substance qui, inoculée à un individu, lui confère l'immunité contre une maladie déterminée : *Pasteur a trouvé un vaccin contre la rage*. En particulier, liquide séreux provenant d'une pustule qui se développe au pis de la vache atteinte de *cow pox*, et que l'on emploie par inoculation pour préserver de la variole. Adjectiv. : *fluide vaccin*. (Peu us.) — La découverte du *vaccin* est due au médecin anglais Jenner, qui ne la rendit publique, en 1796, qu'après l'avoir confirmée par vingt années d'observations et de recherches. Le parlement lui décerna une récompense nationale de 500.000 francs. Cette précieuse découverte fut d'abord combattue par les préjugés. Aujourd'hui, la vaccine est appréciée comme elle le mérite et pratiquée chez tous les peuples civilisés.

VACCINABLE (*vak-si*) adj. Qu'on peut vacciner.

VACCINAL, E, AUX (*vak-si*) adj. Qui a rapport au vaccin : *bouton vaccinal* ; ou à la vaccine : *affection vaccinale*.

VACCINATEUR (*vak-si*) n. et adj. m. Celui qui vaccine.

VACCINATION (*vak-si-na-si-on*) n. f. Action de vacciner : *l'immunité due à la vaccination ne dure guère en général plus de dix ans*.

VACCINE (*vak-si-ne*) n. f. Maladie de la vache (*cow pox*) ou du cheval (*horse pox*), qui peut se transmettre à l'homme et lui assurer l'immunité variolique. (V. VACCIN.)

VACCINELLE (*vak-si-nè-le*) n. f. Eruption vaccinale bénigne.

VACCINER (*vak-si-né*) v. a. Inoculer la vaccine à : *vacciner un enfant*.

VACCINIDE (*vak-si*) n. f. Eruption vaccinale généralisée.

VACCINIFÈRE (*vak-si*) adj. Se dit de la génisse, dont la lymphe sert à la vaccination.

VACCINIQUE (*vak-si*) adj. Qui a rapport au vaccin ou à la vaccine : *inoculation vaccinique*.

VACHE n. f. (lat. *vacca*). Femelle du taureau : *du lait de vache*. Sa chair : *manger de la vache*. Sa peau corroyée : *des souliers en vache. Vache à lait*, vache qu'on élève pour le lait qu'elle fournit. *Fig.* Personne ou chose dont on tire un profit continuel. *Manger de la vache enragée*, vivre de privations.

VACHER (*ché*), **ERE** n. Qui mène paître les vaches.

VACHERIE (*rî*) n. f. Etable à vaches. Lieu où l'on trait des vaches et où l'on vend du lait : *les vacheries doivent être tenues dans un parfait état de propreté*.

VACHETTE (*chè-te*) n. f. Cuir de petite vache.

VACIET (*si-é*) n. m. Nom vulgaire de l'airelle myrtille.

VACILLANT (*sil-lan* d'après l'Acad., ou *si, ll* mll., *an*), **E** adj. Qui vacille : *la flamme vacillante d'une bougie. Fam.* Irrésolu, mobile : *esprit vacillant*.

VACILLATION (*sil-la-si-on* ou *si, ll* mll., *a-si-on*) n. f. Mouvement de ce qui vacille : *vacillation d'une barque. Fig.* Irrésolution : *vacillation dans les opinions*.

VACILLATOIRE (*sil-la* ou *si, ll* mll.) adj. Qui est de la nature de la vacillation. Qui décèle le doute, l'irrésolution.

VACILLEMENT (*si-le-man* ou *si, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de vaciller.

VACILLER (*sil-lé* d'après l'Acad., ou *si, ll* mll., *é*) v. n. (lat. *vacillare*). Chanceler, n'être pas bien solide : *la table vacille*. Trembloter : *la lumière vacille. Fig.* Hésiter, être irrésolu, incertain : *mémoire qui vacille*.

VACILLITÉ (*sil-li* ou *si, ll* mll.) n. f. Etat de ce qui vacille. Manque de fermeté. (Peu us.)

Digitized by Google

VACOI, VAQUOIS (*koi*) ou **VACOA** n. m. Nom vulgaire d'une espèce de pandanus.

VACUITÉ n. f. (du lat. *vacuus*, vide). Etat d'une chose vide.

VACUOLE n. f. (du lat. *vacuus*, vide). Cavité du protoplasma.

VACUUM (*ku-om'*) n. m. (m. lat.). Le vide.

VADE n. f. (de l'ital. *vada*, qu'il aille). Première mise, dans certains jeux de cartes.

VADE-IN-PACE (*va-dé-in'-pa-sé*) n. m. invar. (expression lat. signif. *va en paix*). Prison de couvent.

VADEMANQUE n. f. (de *va, de*, et *manque*). Diminution du fond d'une caisse. (Vx.)

VADE-MECUM (*va-dé-mé-kom'*) n. m. (lat. *vade*, va, et *mecum*, avec moi). Chose qu'on porte ordinairement avec soi. Ouvrage de format commode, que l'on porte avec soi. Pl. des *vade-mecum*.

VADROUILLE (*drou, ll* mll.) n. f. Tampon de laine emmanché pour nettoyer les navires, etc.

VA-ET-VIENT (*va-é-vi-in*) n. m. invar. Action de ce qui va et vient alternativement d'un point à un autre : *le va-et-vient d'un balancier*. Petit bac tiré alternativement d'une rive à l'autre au moyen d'un cordage. Cordage servant à établir la communication entre deux points : *jeter un va-et-vient à un navire échoué près de la côte*.

VAGABOND (*bon*), **E** adj. (lat. *vagabundus* ; de *vagari*, errer). Qui erre çà et là : *mendiant vagabond*. *Fig.* Inconstant, qui va çà et là : *imagination vagabonde*. N. m. Homme errant, sans domicile.

VAGABONDAGE n. m. Etat de vagabond : *le délit de vagabondage*.

VAGABONDER (*dé*) v. n. Faire le vagabond. *Fig.* Passer légèrement d'une chose à l'autre : *poète qui vagabonde de sujet en sujet*.

VAGIR v. n. (lat. *vagire*). Pousser des vagissements : *nouveau-né qui vagit*.

VAGISSANT (*ji-san*), **E** adj. Qui vagit.

VAGISSEMENT (*ji-se-man*) n. m. Cri des enfants nouveau-nés. *Par ext.* Cri du crocodile ou du lièvre.

VAGON n. m. V. WAGON.

VAGUE (*va-ghe*) n. f. (orig. germ.). Eau de la mer, d'un fleuve, agitée et élevée par les vents : *vagues qui se brisent contre les rochers*. *Par anal.* Objet rappelant la forme ou le mouvement des vagues : *des vagues de sable*. *Fig.* et *poét.* Objets qui se succèdent sans cesse. Râteau dont les brasseurs se servent pour vaguer la bière.

VAGUE (*va-ghe*) adj. (lat. *vagus*). Indécis, mal déterminé : *de vagues désirs*. Inculte : *terres vagues*. *Peint.* Indécis et nuageux : *couleur, lumière vague*. N. m. Grand espace vide : *le vague des airs*. *Fig.* Ce qui est indécis, mal défini : *rester dans le vague*. ANT. **Précis, net.**

VAGUEMENT (*ghe-man*) adv. D'une manière vague.

VAGUEMESTRE (*ghe-mès-tre*) n. m. (de l'allem. *wagenmeister*, maître de chariot). Officier chargé de la conduite des équipages d'une armée. Sous-officier chargé, dans un régiment, de la distribution des lettres et du payement des mandats.

VAGUER (*ghé*) v. n. (lat. *vagari*). Errer çà et là : *vaguer au clair de lune*.

VAGUER (*ghé*) v. a. Brasser le moût dans la cuve en faisant usage de la vague.

VAGUESSE (*ghé-se*) n. f. (ital. *vaghezza*). Qualité de ce qui est vague. (Peu us.)

VAHÉ n. m. *Bot.* Genre d'apocynacées, qui fournissent du caoutchouc.

VAIGRAGE (*ve*) n. m. *Mar.* Ensemble des vaigres d'un navire.

VAIGRE (*vè-gre*) n. f. (orig. scand.). Planche employée au revêtement intérieur d'un navire.

VAIGRER (*vè-gré*) v. a. Revêtir de vaigres l'intérieur d'un navire : *vaigrer un brick*.

VAILLAMMENT (*va, ll* mll., *a-man*) adv. Avec vaillance : *lutter vaillamment*. ANT. **Lâchement.**

VAILLANCE (*va, ll* mll.) n. f. (de *vaillant* adj.). Valeur, courage à la guerre, dans une lutte : *la vaillance des héros*. ANT. **Lâcheté, couardise.**

VAILLANT (*va, ll* mll, *an*) n. m. (de *valoir*). Ce que l'on possède. Adv. *N'avoir pas un sou vaillant*, n'avoir ni biens ni argent.

VAILLANT (*va, ll* mll., *an*), **E** adj. (du lat. *valens*, qui a de la force, du courage). Qui a de la vaillance : *vaillants soldats*. ANT. **Lâche, poltron, couard.**

VAILLANTISE (*va, ll* mll., *an-ti-se*) n. f. Acte de vaillance. ANT. **Lâcheté, poltronnerie.**

VAIN, E (*vin, è-ne*) adj. (lat. *vanus*). Qui est sans effet, sans résultat : *vains efforts*. Illusoire, sans fondement réel : *vain espoir*. Futile, frivole : *de vains amusements*. Orgueilleux : *esprit vain*. *Vaine pâture*, terrain dont la pâture est libre. **En vain** loc. adv. Inutilement.

VAINCRE (*vin-kre*) v. a. (lat. *vincere*. — *Je vaincs, tu vaincs, il vainc, nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent. Je vainquais, nous vainquions. Je vainquis, nous vainquîmes. Je vaincrai, nous vaincrons. Je vaincrais, nous vaincrions. Vaincs, vainquons, vainquez. Que je vainque, que nous vainquions. Que je vainquisse, que nous vainquissions. Vainquant. Vaincu, e.*) Remporter un avantage à la guerre : *vaincre l'ennemi en bataille rangée*. L'emporter sur : *vaincre ses rivaux*. Surpasser : *vaincre en générosité*. Surmonter : *vaincre un obstacle*. **Se vaincre** v. pr. Se maîtriser.

VAINCU, E (*vin*) adj. Dont on est venu à bout. Persuadé : *vaincu par un raisonnement*. N. m. : *les vaincus ont toujours tort*. ANT. **Vainqueur.**

VAINEMENT (*vè-ne-man*) adv. Inutilement : *vous alléguez vainement cent raisons*.

VAINQUEUR (*vin-keur*) n. m. Celui qui remporte une victoire dans un combat. Qui remporte l'avantage sur ses concurrents. Adjectiv. Qui a vaincu. Qui dénote une victoire : *prendre un air vainqueur*. *Air vainqueur*, air de suffisance. ANT. **Vaincu.**

VAIR (*vèr'*) n. m. Fourrure blanche et grise. *Blas.* Fourrure consistant en points blancs et bleus alternés. (Quand les points de même couleur sont joints deux à deux, on a le *contre-vair*. [V. la planche BLASON].)

VAIRÉ, E (*vè-ré*) adj. Fourré de vair. *Blas.* Chargé de vair quand les points sont de couleurs qui diffèrent du vair proprement dit. (V. la planche BLASON.)

VAIRON (*vè*) adj. m. (du lat. *varius*, varié). Se dit des yeux, quand ils sont de couleur différente.

VAIRON (*vè*) n. m. Genre de petits poissons très communs dans les ruisseaux et dont la chair est en général peu estimée.

Vairon.

VAISSEAU (*vè-só*) n. m. (lat. *vasculum*, dimin. de *vas*, vase). Vase, récipient destiné à contenir les liquides : *un vaisseau de terre*. Grand bâtiment sur mer : *la tempête dispersa les vaisseaux de la grande Armada*. Grand espace couvert dans un édifice : *le vaisseau d'une cathédrale*. Canal, tube servant à la circulation des liquides nourriciers des animaux et des végétaux. *Fig.* *Vaisseau de l'Etat*, l'Etat considéré par rapport à son gouvernement.

VAISSELIER (*vè-se-li-é*) n. m. Meuble qui reçoit la vaisselle.

VAISSELLE (*vè-sè-le*) n. f. Ensemble des vaisseaux destinés au service ordinaire de la table, comme plats, etc. : *laver la vaisselle*. *Vaisselle plate*, vaisselle d'argent.

VAISSELLERIE (*vé-sè-le-ri*) n. f. Industrie comprenant la fabrication des seaux, écuelles, etc. Objets ainsi fabriqués.

VAL n. m. (lat. *vallis*). Espace de terre resserré entre deux coteaux et plus étroit que la vallée : *le val d'Andorre*. *Par monts et par vaux*, de tous côtés.

VALABLE adj. Recevable en justice : *testament valable*. Acceptable ; ayant une valeur : *raison valable*.

VALABLEMENT (*man*) adv. D'une manière valable : *alléguer valablement une excuse*.

VALAQUE adj. et n. De la Valachie.

VALENCE (*lan-se*) n. f. Orange de Valence, en Espagne. *Chim.* Valeur de combinaison.

VALENCIENNES (*lan-si-è-ne*) n. f. Dentelle fabriquée dans la ville de ce nom.

VALENTIN (*lan*) n. m. Prétendu que chaque jeune fille choisissait jadis, dans certaines villes, le jour de la fête des brandons, et qui était tenu, à cette occasion, de lui offrir des présents.

VALENTINE (*lan*) n. f. Jeune fille qui choisissait un valentin.

VALENTINIANISME (*lan, nis-me*) n. m. Doctrine des gnostiques valentiniens.

Digitized by Google

VALENTINIEN (*lan-ti-ni-in*) n. m. Partisan des doctrines gnostiques de l'hérésiarque Valentin (IIe s.).

VALENTINITE (*lan*) n. f. Oxyde naturel d'antimoine.

VALÉRIANACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type la *valériane*. S. une *valérianacée*.

VALÉRIANATE n. m. Sel de l'acide valérianique, très employé dans les maladies nerveuses.

VALÉRIANE n. f. Genre de *valérianacées*, dont une espèce, la *valériane officinale* ou *herbe aux chats*, est utilisée en médecine comme antispasmodique et fébrifuge : *la valériane est appelée* herbe aux chats, *parce que ces animaux recherchent son odeur avec avidité*.

Valériane.

VALÉRIANELLE (*nè-le*) n. f. Plante de la famille des *valérianacées*, vulgairement nommée *mâche* ou *doucette*.

VALÉRIANIQUE ou **VALÉRIQUE** adj. Se dit d'un acide que l'on trouve dans l'angélique, la racine de valériane, etc.

VALET (*lè*) n. m. Homme attaché au service d'une maison : *tel maître, tel valet. Valet de chambre*, attaché plus particulièrement au service de son maître, à sa toilette, au soin de ses vêtements. *Valet de pied*, qui suit son maître quand il va à pied. *Valet de comédie*, rôle de valet au théâtre. *Fig.* : *valet habile dans l'intrigue. Par ext.* Homme d'une complaisance servile et intéressée. Terme de politesse ou d'ironie, analogue à celui de *serviteur* : *je suis votre valet*. Quatre cartes portant des figures de valets ou servants d'armes. Pièce de fer coudée en F, qui sert à maintenir une pièce de bois sur l'établi d'un menuisier. Contrepoids qui referme une porte automatiquement. Sorte de bouchon de cordage, qu'on interposait dans les anciennes bouches à feu entre la charge et le projectile.

Les valets (cartes).

Valet d'établi.

VALETAGE n. m. Service de valet.

VALETAILLE (*ta, ll* mll.) n. f. Troupe de valets. (Se prend en mauv. part.)

VALET-À-PATIN (*lè-ta*) n. m. (du méd. *Gui Patin*). *Chir.* Sorte de pince qui sert à saisir les vaisseaux ouverts dont on veut opérer la ligature. Pl. des *valets-à-patin*.

VALETER (*té*) v. n. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *il valettera*.) Faire le valet. Montrer un empressement servile.

VALÉTUDINAIRE (*nè-re*) n. et adj. Maladif. Qui a une santé chancelante. Qui est propre aux personnes maladives : *tempérament valétudinaire*.

VALEUR n. f. (lat. *valor* ; de *valere*, valoir). Ce que vaut une personne ou une chose : *un artiste, un tableau de grande valeur*. Prix élevé : *objet de valeur*. Valeurs mobilières, titres de rente, actions, obligations, effets de commerce, etc., représentant une certaine somme d'argent : *avoir des valeurs en portefeuille. Math.* Détermination d'une quantité. *Peint.* Intensité relative. *Musiq.* Durée que doit avoir chaque note d'après sa figure. *Fig.* Importance, portée : *attacher de la valeur à un propos*. Etat de production : *mettre une terre en valeur*. Estimation approximative : *boire la valeur d'un verre de vin*. Bravoure, vaillance : *une valeur indomptable*.

VALEUREUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec valeur.

VALEUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. (de *valeur*). Qui a de la vaillance, du courage : *de valeureux soldats*. ANT. **Lâche, poltron.**

VALIDATION (*si-on*) n. f. Action de valider.

VALIDE adj. (lat. *validus*). Sain, pouvant vaquer au travail : *homme valide*. Qui a les conditions requises : *contrat valide*. ANT. **Invalide.**

VALIDÉ n. f. Nom donné, chez les Turcs, à la mère du sultan régnant.

VALIDEMENT (*man*) adv. Valablement.

VALIDER (*dé*) v. a. Rendre ou déclarer valide : *valider une élection*. ANT. **Invalider.**

VALIDITÉ n. f. Qualité de ce qui est valide : *contester la validité d'un titre*. ANT. **Invalidité.**

VALISE (*li-ze*) n. f. (ital. *valigia*). Long sac de cuir, disposé pour être porté en croupe. Petite malle très légère, qui se porte à la main.

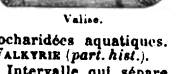

Valise.

VALISNERE (*lis-nè-re*) ou **VALISNÉRIE** (*lis-né-ri*) n. f. *Bot.* Genre d'hydrocharidées aquatiques.

VALKYRIE (*ri*) n. f. V. VALKYRIE (*part. hist.*).

VALLÉCULE (*va-lé*) n. f. Intervalle qui sépare les côtes, dans les fruits des ombellifères.

VALLÉE (*va-lé*) n. f. (rad. *val*). Espace entre deux montagnes : *la vallée de Campan*. Bassin d'un cours d'eau : *la vallée du Rhône. Fig. Vallée de larmes, de misère*, ce bas monde.

VALLEUSE (*va-leu-ze*) n. f. Petite vallée sèche, en Normandie.

VALLON (*va-lon*) n. m. Petite vallée. *Poét. Sacré vallon, double vallon*, vallon situé entre le Parnasse et l'Hélicon, séjour des Muses.

VALLONNER (*va-lo-né*) v. a. Creuser en forme de vallon : *vallonner une pelouse*.

VALOIR v. n. (lat. *valere*. — *Je vaux, tu vaux, il vaut, nous valons, vous valez, ils valent. Je valais, nous valions. Je valus, nous valûmes. Je vaudrai, nous vaudrons. Je vaudrais, nous vaudrions. Vaux, valons, valez. Que je vaille, que nous valions. Que je valusse, que nous valussions. Valant. Valu, e.*) Avoir une valeur de : *montre qui vaut cent francs. Fig.* Avoir un certain mérite, une certaine utilité : *homme qui sait ce qu'il vaut*. Mériter : *personne qui vaut qu'on s'occupe d'elle. Valoir la peine de* ou *que*, être assez important pour. *Valoir mieux*, être préférable, avoir plus de valeur. *Autant vaut*, c'est tout comme. *Cette liqueur ne vaut rien*, est nuisible à votre santé. *Ne rien faire qui vaille*, rien de bon. *A valoir*, à compte. *Faire valoir*, rendre productif, tirer parti. Vanter, mettre en crédit. *Se faire valoir*, faire ressortir ses qualités ou ses droits. V. a. Procurer, fournir : *ses exploits lui ont valu une gloire immortelle*. V. impers. *Il vaut mieux*, il est plus avantageux. *Autant vaudrait*, il serait aussi convenable. **Vaille que vaille** loc. adv. Tant bien que mal, à tout hasard. N. m. *Un rien qui vaille*, un mauvais sujet.

VALSE n. f. (allem. *walzer*). Danse dans laquelle deux personnes tournent ensemble sur elles-mêmes : *valse à trois temps ; valse à deux temps*. Air sur lequel on exécute une valse : *Métra et Strauss ont écrit des valses célèbres*.

VALSER (*sé*) v. n. Danser la valse. V. a. Exécuter en valsant : *valser une mazurka*.

VALSEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui valse. Adjectiv. : *poupée valseuse*.

VALUE (*lû*) n. f. (subst. particip. de *valoir*). Prix, valeur. V. MOINS-VALUE, PLUS-VALUE.

VALVACÉ, E (*sé*) adj. *Bot.* Indéhiscent, bien que formé de valves.

VALVAIRE (*vè-re*) adj. Qui se rapporte aux valves.

VALVE n. f. (du lat *valva*, battant de porte). Partie d'une coquille. Soupape à clapet : *valve de pneumatique. Bot.* Nom donné aux pièces du péricarpe des fruits déhiscents qui s'ouvrent à la maturité.

VALVÉ, E adj. Qui est composé de valves.

VALVIFORME adj. Qui a la forme d'une valve.

VALVULAIRE (*lè-re*) adj. Qui a des valvules.

VALVULE n. f. (lat. *valvula*). Espèce de soupape qui, dans les veines du corps humain, empêche le sang de refluer.

VALVULITE n. f. Inflammation des valvules.

VAMPIRE (*van*) n. m. (de l'allem. *vampir*, d'orig. scand.). Mort que le peuple suppose sortir de la nuit du tombeau pour sucer le sang des vivants.

Digitized by Google

Fig. Personne qui s'enrichit du bien et du travail d'autrui : *les usuriers sont des vampires*. Genre de mammifères chiroptères, de l'Amérique tropicale. — Les vampires sont de grandes chauves-souris, atteignant jusqu'à 0m,75 d'envergure. Ils vivent de fruits, d'insectes, et sucent le sang des animaux et des hommes endormis.

Vampire.

VAMPIRIQUE (*van*) adj. Qui a le caractère, l'avidité du vampire.

VAMPIRISME (*van-pi-ris-me*) n. m. Croyance aux vampires. Ravages des vampires. *Fig.* Avidité de ceux qui s'enrichissent du bien d'autrui.

VAN n. m. (lat. *vannus*). Instrument d'osier, fait en forme de coquille, pour agiter et nettoyer le grain : *passer du blé au van*.

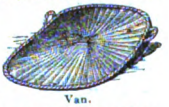
Van.

VANADATE n. m. Sel de l'acide vanadique.

VANADINITE n. f. Chlorovanadate naturel de plomb.

VANADIQUE adj. Se dit d'un acide dérivé du vanadium.

VANADIUM (*di-om'*) n. m. Métal blanc de densité 5,5, que l'on rencontre en petites quantités dans un grand nombre de minerais, dans les argiles, les basaltes : *les oxydes de vanadium servent à la préparation industrielle du noir d'aniline*.

VANDALE n. m. (de *Vandales*, n. de peuple). Qui détruit les monuments des arts et des sciences.

VANDALISME (*lis-me*) n. m. Etat d'esprit qui porte à détruire les belles choses, à les mutiler. Acte d'un vandale.

VANDE ou **VANDA** n. f. Genre d'orchidées ornementales, très recherchées.

VANDELLIE (*dèl-li*) n. f. Genre de scrofulariacées purgatives, des pays chauds.

VANDOISE (*doi-ze*) n. f. Poisson d'eau douce.

VANESSE (*nè-se*) n. f. Genre d'insectes lépidoptères, comprenant de beaux papillons à ailes dentelées, brillant des plus riches couleurs.

Vanesse.

VANGA n. m. Genre d'oiseaux passereaux, de Madagascar.

VANILLE (*ll* mll.) n. f. Fruit du vanillier : *la vanille est très employée comme condiment*.

VANILLÉ, E (*ll* mll.) adj. Parfumé avec la vanille : *chocolat vanillé*.

VANILLERIE (*ni, ll* mll., *e-ri*) n. f. Lieu où l'on cultive des vanilliers. (On dit aussi VANILLIÈRE.)

VANILLIER (*ni, ll* mll., *é*) n. m. Genre d'orchidées grimpantes, des régions tropicales du globe, qui produisent la *vanille* : *le vanillier est cultivé aux Antilles*. — Le *vanillier* est une liane d'Amérique et d'Afrique, Son fruit, qui est une capsule ou gousse, atteint 0m,25 de long et la grosseur du petit doigt. Dès qu'on le cueille, on le plonge dans l'eau presque bouillante ; on le laisse sécher un peu, puis on l'enferme, humide encore, dans des boîtes en fer-blanc où, au bout de quelques mois, son parfum se développe.

Vanillier : A, Gousse.

VANILLISME (*ni, ll* mll., ou *ni-lis-me*) n. m. Ensemble des accidents provoqués chez les ouvriers qui manient la vanille.

VANILLON (*ni, ll* mll., *on*) n. m. Variété de vanille mexicaine.

VANITÉ n. f. (lat. *vanitas* ; de *vanus*, vain). Fragilité, néant : *vanité des grandeurs humaines*. Choses vaines, futiles : *mépriser les vanités du monde*. Désir de briller et de paraître. *Tirer vanité de*, s'enorgueillir de : *tirer vanité de sa naissance*. *Sans vanité*, je ne dis pas ceci par vanité. ANT. **Modestie.**

VANITEUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec vanité : *étaler vaniteusement sa richesse*.

VANITEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) n. et adj. Qui a de la vanité. ANT. **Modeste.**

VANNAGE (*va-na-je*) n. m. Système, combinaison de vannes. Endroit où sont établies des vannes.

VANNAGE (*va-na-je*) n. m. Action de vanner, de nettoyer les grains.

VANNE (*va-ne*) n. f. Porte qui se meut verticalement entre deux coulisses pour intercepter ou laisser libre un cours d'eau : *vanne d'écluse*. Nom des plus grandes pennes des ailes d'un oiseau.

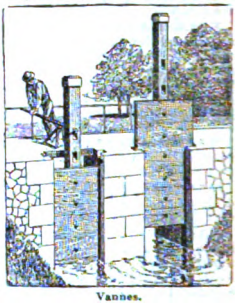
Vannes.

VANNEAU (*va-nô*) n. m. Genre d'oiseaux échassiers, très communs en Europe. — Le vanneau huppé est noir, bleu et verdâtre, avec la queue et les ailes marquées de rouge ; il vit au bord des cours d'eau. Sa chair et ses œufs surtout sont estimés.

Vanneau huppé.

VANNER (*va-né*) v. a. Secouer le grain au moyen d'un van pour le nettoyer : *vanner du blé, de l'orge*.

VANNER (*va-né*) v. a. Garnir de vannes.

VANNERIE (*va-ne-ri*) n. f. Métier, marchandise du vannier.

VANNET (*va-nè*) n. m. Filet qu'on tend sur les grèves qui se couvrent d'eau à la haute mer.

VANNETTE (*va-nè-te*) n. f. Petit panier plat et rond, muni d'un faible rebord et qu'on emploie pour vanner l'avoine avant de la donner aux animaux.

VANNEUR (*va-neur*) n. et adj. m. Celui qui vanne.

VANNIER (*va-ni-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui fabrique les vans, les corbeilles, etc.

VANNOIR (*va-noir*) n. m. Bassin de cuivre dans lequel on polit, en les agitant, les morceaux de fil de laiton dont on veut faire des clous d'épingle.

VANNURE (*va-nu-re*) ou **VANNÉE** (*va-né*) n. f. Poussière et impuretés qui proviennent du vannage des grains.

VANTAIL (*ta, l* mll.) n. m. (pour *ventail* ; de *venter*). Battant d'une porte. Pl. des *vantaux*.

VANTARD (*tar*), **E** n. et adj. Qui a l'habitude de se vanter : *les chasseurs sont souvent vantards*.

VANTARDISE (*di-ze*) n. f. Action de se vanter ; propos de vantard.

VANTER (*té*) v. a. (lat. pop. *vanitare*). Louer beaucoup : *vanter le temps passé*. **Se vanter** v. pr. Exalter son propre mérite. *Se vanter de*, se faire fort de : *il se vante de réussir*. ANT. **Déprécier, dénigrer.**

VANTERIE (*ri*) n. f. Défaut, habitude de vantard.

VA-NU-PIEDS (*pi-é*) n. invar. Personne qui n'a même pas de chaussures. Gueux.

VAPEUR n. f. (lat. *vapor*). Exhalaison gazeuse : *des vapeurs d'éther*. Nuage qui s'élève des choses humides, par l'effet de la chaleur ; *vapeur d'eau*. *Machine, bateau à vapeur*, qui fonctionne à l'aide de la vapeur d'eau. *Fig.* Objet vain, fragile, passager. *A la*

Digitized by Google

vapeur, à toute vapeur, avec toute la vitesse que la vapeur peut imprimer à une machine. (V. BAIN.) Etat que prend un corps solide ou liquide par la vaporisation. *Vapeur saturante*, état d'une vapeur lorsque l'espace qui la contient renferme le maximum de cette vapeur. Pl. Trouble général qu'on attribuait à des vapeurs morbides montant au cerveau : *être sujet aux vapeurs*. Agent qu'on suppose produire l'ivresse : *les vapeurs du vin*. Effet de certaines passions analogue à l'ivresse : *les vapeurs de l'orgueil*. — A la surface de la terre, une goutte d'eau réduite en *vapeur* occupe un volume 1.700 fois plus considérable qu'à l'état liquide; il en résulte une force d'expansion immense, qui a été mise à profit comme force motrice, dans les arts, l'industrie, la navigation, etc. A 100°, la vapeur d'eau soulève la masse d'air qui pèse sur la surface du liquide, et qui équivaut à 1 kil. 033 par centimètre carré. La force élastique de la vapeur d'eau croît rapidement avec la température.

On appelle *machines à basse pression* celles qui emploient la vapeur à deux atmospheres; avec une atmosphère de plus, elles sont à *moyenne pression*, et pour toutes celles qui sont à plus de trois atmospheres, on les dit à *haute pression*.

Un Français, Salomon de Caus, eut, dès 1615, l'idée d'employer la vapeur comme force motrice. Vint ensuite Denis Papin, également Français, qui imagina la première machine à piston; enfin, l'Anglais James Watt éleva cet appareil à un tel degré de perfection, qu'on peut lui rapporter presque tout le mérite de l'invention.

Vaporisateur.

VAPEUR n. m. Bateau mû par la vapeur : *partir par le vapeur*. (V. NAVIRE, MARINE.)

VAPOREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui contient des vapeurs : *ciel vaporeux*. Dont l'éclat est affaibli par des vapeurs : *lumière vaporeuse*. Sujet aux vapeurs : *personne vaporeuse*. *Fig.* Nuageux, obscur : *style vaporeux*.

VAPORISATEUR (*za*) n. m. Récipient dans lequel on opère la vaporisation. Instrument de toilette, dont on se sert pour pulvériser les liquides parfumés.

VAPORISATION (*za-si-on*) n. f. Action de vaporiser, de se vaporiser.

VAPORISER (*zé*) v. a. Faire passer de l'état liquide ou solide à celui de vapeur : *vaporiser de l'eau*. **Se vaporiser** v. pr. Passer à l'état de vapeur.

VAPORISEUR (*zeur*) n. m. Syn. de VAPORISATEUR.

VAQUER (*ké*) v. n. (du lat. *vacare*, être vide). Etre vacant : *les bonnes places ne vaquent pas longtemps*. Cesser pour un temps ses fonctions : *les tribunaux vaquent*. *Vaquer à*, s'appliquer à.

VARAIGNE (*rè-gne*) n. f. Ouverture par laquelle on introduit l'eau de la mer dans les marais salants.

Varech.

VARAN n. m. Genre de reptiles sauriens carnassiers, de l'Afrique du Nord. (V. la planche REPTILES.)

VARANGUE (*ran-ghe*) n. f. (orig. scand.). *Mar.* Pièce à deux branches, formant la partie inférieure d'un couple.

VARECH ou **VAREC** (*rek*) n. m. (orig. scand.). Nom vulgaire de toutes les plantes marines de la famille des algues : *le varech est employé comme engrais*.

VAREUSE (*reu-ze*) n. f. Sorte de blouse en grosse toile, que revêtent les marins pendant le service ordinaire du bord. *Vareuse de laine*, blouse de laine de même forme, que les marins mettent le dimanche ou pour descendre à terre.

Vari.

VARGUE (*var-ghe*) n. f. Etage d'un moulin à dévider la soie.

VARI n. m. Maki de Madagascar, largement marqué de blanc et de noir.

VARIA n. m. pl. (m. lat. signif. *choses diverses*). Collection, recueil bibliographique d'œuvres variées.

VARIABILITÉ n. f. Disposition à varier : *variabilité du temps*. *Gramm.* Propriété qu'ont la plupart des mots de varier dans leur terminaison. ANT. **Invariabilité.**

VARIABLE adj. Sujet à varier. *Gramm.* Se dit des mots dont la terminaison varie. N. m. Degré du baromètre, qui indique un temps incertain. N. f. *Math.* Grandeur capable de passer par tous les états, compris ou non entre de certaines limites. ANT. **Invariable.**

VARIABLEMENT (*man*) adv. D'une manière variable. (Peu us.) ANT. **Invariablement.**

VARIANT (*ri-an*), **E** adj. Qui change souvent.

VARIANTE n. f. Texte d'un auteur qui diffère de la leçon communément admise : *étudier les variantes de l'Iliade*.

VARIATION (*si-on*) n. f. (de *varier*). Changement dans un ordre de faits : *les variations du temps*. Pl. *Musiq.* Ornements sur un air, de manière à conserver les éléments du thème principal.

VARICE n. f. (lat. *varix*). Dilatation permanente d'une veine.

VARICELLE (*sè-le*) n. f. Maladie éruptive, contagieuse, sans gravité, qu'on observe spécialement chez les enfants et qui est caractérisée par une éruption vésiculeuse ou bulbeuse, espacée, qui disparaît en quelques jours.

VARIE, E adj. (lat. *varius*). Divers ou contenant des parties diverses : *couleurs variées; dessin varié*.

VARIER (*ri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Diversifier, apporter de la variété : *il faut varier ses aliments*. *Musiq.* *Varier un air*, broder sur cet air sans changer le motif. V. n. *le vent a varié*. Etre d'avis différent : *les auteurs varient sur le lieu de la naissance d'Homère*.

VARIÉTÉ n. f. Etat d'un objet composé de parties variées : *la variété d'un paysage*. Diversité, caractère de choses qui ne se ressemblent pas : *variété des opinions*. Pl. Mélanges : *variétés littéraires*.

VARIOLAIRE (*lè-re*) adj. Qui offre des taches rappelant les pustules de la variole.

VARIOLE n. f. (lat. *variola*; de *varius*, tacheté). Maladie infectieuse, éruptive, contagieuse et épidémique, caractérisée par une éruption boutonneuse arrivant à suppuration : *les grandes épidémies de variole ont presque disparu devant la vaccine de Jenner*.

VARIOLE n. f. Genre de poissons acanthoptères, rouges, tachés de brun, de l'océan Indien.

VARIOLÉ, E n. et adj. Marqué de la variole.

VARIOLEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui concerne la variole. N. Atteint de la variole.

VARIOLIQUE adj. Qui a rapport à la variole : *pustule variolique*.

VARIOLOÏDE (*lo-i-de*) n. f. Forme atténuée de la variole.

VARIORUM (*rom'*) n. m. (abrév. du lat. *cum notis variorum scriptorum*). Livre classique, imprimé avec des notes et commentaires de divers écrivains : *acheter un variorum*.

VARIQUEUX, EUSE (*keû, eu-ze*) adj. Qui a rapport, qui est dû aux varices : *ulcère variqueux*.

VARLET (*lè*) n. m. (autre forme de *valet*). *Féod.* Jeune noble, placé en service auprès d'un seigneur pour faire une sorte d'apprentissage de chevalerie.

Varlope.

VARLOPE n. f. (du holl. *voorloper*, qui court devant). Grand rabot, dont le bois est très long.

VARLOPER (*pé*) v. a. Travailler à la varlope : *varloper une planche*.

VARME n. m. Côté du creuset ou se trouve la tuyère, dans les fourneaux qui n'ont qu'une tuyère.

VARPIÉ n. m. Plaque de fonte dont on recouvre l'oreille d'une charrue.

VARRE (*va-re*) n. f. Harpon dentelé, dont on se sert pour prendre les tortues.

VARSOVIANA ou **VARSOVIENNE** (*vi-è-ne*) n. f. Sorte de danse à caractère polonais, imaginée en France vers 1854, écrite à trois temps et qui tient à la fois de la mazurka et de la polka.

Digitized by Google

VARTIGUÉ (*ghé*) interj. (pour *vertu Dieu*). Jurement familier. (Vx.)

VARUS (*rus*) adj. (fém. VARA — mot lat.). Cagneux, qui est tourné en dedans : *pied bot varus ; coxa vara.*

VASAIS (*va-sè*) n. m. ou **VASIÈRE** (*zi*) n. f. Réservoir disposé à la tête d'un marais salant pour recevoir les eaux des hautes marées.

VASARD (*zar*), **E** adj. Vaseux : *côte vasarde.* N. m. Fond de vase molle.

VASCULAIRE (*vas-ku-lè-re*) ou **VASCULEUX, EUSE** (*vas-ku-leû, eu-ze*) adj. (du lat. *vasculum*, vaisseau). Qui appartient aux vaisseaux : *membrane vasculaire.* Formé de vaisseaux : *tissu vasculeux. Bot. Plantes vasculaires*, plantes dont le tissu possède des vaisseaux.

VASCULARISATION (*vas-ku, si-on*) n. f. Production de vaisseaux. (Peu us.)

VASCULARITÉ (*vas-ku*) n. f. Disposition anatomique des vaisseaux. (Peu us.)

VASE (*va-ze*) n. f. (holl. *wase*). Boue qui se dépose au fond des eaux : *beaucoup de poissons peuvent vivre dans la vase humide.*

VASE (*va-ze*) n. m. (lat. *vas*). Récipient de matière, de forme, d'usages variables. *Vases sacrés*, vases réservés au culte. *Vase d'élection*, celui que Dieu a choisi. *Vases communicants*, vases qu'un tube fait communiquer entre eux et dans lesquels l'eau s'élève dans tous au même niveau.

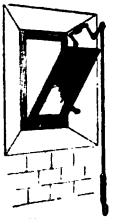
Vasistas.

VASE, E (*zé*) adj. Couvert de vase, de terre.

VASELINE (*ze*) n. f. Sorte de graisse minérale, extraite du pétrole brut : *la vaseline est l'excipient d'un grand nombre de médicaments.*

VASEUX, EUSE (*zeû, eu-ze*) adj. Où il y a de la vase : *fond vaseux.*

VASIDUCTE (*zi*) n. m. Faisceau vasculaire, qui fait communiquer dans une graine le hile et la chalaze.

VASISTAS (*zis-tass*) n. m. (de l'allem. *was ist das?* qu'est-ce?) Petite partie mobile d'une porte ou d'une fenêtre : *fermer un vasistas.*

VASO-MOTEUR, TRICE (*zo*) adj. *Nerfs vaso-moteurs*, nerfs qui déterminent la contraction ou le relâchement des vaisseaux. N. m. Chacun de ces nerfs.

VASON (*zon*) n. m. Motte de terre, préparée pour faire des tuiles.

VASQUE (*vas-ke*) n. f. (ital. *vasca*). Bassin rond, peu profond, qui reçoit et laisse déborder les eaux d'une fontaine.

VASSAL (*va-sal*), **E, AUX** n. et adj. (bas lat. *vassalus*). Personne liée à un suzerain par l'obligation de foi et hommage : *le vassal devait obéissance à son suzerain.*

VASSALITÉ (*va-sa*) n. f. Condition de vassal.

VASSELAGE (*va-se*) n. m. Etat, devoirs de vassal. *Droits de vasselage*, droits du seigneur sur le vassal.

VASSIVE (*va-si-ve*) n. f. ou **VASSIVEAU** (*va-si-vô*) n. m. Agneau de moins de deux ans.

VASSOLE (*va-so-le*) n. f. Feuillure de l'encastrement des écoutilles.

VASTE (*vas-te*) adj. (lat. *vastus*). Qui est d'une grande étendue : *la vaste mer. Fig.* Qui a de grandes proportions : *vaste érudition.* N. m. Nom donné à différents muscles.

VASTEMENT (*vas-te-man*) adv. D'une manière vaste.

VATICANE adj. f. Qui se rapporte au Vatican : *politique vaticane ; bibliothèque vaticane* ou substantiv. (avec une majuscule), *la Vaticane.*

VATICINATION (*si-on*) n. f. (de *vaticiner*). Prédiction de l'avenir.

VATICINER (*né*) v. n. (du lat. *vates*, prophète). Prophétiser, prédire l'avenir. (Se prend souvent en mauv. part.)

VA-TOUT (*tou*) n. m. invar. A certains jeux, la vade ou le renvi de tout l'argent qu'on a devant soi. *Fig. Jouer son va-tout*, tout hasarder.

VAU (*vô*) ou **VAV** n. m. Sixième lettre des alphabets hébreu et phénicien, correspondant au V français.

VAUCHÉRIE (*vô-ché-ri*) n. f. Espèce d'algues qui vivent dans les eaux douces ou les endroits humides.

VAUDOUR (*vô*) n. m. Table de potier de terre.

VAU-DE-ROUTE (À) loc. adv. (de *à*, *val*, et *route*). Dans un désordre complet.

VAUDEVILLE (*vô-de-vi-le*) n. m. Petite pièce de théâtre, mêlée de couplets : *Labiche a écrit d'amusants vaudevilles.* — Olivier Basselin, ouvrier foulon de Vire, composait, au XVe siècle, des chansons satiriques, qui coururent bientôt le *val* ou *vau de Vire* (vallon de Vire). En s'éloignant du lieu de sa naissance, le nom dégénéra en *vaudeville.* Les premiers *vaux-de-Vire* furent des chants bachiques, que la licence des buveurs rendit bientôt caustiques et malins. Ce genre dura jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Dès le commencement de ce même siècle, des chansons de ce genre avaient été intercalées dans les pièces du théâtre de la foire, qui s'appelèrent alors comédies avec vaudevilles, et, par suite, vaudevilles. Quand la comédie à couplets, illustrée par Désaugiers, Scribe, Labiche, disparut, le nom de « vaudeville » resta appliqué à toute comédie légère, habilement intriguée, d'un comique un peu gros.

VAUDEVILLISTE (*vô-de-vi-lis-te*) n. m. Auteur de vaudevilles.

VAUDOIS, E (*vô-doi, oi-ze*) adj. et n. Du canton de Vaud. (V. *Part. hist.*)

VAU-L'EAU (*vô-lô*) **(À)** loc. adv. (de *à*, *val*, et *eau*). Au courant de l'eau. *Fig.* En déroute, à la débandade. *L'affaire est allée à vau-l'eau*, n'a pas réussi.

VAURIEN, ENNE (*vô-ri-in, è-ne*) n. et adj. (de *valoir*, et *rien*). Personne de nulle valeur, vicieuse, libertine. *Par exagér.* Personne légère, étourdie, qui aime à s'amuser.

VAUTOIR (*vô*) n. m. Sorte de râtelier, sur lequel on distribue la chaîne des tapis.

VAUTOUR (*vô*) n. m. (lat. *vultur*). Genre d'oiseaux rapaces. *Fig.* Homme rapace. Usurier. — Le vautour est un gros oiseau de proie à tête et cou dénudés, répandu dans toutes les hautes montagnes de l'Europe et de l'Asie ; il atteint 3 mètres d'envergure. Lâches et prudents, les vautours sont des oiseaux voraces, dont le goût dépravé recherche plutôt les charognes que les animaux vivants qu'ils n'osent attaquer, à moins qu'ils ne soient plusieurs contre un.

Vautour.

VAUTRAIT (*vô-trè*) n. m. *Vénerie.* Equipage de chiens courants, spécialement destinés au courre des sangliers et des bêtes noires.

VAUTRE (*vô-tre*) n. m. (lat. *vertragum*). *Vénerie.* Nom sous lequel on désigne le chien courant qui ne court que le sanglier et les bêtes noires.

VAUTRER (*vô-tré*) v. a. Rouler sur le sol, dans la boue. **Se vautrer** v. pr. Se rouler dans la boue.

VAUTRER (*vô-tré*) v. a. Courre le sanglier avec les vautres, le vautrait.

VAU-VENT [*vô-van*] **(À)** loc. adv. *Chasser à vau-vent*, avec le vent dans le dos. *Aller à vau-vent*, fuir avec le vent dans le dos, en parlant du gibier.

VAUXHALL (*vôk-sal*) n. m. (du n. d'un jardin public de Londres). Jardin public, avec bal et concert.

VAVAIN (*vin*) n. m. *Mar.* Gros câble.

VAVASSAL (*va-sal*) ou **VAVASSEUR** (*va-seur*) n. m. *Féod.* Celui qui occupait le degré inférieur, dans la noblesse féodale.

VAVASSORIE (*va-so-ri*) ou **VAVASSERIE** (*va-se-ri*) n. f. Fief tenu par un vavassal.

VAYSONIER (*vè-zo-ni-é*) n. m. (de *Vayson*, n. de l'inventeur). Vase de terre, percé de trous, qu'on remplit de tourbe pour transporter les sangsues.

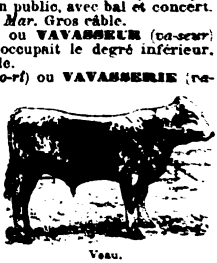
Veau.

VEAU (*vô*) n. m. Le petit de la vache. Sa chair : *un rôti de veau.* Sa peau corroyée : *souliers en veau mégis. Tuer le veau gras*, faire de

Digitized by Google

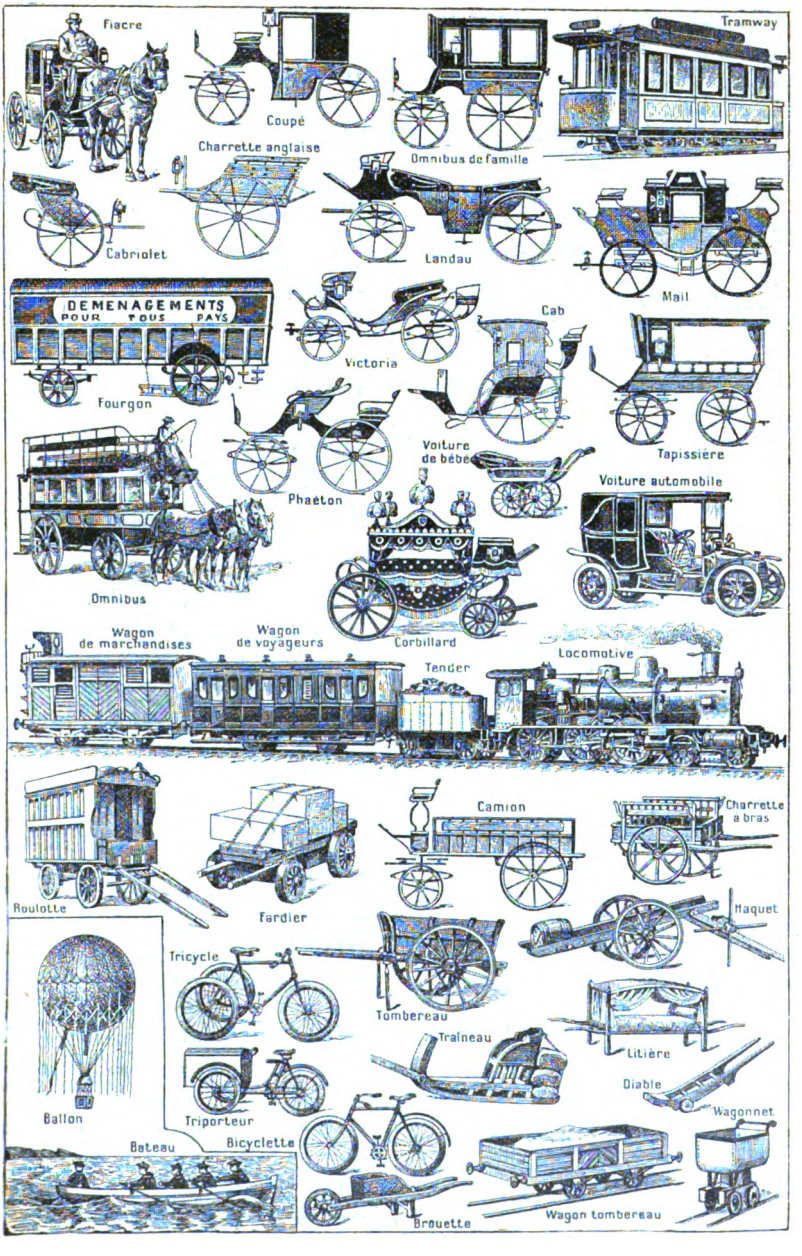

Digitized by Google

grandes réjouissances de table (allusion à la parabole de « l'Enfant prodigue »). *Faire le veau, s'étendre comme un veau*, se mettre lourdement dans une attitude d'abandon. *Veau marin*, phoque. *Fig. Adorer le veau d'or*, avoir le culte de la richesse (par allusion à l'idole que les Hébreux adorèrent au pied du Sinaï).

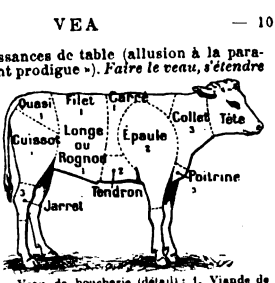

Veau de boucherie (détail) : 1. Viande de première qualité ; 2. De seconde qualité ; 3. De troisième qualité.

Techn. Levée d'une pièce de bois que l'on veut cintrer, suivant une courbe donnée.

VEAU-LAQ (*vô-lak*) n. m. Cuir très souple, dont on fait des bandages et des chaussures.

VECTEUR (*vek*) adj. m. (du lat. *vectum*, supin de *vehere*, porter). *Rayon vecteur*, en terme de géométrie, celui que l'on porte à partir d'un point fixe dans une direction variable pour obtenir la position variable d'un point qui suit une courbe définie. N. m. Droite définie en grandeur, direction et sens.

VÉDASSE (*da-se*) n. f. Sel qu'on tire de la guède et qui est employé dans la teinturerie.

VEDETTE (*dè-te*) n. f. (ital. *vedetta*). Cavalier en sentinelle. Petit bâtiment de guerre en observation. *Fig.* Personne qui devance les autres, prépare leur action. *Impr. En vedette*, isolément, sur une seule ligne : *mettre un nom en vedette*.

VÉDIQUE adj. Qui appartient aux *Védas*. (V. *Part. hist.*)

VÉDISME (*dis-me*) n. m. Nom par lequel les Européens désignent la forme primitive de la religion des Hindous.

VÉGÉTABILITÉ n. f. Faculté de végéter.

VÉGÉTABLE adj. Qui peut végéter.

VÉGÉTAL n. m. Arbre, plante : *l'étude des végétaux constitue la botanique*. Pl. des *végétaux*.

VÉGÉTAL, E, AUX adj. Qui appartient aux végétaux : *le règne végétal. Terre végétale*, propre à la végétation.

VÉGÉTALITÉ n. f. Propriétés caractéristiques, nature des végétaux. (Peu us.)

VÉGÉTARIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. et n. Se dit des personnes qui pratiquent le végétarisme.

VÉGETARISME (*ris-me*) ou **VÉGÉTALISME** (*lis-me*) n. m. (de *végétal*). Système d'alimentation dans lequel on supprime toutes les espèces de viande ou même tous les produits d'origine animale, dans un but soit prophylactique, soit curatif.

VÉGÉTATIF, IVE adj. Qui détermine la végétation : *principe végétatif*. Qui est commun aux plantes et aux animaux : *vie végétative*.

VÉGÉTATION (*si-on*) n. f. Développement, accroissement progressif des parties constituantes des végétaux : *arbres qui sont en pleine végétation. Par ext.* Les végétaux : *la végétation est magnifique cette année. Pathol.* Excroissance anormale, qui se développe sur le corps des animaux et des végétaux.

VÉGÉTER (*té*) v. n. (lat. *vegetare*; de *vegere*, être en vigueur. — Se conj. comme *accélérer*.) Pousser, croître, en parlant des plantes. *Fig.* Vivre d'une vie inerte, misérable ou obscure : *fonctionnaire qui végète en province*.

VÉGÉTO-ANIMAL, E, AUX adj. Qui appartient à la fois au règne végétal et au règne animal.

VÉGÉTO-MINÉRAL, E, AUX adj. Qui tient du végétal et du minéral.

VÉHÉMENCE (*vé-é-man-se*) n. f. Impétuosité, violence : *parler avec véhémence*. ANT. **Douceur.**

VÉHÉMENT (*vé-é-man*), **E** adj (lat. *vehemens*; de *vehere*, porter). Ardent, impétueux.

VÉHÉMENTEMENT (*vé-é-man-te-man*) adv. Avec véhémence; très fort, beaucoup.

VÉHICULE (*vé-i*) n. m. (lat. *vehiculum*; de *vehere*, porter). Moyen de transport par terre, par air ou par eau : *véhicules destinés aux marchandises*. Ce qui sert à transmettre : *l'air est le véhicule du son*.

VÉHICULER (*lé*) v. a. Voiturer, transporter.

VEHMIQUE (*vé-mi-ke*) adj. Qui appartient à la sainte Vehme. (V. *Part. hist.*)

VÉIEN, ENNE (*vé-i-in, é-ne*) adj. et n. De Véies.

VEILLE (*vé, ll* mll.) n. f. (lat. *vigilia*). Privation du sommeil de la nuit : *les veilles prolongées fatiguent l'esprit et le corps*. Etat de celui qui est éveillé : *pendant l'état de veille*. Jour précédent : *la veille de Pâques. Fig. Être à la veille de*, sur le point de. Pl. Travaux, application à l'étude : *c'est le fruit de ses veilles*. Insomnie causée par l'inquiétude : *causer à quelqu'un bien des veilles*.

VEILLÉE (*vè, ll* mll., *é*) n. f. Temps qui s'écoule depuis le repas du soir jusqu'au coucher : *passer sa veillée chez son voisin*. Action de plusieurs personnes qui passent ce temps ensemble.

VEILLER (*vè, ll* mll., *é*) v. n. (rad. *veille*). S'abstenir de dormir : *veiller jusqu'au jour*. Exercer une surveillance, être sur ses gardes : *un gardien qui veille. Veiller à, veiller sur*, prendre garde à. *Veiller au grain*, être attentif au grain qui s'élève en mer. *Fig.* Etre prêt à parer à certaines éventualités. V. a. *Veiller un malade, un mort*, passer la nuit près de lui.

VEILLEUR, EUSE (*vè, ll* mll., *eur, eu-ze*) n. Personne qui veille. *Veilleur de nuit*, nom des gardiens qui parcourent la nuit les rues d'une ville pour veiller à sa sûreté.

VEILLEUSE (*vè, ll* mll., *eu-ze*) n. f. Petite lampe qu'on fait brûler la nuit. Très petite bougie, enchâssée dans une rondelle, qui flotte sur une couche d'huile, et qu'on allume pendant la nuit. *Bot.* Nom vulgaire du colchique d'automne. (On dit aussi VEILLOTTE.)

Veilleuses : 1. En porcelaine ; 2. Dans un verre (coupe) : E, eau ; H, huile.

VEILLOIR (*vè, ll* mll., *oir*) n. m. Table carrée, sur laquelle les bourreliers placent leurs outils et leurs matériaux.

VEINARD (*vè-nar*), **E** n. et adj. *Pop.* Qui a de la veine : *un joueur veinard*.

VEINE (*vé-ne*) n. f. (lat. *vena*). Canal qui ramène le sang des extrémités au cœur. Partie longue et étroite dans le bois et les pierres dures. Endroit d'une mine où se trouve le minéral qu'on veut exploiter : *tomber sur une bonne veine. Fig.* Matière, circonstance à utiliser : *trouver une bonne veine. Veine poétique*, le génie poétique. *Pop.* Chance : *avoir de la veine au jeu; être en veine*.

VEINÉ (*vè-né*), **E** adj. Qui a des veines, en parlant du bois et de certaines pierres : *marbre veiné*. Qui porte des dessins imitant les veines du bois ou des pierres dures : *peau de serpent veinée de noir et de bleu*.

VEINER (*vè-né*) v. a. Peindre en imitant les veines du marbre ou du bois.

VEINEUX, EUSE (*vè-neû, eu-se*) adj. Composé de veines : *système veineux*. Rempli de veines : *bois veineux. Sang veineux*, sang des veines, par opposition à *sang artériel*.

VEINULE (*vé*) n. f. Petite veine.

VÊLAGE ou **VÊLEMENT** (*man*) n. m. Action de mettre bas, de vêler, en parlant des vaches.

VÉLAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *velum*, voile). Se dit des voyelles ou consonnes articulées près du voile du palais. N. f. : *une vélaire*.

VÉLANI n. m. Espèce de chêne dont les cupules (dites *vélanèdes*) sont fort recherchées pour la teinture.

VÉLAR n. m. *Bot.* Syn. de SISYMBRE.

VÉLARIUM (*ri-om'*) n. m. (lat. *velarium*). Toile dont on couvrait les théâtres et les amphithéâtres romains.

VELCHE ou **WELCHE** (*vél-che*) n. et adj. (de l'allem. *welsh*, gaulois). Mot que les Allemands appliquent par mépris à tout ce qui est étranger. Homme ignorant et sans goût.

VELDT (*vèlt'*) n. m. Dans l'Afrique du Sud, steppe ou savane : *le veldt transvaalien*.

VÊLEMENT (*man*) n. m. Syn. de VÊLAGE.

Digitized by Google

VÊLER (*lé*) v. n. (de *veau*). Mettre bas, en parlant d'une vache.

VELET (*lé*) n. m. Doublure du voile de dessous des religieuses.

VÉLIN n. m. (de *veau*). Peau de veau préparée : *manuscrit tracé sur vélin*. Dentelle d'Alençon. Adjectiv. Qui imite le vélin : *papier vélin*.

VÉLIQUE adj. (du lat. *velum*, voile). Qui a rapport aux voiles. *Point vélique*, point où paraît être appliquée la résultante de toutes les actions du vent sur les voiles du navire.

VÉLITE n. m. (lat. *veles, itis*). Soldat d'infanterie légère, chez les Romains. Corps de volontaires, organisé par Napoléon en l'an XII.

VELLÉIEN, ENNE (*vèl-lé-i-in, é-ne*) adj. De Velleius : *le sénatus-consulte velléien*.

VELLÉITÉ (*vél-lé*) n. f. (du lat. *velle*, vouloir). Volonté imparfaite ; intention fugitive : *avoir des velléités de résistance*.

VÉLOCE adj. (lat. *velox*). Agile, rapide. (Peu us.)

VÉLOCEMAN (*man'*) n. m. (de *véloce*, et de l'angl. *man*, homme). Amateur du sport vélocipédique. Pl. des *vélocemen*.

VÉLOCIFÈRE n. m. (lat. *velox, ocis*, rapide, et *ferre*, porter). Ancienne voiture publique, d'une marche rapide. Autre nom du *vélérifère*.

Vélocimane.

VÉLOCIMANE n. m. (lat. *velox, ocis*, rapide, et *manus*, main). Appareil de locomotion, spécial pour les enfants, en forme de cheval, monté sur trois ou quatre roues et dit aussi *cheval mécanique*.

VÉLOCIPÈDE n. m. (lat. *velox, ocis*, véloce, et *pes, pedis*, pied). Appareil à roues, pour se transporter au moyen d'un mécanisme mû par les pieds.

Vélocipède.

VÉLOCIPÉDIE (*dî*) n. f. Tout ce qui intéresse les vélocipèdes (évolution, industrie, sport, etc.).

VÉLOCIPÉDIQUE adj. Qui se rattache aux vélocipèdes : *sport vélocipédique*.

VÉLOCIPÉDISTE (*dis-te*) n. Personne qui se livre au sport du vélocipède.

VÉLOCITÉ n. f. (de *véloce*). Vitesse, rapidité.

VÉLODROME n. m. (lat. *velox*, rapide, et gr. *dromos*, course). Piste à l'usage des vélocipédistes.

VELOT (*lo*) n. m. Peau de veau mort-né, avec laquelle on fabrique le vélin.

VELOURS (*lour*) n. m. (vx fr. *velous ;* du lat. *villosus*, velu). Etoffe rase d'un côté et couverte de l'autre de poils dressés, très serrés, maintenus par les fils du tissu : *robe de velours de soie. Par anal.* Objet extrêmement doux au toucher : *le velours d'une pêche. Fam.* Liaison incorrecte, par substitution de *s* ou de *z* à *t*. *Patte de velours*, patte d'un chat quand il rentre ses griffes. *Fig. Faire patte de velours*, caresser ceux à qui l'on cherche à nuire. Prov. : **Habit de velours, ventre de son**, pour se parer de beaux habits, il est des gens qui font maigre chère.

VELOUTÉ, E adj. Qui a l'aspect du velours : *papier velouté*. Doux comme du velours : *fleur veloutée*. N. m. Qualité de ce qui est velouté : *le velouté d'une étoffe, d'un fruit*.

VELOUTER (*té*) v. a. Donner l'apparence du velours.

VELOUTEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui est couvert de poils comme le velours.

VELOUTIER (*ti-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait du velours.

VELOUTINE n. f. Etoffe de soie du XVIIIe siècle. Poudre de riz préparée au bismuth.

VELTAGE (*vèl*) n. m. Mesurage à la velte.

VELTE (*vèl-te*) n. f. Ancienne mesure pour les liquides, variant suivant les pays et qui valait à Paris 7lit,55. Instrument qui sert à jauger les tonneaux.

VELTER (*vel-té*) v. a. Mesurer avec une velte.

VELU, E adj. (lat. *villutus*). Couvert de poils.

VÉLUM (*lom'*) n. m. (lat. *velum*). Grand voile qui sert de toiture à un cirque, à un vestibule, etc.

VELVERETTE (*vèl-ve-re-te*) n. f. Genre de velours de coton. (Vx.)

VELVET (*vèl-vé*) n. m. **VELVANTINE** ou **VELVENTINE** (*vèl-van*) n. f. (de l'angl. *velvet*, velours). Sorte de velours de coton.

VELVOTE (*vèl*) n. f. *Bot.* Nom vulgaire de la véronique des champs.

VENAISON (*nè-zon*) n. f. (du lat. *venatio*, chasse). Chair de bête fauve : *manger de la venaison*.

VÉNAL, E, AUX adj. (lat. *venalis*). Qui s'achète à prix d'argent : *une charge vénale. Fig.* Intéressé. Qui fait pour de l'argent des choses que réprouve la conscience : *un homme vénal*.

VÉNALEMENT (*man*) adv. D'une manière vénale.

VÉNALITÉ n. f. Etat de ce qui est vénal.

VENANT (*nan*), **E** adj. Qui vient. *Bien venant*, qui vient bien, qui fait de grands progrès : *un enfant bien venant*. Payé régulièrement : *six mille livres de rente bien venantes*. N. m. Celui qui vient : *les allants et les venants. A tout venant*, au premier venu.

VENDABLE (*van*) adj. Qui peut être vendu : *marchandises difficilement vendables*. Ant. **Invendable.**

VENDANGE (*van*) n. f. (lat. *vindemia*). Récolte du raisin. Les raisins eux-mêmes : *porter la vendange à la cuve*. Temps de la récolte du raisin : *se louer pour les vendanges*. Loc. prov. : **Adieu paniers, vendanges sont faites**, il n'y a pas de raisin cette année ou, *fig.*, c'est une affaire terminée.

VENDANGEABLE (*van-dan-ja-ble*) adj. En état d'être vendangé.

VENDANGEOIR (*van-dan-joir*) n. m. Hotte ou panier de vendangeur.

VENDANGER (*van-dan-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il vendangea, nous vendangeons.*) Récolter le raisin de : *vendanger une vigne. Absol.* Faire la vendange : *vendanger de bonne heure*.

VENDANGETTE (*van-dan-jè-te*) n. f. Nom vulgaire de la grive.

VENDANGEUR, EUSE (*van, eu-ze*) n. Qui fait la vendange.

VENDÉEN, ENNE (*van-dé-in, è-ne*) adj. et n. De Vendée : *l'insurrection vendéenne*.

VENDELIN (*van*) n. m. Petite nacelle dont se servent les pontonniers.

VENDÉMIAIRE (*van-dé-mi-è-re*) n. m. (du lat. *vindemia*, vendange). Premier mois de l'année républicaine, en France (du 22 septembre au 21 octobre).

VENDETTA (*vin-dèt-ta*) n. f. (m. ital. signif. *vengeance*). En Corse, état d'inimitié provenant d'une offense ou d'un meurtre, s'étendant et se transmettant à tous les parents de la victime.

VENDEUR, EUSE (*van-deur, eu-ze*) n. Dont la profession est de vendre. Personne qui fait un acte de vente. (En ce sens, le fém. est VENDERESSE.) Ant. **Acheteur.**

VENDRE (*van-dre*) v. a. (lat. *vendere*). Céder moyennant un prix convenu : *vendre un objet trois francs*. Faire le commerce de : *vendre des meubles*. Sacrifier à prix d'argent : *vendre sa conscience*. Trahir pour de l'argent : *vendre un secret. Vendre chèrement sa vie*, mourir en se défendant avec courage. *Vendre son honneur*, faire à prix d'argent une action honteuse. Ant. **Acheter.**

VENDREDI (*van*) n. m. Sixième jour de la semaine. *Vendredi saint*, jour anniversaire de la mort de Jésus-Christ.

VENDU, E *van*) adj. Cédé moyennant un prix. *Fig.* Gagné par l'appât de l'argent : *homme vendu au gouvernement*. Substantiv. Personne vendue.

VÉNÉFICE n. m. (lat. *venenum*, poison, et *facere*, faire). Autrefois, empoisonnement accompagné de sortilège. (Vx.)

VENELLE (*nè-le*) n. f. Petite rue. *Enfiler la venelle*, prendre précipitamment la fuite.

VÉNÉNEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. (du lat. *venenum*, poison). Qui renferme du poison : *champignon vénéneux. Animaux vénéneux*, animaux qui, ingérés comme aliments, agissent sur l'économie à la

Digitized by Google

manière des poisons. (Il ne faut pas les confondre avec les *animaux venimeux*.)

VÉNÉNIFÈRE adj. (lat. *venenum*, poison, et *ferre*, porter). Qui porte du venin ou du poison. (Peu us.)

VÉNÉNIFIQUE ou **VÉNÉNIPARE** adj. Qui forme, qui produit le poison.

VÉNÉNOSITÉ (*zi*) n. f. Qualité de ce qui est vénéneux. (Peu us.)

VENER (*né*) v. a. (lat. *venari*). Chasser courre, en parlant d'un animal domestique dont on veut ainsi attendrir la chair. *Faire vener de la viande*, la faire mortifier avant de la manger.

VÉNÉRABLE adj. Digne de vénération : *vieillard vénérable*. N. m. Président d'une loge maçonnique.

VÉNÉRABLEMENT (*man*) adv. Avec respect, vénération. (Peu us.)

VÉNÉRATION (*si-on*) n. f. Respect profond et qui a quelque chose de religieux. Honneur qu'on rend aux personnes ou aux choses que l'on vénère.

VÉNÉRER (*ré*) v. a. (lat. *venerari*. — Se conj. comme *accélérer*.) Avoir un respect religieux pour : *vénérer des reliques*. Avoir une estime respectueuse : *vénérer un bienfaiteur*.

VÉNERIE (*ri*) n. f. (du lat. *venari*, chasser). Art de chasser avec des chiens courants. Administration des chasses d'un chef d'Etat.

VENET (*nè*) n. m. Enceinte demi-circulaire de filets dormants verticaux pour retenir le poisson à marée basse.

VENETTE (*né-te*) n. f. *Fam.* Peur, alarme.

VENEUR n. m. (lat. *venator*). Celui qui chasse les bêtes fauves ou noires avec des chiens courants. **Grand veneur**, chef de la vénerie d'un souverain.

VÉNÉZUÉLIEN, ENNE (*li-in, é-ne*) adj. et n. Du Venezuela.

VENEZ-Y-VOIR (*ve-né-zi*) n. m. invar. Chose qui mérite d'attirer l'attention (ne se dit que par ironie) : *voilà un beau venez-y-voir*.

VENGEANCE (*van-jan-se*) n. f. Action de se venger ; de punir une offense : *tirer vengeance de quelqu'un*. Désir de se venger : *ne respirer que la vengeance*.

VENGER (*van-jé*) v. a. (lat. *vindicare*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il vengea, nous vengeons*.) Tirer vengeance : *venger une injure, la mort d'un parent*. **Se venger** v. pr. Tirer vengeance : *se venger d'un ennemi, d'une offense*.

VENGEUR, ERESSE (*van-jeur, e-rè-se*) n. et adj. Qui venge, qui punit : *Jeanne d'Arc fut la vengeresse de la France*.

VENIAT (*vé-ni-at'*) n. m. invar. (mot lat. signif. *qu'il vienne*). Ordre donné par un juge supérieur à un juge inférieur de venir se présenter en personne pour rendre compte de sa conduite.

VÉNIEL, ELLE (*ni-èl, é-le*) adj. (du lat. *venia*, pardon). *Péché véniel*, péché léger, qui ne fait pas perdre la grâce. ANT. **Péché mortel.**

VÉNIELLEMENT (*è-le-man*) adv. D'une manière vénielle : *pécher véniellement*.

VENIMEUX, EUSE (*meû, eu-ze*) adj. (du vx fr. *venim*, venin). Qui a du venin : *animal venimeux*. *Fig.* Méchant, envenimé : *critique venimeuse*.

VENIMOSITÉ (*zi*) n. f. Qualité de ce qui est venimeux.

VENIN n. m. (lat. *venenum*). Liquide malfaisant, sécrété chez certains animaux par un organe spécial et qui se communique par une piqûre ou une morsure : *le venin de la vipère*. *Fig.* Malignité, haine cachée : *le venin de l'envie*.

VENIR v. n. (lat. *venire*. — *Je viens, tu viens, il vient, nous venons, vous venez, ils viennent. Je venais, nous venions. Je vins, nous vînmes. Je viendrai, nous viendrons. Je viendrais, nous viendrions. Viens, venons, venez. Que je vienne, que nous venions. Que je vinsse, que nous vinssions. Venant. Venu, e.*) Se transporter d'un lieu dans celui où se trouve la personne qui parle, ou à laquelle on parle, ou de laquelle on parle : *sa mère lui écrivit de venir près d'elle*. Arriver, survenir : *la mort vient sans qu'on s'en doute*. Etre apporté ; originaire : *ce thé vient de la Chine*. Etre donné en partage : *ce bien lui est venu de famille*. Avoir lieu : *il faut prendre le temps comme il vient*. Se présenter à l'esprit : *nos idées nous viennent involontairement*. Provenir : *la liberté vient du droit naturel*. Dériver : *ce mot vient du latin*. Naître : *il lui est venu une tumeur*. Emaner : *toute puissance vient de Dieu*. Grandir : *cet arbre vient bien*. *En venir à* (ou *jusqu'à*), oser, être réduit à. *Vouloir en venir*, avoir comme objet dans ses actes, ses paroles. *Venir au monde*, naître. *En venir aux mains*, se battre. *Venir à bout*, réussir. *Venir à rien*, diminuer extrêmement ; n'avoir aucun succès. *Venir de* (avec un infin.), avoir accompli à l'instant même l'action marquée par le verbe : *il vient de partir*. *Faire venir*, mander, commander. *Se faire bien venir*, s'attirer de l'affection. *Laisser venir*, voir venir, attendre sans se presser d'agir. *Voir venir quelqu'un*, préjuger ses intentions. *Ne faire qu'aller et venir*, être toujours en mouvement.

VÉNITIEN, ENNE (*si-in, é-ne*) adj. et n. De Venise : *la puissance vénitienne*.

VENT (*van*) n. m. (lat. *ventus*). Air atmosphérique qui se déplace en suivant une direction déterminée : *les vents alizés*. Mouvement de l'air ainsi déplacé : *se mettre à l'abri du vent*. Air agité par un moyen quelconque : *faire du vent avec un éventail*. Air en général : *ballon plein de vent*. Gaz contenus dans le corps de l'homme et de l'animal : *avoir des vents*. *Vénerie*. Odeur qu'une bête laisse dans les lieux où elle a passé. *Musiq. Instruments à vent*, instruments de musique dont le son est formé par l'air qu'on y introduit. *Fig.* Impulsion, cause qui entraîne, abat, etc. : *le vent de l'adversité*. *Aller comme le vent*, très vite. *Mettre flamberge au vent*, tirer l'épée. *Tourner à tout vent*, être inconstant. *Le nez au vent*, la tête haute pour narguer ou pour chercher. *En plein vent*, dans un endroit découvert et exposé au vent. *Des quatre vents*, de tous les points de l'horizon et, *par ext.*, de tous les pays. *Avoir vent de quelque chose*, en recevoir quelque avis. *Avoir bon vent*, avoir le vent favorable à la route. *Etre sous le vent*, être en deçà d'un autre navire par rapport à la direction du vent. PROV. : **Selon le vent, la voile**, il faut proportionner ses entreprises à ses moyens. **Le vent n'est ni chasseur, ni pêcheur**, le vent est défavorable à la chasse et à la pêche. — Tant que la densité de l'air est égale partout, l'équilibre n'est point troublé et l'air ne se met point en mouvement ; mais, s'il devient plus léger sur un point, il s'élève, et les couches plus denses qui se précipitent pour remplir le vide ainsi formé donnent naissance à des *courants aériens*, connus sous le nom de *vents*. Leur cause vient, en général, de la différence de température sur deux points du globe. Si, en effet, de deux contrées voisines, l'une est plus échauffée que l'autre, il y a un vent inférieur qui va des parties plus froides vers le point échauffé, et un courant supérieur qui se dirige du point échauffé vers les parties plus froides. Les girouettes nous indiquent la direction des courants inférieurs, les nuages celle des vents plus élevés.

VENTAGE (*van*) n. m. Séparation du grain et des matières étrangères en faisant usage du van.

VENTAIL (*van-ta, l* mll.) n. m. ou **VENTAILLE** (*van-ta, ll* mll.) n. f. Partie de la visière des casques clos, par laquelle passait l'air. (V. la planche ARMURE.)

VENTAISON (*van-té-son*) n. f. Maladie que contractent les céréales, lorsqu'elles ont subi l'action des vents violents et fréquents.

VENTE (*van-te*) n. f. Débit : *marchandise de bonne vente*. Cession moyennant un prix convenu : *contrat de vente*. Commerce de celui qui vend : *la vente du lait*. Réunion de carbonari ; lieu de cette réunion. Partie d'une forêt qui vient d'être coupée. — La *vente* est un contrat synallagmatique par laquelle une personne (*vendeur*) s'oblige à transférer la propriété d'une chose, et l'autre (*acheteur*) à payer le prix de cette chose. Le vendeur est tenu de délivrer la chose vendue et de *garantir* l'acheteur en cas d'éviction par un tiers ou de vices cachés, rendant la chose vendue impropre à son usage naturel. Il a le droit, en cas de non-payement du prix, de demander la résolution de la vente, et, s'il s'agit d'un objet mobilier, de le reprendre dans les huit jours, s'il est encore en la possession de l'acheteur. La vente peut être faite par acte authentique ou par acte sous seing privé ; les frais d'acte sont à la charge de l'acheteur. Les ventes d'immeubles peuvent être annulées si l'ache-

Digitized by Google

teur a été lésé dans la proportion de plus des 7/12es, sauf si la vente a été faite en justice.

VENTÉ, E (*van-té*) adj. Poussé par le vent : *marée ventée.*

VENTEAUX (*van-tô*) n. m. pl. Ouvertures garnies de soupapes, par lesquelles l'air extérieur pénètre et s'emmagasine à l'intérieur d'une soufflerie.

VENTER (*van-té*) v. impers. Faire du vent : *il vente fort.*

VENTEUX, EUSE (*van-teû, eu-ze*) adj. Sujet aux vents : *saison venteuse.* Qui cause des vents dans le corps : *légumes venteux.*

VENTILATEUR (*van*) n. m. Appareil propre à renouveler l'air dans un lieu clos : *ventilateur électrique.*

VENTILATION (*van, si-on*) n. f. Action de ventiler.

VENTILER (*van-ti-lé*) v. a. (lat. *ventilare*). Renouveler l'air de : *ventiler un tunnel. Dr.* Evaluer la valeur respective des divers objets qui ont été vendus ensemble.

VENTILLON (*van-ti, ll* mll., *on*) n. m. Soupape qui ferme les venteaux d'un soufflet de forge.

VENTIS (*van-ti*) n. m. pl. Arbres abattus par le vent.

VENTOLIER (*van-to-li-é*) adj. m. Qui résiste au vent. *Oiseau bon ventolier,* qui se plaît à voler dans le vent.

VENTÔSE (*van-tô-ze*) n. m. (du lat. *ventosus,* venteux). Sixième mois de l'année républicaine, en France (du 19 février au 20 mars).

VENTOUSE (*van-tou-ze*) n. f. Vase qu'on applique sur la peau pour y produire une irritation locale, en raréfiant l'air : *appliquer des ventouses.* Organes de la sangsue et de quelques autres animaux aquatiques. Ouverture pratiquée dans un conduit, dans un poêle, une cheminée, etc., pour donner passage à l'air. Dans un navire, hublot d'aération.

VENTOUSER (*van-tou-zé*) v. a. Appliquer des ventouses : *ventouser un malade.*

VENTOUSEUR, EUSE (*van-tou-zeur, eu-ze*) n. et adj. Celui qui pose des ventouses.

VENTRAL, E, AUX (*van*) adj. Qui appartient au ventre : *la région ventrale.*

VENTRE (*van-tre*) n. m. (lat. *venter*). Cavité du corps où sont les intestins. Région du corps où est située cette cavité. *Par ext.,* renflement d'un mur ou d'un vase. *Fig.* Passion pour la bonne chère : *ne songer qu'à son ventre. A plat ventre,* tout de son long sur la partie antérieure du corps. *Ventre à terre,* avec une extrême vitesse. *Avoir le ventre plein,* être rassasié. *A ventre déboutonné,* avec excès ; de toutes ses forces. *Mar.* Partie renflée des œuvres vives d'un navire. **Bas-ventre,** v. à son ordre alph. Prov. : **Ventre affamé n'a point d'oreilles,** l'homme pressé par la faim est sourd à tout ce qu'on peut lui dire.

VENTREBLEU ! (*van*) interj. Jurement familier.

VENTRE-SAINT-GRIS (*van-tre-sin-gri*) interj. Juron familier de Henri IV.

VENTRICULAIRE (*van, lé-re*) adj. Qui a rapport aux ventricules.

VENTRICULE (*van*) n. m. (lat. *ventriculus*). Nom donné à diverses cavités du corps humain : *les ventricules du cœur.*

VENTRIÈRE (*van*) n. f. Sangle qui passe sous le ventre du cheval. (On dit mieux SOUS-VENTRIÈRE.) Pièce de bois placée au milieu d'autres pièces qu'elle sert à réunir. Pièce de bois placée provisoirement contre la carène d'un navire, pour l'empêcher de s'incliner pendant le lancement.

VENTRILOQUE (*van*) n. et adj. (lat. *venter, tris,* ventre, et *loqui,* parler). Personne qui a l'art de parler comme si sa voix venait du ventre.

VENTRILOQUIE (*van, kî*) n. f. Art du ventriloque.

VENTRIPOTENT (*van, tan*), **E** adj. (lat. *venter, tris,* ventre, et *potens,* puissant). *Fam.* Qui a un gros ventre ; ventru.

VENTRU, E (*van*) adj. Qui a un gros ventre.

VENU, E adj. Réussi, exécuté : *estampe bien venue. Etre bien, mal venu* [ou, substantiv., *le bien, le mal venu* [en ce sens, on écrit aussi *bienvenu, malvenu* en un seul mot]), être bien, mal reçu. N. *Le premier venu, la première venue,* une personne quelconque : *écouter le premier venu.* N. m. et adj. : *Nouveau venu, nouvelle venue,* personne récemment arrivée.

VENUE (*nû*) n. f. Action de venir ; arrivée. *Fig.* Croissance : *arbre d'une belle venue. Tout d'une venue,* sans irrégularité dans sa longueur. (Se dit d'une taille longue et droite.) Pl. *Allées et venues,* action d'aller et de venir plusieurs fois.

VÉNUS (*nuss*) n. f. Genre de mollusques lamellibranches, de taille moyenne, à coquilles ovales, côtelées, répandus dans toutes les mers.

VENVOLE (*van*) **(À LA)** loc. adv. (de *à, là,* et anc. adj. *venvole,* qui vole au vent). A la légère. (Vx.)

VÊPRE n. m. (lat. *vesper*). Le soir. (Vx.)

VÊPRES (*vê-pre*) n. f. pl. (lat. *vesperæ ;* de *vesper,* soir). Partie de l'office divin qu'on célèbre vers deux ou trois heures de l'après-midi, après nones et avant complies : *dire, chanter les vêpres.*

VER (*vèr*) n. m. (lat. *vermis*). Embranchement du règne animal, comprenant des animaux mous, contractiles, qui vivent en général dans les eaux et qui sont dépourvus de membres. (V. la planche MOLLUSQUES, VERS. — Ne pas confondre les vers avec diverses larves d'insectes qui vulgairement portent ce nom.) *Ver blanc,* larve du hanneton. *Ver luisant,* lampire, luciole. *Ver solitaire,* nom vulgaire du ténia. *Ver à soie,* espèce de chenille qui produit la soie. *Ver rongeur,* cause intérieure et incessante de ruine, de destruction, de douleur. *Tirer les vers du nez à quelqu'un,* lui faire dire ce qu'on veut savoir. *Fig.* et *fam. : avoir le ver solitaire,* manger beaucoup. — L'élevage des *vers à soie* (sériciculture) se fait à l'air libre en Chine, mais le climat européen ne s'y prête pas aussi facilement, et il faut aux vers (*bombyx* ou, dans le midi de la France, *magnan*) un local spécial (*magnanerie*), où la température soit conduite d'une façon très régulière. Des œufs de vers à soie (*graine*) sortent de petites chenilles filiformes qui se mettent, dès leur éclosion, à consommer des quantités prodigieuses de feuilles de mûrier ; les vers changent plusieurs fois de peau (*mue*), puis ils choisissent sur des branches de genêts placées près d'eux une place où ils s'installent pour filer leur cocon. Celui-ci, dévoulé dans l'eau chaude, donne un fil très ténu qui, mouliné, préparé de diverses manières, fournira la soie.

VÉRACITÉ n. f. (lat. *veracitas ;* de *verax,* véridique). Attachement constant à la vérité : *avoir en tout de la véracité.* Qualité de ce qui est conforme à la vérité : *contester la véracité d'un fait.*

VÉRANDA n. f. Galerie légère, établie sur toute la longueur des habitations de l'Inde et de l'extrême Orient, et qu'on imite en Europe dans certaines maisons particulières. Balcon couvert et fermé par des glaces, qu'on appelle aussi BOW-WINDOW.

VÉRATRE n. m. Genre de colchicacées dont la racine est émétique, purgative, mais qui à dose trop forte peut déterminer la mort.

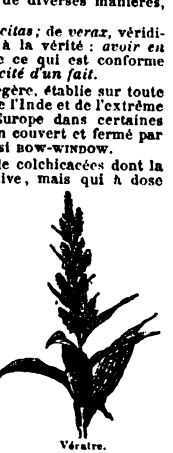

Vératre.

VERBAL, E, AUX (*vèr*) adj. (de *verbe*). Qui n'est fait que de vive voix, par opposition à *écrit : promesse verbale. Gram.* Propre au verbe : *forme verbale. Adjectif verbal,* adjectif tiré du verbe et ayant la forme du participe présent. — L'adjectif verbal varie (*on aime les enfants* **obéissants**), tandis que le participe présent est toujours invariable (*on aime les enfants* **obéissant** *à leurs parents*).

VERBALEMENT (*vèr-ba-le-man*) adv. De vive voix.

VERBALISATION (*vèr, za-si-on*) n. f. Action de verbaliser.

VERBALISER (*vèr, zé*) v. n. Dresser un procès-verbal : *verbaliser contre un chasseur sans permis.*

VERBASCÉES (*vèr-ba-sé*) n. f. pl. *Bot.* Tribu des scrofulariacées. S. une *verbascée.*

VERBE (*vèr-be*) n. m. (du lat. *verbum,* parole). Parole. *Avoir le verbe haut,* avoir un timbre de voix élevé. *Fig.* Parler avec hauteur. *Gramm.* Partie du discours qui exprime une action ou un état sous une forme variable, suivant les dispositions du sujet qui

Digitized by Google

parle : *il y a cinq sortes de verbes : le* verbe actif, *le* verbe passif, *le* verbe neutre, *le* verbe pronominal et *le* verbe impersonnel *ou* unipersonnel. (V. ces mots.) *Verbe auxiliaire*, v. AUXILIAIRE. — Le *verbe* est suivi à quatre modifications ou changements de forme : il peut changer de *personne*, de *nombre*, de *temps* et de *mode*. Il se compose de deux parties distinctes : le *radical* et la *terminaison* ; et, d'après la terminaison du présent de l'infinitif, on divise les verbes en quatre classes ou *terminaisons*. On distingue enfin les verbes *réguliers*, *irréguliers* et *défectifs*. (V. chacun des mots imprimés en italique.)

VERBE (*vèr-be*) n. m. La deuxième personne de la sainte Trinité, incarnée en Jésus-Christ : *et le Verbe s'est fait chair.*

VERBÉNACÉES (*vèr, sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type la *verveine*. S. une *verbénacée*.

VERBÉRATION (*vèr, si-on*) n. f. (du lat. *verberare*, frapper). Vibration de l'air qui produit le son. (Vx.)

VERBEUX, EUSE (*vèr-beû, eu-ze*) adj. (du lat. *verbum*, parole). Qui abonde en paroles inutiles : *orateur verbeux*.

VERBIAGE (*vèr*) n. m. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Abondance de paroles inutiles.

VERBIAGER (*vèr-bi-a-jé*) v. n. (de *verbiage*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il verbiagea, nous verbiageons.*) Employer beaucoup de paroles pour dire peu de chose. (Peu us.)

VERBOQUET (*vèr-bo-kè*) n. m. Corde attachée à la flèche d'un clocher, pour hisser les derniers éléments de la charpente. Cordage qui sert à diriger, du sol, un fardeau que l'on hisse pour l'empêcher de heurter les murs.

VERBOSITÉ (*vèr-bô-zi-té*) n. f. (de *verbeux*). Superfluité de paroles.

VER-COQUIN (*vèr-ko-kin*) n. m. Sorte de vertige qui atteint certains animaux, et que l'on attribue à la présence d'un ver qu'ils ont dans le cerveau. Nom donné au ver lui-même. Pl. des *vers-coquins*.

VERDAGE (*vèr*) n. m. Récolte en fleur, enterrée pour servir d'engrais.

VERDAL (*vèr*) n. m. Masse épaisse de verre, que l'on a coulée en bloc.

VERDÂTRE (*vèr*) adj. Qui tire sur le vert : *couleur, teint verdâtre*.

VERDELET, ETTE (*vèr-de-lè, è-te*) adj. *Vin verdelet*, un peu vert, acide. *Fig. Vieillard verdelet*, qui a encore de la vigueur.

VERDERIE (*vèr-de-ri*) n. f. Etendue de bois placée sous la surveillance d'un verdier.

VERDET (*vèr-dè*) n. m. Vert-de-gris.

VERDEUR (*vèr*) n. f. (de *vert*). Etat du bois qui n'est pas encore sec. Défaut de maturité des fruits. Force du vin. *Fig.* Jeunesse et vigueur : *la verdeur de l'âge*. Acreté des paroles : *la verdeur d'un propos*.

VERDICT (*vèr-dikt*) n. m. (m. angl., dérivé du lat. *vere dictum*, véritablement dit). Réponse faite par le jury aux questions posées par la cour : *verdict d'acquittement*. *Par ext.* Jugement rendu en matière quelconque : *le verdict de l'opinion publique*.

VERDIER (*vèr-di-é*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux conirostres à plumage vert, répandus en Europe et en Asie. (On dit aussi *verdale* n. f.)

Verdier.

VERDIER (*vèr-di-é*) n.m. (du lat. *viridarius*, qui garde un verger). Anciennement, officier des eaux et forêts.

VERDILLON (*vèr-di, ll* mll., *on*) n. m. Petite tringle servant à fixer le commencement de la chaine d'un métier de haute lice dans le rouleau. Levier servant à détacher les blocs d'ardoise.

VERDIR (*vèr*) v. a. Rendre vert : *la lumière verdit les feuilles*. V. n. Devenir vert : *les prairies verdissent au printemps*.

VERDISSAGE (*vèr-di-sa-je*) n. m. Action de donner la teinte verte.

VERDISSANT (*vèr-di-san*), **E** adj. Qui devient vert : *rameaux verdissants*.

VERDISSEMENT (*vèr-di-se-man*) n. m. Action de verdir. (Peu us.)

VERDOYANT (*vèr-doi-ian*), **E** adj. Qui verdoie.

VERDOYER (*vèr-doi-ié*) v. n. (Se conj. comme *aboyer*.) Etre de couleur verte : *les campagnes commencent à verdoyer*.

VERDURE (*vèr*) n. f. Couleur verte des arbres, des plantes : *la verdure des prés*. Herbe, feuillage vert : *se coucher sur la verdure*. Plantes potagères : *la verdure est rafraîchissante*. Tenture de tapisserie, qui représente généralement des arbres.

VERDURETTE (*vèr-du-rè-te*) n. f. Broderies vertes : *l'habit à verdurette des académiciens*.

VERDURIER (*vèr-du-ri-é*), **ÈRE** n. Qui vend des herbes, de la salade, etc.

VÉRÉTILLE (*ll* mll.) n. m. Genre d'anthozoaires, constituant des colonies de polypes qui vivent dans les mers chaudes. (V. la planche MOLLUSQUES.)

VÉREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui a des vers : *fruit véreux*. *Fig.* Suspect, mauvais : *créance véreuse*. D'une honnêteté contestable : *homme d'affaires véreux*.

VERGE (*vèr-je*) n. f. (lat. *virga*). Petite baguette longue et flexible. Tringle de métal : *verge de cuivre*. Instrument de correction, formé d'une baguette flexible et plus ordinairement d'une poignée de brindilles : *être battu de verges*. Baguette garnie d'ivoire, portée par les huissiers. Morceau de baleine garnie d'ivoire, insigne des bedeaux. Ancienne mesure agraire, valant un quart d'arpent. Tige d'une ancre. Fléau de certaines balances.

VERGÉ, E (*vèr*) adj. *Etoffe vergée*, renfermant des fils plus gros ou plus teintés que le reste. *Papier vergé*, où il y a des vergeures.

VERGEE (*vèr-jé*) n. f. Ancienne mesure agraire, qui valait 40 perches.

VERGEOISE (*vèr-joi-ze*) n. f. Sucre fabriqué avec des déchets de raffinerie. Grande forme dans laquelle on coule le sucre pour le transformer en pain.

VERGER (*vèr-jé*) n. m. (lat. *viridarium*). Lieu planté d'arbres fruitiers.

VERGER (*vèr-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il vergea, nous vergeons.*) Mesurer avec la verge.

VERGERON (*vèr*) n. m. Petite verge.

VERGETÉ, E (*vèr*) adj. *Blas.* Se dit de l'écu partagé en vergettes. Parsemé de vergetures : *peau, figure vergetée*.

VERGETER (*vèr-je-té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *il vergettera.*) Nettoyer avec une vergette : *vergeter un habit*. Rayer comme de petites marques de verges.

VERGETIER (*vèr-je-ti-é*), **ÈRE** n. Celui, celle qui fabrique ou vend des vergettes et diverses espèces de brosses.

VERGETTE (*vèr-jé-te*) n. f. Brosse pour les habits. *Blas.* Pal rebattu cinq fois ou au delà.

VERGETURES (*vèr*) n. f. pl. Raies provenant de la distension de la peau.

VERGEURE (*vèr-ju-re*) n. f. Fils de laiton attachés sur la forme où l'on coule le papier. Marques qu'ils y laissent.

VERGISSMEINNICHT (*fèr-ghiss-ma-in'-nicht*) n. m. (mot allem. signif. *ne m'oubliez pas*). Nom allemand du myosotis.

VERGLACER (*vèr-gla-sé*) v. impers. (Prend une cédille sous le *c* devant l'*a* : *il verglaça, il verglaçait.*) Faire du verglas : *pavé verglacé*. (Peu us.)

VERGLAS (*vèr-gla*) n. m. Couche de glace mince et glissante, qui couvre parfois le sol.

VERGNE (*vèr-gne*) ou **VERNE** (*vèr-ne*) n. m. Nom vulgaire de l'aune.

VERGOBRET (*vèr-gho-brè*) n. m. (m. gaulois). Sorte de dictateur annuel des Eduens et de quelques autres peuples de la Gaule, élu par les druides, et qui seul pouvait prononcer une condamnation capitale.

VERGOGNE (*vèr-gho-gne*) n. f. (lat. *verecundia*). Honte, pudeur : *homme sans vergogne*.

VERGUE (*vèr-ghe*) n. f. Longue pièce de bois placée horizontalement sur un mât, et destinée à soutenir la voile. (V. NAVIRE.)

VÉRIDICITÉ n. f. (de *véridique*). Qualité de celui qui dit la vérité. Conformité entière à la vérité : *véridicité d'un récit*. (Peu us.) ANT. **Mensonge.**

Digitized by Google

VÉRIDIQUE adj. (lat. *verus*, vrai, et *dicere*, dire). Qui a l'habitude de dire la vérité : *homme véridique*. Conforme à la vérité : *témoignage véridique*. ANT. **Mensonger.**

VÉRIDIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière véridique : *rapporter véridiquement un fait*.

VÉRIFICATEUR n. et adj. m. Celui qui est commis pour faire des vérifications : *vérificateur des poids et mesures*.

VÉRIFICATIF, IVE adj. Qui sert de vérification.

VÉRIFICATION (*si-on*) n. f. Action de vérifier : *vérification d'un compte. Vérification d'écriture*, examen fait en justice d'un acte sous seing privé. *Vérification des pouvoirs*, examen par une assemblée élective de la validité de l'élection de chacun de ses membres.

VÉRIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *verus*, vrai, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Examiner si une chose est telle qu'elle doit être ou qu'on l'a déclarée : *vérifier une assertion*. Justifier, confirmer : *l'événement vérifie sa prédiction*.

Vérin.

VÉRIN n. m. Machine composée d'une vis et de deux écrous, servant à soulever de grands fardeaux.

VÉRINE n. f. (de *Varinas*, v. du Venezuela). Nom de la meilleure espèce de tabac cultivée en Amérique.

VÉRINE ou **VERRINE** (*vèr*) n. f. *Mar.* Lampe qui servait autrefois à éclairer le timonier pendant la nuit. Bout de filin volant terminé par un croc, et qui sert à haler les chaines d'un navire.

VÉRITABLE adj. Conforme à la vérité : *histoire véritable*. Qui est réellement ce qu'exprime le mot auquel on applique cette qualification : *un véritable capitaine*. Véridique : *récit véritable*. (Vx.) ANT. **Faux.**

VÉRITABLEMENT (*man*) adv. Conformément à la vérité. (Peu us.) De fait, réellement : *être véritablement heureux*. ANT. **Faussement.**

VÉRITÉ n. f. (lat. *veritas*). Qualité de ce qui est vrai. Conformité de ce qu'on dit avec ce qui est : *jurer de dire la vérité*. Chose vraie, principe certain : *vérités mathématiques*. Sincérité, bonne foi : *parler avec l'accent de la vérité. Peint.* et *sculpt.* Expression fidèle de la nature : *il y a de la vérité dans cette tête*. Pl. *Dire à quelqu'un ses vérités*, lui reprocher librement ses fautes, ses défauts. Loc. adv. : **En vérité**, certainement. **A la vérité**, il est vrai, je conviens que. PROV. : **Toutes vérités ne sont pas bonnes à dire**, il n'est pas toujours prudent de dire ce que l'on sait, quelque vrai que cela puisse être. **Il n'y a que la vérité qui offense**, les reproches vraiment pénibles sont ceux qu'on a mérités. ANT. **Mensonge.**

VERJUS (*vèr-ju*) n. m. (de *vert*, et *jus*). Suc acide, que l'on extrait du raisin cueilli vert.

VERJUTÉ, E (*vèr*) adj. Préparé au verjus : *sauce verjutée*. Acide comme du verjus : *vin blanc verjuté*.

VERJUTER (*vèr-ju-té*) v. a. Mettre du verjus comme assaisonnement : *verjuter une sauce*. (Peu us.)

VERMEIL, ELLE (*vèr-mè, l* mll., *mè, ll* mll.) adj. (du lat. *vermiculus*, petit ver, cochenille). D'un rouge un peu plus foncé que l'incarnat : *lèvres vermeilles*. N. m. Argent doré : *médaille de vermeil*.

VERMICELIER (*vèr-mi-se-li-é*) n. m. Fabricant de vermicelle et d'autres pâtes.

VERMICELLE (*vèr-mi-sè-le*) ou **VERMICEL** (*vèr-mi-sèl*) n. m. (de l'ital. *vermicelli*, petits vers). Pâte à potages, en forme de fils déliés. Potage fait avec cette pâte façonnée.

VERMICELLERIE (*vèr-mi-sè-le-ri*) n. f. Fabrication, fabrique de vermicelle.

VERMICIDE (*vèr*) adj. Qui tue les vers.

VERMICULAIRE (*vèr, lè-re*) adj. Qui ressemble aux vers. *Mouvement vermiculaire*, contraction successive des différentes parties d'un canal musculeux.

VERMICULÉ, E (*vèr*) adj. (lat. *vermiculatus*). *Archit.* Dont les ornements représentent des traces de vers : *colonne vermiculée*.

VERMICULURES (*vèr*) n. f. pl. Refouillements ornementaux, représentant des traces de vers. V. ORNEMENTS.

VERMIFICATION (*vèr, si-on*) n. f. Production des vers.

VERMIFORME (*vèr*) adj. (du lat. *vermis*, ver, et de *forme*). En forme de ver.

VERMIFUGE (*vèr*) adj. (lat. *vermis*, ver, et *fugare*, chasser). Se dit des remèdes propres à détruire les vers intestinaux (*semen-contra, santonine, absinthe, tanaisie*, etc.). N. m. : *un vermifuge*.

VERMILLE (*vèr, ll* mll.) n. f. Syn. de LIGNE DE FOND et de TRAINÉE.

VERMILLER (*vèr-mi, ll* mll., *é*) v. n. Se dit du sanglier et du cochon, qui fouillent la terre pour y trouver des vers, des racines.

VERMILLON (*vèr-mi, ll* mll., *on*) n. m. (de *vermeil*). Sulfure rouge de mercure pulvérisé ou cinabre. Couleur qu'on en tire. *Fig.* Couleur semblable au cinabre : *le vermillon des joues*.

VERMILLONNÉS (*vèr-mi, ll* mll., *o-né*) v. a. Enduire, peindre de vermillon.

VERMILLONNER (*vèr-mi, ll* mll., *o-né*) v. n. *Vener.* En parlant du blaireau, fouir la terre pour y trouver des tubercules, des racines.

VERMINE (*vèr*) n. f. (du lat. *vermis*, ver). Insectes malpropres, nuisibles : *mendiant dévoré de vermine. Fig.* Ce qui ronge, ce qui détruit progressivement.

VERMINEUX, EUSE (*vèr-mi-neû, eu-ze*) adj. *Méd.* Se dit des maladies produites par les vers intestinaux.

VERMINIÈRE (*vèr*) n. f. Fosse où l'on fait développer des vers ou larves d'insectes qu'on destine à la nourriture des volailles.

VERMIS (*vèr-miss*) n. m. Partie du cervelet qui a un aspect vermiforme.

VERMISSEAU (*vèr-mi-só*) n. m. Petit ver de terre. *Fig.* Etre faible et vil : *l'homme n'est qu'un vermisseau en face de la nature*.

VERMIVORE adj. (lat. *vermis*, ver, et *vorare*, dévorer). Qui se nourrit de vers.

VERMOULER [*vèr-mou-le*] **(SE)** v. pr. Commencer à devenir vermoulu.

VERMOULU, E (*vèr*) adj. (de *ver*, et *moulu*). Piqué des vers : *bois vermoulu*.

VERMOULURE (*vèr*) n. f. (de *vermoulu*). Trace que laissent les vers dans ce qu'ils ont rongé. Poudre de bois, qui sort des trous faits par les vers.

VERMOUT ou **VERMOUTH** (*vèr-mout'*) n. m. (de l'allem. *vermut*, absinthe). Vin blanc, dans lequel on a fait infuser différentes substances amères et toniques.

VERNACULAIRE (*vèr, lè-re*) adj. (du lat. *vernaculus*, indigène). Qui est propre au pays : *nom vernaculaire*. N. m. Langue propre à un pays indigène.

VERNAL, E, AUX (*vèr*) adj. (lat. *vernalis*). Qui se rapporte au printemps. *Point vernal*, point équinoxial du printemps.

VERNATION (*vèr-na-si-on*) n. f. Syn. de PRÉFOLIATION.

VERNE (*vèr-ne*) n. m. V. VERGNE.

VERNICIFÈRE (*vèr*) adj. Qui produit du vernis.

VERNIER (*vèr-ni-é*) n. m. (du n. de l'inventeur). Petit instrument de géométrie, au moyen duquel on peut mesurer avec la plus grande précision : *le vernier se compose d'une petite règle mobile qui glisse le long d'une grande*.

VERNIR (*vèr*) v. a. Enduire de vernis. ANT. **Dévernir.**

VERNIS (*vèr-ni*) n. m. Enduit dont on couvre la surface de certains ouvrages pour les préserver de l'action de l'air, de l'humidité, ou pour leur donner de l'éclat. Nom donné à divers végétaux qui fournissent des vernis : *le vernis du Japon. Fig.* Eclat, apparence brillante : *couvrir ses vices d'un vernis d'élégance*.

VERNISSAGE (*vèr-ni-sa-je*) n. m. Action de vernir ; résultat de cette action. Jour qui précède l'ouverture d'une exposition de tableaux.

VERNISSÉ, E (*vèr-ni-sé*) adj. Enduit de vernis, en parlant des poteries.

VERNISSER (*vèr-ni-sé*) v. a. Vernir de la poterie.

VERNISSEUR (*vèr-ni-seur*) n. et adj. m. Artisan qui fait ou emploie des vernis.

VERNISSURE (*vèr-ni-su-re*) n. f. Application du vernis. Vernis appliqué.

Digitized by Google

VERNONIE (*vèr-no-ni*) n. f. Genre de composées laticifères à racine fébrifuge, des régions chaudes.

VÉROLE (petite) n. f. Syn. de VARIOLE.

VÉRONIQUE n. f. Genre de scrofularinées à fleurs bleues, qui croissent dans nos pays.

Véronique.

VÉRONIQUE n. f. Relique conservée à Saint-Pierre de Rome, et où l'on voit le linge avec lequel, selon la tradition, une femme de Jérusalem, nommée *Véronique*, essuya le front de Jésus montant au Calvaire, et sur lequel resta imprimée l'image du Sauveur.

VERRAT (*vé-ra*) n. m. (lat. *verres*). Pourceau mâle.

VERRE (*vè-re*) n. m. (lat. *vitrum*). Corps solide, transparent et fragile, produit de la fusion d'un sable siliceux mêlé de potasse ou de soude : *le verre est très cassant*. Objet fait de verre : *verre de montre*. Vase à boire, fait de verre; ce qu'il contient : *un verre de vin. Verre double*, verre très épais. *Maison de verre*, maison où il n'y a rien de secret. *Petit verre*, liqueur alcoolique qu'on prend dans un verre de petite dimension : *boire un petit verre*. — Le *verre*, dont l'invention est attribuée aux Phéniciens, est obtenu par la fusion dans des *creusets* (ou *pots*) d'un mélange de silice (sable) avec des sels de soude, de potasse (*verre ordinaire*) ou de plomb (*cristal*). Les creusets sont placés dans des *fours* où la température est poussée jusqu'à 1.000°. Cueilli avec une *canne* que l'on plonge dans les creusets par une ouverture (*ouvreau*) pratiquée dans la paroi du four, le verre pâteux est travaillé, soufflé, moulé, étiré, pour donner des bouteilles, des vitres, des objets de gobeleterie, des tubes, etc. Les glaces sont obtenues par *coulage* ; on sort du four le creuset tout entier et l'on en verse le contenu sur une immense table de fonte. Tous les objets de verre, avant d'être livrés au commerce et indépendamment des façons qu'on leur fait subir ou des décors dont on les agrémente, doivent être *recuits*, c'est-à-dire refroidis lentement, pour être moins cassants. Outre les mille objets à l'usage domestique, le verre sert encore à fabriquer les verres optiques et les instruments si nombreux utilisés dans les laboratoires. Ramolli au four et comprimé fortement, il donne la *pierre de verre*, qu'on emploie au revêtement des murs et même au pavage des rues.

VERRÉ, E (*vè-ré*) adj. Saupoudré de verre en poudre : *papier verré*.

VERRÉE (*vè-ré*) n. f. Contenu d'un verre. (Peu us.)

VERRERIE (*vè-re-ri*) n. f. Art de faire le verre. Usine où on le fabrique. Ouvrages de verre.

VERRIER (*vè-ri-é*) n. m. Celui qui fait ou vend le verre : *les nobles, sous l'ancien régime, pouvaient exercer sans déroger le métier de verrier*. Panier d'osier ou de fil de fer, pour mettre les verres à boire. Adjectiv. *Peintre verrier*, peintre sur verre.

VERRIÈRE (*vè-ri*) ou **VERRINE** (*vè-ri-ne*) n. f. Cuvette où l'on place des verres à pied. Vitre percée devant un tableau, une châsse, etc., pour les protéger. Fenêtre garnie de vitraux peints. Grand vitrail : *les verrières de Notre-Dame*.

VERROTERIE (*vé-ro-te-ri*) n. f. Petits ouvrages de verre, coloriés et travaillés, dont on fait des colliers, des bracelets, etc. : *les nègres affectionnent particulièrement la verroterie*.

VERROU (*vè-rou*) n. m. (du lat. *veruculum*, petite broche). Pièce de métal qui va et vient entre deux crampons et que l'on pousse pour fermer une porte ou une fenêtre. *Fig. Sous les verrous*, en prison. *Porter l'épée en verrou*, la porter horizontalement.

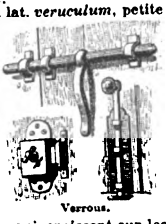
Verrous.

VERROUILLER (*vè-rou, ll* mll., *é*) v. a. Fermer au verrou : *verrouiller sa porte*. Enfermer : *verrouiller un prisonnier*.

VERRUCAIRE (*vè-ru-ké-re*) n. f. Genre de lichens, qui croissent sur les branches mortes.

VERRUE (*vé-rû*) n. f. (lat. *verruca*). Petite excroissance de chair, qui vient surtout au visage et aux mains. *Fig.* Vice, défaut.

VERRUQUEUX, EUSE (*vé-ru-keû, eu-ze*) adj. Rempli de verrues : *mains verruqueuses*.

VERS (*ver*) n. m. (lat. *versus*). Assemblage de mots rythmés d'après la quantité des syllabes, comme en latin ou en grec (*vers métriques*); d'après leur accentuation, comme en allemand ou en anglais (*vers rythmiques*); ou d'après leur nombre, comme en français (*vers syllabiques*). *Vers faux*, vers qui pèche contre les règles. *Vers libres*, de différentes mesures. *Vers blancs*, non rimés.

VERS (*vèr*) prép. (du lat. *versus*, tourné). Dans la direction de : *tourner les yeux vers le ciel*. A peu près au temps où : *vers midi*.

VERSAGE (*vèr*) n. m. Opération consistant à vider les wagons, bennes, etc., à mesure qu'ils sont amenés au four. Premier labour donné aux jachères.

VERSANT (*vèr-san*) n. m. Pente d'un des côtés d'une chaîne de montagnes.

VERSANT (*vèr-san*), **E** adj. Sujet à verser, en parlant d'une voiture.

VERSATILE (*vèr*) adj. (du lat. *versatilis*, facile à tourner). Sujet à changer, changeant; inconstant : *esprit versatile*. (Ne s'emploie qu'au fig.)

VERSATILITÉ (*vèr*) n. f. Etat de ce qui est versatile : *la versatilité des opinions*.

VERSE (*vèr-se*) n. f. Action de verser : *la verse du grain*. Accident par lequel les moissons sur pied sont couchées à terre. A **verse** loc. adv. Abondamment, en parlant de la pluie qui tombe.

VERSE (*vèr-se*) adj. (du lat. *versus*, tourné). *Géom. Sinus verse*, partie du rayon d'un arc comprise entre l'arc et le pied du sinus.

VERSÉ, E (*vèr*) adj. *Blas.* Syn. de RENVERSÉ.

VERSÉ, E (*vèr*) adj. Exercé, expérimenté : *versé dans les sciences*.

VERSEAU (*vèr-sô*) n. m. Pente du dessus d'un entablement non couvert.

VERSEMENT (*vèr-se-man*) n. m. Action de verser de l'argent dans une caisse : *échelonner une souscription en plusieurs versements*.

VERSER (*vèr-sé*) v. a. (lat. *versare*). Répandre, faire couler : *verser du blé dans un sac; verser à boire*. Faire tomber, en parlant de la voiture que l'on conduit, ou des personnes qu'elle renferme. Fournir en payement : *verser mille francs*. *Fig.* Faire passer dans : *verser ses chagrins dans le cœur d'un ami. Verser son sang*, donner sa vie. *Verser des larmes*, pleurer. V. n. Tomber sur le côté, en parlant des voitures. Etre renversé par le vent, en parlant des blés.

VERSET (*ver-sè*) n. m. Chacun des petits paragraphes qu'il est d'usage de numéroter dans la Bible. Dans l'office du bréviaire, paroles tirées de l'Ecriture et suivies presque toujours d'un répons. Signe typographique en forme de V barré (℣), que l'on emploie pour indiquer les versets.

VERSEUR (*vèr*) n. m. Celui qui verse, dans un café. Employé des Halles de Paris, qui distribue le poisson par lots, avant la vente à la criée.

Verseuse.

VERSEUSE (*vèr-seu-ze*) n. f. Cafetière à poignée droite.

VERSICOLORE (*vèr*) adj. (lat. *versus*, changé, et *color*, couleur). Qui a plusieurs couleurs : *ruban versicolore*.

VERSICULE (*vèr*) ou **VERSICULET** (*vèr, lé*) n. m. Petit vers.

VERSIFICATEUR (*vèr*) n. m. Celui qui fait des vers : *un habile versificateur*.

VERSIFICATION (*vèr, si-on*) n. f. Art de faire des vers : *traité de versification*. Facture des vers : *versification élégante*.

VERSIFIER (*vèr-si-fi-é*) v. n. (lat. *versus*, vers, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Faire des vers : *versifier avec grâce*. V. a. Mettre en vers : *versifier une fable*.

VERSION (*vèr*) n. f. (lat. *versio*; de *vertere*, tourner). Traduction d'une langue dans une autre : *version arabe, chaldaïque*. Traduction que font les élèves d'une langue étrangère dans leur propre

Digitized by Google

langue, par opposition à *thème* : *version latine*. Manière de raconter un fait : *il y a sur cet accident plusieurs versions*.

VERSO (*vèr*) n. m. (m. lat.). Revers d'un feuillet, par opposition à *recto*. Pl. des *versos*.

VERSOIR (*vèr*) n. m. Partie de la charrue qui jette la terre de côté. V. CHARRUE.

VERSTE (*vèrs-te*) n. f. Mesure itinéraire de Russie (1.067 m.).

VERT (*vèr*), **E** adj. (lat. *viridis*). Qui est d'une couleur particulière, produite par la combinaison du jaune et du bleu et très répandue dans la nature végétale : *herbe verte*. Qui a encore de la sève, et n'est pas encore sec : *bois vert*. Frais, nouveau : *légume vert*. Qui n'est pas mûr : *raisin vert*. *Fig.* Resté vigoureux, malgré les années : *vieillard encore vert*. Rude, vif : *une verte réprimande*. *Fam.* Leste, grivois : *en dire de vertes*. *Vin vert*, qui n'est pas fait et a conservé une partie de son acidité. *Volée de bois vert*, volée de coups vigoureux. N. m. Couleur verte : *aimer le vert ; des étoffes vert foncé*. Fourrage frais, que l'on fait manger aux chevaux : *mettre un cheval au vert*. *Fig. Se mettre au vert*, aller se reposer à la campagne. *Prendre sans vert*, prendre au dépourvu.

VERT-DE-GRIS (*vèr-de-gri*) n. m. Oxyde de cuivre. Acétate basique de cuivre ou *verdet*.

VERT-DE-GRISE, E (*vèr-de-gri-zé*) adj. Couvert de vert-de-gris.

VERTÉBRAL, E, AUX (*vèr*) adj. Qui a rapport aux vertèbres : *la colonne vertébrale*. (V. COLONNE.)

VERTÈBRE (*vèr*) n. f. (lat. *vertebra*). Chacun des petits os formant l'épine dorsale : *les vertèbres sont percées d'un trou par où passe la moelle épinière*.

VERTÉBRÉ, E (*vèr*) adj. Se dit des animaux qui ont des vertèbres. N. m. pl. Grande division du règne animal, comprenant ceux qui sont pourvus d'un squelette. (On les divise en cinq ordres : les *poissons*, les *reptiles*, les *batraciens*, les *oiseaux* et les *mammifères*.) S. un *vertébré*.

VERTÉBRO-ILIAQUE (*vèr*) adj. Qui appartient aux vertèbres et à l'os iliaque.

VERTELLE (*vèr-tè-le*) n. f. Bonde qui ferme les varaignes des marais salants.

VERTEMENT (*vèr-te-man*) adv. Avec énergie, vivacité : *relever vertement une inconvenance*.

VERTERELLE (*ver-te-ré-le*) n. f. Anneau dans lequel glisse un verrou. Penture de gouvernail. (On dit aussi VERTENELLE et VERTEVELLE.)

VERTET (*vèr-té*) n. m. Cône métallique, sorte de virole dont on garnit la pointe du fuseau.

VERTEX (*vèr-téks*) n. m. (m. lat. signif. *sommet*). Sommet de la tête. (Peu us).

VERTICAL, E, AUX (*vèr*) adj. Perpendiculaire au plan de l'horizon : *plan vertical*. N. f. Direction du fil à plomb. (V. la planche LIGNES.) N. m. *Astr.* Grand cercle de la sphère céleste, qui contient la verticale du lieu d'observation.

VERTICALEMENT (*vèr, man*) adv. Perpendiculairement à l'horizon : *dresser verticalement un piquet*.

VERTICALITÉ (*vèr*) n. f. Etat de ce qui est vertical : *vérifier la verticalité d'un mur*.

VERTICILLE (*vèr-ti-si-le*) n. m. (lat. *verticillus*). *Bot.* Assemblage de feuilles, de fleurs, de rameaux autour du même point d'une tige.

VERTICILLÉ, E (*vèr-ti-sil-lé*) adj. *Bot.* En forme de verticille : *feuille verticillée*. (V. la planche PLANTE.)

VERTIGE (*vèr*) n. m. (du lat. *vertigo*, tournoiement). Sentiment d'un défaut d'équilibre dans l'espace. Etourdissement. *Fig.* Egarement d'esprit.

VERTIGINEUSEMENT (*ver, ze-man*) adv. D'une manière vertigineuse. (Peu us.)

VERTIGINEUX, EUSE (*vèr, neû, eu-ze*) adj. Qui donne le vertige : *hauteur vertigineuse*. Qui est de la nature du vertige : *affection vertigineuse*.

VERTIGO (*vèr*) n. m. (mot lat. signif. *tournoiement*). Maladie des chevaux, qui se manifeste par le désordre des mouvements. *Fig.* Caprice, fantaisie.

VERTU (*vèr*) n. f. (lat. *virtus*). Disposition constante de l'âme qui porte à faire le bien et à éviter le mal : *la vertu a des degrés*. Chasteté, en parlant des femmes. Propriétés, efficacité : *vertu des plantes*. **En vertu de** loc. prép. En conséquence de : *en vertu d'un jugement*. ANT. **Vice.**

VERTUBLEU ou **VERTUCHOU** (*ver*) interj. Sorte de juron ancien.

VERTUEUSEMENT (*vèr, ze-man*) adv. D'une manière vertueuse. ANT. **Vicieusement.**

VERTUEUX, EUSE (*vèr-tu-eû, eu-ze*) adj. Qui a de la vertu : *homme vertueux*. Qui est inspiré par la vertu : *action vertueuse*. ANT. **Vicieux, corrompu.**

VERTUGADIN (*vèr*) n. m. Bourrelet que les femmes portaient pardessous leur jupe pour la faire bouffer. Robe rendue bouffante par un de ces bourrelets. (On disait aussi VERTUGADE, VERTUGALE et VERTUGARDE, n. f.) Pelouse de gazon, en glacis et en amphithéâtre.

Verveine.

VERVE (*vèr-ve*) n. f. Chaleur d'imagination qui anime le poète, l'orateur, le causeur, etc. : *être en verve*.

VERVEINE (*vèr-vé-ne*) n. f. (lat. *verbena*). Genre de *verbénacées*, à fleurs bleues officinales et ornementales de nos pays.

VERVELLE (*vèr-vè-le*) n. f. Anneau qu'on mettait aux pieds des oiseaux et qui portait la marque de leur propriétaire.

Verveux à ailes.

VERVEUX, EUSE (*vèr-veû, eu-ze*) adj. Qui a de la verve : *un orateur verveux*.

VERVEUX (*vèr-veû*) n. m. Sorte de filet en entonnoir, pour prendre du poisson.

VÉSANIE (*za-ni*) n. f. (du lat. *vesanus*, insensé). Nom générique des différentes lésions des facultés intellectuelles.

Vesce.

VESCE (*vè-se*) n. f. (lat. *vicia*). Genre de légumineuses papilionacées de nos pays, cultivées comme fourragères. Graine qu'elles produisent.

VESCERON (*vé-se*) n. m. Petite vesce des moissons.

VÉSICAL, E, AUX (*zi*) adj. Qui a rapport à la vessie : *reine vésicale ; calcul vésical*.

VÉSICANT (*zi-kan*), **E** adj. (lat. *vesicans*). *Méd.* Qui fait naître des ampoules sur la peau : *cataplasme vésicant*. N. m. : *un vésicant*.

VÉSICATION (*zi-ka-si-on*) n. f. Action produite par un médicament vésicant.

VÉSICATOIRE (*zi*) n. m. (du lat. *vesica*, ampoule). Médicament externe, qui fait venir des vésicules à la peau. Adjectiv. : *topique vésicatoire*.

VÉSICULAIRE (*zi-ku-lè-re*) adj. Qui est en forme de vésicule. Qui présente des vésicules : *tissu vésiculaire*. *Bot.* Se dit de petites cavités en forme de vésicules, dans lesquelles s'amassent de l'air ou des liquides spéciaux. *Pathol.* Elevure hémisphérique ou conique de l'épiderme, pleine de sérosité.

VÉSICULATION (*zi, si-on*) n. f. Production de vésicules. (Peu us.)

VÉSICULE (*zi*) n. f. (lat. *vesicula*). *Anat.* Sac membraneux, semblable à une petite vessie.

VÉSICULEUX, EUSE (*zi-ku-leû, eu-ze*) adj. Qui a la forme d'une petite vessie, d'une vésicule.

VESOU (*zou*) n. m. (m. créole). Liquide qui sort de la canne à sucre quand on l'écrase.

VESPASIENNE (*ves-pa-zi-e-ne*) n. f. (de *Vespasien*, empereur romain, qui avait établi un impôt sur les urinoirs). Urinoir en forme de guérite.

VESPÉRAL, E, AUX (*vès-pé-ral*) adj. (du lat. *vesper*, soir). Qui a rapport au soir : *clarté vespérale*. N. m. Livre d'église, contenant l'office des vêpres.

VESPERTILION (*ves-per*) n. m. Genre de chauves-souris à grandes oreilles, communes en France.

VESPERTILIONIDÉS (*vès-pèr*) n. m. pl. Famille de mammifères chiroptères. S. un *vespertilionide*.

Digitized by Google

VESPÉTRO (*vès*) n. m. Liqueur spiritueuse et stomachique, obtenue en faisant macérer dans de l'eau-de-vie des graines d'angélique, de fenouil, d'anis, de coriandre.

VESSE (*vèse*) n. f. Vent qui sort sans bruit de l'anus.

VESSE-DE-LOUP (*vè-se-de-lou*) n. f. Sorte de champignon. Pl. des *vesses-de-loup*.

VESSER (*vè-sé*) v. n. (lat. *visire*). Lâcher une vesse.

VESSEUR, EUSE (*vè-seur, eu-ze*) n. Qui vesse fréquemment.

VESSIE (*vè-si*) n. f. (lat. *vesica*). Sac membraneux, qui reçoit et contient l'urine. *Vessie natatoire*, poche remplie de gaz que l'on trouve dans l'abdomen de certains poissons, et qui leur sert à s'équiliber dans l'eau aux différentes profondeurs. Fig. *Prendre des vessies pour des lanternes*, se tromper grossièrement.

VESSIGON (*vè-si*) n. m. (ital. *vessigone*). Tumeur molle, qui se forme au jarret du cheval.

VESTALAT (*vès-ta-la*) n. m. Corps des vestales. Espace de trente ans, pendant lequel les vestales ne devaient pas se marier.

VESTALE (*vès-ta-le*) n. f. Prêtresse de Vesta, chez les Romains. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Fille très chaste.

VESTALIES (*vès-ta-li*) n. f. pl. Fêtes en l'honneur de Vesta, que les Romains célébraient le 15 juin de chaque année.

VESTE (*vès-te*) n. f. (du lat. *vestis*, vêtement). Vêtement de dessus, sans basques, qui couvre la partie supérieure du corps : *veste de garçon de café ; veste d'escrime*.

VESTIAIRE (*vès-ti-è-re*) n. m. (du lat. *vestis*, habit). Lieu où l'on dépose les habits, les cannes, etc., dans certains établissements publics. (C'est à tort que l'on désigne par le mot *vestiaire* les objets déposés au vestiaire ; il ne faut pas dire : *donnez-moi mon vestiaire*.)

VESTIBULAIRE (*vès-ti-bu-lè-re*) adj. Qui a rapport au vestibule de l'oreille. (Peu us.)

VESTIBULE (*vès-ti*) n. m. (lat. *vestibulum*). Pièce par laquelle on entre dans un édifice, et qui sert de passage pour aller dans les autres pièces.

VESTIGE (*vès-ti-je*) n. m. (du lat. *vestigium*, trace). Empreinte du pied. *Par ext.* Ruines, restes de ce qui a péri : *les vestiges d'une ville*.

VESTITURE (*vès-ti*) n. f. Poils, aiguillons, etc., qui couvrent la surface de certains végétaux ou la peau d'un animal. (Peu us.)

VESTON (*vès-ton*) n. m. Vêtement masculin, un peu plus court que la veste.

VESULIEN, ENNE (*vé-zu-li-in, è-ne*) adj. Se dit de la base de l'étage bathonien. N. m. : *le vésulien*.

VÊTEMENT (*man*) n. m. (lat. *vestis*). Tout ce qui sert à couvrir le corps. *Blas.* Pièce honorable, formée par la réunion de quatre triangles qui occupent les coins de l'écu. (V. la planche BLASON.)

VÉTÉRAN n. m. (du lat. *veteranus*, vieux soldat ; de *vetus, eris*, vieux). Chez les Romains, soldat qui avait obtenu son congé. Soldat ayant accompli un long service. Vieux soldat, ancien soldat : *les vétérans de 1870*. *Par ext.* Homme qui a vieilli dans une profession, une pratique : *un vétéran de l'enseignement*. Ecolier qui redouble une classe.

VÉTÉRANCE n. f. Etat de vétéran.

VÉTÉRINAIRE (*né-re*) adj. (du lat. *veterinum*, bête de somme). Se dit de ce qui concerne l'art de guérir les chevaux, les bestiaux : *médecine vétérinaire*. N. m. Celui qui pratique cet art.

VÉTILLARD, E n. et adj. V. VÉTILLEUR.

VÉTILLE (*ll* mll.) n. f. (de l'espagn. *vetilla*, petite raie). Bagatelle ; chose insignifiante.

VÉTILLER (*ll* mll., *é*) v. n. S'amuser à des vétilles.

VÉTILLEUR, EUSE (*ti, ll* mll., *eur, eu-ze*) ou **VÉTILLARD** (*ti, ll* mll., *ar*), **E** n. et adj. Qui s'amuse à des vétilles ; qui discute sur des vétilles.

VÉTILLEUX, EUSE (*ti, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Qui s'attache à des vétilles : *personne vétilleuse*. Plein de petites difficultés : *ouvrage vétilleux*.

VÊTIR v. a. (lat. *vestire ; de vestis*, habit. — *Je vêts, tu vêts, il vêt, nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent. Je vêtais, nous vêtions. Je vêtis, nous vêtîmes. Je vêtirai, nous vêtirons. Je vêtirais, nous vêtirions. Vêts, vêtons, vêtez. Que je vête, que nous vêtions. Que je vêtisse, que nous vêtissions. Vêtant. Vêtu, e.*) Habiller, couvrir de vêtements : *vêtir un enfant*. Fournir de vêtements : *vêtir les pauvres*. Mettre sur soi : *vêtir une robe*. **Se vêtir** v. pr. S'habiller.

VÉTIVER ou **VÉTYVER** (*vèr*) n. m. (du tamoul *vettivern*). Espèce de plantes de l'Inde, du genre andropogon. (Leurs racines, très odorantes, servent à préserver les fourrures et les vêtements de laine de l'atteinte des insectes.)

VETO (*vé*) n. m. (mot latin signif. *je m'oppose*). *Fam.* Opposition, refus : *père qui met son veto à un mariage*. Pl. des *veto*. — Le mot *veto* est la formule qu'employaient, à Rome, les tribuns du peuple, pour s'opposer à un décret du sénat. Il s'est dit particulièrement, en France, du *veto* suspensif que la constitution de 1791 accordait au roi.

VÊTURE n. f. Cérémonie de la prise d'habit par un religieux ou une religieuse.

VÉTUSTÉ (*tus-té*) n. f. (lat. *vetustas ; de vetus*, ancien). Etat de détérioration, résultant de l'ancienneté : *arbre qui tombe de vétusté*.

VEUF (*veuf*), **VEUVE** n. et adj. (lat. *viduus*). Qui a perdu sa femme ou son mari et n'a pas contracté un nouveau mariage. *Par ext.* Privé : *armée veuve de son chef*.

VEUGLAIRE (*glè-re*) n. f. Pièce d'artillerie des XIVe et XVe siècles, qui se chargeait par la culasse.

VEULE adj. *Fam.* Faible, mou, sans énergie.

VEULERIE (*rî*) n. f. (de *veule*). Manque d'énergie.

VEUVAGE n. m. Etat d'un veuf, d'une veuve.

VEUVE n. f. Genre d'oiseaux passereaux d'Afrique, à plumage très recherché.

VEXANT (*vèk-san*), **E** adj. Qui vexe, contrarie.

VEXATEUR, TRICE (*vèk-sa*) adj. Qui commet, cause des vexations : *mesure vexatrice*.

VEXATION (*vèk-sa-si-on*) n. f. Action de vexer : *commettre des vexations inutiles*.

VEXATOIRE (*vèk-sa*) adj. Qui a le caractère de la vexation : *impôt vexatoire*.

VEXER (*vèk-sé*) v. a. (lat. *vexare*). Tourmenter par un abus de pouvoir : *vexer ses administrés*.

VEXILLAIRE (*vèk-sil-lè-re*) n. m. (du lat. *vexillum*, enseigne). Chez les Romains, celui qui portait une enseigne.

VIA (ablatif du lat. *via*, voie) prép. Par la voie de : *départ pour New-York « via » Southampton*.

VIABILITÉ n. f. Etat de l'enfant né viable. Etat des voies de communication dans un pays : *la viabilité d'une route*.

VIABLE adj. (rad. *vie*). *Enfant né viable*, assez fort pour faire espérer qu'il vivra.

VIADUC (*duk*) n. m. (lat. *via*, voie, et *ducere*, conduire). Pont en arcades, construit au-dessus d'une route ou d'une vallée, pour le passage d'un chemin de fer ou d'une route : *le viaduc de Garabit est une magnifique construction de fer*.

VIAGER (*jé*), **ERE** adj. Dont on possède la jouissance sa vie durant : *rente viagère*. N. m. Revenu viager : *mettre sa fortune en viager*.

VIAGÈREMENT (*man*) adv. En viager.

VIANDE n. f. (lat. *vivenda ; de vivere*, vivre). Chair des animaux terrestres et des oiseaux, des poissons dont on se nourrit. *Viande blanche*, celle du veau, du lapin, de la volaille. *Viande noire*, celle du sanglier, du cheval, du lièvre, de la bécasse, etc.

VIANDER (*dé*) v. n. Pâturer, en parlant des fauves.

VIANDIS (*di*) n. m. Lieu où pâturent les bêtes fauves. Manière dont elles broutent les jeunes taillis.

VIATIQUE n. m. (lat. *viaticum ; de via*, chemin). Argent, provision que l'on donne à quelqu'un pour faire un voyage. *Liturg.* Sacrement de l'eucharistie, reçu par un malade en danger de mort.

VIBICES n. f. pl. Taches violacées de la peau.

VIBORD (*bor*) n. m. Partie de la muraille d'un navire qui renferme les gaillards.

VIBRATEUR n. m. Appareil qui transmet les vibrations, en télégraphie.

VIBRATILE adj. Qui est susceptible de vibrer.

VIBRATILITÉ n. f. Faculté de vibrer. (Peu us.)

VIBRANT (*bran*), **E** adj. Qui vibre : *lame vibrante*. *Fig* : *l'éloquence vibrante d'un tribun*. N. f. Consonne que l'on articule en faisant vibrer la langue ou le gosier, comme *l* et *r*.

VIBRATION (*si-on*) n. f. Action de vibrer. Tremblement rapide des cordes d'un instrument de musique, des lames métalliques, etc., qui produit le son.

Digitized by Google

VIBRATOIRE adj. Qui se compose d'une suite de vibrations : *mouvement vibratoire.*

VIBRER (*bré*) v. n. (lat. *vibrare*). Faire des vibrations ; entrer en vibration. *Fig.* Etre excité, ému : *sentiments qui vibrent dans un cœur généreux.*

VIBRION n. m. Genre de bactéries.

VIBRISSE (*bri-se*) n. f. Poil des narines de l'homme. Plume filiforme des oiseaux. Poil tactile de certains mammifères.

VICAIRE (*kè-re*) n. m. (lat. *vicarius*). Qui tient la place d'un autre. Sous l'empire romain, gouverneur d'un diocèse. Prêtre adjoint à un curé. *Grand vicaire, vicaire général*, suppléant d'un évêque. *Vicaire de Jésus-Christ*, le pape.

VICARIAT (*ké-ri*) n. f. V. VICARIAT.

VICARIAL, E, AUX adj. Qui a rapport au vicariat : *fonctions vicariales.*

VICARIAT (*ri-a*) n. m. ou **VICAIRIE** (*kè-ri*) n. f. Fonction du vicaire : *solliciter un vicariat.* Son logement. Succursale desservie par un vicaire.

VICARIER (*ri-é*) v. n. (Se conj. comme *prier.*) Faire les fonctions de vicaire. *Fig.* Remplir des fonctions subalternes. (Peu us.)

VICE n. m. (lat. *vitium*). Défaut, imperfection qui rend une personne, un objet impropre à sa destination : *vice de conformation, de style.* Disposition habituelle au mal : *flétrir le vice.* Débauche, libertinage : *croupir dans le vice. Vice de construction*, faute commise dans la construction d'un édifice. (V. RÉDHIBITOIRE.) ANT. **Vertu.**

VICE (lat. *vicis*), particule qui entre dans la composition de plusieurs mots français, et qui indique des fonctions exercées en sous-ordre.

VICE-AMIRAL n. m. Officier de marine, inférieur à l'amiral et supérieur au contre-amiral : *les préfets maritimes sont choisis parmi les vice-amiraux.* Vaisseau d'une flotte portant le pavillon du vice-amiral. Pl. des *vice-amiraux.*

VICE-AMIRAUTÉ (*ró*) n. f. Charge de vice-amiral. (Peu us.) Pl. des *vice-amirautés.*

VICE-CHANCELIER (*li-é*) n. m. Qui fait les fonctions du chancelier en son absence. Pl. des *vice-chanceliers.*

VICE-CONSUL n. m. Qui aide le consul, ou tient lieu de consul. Pl. des *vice-consuls.*

VICE-CONSULAT (*la*) n. m. Emploi de vice-consul. Pl. des *vice-consulats.*

VICE-GÉRANCE n. f. Fonction de vice-gérant Pl. des *vice-gérances.*

VICE-GÉRANT (*ran*) n. m. Celui qui remplace le gérant. Pl. des *vice-gérants.*

VICE-LÉGAT (*gha*) n. m. Prélat établi par le pape pour remplacer le légat. Pl. des *vice-légats.*

VICE-LÉGATION (*si-on*) n. f. Emploi de vice-légat. Pl. des *vice-légations.*

VICENNAL (*sèn-nal'*), **E, AUX** adj. (lat. *vicennalis*). De vingt ans, qui se fait tous les vingt ans.

VICE-PRÉSIDENCE (*zi-dan-se*) n. f. Fonction, dignité de vice-président. Pl. des *vice-présidences.*

VICE-PRÉSIDENT (*zi-dan*) n. m. Qui exerce la fonction du président pendant son absence. Pl. des *vice-présidents.*

VICE-RECTEUR (*rèk*) n. m. Dignitaire placé au-dessous du recteur et qui le supplée. Chef de l'université de Paris, dont le ministre de l'Instruction publique est officiellement recteur. Pl. des *vice-recteurs.*

VICE-RECTORAT (*rèk-to-ra*) n. m. Dignité de vice-recteur. Pl. des *vice-rectorats.*

VICE-REINE (*rè-ne*) n. f. Femme d'un vice-roi. Pl. des *vice-reines.*

VICE-ROI n. m. Gouverneur d'un royaume ou d'une grande province qui dépend d'un autre Etat : *vice-roi des Indes.* Pl. des *vice-rois.*

VICE-ROYAUTÉ (*roi-ió*) n. f. Dignité de vice-roi. Pays qu'il gouverne. Pl. des *vice-royautés.*

VICE-SÉNÉCHAL n. m. Officier de robe courte qui, dans quelques provinces, exerçait les mêmes fonctions que le vice-bailli. Pl. des *vice-sénéchaux.*

VICE-SÉNÉCHAUSSÉE (*chó-sé*) n. f. Fonctions, résidence du vice-sénéchal. Pl. des *vice-sénéchaussées.*

VICÉSIMAL, E, AUX adj. (du lat. *vicesimus*, vingtième). Qui a pour base le nombre *vingt.*

VICE VERSA (*sé-vèr*) loc. adv. (mots lat. signif. *chance retournée*). Réciproquement.

VICIABLE adj. Qui peut être vicié.

VICIATEUR, TRICE adj. Qui vicie.

VICIATION (*si-on*) n. f. Action de vicier *la respiration d'un grand nombre de personnes dans une salle close produit une rapide viciation de l'air.*

VICIER (*si-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Gâter, corrompre : *vicier l'air. Dr.* Rendre nul, défectueux : *erreur qui vicie un acte.* **Se vicier** v. pr. Se gâter, se corrompre : *contracter des vices.* ANT. **Purifier.**

VICIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière vicieuse : *parler vicieusement.*

VICIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. (lat. *vitiosus*). Qui a un défaut, une imperfection : *clause vicieuse ; locution vicieuse.* Qui a rapport au vice : *inclination vicieuse.* Adonné au vice : *homme vicieux.* Rétif, en parlant des chevaux : *mule vicieuse.* ANT. **Vertueux. Correct. Docile.**

VICINAL, E, AUX adj. (lat. *vicinalis* ; de *vicinus*, voisin). Se dit d'un chemin qui met en communication les villages, les hameaux voisins.

VICINALITÉ n. f. Qualité de chemin vicinal. *Chemin de grande vicinalité*, qui fait communiquer des communes entre elles ou avec les routes départementales ou nationales.

VICISSITUDE (*si-si*) n. f. (lat. *vicissitudo*). Révolution par laquelle des choses très différentes se succèdent : *la vicissitude des saisons ; les vicissitudes de la fortune.*

Insignes du vicomte : 1. Beaume (XIIIe s.) ; 2. Couronne ; 3. Toque (1er Empire).

VICOMTE (*kon-te*) n. m. (préf. *vice*, et *comte*). Autrefois, seigneur d'une terre qui avait le titre de vicomté. Titre de noblesse, immédiatement inférieur à celui de comte.

VICOMTE (*kon-té*) n. f. Titre de noblesse attaché autrefois à une terre. La terre elle-même. Etendue de la juridiction d'un vicomte.

VICOMTESSE (*kon-té-se*) n. f. Femme d'un vicomte.

VICTIMAIRE (*vik-ti-mè-re*) n. m. (de *victime*). Chez les Romains, sacrificateur.

VICTIME (*vik*) n. f. (lat. *victima*). Animal que les anciens offraient en sacrifice à leurs dieux : *on offrait à Baal des victimes humaines. Par ext.* Personne qui meurt ou qui souffre par la tyrannie ou l'injustice de quelqu'un. *Fig.* Personne sacrifiée aux intérêts d'autrui : *être victime d'une intrigue.*

VICTIMER (*vik-ti-mé*) v. a. Rendre quelqu'un victime ; le ridiculiser. (Peu us.)

VICTOIRE (*vik*) n. f. (lat. *victoria* ; de *vincere*, vaincre). Avantage remporté à la guerre : *remporter la victoire.* Succès remporté sur un rival : *la victoire d'un joueur d'échecs. Fig.* Résultat heureux, obtenu au prix de certains efforts : *la victoire sur nous-mêmes.* (V. *Part. hist.*)

VICTORIA n. f. Voiture découverte à quatre roues. (V. la planche VÉHICULES.)

VICTORIA REGIA (*ré*) [ou *mais d'eau*] n. f. Genre de nymphéacées, originaire d'Amérique, dont les feuilles ont jusqu'à 2 mètres de diamètre.

VICTORIEUSEMENT (*vik, ze-man*) adv. D'une manière victorieuse : *combattre victorieusement.*

VICTORIEUX, EUSE (*vik-to-ri-eû, eu-ze*) adj. Qui a remporté la victoire : *troupes victorieuses. Fig.* Décisif, sans réplique : *preuve victorieuse.*

VICTUAILLE (*vik-tu-a, ll* mll.) n. f. (lat. *victualia*). *Fam.* Vivres et munitions de bouche : *emporter des victuailles.*

VIDAGE n. m. Action de vider.

VIDAME n. m. (lat. *vice*, à la place de, et *dominus*, seigneur). Personnage qui, au moyen âge, représentait l'évêque au temporel et commandait ses troupes.

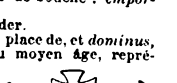
Couronne de vidame.

VIDAMÉ n. m. ou **VIDAMIE** (*mî*) n. f. Dignité de vidame.

VIDANGE n. f. Action de vider. Etat d'un tonneau qui n'est plus plein : *tonneau en vidange.* Etat du liquide lui-même dans un vase qu'il ne remplit pas. Pl. Matières fécales, retirées des fosses d'aisances.

Digitized by Google

VIDANGER (*jé*) v. a. (Prend un e muet après le *g* devant *a* et *o* : *il vidangea, nous vidangeons.*) Vider, en parlant des bouteilles ou des fosses d'aisances.

VIDANGEUR n. et adj. m. Celui qui vide les fosses d'aisances.

VIDE adj. (lat. *viduus*). Qui ne contient rien : *bourse vide.* Qui n'est rempli que d'air : *espace vide.* Qui ne contient pas d'aliments : *estomac vide.* D'où l'on a tout enlevé : *chambre vide. Fig. Cœur vide,* dépourvu d'affections. *Tête vide,* sans idées. *Vide de,* dégarni, privé de : *mot vide de sens. Les mains vides,* sans profits, sans présents. N. m. Espace vide : *faire le vide. Fig.* Sentiment pénible de privation : *le travail aide à remplir le vide de l'âme.* Absence produisant une privation : *sa mort fait un grand vide.* Absence d'idées, de sentiments : *le vide de l'esprit.* Néant, vanité : *le vide des plaisirs du monde. Physiq.* Espace qui n'est rempli par aucun corps. **A vide** loc. adv. Sans rien contenir. Sans effet produit. ANT. **Plein, rempli.**

VIDE-BOUTEILLE ou **VIDE-BOUTEILLES** (*tè, ll* mll.) n. m. invar. Petite maison de plaisance avec jardin, près de la ville, où l'on se réunit pour boire ou se divertir. Siphon terminé en haut par un robinet et qui sert à vider une bouteille sans la déboucher.

VIDE-CITRON n. m. Instrument propre à extraire le jus de citron. Pl. des *vide-citrons.*

VIDE-GOUSSET (*ghou-sè*) n. m. *Fam.* Filou, voleur. Pl. des *vide-goussets.* (Vx.)

VIDELLE (*dè-le*) n. f. Reprise sans pièce pour boucher un trou. Instrument de confiseur pour vider les fruits. Instrument dont le pâtissier se sert pour couper la pâte.

VIDEMENT (*man*) n. m. Action de vider.

VIDE-POCHE ou **VIDE-POCHES** n. m. invar. Petit meuble qui sert à recevoir ce que l'on porte habituellement dans ses poches.

VIDE-POMME (*po-me*) n. m. Outil pour ôter le cœur des pommes sans les couper. Pl. des *vide-pommes.*

VIDER (*dé*) v. a. Rendre vide : *vider un tonneau.* Boire le contenu de : *vider une bouteille.* Sortir, se retirer de : *vider les lieux.* Terminer, donner une solution à : *vider une question, un différend. Vider un canon,* le creuser. *Vider une volaille, un poisson,* en tirer ce qui n'est pas bon à manger. *Vider les arçons,* être renversé de cheval. ANT. **Remplir.**

VIDIMER (*mé*) v. a. (du lat. *vidimus,* nous avons vu). Collationner et certifier conforme à l'original.

VIDIMUS (*muss*) n. m. (m. lat. signif. *nous avons vu*). Attestation commençant par le mot *vidimus* et certifiant qu'un acte a été collationné et trouvé conforme à l'original : *délivrer un vidimus.*

VIDREGOME n. m. (allem. *widerkomm*). Grand verre à boire allemand.

VIDUITÉ n. f. (lat. *viduitas*). Veuvage. (Ne se dit que des femmes.)

VIDURE n. f. Ouvrage à jour. Ce qu'on ôte en vidant.

VIE (*vî*) n. f. (lat. *vita*). Résultat du jeu des organes, concourant au développement et à la conservation du sujet : *les conditions nécessaires à la vie.* Ensemble des actes de l'être vivant, depuis la naissance jusqu'à la mort : *vie courte.* Manière de se nourrir ; aliments : *être réduit à mendier sa vie.* Manière de vivre : *mener joyeuse vie.* Biographie, histoire d'un homme : *les Vies de Plutarque.* Profession : *embrasser la vie religieuse.* Activité, entrain, mouvement, chaleur : *style plein de vie. Donner la vie à quelqu'un,* le mettre au monde. *Devoir la vie à quelqu'un,* être né de lui. *Entre la vie et la mort,* dans un danger de mort imminent. *Sa vie ne tient qu'à un fil,* se dit d'une personne exposée à une mort prochaine. *Redonner, rendre la vie à quelqu'un,* le ranimer, le rassurer. *De la vie, de ma vie,* etc., jamais : *je ne lui pardonnerai de ma vie. Vie éternelle,* bonheur éternel des élus. *La vie future,* existence de l'âme après la mort. *Faire la vie,* se livrer au plaisir. Loc. adv. : **A vie,** pour toute la durée de la vie : *pension, bail à vie.* **A la vie, à la mort; pour la vie,** pour toujours. ANT. **Mort.** — La durée de la *vie* chez les êtres organisés est extrêmement variable. Certains insectes, tels que les éphémères, ne vivraient que quelques heures, au moins sous leur forme ailée. Divers oiseaux, au contraire, l'aigle, le corbeau et surtout le cygne, atteindraient une longévité remarquable, dépassant plus d'un siècle. Parmi les animaux domestiques, le mouton passe rarement l'âge de dix ans, la vache celui de quinze, le cheval vingt ans. Le chien vit parfois vingt ans ; le chat un peu moins. Plus longue de beaucoup paraît être la vie des animaux sauvages, surtout des espèces de grande taille : éléphant, rhinocéros, etc. ; les éléphants vivraient plusieurs siècles. Enfin, la moyenne de la vie de l'homme varie, selon les races et les pays, entre trente-cinq et quarante ans. Les races montagnardes, rudes et sobres, paraissent favorisées quant à la durée de la vie. Mais les centenaires sont toujours des individus exceptionnellement organisés.

VIE (*vî*) n. f. (du lat. *via,* chemin). Chemin pratiqué dans un marais salant entre les différents bassins ou réservoirs.

VIEIL (*vi-é, l* mll.) adj. m. Autre forme de *vieux,* que l'on emploie devant un mot commençant par une voyelle ou par un *h* muet : *mon vieil ami ; mon vieil habit.* (V. VIEUX.)

VIEILLARD (*vi-é, ll* mll., *ar*) n. m. Homme très âgé : *respectez les vieillards.*

VIEILLARDER (*vi-é, ll* mll., *ar-dé*) v. n. (de *vieillard*). Prendre les qualités du vin vieux.

VIEILLERIE (*vi-é, ll* mll., *e-ri*) n. f. Vieilles hardes, vieux meubles. *Fig.* Idées rebattues, usées : *il ne dit que des vieilleries.* ANT. **Nouveauté.**

VIEILLESSE (*vi-é, ll* mll., *è-se*) n. f. Age avancé : *mourir de vieillesse.* Les vieilles gens : *la vieillesse est chagrine. Bâton de vieillesse,* personne jeune qui aide, soutient, console un vieillard. ANT. **Jeunesse.**

VIEILLI (*vi-é, ll* mll., *i*), **E** adj. Devenu ancien ; qui existe depuis longtemps : *préjugé vieilli.* Suranné : *une mode vieillie.* Qui porte les traces apparentes de la vieillesse : *retrouver bien vieilli un ami qu'on n'avait pas vu depuis longtemps.* ANT. **Rajeuni.**

VIEILLIR (*vi-é, ll* mll., *ir*) v. n. (Prend *avoir* ou *être,* selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.) Devenir vieux : *il est pénible de vieillir.* Perdre sa fraîcheur, sa grâce : *les femmes vieillissent plus vite que les hommes.* Passer une grande partie de sa vie : *vieillir dans l'administration. Fig.* Commencer à n'être plus d'usage : *cette mode vieillit.* V. a. Rendre ou faire paraître vieux avant le temps : *les malheurs vieillissent l'homme.* ANT. **Rajeunir.**

VIEILLISSANT (*vi-é, ll* mll., *i-san*), **E** adj. Qui vieillit. ANT. **Rajeunissant.**

VIEILLISSEMENT (*vi-é, ll* mll., *i-se-man*) n. m. Etat de ce qui vieillit. Etat de ce qui devient suranné. ANT. **Rajeunissement.**

VIEILLOT, OTTE (*vi-é, ll* mll., *o, o-te*) adj. Petit vieux ou paraissant tel : *une femme vieillotte.* Qui est flétri comme dans la vieillesse : *une mine vieillotte.*

VIELLE (*vi-è-le*) n. f. Instrument de musique à cordes et à touches, que l'on fait agir au moyen d'une roue mue par une manivelle.

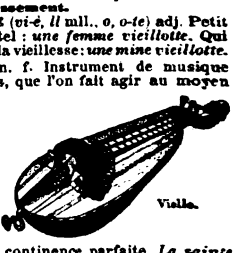
Vielle.

VIELLER (*vi-è-lé*) v. n. Jouer de la vielle.

VIELLEUR, EUSE (*vi-è-leur, eu-ze*) n. Qui joue de la vielle.

VIERGE (*vi-ér-je*) n. f. (lat. *virgo*). Fille qui a vécu dans une continence parfaite. *La sainte Vierge,* la Vierge Marie, mère du Christ. Peinture qui la représente (en ce sens, comme dans le précéd., prend une majuscule) : *les Vierges de Raphaël.* Adjectiv. : *fille vierge. Fig.* Qui n'est pas sali, mêlé, qui est encore intact : *page vierge ; réputation vierge. Forêt vierge,* qui n'a jamais été exploitée. *Terre vierge,* qui n'a jamais été cultivée. *Huile vierge,* extraite des olives sans pression. *Cire vierge,* cire mise en pain, qui n'a été ni fondue, ni employée à aucun ouvrage.

VIEUX (*vi-eû*) ou **VIEIL, VIEILLE** (*vi-é, l* mll., *é, ll* mll.) adj. (lat. *vetulus ;* de *vetus,* ancien). Avancé en âge : *vieux soldat.* Dont l'âge est relativement avancé : *je suis plus vieux que vous.* Ancien ; qui dure depuis longtemps : *vieux château.* Usé, dont on se sert depuis longtemps : *un vieux chapeau.* Qui n'est plus en usage : *une vieille expression.* N. Per-

Digitized by Google

sonne âgée. N. m. Ce qui est ancien : *le vieux vaut bien le nouveau.* ANT. **Jeune.**

VIEUX- (fém. **VIEILLE-**) **CATHOLIQUE** n. et adj. Se dit de catholiques allemands qui refusèrent d'adhérer au dogme de l'infaillibilité pontificale et se sont constitués en Eglise indépendante. S. un *vieux-catholique; Eglise vieille-catholique.*

VIF, VIVE adj. (lat. *vivus;* de *vivere,* vivre). Qui est en vie : *être brûlé vif.* Qui a des mouvements prompts : *enfant vif.* Prompt à s'emporter : *vif comme la poudre.* Qui conçoit promptement : *imagination vive.* Brillant, éclatant : *couleur vive.* Mené avec entrain : *attaque vive.* Mordant : *échanger des propos fort vifs. Eau vive,* qui coule de source. *Vives eaux,* marée de nouvelle et pleine lune. *Foi vive,* que rien ne peut ébranler. *Haie vive,* formée d'arbustes épineux en pleine végétation. *Chaux vive,* qui n'a point été imprégnée d'eau. *Vive arête,* angle saillant et non émoussé du bois, de la pierre, etc. *Bois vif,* qui donne chaque année des branches et des feuilles. N. m. Chair vive : *trancher dans le vif. Dr.* Personne vivante : *acte entre vifs. Fig.* Ce qu'il y a de profondément sensible ou de très important : *entrer dans le vif de la question. Trancher, couper dans le vif,* sacrifier résolument. *Prendre sur le vif,* imiter avec beaucoup de vérité et d'énergie. *Piquer au vif,* offenser, émouvoir d'une manière sensible. Loc adv. : **De vive voix,** en parlant. **De vive force,** avec violence. ANT. **Mou, endormi.**

VIF-ARGENT (*jan*) n. m. Le mercure. *Fig. Avoir du vif-argent dans les veines,* avoir de la vivacité.

VIGESIMO (*jé-zi*) adv. (du lat. *vigesimus,* vingtième). Vingtièmement.

VIGIE (*jî*) n. f. (ital. *veggia*). Matelot en sentinelle dans la mâture. Homme chargé à terre de surveiller le large : *installer une vigie.* Construction élevée pour loger une vigie. Loge vitrée et établie pour la surveillance des trains au sommet d'un des wagons qui les composent.

VIGIÉGRAPHIE (de *vigie,* et du gr. *graphein,* écrire) n. m. Espèce de télégraphe de vigies qui se correspondent.

VIGIGRAPHIE (*fî*) n. f. (de *vigigraphe*). Système télégraphique des vigies.

VIGILAMENT (*la-man*) adv. Avec vigilance.

VIGILANCE n. f. (du lat. *vigilare,* veiller). Surveillance attentive.

VIGILANT (*lan*), **E** adj. Plein de vigilance : *gardien vigilant.* Qui est fait avec vigilance : *soins vigilants.*

VIGILE n. f. (du lat. *vigilia,* veille). *Relig. cathol.* Jour qui précède une fête religieuse importante. *Vigile des morts,* matines et laudes de l'office des morts, dites la veille du service.

VIGILE n. m. (lat. *vigil*). A Rome, garde de nuit. — Les *vigiles* furent institués par Auguste pour combattre les incendies et veiller à la sécurité de la ville pendant la nuit. Ils étaient placés sous les ordres du préfet des vigiles.

VIGNE n. f. (lat. *vinea;* de *vinum,* vin). Genre d'ampélidées, dont une espèce produit le raisin : *la vigne demande un climat chaud et assez sec.* Terre plantée en ceps de vigne : *labourer une vigne. Fig. Être dans les vignes du Seigneur,* être pris de vin. *Vigne vierge,* cessus hédéracé; bignone radicante; douce-amère. — Les espèces de *vignes* sont fort nombreuses; répandues sur tous les points du globe, elles donnent soit des raisins de table, soit des raisins à vin. Depuis l'invasion, en France, du phylloxéra, on a greffé sur pied américain les vignes indigènes, et peu à peu les vignobles dévastés se sont reconstitués. Parmi les espèces les plus répandues, il faut citer : le *chasselas,* le *cabernet,* le *cot,* le *gamay,* le *pineau,* le *piquepoul,* l'*aramon,* etc. Les vignes vierges sont des plantes grimpantes, que l'on utilise pour les tonnelles et charmilles de jardin.

VIGNEAU (*gnô*) n. m. Sorte de tertre, avec sentier en hélice et couronné d'une treille, qu'on élevait autrefois dans les jardins, en Normandie. Ajonc d'Europe. Mollusque comestible (*littorina littorea*). [On écrit aussi VIGNOR.]

VIGNERON, ONNE (*o-ne*) n. Qui cultive la vigne.

VIGNETTE (*gnè-te*) n. f. (de *vigne*). Petite gravure en tête ou à la fin d'un livre ou d'un chapitre. Dessin servant à l'encadrement. Gravure entourée de cartouches. Ornement de la couverture d'un livre, d'un papier à lettre, autour d'un mouchoir.

VIGNETTE (*gné-te*) n. f. Nom vulgaire de la *reine des prés,* de la *clématite* et de la *mercuriale.*

VIGNETTISTE (*gnè-tis-te*) n. m. Celui qui dessine ou grave des vignettes.

VIGNETURE n. f. Ornement de feuille de vignes, qui encadrait les miniatures.

VIGNOBLE n. m. Etendue de pays plantée de vignes : *cultiver un vignoble.* Ces vignes elles-mêmes : *le vignoble bourguignon fournit des crus renommés.* Adjectiv. : *pays vignoble.*

VIGNON n. m. Nom vulgaire du genêt piquant.

VIGOGNE n. f. (m. péruvien). Espèce de lama du Pérou. Laine du même animal.

Vigogne.

VIGOUREUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec vigueur.

VIGOUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui a de la vigueur : *un lutteur vigoureux.* Qui se fait avec vigueur : *une attaque vigoureuse.* Fortement accusé, exprimé : *coloris vigoureux.* ANT. **Faible, chétif.**

VIGUERIE (*ghe-ri*) n. f. Fonctions du viguier. Etendue de sa juridiction.

VIGUEUR (*gheur*) n. f. (lat. *vigor;* de *vigere,* être fort). Force physique : *vigueur de la jeunesse.* Energie du caractère : *agir avec vigueur.* Puissance d'esprit : *vigueur de l'imagination.* Puissance d'effet : *la vigueur des lois. Être en vigueur,* subsister avec autorité, en parlant des lois, des règlements, etc. ANT. **Faiblesse.**

VIGUIER (*ghi-é*) n. m. (lat. *vicarius*). Magistrat chargé d'administrer la justice au nom des comtes ou du roi dans certaines provinces du midi de la France, avant 1789.

VIL, E adj. (lat. *vilis*). De peu de valeur : *à vil prix. Fig.* Abject, méprisable : *âme vile.* ANT. **Noble.**

VILAIN, E (*lin, è-ne*) n. (du bas lat. *villanus,* de la campagne). Autrefois, paysan, roturier : *les nobles et les vilains.* Adjectiv. Se dit des roturiers de basse condition : *les hommes nobles et vilains.* Qui déplaît à la vue : *vilain pays.* Incommode, désagréable : *vilain temps.* Malhonnête, déshonorant : *une vilaine action.* Méchant, infâme : *vilain homme.* ANT. **Noble, beau, joli.**

VILAINAGE (*lè*) n. m. Condition, habitation, terre de vilain. (Vx.)

VILAINEMENT (*lè-ne-man*) adv. D'une manière vilaine, malpropre, grossière, honteuse.

VILAYET (*la-ié*) n. m. Division administrative, en Turquie.

VILEBREQUIN (*kin*) n. m. (holl. *wimbelkin*). Outil au moyen duquel on imprime une vibration à une mèche pour percer le bois, la pierre, etc.

Vilebrequin.

VILEMENT (*man*) adv. D'une manière vile. (Peu us.)

VILENIE (*nî*) n. f. Action basse et vile. Avarice sordide.

VILETÉ n. f. (de *vil*). Etat d'une chose sans valeur. *Fig.* Infériorité méprisable. Action honteuse. (On dit quelquef. VILITÉ.) [Peu us.]

VILIPENDER (*pan-dé*) v. a. (lat. *vilipendere*). Traiter comme vil : mépriser, dire du mal de.

VILLA (*vil-la*) n. f. (m. lat.). Maison de campagne élégante.

VILLAGE (*vi-la-je*) n. m. (de *villa*). Assemblage de maisons, moins considérable qu'une ville, habité principalement par des paysans.

VILLAGEOIS, E (*vi-la-joi, oi-ze*) n. Habitant d'un village. Adjectiv. : *manières villageoises.*

VILLANELLE (*vil-la-nè-le*) n. f. (ital. *villanella*). Sorte de poésie pastorale. Ancienne danse accompagnée de chant.

VILLE (*vi-le*) n. f. (du lat. *villa,* maison de campagne). Assemblage d'un grand nombre de maisons disposées par rues : *les grandes villes des Etats-Unis se sont développées avec rapidité.* Les habitants d'une ville : *la ville est sur pied.* Séjour que l'on fait à la ville; manière dont on vit : *la ville débilite. La ville éternelle,* Rome. *La ville sainte,* Jérusalem, Médine, La Mecque, Rome suivant les religions. *A la*

Digitized by Google

ville, dans une ville, par opposition à la campagne. *En ville*, dans la ville, par opposition à chez soi.

VILLÉGIATEUR (*vil-lé*) n. m. *Fam.* Celui qui est en villégiature.

VILLÉGIATURE (*vil-lé*, n. f. (ital. *villeggiatura*; de *villa*). Séjour à la campagne : *longue villégiature*.

VILLENAGE (*vi-le*) ou **VILENAGE** n. m. Syn. de VILAINAGE.

VILLETTE (*vi-lè-te*) n. f. Petite ville. (Peu us.)

VILLEUX, EUSE (*vil-leû, eu-ze*) adj. (lat. *villosus*). Qui est couvert de longs poils touffus : *insecte villeux*.

VILLIFÈRE (*vil-li*) adj. *Zool.* Qui porte une villosité.

VILLIFORME (*vil-li*) adj. *Zool.* Qui ressemble à une fourrure.

VILLOSITÉ (*vil-lo-zi-té*) n. f. (de *villeux*). Etat d'une surface velue; ensemble des poils qui recouvrent cette surface. *Anat.* Se dit de petites rugosités ou saillies qui couvrent certaines surfaces.

VIMAIRE (*mé-re*) ou **VIMÈRE** n. f. (lat. *vis*, force, et *major*, majeure). Dommage; effet funeste. Outrage, injure.

VIME n. m. L'osier, dans quelques départements.

VIN n. m. (lat. *vinum*). Liqueur que l'on tire du raisin : *vin blanc, vin rouge, vin mousseux*. Préparation médicinale, dans laquelle le vin sert d'excipient : *vin de quinquina. Vin d'honneur*, celui que les municipalités ou les corps constitués offrent à un personnage de marque. *Être pris de vin*, être ivre. *Être entre deux vins*, un peu ivre. *Sac à vin*, ivrogne. *Cuver son vin*, dormir dans l'ivresse. *Mettre de l'eau dans son vin*, se modérer, se radoucir. PROV. : **Quand le vin est tiré, il faut le boire,** il n'est plus temps de songer à reculer. **A bon vin point d'enseigne,** ce qui est bon prévaut de soi, sans qu'il soit nécessaire de le prôner. **Chaque vin a sa lie,** chaque chose a ses inconvénients. — Le *vin* est obtenu par la *fermentation* du jus de raisins frais. Cette opération s'effectue dans de grandes cuves et précède le *pressurage*. Suivant qu'on a laissé, ou non, la grappe en présence du liquide, on obtient du *vin rouge* ou du *vin blanc*. Celui-ci peut d'ailleurs être rendu *mousseux* en l'emprisonnant dans des bouteilles, avant l'achèvement complet de la fermentation. Les *vins de liqueur* sont obtenus en concentrant le sucre dans le moût, soit par une dessiccation du raisin sur la souche ou sur des lits de paille (*vins de paille*), soit par évaporation à la chaudière. On fabrique également des *vins de marc* (ou *vins de sucre*) en faisant fermenter une seconde fois le marc provenant du premier avec de l'eau et du sucre et, de la même manière, des *vins de raisins secs;* mais la loi interdit de les vendre sous la seule désignation de *vin*. Pris en petite quantité, le vin est une boisson saine, mais l'abus mène à l'alcoolisme.

VINAGE n. m. Action de viner.

VINAIGRE (*nè-gre*) n. m. (de *vin*, et *aigre*). Vin rendu aigre par fermentation, et employé comme condiment : *la production du vinaigre est due au mycoderma aceti*.

VINAIGRÉ, E (*nè-gré*) adj. Assaisonné avec du vinaigre. Se disait des lettres venues des pays infectés et passées au vinaigre pour les assainir.

VINAIGRER (*nè-gré*) v. a. Assaisonner avec du vinaigre : *vinaigrer une salade*.

VINAIGRERIE (*nè-gre-ri*) n. f. Etablissement où l'on fabrique du vinaigre.

VINAIGRETTE (*nè-gré-te*) n. f. Sauce faite avec du vinaigre, de l'huile, du sel, etc. *Bœuf à la vinaigrette*, mets accommodé avec cette sauce. Voiture à deux roues en forme de chaise à porteur, dans laquelle on se faisait traîner par un homme.

VINAIGRIER (*nè-gri-é*) n. m. Qui fait et vend du vinaigre. Burette à vinaigre.

VINASSE (*na-se*) n. f. Vin faible et fade. Résidu de la distillation des liqueurs alcooliques.

VINDAS (*dâss*) n. m. (m. islandais). Cabestan composé d'un arbre vertical, qu'on manœuvre avec des leviers. Appareil de gymnastique, appelé aussi *pas-de-géant*. (V. la planche GYMNASTIQUE.)

VINDICATIF, IVE adj. (du lat. *vindicare*, venger). Qui aime à se venger : *caractère vindicatif*.

VINDICATIVEMENT (*man*) adv. D'une manière vindicative. (Peu us.)

VINDICTE (*dik-te*) n. f. (lat. *vindicta*). Poursuite, punition des crimes : *vindicte légale. Vindicte publique*, poursuite d'un crime au nom de la société.

VINÉE (*né*) n. f. Récolte du vin : *une bonne vinée*.

VINER (*né*) v. a. Additionner d'alcool, en parlant des vins et des moûts.

VINETTE (*né-te*) n. f. *Bot.* Nom vulgaire du genre berbéris ou épine-vinette.

VINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Se dit du vin qui est riche en alcool : *vin bien vineux*. Qui a le goût, l'odeur ou la couleur du vin : *pêche vineuse*. Fertile en vin : *la vineuse Bourgogne*.

VINGT (*vin*) adj. num. (lat. *viginti*). Deux fois dix : *vingt francs*. Vingtième jour du mois : *le vingt du mois*. **Vingt et un,** jeu de cartes. (Dites *vingt et un, vingt-deux*, etc.) — Vingt prend un *s* quand il est précédé d'un adjectif de nombre qui le multiplie : *quatre-vingts hommes*. Il reste invariable : 1° s'il est suivi d'un autre adjectif de nombre : *quatre-vingt-deux* francs; 2° quand il est employé pour *vingtième* : *page quatre-vingt* (pour la *page quatre-vingtième*).

VINGTAIN (*vin-tin*) n. m. *Féod.* Droit du seigneur sur la vingtième partie des fruits.

VINGTAINE (*vin-tè-ne*) n. f. Vingt ou environ.

VINGT-HUIT JOURS (*vin-tu-i-jour*) n. m. pl. Période d'exercice imposée, en France, aux réservistes : *faire ses vingt-huit jours*.

VINGTIÈME (*vin-ti-è-me*) adj. num. ord. de *vingt*. N. : *être le, la vingtième*. N. m. Vingtième partie d'un tout.

VINGTIÈMEMENT (*vin-ti-è-me-man*) adv. En vingtième lieu.

VINGTUPLE (*vin-tu-ple*) adj. Vingt fois aussi considérable. N. m. Nombre vingt fois aussi grand.

VINGTUPLER (*vin-tu-plé*) v. a. Rendre vingt fois aussi grand : *vingtupler son capital*.

VINICOLE adj. (lat. *vinum*, vin, et *colere*, cultiver). Qui a rapport à la culture de la vigne, à la production du vin : *pays, société vinicole*.

VINIFÈRE adj. (lat. *vinum*, vin, et *ferre*, porter). Qui produit du vin : *terrain vinifère*.

VINIFICATEUR n. m. Appareil propre à empêcher le contact de l'air avec le vin, tout en permettant au gaz carbonique des vins nouveaux de se dégager.

VINIFICATION (*si-on*) n. f. (lat. *vinum*, vin, et *facere*, faire). Ensemble des procédés mis en œuvre pour transformer le jus de raisin en vin.

VINIQUE adj. Qui provient du vin : *éther vinique*.

VINOSITÉ (*zi*) n. f. Caractère des substances vineuses.

VIOL n. m. Fait d'abuser par la violence d'une fille ou d'une femme.

VIOLABILITÉ n. f. Caractère de ce qui peut être violé. (Peu us.)

VIOLABLE adj. Qui peut être violé.

VIOLACÉ, E adj. D'une couleur tirant sur le violet : *rouge violacé*. N. m. pl. Syn. de VIOLARIACÉES.

VIOLACER (*sé*) v. n. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il violaça, nous violaçons*.) Se couvrir de taches violettes; prendre une teinte violacée.

VIOLARIACÉES (*sé*) ou **VIOLARIÉES** (*ri-é*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type le genre *violette*. S. une *violariacée* ou *violariée*.

VIOLAT (*la*) adj. m. Où il entre de l'extrait de violette : *sirop, miel violat*.

VIOLATEUR, TRICE n. Qui viole : *un violateur des lois*.

VIOLATION (*si-on*) n. f. Action de violer un engagement, d'enfreindre une obligation, de profaner une chose sainte.

VIOLÂTRE adj. D'une couleur tirant sur le violet.

VIOLE n. f. (provenc. *viula*). Instrument à sept cordes, dont on joue avec un archet. **Viole d'amour,** viole plus grande que la viole ordinaire, à sept cordes.

Viole d'amour.

VIOLEMENT (*man*) n. m. Syn. de VIOL ou de VIOLATION.

VIOLEMMENT (*la-man*) adv. Avec violence : *repousser violemment*.

Digitized by Google

VIOLENCE (*lan-se*) n. f. Etat de ce qui est violent : *la violence des vents, des passions.* Force dont on use contre le droit, la loi : *employer la violence. Faire violence à la loi*, lui donner un sens forcé. *Se faire violence*, se contraindre. ANT. **Douceur.**

VIOLENT (*lan*), **E** adj. (lat. *violentus*). Qui a une force impétueuse : *tempête violente.* Emporté, fougueux, irascible : *homme violent ; discours violent. Mort violente*, causée par force, par accident. ANT. **Doux, calme.**

VIOLENTER (*lan-té*) v. a. (de *violent*). Contraindre, forcer : *violenter les consciences.*

VIOLER (*lé*) v. a. (lat. *violare*). Commettre un viol sur. Envahir ou détruire d'une manière sacrilège : *violer un temple.* Enfreindre : *violer la loi.*

VIOLET, ETTE (*lè, é-te*) adj. De la couleur de la violette : *drap violet.*

VIOLETER (*té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je violetterai.*) Teinter de violet.

VIOLETTE (*lé-te*) n. f. Genre de *violariacées* des régions tempérées, à fleurs bleues, très odorantes: *la violette est l'emblème de la modestie.*

Violettes.

VIOLIER (*li-é*) n. m. Un des noms de la giroflée.

VIOLINE n. f. Alcali extrait des fleurs de la violette odorante.

VIOLISTE (*lis-te*) n. m. Joueur de viole.

VIOLON n. m. (ital. *violone*). Instrument de musique à quatre cordes en boyau de mouton, accordées de quinte en quinte, qu'on frotte avec un archet : *Stradivarius a construit d'admirables violons.* Celui qui en joue. *Payer les violons*, les frais. Espèce de prison contiguë à un corps de garde ou à un poste de police. — Le *violon* a justement été appelé le *roi des instruments;* son étendue est de trois octaves et une sixte. Il est formé de deux tables réunies par des éclisses; celle de dessous et les éclisses sont en hêtre; celle de dessus en sapin ou en cedre. Les parties du violon sont : la *crosse* ou *volute* (A); les *chevilles*, qui servent à tendre les cordes (B); le *sillet* (C); la *touche*, où l'on touche les cordes (D); le *chevalet*, qui supporte les cordes (E); la *queue* (F); le *bouton* (G); les *tables* (H); les *ouïes* (I); le *manche* (K); la première corde, *mi* (1); la deuxième corde, *la* (2); la troisième corde, *ré* (3); la quatrième corde, *sol* (4).

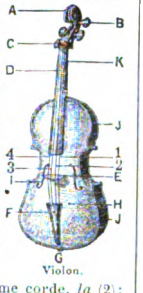

Violon.

VIOLONCELLE (*sè-le*) n. m. (ital. *violoncello*). Instrument à quatre cordes, comme le violon, mais beaucoup plus grand. Artiste qui joue de cet instrument. (On dit aussi dans ce sens VIOLONCELLISTE.) — Le *violoncelle* sert de basse; ses quatre cordes, dont les deux dernières sont revêtues de fil de métal, sont accordées de quinte en quinte en montant à partir du *do* grave. Son étendue dépasse trois octaves. (V. la planche MUSIQUE.)

VIOLONCELLISTE (*sè-lis-te*) n. m. Musicien qui joue du violoncelle.

VIOLONEUR ou **VIOLONEUX** (*neû*) n. m. Mauvais joueur de violon; ménétrier de campagne.

VIOLONISTE (*nis-te*) n. Celui ou celle qui joue du violon.

VIORNE n. f. (lat. *viburna*). Arbrisseau grimpant de nos pays, de la famille des caprifoliacées.

VIPÈRE n. f. (lat. *vipera*). Genre de reptiles ophidiens venimeux. *Vipère fer de lance*, trigonocéphale. *Fig.* Personne très méchante. *Langue de vipère*, personne très médisante. — La *vipère*, qui se distingue de la couleuvre surtout par sa tête nettement triangulaire, affectionne les terrains pierreux et ensoleillés. Sa morsure, surtout par les temps chauds de l'été, est dangereuse et peut être mortelle chez les enfants et même chez l'homme. Le traitement le plus efficace consiste à ligaturer au-dessus de la plaie le membre atteint, élargir sans hésitation la plaie, la faire saigner abondamment, et la laver à l'ammoniaque, ou, mieux encore, la cautériser au fer rouge. On peut, dans les cas urgents, sucer la morsure de manière à en extraire le venin, mais à la condition expresse de n'avoir ni plaie ni excoriation dans la bouche. Il existe un sérum antivenimeux efficace. En France, une prime est accordée pour la destruction des vipères.

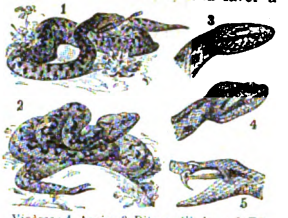

Vipères : 1. Aspic ; 2. Dite « péliade » ; 3. Tête de vipérine ; 4. Tête d'aspic 5. Tête d'aspic montrant la glande à venin.

VIPEREAU (*rô*) n. m. Petite vipère.

VIPÉRIDES ou **VIPÉRIDÉS** n. m. pl. Famille de reptiles ophidiens, ayant pour type la *vipère.* S. un *vipéride* ou *vipéridé.*

VIPÉRIN, E adj. Qui a rapport à la vipère. *Langue vipérine*, perfide comme la vipère. N. f. Couleuvre qui, par sa forme et sa coloration, ressemble à la vipère : *la vipérine* (ou *couleuvre vipérine*) *est commune en France. Bot.* Genre de borraginées, des pays tempérés, à fleurs bleues ou blanches.

VIRAGE n. m. Action de tourner, de faire tourner quelque chose. *Mar.* Action de virer de bord et point où l'on vire. Action de faire décrire une courbe, un tournant à un vélocipède, un automobile : *un virage hardi.* Endroit où l'on vire : *virage d'un vélodrome. Photogr.* Opération destinée à remplacer l'argent constituant les noirs d'une image photographique par un métal ou un composé plus stable ou d'un ton plus agréable : *le virage se fait en général au moyen du chlorure d'or.* Bain destiné à cet usage.

VIRAGO n. f. (m. lat.; de *vir*, homme). Fille ou femme qui a la taille, l'air ou les manières d'un homme.

VIRE n. f. Nom vulgaire du panaris sous-épidermique.

VIRELAI (*lé*) n. m. Ancien petit poème français, sur deux rimes et à refrain.

VIREMENT (*man*) n. m. Action de virer. Opération par laquelle on transporte une somme du crédit d'une personne au crédit d'une autre. Irrégularité qui consiste à transporter à un chapitre du budget des crédits votés pour un autre chapitre.

VIRER (*ré*) v. n. (lat. *gyrare*). Tourner sur soi-même : *tourner et virer sans cesse.* Changer de nuance, en parlant d'une étoffe teinte. Subir l'opération du virage photographique. *Virer à*, tendre vers : *le noir vire souvent au jaunâtre. Mar. Virer de bord*, tourner d'un côté sur l'autre, et, *fig.*, changer de parti. V. a. Transporter d'un compte à un autre : *virer une somme.* Soumettre au virage photographique : *virer une épreuve.*

VIRESCENCE (*rès-san-se*) n. f. Métamorphose des parties colorées des fleurs en feuilles vertes.

VIRETON n. m. Flèche d'arbalète armée d'un fer pyramidal, et à laquelle les lames obliques qui l'empennaient imprimaient un mouvement de rotation, de manière à rendre la blessure plus pénétrante.

VIREUR n. m. Tourteau circulaire, monté sur l'arbre d'une machine et percé de trous dans lesquels on engage un levier pour faire tourner la machine.

VIREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. (lat. *virosus*). Qui a des propriétés vénéneuses : *plante vireuse. Saveur, odeur vireuse*, nauséabonde.

VIREVEAU (*vô*) ou **VIREVAUT** (*vô*) n. m. Guindeau à bras, sur les bateaux de petit tonnage.

VIRE-VIRE n. m. ou **VIREVAUDE** (*vo-de*) n. f. Tournant, dans la navigation fluviale.

VIREVOLE n. f. Au jeu de la bête ou de l'hombre, résultat nul du joueur qui, comptant faire la vole, ne fait pas une seule levée.

VIREVOLTE n. f. (ital. *giravolta*). *Manèg.* Tour et retour faits avec vitesse par un cheval.

VIRGINAL, E, AUX adj. (du lat. *virgo*, vierge). Qui appartient à une vierge : *candeur virginale.*

Digitized by Google

VIRGINALEMENT (*man*) adv. D'une manière virginale. (Peu us.)

VIRGINIE (*nî*) n. m. Tabac de la Virginie : *priser du virginie.*

VIRGINITÉ n. f. (lat. *virginitas;* de *virgo*, vierge). Etat d'une personne vierge. *Par ext.* Pureté, candeur. Etat de ce qui est intact.

VIRGOULEUSE (*leu-ze*) n. f. Variété de poire d'hiver fondante.

VIRGULE n. f. (lat. *virgula*). Petit signe de ponctuation, petit trait un peu courbé vers la gauche, servant à séparer les divers membres d'une phrase.

VIRGULER (*lé*) v. a. Marquer de virgules.

VIRIDITÉ n. f. Syn. peu usité de VERDEUR.

VIRIL, E adj. (lat. *virilis;* de *vir*, homme). Qui appartient à l'homme. *Age viril*, d'un homme fait. *Ame virile*, ferme, courageuse.

VIRILEMENT (*man*) adv. Avec virilité.

VIRILITÉ (de *viril*) n. f. Ce qui constitue le sexe masc lin. Apparences masculines. Age viril.

VIROLAGE n. m. Action de viroler.

VIROLE n. f. (lat. *viriola*). Petit anneau plat de métal, autour du manche d'un outil : *couteau à virole.* Moule d'acier où l'on place les flans qu'on veut frapper et qui porte en creux les dessins qui doivent être reproduits en relief sur la tranche.

VIROLER (*lé*) v. a. Munir d'une virole un manche d'outil. Introduire les flans destinés à produire des monnaies dans la virole.

VIROLET (*lè*) n. m. Rouleau vertical de sapin, servant à modifier la direction des fils de caret dans les corderies pendant le bobinage. *Virolet de cabestan*, tourniquets sur lesquels porte la chaîne.

VIRTUALITÉ n. f. Qualité de ce qui est virtuel.

VIRTUEL, ELLE (*el, è-le*) adj. (du lat. *virtus*, force). Qui est en puissance et non en acte. Qui n'a pas d'effet actuel : *faculté virtuelle.*

VIRTUELLEMENT (*è-le-man*) adv. D'une manière virtuelle : *armée virtuellement définie.*

VIRTUOSE (*ô-ze*) n. (ital. *virtuoso*). Qui a de grands talents pour la musique, et, *par ext.*, dans un genre quelconque : *Paganini fut un incomparable virtuose; les virtuoses de la parole.*

VIRTUOSITÉ (*zi*) n. f. Talent du virtuose.

VIRULENCE (*lan-se*) n. f. Etat de ce qui est virulent : *la virulence des humeurs. Fig.* Caractère de violence : *critiques pleines de virulence.*

VIRULENT (*lan*), **E** adj. (lat. *virulentus*). Qui est produit par un virus : *maladie virulente. Fig.* Qui est d'une violente énergie : *satire virulente.*

VIRURE n. f. *Mar.* Nom donné à une file de bordages, s'étendant de l'avant à l'arrière du navire sur la carène.

VIRUS (*russ*) n. m. (m. lat. signif. *poison*). Principe des maladies contagieuses : *le virus de la rage. Fig.* Principe de contagion morale : *le virus révolutionnaire.*

VIS (*viss*) n. f. (du lat. *vitis*, vigne). Pièce ronde de bois, de métal, etc., cannelée en spirale. *Escalier à vis*, escalier en spirale. *Pas de vis*, tour de spire d'une vis. *Vis sans fin*, vis dont les filets agissent sur les dents d'une roue placée dans le même plan. *Vis de pression*, celle qui sert à serrer un objet contre un autre. *Vis de rappel*, vis tournant entre deux points fixes et servant à amener ou à reculer un objet taraudé. *Vis d'Archimède*, machine élévatoire consistant en un cylindre incliné, dont l'intérieur est cloisonné en spirale.

Vis.

Vis d'Archimède.

VISA (*za*) n. m. (m. lat. signif. *chose [pièce] vue*). Formule, signature qui rend un acte authentique : *le visa d'un consul sur un passeport.*

VISAGE (*za-je*) n. m. (lat. *visus*). Face de l'homme : partie antérieure de la tête : *un visage rond, ovale.* Expression des traits de la face : *visage riant.* La personne même : *visage nouveau. Changer de visage*, pâlir ou rougir, se troubler. *Trouver visage de bois*, ne pas rencontrer la personne qu'on venait voir. *Fig.* Aspect, face : *toute vérité a deux visages. A visage découvert*, sans masque. *Fig.* Sans déguisement.

VIS-À-VIS (*vi-za-vi*) loc. prép. En face, à l'opposite : *vis-à-vis la mairie.* (On dit mieux : VIS-A-VIS DE.) *Fig.* En comparaison, en présence de : *être sincère vis-à-vis de soi-même.*

Vis-à-vis.

Vis-à-vis n. m. Personne en face d'une autre au bal, à table, etc. Petit canapé pour deux personnes. Voiture à quatre roues, avec deux sièges se faisant face.

VISCACHE (*vis-ka-che*) ou **VIZCHACA** n. f. Genre de rongeurs de la taille d'un lièvre, qui habitent les pampas de la république Argentine.

VISCERAL, E, AUX (*vis-sé*) adj. Qui a rapport aux viscères : *cavité viscérale.*

VISCERE (*vis-sè-re*) n. m. (lat. *viscera*). Chacun des organes que renferment les cavités du corps, comme le cerveau, les poumons, le cœur, etc.

VISCOSITÉ (*vis-ko-zi-té*) n. f. Etat de ce qui est visqueux.

VISÉE (*zé*) n. f. (du lat. *visus*, vue). Direction de la vue vers un but : *ligne de visée. Fig.* But, prétention : *dénoncer les visées d'un ambitieux.*

VISER (*zé*) v. a. (du lat. *visus*, vu). Diriger son coup vers : *viser un oiseau. Fig.* Chercher à atteindre : *viser les honneurs.* V. n. *Viser à*, diriger son coup vers : *viser au cœur.* Diriger ses efforts vers : *viser à l'effet.*

VISER (*zé*) v. a. Prendre connaissance d'un acte et y mettre son visa. *Viser un article du code*, le citer par référence.

VISEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Personne qui vise. N. m. Petite chambre noire, munie à l'intérieur d'un miroir incliné à 45°.

VISIBILITÉ (*zi*) n. f. Qualité qui rend une chose visible. ANT. **Invisibilité.**

VISIBLE (*zi-ble*) adj. (lat. *visibilis;* de *videre*, voir). Qui peut être vu : *des corps visibles à l'œil nu.* Qui est disposé, en état de recevoir des visites : *Madame X*** est-elle visible? Fig.* Evident, manifeste : *imposture visible.* ANT. **Invisible.**

VISIBLEMENT (*zi-ble-man*) adv. D'une manière visible. ANT. **Invisiblement.**

VISIÈRE (*zi*) n. f. (du vx fr. *vis*, visage). Pièce du casque qui se haussait et se baissait à volonté. Partie d'une casquette, d'un shako, etc., qui abrite le front et les yeux. *Fig. Rompre en visière*, rompre, se séparer sans ménagement; contredire en face.

VISION (*zi-on*) n. f. (lat. *visio;* de *videre*, voir). Perception par l'organe de la vue : *les troubles de la vision.* Imagination vaine; idée sans fondement : *prendre ses visions pour des réalités. Théol.* Choses que Dieu fait voir en esprit ou par les yeux du corps : *les visions des prophètes.*

VISIONNAIRE (*zi-o-nè-re*) n. et adj. Qui perçoit ou croit percevoir, par des communications surnaturelles, des choses cachées aux hommes. *Fig.* Qui a des idées extravagantes : *c'est un visionnaire.*

VISITANDINE (*zi*) n. f. Religieuse de la Visitation. Adjectiv. : *religieuse visitandine.*

VISITATEUR, TRICE (*zi*) n. Personne qui visite. N. f. Religieuse chargée de visiter les divers monastères de son ordre ou de sa province.

VISITATION (*zi-ta-si-on*) n. f. Action de faire une visite. (Peu us.) *Spécialem.* Visite de la sainte Vierge à sainte Elisabeth. Fête que l'Eglise célèbre en mémoire de cette visite. (En ces deux derniers sens, prend une majuscule.)

VISITE (*zi-te*) n. f. (de *visiter*). Action d'aller voir quelqu'un chez lui : *faire une visite de condoléances.* Personne qui fait une visite. Action d'un médecin qui va voir un malade. Tournée des médecins et des élèves dans un hôpital pour examiner et soigner les

Digitized by Google

malades. Tournée d'inspection d'une nature quelconque. Tournée des évêques dans leur diocèse : *visite pastorale*. Examen détaillé d'une nature quelconque : *faire la visite d'un navire*. (V. CARTE.)

VISITER (*zi-té*) v. a. (lat. *visitare*). Aller voir par civilité, devoir, curiosité ou charité : *visiter un ami, un malade, un musée*. Parcourir en examinant : *visiter une côte*.

VISITEUR, EUSE (*zi, eu-ze*) n. Personne qui est en visite. Personne qui aime à faire des visites. Personne chargée d'une inspection : *visiteurs de la douane*.

VISNAGE (*vis-na-je*) ou **VISNAGUE** (*vis-na-ghe*) n. m. Le fenouil annuel.

VISON (*zon*) n. m. Putois d'Europe et d'Amérique, dont la fourrure est très estimée.

Vison.

VISON-VISU (*zon, zu*) loc. adv. *Fam.* Vis-à-vis l'un de l'autre. (Peu us.)

VISORIUM (*zo-ri-om*) n. m. Support employé par les typographes pour tenir la copie.

VISQUEUX, EUSE (*vis-keû, eu-ze*) adj. (lat. *viscosus*; de *viscum*, glu). Qui adhère aux corps et qui forme une couche molle et gluante : *humeur visqueuse*. Qui est couvert d'un enduit gluant : *une peau visqueuse*.

VISSAGE (*vi-sa-je*) n. m. Action de visser.

VISSER (*vi-sé*) v. a. Fixer avec des vis. Serrer en faisant tourner comme une vis : *visser un couvercle de boîte*.

VISSERIE (*vi-se-ri*) n. f. Articles tels que vis, écrous, boulons. Etablissement où on les fabrique.

VISUEL, ELLE (*zu-èl, è-le*) adj. (du lat. *visus*, vue). Qui appartient à la vue : *perception visuelle. Rayon visuel*, ligne droite allant de l'œil de l'observateur à l'objet.

VITAL, E, AUX adj. (du lat. *vita*, vie). Qui est essentiel à la vie, donne ou conserve la vie : *fonctions vitales. Fig.* Fondamental, nécessaire à l'action ou à la conservation : *les forces vitales d'un pays*.

• **VITALISME** (*lis-me*) n. m. Doctrine biologique qui admet un principe vital, distinct à la fois de l'âme et de l'organisme, et fait dépendre de lui les actions organiques.

VITALISTE (*lis-te*) adj. Qui se rapporte au vitalisme : *les théories vitalistes*. N. Partisan du vitalisme.

VITALITÉ n. f. (de *vital*). Etat de vie. Energie de la force vitale chez les êtres.

VITE adj. Qui se meut avec célérité : *un cheval très vite*. Adv. Avec vitesse : *parler vite*. ANT. **Lent, lentement.**

VITELLIN (*tèl-lin*), **E** adj. Qui se rapporte au vitellus : *membrane vitelline*.

VITELLUS (*tèl-luss*) n. m. Ensemble des substances qui constituent l'œuf en dehors du noyau et de la membrane vitelline.

VITELOT (*lo*) n. m. Ruban de pâte cuite dans du lait et que l'on sert avec une sauce piquante.

VITELOTTE (*lo-te*) n. f. Variété de pomme de terre rouge, longue et très estimée.

VITEMENT (*man*) adv. *Fam.* Avec vitesse.

VITESSE (*tè-se*) n. f. Célérité dans un mouvement uniforme. Rapport du chemin parcouru au temps employé à le parcourir : *la vitesse du son est de 340 mètres, celle de la lumière de 300.000 kilomètres par seconde*. ANT. **Lenteur.**

VITICOLE adj. Qui a rapport à la culture de la vigne : *l'industrie viticole fait la richesse du Bordelais*.

VITICULTEUR n. m. (lat. *vitis*, vigne, et *cultor*, qui cultive). Celui qui cultive la vigne.

VITICULTURE n. f. Culture de la vigne : *la viticulture française a été éprouvée par le phylloxéra*.

VITILIGO n. m. Disparition de la pigmentation de la peau.

VITONNIÈRE (*to-ni*) n. f. *Mar.* Ferrure de gouvernail.

VITRAGE n. m. Action de vitrer. Toutes les vitres d'un bâtiment. Porte vitrée. Châssis servant de cloison.

VITRAIL (*tra, l* mll.) n. m. Grande fenêtre avec châssis de métal garni de vitres. Pl. des *vitraux*.

VITRE n. f. (du lat. *vitrum*, verre). Panneau de verre qui s'adapte à une fenêtre et laisse pénétrer la lumière et non l'air. *Fig.* et *fam. Casser les vitres*, faire de l'éclat, du scandale.

VITRÉ, E adj. Transparent comme une vitre. *Humeur vitrée*, qui remplit le fond du globe de l'œil. *Electricité vitrée*, syn. anc. de *électricité positive*.

VITRER (*tré*) v. a. Garnir de vitres.

VITRERIE (*ri*) n. f. Fabrication et commerce des vitres. Marchandises du vitrier.

VITRESCIBILITÉ (*très-si*) n. f. Caractère de ce qui est vitrescible, vitrifiable.

VITRESCIBLE (*très-si-ble*) adj. (du lat. *vitrum*, verre). Qui peut se transformer en verre.

VITREUX, EUSE (*treû, eu-ze*) adj. Qui a de la ressemblance avec le verre. Se dit de l'œil, du regard qui ne brille plus : *les yeux vitreux d'un cadavre*.

VITRIER (*tri-é*) n. m. Ouvrier qui travaille en vitres, qui pose les vitres. *Fam.* Nom donné aux soldats des bataillons de chasseurs à pied.

VITRIÈRE n. f. Fer en verges carrées, semblable à celui qu'on emploie dans les verrières d'église.

VITRIFIABILITÉ n. f. Propriété d'être vitrifiable.

VITRIFIABLE adj. Susceptible d'être changé en verre : *sable vitrifiable*.

VITRIFICATIF, IVE adj. Qui vitrifie.

VITRIFICATION (*si-on*) n. f. Action de vitrifier.

VITRIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *vitrum*, verre, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Fondre, transformer en verre : *vitrifier du sable*.

VITRINE n. f. Partie d'une boutique, qui n'est séparée de la rue que par ce vitrage. Armoire, table fermée par des châssis garnis de vitres.

VITRIOL n. m. (du lat. *vitrum*, verre). Nom donné par les anciens chimistes aux sels appelés aujourd'hui *sulfates*. *Vitriol blanc*, sulfate de zinc. *Vitriol bleu*, sulfate de cuivre. *Vitriol vert*, sulfate de fer. *Huile de vitriol* ou simplem. *vitriol*, nom vulgaire de l'*acide sulfurique concentré*.

VITRIOLAGE n. m. Action de passer les toiles dans un bain d'acide sulfurique étendu, pour détruire les matières ferrugineuses et calcaires. Action de lancer du vitriol sur quelqu'un pour le défigurer.

VITRIOLÉ, E adj. Où il y a du vitriol. Substantiv. Personne sur laquelle on a lancé du vitriol.

VITRIOLER (*lé*) v. a. Soumettre à l'opération du vitriolage. Lancer du vitriol sur quelqu'un.

VITRIOLERIE (*ri*) n. f. Fabrique de vitriol.

VITRIOLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui lance du vitriol sur quelqu'un pour le défigurer.

VITRIOLIQUE adj. De la nature du vitriol.

VITROSITÉ (*zi-té*) n. f. Qualité de ce qui est vitreux : *la vitrosité d'une roche*.

VITULAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *vitulus*, veau). Se dit d'une fièvre puerpérale des vaches.

VITUPÉRER (*ré*) v. a. (lat. *vituperare*. — Se conj. comme *accélérer*.) Blâmer, désapprouver. (Vx.)

VIVACE adj. (lat. *vivax*). Qui a en soi les principes d'une longue vie. *Fig.* Qui est propre à résister longtemps : *préjugé vivace. Plantes vivaces*, celles qui vivent plusieurs années, ou mieux, qui fructifient plusieurs fois dans le cours de leur existence.

VIVACE (*vat'-ché*) adj. (m. ital.). *Musiq.* Vif, rapide, animé : *allégro vivace*.

VIVACITÉ n. f. (*de vivace*). Promptitude à agir, à se mouvoir : *vivacité des enfants. Fig.* Ardeur, violence : *vivacité des passions*. Prompte pénétration : *vivacité d'esprit*. Vif éclat : *vivacité du teint*. Pl. Emportements légers : *réprimer ses vivacités*. ANT. **Mollesse, apathie, nonchalance.**

VIVANDIER (*di-é*), **ÈRE** n. Qui vend aux soldats des vivres, des boissons.

VIVANT (*van*), **E** adj. Qui vit : *les êtres vivants. Fig. Langue vivante*, actuellement parlée, par opposition à *langue morte. Portrait vivant*, très ressemblant. *Quartier vivant*, où il y a beaucoup de mouvement. *Une bibliothèque vivante*, un homme très savant. N. m. Celui qui vit : *les vivants et les morts. Bon vivant*, homme d'humeur gaie. *En son vivant*, pendant qu'il vivait.

VIVAT (*vat'*) interj. Mot latin (signif. *qu'il vive*) dont on se sert pour acclamer, applaudir. N. m. Acclamation : *pousser un vivat sonore*. Pl. des *vivats*.

Digitized by Google

VIVE n. f. Genre de poissons comestibles, qui vivent sur les côtes d'Europe : *la vive vipère, commune sur les côtes françaises, est redoutée à cause de ses piqûres douloureuses et difficiles à guérir.* (V. la planche POISSONS.)

VIVEMENT (*man*) adv. Avec vivacité, ardeur : *marcher vivement*. Profondément : *être vivement touché.*

VIVEUR n. m. Celui qui mène une vie dissipée et ne songe qu'aux plaisirs.

VIVIER (*vi-é*) n. m. (lat. *vivarium ;* de *vivus*, vivant). Pièce d'eau dans laquelle on conserve du poisson vivant.

VIVIFIABLE adj. Qui peut être vivifié.

VIVIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui vivifie.

VIVIFICATEUR, TRICE adj. Qui vivifie.

VIVIFICATION (*si-on*) n. f. Action de ranimer, de vivifier.

VIVIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *vivificare ;* de *vivus*, vivant, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Douer de vie, animer : *le soleil vivifie la nature. Fig.* Donner du mouvement, de l'activité : *la liberté vivifie l'industrie.* Rendre comme vivant : *l'histoire vivifie le passé.*

VIVIPIQUE adj. Qui vivifie. (Peu us.)

VIVIPARE n. et adj. (lat. *vivus*, vivant, et *parere*, enfanter). Animal qui met au monde ses petits tout vivants (par opposition à *ovipares*) : *les mammifères sont vivipares.*

VIVIPARITÉ n. f. ou **VIVIPARISME** (*ris-me*) n. m. Mode de reproduction des animaux vivipares.

VIVISECTEUR (*sèk-teur*) n. et adj. m. Celui qui pratique des vivisections : *un hardi vivisecteur.*

VIVISECTION (*sèk-si-on*) n. f. (lat. *vivus*, vivant, et *sectio*, action de découper). Opération pratiquée sur un animal vivant, pour l'étude de quelques phénomènes physiologiques.

VIVOTER (*té*) v. n. Vivre petitement : *vivoter péniblement d'une maigre rente.*

VIVRE v. n. (lat. *vivere*. — *Je vis, tu vis, il vit, nous vivons, vous vivez, ils vivent. Je vivais, nous vivions. Je vécus, nous vécûmes. Je vivrai, nous vivrons. Je vivrais, nous vivrions. Vis, vivons, vivez. Que je vive, que nous vivions. Que je vécusse, que nous vécussions. Vivant. Vécu, e.*) Être en vie : *la corneille vit très longtemps.* Habiter : *vivre à la campagne. Fig.* Durer : *sa gloire vivra éternellement.* Mener un certain genre de vie : *vivre dans le célibat.* Se conduire : *vivre saintement.* Se nourrir : *vivre de légumes. Vivre de*, entretenir son existence au moyen de : *vivre de ses rentes. Vivre avec*, fréquenter, être en relation avec. *Vivre pour*, faire le but de sa vie de. *Vivre sur*, tirer sa subsistance de. *Savoir vivre*, connaître les bienséances, les usages du monde. (*Savoir-vivre*, v. à son ordre alph.) *Apprendre à vivre à quelqu'un*, le corriger, le punir de ses torts. *Qui vive?* cri d'une sentinelle à l'approche de quelqu'un. *Vive* ou *vivent...*, cri par lequel on exprime un souhait de longue vie ou une simple approbation. Activ. : *ma vie, l'ai-je vécue, ou l'ai-je rêvée?* ANT. **Mourir.**

VIVRE n. m. (v. *vivre* pris substantiv.). Nourriture, aliment : *le vivre et le vêtement.* Pl. Tout ce dont l'homme se nourrit : *les vivres sont chers. Couper les vivres à quelqu'un*, empêcher qu'ils ne lui parviennent. *Fig.* Cesser de lui servir des subsides.

VIVRÉ, E adj. *Blas.* Se dit des pièces dont les bords sont taillés en forme de grosses dents de scie.

VIVRIER (*vri-é*), **ÈRE** adj. Qui produit des substances alimentaires : *cultures vivrières.* N. m. Administrateur ou fournisseur des vivres de l'armée.

VIZIR n. m. Ministre d'un prince musulman. **Grand vizir**, premier ministre de l'empire ottoman.

VIZIRIAT ou **VISIRIAT** (*zi-ri-a*) n. m. Fonction de vizir.

VLAN! ou **V'LAN** interj. Qui accompagne souvent le récit d'un coup porté brusquement ou d'une action faite avec vivacité : *vlan, en plein visage!*

VOCABLE n. m. (lat. *vocabulum*). Mot : *tous les vocables d'une langue.* Nom du saint sous le patronage duquel une église est placée : *église sous le vocable de saint Jean.*

VOCABULAIRE (*lè-re*) n. m. (rad. *vocable*). Ensemble des mots qui appartiennent à une langue : *le vocabulaire français est d'une grande richesse.* Ensemble des mots qui appartiennent à une science : *le vocabulaire des sports.* Dictionnaire abrégé.

VOCAL, E, AUX adj. (du lat. *vox, vocis*, voix). Qui a rapport à la voix : *organes vocaux. Musique vocale*, musique destinée à être chantée, par opposition à *musique instrumentale.*

VOCALEMENT (*man*) adv. Au moyen de la voix.

VOCALIQUE adj. Qui a rapport aux voyelles.

VOCALISATEUR, TRICE (*za*) n. Personne qui vocalise, qui sait vocaliser.

VOCALISATION (*za-si-on*) n. f. Emission de voyelles. Changement d'une consonne en voyelle. Action de vocaliser.

VOCALISE (*li-ze*) n. f. Manière ou action de vocaliser. Ce que l'on chante en vocalisant : *exécuter de brillantes vocalises.*

VOCALISER (*zé*) v. n. (du lat. *vocalis*, voyelle). Faire des exercices de chant sans nommer les notes ni prononcer les paroles, sur une ou plusieurs syllabes : *cantatrice qui vocalise habilement.*

VOCALISME (*lis-me*) n. m. (de *vocalise*). Théorie des voyelles. Système des voyelles d'une langue. Ensemble des voyelles d'un mot.

VOCATIF n. m. Dans les langues où les noms se déclinent, cas indiquant qu'on interpelle.

VOCATION (*si-on*) n. f. (lat. *vocatio ;* de *vocare*, appeler). Acte par lequel la Providence prédestine toute créature raisonnable à un rôle déterminé. Inclinaison qu'on se sent pour un état : *beaucoup de grands artistes ont vu leur vocation contrariée. Spécialem.* Destination au sacerdoce ou à la vie religieuse.

VOCERO (*vo-tché*) n. m. (mot corse). Chant funèbre improvisé, usité en Corse. Pl. des *voceri.*

VOCIFÉRANT (*ran*), **E** adj. Qui vocifère.

VOCIFÉRATEUR, TRICE n. Personne qui a l'habitude de vociférer. (Peu us.)

VOCIFÉRATIONS (*si-on*) n. f. pl. Paroles dites en criant et avec colère : *les vociférations de la foule.*

VOCIFÉRER (*ré*) v. n. (lat. *vociferare*. — Se conj. comme *accélérer.*) Parler en criant et avec colère. Activem. : *vociférer des injures.*

VŒU (*veu*) n. m. (lat. *votum*). Promesse faite à la Divinité de faire un acte ou de s'en abstenir : *faire vœu de pauvreté.* Résolution que l'on prend : *faire vœu de se venger.* Souhaits : *faire des vœux pour la prospérité d'un ami.* Expression d'un désir : *tel est le vœu de la nation. Vœux de la religion* ou *vœux monastiques*, les trois vœux de pauvreté, d'obéissance et de chasteté, que l'on prononce en entrant dans un ordre religieux.

VOGUE (*vo-ghe*) n. f. Action de voguer. (Vx.) Crédit, engouement. Faveur publique : *livre en vogue.*

VOGUE (*ghe*) n. f. Fête patronale, dans certains départements du Midi.

VOGUER (*ghé*) v. n. (ital. *vogare*). Être poussé sur l'eau à force de rames ou de voiles. *Fig.* Errer : *voguer sur la mer du monde. Vogue la galère.* l'affaire est engagée, arrive ce qui pourra.

VOICI (pour *vois ici*) prép. Qui désigne ce qui est près, ce qui est proche dans le temps, ce qui est présent, ce que l'on va dire.

VOIE (*voi*) n. f. (lat. *via*). Route, chemin que l'on suit : *voie commode.* Mode de transport : *par quelle voie est-il arrivé? Fig.* Moyen, entremise : *la voie de la persuasion; obtenir un emploi par la voie de...* Sens, caractère de la conduite : *suivre la voie de l'honneur. Voie publique*, endroit public préparé pour le transport, le passage des personnes et des voitures. *Les voies de Dieu*, ses desseins, impénétrables aux humains. *Voies de droit*, recours à la justice. *Voie d'accommodement*, conciliation. *Voies de fait*, actes de violence. *Mettre sur la voie*, donner des indications pour... *Être en voie de*, suivre la voie nécessaire pour arriver à. *Voies et moyens*, ressources de l'impôt. *Voie de bois*, charretée ordinaire, soit environ 2 stères de bois. *Voie d'eau*, deux pleins seaux de porteur d'eau contenant 30 litres et, en terme de marine, fente, ouverture dans un vaisseau. *Voie de charbon de terre*, environ 1 mètre cube. *Anat.* Canal : *les voies urinaires. Vénerie.* Chemin parcouru par le gibier; ensemble des marques qui trahissent son passage. *Ch. de f.* Double ligne de rails parallèles, que suivent les trains : *les voies ferrées françaises.*

VOILÀ (pour *vois là*) prép. Qui indique ce que l'on vient de dire, ou, de deux objets, celui qui est le plus éloigné.

VOILE n. m. (lat. *velum*). Étoffe destinée à cou-

Digitized by Google

vrir ou à protéger : *statue couverte d'un voile.* Pièce de toile, de dentelle, de soie, etc., qui couvre le visage des femmes : *baisser son voile.* Pièce d'étoffe que les religieuses et novices portent sur leur tête et dont elles se couvrent le visage. *Par ext.* Objet qui couvre, cache : *un voile de nuages. Fig.* Apparence, prétexte : *sous le voile de l'amitié.* Ce qui nous dérobe la connaissance de quelque chose : *soulever un coin du voile qui nous cache les secrets de la nature. Les voiles de la nuit,* les ténèbres. *Prendre le voile,* se faire religieuse. *Anat. Voile du palais,* cloison musculo-membraneuse qui fait suite au palais et sépare les fosses nasales de la bouche.

VOILE n. f. Toile forte, que l'on attache aux vergues d'un mât pour recevoir le vent et faire avancer le vaisseau : *naviguer à la voile.* Le vaisseau lui-même : *signaler une voile à l'horizon. Mettre à la voile,* s'embarquer. *Faire voile,* naviguer. Prov. : **Il faut tendre sa voile selon le temps,** il faut régler ses projets selon les moyens dont on dispose. (V. NAVIRE.)

VOILÉ, E adj. Couvert : *soleil voilé de nuages.* Déjeté, courbé : *planche, roue voilée. Voix voilée,* dont le timbre n'est pas pur. *Regard voilé,* qui a perdu de son éclat.

VOILER (*lé*) v. a. Couvrir d'un voile : *voiler l'image du Christ. Par ext.* Dérober à la vue : *un nuage a voilé le soleil. Fig.* Cacher, rendre secret : *voiler ses desseins. Mar.* Garnir de voiles : *voiler un navire.* V. n. ou **Se voiler** v. pr. Se déjeter, se courber : *planche qui voile* ou *se voile.*

VOILERIE (*rî*) n. f. Atelier où l'on fabrique, répare ou conserve les voiles des vaisseaux.

VOILETTE (*lè-te*) n. f. Sorte de petit voile très léger, que les femmes portent sur le visage.

VOILIER (*lî-é*) n. m. Ouvrier qui travaille aux voiles de bâtiments. Bâtiment qui ne marche qu'à la voile : *un fin voilier.* (V. NAVIRE.) Adjectiv. Dont le vol est étendu : *oiseau voilier.*

VOILURE n. f. Ensemble des voiles nécessaires à un bâtiment : *carguer la voilure.* Courbure d'une planche, d'une feuille de métal qui se déjette.

VOIR v. a. (lat. *videre.* — *Je vois, tu vois, il voit, nous voyons, vous voyez, ils voient. Je voyais, nous voyions. Je vis, nous vîmes. Je verrai, nous verrons. Je verrais, nous verrions. Vois, voyons, voyez. Que je voie, que nous voyions. Que je visse, que nous vissions. Voyant. Vu, e.*) Percevoir par le moyen des yeux : *le véritable aveugle ne voit rien.* Etre témoin de : *cela arrivera, mais nous ne le verrons pas.* Rendre visite : *aller voir un ami.* Donner des soins en qualité de médecin : *voir un malade.* Regarder avec attention : *voir au microscope.* Parcourir : *voir du pays.* Fréquenter, recevoir : *voir beaucoup de monde.* Examiner, essayer : *voyez si cet habit vous va.* Remarquer : *voyez comme il est à plaindre.* Connaître : *Dieu voit le fond de nos cœurs.* Comprendre : *je vois où tend ce discours. Voir le jour,* naître, exister, et, en parlant des ouvrages d'esprit, être publié. *Laisser voir,* découvrir, ne pas dissimuler. *Voir venir quelqu'un,* pénétrer ses intentions. *Voir de bon, de mauvais œil,* avoir des dispositions favorables ou défavorables ; être content ou mécontent. *Voir de loin,* avoir de la prévoyance. *Faire voir,* montrer, prouver. *Voir faire,* être témoin de quelque chose sans y prendre part. *Pour voir,* pour en faire l'expérience. V. n. *Voir à, à ce que,* veiller. **Se voir** v. pr. Se fréquenter. *Ne point se voir,* être en mauvaise intelligence. *Cela se voit tous les jours,* cela arrive fréquemment.

VOIRE adv. Vraiment, oui. (Vx.) Et même. (On dit quelquefois *voire même,* mais c'est un pléonasme : *Mazarin était habile, voire même retors.*)

VOIRIE (*rî*) n. f. (du lat. *viarius,* qui concerne les rues). Partie de l'administration qui a pour objet l'établissement, la conservation et l'entretien des voies publiques. Lieu où l'on dépose les immondices, les débris d'animaux, etc. *Grande voirie,* celle qui concerne les grandes voies de communication.

VOISIN (*zin*), **E** adj. (lat. *vicinus*). Qui est proche : *pays voisin.* Qui demeure auprès : *les peuples voisins de l'Océan.* Rapproché par le temps : *voisin de la mort. Fig.* Peu différent : *deux espèces voisines.* N. Personne qui demeure auprès d'une autre : *vivre en paix avec ses voisins.* Le prochain : *médire des voisins.* Prov. : **Qui a bon voisin a bon matin,** avec des voisins honnêtes on dort tranquille, on vit en paix. **Grand clocher, mauvais voisin,** le voisinage des grands est dangereux.

VOISINAGE (*zi*) n. m. Proximité des êtres qui habitent près les uns des autres. Proximité des lieux. Rapports entre voisins : *des relations de bon voisinage.* Lieux voisins : *la jeunesse du voisinage.* Personnes qui habitent ces lieux : *être détesté de tout le voisinage.*

VOISINER (*zi-né*) v. n. Fréquenter ses voisins.

VOITURAGE n. m. Transport en voiture.

VOITURE n. f. Véhicule servant à transporter les personnes, les marchandises : *voiture publique.* Transport : *la voiture se fait par charroi.* Prix du transport : *payer sa voiture.* Contenu d'une voiture.

VOITURER (*ré*) v. a. Transporter par voiture.

VOITURETTE (*rè-te*) n. f. Petite voiture et, en particulier, petite voiture automobile.

VOITURIER (*ri-é*) n. et adj. m. Celui qui fait le métier de voiturer.

VOITURIN n. m. (ital. *vetturino*). Nom donné aux cochers des voitures de louage. Voiture conduite par un de ces cochers.

VOÏVODAT (*vo-i-vo-da*) n. m. Autorité du voïvode. Territoire sur lequel il l'exerce.

VOÏVODE (*vo-i-vo-de*) n. m. Sorte de gouverneur, dans quelques contrées orientales.

VOÏVODIE (*dî*) n. f. Gouvernement d'un voïvode.

VOIX (*voi*) n. f. (lat. *vox*). Son qui sort des poumons et de la bouche de l'homme : *parler à haute et intelligible voix ; voix timbrée, sonore, faible. Voix blanche,* expression métaphorique par laquelle on indique l'intensité et le caractère de certaines voix et de certains instruments : *les voix de soprano et d'alto sont des voix blanches ; la flûte, le hautbois, le violon, etc., sont des instruments à voix blanche.* Se dit de certains animaux : *la voix du perroquet.* Bruit quelconque : *la voix du tonnerre.* Voix modifiée pour le chant : *avoir une voix de ténor.* Partie vocale d'un morceau de musique : *nocturne à deux voix. Fig.* Conseil : *écouter la voix d'un ami.* Sentiment, opinion : *il n'y a qu'une voix sur son compte.* Impulsion : *voix de l'honneur, des passions.* Suffrage : *aller aux voix.* Mouvement intérieur : *la voix de la conscience, du sang. La déesse aux cent voix,* la Renommée. *La voix du peuple,* l'opinion générale. *Avoir voix au chapitre,* droit de donner son avis. *De vive voix,* en parlant, non par écrit. *Etre en voix,* être bien disposé pour chanter. *Gramm.* Forme que prend le verbe, suivant que l'action est faite ou soufferte par le sujet : *voix active, passive. Voix moyenne,* celle qui, dans la langue grecque, exprime une action faite et reçue par le sujet. *Chass. La voix des chiens,* leur aboiement après le gibier. *Donner de la voix,*

ÉTENDUE NORMALE DES VOIX

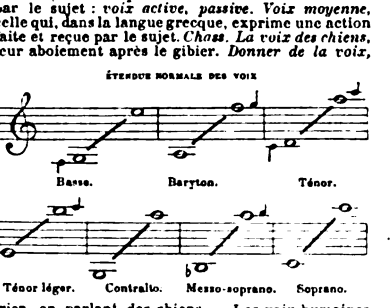

crier, en parlant des chiens. — Les voix humaines se répartissent en deux catégories : les *voix d'homme,* qui sont les plus graves, et les *voix de femme,* dont le registre est plus élevé d'une octave. Les voix d'enfant sont rangées avec les voix de femme. Parmi les voix d'homme, on distingue le *ténor* (registre supérieur) et la *basse* (registre inférieur) ; parmi les voix de femme, le *soprano,* et le *contralto.* Soprano et ténor, contralto et basse, forment le quatuor vocal. Les voix de *baryton, ténor léger, mezzo-soprano* sont caractérisées par des registres mixtes. Sauf d'heureuses exceptions, chacune de ces catégories de voix normales comprend de treize à quatorze notes.

VOL n. m. (subst. verb. de *voler* v. n.). Mouvement

Digitized by Google

des oiseaux et de quelques insectes, qui se meuvent dans l'air par le moyen de leurs ailes : *le vol de l'aigle est d'une exceptionnelle puissance*. Espace qu'un oiseau peut parcourir en volant sans se reposer. Envergure d'un oiseau. Quantité d'animaux qui volent ensemble : *un vol de perdreaux*. Mouvement rapide d'un lieu dans un autre : *le vol des flèches*. Essor, progrès : *le vol de la pensée*. En terme de blason, réunion de deux ailes d'oiseau accolées. *Au vol*, pendant le vol, en l'air. En courant, lestement : *saisir l'occasion au vol*. **A vol d'oiseau** loc. adv. En ligne droite.

VOL n. m. (subst. verb. de *voler* v. a.). Action de celui qui dérobe : *commettre un vol*. Chose volée : *porter son vol chez le receleur. Vol qualifié*, vol accompagné de circonstances aggravantes.

VOLABLE adj. Que l'on peut dérober : *des effets volables*. A qui l'on peut dérober quelque chose. (P. us.)

VOLAGE adj. Changeant, léger : *la jeunesse est volage dans ses goûts*.

VOLAGEMENT (*man*) adv. D'une manière volage.

VOLAILLE (*la, ll* mll.) n. f. (du lat. *volatilia*, oiseaux). Nom collectif des oiseaux qu'on nourrit dans une basse-cour : *engraisser de la volaille*. Oiseau de basse-cour : *manger une volaille*.

VOLANT (*lan*) n. m. Morceau de liège, etc., garni de plumes, qu'on lance avec des raquettes. Jeu auquel on se livre avec cet objet. Aile d'un moulin à vent. Roue pesante, qui sert à maintenir l'uniformité du mouvement d'une machine : *volant de fonte*. Garniture légère, en dentelle ou en étoffe, attachée à la jupe d'une robe. Perche pliante, sur laquelle on dispose des gluaux.

Volant.

VOLANT (*lan*), **E** adj. Qui a la faculté de s'élever en l'air : *poisson volant. Feuille volante*, feuille écrite ou imprimée, qui n'est attachée à aucune autre. *Fusée volante*, qui s'élève en l'air quand on y a mis le feu. *Pont volant*, qui se monte et se déplace à volonté. *Petite vérole volante*, nom vulgaire de la varicelle. *Table volante*, table légère qu'on déplace facilement.

VOLAPÜK n. m. (angl. *world*, univers, et *speak*, parler). Langue universelle, inventée en 1879 par Johann Martin Schleyer.

VOLARDS (*lar*) n. m. pl. Menues branches avec lesquelles on fait les clayonnages d'un parc.

VOLATIL, E adj. (lat. *volatilis*). Qui peut se réduire en vapeur ou en gaz. *Alcali volatil*, l'ammoniaque.

VOLATIL n. m. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Animal qui vole. Oiseau domestique (quelquef. du fém.).

VOLATILISABLE (*za-ble*) adj. Susceptible de se volatiliser : *minéraux volatilisables*.

VOLATILISATION (*za-si-on*) n. f. Action de volatiliser.

VOLATILISER (*zé*) v. a. Rendre volatil. Réduire en vapeur : *volatiliser du soufre*. **Se volatiliser** v. pr. Se dissiper en vapeur ou en gaz.

VOLATILITÉ n. f. Qualité de ce qui est volatil.

VOL-AU-VENT (*lô-van*) n. m. invar. Moule de pâte feuilletée chaude, garnie de viande ou de poisson, avec des quenelles, des champignons, etc. : *vol-au-vent aux filets de sole*.

VOLCAN n. m. (du lat. *Vulcanus*, Vulcain, dieu du feu). Montagne d'où sortent, par une ouverture nommée *cratère*, des tourbillons de feu et des matières embrasées : *l'Etna et le Vésuve sont les deux principaux volcans de l'Europe*. *Fig.* Personne ou chose de nature impétueuse. Etat de choses qui ne peut se dénouer que par un éclat dangereux. — La puissance d'explosion d'un *volcan* est si violente qu'elle produit par sa réaction des secousses assez fortes pour ébranler et faire trembler la terre, agiter la mer, détruire les villes et les édifices les plus solides, à des distances souvent considérables. L'an 79 de J.-C., une terrible éruption du Vésuve renversa en partie, puis ensevelit Herculanum, ville située près de Naples, et Pompéi. De nos jours, les éruptions les plus célèbres ont été celle du Krakatoa, qui détruisit une partie de l'île de ce nom, dans l'archipel de la Sonde, et celle, plus terrible encore, de la montagne Pelée, à la Martinique, qui anéantit la ville de Saint-Pierre et fit 35.000 victimes.

Il existe sur certains points du globe des volcans éteints depuis des siècles. Il n'est pas rare qu'un volcan demeure pendant des années dans un calme si profond qu'on douterait même de son existence. Quelques volcans lancent des jets d'eau bouillante, d'autres de la boue, du soufre, de l'air chaud, des gaz inflammables, etc. Certains terrains du centre et du midi de la France sont volcaniques.

VOLCANICITÉ n. f. Syn. de VOLCANISME.

VOLCANIQUE adj. Issu d'un volcan : *des scories volcaniques*. *Fig.* Ardent, impétueux : *une imagination volcanique*.

VOLCANISÉ, E (*zé*) adj. Se dit des lieux où il reste des traces de volcans.

VOLCANISER (*zé*) v. a. Amener à l'état volcanique.

VOLCANISME (*nis-me*) n. m. Ensemble des manifestations volcaniques et des théories expliquant leurs causes.

VOLCANITE n. f. Pyrite des volcans.

VOLE n. f. Coup qui consiste à faire toutes les levées, aux cartes : *faire la vole*.

VOLÉE (*le*) n. f. Action de voler. Distance qu'un animal parcourt en volant : *prendre sa volée*. Bande d'oiseaux qui volent ensemble : *une volée de moineaux*. *Fig.* Condition, qualité : *personne de haute volée*. Ensemble de coups nombreux et consécutifs : *recevoir une volée de coups de bâton*. Décharge de plusieurs pièces d'artillerie : *une volée de coups de canon*. Son d'une cloche mise en branle : *sonner à toute volée*. Partie d'un escalier, comprise entre deux paliers successifs. Partie d'un canon entre la bouche et le premier renfort, ou la partie frettée portant les tourillons. Pièce de bois attachée en travers et de chaque côté du timon d'une voiture et à laquelle les chevaux sont attelés. *Chevaux de volée*, ceux qui sont attelés en avant, seulement à la volée. *Fig. Prendre sa volée*, s'en aller, s'émanciper. **A la volée** loc. adv. En l'air : *saisir une balle à la volée*. *Fig.* Très promptement : *saisir une allusion à la volée*.

VOLER (*lé*) v. n. (lat. *volare*). Se mouvoir, se maintenir en l'air au moyen d'ailes. *Fig.* Aller très vite : *ce cheval vole*. Se propager avec rapidité : *ces mots volent de bouche en bouche*. S'écouler rapidement : *le temps vole. Voler de ses propres ailes*, agir par soi-même.

VOLER (*lé*) v. a. Prendre furtivement ou par force le bien d'autrui : *voler une montre. Fam. Ne l'avoir pas volé*, mériter ce qui nous arrive.

VOLÉREAU (*ró*) n. m. *Fam.* Petit voleur. Voleur maladroit.

VOLERIE (*ri*) n. f. Larcin, pillerie. Chasse qui se fait avec les oiseaux de proie.

VOLET (*le*) n. m. Panneau de bois plein ou de tôle, qui peut se refermer sur une fenêtre. Tablette sur laquelle on trie des choses menues, comme des grains, des lentilles, etc. *Fig. Trier sur le volet*, choisir avec soin entre plusieurs personnes, plusieurs choses : *trier ses invités sur le volet*.

VOLETER (*té*) v. n. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *il volettera.*) Voler çà et là, à petites distances.

VOLETTE (*lé-te*) n. f. Claie en osier, sur laquelle on fait égoutter les fromages. Claie sur laquelle on épluche la laine. Rang de cordelettes dont on borde le réseau qui couvre un cheval, et qui éloignent les mouches par leur mouvement.

VOLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui a volé ou qui vole habituellement : *une bande de voleurs*. Adjectiv. : *pie voleuse*.

VOLIÈRE n. f. Espèce de grande cage, dans laquelle on nourrit des oiseaux.

VOLIGE n. f. Planche mince de bois blanc, que les couvreurs emploient pour fixer les ardoises.

VOLIGEAGE (*ja-je*) n. m. Action de voliger.

VOLIGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il voligea, nous voligeons.*) Garnir de voliges.

Digitized by Google

VOLIS (*li*) n. m. Cime d'un arbre qui a été rompue et enlevée par le vent.

VOLITIF, IVE adj. Qui produit la volition, ou qui s'y rapporte : *les phénomènes volitifs.*

VOLITION (*si-on*) n. f. Acte par lequel la volonté se détermine à quelque chose.

VOLONTAIRE (*té-re*) adj. (lat. *voluntarius;* de *voluntas*, volonté). Qui se fait par un acte de la volonté : *acte volontaire.* Qui a une volonté obstinée, de l'entêtement : *enfant volontaire.* N. m. Soldat qui sert dans une armée sans y être obligé : *les volontaires de 1792.* ANT. **Involontaire. Obligatoire.**

VOLONTAIREMENT (*té-re-man*) adv. De sa propre volonté. Avec intention. Avec obstination. ANT. **Involontairement.**

VOLONTARIAT (*ri-a*) n. m. Engagement, service des volontaires. *Spécialem.* Engagement d'un an, contracté dans de certaines conditions : *le volontariat d'un an a été supprimé en France en 1889.*

VOLONTÉ n. f. (lat. *voluntas*). Faculté de se déterminer à certains actes : *les réflexes ne dépendent pas de la volonté.* Exercice de cette faculté. Acte qui en résulte : *faire connaître sa volonté.* Energie, fermeté de l'âme qui veut : *une volonté inflexible.* Disposition à l'égard de quelqu'un : *mauvaise volonté.* Pl. Fantaisies, caprices : *faire ses volontés. Dernières volontés,* testament d'une personne. **A volonté** loc. adv. A discrétion : *vous en aurez à volonté.* Quand on veut : *billet payable à volonté.*

VOLONTIERS (*ti-é*) adv. De bon gré, de bonne grâce, avec plaisir. Facilement, naturellement.

VOLT (*volt*) n. m. Unité pratique électrique de force électromotrice : *courant de 200 volts.*

VOLTA n. f. (m. ital.). *Musiq.* Fois, reprise. (Usité dans les expressions : *prima volta, seconda volta.*)

VOLTAGE n. m. Différence de potentiel entre les extrémités d'un conducteur. Nombre de volts nécessaires au fonctionnement d'un appareil électrique.

VOLTAÏQUE (*ta-i-ke*) adj. Se dit de la pile électrique de Volta et, en général, de l'électricité développée par les piles : *arc voltaïque.* V. GALVANISME.

VOLTAIRE (*tè-re*) n. m. (de *Voltaire,* n. pr.). Grand fauteuil dont le siège est bas et le dos assez élevé pour y appuyer la tête.

VOLTAIRIANISME (*tè-ri-a-nis-me*) n. m. Philosophie et incrédulité de Voltaire.

VOLTAIRIEN, ENNE (*tè-ri-in, é-ne*) adj. De la nature des ouvrages de Voltaire. Qui partage les opinions de Voltaire : *l'esprit voltairien a longtemps persisté en France.* N. : *un voltairien déterminé.*

VOLTAÏSATION (*ta-i-za-si-on*) n. f. Traitement médical à l'aide de la pile.

VOLTAÏSME (*ta-is-me*) n. m. Electricité développée par la pile. (Vx.)

VOLTAMÈTRE n. m. Appareil permettant de décomposer l'eau par un courant électrique. Tout appareil où se produit une réaction électrolytique.

VOLTE n. f. (de l'ital. *volta,* tour). Mouvement en rond, que l'on fait faire à un cheval. *Escr.* Mouvement pour éviter un coup.

VOLTE-FACE n. f. invar. Action de se retourner du côté opposé à celui qu'on regardait : *faire volte-face. Fig.* Changement subit d'opinion, de système : *les volte-faces politiques.*

VOLTER (*té*) v. n. Exécuter une volte.

VOLTI n. m. (mot ital. signif. *tourne*). *Musiq.* S'écrit au bas des pages pour indiquer que le morceau continue à la page suivante : *volti subito.*

VOLTIGE n. f. (de *voltiger*). Corde lâche, sur laquelle les bateleurs font des tours. Exercices sur cette corde : *exceller dans la voltige.* Exercice d'équitation.

VOLTIGEANT (*jan*), **E** adj. Qui voltige.

VOLTIGEMENT (*man*) n. m. Mouvement de ce qui voltige.

VOLTIGER (*jé*) v. n. (ital. *volteggiare.* — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il voltigea, nous voltigeons.*) Voler çà et là, comme le papillon : *les abeilles voltigent sur les fleurs.* Aller rapidement de côté et d'autre : *cavaliers qui voltigent sur le champ de manœuvres.* Flotter au gré du vent. Faire la voltige. *Fig.* Etre inconstant, léger.

VOLTIGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui exécute des voltiges. N. m. Nom donné en France, avant 1870, à des soldats de petite taille, formant une compagnie d'élite, placée à la gauche du bataillon.

Voltigeurs de la garde impériale : 1. En 1808 ; 2. En 1861.

VOLUBILE adj. (lat. *volubilis*). *Bot.* Se dit des tiges qui s'enroulent en spirale autour des corps voisins : *la tige volubile des liserons.*

VOLUBILIS (*liss*) n. m. Nom vulgaire de la plupart des convolvulacées.

VOLUBILITÉ n. f. (de *volubile*). Articulation facile et rapide : *parler avec volubilité.*

VOLUCELLE (*sè-le*) n. f. Genre d'insectes diptères, communs en France.

VOLUME n. m. (du lat. *volumen,* rouleau, livre). Chez les anciens, manuscrit enroulé autour d'un bâton. Livre relié ou broché : *ouvrage en deux volumes.* Etendue, grosseur d'un objet. Espace occupé par un corps quelconque : *mesurer le volume d'un bloc de pierre.* Se dit de la masse d'eau que roule un fleuve, une fontaine, etc. : *l'Amazone est, de tous les fleuves, celui dont le volume est le plus considérable. Musiq.* Force, ampleur des sons. Etendue de la voix.

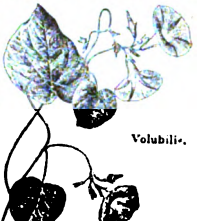

Volubilis.

VOLUMÉNOMÈTRE n. m. Instrument pour mesurer le volume des corps.

VOLUMÉTRIQUE adj. Qui a rapport à la détermination des volumes.

VOLUMÉTRIQUEMENT (*ke-man*) adv. Par des procédés volumétriques.

VOLUMINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui a beaucoup de volume : *paquet volumineux.*

VOLUPTÉ (*lup-té*) n. f. (lat. *voluptas*). Grand plaisir des sens : *boire avec volupté.* Grand plaisir en général : *les voluptés de l'étude.* ANT. **Chasteté.**

VOLUPTUAIRE (*lup-tu-è-re*) adj. Se dit des dépenses consacrées aux choses de luxe ou de fantaisie.

VOLUPTUEUSEMENT (*lup-tu-eu-ze-man*) adv. Avec volupté. ANT. **Chastement.**

VOLUPTUEUX, EUSE (*lup-tu-eû, eu-ze*) adj. Qui aime la volupté : *homme voluptueux.* Qui inspire ou exprime la volupté : *pose voluptueuse.* Substantiv. Personne voluptueuse. ANT. **Chaste.**

VOLUTE n. f. (du lat. *volutus,* roulé). Ornement développé en spirale, principalement dans le chapiteau ionique. (V. les planches LIGNES et ORDRES.) *Par ext.* Objet quelconque, enroulé en spirale : *des volutes de fumée s'échappent de la cheminée du paquebot.* Coquille univalve en cône spiré. Sorte d'enroulement, que forme le pied du limon d'un escalier.

VOLUTER (*té*) v. n. Faire des volutes. V. a. Dévider le fil des fusées. (Peu us.)

VOLVACÉ, E adj. Qui ressemble à une bourse.

VOLVAIRE (*vè-re*) n. f. Espèce de champignon vénéneux.

VOLVULUS (*luss*) n. m. Occlusion intestinale, due à une torsion de l'intestin.

VOMER (*mer*) n. m. Os qui forme la partie supérieure de la cloison des fosses nasales. Genre de poissons de l'Amérique tropicale, vulgairement *poissons-lunes.*

VOMI-PURGATIF, IVE adj. Qui est à la fois vomitif et purgatif.

VOMIQUE n. f. Amas de pus qui est parfois évacué par un vomissement.

VOMIQUE adj. *Noix vomique,* graine du *strychnos vomiquier* des Indes, qui a des propriétés vomitives.

VOMIQUIER (*ki-é*) n. m. Nom vulgaire des *strychnos.*

VOMIR v. a. (lat. *vomere*). Rejeter avec effort par la bouche ce qui était dans l'estomac : *vomir son*

Digitized by Google

déjeuner. Par ext. Lancer violemment hors de soi : *les canons vomissent le fer et la mort. Fig.* Proférer avec violence : *vomir des injures.*

VOMISSEMENT (*mi-se-man*) n. m. Action de vomir : *l'ipéca provoque le vomissement.* Matières vomies.

VOMITIF, IVE adj. Qui fait vomir. N. m. : *administrer un vomitif.*

VOMITO et plus souv. **VOMITO-NEGRO** (*né*) n. m. m. espagn.). Nom donné à la fièvre jaune : *il est mort du vomito-negro.*

VOMITOIRE n. m. (lat. *vomitorium ;* de *vomere*, vomir). Chez les Romains, issue pratiquée dans le cirque et par laquelle s'écoulait la foule après le spectacle : *les vomitoires du Colisée.*

VOMITURITION (*si-on*) n. f. Vomissement fréquent et qui se produit sans effort.

VORACE adj. (lat. *vorax*). Qui dévore, qui mange avec avidité : *le brochet est très vorace.* Qui exige une grande quantité de nourriture : *appétit vorace.*

VORACEMENT (*man*) adv. D'une manière vorace.

VORACITÉ (de *vorace*) n. f. Avidité à manger : *la voracité des loups. Fig.* Avidité extrême.

VORGE n. f. Nom vulgaire de l'ivraie.

VORTEX (*tèks*) n. m. Disposition concentrique et rayonnante de certains organes.

VORTICELLE (*sé-le*) n. f. Genre d'infusoires, des eaux douces et salées.

VOS (*vo*) adj. poss. Pl. de *votre.*

VOTANT (*tan*), **E** adj. Qui vote, a le droit de voter : *l'assemblée votante.* N. Personne qui vote.

VOTATION (*si-on*) n. f. Action de voter : *mode de votation.*

VOTE n. m. (du lat. *votum*, désir). Suffrage, vœu énoncé par chacune des personnes appelées à émettre un avis : *recueillir les votes.* Décision prise par la voie des suffrages : *exécuter un vote.*

VOTER (*té*) v. n. (de *vote*). Donner sa voix dans une élection : *voter par assis et levé.* V. a. Décider ou demander par son vote : *voter une loi.*

VOTIF, IVE adj. (du lat. *votum*, vœu). Qui a rapport à un vœu : *épigramme votive.*

VOTRE adj. poss. sing. Qui est à vous. Pl. *vos.*

VÔTRE adj. qualif. (lat. *vester*). Ce qui est à vous : *disposez de ma maison comme vôtre.* Tout dévoué à vous : *monsieur je suis tout vôtre.* N. m. **Le vôtre,** votre bien : *vous en serez du vôtre.* N. m. pl. **Les vôtres,** vos parents, vos amis, ceux de votre parti.

VOUER (*vou-é*) v. a. Consacrer par un vœu. Promettre par vœu : *vouer un temple à Dieu.* Promettre d'une manière irrévocable : *vouer obéissance au roi.* Appliquer avec zèle, avec suite : *vouer sa plume à la vérité.* **Se vouer** v. pr. Se consacrer par un vœu. S'appliquer exclusivement à : *se vouer aux études grecques. Ne savoir à quel saint se vouer,* ne savoir à qui recourir, quel moyen employer.

VOUGE n. m. Croissant pour émonder les arbres. Au moyen âge, arme qui se composait d'une lame tranchante montée sur une hampe longue de 4 à 6 pieds.

VOUGIER (*ji-e*) n. m. Piéton armé d'un vouge, aux XIVe et XVe siècles.

VOULOIR v. a. (bas lat. *volere*, pour *velle*. — *Je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent. Je voulais, nous voulions. Je voulus, nous voulûmes. Je voudrai, nous voudrons. Je voudrais, nous voudrions. Veux, voulons, voulez,* ou pour marquer une volonté moins forte, moins personnelle, *veuille, veuillons, veuillez. Que je veuille, que nous voulions. Que je voulusse, que nous voulussions. Voulant. Voulu, e.*) Avoir le désir, l'intention, la volonté de faire une chose : *faites ce que vous voudrez.* Commander, exiger : *je le veux.* Exiger par sa nature : *la vigne veut de grands soins.* Désirer : *vouloir du bien à quelqu'un.* Consentir : *si je mens, je veux être pendu.* Pouvoir, en parlant des choses : *ce bois ne veut pas brûler.* Essayer à, tenter de : *un infirme qui veut courir.* Supposer, prétendre : *on veut tout recevoir et ne rien donner.* Fixer comme prix : *vouloir cent mille francs de sa terre. Vouloir bien,* consentir à, accepter. *Vouloir du bien, du mal à quelqu'un,* être bien, mal disposé pour quelqu'un. *Vouloir dire,* avoir l'intention de faire entendre, avoir un certain sens. *Sans le vouloir,* par mégarde. *En vouloir à,* souhaiter du mal, avoir affaire à. Prov. : **Vouloir, c'est pouvoir,** on réussit toujours lorsqu'on a la ferme volonté de réussir.

VOULOIR n. m. (v. *vouloir* pris substantiv.). Acte de la volonté : *votre vouloir sera le mien.* Intention, disposition : *bon, mauvais vouloir.*

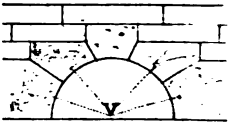

V, Voussoir.

VOUS (*vou*) pron. pers. Pl. de *tu.*

VOUSSOIR (*vou-soir*) ou **VOUSSEAU** (*vou-só*) n. m. Chacune des pierres qui forment le cintre d'une voûte ou d'une arcade : *voussoir à crossette ; voussoir à branches.*

VOUSSURE (*vou-su-re*) n. f. Courbure d'une voûte.

VOÛTE n. f. (du lat. *volvere*, tourner). Ouvrage de maçonnerie cintré, formé d'un assemblage de pierres qui s'appuient l'une sur l'autre : *les voûtes sonores d'une cathédrale. Clef de voûte.* v. CLEF. *Voûte à plein cintre,* dont la courbe est déterminée par une demi-circonférence. *Voûte en berceau,* voûte en demi-cercle, dont la longueur est supérieure à la largeur. *Voûte en ogive,* dont la courbe est déterminée par des arcs d'ogive. *Voûte d'arête,* formée par l'intersection de deux demi-cylindres. *Voûte du crâne,* partie supérieure de la boîte osseuse du crâne. *Voûte du palais* ou *palatine,* cloison qui forme la paroi supérieure de la bouche et la paroi inférieure des cavités nasales. *Voûte azurée, étoilée, céleste,* le ciel. *Mar. Voûte d'arrasse,* prolongement du pont à l'arrière d'un navire.

VOÛTÉ, E adj. En forme de voûte. *Fig.* Courbé : *avoir le dos voûté.*

VOÛTER (*té*) v. a. Couvrir d'une voûte : *voûter une cave. Fig.* Courber : *l'âge voûte la taille.* **Se voûter** v. pr. Se former en voûte. Commencer à se courber sous le poids des années.

VOYAGE (*voi-ia-je*) n. m. (du lat. *viaticum*, provision de route). Action d'aller du pays où l'on était dans un autre pays : *faire voyage en Amérique.* Allée et venue d'un lieu à un autre : *faire dix voyages chez quelqu'un sans le trouver.* Allée et venue d'un homme de peine, d'un commissionnaire : *payer ses voyages à un charretier. Fig. Faire le voyage de l'autre monde, le grand voyage,* mourir.

VOYAGER (*voi-ia-jé*) v. n. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il voyagea, nous voyageons.*) Aller en pays éloigné : *voyager en Asie. Par ext.* Changer de lieu, se déplacer : *les nuages voyagent.*

VOYAGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui voyage actuellement ; qui a l'habitude de voyager. Adjectiv. *Commis voyageur,* commis qui voyage pour les affaires d'une maison de commerce.

VOYANT (*voi-ian*), **E** adj. Qui jouit du sens de la vue : *vieillard voyant.* Qui attire l'œil par un éclat criard : *les couleurs voyantes sont rarement de bon goût.* N. Personne qui dit posséder la vision surnaturelle des choses passées, futures, lointaines : *consulter une voyante.* Plaque de deux couleurs, mobile le long de la tige d'une mire de nivellement. Partie saillante d'une bouée. Grosse sphère surmontant les mâts des bateaux-feux.

VOYELLE (*voi-ie-le*) n. f. (lat. *vocalis ;* de *vox*, voix). Son du langage, produit par la vibration du larynx avec le concours de la bouche plus ou moins ouverte. Lettre représentant une voyelle. — L'alphabet français a six voyelles, qui sont : **a, e, i, o, u, y.**

VOYER (*voi-ié*) n. m. (lat. *viarius ;* de *via*, chemin). Fonctionnaire préposé à l'entretien des routes. *Grand voyer,* officier qui, sous l'ancienne monarchie, était chargé de l'administration générale des voies publiques. Adjectiv. : *agent voyer.*

VOYER (*voi-ié*) v. a. (de *voie*. — Se conj. comme *aboyer.*) Faire écouler.

VRAC (*vrak*) n. m. (du holl. *wrak*, rebut). Etat des marchandises que l'on met pêle-mêle sur un navire sans les arrimer : *expédier en vrac.*

VRAI, E (*vré*) adj. (lat. *verus*). Conforme à la vérité : *une assertion vraie.* Qui dit la vérité ; sincère : *ami vrai.* Qui a les qualités essentielles à sa nature : *un vrai diamant.* Convenable : *voilà sa vraie place.* N. m. La vérité : *aimer le vrai. A vrai dire,* pour parler avec vérité. *Au vrai,* à la vérité. *Pour de vrai,* pour de

Digitized by Google

bon. *Au vrai, pour vrai, dans le vrai*, conformément à la vérité. *Astr. Temps vrai*, v. TEMPS. ANT. **Faux.**

VRAIMENT (*vré-man*) adv. Véritablement : *une aventure vraiment extraordinaire.* (S'emploie aussi pour affirmer avec plus de force, pour exprimer l'étonnement ou l'admiration ironique.)

VRAISEMBLABLE (*vré-san*) adj. Qui a l'apparence de la vérité : *le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.* **Le vraisemblable** n. m.: *au delà du vraisemblable.* ANT. **Invraisemblable.**

VRAISEMBLABLEMENT (*vré-san, man*) adv. Avec vraisemblance; selon la vraisemblance : *cette armée sera vraisemblablement défaite.* ANT. **Invraisemblablement.**

VRAISEMBLANCE (*vré-san*) n. f. Apparence de vérité. ANT. **Invraisemblance.**

VRILLAGE (*ll* mll.) n. m. Défaut des matières textiles, dans lesquelles la torsion des fils a été poussée trop loin.

VRILLE (*ll* mll.) n. f. (lat. *viticula*). Petit filament en spirale, qui croît sur certaines plantes. Petit outil de fer, que termine une sorte de vis finissant en pointe aiguë, pour percer des trous dans le bois.

Vrille.

VRILLÉ, E (*ll* mll.) adj. Percé avec une vrille. *Bot.* Muni de vrilles : *tige vrillée.* Enroulé, tordu : *ficelle vrillée par l'humidité.*

VRILLÉE (*ll* mll., *é*) n. f. Nom vulgaire du liseron des champs.

VRILLER (*ll* mll., *é*) v. a. Percer avec une vrille : *vriller une planche.* V. n. S'élever en décrivant une hélice. Se tordre en se rétrécissant : *corde qui vrille.*

VRILLERIE (*ll* mll., *e-ri*) n. f. Fabrication de vrilles. Atelier ou l'on fabrique des vrilles. Ensemble des outils tels que vrilles, poinçons, forets, etc.

VRILLETTE (*ll* mll., *e-te*) n. f. Genre de coléoptères, dont les larves criblent les bois de petits trous.

VRILLIER (*ll* mll., *é*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait des vrilles.

VRILLIFÈRE (*ll* mll.) adj. Qui est muni de vrilles.

VRILLON (*ll* mll.) n. m. Petite tarière en forme de vrille.

VU, E adj. (de *voir*). *Fig.* Considéré, accueilli : *être mal vu à cause de ses opinions.* Prép. Eu égard à : *vu la difficulté.* (V. EXCEPTÉ.) N. m. Action de voir, connaissance que l'on a d'une chose, parce qu'on l'a vue : *au vu et au su de tout le monde.* **Vu que** loc. conj. Attendu que.

VUE (*vû*) n. f. (lat. *visus*). Faculté de voir : *perdre de vue.* Celui des cinq sens par lequel on aperçoit les objets : *avoir la vue perçante.* L'organe même de la vue; yeux, regards : *tourner la vue du côté de la mer.* Action de regarder, examen : *regardez, la vue n'en coûte rien.* Aspect : *à la vue de l'ennemi.* Manière dont les objets se présentent aux regards : *une vue de côté.* Etendue de ce qu'on peut voir du lieu où l'on est : *cette maison a une belle vue.* Dessin, tableau qui représente un lieu, un édifice, etc., pris sur nature : *une vue de Rome.* Examen que l'on fait de ses propres yeux : *la vue des pièces.* Manière de voir : *vues ingénieuses sur une question.* Considération : *la vue du passé.* But, intention : *nous n'aurons d'autre vue que de vous satisfaire.* Fenêtre, ouverture d'une maison par laquelle on voit les lieux environnants : *condamner les vues. Garder quelqu'un à vue,* le surveiller. *Connaître de vue,* de visage. *A vue d'œil,* presque sensiblement. *A perte de vue,* si loin qu'on ne peut plus distinguer les objets. *Perdre de vue,* cesser de voir, oublier; négliger, cesser de fréquenter : *retrouver un ami depuis longtemps perdu de vue. Ne pas perdre de vue,* surveiller constamment. *Garder à vue,* garder de manière à ne pas cesser de voir. *Payable à vue,* à présentation. *Vue courte* ou *basse,* celle qui n'est distincte qu'à une faible distance. *Fig.* Défaut de perspicacité. *Vue longue,* celle qui n'est distincte qu'à une distance plus ou moins considérable. *A la première vue, à première vue,* rien qu'en voyant; sans examen. *Seconde, double vue,* faculté de voir par l'imagination des choses éloignées. *Point de vue,* objet sur lequel la vue se dirige. Assemblage d'objets qui frappent le regard : *sommet d'où l'on découvre un magnifique point de vue.* Point d'un tableau ou d'un dessin, vers lequel convergent les lignes droites supposées perpendiculaires à la surface d'un tableau. Endroit où il faut se placer pour bien voir un objet. *Fig.* Manière de considérer les choses. *Au point de vue de,* sous le rapport de. *En vue de,* à un endroit d'où l'on voit, en considération de. *Etre en vue,* être exposé aux regards. *Dessin à vue,* fait sans prendre de mesure et sans le secours d'instrument. *Archéol.* Partie de la visière d'un casque, percée de fentes horizontales qui permettent de voir. Ces fentes elles-mêmes. (V. la pl. ARMURES.)

VULCANALES n. f. pl. Chez les Romains, fêtes en l'honneur de Vulcain.

VULCANIEN, ENNE (*ni-in, é-ne*) adj. Qui se rapporte à Vulcain.

VULCANISATION (*za-si-on*) n. f. Préparation du caoutchouc à l'aide du soufre, pour le rendre insensible à la chaleur ou au froid.

VULCANISÉ, E (*zé*) adj. Qui a subi la vulcanisation : *caoutchouc vulcanisé.*

VULCANISER (*zé*) v. a. (du lat. *Vulcanus*, Vulcain, et feu). Faire subir le procédé de la vulcanisation.

VULCANISME (*nis-me*) n. m. Système qui attribue à l'action du feu l'état actuel du globe.

VULCANITE n. f. Syn. de ÉBONITE.

VULGAIRE (*ghé-re*) adj. (lat. *vulgaris*). Communément reçu : *opinion vulgaire.* Trivial, commun, ordinaire : *pensée vulgaire. Langue vulgaire,* langue parlée communément, par opposition à la *langue écrite* ou *savante.* **Le vulgaire** n. m. Le peuple, le commun des hommes.

VULGAIREMENT (*ghé-re-man*) adv. Communément : *l'arum se nomme vulgairement* pied-de-veau. D'une manière peu distinguée : *s'exprimer vulgairement.*

VULGARISATEUR, TRICE (*za*) n. Personne qui répand la connaissance, l'usage d'une chose. Adjectiv. : *esprit vulgarisateur.*

VULGARISATION (*za-si-on*) n. f. Action de vulgariser : *la vulgarisation des sciences.* Le résultat.

VULGARISER (*zé*) v. a. Rendre vulgaire. Mettre à la portée de tous : *vulgariser une science.*

VULGARITÉ n. f. Défaut de ce qui est vulgaire : *la vulgarité des manières.*

VULGATE n. f. V. *Part. hist.*

VULGO adv. (m. lat.). *Fam.* Vulgairement; dans le langage vulgaire.

VULNÉRABILITÉ n. f. Caractère de ce qui est vulnérable. ANT. **Invulnérabilité.**

VULNÉRABLE adj. (lat. *vulnerabilis*; de *vulnus, eris*, blessure). Qui peut être blessé : *les crocodiles sont peu vulnérables. Par ext.* Défectueux, donnant prise : *réputation vulnérable.* ANT. **Invulnérable.**

VULNÉRAIRE (*rè-re*) adj. (du lat. *vulnus, eris*, blessure). Qui est propre à la guérison des plaies et blessures. N. m. Médicament que l'on administre aux personnes ayant subi une blessure, une chute. N. f. *Bot.* Nom vulgaire de l'anthyllide vulnéraire.

VULNÉRATION (*si-on*) n. f. Blessure produite par l'instrument dont se sert le chirurgien.

VULPIN n. m. Genre de graminées vivaces, très communes dans les champs, appelées aussi *queues-de-renard.*

VULTUEUX, EUSE (*eû, eu-ze*) adj. (du lat. *vultus*, visage). Rouge et gonflé, en parlant de la face.

VULTURIDÉS n. m. pl. Famille de rapaces, comprenant les *vautours* et genres voisins. S. un *vulturidé.*

Digitized by Google

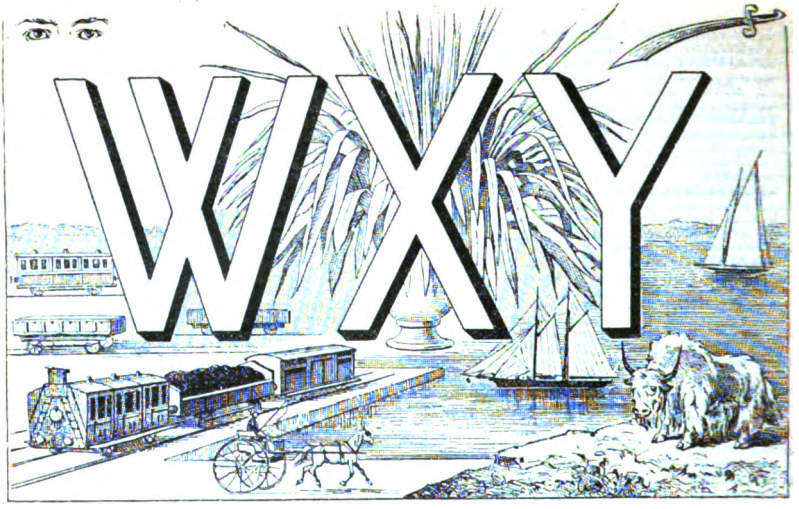

n. m. (double *v*). Lettre propre aux langues du Nord et qui n'est usitée en français que dans les mots empruntés à ces langues avec leur orthographe : *un* W *majuscule; un* w *minuscule.* — En allemand et dans les mots français empruntés à cette langue, *w* a la valeur du *v* simple; ainsi, *Wagram* doit se prononcer *Vagram.* Dans l'anglais et le hollandais, *w* a le son de *ou;* ainsi, *Wistlington* doit se lire *Ouistlington.*

WACAPOU (*ou-a*) n. m. Nom d'un bois guyanais, employé en ébénisterie.

WAGAGE (*va*) n. m. Limon de rivière, employé comme engrais.

WAGER-BOAT (*oué-djèr-bôt'*) n. m. (mot angl.). Petite embarcation dont on se sert dans les régates.

WAGNÉRIEN, ENNE (*vagh-né-ri-in, è-ne*) adj. De Wagner : *les thèmes wagnériens; l'école wagnérienne.* N. Partisan du wagnérisme.

WAGNÉRISME (*vagh-né-ris-me*) n. m. Système musical de Wagner.

WAGON (*va-ghon*) n. m. (de l'angl. *waggon*, chariot). Voiture de voyageurs ou de marchandises, sur un chemin de fer. Conduit de cheminée en briques ou en terre cuite, contenu dans l'épaisseur des murs de refend. (Quelques-uns écrivent VAGON.) **Wagon-tombereau,** v. TRUC. V. VÉHICULES, CHEMIN DE FER.

WAGON-BAR (*va-ghon*) n. m. Wagon organisé en estaminet. Pl. des *wagons-bars.*

WAGON-LIT (*va-ghon-li*) n. m. Wagon à couchettes. (Syn. SLEEPING-CAR.) Pl. des *wagons-lits.*

WAGONNET (*va-gho-nè*) n. m. Petit wagon pouvant basculer en travers ou en bout, employé pour les travaux de terrassement.

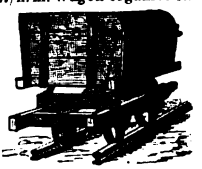
Wagonnet.

WAGONNETTE (*va-gho-nè-te*) n. f. Petite voiture à quatre roues, rectangulaire, basse.

WAGONNIER (*va-gho-ni-é*) n. m. Homme employé à la manœuvre des wagons.

WAGON-POSTE (*va-ghon-pos-te*) n. m. Wagon réservé au service de la poste. Pl. des *wagons-poste.*

WAGON-RÉSERVOIR (*va-ghon, zèr*) n. m. Wagon spécial, destiné au transport des liquides. Pl. des *wagons-réservoirs.*

WAGON-RESTAURANT (*va-ghon-res-tô-ran*) n. m. Wagon dans lequel les voyageurs peuvent prendre leurs repas. Pl. des *wagons-restaurants.*

WAGON-SALON (*va-ghon*) n. m. Wagon disposé en salon. Pl. des *wagons-salons.*

WAKOUF (*va*) n. m. Institution de droit musulman, d'après laquelle le propriétaire d'un bien le rend inaliénable pour en affecter la jouissance au profit d'une œuvre pieuse ou d'utilité générale. Bien ainsi constitué.

Wallace.

WALLACE (*va-la-se*) n. f. Chacune des petites fontaines données à Paris par le philanthrope Richard Wallace.

WALLON, ONNE (*va-lon, o-ne*) adj. Qui se rapporte aux Wallons. (V. *Part. hist.*) N. m. Dialecte français de langue d'oïl, parlé dans la Belgique de langue française.

WAPITI (*ou-a*) n. m. Grand cerf de l'Amérique du Nord, à robe blanchâtre et qui n'est qu'une variété de notre cerf commun.

Wapiti.

WARRANT (*oua-rant'*) n. m. (m. angl. signif

Digitized by Google

garant). En Angleterre, mandat d'amener; prise de corps : *délivrer un warrant. Comm.* Récépissé d'une marchandise déposée dans des docks ou magasins spéciaux, et négociable comme une lettre de change.

WARRANTÉ, E (*va-ran*) adj. Garanti par un warrant : *marchandises warrantées.*

WARRANTER (*va-ran-té*) v. a. Garantir par un warrant.

WATERBALLAST (*oua-tèr-ba-last'*) n. m. Compartiment d'un bateau, particulièrement d'un sous-marin, que l'on peut remplir d'eau pour équilibrer à volonté le bâtiment.

WATER-CLOSET (*oua-teur-klo-zèt'*) n. m. Mot anglais, syn. de LIEUX D'AISANCES. Pl. des *water-closets.*

WATERGANG (*va-tèr-ghan'gh'*) n. m. (holland. *water*, eau, et *gang*, voie). Fossé ou canal qui borde un chemin ou un polder, dans les Pays-Bas.

WATERINGUE (*va-te-rin-ghe*) n. f. (flam. *wateringen;* de *water*, eau). Dans le nord-ouest de la France et dans les Pays-Bas, ensemble des travaux de desséchement des pays situés au-dessous du niveau de l'océan. Association de propriétaires pour l'exécution de ces travaux.

WATERMAN (*ouateur-man'*) n. m. Machine pour creuser le sol au fond de l'eau.

WATERPROOF (*ouateur-prouf'*) n. m. angl. *water*, eau, et *proof*, épreuve). Manteau imperméable d'homme ou de femme.

Waterproof.

WATT (*ouat'*) n. m. Unité pratique de puissance. Syn. VOLTAMPÈRE.

WATTMAN (*ou-at'-man'*) n. m. (de *watt*, et de l'angl. *man*, homme). Mécanicien chargé de la conduite d'un automobile, d'une locomotive ou d'un tramway électrique. Pl. des *wattmen.*

WEDELIN (*ve*) n. m. Petit bateau de rivière, formé de trois planches.

WERGELD ou **VERGELD** (*vèr-ghèld'*) n. m. (allem. *wehr*, défense, et *geld*, argent). Dans le droit germanique, et en France à l'époque franque, indemnité que l'auteur d'un fait dommageable payait à la victime de ce fait ou aux ayants droit, pour se soustraire à la vengeance privée.

WESLEYEN (*ou-ès-lè-i-in*) n. m. Partisan de Wesley. Syn. de MÉTHODISTE.

WHARF (*ouarf'*) n. m. (m. angl.). Quai, appontement en bois ou en fer, où accostent les navires.

WHIG (*ouigh'*) n. m. et adj. Partisan de la liberté en Angleterre. V. WHIG (*part. hist.*).

WHISKEY ou **WHISKY** (*ouis-ké*) n. m. Eau-de-vie de grain, que l'on fabrique en Amérique.

WHIST (*ouist'*) n. m. (m. angl. signif. *silence*). Jeu de cartes, emprunté à l'Angleterre, qui se joue deux contre deux.

WICKET (*oui-kèt'*) n. m. (m. angl. signif. *guichet*). Au cricket, appareil composé de deux ou trois piquets plantés sur la même ligne et réunis par une traverse horizontale, contre lequel on dirige la balle.

WICLÉFISME (*oui-klé-fis-me*) n. m. Doctrine de Wiclef.

WICLÉFISTE (*oui-klé-fis-te*) adj. Qui a rapport à la secte fondée par Wiclef. N. Membre de cette secte.

WIGWAM (*ouigh-ouam'*) n. m. Village peau-rouge en Amérique. Hutte, chaumière peau-rouge.

WINTERGREEN (*ouin'-tèr-grin'*) n. m. *Essence de wintergreen*, salicylate de méthyle, très employé dans la parfumerie à bon marché et qu'on obtient par distillation de la *gaultérie.*

WISKI (*ouis-ki*) n. m. Sorte de cabriolet léger et très élevé, à deux roues et à un cheval, dont la mode fut importée d'Angleterre.

Wiski.

WITENAGEMOT (*ouitè-na-ghe-mot'*) n. m. (anglo-saxon *witan*, sage, et *gemot*, assemblée). Dans l'Angleterre primitive, assemblée de la nation.

WITHERITE (*oui*) n. f. Carbonate naturel de baryte.

WOLFRAM (*volf-ram'*) n. m. Acide tungstique naturel, employé pour la fabrication de l'acier ou tungstène.

WOMBAT (*ou-on-ha*) n. m. Syn. de PHASCOLOME.

WOOBA (*vou*) n. f. Diarrhée épidémique, fréquente en Orient.

WORKHOUSE (*ouork-ha-ou-se*) n. m. (angl. *work*, travail, et *house*, maison). En Angleterre, maison de détention où l'on soumet au travail les vagabonds. Maison municipale de travail pour les pauvres.

WORMIEN (*vor-mi-in*) adj. m. Se dit des petits os craniens étudiés par le médecin Worm.

WRIGHTIE (*ra-i-ti*) n. f. Genre d'apocynacées, qui fournissent une couleur bleue.

WRIT (*rit'*) n. m. (m. angl.). En Angleterre, document délivré au nom du roi, et qui commence la procédure devant les cours supérieures.

WURTEMBERGEOIS, OISE (*vur-tin-bèr-joi, oi-ze*) adj. et n. Du Wurtemberg : *l'armée wurtembergeoise.*

(*iks*) n. m. Vingt-troisième lettre de l'alphabet et dix-huitième des consonnes : *des* X *majuscules ; des* x *minuscules.* X, chiffre romain, vaut dix; précédé de I, il ne vaut que neuf. En algèbre, *x* représente l'inconnue ou une des inconnues. Objet en forme d'X. Tabouret à pieds croisés.

XANTHOPHYLLE (*ghzan-to-fi-le*) n. f. *Bot.* Chlorophylle jaune, qui colore en jaunâtre, à l'automne, les feuilles vertes des végétaux.

XÉNÉLASIE (*ksé, zi*) n. f. (gr. *xenos*, étranger, et *elaunein*, chasser). Loi grecque, qui interdisait l'entrée d'une ville aux étrangers.

XÉNOPHILE (*ksé*) adj. Qui aime les étrangers.

XÉNOPHOBE (*ksé*) adj. (gr. *xenos*, étranger, et *phobos*, effroi). Qui déteste les étrangers.

XÉNOPHOBIE (*ksé, bi*) n. f. Etat d'esprit du xénophobe.

XÉRANTHÈME (*ksé*) n. m. Genre de composée de nos pays, appelée vulgairement *immortelle annuelle.*

XÉRASIE (*ksé-ra-zi*) n. f. (du gr. *xérasia*, sécheresse). Maladie qui dessèche les cheveux et les empêche de croître.

XÉRÈS (*ksé-rèss*) n. m. Vin très estimé, récolté à Xérès (Espagne).

XÉRODERMIE (*ksé-ro-dèr-mi*) n. f. Maladie congénitale, qui se traduit par un durcissement de la peau avec desquamation.

XÉROPHAGE (*ksé*) adj. (gr. *xéros*, sec, et *phagein*, manger). Qui pratique la xérophagie.

XÉROPHAGIE (*ksé, ji*) n. f. (de *xérophage*). Nourriture composée exclusivement d'aliments secs. Dans l'ancienne Eglise, jour de jeûne où l'on ne pouvait manger que des aliments secs ou plutôt non cuits (pain, sel, eau, légumes crus).

XÉROPHTALMIE (*ksé, mi*) n. f. (gr. *xéros*, sec, et *ophthalmos*, œil). Ophtalmie sèche, avec rougeur, cuisson et suppression de la sécrétion des larmes.

XIPHOÏDE (*ksi-fo-i-de*) adj. m. (du gr. *xiphos*, épée). *Anat.* Se dit d'un appendice qui termine la partie inférieure du sternum.

XIPHOÏDIEN, ENNE (*ksi-fo-i-di-in, è-ne*) adj. *Méd.* Qui a rapport à l'appendice xiphoïde.

Digitized by Google

XYLÈNE (*ksi*) n. m. Carbure d'hydrogène, que l'on trouve en distillant la houille.

XYLIDINE (*ksi*) n. f. Composé dérivé du xylène et employé dans la fabrication des ponceaux.

XYLOCOPE (*ksi*) n. m. Genre d'insectes hyménoptères, répandus sur tout le globe et qu'on appelle *abeilles perce-bois* ou *abeilles charpentières*.

XYLOFER (*ksi-lo-fer*) n. m. Instrument de gymnastique. Sorte de mil ayant la forme d'une massue allongée.

XYLOGRAPHE (*ksi*) n. m. (gr. *xulon*, bois, et *graphein*, graver). Graveur sur bois.

XYLOGRAPHIE (*ksi, fi*) n. f. (de *xylographe*). Art de graver sur bois. Mode d'impression à l'aide de caractères en bois ou de planchettes en bois, portant l'empreinte de mots ou de figures.

XYLOGRAPHIQUE (*ksi*) adj. Qui a rapport à la xylographie : *l'impression xylographique en Europe remonte au* XIVe *siècle*.

XYLOÏDINE (*ksi-lo-i*) n. f. *Chim.* Précipité blanc qu'on obtient en faisant réagir l'acide azotique sur les matières végétales.

XYLOL (*ksi*) n. m. *Chim.* Syn. de XYLÈNE.

XYLOLÂTRE (*ksi*) n. (gr. *xulon*, bois, et *latreuein*, adorer). Qui adore les idoles de bois. (Peu us.)

XYLOLÂTRIE (*ksi, tri*) n. f. (de *xylolâtre*). Culte des idoles de bois.

XYLOLÂTRIQUE (*ksi*) adj. Relatif à la xylolâtrie.

XYLOLOGIE (*ksi, ji*) n. f. (gr. *xulon*, bois, et *logos*, discours). Traité des bois employés dans les arts. (Peu us.)

XYLOLOGIQUE (*ksi*) adj. Qui a rapport à la xylologie. (Peu us.)

XYLOPHAGE (*ksi*) n. m. et adj. (gr. *xulon*, bois, et *phagein*, manger). Se dit des insectes qui vivent du bois.

XYLOPHONE (*ksi*) n. m. (gr. *xulon*, bois, et *phônê*, voix). Instrument de musique composé de plaques de bois d'inégale longueur, portées sur deux appuis et sur lesquelles on frappe avec deux baguettes de bois.

Xylophone.

XYSTE (*ksis-te*) n. m. (du gr. *xustos*, uni). Galerie couverte d'un gymnase grec, au sol aplani, où avaient lieu les exercices pendant l'hiver.

XYSTIQUE (*ksis-ti-ke*) adj. Qui a rapport au xyste : *les exercices xystiques*. N. Athlète s'exerçant dans le xyste.

XYSTRE (*ksis-tre*) n. m. *Méd.* Rugine servant à enlever le tartre des dents.

(*i* grec) n. m. Vingt-quatrième lettre de l'alphabet et sixième des voyelles : *un* Y *majuscule; des* y *minuscules*.

Y adv. Dans cet endroit-là : *allez-y*. Pron. A cela, à cette personne-là : *ne vous y fiez pas. Il y a*, il est, il existe.

YACHT (*i-ak'* [*y* asp.], et non *iôt'*) n. m. (holl *jacht*). Bâtiment de plaisance, de cérémonie ou d'apparat, dont l'usage est venu de Hollande : *yacht à voiles, à vapeur*.

YACHTING (*iak'-tingh'* [*y* asp.]) n. m. Sport nautique; navigation de plaisance maritime.

YACK ou **YAK** (*i-ak'* [*y* asp.]) n. m. Espèce de buffle à queue de cheval : *les yaks vivent dans les montagnes de l'Asie centrale*.

Yack.

YARD (*i-ard'* [*y* asp.]) n. m. Mesure linéaire d'Angleterre (91 centimètres).

YATAGAN (*y* asp.) n. m. (m. turc). Sabre, arme de combat et d'exécution, en usage chez les Turcs et les Arabes.

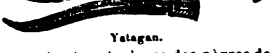
Yatagan.

YAWS (*iâss*) n. m. Maladie cutanée et contagieuse des nègres de Guinée.

YEARLING (*ieur-lin'gh'*) n. m. (mot angl. signif. *d'un an*). Cheval pur sang, âgé d'un an.

YÈBLE n. f. *Bot.* V. HIÈBLE.

YEOMAN (*iô-man'* [*y* asp.]) n. m. En Angleterre, franc tenancier, petit propriétaire. Roturier. Bas officier de la maison du roi. (Pl. *yeomen*.) *Yeomen de la garde*, vétérans en costume du XVe siècle, qui figurent dans les cérémonies royales.

YEOMANRY (*iô-man'-ré*) n. f. En Angleterre, cavalerie de yeomen, formant une sorte de garde nationale à cheval, qui sert à titre volontaire.

YEUSE (*i-eu-ze*) n. f. (lat. *ilex*). Arbre appelé aussi *chêne vert*.

YEUX (*i-eû*) n. m. Pl. de *œil*.

YLANG-YLANG (*i-lan-i-lan*) n. m. V. ILANG-ILANG.

YOLE (*y* asp.) n. f. (du norvég. *jol*, canot). Embarcation étroite, légère, rapide, d'un faible tirant d'eau : *yole à plusieurs rameurs*.

Yole.

YOLEUR (*y* asp.) n. m. Conducteur d'une yole.

YOURTE n. f. V. IOURTE.

YOUYOU (*y* asp.) n. m. Petite embarcation courte, large, servant à divers services du bord.

YPONOMEUTE n. f. Genre d'insectes lépidoptères, qui attaquent les arbres fruitiers.

YPRÉAU (*pré-ô*) n. m. (de *Ypres* n. géogr.). Orme à larges feuilles.

YTTERBIUM (*i-tèr-bi-om'*) n. m. Métal que l'on trouve dans les environs d'Ytterby, village de Suède.

YTTRIA (*i-tri*) n. m. Oxyde naturel d'yttrium.

YTTRIUM (*i-tri-om'*) n. m. Métal rare, accompagnant le cérium dans la plupart de ses minerais. (C'est un des corps simples de la chimie.)

YUCCA (*iou-ka* [*y* asp.]) n. m. *Bot.* Genre de liliacées américaines, acclimatées dans les pays tempérés.

Yucca.

Digitized by Google

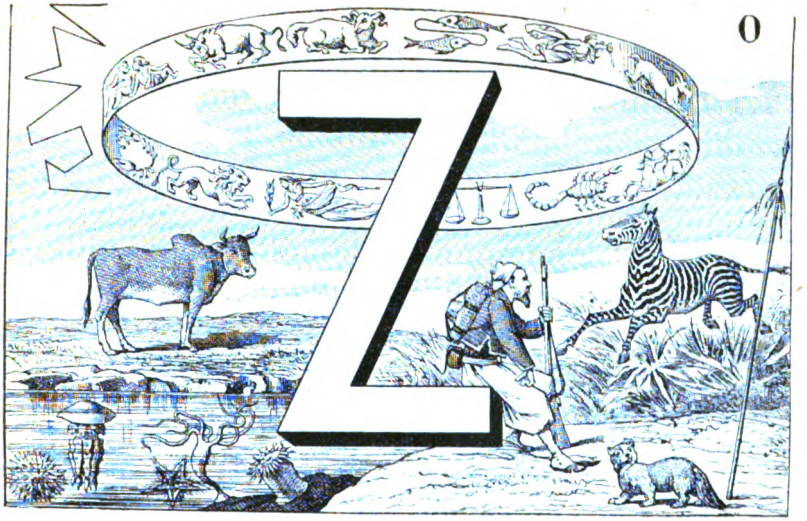

n. m. (*zé-de*) Vingt-cinquième lettre de l'alphabet et dix-neuvième des consonnes : *un Z majuscule ; des z minuscules.*

ZABRE n. m. Genre d'insectes coléoptères carnassiers, répandus en Europe : *les zabres de France rongent les tiges du blé.*

ZAGAIE ou **SAGAIE** (*ghè*) n. f. (espagn. *azagaya*). Javelot dont se servent les peuples sauvages.

ZAIN (*zin*) adj. m. (ital. *zaino*). *Cheval zain*, cheval qui n'a pas un seul poil blanc dans sa robe.

ZANCLE n. m. Genre de poissons acanthoptères des mers océaniennes, qu'on appelle aussi *tranchoir*. (V. ce mot.)

ZANNI (*za-ni*) ou **ZANI** n. m. (abrév. de *Giovanni*). Personnage bouffon de la comédie italienne. Pl. des *zani*.

Zagaie.

ZAOUÏA (*ou-i-a*) n. f. Etablissement d'instruction musulman. Mosquée ayant droit d'asile.

ZAPATÉADO n. m. (de l'espagn. *zapata*, soulier). Danse espagnole, analogue à la sabotière.

ZAPTIÉ n. f. Corps de troupes ottoman, faisant aussi un service de police.

Zèbre.

ZÈBRE n. m. Genre de mammifères africains du groupe des chevaux, à robe jaunâtre ou isabelle rayée de brun : *le zèbre s'apprivoise facilement. Fam. Courir comme un zèbre*, courir très vite.

ZÉBRÉ, E adj. Marqué de raies semblables à celles de la robe du zèbre : *étoffe zébrée.*

ZÉBRER (*bré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Marquer de raies semblables à celles de la robe du zèbre : *zébrer une couverture de voyage.* Marquer de raies quelconques : *les éclairs qui zèbrent un ciel d'orage.*

ZÉBRURE n. f. (de *zébrer*). Rayure sur la peau.

ZÉBU n. m. Genre de mammifères ruminants d'Asie et d'Afrique, ayant sur le garrot une ou deux bosses charnues : *le zébu a été de toute antiquité domestiqué dans l'Inde.*

Zébu.

ZÉDOAIRE (*dô-re*) n. f. Rhizome de certains safrans à saveur camphrée.

ZÉE (*zé*) n. m. Genre de poissons de l'Australie.

ZÉLATEUR, TRICE (lat. *zelator, trix*) n. Qui agit avec zèle : *les zélateurs de la foi. Hist. biblique.* Membre d'une secte juive de Jérusalem, sous Titus.

ZÈLE n. m. (lat. *zelus*; du gr. *zélos*, ardeur). Grande activité inspirée par la foi, le dévouement, l'affection : *le zèle d'un serviteur. Fam. Faire du zèle*, montrer un empressement intempestif. ANT. **Négligence, indifférence.**

ZÉLÉ, E adj. et n. Qui a du zèle : *un commis zélé.*

ZÉLEUR n. et adj. m. Procureur général des religieux minimes.

ZÉLOTE n. m. *Hist. biblique.* Syn. de ZÉLATEUR.

ZÉLOTISME (*tis-me*) n. m. Manière de penser et d'agir des zélotes.

ZEMSTVO (*zèms-tvo*) n. m. (du russe *zemlia*, province). Assemblée provinciale, dans quelques gouvernements russes.

ZEND, E (*zind'*) adj. Se dit de la langue indo-européenne, dans laquelle est écrit l'Avesta : *les livres zends; la langue zende.* N. m. Cette langue elle-même : *parler le zend.*

ZÉNITH (*nit'*) n. m. (de l'ar. *senit*, droit chemin). Point du ciel situé au-dessus de la tête, dans la direction de la verticale au point d'observation. *Fig.* Degré le plus élevé où l'on puisse parvenir. ANT. **Nadir.**

ZÉNITHAL, E, AUX adj. Qui a rapport au zénith : *distance zénithale.*

ZÉNONIQUE adj. Qui se rapporte à la doctrine de l'un des deux Zénon.

ZÉOLITHE ou **ZÉOLITE** (gr. *zeïn*, bouillir, et

Digitized by Google

lithos, pierre) n. f. *Minér.* Sorte de silicate hydraté naturel.

ZÉOPHAGE n. et adj. (gr. *zéa*, épeautre, et *phagein*, manger). Qui se nourrit de maïs.

ZÉPHYR ou **ZÉPHIRE** ou quelquef. **ZÉPHYRE** n. m. (gr. *zephuros*). Chez les Anciens, vent qui souffle de l'occident. Personnification mythologique de ce même vent (en ce sens, prend une majuscule) : *les caresses de Zéphire.* Vent doux et agréable : *le retour des zéphyrs. Arg. milit.* Soldat des compagnies de discipline, en Algérie. *Pas de zéphire*, pas de danse que l'on exécute en se tenant sur un pied et en balançant l'autre.

ZÉPHYRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. Doux et léger comme un zéphire : *danse zéphyrienne.*

ZÉPHYRINE n. f. Etoffe de couleur, fabriquée à Saint-Quentin.

ZERBIA (*zèr*) n. f. Tapis du genre des moquettes, fabriqué par les Arabes algériens.

ZÉRO n. m. (de l'ar. *cifron*, vide). Signe numérique : *le zéro, placé à la droite d'un chiffre significatif, augmente dix fois sa valeur.* Tout ce qui, par lui-même, n'a aucune valeur, mais remplace dans les nombres les espèces d'unités absentes. Degré de température, correspondant à la glace fondante. *Fig.* Homme nul : *c'est un zéro en chiffre.* Absolument rien : *fortune réduite à zéro.*

0

ZÉROTAGE n. m. Ensemble des opérations que nécessite la détermination du zéro des thermomètres.

ZERUMBET (*ron-bèt'*) n. m. Genre de zingibéracées, des régions tropicales, voisines du gingembre.

ZEST (*zèst'*) n. m. *Entre le zist et le zest*, ni bien ni mal. Interj. : *zest! il s'envola.*

ZESTE (*zès-te*) n. m. Cloison membraneuse, qui divise en quatre l'intérieur de la noix. Ecorce extérieure jaune de l'orange, du citron. *Fig.* Chose de peu de valeur : *cela ne vaut pas un zeste.*

ZESTER (*zès-té*) v. a. Couper des zestes sur : *zester un citron.*

ZÈTA n. m. Lettre double grecque, équivalant à *dz* ou *zz*.

ZÉTÈTE n. m. (du gr. *zétêtês*, inquisiteur). Magistrat athénien, qui recherchait et recouvrait les créances de l'Etat.

ZÉTÉTIQUE adj. (de *zétête*). Se dit de la méthode employée pour découvrir la raison et la nature des choses. N. f. Méthode d'investigation : *la zététique.*

ZÉTHUS (*tuss*) n. m. Genre d'insectes hyménoptères porte-aiguillon, répandus dans les régions tropicales du globe.

ZEUGMA (mot gr.) ou **ZEUGME** n. m. Figure qui consiste à rattacher grammaticalement deux ou plusieurs substantifs à un adjectif ou à un verbe qui, logiquement, ne se rapporte qu'à l'un des substantifs.

ZEUZÈRE n. f. Genre d'insectes lépidoptères, répandus sur tout le globe. (Leurs chenilles vivent dans les troncs d'arbres, où elles creusent de profondes galeries.)

ZÉZAIEMENT (*zé-man*) ou **ZÉZAYEMENT** (*zé-ie-man*) n. m. Défaut de celui qui zézaye.

ZÉZAYER (*zè-ié*) v. n. (Se conj. comme *balayer*) Prononcer *z* les articulations *j*, *g* et *ch* : *zuzube, pizon*, pour *jujube, pigeon.*

ZIBELINE n. f. Espèce de martre de Sibérie, du Japon, à poil très fin. Sa fourrure, qui est très estimée : *une cravate de zibeline.*

Zibeline.

ZIBETH (*bèt'*) n. f. Espèce de civette, répandue dans l'Asie tropicale.

ZIGZAG (*zigh-zagh*) n. m. Ligne brisée, formant des angles alternativement saillants et rentrants : *les zigzags des éclairs. En zigzag*, en formant alternativement des angles saillants et rentrants : *ivrogne qui marche en zigzag.*

ZIGZAGUER, E (*ghé*) adj. En zigzag : *éclair zigzagué.*

ZIGZAGUER (*ghé*) v. n. Faire des zigzags.

ZINC (*zink*) n. m. (mot allem.). Corps simple métallique, d'un blanc bleuâtre. — Le *zinc* est susceptible d'être poli et jouit alors d'un bel éclat métallique. Sa densité est 6,87; il fond à 410°. On le trouve dans la nature, surtout à l'état de sulfure ou *blende*, et de carbonate ou *calamine*. Le zinc est utilisé en larges plaques pour recouvrir les toitures; coulé dans des moules, il sert à fabriquer des objets d'ornement souvent recouverts de laiton par la galvanoplastie (bronzes artistiques). Le fer galvanisé, employé pour les fils télégraphiques, s'obtient par dépôt galvanique, ou bien par trempage du fil de fer dans un bain de zinc fondu. Le zinc entre dans la composition d'un grand nombre d'alliages (laiton, maillechort, etc.).

ZINCIFÈRE adj. Qui contient du zinc : *sol zincifère.*

ZINCOGRAPHE n. m. Ouvrier en zincographie.

ZINCOGRAPHIE (*fi*) n. f. (de *zinc*, et du gr. *graphein*, écrire). Procédé analogue à la lithographie, dans lequel la pierre lithographique est remplacée par le zinc.

ZINGAGE n. m. Action de couvrir de zinc. Procédé de la galvanisation du fer, qui consiste à appliquer sur une plaque de tôle une mince couche de zinc.

ZINGARI n. m. Un des divers noms des Bohémiens.

ZINGIBÉRACÉ, E adj. *Bot.* Qui se rapporte au gingembre. N. f. pl. Famille de monocotylédones, dont le *gingembre* est le type. S. une *zingibéracée.*

ZINGUER (*ghé*) v. a. Couvrir de zinc : *zinguer un toit.* Galvaniser avec du zinc : *zinguer du fer.*

ZINGUERIE (*ghe-ri*) n. f. Commerce du zinc. Atelier où l'on prépare le zinc.

ZINGUEUR (*gheur*) n. et adj. m. Ouvrier qui travaille le zinc.

ZINNIA (*zi-ni-a*) n. m. Genre de composées, ayant produit de nombreuses variétés ornementales.

ZINZOLIN (ital. *zuzzulino*; de l'ar. *djoljolan*) n. m. Couleur d'un violet rougeâtre, tirée de la semence de sésame.

ZINZOLIN, E adj. Qui est de la couleur du zinzolin : *étoffe zinzoline.*

ZINZOLINER (*né*) v. a. Teindre en zinzolin.

ZIRCON n. m. Pierre précieuse cristalline, affectant diverses couleurs.

ZIRCONE n. f. Oxyde de zirconium.

ZIRCONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. *Chim.* Se dit d'une roche contenant du zircon.

ZIRCONITE n. f. *Chim.* Variété de zircon.

ZIRCONIUM (*ni-om'*) n. m. Métal intermédiaire entre l'aluminium et le silicium : *le zirconium a été reconnu par Klaproth, en 1789.*

ZIST (*zist'*) n. m. V. ZEST.

ZIZANIE (*ni*) n. f. (lat. *zizania*). Ivraie. (Vx.) *Fig.* Cause de désunion, de discorde : *semer la zizanie.*

ZIZI n. m. Espece de bruant de l'Europe.

ZIZYPHE n. m. Syn. de JUJUBIER.

ZOANTHAIRES (*tè-re*) n. m. pl. Ordre d'anthozoaires, comprenant les *actinies* et les *madrépores.* S. un *zoanthaire.*

ZOANTHE n. m. Genre d'anthozoaires, des mers chaudes.

ZOANTHROPIE (*pi*) n. f. Vésanie, dans laquelle le malade se croit changé en animal. (Peu us.)

ZODIACAL, E, AUX adj. Qui appartient au zodiaque : *étoiles zodiacales.*

ZODIAQUE n. m. (gr. *zodiakos*). Zone circulaire, dont l'écliptique occupe le milieu et qui contient les douze constellations que le soleil semble parcourir dans l'espace d'un an. Représentation de la même zone, avec les constellations destinées ou figurées par des signes : *il existe de remarquables zodiaques anciens en Egypte.* — Le *zodiaque* est compris entre deux parallèles à l'écliptique. En raison de la précession des équinoxes, les signes n'occupent plus, au bout de quelques années, les mêmes places dans le ciel, c'est-à-dire ne comprennent plus les mêmes étoiles dans leur intérieur. Les noms des douze signes sont : le *Verseau* (1), les *Poissons* (2), le *Bélier* (3), le *Taureau* (4), les *Gémeaux* (5), le *Cancer* (6), le *Lion* (7), la *Vierge* (8), la *Balance* (9), le *Scorpion* (10), le *Sagittaire* (11) et le *Capricorne* (12). Immédiatement après l'équinoxe de printemps, le soleil entre dans le signe du Bélier, d'où il sort

Digitized by Google

pour entrer dans celui du Taureau, puis dans celui des Gémeaux, etc. Les douze signes correspondent

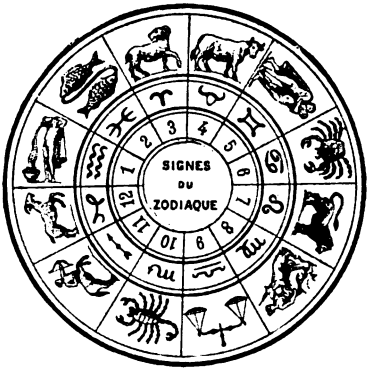

Zodiaque. (Les numéros correspondent à la succession des mois.)

aux quatre saisons de l'année. Le printemps est le temps employé par le soleil à parcourir les trois signes du Bélier, du Taureau et des Gémeaux, et ainsi de suite.

ZOÉ n. f. Forme larvaire de certains crustacés.

ZOÉCIE (*zî*) n. f. Cellule individuelle des colonies de bryozoaires.

ZOÏLE (*zo-i-le*) n. m. Critique envieux. (V. *Part. hist.*)

ZOÏSME (*zo-is-me*) n. m. (du gr. *zôon*, animal). Ensemble des caractères qui font classer un organisme vivant parmi les animaux.

ZON n. m. Onomatopée qui rend un bruit d'instruments à cordes, une résonance.

ZONA n. m. (du gr. *zôné*, ceinture). Affection douloureuse de la peau, caractérisée par des éruptions vésiculeuses, localisées sur le trajet des nerfs de la sensibilité.

ZONAL, E, AUX adj. Qui a des bandes transversales colorées : *spondyle zonal.*

Zone du cercle.

ZONE n. f. (du gr. *zônê*, ceinture). Portion de cercle, comprise entre un arc et sa corde. Partie de la surface d'une sphère, comprise entre deux parallèles : *les deux degrés de latitude divisent la terre, d'un pôle à l'autre, en 180 zones.* Chacune des cinq grandes divisions du globe terrestre, déterminées par les cercles polaires et les tropiques (la *zone torride*, entre les deux tropiques; les *deux zones tempérées*, entre les tropiques et les cercles polaires; les *zones glaciales*, au delà des cercles polaires): *les cinq zones déterminent cinq climats principaux.* (V. TROPIQUE.) Se dit des parties du ciel correspondant aux zones de la terre. *Par ext.* Espace de pays long et étroit, caractérisé par quelque circonstance particulière : *zone postale.* Etendue de pays, formant une division administrative. *Zone militaire*, espace de terrain autour des places de guerre. *Hist. nat.* Se dit des bandes ou marques circulaires. — La surface d'une *zone* est égale au produit de la circonférence d'un cercle ayant même rayon que la sphère par la hauteur de cette zone.

Zones.

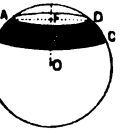

ABCD, Zone; EF, Hauteur.

ZONÉ, E adj. Qui présente des bandes concentriques.

ZONIFORME adj. Qui a la forme d'une ceinture.

ZONNAS (*zo-nass*) n. m. En Orient, large ceinture de cuir.

ZOOBIOLOGIE (*zo-o, jî*) n. f. Biologie des animaux.

ZOOGÉNIE (*zo-o-jé-nî*) n. f. Partie de la zoologie, qui traite du développement progressif des animaux.

ZOOGLÉE (*zo-o-glé*) n. f. Réunion de microbes, qui sont agglutinés par une substance visqueuse.

ZOOGLYPHITE (*zo-o*) n. m. Empreinte d'animal fossile.

ZOOGONIE (*zo-o-gho-nî*) n. f. Syn. de ZOOGÉNIE.

ZOOGRAPHE (*zo-o*) n. m. Qui s'occupe de la zoographie.

ZOOGRAPHIE (*zo-o-gra-fî*) n. f. (gr. *zôon*, animal, et *graphein*, décrire). Peinture d'animaux. Partie de la zoologie qui s'occupe de la description des animaux.

ZOOGRAPHIQUE (*zo-o*) adj. Qui appartient à la zoographie : *étude zoographique.*

ZOOIATRIE (*zo-o-ia-trî*) n. f. Médecine vétérinaire. (Peu us.)

ZOOÏDE (*zo-o-i-de*) n. m. Qui a la forme d'une figure d'animal ou de quelqu'une des parties d'un animal.

ZOOLÂTRE (*zo-o*) n. et adj. Adorateur d'animaux.

ZOOLÂTRIE (*zo-o-lâ-trî*) n. f. (gr. *zôon*, animal, et *latreia*, culte). Adoration des animaux : *les Egyptiens pratiquaient la zoolâtrie.*

ZOOLITHE ou **ZOOLITE** (*zo-o*) n. m. (gr. *zôon*, animal, et *lithos*, pierre). Partie fossile ou pétrifiée d'un animal.

ZOOLITHIQUE (*zo-o*) adj. Qui contient des zoolithes : *roches zoolithiques.*

ZOOLOGIE (*zo-o-lo-jî*) n. f. (gr. *zôon*, animal, et *logos*, discours). Branche de l'histoire naturelle, qui traite des animaux : *Cuvier a renouvelé la zoologie.*

ZOOLOGIQUE (*zo-o*) adj. Qui concerne la zoologie : *musée zoologique.*

ZOOLOGISTE (*zo-o-lo-jis-te*) ou **ZOOLOGUE** (*zo-o*) n. m. Naturaliste qui s'occupe de la zoologie.

ZOOMAGNÉTISME (*zo-o, tis-me*) n. m. Magnétisme animal.

ZOOMORPHISME (*zo-o-mor-fis-me*) n. m. Métamorphose en animal.

ZOONOMIE (*zo-o-no-mî*) n. f. (gr. *zôon*, animal, et *nomos*, loi). Ensemble des lois qui régissent la vie animale.

ZOOPHAGE (*zo-o*) adj. (gr. *zôon*, animal, et *phagein*, manger). Qui se nourrit de la chair des animaux.

ZOOPHAGIE (*zo-o-fa-jî*) n. f. (de *zoophage*). Instinct qui pousse certains animaux à se nourrir de chair.

ZOOPHORE (*zo-o*) n. m. (gr. *zôon*, animal, et *phoros*, qui porte). Nom ancien de la frise de l'entablement, chargée autrefois de figures d'animaux.

ZOOPHORIQUE (*zo-o*) adj. Qui sert de support à une figure d'animal : *colonne zoophorique.*

ZOOPHYTES (*zo-o*) n. m. pl. (gr. *zôon*, animal, et *phuton*, plante). Un des embranchements du règne animal, comprenant les *cœlentérés*. Animaux dont les formes rappellent celles des plantes, comme le *corail*, l'*éponge*, la *méduse*. S. un *zoophyte*.

ZOOPHYTIQUE (*zo-o*) adj. Qui contient des zoophytes : *milieu zoophytique.*

ZOOPHYTOLITHE (*zo-o*) n. m. Nom ancien des zoophytes fossiles.

ZOOPHYTOLOGIE (*zo-o, jî*) n. f. Partie de la zoologie qui s'occupe des zoophytes.

ZOOSPORANGE (*zo-os-po*) n. m. Sporange qui produit des zoospores.

ZOOSPORE (*zo-os-po-re*) n. f. Spore de certains champignons, à cil vibratile.

Digitized by Google

ZOOSPORÉ, E (*zo-os-po-ré*) adj. Dont les spores sont munis de cils vibratiles.

ZOOTECHNIE (*zo-o-tek-ni*) n. f. (gr. *zôon*, animal, et *tekhné*, art). Art d'élever les animaux domestiques et de les adapter à des besoins déterminés : *la zootechnie est une branche importante de l'agriculture.*

ZOOTHÉRAPIE (*zo-o, pi*) n. f. Thérapeutique animale.

ZOOTOMIE (*zo-o-to-mi*) n. f. Dissection des animaux.

ZOOTOMIQUE (*zo-o*) adj. Qui appartient à la zootomie.

ZOOTROPE (*zo-o*) n. m. Phénakistiscope montrant les différentes phases du mouvement, chez les êtres animés.

ZOPISSA (*pi-sa*) n. f. Résine fondue. Poix.

ZORILLE (*ll* mll.) n. f. Genre de mammifères carnassiers de l'Afrique.

ZOROASTRIEN, ENNE (*ro-as-tri-in, é-ne*) adj. Qui a rapport à Zoroastre ou à sa doctrine. N. Partisan de la doctrine de Zoroastre.

ZOROASTRISME (*ro-as-tris-me*) n. m. Nom donné à la doctrine de Zoroastre : *le zoroastrisme est une religion dualiste*

ZORONGO n. m. Danse espagnole, très vive.

ZOSTÈRE (*zos-tè-re*) n. f. (du gr. *zôstèr*, ceinture). Genre de nafadacées marines servant, comme le varech, à faire des matelas, etc.

ZOUAVE n. m. (de l'ar. *zouaoua*, n. d'une tribu kabyle, d'où furent tirés les premiers soldats de ce corps). Soldat d'un corps d'infanterie française, créé en Algérie en 1831 : *les zouaves se distinguèrent à la bataille de l'Alma, à Palestro*, etc. — D'abord formé d'indigènes et d'Européens, ce corps est aujourd'hui exclusivement composé de Français, bien que leur costume soit emprunté aux Arabes. Il y a quatre régiments de *zouaves*, qui se distinguent par la couleur de l'intérieur des ovales, dits *tombeaux*, formés par les tresses rouges sur les côtés de la veste. La couleur est rouge pour le premier régiment, blanche pour le second, jaune pour le troisième et bleu foncé (couleur de la veste) pour le quatrième. (V. INFANTERIE.)

ZOUBOU n. m. *Arg. milit.* Zouave.

ZUCCHETTE (*zu-ké-te*) n. f. Espèce de concombre.

ZUCCHETTI (*dzou-ket-ti*) n. m. Mets italien, préparé avec des oranges et des courges.

ZUT (*zut*). *Pop.* Interjection qui exprime le dépit, le mépris, l'indifférence.

ZWINGLIANISME (*zvin-gli-a-nis-me*) n. m. Doctrine de Zwingle.

ZWINGLIEN, ENNE (*zvin-gli-in, é-ne*) adj. Qui a trait au zwinglianisme. N. Partisan de cette doctrine.

ZYGÈNE n. m. Genre d'insectes lépidoptères très communs en France, et appelés vulgairement *sphinx-béliers* à cause de leurs fortes antennes.

ZYGOMA n. m. (du gr. *zugôma*, jonction). Os de la pommette.

ZYGOMATIQUE adj. Qui se rapporte au zygoma : *muscles zygomatiques.*

ZYGOPÉTALE n. m. Genre d'orchidées, des régions chaudes de l'Amérique.

ZYGOPHYLLACÉES (*fil-la-sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, dont le type est le *gaïac*. S. une *zygophyllacée.*

ZYGOSPORE (*ghos-po-re*) n. m. Spore formée par la conjugaison de deux filaments voisins.

ZYMASES (*ma-ze*) n. f. pl. Ferment soluble, sécrété par les plastides. S. une *zymase.*

ZYMOGÈNE n. m. Substance des cellules glandulaires, qui engendre le ferment.

ZYMOLOGIE (*ji*) n. f. (gr. *zumé*, levain, et *logos*, traité). Partie de la chimie, qui traite de la fermentation.

ZYMONE n. m. Nom ancien du gluten.

ZYMOSIMÈTRE (*mo-zi*) n. m. *Physiq.* Instrument pour mesurer le degré de fermentation d'un liquide.

ZYMOTECHNIE (*tek-ni*) n. f. (gr. *zumé*, levain, et *tekhné*, art). Art de produire et de diriger la fermentation.

ZYMOTECHNIQUE (*tèk-ni-ke*) adj. Qui a rapport à la zymotechnie.

ZYMOTIQUE adj. (du gr. *zumé*, ferment). Qui a rapport aux ferments solubles.

ZYTHOGALE n. m. Mélange de bière et de lait, qui sert de boisson dans certains pays.

ZYTHUM (*tom*) ou **ZYTHON** n. m. (du gr. *zuthos*, bière). Bière que les Egyptiens fabriquaient avec de l'orge fermentée.

Digitized by Google

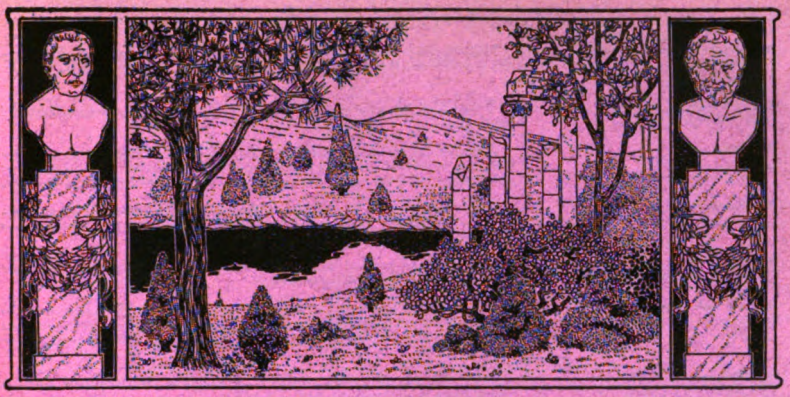

LOCUTIONS LATINES ET ÉTRANGÈRES

LOCUTIONS ET TRADUCTION.	APPLICATION.
Ab absurdo. . . . . . (*Par, d'après l'absurde*).	*En géométrie, on démontre souvent par la méthode* **ab absurdo.**
Ab hoc et ab hac. . . . . . (*D'ici et de là ; à tort et à travers*).	*Parler* **ab hoc et ab hac.**
Ab imo pectore ou **imo pectore.** (*Du fond de la poitrine, du cœur*).	Du plus profond du cœur, avec une entière franchise. *Exprimer son indignation* **ab imo pectore.**
Ab irato. . . . . . (*Par un mouvement de colère*).	*Ne prenez aucune résolution* **ab irato.** — *Un testament* **ab irato.**
Ab Jove principium. . . . . . (*Commençons par Jupiter*).	Expression de Virgile (*Eglogues*, III, 60). Le berger Damœtas déclare qu'il va commencer son chant par Jupiter, père de toutes choses. Dans l'application signifie : Commençons par le personnage le plus important, ou par la chose principale ; à tout seigneur, tout honneur.
Ab origine. . . . . . (*Depuis l'origine*).	*Reprendre les choses* **ab origine.**
Ab ovo. . . . . . (*A partir de l'œuf*).	Mot emprunté d'Horace (*Art poét.* 147) ; allusion à l'*œuf de Léda*, d'où était sortie Hélène. Homère aurait pu y remonter s'il avait voulu raconter **ab ovo** la guerre de Troie ; mais Horace le loue précisément d'avoir tiré l'*Iliade* d'un seul évènement du siège, la colère d'Achille, sans remonter jusqu'à la naissance d'Hélène.
Ab uno disce omnes. . . . . . (*D'après un seul, apprenez à connaître tous les autres*).	Expression que Virgile (*Enéide*, II, 65) place dans la bouche d'Enée, racontant à Didon comment Sinon, le Grec perfide, persuada aux Troyens de faire entrer dans leurs murs le cheval de bois. Se cite à propos de quelque trait distinctif servant à caractériser une classe d'individus.
Ab urbe condita . . . . . (*Depuis la fondation de la ville*).	Les Romains dataient les années de la fondation de Rome **ab urbe condita** ou **urbis conditæ**, qui correspond à 753 av. J.-C. Ces mots se marquent souvent par les initiales **U. C. :** *L'an 532* **U. C.**, c'est-à-dire *l'an 532 de la fondation de Rome.*
Abusus non tollit usum. . . . . (*L'abus n'enlève pas l'usage*).	Maxime de l'ancien droit. Dans l'application : L'abus que l'on peut faire d'une chose ne doit pas forcer nécessairement de s'en abstenir.
Abyssus abyssum invocat. . . . (*L'abîme appelle l'abîme*).	Expression figurée d'un psaume de David (Ps. XLI, 8), qu'on emploie pour exprimer qu'une faute en entraîne une autre.
A cappella. . . . . . (*A chapelle*).	Expression italienne usitée en musique et qui sous-entend « style », « forme ». Dans le style **a cappella**, les voix chantent sans accompagnement, ou les instruments les doublent à l'unisson ou à l'octave.
Acta est fabula. . . . . . (*La pièce est jouée*).	C'est ainsi que, dans le théâtre antique, on annonçait la fin de la représentation. **Acta est fabula**, dit Auguste à son lit de mort, et ce furent ses dernières paroles. *La farce est jouée*, a dit aussi Rabelais.
Ad aperturam libri. . . . . . (*A livre ouvert*).	*Peu de personnes sont capables d'expliquer les auteurs anciens* **ad aperturam libri.**

Digitized by Google